

TRAITÉ GÉNÉRAL

DES PESCHES.

TRAITÉ GÉNÉRAL
DES PESCHES,
ET
HISTOIRE DES POISSONS
QU'ELLES FOURNISSENT,

TANT POUR LA SUBSISTANCE DES HOMMES,
QUE POUR PLUSIEURS AUTRES USAGES
QUI ONT RAPPORT AUX ARTS ET AU COMMERCE.

Par M. DUHAMEL DU MONCEAU, *de l'Académie Royale des Sciences; de la Société Royale de Londres; des Académies de Petersbourg, de Palerme, & de l'Institut de Bologne; Honoraire de la Société d'Edimbourg, & de l'Académie de Marine; Associé à plusieurs Sociétés d'Agriculture; Inspecteur général de la Marine: Et M.* DE LA MARRE.



A PARIS,
Chez { SAILLANT & NYON, Libraires, rue S. Jean-de-Beauvais.
DESAINT, Libraire, rue du Foin S. Jacques.

M. DCC. LXIX.
AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.



TRAITÉ DES PÊCHES, ET HISTOIRE DES POISSONS, OU DES ANIMAUX QUI VIVENT DANS L'EAU.

INTRODUCTION.

IL feroit fuperflu de s'étendre beaucoup fur l'utilité du travail que nous entreprenons. Tout le monde fait que la Pêche occupe & fait fubfifter un grand nombre d'hommes robuftes & utiles à l'État.

Ce métier pénible forme les bons Matelots ; les Pêcheurs s'accoutument à fupporter les fatigues qu'offre fans ceffe l'élément fur lequel ils paffent la plus grande partie de leur vie. Ils s'enhardiffent jufqu'à la témérité, & au point de braver les vents & les flots.

Un adulte peut en quelques campagnes devenir bon Soldat : mais pour faire un vrai Matelot il faut qu'il ait fréquenté la mer dès fon enfance, pour former fon tempérament à un élément qui ne lui eft pas naturel ; il faut qu'il acquiere une agilité qui dans des circonftances eft fupérieure à celle de ces gens qui gagnent leur vie à faire des tours de force : auffi ne peut-il parvenir à favoir bien fon métier, que quand il l'a pratiqué la moitié de fa vie. L'émulation lui fait furmonter toutes ces difficultés.

Le fils d'un Pêcheur veut dès fon enfance fuivre fon pere ; il s'embarque dans de frêles bateaux, & fe familiarife peu-à-peu avec un élément qui doit lui fournir fa fubfiftance : à mefure que fon tempérament fe fortifie, il quitte des fonctions peu pénibles pour en prendre qui exigent plus de forces ; il les défire même par goût pour fon état. Après avoir bravé les dangers de la mer, les Matelots ne font point effrayés par l'ennemi : de-là vient qu'ils font prefque tous intrépides dans les combats. C'eft ainfi que les Pêcheurs après avoir fait leur premier apprentiffage fur des barques, paffent au fervice du

Commerce en qualité de Matelots, & parviennent par degrés à ſervir avec honneur ſur les Vaiſſeaux du Roi.

Tout ce que nous venons de dire regarde les Grandes Pêches ; car ce ſeroit enviſager le métier de Pêcheur ſous un point de vûe qui lui ſeroit peu avantageux, que de ne prêter attention qu'à celles qui ſe pratiquent dans les rivieres & aux bords de la mer : il faut pour les grandes pêches, telles que celles du Hareng, de la Morue, de la Baleine, &c. faire de longues & pénibles navigations ; & pour d'autres moins conſidérables s'éloigner plus ou moins des côtes, & tenir la mer la nuit comme le jour. C'eſt ce qui met les Pêcheurs en état de devenir d'excellents Pilotes-côtiers. Entrons à ce ſujet dans quelques détails.

Les bords de la mer préſentent bien des objets différents. Ici ce ſont des rochers fort élevés & eſcarpés ; là les rochers ont moins d'élévation, & ſont quelquefois recouverts par l'eau des hautes marées : ailleurs ce ſont des dunes ou grandes montagnes de ſable : quelques côtes ſont formées par des terres plus ou moins dures, mêlées de pierres qui tombant à la mer s'arrondiſſent par les frottements qu'occaſionne le mouvement de l'eau ; en cet état elles forment ce qu'on nomme *le Galet*. On trouve auſſi des plages très-étendues, formées de ſable, de vaſe ou de galet, qui étant peu inclinées ſont recouvertes à une grande diſtance par l'eau de la marée. Çà & là ſe trouvent ſoit les embouchures des fleuves, ſoit des crics, des anſes, des ports qui ſervent d'aſyle aux Pêcheurs quand ils ſont pris de gros temps. En s'écartant des côtes, on trouve les mêmes variétés, des rochers, des iſlots qui s'élevant au-deſſus de la ſurface de la mer, forment comme des archipels, où les Pêcheurs peuvent mettre pied à terre ; d'autres étant à une petite profondeur ſous l'eau, occaſionnent des briſants qui annoncent des écueils très-dangereux.

Les fonds de la mer ſont de roche, de galet, de gravier, de ſable, de fragments de coquilles, d'argille, de vaſe, de plantes marines, &c. Il eſt très-eſſentiel aux Pêcheurs de connoître toutes ces variétés, ainſi que la profondeur de l'eau, pour ſavoir ſi l'ancrage y eſt bon, quels ſont les poiſſons qui s'y trouvent le plus abondamment, quelle eſpece de pêche on peut y pratiquer, & quelle route ils peuvent ſuivre la nuit, ſoit pour faire leur pêche, ſoit pour gagner la côte.

Ce ſont ces connoiſſances, qu'ils doivent à une longue & continuelle pratique, qui les ont mis en état de former des eſpeces de Cartes qu'ils n'ont point tracées ſur le papier, mais qu'ils ont dans la tête ; chaque endroit porte un nom connu de tous les Pêcheurs d'une côte. Pour en donner une idée, je choiſis les fonds & les ridains que les Pêcheurs de Haute Normandie fréquentent entre les côtes de France & d'Angleterre par le travers de Dieppe ; ce ſeul exemple ſuffira pour donner une idée de ce qui ſe pratique entre les Pêcheurs ſur les autres côtes, tant de l'Océan que de la Méditerranée. Au moyen de ces Cartes qu'ils ont toujours préſentes à la mémoire, les Pêcheurs connoiſſent dans le

plus grand détail les fonds de leur côte, & ils ſavent ceux qui ſont fréquentés par différentes eſpeces de poiſſons.

Le port de *Dieppe* à la côte de France dans la Haute Normandie, pays de Caux, eſt établi S S E, eu égard à la petite ville d'*Haſtings* de la côte méridionale d'Angleterre, dans le Comté de Suſſex qui lui reſte au N N O. Partant de cet établiſſement, voici les différents fonds que rencontrent les Pêcheurs qui exercent leur métier par le travers des côtes de France à celles d'Angleterre.

Le premier fond qu'ils trouvent en traverſant le Canal, ſe nomme le *Blanc Fond d'Erangue :* il commence à environ deux lieues de la côte ; il a demi-lieue de large, fond de ſable, par douze braſſes d'eau. Le terrein qui ſuit eſt de roche, par dix-huit braſſes : il peut avoir un quart de lieue de large ; les Pêcheurs le nomment *le Larron.*

On rencontre enſuite *le Heu de Limon* ſur quatorze braſſes ; lequel a environ un quart de lieue de largeur : puis le fort fond dit *l'Etellandel*, ſur quinze braſſes ; celui-ci eſt des plus rudes & des plus mauvais ; il eſt auſſi étroit que les autres.

Quand on l'a traverſé, on ſe trouve par 13 à 14 braſſes ſur *le fond blanc* d'*Etellande*, qui eſt un des meilleurs & des plus ſains qu'on puiſſe rencontrer aux côtes de France ; il a environ une demie-lieue de large. Tous ces fonds ne paſſent guères au N O les roches d'Ailly ; mais ils s'étendent fort avant à l'Eſt vers les côtes de Picardie.

Après le fond d'Etellande on trouve le *Roquet de S. Michel*, fond de roche, par 18 braſſes, mais fort doux ; il n'a guères qu'un quart de lieue. Enſuite eſt le *Bonival blanc*, fond de ſable ſur 18 braſſes, qui a environ une demi-lieue de largeur.

Le *Roquet S. Laurent* commence environ à cinq lieues de terre ; il eſt mêlé de roche, de blanc fond & de gravier, ſur 20 à 22 braſſes. Puis vient le blanc fond de *Caddeville*, qui eſt un des meilleurs qui ſe trouvent à la vûe des côtes de France ; ce banc a une lieue de large, fond de ſable, ſur 22 braſſes.

A trois lieues de diſtance de Caddeville, par 30 ou 32 braſſes d'eau, on rencontre un fond dur & de roches, qui a une lieue de largeur : enſuite, ſur la même profondeur d'eau, le fond qu'on nomme *de parmi Mer*, qui eſt d'abord de ſable, & devient enſuite de roche ; il a environ deux lieues & demie de largeur : on y pêchoit autrefois beaucoup de vives ; elles y ſont maintenant fort rares.

Par 26 à 27 braſſes ſe trouve un fond de petites roches aſſez douces, qu'on nomme les *Roquets de Feulague*, & enſuite le *petit Feulague* ; qui étoit autrefois très-abondant en vives.

En ſuivant, on ſe trouve ſur les *Petits Roquets* par 30 braſſes ; ce fond n'a qu'un quart de lieue de large, & eſt contigu à un petit blanc fond d'une demi-lieue de large ſur 24 braſſes, fond de ſable.

Plus loin est le *Roquet d'Eleppe*, par 28 jusqu'à 35 brasses d'eau, fond de roche assez doux, qui peut avoir deux lieues de large.

Plus on s'approche ensuite des côtes d'Angleterre, plus le fond s'éleve, jusqu'à n'avoir plus que deux brasses d'eau.

Ce petit détail, que nous ne donnons que d'après un mémoire de Pêcheur, offre une idée des plans que les Pêcheurs se forment du fond de la mer. Ce n'est cependant pas tout. Comme sur les fonds de sable & de coquillage, il se forme des especes de buttes que les Pêcheurs nomment *Ridains*, *Rideaux*, quelquefois *Ridelles*, & où les poissons se plaisent plus qu'ailleurs ; on en tient compte : on sçait, par exemple, qu'il y en a un fort grand sur le fond de Caddeville ; trois sur le roquet de S. Laurent, nommés *Poignants* ou *Rideaux devers l'eau* ; sur le roquet de S. Michel, deux grands rideaux que les Pêcheurs appellent *Bourbeaux* ; sur le fond du Larron, un qu'on nomme *de S. Martin* ; sur le fond blanc d'Erangue, trois que les Pêcheurs appellent *les Masses* ; &c.

Il est évident que des Pêcheurs qui connoissent dans un aussi grand détail les parages qu'ils fréquentent, & qui de plus ont eu lieu d'étudier la force & la direction des courants, sont les meilleurs Pilotes-côtiers. La sonde, dont le dessous frotté de suif leur indique la profondeur & la nature du fond, leur suffit pour connoître leur position : ils savent, par exemple, que par tant de brasses, fond de roche, de sable, de coquillage, de vase, &c. ils sont à tel endroit ; & au moyen de la boussole, ils connoissent encore pendant la nuit la route qu'ils doivent tenir pour gagner le port ou la côte, comme s'ils appercevoient les balises, les amers, ou les signaux qui les guident pendant le jour.

C'est pour ces raisons qu'à Dunkerque, ainsi que dans les autres ports où les grandes pêches sont établies, les Chambres du Commerce fournissent avec la plus grande confiance pour Pilotes aux Vaisseaux du Roi qui vont dans le Nord, les Doyens des Pêcheurs ; la grande pratique qu'ils ont, leur faisant connoître tous les bancs & les écueils : au lieu que les Pêcheurs qui ne sont pas assez anciens pour avoir passé par les charges qu'on peut regarder comme des preuves de leur capacité, sont obligés d'aller toujours en tâtonnant & la sonde à la main.

Il y a, dans les Départements, des Hydrographes nommés & payés par le Roi pour enseigner la théorie de la Navigation aux Elèves qui, après avoir subi un examen, & sur l'attestation de l'Hydrographe, sont reçus Pilotes par les Amirautés. Ces Ecoles sont de la plus grande utilité, sur-tout pour former les Pilotes-hauturiers qu'on emploie dans les grandes navigations. Quelques principes de pilotage sont même utiles aux Pilotes-côtiers qu'on prend pour les attérages ; mais c'est la pratique de la pêche, qui donne à ces derniers une connoissance parfaite des fonds, des sondes & des courants.

Ces considérations, jointes à la grande utilité de la pêche, ont engagé à établir

établir ſur preſque toutes les côtes une eſpece de Juriſdiction Conſulaire, compoſée de Pêcheurs qui ſont choiſis & élus par tous leurs Camarades. Ces Juges qu'on a coutume de nommer *Prud'hommes*, *Anciens*, ou *Jurés-Pêcheurs*, ſont preſque toujours irréprochables dans leurs mœurs & leur conduite, & très-experts dans leur métier.

Il a paru néceſſaire de confier la police des pêches à ces Prudhommes, parce que les jugements ſur le fait des pêches dépendent d'une infinité de combinaiſons, qui ne peuvent être connues que par ceux qui ont long-temps pratiqué toutes les différentes eſpeces de pêches. Ces raiſons ont déterminé nos Rois à conſerver les Prudhommes des Pêcheurs dans le droit de donner des réglements de police ſur la pêche, ainſi que de juger définitivement & ſans appel, toutes les conteſtations qui s'éleveroient entre les Pêcheurs relativement à l'exercice de leur métier. C'eſt ce qui eſt expreſſément porté dans les Lettres-Patentes qui leur ont été accordées. Leurs loix, ou ſi l'on veut, leurs coutumes ſont religieuſement obſervées, quoiqu'elles ne ſoient point rédigées par écrit, & leurs formes judiciaires ſont très-ſimples. Pour en donner une idée, je vais rapporter celle qui s'obſerve à Marſeille.

Quand quelque Pêcheur croit avoir droit de ſe plaindre d'un autre, il donne deux ſols à la boëte du luminaire de S. Pierre, & il déclare que c'eſt pour appeller un tel en jugement ; le ſommé eſt obligé de comparoître devant les Prudhommes. Chacun y expoſe ſes raiſons. L'Equipage des deux Patrons eſt appellé & interrogé, & ſur leur dépoſition le jugement eſt ſur le champ prononcé & exécuté ; car ſi le condamné refuſe de ſe ſoumettre à ce qui a été ordonné, on arrête ſon bateau, & il ne peut aller à la pêche que quand il a ſatisfait au jugement ; tous les frais ſe réduiſent aux deux ſols qu'on a donné pour le luminaire de S. Pierre.

Quand tout ſe paſſe en regle, les Prudhommes n'étant choiſis par les Pêcheurs que lorſqu'ils ont donné des preuves de leur intégrité, & que par une conduite irréprochable ils ſe ſont attiré l'eſtime des autres Pêcheurs, ils méritent d'être protégés & ſoutenus contre la mutinerie de quelques particuliers qui veulent s'écarter de la regle. Il ſeroit même à ſouhaiter qu'on eſſayât de faire de plus en plus reſpecter cette Juriſdiction ſubalterne, qui eſt établie entre les Pêcheurs conformément à la ſimple Nature, & qu'on les engageât à réprimer les abus qui tendent à la deſtruction du poiſſon. En un mot, il paroît eſſentiel de conſerver aux Prudhommes les petits droits qu'on leur a accordés, & qui ſont l'unique récompenſe honorable de leurs pénibles travaux. Je vais rapporter un fait qui fera connoître comment la juriſdiction des Prudhommes peut influer ſur la conſervation du poiſſon.

Comme les Prudhommes de Marſeille veillent également à ce qui peut rendre la pêche abondante & à la conſervation du petit poiſſon, ils jugerent qu'il falloit empêcher que pour certaines pêches on ſe ſervît de trop petits ains,

afin qu'en en employant de plus gros, les petits poiſſons ne puſſent pas s'y prendre.

Dans cette vue ils rangerent par claſſes, ſous divers numéros, tous les ains ou hameçons de différentes grandeurs, en ſorte que chaque numéro ſpécifioit la force, la hauteur & l'ouverture des ains qui devoient ſervir pour telle ou telle pêche, & ils s'étoient prohibé l'uſage de ceux qui étoient plus petits, & qui pouvoient prendre des poiſſons trop jeunes pour être expoſés en vente. Cette loi, quoique non écrite, fut exactement obſervée, juſqu'à ce que des Catalans étant venus pêcher dans les mers de Marſeille avec de trop petits ains, les Prudhommes s'apperçurent du tort que cette dérogation à la regle produiſoit ſur l'abondance du poiſſon; ils renouvellerent la défenſe, & contraignirent tous les Pêcheurs de ſe mettre en regle : ce qui fut exécuté tant par les Pêcheurs Provençaux, que par les étrangers.

Nous avons prouvé que la pêche à la mer fournit à l'Etat de bons Matelots & d'excellents Pilotes-côtiers : mais la pêche, conſidérée en général, préſente encore une utilité bien ſenſible, quand on la regarde du côté des aliments qu'elle procure. Combien de bons poiſſons s'élevent dans les étangs & les rivieres : les Carpes, les Brochets, les Perches, les Truites, les Barbots, les Tanches, les Lottes, les Anguilles, &c! Pluſieurs excellents poiſſons ſortent de l'eau ſalée, remontent dans les rivieres, & fourniſſent par-là à ceux qui habitent le Continent, une partie des productions de la mer: les Eſturgeons, les Saumons, les Aloſes, les Plies, les Éperlans, &c. remontent dans les fleuves, quelquefois très-loin de la mer, qui eſt ſans contredit le réſervoir le plus abondant d'une infinité d'eſpeces différentes de poiſſons; ſes productions en ce genre ſont ſi variées, que perſonne ne peut eſpérer de ſavoir les diſtinguer toutes. Les Pêcheurs les plus anciens & les plus laborieux en prennent de temps en temps qui leur ſont inconnus, & il y a tout lieu de ſoupçonner que la mer en nourrit beaucoup d'autres dont on n'a aucune idée.

On diſtingue le produit des pêches en poiſſons frais, qu'on mange tels qu'ils ſortent de l'eau; & en poiſſons ſalés, marinés ou boucanés, qu'on peut conſerver long-temps ſans qu'ils ſe gâtent.

Entre les poiſſons frais, les uns très-délicats ne peuvent être tranſportés loin de la mer; il faut les conſommer dans les provinces maritimes. D'autres dont la chair eſt moins ſujette à ſe corrompre, ſont diſtribués par les Chaſſes-marée à des diſtances aſſez conſidérables dans les terres. La délicateſſe & la rareté de quelques poiſſons font qu'ils ne paroiſſent que ſur les tables des gens riches; les Pêcheurs les appellent la *grande Marée*: d'autres qui ſont de très-bon goût, mais plus abondants, ſont à portée des gens qui n'ont qu'une fortune médiocre, & ceux-là forment ce qu'on appelle la *petite Marée*. D'où il ſuit que quand une eſpece de poiſſon ſe montre en grande quantité ſur une côte, il peut, après avoir été compris dans la grande marée, être rangé dans la petite.

Enfin, d'autres très-abondants & peu délicats, ne méritant pas d'être transportés, sont consommés au bord de la mer par les gens peu aisés, & on ne les comprend point dans les marées.

Pour donner une idée superficielle des poissons que la mer fournit, nous les distinguerons, 1°. en poissons ronds, dont les uns remontent dans les rivieres; & de ce genre sont, comme nous l'avons dit, le Saumon, l'Esturgeon, l'Alose, la Lamproie, l'Éperlan, &c: les autres ne remontent point dans les rivieres; tels sont la Dorée, la Dorade, la Vive, le Merlan, le Colin, le Rouget, le Bar, l'Égrefin, le Célan, le Lieu, les Chiens de mer, les Marsouins, l'Anguille, le Mulet, la Sardine, le Maquereau, l'Orphie le Surmulet; en Provence, la Pélamide, le Thon, la Bonite, &c. Plusieurs de ces poissons ne sont que de passage.

La seconde classe est celle des poissons plats à arrête, ou cartilagineux, ce qui comprend les Raies de différentes especes, la Sole, le Carrelet, la Limande, la Limandelle, la Barbue, la Poule de mer, le Turbot, &c; & la Plie, qui remonte dans les rivieres.

Joignons à cela les crustacées: les Écrevisses dans les ruisseaux; à la mer, les Crabes de bien des différentes especes, les Homards, les Langoustes, les Chevrettes, &c.

A l'égard des testacées, on ne transporte guères dans les grandes villes que les Huîtres & les Moules; mais on en trouve au bord de la mer une infinité d'autres, dont les pauvres gens font leur nourriture.

Ce tableau des productions de la mer, quoique représenté fort en raccourci, montre aux Pêcheurs de quoi faire une ample moisson: mais il faut qu'ils sachent où ils doivent aller les chercher; car chaque espece de poisson choisit pour son habitation le lieu qui lui convient le mieux: celui-ci se retire dans les rochers; cet autre se plaît & s'enfouit dans le sable; plusieurs cherchent les herbiers & les fonds de vase: si quelques-uns se tiennent dans les endroits où l'eau est peu agitée, d'autres se plaisent dans les courants occasionnés par les rivieres ou l'agitation de la marée. Quand il fait chaud, beaucoup de poissons s'approchent de la côte, à des endroits où il y a peu d'eau, où ils trouvent leur nourriture en abondance. Lorsqu'aux approches de l'hiver le froid se fait sentir, ils se retirent dans la grande eau, où se tenant à une grande profondeur, ils trouvent une eau plus tempérée.

Un phénomène bien singulier est celui des poissons de passage qui venant dans des saisons réglées, nous offrent des pêches tout autrement abondantes que celles que peuvent fournir les poissons qui restent sur nos côtes, & qu'on peut regarder en quelque façon comme domiciliés. Quelle richesse en effet que celle que nous fournissent dans certaines saisons les Maquereaux, les Harengs, les Sardines, les Morues, les Saumons, les Thons, &c. ! Quoique ces poissons soient excellents à manger frais, ils sont si abondants dans les saisons

où ils donnent à certaines côtes, que la plus grande partie seroit perdue, si on ne savoit pas les préparer de différentes façons pour les mettre en état d'être conservés & transportés fort loin. Ces poissons salés, marinés, desséchés ou boucanés, mettent les pays les plus éloignés de la mer en état de profiter de ses richesses, & forment des branches de Commerce très-considérables, qui font que ces pêches sont d'une utilité supérieure à celles des poissons frais.

Il faut que les Pêcheurs soient instruits fort en détail de tout ce que nous venons d'indiquer, pour savoir dans quelle saison & en quel lieu ils doivent aller chercher le poisson; dans quelle circonstance ils peuvent l'attaquer avec avantage, & quelle façon de pêcher ils ont à choisir pour prendre telle ou telle espece; car il y a beaucoup de différentes pêches, & un point de notre Ouvrage qui sera bien digne de l'attention des personnes qui se plaisent à réfléchir, est l'exposé clair & détaillé de toutes les industries que les hommes ont imaginées pour saisir leur proie, allant la chercher jusqu'au fond des eaux, dans un élément qui leur est absolument étranger: industries bien au-dessus de celles de la chasse, où les lacs, les piéges, les filets se tendent à la main dans un élément qui nous convient essentiellement. En effet, il n'est pas plus singulier de voir des poissons en poursuivre & en prendre d'autres dans l'eau, que de voir un quadrupede vorace, ou un oiseau de proie suivre, chasser & se saisir des animaux dont ils font leur nourriture. Mais il le seroit beaucoup de voir des poissons qui ne peuvent sortir de l'eau, parvenir à s'approprier des animaux qui habitent les forêts, ou ceux qui se soutiennent dans l'air sans jamais se reposer sur l'eau.

L'homme qui peut tout au plus subsister quelques instants dans l'eau, a réussi, par une infinité de moyens ingénieux, à devenir possesseur des poissons qui habitent un élément si opposé à sa nature: le gibier essaie de se dérober à la vue du Chasseur qui le poursuit, & sa principale ressource est de fuir son ennemi; mais il semble que les poissons soient séparés du Pêcheur par une barriere impénétrable, & que retirés au fond des eaux ils soient à l'abri de toute insulte: on verra que l'homme a cependant imaginé une infinité de moyens pour surmonter toutes les difficultés. C'est le détail de ces différentes industries que nous nous proposons de décrire le plus clairement qu'il nous sera possible.

Les Arts ne parviennent pas tout d'un coup à leur perfection; les choses les plus simples se présentent d'abord à l'esprit, & elles conduisent aux plus compliquées qui elles-mêmes préparent à de nouvelles découvertes. D'abord sans doute ceux qui habitent les bords de l'Océan, ont été ramasser sur le sable les poissons qui y restoient quand la mer étoit retirée. Les Voyageurs nous apprennent que dans des parages peu habités, où le poisson est fort abondant, on en prend facilement à la main, ou presque à la main. Nos côtes ne sont pas assez poissonneuses pour faire usage de cette façon de pêcher. On la pratique néanmoins dans certains bassins entre des rochers, où il reste un peu

d'eau

d'eau à la marée basse ; car les poissons qui n'ont pas suivi le retour de l'eau, y sont très-aisés à prendre, & on forme artificiellement de ces sortes de réservoirs, en pratiquant des enceintes à claire-voie avec des filets, ou des claies, des pieux, &c. c'est ce qu'on nomme des *Parcs*. En faisant ces pêches on s'apperçut que plusieurs especes de Poissons s'enfonçoient dans le sable comme pour se dérober à la vue des Pêcheurs, & on n'aura pas tardé à trouver des moyens pour les y aller chercher. D'un autre côté il a paru plus commode, au lieu de prendre les poissons à la main, de les piquer avec des harpons ; & ces premieres tentatives ont conduit à faire de grandes pêches, qu'on nomme *la Fichure* ou *le Harponage* : ou bien on a saisi les poissons dans une petite poche de filet qu'on ajustoit entre les branches d'une fourche. On se sert quelquefois de ces filets, qu'on nomme *Trubles*, pour prendre grande quantité de poisson, lorsque dans certaines saisons ils entrent, pour ainsi dire, en foule dans les rivieres. C'est encore avec la même facilité qu'on prend le poisson des étangs lorsqu'on en a fait écouler l'eau.

Ceux qui habitent les bords de l'Océan, observant que dans le flux la mer couvre beaucoup de terrein qu'elle abandonne lors du reflux, & qu'il y avoit beaucoup de poissons qui montoient avec l'eau de la marée & se retiroient avec elle, ils ont imaginé une infinité de moyens pour les arrêter à leur retour ; des hameçons garnis d'appas, des chausses ou manches, des filets verticaux, des tramails, &c.

Peu-à-peu les Pêcheurs se sont enhardi, & sont devenus plus industrieux ; ils ont abandonné les bords de la mer ; s'étant mis dans des barques, ils se sont porté assez avant au large, & ont imaginé des moyens d'aller chercher le poisson à une grande profondeur sous l'eau, tantôt avec des dragues qui labourent le fond de la mer, tantôt avec des filets d'une grandeur énorme pour arrêter les poissons qui nagent entre deux eaux : ils ont encore distribué dans la mer une multitude immense d'hameçons, au moyen desquels on prend les poissons qui sont naturellement voraces.

Au reste, ce systême sur l'origine & les progrès des différentes manieres de pêcher, est purement conjectural, & nous n'avons pas cru devoir le suivre pour la division de notre Ouvrage. Cette marche, commode pour donner une idée générale & superficielle, ne conviendroit pas à un Traité complet des Pêches. Nous avons jugé à propos de travailler sur un autre plan, que nous allons exposer.

Le Poisson est naturellement très-vorace ; il ne vit presque que de poissons ; ces animaux sont continuellement occupés à se faire la chasse les uns aux autres ; les gros mangent les petits, & sont la proie d'autres plus gros. Accoutumés à vivre de rapine, ils se jettent avec avidité sur ce qu'on leur présente ; & cette voracité a fourni aux Pêcheurs divers moyens d'en prendre beaucoup en les attirant par des appas, soit dans des filets ou des nasses, soit en cachant dans l'appas

un crochet fort pointu qui tient à une corde ou à un fil de métal ; ce crochet bien engagé dans le gosier ou le palais du poisson, permet de le tirer hors de l'eau & de se l'approprier. Cette pêche, qu'on nomme *à l'Hameçon*, se pratique de bien des façons différentes que nous détaillerons dans la suite.

Les filets sont des especes de filtres au travers desquels l'eau passe aisément, & qui retiennent le poisson. On emploie quelquefois des appas pour l'attirer ; mais le plus communément on se contente de tendre des filets dans des courants d'eau pour retenir les poissons qui en suivent le cours : ou bien en promenant le filet dans l'eau, on prend ceux qui se rencontrent à son passage.

Il y a des filets de bien des especes & de bien des formes différentes, suivant les lieux où l'on se propose de pêcher, & l'espece de poisson que l'on chasse : nous essairons de les décrire tous, & de faire connoître les circonstances où il convient d'employer les uns plutôt que les autres.

Dans l'énumération des filets on doit comprendre les dragues qui servent pour la pêche des coquillages ; & les nasses qui, à proprement parler, sont des filets d'osier ; ainsi que les bourdigues qui sont des especes d'entonnoirs qu'on fait avec des cannes, & qui conduisent le poisson dans des labyrinthes d'où il ne peut sortir que très-difficilement.

On prend encore des poissons en les attirant avec le feu, ou en les perçant avec des gaffes, des harpons, des fouines, des tridents ; & par ces moyens, qu'on nomme *la Fichure* ou *le Harponage*, on parvient à se rendre maître des plus gros poissons.

Cet exposé sommaire des différentes Pêches présente ce qui fera l'objet de la premiere Partie de notre Ouvrage : dans la seconde, qui sera pour le moins aussi intéressante, nous donnerons la description & l'histoire des Poissons. Ainsi les Naturalistes y trouveront une Ichthyologie, que nous essairons de rendre la plus complette qu'il nous sera possible, tant par l'exactitude des descriptions, que par la correction des figures ; mais que nous bornerons aux especes de poissons dont nous aurons pu avoir une parfaite connoissance.

Ce tableau présente un travail bien étendu. Voici l'ordre que nous avons suivi dans son exécution.

Tout l'Ouvrage est divisé en deux Parties. La premiere, comme nous venons de le dire, comprend l'histoire des Pêches ; la seconde, celle des Poissons qui en sont le fruit.

Nous avons distingué les Pêches en trois Sections principales, qui seront divisées en plusieurs chapitres & articles.

La Pêche aux Hameçons forme la premiere Section.

Nous exposons dans la seconde les Pêches qu'on fait avec toutes sortes de Filets.

On trouvera dans la troisieme différentes façons de pêcher, qui n'ont pas pu se ranger avec celles des deux premieres Sections.

Il s'agira dans la seconde Partie de faire connoître les Poissons qui sont le produit de la pêche. Chaque genre de Poisson formera un chapitre, & chaque espece un article. Nous aurons soin de rapporter dans l'article où il s'agira d'une espece de Poisson, la façon de le prendre, lorsqu'elle exigera des précautions que nous n'aurons pas suffisamment détaillées dans la premiere Partie. Ainsi, par exemple, comme nous nous serons borné dans la premiere Partie à dire que la plûpart des Morues se prennent avec des hameçons, & de représenter ceux qu'on emploie pour cette pêche ; nous ferons remarquer dans le chapitre particulier de la Morue, qu'il y a plusieurs especes de ce genre, & différentes façons de les prendre. Nous indiquerons les parages où l'on fait cette pêche : nous détaillerons aussi la maniere de saler ou sécher ces poissons, pour les mettre en état d'être transportés dans des lieux fort éloignés sans se corrompre.

Nous traiterons de même ce qui regarde le Hareng, la Sardine, le Maquereau, le Saumon, &c.

De semblables détails, qui sont nécessairement très-variés, rempliront la seconde Partie ; ils ont en eux-mêmes assez d'agrément pour intéresser les Naturalistes, & occuper les Personnes curieuses. D'un autre côté l'utilité qui en résulte, est une raison de plus pour nous faire espérer que notre Ouvrage sera reçu favorablement du Public.



PREMIERE SECTION.

DE LA PESCHE AUX HAMEÇONS. CONJECTURES SUR L'INVENTION DE CETTE PESCHE.

IL est probable, comme nous l'avons déja dit, que la voracité des poiſſons a fait imaginer cette façon de pêcher: effectivement ſi l'on jette à l'eau un morceau, ſoit de viande, ſoit de chair de poiſſon, dans un endroit un peu poiſſonneux, on voit un grand nombre de ces animaux ſe jetter deſſus avec avidité, & ſe diſputer la proie qu'on leur préſente. Cette remarque a pu donner l'idée d'attacher l'appas au bout d'une corde; & le poiſſon l'ayant avalé goulument avec une partie de la corde, on eſt parvenu en la tirant à ſoi à en amener quelques-uns à terre.

Au moins eſt-il certain que ſans aucun autre appareil on peut prendre ainſi quantité de grenouilles & d'écreviſſes.

On dit même que dans des endroits où il y a beaucoup d'anguilles, on en prend avec une baguette de bois tendre, dont on fourre le bout apointi dans un gros ver; les anguilles s'y attachent ſi opiniâtrément qu'on peut les tirer de l'eau ſans qu'elles lâchent la baguette.

J'ai lu quelque part qu'à la côte de Valence en Eſpagne, on pêche des anguilles depuis le mois de Juin juſqu'en Novembre, avec des ficelles au bout deſquelles on met un petit morceau de nerf de bœuf; apparemment que les dents des anguilles s'engagent dans le nerf qui a de la fermeté.

Sans doute que s'étant apperçu que ſouvent le poiſſon lâchoit ſa proie avant d'être à terre, on a imaginé de mettre dans l'appas un crochet fort pointu, qui entrant dans le palais ou le goſier du poiſſon, empêchoit qu'il ne l'abandonnât.

Il eſt probable que ces premiers crochets étoient des épines d'arbre; d'autant qu'on s'en ſert encore à quelques-unes de nos côtes: & des Voyageurs rapportent que les Naturels du Bréſil ſe ſervent d'épines quand ils n'ont point de crochets de métal.

On lit auſſi dans l'*Hiſtoire Naturelle d'Iſlande*, que les hameçons dont ſe ſervoient les Iſlandois, étoient anciennement faits avec des os. Dans la ſuite nous parlerons plus en détail de toutes ces choſes: il ſuffit d'avoir fait appercevoir comment il nous paroît que la pêche aux hameçons s'eſt perfectionnée peu-à-peu.

CHAPITRE

CHAPITRE PREMIER.

Considérations générales sur la Pêche aux Hameçons.

Il nous a paru convenable, avant que d'entrer dans les détails sur la Pêche aux hameçons, de présenter des idées générales qui serviront en quelque sorte d'introduction à ce que nous avons à dire dans cette premiere Section. Ce premier Chapitre ne contiendra donc que des généralités, ou plutôt des connoissances préliminaires, que nous discuterons dans autant d'articles séparés.

Article Premier.

Des Avantages qui sont particuliers à la Pêche aux Hameçons.

La pêche aux hameçons mérite d'autant plus d'être décrite avec soin, qu'on peut la faire sur toutes sortes de fonds, même au milieu des roches. Elle est pratiquable dans toutes les saisons de l'année, & presque par toute sorte de temps ; car il faut que la mer soit bien grosse pour être obligé de suspendre cette pêche.

De plus, elle est à portée des plus petits Pêcheurs, quoiqu'elle puisse s'étendre jusqu'à former une des grandes pêches qu'on fasse à la mer.

Ajoutons qu'elle est sans contredit celle qui contribue le moins à la destruction du poisson ; elle ne bouleverse & ne gâte pas les fonds & les herbiers où les poissons déposent leur frai, & où se retirent les plus petits pour se tenir à l'abri des courants, & à couvert des gros poissons qui leur donnent la chasse : ainsi cette pêche ne porte aucun préjudice aux endroits qui facilitent l'empoissonnement de la mer & des rivieres.

Il est certain que si l'on ne pratiquoit que cette pêche, on auroit toujours du poisson en abondance ; aussi est-ce presque la seule façon de pêcher usitée au Mexique, où la mer est toujours très-poissonneuse : & à Cadix, c'est celle qu'on pratique principalement en été pour la pêche du poisson frais.

Quantité d'autres façons de pêcher blessent & meurtrissent une infinité de poissons, qui dans cet état ne peuvent être transportés aux lieux où l'on en fait la consommation. Ainsi il en résulte une destruction énorme qui ne tourne ni au profit des Pêcheurs, ni à l'avantage du Public.

Au contraire, quand on pêche avec les hameçons, le poisson qui mord aux appâts est presque toujours assez grand pour entrer dans la vente ; il est très frais, & pour ainsi dire, encore vivant, quand on le débarque, parce que souvent les hameçons ne restent que quelques heures à la mer ; & la plûpart des Pêcheurs ne se servant que de petites barques, s'échouent fréquemment à la côte pour y décharger leur poisson, & recommencer aussitôt leur pêche. Les Chasse-marées qui en sont prévenus, s'y rendent ; ils chargent le poisson, & peuvent le transporter fort loin dans l'intérieur du Royaume.

Il n'en est pas de même de celui qui a été meurtri & fatigué par les filets ; il est souvent mort & *Oyé* quand on le retire de la mer ; & s'il a resté long-temps dans les filets, il est presque gâté avant qu'on puisse l'exposer en vente.

Les poissons les mieux conditionnés sont donc ceux que fournit la pêche aux hameçons ; c'est pourquoi les Chasse-marées les payent beaucoup plus cher que ceux qui ont été pris aux filets.

S'il y a un reproche à faire à cette pêche aux hameçons, c'est qu'elle consomme une grande quantité de poissons pour les appâts. Quand on emploie à cet usage de petits poissons de toute espece, comme il en faut quelquefois jusqu'à six pour un seul hameçon, c'est un grand préjudice pour l'empoissonnement de la côte : & attendu qu'il arrive souvent que les Pêcheurs sont obligés d'en acheter de gros, ce sont des frais considérables, dont quelquefois le produit de la pêche ne les dédommage pas.

Mais on peut dire à l'avantage de cette pêche, qu'on y prend de presque toutes les especes de poisson. Dans les eaux douces, outre les Goujons, les Ablettes, les Éperlans de riviere, les Loches, les Gardons, on prend des Brêmes, des Barbeaux, des Lottes, des Anguilles, des Perches, des Tanches, des Brochets, des Carpes, des Truites, des Saumons, quelquefois des Esturgeons.

On prend aussi à la mer toutes sortes de poissons plats, des Soles, Plies, Bar-

bues, Limandes, Carrelets, Turbots, Raies, &c. & de presque toutes les especes de poissons ronds, tels que Merlans, Maquereaux, Vives, Bars, Mulets, Morues, quelquefois des Thons, des Esturgeons, des Marsouins; & encore des crustacées de plusieurs genres. Ainsi on peut dire qu'on prend avec les hameçons des poissons de tous les genres, & des especes les plus estimées.

ARTICLE SECOND.

Explication de quelques Termes qui sont particuliers à la pêche aux hameçons.

COMME nous serons obligés d'employer différents termes qui sont propres à la sorte de pêche qui nous occupe présentement, & qui sont peu connus de ceux qui n'ont pas fait une étude des pêches, il est nécessaire, pour nous rendre intelligibles, de les définir, & d'entrer dans quelques détails qui forment, pour ainsi dire, les principes fondamentaux de la pêche aux hameçons. Ce que nous aurons à dire dans la suite en deviendra plus clair.

Il est à propos de prévenir qu'on ne doit pas être surpris de voir donner quantité de noms différents aux mêmes objets, sur-tout quand ils appartiennent à la Marine, puisqu'on parle différentes langues ou différents patois dans plusieurs des provinces de France qui bordent la mer. D'ailleurs il n'y a point de petit port où les Pêcheurs n'ayent adopté des expressions qui leur sont particulieres, & qui souvent ne sont que celles des ports voisins défigurées. A notre égard nous avons employé les termes qui nous ont paru être d'un plus commun usage, sans prétendre qu'ils soient meilleurs que les autres.

Il est assez ordinaire de dire indifféremment *Pêcher à la ligne*, ou *à l'hameçon* : cependant ces termes ne sont point synonymes; & pour prendre une juste idée de leur signification, il faut être prévenu que les Marins appellent *Ligne* une corde menue : c'est dans ce sens qu'ils disent *une Ligne de pêche*, *une Ligne de loc*, *une Ligne de sonde*, *une Ligne d'amarrage*, &c. Ainsi, exactement parlant, la ligne est la corde ou ficelle, à laquelle on attache le crochet qu'on a coutume d'appeller *Hameçon* : & c'est pour cela qu'on dit *Pêcher à la ligne*, lorsqu'on pêche avec un hameçon; prenant dans ce cas la ligne pour la partie principale de cette pêche. Mais pour que cette expression fût exacte, il ne faudroit l'employer que quand on tient à la main une corde simple, au bout de laquelle est un hameçon.

Si l'on tient à la main une perche à laquelle est attachée une ligne garnie d'un hameçon, cette maniere de pêcher se nomme *à la Canne*, ou *Cannette*, en Italie *Canna* ou *Canaccia*, parce que l'on compare la perche à une canne, d'autant que cette perche est souvent faite avec un roseau; qui s'appelle en Latin *Canna*.

Quelquefois, sans se servir de perche, on tient à la main une ligne garnie d'un hameçon : c'est ce qu'on peut appeller exactement *Pêcher à la ligne*. Les Pêcheurs de riviere nomment *Bricolle* cette même ligne, lorsqu'elle est amarrée à un pieu dans une riviere.

Quand on attache plusieurs lignes à un corps pesant qu'on laisse tomber au fond de l'eau, cette façon de pêcher s'appelle *Pêcher par fond*; & elle prend différents noms suivant qu'on dispose différemment les hameçons, ou autour d'un cerceau, ou au bord d'un panier qu'on appelle en Provence *Couffe de palangre*; ou à une croix de fer que les Provençaux nomment *Fourquette*; ou à une baguette recourbée & chargée d'un plomb, qu'on nomme *l'Archet*; ou de plusieurs autres façons qui reviennent à peu-près à la même, & dont nous parlerons dans la suite.

Des lignes garnies d'hameçons qui sont attachées à une pierre au bord de la mer, s'appellent *petites Cablieres*, dans l'Océan; parce que les pierres dont on se sert pour faire caler les cordes, se nomment aussi *Cablieres*.

A l'égard de la *Pêche aux grosses Cablieres*, elle consiste en une corde qui répond à deux grosses pierres, & qui dans sa longueur est garnie de cordes menues auxquelles sont attachés les hameçons.

Quand des cordes menues garnies d'hameçons se trouvent distribuées en nombre sur une corde principale, cette corde s'appelle dans l'Océan *Bauffe* ou *Maîtresse Corde*, & dans la Méditerranée *Maistre de palangre*, parce que ce qu'on nomme dans l'Océan *Pêcher aux cordes*, s'appelle dans la Méditerranée *Palangrer* : dans l'Océan on dit un *Pêcheur Cordier*, & dans la Méditerranée un *Pêcheur Palangrier*. Les Génois appellent *Paramitte* ce que les Provençaux nomment *Palangre*.

Assez souvent au lieu de tendre les bauffes sur le sable avec des cablieres aux bouts, on les attache sur des piquets; c'est ce qu'on nomme *Tendre sur Palots*.

A l'égard des lignes fines qui partent de la maîtresse corde, on les nomme dans l'Océan *Lignes* ou *Lannes*, quelquefois *Semelles*. C'est au bout de ces lignes latérales que sont attachées celles qui portent les hameçons : & celles-ci se nomment *Piles* ou *Empiles* dans l'Océan, & *Bresseaux* dans la Méditerranée. Il est assez ordinaire d'attacher les hameçons immédiatement aux lignes qui partent de la maîtresse corde; en ce cas elles tiennent lieu

de piles, & en portent quelquefois le nom.

Une piece de cordes, garnie d'empiles & d'hameçons, se nomme souvent dans l'Océan une *Piece d'appelet* : & un nombre de pieces d'appelets ajoutés bout-à-bout, forme ce qu'on nomme une *Tessure*. Cette dénomination conviendroit mieux aux filets ; mais les Pêcheurs-cordiers se la sont approprié. C'est par un semblable abus de dénomination que les Pêcheurs-cordiers disent qu'ils *tendent leurs Rêts*, lorsqu'ils mettent une tessure à la mer.

On varie encore de plusieurs autres manieres la disposition des cordes : d'où résultent différentes façons de pêcher, auxquelles on donne des noms particuliers, comme quand on dit *Pêcher par fond* ou *à corde flottante*, qu'on nomme la *Bélée* ou *au Libouret*, &c.

Nous aurons souvent occasion de parler de ces diverses pêches ; mais nous nous contenterons présentement d'en donner une légere idée. Il faut donc savoir que certains poissons ne quittent guères le fond de l'eau, & qu'on ne peut les prendre qu'avec une tessure étendue sur le fond. Pour cela on la charge de corps pesants ; c'est ce qu'on nomme *Pêcher par fond*.

D'autres poissons se tiennent entre deux eaux, & pour les prendre on met quelques cailloux sur la maîtresse corde, que l'on empêche d'aller au fond, en la soutenant de distance en distance par des lignes garnies de flottes de liége qui nagent sur l'eau. Il est sensible qu'en tenant les lignes plus ou moins longues, on fait ensorte que la tessure soit plus ou moins éloignée de la superficie. Quelquefois encore on met les flottes de liége sur la maîtresse corde, & on charge les empiles de petits morceaux de plomb ; c'est ce qu'on pratique dans les chaleurs de l'été, quand les poissons s'approchent de la surface de l'eau, y étant attirés par des insectes qui s'y trouvent quelquefois en grande quantité : ces pêches se nomment *entre deux eaux*, ou *la Bélée*.

Les crochets de métal qu'on attache au bout des lignes ou des piles, se nomment communément des *Hameçons* ; mais c'est improprement : les Pêcheurs de l'Océan les appellent des *Hains*, & les Provençaux *Mousceaux*. Nos Pêcheurs réservent le terme d'*Hameçon* pour un hain garni de son appas. Dans ce sens on peut dire exactement *Pêcher à l'hameçon*, puisque pour prendre du poisson il faut que l'hain ait son appas. Voilà des généralités : reprenons plus en détail ces différents objets.

Article Troisieme.

Des Cordes, Bausses, Lignes, Empiles.

On fait pour de petites pêches, comme à la canne, des lignes fines avec du crin ou de la soie ; mais pour les grandes pêches, les maîtresses cordes, de même que les lignes & les empiles, sont faites avec de bon chanvre, premier brin, filé plus ou moins fin, suivant la grosseur que doivent avoir les lignes. On commet ordinairement ces fils en aussiere & rarement en grelin : les aussieres sont faites de deux ou trois fils, ou trois faisceaux de fils simplement commis les uns avec les autres, & les grelins sont faits avec trois aussieres commises ensemble *. Au reste on proportionne la grosseur des cordes & celle des lignes à l'espece de poisson qu'on se propose de prendre.

Lorsque les piles ou empiles doivent être grosses, on les travaille ordinairement comme la maîtresse corde, avec la seule différence qu'elles sont plus menues, comme on le voit en *GHI*, *Fig.* 1. *Pl. II.* Mais quand les hains sont petits, on les attache immédiatement à la ligne qui est faite d'un fil retors, formé de 2 bons brins de fil à coudre, *Pl. IV. Fig.* 1. *A B* ; alors la ligne sert d'empile ; c'est ce fil double qu'on appelle du *Bitord* : nous dirons dans la suite comment on le fait.

Quand on se propose de prendre des poissons qui couperoient les empiles avec leurs dents, on fait les piles avec du crin, *Pl. VI. Fig.* 1. & 2. Quelques personnes trouvent plus avantageux de tordre les fils de crin pour en former un cordonnet, comme nous l'expliquerons dans la suite en parlant de la pêche à la canne. Mais il vaut mieux faire ces empiles avec du fil de laiton, tantôt simple, *Pl. IV. Fig.* 2. tantôt double, *Pl. II. Fig.* 2. ou encore roulé en forme de cordonnet, *Pl. I. Fig.* 9. Quelquefois aussi, comme nous le dirons dans la suite, on fait avec ce fil une espece de chaînette.

Sur la maîtresse corde *A B*, *Pl. II. Fig.* 1. sont attachées par un nœud qu'on nomme une *double Clef*, des cordes latérales semblables à *CC*, que nous avons dit qu'on nommoit *Lannes*, *Semelles*, & en Provence *Bresseaux*. C'est à l'extrémité de ces lannes que sont attachées les piles ou empiles *G H*. On donne aussi le nom de *Lanne* aux cordes *D* qui attachent les cailloux *E* à la maîtresse corde.

C'est aux piles *G H I* que sont attachés les ains *K*.

Il y a des piles ou empiles simples, *Pl. III. Fig.* 1. *G G* ; d'autres doubles, *même Planche*, *Fig.* 2. & 3. *B D G* ; on les nomme *Piles ovales*, & quelquefois *Estroppes*.

Nous avons représenté sur la *Pl. II. Fig.* 1. un caillou *E* attaché à la maîtresse corde *A B*

* *Voyez* le Traité de la Fabrique des manœuvres des Vaisseaux, ou l'Art de la Corderie perfectionné, publié à Paris en 1747. & réimprimé en 1769. avec des additions considérables.

par une lanne *D*, au moyen d'un nœud qu'on nomme *Demi-clef*.

La *Fig.* 4. *Pl. III.* fait voir en grand le nœud *F*, qu'on nomme une *Clef*: & le caillou *E*, *même Planche*, eſt amarré à la maîtreſſe corde *A B* par une *Lanne double D*.

Quand la maîtreſſe corde n'eſt pas fort groſſe, les cailloux y ſont ſouvent attachés immédiatement, comme on le voit en *D*, *Pl. IV. & Pl. V.*

La plûpart des lignes ou cordes qui ſont faites de chanvre, ſont tannées, quelquefois même gaudronnées: ce n'eſt pas ſeulement pour les faire durer plus long-temps, mais encore pour que le poiſſon trompé par la couleur, prenne la ligne pour du varec, & en ſoit moins effarouché. C'eſt pareillement dans cette vue qu'on les teint quelquefois en verd. Nous décrirons ces différentes préparations dans la ſuite.

On prétend que les Groenlandois empilent leurs hains avec des lames fines & longues, priſes des barbes de baleine, dont ils ſavent auſſi faire des filets.

Au Bréſil & dans pluſieurs Iſles de l'Amérique, on fait de très-bonnes lignes avec du fil de pitte: on ſait que ce ſont des filaments qu'on retire des feuilles d'une eſpece d'aloës ou aloïdes.

Les Voyageurs diſent qu'en Guinée à la Côte d'Or, on fait les cordes pour la pêche avec des écorces d'arbres.

Suivant un Mémoire du Canada, on ſe ſert indiſtinctement pour la pêche, ou de cordes de chanvre tirées d'Europe, ou de celles qu'on fait dans le pays avec de l'écorce d'un bois blanc, qui étant bien préparées ſont auſſi régulieres que celles de chanvre. Ainſi elles reviennent à peu-près aux cordes qu'on fait en France avec l'écorce de tilleul ou celle de mûrier.

Sur la Méditerranée on fait quelquefois les maiſtres de palangre avec une eſpece de jonc qui vient du Levant, & qu'on nomme *Auffo*, *Auffe* ou *Sparte*. Cette plante croît abondamment en Eſpagne & à Malthe, où on en fait différents ouvrages, comme paniers ou couffes, nattes, cordages, filets: il y en a de deux eſpeces; ſçavoir:

1°. *Spartum Herba Plinii*, qui eſt le *Spartum primum Cluſii*, que M. Von Linné (Sp. Plant. 116.) a nommé *Stipa tenaciſſima*, ſeu *Stipa ariſtis baſi piloſis, paniculâ ſpicatâ, foliis filiformibus*.

2°. *Spartum alterum Cluſii*, que M. Von Linné a nommé (Sp. Plant. 78.) *Lygeum*, & *Spartum* proprement dit: celui-ci ſe trouve en Eſpagne dans des champs argilleux.

En conſéquence le numéro 1. qui vient dans le ſable, eſt plus fin & plus propre à faire de bons ouvrages que le numéro 2. On trouve dans Cluſius une énumération exacte de toutes les propriétés du Sparte.

Dans quelques endroits on fait de gros cordages pour la pêche avec des ſarments de vigne, ou avec de jeunes branches pliantes de différents arbres, comme le ſaule, le peuplier, l'oſier, &c.

ARTICLE QUATRIEME.

De la façon de fabriquer les Cordes, Lignes & Empiles pour la pêche.

LES principales cordes ou les empiles pour les gros hains ſont faites par les Cordiers qui choiſiſſent le meilleur chanvre, & le travaillent avec tout le ſoin dont ils ſont capables; ainſi nous renvoyons pour ce point à l'Art de la Corderie que nous avons déja cité. Nous parlerons dans la ſuite des petits métiers qui ſervent à faire les lignes de ſoie & de crin; mais il nous a paru convenable de donner ici la connoiſſance d'un métier qu'on emploie ſur les côtes de Picardie & de Normandie, pour faire les lignes & empiles fines de chanvre. Nous en ſommes redevables à M. de Fourcroy, Ingénieur en chef à Calais, qui nous en a envoyé le deſſein que nous avons fait graver.

Les *Peilles*, *Piles* ou *Peies*, auxquelles pendent les hains des Pêcheurs-cordiers, ne ſont autre choſe que des bouts de bitord. Rien ne ſeroit plus aiſé que de retordre & doubler ces bouts de fil à la main, pour en faire du bitord propre à empiler les ains, comme font les Charretiers pour mettre des touches à leurs fouets. Mais à la quantité qu'il en faut aux Pêcheurs-cordiers, cette opération ſeroit fort longue, au lieu qu'elle devient très-courte au moyen d'une machine aſſez ſimple, dont ſe ſervent quelques femmes qui vendent les peilles toutes faites aux Pêcheurs. Cette machine, qu'elles nomment un *Quarré*, peut former 18 à 20 peilles à la fois en 8 ou 10 minutes.

Le quarré (*Pl. VIII.*) eſt compoſé d'une piece de bois *A B C D*, évidée dans le milieu de ſa hauteur depuis *B* juſqu'en *C*, & ſoutenue plus ou moins haut, ſuivant la longueur des peilles que l'on veut faire, par ſes Tenons *A* & *D*, au moyen des Chevilles mobiles *E*, *E*, ſur deux pendants évidés de même, qui ſont fixés à quelque ſoliveau du plancher. Dans le vuide *B C* eſt un rang de pluſieurs Poulies de bois, faites en maniere de bobines, & nommées en Picardie *Toulettes*. Elles ſont fixées par de l'étoupe, chacune à leur broche verticale qui porte un crochet 1. 2. 3. 4. 5. &c. Ces broches peuvent tourner librement dans les trous haut & bas, qu'elles enfilent dans la piece de bois *ABCD*. En *F* & *G* ſont deux autres *Toulettes* qui tournent librement autour de leurs axes fixés horiſontalement dans la même piece de bois,

&

& qui font uniquement l'office de poulies de renvoi.

Si partant de *H* on passe un fil sans fin sur la poulie *F*, faisant ensuite faire à ce fil une révolution autour de chaque toulette, toujours d'un même sens, pour revenir par la poulie *G* en *I* & *H*, il est évident qu'en tirant continuellement ce fil de *G I* vers *H*, toutes les toulettes 1. 2. 3. 4. 5. &c. tourneront continuellement sur leurs centres, d'un même sens; & avec elles, leurs axes ou broches à crochets. Elles feront ici l'office des molettes des rouets dont se servent les Cordiers.

On donne à ce carré plusieurs autres formes qui ne changent rien à son usage. On observe plusieurs attentions sur le choix du bois des toulettes; sur la façon de les faire porter pour qu'elles tournent librement, &c. Il faut remarquer que la premiere *toulette* vers *B* n'est point non plus fixée sur son axe; c'est son axe qui est fixé par de l'étoupe dans la piece de support. Cette toulette ne fait que l'office de poulie pour maintenir le fil dans la direction du milieu des autres qui ont des broches à crochets, & qui doivent être en nombre pair.

a, *b*, *c*, *d*, *e*, *f*, &c. sont des poids de plomb, plus ou moins lourds suivant la grosseur du fil à retordre, qui portent chacun une broche à crochet, & sont rangés à terre sous les toulettes, en nombre qui soit moitié de celui des toulettes.

K L est une regle de bois léger, nommée *la Solette*, sur l'épaisseur de laquelle on a ménagé des appendices *m*, *m*, *m*, à rainure en demi-cylindre, c'est-à-dire, figurées comme des demi-poulies, & qui doivent être espacées entre elles proportionnément aux toulettes du carré, comme on le voit à la Figure & à la coupe *n*.

L'Ouvriere ayant sa pelotte de fil ou de ficelle, auprès du carré, dans un petit baquet avec de l'eau, attache le bout de ce fil par un nœud au crochet 1. de la premiere toulette à broche; de-là le fait passer dans le crochet *a* du premier plomb qui est à terre, le ramene au crochet 2 de la seconde toulette, où elle le noue; & tout de suite le passe au crochet suivant 3; de là au crochet *b* du second plomb; le ramene & le noue au crochet 4. puis le passe au crochet *c*, &c. jusqu'au bout du carré. Ensuite avec un couteau elle coupe le fil dans les intervalles des toulettes, de 2. à 3, de 4. à 5, de 6. à 7. de 8. à 9. &c. & alors, en termes de Corderie, *les bitords sont ourdis*. Le crochet du plomb pendu au pli d'en bas de chaque fil va servir d'*Emerillon*; & le poids en s'élevant de terre à mesure que le fil se raccourcira, servira de ce qu'on appelle le *Carré* dans les Corderies. Mais afin que les deux parties de ce même fil qui doivent former chaque brin de bitord, comme 1 *a* 2. premier brin, 3 *b* 4. second brin, &c. ne se réunissent pas trop tôt, il faut mettre un *Toupin* entre deux; c'est à quoi servira la *Solette*.

L'Ouvriere la prend par une de ses oreilles *K* ou *L*; la présente auprès des crochets des toulettes en *n*, *o*, pour faire entrer aisément chaque appendice *m*, *m*, *m*, dans l'un des intervalles entre les deux parties de chaque brin 1 *a* 2. 3 *b* 4. 5 *c* 6. &c; puis abaisse en même temps la solette jusqu'à quelques pouces des crochets des plombs en *K L*.

Tout étant ainsi disposé, elle tire le fil sans fin dans le sens de *G I* en en-bas pour faire tourner les toulettes. Alors les deux portions de chaque brin de fil, comme 1 *a* & 2 *a*, ou 19 *k* & 20 *k*, se retordant fortement, & se raccourcissant à proportion, commencent à se doubler au-dessous de la solette, en faisant tourner le plomb dès qu'il perd terre. Il arrive en même temps que chaque appendice *m*, *m*, *m*, de la solette se trouve par la duplicature du fil plus comprimée dans le bas de sa rainure que dans le haut; ce qui fait glisser la solette, & la repousse vers les toulettes sans que l'on y touche. Quand la solette parvient en remontant à quelques pouces des toulettes, vers *n o*, l'Ouvriere l'enleve d'entre les fils, cesse de tirer le fil *I H*, décroche les plombs, & les peilles sont faites. Elle les décroche des toulettes, & recharge son carré de nouveau fil pour en faire d'autres.

ARTICLE CINQUIEME.

Des différentes manieres d'Empiler les Hains.

On attache de différentes façons les hains aux lignes ou aux piles, suivant la différente grosseur de ces lignes ou piles.

En général, si la ligne est fine & que l'hain soit terminé par un anneau, *Pl. I. Fig.* 1. 2. 3. 4. 6. 7. 10. & 11. on passe deux fois dans cet anneau l'extrémité de la ligne, & on l'arrête par un nœud: ou bien sans faire ce nœud, on approche l'un de l'autre les deux bouts de la ligne, & on les joint ensemble par plusieurs révolutions d'un fil retors, dont la grosseur est proportionnée à celle de la ligne & de l'hain.

Quand l'hain est terminé par un applatissement, on tourne autour de l'hain l'extrémité de la ligne pliée en deux, & on passe les deux bouts dans la boucle que forme la duplicature. Plus on tire la ligne, plus le nœud *F* se serre, *Pl. III. Fig.* 1. Ce nœud suffit pour assujettir les petits hains à des lignes fines. Mais quand les lignes sont plus grosses & les hains plus forts, on assujettit encore le nœud par

des révolutions d'un fil retors, *Pl. III. Fig.* 5. *D.*

Quelquefois pour la pêche de la Morue, une ligne assez grosse est suffisamment arrêtée par un simple nœud *A*, *Pl. VII. Fig.* 1.

On a coutume d'attacher les hains un peu gros à des piles doubles, qu'on nomme aussi *Empilage ovale.* Tels sont les hains, *Pl. I. Fig.* 12. 13. & 14. Pour les faire, on plie en deux la corde qui doit former la pile ; on en détord les deux bouts, on les éfiloche pour qu'ils s'appliquent plus exactement sur le corps de l'hain, au-dessous de l'évasement qui le termine, & on assujettit ces deux bouts sur le corps de l'hain par des révolutions d'un fil retors, ciré ou poissé, qui doivent s'étendre non-seulement sur le corps de l'hain depuis *E* jusqu'en *D*, *Pl. II. Fig.* 1. & autres, mais encore sur les branches de l'empile jusques vers *H.*

Les Anglois font leurs empiles en forme de cadenette, *Pl. III. Fig.* 2. *F B G* : elles en sont plus souples, ce qui est avantageux.

Comme la partie applatie de l'hain est souvent un peu tranchante, elle pourroit blesser les Pêcheurs lorsqu'ils fourrent leur main dans le gosier de certains gros poissons pour en retirer l'hain ; sur-tout quand on fait la pêche de la Morue, où il faut opérer fort vîte : on prévient cet accident en couvrant la partie tranchante avec une bande de cuir ou d'étoffe *D*, *Pl. I. Fig.* 12. 13. & 14. qu'on retient par les mêmes révolutions de fil qui arrêtent l'empilage. Cette petite bandelette se nomme *Atiche.*

On voit dans la *Pl. VI. Fig.* 3. un empilage *a b*, fait avec une espece d'écheveau de fil qui est lié de distance en distance par des fils de travers, comme un bout de tabac. Le mérite de cet empilage est d'être fort souple.

Nous avons déja dit que quand on pêche des poissons qui ont de fortes dents, on fait les empilages en crin *A C*, *Pl. VI. Fig.* 1. On en a encore représenté un autre, *Fig.* 2 : mais à l'extrémité de l'empilage de crin *C A* il y a un petit bout de fil de laiton *B*, qui résiste mieux que le crin aux dents des poissons : cependant il vaut mieux faire tout l'empilage avec un seul fil de laiton *GH*, *Pl. IV. Fig.* 2 ; ou faire avec le même fil un empilage double *f g h*, *Pl. II. Fig.* 2. Dans l'un & l'autre cas, on attache le bout de l'empilage à l'hain avec des révolutions d'un fil de laiton fin & recuit.

Pour les poissons moins gros, comme sont les Brochets, on roule l'un sur l'autre deux fils fins de laiton (*Pl. I. Fig.* 9.) d'un pied de longueur, plus ou moins ; ou bien en joignant les uns aux autres plusieurs pareils cordonnets, on en forme une chaîne qui a l'avantage d'être plus souple que l'empilage qui est d'un seul morceau.

Les empiles de corde ou de métal sont attachés aux lannes *C*, *Pl. II. Fig.* 1. par un nœud qui forme une demi-clef *G* : ou sur la même *Planche*, à la lanne *i*, *Fig.* 2. par le nœud *h*. Dans la *Fig.* 1. *Pl. III.* l'empilage *GG* est simple ; ce n'est qu'une lanne attachée en *C* à la maîtresse corde *AB.*

Au reste on voit assez sensiblement sur les Planches les différentes manieres d'attacher les hains aux empiles ou aux lannes, & les empiles aux cordes. Tous ces objets étant représentés dans la grosseur qu'ils ont effectivement, on a coupé les cordes & lignes qui étoient trop longues pour être représentées sur les Planches. Les lignes ponctuées marquent les endroits coupés, & on y a mis des chiffres qui indiquent combien on en a retranché.

ARTICLE SIXIEME.

Des Hains dont on se sert pour prendre différentes especes de poissons *.

IL s'agit ici de crochets qu'on attache à l'extrémité des lignes, & qu'on a coutume d'appeller *Hameçons* ; quoique, comme nous en avons déja averti, ce terme soit impropre ; car les Pêcheurs nomment *Hain* ces sortes de crochets, terme qui peut venir de *Hamus*, & ils appellent *Hameçon* un hain qui est amorcé ou garni de son appas.

Les Pêcheurs de quelques côtes, particuliérement depuis S. Vallery en Somme jusqu'à Etaples, se servent assez communément d'hains de bois, qu'ils font avec des épines, auxquelles ils conservent un peu du bois de la branche ; ce qui a fait nommer la pêche qu'ils font avec ces hains, *Pêche à l'Epinette.*

Comme ces Pêcheurs s'établissent sur des fonds de vase, ils prétendent que les hains de métal s'y enfonceroient au point de n'être pas apperçus par le poisson ; ce qui n'arrive point aux épines qui sont plus légeres que le volume d'eau qu'elles déplacent. Comme ces épines n'ont pas de barbillon, il doit s'échapper beaucoup de poisson ; ainsi il paroîtroit préférable de rendre les hains de métal suffisamment légers, au moyen d'un petit morceau de liége. Mais les hains d'épine coûtent moins que ceux de métal ; & c'est chez les Pêcheurs une raison décisive pour leur donner la préférence.

Nous avons déja dit que les Groenlandois se servoient anciennement d'hains faits avec des os de poisson ; mais ils n'en font plus d'usage depuis que les Hollandois & les Danois leur en ont fourni de métal.

* On dit *Hain*, *Ain*, ou *Ein*, ou *Inge* : les Pêcheurs Normands & Picards disent *Acq*, *Acque* ou *Eiche* : les Bretons, *Caveaux* : les Provençaux, *Mousclean* ou *Fer à croq* : du côté de l'Italie, *Hammo.*

Les hains que nos Pêcheurs emploient, sont faits, comme nous l'expliquerons ailleurs, d'un bout de fil de fer ou d'acier, plus ou moins gros, qui a à une de ses extrémités un petit anneau, *Pl. I. Fig.* 1. 2. & 3 : ou bien, comme on le pratique ordinairement, ce bout étant applati forme un évasement *a*, *Fig.* 8. qui sert, ainsi que l'anneau, à attacher l'hain à la ligne ou à son empile. Il n'y a guères que les petits hains qui aient des anneaux. Les autres ont le bout qui répond à la ligne applati; cependant l'hain, *Fig.* 9. qui sert pour la pêche des gros Brochets, a un anneau en *a*. A l'autre bout *b*, le fil de métal qui forme l'hain, est aiguisé en pointe déliée; & à une petite distance de cette pointe, on a détaché une languette *c* piquante, qu'on nomme *Barbillon* ou *Dardillon*. Sa pointe doit avoir une direction opposée à celle qui termine le bout de l'hain, afin que quand celle-ci *b* a piqué dans la chair, l'autre *c* s'oppose à ce qu'elle en sorte : tout cela s'apperçoit sensiblement en jettant les yeux sur les *Figures de la Planche I.*

La partie *e d b* du fil de métal qui est du côté de la pointe, est recourbée de sorte que quand l'hain pend à une ligne, comme dans la *Fig.* 9. le bout *a* qui tient à la ligne, & celui *b* où est la pointe, soient en en-haut : au contraire la pointe *c* du barbillon est tournée en en-bas; mais l'extrémité *b d* de la branche pointue ne doit répondre qu'au tiers de la longueur de l'autre branche *a e*. La forme & l'ouverture de ce crochet varient beaucoup suivant le caprice ou l'idée des Ouvriers ou des Pêcheurs, les uns voulant que les crochets soient fort ouverts, & d'autres peu; plusieurs donnent au pli qui fait le crochet une forme arrondie, *Fig.* 14. ou 13. d'autres veulent que toute la courbure soit en bas, & que l'extrémité où est la pointe, se releve parallélement à la longue branche, *Fig.* 5. 9. & 12.

Il convient pour certaines pêches, que les hains ayent deux crochets, quelquefois tournés à peu-près d'un même côté, *Pl. II. Fig.* 2. *a a*; & d'autres fois dans des sens opposés, *Pl. I. Fig.* 10. & 11. & *Pl. VII. Fig.* 1 : ce qu'on peut faire soit en liant ensemble deux hains adossés l'un à l'autre, *Pl. I. Fig.* 11. & *Pl. VII. Fig.* 1; soit en se servant d'un même morceau de fil de fer appointi par les deux bouts, qui portent chacun un barbillon & un crochet : en ployant ce fil de fer par le milieu, de façon que les deux crochets ayent la disposition qu'on désire, on a un hain à double croc, *Pl. I. Fig.* 10. ou *Pl. II. Fig.* 2.

Il est sensible qu'on doit proportionner la force des hains à la grosseur des poissons qu'on se propose de prendre; c'est pourquoi, comme on l'apperçoit à l'inspection des Planches, il y a des hains de bien des grandeurs différentes depuis la grosseur d'une aiguille à coudre, & qui n'ont que 8 à 10 lignes de longueur, jusqu'à la grosseur d'une plume à écrire, ayant quelquefois 8 pouces de longueur. C'est pour donner une idée plus juste des hains, que nous les avons fait graver ainsi que les cordes dans leur grandeur effective.

Nous allons indiquer à peu-près quels sont les usages qu'on fait des différents hains que nous avons représentés; nous réservant à en parler plus positivement quand nous traiterons en particulier des différentes façons de pêcher avec les hains, & encore plus lorsqu'il s'agira des pêches propres à chaque espece de poisson.

La *Pl. I.* est presque toute occupée par les hains dont se servent les Pêcheurs dans les eaux douces; il y en a deux de chaque espece, qui sont représentés dans des points de vue différents.

Les hains *Fig.* 1. & 2. servent à prendre les plus petits poissons; ils ont des anneaux.

Ceux des *Fig.* 3. & 4. sont destinés à la pêche des menues blanchailles, ou poissons blancs qui ne sont pas fort gros. Ces hains sont toujours à anneaux, parce qu'ils sont faits avec du fil de fer trop fin pour être applati par le bout.

Les hains 5. 6. 7. & 8, servent à prendre les gros poissons blancs & des tanches : les uns sont à anneaux, & les autres applatis par le bout.

L'hain *Fig.* 9. est employé pour de gros Brochets & de grosses Anguilles; l'empile *AB* est faite de deux fils de laiton roulés l'un sur l'autre, parce que ces poissons couperoient avec leurs dents les empiles de crin ou de chanvre.

La *Fig.* 10. est un hain double fait d'un seul fil de fer, plié en deux & terminé à chaque bout par un croc.

La *Fig.* 11. représente un hain double, fait de deux hains adossés, & dont les anneaux sont appliqués l'un sur l'autre.

Les *Fig.* 12. 13. & 14. représentent de gros hains, dont on se sert sur le Grand Banc pour la pêche de la Morue.

On fait usage des plus forts hains sur le Grand Banc, parce que c'est en cet endroit qu'on prend les plus grosses Morues.

Les empilages & les lignes de ces trois hains sont, à fort peu de chose près, semblables; & tous suivant l'usage le plus ordinaire des Pêcheurs François.

Nous avons déja averti que la courbure des hains est arbitraire, & que chaque Pêcheur en affecte une qu'il croit la meilleure; cependant on prend aussi bien les Morues avec les hains des *Fig.* 13. & 14. qu'avec ceux de la *Fig.* 12.

Tous les hains dont on se sert sur le Grand Banc, sont de fer étamé; parce que, comme il y a beaucoup de pierres au fond de la

mer, ceux d'acier seroient sujets à se rompre. A l'ouest de l'Isle de Terre-Neuve, on se sert volontiers des hains *Fig.* 13. & 14. qui sont d'acier ; parce que n'y ayant point de roches, on ne craint pas qu'ils se rompent.

Les Lignes *C* ont environ 8 à 9 lignes de circonférence, & 90 à 95 brasses de longueur. Les cordes de l'empilage *B* ont 6 à 7 lignes de circonférence.

Quelques Pêcheurs mettent entre l'empilage *B* & la ligne *C*, *Pl. I. Fig.* 12. 13. & 14. une corde à peu-près de la grosseur de celle qui forme l'empile ; ils la nomment *Apec* : elle paroît assez inutile.

On voit sur la *Pl. II. Fig.* 1. une grosse corde *AB* garnie d'un fort hain *K* & d'un caillou *E*. La ligne *CC*, qui est coupée en *a*, doit avoir une brasse de longueur, y compris celle de l'empile *GH*, qui est coupée en *b*. On les distribue de brasses en brasses dans toute l'étendue de la corde *AB*, qui a environ 33 brasses de longueur, & 12 à 13 lignes de circonférence : & les cordes qui forment les empiles ont 6 à 7 lignes. Une tessure entiere porte environ 180 ou 1000 brasses de longueur. Comme ces appelets servent principalement à prendre des Rayes, il faut les établir au fond de l'eau : pour cela on met au bout une cabliere ou grosse pierre qui pese 40 à 50 livres, & on distribue dans la longueur de la corde des cailloux *E*, qui sont attachés à la maîtresse corde par des lannes *D*.

Les Bâtiments qui vont à Terre-Neuve faire la pêche, embarquent ordinairement quelques hains semblables à celui qu'on voit dans la même *Planche*, *Fig.* 2. pour prendre des Thons, quand ils en rencontrent dans leur traversée ou auprès de l'Isle. Cet hain est fait d'un seul morceau de fer plié en *b*, & recourbé en *aa*, de façon que les crochets soient tournés d'un même côté. On met entre les deux branches de cet hain un leurre de liége *c*, *Fig.* 2. & 3. qu'on couvre d'une peau de poisson, ou d'une toile blanche sur laquelle on fait une raie bleue ou noire : d'autres mettent au lieu de liége une chandelle, où l'on marque deux yeux avec de petits morceaux d'étoffe rouge. Il faut toujours que le leurre descende de 3 à 4 pouces plus bas que les crochets des hains. Enfin on accompagne ce leurre de quelques plumes *ee*.

Comme le Thon a des dents assez fortes pour couper les empiles qui seroient de corde, on fait l'empilage *fgh* avec un double fil de laiton, qu'on attache à l'hain par un bout en *b*, & par l'autre à la ligne *i*, qui a environ 6 lignes de circonférence. Cette empile a environ 20 pouces de longueur.

La *Pl. III.* représente des hains qui sont encore d'usage pour la pêche des Morues & des Rayes.

Les hains *Fig.* 2. & 3. servent pour la pêche de la Morue au Petit Nord. Celui de la *Fig.* 3. est empilé à la Françoise, & celui de la *Fig.* 2. à l'Angloise. On y voit bien sensiblement les entrelacs & cadenettes qui forment les piles à l'Angloise ; les cordes dont sont faites ces empiles ont 3 à 4 lignes de circonférence. Quand les Morues sont rares, & qu'elles se tiennent enfoncées dans l'eau, les Pêcheurs se servent de plus petits hains, *Fig.* 5. parce qu'étant entiérement recouverts par l'appas, la pointe exceptée, les Morues y mordent plus volontiers. On peut remarquer que cet hain a un empilage simple *B*, au lieu que celui des autres est double.

La *Fig.* 1. *Pl. III.* représente une bauffe *AB* employée pour pêcher des Rayes & d'autres gros poissons. La maîtresse corde a pour chaque piece environ 23 brasses de longueur, & 11 à 12 lignes de circonférence. Ces pieces portent ordinairement 12 hains *a*, & 5 à 6 cailloux *E* du poids de 6 à 7 livres. Les lignes latérales ou lannes *G* ont 6 à 7 lignes de circonférence & une grande brasse de longueur. Les hains sont attachés immédiatement sur la ligne par un nœud *F*.

On a représenté en grand, en *F*, *Fig.* 4. un nœud pour attacher un caillou.

L'appelet *Fig.* 1. sert à prendre des Rayes, des Congres & d'autres gros poissons.

On voit sur la *Pl. IV. Fig.* 1. un appelet dont la maîtresse corde *C* a au plus 4 lignes de circonférence, & les lannes ou lignes latérales *AB* ne sont qu'un gros fil retors. Ces appelets qui sont chargés de cailloux *D*, ne different de ceux dont nous avons parlé, que par la grosseur des cordes, des lannes & des hains : ils servent à prendre des Soles, des Limandes, des Carrelets & quantité d'autres poissons.

On voit sur la même *Pl. Fig.* 2. un hain avec une empile *GH* de laiton, tels qu'on en embarque dans les traversées de l'Amérique, pour prendre des Bonites.

On a représenté sur la *Pl. V. Fig.* 1. une portion d'un appelet pour prendre des Congres, des Merlans, des Limandes, Vives, Rougets & autres petits poissons. Chaque piéce est de 64 brasses ; la maîtresse corde *AB* a 6 lignes de circonférence ; elle est chargée de 5 à 6 cailloux *C* du poids d'environ une livre. Elle porte 70 hains *E*, qui tiennent à des lannes *F* d'environ une brasse de longueur, espacées sur la maîtresse corde *AB* à environ une brasse les unes des autres. Les cailloux *C* font poser la maîtresse corde sur le fond, & les lannes *FF* s'en détachent à cause des corcerons de liége *G*.

Cette pêche se fait quelquefois avec 14 ou 15 hommes, qui fournissent chacun 10 pieces d'appelets de 30 brasses, qu'on met bout à bout ; ce qui forme une tessure d'une grande longueur. On voit que la maîtresse corde *AB* est coupée en *a*, de 5 pieds ; & que les lannes sont coupées vers *F* de 2 & demi à 3 pieds.

La *Fig.* 2. qui repréſente la diſpoſition d'un appelet pour la pêche qu'on nomme *à la Balle*, n'étant pas deſſinée de grandeur naturelle, il faut avoir égard aux cotes. Cet appelet, qui ſert à prendre des Maquereaux, des Merlans & d'autres petits poiſſons, eſt compoſé d'une corde *a b*, qui a au plus trois lignes de circonférence, & dont la longueur eſt déterminée par la profondeur de l'eau où l'on ſe propoſe de pêcher : on attache le long de cette corde des baguettes menues *d e* à environ deux braſſes les unes des autres. Ces baguettes qu'on nomme *Baluettes*, ſont faites d'un bois léger appellé en Normandie *Vergandier*, qui eſt le *Ruſcus Myrtifolius aculeatus* Inſt. : en François, le *Houx frelon*.

Ces baluettes ont à peu-près 6 à 7 pouces de longueur ; elles ſont toutes attachées à la corde *a b*, d'un même côté. Au bout *e* de ces baluettes ſont placées les lignes *f*, qui ont deux ou trois braſſes de longueur, & qui n'ont de groſſeur que celle d'un fil retors aſſez menu, mais très-bien travaillé. On attache à l'extrémité de ces lignes un hain *g*, qu'on tient un peu plus gros quand on ſe propoſe de prendre le Maquereau, que pour pêcher le Merlan.

On met au bout de la maîtreſſe corde *a b* un boulet ou une balle de plomb *c*, du poids de 7 à 8 livres. On appelle cette pêche *Traîner la Balle*, parce qu'elle ſe fait en bateau ſous voile : & l'appelet ſe nomme *Balle*. C'eſt pourquoi on dit qu'on jette à la mer une balle *bas-bord ;* une, *ſtribord*. Cette pêche approche beaucoup de celle qu'on nomme *au Libouret*. Nous allons en parler.

La *Fig.* 3. *Pl. V.* repréſente la vraie diſpoſition du *Libouret ;* qui ſert, comme la balle, à prendre des Maquereaux, des Merlans, mais plus communément des Limandes, des Carrelets, &c. Les hains *h*, *Fig.* 3. ſont d'une bonne grandeur pour les Maquereaux ; & ceux que l'on voit en *g*, *Fig.* 2. conviennent mieux à la pêche des Merlans. Mais la groſſeur des hains varie beaucoup ſuivant les différents ports.

Les hains *h* ſont attachés aux empiles *i*, leſquelles ſont jointes à la lanne *k* ; & celle-ci eſt amarrée au bout *l* d'un morceau de bois *l m*, qu'on nomme *Avalette*. Le bout *m* de cette avalette eſt percé d'un trou où paſſe librement la maîtreſſe corde *n o*. Cette corde a environ 40 braſſes de longueur, & 3 à 4 lignes de circonférence.

L'avalette *l m* qui a 7 pouces de longueur, étant traverſée à ſon extrémité par la maîtreſſe corde, y eſt retenue entre 2 nœuds *P p* ; qui permettent à l'avalette de tourner, la corde lui ſervant d'axe. A l'extrémité de la maîtreſſe corde *n o* eſt attaché un plomb *q*, du poids de deux à trois livres.

Il n'y a qu'une avalette *l m* au bas de la maîtreſſe corde, environ 4 à 5 pouces au-deſſus du plomb *q*. Mais au lieu des 3 hains *h* on en met quelquefois 8 ou 9 ; ayant attention de les attacher à des empiles de différentes longueurs, pour qu'ils ne ſe rencontrent point dans la mer vis-à-vis les uns des autres. Quelquefois même on fait la lanne *k* fort longue, & l'on attache à environ trois pieds les unes des autres 8 à 9 empiles *i*, qui peuvent avoir trois pieds de longueur : elles ſont faites de gros fil retors, & chacune porte un hain.

On conçoit qu'au moyen de l'avalette *l m* les hains ſe dirigent ſuivant le cours de l'eau ; qu'ainſi ils ne s'emmêlent point ; & que comme ils ſont à une petite diſtance du fond, les poiſſons apperçoivent bien les appas.

Nous avons repréſenté en petit au fond de la Planche une autre eſpece de Libouret, *Fig.* 4. qui ſert à prendre les poiſſons qui nâgent entre deux eaux : on le nomme *le Grand Couple* ſur la côte des Baſques. Voici en quoi il conſiſte. On prend un fil de fer *r r* de deux pieds ou deux pieds & demi de longueur, & d'une ligne de circonférence ; on attache au milieu par pluſieurs révolutions d'un fil à voile deux petites jumelles de bois *s s*, & on forme à cet endroit deux anſes de corde : une longue *t*, au dehors de la courbe ; elle ſert à attacher la corde ou ligne qui répond à la chaloupe : au deſſous de celle-là, en dedans de la courbe, on forme une petite anſe ronde *u*, à laquelle on attache un plomb.

On applatit les deux bouts *r r* du fil de fer comme on fait la queue des hains, & on attache à l'un & l'autre bout de ce fil de fer une ligne ou lanne *x* d'une braſſe de longueur, & qui eſt de la groſſeur d'un fil retors. On amarre à cette ligne une ou pluſieurs empiles *y*, garnies d'hains. Ces empiles ſont aſſez déliées ; & quand on en met pluſieurs, on a ſoin qu'elles ſoient de différentes longueurs.

Nous avons dit que ce Couple étoit attaché par l'anſe *t* à une ligne menue qui répondoit à la chaloupe de pêche. Comme on met à la mer un nombre de ces couples, il faut que les lignes qui les ſoutiennent ſoient les unes plus longues, les autres plus courtes ; non-ſeulement pour que les empiles ſoient moins ſujettes à s'entremêler, mais encore pour que les hains étant à différentes profondeurs, ils ſe préſentent aux poiſſons : qui ſont les uns plus avant dans l'eau, & les autres moins.

Cette pêche ſe fait ordinairement à l'ancre, ou le bâtiment dérivant ſeulement au gré des courants. On verra que cet appelet qui ſe développe comme un éventail, tient dans la mer une étendue conſidérable en largeur. Les Baſques en font un grand uſage ; & elle eſt auſſi pratiquée dans la Manche pendant la nuit, lorſque le poiſſon ſe tient entre deux eaux.

Sur la *Pl. VI.* les *Fig.* 1. & 2. représentent des hains pour pêcher des Anguilles. Comme elles couperoient avec leurs dents les empilages de chanvre, on les fait en crin : & même l'on met quelquefois, comme nous l'avons représenté dans la *Fig.* 2, au bout de l'empile *C A* un petit bout de fil de laiton *B*.

L'extrémité *C* de ces empilages est attachée à une ligne qui a 40 ou 45 brasses de longueur. On met auprès de *A* un petit plomb pour faire caler la ligne ; mais point d'avalette.

Les Navigateurs qui font de grandes traversées jettent à la mer, quand ils rencontrent un banc de poisson, les hains *Fig.* 1. 2. & 5. pour prendre des Pilotins & d'autres petits poissons.

On embarque aussi des hains *Fig.* 6. & 7. pour prendre des Bonites & des Tazars.

On se sert, auprès de Caen, d'hains à-peu-près semblables à celui qui est représenté par la *Fig.* 3. pour prendre des Rayes, des Congres, des Rougets, &c.

La *Fig.* 4. est une portion d'appelet assez semblable à celui qu'on a vu dans la *Fig.* 1. de la *Pl. V*; à cela près qu'il n'y a point de corceron de liége sur les lignes. On s'en sert pour la pêche des poissons plats : *a b* est la maîtresse corde ; *c d* les lignes qui servent d'empiles aux hains *e* ; elles sont coupées de trois pieds en *a* ; on peut s'en servir à l'ancre sur les fonds de sable pour prendre des poissons plats, & quelquefois sous voile pour pêcher toutes sortes de poissons, presque comme avec la balle ; mais les hains sont plus exposés à s'emmêler.

La *Fig.* 8. représente un hain *A* ; avec sa ligne *B*, d'une brasse de longueur. Au bout opposé à l'hain est amarré un caillou qu'on enfouit dans le sable au bord de la mer à la marée montante, afin que quand la marée se retire, le courant de l'eau n'emporte pas l'hain à la mer. Cette pêche s'appelle *Petite Cabliere*. On met quelquefois un petit corceron de liége auprès de l'hain ; pour qu'il se détache du sable, & qu'il soit mieux apperçu par le poisson.

Il s'agit dans la *Pl. VII.* d'hains qui selon les circonstances servent à la pêche de la Morue. Pour prendre une juste idée des figures qui sont sur cette Planche, on doit être prévenu qu'il arrive assez souvent qu'étant rendu au lieu de la pêche, on manque d'appâts : en ce cas, ou lorsque la Morue rassasiée refuse de mordre à ceux qu'on lui présente, on se sert des hains *Fig.* 1. ou 4. qui portent un leurre en guise d'appât. Ce leurre est une espece de poisson figuré en plomb, ou en étaim : l'hain *Fig.* 1. est formé de deux hains *a a*, adossés l'un à l'autre, & réunis par une masse de plomb *B* ; qui est représentée à part, *Fig.* 2. dans une autre position qu'à la *Fig.* 1. non-seulement pour en mieux faire voir la forme, mais encore pour faire appercevoir le trou par lequel doit passer la ligne. On a soin de tenir ce leurre brillant ; il en attire mieux le poisson. Je crois pour cette raison, qu'on feroit bien d'étamer ceux de plomb ; ce qui n'occasionneroit qu'une légere dépense.

L'hain *Fig.* 4. est pareillement chargé d'un leurre de plomb, représenté séparément *Fig.* 3. On n'en fait guères usage que quand la Morue donne en abondance, & lorsqu'elle se trouve tout au plus à 15 ou 20 pieds sous l'eau.

Quand on peut se servir de leurre, le service est bien plus prompt que quand on est obligé d'amorcer.

Tous les hains de métal que nous avons été à portée de voir, étoient d'acier ou de fer étamé ; on nous a cependant assuré qu'il y en avoit de cuivre.

Voilà une idée générale de toutes les especes d'hains qu'on emploie pour les différentes pêches. Nous aurons beaucoup d'autres choses à dire sur cette matiere, ou quand nous parlerons du détail des pêches, ou lorsque nous traiterons des pêches particulieres à chaque espece de poissons. Mais ce que nous venons d'exposer, présente des généralités qui préparent à l'intelligence de ce que nous dirons dans la suite.

ARTICLE SEPTIEME.

De la Fabrication des Hains.

Il n'est pas douteux que ce que nous avons dit des hains fasse désirer de savoir comment on les fait ; & n'ayant sur cela que des notions imparfaites que j'avois prises dans de petits Ports, où on fait fort mal les hains, j'ai eu recours à M. Fourcroy de Ramcour, Correspondant de l'Académie, Brigadier dans le Corps du Génie, & Ingénieur en chef à Calais ; qui a bien voulu me faire part des Mémoires que je vais rapporter.

Les Ustensiles pour la fabrication des hains consistent en un Etabli pour chaque Ouvrier ; trois différents Blocs, qui peuvent suffire à plusieurs Ouvriers ; chacune de ces pieces garnie de ses outils : & d'autres ustensiles pour l'étamage.

L'*Etabli* est une table épaisse, basse & fort solide, arrangée de façon que l'on peut y travailler des deux côtés : la *Fig.* 1. en représente l'élévation ; la *Figure* 2. le plan. Près de l'un des bords est le *Barbelet A*, & son chevalet *B*. Le milieu de l'établi est occupé par un Quarré *F*, formé par quatre tringles de bois qui sont clouées sur la table ; elles ont un pouce de hauteur. Près de l'autre bord est ce qu'on appelle l'*Etau C*. Chaque côté de

l'établi est garni d'un Tablier de cuir *G*, cloué contre le bord, & que l'Ouvrier attache devant lui quand il travaille. Je vais représenter ces différentes pieces pour les faire mieux connoître.

Le *Barbelet* est une piece de fer, *Fig.* 3. qui entre dans l'établi par ses deux pointes *pp*, & y est arrêtée ferme. Le dessus du barbelet est à deux étages. La partie basse *ab*, que j'appelle *le plat*, est entaillée d'une petite rainure *a b*, qui aboutit en *b*, & se prolonge par un trou de foret *b c*, qui entre de quelques lignes dans l'épaisseur du fer. La partie supérieure *b d*, ou la tête du barbelet, sert de tas, sur lequel on redresse au marteau les fils de fer qui en ont besoin. Cette tête du barbelet qui sert d'enclume, est couverte d'une table d'acier. Il faut que la rainure *a b* & le trou *b c* soient proportionnés à la grosseur des hains qu'on se propose de faire. On a donc plusieurs barbelets de rechange, comme *A*, *Fig.* 3; & *B*, *Fig.* 4.

Le *Chevalet*, *Fig.* 5. que l'on nomme aussi le *Rencontre du Barbelet*, est une autre piece de fer *C*, fixée de même sur la table par ses deux pointes *d d* à 4 pouces à gauche du barbelet. On voit aussi ce chevalet en *B*, *Fig.* 1.

Le barbelet est accompagné de plusieurs *Planes*, *Fig.* 6. La plane est une espece de couteau de 22 pouces de longueur totale, dont la lame est toute plate par le dessous, & taillée en biseau par le dessus *D* du tranchant. Elle a 8 à 9 lignes de largeur au tranchant; seulement 4 lignes dans le reste de sa longueur *m*; & 3 lignes d'épaisseur : son manche *E* a 11 pouces de longueur, & est rond.

L'Etau, *Fig.* 7. dont il s'agit ici, n'est qu'un morceau brut de bois dur, ou une buche de hêtre; qui sert à supporter les fils de fer que l'on travaille à la lime. Il est planté debout & bien assujetti contre la table, comme on le voit en *C*, *Fig.* 1. & 2. Sa tête est entaillée de plusieurs crans ou étages, dont le supérieur porte en *f* une pointe de fer sans tête, contre laquelle on appuie latéralement le fil de fer que l'on façonne. Il faut outre cet étau une Tenaille à boucle, ou Pince à coulant, *Fig.* 16; & plusieurs limes plates ordinaires, *Fig.* 20. solidement assujetties dans des manches de bois de 13 pouces de longueur.

Chez les ouvriers bien outillés le barbelet & l'étau ont un peu plus de façon que je n'en décris ici; mais la plûpart n'y regardent pas de si près. On se sert aussi pour les gros hains à Morue, d'un médiocre étau de fer, à mâchoires, semblable à celui des Serruriers : il est fixé sur l'établi.

Il faut encore sur l'établi plusieurs *Pléteux* à main, *Fig.* 8. ou Fourchettes. Cet outil a une poignée ou manche de bois *H*, dans lequel on chasse un morceau de fer *I* qui excede le manche d'environ un pouce, & refendu d'une profondeur & largeur convenables pour courber les petits & moyens hains. Pour les gros hains on se sert d'un autre pleteu tout de fer *L*; j'en parlerai dans la suite.

Les trois différents Blocs sont 1°. celui à Couper, *Fig.* 9. C'est un peloton ou une souche d'arbre, montée sur 3 ou 4 pieds, sur la surface duquel sont chassés à force plusieurs assortiments *a b*, composés chacun de deux pieces : l'une *a*, qui se nomme *la Tranche* ou *le Coupeur*, est d'acier trempé & un peu coupant par le sommet; cette tranche a 2 pouces de largeur, 1 pouce & demi de hauteur, & 3 lignes d'épaisseur par le pied auprès du bloc. L'autre piece *b*, qui se nomme *le Rencontre*, est de 5 à 6 lignes d'épaisseur, 2 pouces de largeur & autant de hauteur. Ces deux pieces sont plus ou moins éloignées l'une de l'autre, suivant la longueur des hains que l'on veut faire. Il faut en outre avoir une petite masse ou marteau, *Fig.* 10. dont la tête soit de fer doux sans acier.

L'autre Bloc qu'on nomme *à Palleter*, *Fig.* 11. est de même une souche d'arbre qui porte un tas d'acier *L* de 3 pouces de hauteur au dessus du bloc, autant de large & 9 lignes d'épaisseur. Ce bloc est garni d'un tablier de cuir *M*; & d'un marteau ordinaire, à tête acérée.

Le Bloc aux gros hains n'est qu'une forte buche de quartier couchée de plat, que l'ouvrier enfourche; & sur le dos de laquelle il fixe solidement le *grand Barbelet B*, *Fig.* 4. & le *Pleteu* de fer *L*, *Fig.* 8. lorsqu'il fait de gros hains.

Les hains pour la mer sont presque tous de fil de fer. On ne le choisit qu'à sa netteté & clarté, & conforme pour les grosseurs à des jauges que l'ouvrier porte avec lui chez le Marchand. Il faut que ce fil soit ferme & élastique, sans être aigre ou cassant : mais c'est ce que l'on ne peut reconnoître qu'en l'employant; & ce défaut occasionne souvent un grand déchet sur le fil, principalement quand il est de gros échantillon. Le plus cher n'est pas toujours de bonne qualité, comme je le dirai dans la suite.

La Fabrique des hains consiste en six opérations successives, sçavoir; 1°. couper ce fil de longueur; 2°. le barbillonner; 3°. l'appointer; 4°. le courber; 5°. palleter les hains, ce qui n'a pas lieu pour les gros; 6°. les étamer.

Le fil, tel que l'ouvrier l'achete, gros ou menu, ne reçoit de lui aucune préparation. Il ne faut ni le tirer, ni le recuire, ni le redresser; & c'est sans doute pour épargner ces manœuvres, que l'ouvrier en hains n'en coupe pas plusieurs ensemble au moule avec des cizailles, comme les Epingliers coupent leurs hanses. Le faiseur d'hains tient le paquet de fil délié sur lui; il appuie le bout du fil contre le rencontre *b*, *Fig.* 9. il le pose sur le coupeur *a*; & d'un seul coup de la masse,

Fig. 10. il tranche le fil à la longueur déterminée par l'intervalle qui eſt entre le coupeur & le rencontre.

Les gros hains étant d'un fil de près de 8 lignes de circonférence, & 12 pouces de longueur, ils ſe coupent avec un ciſeau à froid.

Pour Barbillonner les hains à une diſtance convenable de la pointe, l'ouvrier qui les a tous placés dans le quarré *F* de l'établi, *Fig.* 1. & 2. en prend dans ſa main gauche une poignée bien arrangée en faiſceau; & avec le pouce il en fait gliſſer un ſur le plat du *Barbelet A*, *Fig.* 3. dans la rainure *a b*, à ce deſtinée. Ce fil entre de quelques lignes au fond du trou de foret *b c*, & ſe trouve par ce moyen très-bien aſſujetti, ayant un tiers de ſon épaiſſeur au deſſus du plat du *Barbelet*. Alors l'ouvrier engage le bout *m* de la plane *Fig.* 6. dans le talon *n* du chevalet, *Fig.* 5; couche de plat le tranchant de la plane ſur le fil à façonner; puis appuyant obliquement ce tranchant ſur le fil, en conduiſant la plane de la main droite, il y fait une entaille dont le biſeau de la plane releve un peu l'ébarbure. C'eſt-là la ſeule opération de tout le métier qui demande de l'habitude & un tour de main pour être bien faite, ſans gâter ni le fil ni la plane. Cette entaille & ſon ébarbure ſont ce que l'on nomme le *Barbillon de l'hain.* L'ouvrier laiſſe alors tomber ſon fil dans ſon tablier, & ſur le champ ſon pouce en aſſujettit un autre ſur le barbelet; manœuvre qui va beaucoup plus vîte qu'on ne peut la décrire.

Lorſque les hains ſont plus gros que ceux qui ſervent aux groſſes Rayes, la plane n'a plus aſſez de force pour y lever le barbillon. Alors l'ouvrier enfourche le bloc aux gros hains; il y plante devant lui le grand barbelet, *Fig.* 12. (qui eſt le même que celui *B*, *Fig.* 4); dans la rainure & le trou duquel il couche ſon gros fil *a b c*. Il prend un ciſeau à froid *f*, qu'il poſe obliquement ſur le fil; & frappe ſur cet outil avec un marteau, juſqu'à ce qu'il ait fait lever en barbillon le tiers de l'épaiſſeur du fil: & comme alors ce gros fil ſe gauchit, il le redreſſe à coups de marteau ſur la tête *b d* du barbelet qui, comme nous l'avons dit, eſt acérée & ſert d'enclume.

Quand les hains ſont barbillonnés & remis dans le quarré *F* de l'établi, *Fig.* 1. l'ouvrier paſſe du côté de l'étau *C*, *Fig.* 7; il prend ces fils l'un après l'autre dans ſa pince à coulant, *Fig.* 16. par le bout oppoſé à celui du barbillon; il les couche ſur le cran d'en bas *C* de ſon étau; il y applatit la pointe à la lime, tenant le barbillon en en-haut; puis ſur le cran ſupérieur *f* de l'étau il l'appointit, l'arrondit, & le diminue de groſſeur depuis cette pointe juſqu'au barbillon, auquel il a grand ſoin de ne point toucher; la plane le forme toujours aſſez aigu. Il faut que la pointe de l'hain ſoit bien nette, ſans qu'il y reſte aucunes bavures ou morfil. Les Epingliers forment la pointe ſur une meule; mais de cette façon elle eſt toujours courte: au lieu que pour les hains ainſi que pour les aiguilles, elle doit être amenée de loin, ce qui fait qu'on les forme avec une lime.

Pour tenir ferme le long manche de la lime *Fig.* 20. qui a 13 pouces de longueur, l'ouvrier paſſe dans ſon bras une courroie un peu ſerrée, dans laquelle il fait paſſer ce manche, & l'aſſujettit parallele à l'avant-bras; ce qui ſoulage la main du poids de la lime.

Si ce ſont de gros hains qu'il veut appointir, il les ſaiſit dans un étau à mâchoires, ſemblable à celui des Serruriers; & fait agir la lime à deux mains, tant pour la pointe que pour le barbillon, qui eſt fort mouſſe lorſqu'il a été levé à coups de ciſeau.

Il eſt à propos de remarquer que quand on forme le barbillon, le coup de plane ou les coups du ciſeau à froid élevent aſſez conſidérablement ce barbillon au deſſus de la ſurface du fil; en ſorte que ce barbillon *a*, *Fig.* 12. *Pl. I.* forme un arrêt qui s'oppoſe à l'entrée de l'appât juſqu'à la courbure *c* de l'hain, & qui eſt très-propre à le déchirer. Quelques Pêcheurs prétendent que c'eſt pour diminuer cet arrêt, que l'on jette toujours la pointe de *d* en *b*, en la formant le plus en-dehors qu'il eſt poſſible.

Pour courber les petits hains & les moyens, l'ouvrier prend d'une main le pleteu à manche *H*, *Fig.* 8, il paſſe dans l'ouverture du fer *I* le fil qu'il tient de l'autre main dans ſa pince à coulant, *Fig.* 16. laiſſant ſortir la pointe & le barbillon; & d'un demi tour de main il lui donne ſa courbure. Il lâche enſuite le coulant de la pince, & laiſſe tomber l'hain dans ſon tablier pour en appointir un autre. Un ſeul ouvrier peut en appointir & courber dans ſa journée deux mille des plus petits à Limandes ou Merlans; ou deux cents de ceux à groſſes Rayes.

Les hains plus gros que ces derniers ne peuvent ſe courber avec le même pleteu. Alors on ſe ſert de celui qui eſt tout de fer *L*, *Fig.* 8. que l'ouvrier enfonce bien ferme dans le bloc aux gros ains; & paſſant ſon gros fil dans la fente de ce pleteu, il le ſaiſit par la tige, & lui donne à pluſieurs repriſes la courbure qu'il juge convenable.

Nous avons déja dit que cette courbure des hains, & ſur-tout des gros, varie ſuivant les idées ou les préjugés de chaque Pêcheur. Les uns les veulent fermés à deux doigts d'ouverture entre la pointe *b* & la tige *f*, *Fig.* 12. *Pl. I*; les autres à trois; d'autres à quatre doigts. Il ſe trouve auſſi des Pêcheurs qui veulent les avoir tantôt plus & tantôt moins fermés; & d'autres encore qui achetent de ces gros hains tout droits, c'eſt-à-dire, appointis & barbillonnés, mais ſans courbure ni étamage, pour les courber eux-

mêmes

mêmes à leur gré pendant la pêche. En ce cas, ils plantent dans un bloc plusieurs pointes de clous, décrivant entre elles la figure qu'ils veulent donner à leurs hains; & en engageant la pointe de l'hain entre deux clous, ils le contraignent fort aisément à prendre la forme qu'ils ont donnée aux clous. Mais quelques Pêcheurs, plus raisonnables qu'ils ne le sont pour la plûpart, conviennent que le contour de cette courbure fait très-peu de chose au succès de leur travail, & que l'on casse la plus grande partie des hains que l'on veut courber ainsi soi-même.

Comme je ne voyois pas ce qui pouvoit faire casser si facilement ces gros hains entre les mains des Pêcheurs, un Fabriquant d'hains me l'expliqua très-clairement. Il me fit voir que le gros fil de fer ayant été tiré à la tenaille, en est mordu à tous les 3 ou 4 pouces. *Voy. l'Art de la Tréfil. p.* 14. & 19. & *Pl. III. Fig.* 8. où l'Auteur remarque que les mâchoires sont capables d'endommager le fil fin; elles détériorent de même celui de gros échantillon. Les serres ou mâchoires de cette tenaille, soit qu'elles entament le fil, soit qu'en le comprimant elles le rendent plus aigre, sont visiblement cause qu'il se casse beaucoup plus aisément en ces endroits qu'ailleurs. C'est ce qui arrive infailliblement s'il se trouve une de ces mâchures de la tenaille à l'endroit *c*, *Fig.* 12. *Pl. I.* du plus grand pli de la courbure. Le Fabriquant doit donc avoir grand soin d'éviter autant qu'il le peut les mâchures à ce pli, à peine de perdre autant d'hains qu'il en veut courber. Mais quand quelques Pêcheurs veulent avoir des hains tout droits pour les courber eux-mêmes, on a grand soin de leur fournir tous ceux qui ont été mis à part à cause de ce défaut; & c'est autant de cassés entre leurs mains. Malgré ces précautions du Fabriquant, il en casse aussi lui-même; & ces ouvriers souhaiteroient fort que le fil de fer fût toujours tiré autrement que par les fréquentes reprises de la tenaille des Tréfileurs.

On voit des hains dont la tête est terminée en anneau, ce qui donne beaucoup de facilité à les *empiler*, c'est-à-dire, à les attacher aux lignes. Mais cet usage n'est point reçu par les Pêcheurs de Flandre, gens très-fermes dans leurs opinions, & qui ne souffriroient pas tranquillement la moindre nouveauté. Tous les gros hains de cette côte ont la tête droite & ronde, comme est le fil de fer. Les moyens & les petits sont applatis par la tête; c'est ce que l'on appelle *les Palleter*. Pour y faire cette *Palle*, *Pelle* ou *Palette*; après qu'ils ont été barbillonnés, appointis & courbés, on les met sur le bloc, *Fig.* 11. où l'ouvrier les présente d'une ligne de long l'un après l'autre, sur le tas d'acier *L*, tenant en en-haut le côté de la pointe & du barbillon: puis d'un seul coup de marteau, si l'hain est petit, sa palette est faite; s'il est plus gros, il y faut 3, 4 ou 5 coups. On les met alors dans des Têtes de chapeau, *Fig.* 21. C'est à cette épreuve que l'on reconnoît le mieux la qualité du fer. S'il est bon, la palette est unie comme si c'étoit du plomb: mais le plus souvent on la voit toute fendue en fibres qui ne tiennent presque plus ensemble, & quelquefois au point de rendre l'hain hors de service. On préviendroit cet accident en donnant un peu de recuit seulement à l'endroit qu'on veut applatir, ce qui ne seroit sujet à aucun inconvénient.

A la plûpart des autres côtes où l'on fait des hains, tous sont palletés, même les plus gros.

De l'Etamage des Hains.

Les hains seroient bientôt détruits par la rouille, si l'on ne prenoit la précaution de les étamer. Ce n'est pas que l'étamage puisse les en défendre absolument, ni pendant long-temps: mais il prolonge leur durée suffisamment pour qu'il y ait une œconomie certaine à en faire usage. C'est pour cette raison que ceux qu'on fait pour la mer sont étamés.

Il se rencontre quelquefois dans les Ports de mer des Epingliers coureurs qui étament les hains par le procédé dont on se sert pour les épingles de fer, & que l'on m'a dit être celui décrit dans l'*Art de l'Epinglier*, *p.* 48. Mais les ouvriers en hains prétendent que cet étamage n'est point solide à la mer: ils m'ont dit l'avoir essayé, & que les hains étamés à leur façon durent beaucoup plus long-temps.

On sait que l'étamage ne peut prendre que sur les métaux avivés; & comme les hains ont passé nombre de fois par les mains fort sales des ouvriers, il faut commencer par les décrasser. On les met donc dans un long sac de toile forte & serrée avec du sable fin: deux hommes tiennent ce sac chacun par un bout, & sassent les hains pendant 10 à 12 minutes, comme on le voit à la *Pl. V.* dans l'*Art de l'Epinglier*. Le sable mord suffisamment par cette manœuvre sur le fer pour le bien décaper, & le rendre parfaitement clair.

On met pendant ce temps sur le feu le pot à étamer, *Fig.* 13. C'est une marmite de fer coulé, à anse, montée sur trois pieds, de 12 pouces de diametre intérieur, & d'environ 8 pouces de profondeur; dans laquelle on entretient toujours environ un pouce de hauteur d'étain le plus fin, couvert d'environ cinq pouces de hauteur de suif. Ce même pot sert très-long-temps à cet usage, & de pere en fils: ainsi le suif qu'il contient, à force d'aller sur le feu, est totalement noir, & en partie brûlé, comme celui dont parle M.

de Reaumur dans son Mémoire sur le Ferblanc, (*Mém. de l'Acad.* 1725. *p.* 123.) & n'en est que meilleur pour faciliter l'étamage. On entretient un feu de bois clair sous ce pot pendant tout le temps du travail de l'étamage, mais en évitant soigneusement que la flamme ne s'en éleve au point d'allumer le suif qui jette beaucoup de fumée. Si cet accident arrive faute d'attention de la part des ouvriers, il suffit ordinairement de souffler sur le pot avec la bouche pour éteindre le feu, couvrir le pot, & diminuer le feu. L'excès du feu fait aussi quelquefois monter la graisse comme du lait prêt à bouillir : à quoi il faut apporter le même remede, ou retirer promptement le pot du feu.

Au bout d'une heure d'un feu médiocre, l'étain du pot est bien fondu & le suif assez chaud. On s'en assure au moyen de la fourche à étamer, *Fig.* 14. Comme cette fourche qui est de fer, a ses dents étamées à force de servir ; lorsqu'en la retirant du pot ses dents sont luisantes, & ne conservent plus le noir de la graisse, c'est preuve que l'étain est bien chaud, & rend le suif trop coulant pour qu'il s'attache à la surface de l'étain.

Cette fourche est de 24 pouces de longueur, développée ; elle a pour manche une garniture de ficelle : ses 3 dents qui ont 2 pouces de longueur sont recourbées ; elles font ensemble une largeur de 3 pouces.

Quand la fourche sort brillante du suif, on verse doucement dans le pot une portion des hains à étamer, & un peu d'étain neuf. Pour ne point faire rejaillir le suif, on met les hains sur une espece de Gouttiere de tôle, *Fig.* 19. d'où on les fait tomber doucement dans le suif ; ce qu'on nomme *Couler*. On y tourne & retourne ces hains en tout sens avec la fourche, *Fig.* 14 : on les fait par ce moyen passer de l'étain dans le suif, & du suif dans l'étain ; ce qui leur fait prendre le dégré de chaleur le plus convenable pour se charger de l'étain. Il faut environ 15 minutes aux plus petits hains pour être bien étamés : cependant l'ouvrier fait à chaque potée, des essais ; il tire avec sa fourche 3 ou 4 hains qu'il jette à terre ; il les ramasse, & en essuie la palette entre ses doigts. Comme cette partie a été comprimée par le marteau, c'est l'endroit de l'hain où le fer est le plus dur & le plus difficile à étamer. Quand il voit donc les palettes en bon état, il est temps de *jetter* les hains, c'est-à-dire, de les tirer du pot, & de les étendre promptement sur le plancher pour que l'étain ne les soude pas ensemble.

L'Etameur ramasse alors dans le pot sur sa fourche autant d'hains qu'elle en peut porter ; il les égoutte un instant sur le bord du pot ; & tenant de l'autre main un bâton, il lance les hains contre le mur de la chambre en frappant du bâton le manche de sa fourche, afin que ce coup les fasse heurter plus rudement le mur & se séparer davantage sur le plancher. Ceux qui demeurent soudés ensemble malgré cette manœuvre, sont ramassés & remis dans le pot. Chez les ouvriers bien outillés, & où l'on ne veut pas que les murailles & le plancher soient enduits de ce suif noir & très-puant, on dresse exprès une grande table formée de planches bien jointes, avec des joues ou aîles aux deux bouts ; & l'on seme sur le plancher entre ces deux aîles une couche de son d'une ou deux lignes d'épaisseur. L'Etameur jette ses hains contre ces planches ; & comme ils ne peuvent rebondir en tombant sur le son, un autre ouvrier se tient là tout prêt avec un bâton, & dès que les hains arrivent à terre, il les disperse à droite & à gauche en faisant aller & venir son bâton de plat, & le plus vîte qu'il peut, sur le plancher, ce qui en effet les sépare presque tous les uns des autres. Pendant ce temps l'Etameur en prend une autre fourchée, & recommence la même opération tant que le pot lui fournit des hains : puis il recharge le pot d'une nouvelle quantité d'hains & d'un peu d'étain.

Pendant que ceux-ci chauffent, on ramasse les hains jettés de la premiere potée ; on les balaie en tas avec le son ; on passe le tout dans un crible, ou cuvier de bois à fond percé, *Fig.* 15. pour en séparer le plus gros son. On étame de suite tous les hains faits ; & l'ouvrier a eu soin d'en préparer assez pour fournir à l'étamage pendant toute une matinée, afin de ne pas répéter trop souvent les frais du feu. Quand la matiere est chaude, 18 à 20 minutes suffisent pour étamer une potée de trois mille à trois mille & demi des plus petits hains, en sorte qu'en 4 heures de temps on peut en étamer 28 à 30 mille en 8 potées. Comme il n'y a qu'un pouce de hauteur d'étain dans le pot, plus les hains sont gros, moins on peut y en étamer à la fois, parce qu'un plus grand nombre ne tremperoit pas totalement dans l'étain : en sorte que si les hains sont des plus gros, comme celui de la *Fig.* 12. *Pl. I.* on ne peut en étamer ensemble que 6 ou 7. Du reste il n'y a aucune différence entre l'étamage des uns & des autres.

Lorsque les hains sont étamés, il faut les Dégraisser. Pour cela on met au feu sur un trépied une marmite de fer, *Fig.* 17. qui contient du son. Quand ce son, que l'on retourne avec un bâton, est parfaitement sec, au point de ne plus s'attacher à la main en le maniant, on y jette les hains, en volume à peu-près égal à celui du son ; puis avec une plaque de tôle, *Fig.* 18. on mêle & retourne le tout ensemble pendant quelques minutes. L'Etameur qui fait cette opération est assis bas, tout auprès de la marmite : un autre ouvrier lui présente l'orifice du sac à sasser ;

alors il prend la marmite par les deux oreilles, & verse dans le sac les hains & le son tout chauds. Deux ouvriers les sassent pendant quelques minutes, & les passent au crible, *Fig.* 15. L'Etameur remet d'autre son dans la marmite ; on y rejette les mêmes hains ; que l'on chauffe, sasse & crible encore une fois : & alors ils sont finis. Il ne reste plus qu'à les compter pour mettre les petits par paquets de 100, de 50, ou d'une douzaine, pour les débiter aux Pêcheurs.

On réserve ce son gras pour semer sur le plancher quand on veut jetter les hains ; après qu'il a servi à cet usage, il n'est plus bon même à brûler à cause de sa puanteur. On prétend cependant qu'il fournit le meilleur moyen de préserver le fer de la rouille, à laquelle ce métal est si sujet sur les bords de la mer. Les ferrures polies ou autres que l'on y met, se conservent, dit-on, plusieurs années sans en être attaquées ; au lieu qu'en paquets dans les boutiques elles sont bientôt rongées, quelqu'autre précaution que l'on puisse y employer.

Plusieurs Fabriquants d'hains m'ont dit avoir étamé des mords de bride précisément de la même façon que leurs hains ; que ce procédé leur avoit parfaitement réussi ; & que cet étamage étoit beaucoup plus solide que celui des Eperoniers.

Il arrive quelquefois que les hains qui sont dans le pot, au lieu de s'étamer & de blanchir, deviennent noirs. Plusieurs de ces Fabriquants m'ont dit qu'alors ils jettoient ces hains comme hors de service & impossibles à étamer. Mais il y a grande apparence que cet accident doit venir de quelque paquet de suie tombé par hasard de la cheminée dans le pot à étamer, sans que les ouvriers s'en apperçoivent. On voit dans le Mémoire déja cité de M. de Reaumur, que la suie à une certaine dose, en s'attachant sur le fer, est capable d'empêcher l'étain de s'y appliquer : mais qu'en écumant le suif, on peut en ôter ce trop de suie qui nuit à l'étamage. J'ai trouvé un bon ouvrier en hains qui m'a en effet avoué qu'en pareil cas il laissoit refroidir son pot, séparoit le suif de l'étain ; & faisant fondre le suif seul, il le passoit à travers un gros linge, & le rendoit d'aussi bon service qu'auparavant. A l'égard des hains manqués à cause de la suie, il est évident qu'en les sassant au sable, on peut les décaper de nouveau, & les remettre à l'étamage. Peut-être tous ces ouvriers le font-ils : mais ils sont en général très-jaloux du prétendu secret de leur étamage : ce n'a été que par de petites ruses, que j'ai pu réussir à en connoître tous les détails.

Il n'y a guères de Pêcheurs de Morue à Dunkerque, qui n'embarquent une douzaine d'hains à Leurres ou faux Appâts de Plomb ou d'étain, *Pl. VII.* Rien n'est plus facile que d'ajouter cette figure de poisson aux hains, soit étamés ou non ; cette addition se fait comme les Potiers-d'étain coureurs coulent les cuillers & fourchettes dans les villages. Le Moule de fonte porte en creux sur chaque moitié la demi-épaisseur du poisson qu'on veut figurer ; l'ouvrier y place la tige de l'hain. Chaque moitié du moule est emmanchée d'une poignée de bois, dont l'ouvrier se sert pour appuyer entre ses genoux les deux moitiés l'une contre l'autre, en sorte que ses deux mains soient libres. Il bouche d'une main le bas du moule avec de l'étoupe pour empêcher qu'il ne s'écoule un peu d'étain ; il verse de l'autre main dans le jet du moule l'étain qu'on a fait fondre dans une cuiller ; & en un instant la figure est moulée. Un autre ouvrier prend l'hain encore tout chaud, coupe les bavures formées par le jet & l'évent, & répare la figure avec un couteau.

Les prix courants sont actuellement à Calais & Dunkerque 5 sols le cent des plus petits ; 40 à 50 sols le cent pour ceux qui servent à la pêche des Raies ; 6 livres la douzaine de gros hains sans étain ni courbure ; 9 livres la douzaine des mêmes, étamés & courbés ; 14 livres les mêmes avec le leurre d'étain.

Nous avons déja dit qu'on se servoit quelquefois d'Hains d'Acier : on les fait à peu près comme ceux de fer ; mais on ne peut pas les étamer, parce qu'il faut les tremper. En ce cas on les fait revenir au bleu, & ils ont ce qu'on appelle la *Couleur d'Eau.*

Article Huitieme.

Des différents Ustensiles dont se servent les Pêcheurs-Cordiers.

Ce que nous avons dit jusqu'à présent relativement à la pêche, fait appercevoir que les Pêcheurs-Cordiers doivent être approvisionnés de quantité d'hains qui soient de formes & de grandeurs différentes. Ils doivent aussi avoir beaucoup de cordes de différentes grandeurs & de toutes les grosseurs, depuis 12 à 14 lignes de circonférence jusqu'à celle d'un fil retors assez fin. Tout cela est sensible par les détails où nous sommes entrés. Mais pour donner une idée plus juste de cette façon de pêcher, il nous a paru convenable de représenter quelques pieces d'appelets entiers, autant qu'il nous a été possible de le faire dans l'étendue de nos Planches.

La *Fig.* 1. *Pl. X.* représente cette piece d'appelet qu'on nomme *Grosse Corde.* On charge la maîtresse corde de cailloux *a*, qui y sont attachés de distance en distance ; & on la garnit de longues lignes ou piles *b*, au bout desquelles sont des hains de différentes forces suivant la grosseur des poissons qu'on

ſe propoſe de prendre. Chaque piece d'appelet a ordinairement 32 ou 33 braſſes de longueur ; & quand toutes les pieces ſont miſes bout à bout, il en réſulte une teſſure qui a 1000 braſſes & plus de longueur : ce qui nous a obligé, pour donner une idée de ſa longueur, d'en lover les deux extrémités à bas en *e e*, & le milieu ſur le piquet *d*. On a coutume de mettre les lignes ſur la maîtreſſe corde à des diſtances preſque égales à la longueur des lignes, qui aſſez fréquemment eſt un peu plus d'une braſſe.

La *Fig*. 2. repréſente une corde un peu moins groſſe, & qu'on ne voit qu'en partie. Les lignes latérales ſont plus menues & moins longues ; elles ſont plus près-à-près, & portent des hains moins forts : elles ſervent à prendre des poiſſons plus petits que la corde *Fig*. 1.

La corde *Fig*. 3. eſt encore plus menue. Les lignes latérales ſont plus courtes, plus fines, plus près-à-près, & portent de très-petits hains. Quelquefois au lieu de cailloux on la garnit de flottes de liége *c c*. Une partie de cette teſſure eſt lovée en *ff*. Ces ſortes de cordes ſervent communément pour pêcher à la bélée ou entre deux eaux.

Comme pluſieurs eſpeces de poiſſons ne quittent guères le fond de la mer, & qu'il y en a d'autres qui nagent entre deux eaux, & qui ſuivant que l'eau eſt chaude ou froide, s'approchent plus ou moins de la ſurface ; les Pêcheurs ſont obligés de diſpoſer différemment leurs cordes pour aller chercher le poiſſon à la profondeur où il ſe tient. Et cette ſeule circonſtance fait que certains Pêcheurs font des pêches abondantes pendant que d'autres ne prennent preſque rien.

Les articles précédents ayant donné lieu d'entrer dans des détails concernant les cordes, leur groſſeur, la longueur des pieces, la diſtance qu'on met entre les lignes, leur longueur, le nombre de cailloux qu'on attache aux maîtreſſes cordes, la quantité de pieces qu'on joint bout à bout pour former une teſſure complette ; je n'inſiſterai pas davantage ſur ce qui regarde les cordes. Mais il faut que les Pêcheurs-cordiers ayent pluſieurs autres uſtenſiles, dont il eſt bon de dire quelque choſe.

Ils doivent avoir une *Ancre*. Les bras de celle qui eſt repréſentée *Fig*. 4. ſe terminent en pointe. Quelques Pêcheurs s'en contentent, parce qu'elle leur coûte moins, & qu'elle tient ſuffiſamment quand les bateaux ſont petits. Mais les ancres qui ont des pattes ſont plus ſûres, & les bons Pêcheurs leur donnent la préférence.

La *Fig*. 5. repréſente des *Cailloux* ; qu'on choiſit de forme allongée, pour pouvoir les attacher plus fermement à la maîtreſſe corde.

La *Fig*. 6. repréſente deux *Bouées* ; une en baril avec ſon cordage, qu'on appelle *Droſme* ou *Orin* ; l'autre formée de plaques de liége liées les unes aux autres avec du bitord. On en fait d'autres formes, dont nous parlerons quand l'occaſion ſe préſentera.

La *Fig*. 7. eſt une groſſe Pierre percée, avec ſon anſe de corde, qu'on nomme *Eſtrope*. Cette pierre, en terme de Pêcheur, eſt une *Cabliere*. Auprès eſt un *Plomb*, tel qu'on en met au bas du libouret, ou qui ſert de ſonde.

La *Fig*. 8. *A B C D E*, montre différents *Crocs* & *Harpons*, dont les Pêcheurs à la corde ſe ſervent dans certaines circonſtances, mais qui conviennent mieux à la Fichure dont nous parlerons dans la ſuite. Ordinairement ils n'embarquent que celui qui eſt marqué *A*, lequel leur ſert à tirer à bord un gros poiſſon, dont la peſanteur pourroit rompre les lignes au ſortir de l'eau. Le *Gaſſeau B* eſt encore néceſſaire, ſur-tout aux attérages. Celui marqué *C* ſe nomme en quelques endroits *Halle-croq*.

La *Fig*. 9. repréſente une ſuite de Grapins enfilés par une chaîne : cet inſtrument s'appelle *Cateniere* ou *Catoniere*, du Latin *Catena*. On l'attache au bout d'un cordage, & elle ſert à retrouver une piece d'appelet qui eſt reſtée au fond de la mer lorſque la teſſure a rompu à quelque endroit de ſa longueur. En ce cas les Pêcheurs traînent au fond de la mer la cateniere dans une direction perpendiculaire à la route qu'ils tenoient lorſque la teſſure a rompu ; & quand la cateniere a ſaiſi l'appelet, on le tire à bord.

Aſſez ſouvent les Pêcheurs ſe ſervent pour retrouver leurs appelets, d'un inſtrument, *Fig*. 11. qu'ils nomment *Chat*. C'eſt une eſpece de grapin, qui peut avoir 4 à 5 branches ; mais ordinairement il n'en a que trois.

La *Fig*. 12. repréſente un *Corceron de liége*. On leur donne des formes différentes ; quelquefois rondes, d'autres fois quarrées ; ce qui eſt fort indifférent. Quelquefois encore on ſubſtitue au liége des morceaux de quelque bois léger & fort ſec.

La *Fig*. 13. eſt une *Manne*, ſemblable à celles dont on ſe ſert pour ranger ou lover les pieces d'appelets quand on va à la pêche.

La *Fig*. 14. eſt un *Croiſſant* pareil à ceux dont ſe ſervent les Jardiniers ; & dont les Pêcheurs d'eau douce font uſage pour couper les herbes au bord des étangs.

Enfin la *Fig*. 15. repréſente une *Serpe* ou Volin, qui ſert à appointir les piquets, & à couper les branches d'arbres qui pourroient incommoder.

Voilà une énumération ſommaire des principaux inſtruments qui ſervent à la pêche aux cordes. Sans doute qu'il y manque bien des uſtenſiles : nous les rapporterons à meſure que l'occaſion s'en préſentera.

Article Neuvieme.

Des Appâts dont se servent les Pêcheurs pour garnir leurs Hains *.

Ce qui détermine les poissons à se prendre aux hains, est le désir de dévorer les appâts qu'on leur présente. Mais toutes sortes d'appâts ne leur sont point indifférents ; il y en a qui leur plaisent beaucoup plus que d'autres, & certains appâts conviennent particuliérement à des especes particulieres de poissons. Nous ne nous proposons de parler présentement que des appâts considérés en général ; nous réservant de traiter de ceux qui sont propres à quelques poissons, dans les articles dont ces poissons feront spécialement l'objet.

Les Pêcheurs d'eau douce amorcent pendant l'été avec du fromage ; quelques-uns donnent la préférence à celui qui est le plus affiné ; souvent ils font usage de celui de Gruyere. Ils emploient aussi la chair de toutes sortes d'animaux, & plusieurs prétendent qu'on doit choisir celle de Chat & de Lapin plutôt que toute autre ; & que le foie est préférable à la chair. Les Vers de toute espece sont un des meilleurs appâts : on emploie entre autres ceux qui deviennent scarabées, & ceux qui se forment dans la viande pourrie & dans les fruits : on estime beaucoup les vers de terre qu'on nomme spécialement *Achées*, terme qui a du rapport avec celui d'*Aiche*, que beaucoup de Pêcheurs emploient au lieu d'*appâts*.

On trouve entre les fibres qui sortent des racines d'Iris aquatique, de petites loges dans lesquelles sont renfermés des vers blancs ou jaune-pâles, longuets, menus, à tête rouge, les jambes distribuées le long du corps : suivant Walton, c'est un excellent appât pour plusieurs especes de Truites, pour la Tanche, la Brême, la Carpe, &c.

Quelque espece de vers qu'on emploie pour pêcher, il vaut toujours mieux leur avoir laissé le temps de se vuider, que d'en faire usage sans cela. Dans le cas où on n'en a point qui aient été suffisamment gardés, on peut faire qu'ils se Vuident promptement, en les laissant dans l'eau pendant une nuit, si ce sont des vers de pré ou de terre de jardin ; & les mettant ensuite avec du fenouil dans le sac qui sert à les transporter au lieu de la pêche.

Quant aux vers, soit de tannée, soit du dessous des tas de fumier, on doit ne les laisser qu'une heure dans l'eau, puis les mettre dans le sac avec du fenouil pour les employer tout de suite.

Si on a le temps & la volonté de garder davantage les vers, le meilleur moyen pour les Conserver est de les mettre dans un pot de terre garni de mousse, qu'il faudra renouveller tous les trois ou quatre jours en été, & toutes les semaines en hiver ; ou du moins il faudra à ces termes retirer la mousse, la bien laver, la presser entre les mains jusqu'à ce qu'elle ait rendu son eau, & la remettre sur les vers. Quand ils commencent à devenir Malades & à Maigrir, sur-tout ceux de l'espece qui vient dans la tannée ou sous les tas de fumier, on peut les rétablir en versant chaque jour environ une cuillerée de lait ou de crême, goutte à goutte sur la mousse parmi laquelle ils sont : & en ajoutant à la crême un œuf battu, qu'on fera bouillir avec elle, on réussira à les Engraisser & à les conserver long-temps. Lorsque le nœud qui se rencontre environ à la moitié du ver de tannée commence à se renfler, c'est signe que le ver est malade & qu'il ne tardera pas à mourir, si on ne le secoure comme nous venons de dire.

La meilleure Mousse pour cet usage est le Lichen qui représente exactement une Corne de Dain. On pourroit lui en préférer une autre espece, blanche & mollette, qui vient dans quelques bruyeres, mais qu'on trouve difficilement.

Un autre excellent moyen pour garder les vers est de bien laver un morceau de grosse toile à sacs, & l'ayant laissé sécher, le tremper dans du bouillon où a cuit du bœuf frais ; le bœuf salé feroit mourir les vers : puis on tord cette toile sans la rendre absolument séche : après quoi on y met les vers, & on les dépose dans un vaisseau de terre. Au bout de douze heures, on les en retire pour donner à la toile les mêmes préparations ; & de même les jours suivants. On peut ainsi conserver des vers de terre en parfaite santé pendant près d'un mois.

Au reste s'il arrive qu'on ait des vers malades, ou en quelque autre mauvais état, on peut essayer ce que certaines personnes avancent ; que du camphre mis dans le sac où on porte à la pêche la mousse & les vers, leur donne une odeur forte & si attrayante, que les poissons deviennent avides des plus mauvais vers.

Quand on veut se procurer des vers de terre, on les cherche sous les pots de jar-

* Les Pêcheurs Bretons donnent aux appâts le nom de *Bouette* ou *Boite* ; les Anglois celui de *Bait*, d'où est peut-être venu le terme d'*Abaiter*. On se sert aussi du terme de *Boite* sur les côtes de Normandie : on y dit encore *Abait*, & en conséquence *Abaiter* ; soit par analogie avec l'expression Angloise, soit par corruption d'*Abecquer* ou *Embecquer*, terme dont se servent beaucoup de Pêcheurs quand ils mettent à la pointe d'un hain quelque appât friand. Quelques-uns emploient le terme d'*Aiche* ou *Eche*, & disent *Echer*. Les Provençaux nomment l'appât *Esca*. Ailleurs on dit *Acque* ; d'où vient *Acquer*. On dit encore *Attrait*, *Amorce*. Toutes ces dénominations sont usitées dans différentes Provinces. Nous emploirons par préférence les termes d'*Appât* & *Amorce*, sans nous interdire absolument l'usage de quelques autres.

din où il y a de l'humidité ; ou bien on se transporte dans un pré un peu frais, & ayant enfoncé un piquet en terre, on le remue de sorte que l'on fasse décrire un cercle au bout qui est en haut & qu'on tient dans la main ; la pression qu'on occasionne à la terre, engage les vers à en sortir. Pour la même raison ils sortent quand on foule la terre avec les pieds, ou quand on la frappe avec une batte. On réussit encore à faire sortir les vers assez promptement, en répandant sur la terre soit de l'eau salée, soit une forte décoction de feuilles de noyer, principalement aux endroits où de petits trous indiquent que les vers ont coutume de sortir pendant la nuit.

Pour se procurer des Vers de Viande on prend du foie de quelque quadrupede, & on le suspend avec un bâton en croix au-dessus d'un pot ou d'un baril à demi plein d'argille séche. A mesure que les vers grossissent dans le foie, ils tombent sur la terre ; & il s'en produit de la sorte successivement pendant assez long-temps.

Pour avoir des vers toute l'année il faut prendre un chat ou un oiseau de proie qui soit mort, le laisser se gâter étant exposé aux mouches ; & quand les vers y sont bien vivants & en bonne quantité, on enfouit le tout dans de la terre humide autant à l'abri de la gelée qu'il est possible. On les en retire à mesure qu'on en a besoin. Comme ces vers se métamorphosent en mouches au mois de Mars, il faut alors avoir recours à d'autres animaux pareils.

Une grande partie de ce que nous venons de dire sur les Vers, est tirée de Walton, Auteur Anglois qui a fait sur la Pêche à la canne un Ouvrage très-estimé.

On fait beaucoup de cas d'un appât qu'on nomme assez souvent *Chatouille* ; espece de petite Lamproie, grosse seulement comme un tuyau de plume à écrire, & qui se trouve dans la vaze.

Les Moules de riviere, tirées de leurs écailles ; les Limas, les Sauterelles, différentes especes de Scarabées, les Fourmis aîlées, plusieurs Mouches & Papillons, les Grenouilles, les petits poissons de toutes especes qu'on nomme *Blanchaille*, même les Perchettes quand on leur a coupé l'aileron de dessus le dos ; font de bons appâts. Les poissons les plus estimés en ce genre sont la Loche & le Carpeau ; mais la Tanche est réputée un appât fort médiocre.

Les Pêcheurs prennent eux-mêmes ces appâts ; & souvent pendant que le pere pêche de gros poissons, les enfants s'occupent à en prendre de petits pour faire des appâts.

On amorce aussi quelquefois avec de grosses féves, qu'on nomme à Paris *Féves de marais* : nous dirons ailleurs comment on les prépare pour cet usage.

On peut dire en général que l'*Assa fœtida* & les autres drogues dont l'odeur est forte, rendent plus sûr l'appât qu'on présente aux Brochets & autres poissons d'eau douce.

Nous voyons dans un Mémoire d'Alicante, qu'à cette côte les Pêcheurs à la canne amorcent leurs hains avec des Boulettes de Son pour prendre des Oblades.

Walton dit que pour prendre le Chabot, on fait une *Pâte* composée de fromage bien fort, que l'on pile dans un mortier avec un peu de beurre & de saffran, jusqu'à ce que le tout forme une masse de couleur citronnée. Il ajoute que pour l'hiver quelques-uns préparent une pâte de fromage & de térébenthine.

Pour les grandes pêches à la mer, quoique les femmes & les enfants se donnent bien de la peine pour prendre des appâts, les Pêcheurs ne peuvent se dispenser d'en acheter ; & c'est ordinairement pour eux un objet de dépense considérable : chaque fois que ceux de Calais & de Dunkerque sortent pour aller à la pêche des Merlans & des Rayes, il leur en coûte 40 à 50 livres pour amorcer leurs hains ; & nous ferons voir ailleurs que pour d'autres pêches la dépense est encore plus considérable.

Les Pêcheurs de Basse-Normandie prétendent que la Chair de toutes sortes de poissons est bonne pour amorcer les hains, & ils s'en servent indistinctement, pourvu qu'elle soit fraîche. A l'égard des Bretons, souvent ils coupent un petit morceau au bas du dos des poissons qu'ils ont pris, & ils s'en servent pour amorcer. Ces poissons ainsi mutilés n'en sont pas moins de vente dans les Poissonneries de la Province ; mais les Chasse-marées qui vont dans les grandes villes, ne s'en chargent pas volontiers.

Les Pêcheurs de Flandre, de Picardie & de Haute-Normandie font plus de choix dans leurs appâts ; ils prétendent qu'il en faut de différents suivant les saisons & l'espece de poisson qu'ils se proposent de prendre.

Ils estiment que l'appât qui mérite la préférence sur tous les autres est le *Hareng* frais, de toutes les especes ; & les Provençaux pensent aussi avantageusement des *Sardines*.

Ils mettent après ces appâts les *Blanches*, qu'on nomme aussi *Blanquettes*, *Œillets*, *Orillets*, ou *Mêlis* ; en Normandie, *Saumonelle* ; & en Provence, *Nonnat*. Tous ces termes sont synonymes ; & signifient de petits poissons du premier âge & de toute espece, qui se rencontrent au pied des parcs dans les manches, & au bas des filets quand la mer est retirée.

Les poissons qu'on emploie communément pour amorcer, sont les Harengs blaquets ; les Sardines ; les Lansons, Lançons ou Alançons ; les Eguilles ou Aiguilles, qu'on nomme en Normandie *Quilles*, *Equilles* ou *Equilettes* ; les Crados ou Grados, qu'on ap-

pelle *Prêtres* en Normandie, & *Pretras* ou *Eperlans bâtards* en Bretagne; enfin toutes les especes de petits poissons ronds.

Sur le Grand-Banc, les Entrailles des Morues qu'on a prises, servent au défaut de meilleurs appâts pour en prendre d'autres. Nous traiterons cet article fort en détail lorsqu'il s'agira expressément de la pêche de la Morue.

Enfin les vers marins qu'on trouve dans le sable & les rochers à la laisse de basse mer, les Seches, les *Pitots* ou vers à coquilles, (aussi nommés *Folades*, *Pélorides* ou *grandes Palourdes*) les *Cornets* ou *Calamars*, divers petits Crustacés, la chair des poissons salés, la viande de différents animaux, fraîche ou salée : voilà en gros toutes les substances dont on fait des appâts, & qui servent à amorcer les hains. Nous allons les reprendre plus en détail pour mieux expliquer l'usage qu'on en doit faire.

Nous avons déja dit que les Harengs frais doivent être mis au nombre des meilleurs appâts. Quelquefois en pêchant les Harengs à la fin d'Avril & durant le mois de Mai, on prend des *Celans*, & des *Sardines* qu'on nomme *Galices* en Gascogne. Ces poissons font des appâts presque aussi bons que les Harengs même.

Les Pêcheurs-Palangriers de Provence estiment autant pour cet usage la Sardine, que les Ponentois estiment le Hareng.

On ne peut amorcer avec un Hareng que 4 à 5 hains pour la Raye, & 8 à 10 pour le Merlan & les autres poissons de même grosseur.

Quand on aura l'idée des grandes pêches aux cordes, on concevra quelle consommation elles doivent faire de Harengs. Car il est de fait que chacun des Pêcheurs de la côte de Dieppe a besoin à chaque démarrage de 7 ou 800 Harengs pour garnir sa tessure; & tous ces Pêcheurs font plusieurs démarrages par semaine lorsque le temps y est propre.

Il faut se rappeller ce que nous avons dit plus haut, de ce qu'il en coûte aux Calaisiens & Dunkerquois pour leurs appâts.

Comme le Hareng est un bon poisson, soit frais, soit salé, on auroit désiré d'empêcher cette consommation : mais ayant eu de bonnes preuves qu'on ne pouvoit s'en passer pour la pêche du poisson frais, le Gouvernement s'est déterminé à ne point gêner sur cela les Pêcheurs.

Vers la fin de la pêche du Hareng, ce poisson n'étant plus bon ni à manger frais, ni à en faire des salaisons, la Police a défendu d'en pêcher alors. Cependant, vû l'avantage de se procurer du poisson frais pour Paris, on a permis aux Pêcheurs de la côte de Normandie de mettre à la mer quelques bateaux pour prendre telle quantité de Hareng qui seroit nécessaire pour faire leur pêche. Il est vrai qu'autorisés par ce prétexte, ils en pêchent plus qu'il ne leur en faut, & qu'ils en salent & en vendent aux Chasse-marées. Mais comme le Hareng est un poisson de passage, qui commence à disparoître à la fin de Mars, & qui ne se trouve presque plus sur les côtes de France à la fin d'Avril, il faut toujours se pourvoir d'autres appâts qui suppléent à son défaut. D'ailleurs la Solle ne paroît jamais être bien friande de ce poisson.

La petite *Blanche* ou *Blanquette*, que nous avons dit être un amas de toutes sortes de petits poissons pris au fond des parcs & au bas des filets, dans les mois de Mai, Juin & Juillet, est un fort bon appât; pourvû qu'elle soit bien fraîche, & qu'on en garnisse suffisamment les hains proportionnellement à leur grandeur; car il en faut quelquefois 8 à 10 pour un hain. On les *broque* par les yeux ou les ouies : & je soupçonne que c'est pour cela qu'on les a nommés *Œillets* ou *Orillets*; & *Mêlis*, parce que c'est un mélange de toutes sortes de poissons.

Il est vrai que ces poissons grossissant à mesure que la saison avance, deux ou trois peuvent alors suffire pour amorcer un hain; mais on conçoit quelle énorme consommation cette pêche fait de petits poissons qui deviendroient gros si on les laissoit subsister; une douzaine est sacrifiée à la prise d'un poisson qui n'est quelquefois pas fort gros : tant de poissons qui devroient peupler les côtes sont sans doute une perte considérable. Au reste il faut avouer que cet appât est très-bon, & bien capable de suppléer au défaut du Hareng.

Les *Vers Marins* fournissent un très-bon appât, & en quelque façon le meilleur de tous pour les Solles. Mais il y en a de plusieurs especes, & les uns sont plus estimés que les autres.

Les Vers Noirs, qu'on nomme *Francs*, sont très-estimés sur la côte de Haute-Normandie & de Picardie. On assûre que la Solle en est singuliérement friande. Il faut qu'un de ces vers soit gros pour pouvoir amorcer deux hains. On les pêche dans le sable quand la marée s'est entiérement retirée. On connoît les endroits où sont ces vers, à des traces qu'ils forment sur le sable.

Les Vers Rouges, qu'on nomme *Bâtards* ou *Vérotis*, se tiennent dans de petits rochers qui s'étendant le long du rivage ne s'élevent guères au-dessus du sable : on les y découvre en détachant avec un picq les pierres dont l'assemblage forme le rocher. Ces vers se trouvent dans les delits, au milieu d'une vaze noire qui s'y rencontre ordinairement : ils parcourent ces delits, & laissent après eux une trace rougeâtre : les Pêcheurs la suivent, & trouvent enfin le ver.

Le ver rouge ne differe pas du ver noir

seulement par la couleur; sa forme est aussi différente : le ver noir est rond, & le rouge applati. Les Pêcheurs de Grandville estiment beaucoup ces vers rouges, prétendant qu'ils luisent davantage dans l'eau, & que pour cette raison ils sont mieux apperçus par le poisson.

Les Vers Blancs, qu'on nomme *Bourlottes* en Bretagne, sont les moins estimés.

Les Vers de Terre servent pour pêcher des Anguilles.

C'est depuis Pâques jusqu'à la S. Michel qu'on fait principalement usage de ces sortes d'appâts, qui ne détruisent pas le poisson comme fait la blanchaille. Malheureusement les vers marins sont chers & rares aux côtes vazeuses & de galet, où il n'y a ni sable, ni roches. Car, comme nous l'avons dit, les noirs se trouvent dans le sable, & les rouges dans les roches.

Les Pêcheurs de S. Valery en fournissent beaucoup aux Poletais & aux Pêcheurs du Bourg d'Ault, parce que leurs greves sableuses en sont abondamment pourvues. Comme les Solles ne mordent aux vers que quand ils sont frais & même vivants, les enfants & les jeunes gens en apportent de S. Valery à Dieppe dans des gamelles de bois avec de l'eau de mer, courant toujours dans le chemin, en sorte qu'ils font, à ce qu'on prétend, deux lieues par heure. La longue habitude les rend d'excellents coureurs.

Quand les Pêcheurs manquent de bons appâts, ils se servent de coquillages, comme de Moules, de Brelins (*Bredins*, *Bernicles*, *Cuvettes*, *Lampottes*) qu'on appelle aussi *Yeux de Bouc*. On leur apporte ces coquillages vivants; ils en ôtent l'écaille, & se servent de la chair pour embecquer les hains qu'ils ont auparavant garnis de Hareng salé. Mais ils ne prennent guères avec ces appâts que des Merlans & des Limandes. Quelquefois aussi les Pêcheurs amorcent avec des brelins seuls : & alors il en faut trois ou quatre pour un hain, suivant sa grosseur. C'est communément au mois de Décembre qu'on se sert de cet appât.

On amorce encore avec le *Pitot*, qui est ordinairement assez gros pour garnir un hain; mais cet appât n'est guères estimé.

Les *Seches*, (qu'on nomme *Marquettes* en Bretagne, *Sepie* en Gascogne, *Seppie* à Naples) ainsi que les *Cornets* ou *Calamars*, (*Sepia loligo magna*) & les petites Seches qu'on nomme *Casserons* en Saintonge & Aunis; sont des appâts très-médiocres, dont néanmoins on fait usage dans les chaleurs quand les autres manquent. On ne se sert que du corps de ces poissons; & quelquefois, mais rarement, des pieds des Cornets.

On ne prend guères avec ces sortes d'appâts que des Rayes & un peu de Merlan; de sorte que ce n'est que la disette des autres appâts qui engage à s'en servir; sur-tout de la Seche, qui est le moindre de tous ceux que nous venons de nommer.

Les *Cornets* entiers sont beaucoup meilleurs; ils conviennent à toutes sortes de poissons, excepté à ceux du genre des Plats; on prétend que les Morues en sont très-friandes, de sorte que si l'on en avoit beaucoup sur le Grand Banc, on auroit bientôt fait une excellente pêche.

On amorce encore depuis le mois de Mars jusqu'en Septembre avec quelques crustacés, comme sont, 1°. les *grosses Chevrettes*, (qu'on nomme *Salicots* en Haute-Normandie, *Barbeaux* ou *Sanctés* en Saintonge & Aunis, *grosses Creviches* en Guyenne & Gascogne); 2°. la *petite Chevrette*, appellée *Crevette* & *Grenade* à Dunkerque, *Sauterelle de mer* en Picardie, *petite Creviche* en Guyenne, *Esquine* en Gascogne, *Chevron*, *Maniguette* en Bretagne. On prend avec ces appâts des Maquereaux & des Rayes de toutes les especes.

3°. A l'égard des Chevrettes de la plus petite espece, qu'on nomme *Sauterelles* ou *Caranates*, 5 à 6 suffisent à peine pour un hain; & il ne s'y prend guères que des Rayes grises.

4°. On peut mettre encore au nombre des appâts que fournissent les crustacés, les Crabes de toutes les especes; sur-tout lorsqu'ils sont près de quitter leur robe (alors on les nomme *Poltrons*); ou quand l'ayant quittée, leur envelope est encore tendre & membraneuse, état dans lequel on les nomme *Craquelins* ou *Craquelots*. On coupe, ou l'on déchire ces crabes par morceaux pour en amorcer plusieurs hains. Le Congre est le poisson qu'on prend le plus ordinairement avec ces appâts; & les Pêcheurs au libouret prennent ainsi des Merlans & des Limandes.

Les petits Pêcheurs à la côte amorcent aussi, faute d'autre chose, avec des *Loches* de mer, quoique ce soit un très-mauvais appât.

Les Voyageurs disent qu'à la côte de Guinée les Naturels garnissent leurs hains avec des morceaux de *Canne à sucre*, pour prendre le poisson qu'ils nomment *Korcofado*.

On est quelquefois réduit à se servir d'*Appâts salés*, tels que les Harengs & le foie de Bœuf, ayant attention qu'ils ne soient pas corrompus. En ce cas on *embecque* ou on garnit l'extrémité de l'hain avec un petit morceau d'un des meilleurs appâts qu'on peut se procurer. Un peu de viande fraîche, Bœuf, Vache, Cheval, Asne, Chien, &c. vaut encore mieux : mais il ne faut pas que ces chairs ayent contracté de mauvaise odeur; & les foies, ainsi que les poumons de ces animaux, sont préférables à leur chair.

On ne prend guères que des Merlans avec ces appâts, dont l'usage est borné aux petites pêches qu'on fait à l'entrée des Ports.

Au reste, outre les cas de disette, il y en

a encore

a encore où la chair salée devient, pour ainsi dire, nécessaire : ayant remarqué, par exemple, aux côtes de Flandre, que vers le Carême le Merlan est dégoûté, en sorte qu'il refuse de mordre à différents appâts qu'on lui présente, on a réussi à l'attirer en amorçant les hains avec du foie de Cochon, même salé. Cet appât réussit encore quand le froid fait retirer le poisson au fond de l'eau. En conséquence le foie de Cochon frais est très-recherché par les Pêcheurs-Cordiers de Dunkerque & des environs : ce qui fait qu'ils l'achetent communément 40 sols la piece, & que les femmes vont en chercher jusqu'à 7 & 8 lieues dans les terres, & les Chasse-marées en apportent de 20 à 25 lieues. Outre cela les Pêcheurs un peu aisés en font des salaisons vers la S. Michel, pour s'en servir dans les circonstances que nous avons indiquées.

Quand nous disons que les chairs dont on fait des appâts, doivent être exemptes de mauvaise odeur, nous n'entendons parler que des pêches dont il est ici question ; car tous les poissons ne fuient pas ces odeurs qui nous déplaisent. Indépendamment du goût que témoignent plusieurs poissons d'eau douce pour les chairs qui ont quelque degré de corruption, les Russes nous assurent que l'odeur de charogne est un appât fort attrayant pour le Bélouga, le Cétera, quelques Chiens marins, & autres.

La *Résure*, dont nous parlerons dans peu, est dans le même cas pour les Sardines.

Il semble qu'en général les poissons soient plus friands de ceux de leur espece que de tout autre. Car les Pêcheurs prétendent que quand on amorce avec de la blanque où il y a des poissons de toutes les especes, on trouve ordinairement prises aux hains les mêmes especes de poissons qui ont servi d'appât ; & il est certain que les Morues se prennent à des hains amorcés avec les intestins ou autres parties des Morues : il en est de même du Bélouga, du Loup marin & d'autres poissons.

Il pourroit cependant se faire que cette regle ne fût pas générale. Car dans les quadrupedes il y a des animaux carnaciers qui ne mangent point la chair de leurs semblables, pendant que d'autres s'accommodent de tout : de même les oiseaux de proie ne se dévorent point les uns les autres ; au lieu que les Canards mangent très-bien la chair des autres Canards.

Quand on amorce avec des poissons un peu gros, il faut les couper en biais, afin de ménager l'appât : car l'hain doit en être entiérement couvert, excepté à sa pointe & à celle du barbillon : si ces pointes étoient entiérement couvertes, le poisson rejetteroit souvent l'appât dès qu'il sentiroit que la pointe de l'hain lui chatouilleroit le gosier.

On doit encore mettre au nombre des appâts la *Résure*, *Rave* ou *Rogue*, que les Pêcheurs de Sardines emploient pour *bouetter*, *affaner* ou *affamer*, c'est-à-dire, pour engager les Sardines à s'élever du fond de la mer & à donner dans les filets qui dérivent à fleur d'eau. Cette résure est faite d'œufs de Morues & de Maquereaux qu'on sale ; ceux de Morue le sont sur le Banc de Terre-Neuve, ou ailleurs, & il en vient plusieurs cargaisons de Norwege. A l'égard de la résure des Maquereaux, elle vient sur-tout de l'Isle de Bas ; & quand les Maquereaux donnent abondamment à quelques côtes, des Marchands en font saler. Les Pêcheurs Bretons font même quelquefois une espece de résure en émiant de la chair de Maquereau cuite.

Il est défendu de se servir en guise de résure pour la pêche des Sardines, de ces petites Chevrettes qu'on nomme *Sauterelles de mer*. Cette prohibition est fondée sur ce qu'on détruit beaucoup de frai de poisson en pêchant les Sauterelles avec des sacs ; & de plus parce qu'on prétend que les Sardines qui ont mangé de ces Chevrettes, ne sont pas propres à être salées, & qu'elles se corrompent très-promptement.

Ce qu'on nomme en Bretagne *Gueldre*, *Guildille*, *Guildive*, ou encore *Guildre*, se fait avec des Chevrettes, des Cancres & de menu fretin de toute sorte de poisson, qu'on pile pour en former une pâte. Les Observations de la Société d'Agriculture & de Commerce de Bretagne (année 1757) attestent que cet appât corrompt les Sardines en moins de trois heures, & qu'il les fait tellement fermenter qu'elles s'entr'ouvrent par le ventre. Cette Société si zélée pour le bien public, insiste en outre sur le préjudice que fait au poisson de toute espece un appât dont la composition est si destructive. Elle observe même que dans quelques endroits on prépare un appât semblable, nommé *Menue*, où il n'entre que des poissons assez jeunes pour avoir seulement la grosseur d'une lentille : quoique ce dernier appât coûte fort cher, on en consomme cependant assez pour que dans les seuls environs du Port-Louis on emplisse tous les ans pour cette destination plus de 400 barils d'un si petit frai de poisson ; d'où il résulte une destruction énorme.

Quelques Navigateurs mettent à leurs hains un morceau de *Lard*, qui attire par sa blancheur les Requiens & d'autres gros poissons.

Il nous reste à parler des *Leurres* & *Appâts Factices*, dont on fait usage pour prendre différents poissons.

On attire des Crabes dans des nasses avec des *Pierres blanches* taillées en forme de poissons.

Nous avons déja dit qu'on prend des Morues avec des morceaux de plomb auxquels

on donne la forme de poiſſons. Nous les avons repréſenté *Pl. VII.* Nous parlerons ailleurs d'une ſemblable ruſe pour la pêche des Harengs.

Les gros poiſſons ſe laiſſent encore tromper par un morceau de Liége taillé en forme de poiſſon,qu'on couvre d'une peau de poiſſon, ou d'une toile blanche à laquelle on fait une raie bleue ſur le dos. Les Baſques y ajoutent quelques plumes pour prendre des Thons. Ce leurre eſt repréſenté ſur la *Pl. II.* Nous avons dit qu'on ſubſtituoit quelquefois une *Chandelle* au morceau de liége.

Tout le monde ſait qu'on prend des Grenouilles avec un petit morceau de *Drap rouge.* Ce morceau d'étoffe fournit un leurre excellent pour prendre des Maquereaux pendant le jour; lorſque les Matelots de Calais & de Dunkerque traverſent la Manche durant la ſaiſon de ce poiſſon, ils en prennent beaucoup avec des hains leurrés de cette maniere. En jettant ces hains dans le remou du vaiſſeau qui ſille, non-ſeulement ils prennent aſſez de Maquereaux pour ſe nourrir, mais encore ſouvent pour en vendre de frais, & même en ſaler.

Les Pêcheurs de Grandville ſe ſervent auſſi d'un morceau de drap rouge pour prendre du Maquereau; mais ce n'eſt que faute d'autres appâts; car ils ſavent que la chair de poiſſon a un effet encore plus ſûr.

Les Voyageurs diſent que dans l'Iſle de Ternate les Pêcheurs lient en paquet une *Mouſſe* dont on ſe ſert pour calfater les coutures des bateaux; & que mettant ce paquet au bout d'une corde aſſez longue, ils le jettent le plus loin qu'ils peuvent à la mer. Les poiſſons ſaiſiſſent ce leurre, & leurs dents s'embarraſſent dans la mouſſe, de façon que les Pêcheurs qui ſont fort habiles à le retirer, ne leur laiſſent pas le temps de s'en dégager. Ceux qui parlent de cette pêche, auroient dû dire quel poiſſon l'on prend ainſi: & peut-être n'ont-ils pas remarqué qu'on met dans la mouſſe quelque appât; car nous dirons dans la ſuite qu'on prend des Ecreviſſes avec un petit fagot de menues branches ou un paquet de filaſſe, dans lequel on a mis des entrailles de quelques animaux.

Nous expliquerons ailleurs comment les Anglois font des Inſectes factices, avec leſquels ils prennent différents poiſſons, particuliérement des Truites.

Nous ne parlerons point des appâts dangereux qui enivrent ou tuent les poiſſons, tels que la Coque du Levant, la Noix Vomique, &c. Il ſeroit avantageux que ces moyens qui détruiſent les poiſſons, fuſſent ignorés: les Ordonnances les défendent ſous des peines rigoureuſes. Heureuſement les Ponentais n'en font pas uſage. Mais on s'en ſert trop fréquemment dans les étangs ſoit d'eau douce, ſoit d'eau ſalée.

Ce que nous venons de dire ſuffit pour cet article, où il ne s'agit que de généralités. Nous aurons pluſieurs choſes à y ajouter lorſque nous parlerons des poiſſons en particulier, quelques-uns exigeant des appâts qu'ils affectent plus que d'autres.

ARTICLE DIXIEME.

Des Saiſons les plus favorables pour la Pêche aux Hains; de celles qui ſont particulieres à quelques eſpeces de Poiſſons; & des Temps les plus propres pour faire une bonne Pêche.

TOUTES les ſaiſons, tous les temps ne ſont pas également favorables à la pêche aux hains. Les Pêcheurs des rivieres l'abandonnent preſque entiérement pendant l'hiver, pour ne plus pêcher qu'aux filets. Et quand les fraîcheurs de l'automne commencent à ſe faire ſentir, ils ſont obligés d'amorcer leurs hains avec des poiſſons frais ou même de vivants; au lieu que durant l'été, les poiſſons mordant plus volontiers, les Pêcheurs ſe contentent d'amorcer avec de la viande, ou même du fromage.

A la mer, ainſi que dans les rivieres, la pêche eſt rarement abondante quand le ciel eſt clair & ſerein.

Lorſqu'il neige & qu'il fait un vent froid de Nord, les poiſſons de riviere ſe retirent dans les crônes; & ceux de mer gagnent la grande eau, où la fraîcheur de l'air pénetre difficilement.

La pêche n'eſt preſque jamais auſſi bonne quand les eaux ſont claires & pures, que lorſqu'elles ſont troubles; comme cela arrive quand le temps eſt diſpoſé à l'orage par les vents de Sud-Eſt, ou à la mer après une petite moture. Dans ces circonſtances les poiſſons qui ſont agités, rencontrent les appâts, & ils ſe jettent deſſus. Pour ces mêmes raiſons, les temps ſombres & les petites pluies douces ſont très avantageuſes, ſur-tout pour la pêche en mer.

Le froid engage d'abord les petits poiſſons à quitter le rivage de la mer: bientôt les gros ſont obligés de ſe porter au large pour y trouver leur ſubſiſtance. Ces remarques indiquent aux Pêcheurs où ils doivent aller chercher leurs proies; de ſorte que quand il fait froid, les petits Pêcheurs ſont obligés de dérader, & de prendre des bateaux aſſez forts pour pouvoir tenir le large & pêcher dans les grands fonds.

On remarque encore que les poiſſons mor-

dent peu quand ils frayent ; & dans cette circonstance leur chair étant molle & de mauvais goût, il feroit à propos de n'en prendre aucun. Mais après que les poissons ont jetté leur frai, ils sont affamés, & courent avec avidité aux appâts qu'on leur présente.

Il est naturel qu'il y ait des saisons affectées pour prendre les poissons de passage, puisqu'ils ne paroissent sur certaines côtes que dans des saisons déterminées ; nous les indiquerons dans la suite. Mais il y a aussi des temps affectés pour la pêche des *Poissons Domiciliés* : j'entends par ce nom ceux qui se trouvent à peu près toute l'année sur les mêmes côtes. La vraie saison, par exemple, pour prendre les Vives avec les hains, est en Août, Septembre & Octobre ; jusqu'à ce que le froid se fasse sentir à une certaine profondeur dans l'eau. On n'en prend plus alors avec les hains, & les Pêcheurs croient qu'elles se retirent dans la grande eau, & qu'elles s'y ensablent pour tout l'hiver ; ce qui paroît justifié parce qu'on ne prend les Vives avec les hains que pendant l'été, au lieu que durant l'hiver on en pêche avec les filets qui draguent le fond de la mer.

On prend des Merlans sur nos côtes durant toute l'année : cependant la vraie saison de cette pêche est depuis le mois de Septembre jusqu'en Février ; non-seulement eu égard à l'abondance de ce poisson, mais encore à cause de sa qualité : car comme il commence à frayer à la fin de Février, sa chair est molle, fade & d'un goût désagréable. Le Merlan devient un peu meilleur vers la fin de Mars. Il prend plus de qualité dans les mois de Mai & Juin. Néanmoins il n'est jamais aussi bon que dans ceux de Septembre, Octobre & Novembre. Sa chair est encore de bon goût en Décembre & Janvier : mais ce poisson est alors ordinairement si rempli de foie & d'œufs, que son ventre en devient extrêmement gros ; ce qui a fait croire que les Merlans étoient *Hermaphrodites*, prenant le foie pour de la laite. On se désabusera aisément de ce préjugé en observant que le foie du Merlan, ainsi que celui des Morues & des autres poissons, rend de l'huile, au lieu que les laites sont seches & sans onctuosité ni graisse ; ce qui fait qu'on la rejette de tous les poissons dont on retire l'huile. Cette remarque peut servir à distinguer dans tous les poissons le foie d'avec la laite.

A l'égard des Morues, des Linguets, des Aigrefins, des Merlus, ainsi que des poissons plats, comme Plies, Carrelets & surtout des Solles, on en pêche dans presque toutes les saisons ; observant ce que nous avons dit du froid & de la saison du frai. Ajoutons que la nuit est plus favorable que le jour pour rendre leur pêche abondante, à moins que le ciel ne soit couvert, ou l'eau troublée par quelque moture.

Les Pêcheurs travaillent avec plus de succès pendant les vives eaux que lors des petites marées ; parce que les courants, alors plus rapides, font faire plus de chemin au poisson, qui rencontrant les appâts y mord, & se prend.

Les gros vents empêchent moins les Pêcheurs de tendre leur tessure que de la relever. Et la circonstance la plus fâcheuse pour les grands Pêcheurs-Cordiers, est lorsque le vent change subitement de direction ; par exemple, s'ils ont tendu d'un vent de Sud, & qu'il saute tout d'un coup au Nord, les Pêcheurs courent risque de perdre leurs appelets, parce qu'ils ne peuvent appareiller pour relever leur tessure.

Les Pêcheurs redoutent encore les *Poissons voraces*, tels que les Chiens de mer, les Seches, &c. qui attaquent les poissons pris aux hains, les fatiguent, les blessent, &, (pour me servir de l'expression des Pêcheurs,) les rendent *Hoyés* : pour lors ces poissons ne sont plus de vente. C'est donc un grand malheur pour les Pêcheurs aux cordes que de se trouver dans un banc de poissons voraces.

Comme il y a toujours pendant le cours de l'année quelque poisson à prendre, les grands Pêcheurs n'interrompent la pêche aux hains que pour faire celle du Maquereau, & les Pêcheurs Picards pour aller à celle du Hareng.

A Dunkerque, où l'on s'occupe beaucoup de la pêche des Merlans en Décembre & Janvier, les grands Pêcheurs la quittent au commencement de Février, pour aller à 40 lieues vers le Nord prendre des Cabilleaux & des Rayes, jusqu'au 15 de Mai. Quelques-uns même s'occupent de la pêche des Rayes pendant les mois de Juin & Juillet. La plupart se tiennent à pêcher à l'entrée du port pendant le mois d'Août. Quelques-uns vont au Nord pour la pêche du Hareng & de la Morue, jusques vers le 6 de Septembre, que commence ordinairement la grande pêche du Hareng.

Au Havre, sans exclure plusieurs autres pêches, on fait pendant toute l'année celle où l'on se sert du Libouret.

Nous ne répéterons pas ici ce que nous disons ailleurs des Pêches au Libouret & au grand Couple, qui occupent quelques-uns de nos Pêcheurs de la Manche & ceux de Bayonne. La même raison d'œconomie nous dispense de prévenir les détails où nous entrerons concernant la pêche qui se fait des différentes especes de Morue en Amérique, une ou plusieurs fois chaque année, par les Dieppois, Grandvillois, Malouins, Olonnois & Bayonnois. On verra encore dans l'Article des Morues, les côtes où ces poissons & d'autres de leur genre se pêchent,

ſoit toute l'année, ſoit ſeulement en certains temps. Ces faits dont l'expoſé pourroit moins intéreſſer en cet endroit, plairont davantage au Lecteur dans les Articles particuliers à chaque Poiſſon, où nous nous propoſons de les placer. Ainſi nous allons paſſer ſuccinctement en revue les côtes étrangeres qui appartiennent à l'Océan, & enſuite nous donnerons un coup-d'œil ſur la Méditerranée.

Dans le Royaume de Valence, la pêche au Palangre commence en Septembre, & finit en Mai.

Les Pêcheurs-Palangriers du Royaume de Grenade font ce métier toute l'année.

Suivant les Voyageurs, on pêche auſſi pendant toute l'année à Malaga avec les hains; & on y prend de bon poiſſon, particuliérement des Bonites.

A Cette, la pêche au palangre ſe fait depuis le mois d'Avril juſqu'à la fin d'Octobre.

A la Ciotat, on pêche pendant toute l'année aux hains, lorſque le temps le permet, & on y prend de gros ou de petits poiſſons, ſuivant les hains dont on ſe ſert & les appâts dont on les amorce.

Les Palangriers de S. Tropez & de Fréjus commencent leur pêche en Octobre, & la finiſſent en Mars, travaillant de nuit & de jour.

En général on pêche en Provence dans les étangs avec de petits palangres durant tout l'hiver juſqu'au Carême, lorſque le temps eſt beau.

Cette énumération qu'il ne nous étoit guères poſſible d'abréger davantage, ne comprend pas, à beaucoup près, tous les endroits où l'on pêche avec les hains. Ce que nous venons de dire ne regarde preſque que les grands Pêcheurs; car il y en a beaucoup de petits qui ſont continuellement occupés de cette pêche.

Voilà une idée ſommaire des ſaiſons où l'on pêche aux cordes dans les différents parages; ainſi que des temps les plus favorables à cette pêche, & des attentions qu'il faut avoir pour aller, ſuivant les circonſtances que nous avons indiquées, chercher les poiſſons dans les endroits qu'ils fréquentent. Nous rendrons ailleurs ces idées plus préciſes.

ARTICLE ONZIEME.

Des Barques, Bateaux, Chaloupes, &c. qu'on emploie pour la Pêche aux Cordes & aux Hains; & de ceux qu'on appelle Palangriers *ſur la Méditerranée.*

Nous avons déja fait appercevoir, & on le verra encore mieux par ce que nous dirons dans la ſuite, qu'on fait au bord des eaux, avec des hains & des lignes, des pêches qui n'exigent aucune eſpece de bateau. Mais il y a des pêches aux hains qui ſe font ſur les rivieres & à la mer, quelquefois aſſez loin des côtes. En ce cas on ne peut ſe paſſer de bateaux ou de chaloupes, en un mot, de quelque eſpece de bâtiment qui puiſſe tenir la mer: & il en faut de plus ou moins grands, ſuivant l'eſpece de pêche qu'on ſe propoſe. Il nous a paru convenable, pour rendre plus complets les préliminaires dont nous nous occupons préſentement, d'en donner une idée. Je dis ſimplement une idée; car s'il s'agiſſoit d'en faire une hiſtoire complette, nous ſerions obligés de faire graver & de décrire preſque tous les bâtiments de mer, excepté les Vaiſſeaux de guerre & les gros Navires marchands; puiſque les Heux, les Gribannes, les Pinques, les Dogres, les Caravelles ou Crevelles, &c. ſervent pour les grandes pêches. Je conviens qu'en parlant de ces pêches nous pourrons être obligés de dire quelque choſe de ces diverſes eſpeces de Navires. Mais pour le préſent nous nous renfermerons à traiter des petits Bâtiments qui ſont principalement deſtinés aux pêches qu'on nomme dans l'Océan *aux Cordes*, & dans la Méditerranée *aux Palangres.*

Ce n'eſt pas que quelques-uns de ceux dont nous allons parler, ne ſoient employés pour certaines pêches aux filets. Mais quand nous aurons à traiter de ces ſortes de pêches, nous renverrons aux deſcriptions & aux gravures que nous aurons données à l'occaſion des pêches aux cordes. Ainſi, quoiqu'on puiſſe dire en général que tous les bâtiments qui peuvent tenir la mer ſont propres pour la pêche, il ne s'agira ici que de ceux qui ſont particuliérement deſtinés à la pêche aux cordes. Encore, pour ne point multiplier les gravures, & dans la vûe de nous reſtreindre au pur néceſſaire, nous nous abſtiendrons d'inſiſter ſur des différences peu conſidérables qui ſe rencontrent entre les bateaux conſtruits dans les différents Ports d'une même côte; car il n'y a point de Port qui n'ait ſes Charpentiers; & chaque Charpentier adopte pour les bâtiments qu'il conſtruit, des formes qui lui ſont particulieres, & qui ne ſont pas toujours auſſi eſſentielles ou auſſi avantageuſes que ces ouvriers ſe l'imaginent.

Quoique notre intention ne ſoit point de faire des deſcriptions très-détaillées des bâtiments de mer, telles qu'on les trouve dans le *Traité d'Architecture Navale*, que nous avons publié en 1758; nous ne croyons pas pouvoir nous diſpenſer d'indiquer les noms des principales pieces qui forment les barques dont nous nous propoſons de parler;

afin

afin d'être entendus de ceux qui n'ont point été à portée de fréquenter les Ports de mer. Et nous choisissons pour indiquer les parties du Bâtiment que nous voulons faire connoître, un petit Bateau pêcheur dont on se sert sur les côtes de Picardie, *Pl. X. Fig. 16.*

La partie du Bateau qui est comprise depuis 1 jusqu'à 1, est ce qu'on appelle *le Corps*, ou en terme de Pêcheur, *la Cosse* du Bateau; les parties comprises depuis 4 jusqu'à 1 & 1, sont presque semblables ou symmétriques; l'avant & l'arriere se ressemblent en ces endroits. On peut appeller les *Couples de balancement* ceux qui répondent aux numéros 1 & 1 : & les Façons, tant de l'avant que de l'arriere, commencent à ces couples. La *Quille* s'étend depuis le pied de l'Etambot 5 à l'arriere, jusqu'à la naissance de l'Etrave 6 à l'avant.

Le *Tirant d'eau* de ce Bateau chargé est désigné par l'extrémité des lignes 3, 3. Si l'on suppose donc une ligne tirée par l'extrémité de ces deux lignes, on aura ce qu'on appelle la *Ligne d'eau en charge*. Ainsi la partie submergée qu'on nomme l'*Œuvre vive* ou la *Carenne*, s'étend depuis cette ligne d'eau jusqu'au-dessous de la quille.

L'extrémité des lignes 11, 2,2 & 4, indique ce qu'on nomme le *Vibord* ou le *Platbord* : c'est véritablement le bord du Bateau : & toute la partie comprise depuis la ligne d'eau en charge jusqu'au plat-bord, ou la partie qui est hors de l'eau, se nomme l'*Œuvre morte*.

L'œuvre vive & l'œuvre morte étant couvertes de planches qu'on appelle *Bordages*, les Pêcheurs nomment toute cette partie la *Bordée*.

Entre la ligne d'eau en charge & le platbord, sur l'œuvre morte on met ordinairement une *Virure* ou une ceinture de bordages plus épais que les autres; c'est ce qu'on appelle la *Préceinte*, & parmi les Pêcheurs, la *Ceinte* : elle est indiquée par l'extrémité des lignes 5, 6; & elle forme une courbe parallele à celle du plat-bord. L'extrémité de la ligne 5 indique encore le *Gouvernail*, & l'*Etambot* sur lequel il est attaché.

La partie arrondie qu'on voit au bout de la ligne 6 est l'*Etrave*.

Les portions de la carenne qui se relevent, & qui forment avec la quille un angle curviligne, tant du côté de l'avant que du côté de l'arriere, se nomment les *Façons*; celles de l'avant s'étendent depuis 1 jusqu'à 6, ou jusqu'à l'étrave; & les façons de l'arriere s'étendent depuis 1 jusqu'à 5, ou jusqu'à l'étambot.

On voit que l'étrave se porte en avant par une portion arrondie; c'est ce qu'on appelle son *Elancement* : l'étambot qui termine l'arriere est droit, mais incliné à la quille; c'est ce qu'on nomme sa *Quête*. Pour avoir la longueur totale du Bateau, il faut ajouter à la longueur de la quille la quantité de la quête & de l'élancement.

On voit dans cette Figure l'intérieur du Bateau qui n'est pas ponté. Le *Pont* s'établit à différentes hauteurs, suivant l'espece de pêche qu'on se propose de faire.

La plûpart des bateaux destinés pour la pêche aux cordes ne sont pas entiérement pontés : mais presque tous ont à l'avant & à l'arriere un coffre ou soutte, dont la longueur est tout au plus le quart de celle du bateau. Les Pêcheurs nomment ces coffres *Tilles*, comme qui diroit un petit Tillac.

Le chiffre 7 indique le pied du grand Mât qui se prolonge dans l'intérieur du bâtiment jusques sur la quille. Ce mât est quelquefois assez long pour porter, en 8, une petite voile; ou bien il est surmonté d'un petit Mât qu'on nomme de *Hune*.

Souvent il y a encore vers l'avant un petit Mât qui représente celui de Misaine. On ajoute aussi quelquefois à l'avant un *Bout-dehors* qui excede l'étrave, & qui étant presque horisontal représente le Mât de Beaupré. D'autresfois, mais rarement, on met à l'arriere une espece de bâton de pavillon qui tient lieu d'un petit Artimon.

Le chiffre 9 dénote la grande Voile, qui est quarrée : elle est quelquefois surmontée d'une petite, qu'on nomme la *Voile de Hune*. Des bateaux, même ceux qui n'ont point cette voile au-dessus de la grande, ont souvent à l'avant une voile quarrée plus petite que la grande.

On verra dans la suite, des bateaux qui portent des voiles d'Etais ou des Foques; d'autres qui ont une espece de Civadiere que les Pêcheurs nomment *Diablot*. Nous ferons remarquer toutes ces singularités, quand l'occasion s'en présentera : c'est pourquoi nous ne nous étendrons pas ici sur ces détails; le peu que nous venons de dire, nous paroissant suffisant pour l'intelligence de ce que nous rapporterons au sujet des Bâtiments Pêcheurs.

On voit au-dessus du chiffre 10 un Bateau qui amene sa vergue & sa voile; & dans le lointain au-dessus de 11, de semblables bateaux à la voile.

Les bateaux qu'on emploie dans les Ports de l'Océan pour la pêche sont, comme nous l'avons dit, de différentes constructions suivant les différents Ports où les Pêcheurs font leur résidence. Les plus grands Bateaux-cordiers sont les Barques longues de Dunkerque, les grands Poletais, les gros Cordiers de Dieppe, les Clinquards de S. Valery & du Boulonois. Et entre ceux-là il n'y en a point qui passent pour mieux tenir la mer que les Dunkerquois & les Poletais. Ces Pêcheurs font leur métier par toute sorte de temps, & ils tiennent la mer quand les autres n'osent quitter le Port : si la foiblesse de leur équipage ne leur permet pas d'amener leur grand

mât, ils amenent les vergues & le mâtreau; alors ils ne craignent rien, tant que leur ancre & leur cable tiennent bon: ainsi ils supportent les gros temps sur leur ancre, comme les gros bâtiments le font à la cappe.

§. 1. *Des Barques longues de Dunkerque.*

Il y en a de différentes grandeurs. Je vais donner les dimensions d'une des plus grandes. Celles-là servent à beaucoup d'autres usages qu'à pêcher, & on les emploie pour les plus grandes pêches. Autrefois elles étoient à cul quarré; maintenant on les fait toutes à cul rond.

Elles ont 45 à 50 pieds de quille. L'étambot a 3 pieds de quête, & l'étrave 4 pieds d'élancement: ainsi leur longueur totale est de 52 à 57 pieds.

Elles ont 16 à 18 pieds de bau, 8 à 9 pieds de plate varangue, 11 à 12 pieds de bordée; l'élévation des façons à l'arriere est de 5 à 6 pieds, & celle de l'avant est de 2 pieds & demi à 3 pieds. La préceinte est placée aux deux tiers du creux, qui est de 7 à 8 pieds sous le maître bau.

Elles ont un demi-pont qui s'étend jusqu'au pied du grand mât. Quand on les destine pour le Commerce, elles sont entiérement pontées; en ce cas on leur donne trois mâts: mais pour l'ordinaire elles n'ont point d'artimon. Leur mât de hune est d'une même piece que le grand mât. Quand elles sont appareillées en Brigantin, leur voile est beaucoup plus large par le bas que par le haut, où elles ont une corne de dix pieds de long, & par le bas une baume qui est accrochée au grand mât, & dépasse de deux pieds l'arcasse du bâtiment.

§. 2. *Des Bateaux-Pêcheurs de Boulogne.*

Les Boulonois pêchent avec des bateaux assez semblables à ceux du Tréport: ils sont moins alongés & plus ronds que les crevelles des côtes de Haute Normandie: ils sont à cul rond sous la lisse d'hourdy, & à cul quarré au-dessus. Ces bateaux ne peuvent porter au plus que dix tonneaux. Ils n'ont que 27 pieds de quille. Leur longueur totale est de 32 pieds. Ils sont mâtés comme les Cordiers du Tréport, & portent trois voiles, mais la mâture est plus haute; le grand mât & le hunier sont d'une piece, au lieu qu'au Tréport le hunier est enté sur le grand mât.

§. 3. *Des Bateaux des Pêcheurs-Cordiers de la Riviere de Somme.*

Les Pêcheurs-Cordiers de la Somme ont de fort petits bateaux, *Pl. XII. Fig.* 3; les uns de 15, les autres de 18 pieds de longueur totale. Tous n'ont qu'un petit mât & une seule voile. Mais ces bateaux ne sortent guères de la riviere.

§. 4. *Des Bateaux-Cordiers d'Abbeville.*

Ces bateaux sont montés par 8 hommes, au moyen de quoi ils se rendent au lieu de la pêche en voguant quand le vent leur manque: & pour vendre leur poisson plus frais, ils échouent à la côte, la mer montante. Quand ils ont renouvellé leurs appelets & déchargé leur poisson, ils recommencent la pêche sans attendre que la marée soit assez haute pour mettre leurs bateaux à flot: pour cela ils les poussent à l'eau sur des rouleaux; ce qui se pratique de même à d'autres côtes de l'Océan.

§. 5. *Des Bateaux-Pêcheurs de Cayeux.*

On se sert à ce petit Port de bateaux, *Pl. XII. Fig.* 1. qui sont d'une fabrique particuliere, ayant un grand plat de varangue. Ils sont encore plus taillés de l'avant que les Cordiers du Tréport, dont nous parlerons bientôt. Leur arriere a quelque ressemblance avec les grandes Quenouilles du Polet; cependant ils ne sont à cul rond qu'au-dessous de la préceinte qui aboutit sur l'étambot: au-dessus de cette préceinte, ils se terminent quarrément à l'arriere.

Ils ont 32 pieds de quille, 3 pieds de creux sous le maître bau, & 2 pieds 5 pouces de vibord. Ils n'ont qu'un pied 6 pouces de quête, & autant d'élancement: l'étrave étant presque droite, ils ont 4 pieds 10 pouces de plate varangue; & les genoux de fond si tords, qu'une de leurs extrémités forme une partie des varangues, & l'autre une portion des alonges. Ils ont 9 pieds de bau & peu de rentrée, au contraire des Cordiers du Tréport, de sorte qu'il y a dans la partie la plus large d'un plat bord à l'autre 8 pieds 5 pouces. La préceinte est placée entre la ligne d'eau en charge & le vibord.

La hauteur perpendiculaire de l'étrave & celle de l'étambot sont de 8 pieds; la lisse d'hourdi a 4 pieds 11 pouces de longueur. La longueur totale de ces bateaux est de 35 pieds; leur port, de 8 tonneaux. Comme ces bateaux vont fréquemment à la rame, leur équipage est de 10 à 11 hommes.

Ils ont deux mâts, & deux voiles quarrées; le grand mât a 35 ou 36 pieds de longueur; le petit, 20 à 22.

On donne beaucoup de plate varangue à ces bateaux, non-seulement pour qu'ils tirent moins d'eau, à cause des bancs qui se trouvent au débouché de la Somme; mais encore afin qu'ils échouent plus aisément, y étant fréquemment exposés.

§. 6. *Des Bateaux-Cordiers, dits* Grands Clinquarts, *de S. Valeri.*

A S. Valeri en Caux, on se sert de Bateaux-Cordiers, qu'on peut comparer aux Quenouilles du Polet; on les nomme *Clinquarts*, *Pl. XI. Fig. 5.*

Ces bateaux sont à cul rond, au moins sous la préceinte; car quelques-uns ont le cul quarré au-dessus.

Ils ont 27 pieds de quille, 7 à 8 pieds de bau hors les membres, & autant de creux. Comme ces bateaux sont fort courts, ils ne peuvent porter que 8 à 10 tonneaux. Ils ont une petite tille à l'avant, & une à l'arriere. Leur longueur totale est de 30 pieds ou environ.

Ils portent deux mâts: le grand a, du pied au chouquet, 33 pieds; il est surmonté d'un petit mât de hune, de 10 pieds, qui s'assemble avec le grand au moyen de colets & de tenons de fer.

Le mâtereau a 24 pieds de longueur, & il porte un bourset. Outre les trois voiles principales, on met quelquefois à l'arriere une voile triangulaire fort étroite, qu'on nomme *Coutelas*; dont la pointe est frappée sur le bout de la vergue, & le bas sur une espece de bout-dehors. Ce bâtiment porte encore en avant une espece de *Beaupré* sur lequel on établit une sorte de civadiere, qu'ils nomment *Diablot*.

Ces bateaux cordiers vont à la pêche du Hareng quand il s'approche de la côte.

Les *Gondoles* de S. Valery ressemblent assez aux Batelets du Polet.

§. 7. *Des Bateaux du Tréport & du Bourg d'Ault.*

ON se sert dans ces petits Ports, de Bateaux-cordiers assez semblables aux petits Poletais: quelques-uns cependant ont une forme un peu différente; ils sont à cul rond au-dessous de la préceinte, & à cul quarré au-dessus, & fort taillés de l'avant: ils ont 27 pieds de quille, 8 pieds 4 pouces de bau hors les membres; 5 pieds 5 pouces de bordée, savoir, 2 pieds 11 pouces sous le maître bau, & 2 pieds 6 pouces de vibord; 4 pieds 2 pouces de plate varangue, beaucoup de rentrée: & ils sont tellement serrés par le haut, que leur plus grande largeur au plat-bord n'est que de 4 pieds 10 pouces. Ils ont une tille à l'avant, & une à l'arriere.

L'étambot a 2 pieds de quête, & l'étrave 2 pieds 6 pouces d'élancement. L'élévation des façons est de 2 pieds 2 pouces à l'arriere, & la moitié à l'avant. La longueur de la lisse d'hourdi est de 4 pieds 4 pouces. La longueur totale est de 32 pieds. Ils portent deux mâts: le grand a 33 pieds de longueur, & est surmonté d'un mât de hune de 10 pieds, qui s'assemble avec le grand mât au moyen de colets & de tenons de fer. Le tirant d'eau chargé est de 3 pieds. Le port de ces bateaux est de 5 à 6 tonneaux. Ils vont à la mer avec six Matelots & un Mousse.

§. 8. *Les Dogres.*

LES Dogres qui servent pour les grandes pêches, & qu'il ne faut pas confondre avec les grands qui servent pour le Commerce, different des Barques dont nous venons de parler, en ce qu'ils sont fort plats par-dessous, ce qui les rend très-propres à remonter les rivieres. On en construit de bien des grandeurs différentes. Ceux dont il s'agit, ont 7 à 8 pieds de plate varangue, 30 à 35 pieds de quille, 14 à 16 pieds de bau, 10 à 11 pieds de bordée; la préceinte est à 2 pieds du vibord. Leur longueur totale est de 35 à 40 pieds. Ils sont entiérement pontés. On établit même une chambre sur le pont quand on va à la pêche de la Morue. Quelques-uns portent une grande voile quarrée: d'autres sont appareillés en Brigantin avec des voiles latines. Il y en a qui portent jusqu'à 100 tonneaux; le port des petits dont il s'agit, est de 20 à 25 tonneaux.

§. 9. *Des Gondoles ou Grands Drogueurs.*

CE sont les plus grands bâtiments qui soient employés aux pêches de la Morue au Nord, du Hareng à Jermuth, & des Maquereaux à l'Isle de Bas & aux côtes d'Irlande.

Elles ont 43 à 46 pieds de quille, 15 à 16 pieds de bau hors les membres, 7 à 8 pieds de plate varangue, 11 à 12 pieds de bordée, 50 à 52 pieds de longueur totale. La préceinte est quelquefois placée plus bas que les deux tiers du creux. Elles ont vis-à-vis du maître bau 7 à 8 pieds de cale, & environ 4 pieds de vibord. Elles sont entiérement pontées; & ont au pied du mât une petite cabane, où les Matelots se retirent quand ils font la pêche au Nord. Elles ont un grand mât qui porte une grande voile, & au-dessus une petite de hune: à l'avant est un petit mât & une voile de misaine; quelquefois à l'arriere, au dessus du gouvernail, un bâton qui porte une petite voile d'artimon.

Le grand mât a 56 à 60 pieds de long; le petit, 38 à 40; & le bâton de l'arriere, 17 à 18. Leur port est de 75 à 80 tonneaux.

§. 10. *Des Crevelles ou Caravelles.*

CES bâtiments qu'on peut véritablement regarder comme de vrais Bateaux-Pêcheurs, sont employés sur la côte de Haute-Normandie durant toute l'année pour faire la pêche. Ils ont 34 à 36 pieds de quille, 12 à 13 pieds

de bau hors les membres, 6 à 7 pieds de plate varangue, 9 à 10 pieds de bordée, 5 à 6 pieds de creux sous le maître bau. Leur longueur totale est de 35 à 40 pieds. Ces crevelles sont pontées fort bas; elles n'ont que deux mâts : le grand porte la grande voile quarrée & un hunier; sa hauteur est de 50 à 55 pieds : le mât de l'avant a 30 ou 32 pieds de hauteur; & il porte la petite voile qu'on nomme *Borset* ou *Bourset*. Quelquefois on met à l'avant ou à l'arriere un bout-dehors qui sert à amarrer les voiles d'étais. Leur port est de 25 à 30 tonneaux. Ces bateaux font les grandes pêches dans les saisons convenables. Il y a de petites crevelles qui ont seulement un grand mât & un mât de misaine; & d'autres beaucoup plus grandes, qui servent pour le Commerce, & quelquefois pour les grandes pêches.

§. 11. *Des Bateaux-Pêcheurs du Polet, de Dieppe & des environs.*

Nous insisterons particuliérement sur les Bateaux Poletais, parce que les Pêcheurs de ce Port se sont occupés de la pêche aux cordes de temps immémorial. Ils n'ont cessé de la faire pendant toute l'année que depuis que quelques grands Pêcheurs ont trouvé un avantage à la pêche du Maquereau & du Hareng, qu'ils font avec leurs bateaux-cordiers, auxquels ils ajoutent ce qu'ils nomment un *Gibet*, qui est une espece de chandelier qu'on établit à pouppe pour recevoir leur mât quand ils l'abattent, comme on le voit dans le lointain de la *Pl. XI. Fig.* 7.

La description assez exacte que nous allons faire des Bateaux-cordiers du Polet, mettra en état de prendre une idée suffisante de plusieurs autres bateaux que nous ne présenterons que fort sommairement.

Ces Pêcheurs ont principalement quatre especes de bateaux; sçavoir, les grands Culs Ronds, les Grandes Quenouilles, les Petites Quenouilles, & les Batelets.

§. 12. *Des grands Bateaux-Pêcheurs du Polet nommés* Culs Ronds *ou* à Queue d'Oison.

Les grands Culs ronds, *Pl. XI. Fig.* 1. qui servent pendant toute l'année à faire la pêche aux cordes, & dans la saison à faire celle du Hareng & du Maquereau, forment des Gondoles dont les façons de l'avant & de l'arriere se ressemblent assez; & leur forme symmétrique ne change considérablement qu'aux extrémités, où l'étrave prend son arrondissement, & l'étambot sa quête.

Ces bateaux ont depuis 32 jusqu'à 34 pieds de quille, 12 pieds de bau hors les membres, où est la plus grande largeur; 5 à 6 pieds de plate varangue, 8 à 9 pieds de bordée, 5 pieds de cale, étant pontés fort bas pour avoir un grand coffre sur le pont; 3 à 3 pieds & demi de quête & d'élancement. Leur longueur totale est de 36 à 38 pieds. La préceinte est placée à 4 pieds du vibord. Leur port est au plus de 20 à 25 tonneaux, parce qu'ils ont beaucoup de façons. Leur tirant d'eau *Lege* est de 6 à 6 pieds & demi; & étant *Chargé*, de 8 à 8 pieds & demi.

Ils portent deux mâts & deux voiles quarrées : la grande est surmontée d'une petite voile de hune. Pour faire la grande, il faut 36 à 37 aunes de toile, & 8 pour la petite.

Le grand mât a 45 pieds de longueur; sçavoir, 43 pour la chûte de la grande voile, & 11 pieds pour la voile de hune.

La grande vergue a 21 pieds de longueur; celle du hunier, 13 pieds. Le petit mât de misaine a 26 pieds de longueur, & sa vergue 15 pieds & demi. Ces bateaux vont à la pêche du Hareng.

Il y a des Culs ronds de différentes grandeurs. Ceux qu'ils nomment *Petits Culs ronds*, n'ont que 22 à 24 pieds de quille, 34 ou 35 pieds de longueur totale : ils ne peuvent porter que 12 à 14 tonneaux. A la grandeur près, ils ressemblent aux grands Culs ronds.

§. 13. *Des Grandes Quenouilles ou Bateaux Bâtards du Polet.*

La seconde espece de Bateaux Poletais, qui tient le milieu entre les grands & les petits Culs ronds, se nomme *Bateau bâtard*, ou *grande Quenouille*, *Pl. XI. Fig.* 2. On s'en sert toute l'année pour faire la pêche aux cordes. Ces bateaux sont à cul rond, & n'ont point de voûte.

Ils ont depuis 24 jusqu'à 26 pieds de quille, 28 à 30 pieds de longueur totale; 9 à 9 pieds & demi de largeur au maître bau; 18 pouces de façons à l'arriere, & 9 pouces à l'avant; 4 pieds de creux sous le maître bau. Les uns sont entiérement pontés, & d'autres n'ont qu'une soute en forme de tille à l'arriere, & une petite à l'avant. La préceinte est au milieu, à 3 pieds & demi du vibord. Le grand mât a 34 pieds de longueur pour la chûte de la grande voile, & de plus 8 pieds & demi pour la voile de hune. La grande vergue a 17 pieds de longueur, & la vergue de hune 10 pieds. Le petit mât a 20 pieds de hauteur au-dessus du pont; sa vergue est longue de 11 pieds. Leur port est de 8 à 10 tonneaux. Ils vont à la pêche avec 7 à 8 hommes.

Il y a de ces Quenouilles plus *petites*, qui ont 26 pieds de longueur totale. Leur port est de 7 à 8 tonneaux. Leur tirant d'eau en charge est au plus de 6 à 7 pieds. A la grandeur près, elles ressemblent aux grandes Quenouilles.

On donne encore le nom de *Petites Quenouilles* à des *Batelets* qui sont la troisieme espece de ceux du Polet, *Pl. XI. Fig.* 3. On

les

les emploie à quantité d'usages : on s'en sert dans les beaux temps pour faire la pêche aux cordes, ainsi que celle du libouret : dans les grandes pêches, elles font le batelage ; alors elles sont comme les chaloupes des grands bateaux. Elles leur portent à la mer des appelets ; & quand la marée n'est pas assez haute pour permettre aux grands bateaux d'entrer dans les Ports, ces batelets prennent le poisson, & le portent à la vente pendant que les Pêcheurs continuent leur métier.

Ces batelets ont 15 à 16 pieds de longueur totale, 4 à 5 pieds de largeur, autant de creux. La préceinte est à un pied du vibord. Ils ne peuvent guères porter qu'un tonneau. Ils n'ont que deux petites voiles, quelquefois une seule, *Pl. XII. Fig.* 2. Ils ont 4 ou 6 avirons, & quelquefois un à l'arriere pour tenir lieu de gouvernail. Quatre à cinq hommes suffisent à ces batelets, qui ont cependant une petite tille à l'avant.

§. 14. *Des Warneteurs du petit Veulle.*

LES Bateaux qu'on nomme au petit Veulle (fauxbourg de Dieppe) *Warneteurs, Pl. XI, Fig.* 4. sont à cul quarré, & mâtés comme les grandes Quenouilles du Polet. Ils servent pour la pêche des grosses cordes, à la côte d'Angleterre ; & à prendre du Hareng lorsque ce poisson s'approche de nos côtes.

§. 15. *Des Yolles ou Biscayennes.*

CES petits bâtiments sont proprement les chaloupes lamaneuses qui servent dans les Ports à faire entrer & sortir les Vaisseaux, *Pl. XI. Fig.* 6. Elles sont construites en Gondoles, fort légeres de membres, sans pont, n'ayant que des bancs ou tires pour les Rameurs. Elles ont 18 à 20 pieds de long ; & 5 à 6 pieds de large. On s'en sert pour faire le batelage par les beaux temps, & aussi pour pêcher au libouret près de la côte. Ces chaloupes vont plus fréquemment à rames qu'à voiles : cependant on leur met quelquefois un petit mât & une petite voile.

§. 16. *Des Bateaux-Pêcheurs du Havre.*

AU Havre, ainsi que dans la plupart des Ports que je viens de nommer, on fait durant l'été la pêche au libouret avec de très-petits bateaux, où se mettent 2 ou 3 hommes : & en hiver 6 à 7 hommes font cette pêche avec des chaloupes lamaneuses, que les Habitants du Havre, comme à Dieppe, nomment *Yolles* ou *Biscayennes*, *Pl. XI. Fig.* 6. On les emploie aussi pour faire le batelage : mais leur vraie destination est d'aller au-devant des Bâtiments pour les entrer dans les Ports.

§. 17. *Des Bateaux-Pêcheurs de la Hougue.*

LA plupart des Bateaux-Pêcheurs de la Hougue sont ronds par-derriere, & point pontés. Ils portent deux voiles quarrées, point de hunier. Leur port est depuis 4 jusqu'à 30 tonneaux, & au-dessus. Les grands sont employés à la pêche du Maquereau entre Ouessant & les Sorlingues, & à celle des Huitres dans la Baye de Cancale. Ceux au-dessous de 30 tonneaux jusqu'à 18 font, outre les deux pêches dont nous venons de parler, celle du poisson frais. Les plus petits ne servent qu'à faire cette pêche à une petite distance de la côte. L'équipage est, suivant la grandeur des bateaux, depuis 4 jusqu'à 8 hommes.

§. 18. *De la Pêche à Dinan.*

LES Ouvriers qui manquent d'ouvrage, aidés de quelques Invalides, se mettent au nombre de 4 ou 5 hommes dans des chaloupes de deux à trois tonneaux, à peu près comme dans la *Pl. XII. Fig.* 2. Mais ils ne vont gueres plus loin que S. Malo.

§. 19. *De la Pêche à Lanion.*

LA plupart des Pêcheurs ont chacun un petit bateau du port d'un tonneau, dont ils se servent pour pêcher à la ligne avec leurs enfants. Ce bateau est presque comme celui de la *Pl. XIV. Fig.* 3 : qui y est représenté sur une grande Echelle.

§. 20. *De la Pêche sur la Garonne.*

IL y a sur la Garonne des Bateaux qu'on nomme *Filadieres*, *Couraux* ou *Gabarets*, assez semblables à celui qui est représenté dans la *Pl. XII. Fig.* 2. Il y en a de différentes grandeurs : ceux qui portent 20 pieds de l'étrave à l'étambot, ont ordinairement 15 à 16 pieds de quille, 6 pieds de largeur au milieu, 2 pieds & demi ou 3 pieds de creux : ils n'ont que 3 varangues, & 6 bordages placés à clin, qui font le corps du bâtiment. L'étrave & l'étambot ont beaucoup d'élévation. Ainsi ces bâtiments sont très-gondolés ; & comme ils sont fort pincés de l'avant & de l'arriere, ils ont assez la forme d'une navette. Le grand mât est placé un peu vers l'avant ; & on le met au tiers, quand on veut ajouter en arriere un mâtereau en forme d'artimon. Les principales voiles sont quarrées. Ces bâtiments ne sortent guères de la riviere. Quelquefois cependant par les beaux temps ils vont jusqu'à la Tour de Cordouan : en ce cas il faut que les Matelots soient toujours sur leurs gardes pour ne point couler bas ; & ils ôtent le gouvernail afin de décharger l'arriere.

Les petits bateaux qui servent pour la pêche dans le Bassin d'Arcasson, formé par les Paroisses du Médoc & de la Tête de Buch, se nomment *Pinasses*, & ressemblent beaucoup aux Filadieres ; ils ont la forme d'une Gondole, mais sont pointus par les deux bouts, ayant 18 pieds de long & 4 pieds de large, un petit mât de 14 pieds de hauteur, & une voile de 12 pieds en quarré, point de gouvernail. L'équipage de ces bateaux est ordinairement de deux hommes, ainsi que pour les Filadieres.

§. 21. *Des Bâtiments dont on se sert sur la Méditerranée.*

Ces Bâtiments different beaucoup de ceux de l'Océan par leur grément & leur forme. Nous nous bornerons à ce qui est absolument nécessaire pour en présenter une juste idée. Ainsi nous ne parlerons que des petits Bateaux Palangriers. La description des Tartanes & des autres grands bâtiments sera réservée pour les endroits où il s'agira de plus grandes pêches.

On se souviendra que les Provençaux appellent *Pêche aux Palangres* ce que les Ponentais nomment *Pêche aux Cordes*. D'où il suit que les *Bateaux* qui sont destinés pour cette pêche s'appellent *Palangriers*. Les Pêcheurs prennent aussi le nom de *Palangriers*, & appellent l'action de pêcher *Palangrer*.

La *Fig.* 4. *Pl. XII.* représente un Bateau-Pêcheur Provençal. Comme on s'en sert souvent à la rame, ces bateaux sont longs & pincés de l'avant. On les tient aussi fort ras. Et afin d'empêcher l'eau d'y entrer, on met au-dessus du plat-bord des planches, lesquelles entrent à coulisse dans des rainures que portent les extrémités de quelques membres qui s'élevent plus haut que le plat-bord. On ôte ces planches pour ramer, comme on le voit en *a*, lorsqu'il y a de la lame ; & quand on va à la voile, on les met en place, comme on le voit en *b*. Ces bateaux n'ont qu'un mât ou arbre *c*, & une grande vergue ou antenne *d*. Au bâtiment qui est sur le devant de la vignette, la voile *e* est frêlée sur l'antenne : dans celui qui est éloigné, on la voit déployée. Ces voiles triangulaires sont dites *Latines*. A l'arriere du bateau qui est sur le devant, on voit une tente *f* pour mettre les Matelots à couvert.

Nous avons représenté sur la *Pl. XIII. Fig.* 2. une *Gondole* qui, outre sa grande voile, porte un foque à l'avant.

Les grandes barques qu'on nomme *Leyts*, ont deux mâts, l'arbre de maître & la trinquette, deux antennes & deux voiles latines. Il y a des Tartanes qui en ont trois. Nous aurons occasion de parler ailleurs plus en détail de ces différents bâtiments.

Quand les Provençaux sont pris de mauvais temps, ils carguent leurs voiles latines, amenent leurs antennes sur le bord, & parent sur l'arbre de maître une petite voile quarrée pour se soutenir contre la lame, à peu près comme on le voit *Pl. XIII. Fig.* 1.

Dans les quartiers de S. Tropez & de Fréjus, les Pêcheurs Palangriers se servent de petits bateaux qu'ils nomment *Fregatons* ; qui ont environ 24 pieds de longueur, 8 de largeur, une tille à l'avant & une à l'arriere : 3 ou 4 hommes pêchent ainsi nuit & jour.

A Narbonne les bateaux palangriers sont les mêmes que ceux qui servent pour une pêche au filet qu'on nomme *Gangui* : ce qui a fait donner le même nom à ces petites barques qu'on voit dans la *Pl. XIX.* & dont nous parlerons dans peu.

Les Pêcheurs Palangriers d'Agde font leur métier avec des bateaux qu'ils nomment *Sardinayes*, appellés ailleurs *Aissaugues* : qui ont 22 pieds de long sur 6 de large ; 5 à 6 hommes y vont à rames ou à voiles, chercher les basses propres à leur pêche, jusqu'à 8 lieues au large. On peut en avoir une idée, en consultant les *Figg.* 2. & 3. de la *Pl. XIX.* Enfin chacun se sert pour palangrer, indifféremment des bateaux qui lui appartiennent. Ainsi quelques-uns font cette pêche avec de petites barques, telles que celles qu'on voit dans la *Pl. XIII. Fig.* 3. qu'ils nomment *Corallieres*, parce qu'elles servent aussi à la pêche du corail.

§. 22. *Différents petits Bateaux qui servent à la Pêche.*

On appelle *Tillotte* ou *Tillolle* une espece de petit Bateau pour la pêche, qui est d'une construction singuliere. Il n'a ni quille, ni gouvernail, & cependant il est si solide qu'on s'en sert de chaloupe lamaneuse pour faire entrer les bâtiments dans le Port de Bayonne. Il n'y a point de meilleures chaloupes pour naviguer dans l'Adour, où les courants sont fort rapides, & elles vont ainsi quelquefois assez avant en mer quand elle n'est pas très-grosse.

Il y en a de différentes grandeurs ; mais voici les dimensions les plus ordinaires.

Longueur totale de 14 à 16 pieds ; au milieu, la largeur au plat-bord est de 4 pieds ; sur le fond 5 pieds ; creux 2 pieds 5 pouces : la grande voile ne s'éleve qu'aux deux tiers du mât. Les grandes chaloupes tillotieres, outre la grande voile, en portent quelquefois une triangulaire à l'avant.

Il y a encore dans la riviere de l'Adour de petits Bateaux qu'on nomme *Chalands*, qui ressemblent assez aux Pirogues de la Martinique ; ils n'ont que deux antennes, sont fort gondolés & pointus par l'avant ; l'arriere est un peu quarré. Il y en a de 19 pieds de longueur sur un peu moins de 3 pieds de largeur. Ces bateaux sont montés de deux hommes.

Les Barges de la Loire sont de fort petits

bateaux, du port de 6 à 8 bariques, dont le fond est plat, & qui portent un mât & une voile.

Les *Canadiens* font des Canots très-légers avec de l'écorce de Bouleau, appliquée sur des lattes minces & courbes qui tiennent lieu de membres: *Pl. XI. Fig.* 8. On en met quelques unes de plates qui sont aussi minces, entre ces especes de membres & l'écorce, pour empêcher que les pieds ne crevent l'écorce. Ces canots se terminent en pointe par les deux bouts; & la partie la plus large est au milieu. Le franc-bord est formé par deux perches de bois léger, qui se réunissant par les bouts ont la forme d'une navette. C'est sur ce franc-bord que sont cousues les lattes qui forment les membres, & aussi les morceaux d'écorce qui tiennent lieu de bordage. Il y a de distance en distance des morceaux de bois minces & légers, qui traversent le canot, & sont cousus par les deux bouts aux perches dont est formé le vibord. Ces especes de baus servent à maintenir l'ouverture du canot dans la forme qu'il doit avoir.

Quoiqu'on leve l'écorce sur une espece de Bouleau que nous cultivons dans nos jardins, qui est plus grand & plus gros que nos bouleaux de France, on ne trouve point de morceaux d'écorce qui soient assez grands pour couvrir entiérement un canot; il en faut coudre plusieurs les uns avec les autres. Toutes ces *coutures*, qui sont très-propres, sont faites, à ce qu'on prétend, avec des racines fibreuses du Sapin ou de l'Epicia, qu'on a dépouillées de leur écorce. Enfin, pour fermer entiérement le passage à l'eau, on calfate toutes les coutures avec de la résine tirée des épicias ou sapins. Les Canadiens conduisent ces canots en nageant avec des *Pagayes*, petits avirons très-légers qu'ils tiennent à deux mains, & qu'ils manient comme on fait un balai, sans les appuyer sur les bords du canot. Deux hommes nagent, un de chaque bord; & un troisieme qui est à l'arriere, gouverne avec une pagaye plus grande que les autres. Quoique ces canots soient toujours prêts à chavirer, les Sauvages, ainsi que les Canadiens, s'en servent dans des endroits où il y a des courants, & même de la lame. Les Sauvages réussissent mieux que les Canadiens à faire ces canots; mais les Canadiens les conduisent au moins aussi bien que les Sauvages.

Les *Groenlandois* se servent pour différents usages, particuliérement pour leur pêche à la Baleine, de canots qui sont formés de membres très-légers, liés avec des barbes de Baleine, & couverts de peaux de poissons cousues avec des nerfs au lieu de fil; & les coutures sont recouvertes de graisse de poisson, ou de marc d'huile qui durcit & résiste bien à l'eau. Il y en a de deux especes; les petits, *Pl. XI. Fig.* 9. qui ont la forme d'une navette, ont 20 pieds 6 pouces de longueur, 1 pied 9 pouces de largeur, le creux au milieu est de 15 pouces; ils sont couverts de peaux par-dessus comme par-dessous; il y a au milieu un trou dont le diametre égale la largeur du canot, à un pouce ou 2 près: le Groenlandois passant ses jambes dans ce trou, s'assied sur le fond, & ferme l'ouverture avec une peau qu'il lie autour de son corps: il nage avec une pagaye de 4 pieds 6 pouces de longueur, qui a une palle à chaque bout.

Les Esquimaux se servent de canots à peu près semblables: ces canots ne peuvent tenir qu'un homme.

Les Groenlandois en font dans lesquels ils embarquent leurs femmes & toute leur famille. Ils ont assez la forme de nos bateaux de riviere; mais leurs membres sont pareillement des perches liées ensemble avec des barbes de Baleine: les peaux de poissons cousues leur tiennent lieu de bordage; mais ils ne sont point pontés: leur longueur est de 60 pieds, leur largeur est de 5 pieds 6 pouces, leur creux est de 30 pouces: ils portent à l'avant un petit mât & une voile faite de boyaux de Baleine fendus & séchés, qui sont cousus les uns avec les autres avec des nerfs ou boyaux de Daim: cette voile n'a que 6 à 8 pieds de largeur; & comme ces canots n'ont point de stabilité, ils ne peuvent aller à la voile que vent arriere. Ceci est tiré de l'Histoire Naturelle de Groenlande d'*Anderson*.

Des Voyageurs rapportent qu'en Egypte on pêche dans les lacs avec des bateaux plats en-dessous, pointus par les deux bouts, & qui ont tout au plus 20 pieds de long sur 5 de large. Ainsi ils ressemblent beaucoup aux bateaux-pêcheurs de la riviere de Seine.

En Angleterre, sur une riviere qu'on appelle la *Wye*, on se sert fréquemment d'une petite Corbeille à peu près figurée comme une coquille de noix; qui est revêtue par-dehors de cuir de cheval. Il y a au milieu un banc, & cette corbeille ne peut tenir qu'une seule personne. Cette corbeille est si légere, que les Paysans la suspendent à leur tête comme un chaperon, & ils voyagent ainsi, tenant à la main en guise de canne un petit aviron. Quand ils sont au bord de la riviere, ils mettent leur corbeille à l'eau. Mais on ne s'y embarque pas sans difficulté; car elle s'éloigne dès qu'on y touche avec le pied, & lorsqu'on est dedans, elle culbute si on ne conserve pas bien l'équilibre. Il est divertissant de voir un homme adroit dans ces corbeilles, & sur-tout de remarquer les précautions qu'il prend pour jetter à l'eau une pierre qui lui sert d'ancre; & il n'en faut pas moins pour tirer à bord cette pierre quand il veut changer de place.

Il y a aussi des endroits où l'on pêche avec de petits *Radeaux*; quelquefois même sur une simple piece de bois. Les différents Ar-

ticles de la Pêche particuliere à chaque espece de poisson, nous donneront occasion d'entrer dans quelques détails sur ces bateaux, & sur plusieurs autres qui leur sont, pour ainsi dire, spécialement affectés.

ARTICLE DOUZIEME.

Des Conventions que les Pêcheurs font entre eux lorsqu'ils pêchent en commun.

A l'égard des petites pêches qui se font au bord de l'eau, il n'est pas besoin d'association; les peres, les meres & les enfants ont leurs hains différemment ajustés, & ils les tendent pour leur compte; la famille fait tout le travail, & elle recueille tout le profit qui en revient.

Si deux familles se réunissent, elles partagent entre elles le fruit de leurs travaux. Mais il n'en est pas de même pour les pêches qui exigent des bateaux, & qui ne peuvent être faites que par des gens exercés à la manœuvre & à la pêche.

Presque par-tout les Matelots qui montent un bateau sont à la part; & voici ce qui s'y pratique le plus ordinairement, suivant une coutume établie entre eux, qui a force de Loi sans avoir besoin d'être écrite, ni revêtue des formalités judiciaires.

Tous les Matelots qui pêchent *à la Part*, fournissent plusieurs pieces d'appelets. Si ce sont de grandes pêches, chacun en fournit 4, 6 pieces, plus ou moins; & le Maître, le double des autres; bien entendu que les hains sont garnis de bons appâts.

Toutes les pieces d'appelets jointes bout à bout, font quelquefois une tessure de plusieurs mille brasses, plus ou moins, suivant la grandeur des bateaux & le nombre des Matelots qui les montent; de sorte qu'il y a des tessures pour de grands bateaux, qui occupent près de deux lieues de longueur dans la mer: les tessures pour les petits bateaux sont beaucoup moindres; 3 ou 4 hommes ne pouvant pas fournir autant d'appelets que 8, 10, 15.

Quand des Matelots fournissent de vieux appelets, on les jette à la mer avant tous les autres. Si on faisoit autrement, & qu'une de ces vieilles pieces vînt à rompre, toutes celles qui l'auroient devancée, courroient risque d'être perdues. D'ailleurs les cordes qui sont près du bateau fatiguent toujours plus que les autres.

Lorsque les Pêcheurs sont arrivés sur le lieu où ils se proposent de faire leur pêche, ils séparent les vieux appelets, & tirent au sort le *Rumb* des autres, c'est-à-dire, l'ordre dans lequel ils doivent être jettés à la mer: attendu que c'est un avantage d'avoir ses appelets près du bateau, sur-tout quand il survient du gros temps. Car quoiqu'il soit vrai que l'équipage paye en commun les pieces d'appelets qui sont perdues, celui à qui elles appartiennent est toujours le plus lésé; ces pieces étant pour l'ordinaire estimées au-dessous de leur valeur.

Quand un Matelot est propriétaire du bateau, qu'il le fournit en état avec tous les agrès & appareaux, & qu'il fait la vente du poisson, il retient un lot double.

Assez souvent les Pêcheurs ne sont pas suffisamment en fonds pour se fournir de tout ce qui est nécessaire pour leur pêche. En ce cas ils ont recours à des *Bourgeois* qu'ils nomment leurs *Hôtes*, qui font toutes les avances. Cet Hôte, au retour, fait conjointement avec le Maître la vente du poisson, & il se rembourse peu-à-peu, en retirant le sol pour livre du produit de la pêche. De plus il a à chaque vente un poisson qu'il choisit le plus beau après celui qu'on nomme *de la Coutume*. Cette redevance sera expliquée ailleurs.

Quand les Pêcheurs font la pêche des Solles, comme les pieces d'appelets ne sont pas alors fort longues, chaque Matelot en fournit un plus grand nombre, tel que 7 ou 8, quand ils peuvent s'approvisionner d'assez de vers pour amorcer cette quantité d'hains.

Si un Pêcheur n'a pu fournir que 4 pieces d'appelets, pendant que les autres en auront fourni 8, il n'a lors de la vente qu'une demi-part.

Chaque Pêcheur ne peut se dispenser d'avoir trois garnitures d'appelets, parce qu'à chaque démarrage il faut laver les appelets qui viennent de servir, les étendre pour les faire sécher, (*Pl. XIV. Fig.* 1,) remettre des lignes & des hains où il en manque, & regarnir les hains de nouveaux appâts. Pendant que les Pêcheurs se servent de la seconde garniture, les femmes, *Pl. XIV. Fig.* 2. préparent la troisieme, pour la remettre aux Pêcheurs à leur arrivée, afin qu'ils puissent pêcher sans interruption. De cette maniere, quand le temps est propre à la pêche, tandis que les hommes sont à la mer, les femmes *Pl. XIV. Fig.* 2. qu'on nomme *Aqueresses*, travaillent jour & nuit, soit pour chercher des vers & des poissons dans les sables & les rochers, comme nous l'expliquerons dans la suite; soit à nettoyer, faire sécher & raccommoder les appelets; soit enfin à amorcer les hains: ce qui leur fournit un travail continuel, presque aussi pénible que celui des hommes.

On a vu dans l'Article où nous avons parlé des appâts, qu'on en emploie de salés, ou des viandes fraîches, ou des poissons frais, que les Cordiers achetent des autres Pêcheurs. L'approvisionnement de ces différents appâts ne regarde point les femmes; mais ce sont elles qui pêchent les petites Chevrettes, qui

fouillent le ſable pour en tirer des vers & différents inſectes; en un mot, qui fourniſſent de bons appâts. Et quand nous parlerons de cette eſpece de pêche, on verra qu'elle eſt très-pénible.

D'ailleurs le ſoin de laver les appelets, de les étendre pour ſécher, de les viſiter pour remplacer les lignes & les hains qui leur manquent, & d'amorcer les hains, fait un travail qui donne beaucoup d'occupation aux Aquereſſes, lorſque le temps permet aux hommes de faire leur pêche ſans interruption.

Chaque Pêcheur devant fournir ſes appelets bien amorcés, ceux qui ont une nombreuſe famille ont pour cela un grand avantage ſur les autres.

Les Pêcheurs portent auſſi chacun leurs vivres, ainſi que les boiſſons dont ils ont beſoin; en ſorte que rien n'eſt commun entre eux que certaines avances qui ſe prélevent ſur le produit de la pêche.

Les conventions dont nous venons de parler ſont, à quelques différences près, adoptées par tous les Pêcheurs. Cependant on conçoit bien qu'ils ſont les maîtres d'y faire les changements qu'ils eſtiment convenables: il y en a, par exemple, qui embarquent le pain à frais communs.

Article treizieme.

Récapitulation de ce qui a été traité dans ce premier Chapitre.

Nous avons fait connoître dans ce Chapitre les avantages qui ſont propres à la pêche aux hains, & indiqué la vraie ſignification de pluſieurs termes qui appartiennent à cette façon de pêcher.

Il nous a paru néceſſaire d'inſiſter particuliérement ſur les différentes eſpeces de cordes & de lignes dont les Pêcheurs Cordiers, Palangriers, & autres, font uſage; & encore plus ſur le nombre conſidérable d'eſpeces d'hains qu'on emploie pour prendre toutes ſortes de poiſſons; ainſi que ſur leurs empilages de chanvre, de crin, de ſoie, ou de métal, ſimples, ou doubles, &c. & nous avons expliqué la fabrique des lignes & des hains de toutes groſſeurs.

En donnant l'énumération des différentes ſortes d'appâts dont on garnit les hains, nous avons fait remarquer les avantages que les uns ont ſur les autres.

Il ne nous a pas paru ſuperflu de dire quelque choſe des circonſtances météoriques qui ſont avantageuſes ou contraires aux pêches qu'on fait avec les hains, & de donner une deſcription ſommaire des bâtiments qu'on emploie pour ces ſortes de pêches.

Enfin, nous avons parlé des conventions que les Pêcheurs font entre eux pour partager équitablement le profit de leurs travaux.

Mais toutes ces choſes ont été traitées d'une façon bien générale. Ce ne ſont, qu'on me permette cette expreſſion, que les *Prolégomenes* de la Pêche aux hains. Les détails ſe trouveront dans le Chapitre ſuivant.



CHAPITRE SECOND.

Détail des différentes especes de Pêches qu'on fait avec les Hains.

LES notions générales que nous avons données dans le premier Chapitre, ne peuvent servir qu'à faciliter l'intelligence des différentes Pêches qui se font avec les hains, & dont nous allons traiter dans celui-ci. Telles sont les Pêches à la Perche ou à la Canne, celles à la Ligne ou aux Cordes simples, celles aux Cordes chargées de piles; les unes sédentaires au fond de l'eau, & les autres flottantes entre deux eaux ou tout près de la surface, ainsi que les Pêches au Libouret, à la Balle, au grand Couple, &c. Nous allons suivre ces différentes façons de pêcher dans autant d'Articles particuliers.

ARTICLE PREMIER.

De la Pêche à la Perche ou à la Canne.

LA méthode la plus lumineuse dans la description de tous les Arts, est de commencer par les choses les plus simples avant de passer à celles qui sont plus composées. Ayant donc à décrire les différentes façons de pêcher avec les hains, nous donnerons d'abord celle qu'on nomme *à la Canne* ou *à la Perche*, non-seulement parce qu'elle est la plus simple, mais encore parce qu'il est commun de la voir pratiquer au bord des rivieres, des fossés, des étangs, & même de la mer.

En général, cette pêche consiste à attacher au bout d'une perche une ligne garnie d'un hain; & quand le poisson a mordu à l'appât, on le tire promptement de l'eau en soulevant la perche.

On donne différents noms à cette façon de pêcher. Les uns la nomment *à la Perche*, parce qu'ils attachent leurs lignes à l'extrémité d'une perche légere & pliante. D'autres la nomment *à la Canne*, parce qu'au lieu de perche, ils ajustent des roseaux les uns au bout des autres; & ces roseaux se nomment *Canna* en Latin. Le terme *Canne* peut venir encore de ce qu'on dispose quelquefois les gaules ou perches, de façon que lorsqu'on ne pêche pas, elles forment des cannes pour la promenade. Je vais entrer à ce sujet dans quelques détails.

§. 1. *Des différentes manieres de faire les Perches pour cette pêche.*

LES Pêcheurs ont coutume de faire leurs perches avec un bois léger & élastique. Pour cela ils choisissent une gaule de Coudrier, de Saule, de Peuplier ou de Sapin. Le bois de Celtis ou Micocoulier, qu'on tire de Perpignan (où on l'appelle *Ladonier*), pour en faire des baguettes de fusil, des manches de fouet & des bâtons pour la promenade, seroit très-propre à cet usage, parce qu'il est léger & qu'il ploie beaucoup sans se rompre.

Il faut que ces perches, *Pl. XV. Fig. 3. a b*, aient 4 à 5 pouces de circonférence au bout *a* qu'on tient dans la main, & pas tout-à-fait un pouce à l'autre extrémité *b*. Leur longueur doit être de 10 à 12 pieds, plus ou moins, suivant l'étendue de la nape d'eau où l'on se propose de pêcher.

On a soin qu'il ne se rencontre pas de nœuds, qui trancheroient le bois de la perche; & qu'elle soit bien droite. On a même l'attention, pour qu'elle ne se courbe pas en se desséchant, de la lier sur une forte régle de bois bien dressée à la varlope. On peut encore les rendre plus propres, en les colorant, comme nous l'expliquerons dans la suite.

Voici, suivant Walton, les précautions qu'il faut prendre pour se procurer de bonnes perches. On doit couper, entre la S. Michel & la Chandeleur, un beau brin de Saule, de Coudrier, ou de Tremble, qui ait 9 pieds de longueur, & à peu près 4 pouces de circonférence; le coucher à plat dans un four chaud, & l'y laisser jusqu'à ce qu'il soit refroidi, le tenir ensuite dans un lieu sec pendant un mois; puis le lier bien ferme sur une forte piéce de bois quarré. Après quoi, pour le percer dans toute sa longueur, on prend un gros fil de fer de Chaudronnier, qu'on appointit par un bout; on fait chauffer ce bout dans un feu de charbon jusqu'à ce qu'il soit rougi au blanc, & on s'en sert pour percer la gaule en l'enfonçant dans l'axe, le tenant toujours droit, perçant tantôt par un bout, & tantôt par l'autre, jusqu'à ce que les deux trous se rencontrent. Pour augmen-

ter ce trou on se sert de broches de fer de plus en plus grosses, qu'on fait, ainsi que le fil de métal, rougir jusqu'au blanc : mais il faut faire en sorte que le diametre du trou aille par dégrés en diminuant, & qu'il soit plus étroit à l'extrémité menue de la perche qu'à son gros bout.

Cette premiere canne étant ainsi préparée, mise de grosseur par le dehors, & travaillée proprement, on la fait tremper dans l'eau pendant deux jours, puis on la transporte dans un lieu couvert, l'exposant à la fumée jusqu'à ce qu'elle soit parfaitement séche. Cette canne doit faire environ la moitié de la longueur de la perche; & le trou dont nous venons de parler, sert à recevoir deux baguettes. Car la perche entiere est formée de trois morceaux qui s'ajustent les uns au bout des autres.

Pour faire la baguette qu'on doit ajouter au bout de la canne creuse, on cueille dans la même saison que la canne un beau jet de Coudrier, & on le fait sécher comme la canne; ensuite on dresse cette baguette; on la réduit à une grosseur convenable pour qu'elle entre dans le trou qu'on a fait à la canne; & en l'introduisant du côté du gros bout, elle doit entrer dans l'axe de la canne jusques vers la moitié de sa longueur.

Pour compléter la perche, on choisit des bourgeons ou nouvelles pousses, droites & déliées, d'Epine noire, de Pommier sauvage, de Néflier ou de Genévrier; on dépouille ces houssines de leur écorce; on les fait sécher, en ayant rassemblé un nombre en faisceau qu'on lie bien serré avec une forte ficelle, & on diminue assez de leur grosseur pour qu'elles puissent entrer dans le trou formé dans l'axe de la canne, du côté de son bout qui est le moins gros. On joint les unes au bout des autres ces trois piéces, au moyen d'écrous & de vis, de sorte que les trois morceaux ne fassent qu'une perche. De cette façon les deux alonges, quand on ne pêche pas, peuvent être renfermées dans la canne creuse, qui alors est en état de servir pour la promenade comme une canne ordinaire.

Ces perches sont encore meilleures quand au lieu de Coudrier on se sert, pour faire la canne, de Jet ou Roseau des Indes: & on s'épargne bien de la peine lorsqu'on renonce à mettre les alonges dans la premiere canne; alors on ne perce point la canne; on met les trois parties qui doivent composer la perche, dans un sac, d'où on les tire quand on veut pêcher; & on les joint les unes au bout des autres, sans employer de vis de métal, se contentant de faire entrer l'extrémité des unes dans un trou qu'on a fait au bout de celle à laquelle elles doivent s'ajuster : ensuite on les arrête avec des goupilles, pour qu'elles ne se séparent pas lorsqu'un gros poisson tire fortement la ligne.

On fait encore des perches très-propres & très-commodes, de 3, 4 ou 6 morceaux, qui s'assemblent les uns au bout des autres à mi-bois. Pour cela on taille en flûte les deux bouts qui doivent se joindre, & on ménage à une des perches une petite dent qui entre dans une coche qui est à l'autre; il faut que ces deux parties taillées en flûte se touchent exactement dans une longueur de 4 à 5 pouces. On frotte les faces qui doivent s'appliquer l'une sur l'autre avec de la cire grasse de Cordonnier, & on les lie par des révolutions d'un bon fil retors ciré ou enduit de poix grasse : lorsqu'on veut que la perche soit propre, on se sert, au lieu de fil, d'un cordonnet de soie verte, frotté d'un peu de cire blanche.

Dans la vue d'avoir des perches très-propres, on peut faire le premier morceau qu'on tient dans la main, avec quelque bois des Isles, n'étant pas important que cette partie soit légere : les autres peuvent être faites avec du Bambou, du Cedre, du Cyprès, du Micocoulier, ou d'autres bois légers & pliants; qu'on Colore, si l'on veut, en les frottant avec de l'eau-forte foible, dans laquelle on a fait dissoudre de la limaille de fer, & qu'on polit ensuite avec de la prêle. Il faut mettre plusieurs couches de cet acide; & polir à chaque fois.

Lorsqu'on se propose de pêcher avec des lignes amorcées d'insectes vrais ou factices, comme il faut que les perches soient très-légeres, on les fait avec des cannes ou roseaux de Provence, qu'on termine par une baguette de baleine; ou pour le mieux avec des houssines d'Epine noire, de Néflier, de Coudrier, de Genévrier, de Cyprès, &c. qu'on fait sécher, comme nous l'avons dit plus haut, en les liant en faisceau, pour qu'elles soient toujours bien droites.

Il est évident qu'on doit proportionner la force des perches à la grosseur des poissons qu'on veut prendre. Mais quand on pêche avec des insectes, il faut sur-tout que les perches soient très-légeres, afin de pouvoir faire sautiller l'hain à fleur d'eau, comme nous l'expliquerons lorsque nous parlerons des Truites.

Pour bien assujétir les unes avec les autres les pieces entaillées à mi-bois, au moyen d'un cordonnet de soie ou d'un fil retors ciré, & arrêter l'extrémité du fil; il faut, quand il ne reste plus que cinq ou six révolutions à faire, *Pl. XVI. Fig.* 1. coucher le bout du fil sur la perche, mettre par-dessus le doigt étendu, & faire les six dernieres révolutions en enveloppant le fil & le doigt : ces révolutions étant faites, on retire le doigt, & on serre le plus que l'on peut ces dernieres révolutions les unes après les autres, comme on le voit dans la *Fig.* 2. On finit par tirer le bout du fil qui excede. De cette façon il est très-bien ar-

rêté, & on le coupe avec des ciseaux tout près des révolutions du fil.

Quelques-uns forment une anse de huit à dix brins de crin, qu'ils assujétissent au bout le plus menu des perches par des révolutions de fil ciré, semblables à celles dont nous venons de parler. Mais cette pratique n'est point généralement approuvée. Nous en parlerons dans la suite.

§. 2. *Des Lignes.*

APRE's avoir suffisamment parlé des Perches ou Cannes, il faut dire quelque chose des Lignes qu'on attache au bout des perches, & qui portent à leur extrémité un hain. On peut ici d'abord se rappeller ce que nous avons rapporté dans le premier Chapitre, où nous avons traité des Lignes & des Empiles, quoique nous ayons dit fort peu de chose sur les Lignes très-fines.

Beaucoup de Pêcheurs qui n'y prennent pas garde de fort près, font ces lignes avec un fil retors bien travaillé, formé de trois ou quatre bons fils à coudre. Quelques-uns un peu plus attentifs mettent au bout de cette ligne un empilage de crin. Mais les lignes sont meilleures & plus propres, si on les fait dans toute leur longueur avec un cordonnet de soie ou de crin.

On a vû, *Pl. VI. Fig.* 1. *&* 2. qu'il y a des Pêcheurs qui font des empilages de crin en arrangeant les brins simplement les uns à côté des autres en maniere de faisceau, sans les *commettre*. Mais cela ne se pratique guères que pour les pêches à la mer, sur-tout lorsqu'on se propose de prendre de gros poissons.

Les Pêcheurs de riviere font pour leur usage des lignes avec des crins, qu'ils commettent ou tordent les uns avec les autres: pour cela ils choisissent les crins les plus longs de la queue d'un cheval. Ces crins doivent être ronds, clairs, exempts de lendes, galles & autres semblables maladies. Car un seul crin bien choisi est aussi fort que le seroient trois qui auroient les défauts que nous venons d'indiquer. Les crins blancs sont plus sujets que les noirs à avoir ces défauts. Cependant plusieurs leur donnent la préférence, prétendant qu'ils paroissent moins dans l'eau. Il faut encore faire tout son possible pour les assortir d'égale grosseur, afin qu'ils se roulent plus réguliérement les uns sur les autres, & qu'ils résistent de concert; ce qui ne seroit pas s'ils différoient sensiblement de grosseur.

Certains Pêcheurs prétendent, comme nous venons de le dire, que les crins blancs paroissent moins dans l'eau: d'autres soutiennent que les noirs n'y paroissent pas plus que les blancs. Quoi qu'il en soit, cette raison fait qu'on en Teint quelquefois; & voici ce que Walton dit à ce sujet.

Il faut prendre une chopine de bonne bierre, mesure de Paris, une demi-livre de suie, une petite quantité de jus de feuilles de noyer & un peu d'alun. On met le tout ensemble dans un pot de terre, & on le fait bouillir pendant une demi-heure; ensuite on retire le pot du feu; & quand il est refroidi, on y met le crin, qu'on laisse dans cette liqueur jusqu'à ce qu'il ait acquis une couleur verte. Plus il reste dans la teinture, plus il verdit: & il faut éviter qu'il ne devienne trop verd.

Quelques-uns cependant désirent que le crin soit fort verd, pour qu'il imite la couleur de l'herbe. En ce cas, il faut prendre une pinte, mesure de Paris, de petite bierre, & une demi-livre d'alun; mettre l'un & l'autre avec les crins dans un pot de terre, qu'on fera bouillir doucement pendant une demi-heure; après quoi on retirera le crin pour le laisser sécher. On mettra ensuite deux poignées de fleurs de Souci dans deux pintes d'eau, on couvrira le pot, & on le fera bouillir doucement pendant une demi-heure: il s'y formera une écume jaune, & alors on ajoutera une demi-livre de Couperose concassée, avec le crin qu'on veut teindre: on entretiendra la liqueur bouillante doucement jusqu'à ce qu'elle soit réduite à moitié. Enfin on ôtera le pot du feu, & 3 à 4 heures après on en retirera le crin; que l'on trouvera bien verd. Plus on met de Couperose, plus la teinture est forte; mais le verd-pâle est préférable.

Quelques-uns poussent l'attention jusqu'à vouloir que le crin soit jaune, dans la saison où les herbes des eaux douces se fanent & se desséchent. Pour lui donner cette couleur, on augmentera la dose du Souci, & l'on diminuera considérablement celle de la Couperose.

On apporte des Isles de l'Amérique des filaments qu'on retire d'une espece d'Aloës ou Aloïdes, rapportée par M. Von Linné au genre qu'il nomme *Agave*. On appelle ces filaments *Fils de Pite*. Il y a de ces fils qui sont longs & très-fins. Quand ceux-là sont bien préparés, comme nous allons l'expliquer, ils sont préférables aux crins, & on s'en sert principalement pour empiler les hains.

On choisit ces fils très-fins. Etant pliés par piéces, on les met dans un pot, & on verse dessus de l'écume d'un pot où l'on a fait bouillir de la viande fraîche, & non pas salée: au bout de trois ou quatre heures, on tire les pieces de pite les unes après les autres, & on les passe entre le pouce & l'index pour ôter la graisse qui pourroit y être restée adhérente. Mais on ne les essuie point autrement. Ensuite on étend chaque piéce de toute sa longueur; & quand ces fils sont secs, on en forme de petits écheveaux. Par cette préparation

paration, ils deviennent presque aussi fins, aussi ronds & plus forts que les crins les mieux choisis. Pour les conserver souples on les roule dans un morceau de vessie huilé ; & avant d'en faire des lignes il faut, ainsi que les crins, les mettre tremper dans de l'eau environ une demi-heure.

La grosseur des lignes doit être proportionnée à celle du poisson que l'on pêche ; mais il est toujours avantageux qu'elles soient fines, sur-tout au bout qui tient à l'hain. C'est pourquoi ceux qui pêchent avec des insectes & des hains très-déliés, font l'empilage avec un seul crin. Mais en ce cas il faut être bien adroit Pêcheur pour ne le pas rompre. Ainsi il est mieux de faire de deux crins cette partie de la ligne : & Cotton, Auteur Anglois, dit que celui qui ne peut pas prendre avec deux crins une Truite de 20 pouces de longueur dans une riviere où il n'y a ni bois ni herbes, ne mérite point le nom de Pêcheur. Ainsi il y a beaucoup d'adresse à ménager sa ligne, lorsqu'on a pris un poisson d'une grosseur un peu considérable.

Il est sensible qu'on ne peut pas trouver de crins assez longs pour faire une ligne qui doit quelquefois avoir 5 ou 6 brasses de longueur. Il faut donc faire des piéces séparées qu'on noue les unes au bout des autres, pour en former une ligne suffisamment longue. Pour cela on met deux de ces piéces de façon qu'elles entament un peu l'une sur l'autre, comme on le voit en *d e*, *Fig.* 3. *Pl. XV.* On les unit par un nœud *f*, en faisant faire deux révolutions aux bouts des crins, *Pl. XVI. Fig.* 3. Quand on a serré le nœud, les crins ne peuvent plus se séparer : & l'on coupe alors avec des ciseaux ce qui excede le nœud. On en réunit ainsi un nombre suffisant pour faire une ligne de la longueur qu'on désire.

Il y a des Pêcheurs qui prétendent que pour la piece qui fait le bout de la ligne du côté de l'hain, il ne faut pas commettre les crins ; qu'il vaut mieux se contenter de les tendre à côté l'un de l'autre : disant qu'alors les crins paroissent moins dans l'eau, & qu'ils n'effarouchent pas les poissons. Mais l'usage le plus commun est de les tordre l'un sur l'autre, comme nous l'expliquerons dans un instant.

Les lignes doivent toujours diminuer de grosseur depuis l'extrémité de la perche jusqu'à l'hain ; & pour certaines pêches, les dernieres pieces sont seulement formées par un crin, ou un fil de pite très-délié, ou même un simple fil de soie.

Pour les pêches ordinaires, il faut que les deux pieces les plus près de l'hain soient faites seulement de deux crins ; les trois pieces au-dessus, de trois crins : on en met quatre aux trois suivantes ; & ainsi 5, 6, 7, & même 8, jusqu'au bout de la ligne qui tient à la perche ; de sorte que la ligne diminue uniformément de grosseur depuis la perche jusqu'à l'hain.

Quand on veut alonger une ligne, il faut que ce soit par le gros bout qui tient à la perche. Cependant lorsqu'on pêche avec des insectes, on peut ajouter une ou deux pieces fines au-dessus de celle qui porte l'hain. Car il est important que la ligne soit fine auprès de l'hain, d'autant qu'un Pêcheur adroit peut avec une ligne bien faite faire tomber l'hain juste à l'endroit qu'il désire, sans former sur l'eau de petites vagues circulaires qui effaroucheroient le poisson.

Les Pêcheurs qui font des lignes pour leur usage, choisissent les brins de crin les plus longs, pour que leurs pieces aient plus d'étendue, & qu'il en faille moins pour faire la longueur entiere de la ligne. Ils les mettent tremper quelques heures dans de l'eau ; puis en en tenant deux, quatre, ou six rassemblés en faisceau, ils les lient d'un simple nœud auprès d'un des bouts *g*, *Fig.* 3. *Pl. XV* : puis les séparant un à un, deux à deux, ou trois à trois, ils placent une pointe *h* entre ces fils, tout auprès du nœud. Ensuite tenant chaque deux ou chaque trois crins entre le pouce & le doigt index, de chaque main, ils les tordent sur eux-mêmes : ces crins ainsi tortillés étant rapprochés, ils se roulent les uns sur les autres, & forment une petite ficelle. On noue bout à bout ces petites pieces jusqu'à ce qu'il y en ait assez pour faire la longueur de la ligne. Puis on met la ligne entiere tremper pendant quelques heures dans de l'eau chaude ; & on la tend en la tirant par les deux bouts, pour qu'elle ne fasse point de plis, & qu'elle reste droite quand elle sera séche.

Ceux qui font des lignes pour les vendre aux Pêcheurs, se servent d'une Machine dont nous allons donner la description, *Pl. XVI. Fig.* 4. Elle consiste en une Poulie horisontale *A*, & trois Molettes traversées par une broche de fer qui porte à un de ses bouts un crochet *B*. Cette broche, ou axe, est reçue par deux platines de cuivre, écartées l'une de l'autre d'environ un demi-pouce. Les crochets qui terminent les broches des molettes, excedent de quelque chose la platine de dessous.

On fait tourner la grande poulie par une Manivelle *C*, placée au-dessus de la platine supérieure ; & cette poulie communique son mouvement aux molettes, ou par un engrenage, ou au moyen d'une courroie, comme dans les rouets des Fileuses.

Pour faire le cordonnet, on prend le nombre de crins qui doivent le former ; on les partage en deux ou en trois faisceaux ; on lie chaque faisceau à un bout de fil retors *D*, plié en deux, long d'environ six pouces. On passe les crochets dans la du-

plicature de ces fils ; ensuite on réunit par en-bas, au moyen d'un nœud, les faisceaux de crin, & on les attache à un morceau de plomb *E*, qui pese environ deux livres, & qui est terminé par un crochet. On fait, avec un bouchon de liége, un petit Toupin *F*, qui a autant de rainures qu'il doit y avoir de faisceaux au cordon ; & on place ce toupin entre les faisceaux, de façon que chaque faisceau entre dans une rainure du toupin. Quand on tourne la manivelle, les crochets tordent les faisceaux ; & ceux-ci faisant effort pour se détordre, font tourner le plomb, & se roulent les uns sur les autres au-dessous du liége. Lorsqu'on juge que le cordon est suffisamment tors, on remonte le toupin : lorsqu'il est arrivé auprès des crochets, la piéce est commise, & on la termine par un nœud. Il dépend de l'adresse de l'Ouvrier que tous les brins de crin soient également tendus, & que le cordonnet soit tors réguliérement dans toute sa longueur. Cette piece étant finie, on en fait une autre ; & on a soin de retrancher des brins à mesure qu'on veut qu'elles soient moins grosses.

On voit que cette machine est en petit celle que nous avons représentée, *Pl. VIII*. pour faire les empiles de chanvre. Quand les pieces sont tressées, on les met tremper dans l'eau, & on les tend jusqu'à ce qu'elles soient seches. Sans cette précaution, il y auroit des crins qui se retireroient plus que les autres ; & la ligne en seroit affoiblie d'autant.

Il est sensible qu'on peut faire de pareils cordonnets avec de la soie & du fil. Mais on peut se dispenser de prendre cette peine, parce qu'on trouve chez les Marchands des fils retors & de petits cordonnets de soie.

La ligne étant faite, il faut l'attacher au bout de la perche. Pour cela quelques-uns font une entaille à l'extrémité de la perche, & ils y amarent un bout de ligne composé de 6 crins, qu'on double pour former une anse qui s'attache au bout de la perche par des révolutions de soie cirée. Cette anse est destinée à recevoir l'extrémité de la ligne.

Mais par cette entaille on affoiblit le bout de la perche qui doit être menu. C'est pourquoi nous pensons que ce n'est pas à l'extrémité la plus menue *b*, *Fig. 3. Pl. XV*. qu'il convient de l'attacher, mais quelque part vers *i*. Ensuite en la roulant en hélice autour de la perche depuis *i* jusqu'à *b*, on lui fait ainsi gagner l'extrémité de la perche, où on l'arrête par un nœud coulant.

On trouve deux avantages à attacher ainsi la ligne : le premier est qu'on peut l'alonger ou la raccourcir à volonté, en lui faisant faire plus ou moins de révolutions autour de la perche : le second est que par cette disposition de la ligne non-seulement le bout de la perche est moins exposé à se rompre, mais encore les révolutions de la ligne fortifient la partie menue de cette perche.

Il y a des Pêcheurs qui veulent avoir des lignes fort longues ; d'autres prétendent qu'il ne faut pas qu'elles excedent la longueur de la perche, sur-tout pour pêcher avec des Insectes : & enfin il y en a qui, suivant différentes circonstances, tiennent les lignes tantôt plus longues, & tantôt plus courtes.

Quoi qu'il en soit, avant d'attacher la ligne à la perche, on la fait passer dans un petit morceau de plomb. Les uns prennent tout simplement une chevrotine *k* fendue, dans laquelle ils passent la ligne, & resserrent la fente pour que le plomb reste à l'endroit où on l'a placé ; d'autres passent la ligne dans une balle de plomb percée ; & d'autres, au lieu d'une balle assez grosse, en mettent plusieurs petites qui sont arrêtées sur la ligne à un pouce les unes des autres. Tout cela est assez indifférent. Mais il faut que le plomb *k* soit attaché à la ligne à environ six pouces au-dessus de l'hain ; & il est important que ce poids soit assez précisément ce qu'il faut pour que la ligne gagne le fond de l'eau, afin que la moindre force l'en détache ; mais il doit être plus considérable dans les eaux courantes que dans les dormantes.

Quelques Pêcheurs attachent à la ligne un tuyau de plume couvert de soie cirée, & bouché par les deux bouts. Mais plus ordinairement on passe la ligne dans un morceau de liége : quelques-uns se servent tout simplement d'un bouchon de bouteille *l*, *Fig. 3. Pl. XV* : d'autres donnent à ce liége une figure conique ; & d'autres, ce qui est un peu mieux, font ce liége sphérique. De quelque forme que soit le liége, on le perce pour recevoir la ligne. Et comme il faut le fixer à la ligne plus près ou plus loin de l'hain, suivant la profondeur de l'eau où l'on pêche, on fourre dans le même trou où passe la ligne, un petit morceau de bois appointi ; ou encore mieux un tuyau de plume, qu'on peut retirer aisément, & qui fait l'office d'un coin pour empêcher que la ligne ne coule dans le trou, afin que le liége reste à l'endroit qu'on juge convenable. Il importe que le liége n'ait que la grosseur nécessaire pour se soutenir sur l'eau : car un morceau de liége trop gros effaroucheroit le poisson. Pour les pêches où l'on fait sautiller l'hain à la surface de l'eau, il ne faut ni plomb, ni liége. Quand on pêche certains poissons, comme la Carpe, l'hain doit traîner sur le fond : pour d'autres poissons, il faut que l'hain soit entre deux eaux ; & généralement parlant, il convient qu'il soit plus près de la surface de l'eau durant les chaleurs que par le froid. On doit régler sur ces considérations la distance qu'il faut mettre entre le liége, le plomb & l'hain.

Il ne reste plus qu'à attacher l'hain *m* à l'extrémité de la ligne : ce qui se peut faire de différentes façons. Pour les fort petits

hains qui sont terminés par un anneau, on passe deux fois le bout de la ligne dans l'anneau; on le couche sur le corps de l'hain, auquel on le joint par plusieurs tours d'une soie cirée: ensuite on releve le bout de la ligne vers l'anneau, & on continue les révolutions du fil de soie: pour en arrêter le bout, on fait 4 ou 5 révolutions de soie sur une aiguille un peu grosse, *Pl. XVI. Fig.* 2. dans l'œil de laquelle on a enfilé la soie; on retire cette aiguille vers le crochet de l'hain, & ainsi la soie se trouve engagée dans les révolutions qu'on a faites en dernier lieu; on serre l'une après l'autre ces révolutions; & enfin on tire le bout de soie, qui se trouve engagé entre l'hain & les révolutions qu'on a faites sur l'aiguille. De cette façon l'extrémité de la soie est arrêtée fort proprement & solidement.

Quand les hains sont terminés par un applatissement, & qu'ils ne sont pas très-fins, on peut les arrêter par le nœud *n*, *Pl. XV. Fig.* 3. Pour éviter les répétitions nous renvoyons à ce que nous avons dit au Chapitre premier sur les différentes façons d'empiler les hains.

§. 3. *Différentes manieres d'amorcer les Hains pour la Pêche à la Ligne.*

QUAND on amorce avec de petits Insectes, il faut les traverser jusqu'à ce qu'ils ayent passé le barbillon: quelquefois un seul enfilé suivant sa longueur suffit; car les hains qu'on emploie pour cette pêche sont fort déliés. Lorsque les insectes sont bien petits, on les pique par le travers, & on en met plusieurs ensemble.

Pour pêcher durant la nuit, comme il faut que l'appât soit plus apparent, on pique presque toujours deux vers de terre par le travers du corps: ils s'agitent alors beaucoup, & la moindre clarté suffit pour les faire appercevoir par les poissons.

Il y a une infinité de Vers qui peuvent servir d'appâts, principalement ceux qui se trouvent dans les fumiers de vache & de cochon, ou dans la tanée. En général on estime pour la pêche ceux qui vivent long-temps dans l'eau. A l'égard des gros vers de fumier, on fait entrer la pointe de l'hain du côté de la queue, & on la fait sortir auprès de la tête.

Pour expliquer les différentes façons d'amorcer quand on se sert de petits poissons, je suppose qu'un des poissons de la *Pl. XV. Fig.* 3. doive servir d'appât: on les a représenté plus grands qu'il ne conviendroit relativement aux autres objets, afin de rendre la démonstration plus sensible.

Si l'on pêche dans un endroit où il y ait de gros poissons, & que pour cette raison on emploie de forts hains, il faut que le poisson qui doit servir d'appât, ait deux travers de doigt de largeur.

Lorsque l'hain a deux crochets *A*, *Pl. XV. Fig.* 3. on fait passer la tête de l'hain dans la bouche du poisson, & on la fait sortir par-dessous une des ouies: on lie ensuite la queue du poisson sur la ligne, ayant soin que les deux crochets de l'hain soient tout près de la bouche du poisson: enfin on attache l'hain à la ligne.

L'hain *B* à simple crochet, s'amorce de même que l'autre, excepté qu'on peut y employer de petits poissons; & cela se pratique quand on pêche dans des endroits où il n'y en a pas de gros: en ce cas on fait passer l'hain par la bouche, & on le fait sortir par-dessous l'ouie; ou bien, comme en *C*, on fait passer la queue de l'hain par-dessous l'ouie, & on le fait sortir par la bouche; ou bien on se contente, comme en *D*, de faire entrer l'hain par la bouche, & le faire sortir par l'anus; alors on est dispensé de lier le poisson sur la ligne: mais comme on le blesse davantage, il ne vit que 4 ou 5 heures; ce qui est un grand inconvénient: car la plupart des poissons ne mordent point aux appâts corrompus; & même ils ne se jettent jamais avec autant d'avidité sur les poissons morts que sur ceux qui sont vivants.

Quand on a passé l'hain par les ouies, comme le poisson vit 12 à 15 heures, on en retire un grand avantage, sur-tout pour pêcher à la ligne dormante; vû que quand les poissons n'ont pas mordu le soir, il y a lieu d'espérer qu'ils mordront le lendemain matin.

Quelques Pêcheurs font une petite ouverture entre la tête du poisson & le premier aîleron du dos; au moyen de cette incision, ils passent un fil de métal entre la peau & l'épine du dos du poisson, & ils le font sortir un peu au-dessus de la queue; puis ayant attaché l'hain à ce fil de métal qui doit servir d'aiguille, ils retirent le fil pour que la tige de l'hain se trouve sous la peau; & de crainte que la peau du poisson ne se déchire, ils assûrent l'hain par une couple de liens de soie ou de fil: de cette maniere le poisson vit long-temps.

Walton, dans la même intention de conserver long-temps les poissons en vie, conseille de mettre entre les deux crochets d'un hain double un fil de laiton qui porte un petit morceau de plomb de forme ovale, *Pl. XVI. Fig.* 5. Il veut qu'on mette ce plomb dans la bouche du poisson qui doit servir d'appât, & qu'on la couse, pour qu'il ne puisse rejetter le plomb. Le poisson qui n'est pas blessé, vit ainsi long-temps, & il nage presque comme s'il étoit libre, ce qui engage les autres poissons à mordre l'appât & l'hain.

Pour faire que le poisson fretille davantage, cet Auteur conseille encore de couper une nageoire tout près des ouies; alors ne pouvant nager que d'un côté, ce poisson ne fera que pirouetter & ce mouvement attirera les poissons.

Ce que nous venons de dire, prouve combien il est important de se ménager un réservoir où l'on puisse conserver de petits poissons en vie, pour en avoir sous la main quand on veut pêcher.

Pour amorcer avec une *Grenouille*, on peut piquer la Grenouille au col, & conduire la tige de l'hain entre la peau & la chair le long de l'épine du dos, puis le faire sortir vers la moitié du dos : en mettant une brasse de distance entre la flotte de liége & l'hain, cette Grenouille nagera librement, & elle vivra long-temps. Mais cette amorce ne convient que pour les gros poissons voraces.

Quelques-uns prétendent qu'on engage les poissons à mordre beaucoup mieux, si l'on met auprès des appâts un fort petit morceau d'*Ecarlate* qu'on ait frotté d'huile de pétrole.

D'autres assurent que quand on a mis les vers, ou autres appâts vivants dans une boîte frottée de miel, les poissons y mordent plus sûrement.

On veut encore que toute espece d'appât qu'on a frotté de moëlle tirée de l'os de la cuisse d'un Héron, attire puissamment les poissons. Nous n'avons pas eu occasion d'éprouver l'effet de cette moëlle, non plus que de ce que les Pêcheurs appellent l'*Huile de Héron* : mais comme ils en font un cas singulier pour attirer toutes sortes de poissons, nous n'avons pas cru devoir nous dispenser de dire comment elle se fait ; quoiqu'il y ait lieu de soupçonner que comme le héron en vie fait un grand dégât de poisson, l'on aura imaginé que par représailles les poissons cherchent à se nourrir de sa chair, lorsqu'étant mort il ne peut plus leur faire de mal. Quoi qu'il en soit, voici comment l'on fait cette prétendue huile. On hache menu, on pile même dans un mortier, de la chair d'un Héron mâle ; on entonne cette chair hachée dans une bouteille à large col, que l'on bouche exactement, & qu'on tient pendant 15 jours ou 3 semaines dans un lieu chaud. La chair en se pourrissant se réduit en une substance qui approche de l'huile ; qu'on mêle avec un tourteau de chenevi ou de la mie de pain, du miel & un peu de musc. On prétend que la plupart des poissons, & particuliérement les Carpes, sont très-friands de cet appât.

Nous nous garderons bien de rapporter ici toutes les sortes de *Pâtes* qu'on dit être propres pour amorcer les hains ; nous nous bornerons à en décrire quelques-unes dont Walton fait grand cas.

Il faut, dit-il, hacher menu de la chair de Lapin ou de Chat, la piler dans un mortier avec de la farine de féves, ou autres, y ajouter du sucre ou du miel, & en la pêtrissant bien dans tous les sens, y mêler un peu de laine blanche hachée, ce qu'il en faut pour former des boules assez solides pour tenir aux hains.

Walton conseille encore de mettre sur un plateau de bois du sang de Mouton, jusqu'à ce qu'il soit à demi desséché ; & quand il sera assez durci, le couper par morceaux d'une grandeur proportionnée à celle de l'hain, où on l'attachera pour appât. Il ajoute qu'un peu de sel empêche le sang de se noircir, & fait que l'appât n'en est que meilleur.

Walton vante de plus l'appât suivant comme convenant à toutes sortes de poissons. Il faut prendre une ou deux poignées du plus beau & du plus gros froment, le faire bouillir dans du lait jusqu'à ce que ce grain soit bien attendri : alors on le fricassera à petit feu avec du miel & un peu de safran délayé dans du lait. On se servira de ces grains pour amorcer de petits hains : & on peut en faire usage pour les appâts de fond, dont nous parlerons bientôt.

On peut aussi faire de bons appâts avec des Œufs de toutes sortes de poissons, pour pêcher en eau douce. On donne cependant la préférence à ceux des Saumons & des grosses Truites. La façon de les préparer est de les faire un peu durcir sur une tuile chaude : quand on veut s'en servir, on en coupe des morceaux d'une grosseur convenable.

Quelques-uns, au lieu de les faire durcir comme nous venons de le dire, en mettent gros comme une noisette à un petit hain. Cet appât peut rester huit jours à un hain : quand on veut s'en servir plus long-temps, on le suspend pour qu'il se desséche ; & on le trempe un peu dans l'eau pour l'attendrir, lorsqu'on veut en faire usage.

Il y en a qui, pour conserver long-temps ces œufs, mettent un lit de laine au fond d'un pot, les œufs dessus, saupoudrés d'un peu de sel, & continuent à mettre un lit de laine, une couche d'œufs & du sel, jusqu'à ce que le pot soit plein.

Nous rapportons ces différents appâts d'après Walton, Auteur Anglois d'une grande célébrité pour la Pêche à l'hameçon. Et nous avertissons que nous ne parlons point d'après nos propres observations.

Suite du §. 3. Des Insectes naturels ou artificiels qu'on emploie en Angleterre pour la Pêche à la Canne.

Les Anglois prenant un singulier plaisir à pêcher à la canne, le grand usage qu'ils ont fait de cette pêche, les a mis à portée d'essayer quels étoient les Insectes qui pouvoient leur fournir les meilleurs appâts : & comme ces insectes ne paroissent qu'en certains mois de l'année, ils se sont attaché à imiter la forme & la couleur de ceux qu'ils ont reconnus être les plus propres à attirer le poisson.

Ces insectes Factices que nous avons tirés d'Angleterre, sont exécutés avec une adresse admirable ; cependant nous ne voudrions

pas

pas répondre qu'ils imitassent parfaitement les naturels : & peut-être cette condition n'est-elle pas nécessaire, puisqu'on a déja vû qu'il y a des poissons qui mordent à des leurres qui sont bien éloignés d'imiter les poissons qu'on croit propres à attirer les autres. On peut même se rappeller qu'on prend quelques especes de poissons avec un petit morceau de drap rouge. Quoi qu'il en soit, comme Walton & Cotton qui passent en Angleterre pour d'excellents Pêcheurs à la canne, ont décrit fort en détail l'art d'imiter différentes especes d'insectes, nous croyons devoir faire part à nos Lecteurs de leurs principaux procédés : je dis des principaux ; car il y a apparence qu'on nous saura gré d'abréger beaucoup les détails minutieux qui se trouvent dans les Ouvrages des Auteurs que nous venons de nommer.

Les *Fig.* 6. 7. 8. 9. & 10. de la *Pl. XVI.* représentent des hains garnis de leurs empilages & de leurs appâts factices, tels qu'ils nous ont été envoyés d'Angleterre. Il paroît qu'on a voulu imiter par les *Fig.* 7. & 9. des Chenilles velues, & par les *Fig.* 6. 8. 10. des Insectes aîlés ; mais que nous avons peine à rapporter à aucun des Insectes que nous connoissons, quoiqu'ils soient tous industrieusement travaillés.

Walton dit que les Insectes aîlés, naturels ou factices, sont très-avantageux pour la pêche des Truites, de l'Ombre, des Perches, des Saumons, &c ; & que les plus petits sont ordinairement préférables aux gros : il ajoute que par les temps sombres, il est à propos de faire usage des Insectes qui sont d'une couleur claire ; & que par les temps sereins, lorsque le soleil luit, il vaut mieux se servir de ceux qui sont de couleur obscure ; d'où il conclut qu'il faut avoir des uns & des autres, pour s'en servir suivant les circonstances que nous venons d'indiquer.

Contre le sentiment de ce célebre Pêcheur à la canne, d'autres qui se plaisent à mettre de la complication dans tout ce qu'ils font, prétendent qu'il faut employer des Insectes différents dans tous les mois de l'année : sans faire attention que suivant que les saisons sont chaudes ou froides, les mêmes insectes naturels paroissent trois semaines ou un mois plutôt dans des années que dans d'autres.

Walton qui évite de multiplier les difficultés, dit expressément que trois ou quatre insectes bien faits & d'une grosseur moyenne, suffisent pour pêcher pendant toute l'année dans la plupart des rivieres, excepté pendant les grands froids de l'hiver. Cotton prétend qu'avec les insectes qu'il indique, on peut prendre des Truites dans le mois de Janvier, à plus forte raison dans celui de Février, lorsque la température de l'air est douce : au moyen de cette condition il se rapproche du sentiment de Walton ; mais Cotton prétend qu'il faut une grande variété d'insectes, & il veut qu'on prenne beaucoup de précautions pour en faire d'artificiels. La grande réputation que les Anglois se sont faite à l'égard de la pêche à la canne, nous engage donc à ne pas priver ceux qui ont un goût particulier pour cette pêche, d'une partie des détails qu'on trouve dans les Ouvrages Anglois, tant sur le choix des insectes, que sur la façon de les imiter. Mais nous croyons qu'on nous saura gré de nous borner aux objets principaux ; la multiplicité des détails où sont entrés les Anglois, nous ayant paru, ainsi qu'à Walton, fort inutile.

Cotton conseille, à ce qui nous paroît, très-judicieusement de choisir pour appâts les insectes qui fréquentent les rivieres où l'on se propose de pêcher ; disant que les poissons de ces rivieres sont toujours plus disposés à s'en saisir, que de ceux qui leur sont, pour ainsi dire, étrangers.

Il pense en général que certaines chenilles & les papillons qui en viennent, ainsi que les teignes aquatiques & les insectes aîlés qui sont le terme de leur métamorphose, sont des appâts qui méritent la préférence sur beaucoup d'autres ; & que c'est ceux-là qu'il faut principalement imiter pour s'en servir dans les saisons où les insectes naturels ne se trouvent pas. Comme il y a bien des endroits où l'on ne trouve point d'ouvriers qui s'adonnent à faire des insectes artificiels, nous avons cru que nos Lecteurs nous sauroient gré de leur mettre sous les yeux une partie des instructions qu'on trouve dans les Ouvrages Anglois, nous bornant à ce qui nous a paru de plus intéressant.

Voici d'abord les différentes substances qu'emploient ceux qui prétendent qu'il faut beaucoup varier la forme & la couleur des insectes.

Pour les Empiles, de la soie, du crin, du fil de pitte, des boyaux de vers à soie qu'on tire de la Chine, & à leur défaut des boyaux de chat. On peut, en outre, consulter ce que nous avons dit à l'article des Empiles.

Pour le Corps des Insectes, du camelot, de la moire, & d'autres étoffes fines de différentes couleurs. Nous en disons autant de la laine filée & de la soie torse ou plate, qu'on frotte assez souvent de cire de différentes couleurs, enfin des fils d'or & d'argent.

Pour former le Velu dont certains insectes sont couverts, ou les Antennes ; on prend quelquefois de la laine qu'on tire des vieux tapis de Turquie, les poils pris à différents endroits sur différentes especes d'animaux, tels qu'Ecureuils, Chiens, Chats, Renards, Liévres, Ours, Veaux marins, même des Cochons qui ont des poils fins sous la gorge ou à une tache noire auprès des yeux, &c.

A l'égard des Aîles, on en fait quelquefois avec des membranes minces, mais le plus

souvent avec des plumes étroites qui garnissent le col & le dessus de la tête des Chapons & des Coqs ; les Canards, les Faisans, les Pluviers, les Paons, & beaucoup d'autres oiseaux fournissent aussi des plumes propres à ces usages : on leur donne avec des ciseaux la forme qu'elles doivent avoir. Cependant Walton qui, comme nous l'avons dit, réduit les insectes factices à un fort petit nombre, dit qu'on peut faire de très-bons insectes pour la Truite & d'autres poissons, avec du poil d'Ours mélangé de poils bruns pris sur différents animaux. Il avertit seulement que pour bien juger de la couleur des poils ou d'une plume, il les faut placer entre l'œil & le soleil.

Le talent de ceux qui s'adonnent à ces sortes de petits ouvrages, consiste à choisir entre toutes les matieres que nous venons d'indiquer, & beaucoup d'autres, celles qui sont les plus propres par leur couleur, leur force & leur tissu, à imiter les insectes naturels : mais Walton remarque qu'il faut essayer de mêler avec des poils fins ceux de Veau marin, qu'on peut teindre; ceux d'Ours, & certains poils qu'on trouve sous la gorge des Cochons : parce que ces poils qui ont de la roideur, soutiennent les autres qui se couchent & s'affaissent sur eux-mêmes quand ils sont mouillés.

Walton remarque encore que comme il faut proportionner la grosseur des insectes factices à celle des naturels qu'on veut imiter, on peut se conformer à peu près à la *Fig.* 15. pour la grosseur des Chenilles Velues; à la *Fig.* 13. pour un Ephémere ; à la *Fig.* 16. pour les Insectes qu'on ne dit pas expressément devoir être gros ; & que quand on avertit qu'ils doivent être petits, on peut se conformer à la *Fig.* 17. On voit par-là que Walton juge que des à peu près sont suffisants.

Pour Former un Insecte artificiel, on tient la tige de l'hain entre le pouce & le doigt index, la pointe de l'hain en en bas, l'anneau en-dehors, & la courbure du côté de la paume de la main : puis si l'insecte a le corps un peu gros, on le forme avec une petite bandelette d'une étoffe mince, qu'on assujettit avec des révolutions d'un fil de soie; lorsque le corps doit être menu, on le forme uniquement par des révolutions d'une soie torse ou plate, qu'on choisit d'une couleur convenable : & on y mêle un fil d'or ou d'argent, quand l'insecte a la couleur & le brillant d'un de ces métaux.

Si l'insecte doit être velu, on se sert de ces mêmes fils pour assujétir les poils ou le duvet ; que l'on coupe ensuite avec des ciseaux, ou on en brûle l'extrémité à la flamme d'une bougie, pour les réduire à une longueur convenable.

Si l'insecte doit être Ailé, on forme ces parties avec des plumes qui soient fermes & étroites ; qu'on taille avec des ciseaux, pour leur donner la grandeur & la forme des aîles de l'insecte qu'on se propose d'imiter. Afin qu'elles soient assujéties fermement au corps, on fait auprès de l'articulation ou de l'attache des aîles au corps, plusieurs révolutions de soie ; pour leur faire prendre la position qu'elles doivent avoir, on est souvent obligé de faire plusieurs révolutions qui se croisent. On continue ensuite à former la partie postérieure, tantôt rase, tantôt velue, ayant eu soin auparavant d'ajouter plusieurs grands poils s'il est nécessaire, comme on le voit à la *Fig.* 13. Mais il faut avoir attention que le corps de l'insecte ne garnisse pas toute la longueur de l'hain. Il convient même qu'il ne s'étende pas jusqu'au barbillon, ainsi qu'on le voit dans les Figures.

Nous avons déja dit qu'il ne nous avoit pas été possible de connoître exactement à quels insectes naturels se devoient rapporter les insectes factices que nous avions tirés d'Angleterre. Nous avons été à peu près dans le même embarras pour les insectes qui sont dessinés dans les Ouvrages de Walton & de Cotton. Ce n'est pas tout, il ne nous a pas été possible de découvrir les noms François ou Latin des Insectes qui sont nommés en Anglois dans ces Ouvrages ; on y emploie des noms populaires, comme qui diroit l'*Insecte à fétu*, le *Tournoyant*, &c. qui n'ont aucun rapport avec ceux que les Naturalistes emploient, & qui n'indiquent aucune marque véritablement caractéristique ; & les détails où ils entrent pour imiter artificiellement ces insectes, n'indiquent les formes que d'une façon vague qui n'imprime à l'esprit rien de précis. Puis donc que ces insectes paroissent avoir des noms & des figures assez arbitraires, ce seroit inutilement que nous nous attacherions à rapporter fort en détail ce qu'en disent les Ecrivains Anglois. Il paroît que ceux qui s'occupent d'imiter plusieurs insectes naturels, suivent chacun leur goût, & réussissent d'autant mieux qu'ils ont plus d'adresse & de patience. Car nous avons fait venir d'Angleterre de ces insectes factices qui sont travaillés avec tant d'art & d'adresse, qu'on ne peut s'empêcher de les admirer ; & on fera bien de les examiner avec attention pour essayer de les imiter : c'est ce qui nous a engagé à en faire graver quelques-uns sur la *Pl. XVI* : & pour donner à nos Lecteurs la satisfaction de prendre une idée des instructions qu'on trouve dans les Livres Anglois, nous en insérerons ici quelques-unes.

On voit représenté par la *Fig.* 18. ce qu'ils nomment *Ant-Fly*, c'est-à-dire, *Fourmi Aîlée* ; une telle fourmi, suivant nos Naturalistes, devroit avoir deux antennes, une tête large, un col étroit, six jambes & quatre aîles; ce qui ne ressemble point à l'insecte de la *Fig.* 18. Cependant *Swammerdam* dit, com-

me Walton, qu'en général les fourmis aîlées ont le ventre gros & arrondi comme une bouteille. Walton prétend qu'au mois de Juin le corps de ces insectes doit être formé par un camelot brun & rouge, avec des aîles gris-clair; mais qu'il faut que ceux du mois d'Août aient leurs aîles de couleur obscure, & le corps fait avec du poil d'une Vache bien noire, nué d'un peu de rouge, sur-tout à l'extrémité du ventre. Il en fait beaucoup de cas pour la pêche.

Nous ne connoissons point de fourmis dont le ventre soit terminé par du rouge, mais il peut y en avoir en Angleterre : d'autant que Ray dit en avoir observé dans ce Royaume deux petites especes, l'une d'un roux noir, & l'autre rougeâtre ; & deux de grosseur moyenne, qui brilloient l'une par du rouge, & l'autre par un beau noir.

On donne en Anglois le nom de *Hawthorn-Fly*, ce qui signifie *Mouche d'Aubépin*, à l'Insecte, *Fig.* 17. disant qu'on le rencontre sur tous les buissons d'Aubépin après la pousse des feuilles. On se contente d'ajouter qu'il est fort petit, entiérement noir, & que plus il est petit, meilleur il est pour prendre des Truites. Les instructions qu'on donne pour l'imiter, sont aussi peu circonstanciées ; elles se bornent à dire qu'on y emploie de la plume noire, prise sur le col d'un Coq, ou bien le poil roux d'un Cochon.

Il plaît aux Anglois d'appeller *Dun-Cat*, c'est peut-être à dire, *Poil de couleur Tannée & Rogné*, l'Insecte, *Fig.* 16. C'est un de ceux qu'on dit pouvoir servir dans toutes sortes d'eaux pour pêcher des Truites. On le recommande principalement pendant le mois de Mai. Les uns en forment le corps avec du poil d'Ours, qui soit court & de couleur tannée, y mêlant un peu de lilas & de jaune. Ils lui donnent de larges aîles, faites avec le même poil que le corps, mais de couleur tannée, & sans mélange. A l'égard des antennes, elles sont faites de poils qu'on prend à la queue d'un Ecureuil. D'autres forment le corps de cet Insecte avec du poil d'un jeune Ours & un peu de laine filée, jaune & verte ; & ils font sur le tout un lizéré verd ou jaune, & forment les aîles avec des plumes d'un Râle de terre.

Suivant nos Naturalistes, l'Insecte, *Fig.* 13. devroit être un Ephémere ; comme étant le seul genre qu'on connoisse avoir l'extrémité postérieure terminée par trois poils : les douze appendices ou nageoires, que l'insecte agite perpétuellement avec beaucoup de vivacité, & qui sont vers le haut du ventre, sont encore un caractere de cet insecte. Nous ne lui connoissons pas d'étui formé à la maniere de ceux des Teignes Aquatiques, comme le prétendent Cotton & quelques autres Anglois : Les *Vers* ou *Larves* de nos Ephémeres se logent dans des trous pratiqués à fleur d'eau.

Comme l'Insecte, *Fig.* 13. est jaune, nué de verd, plus ou moins apparent, les Anglois en établissent deux variétés, l'une verte & l'autre grise ; ils les nomment *Green-Drake* & *Grey-Drake*. Ces deux variétés sont également estimées pour la pêche de la Truite ; aussi est-ce un des principaux insectes que les Pêcheurs Anglois décorent du nom de *May-Fly*, ou *Mouche de Mai*.

Ne pouvant les rapporter exactement à aucun des Insectes que nous connoissons, nous allons en donner la description angloise. Le corps est d'un jaune, tantôt pâle, tantôt foncé, rayé de verd, alongé, menu, & se termine en pointe vers la queue, à l'extrémité de laquelle sont trois longues soies fines & presque noires ; la queue se releve souvent en en-haut. Cet insecte s'éleve ordinairement dans l'air à une hauteur assez considérable. On le trouve principalement au bord de l'eau dans le mois de Mai, sur-tout quand le temps est disposé à la pluie ; & il y est quelquefois en si grande quantité, qu'on en seroit effrayé, si l'on ne savoit pas qu'il n'est point mal-faisant. Par un temps calme, lorsque les eaux sont tranquilles, on les voit couvertes de petites vagues en forme de cercle, qui sont produites par les poissons qui s'élevent pour se rassasier de ces insectes, & ils s'en gorgent quelquefois au point de les rendre par la bouche ; ce qui arrive de même à nos Ephémeres que les Pêcheurs nomment *la Manne des Poissons*.

Cotton dit que cet insecte paroît vers la mi-Mai, qu'il disparoît dans le courant du mois de Juin, & que la vraie saison pour s'en servir utilement à la pêche, est la fin de Mai & le commencement de Juin.

Il y a, comme nous l'avons dit, une variété du même Insecte qui est d'un jaune livide tirant sur le verd, & rayé de noir dans toute la longueur de son corps. Ses aîles sont d'un noir vif, presque aussi délicates qu'une toile d'araignée, & bien diaphanes ; ce qui fait que cet Insecte naturel ne peut servir à pêcher avec la ligne à la surface de l'eau. Mais on l'imite bien, & en cet état il est fort utile, sur-tout lorsque les naturels ne paroissent plus. Pour les imiter, on en forme le corps avec la racine des poils de Cochon & du poil noir d'Epagneul : puis on fait les raies avec de la soie noire, & les grands filets de la queue avec les poils de la barbe d'un Chat noir. A l'égard des aîles, qui sont d'un gris noir, elles sont prises dans des plumes de Canard.

La variété du même Insecte que les Anglois nomment *Green-Drake*, sert, étant vivant, à faire de bonnes pêches : pour cela les Pêcheurs en ramassent une provision, qu'ils mettent dans une boîte dont le couvercle soit percé de plusieurs trous ; avec cette précaution, ils peuvent se conserver vivants toute une nuit. Quand on veut s'en servir pour appât, on les tire en les prenant par les aîles ; & comme l'usage est d'en mettre deux

sur un hain, on en pique un au-dessous de l'aile avec la pointe de l'hain, qui le traverse à l'endroit le plus gros de son corps; on pique de même le second, observant de mettre la tête de celui-ci en sens contraire de celle du premier. Ils vivent & battent des aîles pendant un bon quart-d'heure : mais il est important d'avoir soin que leurs aîles soient bien séches, en sorte que non-seulement on prévient qu'elles ne trempent dans l'eau; & qu'on a de plus l'attention de n'avoir pas les doigts humides quand on prend l'insecte pour amorcer l'hain.

Les Anglois regardent cet Insecte comme propre à pêcher dans les eaux courantes ainsi que dans les dormantes, & à toute heure de la journée. Ils l'imitent assez parfaitement pour s'en servir, sur-tout lorsque par les mauvais temps ces Insectes vivants ne se montrent point sur l'eau, ni auprès de ses bords.

Comme nous avons promis de dire quelque chose des manœuvres des Anglois pour imiter les Insectes naturels, nous croyons devoir encore rapporter ici que Walton veut qu'on fasse le corps avec de la laine filée, verdâtre ou couleur de Saule, qu'on brunira en plusieurs endroits avec de la soie cirée, ou bien on y formera des raies avec du crin noir, mêlé de quelques fils d'argent.

La pratique de Cotton est plus compliquée. Il dit qu'il faut former le corps de l'Insecte sur un gros hain, avec du poil de Chameau, du poil luisant d'Ours, & du duvet mollet qu'on aura levé sur les poils d'un Cochon. On les mélangera sur du camelot jaune; puis on passera sur toute la longueur du corps de la soie jaune frottée de cire verte; & on fera les longs poils de la queue avec ceux de Martre ou de Fouine; enfin, on formera les aîles avec des plumes de couleur gris-blanc, qu'on trouve sur les Canards, lesquelles on aura soin de teindre en jaune.

On voit que ceux qui passent pour les plus habiles en ce genre, suivent des procédés très-différents : d'où l'on peut conclure qu'il ne s'agit que de chercher à imiter à peu près les Insectes. Il importe peu par quel moyen on y parvienne. Il est vrai que les uns réussissent mieux que d'autres à cette imitation.

La *Fig.* 15. représente une Chenille Velue, que les Anglois nomment *Palmer* ou *Great-Hackle*. Suivant Ray, c'est une longue Chenille de couleur fauve, très-velue, qui dévore les feuilles de la Ronce commune, & qui passant tout l'hiver dans l'état de chenille sans manger, se fabrique au printemps une coque, où elle se transforme en nymphe; puis au commencement de l'été elle devient une grande phalène, dont la forme & les couleurs ne sont pas bien constantes, mais elle tire sur un verd-cendré & sale, qu'on ne peut guères définir. Les aîles extérieures de la phalène sont de cette même couleur par en-haut, & en approchant du corps elles deviennent d'un cendré rougeâtre, qui est traversé par deux lignes fort rouges; &c.

On se sert de cette Chenille pour pêcher des Truites dans le mois de Février, quand il n'y a pas trop de glace ou de neige.

Nous omettons plusieurs autres Insectes que Cotton rapporte sous la dénomination générique de *Hackle* : terme qui vient de ce que pour les imiter on emploie des plumes longues & étroites, qu'on trouve sur la tête & le col des Coqs & des Chapons, & qui se nomment *Hackle* en Anglois.

On trouve dans Cotton un Insecte qu'il nomme *Harry-Long-Legs*, qu'on pourroit traduire par *Henri-Grandes-Jambes*. Il nous paroît être de ces especes de Punaises qui courent légérement avec leurs longues jambes sur des eaux dormantes, comme si c'étoit sur un corps solide : on les trouve même souvent accouplées sur les eaux. M. Geoffroy en décrit deux qui sont noires ou brunes, avec un foible mélange de blanc; celle des Anglois est de couleur tannée, légérement nuée de bleu. On s'en sert particuliérement dans le mois d'Août; & quelquefois on pêche avec succès en attachant seulement la tête de l'Insecte au bout d'une longue ligne.

Les *Fig.* 19. 20. 21. 22. sont copiées sur celles de M. de Réaumur, *Hist. des Insectes*, *Tome III. Pl.* 12. Elles représentent des fourreaux d'Insectes aquatiques, qui deviennent aîlés. M. de Réaumur les nomme *Teignes*. D'autres Naturalistes les mettent dans le genre des *Phryganea*; & leur nom Anglois est *Cadews*. Leurs foureaux sont intérieurement de soie, & recouverts à l'extérieur de différentes substances, telles que de petits morceaux de bois, ou de roseau, des lentilles d'eau, des brins de paille, des fragmens de coquilles, du gravier, du sable, *Fig.* 25. &c. La plupart de ces matériaux très-légers donnent de la solidité aux tuyaux, sans rendre leur poids supérieur au volume d'eau qu'ils déplacent; en sorte que l'Insecte qui y est renfermé, se traîne facilement sur le fond, & grimpe aux herbes aquatiques.

Il arrive quelquefois que la Teigne attache à son foureau des coquillages entiers, dans lesquels sont des animaux vivants qu'elle transporte avec elle.

Parmi les Insectes de ce genre, on en trouve encore qui sont seulement logés entre deux morceaux de bois, *Fig.* 24 : d'autres, entre des feuilles roulées, *Fig.* 23. La *Fig.* 14. représente l'Insecte sans son foureau, tel qu'on le rencontre le plus ordinairement; car nous ne dissimulons pas qu'il y en a de plusieurs especes, mais dont il nous paroît assez inutile de parler ici en détail.

Ces Teignes aquatiques, après s'être métamorphosées en Chrysalides, deviennent des Insectes volants, *Fig.* 11. & 12. que M. de

Reaumur

Reaumur nomme *Mouches Papillonnacées*, parce qu'au premier coup-d'œil cet Insecte ressemble à un Papillon ; mais ses quatre aîles ne sont point couvertes de poussiere comme celles des Papillons, & elles sont membraneuses comme celles des Mouches.

Suivant nos Auteurs Anglois, on se sert pour appât, non seulement de l'Insecte volant, mais encore de la Teigne, sur-tout de celles qui sont d'une grosseur un peu considérable.

Nous avons dit comment on piquoit avec l'hain l'Insecte volant pour en faire un appât. A l'égard de la Teigne, nos Auteurs recommandent de la tenir pendant quelques jours dans un sac de laine, au fond duquel il y ait du sable ; d'humecter ce sac une fois par jour, & avant de garnir l'hain, arracher la tête de la Teigne avec un boyau qui y reste attaché ; puis enfiler le corps suivant sa longueur dans un très-petit hain, en ménageant l'Insecte le plus qu'il est possible. Une circonstance que nous ne devons pas omettre, est qu'il faut attacher un petit morceau de plomb sur la tige de l'hain, pour qu'il entraîne l'Insecte dans l'eau ; car il est important qu'il y entre avant la ligne.

Il ne sera peut-être pas inutile pour ceux qui voudroient conserver de ces Insectes en vie, de les avertir, d'après M. de Reaumur, qu'ils périssent plus promptement dans de l'eau corrompue, que s'ils étoient dans l'air ; mais qu'ils vivent assez bien dans de l'eau claire & pure.

Cotton parle encore d'un Insecte de la classe des Scarabés, dont les aîles sont recouvertes d'étuis écailleux, qu'on voit courir & tourner rapidement à la surface de l'eau, où il décrit des cercles. Cette propriété lui a fait donner par quelques Naturalistes le nom latin de *Gyrinus*, auquel répond la dénomination angloise *Whirling-Dun*. M. Geoffroy en a rapporté un au genre des *Altises ;* & un autre aux *Gyrinus*, qu'il nomme en François *Tourniquet*.

Cotton dit qu'il y en a un fort petit qui paroît en Mars, & qui sert alors pour la pêche des Truites. Un second, qu'il prétend être celui auquel ce nom convient proprement, commence à paroître sur l'eau vers le douze d'Avril. Tous deux sont bruns, & ont leurs étuis mélangés de gris. On en emploie de naturels & d'artificiels, parce qu'on en fait beaucoup de cas pour la pêche des Truites depuis la mi-Avril jusqu'à la fin de Juin.

La troisieme espece est plus grosse que les précédentes, auxquelles elle ressemble d'ailleurs ; ses étuis sont de couleur orangé-pâle. On voit ce Scarabé durant presque tout l'été sortir d'entre les Joncs, dans la plupart des rivieres qui abondent en Truites, & cela presque toujours le soir assez tard, rarement avant le coucher du soleil. On en fait principalement usage depuis la mi-Mai jusqu'à la fin de Juillet.

De plus, les Anglois emploient dans les mois de Juin & Juillet plusieurs especes de Cigales factices.

Ils ont aussi pour le même usage des *Tipules* artificielles, que les Anglois appellent ainsi que les Cousins *Gnats ;* & ils font surtout usage dans le mois de Janvier, lorsqu'il fait un beau soleil & assez chaud pour la saison, d'une fort petite espece qui est de couleur tannée, mais brillante. D'autres Tipules servent d'appâts dans les mois de Mars, Mai & Juin.

Les Anglois font encore usage de beaucoup d'autres Insectes ; mais nous croyons devoir nous abstenir d'entrer dans de plus grands détails. La célébrité des Ouvrages Anglois qui ont été cités, nous a engagé dans une digression qu'il est temps de terminer pour passer à d'autres objets qui sont plus intéressants.

§. 4. *Choix du Lieu pour la Pêche.*

VOILA les perches préparées & les hains amorcés, il s'agit maintenant de choisir un lieu propre pour cette pêche. Il est bon qu'il y ait une profondeur d'eau assez considérable ; que le fond soit uni, sans pierres, bois, ni herbiers, & point vazeux, non-seulement pour que le poisson puisse appercevoir l'appât, mais encore pour que se sentant piqué il ne se retire point dans des endroits d'où on auroit bien de la peine à le tirer.

Il est encore nécessaire que l'eau soit abordable, & les bords point trop escarpés. Le mieux seroit que la terre & l'eau fussent de même hauteur, ou en pente douce, comme seroit un abreuvoir. Car comme le poisson rassemble toutes ses forces & fait les plus grands efforts pour s'échapper, quand on le tire hors de l'eau, il faut être habile pêcheur pour ne pas perdre sa proie ; & les gros s'échapperoient toujours, si on négligeoit de prendre les précautions dont nous allons parler, sur-tout si la berge étoit escarpée & considérablement élevée au-dessus de l'eau.

Comme il est rare de trouver l'eau de niveau avec la terre, on peut y suppléer au moyen d'une grande Table, qui est encore utile dans plusieurs autres circonstances. On couvre la table de l'épaisseur d'un pouce & demi ou deux pouces, de terre à Potier ; on enfonce un bout de cette table dans l'eau, & on retient l'autre bout sur le bord du terrein ; ce qui forme un plan incliné, sur lequel on conduit le poisson pour le tirer doucement hors de l'eau.

Cette même table peut servir encore dans les terreins vazeux, pour se procurer un endroit où l'on puisse poser l'hameçon. Mais pour que le poisson ne s'en effarouche pas, on la mettra en place quelques jours à

l'avance, & on posera dessus quelque appât qui attire le poisson. En général, c'est une très-bonne précaution que d'attirer les poissons dans les endroits où l'on se propose de pêcher, par des appâts qui font venir le poisson, ainsi que nous allons l'expliquer.

§. 5. *Des Appâts de Fond.*

Pour déterminer les poissons à fréquenter les endroits où l'on se propose de pêcher, on leur présente des aliments dont ils sont friands. Pour cela on mêle quelquefois avec de la vaze différentes especes de grains, dont on remplit un panier ou un baril qui soit ouvert par les deux bouts, & on le coule au fond de l'eau. Différentes especes de poissons, & particuliérement les Carpes, se plaisent à chercher les grains dans cette vaze.

Pour faire un autre appât de fond, qu'on estime très-bon, on met tremper pendant une nuit des Féves grosses & moëlleuses; ensuite on les fait cuire à demi dans de l'eau, où l'on sait que les légumes cuisent bien. Quand elles sont à ce point de cuisson, si l'on a employé un quart de boisseau de féves, on y met un quarteron de miel avec une couple de grains de musc, & on retire le pot du feu avant que les féves soient entiérement cuites. Pour faire usage de cet appât, on en met de petits tas sur la terre qui couvre la table, & on les appuie avec la main, afin que les féves s'y attachent; ou bien on en forme des mottes qu'on serre entre les mains, & qu'on jette sur le fond s'il n'est pas vazeux.

On peut conserver quelques-unes des plus grosses féves pour amorcer des hains.

La Mie de pain mâchée fait un assez bon appât de fond. On peut encore se servir d'une pâte faite avec de la chair de Chat & de Lapin, dont nous avons parlé ci-dessus; pour l'employer à cet usage, on la pêtrit avec de la cire vierge & du miel, & on en fait des boules qu'on jette dans l'eau.

L'appât de fond le plus aisé à faire est une pâte faite avec de la mie de pain, du miel & un peu d'*Assa-fœtida*.

On attire encore le poisson, sur-tout les Carpes, à l'endroit où l'on veut pêcher, en y jettant du Fumier de Vache; ou du son mêlé avec du sang, de l'aveine germée, des entrailles d'animaux, &c.

On fait aussi un bon appât de fond avec un ou deux picotins d'orge germée & grossiérement moulue; on lui fait jetter un ou deux bouillons dans une chaudiere, & ensuite on le passe par une chausse. On peut donner aux Chevaux la liqueur qui passe par la chausse. Quand le marc qui est dans la chausse, est refroidi, on le porte au bord de l'eau sur les 8 à 9 heures du soir; on le presse entre les mains, on en forme des mottes qu'on jette dans l'eau. A moins que le courant ne soit rapide, ces mottes tombent au fond, & y restent. On peut aller pêcher le lendemain à la pointe du jour. Cet appât convient particuliérement pour les Brêmes.

Quelques Pêcheurs encore plus attentifs levent dans l'eau des touffes de Glayeul, & cousent sur les feuilles quantité de vers de toutes les especes. Les poissons ne manquent pas d'aller s'en repaître, & par-là ils sont engagés à mordre à l'appât qu'on leur présente ensuite avec un hain.

Quand on a mis à un endroit quelqu'un de ces appâts, on va examiner soir & matin s'il est mangé. S'il l'est effectivement, on est certain qu'il y a du poisson, & on peut espérer de faire une bonne pêche. Mais si l'appât n'a point été attaqué, on perdroit son temps à pêcher en cet endroit.

§. 6. *Précautions que les Pêcheurs doivent prendre pour engager les poissons à mordre aux hains, & pour les tirer à terre quand ils ont mordu.*

Comme presque tous les poissons vivent de rapine, ils sont naturellement curieux d'examiner les objets qui leur paroissent nouveaux; & cette inclination tourne à l'avantage des Pêcheurs quand ils savent en profiter: car les poissons se portant d'eux-mêmes à examiner les appâts qu'on leur offre, ils sont ainsi engagés à s'en saisir. Mais le bruit les effraie, ainsi que les mouvements que se donneroit le Pêcheur. C'est pourquoi quand on a jetté la ligne, il faut rester immobile, comme le Pêcheur *E*, *Pl. XV. Fig.* 1. ayant toujours l'œil fixé sur le liége; car ce sont les mouvements de ce liége qui indiquent que le poisson a mordu. Quand on s'en apperçoit, il ne faut pas se presser de tirer la ligne, on doit donner au poisson le temps d'avaler l'appât. Mais quand on voit qu'il traîne le liége, on peut juger qu'il cherche à se retirer dans un crosne, une sousrive, ou quelques herbiers: alors il faut donner une secousse à la ligne pour piquer le poisson, & faire entrer la pointe de l'hain dans son gosier. C'est le moment où les gros poissons se tourmentent beaucoup: & bien loin de tirer la ligne, il faut la leur lâcher peu-à-peu, pour les laisser se promener de côté & d'autre, jusqu'à ce que, appercevant qu'ils sont fatigués & que les forces leur manquent, on les tire doucement à bord.

Quand ce sont de petits poissons, la force de la ligne est suffisante pour résister à leurs mouvements. Mais il faut beaucoup de précautions & d'adresse, pour ne pas perdre les gros poissons qui ont mordu aux appâts.

Quelques Pêcheurs qui emploient de gros hains & des lignes très-fortes, saisissent la ligne avec la main, & tenant la tête du pois-

ſon ſoulevée, ils lui font avaler de l'eau ; il perd ainſi peu-à-peu ſes forces. Mais, comme nous l'avons dit plus haut, les forts hains & les groſſes lignes effarouchent le poiſſon ; il n'y a que ceux qui ſont très-affamés qui y mordent.

Afin de ne point perdre ſa proie en pêchant avec une ligne fine, lorſqu'on a pris de gros poiſſons qui font de violents efforts quand ils ſe ſentent piqués, & encore plus lorſqu'on les tire de l'eau, il faut avoir une ligne de 5 à 6 toiſes de longueur, & la rouler pour la plus grande partie ſur un petit morceau de bois léger *O*, *Fig.* 3. *Pl. XV.* On devide donc & on roule une partie de la ligne ſur ce morceau de bois juſqu'à ce qu'il n'en reſte que la longueur qu'il faut pour pêcher commodément, & on arrête la ligne en l'enfonçant dans une fente qu'on a eu ſoin de faire au fond de l'échancrure qui termine ce morceau de bois. Cette ligne ne ſe déroulera point juſqu'à ce que le poiſſon ſoit piqué : mais quand ſentant la pointe de l'hain il fera effort pour s'enfuir, la ligne ſe dégagera de l'entaille, elle ſe déroulera de deſſus le morceau de bois, & devenant fort longue, elle laiſſera au poiſſon la liberté de ſe débattre & ſe tourmenter ; il avalera de l'eau, qu'il ne pourra pas rendre par les ouies, il ſe fatiguera, il s'affoiblira peu-à-peu : alors en tirant la ligne avec ménagement, on l'aménera au bord de l'eau.

Un autre ajuſtement qui revient au même, eſt de mettre au bout menu *b*, *Fig.* 3. de la canne un petit anneau de cuivre, dans lequel on paſſera la ligne, qui viendra ſe rouler en partie ſur une bobine, aſſujétie à la perche vers ſon gros bout à peu près en *r*. Quand le poiſſon fait effort, on permet à la bobine de tourner, & la ligne devient ainſi fort longue.

Comme il faut laiſſer long-temps le poiſſon s'agiter, on peut ſe diſpenſer de tenir continuellement la perche, ſoit en l'enfonçant dans une douille qu'on a fourée en terre, ſoit en fichant dans le terrein une pointe de fer qui s'ajuſte à vis au gros bout de la perche ; par ce moyen on peut, quand le poiſſon eſt fatigué, le ſaiſir de ſes deux mains pour le prendre.

Le poiſſon étant amené au bord de l'eau, il y a d'habiles Pêcheurs qui couchés ſur le ventre, le ſaiſiſſent par les yeux ou les ouies. Et même ſi ce ſont des Carpes, ils ont l'adreſſe de leur fourer le doigt index dans la bouche, & de s'en rendre maîtres. Mais comme les poiſſons raſſemblent toutes leurs forces pour s'échapper lorſqu'ils ſe ſentent tirer de l'eau, le plus ſûr eſt d'avoir un *Trubleau*, petit filet en forme de poche, tendu comme ſur la monture d'une raquette *p*, *Fig.* 3. & le faire paſſer deſſous les poiſſons quand ils commencent à ſortir de l'eau, comme on le voit, *Pl. XVI. Fig.* 26.

Pluſieurs poiſſons s'écartent beaucoup quand ils ſe ſentent piqués, & quelquefois ils ſe retirent dans des herbiers dont on a bien de la peine à les débarraſſer. En ce cas il faut ſe donner de garde de tirer la ligne, il vaut mieux laiſſer long-temps les poiſſons ſe mouvoir & s'affoiblir : alors en tirant la ligne ſuivant différentes directions, & toujours fort doucement, on parvient quelquefois à les dégager des herbiers ou des crônes. Mais ſi la choſe ne paroît pas poſſible, on peut paſſer la ligne dans un anneau de fer, un peu peſant, *Pl. XVI. Fig.* 27. & qui ſoit fermement attaché à une forte ligne. En ſoulevant la ligne qui porte l'hain, on fait couler l'anneau tout auprès de la tête du poiſſon qui a mordu ; quelquefois même l'anneau ſaiſit ſa tête : alors on tire ſur la forte ligne qui tient l'anneau, en différents ſens, mais jamais dans la direction de la ligne de pêche. Ce moyen réuſſit aſſez ordinairement, & on parvient à dégager un poiſſon qui ſans cela auroit été perdu.

Dans certains cas, on peut ſe porter avec un batelet ſur les herbiers, ou à l'embouchure des crônes. Nous aurons occaſion d'en parler dans la ſuite.

§. 7. *Maniere de pêcher en ſe promenant.*

LES pêches que nous venons de décrire, exigent beaucoup de patience ; il faut garder un ſilence profond, & reſter immobile en attendant le poiſſon, qui eſt quelquefois long-temps avant de ſe jetter ſur l'appât qu'on lui préſente. Nous allons, en faveur des perſonnes vives & impatientes, rapporter quelques façons de pêcher qui permettent de ſe promener. Il faut avoir une perche *a b*, *Fig.* 3. *Pl. XV*, légere, longue de 12 à 15 pieds, plus ou moins, ſuivant l'étendue de la nappe d'eau où l'on doit pêcher. On y attache, comme nous l'avons ſuffiſamment expliqué, une ligne qui pend d'environ trois toiſes, & au bout de laquelle eſt ajuſté un hain garni d'un appât léger ; comme peuvent être une Sauterelle à qui on a arraché une articulation de ſes grandes pattes ; un Limas noir dont on ouvre le ventre pour laiſſer appercevoir la partie blanche des inteſtins qui attire le poiſſon ; différentes eſpeces de Vers, ou de Mouches, des Bourdons, des Cerfs-volants, ou autres Scarabés à qui on a coupé les cornes, les pattes & les aîles écailleuſes, &c. Tous ces appâts ſont fort bons. En Automne, on peut amorcer avec une pâte jaune, compoſée de fromage bien fort qu'on pile dans un mortier avec un peu de beurre & aſſez de ſaffran pour la rendre de couleur de citron. Et on peut, durant l'Hiver, amorcer avec du fromage &

un peu de térébenthine, mêlés ensemble en consistance de pâte.

Il y a de l'adresse à placer l'hain dans l'eau d'une façon convenable. Quand il fait chaud, on doit le tenir vers la surface ou à la moitié de la profondeur de l'eau; mais durant le froid, il faut le tenir près du fond. Indépendamment de la température de l'air, il y a des especes de poissons qui occupent toujours le fond de l'eau, & d'autres qui se tiennent plus près de la surface.

Mais de plus il y a des Pêcheurs qui manient la perche avec assez d'adresse pour imprimer aux appâts morts des mouvements qui imitent ceux des poissons vivants.

Lors même qu'on pêche avec de petits insectes ou des insectes factices, il y a certains poissons qu'on attire en tenant l'hain à une petite distance au-dessus de la surface de l'eau, de sorte que ces poissons s'élancent hors de l'eau pour saisir l'hain. Nous avons parlé de la façon de faire ces insectes factices, & nous expliquerons en détail la maniere de s'en servir, dans le Chapitre où il s'agira de la Truite.

Quoi qu'il en soit, tout étant disposé, comme nous venons de l'expliquer, on prend la perche à deux mains, & se promenant le long de l'eau, *G, Pl. XV. Fig.* 1. on jette la ligne le plus loin qu'il est possible, faisant faire une vive révolution à la perche. L'hameçon tombe dans l'eau à certaine profondeur; & prenant la perche d'une main, on lui donne de petites secousses pour faire sautiller l'appât dans l'eau, de sorte qu'il semble fuir le poisson qui le poursuit; ce qui l'engage à s'élancer & à avaler l'appât & l'hain.

Quand le poisson a mordu, il ne faut pas, comme nous l'avons déja dit, tirer la ligne trop tôt; il convient de donner au poisson le temps d'avaler l'appât. Alors on donne une secousse à la perche pour enfoncer la pointe de l'hain dans le gosier du poisson; ce qu'on appelle le *piquer*. Si le poisson est petit, on le fait sauter à terre; mais s'il est gros, on le tire au bord de l'eau avec plus ou moins de précaution, ainsi que nous l'avons expliqué plus haut.

Quoiqu'on puisse faire cette pêche toute la journée, les heures les plus favorables sont deux heures après le soleil levé, & deux heures avant son coucher.

§. 8. *Maniere de pêcher à la Canne avec des Lignes Dormantes tendues au bord de l'eau.*

On peut rendre la pêche à la perche plus intéressante, si on y emploie en même temps 3, 4, ou un plus grand nombre de perches, *Pl. XV. Fig.* 1. *F.* Mais il faut qu'elles soient assez proche les unes des autres, & assez près du bord de l'eau, pour que le Pêcheur puisse, sans sortir de sa place, les appercevoir toutes.

Quand on veut pêcher de cette façon, on pique en terre le gros bout de chaque perche, non pas perpendiculairement, mais assez incliné pour qu'il n'y ait que deux à trois pieds de distance entre la surface de l'eau & le bout menu de la perche. Quand on a tendu ainsi toutes ses perches, on se tient tranquille, & assez éloigné de l'eau pour n'être point apperçu du poisson; mais de façon cependant qu'on voie les liéges de toutes les cannes, afin de savoir quand il y a un poisson de pris.

S'il se prenoit un gros poisson, il pourroit en se débattant entraîner à l'eau la ligne & la perche. Pour prévenir cet accident, on attache à la perche vers son gros bout une petite fourchette de bois, qui est enfoncée dans le terrein, & qui étant un peu inclinée forme relativement à la perche un petit arc-boutant, lequel entre d'autant plus dans le terrein, que le poisson tire la perche avec plus de force.

§. 9. *Pêche à peu près semblable à la précédente, & qu'on pratique au bord des Etangs salés.*

A Cette en Languedoc, on met au bout d'une canne une ligne avec un hain amorcé; & à un pied & demi ou deux pieds de l'hain, on attache à la ligne une pierre ou un plomb. On tend le soir ces cannes au bord des étangs salés, à un endroit où il n'y ait que deux pieds & demi ou trois pieds d'eau, à peu près comme on le voit *Pl. XV. Fig.* 1. *F.* Le lendemain matin, on va les relever.

On fait aussi cette pêche dans les canaux qui communiquent des étangs à la mer, lorsque les Loups & les Dorades veulent retourner dans la grande eau; & on y prend quelquefois jusqu'à 200 livres de poisson en une nuit. Mais aussi les Pêcheurs tendent des centaines de ces lignes à côté les unes des autres.

§. 10. *De la Pêche à la Perche au bord de la Mer.*

On pêche à la perche au bord de la mer entre les rochers, à peu près comme nous venons de l'expliquer, excepté que les perches & les lignes sont plus longues & plus fortes. Pour cette raison, les Pêcheurs les tiennent ordinairement comme nous l'avons représenté *Pl. XV. Fig.* 2: & l'indication de cette Planche peut nous dispenser d'entrer ici dans de plus grands détails. Nous ferons seulement remarquer qu'on la pratique plus volontiers aux bords de la Méditerranée où il n'y a pas de marée, que dans l'Océan.

§. 11. *Pêche à la Perche dans des Bateaux.*

Pour pêcher en mer avec la canne ou une

petite

petite perche, trois ou quatre Matelots se mettent dans une fort petite Yolle, *Pl. XIV. Fig. 3.* & quand ils rencontrent un banc de poissons, ils font des pêches avantageuses. Leurs perches sont petites. On prend ainsi dans la Manche beaucoup de Merlans & de Maquereaux.

Dans les quartiers de S. Tropez & de Fréjus, on pêche des Maquereaux avec des lignes menues, mais faites d'excellent fil, qui ont ordinairemen ttrois brasses de longueur. On ajuste au bout de ces lignes trois empiles de crin qui ont seulement un pied de long; chacune de ces empiles porte un hain amorcé; & on met un petit morceau de plomb au nœud qui attache les empiles avec la ligne, afin que les hains descendent dans l'eau. L'autre extrémité de la ligne est attachée à une perche légere qui a environ 15 ou 18 pieds de longueur. On jette les lignes à la mer, en tenant la canne dans la main; & presque toujours aussi-tôt que l'hain est entré dans la mer, il est saisi par un Maquereau. Le Pêcheur s'en apperçoit par un petit mouvement que le poisson fait faire à la canne. Alors il releve promptement la ligne par le moyen de la perche, & il prend les poissons qui y restent attachés.

Il y a des Pêcheurs si adroits que tenant une perche de chaque main, ils les retirent souvent toutes les deux à la fois avec 2 ou 3 Maquereaux qui y sont pris.

Cette pêche attire fréquemment 25 à 30 bateaux de toutes especes au fond du Golfe de Naples, dans la saison des Maquereaux, dont ils prennent abondamment.

§. 12. *Pêche sur la Côte de Guinée.*

LES Voyageurs disent qu'à la Côte de Guinée on pêche des Sardines avec une ligne longue, dont l'extrémité est chargée d'un petit morceau de plomb pour pouvoir la lancer plus facilement. Au-dessus du plomb cette ligne est garnie de plusieurs piles qui portent des hains. Quand les Pêcheurs, qui sont dans un petit bateau, apperçoivent du poisson, ils jettent la ligne à la mer, & les Sardines mordent bientôt aux appâts. Car ces poissons sont voraces, & vont ensemble en grand nombre. Lorsque ces Pêcheurs vont chercher un banc de poissons, ils tiennent leurs perches sur l'épaule, pour être toujours prêts à jetter leurs lignes lorsqu'ils en apperçoivent.

ARTICLE SECOND.

Des différentes Pêches qu'on fait avec des Lignes simples Sédentaires, tant dans les Rivieres & les Etangs, qu'à la Mer.

IL faut se souvenir qu'on ne doit point confondre la pêche à la ligne simple avec celle à la perche.

La ligne simple ne s'attache point au bout d'une perche, mais à des corps fixes, ou qui en font l'effet. Ou bien on tient la ligne immédiatement dans la main; & c'est mal-à-propos que certains Pêcheurs nomment *Canattes* ou *Canettes*, quelques-unes de ces façons de pêcher.

Il y en a qu'on nomme *Sédentaires*; & d'autres qu'on appelle *Flottantes*, parce que les hains sont attachés à des corps flottants. Nous nous proposons de parler des unes & des autres: & nous allons commencer par les pêches qu'on nomme *Sédentaires.*

§. 1. *Des Bricoles tendues aux bords des Rivieres & des Etangs.*

LES Bricoles sont de longues lignes terminées par un hain amorcé; & qui au lieu d'être attachées à une perche, le sont au bord de l'eau à une branche d'arbre, ou à un pieu qu'on enfonce à portée des endroits où l'on juge que le poisson fréquente.

Quand on veut tendre des bricoles, *Pl. XV. Fig. 1. H.* on évite de les placer trop près des forts herbiers, ainsi que des arbres dont les branches tombent dans l'eau. Car le poisson qui se sent piqué s'agite; & tournant de côté & d'autre, il pourroit s'y engager de telle sorte qu'on romproit la corde & l'hain plutôt que de l'en retirer; ainsi on perdroit la ligne & le poisson, sur-tout si c'étoit une Anguille.

On amorce les hains pour cette pêche comme pour celle à la perche.

Lorsqu'on a reconnu l'endroit où l'on veut tendre, on attache un liége à la ligne *H*, à 3 ou 4 pieds de l'hain, plus ou moins, suivant la profondeur de l'eau; & ayant ployé la ligne en entrelas *q*, *Fig. 3.* autour du pouce & du petit doigt, on la pose ainsi ployée sur le plat de la main droite, & on met pardessus le liége & l'hain garni de son appât; puis retenant avec la main gauche le bout de la ligne opposé à l'hain, on jette de toute sa force l'hain & la ligne, pour que l'appât se trouve à l'endroit qu'on juge être le plus favorable. Alors on attache le bout de la ligne qu'on avoit retenu dans la main gauche, à quelque branche d'arbre, ou à un piquet *q* qui se rencontre au bord de l'eau.

J'ai déja averti qu'on peut en beaucoup d'occasions se servir au lieu de liége d'un morceau de bois bien sec, ou d'un petit fagot de roseaux pliés en plusieurs doubles, *Pl. XV. Fig. 3. r*: & des raisons d'économie engagent souvent les Pêcheurs à substituer ces choses communes à du liége, qui forme un objet de dépense quand on en fait un grand usage.

On tend quelquefois le long d'une riviere ou au bord d'un étang, 20 ou 30 bricoles semblables à celle dont nous venons de parler; & on tient les lignes de différentes longueurs, pour que les hains ne se rassemblent pas en un même endroit.

L'heure la plus convenable pour tendre les bricoles varie suivant les différentes saisons; en été, c'est entre 3 ou 4 heures après-midi; & durant l'hiver, entre 2 ou 3 heures. On les releve le lendemain matin sur les 8 à 9 heures. Car plusieurs poissons mordent aussi bien le matin que le soir.

Ce que nous venons de dire convient pour tendre les bricoles dans les eaux dormantes, ou dans celles qui ont peu de courant: mais dans les rivieres un peu rapides, il faut d'autres précautions, parce que le courant rapprochant les hains le long du bord, ils se trouveroient dans un endroit où le poisson ne fréquente guères, sur-tout quand il y a peu d'eau. En ce cas on attache à la ligne, à 7 ou 8 pieds de l'hain, une pierre grosse comme un œuf de Dinde, en sorte que le liége soit entre l'hain & la pierre. Il est sensible que cette pierre qui tombe au fond de l'eau, empêche la ligne de s'approcher du bord, & que le liége qui s'éleve, soutient l'hain entre deux eaux.

Au reste on trouve un grand avantage à se servir d'un bateau pour tendre les bricoles dans les eaux courantes. Car il seroit difficile, en jettant la ligne, de placer convenablement l'appât, le liége & la pierre. On doit néanmoins compter que s'il y avoit beaucoup d'eau auprès des bords d'une riviere, on pourra très-bien placer des bricoles à portée des crônes & des herbiers: car plusieurs poissons fréquentent ces endroits. En ce cas on ne tient pas les lignes fort longues. Mais pour que les poissons puissent s'éloigner des herbiers quand ils se sentent piqués, il faut avoir autant de petites Fourchettes de bois *S*, *Fig*. 3. *Pl. XV*. qu'on a de bricoles à tendre. Il suffit que les branches de ces fourchettes aient 4 à 5 pouces de longueur; & la partie d'où elles partent, 3 à 4. On entrelace une grande partie de la ligne autour des branches de la fourchette; après la derniere révolution on passe la ligne dans une fente qui est au bout d'une des branches; enfin on arrête cette fourchette à quelque pieu. Quand un poisson qui se sent piqué veut s'enfuir, il fait effort sur la ligne, il la dégage de la fente, les entrelas de la ligne se défont, & le poisson pouvant faire bien du chemin, s'écarte ordinairement des crônes & des herbiers. Si cependant il s'y engageoit de sorte que l'on crût ne pouvoir pas le tirer à terre, il faudroit essayer de lever la ligne avec un batelet; & en suivant au travers des herbiers la direction de la ligne, on tâcheroit de prendre le poisson avec une Fouine *DE*, *Pl. X. Fig*. 8; ou avec un Trubleau *p*, *Fig*. 3. *Pl. XV*.

Mais il faut avoir eu soin de bien attacher la ligne à la fourchette; & la fourchette au pieu, qu'on suppose au bord de l'eau: sans quoi on courroit risque de perdre le poisson & les bricoles.

Dans la Méditerranée, où il n'y a point de Marée, quelques Pêcheurs posent des bricoles au bord de la mer. Mais sur l'Océan le flux & le reflux mettent en état d'employer d'autres moyens: nous en parlerons dans la suite.

§. 2. *Des Lignes simples & dormantes attachées à la circonférence d'un Cerceau.*

On varie beaucoup la façon de tendre des hains & des lignes dormantes.

Les Pêcheurs dans les eaux douces attachent quelquefois autour d'un cerceau, *Fig*. 6. *Pl. XVII*. un nombre de lignes ou de piles, qui portent des hains amorcés; ils mettent sur ces lignes, à une petite distance des hains, de petits morceaux de plomb pour les faire entrer dans l'eau; & ils attachent au cerceau des flottes de liége *b*, pour qu'il se tienne sur l'eau. On place aussi à la circonférence de ce cercle trois cordes *c*, qui se réunissent en *d*, comme les cordons qui soutiennent un plateau de balance. Il y a encore à ce point de réunion une flotte de liége. Enfin on met quelque part à la circonférence du cerceau une corde *e*, qu'on attache au bord de l'eau à un piquet *g*, pour que le cerceau reste à la place où on l'a posé, à portée des herbiers ou des crônes; en un mot, dans les endroits où l'on sait que le poisson fréquente.

Les Pêcheurs tendent leur cerceau le soir, & ils le visitent le lendemain un peu après le soleil levé. S'ils apperçoivent du poisson qui soit pris, ils approchent le cerceau du bord, en tirant la corde *e* qui est attachée au piquet *g*: & avec une Gaffe *f*, ils le soulevent par les cordes *d*, pour le porter tout-à-fait à terre. Ils détachent ensuite le poisson; observant, selon sa grosseur, les précautions que nous avons rapportées en parlant de la pêche à la perche. Enfin ils remplacent les appâts qui manquent, & ils remettent le cerceau à l'eau pour continuer leur pêche.

§. 3. *Des Lignes dormantes attachées à un Plomb.*

Ces lignes sédentaires, au lieu d'être attachées à un corps flottant, sont amarrées à un corps pesant qui tombe au fond de l'eau.

Les Pêcheurs ont un plomb, *Fig*. 7. *Pl. XVII*. qui est percé à sa pointe, ou qui a en cet endroit un anneau, auquel on attache une ligne *b* qui porte au bout opposé au plomb une flotte de liége *c*, ou un petit fagot de ro-

seaux secs. Ce signal sert à trouver la corde, au moyen de laquelle on retire le plomb. Autour de ce plomb sont des lignes de crin ou des empiles *e*, qui portent des hains *d*; & l'on ajuste à chaque ligne un petit morceau de liége, pour que les hains n'entrent pas dans la vaze. Il est bon que les lignes soient de différentes longueurs.

Le soir, deux heures avant le soleil couché, on cale le plomb au fond de l'eau; & on le retire le lendemain deux heures après le soleil levé.

On voit que le plomb fournit un point fixe qui résiste au courant, & qui retient toutes les lignes : qu'il ne faut pas mettre en aussi grand nombre qu'elles sont représentées dans la *Fig.* 7. sur-tout quand on tend dans une eau courante, afin que les hains ne s'emmêlent point les uns avec les autres.

§. 4. *D'une Pêche avec des Lignes dormantes, qui se pratique en Bretagne; & de celle que les Provençaux appellent* à la Fourquette.

ON fait à la mer des pêches assez approchantes de celle dont nous venons de parler.

Sur les côtes de Bretagne, quelques Pêcheurs attachent au bout d'une corde *AB*, *Fig.* 12. *Pl. XVII.* un morceau de plomb *C*, qui a une forme alongée & un trou à chaque bout. Un de ces trous sert à attacher le plomb à l'extrémité de la ligne *AB*, qui a 20 ou 30 brasses de longueur, plus ou moins, suivant la profondeur de l'eau. En *D*, environ une brasse au-dessus du plomb, est attachée quelquefois une pile *E*, longue à peu près d'une brasse; & au trou qui est à l'autre bout du plomb *C*, on amarre deux ou un plus grand nombre de piles *F*, qui sont de différentes longueurs. On pêche avec ce plomb entre les roches; & les poissons qu'on prend le plus communément, sont des Congres, des Crabes, des Homards, & d'autres poissons saxatiles.

La ligne qu'on appelle dans la Méditerranée *à Fourquette*, *Fig.* 9. *Pl. XVII.* est une croix de fer, ou de cuivre *a*, qu'on attache au bout d'une longue ligne ou corde *b*, à l'extrémité de laquelle est une bouée *c*; & aux bouts de chaque bras de la croix sont attachées nombre de piles *d*, garnies d'hains. On descend cette croix au fond de la mer. La bouée *c* qui est au bout de la corde opposé à celui qui tient à la croix, sert à reconnoître où elle est, quand on veut la retirer de l'eau pour prendre les poissons qui ont mordu aux appâts. Ce sont ordinairement des poissons plats.

§. 5. *Pêche peu différente des précédentes, & que les Provençaux nomment* Couffe de Palangre.

DANS le fond de la Provence, du côté de Nice, il y a des Pêcheurs qui ajustent des hains & lignes *d* au bord d'un panier *a*, qu'ils nomment *Couffe*, *Fig.* 8. *Pl. XVII.* Ils suspendent ce panier comme un plateau de balance par trois cordes *b*, qui se réunissent à une seule *c*, laquelle a 25 ou 30 brasses de longueur, & qui est terminée par une bouée. Ils remplissent de pierres ce panier, & le descendent à une grande profondeur en mer. Ils le retirent de temps en temps pour prendre le poisson, qui est des mêmes especes que celles qu'on prend avec la Fourquette.

§. 6. *De la Pêche avec l'Archet.*

ON fait entre les roches, sur les côtes de Poitou, une pêche que l'on nomme l'*Archet*, & qui est peu différente de celles dont nous venons de parler. Ces Pêcheurs prennent, *Fig.* 13. *Pl. XVII.* une baleine ou un rotin, qu'ils plient comme *GIH*. La ligne *MN* dépasse la partie circulaire, & porte à son extrémité un plomb *I*, qui pese deux ou trois livres. A chaque bout *GH* de l'Archet sont frappées une ou deux piles *KL*, dont chacune porte un hain.

On attache au bout *N* de la ligne un signal fait avec un fagot de roseaux, qui sert à la trouver quand on veut tirer de l'eau l'archet.

§. 7. *De la Pêche dite* Potera.

A la côte de Valence, depuis le mois de Septembre jusqu'à Janvier, on pêche les Calamars avec une ligne qui est singuliérement ajustée, & qu'on nomme *Potera*. Deux ou trois hommes vont avec un bateau à demi-quart de lieue en mer, se portant à un endroit où il y ait au moins 6 ou 7 brasses d'eau. Ils ont une ligne, *Fig.* 10. *Pl. XVII.* d'environ 20 brasses de longueur, au bout de laquelle est une baguette longue de 8 à 10 pouces. Ces Pêcheurs enfilent dans la baguette un petit poisson qu'on nomme *Bogue*; ou un Leurre d'étain. Au-dessous est un morceau de plomb pour faire caler la ligne; & ils attachent à la baguette, au-dessus du poisson, des piles de différentes longueurs, où tiennent de petits hains sans appât. Les Calamars qui viennent pour manger l'appât, s'embarrassent les jambes dans les hains, & aussi-tôt que le Pêcheur qui tient la ligne, s'apperçoit qu'il y a quelque chose de pris, il retire la ligne, détache le Calamar, & remet la ligne à l'eau. Cette pêche se fait la nuit.

ARTICLE TROISIEME.

Des Pêches qu'on fait au bord de la Mer ſur les gréves ou le ſable, avec des Lignes ſédentaires.

LES pêches dont nous venons de parler, ne ſont guères d'uſage que dans les endroits où il n'y a point de marée. On ne les pratique ſur les côtes de l'Océan qu'entre les roches. Les Pêcheurs de ces côtes préferent de tendre des lignes ſur les ſables & les gréves dans les endroits où ils ſavent que la marée montera. Ainſi au lieu de porter les lignes dans l'eau, on les tend à ſec au bord de la mer; & c'eſt l'eau qui vient les chercher, & qui y amene le poiſſon.

Avant d'entrer dans le détail des différentes façons de pêcher ſur les gréves ou le ſable, nous ferons remarquer qu'à certaines côtes vaſeuſes les Pêcheurs ſe ſervent d'épines au lieu d'hains de métal; prétendant que le poids du métal les feroit entrer dans la vaſe, au lieu que la légéreté des épines fait que les appâts reſtent expoſés à la vue du poiſſon. Nous avons déja fait remarquer qu'un petit corceron de liége rendroit les hains de métal aſſez légers pour les ſoutenir au-deſſus de la vaſe. La vraie ſaiſon de cueillir les épines eſt l'Automne, lorſqu'il a fait quelques petites gelées: ſi on les prend plutôt, le bois n'étant pas mûr, elles ſont trop molles; après les grandes gelées, elles ſont ſéches & caſſantes. Au reſte, comme la pêche aux épines, qu'on appelle *Epinette*, ſe pratique de même que celle avec les hains de métal, j'entre en matiere.

§. 1. *De la Pêche ſur les ſables & grèves, nommée* Petite Cabliere.

NOUS commençons par la pêche qu'on nomme *Etente à la petite Cabliere*, parce qu'elle eſt des plus ſimples.

Les femmes & les enfans, après s'être approviſionné d'appâts, ajuſtent un hain au bout d'une ligne qui a environ une braſſe de longueur; & quelquefois ils mettent, à 6 pouces de cet hain, un petit corceron de liége. Ils ajoutent encore à l'autre extrémité de la ligne un caillou gros comme un œuf de Dinde, ainſi qu'on le voit à la main de la *Fig.* 1. *Pl. XVII.* Ils amorcent les hains avec des Vers marins, ou des Loches, ou des Crabes poltrons qu'ils déchirent en pluſieurs morceaux pour en faire une moindre conſommation. Les peres, les meres & les enfants portent ſur la gréve ou le ſable, un grand nombre de lignes ainſi diſpoſées, qu'on nomme *Petites Cablieres*, parce que les Pêcheurs appellent *Cablieres* les pierres qu'ils emploient pour faire caler leurs cordes ou leurs filets.

A meſure qu'on apporte les lignes au bord de la mer, les femmes âgées & foibles, *Fig.* 5. mettent des cailloux aux hains qui en manquent; & les hommes, *Fig.* 1. ainſi que les femmes robuſtes, font avec des louchets ou des pellots de fer, de petits trous dans le ſable pour recevoir les cailloux qu'on a mis à un des bouts des lignes. Celui qui tient le louchet, les recouvre de ſable, qu'il affermit avec ſon pied, de ſorte que la ligne & l'appât reſtent couchés ſur le ſable.

On en tend ainſi une grande quantité le plus près que l'on peut de la laiſſe de baſſe mer.

A meſure que la marée monte, l'eau couvre toute la gréve; quantité de poiſſons ſuivent ſon courant, étant attirés par une grande quantité de petits poiſſons & d'inſectes qui ſe trouvent à ces endroits. Les poiſſons qui rencontrent les appâts qu'on leur a préparés en abondance, ſe jettent deſſus, ſe prennent aux hains; & la mer étant retirée, on les trouve ſur le ſable, *Fig.* 4.

Cette pêche ſe fait toute l'année ſur les gréves & les ſables fort étendus: mais elle ne ſe pratique point ſur les vazes molles.

Les demi-vives eaux ſont plus favorables pour les pêches qu'on fait ſur les gréves, que les grandes vives eaux; parce qu'alors l'eau de la marée ayant un courant fort rapide, le poiſſon qui eſt venu à la côte, n'y peut tenir: au lieu que quand les marées ſont plus foibles, le poiſſon qui *atterit*, (pour parler comme les Pêcheurs,) ayant monté avec le flot, ſéjourne quelque temps ſur les gréves, & ne retourne à la grande eau qu'à la fin du Juſant, ce qui lui donne le temps de mordre aux appâts.

§. 2. *Des Cordes dormantes & ſédentaires, chargées de Lignes ou de Piles, & tendues ſur le ſable ou la gréve au bord de la Mer.*

NOUS avons héſité ſi nous mettrions ici cette façon de pêcher, parce qu'étant faite avec une maîtreſſe corde chargée de lignes, il ſemble qu'il auroit été à propos de la renvoyer à l'endroit où nous parlerons des grandes pêches à la mer: mais comme cette pêche ſe fait aux bords de la mer ſur les ſables & ſans bateaux, nous avons pris le parti d'en parler ici, d'autant qu'elle differe très-peu de la Petite Cabliere; car ce n'eſt que pour multiplier les hains, & abréger le temps de les tendre ſur les ſables & gréves, qu'on a imaginé d'attacher les lignes de diſtance en diſtance, ſur des cordes plus ou moins groſſes & plus ou moins longues, ſuivant l'eſpece de poiſſon qu'on ſe propoſe de prendre.

La principale corde *AB*, *Fig.* 11. *Pl. XVII.* ſe nomme

se nomme dans l'Océan *Maîtresse Corde*, & dans la Méditerranée le *Mestre de Palangre*. Dans l'Océan, les cordes latérales *CD* se nomment *Lignes* ou *Lanes*; & quelquefois *Piles* ou *Empiles*, quand les hains y sont immédiatement attachés, comme *E*. Car les termes de *Piles* ou *Empiles* conviennent particuliérement à la ligne qui attache l'hain, & qui comme *E* est différente de la ligne qui tient à la maîtresse corde. Mais les hains sont souvent immédiatement attachés aux lignes latérales *C*, qui alors font l'office d'empiles, & en prennent souvent le nom. Les empiles sont doubles ou ovales, & quelquefois simples. Les lignes latérales se nomment *Bresseaux* dans la Méditerranée. Une maîtresse corde, garnie de lignes latérales, se nomme en quelques endroits *Bauffe*; ailleurs, *Appelet*; en Provence, *Palangre*.

Pour certaines pêches, on charge la maîtresse corde de cailloux *F*, *Fig.* 11. *Pl. XVII.* qu'on met de distance en distance. Pour d'autres pêches, on met sur cette corde des flottes de liége *b*. Enfin on attache quelquefois au bout de la maîtresse corde *AB* de grosses pierres percées *H*, qu'on nomme *Cablieres*. Nous rappellons ces différents noms que nous avons déja définis ailleurs, pour que ces différentes dénominations ne causent aucun embarras. Je vais maintenant en faire usage.

§. 3. *Des Pêches qu'on fait sur les gréves avec des Bauffes Enfouies dans le sable.*

LA pêche dont nous parlons, differe peu de celle qui est dite *à la petite Cabliere*. Au lieu d'amarer au bout de chaque ligne un caillou qu'on enfonce dans le sable, les Pêcheurs attachent à environ une brasse les unes des autres, des lignes ou des piles sur une maîtresse corde, comme on le voit, *Fig.* 2. *Pl. XVII.* Ils portent au bord de la mer ces bauffes avec les hains amorcés; puis avec un louchet ou pellot de fer, ils font dans le sable ou la gréve un sillon seulement de 3 ou 4 pouces de profondeur, dans lequel ils couchent & étendent la maîtresse corde en remplissant le sillon avec le sable qu'ils en ont tiré; de sorte qu'il n'y a que les lignes & les hains amorcés qui restent couchés sur le sable.

Pour cette façon de pêcher, il en coûte aux Pêcheurs la maîtresse corde, qui est ordinairement mauvaise. Mais la tente des lignes se fait plus promptement; c'est le seul avantage qu'elle ait sur la petite Cabliere.

§. 4. *De la Pêche à la Bauffe Sédentaire qu'on tend au bord de la Mer avec de grosses Cablieres.*

QUELQUES Pêcheurs tendent encore plus promptement leurs cordes chargées d'empiles, qu'en suivant la méthode dont nous venons de parler dans le paragraphe précédent. Pour cela, au lieu d'enfouir la maîtresse corde dans le sable, ils attachent à chaque bout de cette corde une grosse pierre ou cabliere, semblable à *H*, *Fig.* 11. *Pl. XVII.* & ils étendent sur la gréve cette corde chargée de lignes, comme on le voit *Fig.* 3. *Pl. XVII*: les cablieres *H* suffisent pour empêcher que le courant de la marée n'entraîne la corde, sur-tout quand la gréve est peu inclinée.

§. 5. *Pêche appellée* Arondelle, *ou* Harouelle, *aux environs de S. Brieuc.*

CETTE pêche se fait avec une corde pas tout-à-fait grosse comme le petit doigt, & d'environ 24 brasses de longueur; à laquelle on attache de deux en deux brasses un fil à voile ou gros fil retors, qui excédant également la maîtresse corde des deux côtés, produit une espece de croix; dont les bras qui sont formés par les lignes, ont à peu près une brasse de longueur. A chaque extrémité de ces lignes fines, sont attachés de petits hains.

Les Pêcheurs tendent ces cordes sur le sable; & au lieu de les arrêter par des cablieres, ils amarent les deux bouts de la principale corde à deux piquets qu'ils enfoncent dans le sable.

Toutes ces façons de pêcher reviennent au même. Lorsque la mer est retirée, on trouve sur le sable le poisson qui a mordu aux appâts, *Fig.* 4.

§. 6. *De la Pêche qu'on nomme* Tente sur Palots ou Piquets, *& qu'on fait au bord de la Mer sur les sables & gréves.*

PAR toutes les façons de pêcher dont nous avons parlé dans les paragraphes précédents, ainsi que par toutes celles où l'on assujétit les hains au fond de la mer, on ne prend guères que des poissons plats & des crustacés, qui ne quittent presque pas le fond. Lorsque les Pêcheurs veulent prendre les poissons ronds qui nagent entre deux eaux, au lieu d'assujétir leur corde au fond de l'eau, ils la tendent sur des piquets ou palots. Pour cela, (*Pl. XVIII.*) les Pêcheurs portent au bord de la mer, ou peu à peu sur leur dos, *Fig.* 8. ou avec des chevaux, *Fig.* 9. de longues cordes garnies de piles & d'hains, avec des piquets de 3, 4 ou 5 pieds de longueur, *Fig.* 1. & 2. Les cordes sont représentées dans la *Fig.* 3: à coups de maillet, *Fig.* 5. ou de masse, *Fig.* 4. ils enfoncent, *Fig.* 10. les piquets dans le sable ou le tuf même, entre de petites roches, seulement à la profondeur nécessaire pour qu'ils soient bien assujétis. Car ils doivent s'élever de 18 à 20 pouces sur le sable, & quelquefois de 3 à 4 pieds, suivant l'épaisseur de la nape d'eau que la marée rapporte.

Lorſque le fond eſt dur, on prépare les trous avec un barreau de fer pointu, *Fig. 6.* que l'on appelle *Pince*. Quelquefois, pour mieux aſſujétir les piquets, on enfonce à leur pied des chevilles, *Fig.* 7; ou quand les ſables ſont mouvants, on garnit la pointe des piquets avec de petites torches de paille ou d'herbe ſéche, qu'on entortille autour de la partie pointue, & qu'on arrête avec de la ficelle: alors il faut préparer le trou dans le ſable avec un louchet; & lorſqu'on a comprimé le ſable au pied des palots, ils ſont ſuffiſamment aſſujétis.

Les piquets ou palots étant fermement aſſujétis dans le terrein, les Pêcheurs tendent leur corde en faiſant une demi-clef ſur la tête des palots, de façon que les hains pendent en-bas, *Fig.* 11. juſqu'à ce que la mer ait aſſez monté pour les faire flotter.

On fait donc cette tente, de mer baſſe; & on détache le poiſſon à meſure que la mer ſe retire. On ſe met pour cela dans l'eau juſqu'au genou, afin de prévenir que les Crabes, les Homards & autres poiſſons voraces ne dérobent le fruit de la pêche. Cette précaution eſt ſur-tout importante pour les pêches qu'on fait en Eté, parce qu'alors les cruſtacés s'approchent beaucoup de la terre.

Dans les fonds de roche ou de tuf dur, on fait ordinairement les piquets plus forts, on les enfonce avec une maſſe, & on les affermit avec des chevilles. Au moyen de ces précautions, le Propriétaire jouit pluſieurs années de ſes palots, ſi on ne les vole pas. Quand on tend les cordes ſur des palots élevés, on craint moins la rapine des cruſtacés.

Aux côtes de Valence, les Pêcheurs ſont obligés de tendre leurs cordes ſur des piquets aſſez longs; 1°. parce qu'ils ne peuvent pas les tendre ſur les vazes; 2°. parce que les poiſſons qui reſteroient ſur les vazes, ſeroient bientôt dévorés par les Crabes, les Araignées, &c.

L'Eté eſt la ſaiſon la plus favorable pour faire les pêches au bord de la mer, attendu qu'en Hiver, lorſque l'eau devient froide, les poiſſons ſe retirent dans la grande eau. Mais auſſi c'eſt pendant l'Eté que les Pêcheurs redoutent le plus les poiſſons voraces.

§. 7. Cordes *qu'on nomme* de Pied, *dans le Boulonois.*

Ce ſont des Bauffes chargées de lignes ſemblables à celles dont nous avons parlé. On les tend ſur le ſable au pied des falaiſes. Chaque piéce a 5 ou 6 braſſes de longueur, & les lignes latérales ſont à une braſſe les unes des autres. On enfouit la maîtreſſe corde dans le ſable à la profondeur de 3 ou 4 pouces. Comme les piles portent un petit corceron de liége, l'eau de la marée ſouleve les piles & les fait voltiger de côté & d'autre. Quoiqu'il ſoit à préſumer que l'on prendroit à cette pêche plus de poiſſon dans les temps de chaleur, que par le froid, on ne la pratique point durant l'Eté, parce que tout le poiſſon qu'on auroit pris, ſeroit dévoré par les Crabes, les Araignées, les Bourbes, qui dans cette ſaiſon ſe portent en grande quantité à la côte. On voit que cette pêche differe très peu de celle dont nous avons parlé au paragraphe ſecond.

Article Quatrieme.

Des Pêches qu'on fait avec des Lignes ſimples qui ne ſont pas ſédentaires.

Les pêches dont nous venons de parler dans l'Article précédent, ne conviennent véritablement que ſur les ſables & les gréves; & on ne peut les pratiquer que dans les ports de l'Océan, où la marée monte. Il faut dans la Méditerranée & dans les étangs qui communiquent avec elle, ſe ſervir de bateaux pour tendre les lignes dans l'eau. C'eſt de ces différentes façons de pêcher que nous allons parler maintenant.

Les pêches qu'on nomme *à la Couffe de Palangre*, *à l'Archet*, *à la Fourquette*, *la Potera*, &c. dont nous avons traité plus haut, ſont à peu près du genre de celles dont il s'agit ici. On pourra donc conſulter ce que nous en avons dit dans l'Article ſecond.

§. 1. *De la Pêche qu'on appelle en quelques endroits* au Doigt, *& qui ſe fait avec une Ligne ſimple & ſans canne.*

Il eſt bon de remarquer que la principale différence qu'il y a entre cette façon de pêcher & celle qu'on fait avec des perches dans un petit bateau, conſiſte en ce que quand la ligne eſt attachée à une canne, elle ne peut avoir qu'une longueur médiocre, au lieu que la ligne qu'on tient à la main, peut avoir 12, 15 ou 20 braſſes de longueur.

Il y a des ports de mer, & notamment à la côte de Valence, où l'on pêche avec une ligne ſimple ſans employer de canne: pour cela deux hommes s'embarquent dans un petit bateau la nuit au clair de la lune, tenant chacun à la main une ligne, au bout de laquelle ſont des hains amorcés. Ils tirent la ligne à bord quand ils ſentent qu'il y a quelque choſe de pris. Cette pêche ſe fait depuis le mois d'Avril juſqu'à celui de Septembre, lorſque la mer eſt calme. Ils y prennent particuliérement des Oblades. Ces bateaux s'écartent peu de la côte.

On fait à la côte de Guinée une pêche à peu près ſemblable. Sa principale différence

consiste en ce qu'au lieu de tenir la ligne à la main, les Pêcheurs en entourent leur front; au moyen de quoi ils s'apperçoivent bientôt lorsqu'il y a du poisson pris, & ils ont les deux mains libres pour s'en servir à conduire leurs bateaux.

§. 2. Pêche nommée Bolantin *à la côte de Valence.*

Trois ou quatre hommes se mettent dans un petit bateau, & vont jusqu'à 4 lieues au large chercher 40 brasses d'eau, tenant chacun à la main une ligne de 50 brasses de longueur, au bout de laquelle sont attachés avec des empiles 3 ou 4 hains amorcés de Chevrettes, avec un plomb pour faire caler la ligne. Ils font cette pêche toute l'année, par toutes sortes de temps, pourvu qu'ils puissent tenir la mer. Elle se fait de jour: & les poissons qu'ils prennent le plus communément sont des Pajets. Cette pêche differe peu du Libouret dont nous parlerons dans la suite.

§. 3. De la Pêche du Germon avec une Ligne simple.

On fait à l'Isle-Dieu la pêche du Germon avec des lignes simples de 25 à 30 brasses de longueur, & de 6 lignes de circonférence, faites de bon fil fin : au bout de cette ligne, on attache avec une empile un hain de fer étamé, presque de la même grosseur que la ligne.

On va à cette pêche dans des bateaux.

§. 4. Pêche de la Morue avec des Lignes simples.

La pêche de la Morue est une des plus grandes & des plus intéressantes qui se fassent à la mer. C'est pourquoi nous nous proposons de la traiter fort en détail dans un Article particulier. Mais comme elle se fait avec des hains & des lignes simples, *Fig.* 1. *Pl. XX.* nous avons cru ne pouvoir pas nous dispenser d'en dire un mot présentement.

Quand un vaisseau est rendu au lieu où le Capitaine se propose de s'établir pour la pêche de la Morue destinée à être *Séchée*, on mouille l'ancre dans une anse qui forme, autant qu'il est possible, un bon abri. On établit à terre l'échafaud pour la préparation du poisson; puis on arme des chaloupes, dont le nombre est proportionné à la force de l'équipage. Toutes partent le matin pour leur pêche, qui se fait avec une ligne simple qu'on tient à la main. Cette ligne est chargée d'un plomb; & elle porte au bout un hain amorcé.

Quelques chaloupes armées aussi de 4 ou 6 hommes, ne pêchent point : elles sont destinées à faire le *Batelage*, c'est-à-dire, à prendre le poisson des chaloupes pêcheuses pour le porter à l'échafaud, & à fournir des hains & des appâts aux Pêcheurs qui en manquent.

La pêche de la Morue qu'on nomme *Verte*, se fait aussi avec des lignes simples, mais presque toujours hors la vue de terre : & les Pêcheurs sont dans leur navire qu'ils ont dégréé, ne conservant qu'un petit mât & une seule voile pour se soutenir contre la lame. Nous avons déja prévenu que nous parlerions ailleurs de toutes ces choses fort en détail.

§. 5. De la Pêche du Thon à la Ligne simple.

Les Pêcheurs de Biarritz & de Bidor, entre Bayonne & Andaye, vont jusqu'à dix lieues en mer, avec des hains de forme particuliere & des empiles de métal, *Pl. II. Fig.* 2. Au reste leurs lignes sont simples, & à peu près disposées comme celles qu'on emploie pour la pêche de la Morue.

§. 6. De la Pêche à la Ligne simple dans de fort petits Batelets.

Sur les marais salés de Cette en Languedoc, tandis qu'un homme entre dans un petit bateau qu'ils nomment *Barquette*, son compagnon, ou ses compagnons, s'il y en a plusieurs, tiennent à la main une ligne garnie de plusieurs hains; ils la retirent quand ils sentent que quelque poisson a mordu.

De même à la Guadeloupe, trois hommes se mettent dans un petit canot fort court : deux nagent, le troisieme gouverne, & tient en même temps une ligne qui a 40 ou 50 brasses de longueur, au bout de laquelle sont plusieurs hains empilés avec du fil d'archal. Cette pêche se fait depuis la pointe du jour jusqu'à dix heures du matin. Ils prennent communément des Tazars, des Bonites, &c.

La même pêche se fait encore dans la Baye de Kola. Deux ou trois Russes vont dans un petit bateau à la pêche du Cabillot, avec des lignes simples de la grosseur d'un tuyau de plume à écrire, au bout de chacune desquelles est un hain garni de son appât.

Comme cette façon de pêcher est fort simple, il ne faut pas être surpris de la voir pratiquée en beaucoup de différents endroits.

§. 7. Pêche aux Lignes simples avec de petits Radeaux.

Les Voyageurs rapportent qu'en Chypre les Paysans voisins de la mer rassemblent des brins de fenouil bien secs, de 5 à 6 pieds de longueur, qu'ils lient les uns aux autres pour en former des especes de petits Radeaux qu'un homme seul conduit le long de la côte, ayant attaché des lignes autour de ce radeau; & qu'ils prennent ainsi quantité de petits poissons.

§. 8. *Pêche dite* au Catimaran, *avec des Lignes simples.*

Nous lisons dans des Livres de Voyages que depuis Masulipatan jusqu'à Madras les Pêcheurs prennent des Rayes, des Mulets & d'autres poissons, avec des lignes simples qu'ils attachent à un Catimaran, qui est une espece de radeau fait avec trois piéces de bois léger, qui sont assemblées en triangle. Deux hommes nuds les conduisent avec des pagayes. Pour peu que la mer soit grosse, ces Pêcheurs sont presque toujours dans l'eau. Nos mers sont trop agitées & l'air trop froid, pour qu'on puisse s'y servir de pareils radeaux. On y supplée par de fort petits bateaux.

§. 9. *Pêche sur des Etangs avec des Corps Flottants.*

Quand on pêche dans un étang où il y a beaucoup de poisson, & sur-tout du Brochet, on peut, lorsqu'il fait du vent, attacher à une vessie remplie d'air, ou à un fagot de roseaux secs, ou à une bouée de liége, une ligne garnie d'hains amorcés. On attache de plus une ficelle, ou corde menue, à ces corps flottants; on les met sur l'eau; le vent les porte au large avec les lignes qui y sont attachées, & on file la corde. Quand on s'apperçoit que les poissons sont pris, ce qu'on reconnoît aux mouvements de la vessie, ou des autres corps légers nommés ci-dessus, on tire la ficelle, & on amene les poissons à terre.

§. 10. *Pêche de même genre, qu'on fait pour se divertir.*

On attache des hains amorcés aux pattes d'un Canard ou d'une Oie, qui nageant sur l'étang les présente aux poissons: & s'il se rencontre un gros Brochet qui morde aux appâts, on voit un combat amusant entre l'oiseau & le poisson. Mais pour ne pas perdre l'un & l'autre, il faut avoir passé sous les aîles du Canard une ficelle dont on conserve le bout à terre.

CHAPITRE TROISIEME.

Des grandes Pêches aux Cordes garnies de Lignes & d'Hains, qu'on fait dans les Rivieres, les Etangs & à la Mer.

Nous avons déja parlé, dans le Chapitre second, des Bauffes ou Cordes garnies de Lignes, à l'occasion des Pêches qu'on fait au bord de la Mer sur les sables & gréves; & ces Cordes sont représentées, *Pl. XVII. Fig.* 11.

Nos Lecteurs se rappelleront que pour tendre à la fois une grande quantité d'hains, on a imaginé d'attacher à une longue & principale Corde un nombre de lignes qui portent chacune un hain. Mais jusqu'à présent on n'a vu faire usage de ces bauffes que pour de petites pêches qu'on fait presque sans bateaux sur les sables au bord de la Mer. Nous nous proposons maintenant d'expliquer comment on est parvenu à faire avec ces bauffes des pêches plus considérables, soit dans les eaux douces, soit en Mer. Et pour mettre en état de mieux comprendre les détails où nous allons entrer dans les Articles suivants, nous commencerons par prévenir qu'il y a en général trois façons de tendre ces cordes: savoir; en les établissant sur le fond de la Mer, ce qu'on nomme *Tendre par Fond*: en faisant en sorte que les bauffes flottent entre deux eaux, plus ou moins près de la superficie de la Mer: enfin, en les établissant de façon qu'elles décrivent une ligne oblique depuis le fond de la Mer jusqu'à la surface.

Pour la premiere méthode, *Pl. XX, Fig.* 2. qu'on nomme *Pêcher par Fond*, on met à la corde une suffisante quantité de pierres pour la faire caler. Et on

prend

prend à cette pêche particuliérement des Poiſſons plats, & différentes eſpeces de Cruſtacés qui ne quittent guères le fond de l'eau.

Pour les Poiſſons ronds qui nagent entre deux eaux, on emploie la ſeconde méthode, qu'on nomme dans quelques Provinces *la Bellée*, *Pl. XX. Fig.* 3. Afin de ſoutenir la corde entre deux eaux, on attache de diſtance en diſtance à la maîtreſſe corde, des flottes de liége; & en ce cas les hains n'entrent dans l'eau que dépendamment de la longueur des lignes ou piles qui les portent. Si l'on veut que les piles enfoncent davantage, on attache les flottes à des lignes ou lanes, dont l'autre bout eſt amarré à la maîtreſſe corde; & l'on tient ces lanes plus ou moins longues, ſuivant qu'on veut que la corde entre plus ou moins dans l'eau.

Quelquefois auſſi, pour que les lanes ſoient bien tendues, on attache à la maîtreſſe corde quelques petits cailloux qui augmentent un peu ſon poids, mais pas aſſez pour faire entrer les flottes dans l'eau.

Les induſtries dont nous parlons, ſont importantes. Car, comme nous l'avons déja dit, non-ſeulement il y a des eſpeces de Poiſſons qui ſe tiennent plus ou moins profondément dans l'eau que d'autres; mais de plus, ſuivant différentes circonſtances, les mêmes Poiſſons ſe trouvent tantôt plus près, & tantôt plus éloignés de la ſurface: par exemple, quand il fait froid, ils s'enfoncent dans l'eau pour y chercher une température plus douce; & durant le chaud ils ſont déterminés à s'approcher de la ſurface pour y attraper des inſectes & de petits poiſſons qui ſont alors en grande abondance à fleur d'eau.

Les Pêcheurs les plus expérimentés ſont ſouvent embarraſſés pour ſavoir à quelle profondeur ils doivent aller chercher leur proie. C'eſt le cas où il convient de tendre la teſſure obliquement, afin qu'elle ſe prolonge depuis la ſurface de l'eau juſqu'au fond. De cette maniere les appâts ſe préſentent aux Poiſſons qui ſont diſtribués dans cette grande épaiſſeur d'eau; & quand on eſt aſſez heureux pour rencontrer un banc de poiſſons, on fait une pêche très-abondante. C'eſt un des principaux avantages de l'eſpece de pêche, qu'on nomme *Traîner la Balle*, *Pl. XXI. Fig.* 1.

Nous nous propoſons d'expliquer fort en détail ces différentes façons de pêcher, dans les Articles ſuivants.

Article Premier.

De la Pêche aux Cordes, qui ſe fait dans les Eaux douces & en Mer, à une petite diſtance de la Côte.

Pour les pêches dont nous allons maintenant parler, on ne peut ſe paſſer de bateaux. Mais afin de ne point interrompre l'ordre que nous avons ſuivi juſqu'à préſent, il faut, après avoir parlé des pêches qu'on fait ſur le ſable, traiter de celles qui ſe font dans les eaux douces & à la mer, aſſez près du rivage.

§. 1. *Des Cordes chargées de Lignes, qu'on tend dans les Rivieres ou les Etangs, & qu'on nomme* Lignes dormantes.

Sur une maîtreſſe corde qu'on tient plus ou moins longue, ſuivant l'étendue de la nape d'eau où l'on ſe propoſe de pêcher, on

attache des lignes d'environ deux ou trois pieds de longueur, & qui sont distribuées dans toute l'étendue de la corde de trois en trois pieds. Ces lignes portent des hains qu'on amorce comme ceux des bricoles. Autant qu'on le peut, on emploie pour appâts des Vers de terre, & des Chatouilles que nous avons dit ailleurs être des especes de petites Lamproies.

On prend dans un petit bateau cette corde garnie de lignes & d'hains amorcés; & on va en attacher un bout à un pieu qu'on a enfoncé dans le fond, à un endroit où l'on juge que le poisson fréquente, soit dans les rivieres, soit dans les étangs.

On s'éloigne du pieu par dégrés, en jettant successivement à l'eau toute la longueur de la corde. Quand on est au bout, on y attache une pierre du poids de 5 à 6 livres, & on la jette à l'eau.

On tend ces cordes, *Pl. XIX. Fig.* 4. le soir, deux heures avant le soleil couché, & on les releve le lendemain matin deux heures après le soleil levé; mais il faut tendre ces lignes dormantes dans des endroits qui ne soient point embarrassés de pierres, d'arbres, ni de forts herbiers, pour qu'on puisse relever & prendre le poisson avec plus de facilité.

On voit que cette façon de pêcher ne differe des Bricoles, dont nous avons parlé dans la *p.* 61, qu'en ce qu'il y a un nombre d'empiles & d'hains distribués le long de la corde; au lieu que les Bricoles ne portent qu'un ou au plus deux hains à l'extrémité de la corde.

On prend à cette pêche des Barbeaux, des Chevannes, des Perches, &c. Si on tendoit ces cordes dans un endroit où il y eût beaucoup d'Anguilles, il faudroit faire les empilages avec du crin: & si on se proposoit de prendre des Brochets, il conviendroit de les faire avec du laiton, *Pl. I. Fig.* 9.

Auprès de Plousac en Bretagne, on prend ainsi dans la riviere de Tréguier, des Flans, des Guilleaumes, &c; & dans d'autres endroits les différentes especes de poissons qui s'y rencontrent.

§. 2. *Des Pêches par fond, que l'on pratique à une petite distance des Côtes.*

On fait à une petite distance des Côtes, tant de la Méditerranée que de l'Océan, des pêches presque semblables à celle dont nous venons de parler. Pour cela on prend une corde semblable à celle de la *Pl. XVII. Fig.* 11. de 25 à 30 brasses de longueur, plus ou moins, qui est garnie de lignes longues de quatre à cinq pieds, & distribuées sur la maîtresse corde à des intervalles à peu près pareils.

De distance en distance & dans toute sa longueur, on attache à cette maîtresse corde des cailloux *F*, *Fig.* 11. *Pl. XVII.* & à un de ces bouts une grosse cabliere *H*.

Les Pêcheurs qui sont dans un petit bateau *A*, *Pl. XX. Fig.* 2. commencent par jetter la grosse cabliere à la mer; puis ils nagent doucement, & à mesure qu'ils s'éloignent de la cabliere, ils jettent peu à peu la corde, jusqu'à ce qu'ils soient au bout: alors ils y amarent une petite cabliere *B* avec un Orin, ou une corde qui est plus ou moins longue, suivant la profondeur de l'eau: cette corde aboutit à une bouée *C*, qui sert de signal pour trouver la bauffe quand on la veut retirer. Lorsque cette bauffe a resté quelques heures à la mer, on va chercher la bouée, & saisissant la corde qui y aboutit, ou l'orin, on la tire à bord; puis successivement toute la longueur de la bauffe, finissant par la grosse cabliere. On détache les poissons à mesure qu'ils se présentent; on remet des appâts où il en manque; & on recommence la pêche.

On prend à cette pêche différentes especes de poissons, suivant la grosseur des hains, l'espece d'appât qu'on a employé, & la nature du fond où l'on s'est établi. Mais ce sont plus communément des poissons plats & des crustacés, ce qui est commun à toutes les pêches par fond.

§. 3. *De la Pêche aux cordes & par fond entre les Rochers.*

Quand on pratique entre des roches la pêche dont il s'est agi dans le paragraphe précédent, les Pêcheurs étant munis d'une bauffe semblable à celle dont nous venons de parler, & qui n'est pas ordinairement fort longue, pour qu'elle s'ajuste mieux aux replis que font les rochers, se mettent dans de très-petits bateaux, & vont chercher une route entre les roches. Ils jettent à la mer une cabliere; puis revenant par la même route qu'ils ont tenue en allant, ils jettent à l'eau leur bauffe, & finissent par attacher à son extrémité un menu cordage dont ils conservent le bout dans leur batteau: ils s'en servent pour retirer la bauffe & le poisson à bord.

§. 4. *Diverses manieres de pratiquer dans différents pays les Pêches dont nous venons de parler.*

A Lisbonne, les Pêcheurs attachent à une maîtresse corde fort près à près quantité de petites lignes, qui ont seulement un pied de longueur, de sorte que, dans une étendue de 16 à 18 brasses, il y ait 50 à 60 lignes, & autant de petits hains. Une cabliere qu'ils mettent à un bout, & des cailloux qu'ils distribuent dans la longueur, font que cette corde tombe au fond. Quand elle a resté quelque temps dans l'eau, on la retire garnie de beaucoup d'Anguilles.

On pratique durant toute l'année dans la riviere de S. Brieuc, autour de l'Isle de Brehat, la pêche dont nous venons de parler. Ceux de Brehat ne s'éloignent de la côte que d'une portée de fusil, & ils ne prennent guères que des Lieux & des Vielles. Dans le quartier de Peinpol, outre les Vielles & les Lieux, on prend des Congres, des Mulets & d'autres poissons.

A l'Isle de Noirmoutier, on pêche avec des bauffes de 30 brasses de longueur, chargées de cablieres & de cailloux, & garnies de lignes d'une brasse de longueur, qui sont distribuées de brasses en brasses dans toute la longueur de la maîtresse corde ; on y prend des Raies, des Congres, &c. Et pour cela on tient les lignes plus grosses & les hains plus forts, que quand on se propose de prendre de petits poissons.

C'est encore avec des cordes garnies de lignes de fil de pite & d'hains, qu'on prend à la Guadeloupe des Rouges, des Capitaines, &c: mais on y est exposé à voir souvent sa proie enlevée par de gros Requiens au moment qu'on la tire dans la chaloupe.

Les Italiens, pour faire une pêche à peu près pareille, se mettent trois dans une petite pirogue, avec une bauffe ou palangre de 100 à 200 brasses de longueur, garnie de 2 à 300 hains. Ils amarent un bout de la palangre à un pieu ; & nageant doucement pour se porter au large, ils mettent peu à peu leur corde à la mer. Ils relevent de temps en temps leur corde pour prendre le poisson qui a mordu, & sur le champ ils recommencent la même manœuvre. On peut prendre une idée de cette pêche en consultant la *Pl. XIX. Fig.* 4.

ARTICLE SECOND.

Des grandes Pêches aux Cordes ou Palangres, qu'on fait au Large.

COMME les pêches dont il s'agissoit dans l'Article précédent, n'exigent pas de grands frais, & qu'elles peuvent se faire avec peu de monde, on les pratique dans une infinité d'endroits avec quelques différences sur la grosseur des cordes & des lignes, ou sur la force des hains. Celles dont nous allons parler, n'en different pas essentiellement; on emploie seulement des cordes beaucoup plus étendues. Il faut pour les pratiquer des bateaux plus grands, des équipages plus nombreux ; ainsi elles forment de très-grandes pêches dispendieuses, qui pour cette raison ne peuvent être pratiquées que par certains ordres de Pêcheurs.

Elles deviennent sur-tout nécessaires en Hiver, quand les eaux sont froides, parce qu'alors les poissons s'écartent des côtes pour chercher la grande eau. On pêche avec ces grandes cordes, ou par fond, ou entre deux eaux, comme on le verra par les détails où nous allons entrer.

§. 1. *Des grandes Pêches par Fond.*

CEUX qui pratiquent ces pêches ont leur maîtresse corde de 6 à 9 lignes de circonférence, & chaque piéce porte environ 70 brasses de longueur. Elle est garnie de 5 à 6 cailloux du poids d'une livre, & de 70 lignes qui sont attachées de brasses en brasses, & qui ont une brasse de longueur.

Pour porter à la mer ces piéces, qu'on voit lovées en *E* & *F*, *Pl. XIV. Fig.* 1. on les roule ou love dans une manne ou panier *G*, *Fig.* 1. comme le fait l'Aqueresse *B*, *Fig.* 2. qui déroule une piece *H*, afin de la mettre dans le panier *c* qu'elle a à côté d'elle. On voit encore une partie des lignes pendre autour du panier.

En Provence, ce panier qu'ils nomment *Canesteau*, est bordé par en-haut d'un listel de liége qu'ils appellent *Garlande*, & dans lequel ils piquent la pointe des hains ou *Claveaux*, qui tiennent aux lignes ou *Bresseaux*.

Les Pêcheurs se mettent 7 à 8 dans un bateau, *Pl. XIX. Fig.* 2. & 3. Chacun fournit deux ou un plus grand nombre de corbeilles ou piéces de corde, garnies d'appâts. Ils se rendent au lieu de la pêche, à voile ou à rame ; & à mesure qu'ils ont mis à la mer une piéce, ils y en ajoutent une autre. Quand les 14 ou 16 piéces, &c. sont ainsi ajoutées bout à bout, la tessure est complette.

Comme les cordes ne sont pas toutes aussi neuves les unes que les autres, on commence par mettre à l'eau les plus usées, non-seulement parce que dans cette position elles ne fatiguent pas autant que les autres, mais encore parce que si elles venoient à rompre, on ne perdroit pas une aussi grande portion de la tessure.

Il est vrai que les piéces qui sont perdues doivent être payées en commun par l'équipage ; mais c'est suivant l'estimation que les Pêcheurs en font, & le Propriétaire souffre toujours une plus grande perte que les autres.

Pour tendre la tessure, on commence, comme nous l'avons dit en parlant des petites pêches qui se font à peu de distance des côtes, par attacher une cabliere ou *Baude*) c'est le terme Provençal) au bout de la piéce qui doit être mise à l'eau la premiere.

On prend, dans l'Océan, le temps de la mer montante pour jetter la tessure à l'eau contre le vent, afin que le bateau sillant doucement à petite voile, ou à la rame, on puisse fournir aisément de la corde, comme on le voit *Pl. XIX. Fig.* 1. & encore pour qu'il soit plus aisé de la relever.

La corde étant chargée d'une groſſe cabliere & de cailloux, tombe au fond de l'eau; & quand on a filé la premiere piéce, on y attache une ſeconde piéce qui eſt dans un autre panier. On la met à l'eau comme la premiere, puis on en ajoute une troiſieme, une quatrieme; ce qu'on continue juſqu'à ce que toutes les piéces ſoient miſes à la mer : & on finit par attacher au bout de la derniere piéce une petite cabliere *B*, *Pl. XX. Fig.* 2. & un orin qui porte une bouée *C*, ordinairement ſurmontée d'un petit pavillon pour qu'on puiſſe l'appercevoir plus aiſément. Quand nous avons dit qu'on jettoit les 16 piéces à la mer, c'eſt parce que nous avons ſuppoſé qu'il y avoit huit hommes dans le bateau, & que chacun fourniſſoit deux piéces; en ſuppoſant encore que chaque piéce fût de 60 braſſes de longueur, celle de la teſſure entiere ſeroit de 960 braſſes. Elle eſt quelquefois plus conſidérable, ſoit que les piéces aient plus de longueur, ſoit que les Matelots en fourniſſent trois ou quatre au lieu de deux, ou que l'équipage ſoit plus nombreux; d'où il réſulte que certaines teſſures ont plus d'une lieue de longueur.

Le temps le plus favorable pour cette pêche eſt un demi-calme.

La plupart des Pêcheurs de la Méditerranée mettent une bouée ſur chaque piéce pour retrouver ces piéces, quand quelqu'une vient à rompre. C'eſt une très-bonne précaution. Ceux qui ne la prennent pas, perdent quelquefois bien du temps à chercher leur teſſure au fond de la mer avec une car teniere, *Pl. X. Fig.* 9. ou un grapin, *Fig.* 11. Nous avons expliqué plus haut cette manœuvre.

Ces Pêcheurs à la groſſe corde par fond vont quelquefois chercher le fond de la mer juſqu'à cent braſſes de profondeur.

On conçoit bien qu'il faut des précautions pour mettre à la mer une auſſi grande étendue de cordes chargées de lignes & d'hains, de façon que rien ne ſe mêle. Pour les comprendre, il faut ſe rappeller qu'une teſſure eſt formée par un nombre de piéces qui ſont ajoutées bout à bout. Les lignes, *Pl. XX. Fig.* 2. ſe diſperſent de côté & d'autre ſur le fond *B D*, & on voit en *E* des poiſſons qui ſont pris. Car *A C* & *B D* repréſentent l'épaiſſeur de l'eau de la mer, ou une coupe de cette eau dans laquelle nagent des poiſſons.

Comme on n'a pas pu repréſenter toute la longueur de la teſſure dans la Planche XX, & qu'elle eſt coupée en *D*, on ne voit point la groſſe cabliere qui a été jettée d'abord à la mer; mais on l'a repréſentée en *H*, *Fig.* 11. *Pl. XVII.*

Quand toutes les piéces qui forment une teſſure ſont miſes à l'eau, on attache au bout, comme nous l'avons déja dit, une petite cabliere *B*, *Pl. XX. Fig.* 2; & une corde ou orin *B C*, qu'on tient plus ou moins longue, ſuivant que la mer a plus ou moins de profondeur. Au bout de ce cordage eſt attachée une bouée *C*, qui ſert à indiquer où eſt le bout de la teſſure.

Il eſt certain que tous les Pêcheurs ne ſuivent pas des régles uniformes pour la groſſeur de leur maîtreſſe corde, non plus que ſur leur longueur, le nombre de piles dont elles ſont chargées, &c. Mais pour donner une idée aſſez préciſe de cette façon de pêcher, nous dirons qu'aux environs du Havre les cordes ſont communément aplettées de 500 piles, qu'on met à deux braſſes de diſtance les unes des autres; & on proportionne la groſſeur de la maîtreſſe corde, ainſi que celle des piles & des hains, à l'eſpece de poiſſon qu'on ſe propoſe de prendre, en ſorte qu'il y a quelquefois des hains fort petits; & pour d'autres pêches, ils ſont preſque auſſi gros que pour la Morue.

Eſſayons d'expliquer plus en détail que nous ne l'avons fait ci-devant, comment on s'y prend pour embarquer les piéces de corde, comment on les jette à la mer, & comment on les en tire ſans qu'il ſe faſſe de confuſion dans ces grandes cordes & dans le grand nombre de lignes dont elles ſont chargées. Nous inſiſtons volontiers ſur ce point, au riſque de faire quelques répétitions, parce que les détails où nous allons entrer à l'occaſion des groſſes cordes, auront leur application aux autres eſpeces de teſſures dont nous parlerons dans la ſuite.

On a déja vu que les Aquereſſes, *Pl. XIV.* roulent ou lovent dans des paniers ou corbeilles, chaque piéce qu'elles ont préparée, de telle ſorte que la maîtreſſe corde décrive dans le panier des révolutions circulaires. Les empiles avec les hains & leurs appâts ſont arrangées à côté les unes des autres, de façon que la pointe des hains ſoit en en-haut, & le dos appuyé contre les parois intérieures des corbeilles : enfin les piles ſont lovées dans le milieu. En Provence, la plupart des piles pendent en-dehors, & les hains ſont piqués dans le bourlet de liége qui borde l'ouverture de la corbeille.

Chaque corbeille porte une marque qui indique à qui elle appartient; & chaque Matelot marque ſes piéces par un certain nombre de nœuds : ce qui eſt néceſſaire pour prévenir toute conteſtation, ſur-tout dans les cas d'avaries.

On porte à la barque les piéces ainſi diſpoſées; & quand elle eſt rendue au lieu de la pêche, on attache au bout de la maîtreſſe corde la groſſe cabliere dont nous avons parlé, qui peſe 40 à 50 livres; on y amarre auſſi un orin lequel répond à une bouée qui porte ordinairement un petit pavillon.

Le Maître de la barque *a*, *Pl. XIX. Fig.* 2.

ſe place

ſe place à l'arriere, ayant auprès de lui un panier & un Matelot *b*.

Ce Maître (*a*) jette à la mer la cabliere, l'orin & la bouée, comme s'il vouloit mouiller une ancre. Son ſecond (*b*) tire de la corbeille avec précaution la maîtreſſe corde ainſi que les piles; & il préſente cette corde au Maître, qui la coule doucement à la mer. Pendant tout ce temps l'équipage nage doucement. A meſure qu'on met ainſi à la mer la premiere piéce, on y attache de temps en temps quelques cailloux. Ayant apporté une autre corbeille, on lie le bout de celle qu'on vient qu'elle contient au bout de celle qu'on vient de jetter à la mer; on en ajoute de même une troiſieme, une quatrieme, &c. juſqu'à ce que toute la teſſure ſoit à l'eau: & quand on eſt à la fin de la derniere piéce, on y attache une petite cabliere & un orin qui porte une bouée. Alors l'équipage ſe repoſe, reſtant ſur cette bouée une couple d'heures; puis il travaille à relever la teſſure; en halant d'abord ſur l'orin, puis ſur la maîtreſſe corde. C'eſt le Maître qui eſt chargé de ce ſoin; ſon ſecond détache le poiſſon & les cailloux à meſure qu'ils ſe préſentent. Quelquefois un troiſieme Matelot remet chaque piéce dans la corbeille d'où on l'a tirée; & cette opération ſe fait à peu près dans un ordre renverſé de celui qu'on avoit ſuivi pour mettre la teſſure à la mer, c'eſt-à-dire, que l'équipage nage lentement, en ſuivant à peu près la direction que la teſſure a priſe au fond de la mer.

Quand on a tiré à bord toute la teſſure, on rentre dans le port avec le poiſſon qu'on a pris. C'eſt communément des Raies, des Grondins, des Chiens, &c. Cependant ſi les grands Pêcheurs ſont ſuivis par un batelet, ils lui donnent les piéces qui ont ſervi; pour les rendre aux Aquereſſes, qui ſur le champ les lavent, les étendent pour les ſécher, reſtituent des lignes & des hains où il en manque, & les garniſſent de nouveaux appâts. Tout cela ſe voit ſur la *Pl. XIV*.

Le batelet remet aux Pêcheurs une nouvelle teſſure, pour qu'ils continuent leur travail lorſque le temps le permet. Enfin ce batelet prend le poiſſon pour le porter à la vente, quand il aura regagné la côte ou le port.

Il ſuit de ce que nous venons de dire, que pour bien faire cette pêche, il faut que chaque Matelot ait trois aſſortiments d'appelets; afin que tandis qu'il y en a un à la mer, le ſecond ſoit prêt à être fourni aux Pêcheurs, & que le troiſieme ſoit entre les mains des Aquereſſes.

Dans certains parages, on ajuſte aux lignes des corcerons de liége *GG*, *Pl. V. Fig.* 1. pour que les hains ſe détachent du fond de la mer: & cet ajuſtement eſt ſur-tout néceſſaire quand on pêche ſur des fonds un peu vazeux; alors outre les poiſſons plats, on prend quelques poiſſons ronds.

§. 2. *Pêche à peu près ſemblable, qu'on fait ſur les Côtes de l'Etat Eccléſiaſtique, & qui eſt nommée* Piélago.

DANS la Méditerranée, & particuliérement ſur les côtes d'Italie, on fait avec des tartanes une pêche conſidérable, peu différente de celle que nous venons de décrire: on l'y nomme *Piélago*.

La teſſure eſt formée par une longue corde appellée *Paraſina*. C'eſt une *Palangre* ou corde chargée de piles & d'hains. On commence à la jetter quand on eſt éloigné de la côte d'au moins 30 braſſes; elle s'étend juſqu'à vingt milles en mer, & elle porte 10 à 12 mille hains. On amarre une cabliere au bout de la corde qui doit être jetté le premier à la mer. On attache de diſtance en diſtance des ſignaux de liége qui tiennent à des lignes aſſez longues pour ne point empêcher la corde de gagner le fond.

Pendant qu'on la tend, la tartane dérive doucement au gré du vent ou des courants. On laiſſe la paraſina quelques heures à la mer, puis on la releve. La grande longueur de cette teſſure fait qu'il faut au moins vingt-quatre heures pour la tendre & la relever.

Ils prennent avec la paraſina quantité de Raies, de Chiens & d'autres poiſſons, dont quelques-uns peſent plus de mille livres. Pour tirer ceux-ci à bord, on les harpone avec un croc de fer qui eſt au bout d'une perche; & même on les aſſomme à meſure qu'ils ſortent de l'eau, comme on le verra repréſenté à la pêche de l'Eſturgeon.

ARTICLE TROISIEME.

De la Pêche aux Cordes flottantes dérivantes à la Marée: qu'on nomme en quelques endroits Bellée.

ON ne prend guères avec les groſſes cordes tendues par fond que des poiſſons plats. On ſe ſert pour prendre les poiſſons qui nagent entre deux eaux, ou qui s'approchent de la ſurface, de cordes flottantes, *Pl. XIX.* & *XX.* Ces cordes ſont moins groſſes que celles qui ſervent à pêcher par fond; & elles en different principalement en ce qu'au lieu de la cabliere & des cailloux dont on charge les groſſes cordes, on met de deux en deux braſſes ſur celles de la bellée des corcerons de liége qui la font flotter quelquefois entiérement à la ſurface de l'eau, *Pl. XIX. Fig.* 1: & alors il n'y a que les lignes & les hains qui entrent dans l'eau. D'autres fois quand les Pêcheurs ſoupçonnent que le poiſſon eſt à

deux ou trois brasses sous l'eau, ils établissent la corde à cette profondeur. Pour cela, au lieu d'amarrer les flottes de liége immédiatement sur la maîtresse corde, ils les attachent à des lignes qui répondent à cette corde, *Pl. XX. Fig.* 3; qu'ils tiennent plus ou moins longues, suivant qu'ils jugent à propos que les hains soient à une plus grande, ou à une moindre profondeur dans l'eau : quelquefois ils mettent çà & là de petits cailloux, afin que les lignes qui répondent aux flottes soient tendues ; mais ces cailloux doivent être assez légers pour ne point faire entrer les flottes dans l'eau. Quoi qu'il en soit, on met une grosse flotte aux deux bouts de chaque piéce de bellée, & une bouée avec un signal de roseau sec aux deux extrémités de la tessure ; enfin on attache une corde à l'extrémité de la tessure, & on en retient le bout dans la barque où sont les Pêcheurs.

Cette tessure, ainsi que celles qui sont destinées à pêcher par fond, est composée d'un nombre de piéces qu'on met les unes au bout des autres ; & toutes ensemble font une longueur de 5 à 600 brasses, & plus.

Pour mettre la tessure à la mer, les Pêcheurs prennent un peu de voile ; ou ils parent quelques avirons : mais quand ils ont tendu, ils carguent leurs voiles, & se laissent dériver traînant lentement la tessure pendant une ou deux heures. Lorsqu'ils veulent relever, ils emploient quelques avirons pour maintenir le bateau contre l'effort que font les Matelots en tirant la tessure à bord. Du reste on manœuvre comme quand on pêche par fond.

On prend à cette pêche, des Merlans, des Maquereaux & d'autres poissons ronds ; rarement des poissons plats.

§. 1. *De la Pêche qu'on fait entre les Roches avec des Cordes Flottantes.*

Cette façon de pêcher ne differe de celles que nous venons de décrire, que parce que les cordes sont beaucoup plus courtes. Au reste nous avons dit comment on parvient à tendre des cordes de fond entre les roches ; & on voit sur la *Pl. XX. Fig.* 3. comment les Pêcheurs tendent les cordes flottantes *A B* dans les mêmes fonds. *C* sont les flottes de liége ; *D* les lignes qui répondent à ces flottes ; *E* de petits plombs qu'on met quelquefois sur les cordes pour faire caler les lignes qui répondent aux hains ; *G* le bateau où sont les Pêcheurs. Après ce que nous avons dit de la Bellée, il seroit inutile de nous étendre sur cette façon de pêcher, puisqu'elle n'en est qu'un diminutif.

On n'emploie pour cette pêche ni cabliere, ni bouée ; les Pêcheurs retiennent dans leur bateau une corde qui répond au bout de la tessure ; & ils nagent mollement, pour faire que le poisson courre à l'appât, & pour dégager les lignes d'entre les rochers sans rien rompre.

§. 2. *De la Pêche que les Napolitains appellent* Paranchuso.

Cette pêche approche autant de la Bellée que le *Pielago* des pêches par fond.

Les Napolitains vont à cette pêche dans de petites felouques qu'ils menent à la rame. Ils les nomment *Tartanelles*. Elles sont montées de six hommes.

La circonférence de la maîtresse corde est d'environ un quart de pouce. Cette corde est fort longue, garnie de quantité de lignes très-fines & d'un nombre suffisant de corcerons de liége pour la faire flotter. Les Pêcheurs la laissent dériver au gré des courants ; & de temps en temps ils la relevent pour prendre le poisson qui a mordu aux appâts. Cette pêche differe donc peu de la Bellée.

Article Quatrieme.

Des Pêches où les Cordes s'étendent depuis la superficie de l'eau jusqu'au fond de la Mer, en décrivant une diagonale dans le fluide.

On peut remarquer que dans les pêches dont nous venons de parler, les cordes sont fort longues pour multiplier le nombre des hains. Car on ne jette à la fois qu'une corde à la mer ; d'ailleurs on met au moins autant d'intervalle entre les lignes qu'elles ont de longueur. Cette condition est nécessaire afin que les hains ne s'embarrassent pas les uns avec les autres. Pour les pêches dont nous allons parler, les lignes même ne sont point attachées sur une maîtresse corde ; elles sont détachées les unes des autres, tantôt par de petites baguettes qu'on nomme *Baluettes*, tantôt par un morceau de bois qui s'appelle *Avalette*, & quelquefois elles tiennent aux extrémités d'un bout de fil de fer.

Un des avantages de quelques-unes de ces pêches est de distribuer les hains dans toute l'épaisseur de l'eau ; & de les mettre à portée d'être apperçus par les différentes sortes de poissons à quelque distance qu'ils soient de la surface. Une de ces pêches se nomme *Traîner la Balle* ; une autre, *le Libouret* ; & une troisieme, *le Grand Couple*. Nous allons en parler dans les paragraphes suivants.

§. 1. *De la Pêche qu'on nomme* Traîner la Balle.

Pour cette pêche, la maîtresse corde *a b*,

Pl. V. Fig. 2. ne doit pas être tout-à-fait aussi longue que la profondeur de l'eau où l'on se propose de pêcher. On amarre à l'extrémité *b* un boulet, ou quelque autre poids, qui doit être éloigné du fond d'environ une brasse. On attache à une brasse les unes des autres, sur toute la longueur de cette corde *ab*, de petites baguettes de houx-frelon, qu'on nomme en Normandie *Vergandier*. Ces baguettes *de*, appellées *Baluettes*, ont seulement 4 à 5 pouces de longueur; & c'est à leur extrémité qu'on attache des lignes fort déliées *f*, qui sont longues d'environ deux brasses.

Il est sensible que les lignes étant écartées de la corde par les baluettes, où elles sont attachées, les hains sont moins exposés à s'embarrasser les uns dans les autres.

Un des avantages de cette façon de pêcher est qu'au lieu de faire les maîtresses cordes d'une grande longueur, on met à la mer plusieurs de ces cordes: qui présentent aux poissons un assez grand nombre d'hains, quoique chacune ne soit pas fort longue.

Si on jette les yeux sur la *Fig.* 2. de la *Pl.V.* on concevra que le poids ou la balle qui est au bout de la maîtresse corde, tend à la tenir dans une position verticale: & elle l'est effectivement quand la barque est immobile, & qu'il n'y a pas de courant. Mais elle prend une position oblique lorsque la barque avance; & l'obliquité augmente proportionnellement à la vitesse du sillage. Au reste tous les hains flottent entre deux eaux sans confusion, comme on le voit dans la *Pl. XXI. Fig.* 1. où *ABC* sont trois de ces cordes, & *D* les balles qui sont amarrées au bout. Il est vrai que ces cordes ne portent pas une grande quantité d'hains: mais on y supplée en mouillant trois cordes ordinairement d'un même bord. Cependant cette pêche n'est jamais aussi fatiguante ni aussi dispendieuse que les pêches à la grosse corde ou à la bellée: & pour cette raison, elle n'exige pas autant de monde; & elle peut être pratiquée par des Pêcheurs qui ne seroient pas en état de fournir aux dépenses des grandes pêches. On ne laisse pas cependant que d'y prendre beaucoup de Merlans, de Maquereaux, & d'autres poissons, tant de ceux qui ne s'écartent pas beaucoup du fond de la mer, que de ceux qui s'approchent de la surface de l'eau; parce qu'il se présente des hains à toutes ces profondeurs. Il est évident d'après ce que nous venons de dire, que quand le bateau est en repos, les hains sont distribués depuis la surface de l'eau jusqu'au fond; & quand il fait route, la corde décrit une diagonale qui, à la vérité, est beaucoup moins considérable que la Figure ne la représente, mais qui ne laisse pas de faire que les hains sont distribués dans toute l'épaisseur de l'eau.

On pêche ordinairement sous voile quand on se sert de la balle & d'une corde garnie de baluettes. On a seulement l'attention de proportionner la grosseur du poids à la vîtesse du bateau: on l'augmente quand il vente bon frais; & on le diminue quand le vent est foible. C'est pour cette raison qu'on nomme cette pêche *Traîner la Balle*.

Pour mettre dehors, ou jetter à la mer les balles, trois Pêcheurs, *Pl. XXI. Fig.* 1. sont arrangés sur le bord de leur barque, chacun ayant à côté de lui un banc de la chaloupe; ils donnent à ce banc le nom de *Tire*. Ils lovent sur ce banc par petites glanes la corde qui porte les baluettes. Le Matelot qui est le plus vers l'arriere, jette le premier sa balle à l'eau le plus loin qu'il peut, & toujours vers l'arriere de la barque: il y en a d'assez forts pour la jetter à 5 ou 6 brasses d'eux. Il laisse aller au gré du courant la corde & les piles qui sont garnies d'hains & d'appâts.

Le second Pêcheur, placé vers le milieu de la barque, jette sa balle devant lui moins loin, & il ne file pas une aussi grande longueur de corde; pour que les hains ne se mêlent pas avec ceux de la premiere balle.

Le troisieme Pêcheur laisse aller son plomb à pic, & il file encore moins de corde que le second.

Ce n'est pas tout; on doit avoir attention que le poids du premier Matelot soit moins lourd que celui du Matelot qui est au milieu; & que celui de l'avant soit le plus pesant de tous: toujours pour éviter que les hains ne se mêlent les uns avec les autres.

Quand on tient en main la maîtresse corde, on sent, malgré le poids de la balle, les secousses que les poissons font sur les piles lorsqu'il y en a de pris. Chaque homme tire sa corde à petites brasses, il la love sur le banc qui est à sa portée; & à mesure qu'il se présente des hains, il en détache le poisson, qu'il jette dans une corbeille. Quand la balle est à bord, on remet des appâts où il en manque, & on recommence la pêche, comme nous l'avons expliqué.

§. 2. *De la Pêche au vrai* Libouret.

La Balle dont nous venons de parler, est une espece de Libouret: mais l'appelet qui porte particuliérement ce nom, consiste en une maîtresse corde *n m o*, *Fig.* 3. *Pl. V.* qui a 4 lignes & demie ou 5 lignes de circonférence. On attache au bout de cette corde un plomb *q*, du poids d'environ deux livres. A 4 ou 5 pouces au-dessus, on ajuste sur la corde un morceau de bois, long de 6 à 7 pouces, qu'on nomme *Avalette*. Une de ses extrémités *m*, a un trou dans lequel passe librement la corde *no*; & les deux nœuds *p* tiennent l'avalette à une distance convenable du plomb *q*, sans cependant empêcher qu'il ne tourne autour de la corde, laquelle dans ce cas forme un axe. A l'autre bout *l* de l'avalette, est amar-

rée une ligne *K*, qui n'a que deux lignes de circonférence : elle a environ une brasse de longueur ; & elle porte les empiles *i* qui sont fort fines, auxquelles sont attachés les hains *h*. L'ajustement de ces empiles varie suivant le goût des Pêcheurs ; car quelques-uns font la ligne *k* assez longue pour y attacher 8 ou 9 empiles à trois pieds les unes des autres. De quelque façon qu'on les ajuste, il faut que les hains ne soient pas à égales distances du bout *l* de l'avalette.

A l'égard des hains, ils ne sont jamais fort gros ; mais ils le sont plus ou moins, suivant l'espece de poisson qu'on se propose de prendre, comme Merlans, Carrelets, Limandes, Solles, petits Grondins. Ceux que nous avons cottés *h* dans la *Fig.* 3. seroient de bonne grosseur pour les Merlans ; & communément on en prend d'un peu plus forts pour la pêche du Maquereau.

On conçoit que quand la maîtresse corde *n o* est tendue par le plomb *q*, l'avalette *l m* a la liberté de se mouvoir librement autour de cette corde ; & les piles *i*, où sont attachés les hains *h*, se dirigent sans confusion suivant le cours de l'eau. Il se peut donc prendre autant de poissons qu'il y a d'hains ; parce que les piles étant de différentes longueurs, les hains ne se rencontrent point les uns vis-à-vis des autres.

Avec cette espece de libouret, la pêche se fait à l'ancre, *Pl. XXI. Fig.* 2. *E* est la barque dégréée ; *F* le cable de l'ancre ; *G* la corde du libouret : le poids doit porter sur le fond. Ainsi c'est une pêche sédentaire. Ce sont les poissons plats qui s'y prennent le plus ordinairement.

Pour mettre à la mer ce libouret, les trois Pêcheurs se rangent sur un bord, comme nous l'avons dit en parlant de la balle. Une partie de la maîtresse corde est lovée auprès d'eux sur un banc, où elle est enroulée sur une espece de chassis que les Pêcheurs nomment *Traillet*.

Ils ne jettent point le plomb à la mer, comme font ceux qui pêchent à la balle ; ils mettent d'abord les piles à la mer en les posant doucement avec les mains : on met aussi tout doucement le plomb & l'avalette ; & on file la corde jusqu'à ce qu'on sente que le plomb repose sur le fond.

Si l'on vouloit faire cette pêche du bord d'un bateau qui fût fort élevé au-dessus de l'eau, on courroit risque que la maîtresse corde venant à se détordre, les lignes se mêlassent les unes avec les autres ; & on ne feroit qu'une mauvaise pêche.

En amorçant les hains du libouret, on a soin que les appâts pendent aux hains, afin qu'ils fretillent dans l'eau : ce qui est avantageux pour attirer le poisson, sur-tout quand on fait une pêche sédentaire comme l'est celle-ci.

Pour relever le libouret, chaque homme tire sa maîtresse corde à petite brasse ; & quand l'avalette est à fleur d'eau, le Matelot qui est auprès de lui, tire le plus promptement qu'il peut la ligne, les empiles & le poisson, tandis que l'autre continue à amener la maîtresse corde. Quand on a mis dans une corbeille le poisson qui est pris, chaque Matelot remet des appâts à son avalette ; & il tend de nouveau, avec les précautions que nous avons rapportées.

§. 3. *De la Pêche au* Grand Couple.

On fait encore une pêche qui approche du libouret, & que les Basques qui la pratiquent en grand, ont nommée le *Grand Couple*, *Pl. XXI. Fig.* 2. Pour faire cet appelet, on attache au bout d'une ligne fine un morceau de fil d'archal, qui peut avoir une ligne de diametre, & deux pieds ou deux pieds & demi de longueur. Ce fil est un peu courbé en arc. Son milieu est fortifié par deux petites jumelles de bois, qu'on y assujettit avec des révolutions d'un fil retors. Au milieu de l'intérieur de la courbe, on forme une petite anse ronde, de corde ; à laquelle s'attache un poids d'une demi-livre : & au même point dans la partie convexe, on forme une autre anse ovale qui sert à attacher la ligne qui porte le couple.

Les deux bouts de ce fil d'archal sont applatis comme l'extrémité du corps des hains, & on y attache plusieurs piles qui sont de différentes longueurs ; mais les plus courtes ont presque une brasse.

Sur la côte de Normandie, les Pêcheurs qui se servent de cet appelet, se mettent dans une chaloupe. Mais les Basques qui font plus en grand la pêche dont nous parlons, se mettent huit ou dix hommes dans une barque ; chacun jette son couple à la mer, & le retire quand il juge qu'il y a quelque chose de pris.

Comme on tient les lignes qui répondent aux couples les unes plus longues que les autres, les hains occupent une grande étendue dans la mer, où ces lignes se développent comme un éventail, de sorte qu'il se présente toujours des hains aux poissons qui sont à différentes profondeurs dans l'eau : *Pl. XXI. fig.* 2.

Cette pêche se fait tantôt à l'ancre, & tantôt en portant peu de voile.

Pour prendre des Vives, 15 ou 16 hommes se réunissent dans un grand bateau, & ils calent leur couple très-près du fond.

Il est à propos de jetter les yeux sur la *Pl. V. Fig.* 4 ; & de se rappeller ce que nous avons dit de cet appelet dans le premier Chapitre.



RÉCAPITULATION

RÉCAPITULATION *de ce qui a été dit dans cette premiere Section; dont l'objet est la Pêche aux Hameçons.*

APRÉS un court exposé de ce qui doit faire l'objet du Traité Général des Pêches, nous entrons en matiere : & le CHAPITRE I. *page* 13. est destiné à donner des connoissances générales sur la Pêche aux Hameçons; & des conjectures sur l'origine de cette pêche.

On sait qu'elle consiste à présenter aux poissons un appât, dans lequel est caché un crochet de fer très-pointu qui tient à une corde. Le poisson ayant saisi l'appât, la pointe du crochet entre dans sa bouche ; & le Pêcheur tirant à lui la corde, il se rend maître du poisson.

Après avoir donné une idée générale de cette pêche, nous faisons voir dans le I. ARTICLE, *page* 13. les avantages qui lui sont propres. Les principaux sont que les poissons qu'on prend de cette maniere, ne sont pas fatigués ; ils sont en quelque façon tout vivants, & peuvent se conserver très-longtemps : un autre avantage aussi précieux, est que cette pêche détruit beaucoup moins de poisson que la plupart des autres. Tous ceux qu'on y prend, sont propres pour la vente ; au lieu que par quantité d'autres pêches on bouleverse les herbiers où est le frai, & on prend une quantité prodigieuse de petits poissons qui ne sont bons à rien ; les Pêcheurs n'en tirent aucun profit, & il en résulte une énorme destruction de poissons qui peupleroient la mer.

Dans le II. ARTICLE, *page* 14. nous donnons l'explication de quelques termes qui sont propres à cette pêche; & nous déterminons ce qu'on doit entendre par *Ligne*, par *Hain* & par *Hameçon* : l'on verra que très-souvent on abuse de ces termes. Nous commençons aussi en cet endroit à donner une idée générale de plusieurs dispositions qu'on donne aux lignes & aux hains pour faire différentes pêches.

Ensuite reprenant ces mêmes choses plus en détail, nous parcourons dans le III. ARTICLE, *page* 15. toutes les différentes especes de Lignes, Cordes & Empiles : car il y en a de soie, de crin, de chanvre; d'autres d'écorce de bois, même de métal ; & on fait usage des unes ou des autres, suivant que les circonstances l'exigent.

Dans l'ARTICLE IV. *page* 16. nous expliquons comment on fait les cordes, lignes & empiles pour la pêche. Nous traitons expressément dans l'ARTICLE V. *page* 17. des différentes manieres d'Empiler les hains.

Dans l'ARTICLE VI. *page* 18. nous entrons dans de fort grands détails au sujet deshains. Il est sensible qu'il en faut de bien des especes différentes, suivant les poissons qu'on se propose de prendre ; & qu'on doit les empiler de différentes façons.

Dans l'ARTICLE VII. *page* 22. nous traitons de la fabrication des hains, depuis les plus petits jusqu'aux plus gros ; & de la façon de les étamer. Nous en sommes redevables à M. Fourcrois, Ingénieur en chef à Calais.

Dans l'ARTICLE VIII. *page* 27. nous donnons une idée des différents Ustensiles dont se servent les Pêcheur-Cordiers. Ils ne sont pas en grand nombre, si l'on en excepte les lignes & les hains ; mais enfin il est bon de les connoître.

Un objet très-important, sont les appâts : c'est ce dont il s'agit dans l'ARTICLE IX. *page* 29. Ces appâts occasionnent de grands frais aux Pêcheurs, & consomment beaucoup de poissons ; aussi est-ce la seule chose sur laquelle on puisse faire un reproche légitime à la pêche aux cordes : car effectivement les Pêcheurs emploient à cet usage presque la sixieme partie du poisson qu'ils peuvent vendre. Ce n'est cependant pas le plus grand inconvénient ; il consiste en ce qu'ils font une énorme consommation de petits poissons qui se trouvent aux pieds des parcs, & que les Pêcheurs au filet cherchent à prendre pour les vendre aux Cordiers. Il y a des appâts bien meilleurs les uns que les autres, & nous avons eu soin d'en faire la distinction.

Il est bon d'être prévenu que ce que nous disons dans l'ARTICLE X. *page* 34. sur les saisons & les temps les plus favorables pour la pêche, ne doit être regardé, ainsi que tout ce qui est rapporté dans tout le I. CHAP. que comme des idées générales; qui seront étendues, particularisées, & même quelquefois modifiées, dans les endroits où nous traiterons des Pêches particulieres aux différents poissons.

Nous prévenons dans le XI. ARTICLE, *page* 36. que nous ne nous sommes pas proposés de faire une énumeration exacte de tous les Bâtiments qui servent pour la pêche ; mais il nous a paru convenable d'en représenter un certain nombre, principalement de ceux qu'emploient plus communément les Pêcheurs Cordiers. Malgré les omissions que nous avons faites à dessein, cet article est considérable.

Nous devons encore faire l'aveu que nous avons souvent été obligés de nous en rapporter à des Charpentiers, même à des Pêcheurs, pour les dimensions des Bâtiments,

Barques & Bateaux qui servent pour la pêche. Ainsi quelques soins que nous ayons pris pour ne donner que des choses exactes, nous pourrions bien avoir commis quelques erreurs; mais nous pouvons assurer qu'elles ne porteront point sur des choses importantes.

Il s'agit dans l'ARTICLE XII. *page* 44. des Conventions que les Pêcheurs font entre eux. Il se fait de petites pêches où chacun travaille pour son compte: mais quand il s'agit des grandes pêches, il faut que plusieurs Pêcheurs se réunissent, & que chacun fournisse une partie des ustensiles, ainsi que les bateaux; presque toujours ces Pêcheurs sont *à la part*, c'est-à-dire, qu'entrant dans les frais ils partagent le profit suivant certaines conventions. Nous avons rapporté dans cet Article celles qui sont les plus ordinaires.

Voilà ce que nous avions à dire dans le I. CHAPITRE, où nous nous étions proposés de donner une idée générale de la Pêche aux hains: on a déja vu qu'elle se pratique de bien des façons différentes. Notre intention a été de les considérer en détail dans le II. CHAPITRE qui commence *page* 46.

L'ordre le plus naturel que nous pouvions suivre dans ces détails étoit de commencer par les manieres de pêcher les plus communes. C'est pourquoi nous avons traité dans le I. ARTICLE, *page* 46. de la Pêche à la ligne volante, qu'on appelle *à la Canne*, parce qu'on attache la ligne au bout d'un bâton ou d'une perche, qui souvent est faite d'un roseau qu'on nomme en Latin *Canna*; & aussi parce que quelquefois on ajuste cette perche de sorte qu'on peut s'en servir comme de canne pour la promenade.

Nous avons expliqué fort en détail comment cette pêche se pratique dans les étangs, les rivieres, au bord de la mer, & même en mer dans de petits bateaux. Nous avons aussi expliqué comment on tend au bord de l'eau ces sortes de cannes, en piquant en terre le bout de la perche au lieu de la tenir à la main.

Dans le 1. §. *page* 46. nous expliquons fort en détail comment on fait les Perches & les Cannes qui sont destinées pour cette pêche. Quoique nous ayons déja dit beaucoup de choses sur les lignes dans le I. CHAP. on trouvera dans le §. 2. *page* 48. des détails intéressants sur les Lignes qu'on fait pour la pêche à la canne. Après ce que nous avons dit dans le I. CHAP. sur les appâts & la façon d'amorcer les hains, il sembleroit que la matiere seroit épuisée; cependant on trouvera dans le §. 3. *page* 51. beaucoup de choses qui ont un rapport direct à la pêche à la canne, entre autres sur les Insectes Factices dont les Anglois font un grand usage.

Tout étant ainsi disposé pour la pêche, il faut choisir un lieu commode, ou se le procurer; c'est ce dont il s'agit dans le §. 4. *page* 57. Il est bon d'engager par des appâts qu'on nomme *Appâts de Fond*, les poissons à fréquenter les lieux où l'on se propose de pêcher. Nous en traitons dans le §. 5. *p.* 58.

Il s'agit dans le §. 6. *page* 58. d'indiquer les précautions que les Pêcheurs peuvent prendre pour engager les poissons à mordre aux hains, & pour les tirer à terre quand ils ont mordu. Nous indiquons dans le §. 7. *page* 59. comment on peut pêcher en se promenant.

Dans les §. 8. & 9. *page* 60. nous indiquons la maniere de pêcher à la canne avec des Lignes Dormantes tendues au bord de l'eau. On pratique aussi la pêche à la perche au bord de la mer, comme nous l'indiquons §. 10. *page* 60. Et dans le §. 11. *page* 60. il s'agit de la pêche à la canne dans des bateaux.

Nous avons indiqué dans l'ARTICLE II. les différentes façons de pêcher avec des lignes simples, sédentaires, ou dormantes, tant dans les rivieres & les étangs, qu'à la mer; & cela a donné lieu à sept paragraphes. Dans le 1. §. *page* 61. il s'agit des *Bricoles*. Ce sont des lignes simples, plus ou moins longues, dont on attache un des bouts à un pieu, & l'autre porte un hain garni de son appât.

Dans le 2. §. *page* 62. nous disons comment on attache un nombre de petites lignes à la circonférence d'un Cerceau.

Dans le 3. §. *page* 62. ces lignes sont attachées à un Plomb qui reste fixe au fond de l'eau.

Dans le 4. §. *page* 63. ces lignes sont attachées aux branches d'une Croix de fer qu'on descend au fond de la mer; les Provençaux nomment cette pêche *la Fourquette*.

Dans le 5. §. *page* 63. ces mêmes lignes sont attachées au bord d'un Panier qu'on remplit de pierres, & qu'on descend à une grande profondeur en mer.

Dans le §. 6. nous avons décrit la pêche à l'Archet; & dans le §. 7. *page* 63. une pêche singuliere, qu'on nomme *Potera* sur les côtes de Valence; elle sert à prendre des Calamars avec des hains qui entourent un appât; les poissons qui veulent mordre à l'appât, se prennent aux hains qui n'en ont point.

On fait en Provence cette même pêche pour les Séches, avec quelque différence. Le bas d'un cylindre de plomb *A*, *Pl. XVII. Fig.* 21. est entouré d'hains *B*, sur un ou deux rangs; & il y a une ligne *C* au haut du cylindre. L'ayant rendu bien clair, on le frotte de quelque graisse, & on le jette dans un endroit que l'on présume être abondant en Séches. Attirées par la graisse, peut-être aussi par le leurre qui brille comme un poisson, elles vont sucer l'appât. Et comme les Pêcheurs tirent la ligne continuellement en enhaut & par secousses, les hains entrent dans les jambes ou dans le corps des Séches, dont on devient ainsi maître sans beaucoup de peine.

Suivant toutes ces façons de pêcher qui

ont beaucoup de ressemblance entre elles, on fait caler les hains au moyen d'un poids, & on les établit sur le fond. La pêche dont il s'agit dans l'Art. III. *p. 64.* a cela de différent qu'on tend les hains à terre sur le sable, & on attend que l'eau de la marée les recouvre, & y conduise les poissons. Il y a dans cet Article 7 paragraphes.

Dans le premier, on explique la maniere de pêcher à la *Petite Cabliere*, qui consiste en une ligne simple, dont un bout porte un hain amorcé, & à l'autre est un caillou qu'on enfouit dans le sable.

Dans le §. 2. *page 64.* il s'agit des Cordes Dormantes & sédentaires, chargées de lignes ou de piles, & tendues sur le sable ou la greve.

Dans le 3. §. *page 65.* la maîtresse corde est enfouie dans le sable à la basse mer, & les lignes latérales sont seules apparentes; ainsi cette façon de pêcher produit le même effet que la *Petite Cabliere*.

Dans le §. 4. on n'enfouit point la maîtresse corde dans le sable; mais on attache à ses deux bouts deux grosses pierres: c'est pourquoi on la nomme *Pêche à la Grosse Cabliere*.

Dans le §. 5. il s'agit d'une pêche qui ne differe de la précédente, qu'en ce que la maîtresse corde est arrêtée sur la gréve par de petits Piquets, qui font le même effet que les grosses cablieres.

A toutes ces pêches, les hains sont posés sur le fond; & ce sont principalement les poissons plats que l'on y prend. Pour pêcher des poissons ronds, qui s'élevent davantage dans l'eau, on tend les cordes sur des piquets, comme nous l'expliquons dans le §. 6. *p. 65.* Les Pêcheurs nomment cette façon de pêcher, *la Tente sur Palots*.

Nous parlons dans le §. 7. *page 66.* d'une pêche usitée dans le Boulonois, & qu'on nomme *Corde de pied*; elle differe peu des précédentes.

Jusques-là nous n'avons parlé que des Lignes Sédentaires qu'on pose sur le rivage, ou qu'on tient fixes au fond de l'eau au moyen de plombs ou de cablieres. Dans l'Article IV. *page 66.* il s'agit des pêches qu'on fait avec des lignes qui sont chargées d'un plomb pour les faire entrer dans l'eau, mais qui ne restent point fixes en un endroit. Ces pêches se peuvent pratiquer également dans la Méditerranée & dans l'Océan. Cet Article est divisé en dix paragraphes.

Dans le 1. il s'agit de la pêche qui se fait avec une ligne simple, qu'on tient immédiatement à la main, & que pour cette raison l'on appelle en quelques endroits *Pêche au Doigt*.

Nous décrivons dans le 2. §. *page 67.* la pêche qu'on nomme *Bolantin*, à la côte de Valence. Elle differe peu de la précédente.

Il s'agit dans le §. 3. de la pêche du Germon, près de l'Isle-Dieu. Cette pêche differe peu de celle de la Morue, dont nous disons quelque chose dans le §. 4.

Dans le §. 5. nous parlons d'une pêche à peu près semblable, qu'on pratique en plusieurs endroits, & particuliérement auprès de Bayonne, pour prendre des Thons.

Nous rapportons dans le §. 6. des pêches peu différentes, qui sont d'usage à Cette en Languedoc, à la Guadeloupe, & en Russie.

L'objet du §. 7. est une pêche que font les Paysans voisins de la mer, en Chypre, avec de petits Radeaux formés de tiges séches de fenouil, autour desquels ils attachent des lignes simples & des hains.

Nous donnons dans le §. 8. *page 68.* une pêche peu différente, qu'on pratique depuis Masulipatan jusqu'à Madras, avec des especes de ratz qu'on y nomme *Catimarans*.

Il s'agit dans le §. 9. de différentes petites pêches usitées dans les étangs de Cette en Languedoc, avec des corps flottants que le vent ou le courant portent au large.

Dans les endroits où il y a beaucoup de Brochets, certains Pêcheurs mettent un hain à l'extrémité d'une ligne *K*, *Pl. XVII. Fig.* 22; & à l'autre bout, un morceau de bois *B*, qui flotte sur l'eau, & qu'ils nomment *Quille*, parce qu'il est effectivement en cône comme une quille. On jette dans le lac de Joux, situé en Franche-Comté au bord de la Suisse, & qui est très spacieux, quelquefois une cinquantaine de ces hains, que l'on laisse flotter au gré du vent & du courant. Après quoi l'on va avec un batelet chercher les quilles qui servent alors de signal; & on tire à bord celles dont la situation, plus ou moins perpendiculaire, dénote qu'il y a un poisson pris à l'appât; au lieu que les autres quilles flottent horisontalement.

Enfin, nous disons un mot dans le §. 10. d'une pêche qu'on fait quelquefois pour se divertir, en occasionnant une espece de combat entre des Canards & des Brochets.

Dans le Chapitre III. *page 68.* il est question des grandes pêches qu'on fait dans les rivieres, les étangs, & à la mer, avec des cordes garnies de lignes & d'hains.

Nous commençons par y donner une idée de la différence dont ces pêches sont susceptibles relativement à la profondeur où l'on établit les hains. Car il y en a qu'on destine à prendre les poissons qui parcourent le fond de la mer; d'autres se tiennent constamment près de la superficie; enfin beaucoup plus nagent à divers degrés de profondeur. C'est une partie de notre Art que de régler la Pêche suivant les circonstances que nous détaillons en cet endroit. Attendu que l'on s'y conforme soit le long des côtes, soit au large, & dans les eaux douces comme à la mer, nous distribuons cette matiere en plusieurs Articles.

Le I. Art. *page 69.* concerne la Pêche aux

cordes, tant dans les eaux douces qu'en mer, à une petite distance des côtes. Nous le divisons en quatre paragraphes; dont le premier, *page 69.* traite de cette pêche, telle qu'on la fait avec des lignes dormantes dans les Etangs ou dans les Rivieres.

Les §§. 2. & 3. *page* 70. regardent ces mêmes pêches par rapport à la Mer; soit à une petite distance des côtes, soit entre les rochers.

On voit dans le 4. §. la maniere dont elle se pratique dans quelques parages particuliers.

Nous considérons dans le II. ART. *p.* 71. les grandes pêches que l'on fait au large avec des cordes, tendues ou par fond ou entre deux eaux. C'est pourquoi l'objet du §. 1. est la pêche où les cordes sont calées au fond de la mer. Outre les détails qui appartiennent à la distribution des cablieres & des bouées, on y trouve la maniere d'arranger les cordes dans des paniers pour les porter à la mer; & les attentions avec lesquelles les Matelots tendent leurs cordes, & les relevent.

Dans le §. 2. *page* 73. nous décrivons une grande pêche qu'on fait sur les côtes de l'Etat Ecclésiastique, & que l'on y nomme *Piélago*. Elle differe peu de la pêche qu'on appelle *aux Palangres* en Provence, & *Pêche aux cordes* dans l'Océan; sur-tout de celle qu'on appelle *Petite Corde*.

Dans toutes les pêches dont nous venons de parler, la maîtresse corde est chargée de cailloux pour la faire caler à fond. Mais quand on veut prendre les poissons qui quittent le fond & qui s'approchent quelquefois de la surface de l'eau, on fait flotter les cordes, en y attachant au lieu de cailloux & de cablieres, des corcerons de liége. Cette pêche se nomme dans l'Océan, *la Bellée*. Nous l'avons décrite dans l'ART. III. *page* 73.

Attendu que, quand on pêche ainsi entre des roches, on doit le faire avec certaines précautions. Nous en avons traité expressément dans la *page* 74. §. 1.

L'objet du §. 2. est une pêche Napolitaine nommée *Paranchuso*, qui a du rapport à la Bellée, à peu près comme le Piélago en a aux pêches par fond.

Le IV. ART. *page* 74. concerne les pêches dans lesquelles on se sert de cordes qui s'étendent comme en diagonale depuis la surface de la mer jusqu'à son fond. Les empiles, au lieu de tenir à la maîtresse corde, n'ont de liaison avec elle que par le moyen soit de morceaux de bois, soit de cercles de fil d'archal, auxquels elles sont attachées. C'est ce que nous détaillons dans trois paragraphes. Le premier est occupé par la pêche qu'on nomme *Traîner la Balle*. On y voit des morceaux de bois appellés *Baluettes*, distribués à plusieurs distances sur une maîtresse corde, & à l'extrémité de chacun desquels est une empile. Tout au bas de la maîtresse corde est un corps pesant, tel qu'un boulet, destiné à la tenir toujours tendue. Cette pêche se fait sous voile: c'est pourquoi on la désigne par le terme de *Traîner la Balle*.

Le Libouret est décrit dans le §. 2. *page* 75. Dans cette pêche la corde est terminée par un plomb qui porte sur le fond. Il n'y a qu'un morceau de bois qu'on nomme *Avalette*, & qui est placé 4 à 5 pouces au-dessus du plomb. On attache à son extrémité plusieurs empiles. Cette pêche se fait à l'ancre.

Dans le §. 3. *page* 76. nous parlons d'une pêche que les Basques appellent *le Grand Couple*. Ils attachent à l'extrémité de leur corde un morceau de fil de fer courbé en arc, qui porte un plomb: & aux deux bouts de ce fil de fer ils mettent plusieurs lignes fines où sont attachés des hains. Comme on jette à la mer beaucoup de ces lignes qui sont de différente longueur, il en résulte, de même que quand on pêche avec la balle, qu'il se présente des appâts aux poissons qui se trouvent à différentes profondeurs dans l'eau.

TEL est l'Exposé sommaire de ce qui est traité dans le I. CHAPITRE, où nous nous étions proposé de rapporter ce qui regarde la Pêche aux hains. On voudra bien se rappeller que nous avons réservé pour l'histoire particuliere des poissons nombre de détails qui appartiennent aux diverses manieres dont on les pêche.



EXPLICATION

EXPLICATION DES FIGURES

de la premiere Section du Traité Général des Pesches.

Comme nous nous sommes fort appliqués à rendre compte dans le corps de l'Ouvrage de ce que représentent les Figures, nous nous bornerons ici à de simples indications; pour ne point faire des répétitions inutiles.

PLANCHE PREMIERE.

Cette Planche représente des Hains de différentes grandeurs. Ceux depuis la *Fig.* 1. jusqu'à la *Fig.* 8. sont pour pêcher différentes especes de Poissons dans les rivieres. La *Fig.* 9. représente un hain pour prendre de gros Brochets, lequel a un empilage de laiton. La *Fig.* 10. est une piece de fil de fer, qui étant pliée forme deux hains. On voit dans la *Fig.* 11. deux hains adossés l'un à l'autre, & dont l'union donne une forme semblable à celle du *Num.* 10. La *Fig.* 12. est un gros hain dont on se sert sur le Grand Banc pour la pêche de la Morue : on y a joint son empilage & une portion de sa ligne. Les *Fig.* 13. & 14. sont deux hains usités pour la pêche de la Morue à l'Isle de Terre-Neuve: ils sont moins gros que le précédent; leurs empilages sont à la Françoise.

PLANCHE II.

La *Figure* 1, représente une portion de Bauffe ou Corde, garnie d'un caillou qui la fait caler, pour la pêche des grosses Raies. La *Fig.* 2. est un hain à deux crocs, avec un empilage de cuivre & un leurre, pour la pêche du Thon, lorsqu'on en rencontre dans les traversées en allant à Terre-Neuve.

PLANCHE III.

Les Hains, *Fig.* 2. & 3. servent pour la pêche de la Morue au Petit Nord. Celui, *Fig.* 3. est empilé à la Françoise; celui, *Fig.* 2. à l'Angloise. Quand les Morues sont rares & fort enfoncées dans l'eau, on se sert quelquefois des petits hains, *Fig.* 5.

La *Fig.* 1. représente une Bauffe pour la pêche des Raies & d'autres gros poissons.

La *Fig.* 4. montre en grand un Nœud pour attacher les cailloux à la maîtresse corde.

PLANCHE IV.

La *Figure* 1. représente un Appelet chargé de cailloux. Son usage est de prendre des Soles, des Limandes, &c. La *Fig.* 2. est un hain avec un empilage

de laiton, tel qu'on en embarque pour prendre des Bonites dans la traverſée de l'Amérique.

PLANCHE V.

La *Figure* 1. fait voir une portion d'Appelet dont les empiles ſont garnies de Corcerons de liége : on s'en ſert dans les terreins vaſeux pour prendre des Merlans, des Limandes, des Vives, &c.

La *Fig.* 2. repréſente en petit la diſpoſition d'un Appelet pour *pêcher à la Balle*. La *Fig.* 3. repréſente le vrai Libouret qui ſert, comme la Balle, à prendre des Maquereaux, des Merlans, &c. On voit dans le fond en petit, *Fig.* 4. la diſpoſition de ce qu'on appelle le *Grand Couple*, où les lignes ſont attachées aux extrémités d'un fil de fer courbe.

PLANCHE VI.

Les *Figures* 1. & 2. ſont des Hains avec des empilages de crin, pour prendre des Anguilles. La *Fig.* 3. eſt un hain empilé avec une eſpece d'écheveau de fil, & qui ſert à prendre des Raies.

Les Navigateurs qui font de grandes traverſées, prennent des Pilotins & d'autres poiſſons avec les hains, *Fig.* 2. & 5. Les hains, *Fig.* 6. & 7. ſervent à prendre des Bonites & des Tazards. La *Fig.* 4. eſt une portion d'Appelet aſſez ſemblable à celui de la *Pl. V. Fig.* 1. à l'exception qu'il n'a point de corcerons de liége. La *Fig.* 8. eſt un hain avec ſa ligne, au bout de laquelle eſt un caillou : on s'en ſert ſur les gréves pour faire la pêche qu'on appelle *Petite Cabliere.*

PLANCHE VII.

On voit ſur cette Planche, de gros Hains qui ſervent pour la pêche de la Morue, avec des leurres de plomb qui tiennent lieu d'appâts.

PLANCHE VIII.

Elle repréſente un petit Métier nommé *Quarré*, qui ſert à commettre des lignes fines ou piles, pour empiler les petits hains.

PLANCHE IX.

On voit ſur cette Planche tout ce qui a rapport à la Fabrique & à l'Etamage des Hains.

PLANCHE X.

Les *Fig.* 1. 2. & 3. ſont des pieces de cordes ou Appelets de différentes groſſeurs, garnis de lignes, empiles, hains, cailloux & corcerons de liége.

Fig. 4. Une Ancre.

Fig. 5. Des Cailloux pour attacher aux cordes.

Fig. 6. Des Bouées de liége faites en Barique, avec leur corde.

Fig. 7. Une Cabliere, & un Plomb de Sonde. Dans la *Fig.* 8. *A,B,C,D,E,* ſont différents Crocs & Harpons pour prendre les poiſſons. On voit à la *Fig.* 9. une Cateniere, que l'on traîne pour trouver au fond de l'eau un appelet qui y eſt reſté. *Fig.* 11 : Un Grapin pour le même uſage. *Fig.* 12 : Une Flotte de liége. *Fig.* 13 : Une Corbeille pour porter les appelets à la mer. *Fig.* 14 : Un Croiſſant qui ſert à couper les longues herbes qui pourroient incommoder. *Fig.* 15 : Une Serpe pour couper les branches d'arbres, le long des étangs & rivieres, & pour appointir les piquets. *Fig.* 16 : Un Bateau Picard, mis ici pour faire connoître le nom des différentes parties de ces petits Bâtiments.

PLANCHE XI.

FIGURE 1. Bateau Pêcheur du Pollet, fauxbourg de Dieppe. *Fig.* 2 : Bateau Bâtard du Pollet. *Fig.* 3 : Petite Quenouille du Pollet. *Fig.* 4 : Warneteur du petit Veulle, autre quartier de Dieppe. *Fig.* 5 : Clinquart de S. Valery. *Fig.* 6 : Yolle ou Biſcayenne. *Fig.* 7 : Bateau dans le lointain, qui a ſon mât abattu. *Fig.* 8 : Canot d'écorce, des Canadiens. *Fig.* 9 : Pirogue couverte de cuir, uſitée parmi les Groenlandois.

PLANCHE XII.

FIGURE 1. Bateaux-Pêcheurs de Cayeux. *Fig.* 2 : Petit Bateau-Pêcheur. *Fig.* 3 : Petits Bateaux de la Somme. *Fig.* 4 : Bateaux-Pêcheurs de Provence.

PLANCHE XIII.

FIGURE 1. Bâtiment Provençal, qui étant pris de mauvais temps appareille une voile quarrée. *Fig.* 2 : Gondole avec une grande voile & un foque à l'avant. *Fig.* 3 : Une Coralliere.

PLANCHE XIV.

FIGURE 1. Des Appelets qu'on a mis ſécher ; d'autres qui ſont roués, & d'autres lovés dans une corbeille. *Fig.* 2 : Acquereſſes qui amorcent des hains & réparent des appelets. *Fig.* 3 : Un petit Bateau avec des hommes qui pêchent des Maquereaux à la canne.

PLANCHE XV.

FIGURE 1. *E*, Pêcheurs à la canne. Le Pêcheur *G* fait ſautiller ſa ligne à la ſurface de l'eau : & celui *F* a tendu un nombre de cannes au bord de l'eau, & va examiner s'il y a quelque choſe de pris. On voit en *H* des poiſſons pris à des lignes ſimples.

La *Fig.* 2. repréſente des Pêcheurs à la perche entre les rochers au bord de la mer. On voit dans la *Fig.* 3. des détails qui ont rapport à la Pêche à la canne.

PLANCHE XVI.

ON a repréſenté ſur cette Planche des Lignes Angloiſes avec des Appâts

Factices. On voit au bas de la Planche un Pêcheur qui a pris un gros poiſſon ; & un jeune garçon qui ſe tient tout prêt pour le recevoir dans un petit filet quand il ſortira de l'eau : précaution ſans laquelle ce gros poiſſon pourroit échapper dans ce moment.

PLANCHE XVII.

On voit dans la Vignette au haut de la Planche, des Pêcheurs qui tendent de baſſe mer ſur le ſable, des petites Cablieres & des Bauffes chargées d'hains. Au bas de la Planche ſont différentes manieres d'ajuſter des hains à la circonférence d'un Cercle ; à un Plomb ; à un Panier ; à une Croix ; le long d'une Corde, &c.

La *Figure* 21. eſt un Cylindre de plomb, ſimple leurre, dont les crochets produiſent le même effet que les Hains de la *Fig.* 10. Voyez ce que nous en diſons dans la *page* 78.

On voit dans la *Fig.* 22. une Quille de bois deſtinée à flotter ſur l'eau, dans laquelle elle entraîne plus ou moins loin la ligne. Cette Pêche eſt expliquée dans la *page* 79.

PLANCHE XVIII.

On voit dans la Vignette, des Pêcheurs occupés à tendre ſur des piquets ou palots, des cordes garnies d'hains. Au bas de la Planche ſont les différents Uſtenſiles néceſſaires pour cette pêche.

PLANCHE XIX.

La *Figure* 1. repréſente une coupe de la mer, pour faire voir comment les hains ſe diſtribuent dans l'eau, lorſqu'on pêche avec une corde flottante qu'on nomme *la Bellée*. On voit dans la *Fig.* 2. des Pêcheurs qui mettent à l'eau leurs appelets, cordes ou palangres. *Fig.* 3 : Les Pêcheurs retirent leurs appelets de la mer, & ils les arrangent dans des paniers. *Fig.* 4 : Pêcheurs qui mettent à l'eau une corde chargée de cailloux pour pêcher *par fond*.

PLANCHE XX.

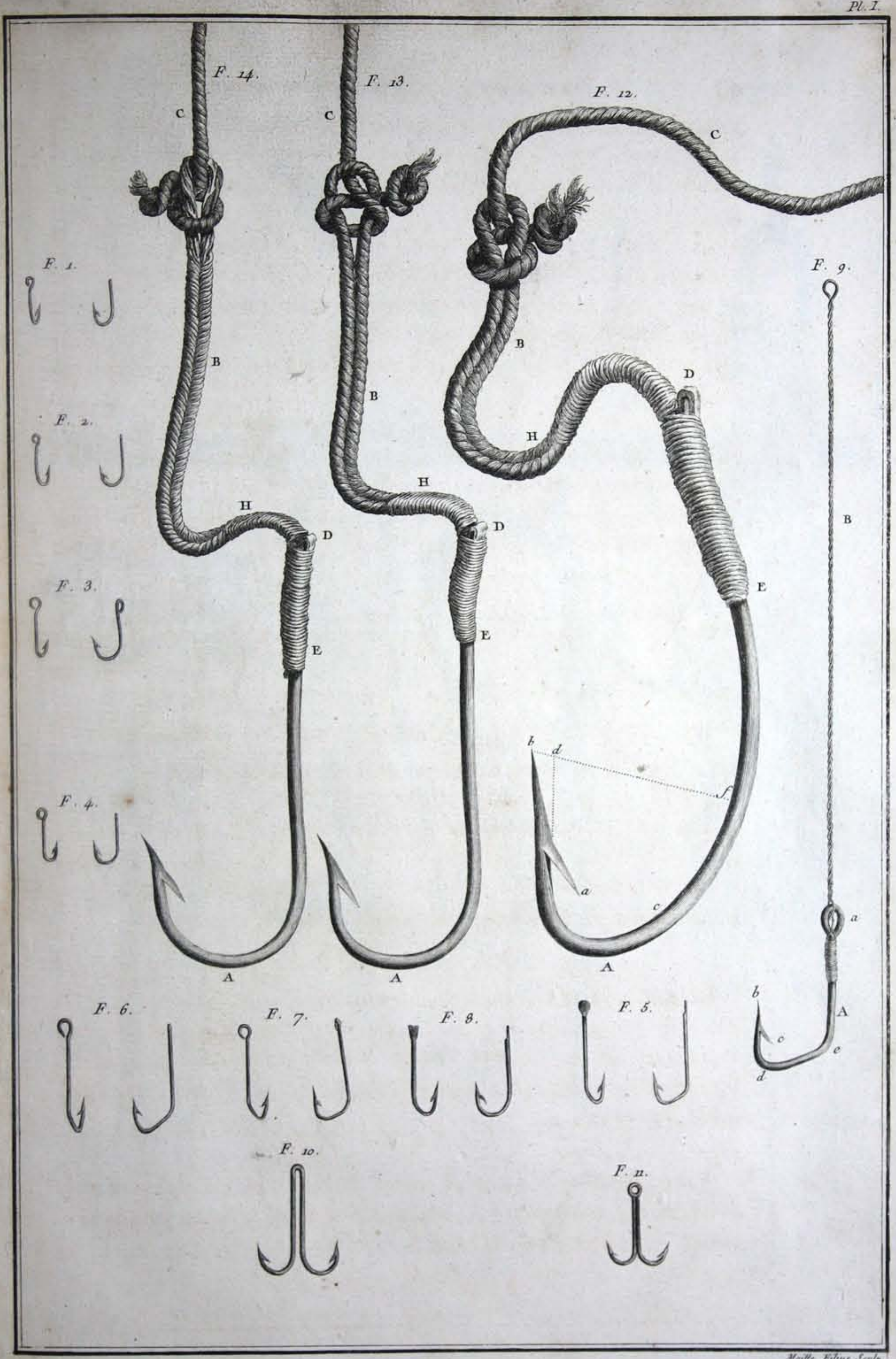
La *Figure* 1. eſt une coupe de la mer, où des Morues ſe prennent aux appâts qu'on leur préſente. La *Fig.* 2. eſt pareillement une coupe de la mer, dans laquelle on voit une corde ou bauffe établie ſur le fond où ſe prennent des poiſſons. *Fig.* 3 : Des Pêcheurs qui font leur métier entre les rochers avec une corde flottante.

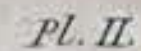
PLANCHE XXI.

Figure 1. Des Pêcheurs qui traînent la Balle, ou qui pêchent avec la Balle. La *Fig.* 2. repréſente la pêche au Grand Couple ; & l'on voit dans l'épaiſſeur de l'eau comment les appelets s'y diſtribuent.

Fin de la premiere Section.

DE L'IMPRIMERIE DE L. F. DELATOUR. 1769.


Pl. I.
F. 14.
F. 13.
F. 12.
F. 1.
F. 2.
F. 3.
F. 4.
F. 9.
F. 6.
F. 7.
F. 8.
F. 5.
F. 10.
F. 11.
Moitte Filius Sculp.



Pl. II.

Fig. 2. i h

f b

A F Fig. 1. e B

D C c

E a

Fig. 3. C

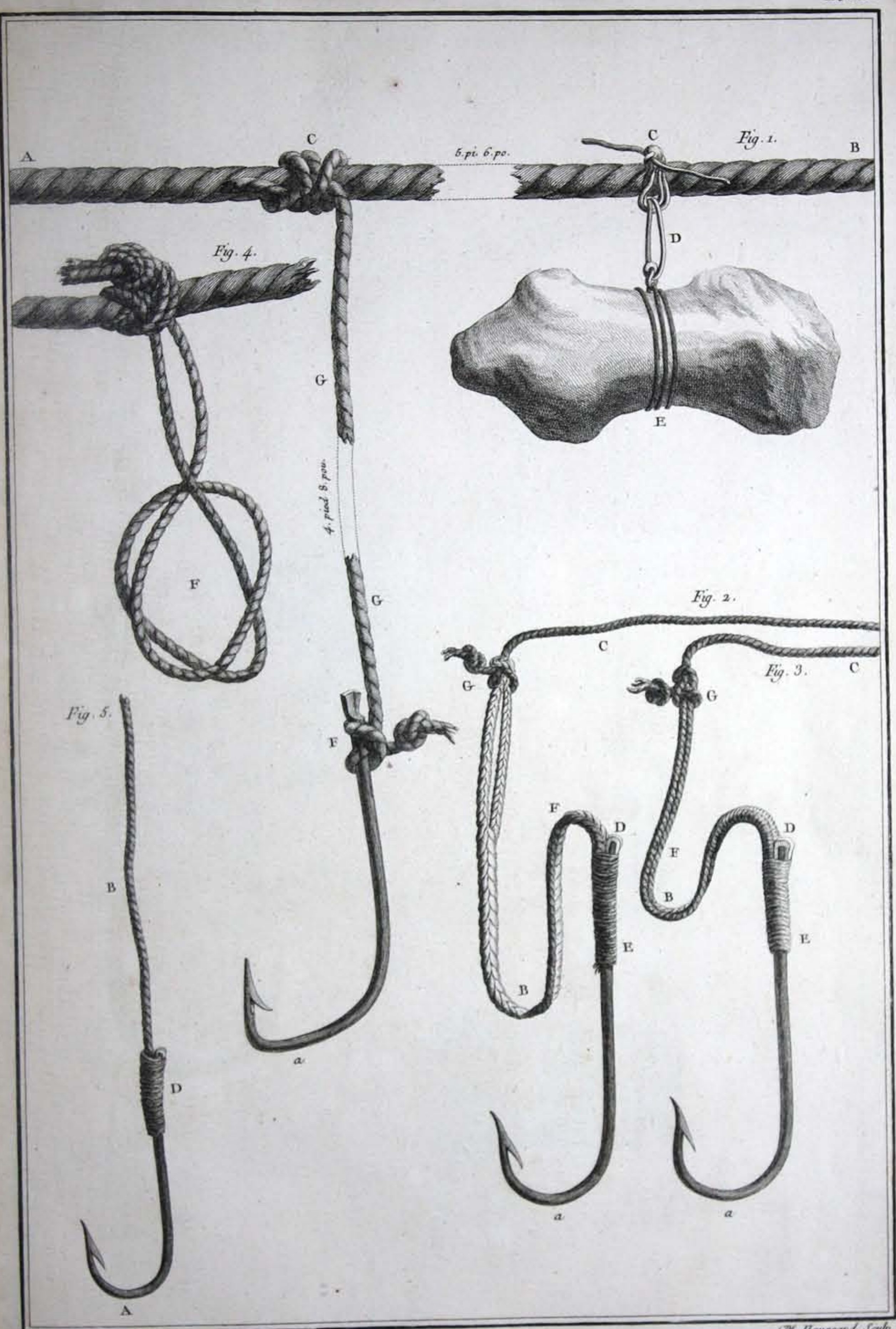
H I D a a e e

c E

g G b G

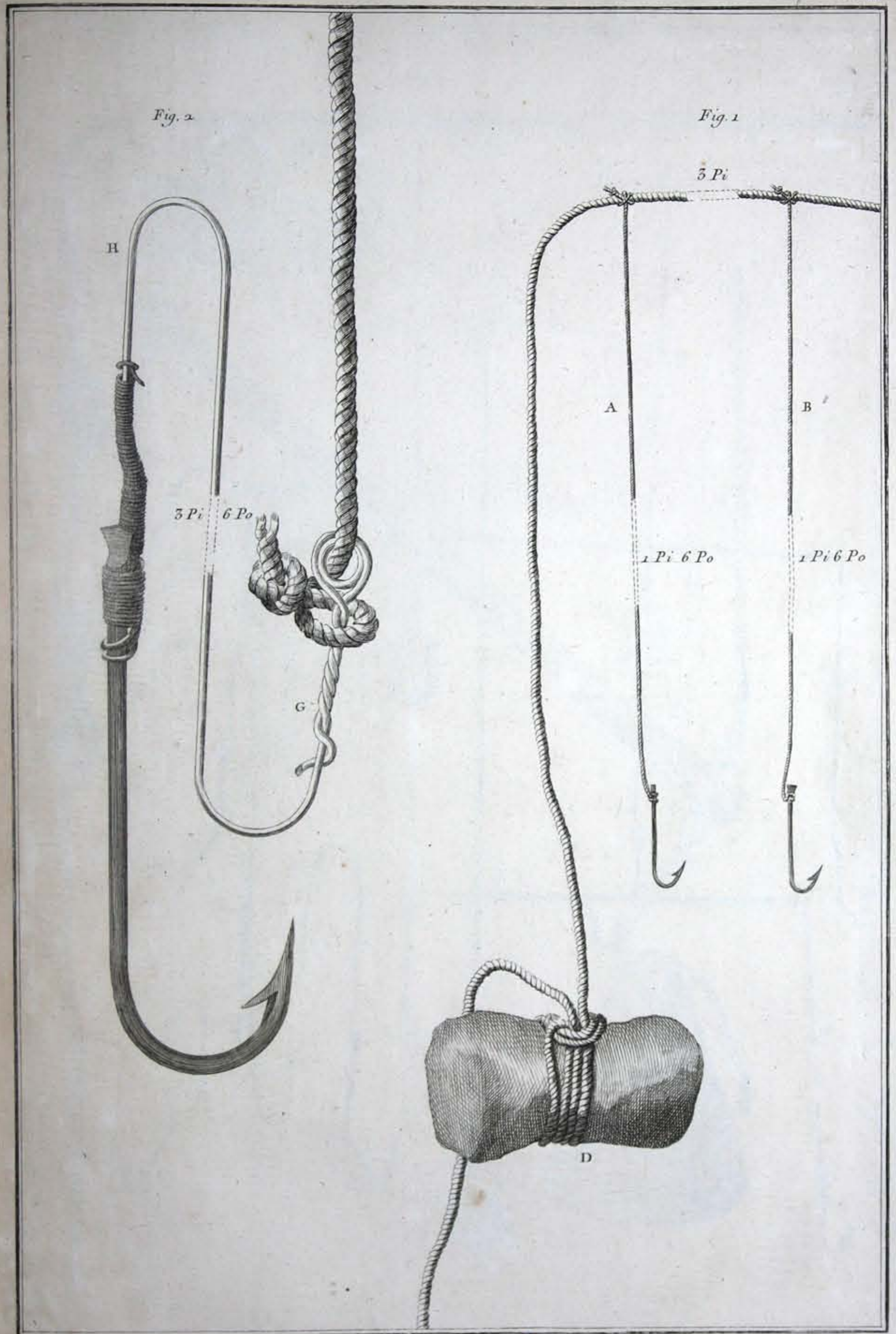
e K

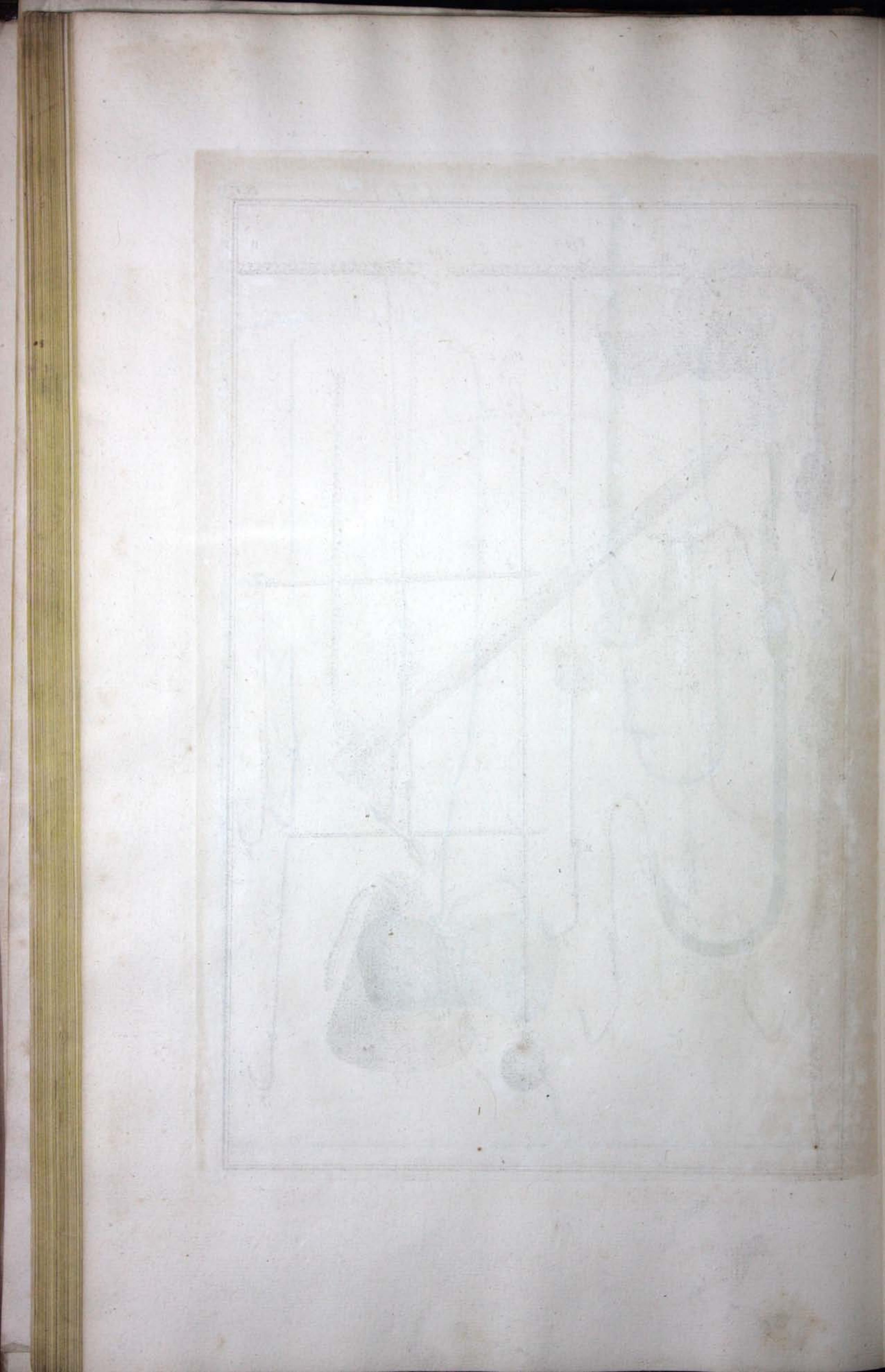
Elth Haussard Sculp

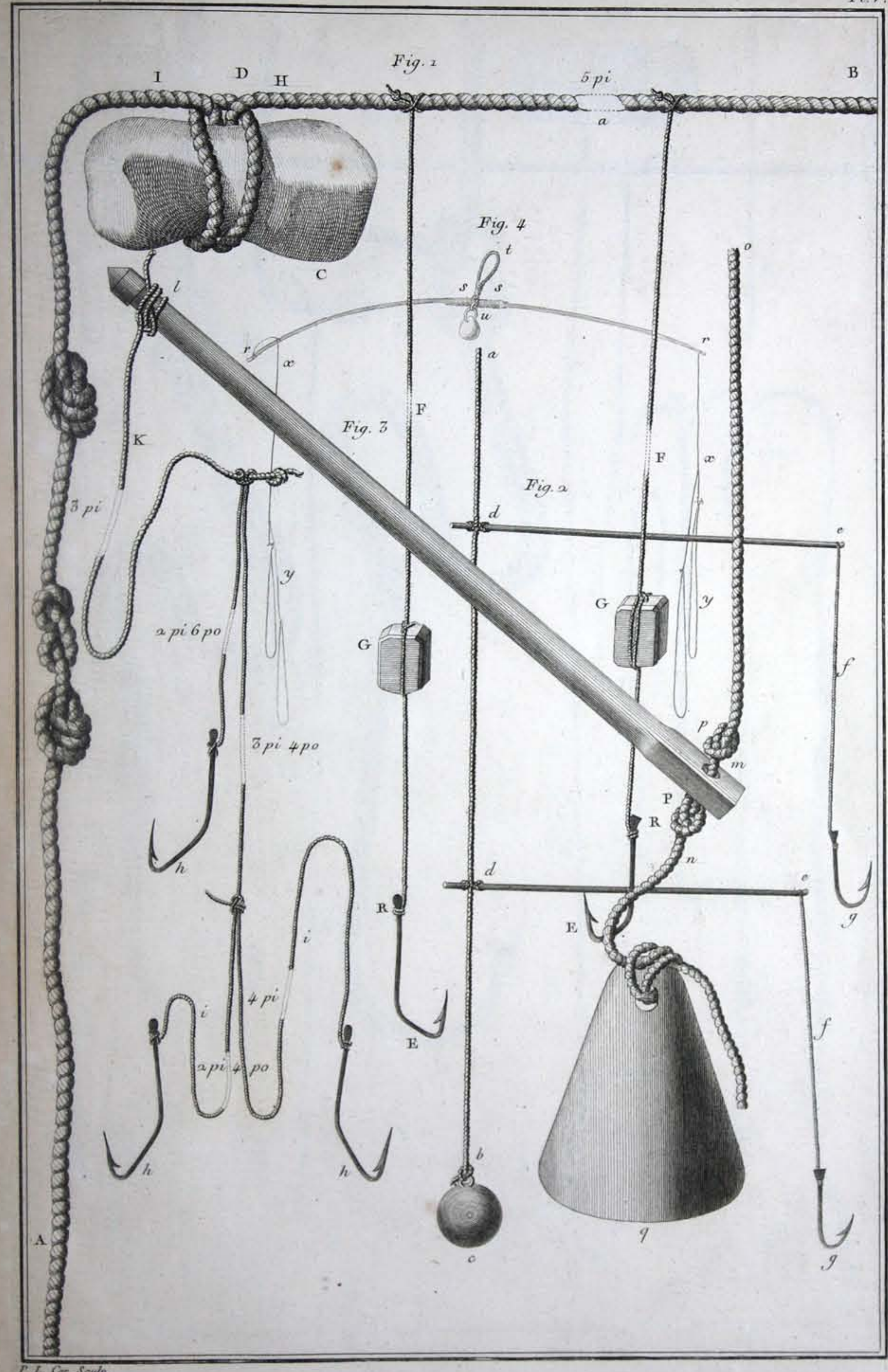


Cne Haussard Sculp.

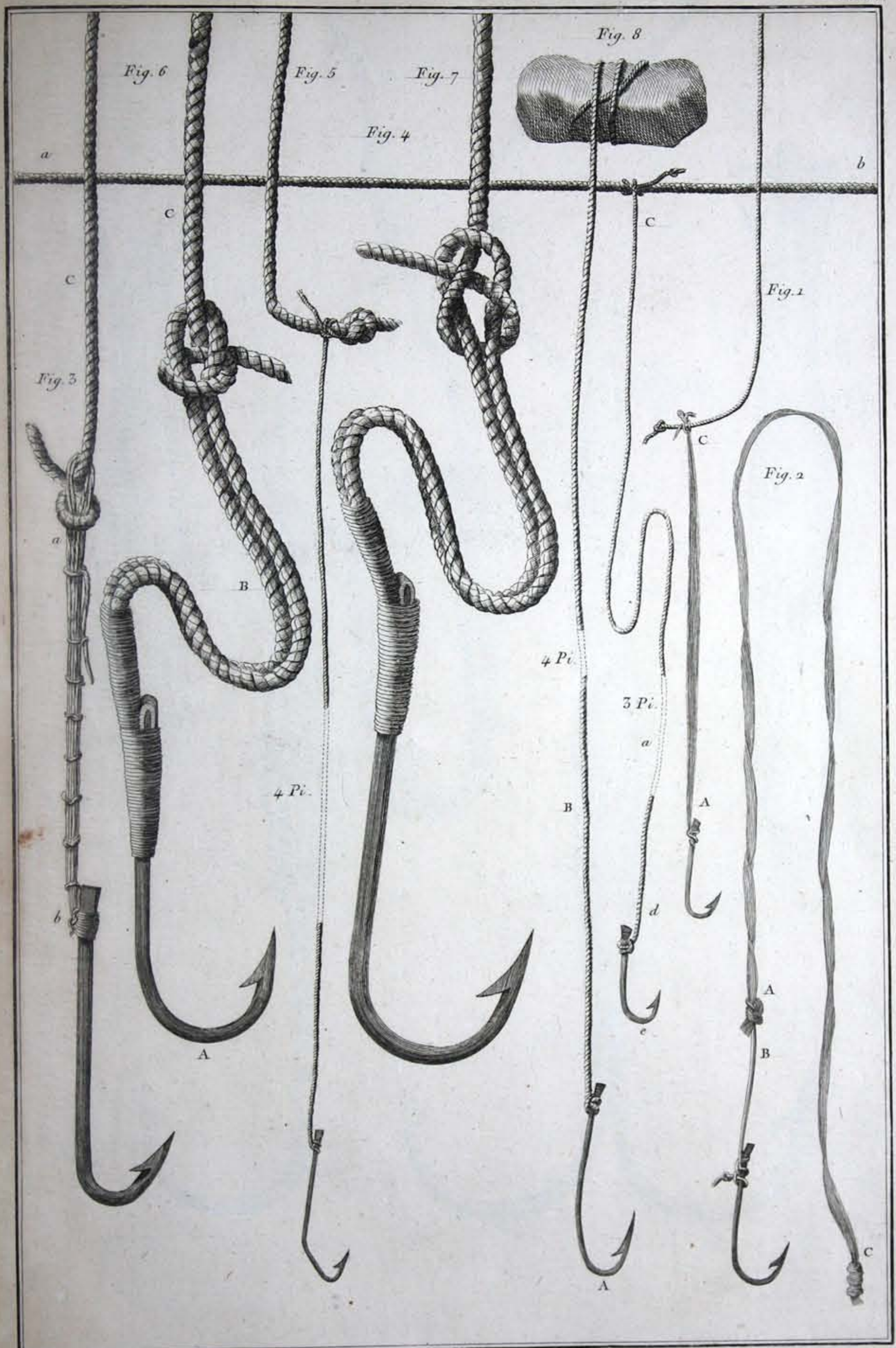
Pl. IV.





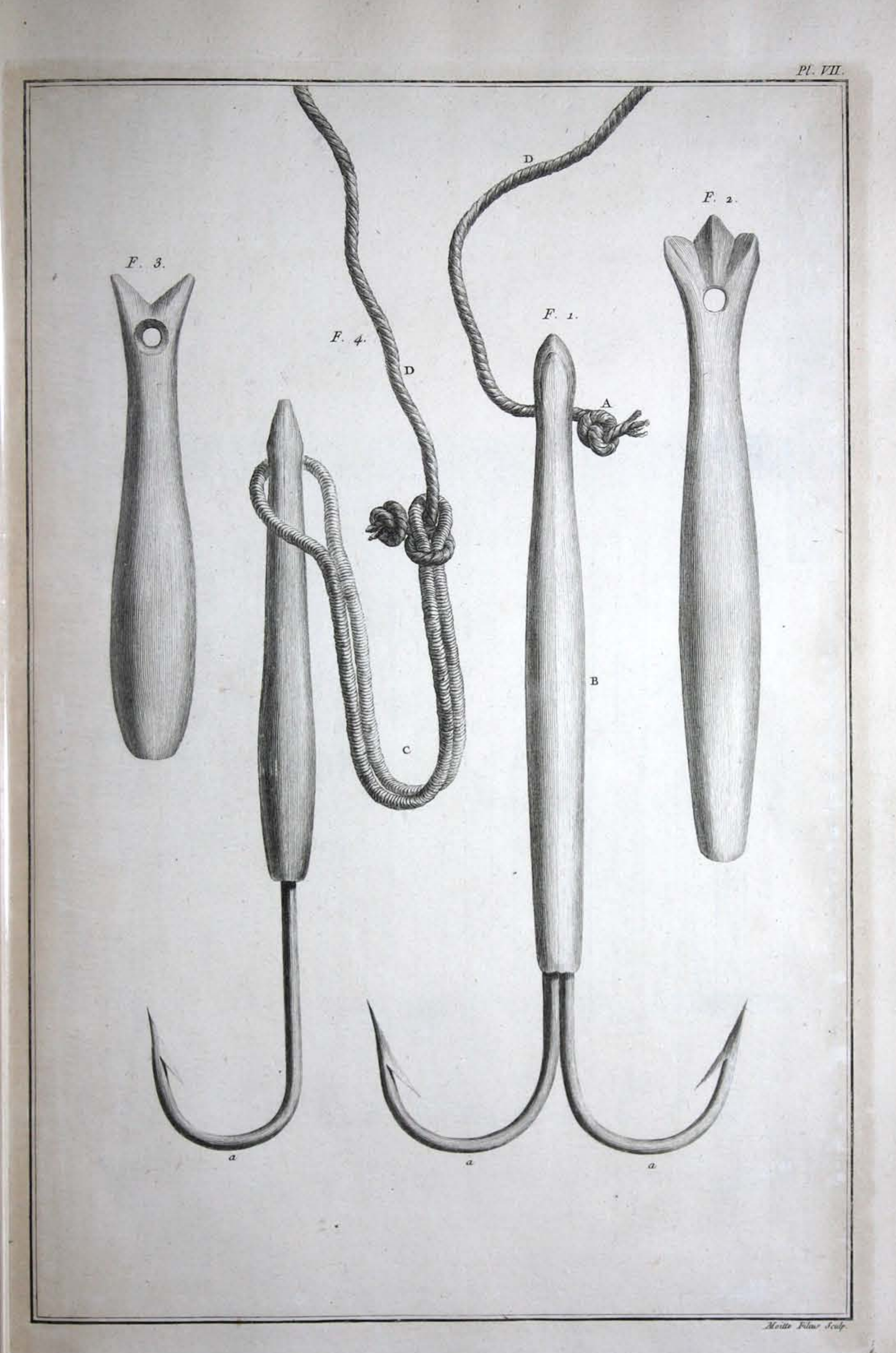

Fig. 1
Fig. 2
Fig. 3
Fig. 4
I
D
H
B
5 pi
a
C
K
3 pi
2 pi 6 po
3 pi 4 po
4 pi
2 pi 4 po
F
G
R
E
P
m
n
o
q
b
c
d
e
f
g
h
i
l
r
s
t
u
x
y
A

P. L. Cor. Sculp.

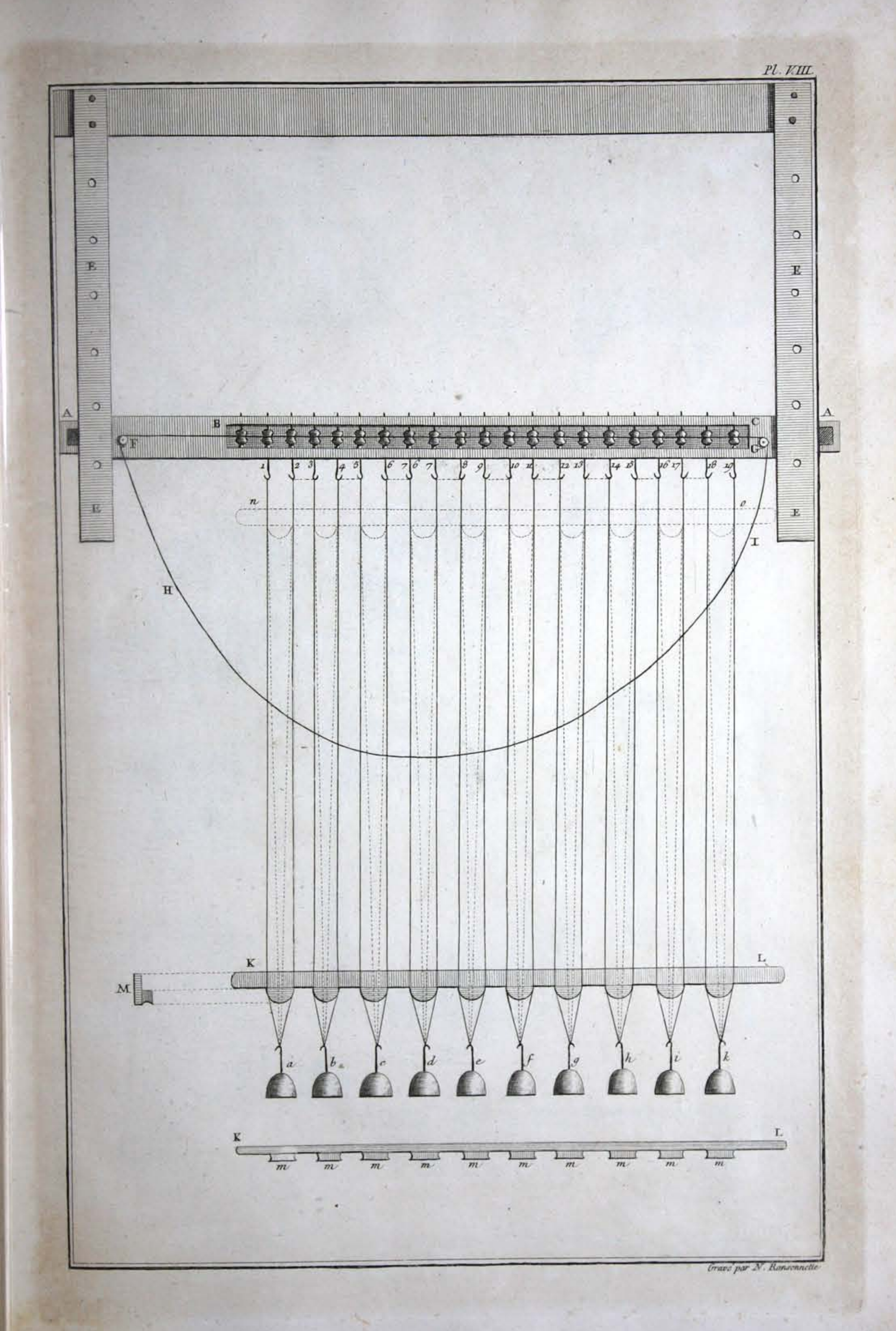


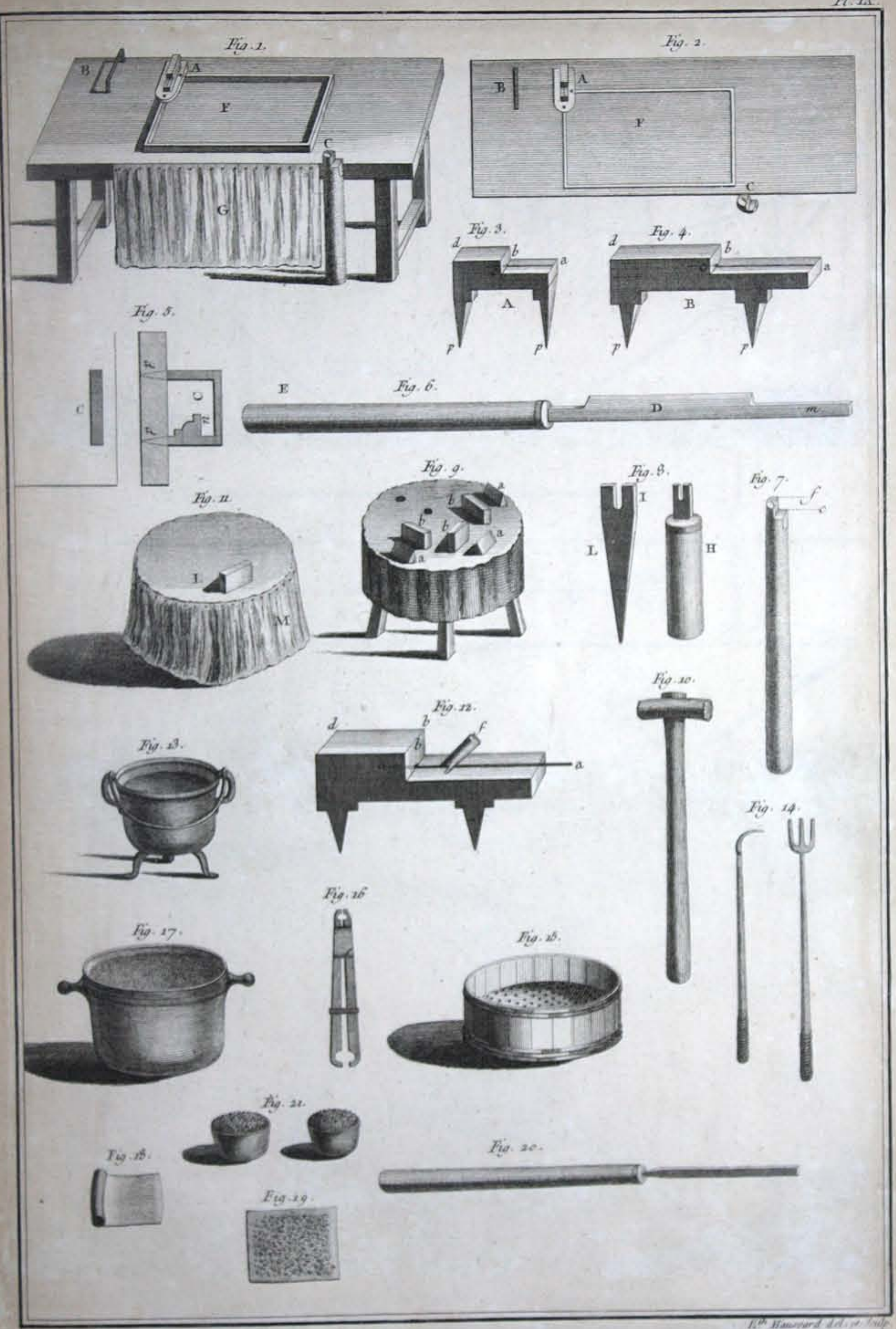
Gravé par N. Ransonnette



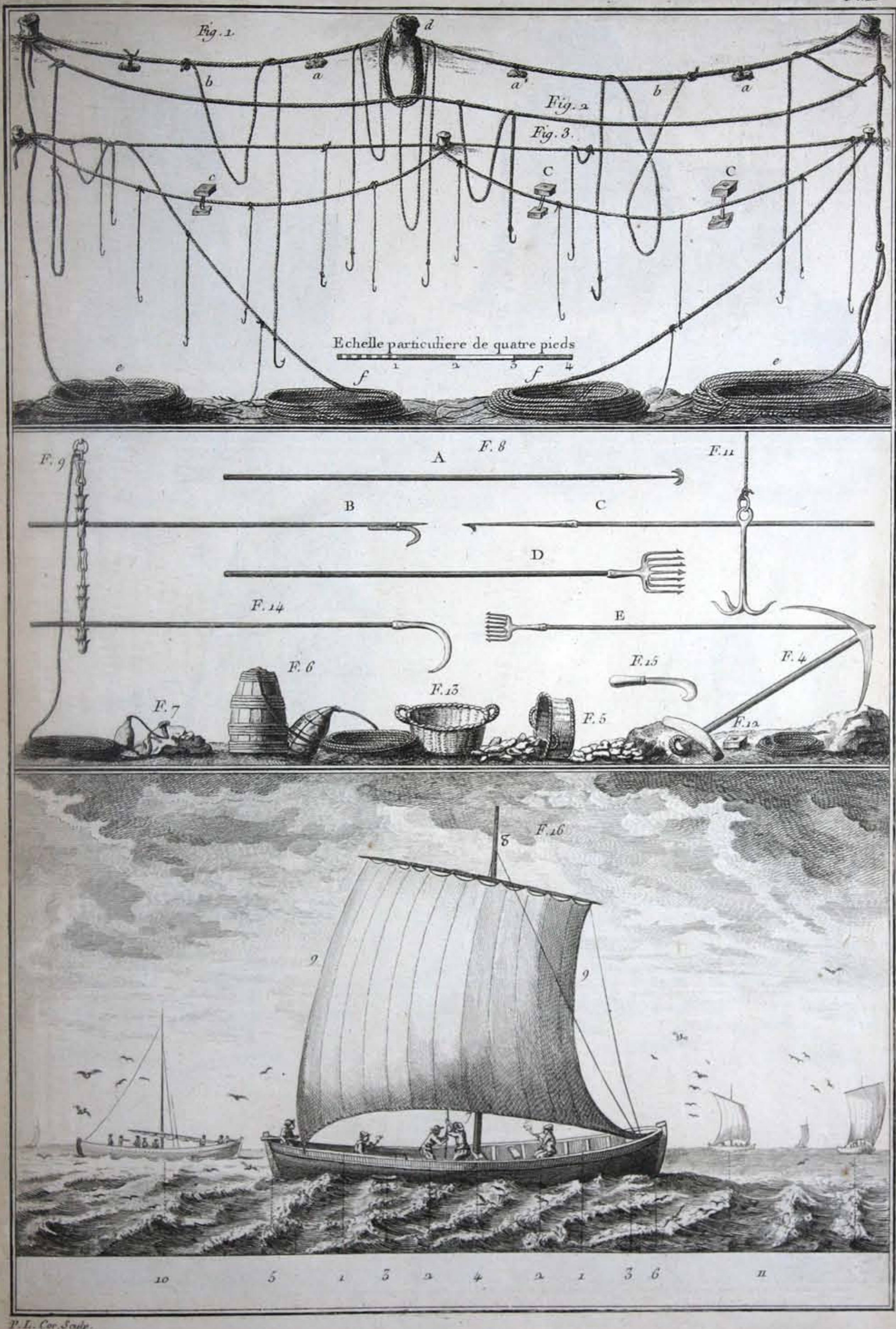


Meitte Filius Sculp.

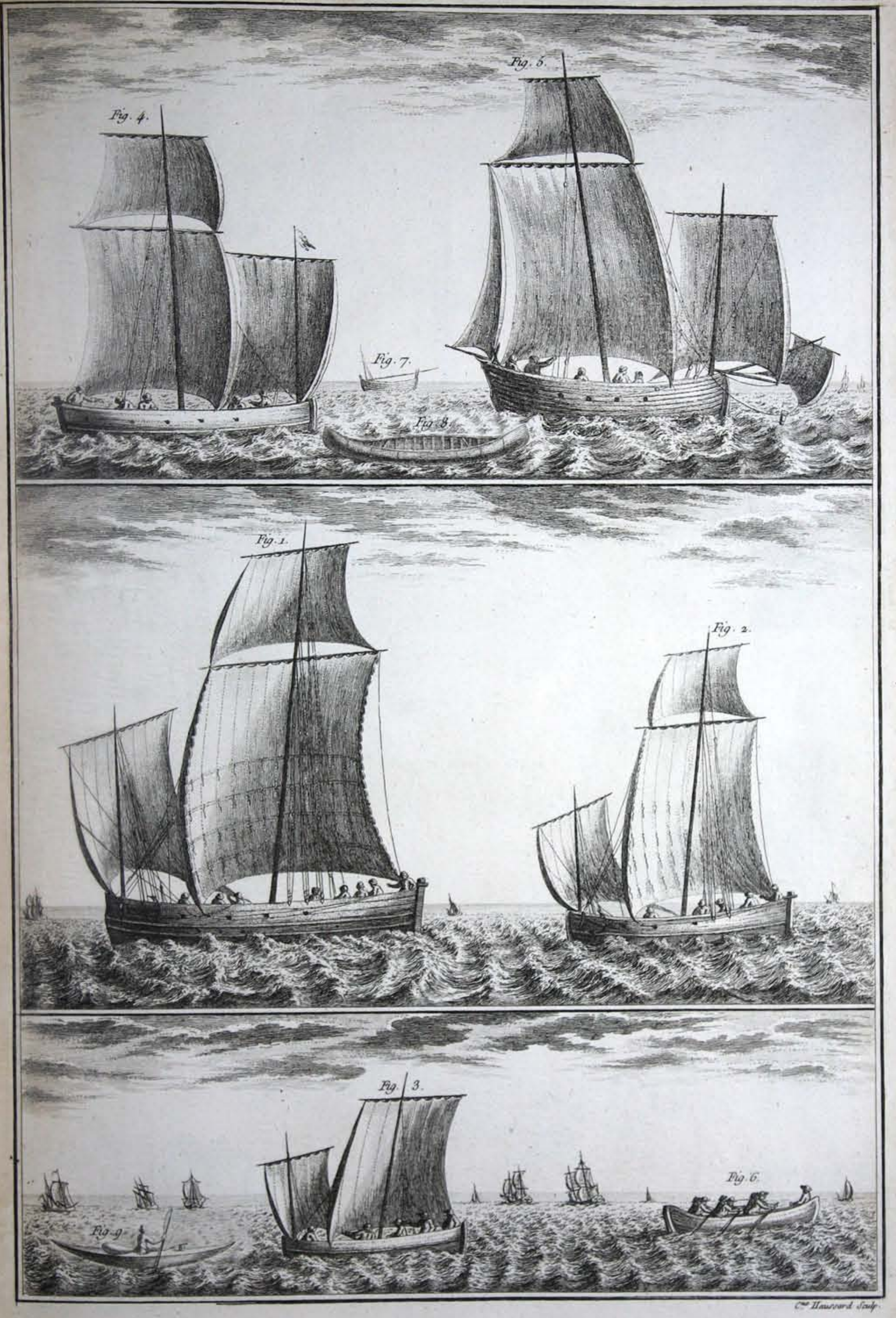

Pl. VIII.
A
A
B
C
F
G
E
E
E
E
n
o
H
I
1
2
3
4
5
6
7
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
K
L
M
a
b
c
d
e
f
g
h
i
k
K
L
m
m
m
m
m
m
m
m
m
m
Gravé par N. Ransonnette



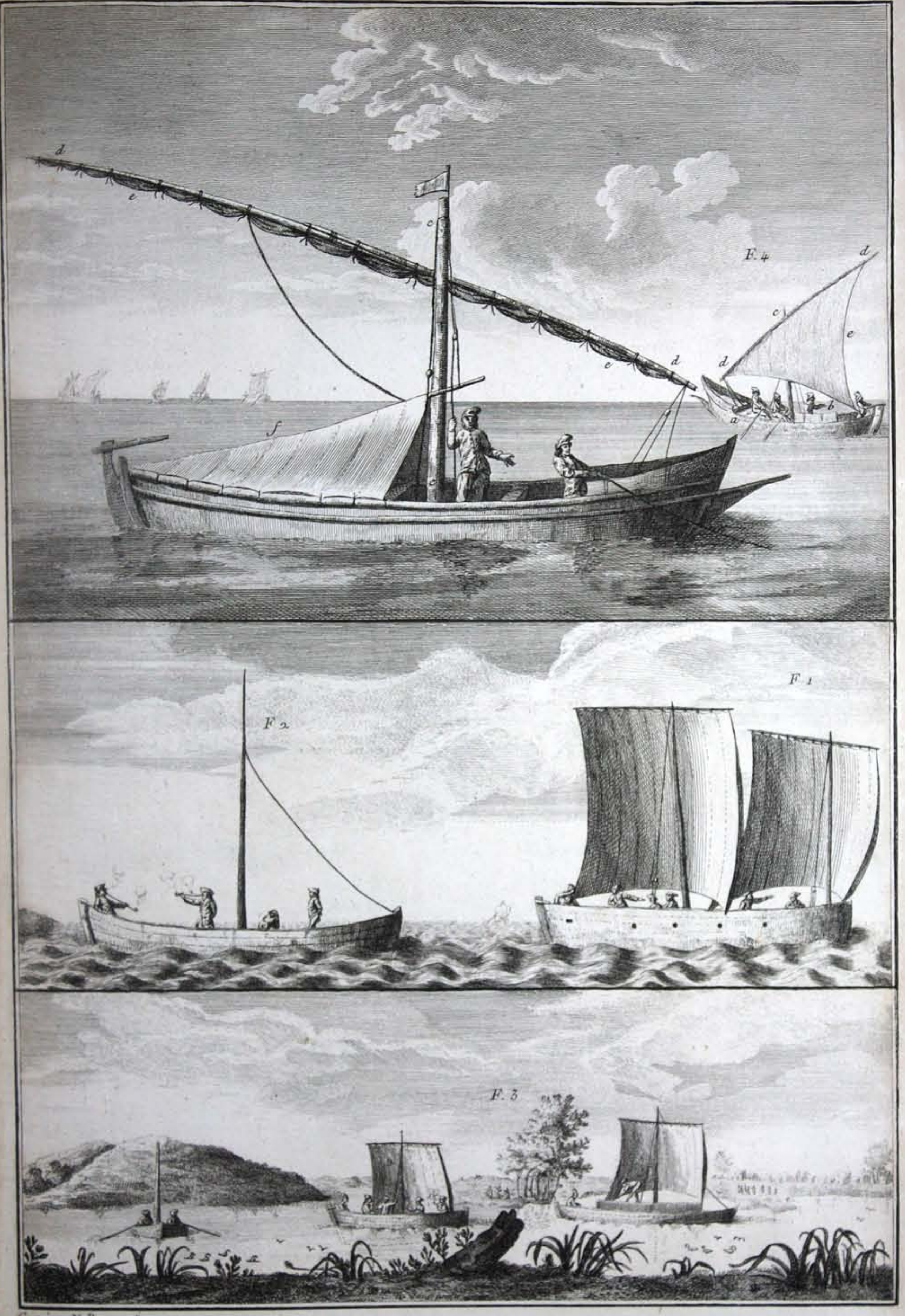
Eth Haussard del. et Sculp.


Fig. 1.
d
a
b
a'
b
a
Fig. 2.
Fig. 3.
c
C
C
Echelle particuliere de quatre pieds
1 2 3 4
e
f
f
e
F. 9
F. 8
A
F. 11
B
C
D
F. 14
E
F. 6
F. 15
F. 4
F. 7
F. 13
F. 5
F. 12
8
F. 16
9
9
10 5 1 3 2 4 2 1 3 6 11

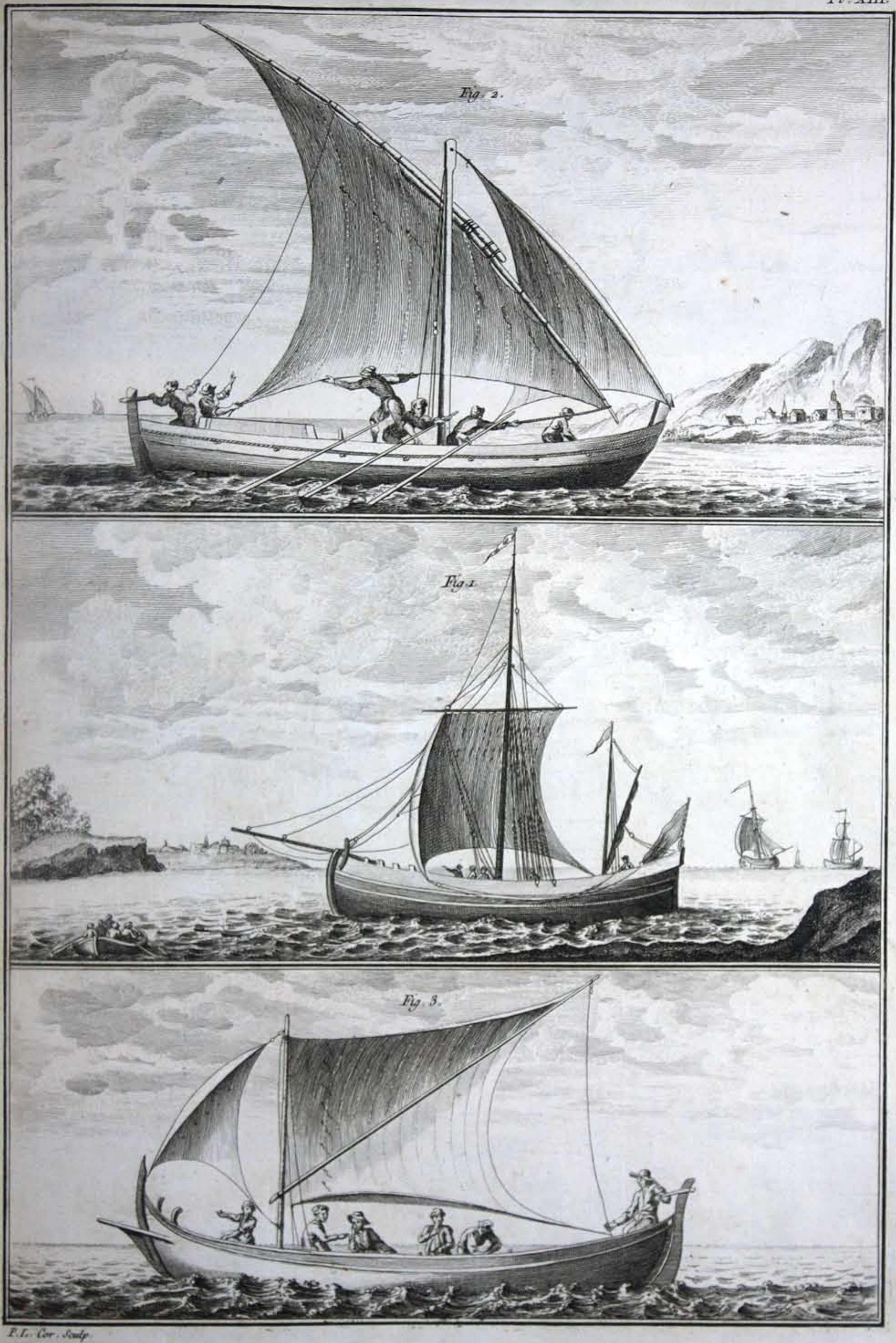
P. L. Cor. Sculp.



Cne Haussard Sculp.



Gravé par N. Ransonnette.



P. L. Cor. Sculp.

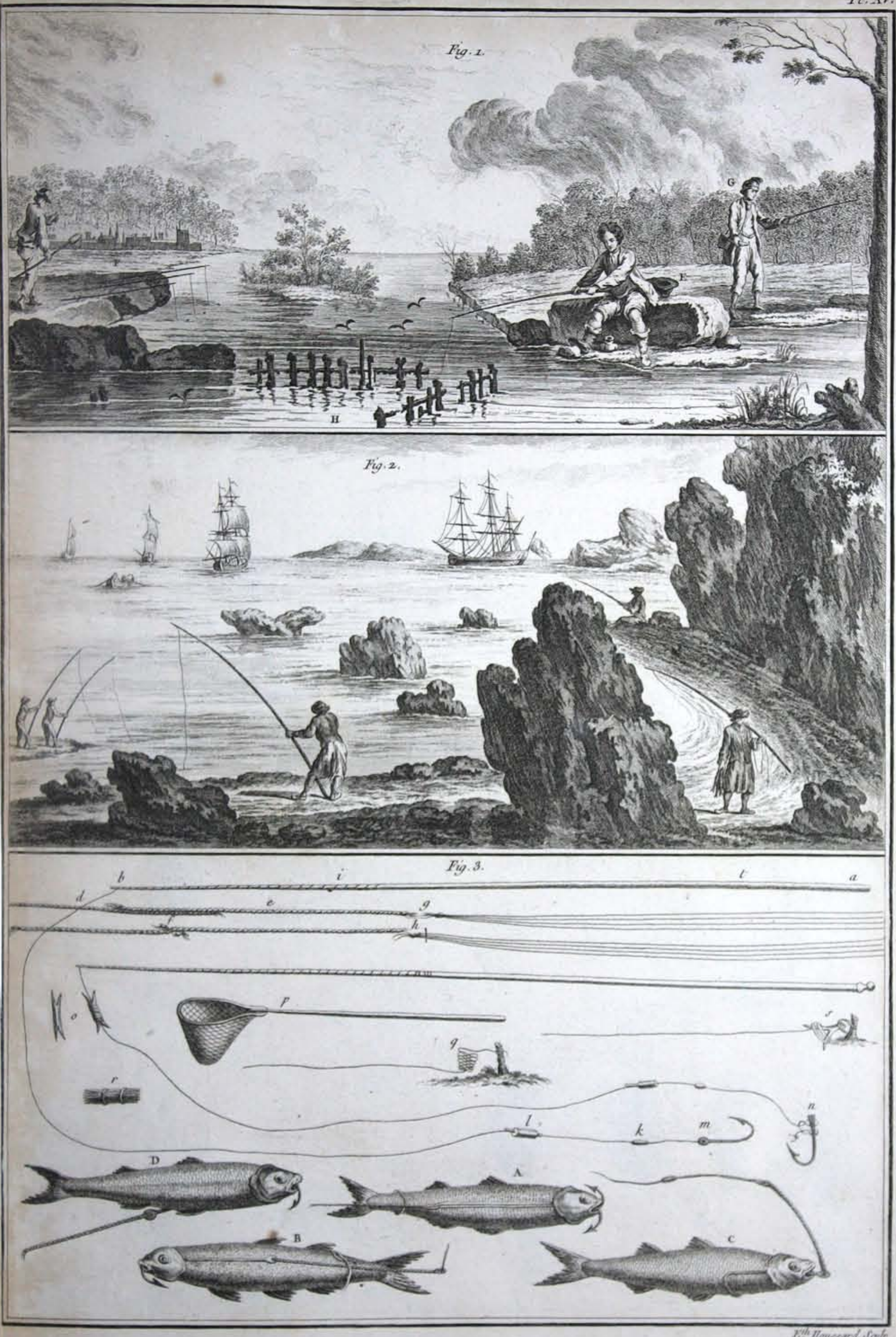


Fig. 1re

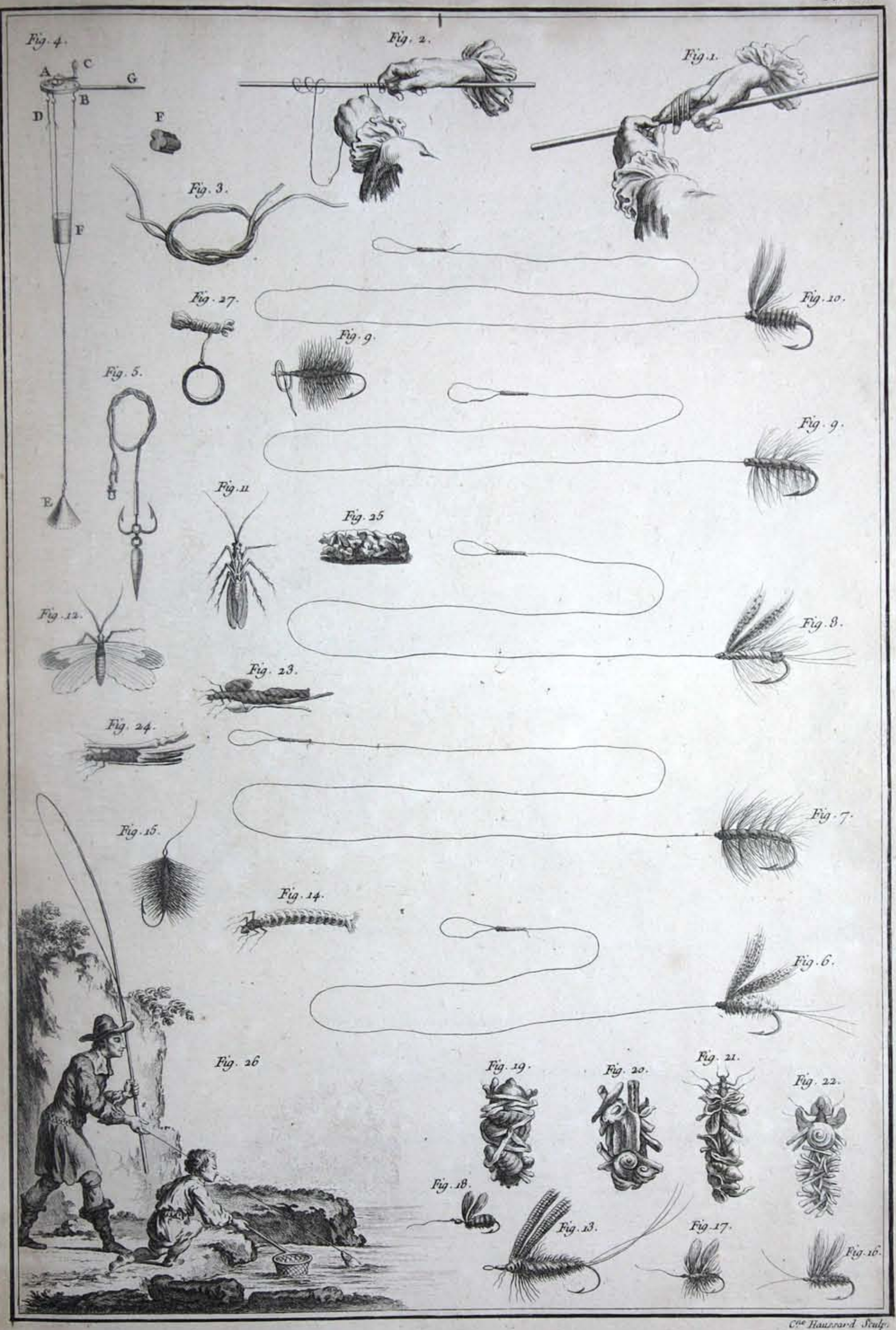
Fig. 2.

Fig. 3

Angelique Moitte Sculp.

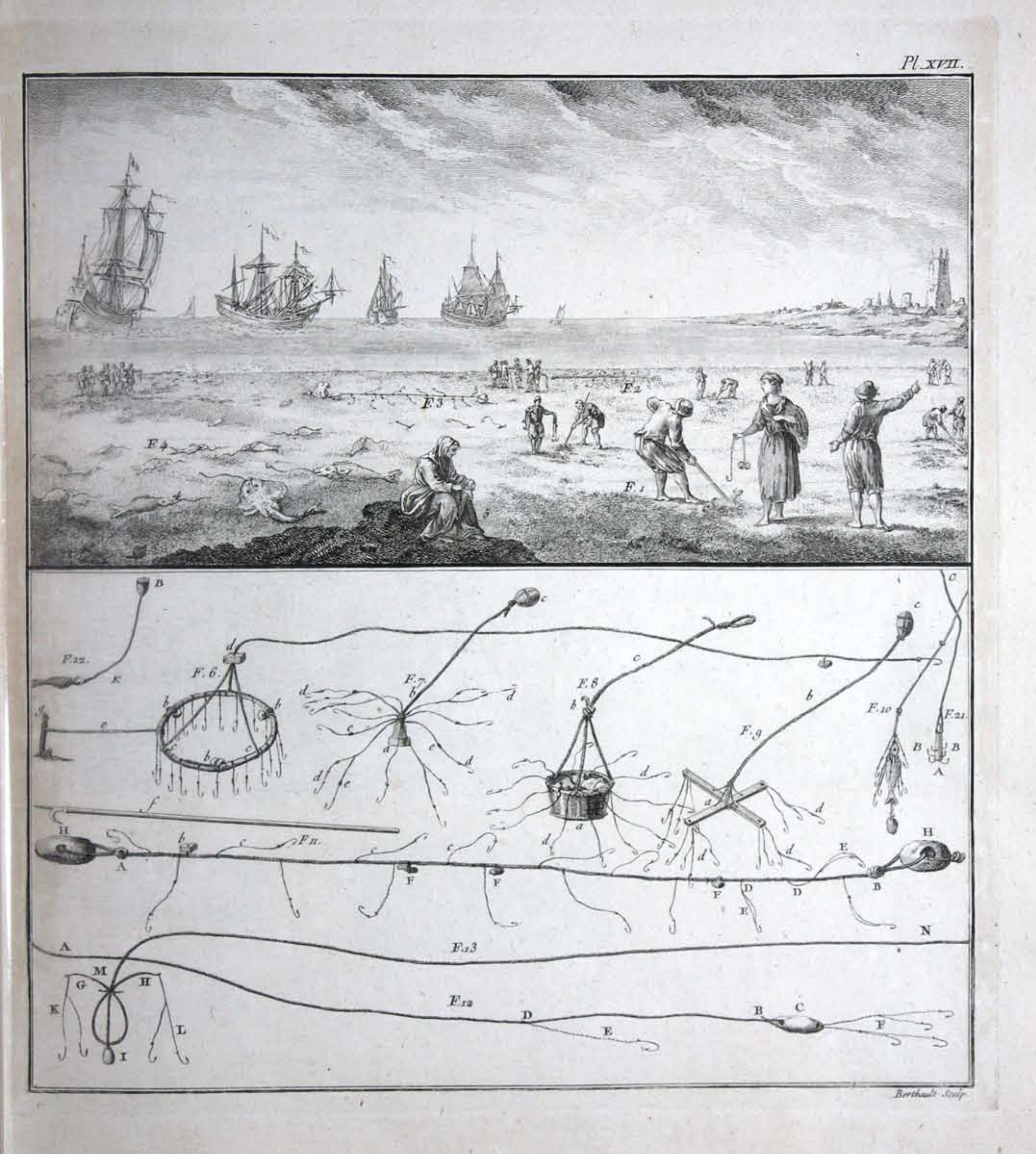


Wm. Howard Sculp.

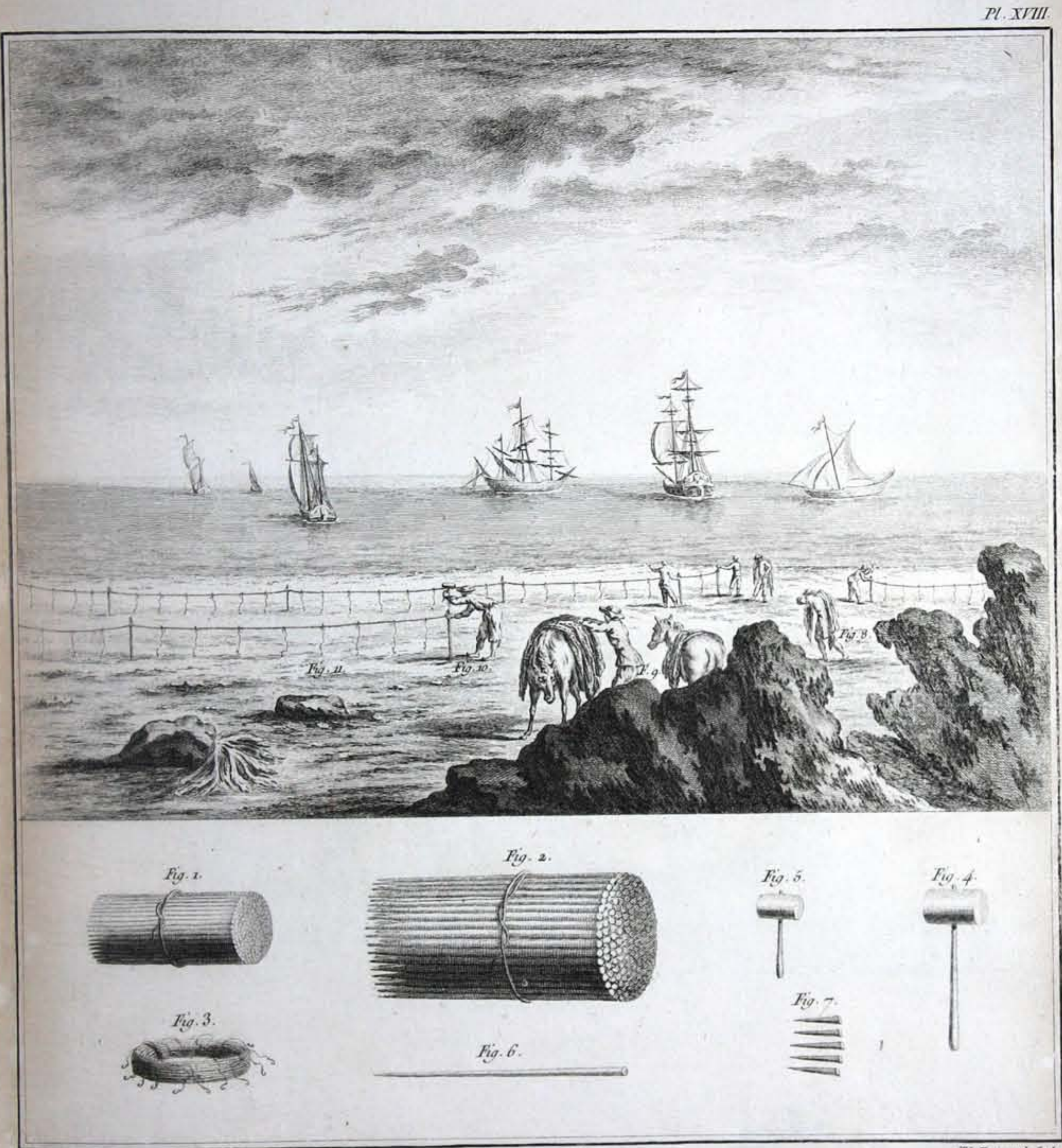


Cne Haussard Sculp.




Pl. XVII.
F.1
F.2
F.3
F.4
F.6.
F.7.
F.8
F.9
F.10
F.11.
F.12
F.13
F.21.
F.22.
Berthault Sculp.

Pl. XVIII.



Cne Haussard Sculp

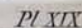


Fig. 1re

Fig. 2.

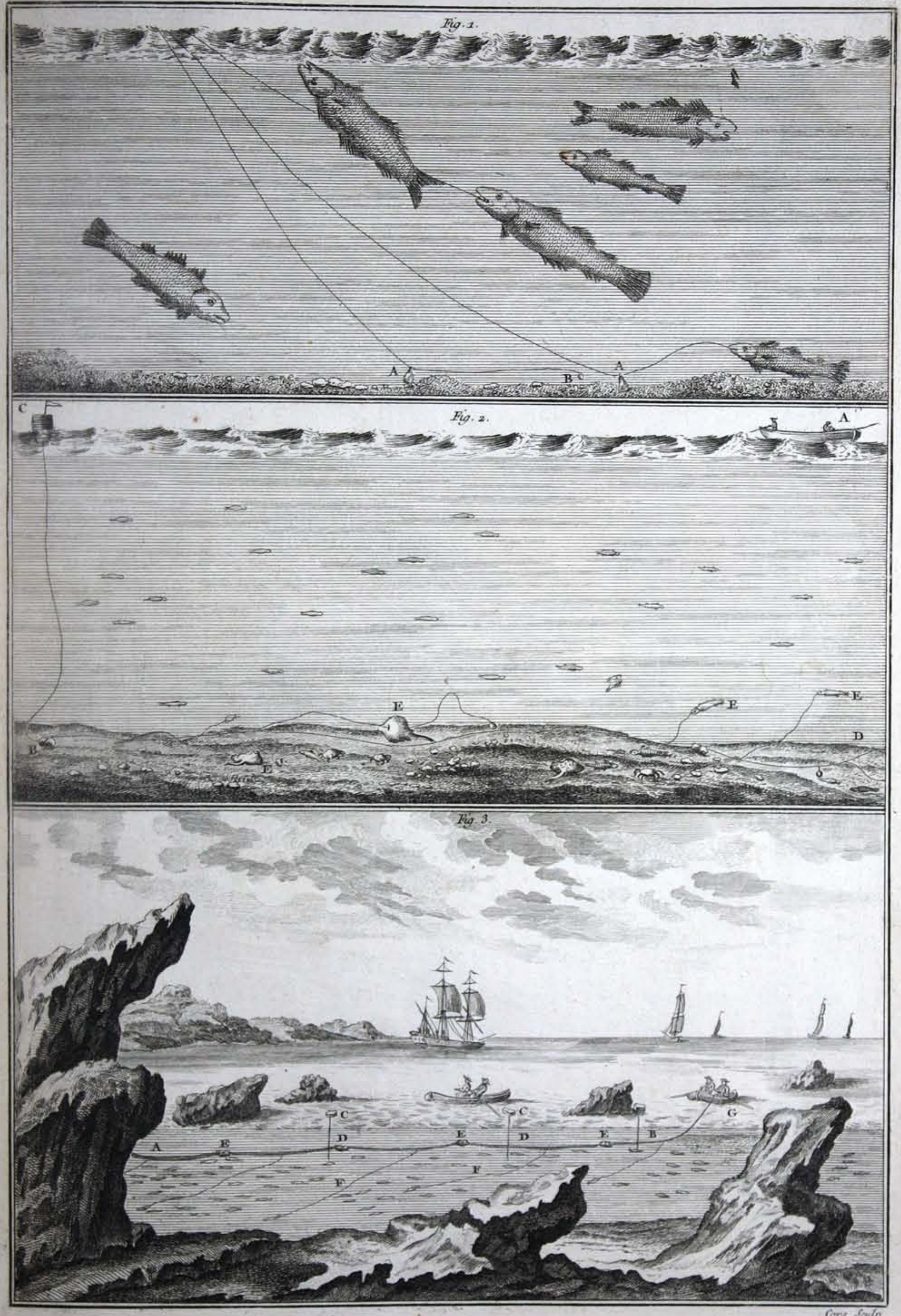
b a

Fig. 3.

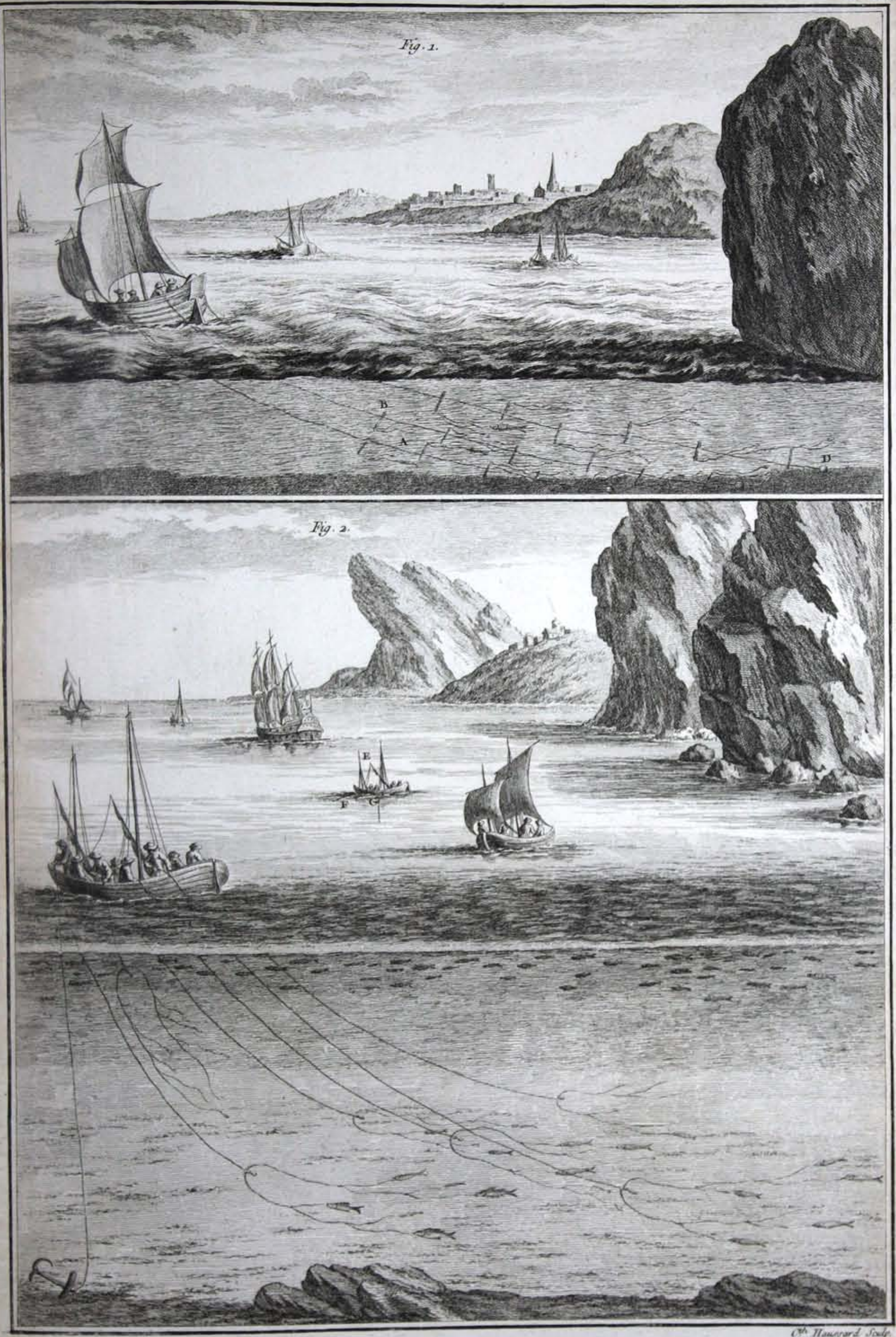
Fig. 4.

Angelique Moitte Sculp.

Pl. XX.



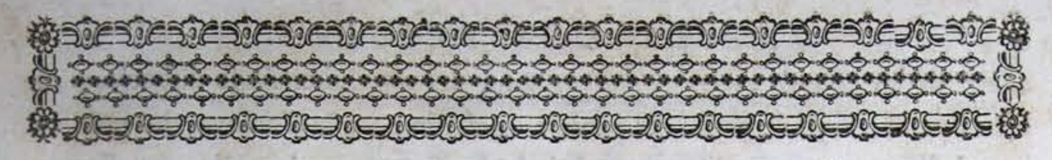
Coro Sculp



Ch. Haussard Sculp.

TRAITÉ
DES PÊCHES.

SECONDE SECTION.



TRAITÉ DES PÊCHES, ET HISTOIRE DES POISSONS, OU DES ANIMAUX QUI VIVENT DANS L'EAU.

SECONDE SECTION.

Des Filets ; & des différentes façons de les employer pour plusieurs sortes de Pêches.

INTRODUCTION.

ON a pu appercevoir dans la Section précédente, & on le sentira encore mieux par ce que nous rapporterons dans la suite, que les Pêcheurs se livrent à des travaux très-pénibles, & qu'ils s'exposent à de grands dangers, pour fournir des aliments à ceux qui, occupés d'autres objets, se nourrissent en partie des produits de la Pêche, sans avoir presqu'aucune idée des peines qu'il faut se donner pour prendre les poissons qu'on sert sur leurs tables. Mais d'un autre côté ce sont les consommateurs qui subviennent par l'achat des poissons, à la subsistance des Pêcheurs & aux grands frais de la Pêche ; car celles qui se font aux filets, exigent sur-tout des dépenses considérables. Le luxe des gens opulents tourne donc très-efficacement au profit des Pêcheurs, puisque de beaux Turbots, des Poules de mer, des Rougets que l'on paye fort cher, se prennent aussi aisément que des Chiens de mer qui se vendent un très-vil prix.

Nous avons fait voir dans la Premiere Section comment les Pêcheurs ont su profiter de la voracité des poissons pour les engager par des appâts à saisir un crochet de fer, dont ils ne pouvoient ensuite se débarrasser. La sorte de Pêche dont nous allons parler a eu probablement une autre origine.

Il est assez naturel de croire que ceux qui habitoient les bords des rivieres & de la mer, appercevant un nombre de poissons rassemblés en un endroit, ont

essayé de les couvrir avec des paniers pour les empêcher de se disperser; ou bien ils ont essayé de passer ces paniers en-dessous, afin d'enlever les poissons hors de l'eau; ou encore ils ont tenté de les renfermer par des toiles, ou d'autres tissus équivalents, pour les tirer à terre. Il paroît assez probable que ces industries, fort grossieres dans leur origine & qui se présentent assez naturellement à l'esprit, ont pu faire naître l'idée des différentes especes de filets qu'on emploie pour la Pêche: car on se sera bien-tôt apperçu que l'eau passant difficilement par des tissus serrés, il falloit en avoir d'autres plus lâches & dont les fils fussent plus ou moins écartés. Cette idée a dû conduire à celle des filets. Une fois que les rets ont été imaginés, on en a fait de bien des formes différentes. Les uns en maniere de chausse sont propres à arrêter les poissons qui suivent le cours de l'eau; d'autres en nappe retiennent le poisson; de ce genre sont les *Saines*; d'autres aussi en nappe sont formés de mailles tellement proportionnées à la grosseur des Poissons, qu'une fois engagés par la tête ils ne peuvent s'échapper; tels sont les *Manets*: d'autres qu'on nomme *Tramaux*, sont formés de trois nappes, dont les mailles ont différentes ouvertures; & ceux-ci prennent tous les Poissons qui se présentent, de quelque grosseur qu'ils soient. On a ensuite imaginé de former avec ces différentes especes de filets, de grandes enceintes, lesquelles retiennent le poisson qui y est entré avec l'eau de la mer: c'est ce qu'on appelle des *Parcs*. Non content de pratiquer ces industries au bord de l'eau, on a imaginé des moyens d'aller chercher les poissons avec des rets fort loin de la côte, & même à une grande profondeur.

Nous n'insisterons pas davantage sur toutes les industries, plus ingénieuses les unes que les autres, qui ont successivement été imaginées pour étendre la Pêche avec les filets. Le peu que nous venons d'indiquer offre un vaste tableau & des objets très-intéressans, qui doivent faire le sujet de cette seconde Section, laquelle sera divisée en plusieurs Chapitres.

Dans le premier nous traiterons de la fabrique des Filets. Nous y détaillerons les différentes especes qui sont en usage, & les préparations qu'on leur donne pour en prolonger la durée.

On verra décrites dans le second toutes les Pêches qui se font au bord des rivieres, des étangs & de la mer, ou à une petite distance du rivage.

Dans le troisieme, il s'agira des Pêches en pleine mer, & à une grande profondeur dans l'eau.

Cette marche nous mettra en état de commencer par les Pêches les plus simples, qui serviront en quelque sorte d'introduction aux Pêches plus composées & plus considérables.



CHAPITRE PREMIER.

Des Filets ; de leur fabrique , de leur entretien , & leurs différentes especes.

Les Filets qu'on emploie dans nos Mers sont faits généralement avec de bon fil retors , du meilleur brin de chanvre ou de lin. Cependant on fait en Provence quelques gros filets avec de l'auffe , & les Groenlandois avec des barbes de Baleine, ou des nerfs de Daim. Lionel Wafer dit aussi que les Indiens de l'Isthme de l'Amérique pêchent avec de grands filets d'écorce de mahot , &c. Nous aurons occasion de parler ailleurs de ces cas particuliers. Il ne s'agit ici que de ce qui se pratique le plus communément.

Quelques Pêcheurs établis dans les Villages sement un champ en chénevis : ils font la récolte du chanvre ; ils le rouissent , le teillent , le sérancent eux - mêmes , & se dispensent par - là d'en acheter. Mais ces travaux s'associent difficilement avec les occupations continuelles de la Pêche ; & ils sont absolument impraticables pour les Pêcheurs qui habitent les Villes. Ainsi les Pêcheurs fort occupés de leur métier achetent au marché la filasse toute préparée ; & quand ils ont une nombreuse famille , les femmes & les filles s'occupent à la filer , *Pl. V. Fig.* 1. Mais comme la fabrique des filets exige beaucoup de main-d'œuvre , & qu'on peut pour un écu de fil faire une étendue de filets qui coûteroit 12 liv. les Pêcheurs , pour peu que leur famille soit nombreuse , travaillent eux-mêmes leurs filets ; les femmes & les filles retordent le fil , & même aident aux hommes à lacer ou mailler les filets , étant au moins aussi habiles qu'eux à cette sorte de travail.

Ceux qui n'ont point de famille sont obligés d'acheter leurs filets , & c'est pour eux une dépense considérable. Ceux même qui la supportent , ne sont pas dispensés de savoir mailler , ne fût-ce que pour rétablir les filets qui ont souffert quelques dommages ; car ils seroient épuisés en frais , s'ils étoient perpétuellement obligés de payer ces sortes de r'habillages , que les Pêcheurs qui savent mailler , font , ainsi que leurs femmes , dans les intervalles de temps qui ne sont pas propres à la Pêche.

Quoique nous ayons prouvé dans *l'Art de la Corderie* , que les chanvres du Nord bien choisis font des cordes plus fortes que la plûpart de ceux du Royaume , les Pêcheurs préférent ceux de France , & je crois qu'ils ont raison , parce que nos chanvres sont durs & ligneux. Cette qualité , qui est un défaut pour des cordes , fait qu'en général ils pourrissent moins promptement que les chanvres doux du Nord qui font des cordes plus fortes.

ARTICLE PREMIER.

Idée générale des diverses especes de Filets.

LES Pêcheurs ne font point les cordages qui leur sont nécessaires ; ils les achetent des Cordiers, qui les leur vendent au poids.

La filasse & le fil s'achetent aux Marchés à la livre, différents prix, suivant la finesse & la qualité de l'un & de l'autre. Il y a des Pêcheurs âgés ou infirmes, qui s'occupent avec leur famille à faire des filets, qu'ils vendent à l'aune, & dont le prix varie suivant la nature du fil, la grandeur des mailles & la chûte du filet. Par exemple, les Saines pour le Hareng sont les plus cheres, non-seulement à cause de leur hauteur, mais encore parce que les mailles sont fort serrées & en grand nombre ; ce qui fait qu'un habile Laceur ne peut en faire par jour que 8 à 9 aunes. Au contraire un bon Ouvrier peut faire 12 à 15 aunes de Manets qui servent pour la pêche du Maquereau, dont cependant les piéces ont 42 à 44 mailles de chûte.

Les Rets dont nous venons de parler, & plusieurs dont il sera question dans la suite, sont de simples Nappes, *Pl. I. Fig.* 1. *&* 2. mais qui différent assez considérablement entre elles. Les unes, ayant les mailles fort petites, retiennent le poisson à-peu-près comme le feroit une toile claire ; d'autres qui sont destinées à prendre spécialement une espece de poisson, doivent avoir leurs mailles tellement proportionnées à la grosseur ordinaire de cette espece de poisson, que la tête qui est plus menue que le corps entre dans les mailles pendant que le corps n'y peut passer; alors le poisson qui a engagé sa tête dans une maille ne peut la franchir, à cause de la grosseur de son corps ; & il ne lui est pas possible de se dégager en reculant, parce que les fils du rets s'engagent dans ses ouies. Si les mailles de ces filets sont trop petites, les poissons rebroussent chemin avant que d'avoir engagé leur tête jusqu'au delà des ouies; & si elles étoient trop larges, les poissons les franchiroient & passeroient au travers.

Il y a des filets plus composés, qu'on nomme *Tremails* ou *Tramaux*, *Pl. I. Fig.* 3. parce qu'ils sont formés de trois nappes ou rets posés les uns sur les autres ; ce qui forme trois mailles qui se recouvrent.

Les deux rets *A*, *Pl. I. Fig.* 3, qui renferment le troisieme, *B*, qu'on voit placé entre deux, sont formés de gros fils très-forts, & les mailles en sont grandes ; on les appelle volontiers *Hamaux* ou *Aumés*. Les mailles des hamaux, de la drege, par exemple, ont de grandeur neuf pouces en quarré. Comme les hamaux qu'on emploie en mer n'ont souvent que quatre mailles de chûte, un bon Laceur en peut faire 150 aunes par jour.

Le rets qu'on voit entre les deux Hamaux, *Pl. I. Fig.* 3, se nomme là *Nappe* ou la *Toile*, ou encore la *Flue*. Il est fait avec du fil très-délié, ce qui n'est sujet à aucun inconvénient, parce que la flue est soutenue par les fils des hamaux qui, comme nous l'avons dit, sont très-forts, ainsi qu'on le voit dans les *Figures* 3. *&* 4, *Pl. I.*

Les pieces de flue ont les mailles beaucoup plus serrées que les hamaux, puisqu'au-lieu de quatre mailles de chûte, elles en ont 42 ; & pour cette raison, le meilleur ouvrier n'en peut faire que 12 à 15 aunes par jour. Il est vrai que la flue doit avoir un peu plus d'étendue que les hamaux, pour qu'elle soit toujours flottante entre deux : on en appercevra la raison, si l'on fait attention que quand on se sert de ce filet les poissons ne s'y maillent point comme quand on emploie les manets ; ceux qui donnent dans la flue lui font faire une bourse entre les grandes mailles des hamaux; en se débattant ils tombent dans cette bourse, ils s'enveloppent du filet, & ne peuvent s'échapper. L'avantage de ce filet est qu'il s'y prend des poissons de grosseurs fort différentes, & qu'ils sont également arrêtés de quelque côté qu'ils donnent dans le filet.

Outre les deux especes de filets dont je viens de parler, qui sont en nappe, il y en a qui forment un sac conique : on leur donne sur les rivieres plusieurs noms, entre autres, celui de *Verveux*. Ceux qui servent à la mer les appellent *Sacs* ou *Caches*, *Queues*, *Manches*, *&c. Pl. I. Fig.* 6. Je donne pour exemple un Verveux : ces filets, à la forme près, sont maillés comme les *Saines*.

Il y a bien des sortes de filets dans les trois genres dont nous venons de donner une idée; & nous comptons en parler fort en détail, lorsque nous traiterons des Pêches où l'on en fait usage. Mais il faut présentement passer à la fabrique des filets.

ARTICLE SECOND.

De la Fabrication des Filets.

QUOIQU'ON fasse certains filets avec des fils très-fins, on n'y emploie presque jamais des fils simples : pour que ces filets se soutiennent & qu'ils durent, ils doivent

être faits avec du fil retors. Il faut donc que les fileuſes achetent de bonne filaſſe, bien fine, bien épurée de chenevottes, qui ſoit forte, bien mûre, & point trop rouie : elles doivent la filer de différentes groſſeurs, ſuivant l'eſpece de filet qu'on ſe propoſe de faire. Que la filaſſe ſoit filée au fuſeau, ou au rouet, *Pl. V. Fig.* 1, il n'importe ; pourvu que le fil ſoit bien uni, & ſuffiſamment tors, ſans l'être trop ; car un fil trop tors n'a preſque pas de force. Ce ſont auſſi les femmes qui retordent & doublent le fil qui doit être employé pour le corps du filet. Mais les Pêcheurs ont beſoin de lignes, ou petites cordes de 8 pouces, ou d'un pied de longueur au plus, pour leſquelles le fil doit être retors en quatre. Ces petites ficelles, que ſur pluſieurs côtes les Pêcheurs nomment *Ainards*, leur ſervent à attacher la tête du filet ſur une corde qui forme une Bordure, ou en terme de marine une *Ralingue*. Les Saines & les Manets en ont ſur-tout beſoin.

Ce ſont ordinairement les hommes qui font ces Ainards, avec une eſpece de rouet, à-peu-près le même, mais plus grand que celui que nous avons repréſenté dans la premiere Section, *Pl. XVI. Fig.* 4. Ce rouet, *Pl. V. Fig.* 2, eſt formé par une roue *A* qui eſt fixée ſolidement & horizontalement dans un mur par un fort étrier de fer *bb*. Une petite *Manivelle c*, ſert à faire tourner cette roue, dont la circonférence eſt enveloppée de deux cordes : chacune fait tourner une molette ; on attache au crochet de chaque molette un fil retors ; & les deux fils *e* s'uniſſent à un crochet qui tient au plomb *f* : à meſure qu'on tord les fils *e*, ils ſe roulent l'un ſur l'autre, & le plomb *f* monte proportionnellement.

Il n'eſt pas hors de propos de faire remarquer qu'il y a une grande différence entre les fils ſimplement doublés & retors par les femmes, & ceux qui ſont commis par l'homme *Fig.* 2. *Pl. V.* Les femmes roulent l'un ſur l'autre les deux fils qu'elles ont ſoin de tenir mouillés, les deux pelottes étant dans un vaſe rempli d'eau : ces deux fils venant à ſe deſſécher dans cette poſition, reſtent un peu adhérents entre eux, quoiqu'il n'y ait point de force expreſſe qui les engage à ſe rouler l'un ſur l'autre.

Il n'en eſt pas de même des fils que commet l'homme, *Fig.* 2. Comme il imprime un tortillement à chaque fil, *e*; ils font effort pour ſe détordre, en conſéquence ils ſe roulent l'un ſur l'autre ; & il faut une force plus conſidérable pour déſunir ces fils commis, que ceux qui ont été ſimplement retors.

Le Quarré, repréſenté ſur la *Planche VIII.* de la premiere Section, les rouets des Cordiers, & ceux qu'emploient les Ouvrieres qui font des cordonnets de ſoie, fourniſſent des moyens bien plus expéditifs de commettre enſemble pluſieurs fils, que la petite machine que je viens de décrire ; mais j'ai cru ne devoir pas négliger d'en parler, d'autant que dans pluſieurs Ports elle eſt d'un uſage aſſez commun.

Les Pêcheurs ont encore beſoin de ganſe fine, qu'on nomme ſur la côte de Normandie *Warretée*, pour joindre enſemble pluſieurs pieces de rets, qui doivent former par leur réunion une piece complette de Saine ou de Manet. Mais ils n'ont pas coutume de les faire ; ils les achetent des Cordiers.

Il faut donc que ceux qui veulent faire des filets, ſoient pourvus de fil retors de différentes groſſeurs, ainſi que de pluſieurs ſortes de lignes ou ficelles : il leur faut de plus quelques outils ; nous en parlerons dans un inſtant.

§. 1. *De la meilleure maniere de conſtater la grandeur des Mailles.*

Les filets ne doivent pas avoir tous une même grandeur de maille. Nos Lecteurs en ont déja apperçu quelques raiſons dans le peu que nous avons dit des Saines, des Manets, & des Tramaux. Mais on a jugé qu'il étoit important à la conſervation du poiſſon qui peuple la Mer, de fixer l'ouverture des mailles que devoit avoir chaque eſpece de filet. Il n'eſt pas aiſé de meſurer exactement en pouces & lignes l'ouverture des Mailles : auſſi les Pêcheurs ne ſuivent-ils pas cette méthode. Ceux des Ports du Ponant comptent combien il y a de Nœuds au pied, ou à la Braſſe ; & ceux de la Méditerranée diſent qu'il y a tant d'*Ourdres* au Pan ou à la Braſſe ; ce qui revient au même. La différence conſiſte dans la diverſité des meſures & des expreſſions. Dans les Ports de l'Océan le *Pied* eſt de 12 pouces, & la *Braſſe* eſt de 5 pieds. Dans les Ports de la Méditerranée *le Pan* eſt de 9 pouces, & la *Braſſe* de 7 $\frac{1}{2}$ Pans. Ainſi, par exemple, *Pl. I. Fig.* 5, un filet de huit ourdes au Pan, eſt celui dont huit nœuds font la longueur d'un Pan ou de 9 pouces.

Cette façon de meſurer la grandeur des mailles par le nombre des nœuds ou ourdres, eſt commode ; mais elle n'eſt pas ſûre : car en ſuppoſant que la grandeur ſoit telle qu'on l'exige au ſortir des mains de l'ouvrier ; elle change conſidérablement lorſque le filet a ſervi, ou même quand il ſort de la teinture ou du tan ; les fils ſe détordent, ils ſe criſpent, ils augmentent de groſſeur, & perdent d'autant de leur longueur ; ce qui diminue conſidérablement l'ouverture des mailles. Cette réflexion a fait propoſer d'établir la grandeur des mailles ſur le diametre des moules qui ſervent à les travailler. On verra dans la ſuite, que les moules pour les petites mailles ſont des morceaux de bois arrondis, & qu'il y en a de plats pour les grandes mailles.

L'Ordonnance de 1681 a fixé la grandeur des mailles pour toutes les especes de filets, & a ordonné qu'il seroit déposé au Greffe des Amirautés des échantillons de toutes ces especes, pour avoir sous les yeux un objet de comparaison. Mais cette Ordonnance mettroit les Juges en droit de faire brûler tous les filets ; car en supposant qu'un filet neuf auroit été conforme à l'Ordonnance, il ne se seroit plus trouvé tel après avoir servi, pour les raisons qui ont été rapportées plus haut. Quelques-uns ont cru qu'il eût été mieux de fixer les dimensions des moules, & d'en conserver aux Greffes des Amirautés non-seulement des modeles exacts, mais de plus des étalons, qui seroient des trous percés dans des plaques de cuivre; au moyen desquels on connoîtroit exactement & facilement si les moules qu'emploient les Mailleurs sont conformes à l'Ordonnance. Mais ce moyen ne mettroit en état d'exercer la police que chez les ouvriers Mailleurs; puisque les mailles changent d'étendue par le service. Ce n'est pas tout : la diminution des mailles devient encore plus ou moins considérable, suivant la grosseur du fil qu'on a employé pour les faire; d'où l'on peut conclure que, quelques précautions qu'on prenne pour fixer les dimensions des moules, les Pêcheurs mal intentionnés auront un moyen d'éluder la Loi. Car si l'on veut mesurer les mailles d'un filet qui aura servi, les Pêcheurs crieront avec fondement à l'injustice, assurant que leur filet neuf étoit conforme à l'Ordonnance; & si l'on fixe la grandeur des mailles par la grosseur des moules, ils parviendront à rendre en peu de tems les mailles plus serrées, en employant du fil un peu plus gros. D'où il suit que si l'on prenoit le parti de fixer la grandeur des mailles par les moules, il faudroit en mêmetems spécifier de quel fil on se serviroit; ce qui n'est pas aisé à vérifier, d'autant qu'il y a des fils qui se gonflent plus à l'eau que d'autres.

On s'est donc beaucoup attaché dans les différents réglementsqu'on a faits relativement aux Pêches, à fixer la grandeur des mailles des diverses especes de filets. Mais entre les inconvénients dont nous venons de parler, je ne sais pas si l'on a fait attention que quand on traîne le filet obliquement au courant, ou sur le sable, les fils se rapprochent, les mailles s'alongent, & elles diminuent tellement, que celles sur-tout des chausses se ferment presqu'entiérement : en ce cas l'exacte dimension des mailles ne seroit utile que pour les filets qui seroient bien tendus, & qu'on opposeroit perpendiculairement au courant; & ces circonstances sont assez rares. Quoi qu'il en soit, en détaillant les divers ustensiles dont se servent les Mailleurs, nous donnerons à peu près les dimensions des moules qu'on emploie pour les différentes sortes de filets.

§. 2. *Des différents petits Instrumens qui servent à lacer ou mailler les Filets.*

Les filets sont d'un tissu trop lâche pour que les fils puissent se maintenir dans la situation réciproque qu'ils doivent avoir par leur seul entrelacement; il a été nécessaire d'arrêter les fils les uns aux autres en faisant des nœuds dans tous les endroits où ils se croisent; & il faut que toutes les mailles d'un filet soient d'une grandeur déterminée. Voici les outils qui sont nécessaires pour ce travail.

Des *Ciseaux* de moyenne grandeur. Ordinairement les Pêcheurs les prennent ronds par l'extrémité des lames, afin de pouvoir les porter dans leurs poches sans étui, & sans courir risque de se blesser.

Des *Aiguilles* de différentes grandeurs, *Pl. V*. Celle de la *Figure* 3 a 9 pouces de long sur 2 lignes d'épaisseur. Quelques-unes sont longues de 13 à 14 pouces. Cette aiguille, *Fig.* 3. sert pour lacer. L'autre, *Fig.* 4, qui n'a que 6 à 7 pouces de longueur, sert pour réparer ou ramender les filets fins, & aussi pour travailler les filets qu'on fait avec du fil très-délié. On fait ordinairement les uns & les autres, d'un bois léger; tel que le Coudrier, le Fusain, le Saule, le Peuplier. Elles se terminent en pointe par un bout, *g*; où elles forment un angle aigu : il faut que sa pointe soit mousse, & que toutes les parties de l'aiguille soient arrondies, pour qu'il n'y ait point d'arrêtes qui endommagent le fil. Ces aiguilles sont évuidées à jour en *i g*, dans une longueur de 2 pouces & demi ou 3 pouces, suivant la grandeur des aiguilles; & on ménage au milieu de cette partie évuidée une baguette *c d*, qui ne s'étend pas jusqu'au haut; beaucoup de Pêcheurs la nomment *Languette*; quelquefois on la forme avec une broche de fer.

L'extrémité *b* de l'aiguille, opposée à la pointe, est fourchue ou entaillée d'environ un quart de pouce : cette partie *b* s'appelle la *Coche* ou le *Talon*.

On charge, emplit ou couvre les aiguilles avec du fil : tous ces termes sont synonymes. Pour cela on prend un Peloton, ou en terme de Laceur un *Lisseau* de fil *g*, *Fig.* 5 : on met un bout *F* du fil sur l'aiguille, *Fig.* 3; on pose le pouce dessus; & tenant le reste du fil *h* avec la main droite, on le passe par-dessus la pointe de la languette dans l'espace *C D* pour lui faire faire deux tours au pied de la languette; puis on conduit le fil dans la coche *B*, on le remonte par derriere l'aiguille; on le passe sur la languette, & on le ramene dans la fourchette ou coche *B* du talon; ensuite on le remonte sur la partie antérieure de l'aiguille; on le fait passer autour de la languette, de-là dans l'entaille du talon; & on le remonte le long de la face postérieure de l'aiguille : ce que l'on continue jusqu'à ce

que l'aiguille soit entiérement chargée, comme l'est celle *B E*, *Fig.* 5. La petite fille *C*, *Pl. V*, *Fig.* 18, est occupée à charger une aiguille.

Pour faire passer aisément le fil autour de la languette, on appuie avec le pouce sur cette languette, afin qu'elle déborde l'aiguille par derriere; ensuite on appuie avec le doigt index sur la même aiguille pour la faire sortir du côté de la face antérieure: & de cette façon, lorsqu'on en a contracté l'habitude, on charge l'aiguille très-promptement & avec facilité.

Quelques-uns trouvent plus commode de tourner l'aiguille dans la main gauche, plutôt que de remonter le fil tantôt par-devant & tantôt par derriere l'aiguille.

La *Figure* 6 est une autre sorte d'aiguille, qui sert ordinairement pour r'habiller. On introduit le fil entre les serres *a* & *b*; & ces aiguilles servent comme les autres, qui cependant sont préférables, parce que l'extrêmité *g*, *Fig.* 3, est moins sujette à s'accrocher dans les fils, que les serres *a b* de l'aiguille *Fig.* 6.

La *Figure* 7 est un morceau de bois qui porte à chacun de ses bouts *a* & *b* un crochet: on le nomme *Valet*. Quelques Mailleurs s'en servent pour tenir le filet tendu. Pour cela on passe un des crochets dans une maille; & l'autre, ou dans quelqu'autre maille du filet, ou dans quelque crochet ou corde qui se trouve à portée de celui qui travaille.

Afin que les mailles soient d'une grandeur uniforme, on les travaille sur un morceau de bois rond ou plat, qu'on appelle *Moule*.

Pour faire les mailles qui ont peu d'ouverture on se sert de Moules cylindriques, *Fig.* 8, *&c. jusqu'à* 14, ou d'une petite regle de bois, *Fig.* 15. Si les mailles sont grandes, comme celles des hamaux par exemple, les Moules cylindriques seroient trop gros pour être tenus entre les doigts, c'est pourquoi on les fait avec une petite planche, *Fig.* 16 ou 17, qui a aux bouts *a* & *b* un ou deux petits talons pour empêcher le fil de couler sur le bout de ces Moules: car le fil qui doit faire la maille enveloppe ici le moule suivant la longueur, ainsi que l'indiquent les lignes ponctuées. Ces sortes de Moules ne doivent avoir que 3 à 4 lignes d'épaisseur, & être faits d'un bois fort leger; parce qu'il faut les tenir entre le pouce & le doigt index de la main gauche.

Les Moules les plus grands, sur les côtes de Normandie & de Picardie, sont destinés à faire les hamaux de la Drege; ils ont 9 pouces de longueur, non compris les talons *a*, *b*, *Fig.* 16. On verra dans la suite qu'il y en a de beaucoup plus grands. Les Moules pour les Soles ont 7 pouces de longueur totale, & 6 pouces $\frac{1}{4}$ sans comprendre les talons, *a*, *b*, *Fig.* 17. Si l'on a une idée de ces moules & de leur usage, on concevra que le pourtour du moule donne l'ouverture de la maille de ces sortes de filets, qui est égale à deux fois la longueur du moule.

Le moule cylindrique, *Fig.* 8, qui sert pour faire les mailles de la flue de la Drege, a sept ou huit lignes de diametre; celui *Fig.* 9, pour les mailles des Manets hors la Manche, dont le fil est plus gros que dans la Manche, a 12 lignes de diametre. Celui *Fig.* 10, qui sert pour les Manets dans la Manche, a 11 lignes de diametre. Celui *Fig.* 11, qui fixe les mailles pour la Drege de la Vive, qui est permise en Normandie pendant le Carême, & dont le tissu est très-délié, a 8 lignes deux tiers de diametre. Celui *Fig.* 12, qui sert à faire les mailles pour la pêche du Harang à Yermuth, & dont le fil est plus gros que pour la pêche dans la Manche, a 8 lignes un tiers de diametre. Celui *Fig.* 13, qui sert pour faire les filets destinés à la même pêche auprès des Côtes, a 8 lignes de diametre: & celui *Fig.* 14, qui sert pour faire de petites Saines très-legeres dont les mailles sont fort petites, & qu'on nomme *Warnettes* en Normandie, n'a que 7 lignes ou 7 & demie de diametre.

Les Bouteux sont du nombre des rets les plus serrés. Leurs mailles sont faites sur un moule qui n'a que trois lignes de diametre, plus ou moins; car les Bouteux n'ont pas exactement leurs mailles d'une même grandeur.

La circonférence des mailles d'un filet est le tour de son moule, dont le quart donne la grandeur d'un des côtés de la maille. Pour rendre la chose plus sensible, donnons un exemple. On suppose que la maille d'une Saine doive être d'un pouce en quarré, c'est-à-dire que chacun des quatre fils qui en forment le contour, a un pouce de longueur d'un nœud à un autre. Le moule ayant 16 lignes de diametre, sa circonférence est de 48 lignes, dont le quart est 12, qui est, suivant notre supposition, la longueur que doit avoir chacun des côtés de la maille de la Saine; bien entendu qu'il ne s'agit pas ici d'une précision géométrique.

Pour se dispenser d'employer de gros moules qui sont difficiles à manier, & cependant ne pas laisser de faire de grandes mailles, on fait quelquefois deux tours de fil sur le moule pour chaque maille.

§. 3. Explication de quelques Termes qu'emploient les Mailleurs, & qui sont peu connus de ceux qui ne font point de Filets.

COMME nous serons obligés d'employer quelques termes qui sont propres à l'Art qui nous occupe, il est bon de commencer par les définir.

Quand un filet est tendu verticalement, le bord d'en-haut se nomme la *Tête*; & le bas s'appelle le *Pied*. Souvent la tête du filet est bordée d'une corde garnie de morceaux

de liege qu'on nomme *Flottes*; & le pied est pareillement bordé d'une autre corde garnie de bagues de plomb; c'est ce qu'on nomme *la Plombée*.

La *Levure* d'un filet est le premier rang de mailles ou de demi-mailles par lesquelles on le commence. Ainsi quand on dit: *Lever* un filet, c'est le commencer, ou former la levure. Et quand on dit: *Poursuivre* un filet, c'est continuer à former les mailles.

On nomme *Accrues*, des boucles qu'on fait servir de mailles pour augmenter l'étendue d'un filet. Comme cet article est important, nous en traiterons dans un paragraphe particulier.

Les *Mailles doubles* se font en mettant sur l'aiguille deux fils au lieu d'un; ce qui fournit le moyen de détacher un filet d'un autre; comme quand on veut faire un goulet *a*, *b*, *Figure 6. Planche I*, dans un verveux. On verra dans la suite que cette pratique a de grands avantages.

Enlarmer un filet, c'est le border d'une espece de lisiere formée de grandes mailles qu'on fait avec de la ficelle. Il y a de ces lisieres qui ont assez de largeur, & qui sont faites de mailles une fois plus grandes que celles du filet: elles ne servent que pour fortifier le filet. D'autres lisieres sont étroites, & formées de très-grandes mailles; elles servent à recevoir une corde qui y étant passée tient lieu comme d'une tringle de rideau; & en ce cas les mailles servent d'anneaux.

En Provence on appelle *Chappe* une espece de galon dont les mailles sont d'un fil plus fort que celui de ce filet, & ont 15 lignes en quarré.

Border un filet, c'est l'entourer d'une corde qu'on attache au filet, de 3 en 3 pouces, avec des révolutions d'un bon fil retors. Cette corde, qu'on peut appeller en termes de Marine, une *Ralingue*, sert à fortifier le filet. Ceux qu'on traîne en ont sur-tout besoin.

Coudre un filet, c'est joindre plusieurs filets ensemble pour en faire un grand. Nous expliquerons ailleurs comment cela se fait.

Monter un filet, c'est le garnir des cordes & apparaux qui le mettent en état de servir.

Nous remarquerons en passant, qu'on nomme *Corde en Aussiere* celle qui est formée de plusieurs faisceaux de fils commis les uns avec les autres; & *Corde cablée* ou *en Grelin*, celle qui est formée de plusieurs aussieres commises ensemble.

On appelle *Goulet*, l'embouchure *a*, *b*, *Fig. 6. Pl. I*, en forme d'entonnoir, des filets en verveux; laquelle fait que le poisson y entre aisément, & ne peut presque jamais en sortir.

Il y a sans doute plusieurs termes qui ne sont point expliqués ici; mais qui le seront, lorsque l'occasion se présentera d'en faire usage.

§. 4. *De la différente forme des Mailles.*

On fait deux sortes de mailles; les unes sont quarrées, *Pl. I. Fig.* 1; les autres en losange, *Pl. I. Fig.* 2. Quand les filets à mailles quarrées sont tendus, tous les fils qui forment les mailles sont paralleles entre eux, & encore paralleles à la tête du filet; de sorte que toutes représentent comme un Damier. On peut faire les hamaux des Tramaux en mailles quarrées, *Fig.* 4. Il y a cependant des hamaux en losange, comme on en voit à la *Figure* 3.

A l'égard des filets qui sont à mailles en losange, lorsque les filets sont tendus, les fils, quoique paralleles entre-eux forment des lignes obliques, eu égard à la tête du filet; de sorte que les angles aigus des mailles sont haut & bas. Les mailles des flues, des manets, des saines & de la plupart des filets, sont en losange.

Ces deux sortes de filets se travaillent bien différemment; ce qui nous obligera d'en traiter dans deux paragraphes particuliers: mais il faut auparavant expliquer les différentes façons de faire les nœuds. C'est un préliminaire nécessaire pour l'intelligence de ce que nous avons à dire sur la façon de mailler.

Article troisieme.

De la maniere dont se font les différents Nœuds qui joignent les fils les uns avec les autres.

Il y a deux façons d'exécuter les nœuds. L'une se nomme *Dessus le pouce*; elle sert principalement pour les grandes mailles des hamaux; ainsi que pour les r'habillages; & dans certaines circonstances, ce nœud est fort commode.

L'autre sorte de nœud se nomme *Sous le petit doigt*. Ce nœud est d'usage pour toutes les especes de filets. Il a l'avantage d'être expéditif, fort assuré & de former des mailles bien régulieres.

Comme il faut varier la grandeur des mailles suivant l'espece de filet qu'on se propose de faire, il est nécessaire de choisir un moule proportionné à la grandeur qu'on veut donner aux mailles; & avoir une aiguille chargée d'un fil plus ou moins gros, suivant l'espece de filet qu'on se propose de travailler. Ces préparatifs sont nécessaires, de quelque espece de nœuds qu'on veuille faire usage.

§. I.

§. 1. *Maniere de faire le Nœud sur le pouce.*

Pour faire le nœud sur le pouce, *Pl. III, Fig. 1*, il faut passer dans un clou à crochet *&*, un bout de ficelle, qu'on noue pour en former une *anse Z*. On passe dans cette anse le fil avec lequel on veut faire le filet; on forme avec ce fil un nœud simple *C*, qu'on ne serre pas jusqu'auprès de la corde, mais on s'arrête à une distance proportionnée à la grandeur qu'on veut donner aux demi-mailles par lesquelles doit commencer le filet.

Voici une des manieres dont peut être fait le nœud simple, *Fig. 2.* Je suppose ici que les fils *A* & *B* sont ceux qui étant rapprochés formeroient l'anse *&* de la *Fig. 1.* On pose le moule *q r* sous l'angle qui est formé par la réunion de ces deux fils; on serre le bout du fil qu'on a passé dans l'anse entre le doigt index & le moule; on entoure le moule par la révolution *k, l, m*; puis on le passe autour de la branche *n*, pour le conduire par-dessus elle en *o*, & en *m*, par-dessous le fil en *p*; tirant ensuite le bout *p*, le nœud simple est fait: mais il n'est pas capable d'arrêter la maille; il faut, comme disent les Laceurs, l'*assurer* par un second nœud: & voici comme l'on fait celui qu'on nomme *Sur le pouce.*

On saisit le nœud simple entre le pouce & l'index de la main gauche, comme on le voit auprès de *C*, *Fig. 1*, on prend de la main droite le reste du fil ou l'aiguille qui en est chargée, & on le jette par-dessus le pouce de la main gauche, lui faisant décrire une révolution *D E F* qui passe par-dessus l'anse de corde *Z*; on le ramene ensuite vers *C*, à l'extrémité du pouce de la main gauche; puis on passe l'aiguille par-dessous les deux branches *C* de la demi-maille, & on l'introduit dans l'anse *EBF*, de sorte que la partie *B* du fil qui forme cette anse se trouve sur l'aiguille. Alors tenant toujours le nœud bien ferme entre le pouce & le doigt index de la main gauche, ainsi que la portion *D* du fil qui y répond, & faisant ensorte que l'anse *Z* & les deux branches de la demi-maille *C* soient tendues, on finit le nœud en tirant l'aiguille vers soi. Pour que le nœud soit bien arrêté, il faut que ce nœud, dit *sur le pouce*, s'arrête sur le nœud simple; car s'il se formoit au-dessous, comme cela arrive quand on ne serre pas fortement le nœud simple avec le pouce, le nœud ne seroit pas arrêté & ne vaudroit rien.

On verra dans l'article du raccomodage des filets un autre procédé pour faire le nœud simple.

Souvent les Laceurs font les demi-mailles qui forment la tête du filet, comme nous venons de l'expliquer, sans se servir de moule, & l'habitude qu'ils ont contractée par un long usage fait qu'ils leur donnent une grandeur assez uniforme. Mais le mieux est de les faire sur un moule, que nous n'avons pas représenté pour éviter de rendre la figure trop confuse, mais dont nous aurons soin de parler amplement dans la suite. Il suffira qu'on sache présentement qu'on forme le nœud simple sur le moule, *Fig. 2*, & qu'on n'abandonne pas le moule en assurant ce nœud simple par le nœud sur le pouce que nous venons de décrire, *Fig. 1.*

Essayons maintenant d'expliquer le plus clairement qu'il nous sera possible la maniere de faire le nœud qu'on nomme *Sous le petit doigt.*

§. 2. *Maniere de faire le nœud Sous le petit doigt.*

Après ce que nous avons dit, on conçoit que le nœud sur le pouce prend en partie cette dénomination, de la grande révolution *D, E, B, F, Fig. 1*, qui enveloppe le pouce.

Pour détailler l'art de faire le nœud sous le petit doigt: supposons, *Fig. 3, Pl. III*, qu'il y ait des demi-mailles *A A B* de faites. On tient le moule *CD* entre le pouce *E*, & le doigt index *F*, de sorte qu'un des bouts *C*, du moule s'appuie contre le pli que le pouce fait en s'articulant avec la main, & que l'autre bout *D* du moule excede un peu le doigt index *F*.

Que le moule soit rond, ou qu'il soit aplati, sa longueur doit être placée fort près des nœuds des demi-mailles ou des mailles qu'on a formées en premier lieu.

Supposant le moule saisi comme nous venons de le dire, & comme on le voit à la *Fig. 3*, on passe d'abord le fil par-dessus le moule; on le rabat sous l'extrémité du pouce, en *G*; ensuite, ayant détaché le quatrieme doigt *H* des autres doigts en le portant un peu en avant, on descend le fil vers *L* pour le passer par-dessous & derriere le quatrieme doigt *H*: & continuant la révolution du fil, on le remonte derriere le moule, entre le moule & l'index; puis on le rabat sur le moule pour l'engager entre le moule & le pouce à l'endroit *G*. Après quoi l'on fait décrire à ce fil la ligne circulaire *CKF*, passant par-dessus l'anse de corde *Z* ou les demi-mailles *A A B*. Quand le fil est arrivé en *F*, on le descend derriere tous les doigts pour le passer derriere & sous le petit doigt *L*.

La *Figure* 4 est destinée à faire concevoir le reste de ce nœud. Nous avons cependant tracé sur la *Figure* 3. par une ligne ponctuée, la route que le fil doit tenir pour achever le nœud. Comme nous avons omis exprès de représenter l'aiguille dans cette figure 3, on apperçoit mieux les différents contours du fil, & on voit que la ligne ponctuée, en remontant, passe en *M* sous la branche du fil qui est près de cette lettre, en *N* sur l'autre branche de ce fil, ensuite par-derriere l'index, & va traverser la demi-maille *B*. Alors en tirant le

bout *O* du fil, & conduisant le nœud tout près du moule par le petit doigt *L* sans discontinuer de tirer le bout *O* du fil, on dégage enfin le petit doigt; on serre fortement le nœud sur le bord supérieur du moule; & l'opération est ainsi achevée.

Pour rendre encore plus clair ce que nous venons de dire, nous distinguons en trois opérations ce qui regarde le nœud sous le petit doigt.

A la premiere, qui est représentée par la *Figure 3*, on passe le fil entre le moule & l'extrêmité du pouce, en *G*; & pour le tourner autour du quatrieme doigt *H*, on lui fait faire la révolution *GNM*: après l'avoir conduit derriere le moule, on le rabat vers *G* sous le pouce, qui doit le tenir ferme; de-là on le mene entre le pouce & le moule, vers *C*; ensuite on lui fait décrire, par-dessus l'anse de corde *Z* ou les demi-mailles *AA*, la grande révolution *CKF*; puis il descend derriere le moule & tous les doigts, pour embrasser le petit doigt *L*, laissant le quatrieme doigt *H* engagé dans l'anse *MN*. Mais quand le fil est arrivé sous le petit doigt *L*, la premiere opération est finie.

Pour la seconde, qui est désignée dans la même figure par une ligne ponctuée, & qu'on a marquée par des traits, ainsi que l'aiguille dans la figure 4; supposant le fil passé sous le petit doigt *L*, on le remonte par-dessous le fil *M* pour le passer sur l'autre branche *N* du même fil, ce qui est très-sensible dans la fig. 3; puis derriere l'index, & au travers de la demi-maille *B* qui se rencontre directement près la pointe de l'aiguille. On conçoit que l'aiguille qui est représentée dans la figure 4 est nécessaire pour faire passer le fil par la route que nous venons d'indiquer, & qui est désignée par les mêmes lettres dans les figures 3 & 4.

La troisieme & derniere opération est représentée par la figure 5, qui fait appercevoir comment tous les doigts ayant été promptement dégagés de l'anse *MN* (*Fig.* 3 & 4) aussitôt que l'aiguille a sorti tout-à-fait hors de la demi-maille *B*, & le pouce ne servant plus qu'à contenir le moule & à peser dessus pour bien tendre toute la partie supérieure; le petit doigt *L* qui demeure seul entouré du fil, s'éleve avec lui peu-à-peu jusqu'au moule, & ne se dégage de ce fil que quand on est près de serrer le nœud. Alors si on tire fortement le bout *O* du fil, *Fig.* 3, qu'on doit toujours supposer tenir à l'aiguille, le nœud est fini.

Il est bon de remarquer, à l'occasion de la figure 5, qu'on a dégagé tous les doigts des révolutions du fil, excepté le petit doigt *L*. A l'égard du pouce & de l'index, ils ne servent plus qu'à tenir le moule en état, & à tendre la demi-maille *B*; condition nécessaire pour que le nœud se forme bien. On voit en *F*, le nœud qui commence à se former sur le bord supérieur du moule par le rapprochement des parties de l'anse *CKF*, *Fig.* 4; & en *O*, *Fig.* 5, le fil qui est rabattu comme il convient pour serrer le nœud; enfin en *L*, *Fig.* 4 & 5 le petit doigt qui est prêt à se dégager du fil.

Nous ferons encore observer au sujet de la figure 4, que pour donner la liberté de passer l'aiguille dans les révolutions du fil, on tient l'anse *P* fort longue, comme la représente la ligne ponctuée *Q*; & elle ne joint le dessous du petit doigt que quand l'aiguille est entiérement passée, comme on le suppose dans la figure 5.

Article quatrieme.

Maniere de travailler les Filets.

Il ne suffit pas de savoir faire les nœuds: cette connoissance seroit inutile si l'on ignoroit comment on forme les mailles. Nous avons déja dit qu'il y en a de deux sortes; celles qui forment des losanges, & celles qui sont quarrées. Nous allons expliquer séparément la maniere de les faire.

§. 1. *Maniere de travailler les Filets dont les Mailles sont en losange.*

Il faut commencer par faire ce qu'on nomme la *levure*, qui est composée d'un nombre de demi-mailles, qui forment la tête du filet. A cet égard, la pratique des Mailleurs n'est pas uniforme.

Les uns ayant fait une anse de ficelle *G Fig.* 12, *Pl. I*, la passent dans un crochet *F*, & y attachent par un nœud simple le fil dont ils doivent faire le filet; puis plaçant le moule sous le nœud qui est au-bas de l'anse *G*, ils font la maille *H*; ils retirent le moule de cette maille, le posent dessous, & font la maille *I*, dont les branches sont d'inégale longueur, ainsi que toutes les autres jusqu'au bout de la levure; ils tirent ensuite le moule de la maille *I* pour le placer dessous, & faire la maille *K*. Ils font de même & successivement les mailles *LMNO*, &c. Comme le Mailleur doit tirer fortement sur les mailles qu'il a faites, elles sont fermées & les fils sont rapprochés tout près les uns des autres; cependant nous les avons représenté un peu écartés pour qu'on pût se former une idée de la forme que les mailles prennent: d'ailleurs on ne fait usage de cette levure qu'en ouvrant les mailles, & passant une ficelle dans celles qui sont cottées *HKMO*; ce qui est représenté

par la ligne ponctuée *P Q*. Mais comme la levure qu'on vient de faire, se racourcit à peu près de moitié lorsqu'on ouvre les mailles, il faut la faire une fois plus longue que ne doit être la tête du filet; si cette tête doit avoir quatre pieds de longueur, il faut que la longueur de la levure soit de huit pieds.

C'est sur les mailles *I L N*, *&c.* qu'on attache les mailles qui doivent former le filet.

Il y a des Mailleurs qui commencent leurs filets par certaines anses qu'ils nomment des *Pigeons*. Cette levure a, dans quelques circonstances, des avantages sur les autres.

Ces Pigeons *aaa*, &c. *Pl. I*, *Fig.* 19, sont de grandes anses, arrêtées en *b* par un nœud sur le pouce. On doit avoir l'attention d'écarter les nœuds *b* de la valeur d'une demi-maille *cb*; parce que, comme on le voit dans la figure, les demi-mailles *ee*, *&c*, qu'on fera dans la suite, s'attacheront en *d* au milieu des espaces *c b*. On ne se sert point de moule pour faire les Pigeons, non plus que les demi-mailles: pour les tenir d'une longueur pareille, & que les intervalles *c b* soient égaux entre-eux, on passe les doigts de la main gauche entre les Pigeons; & appuyant dessus, on fait ensorte que tous les nœuds soient à une même hauteur.

Les demi-mailles *d* étant faites, on continue à travailler le filet sur un moule comme nous l'avons expliqué plus haut.

D'autres Mailleurs font d'abord une anse de corde *AB* (*Fig.* 7, *Pl.* 1) qui est formée de 3 branches; dont deux servent à arrêter cette anse dans le crochet *C*; & c'est sur la troisieme branche *D* qu'ils font les demi-mailles *E* en assez grand nombre pour en garnir toute la longueur de la tête du filet. Ainsi, supposant que la tête du filet doive avoir deux pieds, & que les mailles aient un pouce d'ouverture, il faudra mettre dans l'anse de corde *AB*, 24 demi-mailles.

C'est ainsi que les Mailleurs ont coutume de travailler. Mais pour rendre plus sensible l'opération que nous avons à décrire, nous supposons qu'on forme toutes les demi-mailles qui doivent faire la levure, sur une corde *AB*, *Fig.* 8, *Pl. I*, qui est tendue sur une regle de bois *CD* qu'on suspend en équilibre par les cordes *FG* au crochet *E*, afin de pouvoir aisément tourner le filet à toutes les rangées; ce que nous prouverons être nécessaire.

Ayant fait la fausse-maille *H*, dans laquelle passe une cheville, & qui sert à arrêter les demi-mailles qu'on fera dans la suite sur toute la longueur de la corde *AB*, comme sont celles numérotées 1, 2, 3, &c.; on garnit ces demi-mailles depuis *A* jusqu'à *B*.

Ces demi-mailles, qui sont faites sur un moule, paroissent arrondies par en bas; mais on verra bien-tôt que quand on fera les mailles du premier rang, semblables à 13, 14, 15, &c., qui s'attachent au milieu des demi-mailles 4, 5, 6; ces demi-mailles qui étoient arrondies, comme celles 1, 2 & 3, seront devenues triangulaires, ainsi que toutes les suivantes depuis 4 jusqu'à 12. De même les mailles 13, 14, 15 qui sont arrondies par en-bas, deviendront anguleuses, & formeront des losanges semblables à 16, 17, 18, &c. Quand on aura fait le second rang de mailles, que nous ne marquons ici que depuis 21 jusqu'à 25, il est clair qu'en continuant de travailler les autres rangs de mailles, comme nous venons de l'expliquer, on fera toute l'étendue du filet en mailles losangées.

Mais il est bon de faire remarquer qu'on fait toujours les filets de mailles, de gauche à droite. Ainsi quand une rangée est faite dans toute la largeur du filet, on doit le retourner pour revenir sur ses pas, & faire la seconde rangée toujours de gauche à droite, & les suivantes de même, jusqu'à ce que le filet soit achevé.

Pour exécuter le travail que nous venons d'exposer d'une façon générale, il faut, quand on a fait la levure ou le premier rang de demi-mailles dans toute l'étendue que doit avoir la tête du filet depuis *A* jusqu'à *B* ou depuis 1 jusqu'à 12, il faut, dis-je, retourner le filet, de sorte que *A* soit du côté de la main droite, & *B* du côté de la gauche, pour faire le premier rang de mailles; commençant ce rang par le bout *I*, qui alors est du côté de la main gauche, & le finissant par le bout *K*, qui lorsque le filet est retourné se trouve du côté de la main droite. Quand cette rangée *IK* sera finie, on retournera le filet pour commencer la troisieme rangée par le bout *L*, qui alors sera du côté de la main gauche, & le finir par le bout *M* qui répondra à la main droite.

Les chiffres qu'on voit dans les mailles de la fig. 2 indiquent l'ordre qu'on a suivi pour les faire. Quand on a fait les mailles depuis le N°. 1 jusqu'à 9, on retourne le filet, & on fait les mailles depuis 10 jusqu'à 18: on retourne encore le filet, & on fait les mailles depuis 19 jusqu'à 27; puis ayant retourné le filet, on fait les mailles depuis 28 jusqu'à 36; ce que l'on continue jusqu'à ce que le filet soit achevé. Nous allons encore rendre ceci plus clair par les figures 14, 15, 16 & 17.

A la figure 14, les demi-mailles qui forment la levure sont faites suivant l'ordre des chiffres 1, 2, 3, 4. En *a* est le bout du fil qui servira à faire la seconde rangée, représentée par la fig. 15, où le filet ayant été retourné, le N°. 4 est du côté de la gauche; avec le fil *a* de la figure 14, on fait la maille 5, qui a deux branches inégales; ensuite les mailles 6, 7 & 8; *b* indique le fil qui reste pour faire la rangée suivante; & on apperçoit que les mailles 1, 2, 3 & 4, qui étoient rondes par en bas, sont devenues triangulaires.

La fig. 16 représente le filet retourné pour faire la maille 9, qui a ses deux branches inégales; ensuite les mailles 10, 11 & 12; *c* est

le fil qui reste pour faire la rangée suivante, quand on aura retourné le filet; & on peut remarquer que les mailles 5, 6, 7 & 8, qui étoient arrondies par en bas à la Fig. 15, sont anguleuses dans la Fig. 16, & qu'elles forment des losanges régulieres. Quand on a retourné le filet, comme on le voit dans la Fig. 17, on fait la maille 13, qui a les branches inégales, & ensuite les mailles 14, 15 & 16: le fil qui reste est indiqué par *d*.

Nous ne poursuivrons pas plus long-tems le filet: ce que nous venons de dire, fera comprendre où sont les attaches des différentes mailles; comment les mailles qui sont arrondies au sortir du moule, deviennent losanges; & comment, à cause des attaches, il y a au bord du filet des mailles longues, & des demi-mailles qui forment une espece de bordure.

La plupart des Laceurs arrêtent la premiere fausse-maille *H*, *Fig.* 8, par un nœud sur le pouce, & ils font toutes les autres avec le nœud sous le petit doigt: cela ne doit point faire une regle générale; chacun est maître d'employer un nœud, ou un autre; & comme nous avons expliqué très en détail la façon de faire ces deux sortes de nœuds, nous devons nous dispenser d'insister sur ce point.

§. 2. *Comment on bride un Filet à mailles en losange, pour qu'il ne puisse s'alonger aux dépens de sa largeur.*

Un inconvénient des filets à mailles en losange, est qu'ils changent beaucoup de forme, suivant qu'on les tire dans un sens ou dans un autre: si l'on tire le filet, *Fig.* 9, *Pl. II*, suivant la direction *O P*, ou suivant celle *Q R*, les mailles s'étendront beaucoup dans cette direction, elles deviendront si étroites que les fils se toucheront presque, & les mailles perdront presque toute leur ouverture. Ce seroit en beaucoup de circonstances un inconvénient considérable.

On pourroit le prévenir & faire ensorte que les mailles conservassent leur forme réguliere, en passant une corde *S T*, *Fig.* 9 dans toutes les mailles, & les assujettissant sur cette corde avec un bon fil retors, aux endroits *VVV*. C'est ce qu'on appelle *border* un filet. Mais les Mailleurs produisent le même effet d'une façon plus expéditive, & qui leur coûte moins: pour cela quand on a fait le dernier rang de mailles comme *a, b, c, d, A, B, C, D*, *Fig.* 9, on pose sous les dernieres mailles un moule *E F* qui doit être beaucoup plus menu que celui qui a servi à faire les mailles; on fait au milieu du bas de la maille *A* une petite maille *E* qui ne sert qu'à assujettir le moule; ensuite on passe le fil par-devant le moule, & opérant à l'ordinaire pour mailler sous le petit doigt, on se trouve obligé de faire une révolution alongée, afin de gagner le milieu de la maille *B*, où l'on fait un nœud; puis, sans changer la position du moule, & y conservant les nouvelles mailles, on fait les révolutions & les nœuds qu'on voit à la Fig. 9, depuis *E* jusqu'à *F*: dans cette figure, on a trop écarté le moule des mailles, & l'on a fait les révolutions du fil très-lâches pour laisser mieux appercevoir les détails de l'opération. Quand on a ôté le moule, il doit rester un fil tel que *MLK*, qui assujettit les demi-mailles dans l'ouverture qu'elles doivent avoir.

Si l'on employoit un moule trop gros, ou si en faisant les nœuds on tenoit les mailles trop ouvertes, comme on l'a fait à dessein dans la partie *EF* de la Fig. 9; les fils *MLK*, au lieu de former une ligne droite d'un nœud à l'autre, feroient une courbe en dehors: ce seroit un défaut; les mailles ne seroient pas bien assujetties. Si le moule étoit trop menu, ou qu'en travaillant on tînt les mailles trop près les unes des autres, les bords du filet seroient froncés, & le filet feroit bourse. Pour que le filet soit bien bridé, il faut, quand on a ôté le moule, que les fils *MLK* étant tendus aient la même longueur que la ligne ponctuée *N*. Lorsqu'on aura ainsi formé des mailles tout au pourtour du filet, il ne pourra plus changer de forme.

§. 3. *Maniere de joindre ensemble deux Filets, au moyen des mailles dont nous venons de parler dans le paragraphe précédent.*

Il est évident que si l'on met l'un sur l'autre deux filets de même grandeur & qui aient des mailles pareilles, on pourra, en suivant exactement ce que nous venons de dire dans le § précédent, réunir très-exactement ces deux filets, pourvu que l'on comprenne dans chaque nœud deux fils, un de chaque filet.

Article cinquieme.

Ce que c'est qu'enlarmer un Filet.

Nous avons dit plus haut qu'*enlarmer un filet* c'est le border de grandes & fortes mailles faites avec de la ficelle, ou au moins avec un fil retors beaucoup plus fort que celui qui forme le filet. La principale utilité de cette lisiere est de fortifier le filet, & d'empêcher qu'il ne rompe quand on le traîne.

Quelquefois, mais cela arrive rarement, on passe une corde dans les mailles de l'enlarmure, & cette corde tendue faisant l'office d'une tringle de rideau pendant que les mailles servent d'anneaux, on peut plier le filet sur lui-même comme l'on fait un rideau: en ce cas nous croirions préférable de garnir les bords

bords du filet avec des anneaux de métal, ce qu'on appelle des *Bouclettes*. Mais comme nous l'avons déja dit, il est bien rare qu'on fasse usage de filets ainsi montés.

Pour enlarmer un filet, il faut avoir du fil retors ou de la ficelle deux, 3 ou 4 fois grosse comme le fil qui a servi à faire le filet; on en charge une grosse aiguille. Si la ficelle est assez fine, on peut s'en servir pour faire deux rangs de mailles au bord du filet, la passant dans toutes les mailles 1, 2, 3, 4, 5, &c. (*Pl. II, Fig.* 10) & l'assujétissant dans chacune par un nœud. Mais communément la ficelle qui sert pour enlarmer est grosse, & on fait les mailles fort grandes. Pour cela, on ne prend dans la ficelle les mailles que de deux en deux 1, 3, 5, 7, 9, 11; assez souvent même on passe deux mailles, & en ce cas on n'attache la ficelle qu'aux mailles 1, 4, 7, 10, &c. On voit qu'à la grosseur près de la ficelle, ces mailles ressemblent assez à celles qui sont cotées *K, L, M, Fig.* 9.

On forme des anses ou œillets *C, Fig.* 10, aux angles du filet qui servent à attacher les cordes pour le tendre ou le traîner.

Pour faire commodément les mailles de l'enlarmure, ainsi que les brides de la Figure 9, on passe dans les mailles du bord opposé à celui où l'on va travailler une corde *A B, Fig.* 10, qu'on attache à deux crochets, ou dont on réunit les bouts par un nœud, pour faire une anse qu'on passe dans un crochet; quand l'enlarmure est faite, on retire cette corde. Si l'on vouloit border le filet de ce côté-là, on lieroit cette corde à toutes les mailles *a, b, c, d*, avec un fil en *VVV*, comme on a fait la corde *S T* dans la Figure 9.

ARTICLE SIXIEME.

Des Accrues.

LES Mailleurs font en plusieurs circonstances des boucles, fausses mailles, ou mailles volantes *C, Pl. I, Fig.* 9, qu'ils nomment *Accrues*, parce qu'elles leur servent à augmenter l'étendue de leur filet dans un sens ou dans un autre à volonté. Nous croyons devoir expliquer ici la façon de les faire, parce que les accrues sont absolument nécessaires pour faire les filets à mailles quarrées que nous avons promis de décrire.

Nous choisissons pour expliquer comment on fait des accrues, un filet à mailles quarrées, *Fig.* 9, *Pl. I*, parce que la démonstration en sera plus sensible. Cependant on jette des accrues aux filets à mailles en losange, comme à ceux à mailles quarrées; & nous avertissons que la Figure 9 est uniquement destinée à faire appercevoir comment on fait les accrues, & qu'elle n'a aucun rapport avec la façon de faire les filets.

Quand on a fait la levure & le premier rang de mailles N°. I, *Fig.* 9; si l'on veut faire une accrue *A* à la rangée N°. II, après avoir fait le nœud *B* qui assure la maille *C*, on continue de mailler, mais en passant encore le fil dans la maille *B*, pour former à l'angle de cette maille un second nœud. Lorsqu'on aura bien serré le nœud & retiré le moule, on aura l'anse ponctuée *A*, qu'on nomme une *Accrue*.

Dans le temps qu'on fera la file de mailles N°. III, les mailles se termineroient en *D* s'il n'y avoit point d'accrue : mais attendu que l'on passera le fil dans l'accrue comme dans une maille, & qu'on fera le nœud en *E*, la rangée de mailles sera prolongée jusqu'à *E*; & la file N°. III sera de huit mailles, au lieu que la file N°. I n'étoit que de sept.

Si l'on ménage une pareille accrue en *F*, la file de mailles N°. V sera de 9, au lieu que celle N°. I. n'étoit que de 7, & la largeur du filet sera augmentée de deux mailles.

On peut maintenant concevoir comment, au moyen des accrues, on peut élargir un filet tant qu'on veut ; car on peut former plusieurs accrues, comme *C*, dans une file de mailles; & augmenter le nombre des mailles proportionnellement à celui des accrues. Il est évident que si, en formant la file de nœuds *F H*, on avoit passé l'aiguille dans l'accrue 4, & qu'on l'eût arrêtée par un nœud, la file de mailles auroit eu 9 mailles au lieu de 8.

Il y a une autre façon de faire des accrues, au moyen de laquelle on augmente le nombre des mailles, & par conséquent la largeur du filet, à la rangée même où l'on forme l'accrue. Pour cela, on fait à l'ordinaire les mailles *a b, Fig.* 18, *Pl. I*; si on suivoit la marche commune, on iroit faire un nœud en *d*; au lieu de cela, & pour former l'accrue, on porte le fil qui part de *b* jusqu'au nœud d'une maille du rang plus haut *e*; on n'y fait point de nœud, on passe seulement le fil dans une des jambes de la maille *e*; on le descend jusqu'en *f*, où l'on fait un nœud sur le pouce; & ensuite le même fil va s'attacher en *d* : les autres mailles *g h* se font à l'ordinaire. On voit que la file de mailles *A B* est augmentée d'une maille, ainsi que tous les rangs qui suivront.

ARTICLE SEPTIEME.

Comment on diminue la largeur des filets.

IL est bien plus aisé de diminuer la largeur des filets que de l'augmenter, puisque le rétrécissement se fait, (*Pl. I*, *Fig.* 10) en comprenant deux mailles dans un même nœud; par exemple, l'angle *A* de la maille ponctuée, avec l'angle *B* de la maille suivante. La largeur du filet sera ainsi diminuée de la quantité *AB*, & de même en *CD*. Alors les fils de ces mailles seront doubles; ce qui n'est sujet à aucun inconvénient. Mais le nombre des mailles de la file N°. III, où l'on aura réuni deux mailles, ne sera plus que de 4, au lieu qu'il y en avoit 5 à la file N°. I: & au moyen de la réunion *CD*, la file N°. V ne sera que de trois mailles. Il est clair qu'on parviendra ainsi à diminuer peu-à-peu la largeur d'un filet sans faire de difformité sensible; car on peut réunir des mailles au milieu des rangées comme sur les bords.

ARTICLE HUITIEME.

Façon de travailler les Filets à mailles quarrées.

QUOIQU'ON fasse beaucoup plus de filets à mailles en losange qu'à mailles quarrées, il y a des ouvriers accoutumés à travailler les mailles quarrées, qui prétendent que ces filets coûtent moins, & qu'ils sont plus aisés à travailler.

Ces filets ne se commencent pas comme ceux à mailles en losange; on ne fait point une levure qui ait toute la largeur du filet, ainsi qu'on le voit dans la Planche I, *Fig.* 8: on commence les filets à mailles quarrées par un angle.

Ainsi ayant une aiguille chargée de fil, & un moule proportionné à la grandeur que doivent avoir les mailles; on tourne une ou deux fois le fil autour du moule; on noue ensemble les deux bouts; & ayant retiré le moule, on a une anse de fil, qui servira si l'on veut à faire la premiere maille *A*, *Pl. II*, *Fig.* 1, 2 & 3, & qu'on passera dans le clou à crochet; ensuite on posera le moule sous cette maille pour en faire une autre *B*, qui sera la premiere maille du second rang: & sans l'ôter du moule, on fera une accrue *C*, comme nous l'avons expliqué plus haut; cette accrue tiendra lieu d'une seconde maille au second rang. *d*, *Fig.* 1, est le fil qui servira à faire les mailles du troisieme rang.

On tire le moule de ces deux mailles, & on retourne le filet pour faire le troisieme rang; on pose le moule sous l'accrue *C*, & on forme une maille *D* qui a deux branches fort inégales (*Fig.* 2), attendu que, partant du nœud qui est au-dessus de l'accrue, & ayant enveloppé le moule, le fil remonte & forme la branche courte qui va s'attacher par un nœud au-dessous de l'accrue *C*. Sans changer la position du moule, on procede à une autre maille *E*, qui va s'attacher au-bas de la maille *B* du second rang: & le moule restant toujours dans la même position, on fait ensuite une accrue *F*. Au-delà on voit en *e* le bout du fil qui doit former les mailles suivantes.

Ayant retiré le moule de ces mailles, on retourne le filet; & pour former les mailles du quatrieme rang, on pose le moule sous l'accrue *F*, *Fig.* 3; on y fait une maille *G*, à branches inégales, puis une seconde *H*, une troisieme *I*, & une accrue *K*: *f* est le fil qui servira pour faire les mailles suivantes.

On continue de faire les mailles dans le même ordre, terminant toutes les rangées par une accrue sur la droite; ce qui augmente d'une maille la largeur du filet. Quand on est parvenu à la moitié de toute la largeur que le filet doit avoir, au lieu d'augmenter la largeur du filet, il faut la diminuer; ce qu'on fait en comprenant à la fin de chaque rangée deux mailles dans un même nœud. Lorsqu'on aura fait en rétrécissant autant de rangées qu'on en avoit fait en élargissant, le filet sera réduit à une maille, qui sera à un angle opposé à celui de la premiere maille par laquelle on avoit commencé le filet, & qui est accrochée dans le clou.

Jusqu'à présent cette piece de filet qui doit être quarrée, a une forme losange; & les mailles qui doivent être quarrées, ont aussi cette même forme. Mais quand on le tendra par ses angles, de sorte qu'un des côtés soit horisontal, la piece entiere, ainsi que ses mailles, auront la forme quarrée qu'on désire.

Pour rendre plus précises & plus claires les idées générales que nous venons de présenter, il faut suivre pied-à-pied la façon de travailler ces sortes de filets.

On commence par entourer le moule d'une ou deux révolutions du fil dont on veut faire le filet; & ayant arrêté ce fil par un nœud, on a une anse ou une maille *A*, qu'on passe dans un clou à crochet. On pose le moule sous cette maille *A*; on passe le fil sur le moule & dans la maille *A*, pour faire une

maille *B*; on passe encore le fil dans la même maille *A* pour faire à la droite une accrue *C*: elle est un peu moins longue que la maille *B*.

On dégage le moule de ces deux mailles qui forment le second rang, ainsi qu'on le voit dans la Figure 1, où *d* indique le fil qui reste pour faire une autre rangée quand on aura retourné le filet.

Pour faire le troisieme rang de mailles, on retourne le filet. Alors l'accrue *C*, qui étoit du côté droit, se trouve du côté gauche, *Fig.* 2: on pose le moule sous cette accrue *C*, & avec le fil *D*, qui part du bas de la premiere maille *A*, on fait une maille *D* qui s'attache au-bas de l'accrue *C*. Les branches de cette maille *D* sont inégales, puisqu'elle part du dessus de l'accrue *C*, & qu'elle va s'attacher au-dessous de cette même accrue. Tenant le moule dans la même position, on fait la maille *E* qui part du dessous de l'accrue *C*, & va s'attacher au-dessous de la maille *B*. Enfin on fait l'accrue *F*. Le troisieme rang de mailles étant fini, on tire le moule des mailles. La lettre *e* indique le bout du fil qui doit servir pour faire le quatrieme rang.

Pour faire la quatrieme rangée de mailles, *Fig.* 3, on retourne le filet, de sorte que l'accrue *F*, qui étoit à droite, se trouve à gauche. On pose le moule sous cette accrue *F*; & avec le fil *e* on fait la maille *G* qui a deux branches inégales; puis, sans changer la position du moule, on fait la maille *H* qui part de dessous l'accrue *F*, & va s'attacher au dessous de la maille *E*; tout de suite on fait la maille *I*, qui part du bas de la maille *E*, & va s'attacher au-bas de la maille *D*. Enfin on forme l'accrue *K*, & le fil *f* servira pour faire la cinquieme rangée de mailles. Il seroit inutile de suivre dans un aussi grand détail toutes les autres rangées. Il en résulteroit des répétitions ennuyeuses; il suffit de dire que jusqu'à ce qu'on soit arrivé à la partie du filet la plus large, *A B*, *Fig.* 4, *Pl. II*, on commence toutes les rangées par une maille longue, & on les termine par une accrue.

Quand on est parvenu à *A B*, c'est tout le contraire; car pour achever la portion *A D B* du filet, il faut le rétrécir; ainsi, au lieu de faire des accrues au bout de toutes les rangées de mailles, on comprend les deux dernieres mailles du rang supérieur dans un même nœud. Par ce moyen la longueur de chaque rangée est diminuée d'une maille: & enfin le filet est terminé en *D* par une maille, comme il avoit été commencé en *C* par une maille.

En jettant les yeux sur les Figures 1, 2 & 3 de la Planche II, on apperçoit des mailles ovales de figures fort irrégulieres & mal disposées les unes à l'égard des autres. Les anses ou mailles *D G* sont très-longues, & formées de branches d'inégale longueur; d'autres, telles que *E H I*, ont leurs attaches au-bas de deux mailles différentes, pendant que les deux branches des accrues *C F K* répondent au-bas d'une maille où aboutit déja une branche des autres mailles *B E I*. On aura peine à concevoir que d'un tas de mailles de formes si irrégulieres & si bisarrement arrangées les unes à l'égard des autres, il puisse résulter un filet, *Fig.* 4, composé de mailles en losange, d'une forme réguliere & qui soient réguliérement arrangées.

A l'égard de la forme ovale des mailles que nous avons représentées dans les Figures 1, 2, 3 de la Pl. II, elle dépend de ce que ces mailles ont été dessinées comme elles se montrent au sortir de dessus le moule. Et de même que les mailles de la Figure 8, *Pl. I*, ne prennent la forme de losange qu'elles doivent avoir, que quand on les a assujetties par les mailles qu'on a faites au-dessous; celles des Figures 1, 2 & 3 de la Planche II, prendront aussi naturellement la forme qu'elles ont dans la Fig. 4. Il ne nous a pas même été possible de les représenter d'une façon plus avantageuse; parce que tant qu'on travaille ce filet, on n'apperçoit aucune maille; tous les fils rapprochés les uns des autres n'offrent qu'un faisceau, *Fig.* 5. Mais afin de donner une idée de la forme & de l'attache des mailles, nous les avons représenté dans les Figures 1, 2 & 3 un peu ouvertes & à peu-près comme elles sont lorsqu'elles sortent de dessus le moule.

A l'égard des mailles longues *D G*, ainsi que des accrues *C F K*, elles ne paroissent point dans le filet *Fig.* 4, elles restent fermées au bord du filet, où elles forment une bordure, ou une espece d'enlarmure, qu'on apperçoit en *A C* & en *B C*, *Fig.* 4. Les mailles que l'on réunit à un seul nœud pour diminuer la largeur du filet, font une bordure à-peu-près pareille, en *A D* & en *B D*.

Mais jusqu'à présent les mailles paroissent losanges, & nous nous sommes proposé qu'elles fussent quarrées. Elles le deviendront en effet quand on tendra le filet de façon que les côtés *C B* & *A D* soient paralleles à l'horison, & que les côtés *C A* & *B C* soient dans une situation perpendiculaire. Pour concevoir ceci il suffit de jetter les yeux sur la Figure 6; car on appercevra que les mailles losanges de la partie du filet *A C B D* deviendront quarrées, lorsque l'angle aura été porté en *E*. Alors ces mailles prenant la forme qu'indiquent les lignes ponctuées, elles seront quarrées comme celles de la partie du même filet *A C*, *F G*.

Comment on fait un Filet à mailles quarrées, qui soit plus long que large.

On est souvent dans le cas de faire à mailles quarrées des filets qui ont beaucoup plus de longueur que de largeur. Pour y parvenir, on prend d'abord avec une ficelle la mesure de la longueur & de la largeur qu'on se propose de donner au hamau qu'on va travailler.

Il est clair que la partie *A B D*, *Fig.* 7, *Pl. II*, est égale à la partie *A C D*, ou que la ligne *A B* est égale à la largeur *A C* du filet; puisque si l'on plie le filet par la ligne *A D*, le point *C* se portera sur *B*.

Il faut commencer par former la premiere maille en *A*, & continuer à former les mailles, comme nous l'avonsdit en parlant de la Figure 4, jettant une accrue du côté de la droite à toutes les rangées jusqu'à ce qu'on soit parvenu à la ligne *B D*; alors, pour faire la partie *B E D F*, on continuera à jetter des accrues à toutes les rangées, du côté de la droite; mais aussi à toutes ces mêmes rangées, on rassemblera dans un même nœud deux mailles du côté de la gauche, c'est-à-dire qu'au bout de chaque rangée de mailles, du côté *D F*, on jettera une accrue, & à l'autre bout *B E* on réunira deux mailles dans un même nœud.

On continuera ainsi jusqu'à ce qu'on soit parvenu à *E F*: alors, comme il faut terminer le filet en pointe, on ne jettera plus d'accrue, mais on continuera à prendre à toutes les rangées deux mailles dans un même nœud, jusqu'à ce que le filet soit réduit à n'avoir plus qu'une maille en *G*, & cette maille le terminera comme il a été commencé par la maille *A*.

Quand ce filet sera tendu, il sera quarré-long, & ses mailles quarrées.

ARTICLE NEUVIEME.

Maniere de faire un Trémail, Tramail ou Filet contre-maillé.

NOUS avons déja dit quelque chose des filets contre-maillés qu'on appelle *Trémails* ou *Tramails*, & souvent parmi les Pêcheurs, *Tramaux*. Il nous reste à exposer la maniere de les faire.

Cette espece de filet, *Pl. I*, *Fig.* 3 & 4, est formée de trois rets posés les uns devant les autres. Les deux rets extérieurs *A*, qui sont à grandes mailles, se nomment les *Aumées* ou les *Hamaux*; & celui *B*, qui est renfermé entre deux, s'appelle la *Nappe*, la *Toile* ou la *Flue*.

On fait les aumées fort souvent en mailles quarrées, *Fig.* 4: cependant on peut sans inconvénient les faire en mailles à losanges, *Fig.* 3, & beaucoup de Mailleurs suivent cet usage. Comme il faut que ces aumées soient fortes, on y emploie de la ficelle faite de quatre fils forts & bien travaillés. On doit choisir de la ficelle plus grosse pour les grands filets, que pour les petits: mais il est toujours important qu'elle soit faite de bon fil bien fort. Les mailles des aumées sont toujours grandes, & on en voit qui ont depuis 6 pouces en quarré jusqu'à presque un pied. Il faut qu'elles soient assez grandes pour que les Poissons qu'on se propose de prendre, puissent passer à travers; car ce ne sont point les aumées qui doivent les arrêter, mais la flue, qui doit prêter à l'action du Poisson, & faire une bourse dans laquelle le Poisson se trouve embarassé. Les aumées servent à soutenir la flue: & elles le font mieux quand leurs mailles sont moins ouvertes, que lorsqu'elles ont beaucoup d'ouverture.

La *Toile*, ou la *Flue*, se fait toujours en mailles à losanges, qui ont depuis un pouce jusqu'à deux pouces & demi d'ouverture; avec du fil retors en deux, qu'on choisit plus ou moins fin suivant l'espece de pêche qu'on se propose de faire.

Ce rets doit avoir deux fois ou deux fois & demie l'étendue des aumées, afin qu'il soit toujours flottant entre-elles, & qu'il puisse aisément faire les bourses où le Poisson s'engage.

Nous ne dirons rien sur la façon de mailler ces deux sortes de rets, parce que nous n'aurions rien à ajouter à ce que nous avons dit plus haut. Mais supposant ces trois rets maillés, il faut expliquer comment on doit les monter pour faire le filet qu'on nomme *Tramail*.

On s'établit dans une grande place bien unie, & nette de feuilles, de brins de bois, de pierres & de grandes herbes. On étend une des aumées, & on l'attache bien tendue par les quatre coins au moyen de piquets qu'on passe dans les boucles *C* des angles, *Fig.* 4. Ensuite on passe dans le dernier rang de mailles de la flue, en suivant tout son pourtour, une ficelle bien travaillée & qui n'ait point de nœuds.

On attache cette ficelle, ainsi que les angles de la flue, aux mêmes piquets où l'on a attaché précédemment l'aumée: les ficelles doivent être bien tendues; mais la flue ne l'est pas, étant beaucoup plus grande que l'aumée. Ainsi en conduisant la corde de la flue avec les bords de l'aumée dans les mains, pour que cette corde & le bord se suivent exactement, on attache la corde aux mêmes piquets qu'on a passés dans les anses qui sont au coin de l'aumée.

Comme la flue est beaucoup plus étendue en tout sens que l'aumée, il faut lui faire faire des plis sur sa corde; de façon cependant qu'ils soient répartis le plus réguliérement qu'il est possible, afin qu'elle fronce & fasse poche assez uniformément dans toute l'étendue du filet.

Tout étant ainsi disposé, on met par-dessus la flue la seconde aumée, & on la tend comme

la premiere par les boucles des angles, qu'on passe dans les mêmes piquets.

Les trois rets étant ainsi placés bien régulièrement les uns sur les autres; pour empêcher qu'ils ne se dérangent, on forme quelques révolutions d'un fil retors, qui comprend les bords des deux aumées & la corde de la flue, & on fait un nœud à chaque endroit où l'on rencontre les mailles des aumées, comme on le voit en *D D*, *&c.* *Fig.* 4. Il faut encore, environ de trois en trois pieds dans toute l'étendue du filet, comme aux endroits *E*, auprès des angles des aumées, lier les deux aumées l'une avec l'autre par un fil retors; afin de maintenir la flue en état, & empêcher que quand on tendra verticalement le tramail, la flue ne se porte toute d'un côté. Alors le tramail est en état de servir; il ne s'agit plus que de le fortifier, en le bordant avec une corde grosse comme le doigt, ainsi que nous l'avons expliqué à l'occasion des Figures 9 & 10, *Pl. II*, *page* 12. Cependant il est encore fréquemment nécessaire de garnir de flottes de liége le tramail, & de le plomber; ce que nous détaillerons dans la suite.

ARTICLE DIXIEME.

Comment on fait les Filets Ronds, soit Cylindriques, soit Coniques.

IL s'agit ici de filets qui, étant tendus, ont une forme arrondie sur leur longueur. Dans les uns, cette forme répond à celle du corps d'un bluteau ou d'une barique: Nous les nommons *Cylindriques*. Ceux que nous appellons *Coniques* ont plus de diametre par un bout que par l'autre: de ce genre est le Verveux, *Fig.* 6, *Pl. I.* La suite de cette Section offrira plusieurs especes de l'un & l'autre genre de filets ronds.

On se rappellera qu'en faisant un filet en nappe, il faut à chaque rangée de mailles retourner le filet pour former une autre rangée en revenant sur ses pas; tout cela a été clairement expliqué à l'occasion de la Figure 8, *Pl. I.* Pour faire un filet rond, il faut joindre les mailles 12 & 1 de la Figure 8 par une maille intermédiaire, qui doit former la premiere du second rang. Il est évident que cela ne pourroit pas s'exécuter si on avoit fait la levure sur une corde tendue *A B*, *Fig.* 8: mais la réunion devient possible quand on a fait la levure en paquet dans une anse de corde, *Fig.* 7. C'est aussi ce que font les Mailleurs.

Pour rendre cette opération plus sensible, nous supposons qu'on ait fait la levure sur la circonférence d'un cerceau, *Fig.* 13, & que la premiere maille soit *b*. Quand on aura parcouru toute la circonférence du cerceau, la derniere maille de cette rangée sera *a*. Il s'agira de joindre les deux mailles *a* & *b*; ce qu'on fera par une maille intermédiaire, laquelle doit commencer la seconde rangée, qu'on poursuivra en tournant toujours de la gauche vers la droite. Le fil, après avoir formé le nœud qui réunit par en haut les mailles *a b*, descend entre elles pour contourner à l'ordinaire le moule placé sous la maille *b*, & y faire un nœud en *i*; d'où résulte une maille allongée, qui, tenant à la maille *b* par le haut & par le nœud *i*, reste pendante en *k*, jusqu'au moment où la derniere maille du second rang, après s'être attachée au bas de la maille *a*, laissera le fil former sur le moule une nouvelle maille, laquelle aura son attache en *k*, & ainsi rendra cet endroit anguleux. Après quoi le fil, descendant du nœud *k*, & allant s'attacher en *c*, produira une autre maille qui commencera le troisieme rang. On continuera ainsi de *c* en *f*, *g*, *&c.* au moyen du fil *h*. Cet embranchement d'une rangée à l'autre ne produit aucune difformité.

Il est évident que les filets *cylindriques* peuvent être commencés indifféremment par un bout ou par un autre, puisque les deux bouts sont semblables.

On est maître aussi de commencer les filets *Coniques* par le bout qu'on veut; car si l'on commence par le bout étroit, on élargit le filet au moyen des accrues; & si l'on commence par le bout le plus large, on étrécit le filet en joignant deux mailles dans un même nœud. Ordinairement on commence par le bout étroit; & l'on jette des accrues.

ARTICLE ONZIEME.

Maniere de travailler un Filet rond qui ait une ou plusieurs entrées semblables à celle d'un Verveux, & que quelques-uns nomment des Goulets.

JE prends pour exemple le Verveux, *Fig.* 6, *Pl. I*, qui a dans son intérieur une entrée ou goulet *f g a*. Nous ferons observer que le goulet, qui commence en *f g*, pourroit ne commencer qu'en *i h*.

Il faut commencer le filet en rond comme

nous l'avons expliqué à l'article précédent, & le poursuivre de même, jusqu'à ce qu'on soit parvenu à l'endroit où l'on veut commencer le goulet. Alors, comme il faut faire deux filets distincts, un pour le corps du filet, l'autre pour le goulet; ou plutôt, comme il faut à l'endroit où doit commencer le goulet, détacher un filet dans l'intérieur de celui qui forme le corps du verveux: cela se fait aisément & d'une façon très-ingénieuse au moyen des *Mailles Doubles* pareilles à celles que nous avons représentées au bas du filet, *Fig.* 11. On travaille donc le filet tout en rond & en mailles simples jusqu'à ce qu'on soit parvenu à l'endroit *n m*, où doit commencer l'ouverture du goulet. Alors on charge une aiguille avec deux fils qu'on prend sur deux pelottons; & l'on fait avec cette aiguille un rang de mailles qui se trouvent doubles, comme on le voit à la rangée *A B*, *Fig.* 11; où, pour mieux distinguer ces deux mailles, nous en avons représenté une ponctuée. Lorsque cette rangée sera faite, on coupera les deux fils, & on recommencera à travailler avec une aiguille chargée d'un fil simple: mais à chaque maille il faudra avoir l'attention de ne prendre qu'un des deux fils de la maille double; par exemple, celui qui est marqué d'un trait plein, si c'est pour le corps du filet, réservant pour le goulet le fil ou la maille qui est marquée par des points; c'est-à-dire, qu'il faudra à chaque maille double ne prendre qu'un fil pour former le corps du filet, & réserver l'autre pour la tête du goulet qu'on fera ensuite.

Si on veut ménager dans l'intérieur du filet plusieurs goulets les uns au-dessus des autres, comme cela se pratique quelquefois; il faudra faire autant de rangées de mailles doubles qu'il y aura de goulets.

Il y a des Mailleurs qui travaillent différemment les verveux; ils les commencent par la pointe *a* du goulet, où ils font des pigeons qui serviront à attacher cette pointe au bout *e* du verveux, au moyen de plusieurs lignes déliées. Quand ils ont fait les pigeons & la levure, ils augmentent continuellement le diametre du filet en jettant des accrues, & ils donnent à la partie qui doit faire le goulet la forme d'un entonnoir, qui doit ne s'étendre que jusqu'aux bords du goulet *n b m*: il faut que le reste aille un peu en rétrécissant, pour faire le corps du filet *z l m n*. Quand on a poursuivi ce travail jusqu'à la longueur du corps du verveux *l n*, on replie en dedans la partie *m n a*, ce qui forme le goulet; & la partie *z l m n* fait le corps du verveux, qu'on ferme par une pointe *l e z*: & on forme en *e* une anse de corde, laquelle tient tendues des lignes assez fines qui communiquent avec la pointe *a*. Dans l'endroit du pli *n m*, on passe entre les mailles une baguette menue & pliante, dont on fait un cerceau *n m b* qu'on nomme *Trouelle*. Elle sert à tenir le verveux ouvert. Quelquefois on en met une petite, *h i*, dans le goulet; & il y en a d'autres *d c*, *p q*, *l z*, en différens endroits de la longueur du verveux.

Comme les endroits où sont les trouelles fatiguent plus que le reste du filet, on y fait deux rangs de mailles doubles, entre lesquelles on passe les baguettes qui doivent former les trouelles.

Voilà le verveux fini. Cependant pour engager le Poisson à entrer dans le goulet, on fait en grandes mailles, au-devant de son embouchure, un évasement *r s t*, qu'on nomme la *Coeffe*, & que l'on soutient par une portion de cercle que les Pêcheurs appellent l'*Archet*. Ses deux bouts *s t* sont tenus écartés pour faire une ouverture convenable, par une corde tendue de *s* en *t*, laquelle est lacée dans les mailles du bord d'en bas de la coeffe, depuis le bord du verveux *m*, jusqu'à l'archet *s t*.

Article Douzieme.

Raccommodage des Filets.

Bien des gens qui savent faire des filets, ignorent la maniere de les raccommoder. Cependant, comme nous l'avons dit, il est plus important aux Pêcheurs de *raccommoder*, *radouber* ou *ramender* par eux-mêmes leurs filets, que de savoir en faire de neufs, puisque l'entretien des filets en prolonge la durée de plus de moitié. Un filet qui a quelques mailles rompues, aura bientôt un grand trou si on ne le raccommode pas au plutôt.

Pour expliquer le plus clairement qu'il nous sera possible comment on doit raccommoder un filet, nous supposons que le filet, *Pl. IV*, *Fig.* 1, a un trou au milieu de l'espace où les mailles sont marquées par des points. Il faut commencer, comme disent les R'habilleurs, par *Couper le filet*; c'est-à-dire, qu'il faut augmenter le trou, non-seulement en coupant ou retranchant tout ce qui est endommagé, mais de plus en entamant sur ce qui ne l'est pas; de façon que toute la circonférence du trou soit terminée par des angles de mailles, à la pointe desquels on ménage le nœud qui retient la maille du vieux filet. Tout cela est représenté dans la Figure 1, *Pl. IV*. Les endroits qu'on doit

couper ſont indiqués par de petites lignes tranſverſales, au-deſſus deſquelles on voit le nœud du vieux filet, qu'il eſt important de ménager. On y conſerve tant ſoit peu des branches qui en ſortoient, pour former une autre maille : c'eſt pourquoi la barre & la lettre *a* ſont à quelque diſtance du nœud.

Aux endroits marqués *a*, les deux jambes des mailles ſont coupées, & on n'a coupé qu'une jambe en deux endroits marqués *b*: la ſuite du diſcours fera voir la raiſon de cette différence.

Il faut donc concevoir que, quand on a coupé le filet, toutes les mailles ponctuées n'exiſtent pas; elles indiquent ſeulement les mailles qui ont été détruites, & qu'il faut remplacer par de neuves.

Il eſt évident que cet endroit ne peut être bien rétabli, ſans que les mailles qu'on formera, reſſemblent le plus parfaitement qu'il ſera poſſible, à celles qui ſont repréſentées par les lignes ponctuées.

Pour comprendre l'ordre qu'il faut ſuivre en formant ces mailles, il ſuffit de jetter les yeux ſur la Fig. 2, *Pl. IV.* Suppoſons que l'on commence à droite, on arrête d'abord le fil à l'endroit *A*, au-deſſus du nœud de l'une des mailles qu'on a coupées. Enſuite on fait la maille *AB*; puis la maille *B C*, & la maille *CD*.

A tous les angles *ABCD*, il y a pour lors deux nœuds, dont l'un eſt celui qui formoit la maille du vieux filet; & par-deſſus, eſt celui qu'on a fait pour la nouvelle maille. Cela doit être de même à tous les angles de celles qui aboutiſſent à la circonférence du trou. Il n'en ſera pas ainſi pour les mailles qu'on formera au milieu; celles-ci n'auront qu'un nœud, comme les mailles ordinaires de tous les filets.

Toutes les mailles qu'on vient de faire *A B*, *B C*, *C D*, ſont rondes dans la Figure 2. Mais après ce que nous avons dit dans les *Articles* 3 *&* 4, on doit concevoir que quand on aura fait au-deſſous un autre rang de mailles, ces premieres deviendront anguleuſes, comme l'indiquent les lignes ponctuées *AHB*, *BGC*, *CFD*. C'eſt pourquoi, en parlant du ſecond rang de mailles, nous ne les ferons pas aboutir en *hgf*, qui ſont les points où répondra le nœud, mais en *HGF*, à cauſe que les mailles prendront cette forme: ayant prévenu de ceci, reprenons la ſuite des mailles.

Nous ſommes reſtés en *D*; il faut deſcendre en *E*, pour gagner le niveau du ſecond rang de mailles.

Pour cela on fait la ſimple *Jambe* qui s'étend de *D* en *E*. Enſuite, revenant ſur ſes pas, ou de la gauche à la droite, parce qu'on ne peut pas retourner le filet, on fait la maille *E P F*, puis la maille *F N G*; la maille *G L H*; enfin la jambe *H I*, comme on a fait à gauche la jambe *D E*. Si le trou avoit plus de largeur que celui qui eſt repréſenté ſur les *Figures* 1 *&* 2, on feroit un troiſieme rang de mailles de droite à gauche, puis une jambe, un quatrieme rang de mailles de la gauche à la droite, & ainſi toujours alternativement juſqu'à ce que toute l'étendue du trou fût remplie de mailles. Dans l'un & l'autre cas, il s'agit de fermer enſuite le trou par en bas, & y joindre les nouvelles mailles qu'on vient de faire, avec celles du vieux filet. Pour cela on fait une jambe *I K* en deſcendant; puis une autre *K L*, en montant, qui s'attache au milieu *l* de la maille *H L G*; & on continue à joindre les nouvelles mailles aux anciennes, par des jambes ſemblables à *L M*, *M N*, *N O*, *O P* & *P Q*, où ſe termine le fil.

Le trou qui étoit au filet & que nous avons marqué par des lignes ponctuées, ſe trouve ainſi fermé par des mailles régulieres, comme l'indiquent les lignes ponctuées.

Il eſt ſenſible que s'il ne manquoit à un filet qu'un brin *R S* (*Fig.* 2) qui fût rompu, on le rétabliroit en remplaçant le fil par une jambe qui s'étendroit de *R* en *S*. S'il y avoit deux fils rompus, comme *VT*, *V X*, on rétabliroit ce petit accident en faiſant une jambe de *T* en *V*, & une autre de *X* en *V*. Ces exemples ſuffiſent pour faire appercevoir qu'il n'eſt pas toujours néceſſaire de couper le filet & d'augmenter le trou, comme nous l'avons dit plus haut. Quelques Mailleurs, qui trouvent de la difficulté à bien couper d'abord le filet, commencent par former des mailles; & à meſure qu'ils ſentent avoir beſoin d'un nœud pour former les autres mailles, ils coupent du filet ce qui les embarraſſe.

Comme on ne ſe ſert point de moule pour r'habiller, on fait tous les nœuds ſur le pouce; & afin que les mailles ſoient d'une égale grandeur, on paſſe deux doigts de la main gauche dans les mailles qui ſont faites, & le doigt du milieu dans celle qu'on fait actuellement, appuyant avec les doigts dans l'intérieur des mailles: celle qu'on fait devient de la grandeur des autres, quand les trois doigts forment une ligne droite & horiſontale; & pour peu qu'on ſoit habitué à ce travail, toutes les mailles ſont régulieres.

Voilà en gros la marche qu'on doit ſuivre pour r'habiller les filets. Mais ces idées générales ne ſuffiſent pas; nous devons entrer dans quelques détails ſur la pratique uſitée dans l'art de faire les nœuds, tant pour les mailles que pour les jambes: c'eſt à quoi nous allons eſſayer de ſatisfaire. On appelle *Jambe* un fil qui, étant ſeul & dans une direction oblique, ſuffit pour établir la liaiſon que doivent avoir réciproquement deux nœuds qui ne ſont pas ſur une même ligne, tel que *E D* & *I K* dans la troiſieme figure.

Nous avons dit qu'il falloit commencer

par arrêter le fil en *A*, *Fig.* 2. Quelques-uns y font un nœud ſimple, & enſuite celui qui forme la maille ; mais d'autres (*Fig.* 3) paſſent l'extrémité de la ficelle ou du fil entre les deux branches *c d*, par-deſſus le nœud *A* du vieux filet. Cette extrémité de la ficelle ou du fil ſe voit en *b*. On ſaiſit entre le pouce & l'index les deux branches *d c* & le nœud *A* ; puis on fait avec le fil *e* un nœud ſur le pouce, comme nous l'avons expliqué dans le 3ᵉ. *Article*. L'extrémité du fil ou de la ficelle eſt alors arrêtée en *A*, ainſi qu'on le voit dans les Fig. 2 & 3. Pour former la maille *A H B*, *Fig.* 2, on porte le fil *e* (*Fig.* 3) au nœud *B* ; on le paſſe par-deſſous le fil *f*, & par-deſſus le fil *g* : & comme on n'emploie point de moule pour régler l'ouverture des mailles, on paſſe les deux derniers doigts de la main gauche dans les anciennes mailles, & le doigt du milieu dans l'anſe *h* ; on l'appuie ſuffiſamment pour donner à la maille une ouverture convenable. Alors, ſans déplacer le doigt du milieu, on pince avec le pouce & l'index de la même main le nœud du vieux filet & l'extrémité des branches *f g* ; on fait le nœud ſur le pouce : & afin qu'il ſe place immédiatement au-deſſus du nœud du vieux filet, il faut toujours tenir bien ferme le nœud & l'extrémité des deux branches *f g*, juſqu'à ce que le nouveau nœud ſoit entiérement ſerré. Les nœuds *C* & *D*, *Fig.* 3, ſe font préciſément de même.

Il s'agit enſuite de faire la *Jambe D E*, & c'eſt le nœud *E* qui mérite quelqu'attention. Le fil qui doit faire cette jambe, part de *D* ; il paſſe ſous la branche *h*, puis ſur la branche *i*, & contourne le nœud : on met l'index deſſous ce nœud, & le pouce deſſus, pour ſerrer entre eux le fil *D E*, l'extrémité des branches *h i*, & le nœud du vieux filet ; & on tient le tout bien ferme juſqu'à ce que le nœud ſur le pouce ſoit ſerré. Mais, à cauſe de la poſition de la maille, il faudra conduire de *i* en *h* par-deſſous les deux branches *i h*, l'aiguille qui doit entrer dans la grande anſe qu'on aura projettée ſur la main gauche.

On conçoit que, pour faire réguliérement la maille, il faut que la jambe *D E* ne ſoit ni trop longue ni trop courte : & cela s'exécute aiſément en portant d'abord le nœud *E* du vieux filet à la hauteur où il doit être pour répondre à l'angle *F* de la maille *C F D*.

On procede enſuite au travail des mailles *P*, *N*, *L*. Cette rangée de mailles ſe fait à l'ordinaire ; excepté que, quand il faut les travailler de droite à gauche, il eſt néceſſaire de changer la poſition de la main gauche. Pour le rang des mailles qu'on fait de gauche à droite, le deſſus de la main doit être en haut ; les deux derniers doigts ſont paſſés au côté gauche, dans deux anciennes mailles ; & le doigt du milieu dans celle qu'on fait ; ce qui regle la grandeur de celle-ci, comme il a été dit plus haut. Au contraire pour les mailles qu'on fait de droite à gauche dans le ſecond rang & dans les ſuivants, le dehors de la main gauche étant tourné vers le bas, il faut paſſer les doigts ſous le filet, mettre les deux derniers doigts dans les mailles qui ſont faites, & le doigt du milieu dans celle qu'on fait actuellement, fermant un peu les doigts pour tendre les mailles & égaler la maille que l'on fait, avec les autres. Alors on pince entre le pouce & l'index le nœud & les fils de la maille ſupérieure, par le côté, de ſorte qu'il faut que le pouce & l'index ſoient poſés comme horiſontalement ; & on fait le nœud ſur le pouce, préciſément de même qu'on a fait pour le rang de mailles qui alloit de gauche à droite ; c'eſt-à-dire, que la projection de l'anſe & la marche de l'aiguille pour former le nœud, ſe portent toujours au côté gauche. L'habitude fait qu'on exécute ſans aucune gêne ces divers mouvements, que l'on croiroit volontiers occaſionner de la contrainte.

Nous voilà arrivés au nœud *H* : & il s'agit de faire la jambe *H I*, pour deſcendre au rang inférieur d'anciennes mailles. On paſſe d'abord le fil qui part du nœud *H*, ſous le fil *m* & ſur le fil *n* ; on introduit le doigt index renverſé, dans la maille, entre le fil *m* & le fil *n* ; on le poſe ſous le nœud *I*, & le pouce en-deſſus, afin de ſerrer entre ces deux doigts le fil de la jambe *H I*, ces deux fils *m* & *n*, & le nœud du vieux filet. Pour finir le nœud qui doit arrêter cette jambe, on mene l'aiguille ſous le fil *H I* ; enſuite ſeulement ſous le fil *m* ; puis dans la grande anſe deſtinée à former le nœud ſur le pouce.

Pour faire la jambe *I K*, le fil qui part de *I*, paſſe ſous la branche *O* ; enſuite on ſaiſit entre le pouce & l'index le fil de la branche en *K*, obſervant de lui donner la longueur convenable pour former réguliérement la maille *I K L* : car, comme le nœud *K* n'eſt ſoutenu par rien, il faut le ſupporter en l'air par le pouce & l'index en même-temps que le fil *I K*, pour que le nouveau nœud ſe trouve dans une poſition relative à celle des branches qui forment les mailles voiſines. Conſervant donc cette attitude, au lieu de projetter la grande anſe ſur le pouce, on la forme en devant de ſoi ; c'eſt-à-dire, qu'on la porte en en-bas vers le dedans du bras gauche, comme on le voit en *q* : on remonte enſuite le fil vers *ſ p* ; on contourne l'ancien nœud *K* & la branche *o* ; & tenant l'aiguille dans un ſens contraire à celui de la poſition où elle étoit pour les autres mailles, on la paſſe ſous le fil *r*, pour entrer dans l'anſe *q*, & ſortir par-deſſus le fil *s* : alors tenant toujours le nœud élevé & bien ſerré entre le pouce & l'index,

l'index, on tire vers la droite le fil *r*, & le nœud est fini.

Pour faire ensuite une jambe qui s'étende de *K* en *L*, ayant passé le fil dans la maille *L*, on pince entre le pouce & l'index l'angle de cette maille, ainsi que le fil qui forme cette jambe; & on fait le nœud sur le pouce.

Nous avons déja dit que la maniere de former le bas de la reprise des mailles, consiste à joindre les mailles qu'on vient de faire avec celles du vieux filet, au moyen des jambes *K L*, *L M*, *M N*, *N O*, *O P & P Q*. Or, les nœuds *M O Q* se font comme nous l'avons expliqué pour le nœud *K*, & les nœuds *N P*, comme le nœud *L*. Ainsi nous pouvons nous dispenser de répéter ce que nous avons expliqué relativement à ces deux nœuds.

Article treizieme.

Comment on garnit de Lestes & de Flottes les bords des Filets.

Nous avons expliqué comment on borde & on enlarme les filets; mais dans quantité d'occasions, il faut faire en sorte que les filets se tiennent verticalement dans l'eau. On produit cet effet en attachant des corps légers au bord du filet qu'on veut fixer en enhaut, & des corps pesants au bord qui doit être en en-bas. Les corps plus légers que le volume d'eau qu'ils déplacent, tirant le filet vers la surface de l'eau, tandis que les corps pesants ou le lest les tirent vers le fond, on se procure deux forces antagonistes qui agissent pour maintenir le plan du filet dans une position verticale.

§. 1. *Comment on garnit de Corps légers ou de Flottes le bord du Filet qui doit tendre vers la surface de l'eau.*

Quand les filets sont imbibés d'eau, ils tombent en paquet au fond. Pour qu'ils se tiennent dans l'eau verticalement, il faut garnir le bord qui doit tendre vers la surface de l'eau avec des corps spécifiquement plus légers que ce fluide : c'est ce qu'on appelle des *Flottes*.

Quand il s'agit de soutenir des filets très-pesants, on se sert de barils exactement fermés pour que l'eau n'y puisse entrer. Quelquefois des raisons d'économie engagent les Pêcheurs à former leurs flottes avec de petits faisceaux de roseaux bien secs; mais communément on les emploie pour former des bouées ou des signaux.

Assez souvent les Pêcheurs forment leurs flottes avec de petites planches de bois fort légers & très-secs, du Sapin, du Tremble, du Tilleul, &c.

Mais le mieux est de former les flottes avec du liege. Cette substance a l'avantage d'être beaucoup plus légere que le volume d'eau qu'elle déplace; sur-tout quand le liege est de bonne qualité, souple sous les doigts, & qu'il n'a point de grands pores comme sont les mauvais liéges durs & ligneux.

Un autre avantage du liége est de se pénétrer bien plus difficilement d'eau que toutes sortes d'especes de bois, ce qui fait qu'il conserve très-long-tems sa légéreté étant submergé. Ces propriétés font qu'on l'emploie préférablement à toute autre matiere pour former ce qu'on nomme *les flottes*

On suit différentes méthodes pour attacher les corps légers à la corde, *Fig.* 8, *Pl. II*, qui représente la corde qui borde le haut du filet, telle que *A B*, *Fig.* 10. Quelquefois on perce les petites planches ou les tables de liege, tantôt comme en *D*, le plus souvent comme en *C*; & réunissant les deux bouts de la petite corde qui traverse le liege, on la lie à la corde du filet : Ou bien, ayant taillé les lieges en rond, comme *A*, ou en quarré, comme *B*, on les perce d'un trou dans lequel on fait passer la corde; & on assujettit ces flottes entre deux nœuds.

Mais le mieux est d'embrasser la corde par deux morceaux de liege qui, étant réunis par un enlacement de bitord, forment comme des boutons en olive, ainsi qu'on le voit en *E*.

De quelque façon qu'on attache les flottes à la corde qui borde le haut du filet, il convient de proportionner le volume & le nombre des flottes à l'étendue & à la pesanteur du filet; car il faut beaucoup plus de flottes pour soutenir un grand filet à mailles serrées & fait de ficelle, que celui qui seroit fait d'un fil fort délié dont les mailles seroient grandes, & qui auroit peu de chûte.

§. 2. *Comment on garnit de Lest le bord inférieur d'un Filet.*

Il est évident que si l'on ne chargeoit pas de quelques corps pesants le bas d'un filet dont le haut seroit garni de flottes, les flottes entraîneroient tout le filet vers la surface de l'eau, & la moindre agitation du fluide empêcheroit que le filet ne se tînt dans une position verticale. Il faut donc, pour que le filet soit bien tendu, enlester le bas, ou le charger de quelques poids qui tendent à l'entraîner vers le fond de l'eau. On forme quelquefois ce

lest avec des cailloux, qu'on amarre comme nous l'avons suffisamment expliqué dans la premiere Section, en parlant des cordes. Mais communément le lest qu'on met au-bas des filets se fait avec du plomb : c'est ce qu'on appelle la *Plombée*. Les Pêcheurs suivent différentes méthodes pour former cette plombée.

Pour de petits filets légers, des balles de plomb, percées comme des grains de chapelet, sont suffisantes. Mais pour de grands filets qu'il faut beaucoup charger de lest, on a un moule formé de deux pierres qui s'ajustent exactement l'une sur l'autre. Chacune de ces pierres est creusée d'une gouttiere; & étant jointes l'une à l'autre, elles forment un cylindre, dans l'axe duquel on place une broche de fer qui est un peu plus grosse d'un bout que de l'autre, pour qu'on puisse la retirer plus aisément du cylindre de plomb qu'on aura fondu. On coule du plomb fondu dans ce moule ainsi ajusté; & quand on a retiré la broche de plomb, on a un petit tuyau semblable à la *Figure* 20, *Pl. I.* En enfilant une corde dans ces tuyaux, on forme la plombée.

Plus communément on a de petites plaques de plomb, *Pl. I, Fig.* 21, qu'on creuse en gouttiere *b b* dans le milieu, pour y loger la corde sur laquelle on roule le plomb à petits coups de marteau; & pour assujettir encore mieux les plaques de plomb, on rabat sur la corde les languettes *a a*. Enfin, on peut se contenter, *Fig.* 22, d'envelopper la corde avec une bande de plomb, & l'assujettir à petits coups de marteau, comme on fait un ferret au bout d'un lacet.

Quelque méthode qu'on suive pour attacher le plomb à la corde, il faut proportionner le poids du lest à la grandeur du filet & à l'usage qu'on en veut faire : quelquefois, par exemple, il convient que le filet se tienne entre deux eaux; alors il ne faut que peu de lest, & seulement ce qui convient pour tenir le filet tendu. Si l'on mettoit trop de lest, il entraîneroit le filet au fond de l'eau, ou bien il faudroit augmenter beaucoup la flottée. Au contraire si l'on veut que le filet se porte au fond de l'eau, il faut fortifier la plombée, & ne mettre de flottes que ce qu'il en faut pour soutenir verticalement le filet.

Nous aurions bien d'autres choses à dire sur la proportion qu'il faut observer, suivant différentes circonstances, entre le lest & les flottes. Mais il sera mieux de n'en parler que quand l'occasion s'en présentera, relativement aux différentes Pêches.

Article quatorzieme.

Du Tanage & de la Conservation des Filets.

Il est probable que le Tan n'agit pas sur les filaments des végétaux, comme sur les fibres de toutes especes qui composent la peau des animaux. Cependant c'est une chose reconnue, que les cordes, les filets & les toiles, qui sont exposés à l'eau, durent plus long-temps quand ils ont été tannés, que ceux qui n'ont pas eu cette préparation. Si l'expérience journaliere des Pêcheurs ne les en avoit pas persuadés, ils s'épargneroient une opération qui est pénible & qui leur occasionne une dépense considérable. Mais pour qu'elle produise le bon effet qu'on en attend, il faut la faire avec des soins & des attentions qui sont indispensablement nécessaires, & que nous nous proposons de détailler dans cet article.

Le *Tan* est fait avec des écorces de jeunes branches d'arbres, desséchées & réduites en poudre. La Bruyere (*Erica*); le Fustet (*Cotinus Coriaria*); les Sumacs (*Rhus*) de plusieurs especes; l'Aune (*Alnus*); le Noyer (*Nux*); le Saule (*Salix*); sont employés à cet usage: mais aucune écorce n'est autant estimée que celle du jeune Chêne. Pour faire le meilleur Tan, on enleve durant la saison de la seve, vers la fin d'Avril ou au commencement de Mai, l'écorce claire & vive des jeunes Chênes qui sont vigoureux; car les écorces brunes, gersées & chargées de lichen, ne fournissent qu'un tan de médiocre qualité *.

Quand ces arbres sont en pleine seve, & que leur écorce se détache aisément du bois, on fait avec une serpe, au bas du tronc, & immédiatement sous les branches, une entaille circulaire qui coupe l'écorce, & qui s'étend jusqu'au bois. On joint ensuite les deux entailles par une autre coupe longitudinale qui s'étend depuis l'entaille du haut jusqu'à celle du bas; & en introduisant entre l'écorce & le bois, un coin fait de quelque bois dur, ou d'un gros os, on enleve toute l'écorce; qui, à mesure qu'elle se desseche, se roule sur elle même, & ressemble assez à des bâtons de cotterets. On abat sur le champ les arbres écorcés, pour en faire cet espece de bois qu'on nomme *Pelard*. Et quand les écorces se sont desséchées à un certain point, on en forme des bottes, qu'on peut conserver long-tems à couvert de la pluie sans crainte que le tan perde de sa qualité.

* Les Naturalistes reconnoissent pour *Lichen*, ces plantes parasites qui subsistent aux dépens de l'écorce, & que l'on nomme vulgairement *Mousses*, &c.

Pour diſpoſer ces écorces à être employées en tan, il faut les réduire en poudre aſſez fine. Quelques Pêcheurs qui tannent eux-mêmes leurs filets, ſe contentent de battre ces écorces avec des fléaux; mais ils n'en tirent qu'un parti médiocre: ils perdent ainſi beaucoup de pouſſiere fine qui s'évapore, & le reſte eſt pulvériſé trop groſſiérement; le mieux eſt de les porter à des Moulins. Il y en a de deux ſortes. Les uns ſont de groſſes meules verticales, comme celles dont on ſe ſert pour faire le cidre & pour broyer les graines & amandes qui fourniſſent de l'huile; après avoir rompu groſſiérement les écorces ſur une piece de bois qui forme comme un tranchant, on les met ſous la meule qu'on fait tourner, & qui écraſe aſſez bien l'écorce ſans qu'il s'évapore beaucoup de pouſſiere.

L'autre moulin, qui eſt le meilleur, quoiqu'il cauſe un peu plus d'évaporation, eſt formé d'un nombre de pilons qui retombent dans une grande auge, où l'on met les écorces groſſiérement rompues. Quand les écorces ont été aſſez bien pulvériſées, on les paſſe par une eſpece de crible, qui eſt fait avec du fil d'archal, & qu'on établit ſur un grand cuvier. Ce qui paſſe par le crible eſt mis dans des tonnes, & vendu aux Tanneurs: ce qui eſt reſté ſur le crible repaſſe au moulin.

Le tan des autres écorces dont nous avons parlé, imprime aux filets une couleur quelquefois plus ſatisfaiſante que celle du tan de Chêne. Ces tans produiſent en général un bon effet, mais jamais auſſi avantageux que le tan du jeune chêne; au moins eſt-ce le ſentiment des Pêcheurs. Cependant il conviendroit peut-être d'en faire des épreuves avec ſoin; car j'ai vu des cuirs qui paroiſſoient aſſez bien préparés, quoiqu'on eût ſubſtitué de la bruyere réduite en poudre au tan de chêne.

Nous avons dit qu'il y a des Pêcheurs qui tannent eux-mêmes leurs filets; mais comme aucuns n'ont de chaudieres aſſez grandes pour cette opération, ils en louent pour deux fois 24 heures ou plus de tems, de ceux qui ont des tanneries en regle, dont nous allons parler.

Les *Tanneries* ſont ordinairement voûtées & établies au raiz de chauſſée, *Pl. VI, Fig.* 11, où ſont montées trois grandes chaudieres *A B C*, ſur des maſſifs de maçonnerie qui excedent la hauteur des chaudieres, comme on le voit en *A B C*, de même que le ſont celles des Braſſeurs. Les fourneaux ſont ſous les chaudieres, & ils s'allument par des bouches qui répondent à un caveau conſtruit derriere & plus bas que les chaudieres. Les Tanneurs ont des chaudieres de différentes grandeurs, pour ſe ſervir des unes ou des autres, ſuivant la quantité de filets qu'ils ont à préparer.

Pour faire une bonne *Tannée*, on met ordinairement deux parties & demie d'eau ſur une de tan, ou cinq parties d'eau ſur deux de tan; c'eſt-à-dire, deux barils & demi d'eau ſur un de tan; & les barils de tan ſe meſurent comble. Ainſi dans une chaudiere qui tient 30 barils d'eau, on met douze barils de tan.

Quand on a jetté l'eau & le tan dans la chaudiere, on allume le feu du fourneau qui eſt deſſous. Comme il faut beaucoup d'eau, on la tire avec une pompe *D*, & on la conduit dans les chaudieres par des dalles en gouttieres *E*.

Les chaudieres ſont ordinairement cinq à ſix heures, depuis que le feu eſt allumé, ſans commencer à bouillir, quoique l'on ait ſoin de les couvrir avec des planches pour augmenter la chaleur.

Quand le bouillon commence à ſe former, le tan ſe gonfle & s'éleve avec tant de force, qu'un ſeul bouillon pourroit en faire perdre un ou deux *Barils*, qui contiennent chacun environ 130 pintes, meſure de Paris. Pour prévenir cet accident, les Tanneurs tirent avec des eſpeces de cuillers, *Fig.* 6, une partie de la liqueur, qu'ils mettent dans des tonnes, *Fig.* 3; & ils ſoutiennent le bouillon pendant quatorze, ſeize ou dix-huit heures. A meſure que la tannée diminue, ils remettent dans la chaudiere celle qu'ils ont dépoſée dans les tonnes.

Après que l'eau a bien tiré la ſubſtance du tan, & que le Tanneur juge que ſa tannée eſt bien faite, il retire avec un lanet, *Fig.* 5, tout le tan qui eſt dans la chaudiere. L'ouvrier, *A*, *Fig.* 11, qui eſt occupé à ce travail, met ce tan dans une manne, *F Fig.* 11, (ou au bas de la planche, *Fig.* 4). Quand elle eſt pleine, il la tranſporte ſur la tonne *G*, *Fig.* 11, pour ne pas perdre la liqueur, qui eſt la partie précieuſe. Pendant cette opération, l'on continue toujours le feu ſous la chaudiere, afin d'entretenir la tannée bouillante juſqu'à ce qu'on y plonge les filets: ce qu'on juge néceſſaire pour qu'ils ſe pénetrent bien de cette tannée.

On place dans le fond les filets neufs, & les autres par-deſſus, juſqu'à enfaiter les filets les uns ſur les autres, comme on le voit dans la chaudiere *B*, *Fig.* 11. Mais le Tanneur a ſoin de former ſur le devant de la chaudiere une cloiſon de planches, pour pouvoir puiſer continuellement de la tannée, qu'il verſe ſur les filets, comme le fait l'ouvrier *B*: ce qu'il continue juſqu'à ce que toute la tannée ſoit conſommée.

On tanne différemment les *Cordages*. Quand la tannée a bouilli quelques heures, on met avec une gaffe, *Fig.* 7, les pieces de cordage roulées, dans la chaudiere, où

on les tient une couple d'heures dans la tannée bouillante. On les tire ensuite avec la gaffe, pour en mettre d'autres à leur place; ce que l'on continue jusqu'à ce que la tannée soit épuisée. On passe aussi les cordages dans le gaudron; & cela peut se faire de différentes manieres : mais nous renvoyons pour cela, à ce que nous en avons dit dans le *Traité de la Corderie*, réimprimé en 1769.

On peut faire bouillir dans de nouvelle eau le tan qu'on a retiré de la chaudiere, & qu'on a mis égoutter dans des mannes sur des futailles. Cette *seconde tannée* peut servir à donner une petite impression de tan aux filets & aux cordages neufs qu'on se propose de tanner, ce qu'on nomme *Débouillir*. On se sert encore de cette foible tannée pour redonner une impression de tan aux filets précédemment tannés, & qui ont blanchi par le service. Enfin ces foibles tannées, qu'on fortifie quelquefois avec du tan neuf, servent à tanner de la toile pour les voiles.

On étend & on fait sécher les filets, les cordes & les toiles qui ont été tannés, *Pl. VI*, *Fig.* 12. Et il est important de les garantir de la pluie jusqu'à ce qu'ils soient secs; & encore plus de la gelée, qui les endommageroit beaucoup. Mais heureusement on peut les conserver long-temps en tas, lorsqu'ils sont imbibés de tan, sans craindre qu'ils s'échauffent & qu'ils se corrompent. On assure même que des filets bien tannés ont resté des temps considérables, comme six mois, au fond de la mer sans avoir été considérablement endommagés.

Les *Instruments* dont se servent les Tanneurs, sont des *Cuves* de cuivre, *Fig.* 1; des *Barils* pour contenir le tan en poudre, *Fig.* 2, lesquels doivent contenir environ 128 ou 130 pintes, mesure de Paris; des *Tonnes*, qu'ils nomment *Gonnes*, *Fig.* 3, pour y mettre l'eau qu'on retire des chaudieres; les *Mannes*, *Fig.* 4, pour égoutter le tan qu'on tire des chaudieres; des *Lanets*, *Fig.* 5, qui sont des filets de ficelle montés sur un cercle de fer, où est soudée une douille qui reçoit un manche de bois; un *Pucheux* ou *Puiseux*, *Fig.* 6, qui tient 5 à 6 pintes d'eau; une *Gaffe* ou *Crochet*, *Fig.* 7, pour mettre dans la chaudiere les pieces de cordage, & pour les en retirer; des *Fourgons* de différentes formes, *Fig.* 8, 9 & 10, pour attiser le feu ou pour changer la situation des filets dans la chaudiere; ils sont de fer avec des manches de bois reçus dans des douilles.

Les Pêcheurs *H*, *Fig.* 11, portent leurs filets à la tannerie, & ils aident aux Tanneurs à les étendre pour les faire sécher, comme on le voit dans la *Fig.* 12. Les uns *a*, les portent à dos sur le sable; d'autres, *b*, les chargent sur des brouettes : & on les étend sur le sable *c*, ou bien on les tend sur des perches *d*.

Les Catalans, Pêcheurs de Sardines, achettent leurs filets de la couleur du fil, qui est de lin; & ils les teignent d'une *couleur tannée ou rougeâtre*, en les faisant bouillir dans de grandes chaudieres avec de l'écorce de *Pin Sauvage* (*Pinus Maritima altera Matth.*): on ne se sert point de l'écorce du *Pin Cultivé* (*Pinus Sativa C. B. P.*). On réduit donc en poudre l'écorce de Pin sauvage : sur une partie d'écorce, on met 6 parties d'eau, qu'on fait bouillir jusqu'à la réduction de moitié; ensuite on ôte le marc, & on verse la décoction dans une tonne. Quand elle est refroidie au point de pouvoir y tenir la main, on met les filets dans cette teinture, en les faisant entrer par un bout, & les tirant par l'autre, comme font les Teinturiers : on les arrange tout de suite en rond dans une futaille qui est percée de quelques trous. Au bout de 15 jours, ils sont encore chauds; & quoiqu'on les y laisse long-temps, ils n'y souffrent aucune altération; de sorte que quelquefois on ne les en retire que lorsqu'on veut s'en servir. Alors on les lave dans de l'eau douce, & on les fait sécher à l'air, ou au soleil. On passe tous les mois les *Sardinales* dans cette teinture, & comme la couleur devient à chaque fois de plus en plus brune, à la fin ces filets semblent teints en noir. Moyennant ces attentions, ils durent plusieurs années.

Si l'on vouloit teindre les filets en *couleur d'eau*, on pourroit suivre le procédé que nous avons indiqué dans la premiere section pour teindre les lignes; mais on n'en fait point d'usage pour les filets.

Dans les pays où on ne peut pas se procurer du tan de Chêne, on prend de l'écorce verte & fraîche de racine de Noyer; on la coupe par morceaux qui peuvent avoir un pouce en quarré; on les met dans une cuve; & sur deux boisseaux de cette écorce, on verse deux seaux d'eau, qu'on fait bouillir pendant une heure. On retire ensuite l'écorce; on met les filets au fond de la cuve; & on les recouvre avec l'écorce qu'on avoit tirée de la cuve : les ayant laissé tremper pendant 24 heures dans cette teinture, on les en retire, on les tord, & on les étend pour les faire sécher.

Comme les filets sont un objet considérable de dépense, les Pêcheurs prennent une singuliere attention à les *Conserver*. Pour cela ils les lavent autant qu'ils peuvent dans de l'eau douce toutes les fois qu'ils reviennent de la mer; ensuite ils les étendent ou sur la greve ou sur des perches, pour les faire sécher; & avant de s'en servir, ils les visitent pour rétablir les trous qui pourroient s'y trouver : article très-important; puisque,

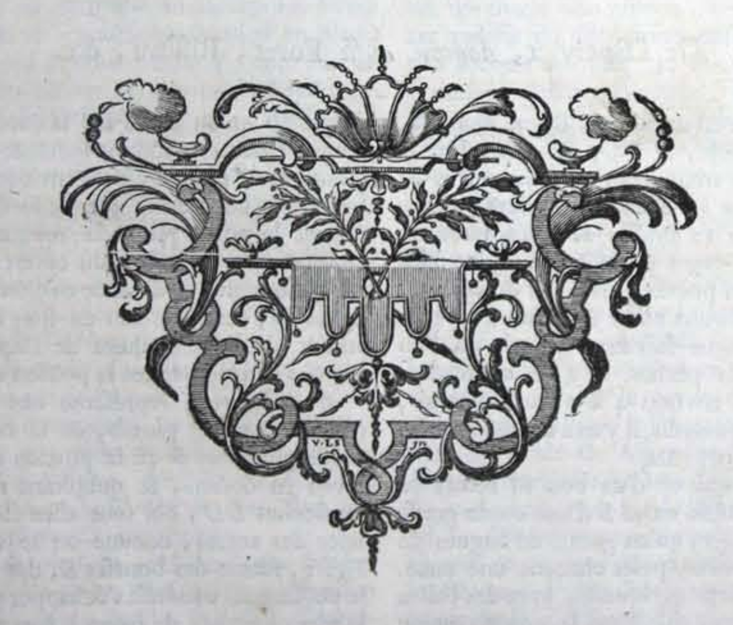
comme nous avons déja eu occasion de le dire, quelques mailles rompues, deviennent bien-tôt un grand trou, si on néglige de les rétablir. Enfin quand on s'apperçoit qu'un filet perd sa teinture, on le repasse dans la tannée. Avec de pareilles attentions les Pêcheurs font quelquefois durer très-long-temps leurs filets.

RÉCAPITULATION.

Nous ne nous sommes pas proposé de décrire complettement l'art du Mailleur: mais ne connoissant aucun ouvrage, où cet art eût été bien décrit, nous avons essayé d'en donner les principes généraux. Ainsi, après avoir exposé quels sont les différentes especes de filets qui sont d'usage pour la pêche, nous avons expliqué le plus clairement qu'il nous étoit possible la maniere de *faire les Nœuds* qui sont en usage pour mailler; nous aidant de figures, sans lesquelles les plus longs discours seroient inintelligibles.

Ayant représenté & décrit avec soin les divers instruments dont se servent les Mailleurs, nous avons expliqué assez en détail la façon de lever unsi let ou de *faire les Levures* qui en forment la tête. Nous avons ensuite détaillé la maniere de faire les *filets dont les Mailles sont en Losange*; la pratique de *Brider* ces mailles pour qu'elles conservent leur ouverture; ainsi que de les *Border* & les *Enlarmer*. Après quoi nous avons montré comment on parvient à augmenter l'étendue des filets, au moyen des *Accrues*; & les diminuer de largeur, en prenant plusieurs mailles dans un même nœud. Nous avons expliqué la fabrique des filets à *Mailles Quarrées*; la façon de monter les *Filets Contremaillés*, de travailler les *Filets Cylindriques* ou *Coniques*, en chausse, en verveux, &c. Nous avons pris un soin particulier pour traiter un article important aux Pêcheurs, & que beaucoup d'excellents Mailleurs ignorent; la *façon de Réparer* ou radouber *les filets qui ont été endommagés.*

Enfin, comme les Pêcheurs ont grand intérêt de prolonger la durée de leurs filets, nous leur indiquons toutes les précautions qu'ils peuvent prendre pour y parvenir; la maniere de les *Teindre* & de les *Tanner*; combien il est important de les laver & de les faire bien sécher. Et nous espérons que ce petit Traité de la fabrique des filets, qui n'avoit pas encore été donné avec exactitude, sera utile aux Pêcheurs. Il étoit nécessaire de le mettre avant ce que nous avons à dire de la pêche aux filets; où nous aurons soin de bien représenter la forme & l'usage de tous les filets qu'on emploie pour les différentes especes de pêches.



CHAPITRE II.

De plusieurs Pêches au Filet, qui se font sur le rivage, ou dans un batteau à une petite distance du bord de l'eau.

LES meilleures idées ne se présentent pas tout-d'un-coup aux esprits, même les plus inventifs : & les Arts ne parviennent que par degrés à leur état de perfection ; semblables en cela à une étincelle qui peu-à-peu occasionne un grand incendie. L'idée grossiere d'un panier dont on couvrit d'abord le Poisson qu'on appercevoit au fond de l'eau, a pu faire inventer l'Epervier ; un panier qu'on passoit sous le Poisson qui nageoit entre deux eaux, aura donné lieu d'imaginer le Carrelet, &c. Voyant plusieurs especes de Poissons suivre le cours de l'eau, on s'est proposé de les arrêter avec des Filets en Nappe, qu'on nomme *Etentes* & *Tramaux* ; ou avec des Filets qui se terminent en Pointe, & qu'on nomme *Verveux*, *Chausse*, &c. Enfin, ayant trouvé du Poisson dans des mares où il reste de l'eau de basse-mer, on a imaginé de former des enceintes à claire-voie, qui empêche le Poisson de suivre le cours de la marée : on a ainsi formé ce qu'on appelle les *Parcs*. C'est de ces différentes Pêches que nous nous proposons de parler.

ARTICLE PREMIER.

*De l'*Epervier, *nommé aussi* Furet, Risseau, &c.

L'*EPERVIER* est un filet de forme conique, ou en entonnoir, *A B C*, *Pl. VII*, *Fig.* 1. Il a donc une embouchure fort large, *A B* : laquelle, dans les grands éperviers, porte jusqu'à 11 ou 12 brasses de circonférence ; & diminuant peu-à-peu d'étendue, ce filet se termine en pointe au sommet du cône *C*, où est attachée une corde *E*, qu'on tient plus ou moins longue suivant l'endroit où l'on se propose de pêcher. Il a de chûte, ou de *C* en *H*, environ 4 à 5 brasses : mais, comme je l'ai déja dit, il y en a de très-grands, & d'autres fort petits.

Ce filet, qui est d'un bon fil retors en trois *, est bordé en *A B* d'une corde grosse comme le doigt, qu'on garnit de bagues de plomb qui peuvent peser chacune une once. Elles sont faites quelquefois avec des balles percées, qu'on enfile dans la corde comme des grains de chapelet, & qu'on assujétit par des nœuds faits entre deux balles ; le plus souvent les bagues sont de petites plaques de plomb qu'on roule sur la corde à petits coups de marteau, comme le ferret d'un lacet. Toute cette plombée pese environ 40 ou 50 livres. Le bord du filet excede de 12 à 18 pouces la corde plombée : mais cette partie est retroussée en-dedans du cône ; & comme elle est soutenue de distance en distance par des lignes *D*, cette portion du filet forme tout autour de l'embouchure de l'Epervier des bourses dans lesquelles le poisson s'engage.

A B Figure 2 représente une coupe de ce filet. *A* est un plomb, ou la coupe de la corde plombée. *B* est la portion du filet relevée en dedans, & qui étant retenue par les ficelles *B D*, qui sont assez éloignées les unes des autres, comme on le voit en *D*, *Fig.* 1, forme des bourses *E*, dans lesquelles le poisson, qui voudroit s'échapper par-dessous le filet, s'engage de façon à être nécessairement en la possession du Pêcheur.

Comme on augmenteroit inutilement le travail, le prix, & le poids du filet, si on faisoit dans toute l'étendue d'un épervier les mailles aussi serrées qu'elles le doivent être en-bas, on a coutume de donner auprès de

* Suivant Anderson, *Histoire du Groënlande*, page 204, les naturels du pays font des éperviers à petites mailles, avec des nerfs de daim.

la culasse deux pouces d'ouverture aux mailles, pendant que vers l'embouchure on peut quelquefois à peine y passer le doigt; à moins qu'on ne se propose de prendre seulement de gros poissons. Au bord de la mer, les mailles ont assez communément 11 lignes en quarré.

On travaille les éperviers en rond : & pour faire la diminution des mailles, comme nous venons de le dire, quand on a fait dix rangs de mailles ou dix ourdres en descendant à compter de la culasse ou de la levure, on forme les mailles suivantes sur un moule plus menu; & on continue de dix en dix rangs de mailles à changer de moule pour en prendre de plus menus, jusqu'à ce qu'on soit arrivé au bas du filet. Quand on se propose de tenir les mailles d'en-bas moins serrées, on ne change de moule que de 15 en 15 rangs de mailles.

Comme il faut que le filet s'élargisse peu-à-peu à mesure qu'on approche de l'embouchure, on fait alternativement un rang de mailles sans accrues, & un avec des accrues; formant une accrue, de 6 en 6 mailles. Il est sensible que quand on fera un rang de mailles au-dessous des accrues, le nombre des mailles de ce rang sera augmenté proportionellement au nombre des accrues qu'on aura formées, & la circonférence du filet sera plus grande qu'elle n'étoit: en continuant à former ainsi des accrues jusqu'au bas du filet, on lui procure un évasement convenable.

Ensuite on retrousse en-dedans les bords du filet, & on les attache de pied en pied, comme nous l'avons expliqué, pour former des bourses au-bas & autour de l'épervier. Enfin on doit avoir attaché avec de bon fil retors la corde plombée à la partie du filet destinée à former l'embouchure. C'est ainsi que sont faits la plupart des éperviers. Cependant il y en a de Petits qu'on monte différemment; c'est ce qui nous reste à expliquer.

Ces éperviers, *Fig.* 3, sont ordinairement moins grands que les autres: & n'ayant point de bourses à l'embouchure, tout le rets se termine à la corde plombée. De plus, au lieu de lier une corde à la pointe du cône par où le filet a été commencé, on arrête cette partie du filet sur un anneau de cuivre ou de corne, épais de 6 à 9 lignes. Ainsi les 12 premieres mailles qui sont la levure du filet, sont fermement arrêtées sur cet anneau.

On lie de pied en pied de fortes ficelles à la corde plombée : elles doivent s'étendre de toute la hauteur du filet de *I* en *L*; l'extrêmité de toutes les ficelles est nouée en *L* à la corde *M* qui passe dans l'anneau.

Pour concevoir l'usage de ces ficelles, imaginons le filet déployé en rond au fond de l'eau. Il est sensible qu'en tirant la corde *M*, toutes les cordes verticales tendront à se rapprocher de l'axe du cône, & elles fermeront l'embouchure du filet à peu près comme une bourse ; le filet se froncera comme les rideaux qui se relevent vers le ciel d'un lit ; & tous les poissons qui se trouveront sous le filet, seront pris, à moins qu'ils ne soient assez petits pour s'échapper au travers des mailles. On ne fait guere usage de cet épervier, dont le service est incommode.

En général les éperviers sont de différentes grandeurs suivant l'étendue de la nappe d'eau où l'on se propose de pêcher.

Il y a deux façons de pêcher avec l'épervier : l'une en le traînant; l'autre en le jettant. Je vais parler de l'une & de l'autre.

§. 1. *Façon de Traîner l'Epervier, usitée dans de petites Rivieres.*

Pour pêcher avec l'épervier en le traînant, on attache deux cordes à celle qui entoure l'embouchure du filet, & qui porte les plombs ; par exemple, en *F* & *G*, *Fig.* 1 & 4; faisant ensorte que l'espace *F G* occupe à peu près la largeur de la riviere ou du courant d'eau où l'on pêche.

Deux hommes traînent le filet en hâlant sur les cordes *K L*, *Fig.* 1, de maniere que la portion du filet, qui est comprise entre *F* & *G*, se tienne presque droite à la surface de l'eau. Le reste de l'embouchure du filet tombe au fond de l'eau, à cause des plombs. Cette embouchure porte sur le fond en décrivant une espece d'ovale : la queue ou culasse du filet flotte entre deux eaux. Un homme *M*, *Fig.* 4, suit les Pêcheurs ; il tient la corde qui répond à la pointe du filet; & quoiqu'il la laisse lâche, il s'apperçoit cependant s'il y a des poissons pris, par les secousses qu'ils impriment au filet & qui se communiquent à la corde.

Deux Pêcheurs *K L*, *Fig.* 4 se placent donc des deux côtés du cours d'eau. Celui qui est du côté *K*, jette au Pêcheur *L* le bout d'une corde, & il attache l'autre bout de cette corde à la corde plombée qui borde l'embouchure du filet, comme en *F*. Le Pêcheur *K* attache ensuite sa corde en *G*, *Fig.* 4; puis il jette le filet à l'eau, retenant seulement sa corde *G*. Alors les deux Pêcheurs *K* & *L*, marchant sur la rive de l'eau chacun de leur côté, traînent le filet, & l'homme *M* les suit en tenant la corde de la culasse. Quand on manque de ce troisieme homme, le Pêcheur *K* attache à un de ses bras la corde de la culasse, & il la tient assez longue pour ne pas gêner la pointe du filet.

Lorsqu'on s'apperçoit, aux secousses de la corde de la culasse, qu'il y a du poisson pris, il est à propos de relever le filet. Pour cela, le Pêcheur *K* cherche un endroit où la berge ne soit point trop élevée, où il

n'y ait pas beaucoup d'herbes, en un mot qui soit commode pour tirer le filet à terre. Alors les deux Pêcheurs lâchent leur corde pour que toute la circonférence du filet porte sur le fond; le Pêcheur *K* prend la corde de la culasse, il la tire doucement à lui, non pas directement, mais en se portant d'une enjambée vers la droite, puis vers la gauche; ce qu'il répete à plusieurs fois, pour faire ensorte que les plombs, qui portent sur le fond, se rapprochent les uns des autres, & ferment l'embouchure du filet, comme on le voit en *c*, *Fig.* 7.

Quand il tient la culasse même du filet, il continue à tirer le filet en se balançant encore vers la droite & vers la gauche, mais sans changer de place. Aussi-tôt qu'il apperçoit que tous les plombs sont bien réunis & qu'ils quittent le fond, il tire de toutes ses forces pour mettre promptement le filet sur l'herbe. Alors saisissant la corde qui porte les plombs, il la suit tout autour du filet, vuidant les poches ou bourses, qui sont ordinairement remplies de vase, d'herbes, de coquilles, & de très-petits Poissons qu'il doit rejetter à l'eau. Mais à mesure qu'il s'en présente qui méritent d'être conservés, il les met dans un panier couvert, au fond duquel il y a de l'herbe fraîche. Le filet ayant été visité dans toute sa circonférence, le Pêcheur *L* tire sa corde à lui; le Pêcheur *K* jette le filet à l'eau, & ils recommencent à traîner l'épervier comme nous l'avons expliqué.

Quand les rivieres sont bordées d'herbiers ou de crones ou sourives, en un mot quand la partie *FG* du filet ne peut pas embrasser toute la largeur de la riviere, on prend des *Bouleurs* : ce sont des hommes armés de perches, qui marchent d'un côté & de l'autre du cours d'eau, immédiatement derriere ceux qui halent le filet; & avec leurs perches, ils batent les herbiers, ils fourgonent dans les crones, pour engager le poisson à donner dans le filet.

C'est une question qui partage les Pêcheurs, que de savoir lequel est le plus à propos, de traîner l'épervier contre le courant, ou en suivant le cours de l'eau. Dans l'un & l'autre cas, une partie du poisson effarouché par les Pêcheurs, les Bouleurs & le filet, nage devant pour l'éviter. Aussi est-ce pour arrêter ces fuyards, qu'on tend de distance en distance, comme de cent en cent toises, un tremail *N O*, *Fig.* 4, qui traverse la riviere : & c'est ordinairement aux approches de ce filet qu'on prend beaucoup de poisson.

Quand la pêche est finie, les Pêcheurs portent leur filet à un endroit où l'eau soit fort claire pour le laver. Ensuite ils le pendent par la culasse, & ils en étendent les côtés, comme dans la *Fig.* 1, pour le faire sécher. Sans ces attentions, il seroit bien-tôt pourri.

Quelquefois pour fortifier les éperviers que l'on traîne, on met de distance en distance des ficelles *N*, *Fig.* 1, qui s'étendent depuis la culasse jusqu'à la corde plombée, & qui sont enlacées entre les mailles.

Lorsque les bords des rivieres ne sont point praticables pour traîner le filet, deux Pêcheurs mettent par le travers de l'eau un petit bateau, à l'un des bords duquel ils attachent une partie de la corde plombée qui occupe la longueur du batteau : un Pêcheur étant à l'avant, l'autre à l'arriere, ils conduisent avec des gaffes le bateau en le faisant aller toujours de travers au courant. Par ce moyen, on traîne le filet comme si l'on étoit à terre. Mais attendu que le batteau & les perches des Pêcheurs effarouchent le poisson, une partie se retire dans les crones, & communément on prend moins de poissons que quand ceux qui traînent sont sur les deux rives.

ON voit dans d'anciens titres que des Seigneurs ont droit de pêcher *à la Gourde* : nous allons donner une idée de cette façon de pêcher. Il arrive assez souvent que deux Seigneuries sont séparées par une riviere, & que les deux Seigneurs ont un droit pareil d'y pêcher. Mais les Pêcheurs doivent se tenir chacun sur le bord qui leur appartient. Le Pêcheur *K*, *Fig.* 4, ne pouvant point passer du côté de *L*, il attache le bord supérieur du filet *FG* sur une perche qui traverse la riviere; & pour faire flotter cette perche, afin de soutenir le bord du filet à fleur d'eau, il attache le long de la perche des gourdes ou callebasses vuides; & à chaque bout de la perche, deux cordes, une longue & l'autre plus courte, avec lesquelles il traîne le filet le plus exactement qu'il peut au milieu de la riviere. Il n'est guere possible de l'embrasser entiérement; mais enfin on profite de ce moyen le mieux qu'il est possible.

§. 2. *De la maniere de Jetter l'Epervier.*

ON ne peut pêcher en traînant l'épervier, comme nous venons de l'expliquer dans le paragraphe précédent, que dans des courants d'eau qui ont peu de largeur, où l'eau n'est point fort profonde, & sur les fonds où il ne se trouve pas de roches ou même de pierres d'une grosseur un peu considérable. La façon de pêcher dont il s'agit présentement, peut se pratiquer dans les grandes rivieres, dans les étangs, entre les roches, même à quelque distance du rivage, pourvu qu'il s'y trouve beaucoup de Poisson, & que la nappe d'eau ne soit pas fort épaisse.

Pour cette pêche, on ne traîne point le filet,

filet ; mais on le jette aux endroits auxquels on voit ou au moins on juge qu'il y a du poisson rassemblé.

Quand on a jetté l'épervier, les plombs font entrer les bords du filet au fond de l'eau ; & le corps de ce filet couvre le poisson, de maniere qu'il échappe bien difficilement quand on tire le filet hors de l'eau. Mais la façon de jetter convenablement ce filet n'est pas aisée, & elle ne peut être bien exécutée que par un homme grand & fort.

Celui qui veut jetter le filet commence par lier à son poignet gauche la corde qui répond à la culasse, & de la même main il empoigne tout l'épervier environ à deux pieds au-dessus de la corde plombée. Ensuite tenant cette portion du filet pendante, de sorte néanmoins que les plombs portent un peu à terre, il prend environ le tiers de la circonférence de l'embouchure du filet;& renversant le filet en entier, il jette cette partie sur son épaule gauche, se formant avec elle comme un manteau à l'Espagnole. Après quoi il en empoigne de sa main droite environ un autre tiers : le reste du filet pend devant lui.

Ayant ainsi tout disposé, & étant au bord de l'eau, il tourne son corps vers la gauche pour prendre un élan ; & le rappellant avec vivacité vers la droite, il jette le plus fortement qu'il peut tout le filet à l'eau, de façon qu'en se déployant il forme une roue, *Fig. 5* : la corde plombée tombe incontinent au fond de l'eau, & enferme les poissons qui se trouvent sous le corps du filet.

On releve l'épervier comme nous l'avons expliqué dans le paragraphe précédent, fort lentement, & se balançant de droite & de gauche pour rassembler les plombs ; ensuite on tire tout le filet le plus vîte qu'on peut, sur-tout lorsqu'il sort de l'eau.

Il est sensible qu'on doit jetter le filet à un endroit où le fond soit uni, sans fortes herbes, sans grosses pierres ni bois : faute de cette attention l'on courroit risque de déchirer le filet & de perdre beaucoup de poisson qui s'échapperoit par les endroits où la plombée ne porteroit pas sur le fond.

Une autre attention bien importante, est que celui qui jette le filet n'ait ni boutons ni agrafes à ses habits ; ils doivent être retenus par des lacets, des rubans ou des aiguillettes : car si une maille du filet s'accrochoit dans un bouton ou autre chose semblable, le Pêcheur, qui a pris un élan vers l'avant, seroit infailliblement entraîné dans l'eau.

Comme on jette plusieurs fois de suite l'épervier, les Pêcheurs sont nécessairement exposés à recevoir une grande quantité d'eau qui sort du filet. Pour s'en garantir, au moins en partie, la plupart ont coutume de mettre par-dessus leurs habits comme une chemise de femme, faite avec une toile très-serrée, & en outre ils attachent sur leur épaule gauche une peau de chevre ou de mouton, le poil en-dessus.

Les éperviers que l'on jette ne sont ni aussi grands ni aussi lourds que ceux qu'on traîne. Il y a même des façons de pêcher, pour lesquelles les éperviers doivent être petits & legers, comme on va le voir dans le paragraphe suivant.

§. 3. *Exposé de quelques autres façons de pêcher avec l'Epervier.*

En Ponant, on ne pratique gueres cette pêche qu'aux bords des rivieres ; le flux & le reflux des marées fournissent des moyens moins pénibles de prendre quantité de poisson à la mer.

Mais les Pêcheurs de la Méditerranée font un usage assez fréquent de petits éperviers, qu'ils nomment *Risseaux* ; quand ils apperçoivent des poissons attroupés entre les roches ou dans les étangs qui communiquent à la mer.

On prend quelquefois à Agde, dans la riviere, plus de 30 Aloses d'un seul coup de ce filet ; ce qui se répete plusieurs fois dans une journée. Nous aurons ailleurs occasion d'observer qu'on fait cette même pêche dans la Loire à la montée des Aloses.

Dans les étangs salés, particuliérement auprès de Narbonne, on fait une pêche particuliere avec des éperviers qui n'ont point d'emboursement, & qui ne sont pas fort chargés de plomb : durant l'été, quand les poissons remontent de la mer dans les étangs, quantité de gens portent ces petits éperviers sur l'épaule gauche & le bras droit, ils entrent dans l'eau jusqu'au genou, & quand ils apperçoivent un Poisson ils le poursuivent à la course, & jettent leur filet dessus : ce qu'ils exécutent fort adroitement.

A la côte de Saint-Tropez & de Fréjus, ainsi qu'à plusieurs autres endroits de la Provence, on se sert d'éperviers ou risseaux qui ont environ deux brasses de hauteur & dix brasses de circonférence. Les Pêcheurs s'en vont, étant chargés de leur filet comme nous l'avons expliqué, se promener doucement le long du rivage ; quand ils apperçoivent quelque troupe de poissons près de terre, ils jettent leur filet dessus, & presque tous les poissons qui se trouvent dans l'enceinte de la plombée sont pris.

Sur la Dordogne, deux ou trois Pêcheurs, *Fig. 6 & 7*, se mettent avec un épervier dans de petits bateaux du port de deux à trois barriques, & prennent ainsi durant toute l'année, des Carpes, des Barbeaux, &c.

A Libourne, sur la riviere d'Isle, on prend de même des poissons blancs, des Carpes, des Barbeaux, des Brochets ; & dans les

saisons convenables, des Aloses & des Surmulets.

A Fécamp, dans la partie la plus étroite de la riviere de Paluet, on prend des Truites avec l'épervier.

Suivant quelques Mémoires de la Guadeloupe, la pêche à l'épervier fait vivre beaucoup de pauvres familles, & d'esclaves; qui, outre les Poissons blancs, prennent des Mulets, des Sardes, des Sardines & de petits poissons très-délicats.

On peut dire en général que la pêche à l'épervier n'est pas avantageuse pour prendre les poissons qui s'enfoncent dans la vase ou le sable : cependant ces poissons effarouchés par les plombs nagent quelquefois pour s'enfuir; & souvent alors donnant dans le filet, ils sont pris.

Les Pêcheurs qui s'adonnent particuliérement à cette pêche, mettent volontiers aux endroits où ils se proposent de pêcher, des apâts de fond dont nous avons parlé dans la premiere Section, *page* 58. Comme il faut dans cette occasion employer des apâts qui coûtent peu, ils les font assez souvent avec du Son, des feuilles de Menthe sauvage, du Millet & d'autres graines germées. Au reste, on prétend que cet apât n'attire point le Saumon ni l'Alose.

Cette pêche n'est pas destructive, surtout quand les Pêcheurs ont l'attention de rejetter à l'eau les petits poissons.

ARTICLE SECOND.

De la pêche qu'on fait avec le Carreau, le Carrelet ou Carré, le Calen ou Venturon, & l'Echiquier ou Hunier.

LE filet qui sert pour cette pêche est une nappe simple & quarrée, laquelle a 6, 7 ou 8 pieds de côté. Elle est toujours bordée d'une corde, qui n'est pas grosse, mais qui doit être forte & bien travaillée. On fait ordinairement les mailles du milieu plus serrées que celles des bords, pour prendre des Ables, ainsi que pour la Menuise qui sert à amorcer les hains. On fait ces mailles du milieu très-serrées pour que les petits poissons ne passent pas au travers. Mais quand on veut prendre des poissons un peu gros, il convient de faire les mailles plus larges; car il est important pour cette pêche de pouvoir tirer promptement le filet hors de l'eau; & plus les mailles sont larges & le filet délié, moins on éprouve de résistance de la part de l'eau.

Autrefois on tenoit la nappe presque platte : mais comme on s'est apperçu que les poissons un peu gros qui sautoient sur cette nappe, en gagnoient assez fréquemment le bord, & retomboient à l'eau, on a fait les nappes un peu en poche; & on augmente la profondeur de cette poche quand on prévoit qu'on ne sera pas maître de tirer promptement le filet hors de l'eau.

On forme à chaque coin de la nappe, avec la corde qui la borde, un œillet pour recevoir le bout des perches courbes dont nous allons parler.

On a deux perches légeres & pliantes *a b*, *Pl. VIII*, *Fig.* 1, plus longues que la diagonale du filet; on les plie en portion de cercle, pour en passer les bouts dans les œillets qu'on a formés aux angles de la nappe. On lie ensuite ces perches courbes à l'endroit *c*, où elles se croisent; & la même corde sert aussi à attacher le carrelet à l'extrêmité d'une autre perche, qui est faite d'un bois léger, & plus ou moins longue, suivant la profondeur de l'eau où l'on veut pêcher, & la distance qu'il y a depuis le bord où l'on s'établit jusqu'à l'endroit où l'on se propose de tendre le filet.

Quelquefois encore, suivant différentes circonstances, on attache le carrelet presque immédiatement à la perche, comme dans la Figure 2 : ou bien on le suspend à une corde plus ou moins longue, *Fig.* 1.

Les poissons se rassemblent ordinairement dans une anse où il y a peu de courant, où l'eau est échauffée par le soleil, ou bien dans des endroits où quelques insectes nagent, soit sur l'eau, soit dans l'eau. Appercevant donc des poissons ainsi rassemblés, on plonge le carrelet dans l'eau, de maniere qu'il s'étende sur le fond. Si l'on voit des poissons qui nagent au-dessus du filet, il faut le relever promptement : car quand les poissons apperçoivent le mouvement des perches *a b*, ils veulent plonger dans le fond, & ils se précipitent ainsi sur le filet; mais aussi-tôt que le filet quitte le fond, ils sautent, font des efforts pour s'échapper, & ils s'échappent en effet si l'on ne releve pas promptement le carrelet. C'est pour cela qu'on fait ordinairement cette pêche dans les endroits où la nappe d'eau a peu d'épaisseur. Le Poisson trouve d'autant plus de facilité à s'échapper, qu'il faut plus de temps pour faire sortir le filet de l'eau. C'est aussi pour cette raison que les Pêcheurs ont différentes manieres de tenir la perche du carrelet.

Comme ceux qui pêchent au bord de la mer sont fréquemment obligés d'avoir la perche fort longue, ils en appuyent

le gros bout contre leur pied gauche, & saisissant la perche avec les deux mains, ils ont ainsi beaucoup de force pour relever le carrelet, qui est ordinairement plus grand que ceux dont on se sert dans les rivieres. On voit dans la Figure premiere l'attitude de ces Pêcheurs.

La plupart de ceux qui pêchent avec le carrelet au bord des rivieres & des étangs tiennent le gros bout de la perche dans la main gauche, & le posent contre la cuisse; puis saisissant la perche trois pieds plus loin avec la main droite, ils font en force pour relever le filet

D'autres posent la perche comme en balance sur le bras gauche, qui alors forme un point d'appui; & ils employent la main droite pour relever le filet, en appuyant cette main sur le gros bout de la perche pendant qu'ils élevent le bras gauche.

Mais il paroît mieux, pour avoir plus de force, de mettre le gros bout de la perche entre les deux cuisses; de l'appuyer sur une fesse; & de tenir la perche en cet état avec les deux mains. Lorsqu'on apperçoit des poissons sur le filet qui est étendu au fond de l'eau; pour le relever promptement, on porte les mains à deux pieds plus loin; & pliant les cuisses, en même temps qu'on fait agir les bras, on tire le carrelet très-vîte de l'eau. Cette façon de pêcher se voit à la figure 2.

On ne pratique guere cette pêche au bord de la mer que dans la Méditerranée, particuliérement à la côte de Gênes, pour prendre de petits poissons. Mais dans l'Océan, quand la marée monte, les Pêcheurs s'établissent à l'entrée des gorges & des basses, ou à l'embouchure des rivieres: au lieu de coucher le filet à plat sur le fond, ils l'opposent au courant pour arrêter les poissons qui le suivent, sur tout ceux du genre des plats qui s'empressent de monter avec le flot.

Cette pêche étant plus avantageuse quand l'eau est trouble, que lorsqu'elle est claire, les Pêcheurs ne peuvent pas toujours appercevoir les poissons qui donnent dans leur filet: alors ils relevent de tems-en-tems le carrelet, pour en tirer le poisson.

Comme on oppose pour cette pêche le filet au courant, on attache le carrelet à une corde *c*, *Fig.* 1, plus longue que quand on pêche dans les eaux dormantes; & attendu qu'il faut plus de force aux Pêcheurs pour relever le filet, ils saisissent la perche avec les deux mains, comme on le voit dans la Figure premiere. Aussi-tôt qu'ils ont pris les poissons qui se trouvent dans leur filet, ils le remettent à l'eau, & recommencent les mêmes manœuvres.

§. 1. *De la Pêche au Carrelet, qu'on nomme* Calen *ou* Venturon.

Quelques Pêcheurs font une pêche à-peu-près semblable, avec de petits bateaux *Fig.* 5, soit dans les étangs, soit à la mer à portée de la côte. Ils élevent à l'arriere du bateau un *Chandelier A*, ou un montant de bois, qui se termine au bout d'en-haut par un enfourchement, ou qui porte une grosse boucle ou un boulon de fer *B*; ce qui est nécessaire, afin d'avoir un point d'appui qui leur procure de la force pour tirer de l'eau un grand carrelet qu'on nomme *Calen.* On met dans l'enfourchement, ou bien on passe dans la boucle, un *Espar* qui a 15 ou 18 pieds de long. Enfin on attache au bout de cet espar les arcs qui portent le filet, & qui sont ordinairement de fer; ce filet a 10 à 11 pieds en quarré. Comme tout cela fait un poids considérable, on charge avec un billot de bois ou des pierres le bout de l'espar qui répond au dedans du bateau; afin de le mettre en équilibre avec le filet.

Le Pêcheur fait plonger le filet dans l'eau pendant que ses camarades rament mollement; de temps à autre, il fait sortir le filet de l'eau, ce qui s'exécute facilement à cause du contrepoids; & quand il y a du poisson pris, un des Pêcheurs tire à lui le filet au moyen d'une corde qui tient à la bordure, pour prendre plus aisément le poisson.

Dans le Port de Marseille, on pêche au calen autour des bâtiments qui y sont amarrés.

Auprès de Fréjus, dans un étang qui communique à la mer par un canal, on pêche des Muges & des Anguilles avec le calen, que l'on y nomme aussi *Venturon.*

§. 2. *De la Pêche à l'Echiquier*, dit *Hunier.*

Nous venons d'expliquer comment on fait usage des carrelets au bord des eaux, ainsi que l'établissement de ce filet dans de petits batelets: maintenant il faut faire voir comment on supprime quelquefois la perche pour pêcher dans des eaux plus profondes & avec de plus grands filets.

Pour cela, *Fig.* 3, on attache la croisée du filet à un cordage qui passe dans une poulie, frappée à l'extrêmité d'une corne ou demi-vergue; & quand on veut relever le carrelet, on hasle sur le cordage: mais comme on ne peut pas tirer fort vîte le filet hors de l'eau; afin que le poisson ne s'échappe pas, on fait le filet grand & profond, ensorte qu'il forme comme une espece de sac. Dans la Figure 4, l'appareil est autrement disposé; mais la différence est peu considérable.

Les Maîtres des gribannes d'Abbeville qui

navigent dans la Somme depuis Abbeville jusqu'à Amiens font la pêche au carreau, comme elle est représentée, *Fig.* 3, *Pl. VIII*, & ils la pratiquent dans les eaux salées & les eaux douces de la riviere; les filets dont ils se servent ont une brasse & demie en quarré, & les mailles ont environ 6 lignes d'ouverture.

On fait encore dans l'Amirauté de Calais la pêche au carreau dans de petits batelets qu'ils nomment *Flambarts*, du port d'un demi-tonneau au plus; ils ne s'écartent guere de la Citadelle. Ces bateaux, *Fig.* 11, sont à fond plat,& ont un petit mât ou plutôt une perche de 7 à 8 pieds de longueur qui s'incline pour que le bout excede le bateau. Au bout de cette perche est frappée une poulie qui reçoit un cordage menu qui porte le carreau. Quand on a hissé le carreau plus haut que le bord du bateau, le Pêcheur l'amene à lui au moyen d'une petite ligne qui est frappée au bord du carreau.

On ne prend guere à cette pêche que des Flets & des Anguilles.

Cette pêche, qui commence à la fin d'Avril, finit au commencement de Septembre.

On pêche au carreau en plusieurs autres endroits mais ce que nous venons de rapporter suffit pour donner une idée des différentes dispositions qu'on donne à ce filet.

§. 3. *Des circonstances où l'on emploie des Apâts pour attirer le Poisson.*

On voit par ce que nous venons de dire qu'il y a des carrelets qu'on tient sédentaires dans des eaux dormantes; & que dans d'autres circonstances,le carrelet est établi sur un bateau & en mouvement, ou dans un endroit où il y a du courant.

Dans le premier cas,il faut que les Pêcheurs attendent qu'il s'arrête des poissons sur le filet pour les saisir en enlevant promptement le carrelet. Dans les rivieres où les Pêcheurs se proposent de prendre, soit des Ables, soit de petits poissons pour amorcer les hains, ils se placent à des endroits où il y a peu de courant, & ils mettent dans le courant, au-dessus de l'endroit où ils plongent le filet, des tripailles & du sang caillé dans un panier; les petits poissons alléchés par cet apât, se rassemblent au-dessus de la nappe du carrelet, & on en prend quelquefois un bon nombre. Mais pour attirer les gros poissons, on prend une bonne poignée de vers de terre, qu'on nomme *Achées* ou *Leches*; après les avoir enfilés tous en travers & par le milieu du corps avec un bon fil retors, on noue l'un à l'autre les deux bouts de ce fil, & on attache ce paquet de vers à l'endroit *c* de la croisée (*Fig.* 1), ensorte que les vers soient un peu au-dessous des bords de l'échiquier. Ces vers s'agitent, & bien-tôt on voit un nombre de petits poissons s'attrouper pour les manger: mais il ne faut pas encore relever le filet; car peu de temps après il vient de gros poissons qui chassent les petits, & en relevant le carrelet on les prend.

Il y en a qui mettent l'apât de sang caillé, ou autre, au fond du carreau, où ils cousent un morceau de toile, qu'ils fendent pour introduire l'apât entr'elle & le filet.

Ceux qui pêchent au carrelet dans les eaux courantes, ne se servent point d'apâts. Comme ils se proposent de prendre les poissons qui suivent le cours de l'eau, ils les arrêtent au passage: & dans ce cas, au lieu de descendre la nappe sur le fond, ils la soutiennent entre deux eaux, afin qu'étant entraînée par le courant, elle prenne une position à-peu-près verticale, & que l'eau courante traversant le filet, les poissons se prennent dans le fond qui fait une poche. Mais on a trouvé plus avantageux de se servir, pour remplir cette intention, de filets autrement disposés, dont nous parlerons dans la suite.

ARTICLE TROISIEME.

De plusieurs petites Pêches qui se font au bord des eaux avec différents instruments, tels que le Truble ou Lanet, le Tamis, la Caudrette, la Bouraque.

QUOIQUE presque tous les poissons soient des animaux voraces, qui se font continuellement la chasse pour se nourrir de la chair de ceux qu'ils peuvent attrapper, leur multiplication est si considérable, que dans le voisinage des côtes peu ou point habitées, il s'en trouve une quantité prodigieuse, en sorte que quelques Voyageurs nous assûrent qu'on y en prend à la main. Le poisson n'est pas assez abondant, & est trop effarouché, auprès de nos côtes, pour qu'on puisse espérer d'y faire ainsi une pêche avantageuse. Cependant le poisson se prend encore à la main, ou presque à la main, dans des marres ou petits bassins où il reste un peu d'eau de basse-mer: & c'est le cas où les poissons, qui n'ont pas suivi le cours de l'eau quand la mer s'est retirée, peuvent être aisément pris avec divers instruments, comme nous allons l'expliquer dans les paragraphes suivants; où nous ferons remarquer qu'on em-

ploie

ploie les mêmes moyens pour prendre le poisson au fond des parcs qui n'affechent point à la mer-basse, comme cela arrive fréquemment dans les mortes eaux. C'est encore de cette façon qu'on prend différentes especes de petits poissons qui remontent quelquefois en grand nombre dans les rivieres ; ainsi que ceux qu'on force de se rassembler auprès de la bonde des étangs que l'on pêche.

§. 1. *Du Truble.*

LE terme de *Truble* est en quelque façon générique : il signifie un filet en poche, dont l'embouchure est attachée à un cercle de bois ou de fer qui porte un manche. Mais il y en a de différentes grandeurs, & leur forme varie plus ou moins ; ce qui peut avoir engagé à leur donner différents noms, comme *Maniolle*, *Lanet*, &c. Quoique ces noms soient, à proprement parler, synonymes, je les emploirai pour faire mieux connoître les différentes sortes de trubles.

En général c'est, comme nous venons de le dire, un filet en poche, & monté sur un cercle ou sur une ovale.

Les grands trubles (*Pl. VIII*, *Fig.* 10) que quelques-uns nomment *Maniolles*, sont formés d'un cercle de bois *a a* qui est traversé par une perche *b c*, laquelle en forme le manche.

On fait des trubles moins grands, *Pl. IX*, *Fig.* 1, dont le cercle est de fer; en ce cas il y a à la circonférence du cercle une douille qui reçoit un manche de bois.

La plupart des trubles sont ronds. Cependant on en fait de quarrés qui sont plus commodes pour prendre le poisson qu'on a renfermé dans des huches, boutiques, basculles, &c ; parce qu'à cause de leur forme quarrée ils s'appliquent mieux sur les planches qui forment le fond de ces sortes de réservoirs.

A l'égard du filet; on fait la poche *d d*, *Pl. VIII*, *Fig.* 10, plus ou moins grande, & les mailles de différentes ouvertures, suivant l'usage qu'on se propose d'en faire. Si c'est pour prendre des Crabes & des Homars dans les roches, les mailles peuvent être assez larges ; mais quand on se propose de prendre des Chevrettes, il est nécessaire de tenir les mailles plus serrées. On voit dans la *Pl. IX*, *Fig.* 2, 6 & 7, des hommes & des femmes occupés à cette pêche.

A l'Isle de Ré, les femmes & les filles pêchent entre les roches & dans les herbiers, de grosses Chevrettes avec une espece de truble qu'elles nomment *Treuille* ou *Trulot*. Cet instrument *Pl. XIII*, *Fig.* 3, est formé d'une longue perche, au bout de laquelle est assemblée à tenon une traverse de bois, & à environ un pied de distance une autre traverse qui lui est parallele. On attache un bout de filet à ces traverses, qui pour cela sont percées de trous. Les mailles n'ont que 2 ou 3 lignes d'ouverture, & sont faites avec de la ficelle. Les femmes poussent cette espece de truble devant elles, dans les roches & le gouémon lorsque la mer est basse.

Dans l'Adour près Bayonne, deux Pêcheurs se mettent dans un petit bateau, *Pl. IX*, *Fig.* 8; l'un rame, & conduit le bateau fort près du bord; l'autre plonge dans l'eau un grand truble, *Pl. VIII*, *Fig.* 10, qu'ils nomment *Maniolle* ; il le pousse devant lui, & le releve: de cette façon, il écume tous les petits poissons qui se sont retirés au bord de l'eau.

Cette pêche réussit quand les eaux sont troubles & blanches, parce qu'alors les poissons s'approchent des bords, où le courant est moins rapide qu'au milieu de la riviere, & ils sont moins effarouchés par le truble. Mais il faudroit que les mailles de ce filet eussent au moins un pouce en quarré, pour ne pas prendre les poissons du premier âge.

Dans la Baye, & même le Port de Brest, on pêche des Prétrots ou Eperlans bâtards, qui se tiennent autour des vaisseaux. Pour cette pêche, on se met dans une chaloupe avec des especes de grands trubles, dont les uns, qu'on peut nommer *Maniolles*, sont emmanchés d'une perche; & d'autres, qui n'ont point de manche, se hissent au moyen d'un cordage qui passe dans une poulie frappée au mât de la chalouppe ; ils les nomment pour cette raison *Huniers*.

Il y a de petits trubles, *Pl. VIII*, *Fig.* 6 & 7, qu'on nomme volontiers *Lanets aux Sauterelles*: au lieu d'avoir leur filet monté sur un cercle rond, ils l'ont sur un morceau de bois contourné comme celui des raquettes à jouer à la paume. Les uns ont un manche assez long, *Fig.* 6, & les autres seulement une poignée, *Fig.* 7. L'usage de ces lanets est pour prendre des Chevrettes & des Sauterelles dans les algues.

Dans la Garonne, on pêche en bateau avec un filet qu'ils nomment *Coulette*, espece de lanet dont la monture est comme celle d'une raquette de paume, & a environ trois brasses de diametre. Le filet forme un sac qui peut avoir quatre ou cinq brasses de profondeur. Le poisson qui y entre se fait sentir par la secousse qu'il donne au filet; d'autant plus qu'il y a une corde attachée au fond du filet, & dont le Pêcheur tient le bout. On prend avec ce filet de toutes sortes de poissons, mais rarement des Saumons & des Truites, & jamais de Creacs.

Les Provençaux nomment *Salabre* deux especes de filets, dont un ressemble au truble, *Planche VIII*, *Figure* 10, excepté que la perche *b c* ne traverse point le cercle, mais y tient seulement par un

endroit, comme on le voit au truble de la *Pl. IX*, *Fig.* 1. Le cercle eſt cependant de bois; on le fortifie, à l'endroit où s'attache le manche, avec deux petites courbes. Ce filet ſert principalement à prendre de petits poiſſons appellés *Melets*, qu'on ſale pour la nourriture du peuple.

L'autre eſpece qu'on nomme *Salabre de Fond*, n'a point de manche; ſon cercle eſt ſoutenu comme le plateau d'une balance, par trois cordes qui ſe réuniſſent en une. C'eſt donc une eſpece de Caudrette, dont nous traiterons dans la ſuite.

Je reviens au ſalabre dont nous avons parlé en premier lieu.

Les Pêcheurs appercevant du poiſſon à une petite profondeur d'eau, paſſent le ſalabre par-deſſous, au moyen de ſon long manche; lorſqu'ils relevent le filet, le poiſſon ſe trouve pris dans la poche. Mais cette pêche ne réuſſit qu'entre les rochers, dans les canaux & auprès des piles des ponts après que la mer a été agitée, ou lorſqu'on pêche au feu; ainſi nous aurons occaſion d'en parler encore dans la ſuite.

On ſe ſert du ſalabre à Narbonne pour tirer le poiſſon des bourdigues.

Il y a des ſalabres armés de fer; mais il eſt à propos de remettre à en parler lorſqu'il s'agira des Dragues.

Les divers trubles ſervent utilement en bien des occaſions. Nous avons dit dans la premiere Section, qu'on les emploie pour s'approprier les gros poiſſons qui ont été pris à l'hameçon & qui pourroient rompre les lignes. On fait encore uſage d'un petit truble qu'on nomme *Trubleau*, ou *Troubleau*, pour prendre des Ecreviſſes.

Les Voyageurs rapportent que les Pêcheurs des Açores ſe ſervent d'un filet qu'ils nomment *Chanchalavar*. Ils ſe contentent de dire que c'eſt un petit filet en forme de poche, fait avec des fils fort déliés, monté ſur un ou pluſieurs cercles qui le tiennent ouvert. D'après cette courte deſcription nous ſommes incertains ſi le chanchalavar eſt un ſalabre, un verveux, ou un bouteux à fond de verveux, tel que celui qui eſt repréſenté dans la Planche XI, Figure 11.

§. 2. *Du Tamis.*

En pluſieurs endroits les femmes ſe ſervent de Tamis de crin (*Pl. X*, *Fig.* 1) ajuſtés au bout d'une perche qui y ſert de manche: ces tamis ſont l'office de trubles. Pour donner une idée de leurs uſages, nous allons décrire une petite pêche qui ſe fait à l'entrée de la riviere d'Orne & en d'autres endroits, pour prendre de fort petit poiſſon qu'on nomme à Caen, la *Montée*.

Vers la pleine Lune de Mars & juſqu'à ſon déclin, la marée amene tous les ans dans la riviere d'Orne une multitude de petits poiſſons longs de trois à quatre pouces & gros comme un tuyau de plume à écrire.

Leur pêche occupe pendant cette ſaiſon beaucoup d'hommes, de femmes & d'enfants, ſur-tout dans un Fauxbourg de Caen nommé le Vaucelle, où la riviere ſe partage en deux bras. Il n'eſt pas douteux qu'on pourroit la faire dans toute l'étendue de la riviere depuis Caen juſqu'à la mer: mais les Pêcheurs & les Matelots n'en font aucun cas; il n'y a que le peuple qui ſe faſſe un plaiſir de prendre ce petit poiſſon.

La montée paroît tous les ans aſſez abondante; cependant en plus grand nombre dans certaines années que dans d'autres.

Ceux qui s'occupent de cette pêche, portent chacun au bord de la riviere un ſeilleau, une lanterne; & un tamis de crin, ajuſté, comme nous l'avons dit, au bout d'une perche qui a huit ou dix pieds de longueur.

Etant établi au bord de l'eau, ainſi qu'on le voit *Pl. X*, *Fig.* 9, la nuit ou de grand matin, on plonge le tamis dans l'eau juſqu'au tiers de ſon diametre comme ſi on vouloit écumer l'eau que la marée fait remonter dans la riviere; & chaque fois qu'on releve le tamis, on rapporte beaucoup de petits poiſſons, qu'on verſe dans le ſeilleau qui eſt à portée.

La quantité de perſonnes qui ſe raſſemblent pour cette pêche, jointe à la lumiere que répandent les lanternes, forme un ſpectacle aſſez agréable, ſur-tout quand les nuits ſont obſcures.

Comme on ne prend ces petits poiſſons qu'à la marée montante, on leur a donné à Caen le nom de *Montée*. On trouvera dans la ſeconde partie de cet Ouvrage leur deſcription & l'uſage qu'on en fait; M. Viger, Lieutenant Général de l'Amirauté de Caen, nous ayant mis en état d'en faire deſſiner d'après un nombre de ces poiſſons qu'il nous a envoyés, & qui nous ſont parvenus bien conditionnés.

§. 3. *De la Chaudiere* ou *Caudrette.*

L'instrument qu'on nomme *Chaudiere*, *Chaudrette*, *Caudrette*, *Caudelette*, *Savonceau*, *&c*, tous noms adoptés dans différents Ports; eſt, à proprement parler, un Truble ſans manche, qui eſt ſuſpendu par des cordes & qui a peu de fond. Il ſert principalement à prendre des Crabes, des Homars, des Langouſtes, &c. On diſtingue de *petites Chaudrettes* & de *grandes*.

Les Petites chaudrettes, dont on ſe ſert à Saint-Valery en Caux & en pluſieurs autres endroits, ſont formées, *Fig.* 3, *Pl. IX*, d'un cercle de fer qui a douze ou quinze pouces

de diametre : les mailles du filet ont quatre lignes en quarré. On met au fond, pour apât, quelques crabes attachés au filet. On suspend le filet comme le plateau d'une balance par trois cordons *c* qui se réunissent à un en *d*, environ dix-huit pouces au-dessus du cercle. Au point de réunion *d* est attachée une ligne qui n'a que deux pieds de longueur. A son extrêmité est une flotte de liege *a*, qui sert à soutenir les lignes *c*, & empêcher qu'elles ne retombent sur la caudrette. Au même point *d*, est amarrée une baguette d'environ 18 pouces de longueur, à laquelle on attache une ligne *e*, qui est terminée par une flotte *f*. La ligne *e* doit être assez longue pour qu'elle gagne la surface de l'eau & qu'on apperçoive la flotte *f*, qui indique où est la caudrette. Les Pêcheurs jettent ces instruments à mer basse entre les rochers ; & de temps en temps ils les retirent, en passant une Fourche, *Fig.* 5, sous la flotte de liége *a*, ou à la réunion des lignes *c*, comme font les Pêcheurs, *Fig.* 9 & 10 : ce qu'ils continuent tant que la basse eau le leur permet. On prend beaucoup de Chevrettes à cette pêche, qui se pratique depuis le printemps jusqu'à l'automne.

Le cercle des grandes chaudieres, *Fig.* 4, a jusqu'à deux pieds de diametre. Il est garni d'un filet delié, qui fait sac, & qui est proportionné à la grandeur du cercle. On y ajuste aussi les cordes *c*, la petite ligne & la flotte *a*, la baguette *b*. Mais on couvre la caudrette avec plusieurs ficelles qui sont tendues d'un bord du cercle à l'autre, formant comme un filet à larges mailles, auxquelles on attache des apâts de poissons frais, comme Orphies, Crabes, &c. Deux ou trois hommes, *Fig.* 11, se mettent dans un bateau avec sept ou huit caudrettes, qu'ils calent jusqu'à cinq ou six brasses de profondeur, & ils les relevent de temps en temps pour prendre les Crabes, les Araignées, les Homars, les Langoustes qui ont mordu aux apâts ; car on ne prend guere à cette pêche que des Crustacés.

Quelquefois on s'établit pour faire cette pêche sur un rocher. Si les bords du rocher étoient inclinés comme dans la Figure 12, on ne pourroit pas faire entrer la caudrette dans l'eau ; en ce cas on établit sur le haut du rocher une perche qui se termine par une fourche à peu près comme celle qu'on voit *Fig.* 5. La corde, qui soutient la caudrette, est portée en dehors au moyen de cette fourche : le Pêcheur établi en *A*, hasle sur la corde pour tirer la caudrette hors de l'eau, & il l'approche de lui avec un crochet.

Pour que la pêche à la caudrette soit avantageuse, il faut que les eaux soient chaudes, parce qu'alors les Crustacés s'approchent de la Côte en plus grande abondance.

Ce qu'on nomme dans la Méditerranée *Salabre de Fond* ressemble beaucoup à la caudrette que nous venons de décrire.

On fait au petit Port de Saint-Palais, qui est dans l'Amirauté de Marennes, un établissement singulier, & qui mérite d'être décrit, pour la pêche des Salicots ou Chevrettes. A portée de ce Port, il y a beaucoup de rochers qui ne découvrent pas assez de basse mer pour y faire la pêche des Chevrettes à pied, telle que nous l'avons décrite plus haut. Cependant il se retire beaucoup de belles Chevrettes entre ces roches. Pour les prendre, les Pêcheurs de ce petit lieu ont imaginé de faire un Echafaudage sur ces rochers, *Fig.* 13, *Pl. IX*, d'où ils peuvent mettre à la mer des chaudrettes, dans lesquelles ils prennent beaucoup de chevrettes.

Pour faire cet échafaud, ils plantent sur les roches quatre petits sapins tels que *a a*, qui ont seulement vingt-deux à vingt-quatre pieds de hauteur. Ces sapins piqués dans le fond d'environ deux pieds, forment un quarré *b b b b*. Ils les rapprochent les uns des autres & les inclinent, afin que l'échafaudage ayant plus de pied, il en soit plus solide.

Environ à cinq pieds du haut des perches, vers *e*, un peu au-dessus de l'eau, ils attachent des traverses qui communiquent d'un montant à un autre, pour former une espece de plancher, qu'on couvre de clayonages. Deux pieds & demi ou trois pieds au-dessus de ce plancher, ils mettent encore des traverses *g* qui s'étendent d'une perche à l'autre pour former comme un garde-fou ou un parapet, qui empêche qu'on ne tombe à la mer.

On établit de file quatre, cinq ou six de ces cages : & comme elles sont éloignées de la côte d'environ dix brasses à la pleine mer ; les Pêcheurs forment pour y arriver une espece de pont, ou comme ils disent *une galerie*, qui est d'une construction bien simple : ils plantent depuis le rivage jusqu'à une des cages une file de sapins ou de perches *h*, qu'ils enfoncent le mieux qu'ils peuvent dans le fond ; ils y attachent deux rangs de traverses *i k* qui répondent du rivage jusqu'à une des cages ; la file la plus basse leur sert de marche-pied ; ils se tiennent avec les mains à celle qui est plus élevée, & ils parviennent ainsi de la Côte aux cages. Pour éviter les frais, ils ne font qu'une communication *i k* ; mais ils en pratiquent de moindres entre les cages, & ils communiquent ainsi des unes aux autres.

Ils descendent du haut de ces cages avec des cordes assez menues jusqu'au fond de la mer, des especes de caudrettes qu'ils nomment *Trouillottes*, dont le filet a des mailles de quatre lignes en quarré. Communément ces trouillotes sont faites d'une croix de bois,

qui soutient le filet, & qu'on charge de quelques pierres pour la faire caller. On met dans le filet des crabes déchirés par morceaux, pour servir d'apât. Cette pêche ne se fait que de haute-mer, & seulement depuis les mois de Mars & d'Avril jusqu'à la fin de Juillet. Il n'y a guere que les femmes & les filles qui s'en occupent. Chacune calle 4 ou 5 trouillottes, & elles les relevent de temps en temps pour prendre les Chevrettes qui ont été attirées par l'apât.

Il faut du beau temps & du calme pour faire cette pêche avec succès. L'échafaudage étant fait assez à la legere, il est sujet à être endommagé ou détruit par les ouragans: & quoique les Pêcheuses ne se servent point de bateaux, elles sont quelquefois exposées à des accidents lorsqu'elles vont relever leurs trouillottes, soit qu'un coup de vent renverse la cage où elles sont, soit que les perches qui leur servent de marche-pied viennent à rompre: & c'est beaucoup si cet établissement dure toute une saison sans avoir besoin de réparations considérables.

§. 4. *De la Bouraque.*

L'INSTRUMENT qu'on nomme en différents endroits *Bouraque*, *Bourache*, *Bourague*, *Panier*, *Cage*, *Claie*, *Cazier*, *&c.* peut être regardé comme une sorte de nasse qui ne differe de la chaudrette, dont il a été question dans le paragraphe précédent, qu'en ce que la bouraque est faite avec de l'osier. Elle a communément la forme de ces paniers qu'on nomme *Mues* dans les basse-cours, & sous lesquels on éleve la jeune volaille: avec cette différence que la bouraque a un fond de claie, que n'ont point les mues, & au-dessus une entrée en goulet formée par des osiers qui font un entonnoir dont la pointe est en dedans de la bouraque, *a*, *Fig.* 2 *Pl. X.* Les osiers qui forment ce goulet, se terminent en pointe. Ainsi on peut comparer les bouraques à certaines souricieres de fil de fer; & on voit que le goulet permet aux poissons d'entrer facilement, mais qu'il s'oppose à ce qu'ils en sortent.

Il y a des bouraques de différentes grandeurs. Les grandes ont un pied & demi de hauteur sur quatre pieds de diametre: elles ont deux, & souvent trois anses d'osier *b*, où l'on attache des cordes *c c* qui se réunissent à une *d*, laquelle est plus ou moins longue, suivant la profondeur de l'eau où l'on pêche. Cette corde est terminée par une flotte *e* qui indique où est callée la bouraque lorsqu'on veut la tirer de l'eau; & on amene la corde à bord comme on fait les caudrettes, avec une fourche qu'on passe sous la flotte de liége.

On attache au fond ou aux côtés des bouraques quelques cailloux *h*, *Fig.* 4, pour les faire aller au fond de l'eau; & dans l'intérieur quelques apâts, tels que de petits Crabes ou des morceaux de viande & de poisson, ou même une pierre blanche qui ait une forme un peu alongée telle que *g*, *Fig.* 2.

Les grandes bouraques ont chacune leur ligne *d*, & on les calle une à une. Mais quand on se sert des petites, on en attache plusieurs le long d'une corde qu'on tend en long, comme nous l'expliquerons en parlant des Nasses.

On pêche aux bouraques tantôt à pied, tantôt avec de très-petits bateaux, tels que ceux qu'on appelle sur la Côte de Normandie des *Picoteux*.

On ne fait usage des bouraques qu'entre les rochers. Comme il s'en trouve sur les Côtes de Normandie depuis Bayeux jusque par le travers de la Hague; cette sorte de pêche y est ordinaire.

Pour pêcher à pied, on va de basse-mer entre les rochers, dans les endroits où il reste peu ou point d'eau, placer les bouraques, comme on le voit *Pl. X*, *Fig.* 6, 7, *&c.* & on va les relever à la marée suivante.

Si on veut placer des bouraques sur des roches qui restent couvertes, à basse-mer, de six, huit, dix brasses d'eau, deux ou trois hommes se mettent dans un petit bateau *Fig.* 8, avec un nombre de bouraques qu'ils callent jusque sur le fond: chaque bande de Pêcheurs a soin de marquer les bouraques qui lui appartiennent, pour ne s'approprier que le poisson qui s'est pris dans ses bouraques.

Quand les bouraques sont placées ainsi qu'on le voit au-dessous de la Figure 8, les Pêcheurs vont à terre; mais ils reviennent les visiter à toutes les marées, pour prendre les poissons qui, étant attirés par les apâts, sont entrés dans les bouraques par le goulet; & on les en retire au moyen d'une porte qu'on a ménagée sur les côtés.

Pour ne point multiplier les planches, nous avons représenté sur la même, la pêche à pied qui se fait quand la mer est retirée, & celle qui se fait en bateau: il auroit été plus exact de les représenter sur deux planches séparées.

Cette pêche est plus avantageuse après les motures, & lorsque l'air est chaud, que quand il est frais & le ciel serein. Communément on ne trouve dans les bouraques que des Crustacés, tels que des Homars, des Langoustes, des Araignées, des Crabes, quelquefois aussi des Congres & des Anguilles.

Au retour de la pêche, on a coutume de mettre les Crustacés dans des especes de réservoirs formés de claies, où on les conserve en vie dans l'eau de mer, jusqu'à ce que les Pêcheurs trouvent à les vendre.

Il vient quelquefois aux côtes de France des Anglois avec de petits Heux du port de trois à quatre tonneaux au plus, & qui ont un réservoir plein d'eau, au moyen duquel ils transportent chez eux ces crustacés en vie : ce qui rend quelquefois cette pêche avantageuse.

La bouraque, ainsi que la caudrette, bien loin de faire tort à la multiplication du poisson diminue le nombre des Crustacés, qui sont fort voraces, & qui mangent beaucoup de petits poissons.

Quelques Pêcheurs se contentent de faire en osier la charpente & le goulet de leur bouraque, comme on le voit à la *Fig.* 2, & ils envelopent cette charpente avec des morceaux de vieux filets, ce qui fait à-peu-près le même effet. On ne prend point de Chevrettes avec les bouraques, parce qu'il y a assez d'espace entre les osiers & les mailles des filets, pour laisser échaper les plus grosses Chevrettes.

A Saint Malo, on nomme *Casier* des especes de bouraques longues, qui servent à prendre des Congres & des Anguilles. Nous en parlerons lorsqu'il s'agira des Nasses.

Article Quatrieme.

Suite des Pêches qui se font au bord de l'eau ou à une petite distance du bord avec des filets un peu plus grands que ceux dont il a été question dans l'Article précédent; tels sont les Bouteux, &c.

Entre les petites pêches qui se font au bord de la mer avec des filets, soit petits, soit de médiocre grandeur, il n'y en a point qui soient d'un usage plus général & qui produisent une pêche plus avantageuse que celui qu'on nomme le *Bouteux.* On verra dans la suite qu'il y en a de grandeurs & de formes assez différentes, & auxquels on donne différents noms.

§. 1. *Du Bouteux.*

Ce filet est à proprement parler une sorte de grand truble, puisqu'il est formé d'un filet en poche, dont l'ouverture est tenue ouverte par une monture de plusieurs morceaux de bois, & qu'il a un manche avec lequel on le manie.

La monture de ce filet est donc formée par une perche *a b*, *Pl. XI*, *Fig.* 5, de sept à huit pieds de longueur, plus ou moins, suivant la grandeur du bouteux. A son extrêmité *b* est fermement assemblée une traverse *c d*, qui forme avec la perche *a b* comme un *T*; la piece *c d* est taillée en champfrain, & fait une espece de taillant pour mieux gratter le sable. Aux deux bouts *c d* de cette traverse sont attachées deux gaules menues & pliantes qu'on nomme *Volets*; on les plie & lie l'une à l'autre pour former par leur réunion une portion d'ellipse *c e d*, qui est attachée en *e* sur la perche *a b*. Les bords du filet, qui forme un sac *f*, sont arrêtés, tant à la piece *c d*, qu'aux volets *c e*, *d e*.

Les mailles du fond de ce filet ont au plus quatre à cinq lignes en quarré; mais celles des bords sont plus grandes. La profondeur de la poche *f* est plus ou moins grande; elle est souvent de quatre ou cinq pieds: mais il faut tenir la perche *a b* d'autant plus longue, que la poche a plus de profondeur, afin que le Pêcheur ne marche pas dessus. Les chausses profondes ont l'avantage de mieux retenir le poisson; mais elles sont sujettes à se tordre dans l'eau, & alors elles sont presque dans le même cas que si elles étoient fort courtes, & il est difficile d'en tirer le poisson. Quand elles ont peu de profondeur, on y prend le poisson en y fourant le bras comme le fait le Pêcheur, *Fig.* 4; mais lorsqu'elles sont longues, il faut en jetter une partie sur le bras gauche, & prendre le poisson avec la main droite.

Le Pêcheur ayant suspendu à son côté une gline *g*, *Fig.* 4, ou un sac *h*, *Fig.* 6, pour mettre le poisson qu'il prendra; il saisit l'extrêmité de la perche *a b* avec ses deux mains; puis entrant dans l'eau jusqu'au dessus de la ceinture, il pose la traverse *c d* sur le fond, & il court de toutes ses forces, poussant devant lui le bouteux. C'est ce que font les Pêcheurs, *Fig.* 1 & 2, précisément de même qu'un Jardinier pousse sa ratissoire sur une allée de jardin. Il suit de-là que la pêche aux bouteux ne se peut faire que sur les fonds de sable unis, & lorsque la mer est assez retirée pour que les Pêcheurs puissent marcher sur le fond.

On conçoit qu'il est très-fatiguant de courir étant dans l'eau jusqu'au dessus de la ceinture, & poussant devant soi un bouteux qui est quelquefois assez grand. Cependant cette pêche est pratiquée par des femmes & même des enfants, comme par les hommes; mais chacun prend un bouteux de grandeur proportionnée à sa force, & ordinairement les femmes quittent leurs jupons pour mettre des especes de culottes à grands canons.

Nous avons comparé le bouteux à une ratissoire, avec d'autant plus de raison que

la traverse *c d*, *Fig.* 5, laboure le sable; elle en fait sortir les poissons qui s'y sont fourés; mais aussi elle écrase le frai & beaucoup de petits poissons; de plus, le poisson qui entre dans la chausse étant souvent traîné assez loin sur le sable, est meurtri, & jamais aussi sain que celui qu'on prend à la ligne ou avec les filets sédentaires.

Cette pêche est donc destructive, quoique, pour diminuer le dommage qu'elle cause, & ménager les petits poissons, l'Ordonnance en interdise l'usage depuis le mois de Mars jusqu'à celui d'Août. Cependant les chaleurs de l'été sont très-favorables pour cette pêche.

Dans les saisons où il est permis de pêcher avec le bouteux, aussi-tôt que la mer est suffisamment retirée, chacun court chercher son bouteux; car il n'y a personne, même dans les plus nombreuses familles, qui n'ait le sien, grand ou petit: & bientôt toute la plage se trouve couverte d'hommes, de femmes & d'enfans qui poussent leur bouteux le plus vîte qu'il leur est possible; ce qui offre un spectacle assez singulier.

Si les Pêcheurs sentent les secousses d'un gros poisson qui soit entré dans la chausse, ils relevent aussi-tôt leur filet; mais quand ils ne sentent point de secousses, ils poussent leur bouteux quelquefois assez loin sans le relever; & après cette course, ils trouvent dans le filet de petits poissons, mêlés tantôt avec du gouémon, & tantôt avec de la vase, & pour l'ordinaire en assez mauvais état; de sorte que les plus petits, qu'on rejette comme inutiles, sont trop endommagés pour subsister, & sont presque toujours perdus.

On prend à cette pêche non-seulement des poissons ronds qui nagent entre deux eaux, mais encore des plats, que la traverse du bouteux oblige de quitter le sable où ils s'étoient enfouis à la mer baissante. On y prend aussi quelques grosses Chevrettes. Mais nous parlerons, dans un instant, de bouteux qui sont presque uniquement destinés à cette pêche. Au reste la pêche au bouteux se pratique la nuit comme le jour.

On donne différentes formes aux bouteux. Quelques-uns, pour que la traverse soit assujettie plus solidement au bout de la perche, la terminent par une petite fourche *e*, *Fig.* 7, & chaque branche de la fourche entre dans la traverse *b c*.

Il y a des bouteux, *Fig.* 11, dont la fourche *h e*, a des bras assez longs pour s'assembler aux extrémités *f g* de la traverse, & les gaulettes ou volets s'attachent en *e* à l'origine des branches de la fourche. Le seul avantage qu'on apperçoive à cet ajustement, est qu'au milieu de la traverse, il n'y a point de morceau de bois qui puisse arrêter les herbes lesquelles fermeroient en partie l'entrée du filet. A d'autres bouteux, *Fig.* 10, il n'y a point de cercle formé par les gaulettes, & le filet est monté sur les bras de la fourche *a b c d*. Ordinairement ces bouteux sont moins grands que ceux dont nous avons parlé d'abord, *Fig.* 5 & 7: leur filet forme un sac assez profond, & ils servent principalement à prendre des Chevrettes.

Le petit bouteux, *Fig.* 8, qu'on nomme volontiers *Bouquetout* dans l'Amirauté de Coutances, & *Buhotier* dans celle de Bayeux, sert aussi pour prendre des Chevrettes, à de jeunes gens qui n'auroient pas la force de manier les grands bouteux.

On en fait encore de plus petits, *Fig.* 9, qu'en certains endroits on nomme *Buchots*; & quelques-uns, au lieu de chausse de filet, en ont de serpilliere: ils servent à prendre de petites Chevrettes ou Sauterelles, & du poisson au fond des Parcs qui n'assechent point dans les mortes eaux.

Nous avons dit que quand la chausse des bouteux étoit fort longue, elle étoit sujette à se replier ou à se tordre sur elle-même: c'est ce qui a engagé quelques Pêcheurs à mettre dans cette poche de petits cercles de bois *a b*, *Fig.* 11, pour soutenir le filet & l'empêcher de s'affaisser sur lui-même. Ces bouteux qu'on appelle *à queue de Verveux*, donnent beaucoup de facilité au poisson pour entrer dans la chausse; mais ils ne sont guere propres à être traînés sur le sable, les parties du filet qui répondent aux cerceaux *a b* étant bientôt usées par le frottement. Ces sortes de bouteux ont ordinairement un cercle *c c* qui est attaché aux extrêmités de la traverse en *f g*.

Dans l'Amirauté de Vannes, on se sert d'un bouteux qu'on y nomme *Petit Avênau*. Cet instrument differe des bouteux de Normandie en ce que le demi-cercle est quelquefois de fer, & que le bout du manche est attaché au milieu de la circonférence du demi-cercle; & pour le fortifier, il y a au bas du demi-cercle des deux côtés un morceau de bois long de dix-huit à vingt pouces qui s'étend du cercle au manche: les Pêcheurs s'en servent comme ceux de Normandie, en les poussant devant eux sur le sable lorsqu'il est encore un peu couvert d'eau: ils prennent des Chevrettes & d'autres petits poissons.

Dans l'Amirauté d'Oistréhan, on fait avec de petits bouteux qu'ils nomment *Boulets*, la pêche de ce qu'ils nomment *Mignon*, qui est la même chose que le *Meslis* ou le *Nonnat*; la chausse a trois ou quatre pieds de longueur, & les mailles ont à peine deux lignes d'ouverture. Ceux qui s'en servent à l'embouchure de l'Orne, le poussent devant eux de marée montante, & ils écument à la superficie de l'eau tout le frai & la menuise que la marée y apporte en abondance dans les temps de chaleur.

§. 2. *De la Grenadiere.*

LA Grenadiere est une espece de bouteux, que les Flamands ont nommé ainsi parce qu'il sert principalement à prendre des chevrettes qu'onnomme en Flandre *Grenades*. C'est donc un bouteux peu différent de l'autre, que les Picards nomment *Buchot*.

La grenadiere, *Fig. 6*, a comme le bouteux un manche *a b*, & une traverse *c d* que les Pêcheurs nomment le *Seuil*, qui est taillé en biseau, & qui a jusqu'à sept ou huit pieds de longueur. Les Pêcheurs y attachent un filet à mailles très-serrées. Ce filet forme une poche, dont les côtés sont attachés à deux cordes *f f* qui se tendent d'une extrêmité du seuil à une petite traverse de bois *e*, laquelle n'a qu'un ou deux pieds de longueur, & est attachée au manche parallélement au seuil. Il n'y a point ici de cercle: & c'est ce qui établit la principale différence de cet instrument au bouteux. Les Pêcheurs se mettent dans l'eau la mer baissant; ils poussent devant eux la grenadiere comme le bouteux, & ils prennent les mêmes poissons: aussi ce filet est-il aussi contraire à la multiplication du poisson que le bouteux.

Dans l'Amirauté de Boulogne, on se sert, pour prendre des Chevrettes, de petites grenadieres dont la perche n'a que sept à huit pieds de longueur, & le seuil trois pieds & demi; la petite traverse *e* est attachée au manche à deux pieds & demi ou trois pieds du bout *a*.

Il y a une espece de Drague, & encore une Seinette, qu'on nomme *Grenadieres*: nous en parlerons ailleurs.

§. 3. *De l'espece de Bouteux nommée* Savre.

ON pêche encore avec une espece de bouteux, *Fig. 9*, *Pl. XII*, nommé *Savre* dans l'Amirauté de Coutance. Il y en a de différentes grandeurs. Les uns ont six ou sept pieds de diametre. On les monte d'un côté sur une perche *a a* qui a aussi six ou sept pieds de longueur. On attache solidement cette perche sur une autre *b c*, laquelle est longue de douze à quatorze pieds, & sert de manche: mais la perche *a a*, n'est pas attachée au bout de la perche *b c*; on l'assujétit à huit ou dix pouces de son extrêmité. Pour fortifier la perche *a a* qui est plus foible que la traverse des bouteux, on attache à un de ses bouts *a* une ligne qui va faire un tour mort à l'extrêmité *c* de la perche; & on l'amarre fermement à l'autre extrêmité de la traverse *a a*; enfin, au bout de la perche *b c* est attachée une corne *c*.

Un des côtés du filet est, comme on le voit *Fig. 9*, attaché à la traverse *a a*; & le reste, comme aux bouteux, à une portion de cercle *a d a*, qui par son milieu est fermement amarrée à la perche *b c* vers l'endroit *d*.

Pour pêcher avec ce filet, les Pêcheurs se mettent dans un batelet qu'ils conduisent aux bords de la riviere, où le poisson fréquente plus qu'au milieu; ils appuient la perche *b c* sur un morceau de bois qui porte une entaille à son extrêmité, & qu'on a établi pour cela à l'avant du batelet destiné pour cette pêche.

Le Pêcheur qui manie le savre, l'enfonce dans l'eau le plus avant qu'il lui est possible; & au bout d'un court espace de temps il le releve promptement & avec force, en pesant sur le bout *b* de la perche *b c* qui est dans le batelet; puis il tire à lui deux lignes qui sont attachées au fond du filet; ce qui le plie en partie, & donne la facilité de retirer le poisson qui s'y trouve.

Le *Savre* ou *Savrean* qu'on emploie pour pêcher les Lançons, est semblable à celui que nous venons de décrire: mais on s'en sert différemment, comme nous allons l'expliquer.

Les mailles du bord du filet sont ouvertes de douze à quinze lignes en quarré; le reste de la poche où se prennent les Lançons est quelquefois fait d'une toile claire, & le plus souvent d'un filet délié, dont les mailles n'ont que trois ou quatre lignes d'ouverture; le fil dont on le fait est si fin, que des poissons plus forts que les Lançons le romproient.

En considérant la façon dont le filet est attaché à la perche *a a*, & l'excédent *c* de la perche *b c*; on conçoit que ce filet ne peut être poussé sur le sable comme le bouteux. Cependant cette pêche se fait à pied; & elle se pratique avec succès aux embouchures des rivieres, qui ont un fond de sable. Les Pêcheurs s'y mettent à l'eau jusqu'au dessus de la ceinture, tenant leur savre bien plus droit que ceux qui poussent le bouteux devant eux: la corne coule seulement sur la superficie du sable; ce qui est d'autant plus facile que sa courbure l'empêche de s'y enfoncer.

Ceux qui pêchent, vont s'établir à val de la marée montante, & ils se retirent à mesure qu'elle s'éleve, foulant & émouvant le sable avec leurs pieds pour faire saillir les Lançons du sable où ils se tiennent: alors les Lançons entrent dans le filet, & sont pris.

Cette pêche commence vers la Saint-Jean, & finit avec le mois de Novembre, lorsque les fraîcheurs se font sentir: elle est pratiquée par les hommes, les femmes & les filles.

On ne prend guere de Lançons pendant le jour, l'éclat de la lumiere les fait s'ensabler: on la fait donc ainsi seulement de nuit, à moins que le temps ne soit couvert & sombre.

ARTICLE CINQUIEME.

Suite des Pêches qui se font au bord de l'eau ou à une petite distance du bord avec des filets un peu différents de ceux dont il a été question dans l'Article précédent; tels sont le Havenet, la Bichette, le Saveneau, le Bout de Quievre, &c.

QUOIQUE les filets dont nous allons parler ne servent encore que pour de petites pêches, ils sont cependant plus considérables que la plupart de ceux dont nous avons donné la description dans l'article 4.

§. 1. *Du grand Haveneau ou Havenet sédentaire.*

NOUS commençons par ce filet, parce qu'il est plus grand que ceux dont nous aurons à parler, qui semblent dériver de celui-ci.

La pêche du grand haveneau, qui est surtout en usage sur les Côtes de Haute-Normandie, ne se pratique guere que sur les greves plates: & pour en tirer quelque avantage, il faut s'établir dans un courant formé par le retour de la marée, ainsi qu'à l'embouchure d'une riviere où la marée entre; tels sont les Vais le long de la Côte du Cotentin, ou la Baye du Mont Saint-Michel. Comme ces plages sont plates, il s'y rencontre nombre de courants entre les embouchures de plusieurs petites rivieres qui augmentent la vîtesse des courants que produit le retour de la marée. Les Pêcheurs de ces plages, soit qu'elles soient de galet, ou sabloneuses ou vaseuses, se servent des haveneaux sédentaires représentés *Pl. XII*, *Fig.* 7, dont l'effet est d'arrêter le poisson qui suit le cours de l'eau.

Ce filet est monté sur deux perches *a b*, qui ont douze à quinze pieds de longueur. Elles se croisent en *d*: à quatre ou cinq pieds du bout *a*, elles sont jointes l'une à l'autre au point du contact *d*, par un lien, ou, plus fréquemment & mieux, par un clou rivé, qui les traverse & leur permet un mouvement semblable à celui des lames d'une paire de ciseaux. Un peu au-dessus de cet endroit *d*, il y a en *e e* des entailles où s'emboîte une traverse *c* qui, tenant les perches écartées l'une de l'autre d'une quantité convenable, sert aussi à conserver la même ouverture de l'angle *b d b*; ordinairement les deux extrêmités *b b* des perches sont éloignées l'une de l'autre de quinze pieds.

Le fond de ce filet forme une poche *f* qui est plus du côté de la traverse *c* que vers l'extrêmité *b b* des perches.

Le bord du filet qui est du côté de la poche, s'attache donc à la traverse *c*: les deux côtés s'amarrent aux parties *e b* des perches, & le reste à une corde qui borde le filet, & qui s'étend de *b* en *b*. Ordinairement on met à cette corde un peu de plomb, mais au plus trois ou quatre onces par brasses; car un poids plus considérable empêcheroit qu'on ne pût relever promptement le filet. Voilà le Haveneau décrit: parlons de ses usages.

Pour se servir du grand haveneau, qu'on nomme aussi *Havenet* & *Havenat Sedentaire*, le Pêcheur (*Pl. XII*, *Fig.* 1 & 2) le présente au courant, posant sur le fond les deux bouts *b b* des perches, ainsi que la corde qui s'étend de l'un à l'autre. Les deux extrêmités postérieures *a a* des perches passent sous ses aisselles; & l'angle *d* qu'elles forment, s'appuie contre son corps. Il tient ferme les deux perches, plaçant les mains au-dessus de *e e*, comme le représentent les *Fig.* 1, 2, 3, 4. Aux Figures 1 & 2 les filets sont enfoncés dans l'eau, & ceux des Figures 3 & 4 sont relevés.

Le moindre poisson qui se présente & qui donne dans le filet se fait sentir au Pêcheur, lequel releve aussi-tôt le haveneau pour faire tomber le poisson dans la poche *f*, *Fig.* 7, que nous avons dit être du côté de la traverse *c*. L'ayant tiré de la poche, il le met dans sa *Gline*, qui est un panier couvert, qu'il porte attaché sur son dos. Il replonge immédiatement après son filet, & continue la même pêche jusqu'à ce que la marée trop haute l'oblige de se retirer. Pour le faire aisément & très-promptement, parce que dans les endroits que nous venons d'indiquer comme les plus favorables à cette pêche, la marée monte très-vîte, il ôte la traverse *c*, *Fig.* 7; il rapproche les deux perches l'une de l'autre; il les entoure du filet & forme du tout un paquet, *Fig.* 10, qu'il met sur son épaule pour gagner promptement le bord. Au reste, on fait cette pêche tant de flot que de jusan, opposant toujours le filet au cours de l'eau, & l'on y prend de toute sorte de poissons; mais plus fréquemment des poissons plats, qui se laissent entraîner par le courant, que des ronds qui nagent entre deux eaux.

Pour ne point faire tort à la multiplication du poisson en retenant le fray & les plus petits poissons, il faudroit que l'ouverture des mailles fût de quinze lignes en quarré: cependant quand il s'agit de prendre des Chevrettes, on est obligé de se servir

de filets dont les mailles soient beaucoup plus petites: & en conséquence le filet doit être petit; parce que s'il étoit grand on auroit trop de peine à le relever, à cause de la petitesse des mailles.

§. 2. Grande Pêche au Haveneau.

LES Pêcheurs au Haveneau ne peuvent pousser leur filet devant eux; les bâtons, qui entreroient dans le sable, les en empêchent: ainsi ils sont obligés de se placer dans un courant qui amene le poisson dans leur filet. Qelquefois, quand ils veulent embrasser toute la largeur d'un courant qui a de l'étendue, ils se placent douze, quinze, vingt, sur une même ligne, & assez près les uns des autres pour que les filets se touchent; ainsi qu'on le voit dans la *Pl. XII, Fig. 5*; opposant toujours l'embouchure de leurs filets au courant: de sorte qu'ils prennent au retour de la marée ce qui leur a échappé à la marée montante.

Quand il se rencontre quelque route que les poissons pourroient prendre pour éviter les filets, plusieurs aides (*Fig. 6*) se mettent dans l'eau, qu'ils frappent avec des perches pour déterminer le poisson à donner dans les Haveneaux.

§. 3. Pêche au Haveneau dans de petits Bateaux.

ON se sert dans la Garonne de bateaux pour pêcher avec le haveneau; mais les Pêcheurs se disposent différemment quand ils ont intention de prendre des Chevrettes, que lorsqu'ils veulent pêcher des poissons.

Pour la pêche des Chevrettes, qu'on fait dans les mois de Juillet, Août & Septembre, ils prennent des filets entiérement semblables à celui qui est représenté dans la *Pl. XII, Fig. 7*, mais plus grands, les perches ou barres de leur haveneau ayant vingt pieds de longueur. Pour établir ces grands haveneaux sur de petits bateaux, qu'ils nomment *Filadieres*, & que nous avons représentés sans leur grément dans la premiere Section, *Pl. XII, Fig. 2*, ils amarent bas-bord & tribord de la filadiere deux espars qui soutiennent à l'arriere de la filadiere une traverse de bois d'environ vingt pieds de longueur, qu'ils nomment *Bariosse*: elle sert à supporter les deux bras du haveneau.

Les mailles de ce filet sont assez larges du côté de *b b*, *Fig. 7*; mais elles se rétrecissent beaucoup vers la poche.

Comme le haveneau est presque en équilibre sur la barioste, un seul homme peut faire cette pêche dans sa filadiere. Quand donc il est rendu au lieu où il veut établir sa pêche, il mouille à tribord un petit grapin dont le cableau, qui est amarré à la filadiere, peut avoir vingt ou vingt-cinq brasses de longueur. A dix brasses de la filadiere, il frappe sur le cableau un petit grelin, qui a de même dix brasses de longueur: & cette manœuvre, qu'ils nomment *Traversiere*, est à bas-bord de la filadiere. De cette façon, ce petit bateau est comme enfourché sur son ancre, l'étambot à la marée.

Le Pêcheur éleve le gros bout des barres *a a*, *Fig. 7*, qui est dans la filadiere; & plonge ainsi la partie *b b* dans l'eau, au plus de quatre pieds. Le courant fait entrer les Chevrettes dans la poche; elles y restent, & ne cherchent point à en sortir: c'est pourquoi le Pêcheur ne releve son filet pour les prendre que deux fois ou au plus trois pendant une marée, lors même qu'il pêche de flot & de jusan.

Il est sensible que quand, après avoir pêché de flot, on veut pêcher de jusan, il faut que la filadiere tourne sur ses amares pour se mettre au courant. Mais après cette évolution, elle est afourchée par son cableau & sa traversiere comme elle l'étoit dans sa premiere situation.

Pour relever le filet & prendre les Chevrettes, le Pêcheur pese sur la partie *a a*, *Fig. 7*, des barres, qui est dans la filadiere: & afin de tenir son filet élevé, il tourne autour des barres *a a* un petit cordage qui est amaré au dedans de la filadiere.

Le filet étant ainsi soutenu hors de l'eau, le Pêcheur rassemble toutes les Chevrettes dans un coin de la poche pour les ramasser avec une sebille, & les mettre dans sa glinne ou dans un sac.

A cette pêche, les Pêcheurs se mettent toujours plusieurs de front, à dix pieds les uns des autres pour se prêter la main dans le besoin; de crainte sur-tout que quelqu'un ne s'endorme; car la moindre chose peut faire chavirer ces petites filadieres.

Quand les Pêcheurs se proposent de prendre des Mulets ou Muges, & d'autres poissons de moyenne taille, ils emploient des filadieres plus fortes que pour la pêche des Chevrettes: & les mailles du filet étant plus grandes, il éprouve moins d'effort de la part du courant qui tend à faire plonger l'arriere du bateau, non-seulement en raison du poids du filet, mais encore à cause des amarres qui répondent au grapin.

La pêche des Mulets dans la Garonne commence quand on finit celle des Chevrettes, environ au mois de Septembre; & on la continue jusqu'à Pâques, à moins qu'on ne l'interrompe pour faire la pêche des Aloses avec de grands filets.

On fait la pêche des Mulets, de jour & de nuit: & un vent frais y est favorable, pourvu que la filadiere puisse tenir la mer.

On ne plonge le haveneau que d'un pied

dans l'eau : & comme les Mulets font effort pour s'échapper, il faut relever fréquemment le filet. Pour cela deux Pêcheurs ont toujours les mains sur les barres, afin de relever aussi-tôt qu'ils sentent qu'un poisson a donné dans le filet.

§. 4. *Pêche du Haveneau dans l'Amirauté de la Rochelle.*

On se sert d'une chaloupe sans voile, qu'on afourche sur deux ancres, côté en travers à la marée, *Pl. XIII*, *Fig.* 1. Le haveneau est placé par le travers du mât, à tribord : le surplus de la manœuvre est semblable à ce que nous venons de dire des Pêcheurs de a Garonne.

On pêche encore au haveneau dans cette Amirauté avec de petits bateaux à cul quarré, *Pl. XIII*, *Fig.* 2, qu'on nomme *Acons*. La grande largeur de l'arriere des acons est très-propre à fournir un point d'appui au Haveneau. Trois hommes se mettent dans l'acon : un rame pour refouler la marée, & les deux autres gouvernent le filet.

On fait dans bien d'autres Ports des pêches avec des haveneaux de différentes grandeurs, & qui ont des mailles plus ou moins larges, suivant les poissons qu'on se propose de prendre. Mais ce que nous venons de dire suffit pour donner une idée assez juste de ces pêches, qui different peu entr'elles, & qu'il seroit aussi inutile qu'ennuyeux de détailler.

§. 5. *De la Bichette, ou Savenelle à deux arcs croisés.*

La Bichette est un haveneau qui sert à plusieurs petites pêches au bord de la mer. Cet instrument, *Pl. VIII*, *Fig.* 9, est composé de deux bâtons *a b* courbés en arc : ils se croisent en *d* comme les perches des haveneaux, & y sont arrêtés par un clou rivé. Mais à cause de leur courbure les bouts *b b*, qui terminent la bichette, se rapprochent; & ceux *a a*, que les Pêcheurs tiennent dans leurs mains, s'écartent. Il y a, comme aux haveneaux, une traverse en *c*, & une corde *b b* qui borde le bout du filet; on la charge d'un peu de plomb. Le fond du filet fait un sac proportionellement plus profond que celui du haveneau.

On se sert de la bichette pour prendre au fond des pêcheries les petits poissons qui y restent, ainsi que dans les marres qui n'assechent point au retour de la marée. Mais cet usage lui est commun avec plusieurs autres petits filets.

§. 6. *Savenelle, Saveneau, Savonceau; qu'on nomme encore Colleret à main, & en Provençal Sausayron.*

Cet instrument, *Pl. VIII*, *Fig.* 8, est encore un diminutif du haveneau; excepté que le filet qui est une simple nappe d'une brasse & demie ou au plus deux brasses de longueur, est monté sur deux perches ou quenouilles *a b*, qui ne se croisent pas. Le filet est bordé en *b b* & *c c*, d'une corde qui s'étend d'une quenouille à l'autre. La corde *b b* est garnie d'un peu de plomb.

Quand les saveneaux sont petits, les Pêcheurs prennent une quenouille de chaque main, & présentent à l'eau le filet tout ouvert. Lorsqu'ils sentent qu'un poisson donne dedans, ils le plient en rapprochant précipitamment l'une de l'autre les deux quenouilles.

Quand les saveneaux sont grands, les Pêcheurs se mettent deux, chacun tenant une des quenouilles: c'est ce que font, par exemple, quelquefois les Pêcheurs du Bourg d'Ault.

Ce filet sert, ainsi que la bichette, à prendre le poisson qui reste au fond des parcs. De plus, les femmes & les jeunes gens s'en servent pour prendre des Chevrettes.

§. 7. *Du Bout de Quievre.*

Le filet, dit *Bout de Quievre*, *Pl. XII*, *Fig.* 8, est formé comme le grand haveneau, de deux perches *a b*; mais elles n'ont que six à sept pieds de longueur, & elles ne s'ouvrent que de cinq à six pieds. Cette ouverture étant fixée par la corde qui borde le filet, & qui s'étend de *b* en *b*; il n'y a point comme au havenet & à la bichette, de traverse de bois en *d*: ainsi le Pêcheur est obligé de tenir continuellement son filet ouvert lorsqu'il le pousse devant lui; car cette pêche n'est pas ordinairement sédentaire comme celle du grand haveneau: & c'est pour cette raison qu'on ajuste aux bouts *b b* des cornes de Chevre, qui les empêchent d'entrer dans le terrein & les font couler dessus. Ce sont ces cornes qui ont fait appeller ce filet *Bout de Quievre*; par corruption de *Bout de Chevre*.

La façon de s'en servir est de le pousser devant soi comme un bouteux, mais beaucoup plus lentement.

Ce filet n'ayant point de traverse en *b b*, il ne laboure pas le fond, comme fait le bouteux. Ainsi il ne détruit pas de même les petits poissons. Quand on le releve, on le plie en deux, en rapprochant les bâtons.

Ce filet est fort en usage du côté de Caen, & quelquefois les Pêcheurs se mettent de file, hommes & femmes, au nombre d'une douzaine & plus, faisant leur pêche comme

nous l'avons expliqué en parlant du grand haveneau.

§. 8. *D'une autre espece de petit Haveneau qu'on pousse comme le Bouteux.*

LES Pêcheurs du Vivier dans l'Amirauté de Saint-Malo, pêchent des poissons plats avec des haveneaux un peu différents de ceux que nous avons décrits. Ils ont deux perches de douze pieds de longueur, comme les grands haveneaux; mais ils les glissent sur le sable, où elles ne peuvent enfoncer, parce que le bout de chaque perche est garni d'un morceau de bois plat, dont le milieu est large d'environ trois pouces, & qui fait le même effet que les cornes des bouts de quievre. Les perches sont croisées à environ dix-huit pouces de leur gros bout, & la corde qui borde le filet par en-haut peut avoir treize ou quatorze pieds de longueur; elle n'est point plombée.

Ainsi qu'aux autres haveneaux, il y a une traverse de bois placée au-dessus du croisement des perches, & qui en limite l'ouverture. Elle a à un de ses bouts un tenon qui entre dans une mortaise qui est pratiquée à l'une des perches, & ce morceau de bois est terminé à son autre bout par un enfourchement, qui embrasse l'autre perche; on force ce morceau de bois entre les perches pour tendre la corde qui borde le filet. Cette traverse est environ à deux pieds & demi audessus du clou. Le filet est amarré comme aux autres haveneaux. Le Pêcheur le pousse devant lui, comme font ceux qui pêchent avec le bout de quievre.

§. 9. *Sac de toile en forme de poche.*

AUX environs de Morlaix & ailleurs, il y a des hommes & des femmes qui ont une manche de toile claire assez longue, dont l'embouchure est montée sur un cercle. Deux Pêcheurs se mettent à l'eau; & en remontant le courant, ils lui présentent l'embouchure de leur chausse: ils prennent à cette pêche, qui est très-destructive, beaucoup de poissons du premier âge & de frai.

§. 10. *De la pêche à la Faux.*

CE filet fait à peu près le même effet que le haveneau, quoiqu'il soit disposé bien différemment: dans un petit Port de l'Amirauté de Brest, on le nomme *Guideau de pied*, parce qu'il a une manche fort longue.

Ce filet forme donc un sac qui a six ou huit pieds de profondeur; son embouchure est montée sur plusieurs morceaux de cerceaux qu'on joint les uns aux autres pour former une portion de cercle très-surbaissée. Une corde s'étend d'une extrêmité de l'arc à l'autre; & l'ouverture du filet, qui est de dix à douze pieds, est attachée en partie aux cerceaux & en partie à la corde. La fleche de cet arc au milieu est de cinq pieds.

Pour se servir de cet instrument, deux hommes prennent la faux chacun par un bout, la marée montante ou baissante; ils présentent l'ouverture du filet au courant. Lorsqu'ils sentent qu'un poisson a donné dans le filet, ils en élevent l'embouchure pour faire tomber le poisson dans la manche, & sur le champ ils le replongent pour attendre un autre poisson. Les mouvements que les Pêcheurs se donnent pour entrer le filet dans l'eau & l'en retirer, ont paru approcher de ceux des Faucheurs; ce qui a peut-être engagé à donner le nom de *Faux* à cet instrument: qui d'ailleurs, en ne considérant que son arc, a assez la courbure des faux. Les mailles de ce filet ont ordinairement un pouce en quarré; ainsi il ne retient point les très-petits poissons.



CHAPITRE III.

Des Pêches qu'on fait sur le Rivage, ou à une petite distance du Rivage, avec des Filets sédentaires, en forme de manche, qu'on nomme Guideaux, Verveux, &c.

Nous avons décrit dans le Chapitre précédent plusieurs pêches qui se font au bord de l'eau ou près du rivage. Mais tous les filets dont nous avons parlé, tels que l'Epervier, le Carreau, le Bouteux, le Haveneau, &c, se tiennent à la main. Ceux que nous nous proposons de décrire, se tendent & s'arrêtent fixement dans un endroit où l'on va de temps en temps prendre le poisson qui a donné dans les piéges qu'on lui a tendus.

On a eu lieu de remarquer que pour faire usage des filets dont nous avons parlé, il falloit être fort prompt à les tirer hors de l'eau, sans quoi on perdoit une partie du poisson qui avoit donné dans les filets. Il est vrai que pour parer à cet inconvénient, on a essayé d'alonger le plus qu'on a pu la poche qui est au bout, comme on le voit dans la *Fig.* 11, *Pl. XI.* Mais plusieurs raisons ont empêché de faire ces poches fort longues: par exemple, on marcheroit alors sur celle d'un bouteux, à moins qu'on n'étendît beaucoup la longueur de la perche qui sert de manche; ce qui rendroit le filet très-difficile à relever. Ainsi en réfléchissant sur ce que nous avons dit des pêches dont nous avons parlé dans les articles précédents, on appercevra l'impossibilité qu'il y auroit à étendre beaucoup le fond ou la poche des filets, à moins que deux Pêcheurs ne se réunissent pour manier le filet, ainsi qu'on le fait pour la Manche de toile, §. 9, ou la Faux, §. 10. Ces inconvénients n'existent plus quand on tend les filets au bord de l'eau, ou dans l'eau, où ils restent sédentaires. Alors on peut se servir de poches fort longues. C'est de ces sortes de filets, & de la façon de s'en servir, que nous allons nous occuper dans ce troisieme Chapitre. On a varié leurs formes & leurs dimensions; ce qui a engagé à leur donner différents noms, tels que ceux de *Guideaux*, *Manches*, *Sacs*, *Poches*, *Verveux*, *Lassins*, *Varvoustes*, *Bertoulens*, *&c.* Pour mettre de l'ordre, & jetter de la clarté dans ce que nous avons à dire de ces différentes façons de pêcher, nous les diviserons en plusieurs classes. Nous parlerons d'abord des Chausses simples qui ne sont qu'un sac de filet, qu'on nomme *Guideaux*. Nous traiterons ensuite de ceux dans lesquels on met des diafragmes & des goulets; ce qui nous conduira aux Verveux. Les uns & les autres sont ou simples, ou accompagnés d'aîles qui engagent le poisson à y entrer. Ces seconds Guideaux ou Verveux, qu'on peut nommer *Composés*, seront considérés à part: ce qui formera autant d'Articles distincts.

ARTICLE PREMIER.

Des Guideaux simples.

LE filet qu'on nomme *Guideau*, a la forme d'une chausse, *Pl. XIV*, *Fig.* 1; qui fait un tuyau plus ou moins long. Il est large à son embouchure *A*, & va toujours en diminuant jusqu'à son extrêmité *B*, qui est fermée de différentes façons.

Comme ces chausses ont quelquefois six ou sept brasses de longueur, on ne pourroit pas les retourner pour en tirer le poisson. On laisse donc ouverte l'extrêmité de la chausse, & on la lie avec une corde *F*, *Pl. XIV*, *Fig.* 2, qu'on dénoue pour secouer le poisson sur le sable; ou bien on ajuste au bout de la chausse un pannier d'osier *G*, dans lequel se ramasse le poisson, d'où on le tire aisément en ouvrant une porte qui est au bout.

Dans tous les guideaux, les mailles de l'embouchure sont assez larges; elles ont au moins deux pouces d'ouverture en quarré. Leur grandeur diminue à mesure qu'on approche du fond. Elles devroient avoir à cet endroit deux pouces, pour laisser au petit poisson la liberté de s'échapper; mais souvent on les réduit à trois ou quatre lignes: ainsi elles retiennent le frai & les poissons du premier âge, qui s'y accumulent avec la vase, & sont entiérement perdus.

Les Pêcheurs de Trouville, Amirauté de Touque & de Dive, qui tendent leurs guideaux depuis Noel jusqu'à Pâques, tiennent les mailles très-serrées pour prendre des Grados & d'autre Menuise: ainsi ils retiennent tout ce qui suit le cours de l'eau, & font un grand tort à la multiplication du poisson.

On verra dans la suite qu'on tend toujours les guideaux, de façon qu'ils présentent leur bouche à un courant qui traverse toute la longueur du filet. Or il est sensible que le poisson qui entre par l'ouverture *A*, *Pl. XIV*, *Fig.* 1, s'enfonce dans le filet jusqu'au fond *B*; qui étant fermé, l'arrête. Le courant continuant à le comprimer, ceux qui sont petits & mols sont presque réduits en bouillie, & les gros meurent bien-tôt. Il est rare qu'on tire du poisson en vie des longs guideaux qui sont tendus dans un courant rapide; les petits poissons y sont absolument perdus; & les gros étant fatigués, on ne peut pas les transporter fort loin. Voilà le défaut des grands guideaux. Ce n'est cependant pas sans raison qu'on les fait longs: si le filet étoit large & court, le poisson rencontrant les mailles, il pourroit rebrousser chemin en refoulant le courant; & il seroit perdu pour le Pêcheur. C'est pour obvier à cet inconvénient, qu'on fait ces chausses très-longues. Et les Pêcheurs, qui ne cherchent qu'à avoir beaucoup de poisson sans s'embarrasser de la destruction de l'espece, prétendent qu'au moyen de ces longues chausses, le poisson oublie la route qu'il a suivie en y entrant; qu'il nage au hasard & retourne souvent vers le fond qui est fermé. Ils ajoutent que quand le poisson se trouve renfermé dans un filet, il s'effraye, s'agite; & qu'après avoir fait des efforts pour vaincre l'obstacle, il tombe dans un état de langueur & d'épuisement qui le rend comme mort: ce que les Pêcheurs prétendent exprimer en disant que le poisson *s'enivre* dans les filets. Quoi qu'il en soit de ces idées, il est certain que les poissons, qui sont pressés au fond d'une manche par un courant un peu violent, en sortent morts, ou presque morts. C'est pourquoi ceux qu'on prend dans les guideaux sont toujours meurtris, & d'une qualité bien inférieure à ceux qu'on prend avec l'épervier, le carreau, le haveneau, &c. Nous rapporterons dans la suite, des pêches peu différentes des guideaux; au moyen desquelles les poissons se conservent en vie.

§. 1. *Idées générales sur la Tente des Guideaux.*

SI l'on tendoit des guideaux dans une eau dormante, comme rien ne détermineroit le poisson à entrer dans la manche, on n'y prendroit rien: c'est pourquoi on tend toujours ces filets dans un courant auquel on oppose la bouche du filet, afin d'arrêter au passage le poisson qui suit ou qui est entraîné par la force de l'eau. Il faut donc que la bouche du filet soit disposée à recevoir le courant; & l'on fait ordinairement cette embouchure fort évasée, pour qu'elle admette une plus grande masse d'eau. On conçoit qu'il est nécessaire que cette embouchure soit tenue ouverte. Pour cela, on la tend quelquefois sur un chassis d'assemblage *C D E F*, *Pl. XIV*, *Fig.* 1: d'autres fois on l'attache sur des piquets qu'on a enfoncés dans le sable à la basse-mer, & auxquels on ajuste une traverse haut & bas; ce qui forme un chassis moins solide, mais qui fait à-peu-près le même effet que l'assemblage de charpente qui est représenté dans la figure premiere.

Dans l'Amirauté de Marennes, les Pêcheurs tendent l'embouchure de leurs guideaux sur des perches qui ont depuis quatre jusqu'à six brasses de hauteur; la manche est longue de quatre à cinq brasses, & elle a autant d'ou-

verture : ils divisent cette ouverture en quatre ; & attachent à la corde qui la borde, quatre anneaux de bois dans lesquels ils enfilent les perches. Comme ils tendent quelquefois leurs guideaux dans des endroits où il y a certaine épaisseur d'eau, ils font descendre jusque sur le terrein les deux anneaux d'en-bas, au moyen d'une perche terminée par une petite fourche ; & ils amarrent les deux anneaux du haut aux perches, un pied & demi ou deux pieds au-dessus de la surface de l'eau.

On prend avec les guideaux tous les poissons qui suivent le courant.

Une façon de les tendre qui est très-usitée est celle qu'on nomme *à hauts, & à bas Etaliers*. Nous allons les décrire dans les paragraphes suivants.

§. 2. *La Tente des Guideaux, dite à Hauts Etaliers.*

Les guidaux dont nous allons parler, qu'on nomme en différents endroits, *Didaux*, *Quidiats*, *Tiriats*, *&c*, sont des chausses qui ont trois brasses & demie ou quatre brasses de longueur. Ils s'évasent à leur embouchure jusqu'à avoir sept ou huit pieds de diametre ; & cette embouchure est bordée d'une corde assez forte : les mailles auprès de l'embouchure ont un pouce ou dix-huit lignes en quarré ; au tiers de la longueur, elles ont seulement neuf lignes ; & on continue à les faire de plus en plus étroites, de sorte que dans la derniere demi-brasse, elles ont souvent moins de trois lignes. Pour tendre les guideaux, comme on le voit dans la *Pl. XIV*, *Fig.* 4, on plante dans le terrein, vis-à-vis de quelque courant ou de l'embouchure d'une riviere, le plus près qu'il est possible de la laisse de basse-mer, des pieux ou forts piquets, *aaa*, qu'on nomme *Chevres*, qui ont neuf à dix pieds de longueur. Ils sont enfoncés de deux pieds dans le terrein *cc* ; & ils doivent l'excéder au moins de sept à huit pieds. On met tous ces pieux sur une même file, au nombre quelquefois de vingt-cinq ou trente : c'est ce que les Pêcheurs appellent *Etaliers*. Pour les affermir contre l'effort de la marée, chaque pieu est retenu par une corde *be* qui forme un étai ; frappée d'un bout *b* à la tête des pieux, & de l'autre *e*, aux piquets qui sont enfoncés dans le terrein à une petite distance des pieux *cc*, du côté par où l'eau vient avec rapidité. Il n'y a point à craindre que les pieux se couchent du côté de *ee* : outre que le cours de l'eau les en empêche, ils sont trop bien retenus par le poids de tous les guideaux ; mais on affermit encore les deux pieux qui terminent les files de chevres, par un étai *bd*, qui est à-peu-près dans l'alignement des pieux ; & cette corde *db* se prolonge dans toute la longueur de l'étalier, étant bien tendue & attachée par une boucle à la tête de chaque pieu. Cette manœuvre affermit les pieux, & elle en assujettit les têtes à des distances proportionnées à la largeur de l'embouchure des guidaux. On tend à dix-huit pouces au-dessus du terrein en *g*, un pareil cordage, qui assujettit les pieux par le bas.

L'embouchure des guideaux est bordée d'une corde assez forte, à laquelle on pratique des œillets pour pouvoir les attacher bien tendus à des anneaux de fer qui sont amarrés aux pieux. En tendant des guidaux au bord de la mer, les Pêcheurs mettent toujours l'ouverture du côté de la terre, afin de recevoir l'eau lorsque la marée baisse : & on conçoit que ces étaliers doivent être solidement établis, pour résister à l'effort que l'eau fait sur une rangée de filets qui s'oppose à son cours.

L'embouchure des guideaux est fort grande ; & comme ils se joignent tous les uns aux autres, ils forment par leur réunion une file de manches toujours prêtes à recevoir les poissons qui suivent le courant, gros & petits : mais on les y trouve toujours morts, quand même on les tireroit du filet peu de tems après qu'ils sont pris.

Les Pêcheurs préparent leurs guideaux, de basse-mer. C'est aussi de basse-mer qu'ils vont en retirer le poisson. Pour cela, comme il n'y a point de panier au bout des guideaux, ils délient une ligne qui ferme le bout du sac, & secouent la manche sur le sable pour en faire sortir le poisson.

La pêche des guideaux à hauts étaliers est une des plus considérables qu'on fasse à pied sur plusieurs côtes. Elle est en usage vers le Havre, Caen, & particuliérement sur les côtes de Touque & Dive ; de sorte qu'en certains endroits toute la plage est traversée de chevres à guideaux.

Le fort de cette pêche est depuis le commencement d'Octobre jusque vers la fin du mois de Mars : on est obligé de la discontinuer quand les chaleurs se font sentir ; à cause de la quantité d'orties de mer & de crustacés voraces, qui se portent à la côte. Il conviendroit, pour ménager le frai, de la finir en Avril. Il faudroit aussi que les mailles du bout du filet eussent dix-huit lignes ou deux pouces d'ouverture.

Suivant l'Ordonnance, les chevres pour les grands étaliers doivent être établies à deux cent brasses du passage des vaisseaux & barques ; plusieurs ayant été endommagés par ces pieux, qui sont assez gros & solidement établis.

§. 3. *De la tente des Guideaux à Bas Etaliers.*

Les Pêcheurs Etaliers riverains du Mont Saint-Michel tendent des guideaux avec trois

piquets : dont deux ſervent à tenir l'embouchure ouverte, au moyen d'anneaux d'oſier qui ſont de chaque côté, & dans leſquels on paſſe les piquets; la queue du guideau eſt amarrée ſur un troiſieme piquet; & ils tiennent le guideau le plus tendu qu'il leur eſt poſſible. Par ce moyen, ils ferment les mailles qui ſont déja fort étroites. On nomme ces Guideaux *à Petits Etaliers*; mais ce nom convient encore à d'autres, dont nous allons parler.

Ceux qu'on appelle en Normandie *Baches Volantes*, ou *Guideaux à Petits Etaliers*, ſont ainſi nommés parce que les piquets ſur leſquels ces filets ſont tendus (*Pl. XIV, Fig.* 4, *i k l*) ne s'élevent que de trois ou au plus quatre pieds au-deſſus du terrein. On les appelle auſſi *Volants* parce que les Pêcheurs les changent ſouvent de place & de diſpoſition, d'une marée à l'autre, ſuivant l'état des bancs de ſable, qui aſſez fréquemment ſont mouvants.

Ces piquets ne ſont point retenus par des cordes, comme le ſont les pieux des grands étaliers. Les chauſſes de ces guideaux n'ont que deux ou deux braſſes & demie de longueur; au lieu que celles des grands en ont quelquefois ſix ou ſept. Enfin les petits étaliers ſe placent ſur les greves ſableuſes & vazeuſes, ainſi que dans toutes les plages où il ſe forme des courants.

Sur la Planche XIV, Figure 4, les queues des chauſſes ſont repréſentées libres. Cependant on les tient aſſez ſouvent tendues & arrêtées en *K* par un piquet, au moyen d'une ligne.

On peut, avec ces guidaux, ainſi qu'avec ceux à hauts étaliers, pêcher de flot & de juſan, en préſentant au courant l'embouchure des chauſſes; mais pour l'ordinaire les Pêcheurs préferent de les diriger vers le retour de la marée.

L'ouverture des mailles eſt la même que celle des chauſſes des hauts étaliers. Pour que cette pêche ne detruisît point le frai, il faudroit ſe conformer à ce que nous avons marqué relativement aux guidaux à hauts étaliers. Les Pêcheurs qui ſont très-intéreſſés à la conſervation du poiſſon, devroient s'y porter d'eux-mêmes : cependant les Officiers des Amirautés ont bien de la peine à les y contraindre.

§. 4. *Comment on a perfectionné les Guideaux.*

Il eſt ſenſible que ſi l'on ne prenoit pas des précautions pour tenir l'entrée des guidaux ouverte, le filet s'affaiſſeroit ſur luimême, & le poiſſon ne pourroit y entrer. Pour faciliter l'entrée du poiſſon, on ſe contente, comme nous l'avons dit, de tendre l'embouchure du filet ſur un chaſſis ſemblable à *A*, *Fig.* 1, *Pl. XIV*; ou ſur des perches qui font le même effet.

Comme on s'eſt apperçu que ces longues chauſſes s'affaiſſoient ſur elles-mêmes; qu'elles ſe rouloient ou ſe replioient, principalement dans les endroits où la régularité du courant étoit dérangée par le vent, par quelque roche, &c : dans la vue d'aſſujétir ces manches de façon qu'elles ſe préſentaſſent mieux à l'entrée du poiſſon, on s'eſt d'abord contenté de tendre la chauſſe en amarrant l'extrêmité du filet à un piquet *K*, *Fig.* 4, *Pl. XIV.* Mais cette tenſion rétreciſſant beaucoup le diametre du filet, ce moyen n'a pas paru produire entiérement l'effet qu'on déſiroit; & on a imaginé de mettre dans la chauſſe à différentes diſtances, de petits cerceaux de bois, d'abord en petit nombre, & qu'on a enſuite multipliés, comme on le voit en *E*, *Fig.* 2, *Pl. XIV.* Ces cerceaux produiſoient un bon effet. Cependant le poiſſon s'accumuloit toujours au fond des grandes chauſſes; où il étoit meurtri, comme nous l'avons dit. On a donc jugé que rien ne ſeroit plus propre à prévenir cet inconvénient, que de diminuer la longueur des chauſſes, & d'en augmenter la largeur. Mais en les tenant larges & courtes, les poiſſons auroient pu s'échapper, comme nous l'avons déja dit : c'eſt ce qui a fait imaginer un moyen très-ingénieux d'empêcher les poiſſons de ſortir du filet, ſans former aucun obſtacle à leur entrée. On a rempli cette intention en plaçant un goulet avec un cerceau qui tient ouverte l'embouchure du filet.

Ce *Goulet* eſt un filet *a a b*, *Fig.* 1, *Pl. XV*, figuré comme un entonnoir; dont l'ouverture du pavillon eſt attachée au cerceau *a a*. La pointe de ce filet ſe termine vers *b*, & eſt ſoutenue dans l'axe du filet principal par quelques fils déliés: & pour que le poiſſon entre aiſément dans le filet *a a e e* par des fentes qu'on pratique à la pointe *b* du goulet, ces fils ſont tendus mollement. Il eſt ſenſible que le poiſſon entre ſans effort dans le corps du filet par les fentes qui ſont en *b*. Alors il ſe trouve à l'aiſe dans l'intérieur du filet, & ne s'aviſe point de chercher à s'échapper par les fentes qui lui ont permis d'entrer.

On met quelquefois un petit goulet à l'entrée des guidaux proprement dits, comme on le voit à celui qui eſt cotté *E*, *Pl. XIV*, *Fig.* 3. Mais cela n'empêche pas que les herbes, la vaſe & tout ce que l'eau charrie, ne s'entaſſent avec le poiſſon au fond de ces longues manches. Ainſi ils n'ont pas l'avantage des vrais Verveux dont nous allons parler.

Article Second.

Des Verveux *ou* Verviers, *qu'on nomme aussi* Renards, &c.

Le Verveux le plus simple, *Pl. XV*, *Fig.* 1, est un filet en forme de cloche, & un peu conique; d'une ou deux brasses de longueur: dont l'entrée *a a* porte trois ou quatre pieds de diametre. Le corps de ce filet va un peu en se rétrecissant depuis *a* jusqu'à *e*: & depuis *e* jusqu'à *d*, il prend une forme conique. A la pointe de ce cône on fait un œillet, qui sert à fixer le verveux dans l'endroit où on le tend.

Le corps du filet *a a e e* est soutenu par quatre, cinq, six cerceaux menus & legers, qu'on met en dedans, comme nous l'avons expliqué dans le premier Chapitre de cette Section.

Dans l'Amirauté de Nantes, où l'on fait usage du verveux qu'ils nomment *Loup*; pour joindre l'une à l'autre les gaulettes qui forment les cerceaux, ils en passent les bouts dans des tuyaux de sureau. Ailleurs on fait cet ajustement plus proprement avec des révolutions d'un fil retors.

Le cerceau de l'entrée *a a* est plus grand que tous les autres, dont les diametres vont toujours en diminuant jusqu'à celui qui est en *e e*.

On ajoute presque toujours devant le cerceau *a a* ce qu'on nomme la *Coeffe*. On la voit en *d*, *Fig.* 3, *Pl. XV*: & nous l'avons déja représentée en *r s t*, *Fig.* 6 de la *Pl. I.* Cette partie, qui s'évase beaucoup, est soutenue par une portion de cercle dont les extrêmités *e e*, *Pl. XV*, *Fig.* 3, sont assujéties par une corde ou une barre de bois *c* qui s'étend de l'une à l'autre. Au moyen de cette traverse, le côté de la coeffe, qui est en bas, ayant une forme platte, il s'applique plus exactement sur le terrein.

Le verveux, non compris la coeffe, est attaché à toute la circonférence du premier cerceau *a a*, *Fig.* 1: & comme le corps de ce filet est large, assez court, & soutenu en plusieurs endroits par des cerceaux, le poisson en sortiroit aisément si l'on ne mettoit pas en-dedans un goulet *a a b*, dans lequel on ajoute souvent un petit cerceau *f* pour que l'entrée en soit plus accessible au poisson.

C'est ce goulet qui caractérise le verveux, & qui établit sa différence d'avec le guideau. Si quelques Pêcheurs mettent un petit goulet à l'embouchure des guideaux, comme nous l'avons dit, c'est une perfection qui est empruntée des verveux.

On conçoit que le poisson qui s'engage dans le goulet, passe sans difficulté dans le corps du verveux par les fentes qui sont vers *b*, *Fig.* 1, à la pointe du goulet; il en écarte les fils, comme il fait les herbes qui se présentent à son passage. Une fois qu'il est dans le verveux, il se trouve à l'aise & nage de tous côtés sans jamais reprendre, pour en sortir, la route qu'il a suivie en y entrant. On le trouve immanquablement entre le corps du verveux & le goulet. Et comme il n'est pas gêné, on le retire sain & en vie: ce qui donne aux verveux un grand avantage sur les guideaux.

Le verveux que nous venons de décrire, est le plus simple de tous. On en voit dans la *Pl. XV*, *Fig.* 2 & 3, de fort longs qui ont un petit goulet à chaque cerceau. Je ne vois pas que cette multiplicité de goulets soit fort avantageuse; & il paroît que deux à la tête du filet seroient suffisants.

§. 1. *Des Verveux à plusieurs entrées.*

Comme les poissons nagent en tous sens dans les eaux dormantes pour chercher leur nourriture, & que rien ne les détermine à suivre plutôt une route qu'une autre, on fait des verveux qui ont plusieurs entrées, quelquefois jusqu'à quatre, pour que le poisson y entre plus facilement. Nous nous contenterons d'en représenter un, *Pl. XV*, *Fig.* 7, qui a deux entrées. Ce verveux, qui est cylindrique, se nomme *Louve* ou *Verveux à Tambour*. Le corps du filet, qui est d'une égale largeur dans toute son étendue, est monté sur trois ou un plus grand nombre de cerceaux *AC*, *EM*, *BD*. Ces cerceaux sont fermement attachés aux quatre perches *AB*, *FG*, *CD*, *HI*. A chaque bout de ce tambour, il y a un goulet *AKC*, *BLD*; de sorte que les poissons ont une égale facilité à entrer dans le verveux par un bout ou par l'autre.

On en fait de cubiques qui ont cinq entrées, & qu'on nomme, pour cette raison, *Quinqueportes*.

Dans tous ces verveux, qui sont montés sur un bâti de bois, il faut ménager une porte pour en retirer le poisson.

§. 2. *De la façon de tendre les Verveux dont nous venons de donner la description.*

Dans les rivieres & les étangs, on se sert ordinairement de verveux semblables à celui de la Pl. XV, *Fig.* 1, mais garnis de la coeffe. On cherche à les placer auprès des crônes ou dans des herbiers. Dans ce dernier cas, les Pêcheurs coupent l'herbe dans l'endroit où ils se proposent de placer le verveux: & comme

comme les poissons qui se retirent dans les herbiers aiment à trouver une place nette d'herbes, il est avantageux d'y faire de petites routes qui aboutissent à l'endroit où l'on place le verveux.

Les Pêcheurs ayant attaché une pierre en *a*, *Fig.* 3, & une à chaque extrêmité *e e* de la coëffe, ils jettent le verveux à l'endroit qu'ils ont préparé; ils l'arrangent avec une perche; puis ils rassemblent dessus les herbes qu'ils ont coupées. Elles flottent sur l'eau. Le poisson y étant à couvert, il nage volontiers dessous, parce qu'il se trouve en liberté. Les Pêcheurs tendent ainsi une trentaine de verveux; & suivant différentes circonstances, ils vont les relever après les avoir laissés à l'eau plus ou moins de temps.

Quand il fait frais, on peut les y laisser une couple de nuits sans les relever. Mais s'il faisoit chaud, il faudroit ne les y laisser qu'une nuit, sans quoi ils seroient bientôt pourris.

Lorsqu'on pêche dans une eau dormante, il est assez indifférent de quel côté on tourne la bouche du verveux; & c'est le cas où il est avantageux de tendre des verveux à plusieurs entrées. Mais les Pêcheurs ne sont point d'accord lequel est préférable d'opposer la bouche du filet à un courant, ou de la placer en sens contraire. Cette derniere situation semble être la meilleure quand le courant a peu de rapidité, parce que les poissons refoulent ordinairement le courant quand ils sont effrayés. Mais il n'en est pas de même lorsque le courant est rapide: car en ce cas il entraine plusieurs especes de poissons comme malgré eux.

Lorsqu'on tend des verveux au bord des rivieres, l'usage le plus commun est de les placer dans des endroits où il y a peu de courant; & la plupart des Pêcheurs opposent au courant le fond du verveux. Mais au bord de la mer, sur les greves, on présente toujours la bouche du filet au courant. Quand on veut tendre ainsi les verveux, *Pl. XV, Fig.* 3, on attache une cabliere à la pointe *a* du filet, & on amarre au demi-cercle qui soutient la coëffe du filet une perche *b* qui est pointue par le bout; après avoir jetté la pierre *a* à l'eau, & avoir étendu le verveux sur le fond, on y fait entrer l'extrêmité de la perche *b*: le filet est alors tendu assez ferme pour résister au courant. Quelques-uns cependant attachent outre cela une pierre à chaque bout de la traverse *e e*.

Quand on oppose le fond du filet au courant de l'eau, on met une pierre *c*, *Fig.* 2, à chaque bout du demi-cercle qui soutient la coëffe; & on passe la perche dans l'œillet *d* qui est au bout du filet, pour enfoncer le bout pointu dans le fond, ainsi que le font les Pêcheurs, *Fig.* 6. Comme le verveux va toujours en s'évasant, le courant contribue à porter la bouche du filet vers le bas de la riviere, ce qui aide à le tendre.

§. 3. *Maniere de tendre les Verveux Doubles.*

POUR tendre le verveux double & cylindrique ou en tambour, que quelques-uns nomme *Louve*, *Pl. XV, Fig.* 7, on le porte auprès de l'endroit où on veut le placer: c'est ordinairement dans des herbiers, comme ceux que l'on voit représentés dans la *Fig.* 8. On y coupe les herbes avec un croissant, pour faire une route, une coulée ou une passée, *A A*, précisément de la largeur du tambour: & cette passée sera d'autant meilleure qu'elle sera plus longue. Ensuite on attache des pierres le long d'un des bâtons du tambour; ce sera, si l'on veut, celui *C D*, *Fig.* 7, afin que le filet aille au fond de l'eau. On attache de plus une corde en *E* au milieu du bâton *A B* opposé à celui *C D*, qui est chargé de pierres. Si l'on place le tambour auprès du bord de l'eau, la corde doit être assez longue pour qu'on puisse s'en servir à relever le filet. Mais quand on tend le tambour avec un bateau, il faut mettre au bout de la corde une flotte de liege *o*, ou un signal de roseaux secs, qui indique l'endroit où le tambour est calé.

Pour mettre le tambour à l'eau, on le prend avec les deux mains par les bouts, & on met sur sa tête le bâton *A B*, qui est opposé à celui *C D*, qu'on a chargé de pierres. Etant à portée de la passée qu'on a faite entre les herbes, on jette le tambour à l'eau, en retenant le bout *o* de la corde; puis, avec une perche fourchue, on place le tambour exactement au milieu de la passée, de façon que s'il y a du courant l'eau traverse le tambour dans toute son étendue.

On peut tendre ce filet le jour & la nuit; mais si on l'a mis à l'eau deux heures avant le Soleil couché, on va le relever deux heures après le Soleil levé.

Quand la passée est large, on ajoute au tambour des ailes *e f*, & des coëffes *c d*, *Fig.* 8: nous parlerons ailleurs de ces ailes.

§. 4. *Des petits Verveux nommés* Bertoulens *en Languedoc.*

A Cette en Languedoc, les Pêcheurs font un grand usage de petits verveux qui n'ont guere que vingt-huit ou trente pouces de longueur, qu'ils nomment *Bertoulens* ou *Bertoulettes*; probablement parce que c'est un diminutif de *Bertaule*, nom qu'on donne aux verveux dans quelques Provinces.

Ces Pêcheurs forment de petites routes dans les herbes qui remplissent les étangs aux

endroits où il y a peu d'eau; & ils placent un bertoulen à l'entrée de ces routes ou canaux. Les poissons trouvant un chemin libre dans ces canaux, ils le suivent, & entrent dans le bertoulen. On tient le filet en état avec trois bouts de roseau, que l'on pique dans le fond, & dont un assujétit la pointe, tandis que les deux autres maintiennent en état l'entrée du bertoulen. Un seul homme en tend cinquante ou soixante en différents endroits, & il peut seul suffire à cette pêche; qu'on pratique toute l'année, & à laquelle on prend des Muges, des Dorades, des Anguilles, &c.

Les Officiers de l'Amirauté défendent seulement de placer des bertoulens à l'embouchure des graux & des rivieres, pendant les mois de Mars, Avril & Mai, parce que c'est dans ce temps que les petits poissons remontent de la mer dans les eaux douces & saumâtres. Mais on peut placer des bertoulens dans le reste des étangs durant toute l'année sans interruption.

Les mailles des bertoulens sont fort serrées.

§. 5. Des Verveux qu'on tend sur les greves au bord de la mer & entre les rochers.

Il y a deux façons d'arrêter les verveux au bord de la mer. Les uns sont retenus par des pierres; les autres, par des piquets.

Pour pêcher avec le verveux au bord de la mer & entre les roches, où il reste de l'eau de basse-mer, on fixe ces filets avec des pierres; & en conséquence on les nomme *Verveux Pierrés*, *Pl. XV*, *Fig.* 4. Pour cela on attache à la pointe du verveux une grosse pierre *A*; on met à tous les cercles, des lignes auxquelles on attache des pierres *B*; & on amarre au milieu du demi-cercle qui soutient la coëffe, une corde *C*, à l'extrêmité de laquelle est une grosse pierre *D*, qui tient cette corde tendue. Ces amarres suffisent pour assujétir les verveux contre les courants; il n'y a que les ouragans qui les emportent quelquefois & les jettent à la côte.

Sur certaines côtes, on les affermit encore mieux, au moyen de piquets qu'on enfonce le sable : *Fig.* 10. On en fourre un dans l'œillet qui est à la pointe du verveux, deux vis-à-vis de chaque cerceau, un à la droite, l'autre à la gauche, & un troisieme à l'avant de la coëffe. On amarre avec une ligne chaque cerceau aux pieux qui sont auprès; &, avec une ligne plus longue, le haut du demi-cercle du goulet au piquet qui est à l'avant. De cette façon il n'y a guere de tourmente qui puisse emporter les verveux.

On ajoute quelquefois des ailes aux guideaux & aux verveux : nous allons en parler dans l'article suivant.

§. 6. Des Apâts qu'on met dans les Verveux simples, pour engager les Poissons à y entrer.

Quoiqu'on ait grande attention de placer les verveux dans des endroits que le poisson fréquente, auprès des herbiers & des sourives, aux lieux où il y a peu de courant; quand il fait froid, on choisit ceux qui sont exposés au Soleil, & dans les grandes chaleurs, ceux où il y a de l'ombre. Malgré toutes ces attentions, il est toujours utile, pour engager les poissons à entrer dans le filet, d'y mettre entre le corps du verveux & le goulet quelques poissons vivants, sur-tout de la même espece que ceux qu'on se propose de prendre, rien n'étant plus propre à engager les poissons à y entrer. On attache aussi aux cerceaux dans l'intérieur du filet, quelques apâts, tels que des os de porc salé, du tourteau de chenevi; & on estime que pour se procurer un excellent apât, il faut faire cuire à demi à la broche un Lievre qui commence à se gâter, & l'arroser avec du miel : la chair de ce Lievre, ainsi que des rôties imbibées du jus qui en est tombé dans la lichefrite, attirent beaucoup les poissons.

Ces différents apâts conviennent à tous les filets dormants.

Quelques Pêcheurs prétendent qu'il est encore bon de mettre dans le verveux des fleurs qui ayent des couleurs vives. Mais ce que nous disons de ces apâts, n'exclud point les vers de terre, & les autres dont nous avons parlé en différentes occasions.

Article Troisieme.

Des Guideaux & Verveux, précédés d'Ailes qui déterminent les Poissons à entrer dans les filets.

Quand on tend des verveux simples, soit dans les étangs, soit dans les herbiers où il y a beaucoup de poissons, on peut espérer une pêche avantageuse au moyen des apâts dont nous venons de parler. Mais lorsqu'il s'agit d'eaux courantes, il est tout autrement utile d'augmenter la vîtesse du courant, & dans de déterminer le poisson à entrer dans les manches, en pratiquant des especes de cloisons en forme d'entonnoirs, qui y aboutissent. Il est évident que si l'on tendoit un guideau ou un verveux au milieu d'un courant fort large, on ne pourroit pas espérer de faire une pêche avantageuse; parce que rien ne détermineroit

le poiſſon à entrer dans le filet : ſa bouche ayant peu de largeur, tout le poiſſon qui paſſeroit à droite & à gauche, ſeroit perdu pour le Pêcheur. C'eſt ce qui a déterminé à faire précéder le filet par des Ailes qui, formant une eſpece d'entonnoir, raſſemblent les poiſſons à l'embouchure des chauſſes.

D'un autre côté, comme on a reconnu que pluſieurs eſpeces de poiſſons ſe laiſſoient entraîner par la force du courant. On s'eſt propoſé d'augmenter la vîteſſe de l'eau par des cloiſons qui obligent une grande maſſe d'eau à paſſer par une ouverture aſſez étroite : c'eſt ce qu'on nomme des *Gors*. Nous allons détailler toutes ces induſtries dans les paragraphes ſuivants.

§. 1. *Façon d'ajuſter des ailes aux verveux doubles qu'on nomme* Louves.

Nous avons déja dit qu'avant de tendre une louve dans les herbiers, il falloit couper l'herbe, pour faire au travers une paſſée ou coulée *A A*, *Fig.* 8, *Pl. XV*. En ce cas les herbes qui bordent la paſſée, forment en quelque ſorte des ailes pour conduire le poiſſon dans la louve. Mais quand on veut placer le filet dans un endroit où il n'y a point d'herbes, & où la nappe d'eau eſt large, on ajuſte aux deux extrêmités du corps de la louve *a b*, *Fig.* 8, deux grandes coëffes *c d* ; & outre cela des ailes qui ſont des bandes du filet *e e*, *f f*, qu'on ſoutient verticalement par des piquets, & qui s'étendent depuis la coëffe du filet juſqu'aux rives de l'eau.

Lorſque ce filet, ainſi ajuſté, eſt dans une riviere où la marée remonte, on prend le poiſſon qui entre avec le flot, & celui qui veut retourner à la mer lors du juſan. C'eſt pour cette raiſon que quelques-uns ont donné le nom de *Raſle* à cette eſpece de filet, où ſe trouvent arrêtés les poiſſons qui montent contre le courant, comme ceux qui ſuivent le fil de l'eau.

§. 2. *Des Verveux Pierrés & Flottés, tendus dans des flaques d'eau & des marres.*

Nous avons déja dit qu'on fait au bord de la mer entre les rochers, principalement aux endroits où il reſte de l'eau à mer-baſſe, une pêche avec des verveux qu'on nomme *Pierrés*, parce qu'ils ſont aſſujétis avec des pierres, *Pl. XV*, *Fig.* 4. On voit, à la bouche de ce verveux, des ailes *K*, dont nous n'avons point parlé, & que l'on ajoute quand on tend ces filets, ſoit ſur des greves, ſoit dans des endroits où la nappe d'eau eſt large. Suppoſé qu'on établiſſe le verveux dans un endroit où il reſte de l'eau de baſſe-mer, on n'arrête point ces ailes avec des pieux ; on ſe contente de mettre à la ralingue qui borde le bas du filet, des pierres qui le faſſent porter ſur le fond, & au bout en *E* une groſſe cabliere ; puis on attache des flottes de liege à la corde qui borde le filet par en-haut. Ces ailes, qui ſe tiennent à-peu-près droites, & qu'on a ſoin de ſuffiſamment écarter l'une de l'autre, forment un entonnoir qui dirige le poiſſon vers le verveux.

On tend auſſi de ces verveux ſur des ſables à pied ſec. En ce cas on arrête les ailes plus réguliérement, ou avec des pieux, ou en les attachant à quelque roche, ou enfin en les amarrant à de groſſes cablieres ; dirigeant toujours la bouche du filet, de façon qu'elle reçoive l'eau de quelque courant. On fait maintenant peu d'uſage de cette eſpece de filet.

§. 3. *Maniere de tendre des Guideaux ou des Verveux dans des flaques d'eau où il y a peu de courant.*

Dans les mares & les étangs où il y a peu de courant, on emploie quelquefois des pieux & des filets pour former des paliſſades en zig-zag, *Pl. XV*, *Fig.* 9, *a b*, *b c*, *c d*, *d e*, qui couvrent toute l'étendue du terrein ; & on place des guideaux ou des verveux aux angles ſaillants *b d*, quelquefois même aux angles rentrants *c*. Ces grandes ailes ou paliſſades ſervent à conduire le poiſſon dans les filets. Il eſt ſenſible qu'on peut ajuſter ces ailes en bien des façons différentes, pour les rendre convenables aux terreins ſur leſquels on les tend, & ſouvent on a ſoin de diriger l'embouchure des guideaux ou des verveux en pluſieurs ſens, pour qu'ils reçoivent les poiſſons qui nagent ſuivant différentes directions.

§. 4. *Des moyens qu'on emploie pour rendre la Pêche aux Guideaux & aux Verveux plus abondante, en augmentant la vîteſſe du courant.*

Nous avons déja dit qu'il étoit avantageux de tendre les guideaux & les verveux dans des courants, & que cette pêche devenoit plus utile à proportion que l'eau avoit plus de rapidité. Il eſt ſenſible que c'eſt pour arrêter au paſſage les poiſſons qui ſuivent le courant qu'on y place ces filets ; & on fait l'embouchure des filets fort large, pour qu'une plus grande maſſe d'eau en traverſe la manche.

Les Meûniers qui ont plus d'eau qu'il ne leur en faut pour faire tourner leur moulin, parviennent à élargir l'embouchure de leurs filets, & à augmenter la vîteſſe du courant, en plantant des files de pieux qui s'entre-touchent, *A A*, *Fig.* 2, *Pl. XIV*. Ces files rétreciſſent le cours de l'eau, & l'obligent de traverſer les manches que l'on a ajuſtées

en *C* & en *D*. Le bout *F* de la manche *C* est fermé par un lien ; & celui de la manche *D* aboutit à un panier *G*, dans lequel se rassemble le poisson. Les Meûniers font aussi des ouvertures *B B* dans la chaussée qui conduit l'eau vers leur moulin, pour y ajuster un verveux *E*. Par ces industries, qu'on peut varier de plusieurs manieres, toute l'eau d'une petite riviere traverse les filets; où se trouvent arrêtés tous les poissons qui en suivent le cours.

Il faudroit, pour ne point altérer la qualité du poisson, employer des verveux, ou soutenir l'intérieur des guideaux ouvert avec des cerceaux, comme on le voit à celui qui est cotté *E*. Pour ne point faire de tort à la multiplication du poisson, on devroit aussi donner deux pouces d'ouverture aux mailles, même au bout des manches : c'est ce que ne font pas les Meûniers.

§. 5. *De la Tente des Guideaux & Verveux dans les Gors.*

Il arrive assez souvent qu'il se rencontre des Isles ou Islots *GG*, *Pl. XIV*, *Fig.* 3 dans les rivieres navigables : alors on laisse le grand bras *A* libre pour la navigation; & les Pêcheurs font dans les petits bras *B* ce qu'ils nomment des *Gors*. Ce sont de grands entonnoirs *C* ou *D*, faits avec des pieux jointifs, le bout évasé étant du côté du haut de la riviere ; & ils ajustent au sommet de l'angle, des guideaux ou des verveux *E F*. Il est sensible qu'au moyen de ces gors, on prend tout le poisson qui peut passer par le petit bras *B*, & que le poisson qui se trouve en *C* ou en *D*, engagé entre les files de pieux, est déterminé à entrer dans les manches ; qu'il y est même, en quelque façon, forcé par la vitesse du courant, qui est beaucoup augmentée par le rétrécissement que forment les gors.

Il y a des gors à quelques lieues au-dessus de Rouen en allant vers Paris. Mais on ne peut en placer plus bas, à cause de la marée qui remonte dans la Seine avec beaucoup de rapidité.

§. 6. *Tente des Verveux dans les Haïes.*

Les *Haïes* ou *Arrêts* sont des files de pieux *ab*, *ab*, *Pl. XVI*, *Fig.* 3, qu'on met sur les bords des rivieres pour diminuer le courant de l'eau : on a donné le nom de *Haïe* au remou même ou tournoiement d'eau qui est occasionné par ces pieux. Les Pêcheurs placent des verveux en sorte que l'embouchure regarde d'un peu loin l'endroit où se rapprochent deux files de pieux, afin que les poissons qui vont s'y ranger pour être à l'abri du courant, entrent dans le filet. Ainsi ces verveux se placent dans la haie des gors, au lieu que ceux que nous avons représentés, *Pl. XIV*, *Fig.* 3, se tendent à la pointe & dans le fort du courant. C'est pourquoi les verveux qu'on met dans les haïes, ne font aucun tort à la multiplication du poisson; & les poissons qui entrent dans ces filets y restent long-temps en vie.

Quand on tend des verveux à l'embouchure des rivieres où la marée monte, on place la bouche des verveux à mont ou à val, suivant le cours de l'eau.

On voit dans la Figure 3, que la pointe des verveux est retenue par des piquets *d* ; & l'ouverture *c* par des cablieres *e e*, qui sont aux pointes des cerceaux de la coeffe : cela suffit quand on n'oppose pas la bouche du filet au courant. Mais quand on les pose en sens contraire, il est bon de mettre des piquets au lieu des cablieres *ee*.

§. 7. *Des Gors, Verveux ou Guideaux qu'on établit sur les greves, au bord de la mer.*

Ce que nous venons de dire des gors sert pour en établir au bord des rivieres. Mais on en tend aussi au bord de la mer, sur les greves que la mer recouvre. Leurs palissades peuvent être formées de pieux ou palots, *Pl. XIV*, *Fig.* 3 ; ou avec des clayonnages, *Pl. XVI*, *Fig.* 2, qu'on nomme en quelques endroits des *Brayes* ; ou avec des filets soutenus par des piquets, *Pl. XVI*, *Fig.* 1, & qu'on nomme volontiers *Tonnelles* : toutes ces choses sont assez indifférentes, pourvu que l'ouverture du filet soit du côté de terre, & sa pointe du côté de la mer. Il faut aussi établir le gor dans un endroit d'où la marée se retire avec vitesse. C'est pourquoi l'embouchure des petites rivieres est favorable, & les grandes vives eaux sont avantageuses pour cette pêche, ainsi que les chaleurs : parce qu'alors les poissons donnent à la côte plus abondamment. Mais il arrive quelquefois des tourmentes, qui bouleversent tous ces filets.

Comme les verveux & leurs ailes ont peu de hauteur, la marée recouvre tout cet apareil ; & lorsqu'elle se retire, le poisson qui n'a pas passé par-dessus les ailes, est pris : ce qui arrive au plus grand nombre.

Les ailes des gors, qui sont presque réunies par un de leurs bouts, *A*, *Fig* 1 & 2, *Pl. XVI*, s'écartent du côté de *C B*, de vingt ou trente toises.

Sur les côtes où il y a beaucoup de pierres plattes, on forme les ailes des gors ou avec des murs à pierres seches, ou avec des pierres longues & minces qu'on plante debout dans le sable : ces divers moyens reviennent au même pour l'effet.

A l'égard des tonnelles formées avec des filets, il y a des Pêcheurs qui affermissent le bas des ailes avec des pierres & un petit

clayonnage. Cela est défendu, parce que l'intérêt public exige qu'il reste un peu de jour au-dessous des ailes, pour laisser échapper les petits poissons.

Quand les Bars & les Mulets approchent du verveux, & que les ailes sont assez rapprochées l'une de l'autre, ces poissons ont l'industrie de sauter par-dessus. Il y a des Pêcheurs qui, pour empêcher qu'ils ne leur échappent, tendent d'une aile à l'autre en cet endroit un filet horisontal : c'est ce qu'on appelle *Verveux avec Jambe & Chasse couverte.*

§. 8. *Conclusion de cet article.*

LES verveux entrent dans la construction de plusieurs especes de Parcs, qu'on nomme pour cette raison *Parcs à fond de verveux.* Quoique quelques-uns de ces parcs approchent beaucoup des gors, néanmoins les différentes especes de parcs devant faire le sujet d'un article considérable, nous remettons à traiter spécialement de cet autre usage des chausses, dans l'article où il s'agira des parcs.

Enfin les chausses entrent pour une partie considérable dans l'ensemble de divers filets qui servent pour les plus grandes pêches, telles que la Dreige, le Gangui, la Tartanne, &c. Ces filets étant composés de filets verticaux qu'on peut regarder comme des Seines, & de Chausses qui peuvent être rapportées aux Dragues, il nous a paru convenable de n'en traiter que quand nous aurons fait connoître les filets dont ils sont composés.

Attendu que les Nasses ne different des Verveux qu'en ce qu'elles sont faites d'osier, nous ne croyons pas devoir différer plus long-temps à en parler.

ARTICLE QUATRIEME.

Des Nasses.

LES Nasses sont des especes de paniers faits d'auffe, de jonc, d'osier ou d'autre bois flexible, qui étant à claire-voie, laissent passer l'eau sans beaucoup de résistance ; mais dont les baguettes sont assez serrées pour retenir le poisson. C'est pourquoi on les tient plus ou moins près les unes des autres, suivant l'espece de poisson qu'on se propose de prendre.

Les nasses ne sont donc pas un ouvrage de Mailleur, mais de Vannier ; & elles ne different essentiellement de plusieurs especes de filets dont nous avons parlé, que par la matiere dont les uns & les autres sont faits. Au reste, comme on peut le voir en jettant les yeux sur la *Pl. XVII*, on leur donne diverses formes : &, suivant les côtes où l'on en fait usage, on les connoît sous différents noms, comme *Nasse*, *Nasson*, *Nanse*, *Lance*, *Bire*, *Bouteille*, *Ruche*, *Panier*, *Boutterolle*, &c.

Presque toutes les nasses ont un ou plusieurs goulets, qui permettent aux poissons d'entrer, mais qui s'opposent à ce qu'ils sortent.

Ces goulets sont faits avec des brins déliés & souples d'auffe, de canne ou d'osier très-fins & élastiques, dont les bouts ne sont point retenus par des traverses ; ce qui les rend assez flexibles pour ne point former d'obstacle à l'entrée du poisson dans la nasse. Mais attendu que, par leur ressort, ils se rapprochent les uns des autres aussi-tôt que le poisson est entré, & comme les extrémités de ces menues baguettes sont taillées en pointe, le poisson ne peut sortir par où il est entré. La construction de ces goulets est représentée un peu en grand dans la *Fig.* 4, au-dessus de *A*, qui est une coupe de la nasse *B*. Les nasses n'étant point pliantes comme le sont les filets, on est obligé de ménager une ouverture pour en retirer le poisson : c'est quelquefois au bout opposé au goulet, comme en *a*, *Fig.* 3 ; & d'autres fois vers le milieu, comme en *c*, *Fig.* 4, ou en *b*, *Fig.* 2. Ces ouvertures sont fermées avec une petite trappe, tant que la nasse est à l'eau : on ne l'ouvre que pour retirer le poisson.

On met presque toujours dans ces nasses des leurres ou des apâts, pour déterminer les poissons à y entrer. Nous avons déja indiqué à l'occasion des bouraques & des verveux quels sont les différents apâts dont on se sert sur les différentes côtes ; mais quand ce ne sont pas des poissons vivants, il est bon de suspendre les apâts au milieu des nasses, afin que les poissons soient obligés d'entrer par le goulet pour les manger.

On verra par les détails où nous entrerons qu'il y a bien des façons de tendre les nasses. Car, quoique leur plus grande utilité soit de pêcher entre les rochers à l'entrée des especes de cavernes où les poissons saxatiles se retirent, ainsi que dans les endroits où il se forme de petits courants d'eau qui déterminent les poissons à y passer plutôt qu'ailleurs ; quoique les nasses soient, dis-je, particuliérement destinées à ces sortes de pêches, on ne laisse pas d'en tendre avec succès sur les greves, & même en pleine mer, comme on le verra par la suite. On fait des nasses de différentes grandeurs. Les plus grandes servent à prendre de gros poissons ; les moyennes sont pour des

Eperlans; & les petites pour des Anguilles.

§. 1. *Des Bouraches ou Nasses qu'on tend dans les rochers, & des* Nanses *des Provençaux.*

Dans l'Article, 3 du Chapitre 2, à l'occasion de la Caudrette, nous avons été engagés à parler de la bouraque, *Pl. X.* On n'aura pas de peine à concevoir que quand elle est entiérement faite d'osier, c'est une vraie nasse, ressemblante à certaines rattieres de fil d'archal, qui ont, comme elle, un ou plusieurs goulets.

Les *Nanses* des Provençaux, *Pl. XVII, Fig.* 2, différent très-peu de ce qu'on appelle *Bouraque* dans les Ports du Ponant. Elles sont d'une forme ovale applatie. Assez souvent on ne fait en osier que la charpente, qu'on enveloppe avec un filet, comme on le voit ici dans la *Fig.* 2. Ces nanses, qu'on fait volontiers ovales, ont à chaque bout un goulet en entonnoir *c d*, par où le poisson entre dans la nanse: au-dessus & au milieu, en *b*, est un trou fermé par une porte, qu'on ouvre pour retirer le poisson qui est entré dans la nanse.

On met dans la nanse quelques apâts semblables à ceux dont nous avons parlé à l'occasion des bouraques; on y emploie particuliérement des Oursins. Au-dessous de la nanse, en *e*, sont amarrées quelques pierres pour la faire caller; & sur les côtés, en *g*, sont des anses ou mains pour attacher des cordes *h*, qui se réunissent à une seule *i*, au bout de laquelle est un signal *k*, destiné à faire retrouver la corde qui répond à la nanse, & qui doit servir à la retirer de l'eau.

On tend les nanses comme les bouraques entre les roches; & la pêche est plus avantageuse quand il fait chaud, que par le froid.

Les Nasses qu'on tend dans l'Océan entre les rochers & sur les greves, produisent davantage dans les grandes vives-eaux que dans les mortes-eaux. Si c'est sur les greves, les Pêcheurs ont le tems de tendre leurs nasses tout près de la basse-eau, le plus avant qu'il leur est possible, & ils les relevent au jusan qui suit. Plus donc les eaux baissent, plus les Pêcheurs ont lieu d'espérer une pêche avantageuse.

Il en est de même quand on tend les nasses entre les roches: car les Pêcheurs peuvent placer leurs nasses dans des fonds d'autant moins fréquentés, que la mer retire davantage. D'ailleurs les poissons terrissent en plus grand nombre dans les vives-eaux, que par les mortes-eaux.

Sur la Côte de Grenade, on pêche avec des nasses presque semblables à celles des Provençaux que nous venons de décrire; elles sont ovales, ayant trente-six pouces de longueur, sur vingt-sept pouces de largeur. On les calle jusqu'à trente & quarante brasses de profondeur, & on n'y met point d'apâts.

§. 2. *Des Paniers de Bonde.*

A l'occasion des guideaux, *Pl. XIV*, nous n'avons pas pu nous dispenser de parler d un panier, *Pl. XVII, Fig.* 5, que les Meûniers mettent à leur vanne de décharge, lorsqu'ils la levent pour laisser écouler l'eau qui pourroit endommager les chaussées. Ils nomment *Panier de Bonde* cette nasse, qui est un vrai guidau d'osier. Il n'y a pas de goulet; mais le poisson n'e nsort point, à cause de la vitesse du courant.

On tend aussi dans les courants d'eaux rapides, des nasses qu'on tient longues, & dont l'embouchure est évasée. On les fait longues, pour que le poisson n'en sorte pas; l'embouchure est évasée pour qu'elle embrasse une plus grande portion du courant; quelquefois on y ajoute des ailes de clayonnage, *Pl. XVI, Fig.* 2, & on en fait des gors. Nous parlerons plus précisément de ces Nasses dans la suite.

§. 3. *Des nasses en forme de Truble, pour prendre des Anguilles dans la mer.*

On fait, pour prendre des Anguilles à la mer, des nasses qui ne sont qu'un panier profond au moins de deux pieds, *Fig.* 1, *Pl. XVII.* Ces nasses ont à l'embouchure un pied de diametre, & elles se rétrecissent de sorte que leur diametre n'est que de huit à neuf pouces par le bas. On met au fond de ce panier un assez grand morceau de foie de bœuf, pour qu'il en couvre toute l'étendue; on forme au-dessus du foie un grillage de corde qui le retient, mais dont les mailles sont assez larges pour que le foie puisse être apperçu par les Anguilles. Ce panier, qui fait ici l'office de truble, étant lesté de pierres, on y attache une corde, & on le descend dans l'eau à telle profondeur qu'on veut; pourvu, toutefois, que le Pêcheur puisse appercevoir les Anguilles qui vont attaquer l'apât.

Les Anguilles, attirées par l'odeur du foie, qui n'en est que meilleur quand il commence à se corrompre, se hâtent d'entrer dans le panier. Quand le Pêcheur les apperçoit attachées à l'apât, il tire doucement la corde qui répond au panier, & il essaye de ne point éfaroucher les Anguilles. Mais quand le panier est arrivé à la surface de l'eau, il le tire précipitamment, pour que les Anguilles n'ayent point le temps de se sauver. Quand il les a prises, il replonge sur le champ le panier, pour recommencer sa pêche, & le même foie lui sert long-temps.

Des paniers à peu-près semblables, mais plus petits, servent quelquefois dans les rivieres pour prendre des Ecrevisses.

§. 4. *Autres Nasses qu'on emploie pour prendre des Anguilles, principalement dans les rivieres.*

NOUS avons dit qu'on devoit proportionner la distance des osiers qui forment les nasses, à la grosseur des poissons qu'on se propose de pêcher. Mais il faut que les osiers soient bien près-à-près, sur-tout quand on a intention de prendre des Anguilles ; car sitôt qu'elles peuvent introduire entre les barreaux leur queue ou leur tête, elles forcent tellement qu'elles font plier les osiers, & elles ne manquent pas de s'échapper. Pour mieux retenir ce poisson, on fait à l'embouchure des nasses un faux & un vrai goulet, *b c*, *Fig.* 3. On voit à cette nasse quatre anses ; les deux d'en-bas servent à attacher les pierres qui la font caller, & les deux d'en-haut, à attacher les cordes qui servent à la relever.

Les apâts qu'on met dans la nasse sont des Limaçons, des Moules ouvertes, des Vers de terre, des Grenouilles déchirées, du Foie & de la Chair de différents animaux. Comme l'Anguille est très-vorace, elle tourne autour de la nasse pour trouver par où atteindre l'apât qui est suspendu au milieu ; enfin elle entre dans les goulets, & alors elle est prise. On tend un grand nombre de nasses, bien souvent semblables à celles des *Fig.* 3, 6, 7, 8, 9, 10 & 11, dans les herbiers, auprès des crônes & des sourives : & on les releve tous les jours, ayant soin de renouveler les apâts.

Le temps le plus favorable pour cette pêche est lorsqu'il fait chaud, & que le temps est disposé à l'orage.

§. 5. *Des Nasses pour les Eperlans.*

ON prend beaucoup d'Eperlans avec des nasses, *Fig.* 7. Malgré la petitesse de ce poisson, on n'a pas besoin que les osiers soient aussi serrés que quand on pêche des Anguilles. On en attache un nombre, comme dix ou douze, par les anses à une corde *A B*, *Fig.* 13, qui est ordinairement faite avec de l'osier. Chaque nasse est chargée en dessous de deux pierres, & attachée à la corde par deux petits cordages que les Pêcheurs nomment *Cableaux*, & qui sont longs au plus de dix-huit pouces.

Pour les relever, on saisit avec une Gaffe, la corde *Fig.* 13, aussi près qu'on le peut d'une des cablieres qui sont aux bouts de la corde *B*. Quand une fois on tient la corde, on releve les nasses les unes après les autres ; on en ouvre le fond, qui est fermé par une petite porte, pour prendre les Eperlans qui y sont, & on les remet à l'eau par le travers de la riviere. Cette suite de nasses interrompant le cours de l'eau, les Eperlans en approchent pour éviter le courant ; ils nagent autour ; & y entrent.

Comme ces poissons refoulent la marée pour remonter dans l'eau douce, on met autant qu'on peut le goulet tourné du côté du bas de la riviere. Les nasses ordinaires durent une couple d'années : mais celles des Eperlans ne servent qu'une saison, parce qu'on les fait avec des osiers fins & verds. On prétend que ces poissons fuyent les vieilles nasses.

On pratique cette pêche dans la Seine au-dessus de Rouen ; & on ne le peut pas au-dessous, attendu que la marée qui s'y fait sentir avec beaucoup de violence, entraîneroit les nasses.

§. 6. *Des grandes Nasses.*

ON fait de grandes nasses, *Fig.* 9, qu'on tend avec un bateau, *Fig.* 14, le long des Isles, aux endroits où l'eau est dormante, & où il y a des herbes. On y prend, outre les Eperlans, des Barbeaux, des Gardons, des Brêmes & quelquefois des Carpes & des Brochets. Ordinairement on met à ces grandes nasses un vrai & un faux goulet. Quand on pêche avec de fort grandes nasses, on est obligé de frapper une poulie au bout de la chaloupe pour haller sur l'orin, qui tient à la nasse, *Fig.* 14.

§. 7. *Espece de Nasse que les Provençaux appellent* Lance, Gombin *&* Gembin.

LA Lance est un panier ou nasse d'osier de forme cylindrique, *Fig.* 4. Sa longueur ordinaire est de cinq pieds : & elle a deux pieds & demi de diametre. Les osiers, fort artistement entrelacés, forment des losanges dont les côtés ont à-peu-près six lignes de longueur. Les deux bouts de ces paniers sont renfoncés, & terminés par un goulet d'auffe. Cette nasse ressemble beaucoup au verveux double, *Planche XV*, *Fig.* 7, dont nous avons parlé, & qu'on appelle communément *Louve*.

On leste cette lance de deux grosses pierres pour la faire caller au fond de la mer, & on la retire au moyen d'une corde au bout de laquelle est une bouée ou un autre signal.

On suspend dans la lance, des Sardines coupées en deux, ou d'autres poissons ; & on la mouille près des rochers ou sur des bancs jusqu'à quarante ou cinquante brasses de profondeur.

Le vrai temps de faire cette pêche est pendant les mois de Février, Mars & Avril.

On releve la lance tous les jours, & on en tire le poisson par l'ouverture qui est en *c*.

A est une coupe longitudinale de cette nasse pour montrer comment sont faits les goulets.

§. 8. *Nasses avec lesquelles on prend des Lamproies, auprès de Nantes.*

Les nasses ou nances dont se servent les Pêcheurs Nantois pour prendre des Lamproies, ont la forme d'un cone, à-peu-près comme dans la *Fig.* 12. Au bout *b* est un goulet, qui se resserre beaucoup. On les tend dans des endroits où il y a un courant fort rapide: auquel on présente le goulet.

§. 9. *Des Nasses dont on fait usage près d'Ancône, & que l'on y nomme* Nassone.

Cette sorte de nasse, *Fig.* 6, a à-peu-près la forme d'une *Botte*. Le fond *b* est comme un panier: on y met pour apâts de la chair de Chien. En *c* est un goulet. Les Pêcheurs y prennent des crustacés; entr'autres des Cancres dits Peureux ou Poltrons.

On tend ces nasses le soir, le long des côtes, & on les leve le matin.

§. 10. *Nasses dont se servent les Catalans.*

En Catalogne, on fait des nasses avec une espece de jonc, appellé en latin *Juncus acutus, capitulis Sorghi*, *C. B. P.* On leur donne la forme d'un long entonnoir, qui a quatre ou cinq pieds de hauteur, & qui est à-peu-près tel qu'on le voit ici dans la *Fig.* 10. Ayant fait, avec ce jonc, des cordonnets circulaires, on les attache avec du fil, pour en former comme un rêt; & on le soutient par quatre bâtons, qu'on attache sur les côtés au bout le plus large, où est un goulet, que les Catalans appellent *Fas de la Nance*. Au bout pointu, est une autre ouverture qu'on ferme par un petit filet; c'est par cet endroit qu'on retire le poisson qui est entré dans la nance.

On leste la nance avec une pierre, & on y attache une corde ou orin, qui a quelquefois trois ou quatre cent brasses de longueur: puis au bout opposé à la nance, on amarre une bouée ou signal.

Quatre hommes se mettent dans une chaloupe, ayant chacun quatre ou cinq nances. Quand ils sont arrivés au lieu de la pêche, ils mouillent les nances; & pour engager les Langoustes, les Congres, les Pagets, les Mourenes, &c, à entrer dans les nances, ils y mettent pour apâts des Seches & des Sardines, ou fraîches ou pourries, &c.

Quelquefois aussi ils mettent dans leur nance du houx-frelon (*Ruscus aculeatus Myrti folius*, Inst. R. H.) Alors ils ne mouillent leurs nances qu'à deux ou trois brasses d'eau. Ils y prennent beaucoup de Seches, & quelquefois des poissons qui entrent pour manger les Seches.

On laisse durant plusieurs jours les nances à la mer. Mais on va tous les jours en retirer le poisson, & chaque Pêcheur prend celui qui se trouve dans les nances qui lui appartiennent.

§. 11. *Sorte de Pêche à la Nasse, que les Espagnols nomment* Andana.

Sept à huit hommes se mettent dans un bateau, & vont à quatre lieues au large chercher soixante brasses d'eau: ils y jettent une corde au bout de laquelle est une cabliere pour la faire caller jusqu'au fond; & à l'autre bout de cette même corde, est une bouée.

A cinq brasses plus bas que la surface de l'eau, on attache à cette même corde une nasse de jonc ou d'ausse. Les poissons vont badiner autour de cette nasse pour se mettre à l'ombre, ou parce qu'ils prennent la nasse pour un refuge où ils trouveront leur proie: & souvent ils entrent dans la nasse sans qu'il soit nécessaire de les y attirer par des apâts.

On prend avec cette nasse des Pilotes ou Pampols, des Verderots, la Llampuga ou Hippurus, tous poissons fort estimés à Alicante.

La nasse reste à la mer pendant toute la saison de cette pêche, qui commence en Août, & finit en Octobre. Mais on les visite tous les jours pour en retirer le poisson.

Le Maître du bateau a le tiers de la pêche; & les autres Matelots partagent également les deux autres tiers.

§. 12. *Autre Pêche de la Nasse, que les Espagnols appellent* Nanças.

Cette pêche ne differe de la précédente qu'en ce qu'on met dans la nasse, des Boulettes composées de Sardines pourries, & de farine. On mouille ensemble une vingtaine de ces nasses, qui sont moins grandes que les précédentes. Cette pêche commence en Juillet, & finit en Septembre. On releve les nasses au point du jour, & à midi, pour prendre le poisson qui s'y trouve: ce sont des Pagets, des Bogues, des Homars, des Langoustes, des Seches, &c.

§. 13. *De la Pêche nommée par les Espagnols* aux Mornelles *ou* Morneles.

Deux hommes dans un batelet vont à demi-lieue au large chercher dix brasses d'eau. Ils amarrent au bout de la corde, à côté de la cabliere, une petite nasse, dans laquelle ils mettent de petits poissons. Cette pêche commence avec le mois de Novembre, & dure jusqu'en Avril. On y prend principalement des Congres, sur-tout quand le vent est à l'Est.

§. 14.

§. 14. *Pêche avec les Nasses dans la Garonne.*

Les nasses que les Pêcheurs des environs de Marmande appellent *Bergot*, ont environ cinq pieds de longueur, & trois pieds & demi de circonférence, prise au milieu; qui est la partie la plus renflée. Ils attachent de grosses pierres à ces nasses pour les faire caller, & une corde afin de les retirer commodément de l'eau. Ils mettent dans les nasses pour apâts du pain de noix, qu'ils nomment *Nogas*.

§. 15. *De la Pêche du Belouga avec une espece de Cage ou Nasse d'une grandeur prodigieuse.*

Nous trouvons dans un Mémoire d'Astracan qu'avant la crue du Volga dans les endroits qui sont presque à sec, & cependant fréquentés par le *Belouga*, les habitants font des palissades de gros pieux sur deux lignes qui se rapprochent pour former à leur point de réunion un angle où l'on amarre sous l'eau une cage de bois de neuf à dix pieds de longueur sur cinq pieds & demi de large & autant de profondeur. Ces cages peuvent être comparées à celles qu'on fait pour transporter des bêtes féroces. Aux quatre angles du dedans de la cage sont attachés des apâts qui attirent le Belouga par leur odeur. Il y entre avec empressement par une ouverture qui a environ trois pieds & demi de diametre. Quand une fois les deux tiers de la longueur de son corps y sont entrés, il ne peut plus en sortir, parce qu'il n'a pas la liberté de s'y retourner, & que ses nageoires & sa queue s'embarrassent dans les barreaux de la cage. Cependant il fait beaucoup de bruit en se débattant. Aussi-tôt les Pêcheurs hissent la cage, assomment le poisson, & le tirent par un des côtés de la cage qui s'ouvre comme une porte.

§. 16. *Pêche aux Nasses qui se fait en différents endroits.*

Il y a peu d'endroits à portée des étangs, des rivieres ou de la mer, dans lesquels on ne fasse quelques pêches avec les nasses.

A Genes, on en fabrique de jonc, qu'on nomme *Bertavelles*. On met du fromage en dedans pour apâts, & on en tend beaucoup à l'embouchure des rivieres.

En Chypre, on fait de petites nasses assez semblables aux Bouraques, qui servent à prendre de petits poissons.

A Gibraltar, les nasses qu'on nomme *Nasselles* sont faites d'un jonc qui croît dans les Marais. On y met pour apât quelque morceau de poisson. On les leste de pierres, & on les calle jusqu'à trente ou quarante brasses de profondeur. On y prend des Crustacés ou d'autres petits poissons.

A Marvella, sur la Côte de Grenade, outre les nasses ovales, on en fait en forme de dôme, assez semblables aux Bouraques, qui ont environ deux pieds de haut sur un pied & demi de diametre. On les leste & on les calle avec une corde de sparte jusqu'à quarante brasses. On les y laisse la nuit, & on les releve le matin: on ne met en-dedans aucun apât.

On attache quelquefois au bout des verveux & des guideaux de petites nasses pour recevoir le poisson, ainsi qu'on le voit *Pl. XV, Fig.* 10, ou *Pl. XIV, Fig.* 2 & 3.

De même que nous n'avons parlé que des manches, guideaux & verveux sédentaires; nous ne parlons ici que des Nasses Sédentaires: & nous renvoyons aux Dragues ce que nous avons à dire de ces instruments quand on les traîne.

ARTICLE CINQUIEME.

Des Bourdigues, ou Bordigues.

Nous croyons devoir placer les Bourdigues à la suite des Nasses, parce qu'effectivement ce sont des nasses d'une grandeur immense, puisqu'il y en a de cinquante à soixante toises de longueur sur 25 à trente toises de largeur.

On n'en voit point aux environs d'Agde, ni à la Ciotat, ni à Marseille; mais il y en a à Cette en Languedoc, ainsi qu'au Martigue en Provence, où sont de grands étangs remplis d'eau salée qui communiquent avec la mer par des canaux. Or dans des saisons de l'année, le poisson s'empresse de passer de la mer dans les étangs, pour y jetter son frai; & quand les fraîcheurs commencent à se faire sentir ces mêmes poissons sortent des étangs pour gagner la mer & la grande eau. On ne s'oppose point au passage des poissons de la mer dans les étangs; & c'est avec grande raison, puisque le poisson entre dans les étangs pour frayer & multiplier son espece. D'ailleurs on sait que le poisson est de mauvaise qualité dans la saison du frai. Mais quand les poissons veulent retourner à la mer, on fait avec des cannes des nasses qui occupent toute la largeur du canal; dans lequel on forme encore avec des cannes de grands goulets, qui arrêtent le poisson à son retour à la mer. Voilà une idée générale des bourdigues: nous allons détailler leur construction; nous parlerons ensuite de leurs usages.

§. 1. *De l'établissement & de la construction des Bourdigues.*

Nous avons déja dit qu'on établissoit les bourdigues dans les canaux *A B*, *Pl. XVIII*, qui communiquent d'un étang salé *A*, à la mer *B*. On commence par dresser une partie de ce canal *C D E F G* & *H I*; mais on perfectionne sur-tout la partie *C D E F G*, parce que c'est de ce côté qu'on doit établir l'entrée *L* & les autres ouvrages qui forment les bourdigues.

On revêt ce côté *C D E F G*, suivant les matériaux que fournit le pays, avec des pierres, des pieux & des planches, ou des fascinages.

On creuse cette partie du canal pour que l'eau ait huit à dix pieds de profondeur; & ce qu'on en retire est employé à régaler les bords *C D E F G*, ainsi que l'autre côté *H I K*. On les nomme en Provence *Cêdes*; & à cause de l'éboulement des terres, & des recrémens qui sont charriés par l'eau qui coule de la mer à l'étang, ou de l'étang à la mer, on est obligé de les curer tous les ans: ce qui fait une dépense considérable.

On construit en *R*, sur un endroit un peu élevé, le Logement des Pêcheurs: il consiste en une petite maison ou cabanne, une espece de halle, qui est faite avec des poteaux & des traverses menues sur lesquelles on couche de mauvaises cannes; ce qui est suffisant pour mettre les ouvriers qui forment les claies de cannes, à l'abri du soleil qui est fort ardent dans ces provinces méridionales.

Ceux qui vendent les cannes aux propriétaires des bourdigues, les livrent avec leurs feuilles: & la premiere opération, qui se fait par des femmes, consiste à ôter ces feuilles avec des couteaux, couper les petites branches, enfin les nétoyer comme celle de la *Fig. 4*, *Pl. XIX*. A mesure qu'elles les nétoyent, elles les arrangent par faisceaux. Les belles cannes doivent avoir huit ou dix pieds de longueur, plus ou moins, ce qui dépend de la profondeur des canaux où on établit les bourdigues. Car il faut que les cannes entrent d'environ neuf pouces dans le fond, pour résister aux efforts de l'eau & du vent dans les temps de tourmente. Et elles doivent excéder d'environ cinq pieds la superficie de l'eau, pour que les Muges ne puissent pas sauter pardessus. Au reste, elles doivent être droites, fortes & point filandreuses.

Il est de l'économie d'en employer de plus courtes, qu'on entremêle avec les grandes, ce que certains ouvriers font plus adroitement que d'autres. Mais le clayonnage est toujours alors moins solide.

Pour monter les cannes & en former des nattes assez semblables aux paillassons que les Jardiniers font avec de la paille longue, les ouvriers tendent sous la halle, trois cordes d'auffe assez grosses, *d e*, *Fig. 5*, *Pl. XIX*, qui sont fermement assujéties à des piquets, de sorte que les cordes soient assez élevées pour que les ouvriers, étant assis par terre, puissent passer leurs jambes dessous; quatre ou au plus cinq pouces suffisent. Ils tendent de même entre les grosses cordes *d e* des cordes menues *g h*, qui sont aussi d'auffe.

Les cordes *d e* ne servent qu'à soutenir les cannes qu'on posera dessus; & c'est sur les cordes *g h* qu'on liera les cannes. L'ouvrier assis par terre fait avec les ficelles fines *i* un nœud sur les cordes *g h*, simplement pour en arrêter le bout: il pose de travers une canne, comme *l m*; il l'entoure avec la ficelle *i*; & il l'arrête sur les cordes *g h* par un nœud coulant. Celle-ci étant arrêtée sur les deux cordes, il pose une autre canne, puis une troisieme, une quatrieme, &c. jusqu'à ce qu'il soit arrivé au bout de la halle opposé à celui par lequel il a commencé. Il roule ensuite cette natte de cannes pour en faire une botte; & il en fait une quantité suffisante pour garnir toutes ses bourdigues: ce sera à l'égard de celle que nous donnons pour exemple, plus de deux cent toises courantes.

Pendant que des ouvriers travaillent aux nattes, d'autres préparent & appointissent environ trois cent piquet, plus ou moins, suivant l'étendue de la bourdigue. Ces piquets doivent avoir douze ou quinze pieds de longueur sur six, sept ou huit pouces de circonférence au milieu. Ils sont ordinairement de Pin. On prépare aussi environ deux cents toises courantes de perches qui peuvent avoir trois pouces de circonférence.

Il faut que les piquets soient plus longs que les cannes; parce qu'à la partie qui excede les cannes, on attache en hyver des cordes qui sont amarrées à de gros piquets qu'on enfonce dans le terrein qui borde le canal.

Ces approvisionements, & d'autres, comme des liens, qui sont indispensables, étant faits, il faut monter la bourdigue: & pour avoir la direction des cloisons qu'on nomme *Murailles*, on plante un fort pieu en *M*, un autre en *N*, & un en *O*. Il y a souvent de *M* à *N* cinquante à soixante toises, & cent toises de *M* à *O*. L'ouverture de la pointe du triangle en *Q* a environ quatre pouces; celles des pointes *X*, trois pouces; & les autres, deux pouces & demi, & même moins dans la saison des Anguilles; alors on ajoute à la tour *O* une espece de nasse *P* en verveux, pour recevoir les Anguilles, qui y entrent par une très-petite ouverture: on nomme cette nasse *Pentenne*, &c. Ces especes de jalons donnent l'alignement de la file de piquets *M O*, *N O*: on en met un en *Q*, où doit être la grande entrée,

puis on en met en *X*. Ces premieres dispositions étant faites, on plante les piquets de six en six pieds, suivant l'alignement des premiers jalons, de *M* en *O*, de *M* en *Q*, de *N* en *O*, de *N* en *Q*.

Ces pieux étant plantés bien d'alignement, & enfoncés d'une couple de pieds dans le terrein, on pose les perches *N O*, *Fig.* 1, *Pl. XIX*, horisontalement à-peu-près vers le milieu de la partie des pieux qui paroît au-dessus de l'eau : ensuite, ayant porté une botte de cannes sur le lieu, on la déploie, on pose les pieces de cannes le long des perches; on en enfonce le bas, d'environ six pouces dans le terrein; & on affermit les cannes en les liant sur les perches. L'été on peut laisser deux doigts d'intervalle entre les roseaux; mais l'hyver on en ajoute pour qu'ils soient serrés au point de ne pas laisser passer les plus petits poissons.

On fait ensuite avec des pieux pareils, & des claies, les petites séparations en goulets *X X X*, *&c. Pl. XVIII*. Enfin on forme encore avec des pieux & des claies semblables, des réservoirs circulaires, qu'on nomme des *Tours*, *O S T M N*. Quelquefois, pour décharger la tour *O*, où il se rassemble plus de poisson qu'ailleurs, on fait à côté un réservoir *Y*, qu'on nomme la *Serve*, & dans laquelle le poisson de la tour *O* peut entrer. Quelques-uns en font autant auprès des tours *S T*.

Il ne faut pas que les bourdigues interrompent une petite navigation qui se fait de l'étang à la mer. Pour cela on ne met point de pieux ni de claies à l'endroit *Z*, mais un fort filet qu'on voit aussi en *r*, dans la 1. *Fig.* de la *Pl. XIX*, qui empêche le poisson de passer à côté de la bourdigue : & quand il se présente un bateau pour entrer ou pour sortir, les gardiens des bourdigues, qui veillent nuit & jour dans leur cabane pour ce service, laissent tomber le filet au fond de l'eau; & aussitôt que le bateau est passé, ils relevent le filet avec le secours du virevaux *I* qui est établi à terre pour cet usage.

Je vais rapporter les Noms Provençaux qu'on donne aux différentes parties des bourdigues.

La Tour *O* se nomme *Tour de Dehors*; la Nasse qui y répond, la *Pentenne*; le Réservoir *Y*, la *Serve*; le dernier Goulet *X*, *Demi-Auveau*; les Clayonnages qui le forment, le *Coutélet*; la Chambre qui est entre les coutelets *X*, le *petit Baladou*; les Goulets qui sont au-dessous se nomment *Embourigues*; la Chambre comprise entre les embourigues *X* & *Q* s'appelle *grand Baladou*; les retours de côté pour gagner les Tours *M* & *N*, se nomment *Requinquette*; en *Q* est la grande entrée. Les Goulets *X* qui sont à cette partie, se nomment *Bouques* & *Contrebouques*; les Tours *M N* sont dites *Reculadou*: & le passage *Z*, qui est formé d'un filet, se nomme *Capouliere*. *A L* est le canal du côté de l'étang. La largeur des Capoulieres doit être plus considérable que celle des plus grands bateaux qui peuvent y passer.

Comme les bateaux qui passent dans ce canal pourroient endommager les tours *S O*, on y met une garde *& & &*, qui est faite avec de forts pieux & des perches sans claies. Les petits bateaux qui vont pour visiter les bourdigues & prendre le poisson qui est dans les tours, suivent la route *M S O Y T N*.

§. 2. *De l'Administration des Bourdigues.*

NOUS avons déja dit que durant l'été les poissons entrent dans les étangs, & que quand les eaux commencent à devenir froides, ils sortent des étangs pour gagner la grande eau. Si la police ne s'en mêloit pas, l'avidité mal entendue de quelques propriétaires de bourdigues les engageroit à les laisser tendues presque toute l'année. Mais la Police oblige les propriétaires de bourdigues en Languedoc, de les tenir ouvertes au premier Mars: en Provence, en vertu d'une concession des Comtes de cette Province, on n'ouvre les bourdigues que le 15 de Mars, & elles restent ouvertes jusqu'au 24 Juin. Pendant les trois mois qu'elles sont ouvertes, les Officiers des Amirautés obligent les propriétaires de *déclore*, c'est-à-dire, ôter les roseaux pour laisser aux poissons la liberté de passer de la mer dans l'étang.

En jettant les yeux sur les figures, on voit que les poissons qui sont engagés entre les deux grandes murailles *M Q*, *N Q*, faisant des efforts pour gagner la mer, ils traversent la grande passée *Q*, & se trouvent dans les passes *Q X*, dites *Grand Baladou*. Ceux qui veulent rebrousser chemin après avoir franchi les bouques & contrebouques ou les goulets *X X X*, entrent dans les coutelets, & de-là dans la tour *M* ou dans celle *N*, qu'on nomme *Reculadou*. Ceux qui suivent leur route, franchissent les embourigues ou les goulets qui sont en *X X*, & ils se trouvent dans une capacité *X X X*, qu'on nomme *Petit Baladou*; d'où ils passent dans la tour de dehors *O*, & la serve *Y*. Si ce sont des Anguilles, elles passent dans le verveux ou pentenne, qui communique avec la tour du dehors.

Les Pêcheurs des bourdigues, qui sont ordinairement aux gages du propriétaire, vont de temps en temps dans un petit bateau prendre avec une pêchette *l*, qu'ils nomment *Coupeillon*, *Pl. XIX*, *Fig.* 2, le poisson qui est entré dans les tours. Comme le poisson ne souffre point dans les réservoirs, ils ne sont point astreints à aller faire cette visite à certaines heures.

§. 3. *Maniguyeres ou Meynadieres.*

Les étangs qui se trouvent au bord de la Méditerranée, sont quelquefois séparés de la mer par une digue naturelle, qui a peu de largeur, & à laquelle on ajoute quelquefois des ouvrages pour la fortifier, ou pour la rendre plus réguliere. Ces digues *AB*, *Pl. XIX*, *Fig.* 7, sont traversées par une coupure *C*, qu'on nomme *Grau*. Cette communication est trop courte & trop étroite pour qu'on puisse établir en dedans une vraie bourdigue, pareille à celle que nous venons de décrire. Cependant on en profite pour prendre le poisson qui cherche à passer de l'étang *D* à la mer *E*. Pour cela on fait devant le grau *C*, & du côté de l'étang une enceinte *FF*, *&c.* qu'on coupe en différents endroits *GGG*, pour y placer de petits goulets de bourdigues, semblables à celui qui est représenté dans la Figure 6, Planche XIX. Ces petites bourdigues sont faites avec des pieux, des cannes & des traverses, conformément à la description que nous en avons donnée dans le paragraphe précédent.

Les parties *F*, qui forment l'enceinte de la maniguyere, sont faites avec des fagots de tamarisc, retenus par des pieux & des perches. On ne laisse de vuide à ces palissades que ce qu'il faut pour y former les petites bourdigues *G G*. Les poissons qui veulent sortir de l'étang *D* pour retourner à la mer, cotoyent les palissades *F*, puis s'engagent dans les petites bourdigues *G*, qui les arrêtent & les empêchent de pénétrer dans la maniguyere *H*.

On établit ces maniguieres dans les parties des étangs où il n'y a pas une grande épaisseur d'eau. On ne ménage point d'ouverture aux palissades dans la route ou le viage que pratiquent les bateaux plats qui naviguent dans les étangs: comme les branches du Tamarisc sont pliantes, & qu'elles ne rompent point, les bateaux passent par-dessus, à des endroits où l'on a soin de tenir les fascines presque à fleur d'eau : quand le bateau est passé, les branches se relevent par leur ressort, sans que la maniguyere en soit endommagée.

Il y a des maniguieres où on ménage à quelqu'endroit de la palissade une ouverture, comme celle *Z* de la bourdigue, *Pl. XVIII*, & qu'on ferme de même avec une corde & un filet. D'autres maniguieres sont uniquement destinées à prendre des Anguilles. Mais en général les poissons qu'on prend dans les bourdigues & les maniguyeres sont des Dorades, des Loups, & sur-tout des Muges, dont les œufs servent à faire la poutargue, ainsi que nous l'expliquerons dans l'article qui est particuliérement destiné à ce poisson. Quand on se propose de prendre des Anguilles & des Sardines, on resserre les Clayonnages.

§. 4. *Des Crousilles.*

L'espece de pêcherie, qu'on nomme en Languedoc *Crousille*, est une enceinte qui peut avoir cinquante ou cinquante-cinq brasses d'étendue. Elle est faite avec de gros pieux, sur lesquels on tend des filets qu'on nomme *Paradieres*. Il y a une espece de Parc qu'on nomme *Paradiere* : nous en parlerons ailleurs. Pour ce qui est de l'enceinte dont il s'agit ici, on forme une espece de labyrinthe aux coins; & au fond on ajuste des guideaux ou verveux, qu'on nomme *Couves* ou *Louves*. Les mailles de ces manches de filets sont très-serrées, & celles des paradieres ont quatorze ou quinze lignes d'ouverture en quarré. La hauteur des paradieres est d'environ cinq pieds. On tend ces pêcheries au bord des étangs salés.

On y prend des Loups, des Muges, des Plies, & principalement des Anguilles. On doit les détendre dans le même temps qu'on dépique ou déclôt les bourdigues, pour laisser aux poissons la liberté de remonter dans les étangs.

§. 5. *Discussion historique sur la saison de déclore les Bourdigues, les Maniguyeres & les Crousilles.*

Après ce que nous avons dit, on conçoit qu'il est de la plus grande importance aux propriétaires des bourdigues de laisser l'entrée des étangs ouverte dans la saison où les poissons quittent la grande eau pour remonter dans les étangs. Et c'est pour cette raison que, par des Réglements qui subsistent depuis plus de deux siecles, il est ordonné de tenir en Provence les bourdigues ouvertes depuis le 15 du mois de Mars, jusqu'au 24 Juin.

Un intérêt mal entendu de quelques propriétaires, pour jouir du bénéfice des bourdigues pendant le Carême, les engagea en 1725 à demander qu'on n'ouvrît les bourdigues que le jour de Pâque, en quelque temps qu'il arrivât. Ils prétendoient que l'ancienne Ordonnance entendoit le 15 de la Lune au lieu du 15 du Mois solaire, Pâque étant fixé au Dimanche qui suit le 14 de la Lune de Mars. En requérant ce changement, on s'autorisoit encore d'une ancienne Charte latine, qui portoit qu'on feroit tous les ans le jour de Pâque la publication de l'ordre du Roi, qui enjoint de déclore toutes les bourdigues, sans délai, à peine de 200 liv. d'amende.

Mais sur ce qu'on prétend avoir observé que vers la mi-Mars les poissons se présentent pour

pour entrer dans les étangs, on n'a rien changé à la police établie : vu que, si l'on faisoit un obstacle à l'entrée du poisson, les possesseurs des bourdigues feroient une perte considérable sur leur pêche l'année suivante. On trouvera dans l'article des Parcs quelques pêcheries qui ont du rapport avec celles dont nous venons de parler.

§. 6. Sorte de Bourdigue que font les Veteres.

L'HISTOIRE générale des Voyages, in-4°, *Tome III*, *page* 426 & 27, rapporte d'après Loyer, que les Veteres, nation nombreuse qui habite une grande partie de la riviere d'Issini, ne font leur pêche que dans les rivieres, n'osant pas s'exposer à la mer qui est fort orageuse sur cette côte; & que cette nation fait des réservoirs ou de grands enclos avec des roseaux soutenus par des pieux, dans les endroits où la riviere a peu de profondeur. Ils n'y forment qu'une ouverture, par laquelle le poisson entre de lui-même; & il semble se plaire dans ces enclos. On va l'y pêcher avec de petits rets, qui sont faits de fil d'écorce. Ces Pêcheurs sont ainsi maîtres de choisir les poissons qu'ils veulent, comme nous le faisons dans nos réservoirs.

Cette nation fait un grand commerce de poisson avec les Negres de la Montagne, qui leur fournissent en échange du pain de millet, du riz & d'autres provisions.

§. 7. Autre espece de Bourdigue : Extrait de Walther Raleigh, dans la collection des Grands Voyages de Debry.

IL y est dit que les naturels de la Virginie enfoncent des baguettes dans l'eau pour former un clayonnage assez semblable à celui des bourdigues : deux ailes embrassent toute la largeur d'une riviere, & elles aboutissent à une espece de labyrinthe (*Figure* 8, *Pl. XIX*) d'où le poisson ne pourroit sortir que difficilement.

Les Pêcheurs vont dans de petites pirogues prendre avec un truble le poisson qui y est entré : pour cela, ils suivent les révolutions que forment les claies.

§. 8. Pêche Chinoise, qui a quelque rapport avec celles dont nous venons de parler.

ON lit dans le Voyage du Tour du Monde de Gemelli Careri, édition de Paris, 1727, Tome IV, page 66, que les Chinois forment avec des arbrisseaux comme de petits bois au milieu d'une riviere; le poisson s'y rassemble pour se mettre à l'ombre; & quand les Pêcheurs jugent qu'il y en a une bonne quantité, ils entourent le bois avec des palissades de cannes, & ils prennent ensuite aisément le poisson qui y est renfermé.

Dans une Lettre du P. Sicard, il est dit (*Mercure de France*, *Avril* 1731, *supplément*) que dans les lacs d'Egypte les Pêcheurs entourent d'une Saine ou long filet, des enceintes de jonc qu'ils ont plantées dans les lacs pour engager le poisson à s'y rassembler. Ces enceintes se nomment *Gabez*. Chaque Pêcheur est propriétaire d'un ou plusieurs de ces gabez.

ARTICLE SIXIEME.

Description d'une Pêcherie qu'on établit aux arches des Ponts des grandes Rivieres.

NOUS aurions dû parler de cette façon de pêcher, à l'article où nous avons traité des guideaux; car les filets qu'on tend sur les ponts de Saint-Cloud, de Poissy, &c. & que les Pêcheurs de ces endroits nomment *Diguiaux*, sont de grands guideaux, ou des manches telles que *A*, *Fig.* 1, *Pl. XX*, qui représentent le filet relevé; & on le voit étendu dans l'eau depuis *B* jusqu'en *C*. Sa longueur ordinaire est de cinquante-cinq pieds; & la circonférence de son embouchure, en supposant que la largeur *E D* de l'arche est de trente-huit pieds, doit être de quatre-vingt pieds.

Le filet *a*, *Fig.* 3. est fait de très-gros fil retors, ou de bonne ficelle. Toute son embouchure est bordée d'une forte corde, *b c*.

Pour tenir l'embouchure du filet ouverte, on scelle au massif des arches, à côté des éperons, des matreaux *F*, *Fig.* 1, qui s'élevent jusqu'à la hauteur de la naissance du parapet.

On voit à la Figure 2, qui est dessinée plus en grand, comment la corde qui borde le filet est tendue sur les matreaux *f*, pour que l'embouchure soit tenue ouverte. Ainsi la portion *b*, qui doit demeurer tendue au niveau de la surface de l'eau, comme on le voit en *E D*, *Fig.* 1, est arrêtée à un collier de corde *d d*, *Fig.* 2, qui embrasse le mât *f* : & la portion de la bordure *c*, *Fig.* 2 & 3, laquelle doit être tendue sur le fond de la riviere, est indiquée par la ligne ponctuée *E D*, *Fig.* 1, & tenue en cette situation par un ajustement plus composé que le simple collier de corde *d d*, *Fig.* 2. Nous l'avons représenté dans la Figure 3.

La coupe du matreau *F*, *Figure* 1, est représentée par *f*, *Figure* 3 : *G*, *Figures* 2 & 3, est un morceau de bois qu'on

appelle la *Courbe*, qui est cintré pour embrasser une partie de la circonférence du matreau *f*. Aux deux extrémités *h* de cette courbe sont des crochets, auxquels on attache au moyen d'une anse de corde *i*, qu'on nomme *Harviau*, la bordure *c* du filet; laissant en *e*, *Figure* 2, une portion de la bordure du filet, plus ou moins grande selon la profondeur de la riviere, pour former l'ouverture *b c* de l'embouchure du filet. Car il faut concevoir que la portion *b* de l'embouchure est à la surface de l'eau : la portion *c* repose sur le fond, & la portion *e* demeure aux deux bouts à peu près verticalement; ce qui tient l'embouchure du filet plus ou moins ouverte, suivant que l'eau a plus ou moins de profondeur. Le piquet *O*, qu'on enfonce dans le terrein au milieu de l'ouverture de l'arche, comme on le voit Figure 1, & sur lequel sont des crochets ou des clous plus ou moins éloignés, sert à tenir l'entrée du filet également ouverte au milieu & aux extrémités. Derriere la courbe *g* est une bride de fer *k*, dans l'œil de laquelle passe une corde ou une cheville de fer qui tient à un bout de chevron *ll*; & à l'autre extrêmité de ce chevron, est une grosse corde *m* qu'on nomme *Leviere*, & qui se voit en *G*, *Fig.* 1. Ces cordes, qui tiennent aux treuils ou moulinets *H*, *Fig.* 1, servent à relever la bouche du filet quand on le juge à propos.

Pour tendre un filet, on déroule les cables qui sont sur les moulinets *H*. Le poids du filet de la corde qui en borde l'embouchure, & celui des chevrons *l*, font glisser les collets *d* & *i*, qui embrassent le mât *f*; & les deux cordes *b c* tombent à l'eau. Mettant le pied sur les chevilles *n*, on fait enfoncer la courbe *g* & tout ce qui en dépend, jusqu'au fond de l'eau; puis avec un croc, on place le collier *d*, de façon que la corde *b* soit à trois ou quatre pouces sous l'eau, afin que la paille, les herbes, les copeaux de bois, enfin tous les corps légers qui flottent sur l'eau, passent par-dessus le filet & ne s'entonnent point dedans.

L'embouchure du filet étant ainsi disposée, avant de mettre la pointe du filet à l'eau, on y a attaché en *C* la corde *K*, *Fig.* 1; & cette corde est roulée sur un moulinet *L* qui est établi au-dessus de la clef de l'arche. On déroule peu-à-peu la corde *K*. Des Pêcheurs, qui sont dans un bateau, & qui ont embarqué la *Nasse*, *Bire* ou *Bure*, *Fig.* 4, reçoivent la pointe du filet; & se laissant aller au courant, ils étendent le filet à l'eau dans toute sa longueur. Alors ils détachent du filet la corde *K*; & retenant dans le bateau le bout du filet, qui a environ deux pieds & demi d'ouverture, & qui peut se fermer avec des cordons comme une bourse, ils passent la partie *m* de la bure dans le filet; ils tirent les cordons de la bourse qui serrent la bure à l'endroit *n*, *Fig.* 4; ils bouchent l'ouverture *o* avec le tampon *q*; celle *r* avec un des tampons *s* ou *t*: enfin ils embrassent le *Cornion*, *p*, *Fig.* 4 avec une corde assez menue, qu'ils attachent aux mailles du filet en *P*, *Fig.* 1, à environ trois brasses de la bure. On ajoute cette corde pour que le cornion se tienne dans une position perpendiculaire au courant. Sans cette corde, le cornion étant frappé par le courant, il se mettroit dans sa direction, & alors il ne produiroit pas l'effet qu'on en attend. Tout étant ainsi disposé, on jette la bure à l'eau; & prenant l'extrêmité de la corde *K*, qu'on a réservée dans le bateau, on va l'attacher quelque part vers *D*; puis on visite l'embouchure du filet pour s'assurer si elle est bien disposée comme nous l'avons dit. Le filet reste en cet état dans la riviere douze ou dix-huit heures, jamais plus de 24, sur-tout durant l'été, parce qu'un plus long séjour le fatigueroit beaucoup.

Quand on veut relever le filet, on prend dans le bateau la corde *K*; on se transporte à l'endroit où est la bure, on la saisit avec un croc, & on la met dans le bateau; on ouvre l'extrêmité du filet pour en dégager la bure, & l'on attache le bout *C* du filet à l'extrêmité de la corde *K*; puis on suit la petite corde qui répond du *Cornion* au filet, & on la détache; alors on tire le poisson qui est dans la bure ainsi que dans le cornion. Sur le champ, en tournant le moulinet *L*, on hale sur la corde *K*, & on releve la pointe *C* du filet, qu'on ramasse dans le bateau. A mesure que les Pêcheurs l'embarquent, ils le secouent pour faire tomber les immondices dans la partie évasée du filet. Lorsqu'ils sont rendus auprès de l'arche, comme est le bateau *M*, en tournant le moulinet *L*, on éleve la pointe du filet; & quand elle est à-peu-près à la hauteur de l'arche, pour ôter du filet toutes les immondices qui se sont rassemblées à la partie évasée, on détache un des côtés, par exemple, celui qui est marqué *E*. Le courant range alors le filet vers *D*. La bouche du filet étant lâche, les Pêcheurs en tirent la plus grande partie des immondices, puis ils vont rattacher en *E* le filet comme il l'étoit. Ensuite se portant au côté *D*, ils détachent le filet, qui va de lui-même se ranger au côté *E*; ils en tirent les immondices, & viennent le rattacher en *D* : enfin, au moyen du moulinet *L*, ils l'élevent jusqu'à ce que l'embouchure soit au-dessus de l'eau. Pour cela la pointe du filet se roule sur le moulinet comme la corde.

Quand on a amené l'embouchure du filet au-dessus du niveau de l'eau, ceux qui sont au moulinet, en embarrent les leviers avec la *Commende* ou *Eillere C*, *Fig.* 5; & ayant passé deux menus cordages, l'un à droite, l'autre à gauche, entre les mailles à environ un tiers de l'épaisseur du filet, ils lient les cordes *Q*

Fig. 1, aux montants des potences du moulinet, comme en *D*, *Fig.* 5. Le filet étant ainsi suspendu par les cordes *Q*, *Fig.* 1, on déroule le moulinet, & on laisse pendre la pointe du filet, comme on le voit en *R*, *Fig.* 1. Alors le filet est étendu & en état de se sécher.

La nasse qu'on appelle la *Bure*, ailleurs la *Bire*, est faite d'osier. Son embouchure *m*, *Fig.* 4, a deux pieds de diametre : elle est bordée d'un assez gros bourrelet, & se rétrecit en approchant de la partie *nn*, qu'on nomme le *Grand Corps*. Le dedans de cette capacité est terminé par un large goulet. Le grand corps *n n* se rétrecit pour former comme le col d'une bouteille, vers *o*; & on ferme cet endroit par un tampon *q*. Sur le côté de ce grand corps qui a 6 pieds de longueur, est ajustée une petite nasse de quatre pieds & demi de long, qu'on appelle le *Cornion*, comme nous l'avons dit; le grand corps communique avec le cornion par un goulet qui est assez étroit. L'ouverture *r* du cornion est fermée par un tampon *s* ou *t*; & pour prévenir qu'on ne vienne pendant la nuit en tirer le poisson, le tampon est traversé par une cheville de fer, *u*, qui porte un œil pour recevoir un cadenas.

On met le cornion sur le côté, & non pas au bout du grand corps; afin que les ordures qui s'entonnent dans la bure ne l'emplissent pas, & que les poissons qui sont dans la capacité du grand corps s'entonnent dans le cornion : où ils restent pris.

La Figure 5 représente en grand un des Moulinets *H* ou *L*, *Fig.* 1 : *A A*, *Fig.* 5, représente une portion du Parapet : *DB*, *DB*, sont des Potences appuyées contre le parapet *A A*; elles servent à porter le rouleau du Moulinet ou Treuil hors de l'à-plomb du pont. *EE* sont les bras ou leviers qui servent à tourner le treuil. On voit en *C* une Commende que les Bateliers nomment *Eillere*; elle saisit quand on veut un des leviers, & sert à arrêter le treuil à volonté pour soutenir le filet à la hauteur qu'on juge convenable.

Les mailles du filet ont plus de quatre pouces d'ouverture en quarré auprès de l'embouchure : elles se rétrecissent peu-à-peu, à mesure qu'on approche de la pointe.

Les Pêcheurs tannent leurs filets, & ils les conservent avec soin; car chaque filet coûte 40 ou 50 écus.

ADDITIONS ET CORRECTIONS qui ont rapport à l'Article V du Chapitre III, où il est traité des Bourdigues.

DEPUIS l'impression de l'article V, M. de la Croix, Commissaire aux Classes, dont le département est au Martigue, & qui prend un singulier intérêt à la perfection de notre Traité des Pêches, m'a envoyé le plan de la Bourdigue du Martigue, dite *du Roi*, qui est en Languedoc. Elle ne differe pas beaucoup de celle que nous avons représentée sur la Planche XVIII : & quoique nous nous soyons proposés de donner une idée générale des Bourdigues, & non pas d'une en particulier, nous avons jugé qu'on ne seroit pas fâché de connoître les dimensions de celle du Roi. D'ailleurs M. de la Croix a employé pour la description de cette Bourdigue, tous les termes Provençaux : au lieu que nous avions essayé dans notre description, d'y substituer autant qu'il nous avoit été possible, des termes qui pussent être entendus de tout le monde; regardant comme avantageux de mettre notre ouvrage en état d'être lu par tous ceux qui désirent connoître les différentes façons de pêcher. Ainsi, quoiqu'on employe d'autres termes en Languedoc qu'en Provence, pour exprimer les mêmes objets, nous avons cru qu'il seroit utile de faire connoître les expressions qui sont en usage au Martigue, où sont établies les plus belles Bourdigues. Enfin M. de la Croix nous fournit des détails sur la construction des Bourdigues, que nous n'avions présentés que d'une façon générale; & nous sommes charmés d'en faire part au Public.

Nous avons dit que les Bourdigues sont des especes de grandes nasses formées de cannes, qu'on range les unes à côté des autres; qu'elles sont réunies en forme de paillassons avec des cordes qui tiennent & assujétissent les cannes en différents endroits de leur longueur. Outre les cannes *n*, *Fig.* 1, *Pl. XIX*, on emploie pour les soutenir des piquets *p*, avec des perches *h* horisontales, qu'on voit auprès de *o* : & tout cela est lié avec des cordes.

Il faut se rappeller que ces pêcheries ne peuvent s'établir que dans les canaux qui communiquent des étangs *A*, à la mer *B*, *Pl. XVIII* : les Provençaux les nomment *Roubines*. L'endroit sur lequel on établit la cabane *R* des Pêcheurs, se nomme *Sédes*, du latin *Sedere* : nous l'avions trouvé ailleurs écrit *Cède*.

Comme les cannes qu'on emploie à faire les Bourdigues doivent être longues & fermes, on les plante dans des terres substantieuses, humides, mais point trop aquatiques. La plûpart se tirent des environs de Fréjus & de Saint-Tropez.

Les Moyennes, qu'on nomme *Mejanos*, ont 12 à 15 pans de longueur : le Pan est de

9 pouces. Elles coûtent 13 liv. le mille. Les grandes, qui ont depuis 18 jusqu'à 22 pans de longueur, coûtent le double.

Nous avons dit que des femmes emportoient avec un couteau les feuilles & les branches latérales. Cette opération se nomme *Plumer*; & coûte 10 sols le mille. On en taille le gros bout en bec de plume, avec une espece de serpe, qu'on nomme *Couîel.*

Ces opérations étant faites, on assemble les cannes avec des cordes; ce qu'on appelle *Ourdir.*

Presque toutes les cordes qu'on emploie aux Bourdigues sont d'*Auffe* ou *Spart:* on les tire d'Alicante & de Carthagène; & on en emploie ordinairement de trois sortes: sçavoir, 1° la *Lignette*, qu'on appelle aussi le *Brumet*; 2° le *Baudau*; 3°. le *filet Prin.*

La *Lignette* est faite de quatre cordons; & chaque cordon composé de deux fils commis ensemble, ou de deux fils de bitord commis en Grelin ou cablés. Sa grosseur est d'environ un pouce.

Le *Baudau* ne différe du *filet Prin* que par la grosseur; le Baudau ayant trois quarts de pouce de grosseur, & l'autre à peu près un demi-pouce. Mais l'un & l'autre sont faits de deux cordons commis ensemble.

Ces différentes cordes s'achetent par balles. La *Balle* est composée d'un tiers de chaque espece; & elle se divise en deux parties, qu'on nomme *Faix*. Le *Faix de Lignette* contient deux douzaines de pieces, qu'on nomme *Masses*; & chacune de ces Masses a environ 14 cannes ou toises de longueur. Il en est de même du Faix de *Baudau*; à cela près que la *Masse* a 22 cannes de longueur. Le Faix du *Fil Prin* est de quatre douzaines & demie de masses; & chaque masse a 24 cannes de longueur. La Balle coûte 18, 20, ou 21 livres.

Les pieux ou piquets qu'on fait entrer dans le fond du terrein, & qui doivent soutenir les pieces de cannes, se nomment *Pilotins*. Ces perches de Pin ont 6 à 8 pouces de gros, sur 16 à 18 pans de longueur au moins: on les achete depuis soixante jusqu'à cent livres le cent, suivant leur beauté.

Les perches horizontales qui sont vis-à-vis de *o*, *Pl. XIX*, *Fig.* 1. se nomment *Temples*: elles n'ont gueres qu'un tiers de la grosseur des pilotins; elles sont ordinairement de Saule, & les plus longues coûtent cinq à six livres la douzaine.

Pour monter une bourdigue, il suffit d'avoir deux filets. L'un, qu'on nomme *Panteno*, est une espece de verveux *P*, *Pl. XVIII*, qu'on place tout-à-fait à l'extrêmité de la bourdigue: on n'ajoute ce filet que durant l'hiver; l'autre, *Z*, *Pl. XVIII*, ou *r*, *Fig.* 1, *Pl. XIX*, sert pendant toute la saison de la pêche; on le nomme *Capouliere*; il est fait de baudau d'auffe; sa maille est de 4 au pan; il a plus ou moins de hauteur verticale, suivant la profondeur de l'eau à l'entrée de la bourdigue: on le tient aussi plus ou moins long, suivant la largeur qu'on juge à propos de donner pour le passage des bateaux. La corde sur laquelle la tête de ce filet est montée est ordinairement un liban d'auffe, de 4 à 5 pouces de grosseur; l'un des bouts de cette corde est attaché à un fort pieu, nommé le *Prioë*, qui termine l'enceinte de la bourdigue, comme on le voit en *r*, *Fig.* 1, *Pl. XIX*. L'autre extrêmité est roulée sur un Treuil *I*, *Pl. XVIII*, qu'on nomme *Moulinet*; & au Martigue, *Moulinot*. Quand on lâche le moulinet, le filet se précipite au fond de l'eau, au moyen d'une pierre ou *Baudo*, du poids de 15 à 20 livres qui est attachée au bout de la Capouliere opposé au moulinet: & après que les bateaux sont passés, on releve le filet en tournant le moulinet.

Le liban ou la corde qui borde le bas du filet, est chargée de baudes ou pierres qui pésent 8 à 10 livres chacune: elles retiennent le pied du filet au fond de l'eau; ce qui suffit pendant l'été: mais en hiver, on prend la précaution de l'attacher au fond de l'eau par des piquets, qui doivent ne point empêcher le passage des bateaux. Pour cela on attache fermement la corde qui borde le pied du filet à un pied ou 18 pouces de l'extrêmité pointue du pilotin, dit ci-devant Prioé, & de même à un autre piece que l'on place vis-à-vis, & sous le moulinet. Puis, suivant la largeur du passage, on attache encore ce liban à quelques autres piquets. Au dessus de ces amarres, on fait avec une serpe une entaille qui affoiblit les pilotins en cet endroit. On enfonce dans le terrein ces pilotins; & ensuite, en tirant de côté leur tête, on les rompt à l'endroit où l'on a fait l'entaille. De cette façon, qui est ingénieuse, le pied du filet est arrêté à des pieux assez courts pour ne point empêcher le passage des barques, ce qui se fait d'autant plus aisément que le bois de pin se rompt sans peine lorsqu'il est sec.

En parlant de l'espece de Halle qu'on construit auprès du logement des bourdigues, & qu'on appelle *l'Ourdidou*, nous avons omis de dire qu'il a environ 72 pans de long sur 30 de large; que les piquets, dont cette espece de halle est formée, sont distribués à 10 ou 12 pans les uns des autres; & qu'ils excedent d'une pareille hauteur la superficie du terrein: on met par-dessus de vieilles cannes de démolition de bourdigues; ce qui fait la couverture de cet endroit.

Le sol ou plancher de l'ourdidou est battu, & le plus uni qu'il soit possible. A ses deux extrémités, on plante de petits piquets, qu'on

nomme

nomme *Chevilles*, qui n'excedent le terrein que d'un pan : ils sont écartés les uns des autres de deux pans, & forment des files qui ont 16 à 18 pans suivant la largeur, & 56 à 60 dans le sens de la longueur.

Dans l'entre-deux des ces chevilles, on met sur toute la longueur de l'ourdidou, des faisceaux de cannes d'environ 7 à 8 pouces de diametre : on les nomme *Condortes*. Comme ces chevilles sont correspondantes la premiere d'une des extrémités à la premiere de l'autre, & de même à l'égard des suivantes; on y tend alternativement une corde de l'espece qu'on nomme *Lignettes*, & une de celles qu'on appelle *Baudaux*. C'est sur ces cordes que doivent être liées les cannes avec des bouts de ficelle ou filet-prin, qu'on nomme *Branco*, pour former ce qu'on appelle les *Orduns*.

En plaçant les cannes sur les cordes & sur les condortes, on observe de mettre d'un même côté tous les bouts appointis, & de façon que la partie appointie excéde la premiere cheville.

L'Ourdisseur, muni d'une poignée de bouts de ficelle, dite Branco, coupés de la longueur d'environ 3 pans, s'assied à terre sur un coussin à l'une des extrémités de l'ourdidou, proche la premiere cheville. Il attache par un nœud à la premiere corde, qui est toujours une *Lignette*, un de ces Branco; ensuite il empoigne de la main gauche la premiere canne, laissant en dehors le bout appointi en bec de plume ; & de la main droite, il passe le Branco par-dessus la canne, pour l'arrêter sur la corde qui est dessous, au moyen d'un nœud coulant : il fait de même pour les cannes suivantes. Lorsqu'il en a ourdi un nombre suffisant pour pouvoir s'asseoir dessus, il se place plus commodément, travaillant entre ses jambes, qu'il peut étendre, & dont il se sert même pour approcher les cannes les unes après les autres, jusqu'à ce qu'il soit arrivé à la derniere.

Le premier Ordun étant fini, c'est-à-dire, quand les cannes sont arrêtées sur une corde; il recommence pour arrêter les mêmes cannes sur une autre corde, de la même maniere, & il fait ce qu'on nomme le *second Ordun*; puis le troisieme & le quatrieme.

Il forme ainsi l'espece de natte ou de paillasson, qu'on nomme *Auvel*. Le nombre des orduns n'est pas déterminé : il y a des auvels qui en ont 4, 5, & jusqu'à neuf, suivant la longueur des cannes, la place où on les destine, & la profondeur de l'eau.

On distigue trois sortes d'*Auvel* : savoir Auvel *de Séguerié*, Auvel *Courant*, & Auvel *de Canadon*. La *Séguerié* est, comme l'on dit, plus *seche*; c'est-à dire, plus serrée : chaque canne s'y touche : & quand la profondeur de l'eau exige des cannes de 18 à 22 pans, cet Auvel doit avoir 8 orduns pour les bourdigues d'été ; & 9 pour celles d'hiver. L'Auvel *Courant* ne différe de la Séguerié qu'en ce qu'il a un ordun de moins. Il est presque aussi serré pour les bourdigues d'hiver, n'y ayant que deux ou trois lignes d'intervalle entre chaque canne : pour les bourdigues d'été, cet intervalle est d'un pouce.

Il est bon de remarquer qu'en ourdissant l'Auvel Courant pour l'été, l'Ourdisseur, après avoir attaché la premiere canne, fait un nœud avec sa Branco à la distance d'un pouce sur la corde de dessous; après ce nœud, il ourdit la seconde canne, & ainsi de suite; interposant un nœud entre chaque canne.

L'Auvel de Canadon est le moins *sec*, ou le moins serré ; il n'a guere que 6 orduns; ses cannes sont à deux ou trois pouces les unes des autres : on les ourdit comme celles de l'Auvel Courant.

Chaque sorte d'Auvel a sa destination particuliere, & sa place assignée dans la construction de la bourdigue. On n'emploie pas toujours l'Auvel en entier; on en fait de plus courts de moitié, d'un quart, & même au-dessous. A mesure que les auveaux sont faits, on les roule & on les couche les uns près des autres, les arrangeant de maniere qu'on puisse les lever dans l'ordre où ils doivent être placés.

Les pilotins qui soutiennent les auveaux dans toute la longueur des bourdigues, sont distribués de cinq en cinq pans, & ployés en dehors. Pendant l'été ils sont doublés d'un pilotin en dedans, seulement de dix en dix ; mais en hiver, touts les pilotins sont doubles, c'est-à-dire, que l'un est en dedans de la bourdigue, & l'autre en dehors.

A l'égard des perches horizontales, dites *Temples*, qui s'étendent dans toute la longueur de la Bourdigue; celles qu'on met auprès de la surface de l'eau sont, comme nous l'avons dit, de branches de saule. Si l'on juge à propos d'en mettre plus haut, on les fait avec des cannes.

Nous allons terminer ces additions par une Explication plus détaillée que nous ne l'avons fait, des différentes parties qui forment une bourdigue ; en employant les termes provençaux que nous a fournis. M. de la Croix.

O, *Pl. XVIII.* est la Tour de dehors. Son entrée se nomme *Bouchelle*.

P, est la Pantene ou Panteno, qu'on ne met qu'en hiver. On lui donne quelquefois des formes différentes, suivant le goût des bourdiguers.

Y, la *Serve* ou la *Contre-Tour*, qu'on ne met aussi qu'en hiver. La tour communique avec la serve par une bouchelle ou goulet.

Depuis *O* jusqu'en *M*, & depuis *Y* jusqu'en *N*, on voit la *Parcy* ou muraille de cannes,

qui forme l'enceinte de la bourdigue : elle eſt garnie de pilotins en dehors pendant l'été ; & on y en ajoute en dedans pour l'hiver, comme nous l'avons expliqué.

L'eſpace qui eſt entre les tours *OST*, ſe nomme *Entrebouque*. Outre les deux parois ou pareys, il eſt encore fermé par les deux *Traverſes* qui vont de *S* & *T*, vers *XX*. On apperçoit dans l'intérieur, des ouvertures *XXX*, qui ſont formées par deux lignes courbes. Ce ſont des eſpeces de goulets, qu'on nomme *Coutelets*. Par leur moyen, le poiſſon qui eſt dans l'entrebouque, lorſqu'il ne fait pas ſa route pour entrer dans la tour du dehors *O*, peut paſſer par les coutelets & ſe rendre dans les tours *ST*, qu'on nomme *Requinquets*.

Les bouchelles ou entrées de ces tours ſont fermées d'un côté par la muraille de la bourdigue, & de l'autre par les traverſes, qu'on nomme *de Bouque*. On voit leurs coutelets en *XX*.

On ajoute quelquefois, pendant l'hiver, des Serves à côté des tours de Requinquets *ST*, qui communiquent avec la tour par des bouchelles ou entrées.

A la pointe, qui eſt formée par les deux traverſes de bouque, il y a quelquefois entre *X* & *X* une ouverture d'environ 6 pans de largeur. En ce cas, on conſtruit au milieu une eſpece de coutelet iſolé & renverſé, qu'on nomme *Embourigue*. Il diminue la largeur de la paſſée formée par les traverſes ; & laiſſe de chaque côté, pour le poiſſon, une paſſée, qui a au plus un pan d'ouverture.

L'eſpace entre *Q* & les tours *ST*, s'appelle *Grand Bouladou*.

A la bourdigue dite du Roi, il y a, entre l'entrebouque & le grand bouladou, une troiſieme chambre intermédiaire, ſemblable au grand bouladou, mais plus petite. Ses tours ſe nomment *d'Atrouba*.

Cette chambre n'eſt pas repréſentée ſur notre *Pl. XVIII*, parce qu'elle ne ſe voit qu'à la bourdigue qui appartient à M. le Duc de Villars, & qu'on nomme *Bourdigue du Roi*.

Les tours de l'entrée *MN*, s'appellent *Reculadou* ; probablement parce qu'elles reçoivent le poiſſon qui veut revenir vers l'étang.

Il n'y a qu'une de ces tours à la bourdigue du Roi ; elle eſt du côté de *M*, la ſituation du terrein n'ayant pas permis d'en établir une ſeconde au côté oppoſé. Ainſi cette partie, dans laquelle il n'y a point de coutelet, forme un cul-de-ſac qu'on appelle effectivement *Cul de traverſe*.

Pour garantir la tour *M* d'être endommagée par les bateaux, on a mis du côté de cette tour une contre-garde ou paliſſade, qu'on voit en *&* ſur la Planche XVIII. Elle eſt élevée d'environ 36 pouces au-deſſus de l'eau, & éloignée d'environ deux toiſes de la paroi de la bourdigue, pour la garantir du choc des bateaux qui paſſent de l'étang à la mer.

Au-delà des tours, dites *Reculadou*, ſont à droite & à gauche deux bouts de paliſſades qu'on fait plus ou moins longues ; dont les cannes ſont beaucoup moins ſerrées qu'au corps de la bourdigue : on les nomme *Concédons*.

En *L* eſt la grande entrée pour le poiſſon : on la nomme *grande Vengude*.

Z eſt le filet, dit *Capouliere* ; qu'on abat pour laiſſer paſſer les bateaux ou bâtiments qui entrent & ſortent de l'étang ; & qu'on releve avec le moulinet *I* quand ils ont franchi le paſſage. On voit en *R* la *Séde* où eſt le logement des bourdiguers.

Quelquefois la Capouliere *Z* s'étend depuis la terre ferme juſqu'au dernier pilotin de la paliſſade, qu'on nomme *Concédon* ; ainſi qu'on le voit en *r*, *Pl. XIX*, *Fig*. 1. Cela dépend du paſſage qu'on juge néceſſaire pour les bateaux qui ſont plus ou moins grands.

La Bourdigue du Roi a environ 120 toiſes de longueur, depuis la tour de reculadou *M* juſqu'à celle de dehors *O* ; ce qui ſuffit pour donner une idée de l'étendue de la plus grande bourdigue du Martigue.

NOUS croyons à propos de faire obſerver qu'on dit indiſtinctement *une* Bourdigue, & *un* Bourdigue.

Fautes à corriger dans cette Partie de la Seconde Section.

PAGE 9, *colonne* 1, *ligne* 41 : ſe trouve ſur l'aiguille ; *liſez*, ſous l'aiguille.

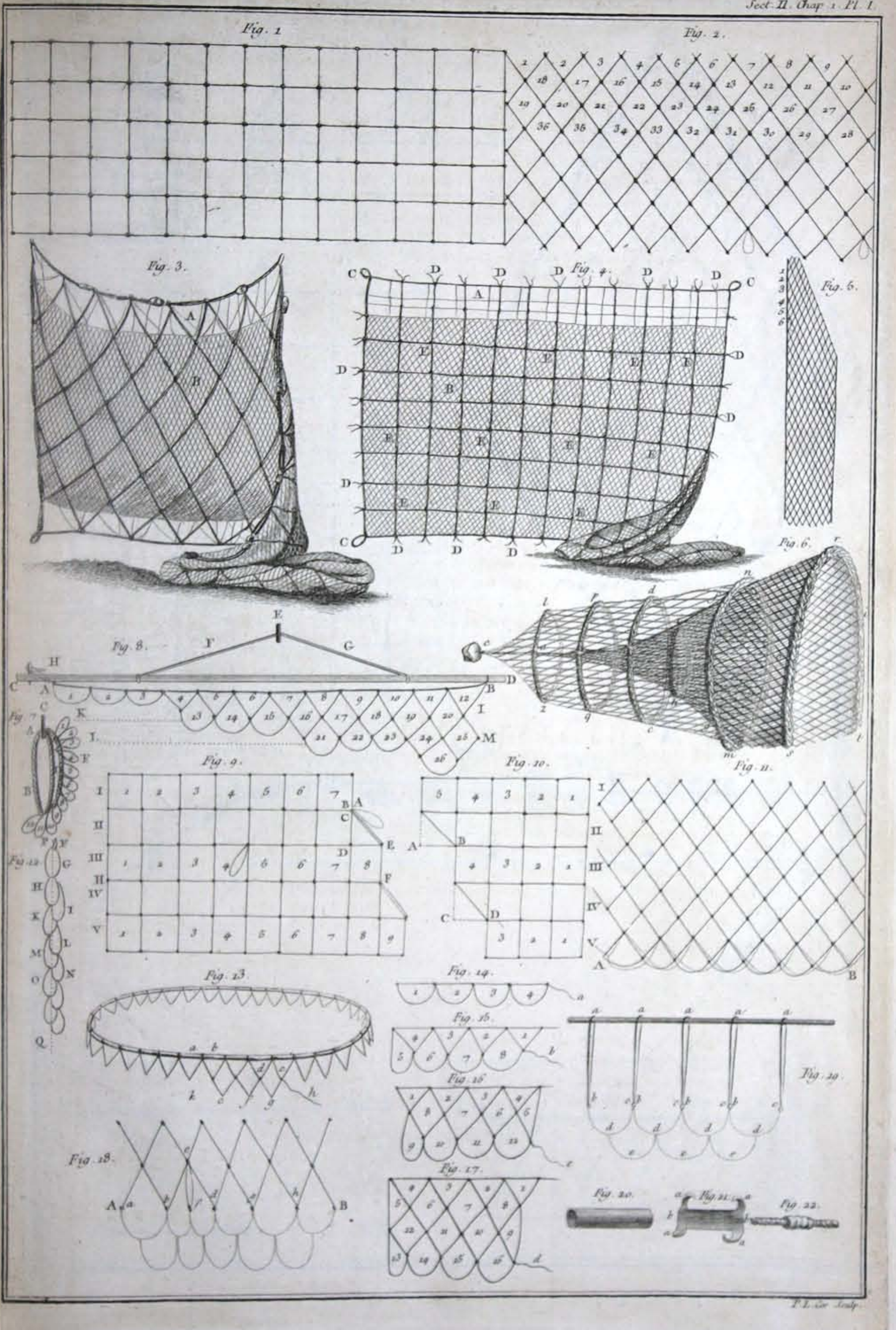
Pag. 11, *col.* 2, *l.* 8, Quand on aura fait, *eſt une ſuite de la phraſe qui précede. Elle finit dans la ligne* 10, *après les mots* juſqu'à 25.

Pag. 13, *col.* 2, *l.* 17 : en *VVV*, *doit être ſupprimé pour le reporter à la fin de la ligne* 18, *après les mots*, la Figure 9.

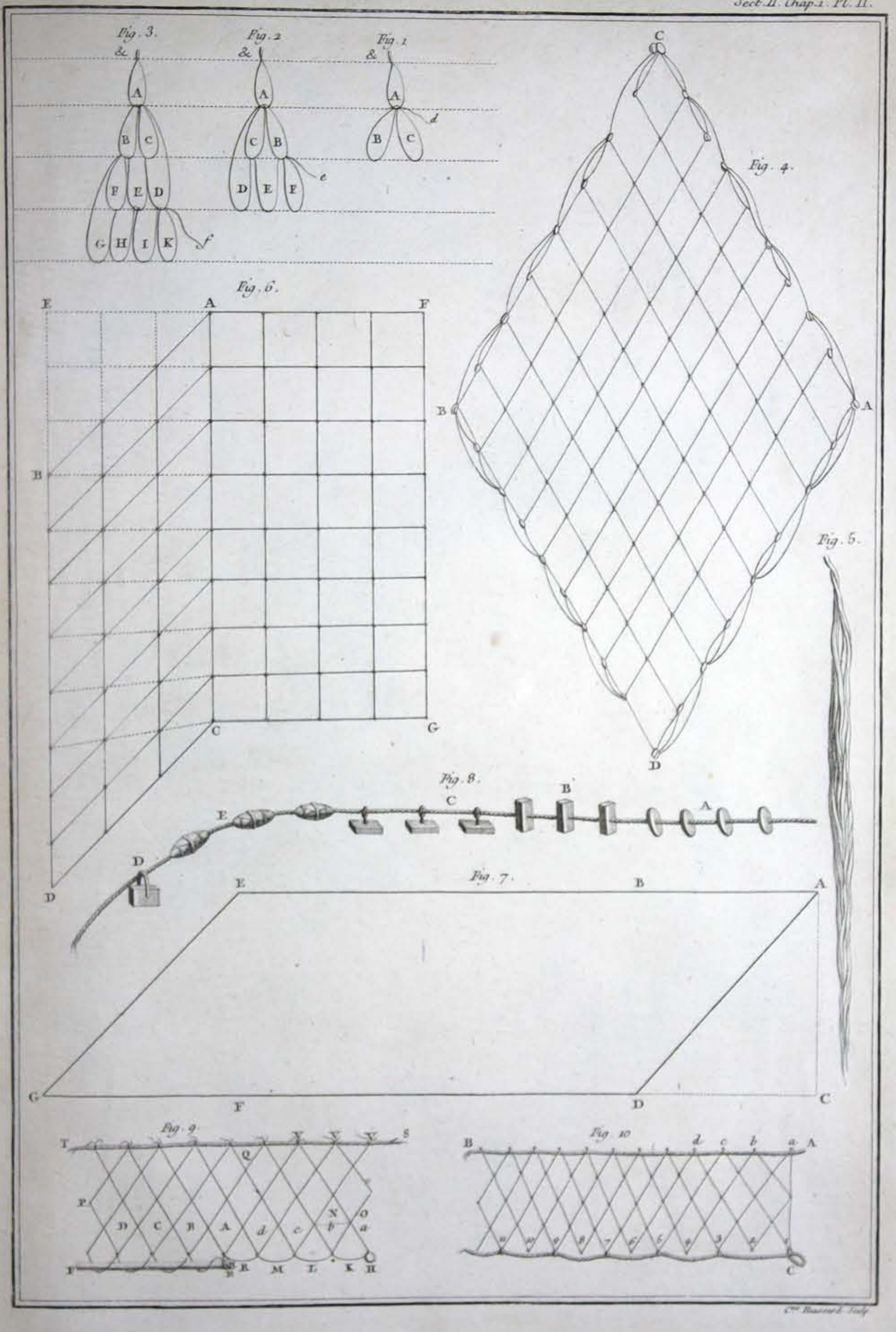
Pag. 14, *col.* 1, *lig.* 35, *il faut ajoûter* &, *après* à crochet.

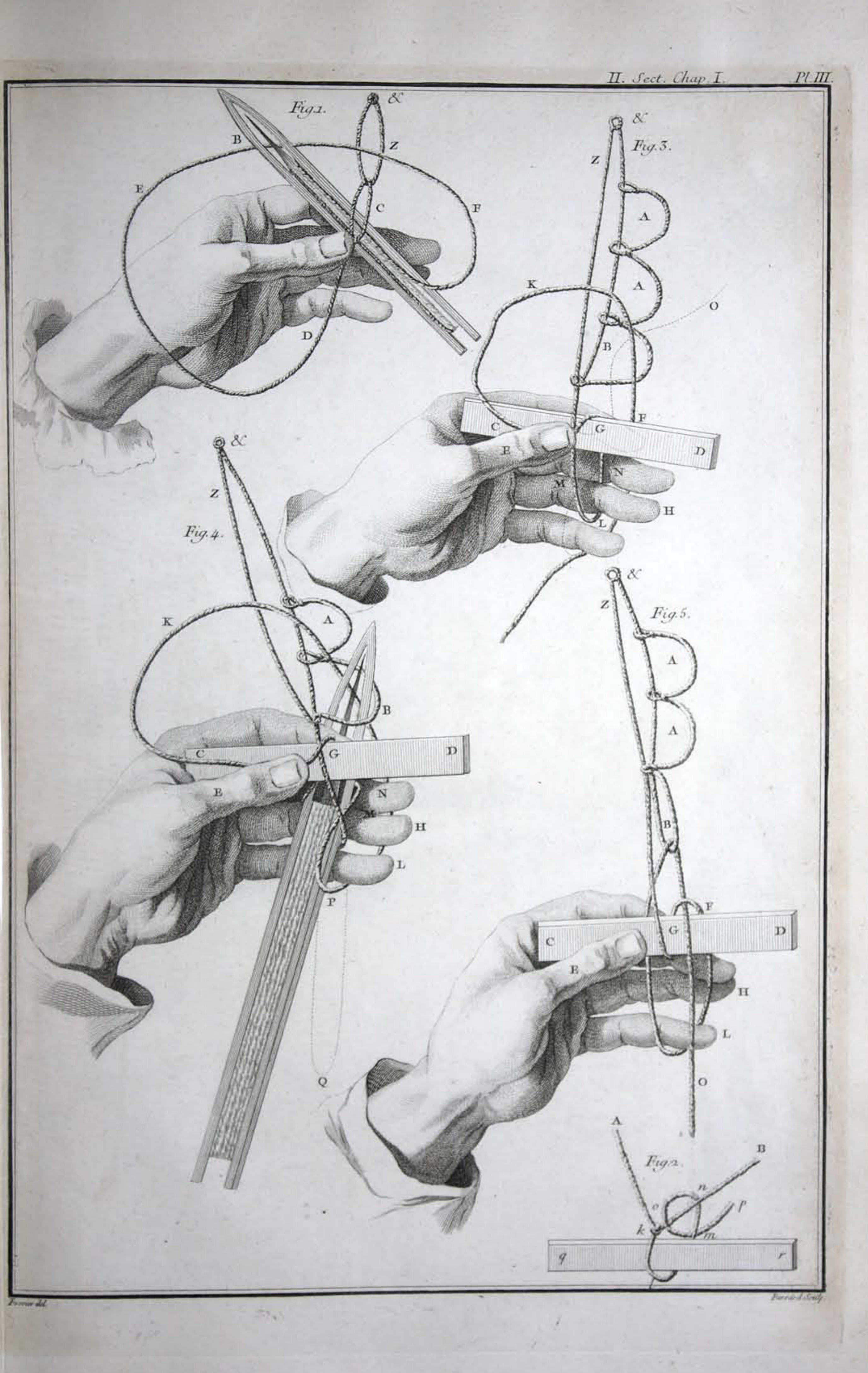
Pag. 15, *col.* 1, *l.* 13 : le fil D. *Dans la planche ce fil eſt marqué d'un petit* d.

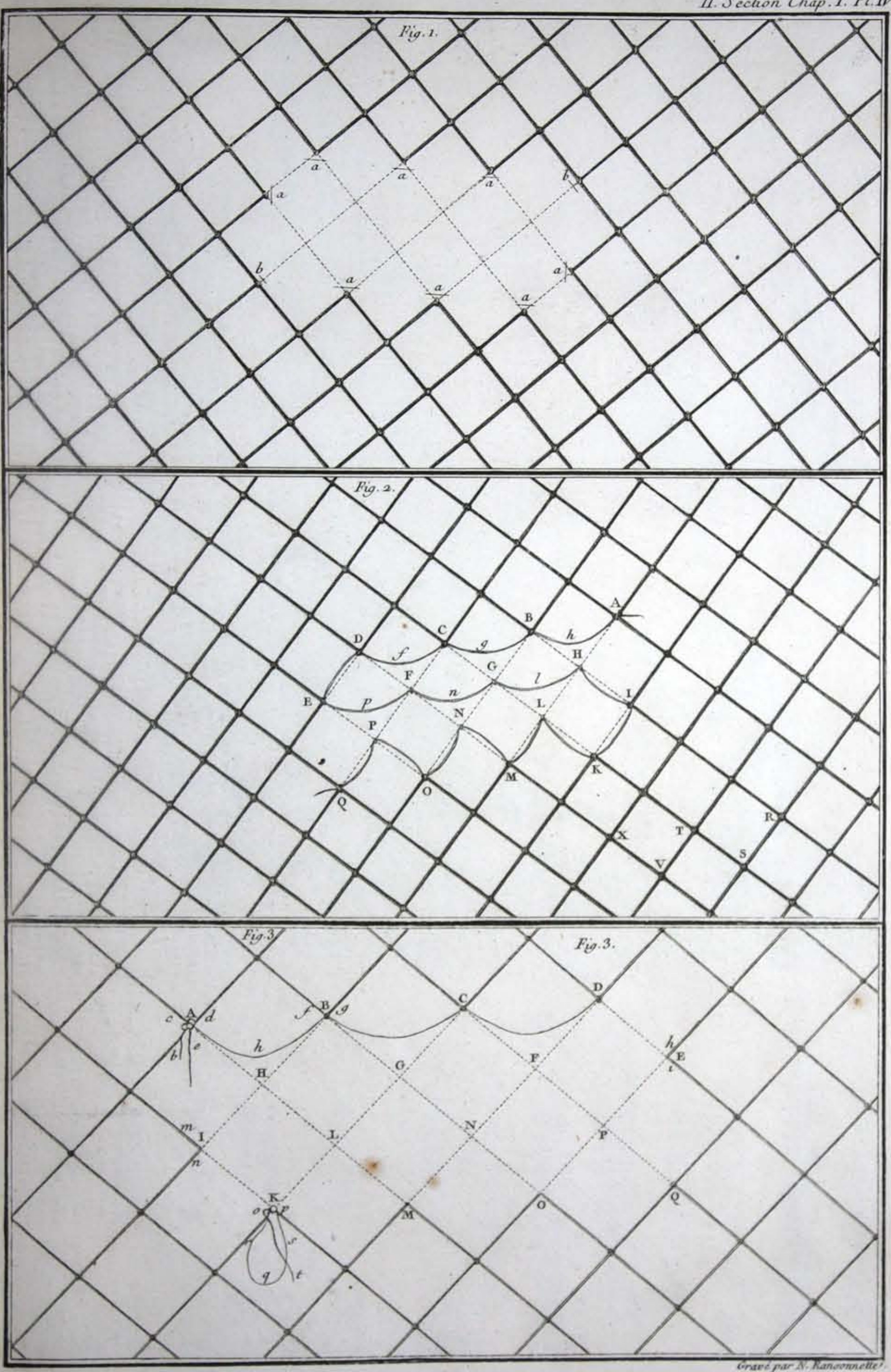
CHAPITRE IV.



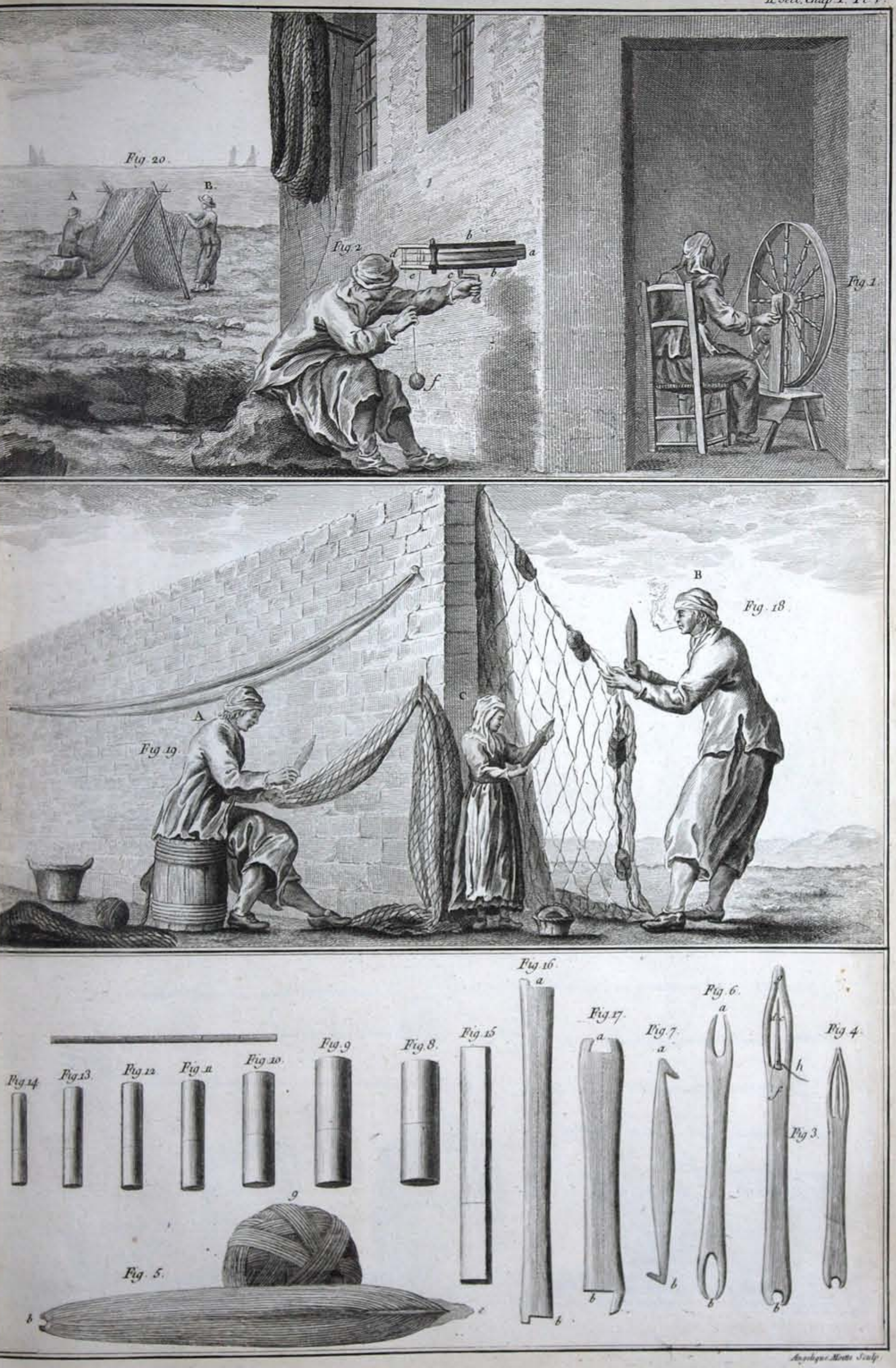
P. L. Cor Sculp.


Fig. 3.
Fig. 2
Fig. 1
Fig. 4.
Fig. 5.
Fig. 6.
Fig. 8.
Fig. 7.
Fig. 9
Fig. 10

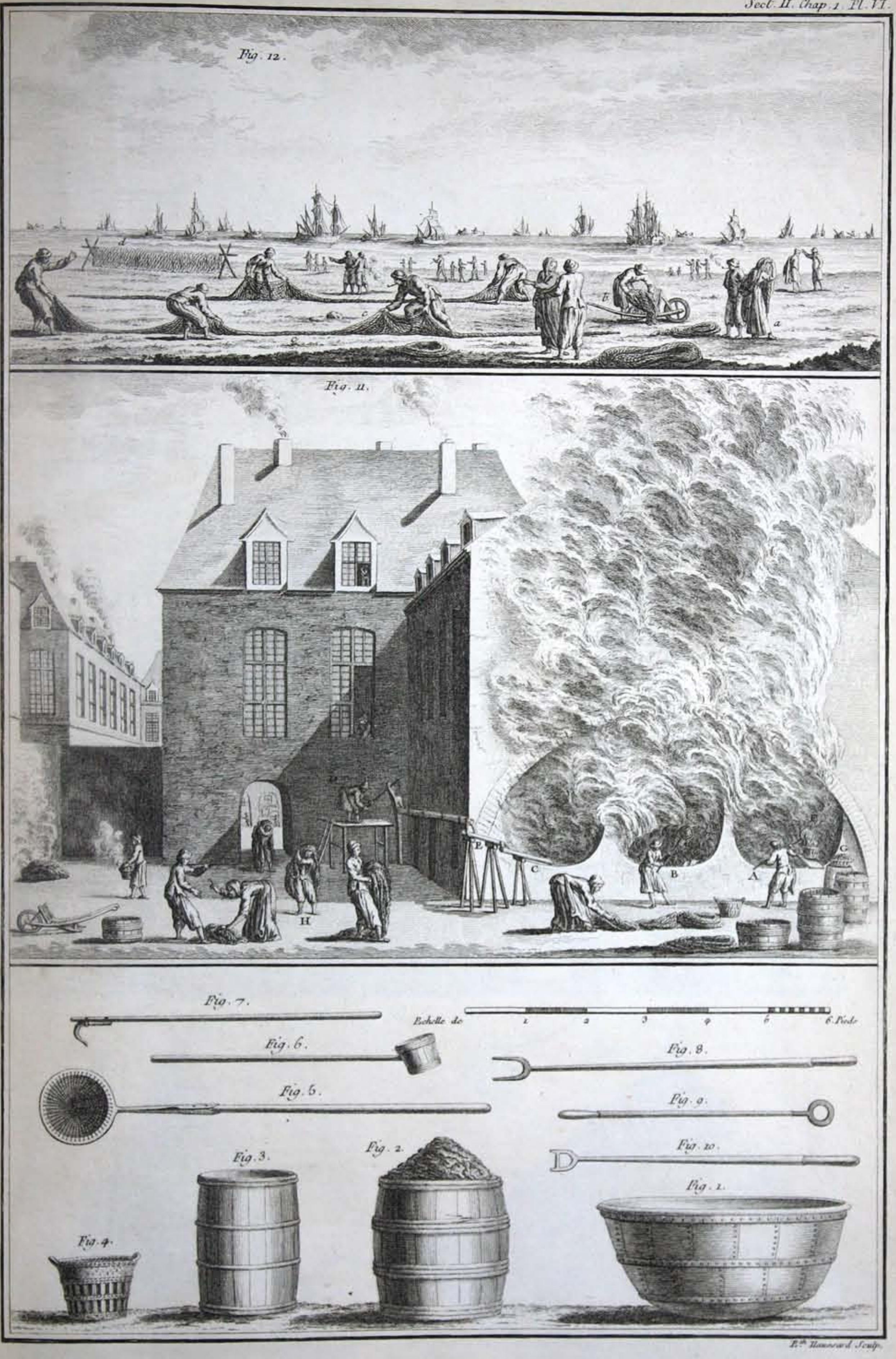

Fig. 1.
Fig. 3.
Fig. 4.
Fig. 5.
Fig. 2.



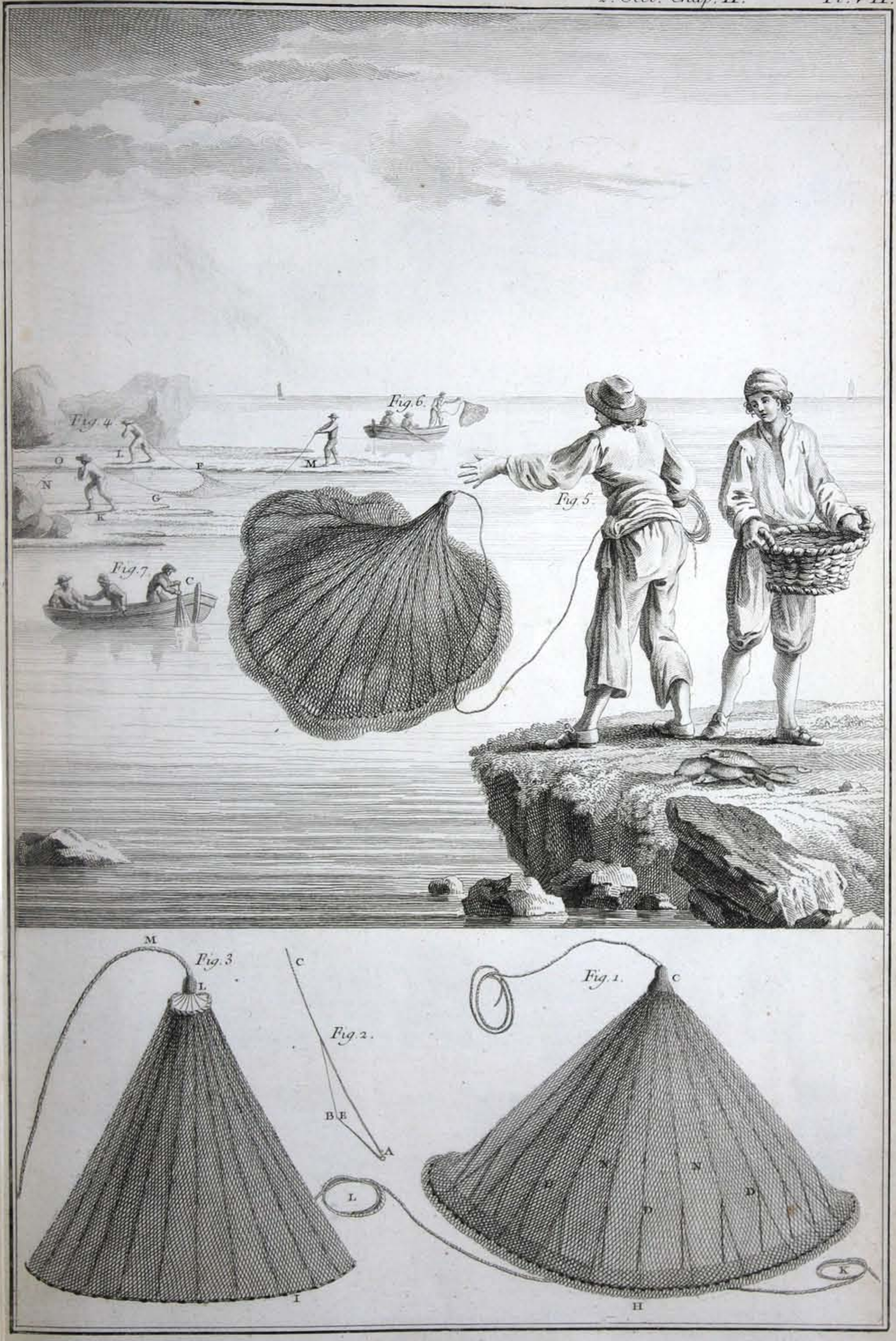
Gravé par N. Ransonnette.



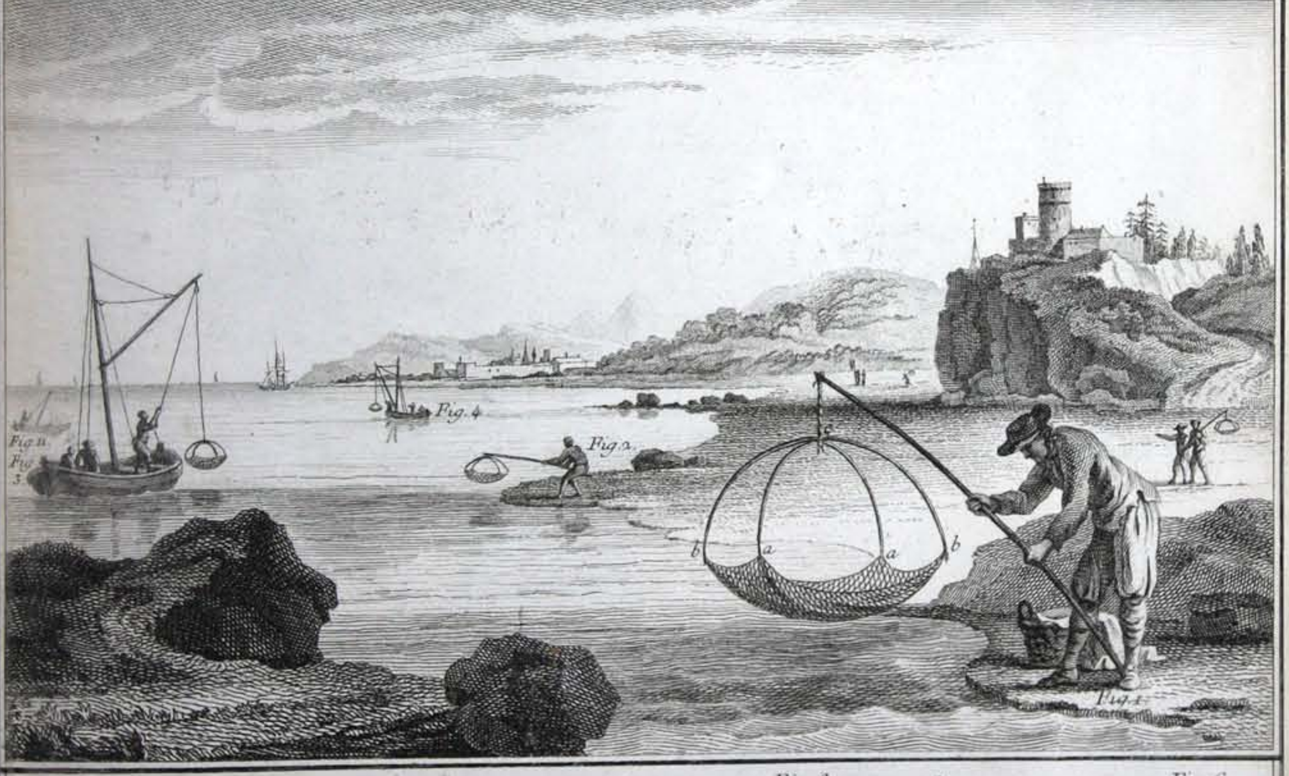
Angelique Motte Sculp.

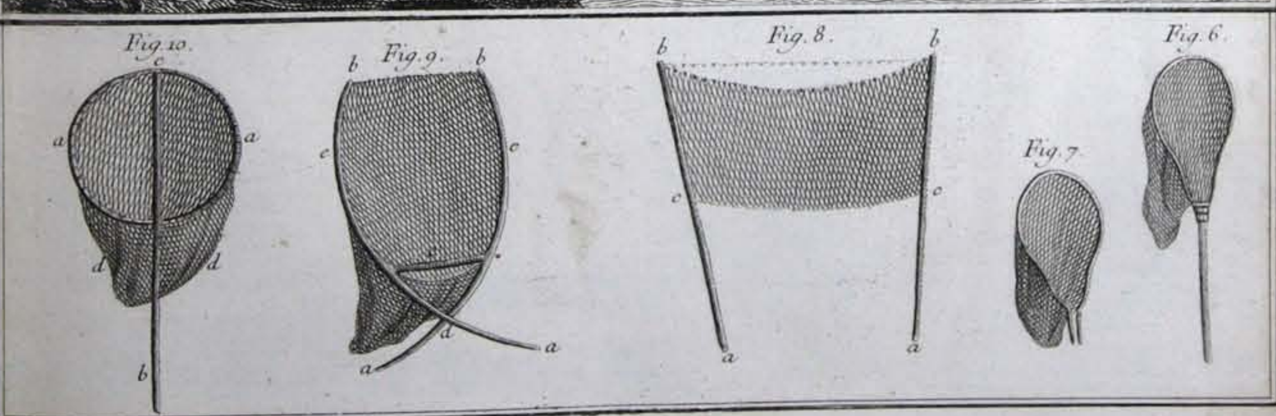


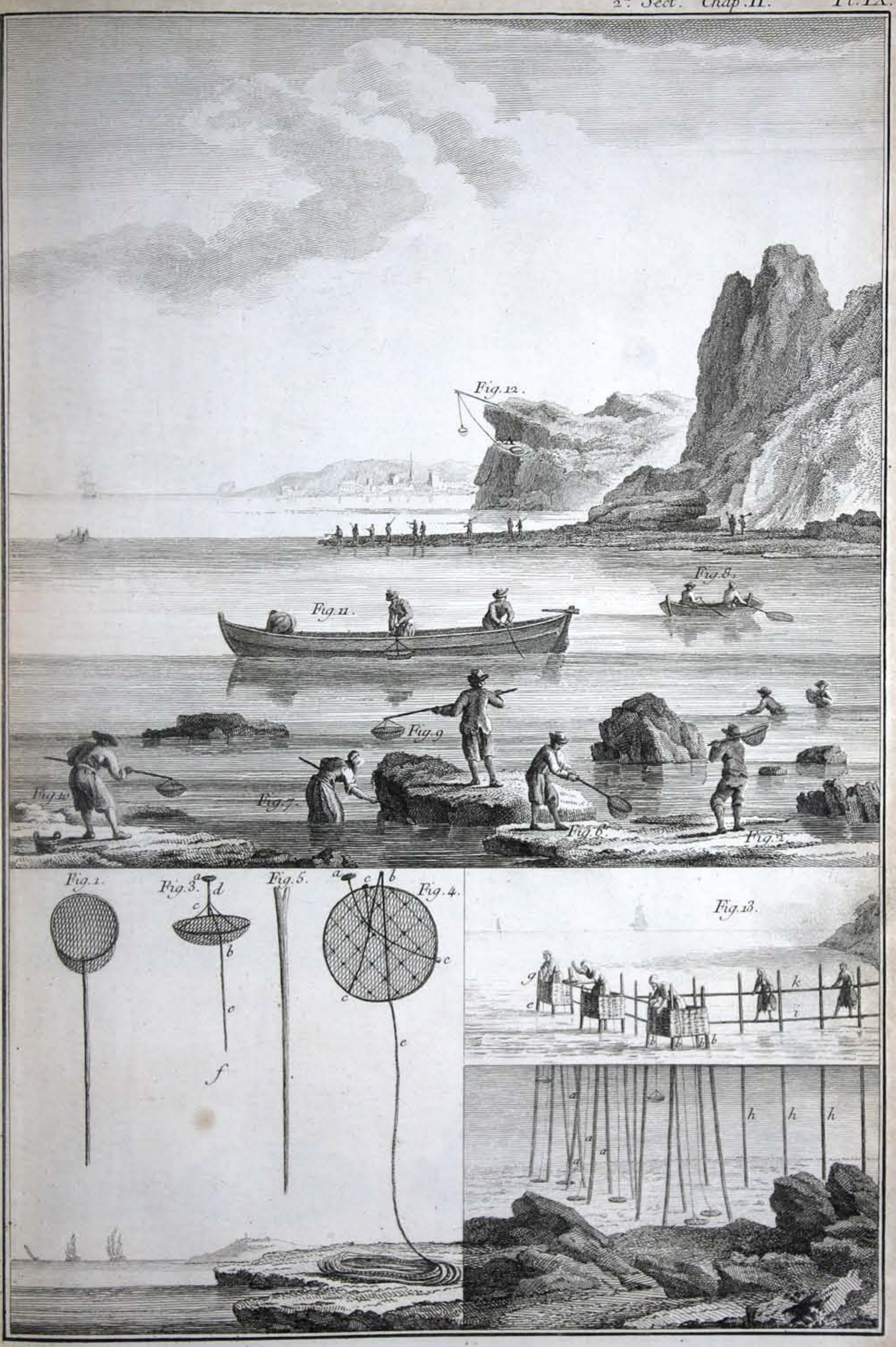
P.re Bonnard Sculp.

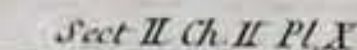

Fig. 6.
Fig. 4.
O
L
N
F
G
M
K
Fig. 5.
Fig. 7.
C
M
Fig. 3
L
C
Fig. 2.
B E
A
Fig. 1.
C
L
N
N
D
D
I
K
H


C
A
B
Fig. 5.


Fig. 4.
Fig. 2.
b
a
a
b


Fig. 10.
c
a
a
d
d
b
Fig. 9.
b
b
c
c
d
a
a
Fig. 8.
b
b
c
c
a
a
Fig. 7.
Fig. 6.


Fig. 12.
Fig. 8.
Fig. 11.
Fig. 9
Fig. 10
Fig. 7.
Fig. 6.
Fig. 1.
Fig. 3.
Fig. 5.
Fig. 4.
Fig. 13.



F. 9.

F. 8.

F. 6.

F. 1.

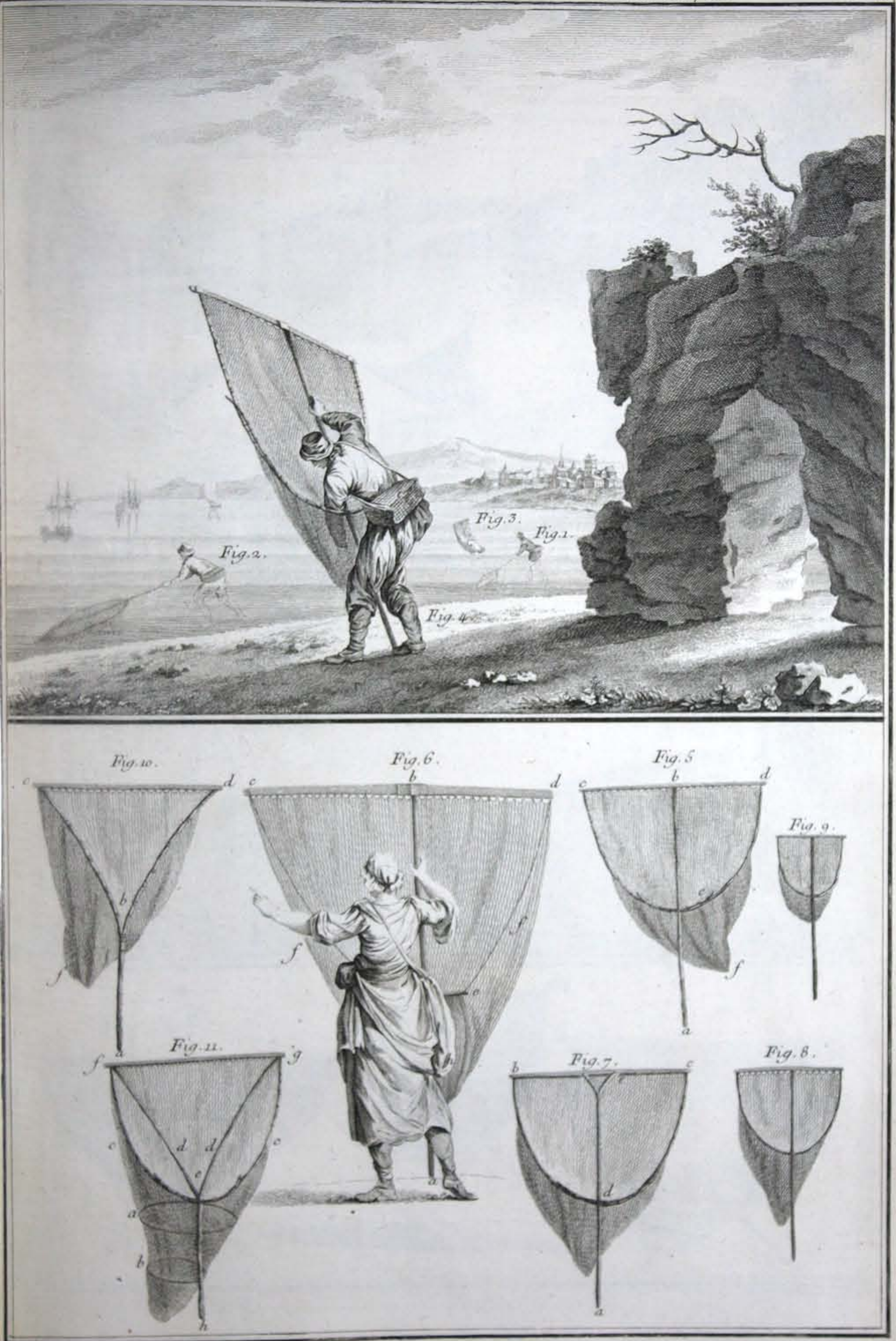
F. 2.
i
d
c c
b a b
g g
e

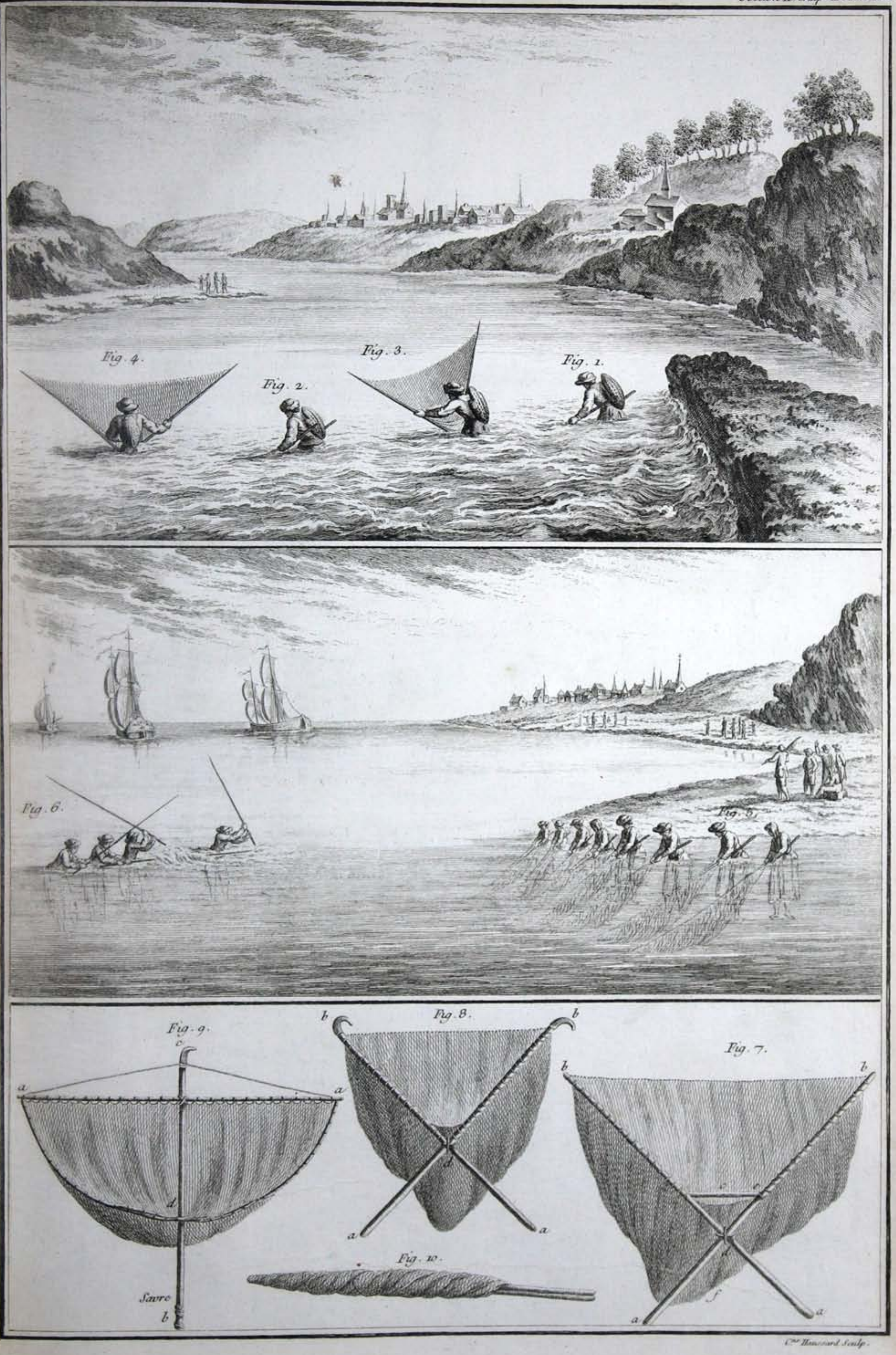
F. 3.
d
c c
b b
e

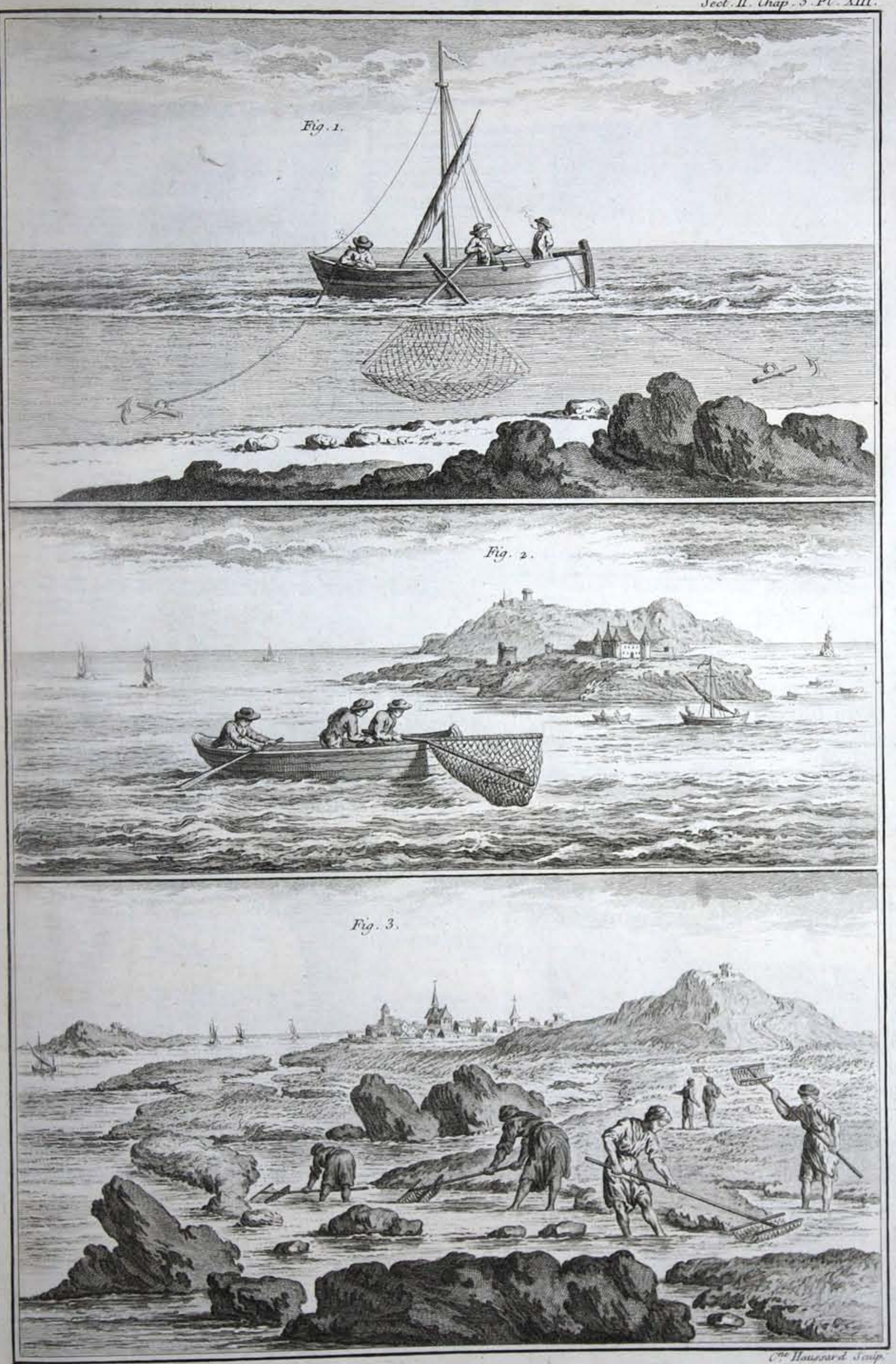
F. 4.
d
c c
b b
h h
e

F. 5.
d
c c
b b
e

Ang.d Motto Sculp.


Fig. 1.
Fig. 2.
Fig. 3.
Fig. 4.
Fig. 5
Fig. 6.
Fig. 7.
Fig. 8.
Fig. 9.
Fig. 10.
Fig. 11.


Fig. 4.
Fig. 3.
Fig. 2.
Fig. 1.
Fig. 6.
Fig. 5.
Fig. 9.
Fig. 8.
Fig. 7.
Fig. 10.
Savre



Cne Haussard Sculp.

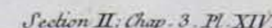


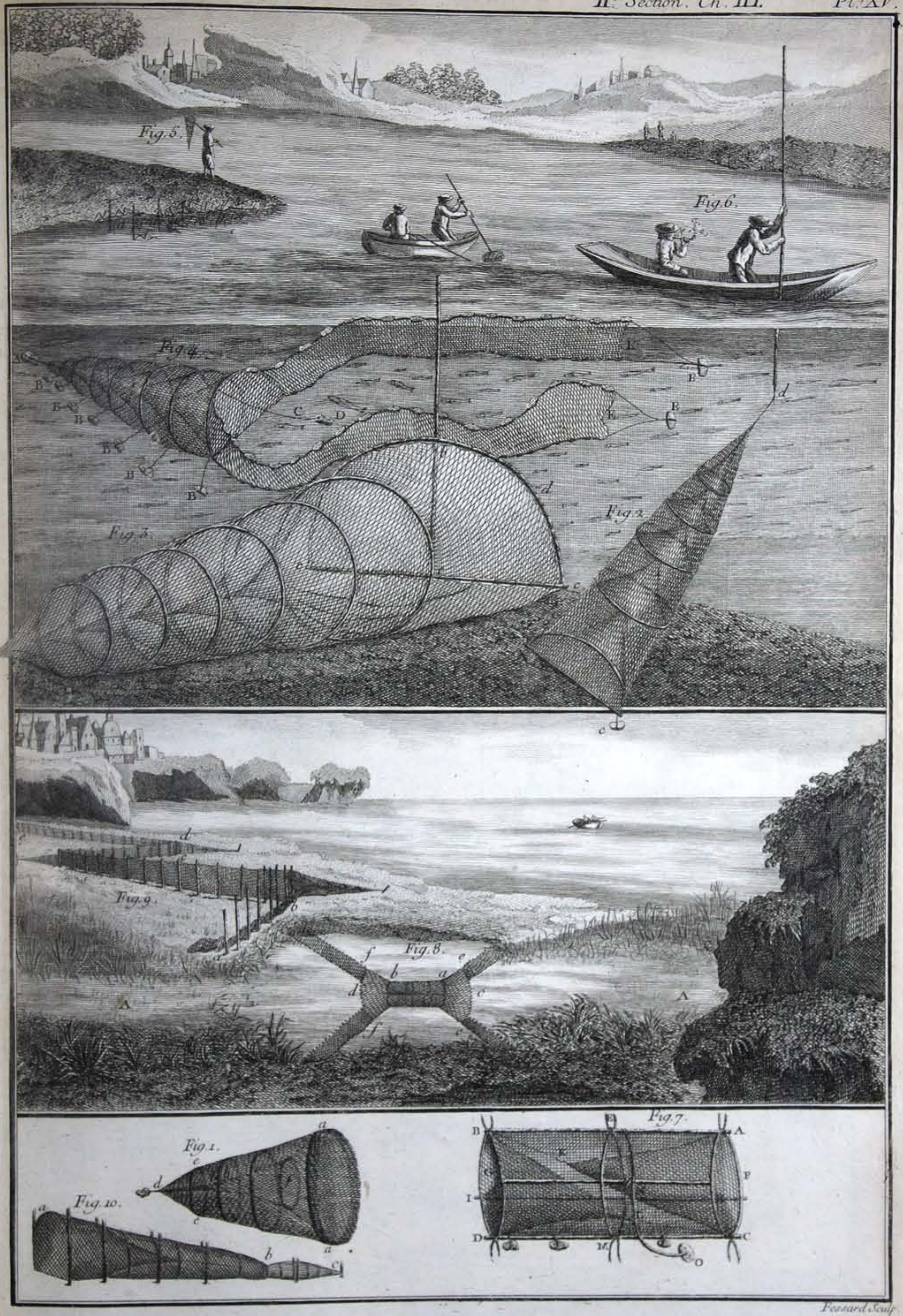
Fig. 4.

Fig. 3.

Fig. 2

Fig. 1.

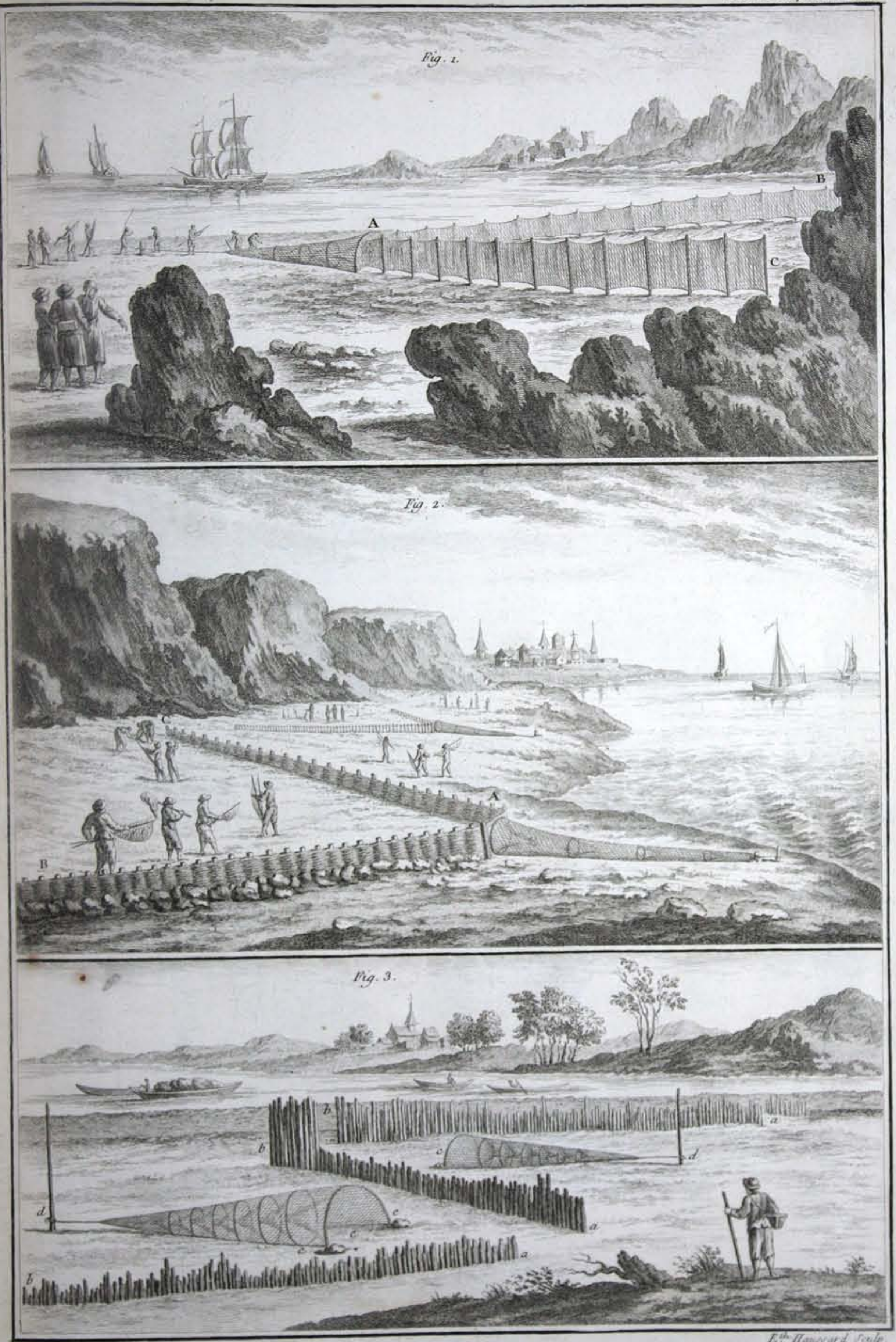
P. Le Cor Sculp.



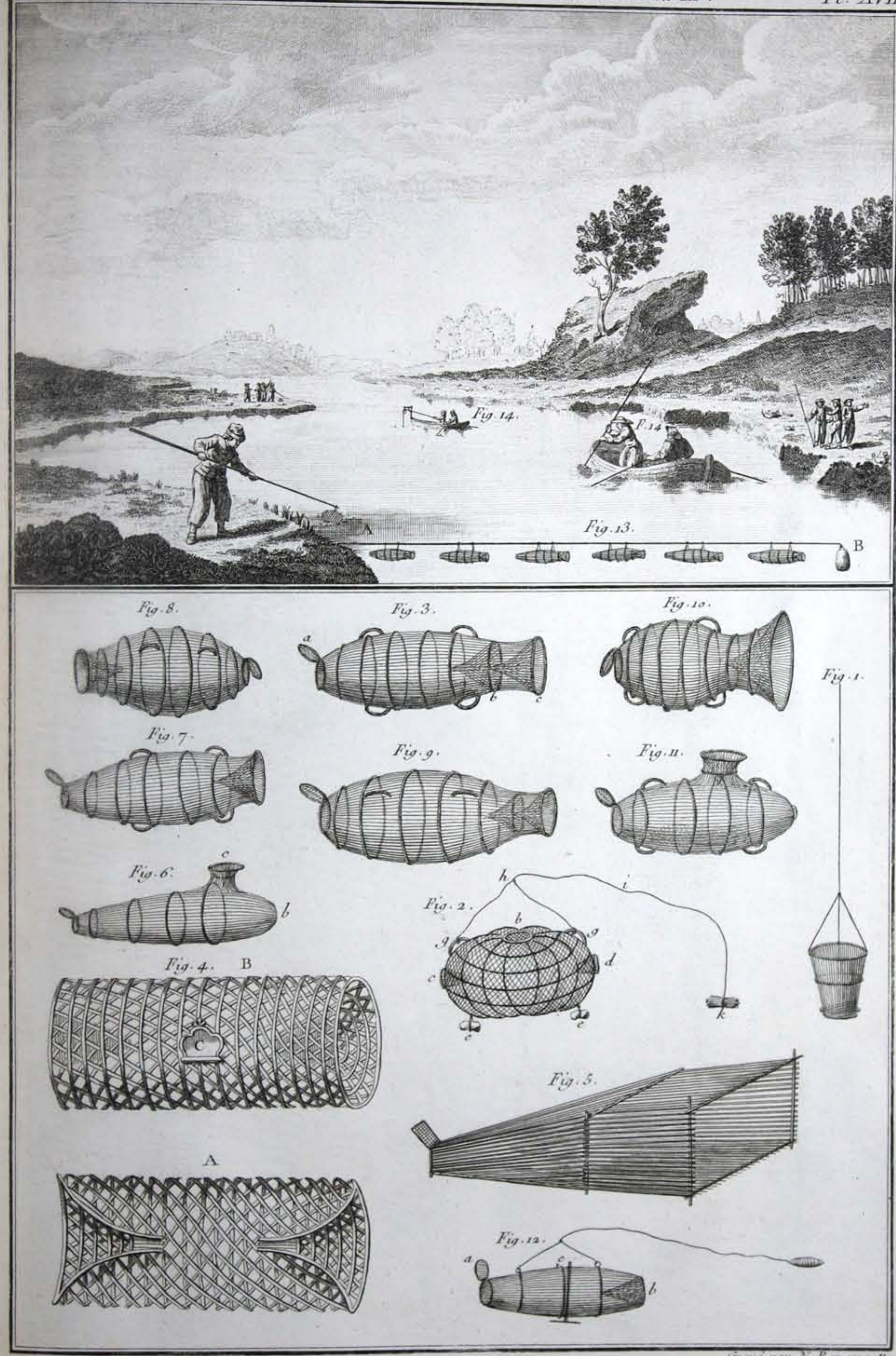
Fessard Sculp.



Sect. II. Chap. 3. Pl. XVI.



Eth. Haussard Sculp.



Gravé par N. Ransonnette.


C
B
H
D
P
E
Y
O
T
X
X
X
&
S
Q
X
X
N
X
I
X
L
X
M
G
Z
I
R
K
A

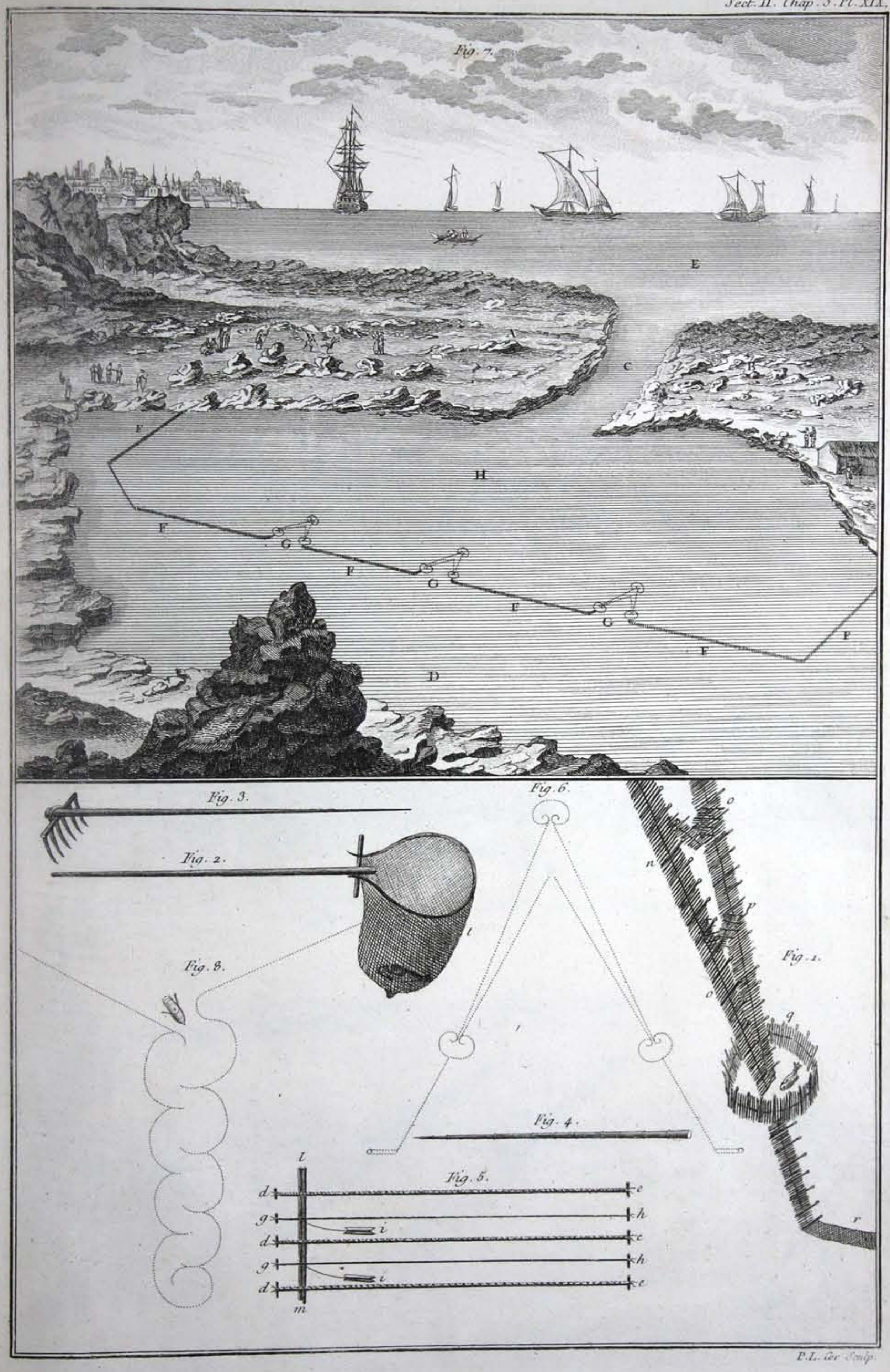
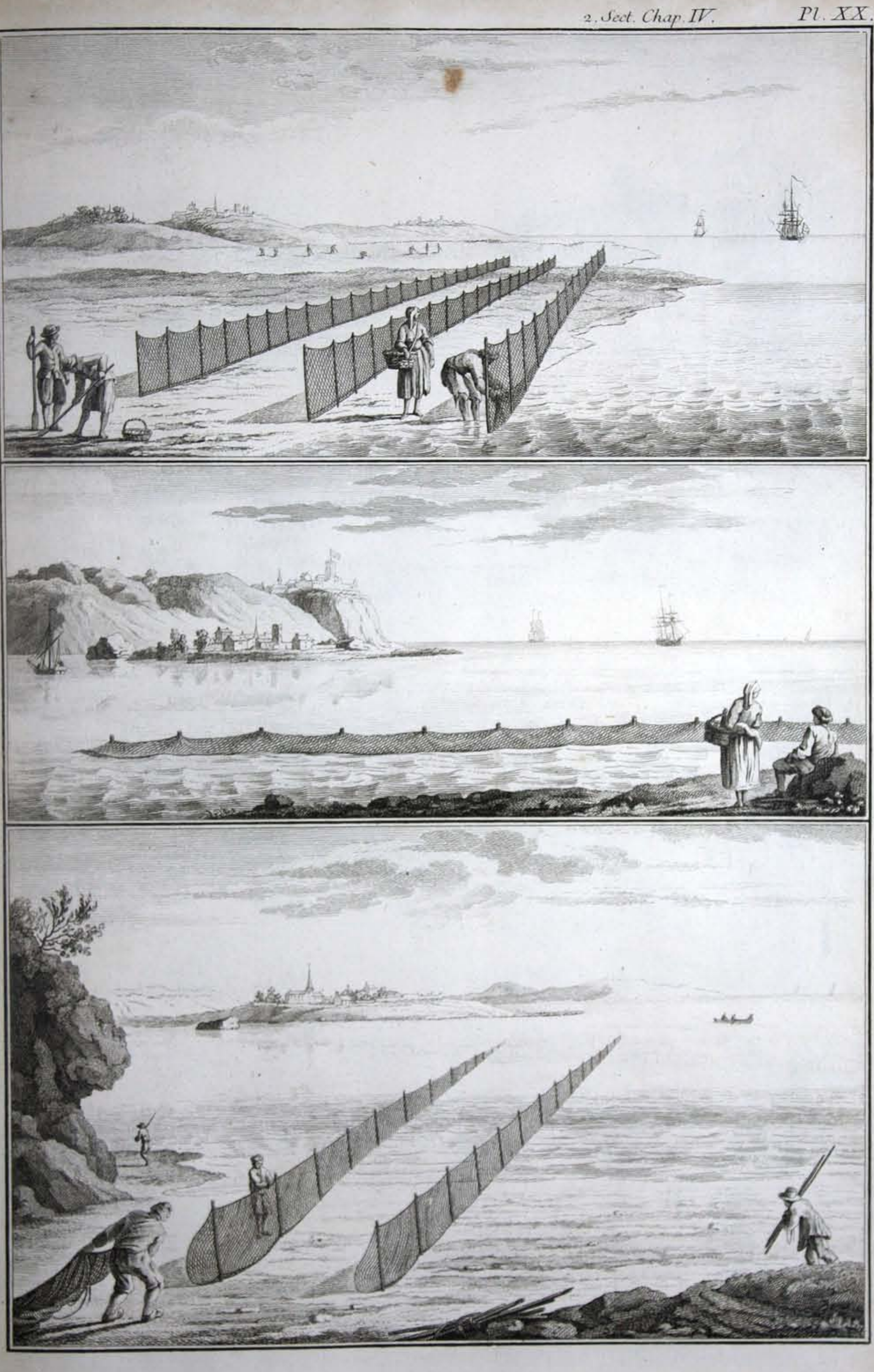
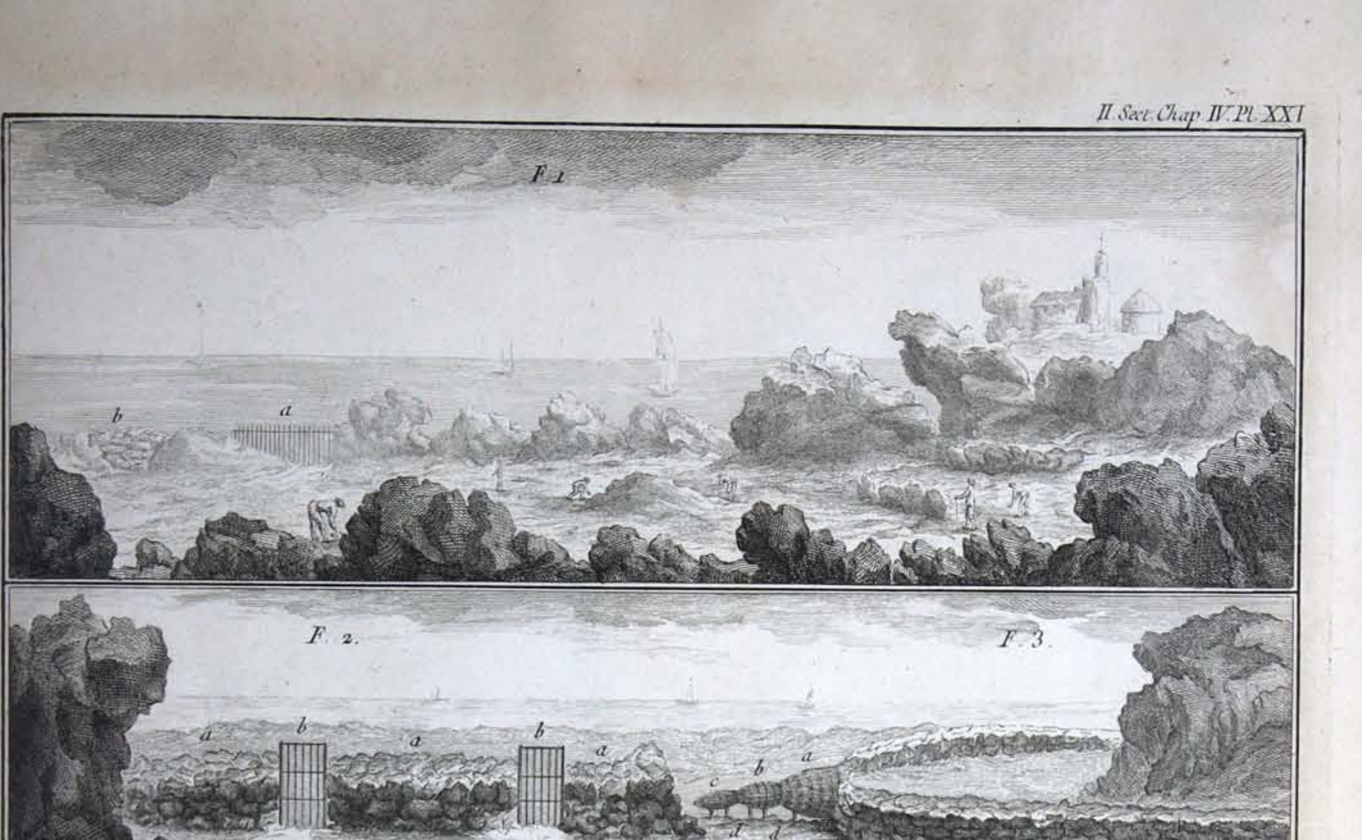
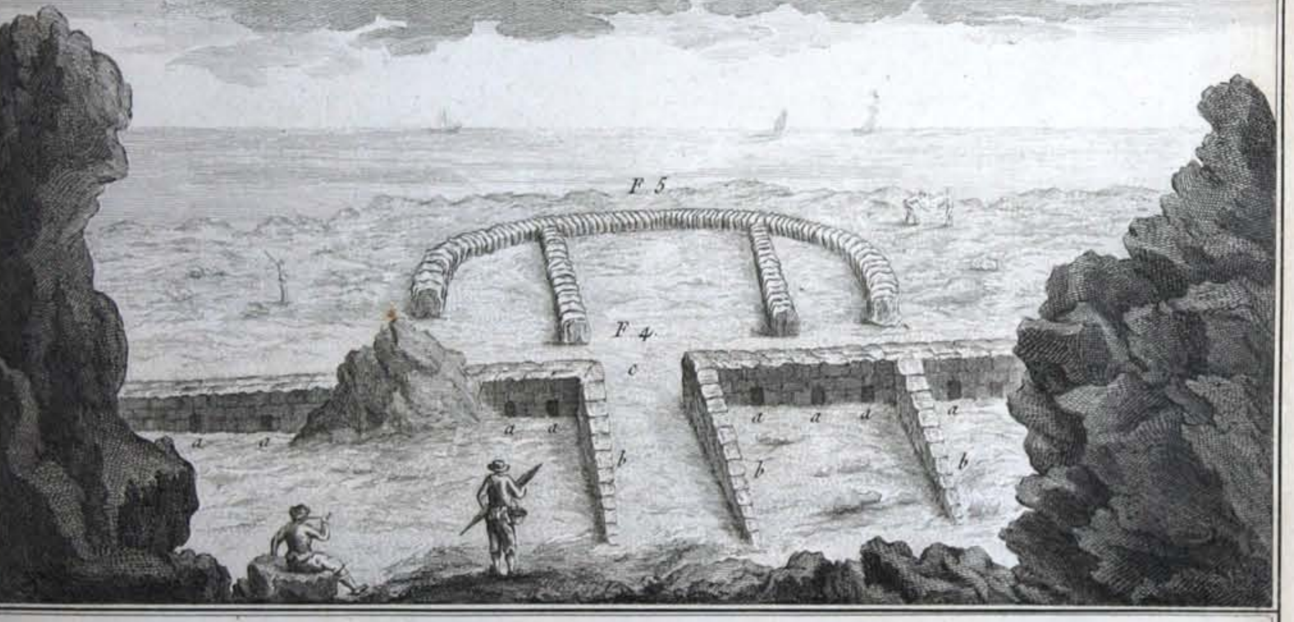


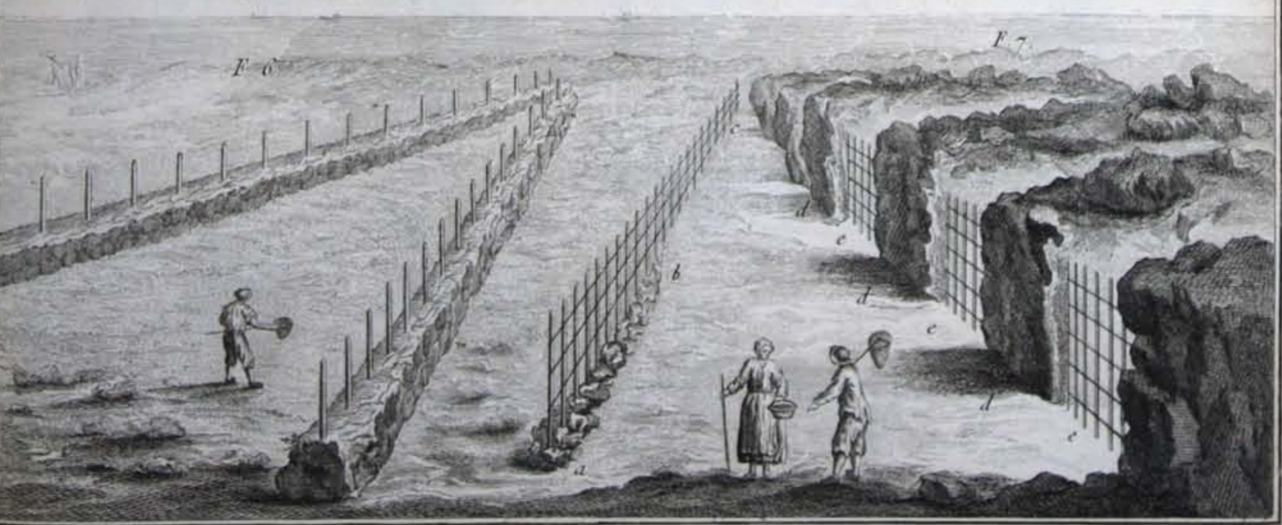
Fig. 7.
E
C
F
H
F
G
F
G
F
G
F
F
D
Fig. 3.
Fig. 6.
Fig. 2.
Fig. 8.
Fig. 1.
Fig. 4.
Fig. 5.
l
d
g
i
d
g
i
d
m
e
h
e
h
e
n
o
p
q
r

P. L. Cor Sculp.



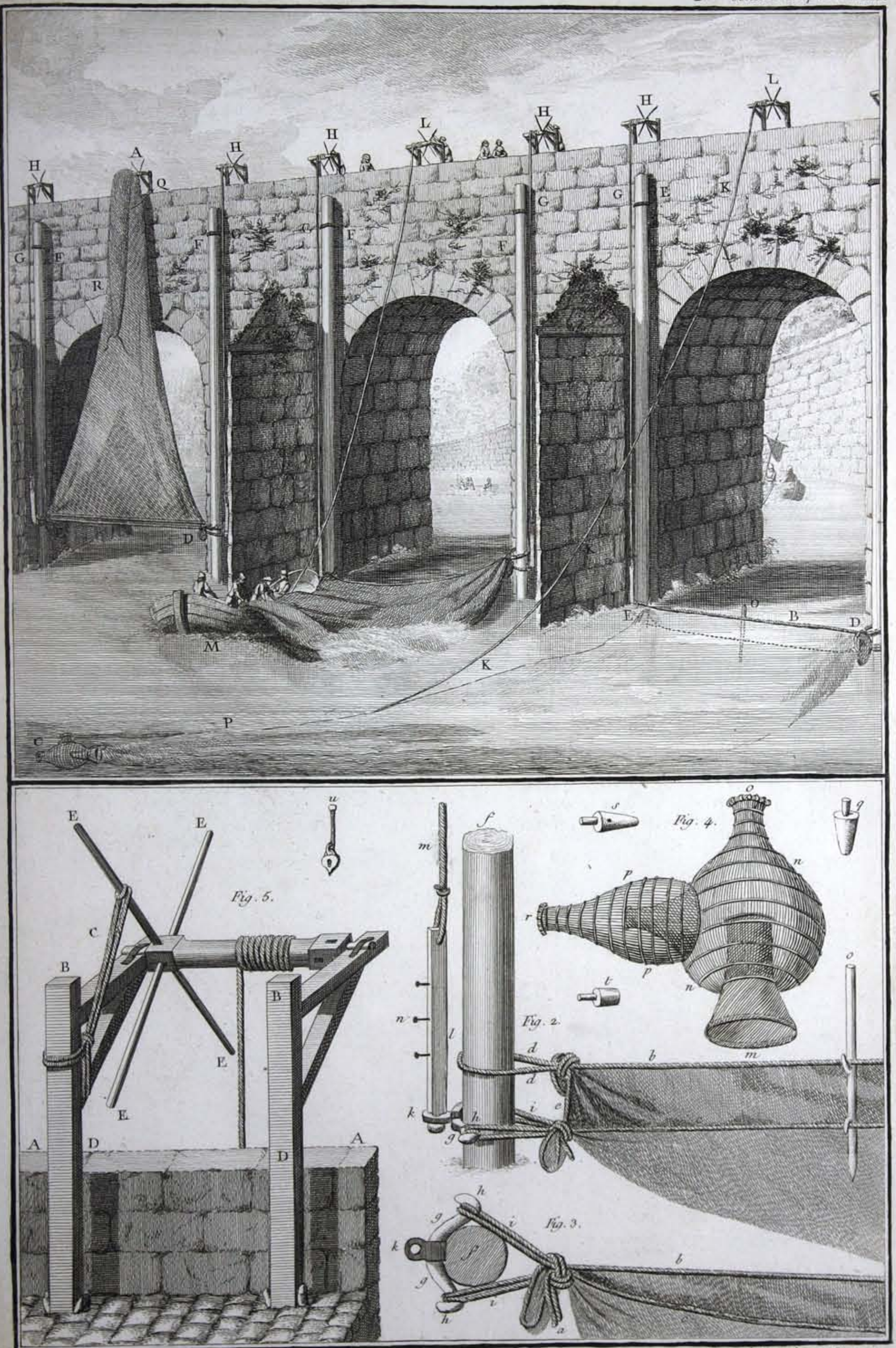






Angel Moitte Sculp.





Dessiné et Gravé par N. Ransonnette

TRAITÉ
DES PÊCHES.

SUITE DE LA SECONDE SECTION.

AVIS ſur les Planches de cette ſeconde Section.

LA 1ere. diviſion de la ſeconde Section ne devoit être compoſée que de XX Planches, & c'eſt par erreur qu'il s'en trouve XXII. Les Planches XX & XXI font néceſſairement partie de la 2e. diviſion de la ſeconde Section ; en obſervant cependant que la Planche XX devroit être marquée XXI ; que celle cottée XXI eſt réellement la Planche XXIII ; & que la Planche XXII qui ſe trouve à la fin de la 1ere. diviſion de la ſeconde Section doit être la XXe. & derniere de cette même diviſion.

N. B. *Il eſt abſolument néceſſaire de lire cet Avis, pour faire uſage de l'explication des Figures.*

Suite du Chapitre III.

ARTICLE SEPTIEME.

Des petites Bourdigues que l'on tend dans la Camargue.

En traversant autrefois la Camargue, j'avois fait peu d'attention aux Bourdigues de ce canton singulier. M. de Lamoignon de Malesherbes, Premier Président de la Cour des Aydes de Paris, y ayant passé depuis peu, quoique rapidement, conservoit une assez juste idée de ces Bourdigues, pour me faire sentir qu'elles différent de celles de Provence & de Languedoc, dont nous avons parlé dans l'Article V. Ce Magistrat toujours zélé pour venir au secours de ceux qui s'occupent de travaux utiles, s'offrit obligeamment à procurer des notions plus circonstanciées, & nous mettre ainsi en état de faire connoitre cette espece de Pêcherie.

M. de Malesherbes s'est adressé pour cela à M. Pomme, célebre Médecin, qui a fait passer en Camargue aux propriétaires des principales Bourdigues, un Mémoire de questions. (*) C'est d'après les réponses qu'on a bien voulu y faire, que nous allons décrire ces Pêcheries.

Quoique ces Mémoires nous soient parvenus un peu tard, nous pouvons heureusement les placer avant le *quatrieme Chapitre*.

La Camargue est un terrein renfermé au levant & au couchant entre deux bras du Rhône, & qui s'étend au midi jusqu'à la mer par une plage assez étendue. Le reste de ce terrein est entremêlé d'étangs & de marais. Cette isle est fort ancienne. Mais il est probable qu'elle a pris de l'étendue par les recréments du Rhône, & encore plus par ceux de la mer : d'autant que tout le fond de la Camargue est salé, à la réserve d'une couche de terre de la superficie, qui n'a guere que l'épaisseur d'un fer de bêche : & la nature de cette couche de terre varie suivant les especes de dépôts qui ont dû y être apportés en différents temps. Une remarque qui donne de la vraisemblance à cette conjecture, est que le milieu de l'isle est plus bas que ses bords ; & qu'il est occupé par des étangs & des marais, dont quelques-uns s'étendent presque jusqu'à la mer.

Ces étangs & marais produisent des herbes salées : & sans les travaux qu'on y a faits, ils ne contiendroient que de l'eau très-salée ; parce que quand la mer se gonfle, lorsqu'il regne des vents du large qui portent à la côte, les flots couvrent la plage rase qui est du côté de la mer ; d'où cette eau communique dans les lieux bas, soit directement soit par des communications qui s'étendent d'un marais ou d'un étang à un autre. Si les choses étoient restées dans cet état naturel, l'isle ne pourroit pas nourrir de bestiaux, faute d'eau douce pour les abreuver. Comme l'eau très-salée détruit toutes les herbes propres à la nourriture du bétail, il n'y auroit point de pâturage, & les poissons d'eau douce ne pourroient y subsister. On a remédié à ces inconvénients, en introduisant des eaux douces du Rhône dans les étangs & les marais, par de petits caneaux, qu'on nomme *Robines*. Ces caneaux, faits à bras d'hommes, s'étendent depuis le Rhône jusqu'au bas-fond où l'on se propose de diminuer la salure de l'eau. Leur profondeur est déterminée par le niveau des plus basses eaux du Rhône ; & on proportionne leur largeur à l'étendue des bas-fonds où on les fait aboutir, & à la pente qu'il est possible de se procurer. Car on peut les tenir plus étroits quand l'eau y coule avec rapidité.

Les eaux des pluies diminuent sensiblement la salure des eaux qui s'amassent dans les bas-fonds, ainsi que celle des terres qui ne sont point submergées. Il semble même qu'elles forcent l'eau salée de descendre : car pour peu qu'on fouille la terre, on y trouve une eau très-salée.

On ne court aucun risque d'introduire beaucoup d'eau douce dans les étangs. En conséquence, on doit toujours tenir les robines bien nettes d'herbes & de vase. Cependant quand l'eau du Rhône est fort élevée, celle qui passeroit avec rapidité dans les robines, pourroit endommager les petites Bourdigues qu'on y établit. C'est pourquoi, à la naissance des robines, du côté du Rhône, on bâtit des écluses, qu'on ferme en tout ou en partie quand on s'apperçoit que le courant devient trop rapide.

Quoi qu'il en soit, pour peu qu'il tombe de pluie, & au moyen des robines bien tenues, on parvient à avoir de l'eau assez douce dans l'isle, pour abreuver les bestiaux, & pour faire croître de l'herbe. D'après des observations très-curieuses que M. le Président de Malesherbes a faites aux sources salées de Sallies en Béarn, (*) je soupçonne que les eaux douces

(*) M. de Nicolai, Associé honoraire de l'Académie des Belles-Lettres, qui demeure à Arles & M. le Marquis de Mejanes, Seigneur de la terre du Baron, où est une Bourdigue considérable, ont bien voulu procurer à M. de Malesherbes, les éclaircissements qu'il désiroit.

(*) Il y a à Sallies en Béarn des sources d'eau salée dont on rassemble l'eau dans un grand réservoir qui est en plein air, & quand il s'en est amassé une certaine quantité, on l'évapore

des pluies, ainsi que celles qu'on tire du Rhône, nagent sur l'eau salée qui est plus pésante; ce qui fait que l'eau douce de la superficie, sert à abreuver les bestiaux, à nourrir les poissons d'eau douce, & à rendre les prairies fertiles. Car il est de fait, que l'eau de la mer pure & très-salée, fait périr toutes les herbes dans les endroits qu'elle inonde; au lieu que l'eau simplement saumâtre augmente leur fertilité.

Par le moyen des robines bien entretenues, & avec le secours des eaux pluviales; ceux qui sont propriétaires de grands terreins parviennent à former des haras, & à élever de grands troupeaux de bêtes à cornes, qui n'étant point accoutumées avec les hommes, contractent un caractere sauvage, qu'on a quelquefois de la peine à leur faire perdre. Il s'éleve encore dans ces étangs ainsi adoucis, une quantité énorme de poisson d'eau douce; principalement des Carpes, des Brochets, des Tanches & des Anguilles, qui passent du Rhône dans les étangs, pour y déposer leur frai.

Mais durant les chaleurs de l'été, comme il se fait une grande évaporation d'eau douce, que souvent il tombe peu d'eau du ciel, & que les eaux du Rhône étant basses, les robines en fournissent peu; les étangs deviennent salés, & les poissons en sortent pour gagner l'eau douce qu'ils trouvent dans le Rhône.

C'est dans ces trajets, tant du Rhône aux étangs, que des étangs au Rhône, qu'on prend une multitude immense de poissons, en établissant de petites Bourdigues dans les robines. On les construit comme les grandes, avec des palissades de cannes, qui forment deux entonnoirs *A* & *B* : dont les extrêmités pointues *C* se regardent, & les embouchures *A* & *B*, qui occupent toute la largeur des robines, laquelle est de 6 ou 7 pieds, sont opposées; l'une étant tournée du côté des étangs, & l'autre du côté du Rhône. Ainsi elles peuvent recevoir également les poissons qui veulent passer du Rhône aux étangs, & ceux qui prennent leur route des étangs vers le Rhône. Chaque entonnoir a une toise de longueur : & de la pointe d'un entonnoir à celle de l'autre, il y a une toise de distance; ce qui forme la chambre *D* de la Bourdigue. Chaque Bourdigue occupe donc 3 toises de longueur dans la robine où on l'établit.

On a soin que le haut des cannes s'éleve de deux pieds & demi ou 3 pieds au-dessus du niveau des plus grandes eaux; sans cela les Carpes sauteroient par-dessus. Encore y ajoute-t-on presque toujours une espece d'auvent, qu'on forme avec des rames ou avec des baguettes disposées en maniere de claie. On a soin que les cannes soient rangées, près à près, en sorte qu'elles puissent retenir même des poissons assez petits, mais jamais empêcher que les Anguilles de grosseur ordinaire ne s'échappent. Il est donc sensible qu'un des entonnoirs, comme *A*, est destiné à recevoir les poissons qui veulent passer du Rhône dans l'étang; & l'autre, *B*, qui est dans une position contraire, reçoit les poissons qui veulent retourner de l'étang dans le Rhône. Quand les uns & les autres ont franchi le bout étroit *C* des entonnoirs, & qu'ils se sont rendus dans la chambre *D*, ils n'en peuvent sortir; non-seulement parce que ces passages sont étroits, mais encore parce qu'on met au devant une canne mobile, qui permet aux poissons d'entrer dans la Bourdigue, & qui s'oppose à ce qu'ils en sortent. Comme il faut que cette ouverture étroite *C* soit d'une grandeur assez précise, telle que d'environ trois pouces, on la retrécit si elle est trop ouverte, en rapprochant l'un de l'autre avec un lien de fil d'auffe les deux piquets qui sont à l'entrée. Si au contraire elle étoit trop étroite, on l'élargiroit en mettant entre les deux piquets une petite planche de bois, qui les forceroit de s'écarter. On doit encore avoir l'attention, en formant l'extrêmité des entonnoirs, de prolonger un peu le bout étroit qui est vers *C*; parce que les poissons qui se sont une fois engagés dans ce passage étroit ne pouvant s'y retourner, ils sont obligés de continuer leur route, & d'entrer dans la chambre *D* de la Bourdigue.

Il est sur-tout important que la partie évasée *A B*, soit solidement établie pour résister aux efforts que les poissons, & particuliérement les Carpes, font pour sortir de la Bourdigue : car les Carpes savent se former une route dans la vase, pour s'échapper soit entre la Bourdigue & les bords du canal, soit par-dessous les cannes.

J'en ai vu, qui pour s'échapper d'un vivier assez grand où je les avois mis, sont parvenus à traverser une chaussée de cinq à six toises de largeur, en se frayant une route dans la terre qui étoit vaseuse & humectée. On n'est parvenu à empêcher le poiss-

pour en retirer le sel. Comme ce réservoir est à ciel ouvert, il reçoit l'eau de la pluie, & on seroit porté à croire que la salure de l'eau des sources en seroit affoiblie. Il est cependant d'expérience qu'elle l'est fort peu, & que l'eau douce flotte sur l'eau salée sans qu'il se fasse presque de mélange.

Quand il a plu assez abondamment pour distinguer la couche d'eau douce de l'eau salée des sources, on jette des œufs dans le bassin, ils entrent dans l'eau douce jusqu'à ce qu'ils soient parvenus à l'eau salée, sur laquelle ils flottent : alors on puise avec des seaux l'eau douce, on la jette; & quand on est arrivé à l'eau salée, on la met soigneusement à part, pour l'évaporer. M. le Président de Malesherbes a fait des expériences dans des vases de cristal qui ont confirmé l'observation qu'il avoit faite à Sallies, & qui prouvent que la différence de pésanteur spécifique de l'eau salée & de l'eau douce est assez considérable pour que ces deux eaux ne se mêlent ensemble que difficilement. Ce fait paroît avoir lieu dans la Camargue, où on observe que les eaux de pluies, & les eaux douces du Rhône flottent sur l'eau salée, qui imbibe tout le terrein.

son de s'échapper des Bourdigues, qu'en revêtissant exactement avec des planches, ou des pierres, le fond & les côtés des robines, dans l'étendue des trois toises qui sont occupées par ces Pêcheries.

Les entonnoirs de ces petites Bourdigues, ainsi que les parois de celles du Martigue, sont faits avec des cannes. Mais celles de la Camargue sont moins longues, & grosses seulement comme le doigt. Du reste, elles sont liées de même sur trois cordes d'aussse, & en outre sur deux rangs de perches: & le tout est assujetti dans les robines, par des pieux qu'on enfonce dans le terrein. Nous n'entrerons pas dans de plus grands détails sur la construction des Bourdigues de la Camargue; qui, à la grandeur près, ressemblent à celles de Provence & de Languedoc. Seulement, comme les robines ont peu de largeur, on affermit quelquefois les cannes par des perches qui traversent les robines en s'étendant d'un bord à l'autre. Quelques-uns encore, pour rendre leurs Bourdigues plus solides, les font en fer avec du petit carillon. Toutes ces précautions varient, & sont fort arbitraires. Pourvu que l'établissement des Bourdigues soit solide, il est assez indifférent quel moyen on emploie pour y parvenir. Il suffit qu'on puisse retenir le poisson qui s'amasse dans la chambre *D*, quelquefois en aussi grande abondance que le sont ceux qu'on réserve, dans les boutiques ou bascules, en attendant la vente: car ces petites Pêcheries produisent un revenu considérable aux propriétaires, lorsqu'elles sont tenues en bon état; ce qui, à la vérité, exige des frais.

On a vu, par ce que nous avons dit des grandes Bourdigues de Provence & de Languedoc, qu'on n'y prend que des poissons de mer: celles de la Camargue ne fournissent que du poisson d'eau douce.

Dans les grandes Bourdigues, on arrête le poisson lorsqu'il sort des étangs pour retourner à la mer; & on oblige les propriétaires de tenir leurs Bourdigues ouvertes, dans la saison où les poissons passent de la mer dans les étangs; au-contraire, on arrête le poisson dans les Pêcheries de la Camargue, soit lorsqu'il passe du Rhône dans les étangs, soit quand il sort des étangs pour regagner le Rhône; & chacun est maître de tenir ses Bourdigues fermées tant qu'il le juge à propos. Cependant, comme il est évident que si l'on empêchoit le poisson de passer dans les étangs, il ne s'y multiplieroit point, & qu'on perdroit toute la Pêche qu'on doit faire au retour, il y a des propriétaires qui laissent leurs Bourdigues ouvertes dans les saisons où les poissons vont en plus grande quantité se rendre aux étangs.

On a soin d'avoir à l'embouchure des Bourdigues dans le Rhône, des bascules où l'on dépose le poisson aussi-tôt qu'il est pris; pour le transporter par eau à Beaucaire, à Avignon, & aux autres endroits où l'on juge qu'on en trouvera le débit.

On prend le poisson dans les Bourdigues, avec des Trubles semblables à celui qui est représenté *Pl. XIX, Fig.* 2: & assez ordinairement la Pêche se fait par deux hommes, dont chacun a un Truble.

Outre les robines dont nous avons parlé, on forme dans les grandes herbes des marais, plusieurs routes semblables à celle qui est indiquée par les lettres *AA*, dans la *Pl. XV, Fig.* 8; on y tend des filets pour arrêter les poissons, qui se plaisent à suivre ces routes nétoyées d'herbes. On y prend spécialement des Brochets & des Anguilles, qui ne peuvent être arrêtés par les cannes. Ces filets font l'office des Pantennes qu'on met à l'extrémité des grandes Bourdigues, comme on le voit en *P*, *Pl. XVIII*.

Il y a à la Camargue des étangs salés près de la mer, dans lesquels on introduit de l'eau douce par des canaux. On se procure ainsi facilement des Anguilles & des Muges, qui remontent dans les marais lorsqu'on peut les faire communiquer avec les étangs.

Il a échappé une faute d'impression dans la premiere colonne de la page 63: c'est le mot Languedoc, *au lieu de* Provence.

Je dois prévenir que nous nous sommes apperçus dans la suite de notre travail, que pour le rendre plus clair & plus méthodique, il ne falloit pas nous astreindre à renfermer dans trois Chapitres tout ce que nous avions à dire, comme nous l'avions annoncé dans notre Introduction, page 2. Et nous croyons qu'on ne nous blâmera pas d'avoir changé, pour d'aussi bonnes raisons, l'ordre que nous avions d'abord projetté.

IDÉE GÉNÉRALE DES FILETS DONT IL SERA QUESTION DANS LES CHAPITRES SUIVANTS.

QUOIQUE nous nous propoſions de détailler avec ſoin la forme des filets, à meſure que nous parlerons de leurs uſages ; nous avons cru devoir aux Lecteurs qui n'en ont aucune connoiſſance, de commencer par leur en donner une idée générale.

Le plus ſimple des filets tendus verticalement en nappe, eſt celui qu'on nomme *Saine*, ou *Senne*, *Grand Filet*, *Grand Rêts*, &c. Comme il doit arrêter tous les poiſſons qui ſe rencontrent à ſon paſſage, on peut y employer indiſtinctement des mailles de toutes grandeurs, pourvu que les poiſſons qu'on ſe propoſe de prendre, ne puiſſent point paſſer au travers.

Les filets qu'on appelle *Manets* ſur beaucoup de nos côtes, ſont auſſi de ſimples nappes, mais dont les mailles doivent être d'une ouverture proportionnée à la groſſeur des poiſſons que l'on veut prendre : car il faut que ces poiſſons puiſſent s'y *mailler*, c'eſt-à-dire, que les mailles doivent être aſſez larges pour admettre la tête du poiſſon, mais non pas leur corps qui eſt plus gros ; afin qu'ils ſoient arrêtés par les ouies, lorſqu'ils voudront ſe retirer des mailles où ils étoient engagés.

On apperçoit aiſément que pluſieurs poiſſons, tels que les Raies & les Turbots, ont une forme peu propre à s'emmailler. Les Pêcheurs ont eu l'induſtrie de ſurmonter cette difficulté : car ayant remarqué que ces poiſſons, au lieu de changer de route quand ils rencontrent un filet, s'agitent pour vaincre l'obſtacle ; ils ont imaginé de leur préſenter des filets très-ſouples, faits de fil fin, & tendus mollement, afin qu'ils puſſent s'y envelopper en s'agitant. Ainſi, plus ces filets, qu'on nomme *Folles*, ſont déliés, en ſorte cependant que leur fil ne rompe pas ; plus encore les mailles ſont grandes, pourvu que les poiſſons ne puiſſent pas les franchir ; enfin, plus le filet fait d'inflexions, pourvu qu'il ne ſe couche point ſur le terrein ; plus ces rêts ſont convenables pour prendre des poiſſons plats.

Cette préciſion, qui eſt ſur-tout néceſſaire quand on veut prendre des poiſſons d'un certain genre & d'une groſſeur déterminée, n'a point fait abandonner ces ſortes de filets ; mais elle a pu donner lieu d'en imaginer d'autres, qui ont la propriété d'arrêter toute ſorte de poiſſons, ſans diſtinction de forme, ni de groſſeur, & qui les arrêtent de quelque côté qu'ils donnent dans le filet.

Ces Rêts, qu'on nomme *Trémails* ou *Tramaux*, & dont nous avons déja parlé dans le premier Chapitre de cette Section, ſont formés de trois nappes poſées immédiatement les unes ſur les autres. Deux de ces nappes, qu'on nomme *Hamaux*, ſont faites de fil fort, & ont leurs mailles aſſez grandes pour recevoir des poiſſons de différentes groſſeurs. Entre ces deux nappes eſt la troiſieme, appellée *Flue*, ſur les côtes de l'Océan ; laquelle eſt d'un fil fin, & dont les mailles ſont beaucoup plus étroites que celles des hamaux. Comme cette nappe doit flotter entre les deux autres, on la fait plus ample : ainſi, quand un poiſſon donne dans la Flue, elle prête ; & étant reçue dans les grandes mailles des hamaux, elle forme une bourſe où les poiſſons ſe trouvent arrêtés.

Il y a bien des manieres de tendre les divers filets qui ont rapport à ces quatre genres, & auxquels on a donné différentes dénominations. Chacune des pratiques que l'on y ſuit, a des avantages qui lui ſont propres, & que nous eſſayerons de rendre ſenſibles dans les Chapitres ſuivants.



CHAPITRE IV.

CHAPITRE QUATRIEME.

Des Tentes, ou Etentes, à la basse eau sur piquets.

Ces Pêches se font sur les côtes où la mer découvre, en se retirant, un plus ou moins grand espace de terrein : & le but général qu'on se propose est de retenir au retour de la marée, le poisson qui a suivi le flot de la marée montante. On tend pour cela, de mer basse, sur la plage que la mer a abandonnée, des filets qu'on dispose en bien des façons différentes : ce qui a donné lieu à plusieurs manieres de pêcher, auxquelles on a attribué des noms particuliers; tels que *Ravoir*, Grands & Petits *Rieux*, *Folles* tendues sur piquets, &c.

Nous ne nous proposons de parler présentement que des filets en nappe, simples ou trémaillés, tendus verticalement sur des piquets ou perches qu'on enfonce dans le terrein, en ligne droite ou autrement.

Les Pêcheurs Picards nomment *Palis*, les étentes dont la direction est bien droite : & ce nom leur convient assez, puisqu'elles forment comme des palissades de jardin. Ce que nous avons à dire de ces tentes simples, nous conduira à parler dans le Ve. Chapitre, des différentes especes de Parcs, qui sont presque touts des étentes plus composées, & qui exigeront de grands détails.

Article Premier.

Des Ravoirs; ou des Rêts Entre-l'eau.

Les Ravoirs sont de petites Pêcheries qu'on établit aux embouchures des rivieres, sur les écores des bancs, & à la chute des marées; en un mot, dans les endroits où il se forme des courants ou *Ravins*, qu'on nomme sur quelques côtes, *Ravoirs*, ainsi que les filets qu'on y tend.

Il y a beaucoup d'endroits propres à cette pêche, sur-tout auprès de l'embouchure des grandes rivieres. Nous nous contenterons de citer la côte de Saint-Valery, qui y est très-favorable, attendu la quantité de bancs dont l'embouchure de la Somme est remplie.

§. 1. *Des Ravoirs simples.*

Pour former les Pêcheries nommées *Ravoirs*, on plante sur le fond, des piquets qui l'excedent d'environ trois pieds. Ces piquets sont rangés en ligne droite, en forme de palissade, comme on les voit au haut de la *Pl. XXI*; & on les dirige toujours de façon qu'ils soient perpendiculaires au courant, ou paralleles à la laisse de basse-mer. Assez souvent on en forme plusieurs rangées paralleles qu'on place à une petite distance les unes des autres, pour que le second filet puisse arrêter le poisson qui aura échappé au premier, & qu'il en soit de même du troisieme, à l'égard du second.

Lorsque les Pêcheurs plantent leurs piquets sur des sables mouvants, ils en garnissent le bas avec des torches de paille ou d'herbes seches, ce qui contribue à les mieux affermir. C'est une remarque que nous avons déja faite en parlant des Cordes tendues sur palots; & elle a son application à toutes les tentes qu'on fait sur piquets.

Les filets qui garnissent les Pêcheries dont nous parlons actuellement sont de simples nappes, dont les mailles ont assez souvent deux pouces d'ouverture. On en arrête la bordure de la tête par un tour mort, à l'extrêmité d'en haut de touts les piquets; & on n'arrête le pied du filet qu'au premier & au dernier piquets de chaque file: mais

pour former au bas, & dans toute la longueur du filet, des especes de bourses qui retiennent le poisson, on retrousse le pied du filet, du côté d'amont, ou de l'endroit d'où vient le courant : observant qu'il s'en faille quelques pouces que le filet ne porte sur le terrein.

Cette précaution est nécessaire pour que les herbes & autres immondices que le courant entraîne passent sous le filet. Si ces substances étoient retenues par le filet, elles arrêteroient le cours de l'eau; & les piquets ne pouvant résister à cet effort, ils seroient arrachés, & le filet déchiré.

C'est pour cette raison qu'on tient la distance du filet au terrein, plus ou moins grande, suivant que l'eau entraîne plus ou moins d'immondices; & il s'en faut dans certains cas un pied & demi que le filet ne porte sur la terre.

Si l'on a pris une juste idée de la disposition de ce filet, on conçoit que quand la marée monte, le courant éleve le filet presqu'à la surface de l'eau, comme on le voit dans la Vignette du milieu de la *Pl. XXI*, & il ne se prend aucun poisson. Mais quand la marée retire, le filet s'appuie contre les piquets; l'eau en s'entonnant dans la portion du filet qui est retroussée, ouvre les bourses destinées à la recevoir; & elles arrêtent le poisson qui suit le cours de l'eau. Ainsi plusieurs poissons s'emmaillent, pendant que d'autres s'engagent dans les bourses.

Si-tôt que l'eau est assez retirée pour qu'on apperçoive le haut des piquets, & avant que les Pêcheurs puissent aller prendre le poisson, ils vont avec des bottines relever le bas du filet, qu'ils acrochent d'espace en espace à la tête des piquets; & ils ne retirent le poisson que quand le filet est entiérement hors de l'eau.

En repliant ainsi le filet, les Pêcheurs préviennent que quelque poisson ne se démaille, & qu'il n'en sorte des bourses qu'on a formées au bas du filet; enfin on évite que les crustacés voraces n'aillent endommager le poisson qui est arrêté par le filet.

On fait cette pêche durant toute l'année : on ne l'interrompt que dans les temps de gelée, & lorsque les rivieres charient des glaçons.

Quelquefois on joint bout à bout un assez grand nombre de pieces de filets, pour traverser toute une riviere ou l'ouverture d'une baye; alors il faut que les piquets tiennent bon, & que les filets soient assez forts pour résister. On tient aussi les mailles plus grandes, afin que l'eau les traverse plus aisément.

Lorsque les filets commencent à s'user, comme c'est toujours le pied qui souffre le plus, & que cependant il est sur-tout important que cette partie soit en bon état, les Pêcheurs les mettent le haut en bas; ou bien ils emploient les vieux filets à des pêches où ils fatiguent moins. Comme les filets ne portent point sur le terrein, ils ne retiennent ni le frai ni la menuise, ce qui est fort avantageux.

§. 2. *Des Ravoirs Tramaillés.*

DANS les mêmes circonstances que nous venons d'exposer en parlant des Ravoirs simples, & que nous avons dit se rencontrer fréquemment à l'embouchure de la Somme, il y a des Pêcheurs qui, au lieu de rêts simples, tendent des Tramaux sur leurs piquets. C'est ce qu'on nomme des *Ravoirs Tramaillés*. Comme nous parlerons plus expressément des Tramaux dans la suite, il nous suffit de dire ici que les pieces de filet qu'on tend sur piquets ont 14 à 15 brasses de longueur, & environ 3 pieds de chûte. Les mailles des hamaux doivent avoir 6 à 7 pouces en quarré; & celles de la flue ou nappe, 18 à 20 lignes.

On tend ces tramaux comme les rêts simples, ne les arrêtant aux piquets que par la tête : mais le bas n'est pas retroussé; il porte contre le terrein, sans y être arrêté. C'est pourquoi à la marée montante, il se releve presqu'à fleur d'eau, comme on le voit au milieu de la *Pl. XXI.* Lors du reflux, le filet se rabat contre les piquets : & les poissons qui ont monté avec le flot s'emmaillent au jusan. Quoique la propriété des tramaux soit de prendre les poissons, de quelque côté qu'ils donnent dans le filet, il ne se prend guere de poisson dans ceux-ci à la marée montante. Mais à la marée descendante, on y trouve emmaillés de toute sorte de poissons, & de toutes grosseurs.

On tend des Ravoirs tramaillés sur les vases du Mont-Saint-Michel. Les Pêcheurs vont tendre ces filets, & prendre leur poisson, avec de petits bateaux plats, quarrés par derriere, qui glissent sur la vase, & qu'on nomme *Acons* : il en a déja été parlé; & nous les représenterons encore dans la suite. Ils se servent aussi de ces Acons pour aller battre l'eau avec des perches lorsque la marée se retire; afin d'engager le poisson à donner dans le filet.

Les Pêcheurs du Poitou & des Sables d'Olonne pratiquent aussi cette pêche sur les vases de la côte. Leurs piquets ou palots ont 5 à 6 pieds de longueur; ils les enfoncent de deux pieds & demi ou 3 pieds dans la vase. Leurs tramaux ont environ une brasse de chûte : mais il n'y en a de tendu sur les piquets qu'environ un pied & demi où deux pieds; ce qui leur donne lieu de faire une vaste poche.

La grandeur des mailles varie suivant les côtes. Quelquefois les mailles des ha-

maux ont 7 ou 8 pouces en quarré; & celles de la flue, 27 lignes.

Cette pêche se fait depuis la Saint-Michel jusqu'à la fin de l'année. Les Pêcheurs vont à chaque marée prendre leur poisson; & toutes les semaines, ils rapportent à terre leurs filets, pour les laver, les faire sécher, & les tanner. Ces tannages réitérés les noircissent; ce qui fait qu'on les nomme quelquefois *Rêts Noircis*, ou *Rêts Noirs*. On les appelle encore *Rêts de Gros Fonds*; parce qu'on les tend comme les Folles, de sorte qu'ils font une grosse poche, ainsi qu'on le voit au bas de la *Pl. XXI.* Ceci deviendra clair, quand nous aurons parlé des Folles.

Les filets tendus comme nous venons de le dire, permettent aux herbes & autres immondices de passer par dessous.

§. 3. *Des Folles tendues en Ravoirs, qu'on appelle quelquefois* Grands Ravoirs.

LES filets qu'on nomme *Folles*, sont des rêts simples, à larges mailles; qui, de quelque façon qu'on les tende, doivent faire un grand sac & différents replis, où s'embarrassent les gros poissons.

Les filets nommés *Demi-Folles* different des Folles, uniquement en ce que leurs mailles sont moins grandes; ce qui fait qu'on ne prend avec les Folles que des Raies, des Tires, des Turbots, & d'autres gros poissons : au lieu qu'avec les Demi-Folles, outre ces poissons, on en prend de plusieurs autres especes, pourvu qu'ils soient d'une certaine grosseur.

Comme la dénomination de *Folles*, vient en partie de ce que les filets qu'on nomme ainsi, doivent par leur essence faire des plis & poches dans lesquelles s'enveloppe le poisson, on a quelquefois nommé *Folles Tramaillées*, les Ravoirs Tramaillés dont nous avons parlé dans le paragraphe précédent; parce que, comme nous l'avons dit, on les tend de façon qu'ils fassent un grand sac, ou comme disent les Pêcheurs une *Follée*. Ces Folles Tramaillées, ou non, se tendent de la même maniere : & le seul avantage que procure les tramaillées, c'est qu'on y prend encore plus qu'avec les demi-folles des poissons de différentes especes.

Il y a des occasions où l'on ne se sert point de piquets pour pêcher avec ces différentes especes de filets. Nous remettons à parler ailleurs de ces façons de pêcher; qu'on nomme *Filets Flottés & Pierrés* : nous nous bornons ici à parler des pêches qu'on fait avec des Folles tendues sur piquets, à la façon des Ravoirs.

Les folles ainsi tendues sont établies en droite ligne, un bout à terre & l'autre à la mer, pour que les Raies & les autres poissons plats qui vont en troupe suivant la côte, se prennent de flot & de jusan. Les piquets ne sont élevés au-dessus du terrein que de deux ou trois pieds au plus; parce que les poissons plats ne s'éloignent guere du fond : & ces piquets sont à deux ou trois brasses les uns des autres. La tête du filet est arrêtée au haut des piquets par un simple tour croisé. Les Pêcheurs les tendent le plus ferme qu'il leur est possible. Les Folles & les Demi-Folles ont environ deux brasses de chûte; & le pied est arrêté aux piquets à un demi-pied du terrein : ainsi le filet fait un grand sac, qui se replie en dehors ou en dedans, suivant le cours de la marée.

Les mailles des Folles ont au moins 5 pouces d'ouverture en quarré.

Le temps le plus favorable pour faire la pêche avec les Folles montées en Ravoir, est durant le printemps & l'automne; parce qu'alors les Raies bordent la côte par troupes : & elle seroit infructueuse pendant les chaleurs, à cause de la quantité de bourbes, d'orties de mer & de crustacés, qui, fréquentant la côte durant l'été, en chassent presque tous les poissons. Cette pêche seroit également désavantageuse en hiver, parce que les poissons gagnent alors la grande eau, pour chercher une température plus douce.

Les Folles Flottées sont une très-grande pêche, dont nous parlerons amplement dans la suite.

§. 4. *Des Demi-Folles tendues en Ravoirs.*

CETTE pêche ne differe de celle aux Folles, dont nous venons de parler, que par la grandeur des mailles; car celles des Demi-folles n'ont que 3 ou 4 pouces d'ouverture en quarré. Au reste, on tend les demi-folles comme les Ravoirs, dans les endroits où la marée tombant avec rapidité entraîne avec elle les poissons plats; qui se laissant aller au cours de l'eau, donnent dans les poches que forme ce filet. Nous avons dit qu'il a beaucoup plus de chûte que les piquets n'ont de hauteur au-dessus du terrein; & il forme pour cette raison une grande poche ou follée. On pratique assez fréquemment cette pêche sur les bancs de sable mouvants, qui se trouvent en divers endroits des côtes de Flandre, de Picardie & de Normandie. En ce cas, on entoure le pied des piquets avec de la paille. Si le terrein a plus de fermeté, on y établit les filets plus solidement, en enfonçant les piquets à la profondeur de 15 à 18 pouces, préparant même le trou avec une cheville de fer : & alors on craint moins que les filets ne soient entraînés par la lame.

On prend avec les demi folles, outre les

Raies & les Turbots, des Solles, des Plies, des Carrelets, &c; mais rarement des poiſſons ronds.

§. 5. *Des Rieux.*

Le filet qu'on nomme *Petit Rieux*, ou *Cibaudiere*, ſur quelques côtes, differe très-peu des demi-folles ; puiſque c'eſt un filet ſimple dont les mailles ont 4 pouces d'ouverture en quarré : il a quatre pieds de chûte ; & on le tend ſur des piquets, pour prendre des Solles, de gros Flets, &c.

Le *Grand Rieux*, qui reſſemble à la Folle, ſe tend quelquefois ſur piquets : mais communément on n'y emploie point de piquets, comme nous l'expliquerons ailleurs.

§. 6. *Des Hauts-Palis.*

Cette façon de pêcher differe de celles dont nous venons de parler, principalement par la nature du filet, & parce qu'on le tend ſur des perches plus longues.

Comme on ſe propoſe d'y prendre des Harangs & des Maquereaux, dans la ſaiſon où ces poiſſons ſe portent à la côte, on emploie des filets dont la grandeur des mailles ſoit proportionnée à la groſſeur des poiſſons qu'on veut qui s'y emmmaillent. C'eſt pourquoi ces filets, *Pl. XXII*, *Fig.* 1, ſont les mêmes que ceux qu'on emploie pour prendre les Harangs ou les Maquereaux en pleine mer, comme nous le dirons dans la ſuite ; à cela près qu'on les tend ſur piquets. On les nomme, ſuivant les différentes côtes, *Manets*, *Marſaiques*, *Haranguyeres*, *Harangades* ; & ſur les côtes de Picardie, *Rêts à Roblots*, parce que les petits Maquereaux ou les Sanſonnets des côtes de Normandie s'y nomment *Roblots*. Ces différents noms, & pluſieurs autres qu'on donne à la même façon de pêcher, ſuivant la langue qui eſt en uſage ſur les différentes côtes, déſignent des filets tendus ſur des perches, & dont les mailles doivent être d'une grandeur proportionnée à la groſſeur des poiſſons qui doivent s'y emmailler. Comme les perches s'élevent de 8, 10 ou 12 pieds au-deſſus de la ſurface du terrein, nous les appellerons *Hauts-Palis*. Ces perches ſont plantées à deux braſſes les unes des autres, ſur les ſables, entre les roches, &c ; & les files de piquets ſont toujours en droite ligne, un bout à terre, & l'autre à la mer, pour croiſer la marée. C'eſt pourquoi on change un peu cette direction, ſuivant celle que l'eau prend au juſan ; afin d'arrêter les poiſſons de paſſage lorſqu'ils donnent à la côte.

Chaque piece de filet a 8 ou 10 braſſes de longueur, ſur deux ou trois braſſes de chûte : car la hauteur de ces filets varie beaucoup ſuivant l'intention des Pêcheurs. A l'égard de la longueur des teſſures, elle eſt arbitraire.

On ne peut pas régler préciſément la grandeur des mailles de ces filets, parce que les Pêcheurs ſont obligés de les proportionner à la groſſeur la plus commune des poiſſons qu'ils ſe propoſent de prendre. Un filet pour les gros Maquereaux ne prendroit point de Sanſonnets ; & réciproquement. Mais on doit exiger que le pied des filets ſoit éloigné du ſable, au moins de 3 pouces : les Pêcheurs, pour ménager leurs filets, devroient même en tenir le bas à un pied au-deſſus du terrein. Mais afin d'arrêter des poiſſons plats, ils ſont ſouvent tentés de les enſabler.

Il eſt permis aux Pêcheurs de tendre ces filets pendant les mois d'Octobre, Novembre & Décembre, pour prendre des Harangs concurremment avec les Pêcheurs Parquiers ; attendu que la pêche du Harang eſt permiſe dans cette ſaiſon. Mais les Pêcheurs ſont tentés de la continuer dans les mois de Janvier, Février, Mars & Avril ; à cauſe de la grande quantité de Harangs-Guais, qui ſe portent à la côte, & du débit qu'ils ont de leur poiſſon pendant le Carême. Ce ſont ſur-tout les Pêcheurs de Baſſe-Normandie qui inſiſtent ſur la prolongation de cette pêche ; parce qu'on prétend qu'ils ne voient ces Harangs à leur côte qu'au commencement de Janvier. Ce n'eſt probablement pas dans la vue de prévenir la deſtruction du Harang, qu'on a défendu d'en faire la pêche après le mois de Décembre : on verra, dans l'article deſtiné particuliérement à ce poiſſon, qu'il y en a dans le Nord, une ſource preſque inépuiſable. Ce n'eſt pas non plus pour favoriſer la multiplication des poiſſons de toutes eſpeces ; puiſqu'on ne prend dans ces filets que des Harangs, de petits Maquereaux, des Merlans, des Carangues, & jamais de poiſſons plats ni de menuiſe, quand le pied du filet ne porte point ſur le terrein. Mais on a prétendu que, paſſé le mois de Décembre, le Harang n'étoit plus de bonne qualité. Il paroît que c'eſt un prétexte, & que cette défenſe a été faite pour favoriſer le commerce du Harang ſalé. Si cela eſt, on interdit la vente du poiſſon frais, pour favoriſer celle d'un poiſſon ſalé, que nous ſommes fréquemment obligés d'acheter de l'étranger. Quoi qu'il en ſoit, le beſoin que les Pêcheurs-Cordiers ont de Harangs pour amorcer leurs hains, a fait tolérer la pêche du Harang juſqu'au mois de Mai ; faiſant néanmoins défenſe aux Pêcheurs de les vendre aux Mareyeurs ; & à ceux-ci d'en expoſer dans les marchés. Pour contraindre même les Pêcheurs de vendre leur Harang aux Cordiers, il leur eſt ordonné de mutiler les Harangs dans les bateaux, en leur coupant la tête & la queue : ce

ce qu'on appelle *Tronquer de tête & de queue.* Ces précautions n'empêchent pas qu'il ne s'en transporte dans les villages, où ce poisson se vend à bon marché : & il paroît que ces contraventions n'entraînent pas de grands inconvénients.

§. 7. *Sorte de Cibaudiere sur piquets, qu'on nomme* Mulier *ou* Mulotier.

La Cibaudiere qu'on nomme en quelques endroits *Mulier* ou *Mulotier*, est une étente sur piquets tendue comme les Ravoirs, & qui ne differe des Hauts-Palis que par la grandeur des mailles qui doivent arrêter des Mulets. On tend ces filets sur les écores des bancs & par le travers d'un courant, comme les Ravoirs : mais, au lieu d'être tendus en droite ligne, on leur donne une forme un peu demi-circulaire. Cette circonstance m'a fait hésiter si je ne remettrois pas à en parler à l'article où il s'agira des Parcs ouverts. Cependant la grande conformité qu'il y a entre cette façon de pêcher, & les autres dont nous avons parlé dans les paragraphes précédents, m'a déterminé à en traiter ici.

Le sommet de la courbe *A* ou *a*, *Pl. XXII, Fig.* 3, doit être du côté de la mer ; & les bras *B* ou *b*, du côté de la terre. Nous en avons représenté un, que l'on tend ; & un autre, qui est tendu la marée retirante.

Si en quelques endroits on appelle ces Cibaudieres des *Muliers* ou *Mulotiers*, c'est parce qu'on prend avec ces filets beaucoup de Mulets.

L'ouverture des mailles de ces filets, est de 17 à 18 lignes en quarré, ou plutôt de telle grandeur que les Mulets s'y emmaillent. Pour arrêter les poissons plats, les Pêcheurs ont coutume d'ensabler le pied de ces filets ; prétendant qu'à cause de la grandeur des mailles, le frai & la menuise ne sont point arrêtés. Cela pourroit être s'il ne s'amassoit pas des herbes & d'autres immondices au pied du filet. Mais il s'y en accumule quelquefois assez pour interrompre le passage de l'eau, & rompre les filets.

On tend souvent des Muliers sans piquets, les ayant Flotté & Pierré : nous en parlerons ailleurs ; ainsi que de la tente des Muliers en forme de Parcs.

§. 8. *Usages qu'on fait des Etentes, sur quelques côtes de l'Océan.*

Dans le quartier de Marennes, on tend sur des piquets enfoncés dans la vase, à basse mer, des filets qui ont 3 pieds de hauteur, & à peu près 20 brasses de longueur. On prend à cette pêche, qu'on fait durant toute l'année, de toute sorte de poissons, même des plats lorsqu'on ensable le pied des filets : mais alors on détruit beaucoup de frai & de menuise. D'autres tendent à basse mer, à l'entrée des chenaux, des filets qui ont 12 à 15 brasses de longueur sur deux brasses de chûte : c'est ce qu'ils nomment *Rêts Saillants.* Ils n'interrompent point cette pêche : & ils y prennent particuliérement des Meuilles ou Muges.

Les Pêcheurs de Blaye se servent de filets à peu-près semblables : & appellent cela *Tendre à l'Espere* ; c'est-à-dire, dans l'attente des Meuilles, des Plies, petites Solles, *&c*, qui se portent sur le rivage. Malheureusement ils ont coutume d'ensabler le pied de leurs filets ; ce qui détruit beaucoup de frai & de menuise.

Nous avons dit que sur les côtes de Picardie & de haute Normandie on tendoit des Hauts-Palis, & d'autres plus bas en Ravoir. Ces étentes ne feroient aucun tort à la multiplication du poisson, si le pied des filets n'étoit point ensablé.

Sur les côtes de Basse-Normandie, Caen, la Hougue, &c. les Pêcheurs tendent durant toute l'année, des filets assez semblables aux Saines à mailles serrées, lesquels ont 3 pieds de haut, & quelquefois cent brasses de longueur : & pour prendre des poissons plats, ils ne manquent guere d'ensabler le pied de ces filets. Ils prennent dans ces Pêcheries toutes sortes de poissons ; même des Esturgeons, des Turbots, des Barbues, des Solles, des Plies, des Aloses, &c. Mais il s'y arrête une grande quantité de frai & de fretin ; ce qui dépeuple la côte. Ainsi il conviendroit d'assujettir ces Pêcheurs à tenir les mailles de leurs filets plus grandes, & de leur défendre d'ensabler le pied des filets, sur-tout en été & jusqu'à la Saint-Michel.

Les Pêcheurs qui tendent sur les Vays, ainsi que dans tous les endroits où il y a beaucoup de courant, sont forcés de tenir leurs mailles fort grandes ; parce que, si elles étoient serrées conformément à l'usage de La Hougue, les piquets seroient emportés par la rapidité de l'eau. Mais ils ensablent le pied de leurs filets pour prendre des poissons plats : qui ont quelquefois l'industrie d'entrer un peu dans le sable pour passer sous le filet. Vu la grandeur des mailles, ces Pêcheurs détruiroient peu de menuise, si pendant l'été jusqu'à la Saint-Michel, ils tenoient leurs filets battant sur le sable.

ARTICLE SECOND.

Des Rêts Traverſants, & tendus ſur piquets.

CETTE dénomination ſemble indiquer la même choſe que les Ravoirs, puiſque ces différents filets ſe tendent par le travers d'une Baye ou d'une Riviere. Mais en quelques endroits, particuliérement dans l'Amirauté de Nantes, on donne à ce qu'ils appellent *Rêts Traverſants*, une diſpoſition toute différente des Ravoirs & des autres Pêcheries dont nous avons parlé dans l'article précédent.

Il eſt vrai que quand les Rêts traverſants ſont tendus, ils paroiſſent peu différents des filets qu'on appelle ſur les côtes de Picardie & de Normandie, *Etentes*, *Etalles*, *Pals*, *Ravoirs*, &c. Mais ils en different eſſentiellement en ce que les filets dont nous avons traité juſqu'ici dans ce Chapitre, ſe tendent à la laiſſe de baſſe-mer : ainſi, ſe trouvant tendus lorſque la mer monte, ils s'oppoſent à ce que le poiſſon ſe porte à la côte juſqu'à ce que l'eau ſe ſoit aſſez élevée pour franchir le filet; & au retour de la marée, les poiſſons ronds peuvent paſſer au-deſſus du filet, tant que l'eau ne s'eſt pas aſſez retirée pour en découvrir le haut.

Dans la pêche dont nous avons à parler préſentement, le filet eſt abaiſſé juſqu'à ce que la mer ſoit pleine : ainſi le poiſſon a une entiere liberté de ſe porter à la côte. Au coup de la pleine mer, on leve & on tend le filet: & comme il a ſuffiſamment de chûte, il peut arrêter les poiſſons ronds qui reviennent avec la marée pour regagner la pleine mer.

Nous allons décrire différentes façons de pêcher, qui ſont fondées ſur le ſyſtême que nous venons d'expoſer. La premiere, qui ſe pratique dans l'Amirauté de Nantes, s'y nomme *Rêts Traverſants*. L'autre, uſitée ſur les côtes de Guyenne, y eſt nommée *Pallet*.

§. 1. *Rêts Traverſants des Pêcheurs Nantois.*

LES Pêcheurs viennent de baſſe-mer, planter leurs piquets, qui ont 8, 10, ou 12 pieds de haut, ſuivant l'élévation que prend la marée, à l'endroit où ils s'établiſſent.

Les perches étant piquées où elles doivent être, on attache au bas la corde qui borde le pied du filet, & une autre corde à la bordure du haut du filet vis-à-vis de chaque perche. On amarre l'autre bout de ces mêmes cordes au haut des perches ; & on plie le filet ſur le ſable, tout du long de la file de pieux; on le charge même d'un peu de ſable, pour qu'il ne ſe releve pas à la marée montante. Les filets reſtent ainſi pliés, comme on le voit dans la *Pl. XXII, Fig.* 2, juſqu'à la pleine mer. Mais auſſi-tôt que le juſan ſe fait ſentir, & avant que les poiſſons qui ont monté à la côte s'en retournent, les Pêcheurs vont avec des bateaux, haler ſur les cordes qu'on a attachées au haut des piquets, pour relever le haut du filet, & l'étendre comme nous l'expliquerons plus en détail dans le paragraphe ſuivant.

Quand on tend ces rêts traverſants dans un ravin qui a peu de largeur, on met quelques flottes de liége ſur la corde qui borde la tête du filet; & on ajuſte au haut des deux perches des extrêmités *A* & *B*, *Pl. XXII*, *Fig* 2, des poulies dans leſquelles paſſe une manœuvre ſur laquelle on peut haler de terre : ce qui ſuffit pour tendre le filet, qui, dans ce cas, a peu de longueur. Mais communément on eſt obligé de ſe ſervir de bateaux pour tendre ces ſortes de rêts.

On pratique cette derniere pêche dans le Morbian, Amirauté de Vannes.

On eſt obligé de proportionner la grandeur des mailles à la groſſeur des poiſſons qu'on ſe propoſe de prendre ; afin que les Harangs, les Maquereaux, &c, puiſſent s'emmailler. C'eſt pourquoi on en fait de différentes grandeurs, depuis 12 juſqu'à 18 lignes. On attend la baſſe-mer pour aller démailler & prendre les poiſſons qui ont été arrêtés par le filet.

§. 2. *Sorte de Rêts Traverſants, qu'on nomme* Pallet, *à la côte de Médoc.*

LES Pêcheurs Gaſcons de la Tête de Buch ſe mettent un certain nombre en ſociété pour faire la pêche qu'ils nomment du *Pallet*. Ils choiſiſſent pour leur armateur un Marchand poiſſonnier, qui fournit les petites pinaſſes & les filets néceſſaires pour cette pêche. Tout le poiſſon que l'on prend ſe remet à l'Armateur, qui en fait la vente : & lorſqu'il arrête ſes comptes avec les Pêcheurs, il retient le tiers du produit pour ſes avances. Le reſte ſe partage également entre tous les Pêcheurs, excepté une part qu'on donne encore à l'Armateur pour les ſoins que la vente lui occaſionne.

Cette pêche ſe fait depuis Pâque, juſqu'à la Touſſaints. Voici ce qui décide ſur le lieu où les Pêcheurs doivent s'établir.

Lorſqu'ils s'apperçoivent par des traces que les poiſſons laiſſent ſur le ſable, qu'il y en a beaucoup qui fréquentent un endroit, ils y plantent à ſix pas les uns des autres, des perches qui s'élevent d'environ dix pieds

au-dessus du terrein : ils forment avec ces perches un palis un peu circulaire, d'environ 500 pas d'étendue, & qui traverse l'endroit où ils ont remarqué que le poisson fréquente. Sur le champ, ils forment au pied des piquets un sillon dans le sable. Ce sillon peut avoir 2 pieds de largeur sur un pied de profondeur. Ils arrêtent avec des crochets de 2 pieds de longueur, le bas de leur filet au fond du sillon, de brasse en brasse.

Ils attachent à la corde qui borde le haut du filet, autant de lignes qu'il y a de perches : & ces lignes doivent être un peu plus longues que les perches n'ont de hauteur. Ensuite les Pêcheurs arrangent en plus petit volume qu'il leur est possible, le filet dans le sillon qu'ils ont creusé. Ils amarrent au haut des perches les lignes qui tiennent à la tête du filet; puis, afin d'empêcher que le filet ne soit enlevé par la marée, & aussi pour que le poisson ne soit pas effarouché par le filet, ils le recouvrent avec le sable qu'ils ont tiré du sillon.

Tout étant ainsi disposé, ils s'éloignent de leur filet, & se tiennent dans leurs tilloles jusqu'à ce que la mer commence à baisser ; alors ils s'approchent des perches, & halent sur les lignes qu'ils ont amarrées à la tête du filet. Ils dégagent donc le filet du sable ; ils l'élevent jusqu'à fleur d'eau, & en attachent la tête sur le haut des perches. Il est ainsi tendu: & il retient le poisson qui veut suivre le cours de l'eau pour retourner à la mer.

On prend à cette pêche toutes sortes de poissons ; même quelquefois des Marsouins, quand les mailles sont larges ; & des Sardines lorsque les mailles sont serrées.

Cette pêche est sur-tout avantageuse dans les cas où la mer ayant passé par un canal qui a peu de largeur, elle se répand dans une grande plage, & forme une nappe d'eau fort étendue.

Les Pêcheurs n'ayant qu'un certain nombre de tilloles, ils ne peuvent amarrer d'abord le filet qu'à un nombre de perches égal à la quantité de tilloles dont ils sont en état de disposer. Ils se distribuent donc dans toute la longueur du filet, & hissent tous ensemble sur les lignes qui sont devant eux : après quoi ils amarrent leur filet à la perche qui est à leur portée. Ils s'approchent ensuite des autres perches, pour haler sur les lignes qui y sont attachées ; & ils relevent ainsi le filet dans toute sa longueur.

Ils attendent que la marée soit presque entiérement retirée, pour prendre le poisson qui a été arrêté par le filet. La *Fig. 2, Pl. XXII*, peut servir à donner une idée de cette pêche.

Les Parcs nous fourniront l'occasion de traiter d'une Pêcherie qui est assez semblable à celle dont nous venons de parler.

ARTICLE TROISIEME.

De petites Pêches pour lesquelles on ne fait usage que de quelques Piquets.

LES filets dont nous allons parler, sont moins solidement établis que ceux dont il a été question dans les articles précédents : ou bien ils ne sont qu'en partie soutenus de pieux ; ou on les établit avec quelques perches mobiles, qu'on pique dans le moment où l'on veut tendre le filet, & qu'on enleve aussitôt après la pêche. Quelques-uns de ces filets sont encore garnis de flottes de liége; mais parce qu'on y fait un peu usage de perches, nous n'avons pas cru devoir remettre à en parler dans le Chapitre VI, où nous nous proposons de traiter expressément des filets pierrés & flottés.

§. 1. *De la Pêche qu'on nomme* au Loup, *dans l'Amirauté de Nantes.*

LES Pêcheurs Nantois se servent du filet, que nous avons représenté *Pl. XXX, Fig. 1*, pour pêcher dans leur rade au plus à une demi-lieue de terre.

Ils emploient, pour tendre ce filet *K L M*, trois grandes perches *A B C*. L'une *A*, qu'ils nomment *Perche de terre*, ou *Sédentaire*, a 12 ou 15 pieds de longueur. Elle doit toujours rester à la place où on l'a piquée : c'est pour cette raison qu'on la nomme sédentaire. Il n'en est pas de même des deux autres, qu'on dépique toutes les fois qu'on veut prendre le poisson qui est dans le filet. Ainsi la perche *B*, qu'on nomme *Perche de Rade*, se plante & se releve à tous les jusans ; & de même la troisieme perche *C*, dite *Perche du Milieu*.

Ce filet présente à l'eau son ouverture *A B*. Il a aux deux bouts qui répondent aux perches *A* & *B*, trois brasses de chûte. Mais au milieu ou au fond, qui répond à la perche *C*, sa chûte est de 8 brasses : ce qui fait qu'il forme en *L*, une grande bourse ou follée.

L'ouverture *A B*, est de 12 à 13 brasses.

Pour tendre ce filet, on amarre à la perche de terre *A*, une aussiere *D*, de 30 à 40 brasses de longueur.

Une manœuvre *E*, s'étend de la perche *A*, à la perche *B* : sa longueur est de 13 à 14 brasses; & ainsi elle est un peu plus grande que l'embouchure du filet. On mouille en

avant un petit grapin *F*, dont le cablot *G*, a 10 ou 12 brasses de longueur : il sert à retenir cette petite Pêcherie contre l'effort du courant.

Quand on a mouillé le grapin, on enfonce perpendiculairement dans la vase la perche de rade *B*, & on y amarre la corde *E*, qui affermit les deux perches *A* & *B*.

Enfin on amarre à ces deux perches les aussieres *D* & *H* : celles *H* répondent à l'angle du pied du filet ; & elles doivent être frappées à 5 pieds au-dessus du fond. Celles *D*, qui répondent à l'angle de la tête du filet, doivent être amarrées à 5 ou 6 pieds au-dessous de l'extrémité supérieure des perches.

Le filet est ainsi tendu de façon que la marée s'entonne dans son fond : & pour qu'il fasse mieux le sac, on met au milieu la troisieme perche *C*, qui n'a guere que 12 ou 13 pieds de hauteur : elle s'enfonce aisément dans la vase ; & communément le filet ne porte pas sur le terrein.

Cette pêche se fait assez ordinairement par un homme & deux femmes. Quand ils ont tendu le filet, ils se tiennent dans leur petit bateau *I*, derriere la perche *C*.

Ce filet n'a pour l'ordinaire ni flottes ni lest. On tend le filet une heure après que la marée a commencé à se retirer : & aux deux tiers du jusan, il en paroît trois pieds hors de l'eau. On le releve une heure avant que la marée soit entiérement retirée. C'est dans cette position qu'il est représenté sur la Pl. XXX.

Pour prendre le poisson, on démonte la perche de rade, *B* ; on dépique celle du milieu, *C* ; & on dégage les deux bras de la perche de terre, *A*. On tire le filet dans le bateau, en le pliant en deux suivant sa longueur, pour mieux retenir le poisson.

On fait cette pêche de jour & de nuit, depuis la Saint-Michel jusqu'à Noël. Les temps calmes y sont les plus favorables, ainsi que les grandes marées. On y prend de toutes sortes de poissons ronds ; & même de plats, quand le fond du filet est près de la vase.

Comme les mailles ont ordinairement 16 à 17 lignes en quarré, elles ne se serrent point assez par la tension pour arrêter le frai : & les poissons que l'on prend, sont d'une grosseur convenable pour la vente ; d'ailleurs, le filet ne portant point sur le terrein, il n'empêche pas la menuise de s'échapper.

§. 2. *Filets dits* Etalieres *dans l'Amirauté de Coutances.*

Ce que les Pêcheurs de cette Amirauté nomment *Etalieres*, differe beaucoup des Grands & Petits Etaliers dont nous avons parlé à l'occasion des Guidaux. Ce sont de petites Pêcheries en demi-cercle, *Pl. XXX, Fig.* 2, dont les filets ne sont pas entiérement montés sur piquets.

Le pied du filet est ensablé ; ainsi il n'y a point de lest : & le haut ou la tête est garnie de flottes de liége & de bandingues. Nous avons assez amplement parlé des flottes, pour être dispensés de rien ajouter à ce que nous en avons dit. Mais il convient d'autant mieux d'expliquer ce que c'est que les *Bandingues*, que nous aurons dans la suite plusieurs fois occasion d'en parler.

Les Bandingues sont des lignes qu'on attache à la corde qui porte les liéges, & qui borde la tête du filet. Ces lignes sont une fois aussi longues que le filet a de chûte ; & le bout opposé au filet porte une pierre ou une torche de paille qu'on enfouit dans le sable : de sorte que quand le filet est debout, comme aux parties *A B C E*, les bandingues *F* font l'office d'étais, & retenant la tête du filet, elles empêchent que la force du courant ne le couche sur le terrein. Ainsi elles agissent de concert avec les flottes, pour tenir le filet à-peu-près perpendiculaire. Quand la mer monte, les bandingues n'empêchent point le filet de se coucher sur la plage : mais lorsqu'elle descend, tous ces petits étais *F*, s'opposent à ce que le filet obéissant au courant ne s'abatte vers la mer.

Pour ces petites Pêcheries, on ne met que 3 ou 4 piquets *A B C E*, qui souvent n'ont pas la hauteur de la chûte du filet : & leur usage est d'en soutenir un peu le fond. On préfere de ne point mettre des piquets aux parties *D D*, mais seulement des flottes & des bandingues, pour que le filet prête & s'abaisse quand il se présente du varec, qui passe par-dessus la tête : le filet se releve quand le varec a passé, à cause des flottes & des bandingues. Comme les piquets sont bas, les immondices légeres peuvent passer pardessus.

§. 3. *Filet approchant du* Loup, *dont nous avons parlé dans le paragraphe* 1 ; *mais qui est moins grand ; lesté & flotté ; & qu'on tient à la main.*

Dans l'Amirauté de Quimper, vers la côte d'Audierne, quelques riverains de la mer vont sur les sables, à la marée montante. Ils se servent d'un filet qui a au plus 3 ou 4 brasses de longueur, & une brasse & demie ou deux brasses de chûte : *Pl. XXX, Fig.* 3.

Chaque bout de ce filet est attaché à une perche *A* & *B*, qui a 15 ou 20 pieds de longueur ; deux hommes nus *C D*, tenant chacun une de ces perches, entrent à la basse eau le plus avant qu'ils peuvent dans la mer, ayant souvent de l'eau jusqu'au col.

Ils présentent l'ouverture de leur filet à la

à la marée montante : comme les lames sont alors presque toujours assez élevées pour les couvrir ; quand ils voientarriver une grosse lame, ces Pêcheurs s'élevent au-dessus par le moyen de la perche qu'ils tiennent, & dont le pied est un peu enfoncé dans le sable : ce qu'ils exécutent avec assez de facilité, parce que les hommes, comme l'on sait, perdent presque tout leur poids dans l'eau.

Quand les Pêcheurs sentent que des Mulets ou d'autres poissons ont donné dans le filet, ils rapprochent leurs perches l'une de l'autre pour envelopper le poisson ; & après l'avoir retiré du filet, ils recommencent la même manœuvre tant que la marée le leur permet, se rapprochant vers la côte à mesure que la mer s'éleve. Ils ne cessent de pêcher que quand la hauteur de l'eau les oblige de s'en aller.

On pratique cette pêche depuis le mois de Mai jusqu'au commencement de Septembre : l'on n'y prend que de gros poissons ; les mailles du filet ayant 18 à 20 lignes d'ouverture.

La pêche que nous venons de décrire a quelque ressemblance éloignée avec le Saveneau dont il a été parlé page 42, & qui est représenté sur la *Pl. VIII, Fig.* 8.

On fait une pêche à peu près pareille, mais un peu plus considérable, à Saint-Michel en l'Herme, avec un filet qu'on nomme *Vredelée*. Il a environ 15 ou 20 brasses de longueur, & une brasse de chûte ; qui augmente à mesure qu'on avance vers le milieu, où elle est au moins de 3 ou 4 brasses. En cet endroit les mailles sont plus serrées que celles des extrêmités. Le filet n'est point lesté par le bas ; mais le haut est garni de flottes de liége.

Dix ou douze hommes se réunissent ordinairement pour faire cette pêche : ils portent le filet à l'eau dans un seul acon. Deux Pêcheurs, un à chaque bout, se mettent à l'eau pour le tendre ; & ils tiennent des perches qui sont au bout du filet, qui fait une courbure. L'ouverture est du côté de terre, & le fond du côté de la mer ; parce qu'on pêche à la marée descendante. On le tend de marée montante une heure au plus avant la pleine mer. Car il faut commencer la pêche avant le jusan, attendu que les poissons qui ont monté à la côte avec le flot, se retirent dans l'instant où le reflux se fait sentir. Cinq à six hommes se mettent à l'eau jusqu'au col, & la battent avec des perches, allant depuis le bord de la côte jusqu'au filet pour chasser les Mulets, qui sont les seuls poissons qu'on prenne ainsi sur cette côte.

Quand le trait est fini, c'est-à-dire, quand les bouleurs sont arrivés au filet, les deux hommes qui tiennent les perches du bout du filet le plient, en joignant ensemble le pied & la tête ; & ils en retirent le poisson, qu'ils mettent dans leur acon. Après quoi ils recommencent un nouveau trait si la marée le permet.

Cette pêche dure depuis la mi-Juin jusqu'à la fin de Septembre ; parce que, plus les eaux sont chaudes, plus les Muges ou Mulets rangent les côtes. Les vents d'Est, & d'Est-Sud-Est, sont les plus favorables. On fait toujours cette pêche pendant le jour.

CHAPITRE CINQUIEME.

Pêcheries qu'on établit au bord de la mer, en formant des enceintes nommées Parcs : *au moyen desquels on retient le poisson qui après s'être porté à la côte, veut retourner à la mer.*

En parlant des filets en forme de sac, qu'on nomme *Chausses*, *Manches*, *Guidaux* & *Verveux*, nous avons dit que pour augmenter leur embouchure, & leur faire embrasser une plus grande masse d'eau, on y ajoutoit des Aîles. Ces Pêcheries, qu'on nomme assez communément *Gors* au bord des rivieres, nous conduisoient à parler des Parcs ; d'autant qu'il y en a qui ne paroissent pas en différer essentiellement. Cependant comme les Parcs sont formés d'especes de palissades ou parois verticales jointes à divers ajustements qui font l'effet de Verveux, nous aurons soin d'expliquer ce qui regarde ces ajustemens simples, & la combinaison qu'on en fait pour former les grandes Pêcheries qu'on nomme *Parcs*.

Pour ſe former une idée générale des Parcs, il faut ſe repréſenter une grande enceinte dans laquelle le poiſſon entre à la marée montante, & où celui qui n'a point ſuivi le premier flot de la marée baiſſante, reſte enfermé & en la poſſeſſion du Pêcheur.

Il ſe rencontre aſſez ſouvent au bord de la mer, ſur-tout entre les rochers & derriere les bancs, des endroits où la marée monte dans les grandes vives-eaux; & dans leſquels il reſte de mer baſſe des mares ou des réſervoirs d'eau, où les Pêcheurs vont prendre avec des trubles, & d'autres petits filets dont nous avons parlé dans le Chapitre II, les poiſſons qui y ſont reſtés. Ce ſont là des Parcs Naturels, qui ont probablement fait naître l'idée d'en conſtruire d'Artificiels; les uns avec des pierres, & auxquels on donne volontiers le nom d'*Ecluſes*; d'autres avec des palis ou pieux jointifs, ainſi qu'avec des clayonages, & qu'on appelle aſſez ſouvent *Bouchots*. Enfin on fait auſſi ces enceintes avec des filets; & alors on les nomme communément *Courtines*, *Tournées*, &c. Nous entrerons au ſujet des uns & des autres, dans les plus grands détails. Mais il y a de ces Parcs qui reſtent ouverts du côté de la terre; & d'autres ſont fermés de toutes parts, à l'exception d'une entrée aſſez étroite : nous nommerons les premiers; *Parcs Ouverts*; & les autres, *Parcs Fermés* : ce qui nous fournira une diviſion principale.

Parmi les uns & les autres, il y en a qui ne s'élevent au-deſſus du terrein que de deux ou trois pieds ou même moins; on les nomme *Bas Parcs* : & on appelle *Hauts Parcs* ceux dont l'enceinte s'éleve de 5, 10, 12, ou 18 pieds, au-deſſus du terrein.

La plupart des hauts Parcs ſont formés avec des filets; tantôt ſemblables par leurs mailles, ou aux Saines, ou aux Manets, &c; tantôt diſpoſés comme les Folles, ou autrement : enfin avec des Tramaux. Nous ferons ſentir toutes ces différences.

Souvent on a l'attention d'établir les Parcs ſur une plage qui ayant une pente vers la mer, aſſeche à la mer baſſe. Mais il y en a auſſi où il reſte de l'eau à la baſſe mer : & en ce cas les Pêcheurs ſe mettent à l'eau pour prendre le poiſſon avec de petits filets. Ils ne regardent pas cela comme un inconvénient, puiſque quelques-uns font à deſſein des foſſes dans leurs Parcs pour que le poiſſon s'y raſſemble. Nous n'eſtimerions point que cette induſtrie fût une mauvaiſe pratique, ſi la foſſe étoit aſſez profonde pour qu'il y reſtât de l'eau d'une marée à l'autre, en ſorte que le fray & la menuiſe y puſſent vivre : car à la marée ſuivante, cette menuiſe pourroit retourner dans la grande eau; ou au moins, elle ſeroit rafraîchie par de l'eau nouvelle. Mais ordinairement les mares ſe deſſéchent, & la menuiſe y périt ainſi que le fray. Souvent même les Pêcheurs ont l'indiſcrétion de prendre cette menuiſe, pour la vendre aux Pê-

cheurs Cordiers ; ou pour en faire des usages encore plus condamnables, comme d'en nourrir des cochons, ou en fumer les terres.

ARTICLE PREMIER.

Des Parcs Naturels.

Nous avons déja dit qu'il restoit quelquefois à la mer basse des pieces d'eau entre les rochers & derriere les bancs. Quoique ces endroits, *Pl. XXIII, Fig.* 1, soient souvent d'un accès difficile, les Pêcheurs ne manquent pas d'aller avec des trubles ou d'autres petits filets y prendre les poissons qui n'ont pas suivi le retour de la marée. Ces Réservoirs, qui sont souvent formés par des bouleversements de rochers, se nomment *Crevons* aux Sables d'Olonne ; & nous croyons pouvoir les regarder comme des Parcs naturels. Quelquefois cependant l'art aide la nature : car lorsqu'on rencontre entre les bancs ou les rochers, quelques endroits par où l'eau pourroit s'échapper, on y forme un clayonage comme *a*, ou l'on y éleve une digue de pierres, semblable à *b*, quelques-uns même profitent de ces endroits par où l'eau s'échappe, pour y ajuster des Guidaux, des Verveux, ou des Nasses, qui laissent passer une partie de l'eau, & retiennent le poisson qui voudroit en suivre le cours.

Comme ces entre-deux de rochers sont toujours battus de la mer, le jeune poisson ne peut pas s'y élever, & les poissons plats les évitent. Ainsi on n'y trouve guere que des crustacées, & des poissons ronds assez forts pour lutter contre la vague. Il suit de-là qu'il n'y auroit aucune raison d'interdire l'usage de ces Pêcheries qu'offre la Nature.

ARTICLE SECOND.

Des Parcs Ouverts.

On fait des Parcs qui ne sont fermés que du côté de la mer,& qui sont entiérementouverts du côté de terre. Ils different beaucoup les uns des autres, tant par leur forme que par les matériaux qui servent à leur construction. C'est ce que nous nous proposons de faire appercevoir dans les paragraphes suivants.

§. 1. *Petits Bas-Parcs de pierres, très-simples.*

La *Fig.* 5, de la *Pl. XXIII*, représente un bas-Parc dont les murs construits de pierres seches,& quelquefois de pierres plates posées debout, n'ont que 2 pieds de hauteur.

Dans quelques-uns, les pierres arrangées les unes sur les autres ressemblent à la berge d'un fossé. Comme ces murs sont fort bas, la mer passe par-dessus, & elle se retire sans qu'on soit obligé d'y pratiquer des ouvertures ; aussi n'y trouve-t-on presque que des poissons plats, qui se tiennent toujours sur le fond. Cette sorte de Parc détruiroit néanmoins beaucoup de frai & de menuise, si l'on négligeoit de faire abattre les pierres, & former des ouvertures, dans les mois de Mars, Avril, Mai & Juin.

Une regle générale pour tous les Parcs ouverts qui ont une forme circulaire, est que le dos ou le fond soit situé du côté de la mer.

§. 2. *Parcs de pierres, plus considérables que les précédents.*

Ces Parcs sont encore d'une construction fort aisée. On fait sur la grève des murailles à pierres seches : & suivant la situation des lieux, l'état du terrein & le goût des Pêcheurs, on leur donne des formes différentes. Communément on les appuie sur quelques rochers, pour s'épargner du travail, & augmenter la solidité de l'ouvrage. Quelquefois (*Planche XXIII, Fig.* 2) on donne aux murailles *a a*, 3 ou 4 pieds de hauteur, & une épaisseur suffisante pour qu'elles résistent aux efforts de la lame. On pratique de distance à autre des ouvertures *b b*, que plusieurs Pêcheurs nomment *Cunettes*, & qu'ils ferment avec des portes de grillage.

Il faut concevoir qu'à la pleine mer, l'eau qui baigne toute la plage, passe par-dessus la muraille, & qu'elle la recouvre entiérement. Quand la marée s'est assez retirée pour qu'on apperçoive le haut de la muraille, il se forme des courants par les cunettes *b* : & comme le grillage qui les ferme est assez serré pour ne pas permettre aux poissons qui ont une certaine grosseur de passer entre les barreaux, les Pêcheurs entrant dans le Parc à la mer basse, en deviennent nécessairement possesseurs.

Pour que ces Pêcheries ne fassent pas un tort énorme à la multiplication du poisson, il faut multiplier les cunettes, & qu'il y ait un pouce & demi ou deux pouces d'intervalle entre les barreaux : il faut avoir grand soin que les grillages ne soient pas fermés

par des immondices : enfin on doit ouvrir entiérement les cunettes pendant les mois de Mars, Avril, Mai & Juin; parce que dans cette saison la plûpart des poissons rangent la côte pour y déposer leur frai, & les plus jeunes s'y retirent, n'ayant pas assez de force pour rester dans la grande eau, ou pour résister au courant de la marée qui les porte à la côte.

§. 3. *Parcs de pierres ouverts, ou* Ecluses, *d'une construction plus recherchée que les précédents.*

Les Parcs de la Fig. 4, Pl. XXIII, sont construits à pierres seches, mais avec plus de soin que ceux dont nous avons parlé jusqu'ici. Comme les murailles qui en forment l'enceinte sont assez élevées, on pratique au bas, de distance en distance, des ouvertures ou cunettes *a a*, ayant au moins deux pieds d'ouverture en quarré : on les ferme avec des grilles de bois, dont les mailles doivent avoir au moins un pouce & demi en quarré, depuis la fin de Mai jusqu'au commencement d'Octobre, & deux pouces le reste de l'année. On doit même ôter entiérement ces grilles pendant les mois de Mars, Avril & Mai.

On établit, de distance en distance, des especes de contre-forts *b b*; qui servent non-seulement à fortifier la principale muraille, mais encore à diriger une plus grande masse d'eau vers les cunettes *a a*.

Comme ces Parcs ont beaucoup d'étendue, on ménage en quelques endroits des ouvertures *c*, pour faciliter aux Chaloupes l'entrée sur la plage.

Ces Pêcheries, ainsi que toutes celles du même genre, s'établissent le plus près qu'on peut de la laisse de basse-mer : & elles sont quelquefois recouvertes de plusieurs brasses d'eau. On ne peut guere y pêcher que pendant les vives-eaux, parce que dans les mortes-eaux ces Parcs restent inondés. D'ailleurs c'est dans les grandes marées que le poisson abonde davantage à la côte. Mais les gros temps n'obligent point d'interrompre cette pêche : au contraire, ils la rendent plus avantageuse.

Ces Parcs ne font pas plus de tort à la multiplication du poisson, que ceux que nous avons représentés dans les figures 2 & 5 : pourvu que les cunettes soient assez grandes & en nombre suffisant ; qu'elles soient fermées de grillages, dont les mailles aient assez d'ouverture pour laisser passer les petits poissons ; qu'on les ouvre entiérement dans les mois de Mars, Avril & Mai ; & sur-tout, qu'on n'y ajuste pas des Guidaux, Verveux, Nasses, &c, qui retiennent tout le fray.

Les pierres dont on bâtit les Ecluses à l'*Isle de Rhé*, sont tirées du rocher même où on les assied. On donne ordinairement à ces Ecluses la forme d'un croissant. La muraille du fond, qui est du côté de la mer, a environ 6 pieds de hauteur : & on la tient de plus en plus basse, à mesure qu'elle s'approche de terre. La longueur circulaire de cette muraille est de 25 à 30 toises. On forme au fond du Parc plusieurs ouvertures semblables à *a*, *fig.* 4, qu'on nomme *Canonieres*. On les ferme avec des grillages de claye d'ozier, dont les mailles doivent avoir deux pouces d'ouverture.

On fait aux environs de *la Rochelle*, des Ecluses avec des cailloux. Leurs murailles ont 5 pieds d'élévation du côté de la mer, & 4 pieds d'épaisseur. Leur étendue circulaire est de 200 toises.

Vers le milieu de chaque Ecluse sont trois ouvertures, à-peu-près semblables à *b*, *Fig.* 2 ; pour laisser écouler l'eau.

Il y a dans le quartier de *Granville*, des Parcs de pierres accompagnés d'aîles qui ont 150 ou 200 pieds de longueur. Dans l'Article suivant, nous parlerons des Aîles qu'on ajuste aux Parcs de clayonnages.

§. 4. *Des Parcs de pierres ouverts, formés en Bouchots.*

Autour de l'Isle d'Oleron, la plûpart des Parcs sont formés par deux murailles droites ; qui, du côté de terre, sont éloignées l'une de l'autre de 100 brasses ; & elles se rapprochent pour former auprès de la laisse de basse-mer, un angle, où l'on pratique une ouverture pour y ajuster une grande Nasse *a b c*, *Pl. XXIII*, *Fig.* 3 : on la nomme *Bourgne*. Nous en avons représenté la coupe dans la *Pl. XXIV*, *Fig.* 6.

Ce Bourgne est un pannier dont l'embouchure *a*, qui est quarrée, a 4 ou 5 pieds de côté. Il se rétrécit assez pour n'avoir plus qu'un pied de diametre à son autre bout *b*, où l'on ajuste une Nasse *c*, longue de 3 à 4 pieds : on la nomme *Bourgnon*. Et quelquefois on y en ajoute une plus petite, qu'on nomme *Bourgnet*. Tout cet ajustement est solidement assujetti par des pieux.

On a coutume de soutenir ces Nasses sur un bout de clayonnage ou sur des piquets *dd*, *Fig.* 3, *Pl. XXIII.*

Il est sensible que les Bourgnes sont très-préjudiciables à la multiplication du poisson. On ne gagne rien à supprimer le Bourgnet pour laisser l'extrêmité du Bourgne ouverte : le Bourgne n'étant pas établi assez bas pour laisser l'eau s'égoutter librement, il s'amasse des immondices qui ferment le passage de l'extrêmité du Parc, ainsi que la capacité du Bourgne ; & le fond du Parc se trouve rempli de fray & de menuise. Il faudroit donc supprimer sévérement touts les Bourgnes ; y substituer des clayes assez à claire-voie pour laisser

laiſſer paſſer la menuiſe; & ôter ſoigneuſement à toutes les marées, les immondices qui ferment les mailles de ces claies; qu'on devroit même ôter abſolument, pendant les mois de Mars, Avril, Mai, &c.

Quand on établit de ces Parcs, qu'on peut regarder comme des Bouchots, dans des endroits où il y a beaucoup de lame & des briſants, on tient les murs peu élevés, & plus épais: on arrange auſſi les pierres autour d'une file de pieux, comme on le voit à la *Fig. 6*; ce qui augmente la ſolidité de la muraille.

On voit auprès du Havre, des Parcs de pierres auxquels on donne une forme demi-circulaire: comme ils ſont faits avec de gros galets roulants, on ne peut leur donner qu'environ 3 pieds de hauteur; mais on met entre ces galets des gaulettes, ſur leſquelles on attache des filets qui ont peu de chûte. Ces Parcs tiennent donc un milieu entre les Parcs de pierres, & ceux de filets, dont nous parlerons dans la ſuite.

ARTICLE TROISIEME.

Des Parcs Ouverts qui ſont conſtruits en Bois, & qu'on nomme aſſez ordinairement Bouchots.

APRÈS l'idée générale que nous avons donnée des Parcs, au commencement de ce Chapitre, on conçoit qu'on peut en faire l'enceinte de bien des façons différentes, qui ſont à-peu-près auſſi bonnes les unes que les autres. Ce qui détermine ſur le choix, eſt la facilité qu'on a de trouver à ſa portée des matériaux qui ſont quelquefois très-rares ailleurs.

Certaines côtes étant remplies de pierres plattes, on en profite pour faire l'enceinte des Parcs en pierres, ainſi que nous l'avons expliqué dans l'Article premier. Mais quand on manque de pierres propres à cette eſpece d'ouvrage, on ſe ſert de Pieux ou Palots, qu'on emploie, comme pour les Gors que nous avons repréſentés ſur la *Pl. XIV. fig. 3.* Ou bien, pour faire des Parcs à claire-voie, on en forme l'enceinte avec des perches qu'on arrange les unes à côté des autres, comme nous l'avons marqué ſur la *Pl. XXIII, fig. 7*: c'eſt d'eux que nous allons parler dans le premier Paragraphe.

Quoiqu'on puiſſe avec les palots, les perches, & les clayonages, donner différentes formes aux Parcs, nous avons cru convenable d'en repréſenter qui ſe terminent en pointe; non-ſeulement parce que cette forme eſt aſſez ordinaire, mais encore pour donner une idée des Parcs qu'on nomme particuliérement *Bouchots.* Quoi qu'il en ſoit, comme nous nous ſommes propoſé d'expliquer en même-temps ce qui regarde la forme & ce qui concerne l'emploi des différents matériaux dont on fait les Parcs; après avoir expoſé ce qui regarde les Parcs de pierres, nous allons entrer dans des détails au ſujet des Parcs qu'on fait avec du bois.

§. 1. *Parcs ou Bouchots de bois, à claire-voie.*

Ces Parcs ont quelquefois 8 à 10 pieds d'élévation au-deſſus du terrein. Les perches qu'on y emploie ſont appointies par un bout, pour qu'elles entrent plus aiſément dans le terrein. Quand il eſt de vaſe ou de ſable mouvant, on garnit de paille ou de foin le bas des perches: & attendu que, malgré cette précaution, elles auroient peine à ſupporter l'effort de la lame; quand on conſtruit de ces Bouchots en des endroits fort expoſés à la fureur de la mer, on tient les perches plus courtes, comme de 3 à 4 pieds ſeulement au-deſſus du terrein. Si le fond eſt ferme, on prépare le trou avec une grande cheville de fer, & on y aſſujettit les piquets avec des coins. Lorſque le fond de roches eſt ſi dur qu'on ne peut faire entrer le bout des perches aſſez avant pour qu'elles y tiennent ſolidement, on les affermit par des banquettes de pierres, comme on le voit à la partie *a b*, *Pl. XXIII, Fig. 7*: & on pique çà & là des pieux plus forts, qui augmentent la ſolidité de l'ouvrage. Mais il faut que les perches ſoient bien droites, & aſſez près-à-près pour arrêter les poiſſons de la groſſeur de ceux qu'on expoſe communément en vente.

S'il ſe trouve entre les perches des endroits par où les gros poiſſons puiſſent s'évader, on y place des baguettes qu'on joint aux perches avec de l'oſier. Mais il eſt bon de laiſſer un pouce & demi ou deux pouces entre les perches: ſans quoi ces Pêcheries ne ſeroient point à claire-voie; & elles contribueroient, comme beaucoup d'autres, à la deſtruction du poiſſon. Au reſte, on affermit les perches verticales, en les liant avec des oſiers ſur deux ou trois cours de perches horiſontales.

L'extrêmité du Parc, du côté de la mer, qui ſe réduit à une largeur de 3 ou 4 pieds, doit être fermée par une claie dont les bâtons ſoient éloignés les uns des autres de 2 à 3 pouces, ſuivant la ſaiſon. Et on doit ôter entiérement ces claies lorſque le frai ſe porte abondamment à la côte.

Au reste, on donne à ces Parcs, comme aux autres, des figures différentes. Et quand on se conforme à ce que nous venons de prescrire, ces Pêcheries font fort peu de tort à la multiplication du poisson; parce que le frai peut s'échapper entre les perches, & encore plus par les clayes qui sont à l'extrêmité, & cela très-librement, lorsqu'on ouvre le Parc dans les saisons convenables.

Pour le Parc qui est représenté sur la *Pl. XXIII. Fig.* 7. on a profité, en faisant un des côtés *d e*, d'une roche qui s'est trouvée former une muraille assez réguliere; & on s'est contenté de clore avec des clayes les espaces *e*, où il y avoit des enfoncements dans la roche. On fait bien de tirer parti de ces sortes de circonstances avantageuses: mais ordinairement les deux côtés du Parc sont faits comme celui *a c*.

On dit qu'il y a à Surville, dans l'Amirauté de Portbail, un Parc formé des deux côtés en partie par des roches, & en partie par un clayonage à claire-voie, qui laisse des ouvertures d'un pouce & demi entre les perches. Le bout de ce Parc est rétréci par un clayonage de 7 à 8 pieds de longueur, & qui n'a qu'un pied de haut.

§. 2. *Des Parcs ou Bouchots de Clayonage.*

POUR faire les clayonages qui doivent former l'enceinte de ces Parcs, on trace sur le terrein une espece de sillon, afin de fixer la forme qu'on veut donner au Parc. Ensuite on enfonce des piquets, *a a*, *Fig.* 4, *Pl. XXIV*, qu'on met à 6 ou 8 pouces les uns des autres: & on les fait assez entrer dans le terrein pour qu'ils y tiennent solidement. Quand ces piquets y sont assujettis bien ferme, suivant la trace qu'on a marquée, on enlace entr'eux de menues branches de saule, de peuplier, de bouleau, de coudrier, ou d'autres bois pliants; comme si l'on vouloit faire un pannier. Et afin d'avancer l'ouvrage, on ne met pas les brins un à un, comme font les Vanniers; mais on réunit plusieurs branches, pour les enlacer par une seule opération. Lorsqu'on en a mis deux ou trois rangées les unes sur les autres, on les entasse ou presse entre les pieux ou piquets, en frappant dessus avec le tranchant d'une masse platte, *Fig.* 5. Le travail du clayonage est toujours le même, quelque forme qu'on donne au Parc. Mais il y a des Parquiers, qui pour procurer une issue plus libre à l'eau, font leurs clayes moins serrées, comme celle qu'on voit dans la *Fig.* 8: & ceux-là font moins de tort à la multiplication du poisson.

§. 3. *Des Parcs ou Bouchots formés par des Aîles droites, & terminés par une Nasse qu'on nomme* Bourgne, *ou par un Grillage.*

LE Parc représenté sur la *Pl. XXIV. Fig.* 3, est formé par deux Aîles droites *A B*, *A C*, qui ont environ 25 à 30 brasses de longueur. Les extrêmités *B C* doivent s'étendre jusqu'à la laisse de haute-mer; & l'extrêmité du Bourgne doit être placée tout près de la laisse de basse-mer.

Sur les vases, telles que celles du Mont-Saint-Michel, au lieu de faire les aîles en clayonage, comme le sont celles de la *Fig.* 3, on plante de distance en distance de forts pieux qui entrent de 4 pieds dans la vase: & on met entre ces pieux des piquets presque jointifs, qui n'ont que trois pouces de circonférence, dont le bas est enfoncé dans la vase, & le haut est lié sur des traverses horisontales qui s'étendent d'un pieu à l'autre; *bb*, *Fig.* 6.

Les Aîles, soit qu'elles soient de clayonages ou de piquets, ne s'élevent guere au-dessus du terrein, du côté de la mer, que de 4 pieds: & elles diminuent de hauteur, à mesure qu'elles s'en écartent. C'est la situation du terrein qui décide de l'étendue qu'on donne aux Aîles, ainsi que de l'ouverture de l'angle qu'elles forment. Elles ne doivent pas se joindre au sommet de l'angle; & ordinairement on laisse en cet endroit 4 à 5 pieds d'ouverture; comme on le voit en *c a*, *Fig.* 6; où est représentée une coupe du Parc, *Fig.* 3, au niveau du terrein.

On a vu sur 4 lieues de côtes, dans le bas Médoc, depuis Bey jusqu'au *Verdon*, plus de 150 Pêcheries appellées *Bouchots* ou Gors, dont les aîles avoient 40 à 50 brasses de longueur; & qui étoient terminées par des Bourgnes. Il s'y prenoit une si grande quantité de menuise, qu'on en jettoit sur le rivage, où les oiseaux s'en nourrissoient. Nous croyons qu'on a fait quelques réformes à cet énorme abus.

Il faudroit pour la conservation du poisson, laisser toujours 3 pouces de distance entre le clayonage des Bouchots & la surface du terrein, comme le représentent *HK*, dans la *Fig.* 3; & fermer l'ouverture *K*, par un filet ou un grillage dont les mailles eussent un pouce & demi d'ouverture. On empêcheroit par ces attentions, que ces Parcs ne fissent une si grande destruction de frai & de menuise.

Mais au lieu de cela, les Pêcheurs font leur clayonage très-serré, & veulent qu'il porte immédiatement sur le terrein: quelquefois même ils ramassent du sable & des pierres au bas des clayes, pour qu'il n'y reste aucune ouverture, & ils bouchent l'ouverture *A*, *Fig.* 3, avec un Bourgnon dont nous avons donné la description au Paragraphe 4 de l'Art. 2. Ils font ainsi périr prodigieusement de frai & de menuise.

Quand ces Pêcheries sont établies sur de la vase, les Pêcheurs vont à toutes les ma-

rées visiter leurs Bourgnes, & en ôter le poisson; se servant pour cela d'*Acons* qui sont de petits bateaux plats par-dessous, quarrés à l'arriere, & fort legers: *Fig.* 7, *Pl. XXIV.* Ils mettent un pied dans l'Acon; & l'autre pied qu'ils posent sur la vase, leur sert à faire glisser ce bateau. C'est une façon très-commode pour traverser des vases molles, dans lesquelles on entreroit presque jusqu'à la ceinture. On fait de plus grands bateaux de ce genre, dans lesquels un homme se tient assis, pendant que deux qui sont à l'arriere, font glisser l'Acon.

§. 4. Des Bouchots du Poitou.

IL y a de ces Parcs qui forment du côté de la mer, comme un polygone. En ce cas, on met un Bourgnon à touts les angles.

Mais sur les côtes de Poitou, on voit des Pêcheries assez semblables à celles que nous avons décrites dans le Paragraphe précédent. Et les Pêcheurs en mettent plusieurs les unes au-dessus des autres, entre la mer & la côte, comme on le voit indiqué par les lignes ponctuées de la *Fig.* 9, *Pl. XXIV*: où *A* est la Mer; *B*, la Côte; *C*, *D*, *E*, trois Parcs semblables qui sont les uns derriere les autres.

Ceux du rang de la côte, *E*, ne peuvent servir que dans les grandes vives eaux, temps où la mer monte beaucoup à la côte; ceux *D*, du rang du milieu qu'ils nomment *de parmi*, se pêchent presqu'à toutes les marées: enfin ceux *C*, dits du rang *de la mer*, & qui sont à la basse eau, ne découvrent que dans les grandes marées, & restent des 8 à 10 jours sans paroître. Ces Bouchots *C*, qui sont presque toujours sous l'eau, sont les meilleurs pour les Moules, qui se multiplient & s'élevent dans les clayonages.

Quelques Pêcheurs n'établissent que deux rangs de Bouchots; celui de la côte, & celui de la basse-mer: ils suppriment le *parmi*, *D*. En ce cas, ils placent le rang du haut, *E*, un peu moins près de la côte; & celui de la mer, un peu plus loin de la laisse de basse-mer.

Enfin, suivant la disposition du lieu, & la pente de la plage, il y a des Pêcheurs qui mettent la file de Bouchots *D*, plus près ou plus éloignée de la file *E*.

La pointe des Bouchots est tronquée, & présente du côté de la mer une face quarrée, de 8 à 10 pieds de largeur, à laquelle ils ajustent 2, 3, & quelquefois 4 Bourgnes: ce qui fait une immense destruction de frai & de menuise. On devroit fermer la pointe des Bouchots par un grillage à larges mailles, qu'on ôteroit dans les saisons où le frai se porte à la côte. Il doit y avoir, de la pointe d'un Bouchot à celle d'un autre, au moins 200 brasses de distance. Et les aîles ont depuis 60 jusqu'à 100 brasses de longueur, suivant l'étendue de la plage. Les clayonages ont environ cinq pieds de haut du côté de la mer; & guere plus de 3 pieds à l'extrêmité des aîles, vers la côte.

§. 5. Petits Parcs de Clayonage, aussi garnis d'Aîles, & qu'on nomme Benâtres, *&c.*

LA Pêcherie dont nous allons parler, conduit déja un peu aux Parcs fermés, dont nous traiterons amplement dans la suite. Elle est formée d'un petit Parc rond, *A*, *Fig.* 2, *Pl. XXIV*, qui a 8 ou 10 pieds de diametre; & dont le clayonage se termine, en *B B*, par des crochets, lesquels font chacun le commencement d'une volute. L'ouverture qui est entre-deux, a environ 3 ou 4 pieds de diametre. On ajoute aux endroits *BB*, deux grandes Aîles *CC*, qui s'étendent le plus qu'il est possible vers la côte.

La hauteur du clayonage qui forme le corps *A* du Parc est d'environ 3 pieds. Les Aîles, du côté de *B*, ont cette même élévation: mais elles diminuent de hauteur à mesure qu'elles s'approchent de la côte; en sorte qu'elles sont réduites à un pied à leur extrêmité *C*.

Il devroit y avoir au fond du corps *A*, une ouverture à laquelle on mît un filet ou un treillage, dont les mailles auroient un ou deux pouces d'ouverture en quarré, & qu'on retireroit dans les saisons de l'abondance du frai: ou au moins on y substitueroit un grillage à mailles fort ouvertes, en sorte qu'il ne pût retenir que les gros poissons. Mais il s'en faut bien que les Pêcheurs observent cette police; puisque, pour retenir le frai & les plus petits poissons, ils ajustent au fond du Parc, des Bourgnes, des Tonnelles, des Guidaux, des Verveux, qui ont les mailles si serrées que rien ne peut s'échapper: de sorte qu'on trouve souvent au fond de ces Parcs, un pied d'épaisseur de frai & de menuise, étouffés dans les immondices que le courant y a portées.

On établit ces petits Parcs ou *Benâtres*, (qu'on nomme en certains endroits, des *Ecluses*, des *Gorets* ou *Gors de bois*,) sur des plages qui n'ont que peu de largeur entre la côte & la laisse de basse-mer. Mais le corps des Parcs est établi tout près de la laisse de basse-mer: & les aîles s'étendent jusqu'à la côte.

La *Fig.* 1. de la *Pl. XXIV*, est destinée à faire voir comment on lie les unes aux autres plusieurs de ces Pêcheries, en sorte qu'elles couvrent toute une plage.

On est obligé de les abandonner durant les grandes chaleurs; parce que les Parcs se

trouvent remplis d'araignées de mer, & d'autres animaux voraces, qui éloignent de la côte presque tout le poisson, & qui sucent ou mangent ceux qui se trouvent enfermés dans l'enceinte d'une Pêcherie.

Dans ces temps de chaleur, il s'y amasse aussi beaucoup de Varec, qui ferme les grillages, & occasionne une grande destruction de poissons. C'est pourquoi il est très-important d'obliger alors les Pêcheurs à faire de grandes ouvertures au fond de leurs Parcs.

ARTICLE QUATRIEME.

Des Parcs Ouverts, dont l'enceinte est formée par des Filets; & qu'on nomme ordinairement Courtines, Venets, Tournées, *&c.*

On a vu dans le Ch. IV, la maniere de tendre des filets sur des piquets ou perches, pour former des palissades droites, dont les unes sont placées parallélement au courant, & d'autres dans une situation qui lui est perpendiculaire. Nous avons dit qu'on faisoit ces étentes, ou avec des filets à-peu-près semblables à ceux des Saines; ou avec des filets comme les Manets, dans lesquels les poissons doivent s'emmailler; ou encore avec des filets à grandes mailles, qu'on nomme *Folles* ou *Demi-Folles*; enfin avec des Tramaux. On emploie de ces différentes especes de filets pour former l'enceinte des Parcs dont nous nous proposons de parler : & on les tend sur des piquets ou perches, comme pour les Palis, Ravoirs, & autres Pêcheries de ce genre. La différence consiste en ce que pour les Etentes dont il a été question dans le Chap. IV, on établit les filets sur une ligne droite : au lieu que pour les Parcs ouverts dont il s'agit présentement, on les tend de façon qu'ils aient une grande ouverture du côté de la laisse de haute-mer, & qu'ils se terminent à celle de basse-mer par un angle ou par une portion de cercle, comme les Ecluses & les Bouchots dont il a été question dans les articles précédents.

§. 1. *Des Parcs de filets anguleux, qu'on établit quelquefois en Zig-zag sur plusieurs lignes.*

On tend sur les greves au bord de la mer, des filets qui forment ou des angles ou des portions de cercle : *Pl. XXV, fig.* 1 & 2. Comme ils ne different point des Gors que nous avons représentés dans la *Pl. XVI, fig.* 1, nous nous contenterons de renvoyer à ce que nous en avons dit, Chap. III. Art. 3 : & nous nous bornerons à faire remarquer d'abord que dans l'Amirauté de Marennes, on place de ces Pêcheries sur des sables mouvants; ce qui oblige de les relever à toutes les marées; & on se sert de petits bateaux pour y porter les piquets, qu'on nomme *Paux*. Cependant on les place à pied & à la main. Les Pêcheurs forment, avec leurs piquets & des filets qu'ils tendent dessus, des angles plus ou moins ouverts, suivant la situation du terrein; exposant à volonté la pointe au flux ou au reflux. Ils y ajustent des guidaux qui ont au plus 4 brasses de longueur; & dont la pointe est amarrée à un piquet qu'on enfonce dans le terrein. Les ailes ont 4 ou au plus 5 pieds de hauteur au-dessus du terrein : & ordinairement 50 ou 60 brasses de longueur.

Quand le filet est tendu, & que la marée montante gagne, les Pêcheurs remontent dans leur bateau, & attendent le retour de la marée. Lorsqu'elle est suffisamment retirée, ils relevent les filets, & arrachent les piquets, qu'ils mettent dans leur bateau avec le poisson qu'ils ont pris.

On appelle ces especes de Courtines, *Vagabondes* ou *Variantes*; parce qu'on les change continuellement de place & de position. On ne peut en faire usage pendant l'hyver, attendu que les tempêtes qui sont fréquentes dans cette saison emporteroient les filets. Le temps le plus favorable pour cette pêche est quand il survient une bise fraîche de la partie du Nord, pendant les grandes chaleurs.

On tend encore une autre sorte de petites Courtines dites *Volantes*. Les Pêcheurs embarquent dans un batelet le filet qu'ils doivent tendre, & des piquets qui ont au plus 4 pieds de longueur, y compris ce qui doit entrer dans le terrein; ils les disposent sur deux rangées qui s'écartent peu l'une de l'autre; & ils en inclinent la tête, de façon que toutes se rapprochent, & que le haut du filet ne soit élevé au-dessus du terrein que d'un pied. La tête du filet est donc arrêtée à la tête des piquets, qui sont inclinés comme nous venons de le dire; & le pied du filet est assujetti par des crochets qu'on enfonce dans le terrein : de sorte que les deux aîles étant inclinées l'une vers l'autre, elles font une espece de Berceau, *Pl. XXVI, fig.* 4. Elles se réunissent pour former au fond de la courtine comme un tuyau; au bout duquel on ajuste un guidau d'une brasse & demie de longueur, & qui n'a ni cerceaux ni goulet

à

à ſon embouchure, laquelle eſt tenue ouverte par deux piquets enfoncés verticalement. Lorſque la marée eſt retirée les Pêcheurs mettent dans leur batelet les piquets, le filet, le guidau, & le poiſſon. On pêche toute l'année avec ces petites courtines, à moins que la mer ne ſoit trop agitée. On n'y prend guere que des poiſſons plats.

Les Pêcheurs couvrent quelquefois toute une plage avec des Parcs Angulaires, diſpoſés en zig-zag, comme on les voit ſur la *Pl. XXV, Fig.* 1. On en met deux, quelquefois même trois rangées les unes au-deſſus des autres. Quand les poiſſons qui retournent à la mer, ont franchi le premier rang, *A*, ils ſont arrêtés par le ſecond *B*, ou par le troiſieme *C*. Ainſi quand ces filets, qui ont ordinairement les mailles aſſez ſerrées, ſont enſablés par le pied, rien ne peut s'échapper; ſur-tout, ſi on met aux angles ſaillants, des Guidaux ou Verveux: & en ce cas, ils ſont une énorme deſtruction de frai & de menuiſe.

Il importe donc beaucoup à la conſervation du poiſſon, de faire à ces Pêcheries les mêmes réformes que nous avons indiquées en parlant des Ecluſes & des Bouchots; ne point enſabler le bas des filets qui forment les aîles; tronquer les angles ſaillants, pour y mettre des filets à larges mailles, qu'on ôtera dans les ſaiſons où le frai donne à la côte.

§. 2. *Bas Parcs de Filets, ouverts &* demi-*Circulaires, qu'on nomme ſpécialement* Courtines *ou* Venets; *leſquels different peu des Muliers dont nous avons parlé dans le* Chap. IV, *§.* 7, *& qui ſont repréſentés ſur la* Pl. XXII, fig. 3.

ON verra dans les Paragraphes ſuivants, des Pêcheries qui tiennent un milieu entre les Etentes & les vrais Parcs; & on ſentira comment l'induſtrie des Pêcheurs eſt parvenue par dégrés à faire les Grands Parcs fermés. Les Bas Parcs dont il s'agit ici, ſont de petites Pêcheries, que les riverains de la mer tendent à la baſſe eau.

On donne à ces différentes petites pêches, des noms particuliers ſur les côtes où on les pratique; quoiqu'elles différent peu entre-elles, tant par leur conſtruction, que par les effets qu'elles produiſent.

Leur but étant toujours d'arrêter les poiſſons qui ont ſuivi le cours de la marée montante, lorſqu'ils ſuivent la marée deſcendante pour retourner à la mer; il eſt ſenſible que pour ſe placer avantageuſement, il faut tendre les filets ſur les bancs de ſable, au bas des côtes qui ſont écores, ou dans les endroits d'où l'eau ſe retire avec rapidité.

Les Pêcheurs enfoncent des piquets dans le ſable ſuivant une figure demi-circulaire, qui imite aſſez celle d'un fer à cheval; *Pl. XXV. Fig.* 2. Et attendu que ces Pêcheries s'établiſſent ſouvent ſur des ſables mouvants, on a l'attention de garnir, comme nous l'avons déja dit, le bas des piquets avec des torches de paille pour que la marée ne les entraîne point.

Les mailles des filets qu'on tend ſur ces piquets, ont un, ou au plus 2 pouces en quarré. On doit tendre les filets le plus ferme qu'il eſt poſſible ſur les piquets, tant par la tête que par le pied; mais de façon que le bas du filet ne touche point au ſable, ſur-tout durant les chaleurs; parce que c'eſt la ſaiſon où les poiſſons du premier âge remontent en plus grande quantité à la côte, & qu'il convient de leur laiſſer la liberté de retourner enſuite à la mer.

On prend dans ces petites Pêcheries des poiſſons de tout genre, même des Eſturgeons: & on y arrêteroit beaucoup de poiſſons plats, ſur-tout durant l'été, ſi l'on enſabloit le pied du filet. Mais comme il faut, pour la conſervation du petit poiſſon, l'en tenir écarté de quelques pouces; on n'en prend que de gros: encore faut-il que le filet faſſe une poche.

On met quelquefois pluſieurs rangs de ces filets, les uns au-deſſus des autres; comme nous l'avons dit de ceux en zig-zag, *Fig.* 1.

On pratique beaucoup cette façon de pêcher à Calais, pour prendre du poiſſon frais.

§. 3. *Uſage qu'on fait des Courtines en différents Ports.*

A Saint-Michel en l'Herme, Amirauté de Poitou; ainſi que ſur les côtes de Saintonge & d'Aunis; on fait des Courtines avec des filets ſimples qu'ils nomment *Rets Noircis*. Nous avons dit ce que c'eſt, dans le quatrieme Chapitre, art. 1, §. 2. Mais comme ces Pêcheurs les établiſſent ſur les vaſes; il faut pour chaque tente de Courtine quatre Acons, afin de gliſſer ſur les vaſes. Deux hommes, chacun dans un Acon, portent & plantent à une braſſe les uns des autres les pieux ou palets, qui doivent avoir quatre pieds de longueur, non compris ce qui entre dans la vaſe. Les deux autres Acons *promenent*, comme ils diſent, *le filet*; c'eſt-à-dire, qu'ils l'arrêtent haut & bas ſur les piquets par un tour-mort. Les aîles ou bras de ces Pêcheries ont au plus 60 braſſes de longueur. Chaque piece de filet porte 8 ou 9 braſſes. Celles qui ſont deſtinées pour le fond, ont une braſſe de chûte; & celles des aîles ſe réduiſent peu-à-peu à n'avoir qu'une demi-braſſe. Chaque Pêcheur fournit une ou

deux pieces de filet.

On retire, à toutes les marées, le poiſſon qui s'eſt pris dans la Courtine; & on ne laiſſe le filet en place, qu'au plus pendant deux marées. Quelques-uns laiſſent leurs piquets ſédentaires: d'autres les changent de place à toutes les marées. Cette pêche ne vaque que pendant les mois de Novembre, Décembre & Janvier. La plupart des Courtines de la Rochelle, ſont garnies des filets nommés *Folles*. Chaque filet quand il eſt monté, a 70 braſſes de longueur & 8 pieds de chûte: on n'y met ni plomb ni liege. Les pieux ſur leſquels on les tend, ſont à 3 braſſes les uns des autres.

A l'Iſle de *Rhé*, on fait de grandes Pêcheries aux Courtines, à-peu-près ſemblables à celles qui ſont repréſentées dans la *Pl. XXV. Fig.* 1 & 2. Et quand les Pêcheurs enſablent le bas de leurs filets, & qu'ils ajoutent une manche au fond de leurs Courtines, il ſe fait une grande deſtruction de frai & de menuiſe.

A *Oleron*, l'on pêche aux Courtines pendant toute l'année; excepté quand les temps ſont trop orageux. Ces filets ont ordinairement deux ou trois cents braſſes de longueur, & une braſſe de chûte. Souvent leurs mailles n'ont qu'un pouce d'ouverture en quarré. Les Pêcheurs ajoûtent aſſez fréquemment au fond de la Courtine, une poche qu'ils nomment *Foue* ou *Folle*. Et quand la mer eſt baſſe, ſi la Courtine n'aſſeche point, ils y prennent le poiſſon avec une Naſſe, qu'ils appellent *Couperas*.

Les grandes marées, les vents qui portent à la côte, & les temps orageux, ſont favorables à cette pêche, pourvu que les filets puiſſent reſter tendus.

On prend dans ces Pêcheries, des Solles, des Plies, des Limandes, des Turbots, des Grondins, des Maquereaux, des Merlans, des Lieux, des Seches; & quelquefois des Sardines, lorſque les mailles ſont aſſez ſerrées pour les retenir.

En quelques endroits voiſins d'Oleron, comme Saint-Trojan, les Courtines n'ont que 3 pieds de haut & 80 braſſes de longueur. Elles ſont tendues depuis le mois de Mars juſqu'en Novembre: d'où il ſuit qu'elles doivent détruire beaucoup de frai.

A Marennes, la pêche aux Courtines commence au premier de Mars, & elle ſe continue juſqu'à la fin d'Octobre. Les Pêcheurs palent ou tendent leurs filets à la baſſe-eau, & ils les relevent le lendemain quand la mer eſt retirée. Ils ſe ſervent néanmoins de petits bateaux pour les tendre: & ils ajuſtent les unes au bout des autres, aſſez de pieces de filet pour faire une longueur de 100 ou 120 braſſes, lorſque le terrein le leur permet.

Les Pêcheurs Bretons de Saint-Michel en greve, du côté de Lanion, ne ſe ſervent point de bateaux: ils tendent leurs Courtines à pied ſec.

A Saint-Brieux, on nomme *Saine-à-pieux*, des Courtines circulaires qui ſont beaucoup plus fermées que ne le repréſente la *Fig.* 2 de la *Pl. XXV*; quelques-unes ont 4 pieds de hauteur; d'autres ſeulement deux. Ces Pêcheurs mettent un peu de plomb au pied de leurs filets. Mais ils ne les enſablent pas; pour laiſſer paſſer le gouémon. Ainſi ils ne détruiſent ni le frai ni la menuiſe.

Les Pêcheurs de Trouville, auprès de Quillebeuf, n'enſablent point non plus le pied de leurs Venets ou Courtines.

Sur la côte de l'Amirauté de Caen, tant à la mer qu'aux trois rivieres qui dépendent de cette côte, on prend dans les Venets ou Courtines, des Surmulets, des Barbues, des Solles, des Limandes, des Carrelets, des Eſturgeons, de petits Turbots, des Raytons, (mais point de grandes Rayes,) des Mulets, des Saumons, des Maquereaux, des Harangs, des Sardines, &c.

Dans l'Amirauté d'Abbeville, on tend en Courtine des filets de l'eſpece de ceux que nous nommons *Manets*. Ils ont 20 braſſes de longueur ſur 5 à 6 pieds de chûte. Leurs piquets s'élevent de 6 pieds au-deſſus du ſable. Les Pêcheurs n'enſablent le pied de ces filets, que quand ils ſe propoſent de prendre des poiſſons plats. Mais le but principal de cette pêche, eſt de prendre de petits Maquereaux, qui s'emmaillent.

§. 4. *Petits Parcs qui ſe terminent par un Crochet, & qu'on nomme* Parcs à l'Angloiſe.

Ces Parcs ſont précisément comme les Palis de Picardie, que nous avons repréſentés dans la *Pl. XXII*, *Fig.* 1. On les tend de même; un bout à la mer, l'autre à la côte. Mais ils different des Palis en ce qu'ils ſe terminent du côté de la mer par un Crochet, *Pl. XXV*, *Fig.* 3; dans lequel ſont conduits les poiſſons qui ne ſe ſont point emmaillés le long du filet, & ils y reſtent lorſque la mer ſe retire.

Dans l'Amirauté de Boulogne, on fait de pareilles Pêcheries qu'on nomme *Folles Montées ſur Piquets* ou *Piochons*. Le bout qui eſt du côté de la mer, forme un Crochet, dans lequel s'arrête la plus grande partie du poiſſon. Les pieces de ces filets ont 10 à 12 braſſes de longueur, ſur une braſſe de chûte. Dans les grandes vives-eaux, on y prend des Solles, des Plies, des Flays, & même des Rayes. Comme les mailles des Folles ſont grandes, on ne prend dans ces Pêcheries que des poiſſons aſſez gros pour être d'uſage.

Cependant on feroit bien de défendre d'ensabler le pied de ces filets, durant les saisons où le frai & les poissons du premier âge sont portés à la côte.

§. 5. Des hauts Parcs à Crochets.

ON voit dans l'Amirauté de Barfleur, & en d'autres parages, des Parcs en Crochets simples, qui sont principalement destinés à prendre des Mulets. Ils sont formés de perches hautes de 15 à 20 pieds, *Pl. XXV, Fig.* 5, & disposées de façon qu'elles forment un crochet vers la mer, comme les Parcs à l'Angloise. Le reste est une espece de Chasse ou de Palis, qui s'étend depuis la laisse de haute-mer, jusqu'à la basse-eau; où est formé le Crochet, qui peut avoir 7 à 8 brasses de pourtour. La partie qui forme la Chasse, a 14 ou 15 brasses de longueur, plus ou moins, suivant que la mer retire.

Le filet a deux brasses ou deux brasses & demie de chûte. On ne l'ensable point. Ses mailles sont plus ou moins ouvertes, suivant la grosseur des poissons qu'on se propose de prendre: car si dans certaines saisons les Maquereaux, les Sansonnets, ou les Harangs, donnent à la côte; il faut proportionner les mailles à la grosseur de ces poissons. Les mailles ont donc quelquefois 11 lignes d'ouverture en quarré; d'autres fois, 18 ou même 24, afin que le poisson puisse s'emmailler. Quelquefois, pour prendre des poissons de différentes grosseurs, on garnit le crochet où se rassemble la plus grande partie du poisson, avec un filet en tramail.

Quand le pied de ces filets n'est point ensablé, ces Pêcheries ne font aucun tort à la multiplication du poisson.

§. 6. Des Parcs à Grande Tournée.

ON voit que peu-à-peu l'industrie des Pêcheurs les a conduit à former de grands Parcs fermés. Ceux dont nous allons parler en différeroient peu, si l'on y ajoutoit une Chasse.

Ces Pêcheries, qu'on voit entr'autres sur les côtes de Picardie confinantes au Comté d'Eu, ressemblent assez aux Courtines Cintrées dont nous avons parlé au Paragraphe 2. Elles en différent en ce que les deux extrêmités du filet sont contournées en volute vers la côte; comme nous l'avons représenté *Pl. XXV. Fig.* 4.

Il y a eu de ces Parcs qui avoient jusqu'à 120, même 150 brasses de circuit. Comme ces grandes Pêcheries occupoient toute la côte, les Pêcheurs riverains exposerent qu'il ne leur restoit point de place pour faire leur métier; & ayant fait droit sur leurs représentations, on a fixé à 100 brasses la longueur de ces filets. Pour ce qui est de la chûte, les Pêcheurs sont les maîtres de la faire comme ils le jugent à propos. C'est pourquoi quelques-uns ne leur donnent que 4 pieds; & d'autres, jusqu'à 18. On les tient toujours plus élevés au fond, qui est du côté de la mer, que vers les volutes, qui se prolongent sur la côte.

On met les piquets à 7 ou 8 pieds les uns des autres; & ils doivent entrer de 18 pouces ou deux pieds dans le sable.

Quand les filets ont beaucoup de chûte, on a coutume d'affermir les perches par des piquets plus courts, qui forment comme des arcs-boutants; & les perches sont un peu inclinées par le haut vers la mer, pour qu'elles résistent mieux à la lame qui précede la marée montante. On amare la tête des filets sur le haut des perches, & le pied sur les petits piquets; afin que le filet fasse la poche ou *Follée*.

Quand les Harangs donnent abondamment à la côte, les Pêcheurs n'ont pas quelquefois assez de temps d'une marée à l'autre, pour emporter tout leur poisson, quoiqu'ils y emploient des chevaux & des charettes.

On doit laisser 5 à 6 pouces d'intervalle entre le bas du filet & le terrein. Mais l'avidité des Pêcheurs les engage à l'ensabler. Pour cela ils font un sillon autour de l'endroit où ils tendent; & y mettent le pied du filet, puis le chargent avec le sable qu'ils ont tiré du sillon. Alors leur filet tamise, pour ainsi dire, l'eau de la mer, & retient tout le poisson qui voudroit suivre le cours de la marée; d'autant que le filet étant tenu lâche pour qu'il forme une poche, ses mailles s'allongent, & elles deviennent si serrées que les poissons du premier âge, ne peuvent passer au travers. Aussi trouve-t-on souvent durant l'Eté dans les Parcs, un pied d'épaisseur de frai & de menuise, qui est entiérement perdu. Il est sensible qu'alors ces Pêcheries sont très-destructives: ce qui n'arriveroit pas si les Pêcheurs laissoient 3 ou 4 pouces de distance entre le filet & le terrein.

§. 7. Hauts & Bas Parcs à Tournées, qu'on tend de haute-mer, comme les Palets dont nous avons parlé ci-devant.

Les Pêcheurs de Saint-Vallery vont dans leurs gobelettes, à la fin du jusan, entre les bancs qui sont à l'embouchure de la Somme, établir avec des piquets de 3 à 4 pieds de hauteur, une grande enceinte en forme de fer à cheval. Aux deux bouts qui répondent à la côte, sont des retours ou crochets, qui ont environ une brasse & demie de diametre.

Entre ces crochets & le corps du Parc, eſt un paſſage qui n'a que 15 ou 18 pouces de largeur, par lequel le poiſſon entre dans une eſpece de Tour ronde ou quarrée, formée par les contours des crochets. Quand le poiſſon y eſt entré, il nage en tournant continuellement: & rarement ſort-il par où il étoit entré. On garnit les crochets avec des filets pareils à ceux des autres bas Parcs. Il en faut pour chacun une longueur d'environ 30 braſſes. Pour former le corps du Parc, on plante dans le terrein des perches de 14 à 15 pieds de haut, qui s'étendent par intervalle d'un crochet à l'autre; y ayant alternativement de longues perches, & des piquets aſſez courts, ainſi qu'on le voit dans la *Pl. XXVI*, *Fg.* 1. On fait en ſorte que ces grandes perches s'inclinent un peu du côté de l'intérieur du Parc; & on y tend des filets qui ont environ 3 braſſes de hauteur. Mais les Pêcheurs ne tendent pas les grands filets, de mer-baſſe; ils en arrêtent ſeulement le pied ſur le bas des longues perches. Ainſi ces filets ſont pliés en paquet au bas des perches; & on les couvre d'un peu de ſable, comme nous l'avons dit en parlant des Palets] (Voyez la *Pl. XXII*, *Fig.* 2,), afin qu'à la marée montante, les poiſſons plats en ſuivent le cours ſans rien trouver qui les arrête. La tête de ces filets eſt garnie de flottes de liege: & on a amaré au haut de chaque perche une petite poulie, où eſt paſſée une ligne frappée ſur la corde qui porte les flottes.

Les Pêcheurs forment donc ainſi l'enceinte de leur Parc, en mettant alternativement des rets de bas Parcs, qu'ils tendent à demeure ſur des piquets courts; & des *Jets* des hauts Parcs, qui reſtent au pied des perches juſqu'à ce que la marée ſoit entiérement montée: obſervant que les deux bouts de la Pêcherie qui ſont contournés, finiſſent par des rets de bas Parcs, montés ſur leurs petits piquets. On a de plus, l'attention de mettre les perches & les poulies des hauts Parcs, dans les baſſures & les petits courants qui ſe rencontrent entre les bancs.

Il eſt bon de remarquer, pour concevoir l'avantage de ces Pêcheries, que durant le temps où toutes les parties qui ſeront garnies de hauts filets ſont abaiſſées, ces parties permettent aux poiſſons plats de ſuivre le cours de la marée, comme s'il n'y avoit point de Pêcherie; & les parties où ſont les filets de bas Parcs étant peu élevées, la marée les recouvre bientôt, en ſorte que les poiſſons ronds peuvent paſſer par-deſſus.

Les Pêcheurs qui ſont dans leurs gobelettes hâlent, au coup de la pleine mer, ſur les lignes qui répondent aux filets de hauts Parcs; ils les dégagent du peu de ſable qui les recouvre; & ils ſoulevent la tête de ces filets juſqu'au niveau de l'eau de la pleine mer; puis ils les amarent à la tête des perches: & avec le ſecours des flottes de liege, les filets de hauts Parcs ſe trouvent tendus juſqu'à ce que la mer ſe ſoit entiérement retirée.

Ces Pêcheries ſont deſtinées à arrêter le poiſſon qui ſuit le retour de la marée. C'eſt ce qui eſt ſenſible, quand on fait attention à la diſpoſition du corps du Parc, & à celle des crochets qui le terminent. S'il s'engage quelque poiſſon dans les volutes, il en ſort difficilement.

A mer baſſe, on va prendre les poiſſons, qui ſe trouvent principalement dans les crochets. Ce ſont pour l'ordinaire des poiſſons plats. On en trouve auſſi quelques-autres qui ſe ſont emmaillés dans les filets de hauts Parcs.

J'avoue qu'il paroîtroit mieux de garnir tout le fond, avec des manets de hauts Parcs, & de ne laiſſer en bas Parcs que les crochets, qu'il ſeroit difficile & preſque impoſſible de tendre de haute-mer.

§. 8. *Petits Parcs tournés, qu'on nomme* Palicots *à la Tête de Buch.*

Le terme de *Palicot* nous paroît être ici un diminutif de *Palot* ou Piquet. Quand les Pêcheurs apperçoivent ſur le ſable ou ſur la vaſe dans les chenaux, certaines traces que les poiſſons laiſſent dans les endroits qu'ils fréquentent, ils y tendent des filets ſur des piquets, comme pour les bas Parcs: & s'ils n'ont pas d'élévation ou de roche ſur leſquelles ils puiſſent appuyer les extrémités de leur filet, ils forment à chaque bout du filet une volute à-peu-près ſemblable à celles qu'on voit au bout du filet, *Pl. XXVI. Fig.* 1. Le poiſſon une fois engagé dans ce labyrinthe, y reſte juſqu'à ce que la mer ſoit retirée. On prend ainſi des poiſſons de toutes les eſpeces.

§. 9. *Pêcherie peu différente de la précédente, & qu'on appelle* Chila *en Corſe.*

Nous trouvons dans un Mémoire de Corſe, qu'on fait avec des pieux plantés tout près les uns des autres un labyrinthe en ſpirale; & que pour prendre les poiſſons qui s'y ſont engagés, ils ſe ſervent d'un harpon qu'ils nomment *Foſcina.* On prend de toutes ſortes de poiſſons dans ces Pêcheries, & particuliérement des Solles.

§. 10. *Petits hauts Parcs pour prendre des Maquereaux.*

Dans l'Amirauté de Quimper, & en pluſieurs autres endroits, les Pêcheurs tendent des perches entre les rochers en forme circulaire, *Pl. XXVI*, *Fig.* 2. Ils amarent des

tramaux

tramaux sur la tête de ces perches, en sorte qu'à la pleine mer, le haut du filet soit à fleur d'eau. Mais il s'en faut beaucoup que le pied touche au terrein : & pour cette raison, l'on ne prend dans ces Pêcheries que les poissons ronds, qui s'emmaillent ; jamais ceux qui ne quittent point le fond.

L'ouverture de ces Parcs doit être du côté de la terre.

On emploie à cette Pêche, des tramaux qui ont leurs mailles de trois grandeurs différentes, suivant l'espece de poisson qu'on se propose de prendre. Aux uns les mailles des hamaux ont 7 pouces 7 lignes d'ouverture en quarré ; d'autres ont 7 pouces 6 lignes ; & les plus serrées ont 7 pouces 4 lignes. Les mailles de la flue sont aussi de trois grandeurs différentes : les plus larges sont de 19 lignes en quarré ; les moyennes, de 18 lignes ; & les plus serrées, de 17. On emploie à volonté l'un ou l'autre de ces filets. Et comme ce sont des Tramaux, la précision de l'ouverture des mailles n'est pas aussi importante que quand les filets sont des nappes simples.

ARTICLE CINQUIEME.

Des Parcs Fermés.

NOUS croyons avoir suffisamment expliqué la construction des Parcs Ouverts, & exposé dans un assez grand détail l'usage de ces différentes Pêcheries, pour faire appercevoir que les unes & les autres peuvent être employées utilement suivant la position des côtes, l'étendue plus ou moins grande des plages, l'élévation des marées, l'espece de poisson qu'on se propose de prendre ; circonstances qui doivent déterminer sur le choix. Nous avons encore fait remarquer que l'industrie des Pêcheurs les a conduit par dégrés à perfectionner leur Art. Elle les a ainsi amené à faire les grands Parcs Fermés, dont nous nous proposons de parler présentement : quoiqu'à dire vrai, ils ne different pas essentiellement des Parcs ouverts ; puisque, de quelque façon que l'on considere ces sortes de Pêcheries, on doit les regarder comme de grands Gors, propres à arrêter les poissons qui veulent regagner la grande eau au retour de la marée. Néanmoins la construction des grands Parcs fermés mérite bien l'attention de ceux qui désirent connoître où peut aller l'industrie des Pêcheurs.

Comme on a beaucoup varié la forme & la construction de ces Parcs, l'examen détaillé que nous nous proposons d'en faire ici, fournira la matiere de plusieurs paragraphes qui présenteront des choses intéressantes.

§. 1. *Idée générale des Parcs fermés.*

IL faut considérer dans les Parcs fermés les plus simples, le corps du Parc, *A*, *Pl. XXVII*, *Fig.* 1, qui n'a qu'une entrée *D* assez étroite ; & au fond, que les Pêcheurs nomment *l'accul*, une ouverture *E*, pour la décharge de l'eau de la mer qui est entrée dans la capacité *A B*. On place cette partie du Parc, le plus près qu'il est possible de la laisse de basse-mer. Cependant comme il est avantageux que le parc se vuide à presque toutes les marées, on ne doit pas prendre pour la laisse de basse-mer, celle des grandes viveseaux ; le Parc seroit trop fréquemment noyé.

L'entrée *D* du Parc étant assez étroite, il y entreroit peu de poisson, si l'on n'avoit pas imaginé un moyen ingénieux pour le déterminer à prendre cette route.

Nous avons dit qu'on pratiquoit souvent aux Parcs ouverts, des aîles fort étendues, qui conduisent le poisson dans le corps de ces Parcs ; comme on peut le voir *Pl. XXIV*, *Fig.* 1 & 2. On ne fait point usage de ces grands entonnoirs pour les Parcs fermés : on se contente d'établir vis-à-vis de l'embouchure une Cloison ou Palis simple *C D*, *Pl. XXVII*, *Fig.* 1. Le poisson qui rencontre ce Palis, le suit, le côtoie, & entre dans le Parc. C'est cette espece de Cloison que les Pêcheurs parquiers nomment *Cache*, par corruption de *Chasse*. On joint donc l'entrée du Parc avec la côte par la Chasse *C D*. Tous les poissons qui rangent la côte, soit qu'ils viennent du côté de *H*, ou du côté de *I*, rencontrent la Chasse qui s'oppose à leur passage ; ils la côtoient, se portant vers *G* pour gagner la grande eau, & entrent dans le Parc : qui ayant 10 à 12 toises de diametre, forme une nappe d'eau assez étendue, où le poisson se trouvant à l'aise, il ne cherche point à sortir par où il est entré. Il nage donc de tous côtés : & la partie *D* de l'entrée asséchant la premiere, le poisson se porte vers *E*, où il trouve encore de l'eau. Et quand la mer est tout-à-fait basse, il demeure en la possession du Pêcheur.

L'enceinte des Parcs & leur Chasse sont quelquefois uniquement formés par des filets qu'on tend sur des Perches, comme on le voit aux figures 3 & 4, *Pl. XXVII.* A d'autres Parcs, tels que ceux des figures 1 & 2, *Pl. XXVIII*, le pied est composé de clayonage & de pierres seches ; & le haut est garni de filets qui ne sont pas toujours de la même espece : ce sont quelquefois des saines ; d'au

tres fois, des folles, ou des manets, ou des ramaux.

Il y a des Parcs plus composés les uns que les autres : on en fait qui n'ont qu'une tournée, tour, ou chambre ; comme ceux représentés par les *Fig.* 1, 3 & 4, *Pl. XXVII* : d'autres en ont deux, trois & quatre, *Pl. XXVIII.* Ce n'est pas tout : tantôt les Chasses communiquent d'une tour à une autre, *Fig.* 1, *Pl. XXVIII* ; ou bien, chaque tour a une Chasse qui lui est particuliere, s'étendant depuis la côte jusqu'à cette tour, *Pl. XXVIII, Fig.* 2.

Enfin à beaucoup de Parcs la décharge n'est fermée que par une grille de fer ou de bois : & on ajoûte à quelques-uns un Guideau ou un Verveux ; ce qui leur fait donner le nom de *Parcs à fond de Verveux.*

Nous allons faire connoître l'usage des Chasses, en décrivant une petite Pêcherie qui ne se pratique guere que dans des étangs assez poissonneux.

§. 2. *Verveux précédé d'une Chasse.*

On tend des Verveux dans des étangs, comme nous l'avons dit dans le troisieme Chapitre. Nous avons fait remarquer qu'on y ajoute souvent des Aîles, pour déterminer le poisson à entrer dans le filet : & quand ces Aîles sont fort longues, il en résulte un Gor. Mais il y a des Pêcheurs qui se contentent de mettre vis-à-vis de l'embouchure du Verveux *E*, *Pl. XXVII*, *Fig.* 5, une Chasse *A B*, qui en partage l'embouchure en deux parties : de quelque côté que vienne le poisson, sitôt qu'il rencontre la Chasse qui s'oppose à son passage, il la suit ; & continuant son chemin, il entre dans le Verveux. Voilà l'effet que produisent les Chasses des plus grands Parcs.

§. 3. *Des petits Parcs qu'on nomme* Closets.

Nous avons déja fait observer qu'on n'est parvenu que peu-à-peu, à faire les grands Parcs fermés dont nous venons de donner une idée. D'abord on a formé au bout des filets, des crochets ou volutes, qui retenoient mieux le poisson que les simples palis. Mais en augmentant ce crochet au point de le fermer presqu'entiérement, on a été conduit à faire de petits Parcs qui ont donné l'idée des grands.

On voit dans l'Amirauté de Saint-Brieuc, de hauts petits Parcs, qu'ils nomment *Cahossets* ou *Closets*, *Pl. XXVI*, *Fig.* 3. Ces Parcs sont formés d'un seul filet *A B C D*, tendu sur des perches de 7 à 8 pieds de hauteur. La partie *A B*, qui est droite, forme une Chasse ; & la partie *C D*, une chambre ronde ou quarrée, par la disposition du crochet ou de la tournée, qui est le corps du Parc. Une douzaine de perches suffisent pour faire ces petites Pêcheries : dans lesquelles on prend des Bars, des Mulets, des Lieux, des Colins, des Vieilles ; & divers autres poissons, tant passagers que saxatiles, lorsqu'on tend ces filets entre des roches.

Le temps le plus favorable pour tirer parti de ces Pêcheries, est quand il regne un vent de Sud.

§. 4. *Des grands Parcs fermés, garnis entiérement de filets comme le précédent.*

Sur les belles plages où la lame n'a pas beaucoup de force, & dans les belles saisons, on fait de grands Parcs, *Pl. XXVII*, *Fig.* 4, qu'on garnit entiérement de filets qui sont de la nature des saines, quand on se propose de prendre de toute sorte de poissons : & alors on ne les tient pas fort élevés. Mais lorsque les poissons de passage donnent à la côte, on garnit ces Parcs avec des manets, dont la grandeur des mailles est proportionnée à la grosseur des poissons qu'on veut prendre ; & on tient les perches assez élevées. Nous supprimons quantité de détails qui se trouveront lorsque nous parlerons des Parcs dont le pied est de Clayonnage.

§. 5. *Parcs garnis des filets qu'on nomme Folles.*

Cette Pêcherie ne differe de celle dont nous venons de parler, que par la disposition du filet, & par le calibre des mailles du filet, qui sont toujours très-grandes.

Ces Parcs, plus que tous les autres, doivent être établis à des endroits où la mer retire avec beaucoup de rapidité : *Pl. XXVII*, *Fig.* 3. On fait donc au pied des bancs de sable une enceinte de perches *C D*, qui ont au moins 5 pieds de haut ; & on place sur le banc quelques perches & un filet pour former la Chasse *A B*, qui aboutit au milieu de l'embouchure de l'enceinte en *B*. On la prolonge plus ou moins vers la côte, suivant l'emplacement dont on peut disposer.

Le filet étant une Folle, il doit être tendu de façon qu'il fasse une poche. On ne prend dans ces Parcs que de gros poissons plats ; les ronds ne pouvant être arrêtés par ce filet, dont les mailles sont très-grandes, & ont quelquefois plus de 6 pouces en quarré. Pour cette raison, il seroit inutile de faire ces Parcs fort hauts, les poissons plats ne quittant point le fond. On doit aussi n'établir ces Parcs que sur les fonds doux, de sable ou de vase ; les poissons plats ne se tenant guere sur les fonds de roche. Enfin cette pêche est principalement avantageuse dans

les grandes marées. Quelques Pêcheurs p ar quiers, pour prendre des poissons ronds, ajoutent, comme nous le dirons dans la suite, des Chausses ou Verveux, à la décharge de leurs Parcs.

§. 6. *Parcs garnis de filets nommés* Demi-Folles.

NOUS avons déja dit que ces filets ne différent des Folles qu'en ce que leurs mailles n'ont que deux à trois pouces d'ouverture en quarré ; au lieu que celles des Folles en ont 5, 6 & 7. Ces filets que nous nommons *Demi-Folles*, sont semblables à ceux que les Pêcheurs Cauchois nomment *Lesques*, les Picards & Flamands *Cibaudieres*, *Mailles Royales*, enfin *Rieux*, parce qu'ils servent à prendre des Rayes. Les Normands les appellent *Ansinnes*, parce qu'ils les tendent dans des anses : ce sont ces mêmes filets qu'on nomme *Entours* lorsqu'on les tend autour des roches, comme on le voit, *Pl. XXIX*, *Fig.* 1. Au reste, pour les Parcs dont il s'agit, on monte ces filets comme ils sont représentés, *Pl. XXVII*, *Fig.* 4, sur des perches de 4 à 5 pieds de longueur.

§. 7. *Des Parcs formés de Clayes & de Filets.*

POUR faire ces Parcs, que nous avons représentés *Pl. XXVIII*, on enfonce dans un terrein solide des pieux éloignés les uns des autres de 15 à 18 pouces, se conformant au contour qu'on se propose de donner au Parc, ou au tracé qui est représenté dans la *Pl. XXVII*, *Fig.* 1. On entrelace dans ces pieux des branches flexibles, pour former un clayonnage, qu'on voit représenté en *B C*, *Fig.* 2; auquel on donne trois pieds & demi, ou quatre pieds d'élévation. La partie moins haute, qui s'étend depuis *C* jusqu'à *G*, est pour la Chasse : & depuis *G* jusqu'à *E*, c'est le corps du Parc.

Le diametre *A B*, *Fig.* 1, du corps du Parc, est quelquefois de 5 brasses ; d'autres fois de sept. Son entrée *G G*, a deux ou au plus 3 pieds de largeur.

Il doit y avoir, comme nous l'avons dit, à l'accul ou au fond du Parc qui regarde la mer, une ouverture *E*, qui sert à égoutter l'eau. Elle doit avoir 4 à 5 pieds de largeur, & être fermée par une grille de fer ou de bois, assez à claire-voie pour laisser échapper le frai & la menuise : ce grillage seroit inutile si l'on n'avoit pas l'attention de le nettoyer à toutes les marées, pour que le passage reste libre.

Autour de cette enceinte de clayes, qui est representée en *A*, *Pl. XXVIII*, *Fig.* 1, sont placées des perches en dehors, comme on le voit en *P Q*, *Pl. XXVIII*, *Fig.* 2. Elles doivent être enfoncées de 18 à 20 pouces dans le terrein, l'excéder de 20 à 22 pieds, & être placées à environ une brasse les unes des autres. Enfin il faut qu'elles soyent menues & pliantes par en haut. Car pour attacher le filet à l'extrêmité de ces perches, un Pêcheur saisit avec un crochet de bois le haut d'une perche, il la fait plier, & un autre y attache le filet au moyen d'un tourmort. Le bas du filet s'arrête au clayonnage, au moyen d'une cheville.

La Chasse *D C*, *Pl. XXVII*, *Fig.* 1, s'étend depuis l'entrée *G* du Parc, ou plutôt depuis *D*, jusqu'à la laisse de pleine-mer.

Les clayonnages subsistent toujours en place, comme on le voit en *E*, *Pl. XXVIII*, *Fig.* 1. Il n'en est pas de même du reste : les Pêcheurs ôtent les filets & les perches quand ils prévoyent des gros temps; sans quoi le tout seroit rompu & emporté à la mer.

Quelques-uns, mais cela est rare, garnissent le pied de leurs Parcs avec des planches d'orme posées de champ, & retenues par des piquets.

On voit de ces Pêcheries en beaucoup d'endroits ; mais particuliérement dans l'Amirauté du Bourg-d'Ault, & depuis le Tréport jusqu'à l'embouchure de la Seine. On les y nomme quelquefois *Perchiers* ou *Perquiers*; les filets dont on les garnit, sont assez souvent du moule des saines.

§. 8. *Des Parcs à doubles rangs de Clayonnage.*

QUAND les Parcs sont fort exposés à la lame, il faut faire les Clayonnages assez forts pour qu'ils puissent y résister. On le pourroit en employant de forts piquets, & les enfonçant dans le terrein à grands coups de masse. Mais les Pêcheurs ont coutume de faire le corps du Parc avec un double rang de clayonnages, éloignés l'un de l'autre de 18 à 20 pouces : & on remplit l'entre-deux avec de grosses pierres. On les met ainsi en état de résister aux flots. Quelques-uns se contentent, avec raison, de doubler ainsi le clayonnage à l'accul du Parc; qui étant du côté de la mer, est le plus exposé aux efforts de la lame. Quand ces sortes de clayonnages sont bien faits, ils durent deux ou trois ans, sans avoir besoin d'être réparés ; mais les perches ne peuvent durer qu'une année. A l'égard des Chasses, leur clayonnage est toujours simple.

Comme l'eau ne peut s'échapper au travers de ces clayonnages, ces Parcs détruisent beaucoup de frai & de menuise. C'est pourquoi on doit obliger les Pêcheurs parquiers de tenir le clayonnage fort bas, comme seulement de quelques pouces audessus du terrein; ce qui est suffisant pour

attacher le pied des filets. Il faut encore exiger qu'ils aient une grande ouverture à l'accul de leur Parc ; qu'ils ne la ferment qu'avec des grilles qui ſoient à claire-voie ; & qu'ils les nettoient fréquemment.

§. 9. *Des Parcs à pluſieurs Tournées.*

Quand la mer découvre beaucoup, & qu'on peut diſpoſer d'une grande plage, on en profite pour y établir pluſieurs tournées, quelquefois juſqu'à quatre, comme ou le voit, *Pl. XXVIII*, *Fig.* 1.

Quand les tournées ſont établies ſur une même ligne qui tend de la côte à la mer, comme dans la *Pl. XXVIII*, *Fig.* 1 ; pour que les corps des Parcs ne ſe nuiſent point mutuellement, il faut que les Chaſſes *D K L*, &c. qui s'étendent d'une tournée à une autre, ayent 20 à 30 braſſes de longueur : ce qui établit la diſtance qu'il doit y avoir d'une tournée à une autre, *A B M N*. Mais on voit de ces Chaſſes qui n'ont que deux ou trois braſſes de longueur.

On peut mettre le corps des Parcs ou les tournées ſur des lignes différentes, comme on le voit à la *Fig.* 2, *Pl. XXVIII* ; mais pour lors ils doivent être éloignés les uns des autres, au moins de 80 ou 100 braſſes : & chaque corps de Parc a ſa Chaſſe particuliere, qui s'étend depuis le Parc juſqu'à la laiſſe de haute-mer, comme on le voit à la *Fig.* 2.

Il eſt ſenſible que quand les corps de Parcs ſont ſur une même ligne, les Chaſſes ne s'étendent que d'une tournée à une autre. Celle qui eſt marquée *D*, dans la *Fig.* 1, s'étend depuis la laiſſe de haute-mer, juſqu'au Parc *A* : celle du Parc *B* ne s'étend que depuis l'accul du Parc *A*, juſqu'à l'entrée du Parc *B* : la Chaſſe *K* ne s'étend que depuis l'accul du Parc *B*, juſqu'à l'entrée du Parc *M*. Il en eſt de même pour la Chaſſe qui aboutit au Parc *N*.

Chaque corps de Parc a ſa décharge qui lui eſt propre ; & l'eau qui ſort d'une tournée, n'entre pas dans une autre.

A l'égard de la *Fig.* 2, où les Parcs ne ſont pas ſur une même ligne ; la Chaſſe *O*, qui appartient au Parc *P*, s'étend depuis la côte juſqu'à ce Parc. Et de même la Chaſſe *Q* s'étend depuis la côte juſqu'à l'entrée du Parc *K*.

Il y a des Pêcheurs parquiers, qui jouiſſant de pluſieurs Parcs ſur une même ligne, font autant de Chaſſes différentes qu'ils ont de tournées; afin de pouvoir, comme ils diſent, *Chaſſer* ſeulement celle qu'il leur plaît, ſuivant qu'ils trouvent le temps & la marée convenables : ne chaſſant que rarement toutes les tournées à la fois. Car les Parcs, comme *A B*, *Fig.* 1, qui ſont les plus près de la côte, & qu'on nomme pour cette raiſon *Parcs de Terre*, peuvent tendre à toutes les marées. Mais ceux qui ſont vers l'eau, comme *M N*, ne peuvent ſervir que quand la marée retire beaucoup; comme dans les grandes vives-eaux : parce qu'ils reſtent noyés dans les mortes-eaux. D'ailleurs, attendu qu'ils ſont les plus expoſés à la fureur de la lame, on n'oſe pas les tendre pour peu que la mer ſoit groſſe.

§. 10. *Des petites Pêcheries qu'on nomme* Parcs Couverts, Caroſſes *&* Perd-Temps.

Il nous reſte à dire un mot d'une petite Pêcherie qu'on pratique rarement, & que quelques-uns ont nommée *Perd-Temps*, parce qu'elle n'eſt pas ordinairement fort avantageuſe. On lui donne les noms de *Parc Couvert* ou *Caroſſe*, parce que le deſſus & les côtés ſont couverts de filets.

C'eſt un diminutif des Parcs de clayonnages & de filets. Ces Parcs ſont donc formés en rond, comme la plupart des autres Parcs. Leurs piquets ne s'élevent au-deſſus du terrein que de 4 pieds ; & le pourtour de leur enceinte n'eſt que de 7 à 8 braſſes. Le filet qui doit couvrir ces petits Parcs étant lacé avec celui qui en garnit le tour, on ne peut tendre celui-ci qu'en tendant auſſi celui de deſſus; qui forme alors comme la peau d'un Tambour.

Ces Parcs ont une Chaſſe comme les autres ; mais elle eſt peu élevée.

On donne ordinairement aux mailles 2 pouces d'ouverture en quarré.

Ces Pêcheries n'exigent pas de grands frais pour leur établiſſement. Et quoiqu'elles ſoient fort baſſes, on ne craint pas que le poiſſon s'échappe lorſqu'elles ſont entiérement recouvertes d'eau. C'eſt à quoi ſe réduit leur avantage. Au reſte, il n'y a que les gros temps qui empêchent de les tendre.

§. 11. *Parcs à Fond de Verveux.*

Il eſt ſenſible qu'on pourroit ajuſter à la décharge de tous les Parcs un Verveux ou un Guideau, au lieu du grillage qu'on a coutume d'y mettre. Mais il ſeroit à déſirer qu'on n'y mît jamais de ces poches, dans leſquelles le poiſſon s'entaſſe & s'étouffe pêle-mêle avec des immondices, de la menuiſe, & du frai. Néanmoins les Pêcheurs parquiers qui font uſage des folles & demi-folles, ne pouvant à cauſe de la grandeur des mailles, retenir que des poiſſons plats ; lorſqu'ils veulent prendre des poiſſons ronds, ils ſubſtituent aux grillages de fer ou de bois qu'on met à la décharge des Parcs, des Manches de 2 braſſes ou 2 & demie de longueur ; qui ſont tenues ouvertes par pluſieurs cercles de bois. A cela près, ces Parcs ne different point

de

de ceux que nous avons représentés, *Pl. XXVII*, *Fig.* 4. Ils ont de même, *Pl. XXIX*, une Chasse, une Tournée, & sont formés de perches qui ont 10 à 12 pieds d'élévation au-dessus du terrein; au haut desquelles on amare la tête du filet; & le pied est retenu par des crochets de bois qu'on enfonce dans le terrein. Mais pour retenir le poisson qui pourroit s'échapper au travers des grandes mailles des Folles, les Pêcheurs ajustent un Verveux à la décharge, comme on le voit dans la fig. 2 de la Planche XXIX : & ils le tiennent en état au moyen d'un piquet *a*, qu'ils enfoncent dans le sable.

Comme les mailles de ces Verveux sont serrées, ils retiennent beaucoup de menuise & de frai. Ainsi il seroit beaucoup mieux que les Pêcheurs parquiers employassent pour garnir leurs Parcs, des Tramaux, qui retiendroient les poissons ronds, que d'avoir recours à des Verveux, qui font une énorme destruction de frai.

ARTICLE SIXIEME.

Sorte de Parc qu'on établit en pleine-eau en Provence, ainsi qu'en Languedoc.

COMME il n'y a point de flux & reflux sensible & réglé dans la Méditerranée, on ne peut pas établir sur ses bords les Pêcheries à basse-eau dont nous venons de parler. Mais les Pêcheurs savent profiter de l'inclination de plusieurs poissons, qui réguliérement dans certaines saisons, passent de la mer dans les étangs; & dans d'autres quittent les étangs pour gagner la mer. Nous avons dit comment on en prend beaucoup à leur retour dans les grandes Pêcheries nommées *Bourdigues*, dont nous avons donné la description.

Mais les lieux propres à établir ces Pêcheries ne sont pas communs : & les Pêcheurs de la Méditerranée ont eu l'industrie d'y suppléer. Car ayant remarqué qu'il y a des saisons où les poissons se plaisent à ranger la côte & à se rassembler dans certaines anses, ils ont imaginé de tendre dans ces endroits des especes de Parcs qu'ils établissent dans l'eau même.

§. 1. *Des Paradieres.*

COMME nous n'avions que des connoissances vagues sur ces Pêcheries, nous nous sommes adressés pour acquérir celles qui nous manquoient, à M. de la Croix, Commissaire des Classes au Martigue; qui a bien voulu joindre aux éclaircissements que nous desirions sur cette façon de pêcher, les plans & profils d'une des paradieres qu'on tend tous les ans dans l'étang de Berre, tels qu'on les voit sur la *Pl. XXIX*, *Fig.* 3. On trouvera dans la description que nous allons en donner, les dimensions ordinaires des différentes parties qui forment une Paradiere.

Pour prendre une idée générale de cette Pêcherie, qui est représentée d'une façon très-sensible sur le plan qu'en a fait M. de la Croix, il faut se représenter une Tour de Parc *G F H*, *Fig.* 3, dont l'embouchure *N N*, est précédée par une Chasse *M A A*, &c, qui la divise en deux; de sorte que les poissons qui suivent la Chasse, peuvent entrer dans la Tour par ses deux côtés *N N*.

Au fond de cette tour sont plusieurs filets en forme de Verveux *C D*, qui se terminent par une manche *E*, dans laquelle les poissons entrent, & où les Pêcheurs les prennent.

Développons maintenant ces idées générales. *A A* &c, *Pl. XXIX*, *Fig.* 3, est la Chasse de la paradiere : les Provençaux la nomment *la Paroi*, c'est-à-dire, *Muraille*. Elle est formée par un filet de fil de chanvre retord en quatre : & ses mailles sont de 13 au pan.

Ce filet est bordé haut & bas par une forte lignette dite *Baudeau*, d'environ deux pouces de circonférence; la plupart sont d'Auffe. Le filet n'est pas attaché au Baudeau, maille par maille; de 3 en 3 mailles, il y en a une qui n'y est point attachée; ce qui fait que le vent & les courants font faire bourse au filet, ou d'un côté ou d'un autre suivant la direction de la force qui agit sur lui : & par cette bourse, il ferme presque toujours une des entrées *N* de la tour. Les Pêcheurs prétendent que quand le filet ne fait pas cette bourse, il arrive assez souvent que le poisson qui s'est introduit par une des entrées, sort par l'autre, qui n'en est séparée que par un piquet.

Les Piquets qui portent le filet, se nomment *Paux de Mesure*. Ils sont éloignés les uns des autres, de deux brasses : & il y en a ordinairement six. Comme on enfonce ces piquets dans la vase, ils sont étayés chacun par deux autres, nommés *Freres*, qui sont placés du côté où le fort vent pourroit renverser la paroi.

La *Tour*, dont l'intérieur est désigné par les lettres *B M B*, est formée par les piquets *G F H*, qui ont chacun leur étai ou Frere; & sur lesquels on tend un filet semblable à celui de la paroi. Les piquets *G G*, se nomment *Portiers*; ceux *F F*, *Calins*; & ceux *H H*, *Espaliers*.

Le filet du corps de la paradiere se prolonge jusque vers *C*, au profil qu'on voit ici, & où il y a un cercle de bois pour le soutenir. C'est-là que commence le filet qu'on nomme *Pantenne* ou *Quioulette* ; dans lequel sont ajoutés un ou deux goulets en forme d'entonnoirs. Ainsi la Pantenne est un vrai Verveux. Cette pantenne, *D D*, est faite d'un filet à mailles fort serrées, puisqu'il y en a 20 au pan : il est monté sur 4 cercles qui le tiennent ouvert, & divisent la pantenne en quatre parties. Les trois premieres, qui se nomment *Méjeans*, ont chacune 6 pans & demi de longueur; & la derniere *E*, qu'on nomme *Queue*, a 10 pans de longueur. Dans chacune des trois parties, le filet entre d'un pan & demi au dedans de celle qui suit; & il y forme un goulet, que les Provençaux nomment *Goulume*.

La queue de la pantenne, précédée d'un goulet que quelques-uns appellent *Boursal*, est terminée en pointe, & resserrée par une corde qu'on lâche pour faire sortir le poisson. A cette extrêmité est une ganse de 3 pieds de longueur, qui forme une boucle dans laquelle passe un piquet volant *K*, que l'on nomme *Courier* : & auprès est un piquet *L*, appellé *Testadou* ; auquel on attache le Courier, afin de lui donner de la solidité.

Pour établir la Paradiere, on choisit sur le rivage & le plus près qu'on peut de terre, un fond de vase ou d'argille, qui soit recouvert d'eau à l'épaisseur de 4 ou 5 pans, & qui aille en baissant uniformément à mesure qu'il s'éloigne du rivage. On enfonce dans la vase le premier piquet ou pau de la paroi, d'environ 4 pans, après y avoir attaché le filet; dont le pied doit entrer d'un pan dans la vase. On enfonce tout auprès ses arc-boutans un *Frere*, & on les lie par le haut au pau qu'on a mis en place. Les autres paux s'établissent de même.

Le filet de la *Garde* ou paroi *A M*, est gaudronné dans toute sa longueur, à la hauteur d'un pan qui entre dans la vase : & le filet de la pantenne *CE*, l'est en entier. La tête du filet qui forme la Tour, (ou, comme disent les Provençaux, *le Tour*) doit être à fleur-d'eau. La queue de la pantenne se releve ; de façon cependant qu'elle se trouve enfoncée de 3 ou 4 pans dans l'eau. A l'égard du filet de la paroi, il s'éleve un peu au-dessus de la surface de l'eau ; mais sa tête est tellement arrêtée sur les piquets, qu'elle peut être aisément abaissée à un ou deux pans au-dessous de la surface de l'eau, pour faire passer par dessus les algues & les autres immondices que la mer porte à sa surface. Mais aussi-tôt qu'elles sont passées, on releve le filet.

Le filet du corps de la Paradiere ne change jamais de position. On a seulement l'attention, pour que les filets ne se dérangent point, de les joindre les uns aux autres avec des cordages, qui sont frappés à la tête, & qu'on voit ponctués sur le plan : & chacun d'eux est arcbouté par un frere.

Il n'arrive guere qu'on calle une paradiere seule ; il y en a ordinairement deux ou trois de suite. En ce cas, le premier pau de mesure de la seconde paradiere occupe la place d'un des freres des espaliers de droite ou de gauche. On a seulement l'attention que cette seconde paroi soit à environ 3 pans de la pantenne, le long de laquelle on la dresse. Il en est de même de la troisieme, & des autres paradieres.

Les Paradieres se tendent différemment dans les petits étangs. On y donne environ 3 brasses d'étendue à la paroi. On tient le corps ou le tour plus grand : & à la place des calens, on ajoute des pantennes; qui sont différentes de celle qui est représentée sur le plan, n'ayant que les deux cercles qui forment le premier méjean.

Les Paradieres de Cette ont trois pantennes, telles qu'on vient de les décrire en dernier lieu.

Les mailles de la pantenne sont assez petites pour retenir les Anguilles.

On tend ces filets dans les mois d'Octobre, Novembre & Décembre. Les temps obscurs sont favorables à cette pêche ; ainsi que quand le vent porte à la côte.

On pratique cette même pêche dans l'étang de Leucatte auprès de Narbonne ; mais le filet s'y nomme tantôt *Pantanne*, tantôt *Paradiere*. Sa tour est partagée en deux chambres, depuis l'entrée jusqu'à la quioulette. Trois ou quatre hommes s'associent à la part, pour la faire avec un bateau de 4 ou 5 tonneaux.

§. 2. *Aiguilliere de Provence.*

Ce filet tire son nom de ce qu'il est principalement destiné à prendre des Aiguilles. On en fait en Provence de deux especes : l'une est flottante ; & l'autre, sédentaire & tendue sur des piquets. Il ne s'agira présentement que de celle-ci, qui a quelqu'affinité avec les Parcs ; nous parlerons de l'autre ailleurs.

L'Aiguilliere Sédentaire, suivant les mémoires que nous a fournis M. de la Croix, est un filet de fil de chanvre doublement retord, que les Provençaux nomment *à la bonne main* ; ainsi il est assez gros. Les mailles sont de 13 à 14 au pan. Chaque filet a environ 60 mailles de hauteur. La longueur des pieces est indéterminée : il y en a qui n'ont que 15 brasses, & d'autres 60.

Ce filet est monté haut & bas sur une lignette d'un quart de pouce de circonférence. La lignette du pied porte à chaque demi-

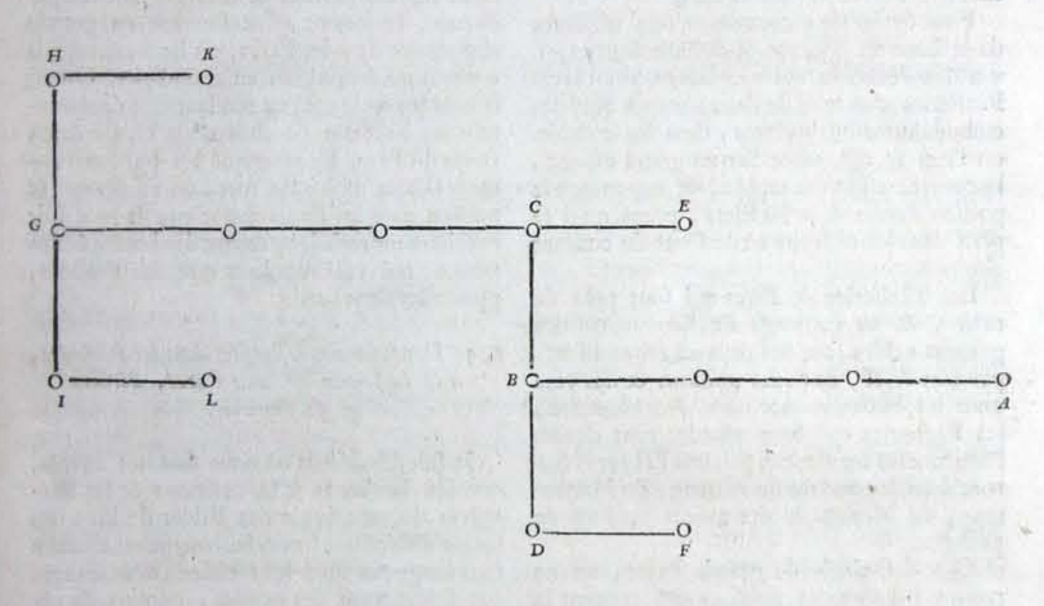
brasse une bague de plomb, du poids d'une once. Et la lignette du haut est garnie de flottes de liége, six par brasse, qui pesent toutes ensemble environ un quarteron.

La nappe n'est pas attachée par toutes les mailles aux lignettes; de quatre mailles, il n'y en a qu'une d'arrêtée aux boucles ou *pinpignons* qui servent à attacher le filet.

On amare un bout du filet à un piquet qu'on nomme *partegon*, & qui est placé à cinq ou six brasses de terre, plus ou moins, suivant la profondeur de l'eau, qui doit être égale à la chûte du filet : & on forme ainsi une paroi *A B*, peu différente de celle de la Paradiere; & qui cependant n'est ordinairement formée que par quatre piquets, qu'on met en ligne droite à 10 brasses les uns des autres. Ensuite on fait faire au filet la forme d'un *T*, en plaçant à droite & à gauche du piquet *B* & à 7 brasses de distance, les piquets ou partegons *C D*; sur lesquels le filet s'appuie & retourne d'équerre pour pouvoir, parallélement à la paroi, être attaché aux piquets *E F*, qui sont à-peu-près vis-à-vis du troisieme piquet.

Il est rare que les Aiguilles se prennent à la paroi. On les trouve ordinairement au fond des bras *C D E F*.

On ne tend pas pour l'ordinaire une Aiguilliere seule; il y en a presque toujours plusieurs à la file, suivant que l'emplacement le permet & que la saison du passage des Aiguilles est abondante. Les autres Aiguillieres qu'on établit ensuite, ressemblent à celle que nous venons de décrire : & elles sont disposées comme on le voit dans la figure; où la seconde est indiquée par les lettres *C G H I K L*.



ARTICLE SEPTIEME :

Servant de Conclusion.

QUOIQUE nous ayons essayé de ne rien omettre de ce qui est important pour la pêche aux Parcs, nous avons cru devoir terminer ce qui les regarde par des idées générales qui auroient pu nous échapper, ou qu'il est à propos de présenter à part; afin qu'étant isolées, elles en soient plus frappantes.

§. 1. *De la Situation la plus avantageuse pour tendre des Parcs, soit ouverts soit fermés.*

L'OBJET qu'on se propose en tendant des Parcs, est d'arrêter le poisson, qui s'étant porté à la côte, regagne la grande eau en suivant le retour de la marée ; ou de retenir celui qui se rassemble en grand nombre, & qui se plaisant aux endroits où l'eau a peu d'épaisseur nage parallélement à la côte. Ces différentes circonstances doivent engager à tendre les filets ou parallélement à la côte, ou dans une situation qui lui soit perpendiculaire, un bout étant à la côte, & le reste s'étendant vers la mer.

Toutes sortes de filets sont propres à arrêter les poissons qui s'écartent de la côte pour regagner la mer: & la situation la plus favorable, est l'embouchure des rivieres, le débouché des anses & des gorges, en un mot,

les endroits où l'eau coule avec rapidité. Il eſt bon néanmoins de ne pas s'établir entiérement dans le lit de ces courants, lorſqu'ils entraînent beaucoup d'herbes, de vaſe, ou de ſable. Ces immondices combleroient bientôt les Pêcheries qu'on y auroit établies ; & formant une digue qui arrêteroit le cours de l'eau, il n'y auroit point de pieux ni de filets qui puſſent y réſiſter. On a vu que pour remédier à cet inconvénient, les uns callent leurs filets au-deſſous de la ſurface de l'eau, afin que les corps légers paſſent par-deſſus, & les autres tiennent le pied de leur filet écarté du fond, pour donner un libre paſſage au ſable & au galet ; ou bien n'arrêtant point le pied du filet, il a la liberté de s'élever quand le courant eſt rapide. Et en général, dans les grands courants, on doit tenir les mailles fort larges, afin que l'eau faſſe moins d'impreſſion ſur le filet.

Pour éviter les inconvénients qui réſultent de la force du courant & des recréments, il y a des Pêcheurs qui ne placent point leurs Pêcheries dans le fil de l'eau ; mais à côté des embouchures des rivieres, dans les endroits où l'eau ſe répandant ſur un grand eſpace, le courant eſt moins rapide, & cependant le poiſſon tombe dans les filets, parce qu'il ſe plaît dans les endroits où la force du courant diminue.

Les Pêcheries & Parcs qui ſont près de terre, & au voiſinage de l'ouverture des grandes valées, ou des rivieres, fourniſſent, pendant l'Eté, de petits poiſſons & des vers pour les Pêcheurs cordiers. Au contraire, les Pêcheries qui ſont placées plus devers l'eau ſont les meilleures pendant l'Hyver ; ſurtout dans les ſaiſons du Harang, du Maquereau, du Merlan & des autres poiſſons de paſſage.

Quand il s'agit de grands Parcs, on ne peut y prendre les poiſſons qui rangent la côte, à moins de les tendre à la ſuite les uns des autres ; l'un portant à terre, & les autres s'étendant toujours vers la mer : ou bien en plaçant le premier ſur la laiſſe de baſſe-mer des marées communes, & étendant leur chaſſe juſqu'à la terre ; car de quelque côté que vienne le poiſſon, ſitôt qu'il eſt arrêté par la chaſſe, ou il s'y emmaille ſi le filet eſt un manet, ou il le côtoie & entre dans le Parc.

Un Parc ſeul, qui a une grande chaſſe laquelle s'étend juſqu'à la laiſſe de haute-mer, fournit toujours plus que chacun des Parcs qu'on place l'un derriere l'autre. Et entre ceux qui ſont ſitués ſur une même ligne, celui qui eſt vers l'eau produit le plus ; parce que le poiſſon qui eſt barré & effarouché par les Parcs, ne ſe porte pas ſi volontiers à la côte, & il s'entonne dans les premiers Parcs, les plus près de la mer.

§. 2. Accidents que les Pêcheurs parquiers ont à redouter.

Nous avons dit que les ouragans & les forts coups de vent, rompent ſouvent les perches, & déchirent les filets. C'eſt pourquoi, bien que les grandes vives-eaux & les motures rendent la pêche plus abondante, les bons Pêcheurs ne tendent point, ſur-tout les Parcs qui ſont vers l'eau, quand on eſt menacé de gros temps. Ils redoutent ſur-tout la ſaiſon de la Pêche du Maquereau ; parce qu'alors il ſurvient des coups de vent impétueux qui, s'ils ne rompent pas les filets, troublent les fonds, & rempliſſent les Pêcheries d'immondices.

Nous avons dit plus d'une fois le tort que les poiſſons voraces faiſoient aux Pêcheurs. Mais les Cormorans & d'autres oiſeaux pêcheurs, ſe jettent aſſez ſouvent en grande abondance dans les Parcs, où ils ſavent qu'ils trouveront du poiſſon en abondance. On eſſaie de les éloigner, en tendant des épouvantails au haut des perches de la chaſſe & du corps du Parc. Et pour que les poiſſons voraces faſſent moins de tort, on va pêcher le poiſſon dans les Parcs avant que la mer ſoit entiérement retirée ; prenant des bottes & des ſabots, qui valent mieux que des ſouliers, pour aller dans l'eau.

§. 3. Des différents Uſtenſiles dont les Pêcheurs, à la baſſe-eau & aux Parcs, doivent ſe pourvoir.

Il ſuit des détails où nous ſommes entrés, que les Pêcheurs à la baſſe-eau & les Parquiers doivent avoir des Filets de bien des ſortes différentes ; non-ſeulement eu égard à leur longueur & à leur chûte, mais encore par l'ouverture des mailles, comme du calibre des ſaines, ou des manets, ou des folles, ou des tramaux.

Les Pêcheurs aiſés tannent leurs filets pour en prolonger la durée. Et ceux qui n'ont pas beſoin de ſoupleſſe, ſont encore préparés au gaudron & à l'huile : ce qui exige des établiſſements coûteux, comme nous l'avons dit au premier Chapitre de cette ſeconde Section.

Outre les grands filets, les Manches, & les Verveux, les Pêcheurs parquiers ne peuvent guere ſe paſſer de Trubles, de Havenets, de petites Bottes, &c. pour pêcher dans l'intérieur des Parcs qui ne deſſéchent pas.

A meſure qu'on pêche, on a aſſez l'uſage de mettre le poiſſon dans des glines, ou panniers couverts, de différentes grandeurs ; dont les plus grandes ſe nomment *Carcaſſes*, en quelques endroits.

Il faut des Pieux & Piquets de différentes longueur

longueur & groſſeur; des Volars ou Rames pliantes, pour faire les clayonnages; des Perches longues de 12, 15 ou 18 pieds, aſſez groſſes par en bas, & menues par le haut, pour qu'on puiſſe les plier lorſqu'on veut y attacher les filets; enfin des Crochets de bois, pour abaiſſer le bout de ces perches.

Une Cheville de fer à tête ronde & pointue par l'autre extrémité, ſert à préparer les trous où l'on doit placer les piquets, quand le terrein eſt dur. On emploie une Maſſe de fer & une autre de bois, pour enfoncer les piquets, ou la Cheville de fer; & un Maillet plat, pour entaſſer les rames lorſqu'on fait les clayonnages. Il y a de petits Coins, de 7 à 8 pouces de longueur, que l'on frappe au pied des perches, afin de les aſſujettir plus ſolidement. On a beſoin d'une Scie, pour couper les pieux à une longueur convenable; & d'une Serpe pour les appointir.

Il faut encore des Chevilles & des Crochets de bois, pour aſſujettir le bas du filet, ou ſur le terrein ou au clayonnage.

On ne peut ſe paſſer de Pelles, de Louchets, de Pioches, pour dreſſer le terrein; & de Brouettes pour le tranſport des matériaux. Enfin la plupart ſont obligés d'avoir de petits Bateaux pour tranſporter les piquets, les perches & les filets : ceux qui tendent ſur les vaſes, ſe ſervent des Acons.

CHAPITRE SIXIEME.

Des Pêches qu'on fait au bord de la mer, ou à une diſtance plus ou moins grande du rivage, avec des filets flottés & leſtés.

Les Pêches dont nous allons traiter, ſe font avec les mêmes filets qui ſont d'uſage pour celles des Chap. IV & V; c'eſt-à-dire, 1°. avec des Saines proprement dites, dont la grandeur des mailles n'eſt point déterminée; 2°. avec des Manets qui ont leurs mailles proportionnées à la groſſeur des poiſſons que l'on a intention de prendre; 3°. avec des filets à très-grandes mailles, qu'on nomme Folles & Demi-Folles; enfin aſſez ſouvent avec des Tramaux. Mais ces différents filets, au lieu d'être tendus ſur des pieux, des piquets, ou des perches, comme ceux des Chapitres précédents, ſont tenus ſous l'eau dans une ſituation à-peu-près verticale, par des flottes de liége ou de bois léger, dont on garnit leur tête, tandis que le pied eſt chargé de leſt de pierres ou de plomb. Quelquefois encore ſur les terreins de ſable, on ſupprime le leſt & l'on enfouit le pied du filet à quelques pouces de profondeur : ou bien dans les terreins durs, on arrête le pied du filet avec des crochets qu'on fait entrer à force; mais cela ne peut avoir lieu, que quand on tend ſur les terres qui découvrent. Lorſqu'il reſte de l'eau, il faut néceſſairement charger de leſt le pied du filet, pour le faire caller ſur le fond; ou faire en ſorte qu'il ſe tienne dans une poſition à-peu-près verticale.

Pluſieurs de ces filets pierrés & flottés reſtent ſédentaires. On en laiſſe d'autres dériver au gré des courants : & aſſez ſouvent on les traîne. Nous nous propoſons d'expliquer ces différentes manœuvres, en détaillant dans autant d'articles particuliers, ce qui regarde chaque eſpece de filet. Nous en profiterons pour expliquer, plus particuliérement que nous ne l'avons fait, les propriétés de chacune. Mais puiſque nous avons à parler des filets pierrés & flot-

tés, il est bon de faire à ce sujet quelques réflexions qui rendront ce que nous dirons dans la suite plus aisé à comprendre.

Les Flottes sont faites ou avec des morceaux de liége, ou avec des plateaux de quelque bois léger. On voit dans le Chapitre I, *pag.* 21, *Pl. II*, que les liéges qu'on attache à la corde qui borde la tête du filet, sont ou quarrés, ou ronds comme un rouet de poulie, ou figurés en olive. A l'égard des flottes de bois, qui ne sont pas si bien représentées sur la Pl. II, elles sont presque toujours quarrées, & percées d'un trou dans lequel passe la corde qui borde la tête du filet, ou bien un bout de ligne qui sert à les attacher à cette corde.

Le liége est plus cher que le bois; mais beaucoup meilleur, non-seulement parce qu'il est spécifiquement plus léger, mais encore à raison de ce qu'il s'imbibe d'eau bien plus difficilement.

A l'égard du lest, il est ou de cailloux ou de plomb. Les cailloux ne coûtent que la peine de les ramasser; le plomb occasionne une dépense assez considérable : mais on manie bien plus aisément les filets qui en sont garnis, que ceux qui sont lestés avec des cailloux. Nous avons expliqué dans cette Section, *Chap. II*, *pag.* 21, les différentes manieres de garnir de plomb le pied des filets : & on les voit représentées sur la Pl. I.

Pour les filets sédentaires ou qu'on tend par fond, on en amare quelquefois les bouts à des ancres, ou a de grosses pierres qu'on nomme *Cablieres*. Quant aux différentes manieres d'attacher les cailloux, on peut consulter ce que nous en avons dit dans la premiere Section, à l'occasion des Pêches aux cordes garnies d'hains.

Mais nous ne devons pas nous dispenser de faire remarquer que les Pêcheurs doivent varier la proportion du lest & des flottes, suivant l'espece de pêche qu'ils se proposent de faire. Il est sensible qu'il faut plus de flottes & moins de lest pour les grands filets, que pour ceux qui ont peu de chûte; & pour les filets qui sont faits de gros fil, que pour ceux de fil délié : parce qu'étant plus pesants, il faut plus de liége pour les soutenir.

Ce n'est pas tout : si les Pêcheurs se proposant de prendre des poissons plats, veulent que le pied de leur filet repose immédiatement sur le fond, ils doivent mettre les bagues de plomb assez près-à-près pour que le pied du filet s'ajuste mieux aux inégalités du terrein. Ils doivent aussi donner à la plombée une pesanteur capable de faire que le filet s'applique exactement sur le fond; & ne mettre des flottes sur la tête du filet, que ce qu'il en faut pour qu'il se tienne verticalement dans l'eau sans quitter le fond.

Si au contraire on veut établir le filet près de la surface de l'eau, on doit garnir de beaucoup de liége la tête du filet, & mettre peu de plomb au bas.

Dans tous ces cas, il faut augmenter les flottes ou le leſt proportionnellement à la force du courant.

Lorſque l'intention des Pêcheurs eſt de tenir leurs filets à une diſtance déterminée entre le fond & la ſuperficie de l'eau, ils doivent plomber & flotter leurs filets comme s'ils devoient ſe porter ſur le fond; & attacher de diſtance en diſtance ſur la tête, des lignes qui portent de groſſes flottes, *Pl. XXXII, Fig.* 3. Car en tenant ces lignes plus ou moins longues, on eſt maître de placer le filet à la profondeur qu'on juge convenable. Il y a différentes manieres d'ajuſter ces lignes; nous en parlerons dans la ſuite.

Il arrive des circonſtances, où il convient de faire porter le filet légérement ſur le fond, afin qu'il s'en détache pour laiſſer paſſer les immondices peſantes qui ſont entraînées par l'eau, ou lorſqu'on veut que le filet ſuive le courant. Alors on ne plombe pas le pied du filet; on ſe contente de le border d'une groſſe corde, qui le charge aſſez pour remplir l'intention qu'on ſe propoſe. On met peu de flottes à la tête, afin de ne le pas entraîner à la ſuperficie : quelquefois même, au lieu de la corde dont nous venons de parler, on ſe contente d'attacher au pied du filet un bourrelet de vieux filets; ou encore, pour tenir le pied du filet à une certaine diſtance du fond, on met beaucoup de liége à la ralingue de la tête, & fort peu de plomb ſur celle du pied; mais on met ſur cette corde, de diſtance en diſtance, des lignes qui portent un caillou ou du plomb, leſquels empêchent le filet de gagner la ſuperficie de l'eau. En tenant ces lignes plus ou moins longues, on oblige le pied du filet à demeurer plus ou moins écarté du fond.

Quand on tend ces filets dormants dans un courant, il eſt ſenſible que pour peu que le courant fût rapide, la légéreté des flottes ne pourroit pas y réſiſter, & que le filet retenu par le pied ſe coucheroit ſur le terrein. Pour remédier à cet inconvénient, on attache à la tête du filet, de diſtance en diſtance, des lignes qui ont de longueur, une fois & demie, ou deux fois, la chûte du filet; & on amare à l'extrémité de ces lignes une pierre, qu'on enfouit dans le ſable à une diſtance aſſez conſidérable du filet pour qu'elles ſoient tendues quand il ſe trouve dans une ſituation verticale. Ainſi, lorſque le courant fait effort contre le filet, les lignes dont nous venons de parler, qu'on nomme *Bandingres* ou *Rabans*, C, *Pl. XXXI, Fig.* 3, forment comme autant d'étais qui empêchent que le filet ne ſe renverſe ſur le terrein. Il fait ſeulement une poche ou follée, qui eſt avantageuſe pour retenir le poiſſon.

Comme les filets qui ſont l'objet de ce Chapitre, ſe tendent aſſez ſouvent en pleine-eau, & qu'il y a des cas où il eſt important de les établir à différentes profondeurs, il eſt à propos de détailler dans ces préliminaires, les expédients qu'on emploie pour y parvenir, au moyen du leſt & des flottes dont le pied & la tête des filets ſont garnis.

On a vu par ce que nous avons dit, que quand le filet doit rester sédentaire, il faut que le poids du lest surpasse beaucoup la légéreté du liége ; mais quand on veut que le filet se tienne entre deux eaux, il faut ou supprimer entiérement le lest, ou n'en mettre que ce qui sera nécessaire pour tenir le filet dans une position verticale, ayant soin que la légéreté des liéges surpasse toujours la pesanteur du lest, afin que le filet ne porte pas sur le fond.

L'intention des Pêcheurs est, dans certaines circonstances, que le filet soit tout près du fond sans y être arrêté ; afin que le courant puisse l'emporter. D'autres fois, au contraire, ils veulent que leur filet se tienne tout près de la surface de l'eau. Dans certains cas, il leur convient encore d'établir leur filet à différentes profondeurs dans l'eau, parce que les poissons suivant la température de l'air se tiennent plus ou moins près de la surface. Les Pêcheurs parviennent à satisfaire à toutes ces intentions par des moyens bien simples, que nous avons indiqués ; mais que nous croyons devoir expliquer plus en détail ; d'autant qu'ils ont leur application à toutes les différentes especes de Pêches qu'on fait avec des filets flottants.

Il est évident que si l'on désire que le filet soit établi bien près de la surface de l'eau, il faut garnir de grosses flottes la tête du filet, & ne mettre au pied que ce qu'il faut de lest pour que le filet se tienne verticalement dans l'eau. En ce cas, les liéges paroîtront sur l'eau ; & le filet ne sera dans l'eau que de toute sa hauteur : *Pl. XXXVII*, *A A*, *Fig.* 2.

Si au contraire on veut que le pied du filet porte sur le fond, mais assez légérement pour permettre au courant de l'entraîner ; on se conforme à ce que nous avons dit, en mettant au pied du filet, au lieu de lest de pierres ou de plomb, une grosse corde ou un bourrelet de vieux filets ; & sur la tête, seulement ce qu'il faut de liége pour établir verticalement le filet, sans l'entraîner à la surface. Alors le pied du filet ne faisant qu'effleurer le fond, il peut suivre le courant.

On peut produire le même effet par un moyen plus sûr, en mettant sur la tête du filet des lignes *a a*, *Pl. XXXVI*, *Fig.* 3, qui portent des liéges ; & ayant mis un peu de lest au pied du filet, on tient ces lignes plus ou moins longues, suivant la profondeur de l'eau.

Quand il s'agit d'établir le filet dans l'eau à une profondeur déterminée, les Pêcheurs mettent au-dessus de la ralingue *C D* (*Pl. XXXVII*, *Fig.* 1.), qui borde la tête du filet, & qui porte de petites flottes, une seconde ralingue *A B*, laquelle s'étend de toute la longueur du filet & même au-delà, pour qu'elle se prolonge jusqu'à la barque *G* des Pêcheurs. Cette fausse ralingue *A B*, est jointe à la fausse ralingue du filet, par des lignes *E E* ; qui le sont quelquefois à la ralingue d'en bas *H I*, & encore à celle *C D* qui borde la tête du filet. C'est sur la fausse ralingue *A B*, qu'on amare de distance en distance, des Enards, ou

ou lignes, auxquelles sont attachées de gros liéges ou des barils *F F F*, *Fig.* 1 : & on tient ces lignes plus ou moins longues, suivant qu'on veut établir le filet plus ou moins avant dans l'eau.

Comme ces filets dérivent au gré des courants ; quand les Pêcheurs ne restent pas sur leurs filets, ils mettent à leurs extrêmités des bouées, avec de petits pavillons, *O*, *Pl. XXXIII*, *Fig.* 1 ; afin de les retrouver plus aisément.

Les détails où nous entrerons dans la suite, feront encore mieux sentir le grand parti que les Pêcheurs tirent des moyens simples, mais industrieux, que nous venons d'indiquer.

Article Premier.

Des Manets pierrés & flottés.

Apre's ce que nous avons dit plus haut, particuliérement à l'occasion des Étentes sur piquets, & des Parcs, on peut se rappeller qu'il y a des filets à simple nappe, qui doivent avoir leurs mailles tellement proportionnées à la grosseur des poissons qu'on se propose de prendre, qu'ils puissent y introduire la tête, & être arrêtés par leur corps qui est ordinairement plus gros qu'elle : de sorte qu'ils restent arrêtés par les ouies. On donne à ces filets différents noms suivant les especes de poissons auxquels ils sont destinés, & encore suivant l'endroit où on les tend.

A l'égard de l'espece de poisson, l'on nomme *Haranguier* ou *Haranguyere*, le filet qui doit prendre des Harangs ; *Sardinau* ou *Sardinal*, celui qui est propre à prendre des Sardines : *l'Aiguilliere* est pour les Aiguilles ; la *Marsaique*, pour les Maquereaux ; les *Muliers*, pour prendre des Mulets : on appelle *Rêts à Colins*, ceux qui sont propres à prendre de petites Morues qu'on nomme *Colins* sur plusieurs de nos côtes : &c. Quant aux noms que prennent ces filets, suivant les endroits où on les tend ; si c'est dans des Anses, on les appelle *Ansieres* : lorsqu'on les tend sur les écores des Bancs, ou dans les gorges qu'ils forment, on les nomme *Rêts à bancs*, ou *Rêts traversis*. Se propose-t-on d'envelopper un banc de poissons, les filets sont dits *Rets d'Enceinte*. Ces dénominations souffrent encore des changements, suivant la langue qui est en usage sur les différentes côtes. Il est vrai que la différence principale qu'on peut remarquer entre les filets qui portent tant de noms, se réduit au calibre des mailles, qui doivent être proportionnées à la grosseur des poissons qu'on se propose de prendre, & à la grandeur des filets : qui varie selon l'étendue de la nappe d'eau où l'on tend. A l'égard de la chûte plus ou moins grande ; elle dépend de la profondeur de l'eau où on s'établit. Pour ne point confondre le filet dont il s'agit avec la Saine, comme on le fait sur plusieurs côtes, nous avertissons que nous avons adopté pour dénomination générale le terme de *Manet* ; qui est reçu sur plusieurs côtes, pour désigner tous les filets dont les mailles doivent être calibrées, ou avoir une grandeur précise, relativement à chaque espece de poisson qu'on veut prendre : ce qui n'empêchera pas que nous n'indiquions autant qu'il nous sera possible les différents noms qu'on leur donne sur les côtes de l'Océan & de la Méditerranée.

Comme les Manets servent principalement à prendre les poissons de passage, on s'en sert dans les saisons où ces différentes especes de poissons se portent à la côte : ainsi, quoique l'arrivée des poissons varie suivant que les années sont plus ou moins chaudes, & qu'elle ne soit pas la même sur toutes les côtes ; nous croyons qu'on peut dire en général que les Colins, les Mulets & les Bars, se pêchent depuis le commencement de Novembre jusqu'à la mi-Janvier ; parce que ces poissons terrissent pendant le froid : les Harangs, depuis le mois d'Octobre jusqu'en Février ; les Surmulets, depuis la mi-Mai, jusqu'à la fin de Septembre ; les Maquereaux, depuis le mois de Juin jusqu'à la fin de Septembre ; les Sardines, à-peu-près dans la même saison ; les Brêmes, pendant les chaleurs. On doit prendre ceci comme des à-peu-près, & nous nous proposons d'entrer dans de plus grands détails & plus précis, lorsque nous traiterons des Pêches particu-

lieres à chaque genre de poiſſon. Maintenant nous allons expoſer les différentes Pêches qu'on fait avec les Manets.

§. 1. *Des Manets qu'on tend entre les roches; & qu'on nomme pour cette raiſon*, Rêts à Roc, *ou* Rêts entre roches.

Ces pieces de filets ſont ordinairement de 40 à 50 braſſes. Leur chûte, ainſi que la longueur de la teſſure, varie ſuivant la ſituation du lieu où on les tend, & la profondeur de l'eau. A l'égard de la largeur des mailles, nous avons déja dit qu'elle doit être proportionnée à la groſſeur des poiſſons qu'on veut pêcher. Les gros poiſſons ſe prennent dans les grandes mailles; au travers deſquelles paſſent les petits : & ſi les mailles ſont ſerrées, il n'y a que les petits poiſſons qui s'y engagent.

Pour la Pêche dont il s'agit ici, les Pêcheurs choiſiſſent une petite anſe terminée par des Roches; auxquelles ils amarent la corde qui borde la tête de leur filet, après l'avoir ajuſté ſur le terrein, comme on l'a repréſenté *Pl. XXXI*, *Fig.* 1 : où l'on voit un homme *a*, qui porte des filets pour étendre la teſſure juſqu'à un rocher éloigné. Et communément les Pêcheurs font décrire à ces filets une courbe, dont la convexité eſt du côté de la mer.

Quand l'endroit où les Pêcheurs s'établiſſent aſſeche de baſſe-mer, ils tendent leur filet à pied; & vont prendre le poiſſon après que la mer eſt retirée.

On voit ſur la même Planche, *Fig.* 2, une autre maniere de tendre les Manets traverſants entre les roches; qui s'eſt quelquefois pratiquée auprès de l'Iſle de Bas, en Bretagne.

Le Rêt que nous y avons repréſenté eſt fort court; la grandeur de la Planche ne nous ayant pas permis de lui donner plus d'étendue. Il eſt attaché par la corde flottée de la tête, à des manœuvres qui paſſent dans des poulies qu'on a frappées au haut de quelque rocher eſcarpé. La tête du filet eſt garnie de flottes; & il y a au pied, fort peu de leſt. Comme ces filets ſont deſtinés à prendre des Mulets & des Bars, leurs mailles ont environ deux pouces d'ouverture en quarré. Si on ſe propoſoit de prendre des Harangs lorſqu'ils ſe portent en abondance à la côte, il faudroit que les mailles fuſſent plus étroites.

Les deux manœuvres *e e*, qui ſont attachées à la corde flottée du filet, étant paſſées dans les poulies *d d*, qu'on a amarées au haut des rochers eſcarpés; on plie, de mer baſſe, le filet ſur le terrein, où il eſt chargé d'un peu de ſable. Au tiers du flot, les Pêcheurs halent ſur les cordes qui paſſent dans les poulies; & ils élevent le filet : qui demeure en cet état, juſqu'à ce que la mer ſoit retirée. Alors ils laiſſent retomber le filet, & prennent les poiſſons qui ſe ſont emmaillés. On doit ſuppoſer dans la *Fig.* 2, un homme à chaque bout du filet.

§. 2. *Des Manets* à Banc, *ou tendus en* Anſiere.

On tend auſſi quelquefois des Manets dans des anſes ou entre les bancs; & alors on les nomme *Rêts à Banc*, ou *Anſieres*. Les Pêcheurs en enſablent le pied; & la tête eſt garnie de liége & de bandingues, comme on le voit ſur la Planche XXXI, *Fig.* 3. Mais il faut avouer que ce ne ſont pas là les cas où ce filet convienne le mieux; parce qu'il eſt avantageux que les Manets aient beaucoup de chûte. Ainſi dans les circonſtances que nous venons de rapporter, & qui ſont repréſentées ſur la *Fig.* 3, on préférera toujours de tendre des Folles, ou des Manets ſur piquets & en palis.

Quoi qu'il en ſoit, quand la marée commence à recouvrir les filets, les Pêcheurs vont à l'eau, & ſaiſiſſent la tête de leur filet, ils la ſoulevent afin de la débarraſſer s'il y avoit quelque choſe qui s'oppoſât à l'effort que font les liéges pour faire prendre au filet une ſituation verticale. Il eſt ſenſible qu'on ne peut y prendre de poiſſon qu'une fois à chaque marée. Outre les poiſſons ronds qui s'emmaillent, le pied du filet qui eſt enſablé, arrête les poiſſons plats. Ainſi cette Pêche détruit beaucoup de frai & de menuiſe, ſurtout quand les mailles des filets ſont petites.

§. 3. *Des Manets ſédentaires qu'on tend en pleine-eau, & en ligne droite.*

La plus conſidérable Pêche qu'on faſſe au Cap de Gaſcogne, eſt celle du *Peugue*. Elle ſe fait en pleine mer, depuis le commencement de Novembre juſqu'au mois de Mars, par 10 à 12 Chaloupes, dans chacune deſquelles il y a 12 hommes d'équipage. Ils vont au large, chercher depuis 10 juſqu'à 40 braſſes d'eau. Etant arrivés à l'endroit qu'ils jugent convenable, ſuivant les vents qui regnent, ils mouillent une ancre, & jettent à la mer leurs filets; qui y demeurent le reſte du jour, & la nuit ſuivante, pour être relevés le lendemain matin. Les Pêcheurs ſe tiennent ſur leurs filets. Mais après avoir relevé, ils retournent dans le Baſſin d'Arcançon joindre de vieux Pêcheurs qui les attendent dans des pinaſſes ou des tilloles, pour recevoir leur poiſſon. Enſuite ils font ſécher leurs filets; & les ayant repris dans leurs Chaloupes, ils retournent en mer.

Quand la Pêche eſt abondante, on releve quelquefois preſqu'auſſi-tôt que l'on a fini de tendre. En général, les Pêcheurs relevent leurs filets au commencement de la marée montante; en prenant d'abord le bout qui eſt au large.

Comme ces filets ſont du genre des manets; il faut en avoir de pluſieurs ſortes, ſuivant les différentes eſpeces de poiſſons. Par exemple, dans les mois de Novembre & Décembre, ſaiſon où l'on pêche à cette côte principalement des Marſouins, des Tires, & d'autres Rayes, ils ſe ſervent des filets qu'ils nomment *Leugeons*, *Petuts*, & *Filets de Trois Fils*. Mais ceux dont ils font uſage en Janvier, Février & Mars, ſont les *Eſtoueyres* & les *Bigeareyres*; pour prendre des Solles, Rouges, Turbots, & autres bons poiſſons, qui donnent à la côte pendant cette ſaiſon.

Les mailles du Leugeon, ſont de 18 lignes en quarré. Le filet a 20 braſſes de longueur, & 3 pieds de chûte.

Ceux qu'on nomme *Petuts*, & *Filets de Trois Fils*, ont leurs mailles de 24 à 26 lignes d'ouverture en quarré. Les pieces ſont longues de 30 braſſes, ſur environ 4 pieds ou 4 pieds & demi de chûte. Mais celui, dit *de 3 Fils*, eſt effectivement fait avec 3 fils fins, retors l'un ſur l'autre.

Le filet dit *Bigeareyre*, a ſes mailles de deux pouces d'ouverture en quarré. Les pieces de ce filet ont 40 braſſes de longueur, ſur 6 pieds de chûte.

Enfin les mailles du filet appellé *Eſtoueyre*, ont 18 lignes d'ouverture. La longueur de ce filet eſt de 40 braſſes; & ſa chûte, de 4 pieds & demi.

Tous ces filets ſont d'un fil très-fin; retors dans la plupart.

La ralingue du bas eſt chargée de 10 à 14 livres de plomb, diſtribuées en bagues qui peſent une once: & la ralingue de la tête porte 4 douzaines de flottes, peſant enſemble environ 4 livres.

Pour faire une teſſure, on réunit juſqu'à 40 pieces de filets. On les cale en droite ligne, de ſorte que le pied du filet repoſe ſur le fond. A chaque extrêmité eſt une pierre, du poids d'environ 60 livres: & dans la longueur, à des diſtances égales, on en met deux autres de même poids. Chaque piece de filet eſt outre cela chargée d'une petite pierre, qui peut peſer 4 livres.

On amarre à chaque groſſe pierre, un orin qui porte une bouée de liége, de figure conique; ayant deux pieds de hauteur, ſur un pied & demi de diametre à la baſe; & que les Pêcheurs nomment *Bigeyre*.

Les poiſſons qui donnent dans le filet, s'emmaillent & ſe prennent par la tête & les nageoires.

Nous parlerons dans l'Article des Tramaux, d'une eſpece de filet qui nous paroît être un Peugue tramaillé.

§. 4. *Des Manets tendus en forme* d'Enceinte.

Quoique la Pêche dont il s'agit en cet endroit, reſſemble beaucoup à quelques autres qu'on fait avec les filets nommés *Saines*; nous avons cru devoir en parler ici, attendu que le filet doit avoir ſes mailles calibrées de grandeur proportionnée à l'eſpece de poiſſon que l'on pêche.

Ce filet a ordinairement une braſſe ou une braſſe & demie de chûte. Si l'on ſe propoſe de prendre des Mulets ou des Bars, les mailles ont 17 à 18 lignes en quarré. Il eſt flotté à la tête: on ne met au pied que fort peu de leſt. De plus, on fait en ſorte qu'il ne porte pas ſur le fond; l'intention étant de ne prendre que les poiſſons ronds, qui s'emmaillent. Vû que les Mulets, les Colins, les Bars, & d'autres poiſſons qui vont de compagnie, ſe raſſemblent volontiers dans les eaux dormantes & tranquilles; comme il s'en trouve aſſez fréquemment à l'entrée des rivieres qui ſe rendent à la mer par de larges embouchures: c'eſt à ces endroits qu'on tend les filets dont il s'agit. Lors donc que les Pêcheurs ont apperçu dans l'eau, des tourbillons de poiſſon; ce qu'ils connoiſſent aiſément à la couleur de l'eau: après avoir amaré le bout *A* du filet, *Pl. XXXI, Fig.* 4, à un rocher, à une ancre, ou à une cabliere, étant avec leur filet dans le bateau, ils jettent le filet autour des places où les poiſſons nagent près de la ſurperficie, & ils en enveloppent le plus qu'ils peuvent, en décrivant une ligne circulaire. Les poiſſons ainſi renfermés s'épouvantent, donnent dans le filet, & s'emmaillent en grande quantité.

On nomme ce filet *Mulier*, dans l'Amirauté de Coutances; *Chaudiere Flottée*, dans celle de Saint Valery: & on lui donne d'autres noms ailleurs.

§. 5. *Des mêmes Filets tendus en pleine-eau, & tenus ſédentaires.*

Il y a des Pêcheurs qui, au lieu de faire l'enceinte dont nous venons de parler, ſe contentent de tendre un Manet par le travers de la route que tiennent les poiſſons; & ayant amaré un bout de leur filet à une ancre ou à une groſſe cabliere, ils conſervent l'autre bout dans leur bateau, qu'ils tiennent fixe avec un grapin. Voyez la *Pl. XXXII, Fig.* 1.

Les poiſſons donnent dans le filet, en ſuivant leur route; une partie s'y emmaille; d'autres côtoient le filet, & ne ſe prennent point. C'eſt pourquoi le filet tendu en en-

ceinte, dont nous avons parlé dans le Paragraphe précédent, est plus avantageux. Cependant si on veut pratiquer cette façon de pêcher, qui peut quelquefois avoir des avantages qui lui sont propres, il faut savoir établir les filets à différentes profondeurs dans l'eau : & pour cela, on peut jetter les yeux sur la fig. 3, de la Planche XXXII; & consulter les détails où nous sommes entrés au commencement de ce Chapitre.

§. 6. *Des Manets Flottants & Dérivants.*

QUAND les Matelots sont rendus au lieu de la pêche, ils amenent leur voile, leur vergue, & souvent leur mât; comme on le voit dans la *Pl. XXXVII*, *Fig.* 1 : ne conservant qu'un mâtreau à l'avant, qui porte une petite voile, quand on en a besoin.

Tout étant ainsi disposé, ils jettent leur filet à l'eau; & à sure & à mesure, ils attachent sur la ralingue les manœuvres qui portent les grosses bouées ou les barils dont nous avons parlé au commencement de ce Chapitre; & qu'on voit représentés sur la même Planche. Les Pêcheurs conservent dans leur bateau, un halin répondant au filet, qui se place verticalement dans l'eau, à une plus grande ou une moindre profondeur, suivant qu'on a établi les flottes plus ou moins près de la ralingue qui borde le haut du filet. Sur quoi on peut consulter ce que nous avons dit à la tête de ce Chapitre.

Le filet, ainsi que le bateau, flottent & dérivent au gré des courants. Quand le filet a resté à la mer 6, 8 heures, ou au plus 12 heures, suivant la longueur des nuits; on le releve. Pour cela on tire à bord le halin, & ensuite le filet. A mesure qu'il se présente des bouées ou des barils, on les détache.

On conçoit que par cette façon de pêcher, on ne prend que des poissons qui s'emmaillent. D'où il suit, comme nous en avons prévenu au commencement de ce Chapitre, qu'il faut que les mailles ne soient ni trop grandes ni trop petites; mais d'une ouverture proportionnée à la grosseur du poisson qu'on se propose de prendre.

§. 7. *De la Pêche, dite* Drouillette, Drainette, Drivonette; *& plus exactement, peut être*, Derivette.

ON prend à cette pêche des Orphis, des Harangs, des Sardines, des Sansonets, & plusieurs autres poissons ronds; jamais de plats.

Le filet est un Manet formé d'un fil très-délié, & point retors.

La pêche des Orphis, qu'on fait avec ce filet, dure depuis le mois de Mars jusqu'à la fin de Mai. Les Pêcheurs s'éloignent très-peu de la côte, & s'établissent sur 3 à 4 brasses d'eau. On pêche de flot & de jusan; mais toujours la nuit. Quand les Orphis se sont maillé par la tête, ces poissons se débattent & s'agitent tellement, qu'ils s'embarrassent dans le filet, au point que les Pêcheurs ont souvent bien de la peine à les en retirer.

Immédiatement après cette pêche, on fait celle du Maquereau; qui commence dans le mois de Mai, & se continue jusqu'à la fin de Juillet. Ce poisson, ainsi que le Harang, s'emmaille ; mais il ne s'embarrasse pas dans le filet, comme les Orphis.

On choisit de même le temps convenable pour la pêche des autres poissons. Les bateaux pour cette pêche, ne sont armés que de 4 hommes; & le filet, qui n'a que 4 à 5 pieds de chûte, est appareillé de façon qu'il se tienne à la surface de l'eau. *Voyez la Pl. XXXVII*, *Fig.* 2. Les pieces sont de 40 brasses de longueur; & la tessure a quelquefois plus de 300 brasses.

Les Pêcheurs rentrent à toutes les marées.

IL ne faut pas confondre avec cette pêche, celle qu'on nomme *Douillette* sur la côte de haute-Normandie, près d'Isigny. Ses filets ont 6 pieds de chûte. L'ouverture des mailles est d'un pouce & demi en quarré. Huit hommes, dans une grande platte, vont à la voile établir leur pêche à 6 ou 7 lieues au large : & ils prennent de toutes les especes de poissons qui sont de grosseur à s'emmailler.

Nous allons rapporter l'usage qu'on fait des Manets, pour prendre des Sardines dans l'Océan.

§. 8. *Sur la Pêche de la Sardine avec les Manets, telle qu'elle se pratique aux environs du Port-Louis & de l'Orient.*

CE Mémoire ayant passé sous les yeux de M. Bourhis, Commissaire de la Marine au Port-Louis, nous le donnons avec confiance.

La pêche des Sardines commence en ces quartiers au mois de Mai ; & elle se continue jusqu'à la fin de Septembre. Alors la Sardine quitte ces parages, & se porte vers Concarneau; où l'on en pêche beaucoup à la fin de l'Automne.

Au commencement de la saison des Sardines, ce poisson est fort petit. Il augmente successivement de grosseur. Et pour qu'il s'emmaille, on change de filets, dont les mailles sont de plus en plus grandes : il y en a de 6 moules différents.

Celui qui a les mailles les plus serrées, & qui sert à l'arrivée des Sardines, est nommé parmi les Pêcheurs, *Carabine ;* ou plus exactement, *du Premier Moule.* Il a les mailles de 6 lignes en quarré. Le filet du *Second Moule*,

a

a ses mailles de 7 lignes. Celles du *Troisieme Moule*, sont de 8 lignes. Le filet du *Quatrieme Moule*, a les siennes de 8 lignes & demie. Au *Cinquieme Moule*, les mailles ont 9 lignes d'ouverture. Enfin celles du *Sixieme Moule*, sont de 9 lignes & demie ou 10 lignes.

Une piece de ce filet à simple nappe, qui est plombé & flotté, porte 15 brasses de longueur sur 5 de chûte. On le met à l'eau par l'arriere de la chaloupe, en sorte que le bout qu'on jette le dernier n'est éloigné de la chaloupe que d'une ou deux brasses; étant retenu à bord par un bout de funin qu'on amare à un tolet.

Au moyen de deux avirons, on tient la chaloupe de bout au vent; & elle suit la direction du courant ou de la marée. Le Maître étant sur l'arriere, jette en mer le plus loin qu'il peut, la Rogue ou Rave, mais en petite quantité : nous avons dit deux mots de cet appât, dans la premiere Section, *page 33, col. 2.* Si le Maître apperçoit des Sardines à stribord du filet, il jette la rogue à bas bord; & de même, si la Sardine se montre à bas bord, il jette la rogue à stribord. Le poisson courant alors vers l'appât, il se maille par la tête.

Quand les liéges s'enfoncent dans l'eau, on juge qu'il y a beaucoup de Sardines maillées; & l'on tire le filet à bord. Après avoir démaillé les poissons, on remet aussi-tôt le filet à l'eau. Il arrive quelquefois qu'un banc de Sardines donnant dans le filet, il fait caler les liéges, sans pour cela qu'il y en ait beaucoup de prises : c'est ordinairement quand la grandeur des mailles n'est pas proportionnée à la grosseur des Sardines.

Dans l'abondance de ces poissons, les Pêcheurs joignent quelquefois les unes au bout des autres, 6 pieces de filet, & plus. Et souvent ils prennent alors jusqu'à 40 milliers de Sardines d'un seul coup.

Il y a deux sortes de Rogue; celle de Stockfish, & celle de Maquereau; comme nous l'avons dit dans notre premiere Section. La rogue de Maquereau est la plus estimée; mais attendu qu'elle est beaucoup plus chere, les Pêcheurs se servent plus communément de celle de Stockfish : d'autant que, quand il y a abondance de Sardines, une seule chaloupe en consomme près d'une barique dans un jour.

Quelquefois sur la fin de la pêche, il se trouve de fort petites Sardines mêlées avec les grosses : elles traversent les mailles sans se prendre, & mangent la rogue : auquel cas les grosses n'appercevant point d'appât, elles ne donnent point dans le filet; ainsi la pêche est infructueuse.

Voila des idées générales sur les Pêches qui se font avec les Manets dans les Ports de l'Océan. Nous les particulariserons dans les Articles où nous traiterons des poissons qu'on prend avec ces sortes de filets. Mais on fait dans la Méditerranée beaucoup de différentes pêches avec des filets du genre des Manets; c'est-à-dire, dont les mailles sont calibrées, & dans lesquelles les poissons s'emmaillent. Nous allons essayer de les décrire : & nous le ferons sur-tout avec confiance pour les pêches qui se pratiquent au Martigue, parce que nos Mémoires ont été consultés avec M. de la Croix, Commissaire aux Classes de ce Port, & qu'il a bien voulu nous faire appercevoir les points où cette pêche, telle qu'on l'y pratique, differe de celle de Marseille, sur laquelle nous avions plus de connoissance.

Avant d'entrer en matiere, nous ferons remarquer, 1°. que tant en Provence que dans les Ports du Ponent, presque toutes les pêches qu'on fait ainsi avec une seule nappe, peuvent être faites avec des Tramaux ou Entremaux; dans lesquels les poissons s'emmaillent encore plus sûrement que dans les Manets. 2°. Que toutes ces sortes de pêches de la Méditerranée, qu'on nomme Sardinaux, Battudes, Bouguieres, Aiguillieres, Alignolles, Rissolles, Socletieres; ne different presque les unes des autres, que par l'étendue des filets & la grandeur de leurs mailles.

§. 9. *Des* Sardinals *ou* Sardinaux.

Le filet qu'on nomme à Marseille *Sardinal*, est fait de fil de chanvre ou de lin retors & très-fin; ses mailles sont communément de 18 oudres au pan. Ce filet est composé de 10 pieces qu'on nomme *Spens* ou *Espens*, & qui ont chacune 16 brasses & demie de longueur sur 6 brasses de large. Cinq spens, mis bout à bout, font la longueur du filet, qui est de 82 brasses. Quand il y a une grande profondeur d'eau, on assemble deux rangs de spens l'un au-dessus de l'autre; ce qui fait 12 brasses de chûte. *Voyez la Pl. XXXVII, Fig. 2.* Toute cette tessure est bordée d'une espece de lisiere de filet fait avec de la ficelle, & qui a 6 mailles de largeur : ces mailles ont environ 2 pouces d'ouverture en quarré. La lisiere d'en haut & celle d'en bas se nomment *Sardon*; & celles des côtés, qui sont faites de même, s'appellent *Aussieres*. C'est sur le sardon de la tête que s'attache la corde ou le *Bruime* qui porte les lieges, ou *Nattes*. Ces nattes ont 4 pouces & demi en quarré, & sont placées à 27 pouces les unes des autres.

Au bruime qui borde le pied du filet, & qui est attaché au sardon d'en bas, on met des bagues de plomb, du poids d'environ deux onces, & qui sont à 9 pouces les unes

des autres. Ces filets, qui forment dans la mer comme une muraille, ne devant point faire bourse; la nappe du sardinal est attachée maille par maille aux sardons & aux aussieres.

On pêche avec le sardinal, ou par fond, ou entre deux eaux. La pêche *par fond* n'est guere d'usage; & le lest de plomb, tel que nous l'avons dit, étant suffisant pour faire caler le filet jusqu'au fond de la mer, on peut s'en servir pour cette pêche sans y rien changer. Mais quand on veut le soutenir *entre deux eaux*, on attache de distance en distance, comme de 5 en 5 brasses sur le bruime de la tête, plusieurs lignes, *Pl. XXXII, Fig.* 3, qui portent à leur extrêmité des liéges, bouées ou signaux; lesquels de concert avec les nattes qui sont à la tête du filet, le soutiennent à la profondeur qu'on veut, suivant qu'on tient les lignes plus ou moins longues.

On tend ce filet deux fois par jour: savoir, le soir avant le coucher du soleil, pour le relever au commencement de la nuit; & le matin, avant que le jour paroisse. Dans ce dernier cas, on est obligé de relever dès que le soleil se montre; pour ne point porter d'obstacle aux autres Pêcheurs, particuliérement à ceux qui se servent de l'Aissaugue.

Au Martigue, où l'on nomme communément ce filet *Sardinau*, on en fait les mailles de bien des grandeurs différentes, depuis 18 oudres, jusqu'à 27 au pan. La hauteur ou chûte, est toujours de 400 mailles, quelle que soit leur grandeur. Ainsi il y a des Sardinaux qui ont plus de chûte que les autres.

On nomme *Bande* cinq Spens ajoutés les uns au bout des autres; & on joint depuis deux Bandes jusqu'à 12, pour faire la longueur d'un Sardinau. On donne donc une grande longueur à ces filets, au Martigue. Mais comme on s'en sert dans des endroits où il n'y a qu'une médiocre profondeur d'eau, on ne double point, comme à Marseille, leur hauteur. On conserve un bout du filet, amaré au bateau. On le cale toujours en poupe du vent. Lorsque le vent change & devient absolument contraire, on est obligé de quitter le bout du filet qui tenoit au bateau, pour prendre l'autre: & alors les Pêcheurs mettent un signal au bout du filet qu'ils abandonnent, & vont s'amarer au bout opposé.

Toutes les trois heures, les Pêcheurs du Martigue tirent leur filet dans le bateau pour prendre le poisson. Quand la pêche est abondante, ils en tirent seulement la moitié, qu'ils remettent tout de suite à l'eau; & ils se portent à l'autre bout pour retirer le reste.

Le Sardinau ne prend guere d'autre poisson que la Sardine, le Melet, la Melette, l'Anchois, & quelques autres poissons de même taille. Cependant comme les Anchois sont plus longs & plus menus que la Sardine, il s'en emmaille peu dans les Sardinaux neufs, lorsque les mailles ont 5 lignes d'ouverture. Les mailles diminuant par le service, on prend des Anchois dans les vieux filets; & cette raison engage les Pêcheurs qui veulent prendre des Anchois ou d'autres plus petits poissons, à tenir les mailles de leurs filets plus serrées.

Il est vrai que par cet expédient, on peut aussi arrêter de la menuise de toute espece. Mais ce filet restant sédentaire, il ne peut faire un tort considérable à la multiplication du poisson, quand même on le tendroit par fond; ce qu'on évite pour ne point déchirer les mailles, qui sont d'un fil très-délié.

§. 10. *Des Battudes & Hautées.*

Les filets dont on se sert pour faire la pêche qu'on nomme *aux Battudes* & *aux Hautées*, ont à Marseille 80 brasses de long. Les Battudes ne doivent avoir que 3 brasses de tombée ou de chûte; & les Hautées en ont 6. C'est en quoi consiste la différence de ces deux filets: ainsi les hautées sont de grandes battudes. L'un & l'autre filets ont leurs mailles d'un pouce d'ouverture en quarré. Il y en a à Saint-Tropez, dont les mailles ont 14 lignes; à La Ciotat, on en voit de 10 & de 12 lignes. Ainsi la grandeur des mailles est différente dans presque tous les Ports, suivant l'espece de poisson qu'on se propose de prendre; comme Maquereaux, Bogues, Blagues, &c.

Le pied du filet est chargé de bagues de plomb; & la corde qui borde la tête est soutenue par des pieces de liége, de 6 à 7 pouces en quarré.

Ces cordes qui bordent le filet, se nomment *Bruimes*. Le liége ne contrebalance point la pesanteur du plomb; en sorte que le pied du filet touche toujours le fond de la mer.

On cale les battudes ainsi que les hautées dans des fonds remplis d'algue ou de vase; & on a soin, en jettant le filet, qu'il forme des zig-zags, ou qu'il serpente, comme l'indiquent les lignes ponctuées *A* & *B*, *Pl. XXXII, Fig.* 2: ce qui fait qu'une partie du poisson s'emmaille, & que d'autres s'embarrassent dans les plis du filet. Ainsi les Battudes font en quelque sorte l'office des Folles en même-temps que des Manets: on peut aussi les regarder comme des filets d'Enceinte, à cause des contours *C*, *Fig.* 2, qu'on essaie de leur faire prendre.

A chaque bout de ces filets, est une corde ou orin, avec une bouée qui sert de signal pour les retrouver. On les cale à l'entrée de la nuit; & on va les lever le matin.

La grande Battude, qu'on nomme *Arei-*

gnol au Martigue, eſt un filet fait de fil de chanvre retors & aſſez fin. Les mailles ſont de 9 au pan ou d'un pouce. Sa hauteur eſt de 200 mailles. La longueur des pieces eſt de 200 braſſes; & les Pêcheurs en joignent les unes aux autres, plus ou moins, à volonté; comme depuis 2 juſqu'à 10.

Ce filet eſt bordé de l'eſpece de liſiere qu'on nomme *Sardon*, & dont nous avons parlé dans le Paragraphe précédent. La largeur de ce ſardon eſt de 4 mailles, des 7 au pan.

Quand on tend ce filet *à poſte* ou ſédentaire, on le diſpoſe ainſi que le ſardinau, en zig-zag *A*. Et alors, de 15 en 15 braſſes, aux angles que le filet doit former, on ajoute à la corde plombée qui forme le pied, & qui doit être chargée d'une livre de plomb par braſſe, une baude ou cabliere peſant 3 à 4 livres. La tête du filet eſt garnie de flottes de liége, comme le ſardinau, & il y a une bouée ou ſignal à chaque bout.

Quand un bout de la battude eſt attaché au bateau des Pêcheurs, & qu'on la tend flottante, le pied du filet n'eſt leſté que de 2 onces de plomb par braſſe. Au reſte la pêche s'exécute préciſément comme celle du ſardinau.

On prend avec la grande battude, ou l'Areignol, de beaucoup d'eſpeces de poiſſons; entre-autres des Maquereaux qu'on nomme *Orioux*, & une autre eſpece qu'on appelle *Suvereau*; quelques Merlans, des Rougets, des Raſcaſſes, des Bogues, des Saupes, &c: dont pluſieurs s'embarraſſent dans le filet, & beaucoup s'emmaillent quand l'ouverture des mailles eſt proportionnée à la groſſeur du poiſſon.

Le filet qu'on nomme au Martigue *Petite Battude*, differe de celui dont nous venons de parler, 1°. par ſa hauteur, qui n'eſt que de 100 mailles; 2°. par l'armure, étant gréé comme l'Aiguilliere dont nous parlerons ci-après.

On le tend comme les grandes battudes, ou à poſte & ſédentaire, ou flottant.

Les Battudes de Languedoc, qu'on y nomme auſſi *Amairades* ou *Armailades*, tiennent beaucoup des Demi-Folles. Il y en a de bien des grandeurs différentes. Les pieces ſont de 15 braſſes; & quelquefois leur chûte n'eſt que de 36 pouces. Les bagues de plomb, ainſi que les flottes, ſont diſtribuées de 3 en 3 pans. On tend ces filets à la mer, & dans les étangs ſalés. On les cale dans des endroits où il y a 5 à 6 braſſes d'eau; & ils y reſtent ſédentaires. En certains Cantons, les Pêcheurs font le tour de leurs filets, en frappant ſur le bord du bateau avec un gros bâton, pour effaroucher le poiſſon, & le faire donner dans le filet.

Quand ce filet eſt bien chargé de plomb, on y prend de petites Solles, des Rougets, des Muges, &c. C'eſt pourquoi nous avons dit qu'il approche beaucoup des Folles.

On fait dans l'étang de Cette une pêche à-peu-près ſemblable; mais dont les filets ont quelquefois juſqu'à 160 braſſes de longueur. Comme on les change ſouvent de place, on met de petites cloches ſur les bouées; ce qui aide à les retrouver. Quand le filet eſt calé, on ſe retire à une petite diſtance; & les Pêcheurs nagent tout autour du filet, frappant ſur le bateau avec les avirons, & faiſant grand bruit. Alors ils nomment cette pêche *Battude Frappante*: & quand ils ſe retirent ſans faire de bruit, ils l'appellent *Battude Dormante*.

§. 11. *Des Filets dits* Bouguieres *ou* Buguyeres, *dans la Méditerranée.*

CE filet eſt une ſimple nappe, à petites mailles. On s'en ſert à Marſeille, à La Ciotat, Caſſis, Antibes, & autres Ports. C'eſt, à peu de choſe près, le même filet que la Battude. Il a aſſez communément 80 braſſes de longueur à Marſeille, & 3 ou 6 de chûte. Mais la maille eſt tantôt de douze oudres & demi au pan, ce qui revient à environ 8 lignes en quarré; d'autres fois 15 oudres au pan, ce qui fait à-peu-près 7 lignes. On cale ces filets aux mêmes endroits & de la même maniere que les Battudes. Leurs mailles étant moins grandes, ils ſervent à prendre de plus petits poiſſons, tels que les Bogues, les Oblades, &c.

A Saint-Tropez, la pêche des *Bouguieres* commence en Février, & finit au plutôt en Avril.

A Caſſis, cette pêche commence en Décembre, & finit en Janvier. Elle ſe fait la nuit.

A La Ciotat, le filet qu'ils nomment *Buguyere*, a 10 braſſes de chûte; & ſes mailles ont un pouce & demi d'ouverture.

A Antibes, le filet auquel ils donnent le même nom, a 160 braſſes de longueur ſur 4 à 5 de chûte; & ſes mailles ont un peu moins d'un pouce d'ouverture.

On voit que ces filets, qui portent d'autres noms que celui des Battudes, n'en different pas eſſentiellement. Et on a pu remarquer dans le Paragraphe précédent, que les battudes ſervent à prendre les mêmes poiſſons auxquels les bouguieres ſont ſpécialement deſtinées.

§. 12. *Des* Aiguillieres *ou* Eguillieres.

CE filet eſt encore peu différent des Battudes & des Bouguieres. A Marſeille, ſa maille eſt de 15 oudres au pan; c'eſt-à-dire, qu'elles

ont un peu moins d'un demi-pouce en quarré. Il y a des tessures de 100 brasses sur 6 de hauteur. Les bagues de plomb qui sont d'une demi-once, sont distribuées de 4 en 4 pans; & les flottes à 3 quarts de pan les unes des autres.

Outre qu'on cale ces filets comme les Battudes, on s'en sert encore pour envelopper les Aiguilles, lorsqu'on en apperçoit en nombre rassemblées dans un endroit. Alors le filet n'étant pas calé jusque sur le fond, parce qu'il a moins de plombée, on attache çà & là des énards; au bout desquels sont des flottes de liége: & tenant les énards plus ou moins longs, on calle le filet à la profondeur qu'on juge à propos. Voyez la *Pl. XXXII*, *Fig.* 3.

On amare un bout du filet à une roche; ou à une cabliere qu'on nomme *Baude*, qui pese au moins 60 livres: & en même-temps un orin ou *couleme*, avec sa bouée ou signal; & le bateau décrivant une ligne circulaire, on essaie d'envelopper le plus d'Aiguilles qu'il est possible. Puis le Pêcheur rapproche le bout du filet qu'il tient dans son bateau, de celui qu'il a rendu fixe. Les Aiguilles qui se trouvent ainsi enveloppées, s'effarouchent & s'emmaillent en grand nombre.

L'Aiguilliere du Martigue est faite avec un bon fil retors: ses mailles sont de 13 ou 14 au pan; & la chûte du filet est d'environ 60 mailles. Les tessures sont quelquefois de 15 brasses; d'autres en ont 60.

L'armure ou le gréement de l'Aiguilliere, consiste en deux lignettes d'un quart de pouce de circonférence, qui bordent ce filet haut & bas. Celle du bas, porte deux onces de plomb par brasse, séparées en deux bagues; & celle du haut, environ un quarteron de liége, divisé en 6 parties. Comme on veut que la nappe forme une bourse ou panse, on ne l'attache pas à la lignette de la tête, maille par maille; on fait en sorte que quand le filet est tendu, il y ait un espace de 3 mailles & demie entre chaque anneau ou *Pinpignon*.

On ne prend avec ce filet, qui est flottant, que des Aiguilles; & rarement quelques Muges.

L'Aiguilliere de Provence se nomme *Sarcieta* à Alicante. Ce filet, qui occupe un quart de lieue de longueur, se tend à une demi-lieue de la côte sur 6 brasses d'eau. On y prend, outre les Aiguilles, des Bogues & d'autres petits poissons. Cette pêche commence en Novembre, & finit en Février. Elle se fait ordinairement avec 4 hommes dans un petit bateau.

§. 13. *L'*Alignolle.

CE filet dont on fait usage à Fréjus, à Saint-Tropez, & ailleurs, est une simple nappe, qui n'a que 25 brasses de longueur, sur 3 de chûte. Il est fait d'un fil très-fin. On s'en sert depuis le mois de Novembre jusqu'en Avril, pour prendre de petits poissons.

Le filet qu'on nomme à Alicante *Reclara*, en différe peu. Nous croyons qu'il est fait avec du fil plus fort. Il a environ quarante brasses de longueur. Deux hommes vont dans un petit bateau, à un quart de lieue en mer, par six ou sept brasses d'eau. Ils amarrent un bout de leur filet à une corde, à l'extrémité de laquelle est une baude ou cabliere. Ils attachent ensuite une bouée à l'autre extrémité; & tiennent ce filet flottant près de la surface. On prend à cette pêche, qui ne se fait que durant les nuits obscures, depuis le commencement de Novembre jusqu'en Mai, des Bonites, des Thons, des Espadons, &c.

§. 14. *La* Rissolle *ou* Reissolle.

LA Rissolle de Marseille ne differe des filets précédents, que parce que ses mailles sont fort étroites. Ce filet étant destiné à prendre des Melettes, des Anchois, de petites Sardines, &c. ses mailles sont de 25 oudres ou nœuds au pan; ainsi elles ont environ 4 lignes d'ouverture en quarré.

On place ordinairement ce filet à la pointe d'un rocher, en sorte qu'on puisse envelopper la compagnie de poissons qu'on a apperçue; ensuite on jette des pierres, & l'on agite l'eau, afin que les poissons effrayés par le bruit viennent s'emmailler.

Cette pêche se fait avec de petits bateaux, qui ont 21 pans de long; dans lesquels se mettent quatre hommes.

Le filet qu'on appelle *Rissolle* au Martigue, ressemble à la *Socletiere*, dont nous allons parler. Mais elle est fort basse, & peu étendue. On en fait usage au bord des étangs, & sur les plages où il y a peu d'eau.

§. 15. *Socletiere.*

LES Pêcheurs du Martigue nomment *Socletiere*, un filet à nappe simple; dont le fil, qui est retors, est très-fin, & de lin ou de chanvre. Sa maille est de 24 à 28 au pan. Ce filet n'a point de hauteur ni de longueur déterminée; elles dépendent de l'étendue & de la profondeur de la nappe d'eau. Il y a des socletieres dont la chûte est de cent mailles; & d'autres, de 200. Celles de 100 mailles sont armées comme l'Aiguilliere; & celles de 200 le sont à tous égards comme les Sardinaux. Les premieres se calent ou sédentaires ou flottantes, de même que l'Aiguilliere: & pour caler les autres, soit à poste ou sédentaires, soit amarrées à un bateau,

on

on observe tout ce qui se pratique à l'égard du Sardinau; avec la seule différence qu'on ne les cale point au large, mais près de terre & dans des calangues ou anses. On ne prend avec ce filet que des Soclets, de petites Sardines dites *Sardinolles*, & quelques autres poissons de même taille.

Article Second.

Des Folles, & autres Filets qui y ont rapport; tels que les Demi-Folles, *les* Rieux, *&c.*

Les gros poissons plats ne pouvant s'emmailler, on a été obligé d'imaginer pour les prendre, d'autres filets que les Manets. Les filets particuliérement d'usage à leur pêche, se nomment *Folles*.

Nous avons dit, en parlant des Etentes sur Piquets & des Parcs, que les filets appellés *Folles* ont des mailles fort grandes, & qu'il est de l'essence de ces filets de n'être pas tendus fermement; ils doivent faire des sacs ou poches dans lesquelles le poisson s'embarrasse. C'est pour cette raison qu'on donne, comme nous l'avons dit, beaucoup de chûte aux Folles qu'on tend sur des piquets assez courts: cet usage des Folles est avantageux pour prendre de gros poissons plats. Néanmoins, ce n'est pas là proprement la façon de tendre cette espece de filet: celle qui lui convient le mieux, est d'être pierré & flotté.

§. 1. *Idées générales des* Folles *Pierrées & Flottées.*

Le filet qu'on nomme proprement *Folle* est une nappe simple. Et lorsqu'on veut tendre sans piquets un filet de ce genre, la Ralingue de la tête est garnie de flottes; & celle du pied est chargée de pierres ou de plomb.

Ce filet est fait d'un bon fil de chanvre assez délié. Il a à-peu-près une brasse & demie de chûte: & chaque piece a communément 5 ou 6 brasses de longueur; mais on en joint quelquefois un grand nombre les unes au bout des autres, comme nous le dirons dans la suite. Les mailles ont 5, 8, 12, 18 pouces d'ouverture en quarré; & quelquefois plus de 18 lorsqu'on se propose de prendre des Tires, des Anges, ou d'autres gros poissons.

La tête du filet est bordée par une ralingue *A*, *Pl. XXXIII*, *Fig.* 1: qui est un funin ou quarantenier, de 12 à 15 fils, & qui passe à travers des rondelles de liége *B*, qu'on met environ à 2 pieds les unes des autres.

Le pied du filet est bordé par deux pareils funins *CC*; entre lesquels sont amarés avec des lignes fines, les cailloux *D*, qui forment le lest: on les met à environ 3 pieds les uns des autres. Mais pour que les deux cordes *CC*, ne se roulent pas l'une sur l'autre quand on les met à l'eau, il faut avoir l'attention de mettre leurs tors en sens contraires; de sorte que si l'une est commise de droite à gauche, l'autre le soit de gauche à droite.

Quand on a joint les unes au bout des autres, un nombre suffisant de pieces de folles pour former une tessure, on attache aux deux extrêmités de la ralingue d'en bas une grosse pierre percée, ou cabliere *L*, garnie d'une anse ou estrope de corde *K*, qui sert aussi à attacher une corde ou orin *V*, que plusieurs Pêcheurs nomment *Drome*: à l'autre bout de laquelle est amarée une Bouée, formée de douves de barique, comme *M*; ou de morceaux de liége, comme *N*; au choix des Pêcheurs. On voit en *O* les Signaux que portent ces bouées. Ce sont de petits Pavillons, qui servent à faire appercevoir de plus loin les bouées qui flottent à la surface de l'eau. En *P* est une petite cabliere: on en met quelquefois de distance en distance sur la ralingue d'en bas, quand les tessures sont fort longues. *Q*, est un grapin avec son cablot *S*: ce grapin sert à rechercher au fond de l'eau une partie de la tessure, quand par accident elle est restée à la mer. On voit en *R* un autre petit grapin qui est quelquefois encapelé sur celui que nous avons coté 2. *T*, est un gaffot pour harponner & tirer à bord de très-gros poissons.

Après ce que nous avons dit de la grandeur des mailles des Folles, on conçoit bien que ces filets ne sont destinés qu'à prendre de gros poissons plats, qui ne s'emmaillent point par les ouies, comme font les Maquereaux, les Harangs, &c. Mais attendu que l'instinct des poissons n'est pas de reculer, ils font effort pour traverser le filet, & franchir l'obstacle qu'ils rencontrent: par ces efforts, ils s'embarrassent de plus en plus dans le filet; qui à la fin les enveloppe, de façon à ne pouvoir se débarrasser. Pour cela il faut que le filet soit souple, & tendu mollement: la grandeur des mailles & la finesse du fil le rendent souple; & afin qu'il ne soit pas trop tendu, on ne met au bas que ce qu'il faut de cailloux, pour que les lieges ne le fassent point flotter. Il est cependant nécessaire que les fils soient forts quand on se propose de prendre de gros poissons, sur-tout des Chiens de mer.

Le nom de *Folle* peut avoir été donné à ce filet, en partie parce que n'étant pas fort chargé de lest, le moindre mouvement de la mer l'agite de sorte qu'il est presque dans un mouvement continuel. Cependant les ancres ou les cablieres qu'on met aux extrêmités, & quelquefois d'espace en espace dans sa longueur, empêchent que le filet ne s'écarte beaucoup du lieu où on l'a tendu. Et pour cette raison, on doit le regarder comme sédentaire.

Les Folles sont donc toujours tendues par fond, & on ne les traîne point. Mais on les tend ou en pleine-eau, ou au bord de la mer. Nous avons déja donné la maniere de les tendre sur piquets : ainsi il ne nous reste qu'à expliquer comment on les tend pierrés & flottés au bord de la mer, & en pleine-eau. C'est ce qu'on verra dans les Paragraphes suivants.

§. 2. *Des Folles que l'on tend au bord de la mer.*

COMME ces filets restent sédentaires, on peut les tendre entre les rochers. On les tend aussi sur les sables au pied des bancs, ou dans les fonds qui se trouvent entre les bancs, lors même qu'il y reste de l'eau après que la mer est retirée.

On tend ce filet un peu en demi-cercle, *A B* ou *C D*, *Pl. XXXIII*, *Fig.* 2. Quand on l'établit sur un terrein dur, ou quand il reste un peu d'eau à l'endroit où on le tend, on ajoute aux Cailloux qui bordent le pied du filet quelques Cablieres comme *E*. Mais si le terrein est de sable, on y enfouit le pied du filet; & le reste demeure libre, étant soutenu par les flottes & retenu contre le courant par des Bandingues *F*. Comme le filet, qui a presque deux brasses de hauteur, fait toujours une poche ou follée, les poissons s'y engagent.

Les grandes marées sont avantageuses à cette pêche, ainsi qu'à toutes les Tentes à la basse-eau. Cependant il arrive que les tourmentes & les grands courants bouleversent & emmeslent le filet, comme on le voit en *G*; ou ils le couchent sur le terrein; & alors on prend peu de poisson.

Ces Folles n'ont pas à beaucoup près autant d'étendue que celles dont nous allons parler dans le Paragraphe suivant. Mais elles ont l'avantage, qu'un seul homme peut sans bateau tendre & relever son filet. Et comme les poissons rangent volontiers la côte durant les chaleurs, c'est la saison où cette pêche est la plus fructueuse.

Dans les endroits où il reste de l'eau, il y a des Pêcheurs qui tendent deux fois de suite leur filet, avant de le faire sécher. Quand ils l'ont tiré à bord, ils le démêlent, le réparent, & sur le champ recommencent une seconde pêche.

Il arrive communément aux Pêcheurs Folliers, tant grands que petits, de laisser leurs filets à l'eau tandis qu'ils vont à terre vendre le poisson qu'ils ont pris. Mais il ne faut jamais mettre plus de deux fois les filets à l'eau sans les faire sécher & sans les radouber, ou comme ils disent, *Ramender* : ceux qui agissent autrement, ont bientôt perdu leur tessure. Les Pêcheurs attentifs à la conservation de leurs filets, ont de plus le soin de les Tanner de temps-en-temps. Au contraire, il y a des Pêcheurs paresseux & négligents, qui les laissent long-temps à la mer sans les relever : alors ils trouvent une partie de leurs meilleurs poissons endommagés par les poissons voraces; ou bien ceux qui restent entiers sont morts & meurtris, à force de s'être tourmentés dans le filet. C'est une perte réelle, non-seulement pour les Pêcheurs, mais encore pour le public : & elle est d'autant plus fâcheuse, que les poissons pris aux Folles, quand on les releve fréquemment, sont meilleurs que ceux qui ont été pris dans les guideaux, ou qu'on a pêchés à la traîne; parce que l'opération de traîner ne peut guere manquer de fatiguer le poisson.

C'est pour ces raisons qu'il est ordonné aux Pêcheurs Folliers de rester sur leurs filets, & de les relever presqu'à toutes les marées : ceci regarde principalement les Pêcheurs qui tendent leurs Folles à la mer.

§. 3. *De la Pêche avec les Folles, à la Mer & sur les grands Fonds.*

NOUS avons dit que les mailles des Folles doivent avoir au moins 5 pouces d'ouverture en quarré; & que les Pêcheurs les font souvent beaucoup plus grandes, parce que se proposant de ne prendre avec ce filet que de gros poissons, il leur est avantageux que les mailles soient fort ouvertes. Le filet coûte moins; il est plus leger : & étant plus souple, il enveloppe plus aisément les poissons.

Chaque piece de filet a 10, 12, 15 ou 18 brasses de longueur; & 5, 6, ou 8 pieds de chûte. Comme, en joignant beaucoup de ces pieces les unes au bout des autres, on forme de très-grandes tessures; ces pêches se font toujours par un nombre de Matelots, qui se réunissent & se mettent à la part : ils sont quelquefois seize dans un bâtiment, *Pl. XXXIV*, *Fig.* 1. Chacun d'eux fournit depuis 10 jusqu'à 20 pieces de folles; & le Maître, ordinairement le double : de sorte que si chacun des seize Matelots a fourni 18 pieces de filet, & le Maître 36, la tessure entiere est de 324 pieces, & elle a bien plus que 3000 brasses de longueur. Quelquefois les flottes sont enlacées entre deux fortes lignes, à-peu-près comme les cailloux *D*, de la *Fig.* 1, *Pl. XXXIII* : & ces lignes forment la Ralingue de la tête du filet; que quelques Pêcheurs

nomment *Bouchet*. Les flottes sont petites : mais il y en a une au milieu de chaque maille. Les pierres qui garnissent la ralingue du pied du filet sont à deux pieds & demi ou trois pieds les unes des autres.

Le Propriétaire de la barque n'a point de filet : cependant il retire 3 lots pour elle, & il est tenu de l'entretenir bien gréée.

Quand le Maître Pêcheur a fourni une fois plus de filets que chaque Matelot, il a deux parts ; chaque Matelot qui fournit des filets, en a une : & ceux qui n'ont point de filets, ont une demi-part, pour la récompense de leur travail.

C'est ordinairement le Propriétaire du bateau qui fait la Vente des poissons : il a pour cela le sol pour livre du produit.

Lorsqu'on fait une chaudiere commune, elle passe en frais de pêche, comme avarie : mais chacun se fournit de boisson & de petits rafraichissements.

Nous avons dit que la Folle étant un filet sédentaire, on en tendoit de petites entre les roches. Mais pour les grandes Folles, on évite les fonds où il y a beaucoup de grosses roches ; de crainte que les filets ne s'accrochent, & ne soient ou perdus ou considérablement endommagés. Quand les filets restent engagés entre les roches, on essaie de les débarrasser avec des grapins *R*, *Q*, *Fig.* 1 : mais il n'est pas rare que les grapins restent avec le filet.

Les meilleurs Fonds pour cette pêche sont ceux de rocaille, de galet, & où il croît des plantes marines ; car comme il est difficile de pêcher à la traîne dans ces fonds, on y trouve ordinairement beaucoup de poisson & de la meilleure qualité. Ajoutons qu'il s'y rencontre moins qu'ailleurs de poissons voraces ; qui endommagent beaucoup le fruit de la pêche.

Comme les poissons se retirent dans la grande eau lorsqu'il fait froid, les Pêcheurs vont les y chercher. Les gros temps sont fort incommodes pour tendre & relever les filets : ainsi le calme & les mortes-eaux sont les circonstances les plus favorables pour la pêche aux grandes Folles en mer. Quand les Pêcheurs sont surpris de mauvais temps, ils laissent leur tessure à la mer, jusqu'à ce que le calme soit revenu. Les filets en souffrent ; ainsi que le poisson qui est pris : mais ce sont des inconvénients inévitables.

Les poissons qu'on pêche ordinairement aux Folles sont les Rayes, les Anges, les Turbots, quelques Marsouins, de grands Chiens, de gros Crabes, & des Homars. Les grosses Rayes blanches, qu'on nomme *Tires*, se pêchent ainsi durant toute l'année. Il en est de même des Turbots. Mais la vraie saison pour prendre les bonnes especes de Rayes, est le Printemps & l'Automne. Les Pêcheurs redoublent d'activité pendant le Carême ; non-seulement parce que le débit du poisson est alors plus certain, mais encore parce que la fraîcheur de l'air permet de le transporter fort loin.

Voilà ce qui doit déterminer les Pêcheurs sur les saisons & les lieux les plus favorables pour leur pêche. Lorsqu'ils veulent partir, ils mettent dans le bateau, leurs filets, & tous les ustensiles qui sont représentés sur la *Pl. XXXIII*, *Fig.* 1.

Les Pêcheurs feroient bien de mettre, de distance en distance, dans toute la longueur de leur tessure, de petites bouées ; pour en retrouver les morceaux lorsqu'elle a rompu : au lieu de les aller chercher avec des grapins, qui l'endommagent nécessairement.

Etant pourvus de tous ces ustensiles, ils vont se rendre au lieu de la pêche : ou, comme ils disent, ils *s'établissent sur leurs Signaux* ; c'est-à-dire, qu'ils prennent des amers sur la côte, pour reconnoître leur position, & retrouver leurs filets, quand ils ont été obligés de les abandonner.

Si le vent est fort, ils amenent le grand mât, & ne conservent qu'une petite voile à l'avant ; ne prenant de voilure que ce qu'il en faut pour filer la tessure, comme on le voit *Pl. XXXIII*, *Fig.* 3. Quand il fait très-peu de vent, on fait porter la grande voile pour se haler de l'avant.

Le temps le plus favorable pour tendre, est quand la marée commence à porter au vent : & on jette la tessure à la mer, sous le vent ; afin qu'elle puisse croiser la marée ; & qu'elle reste sur le fond, pendant le temps qu'on juge nécessaire pour laisser le poisson donner dans le filet : c'est assez souvent trois nuits. Mais quand les Pêcheurs craignent de perdre leurs filets, & lorsqu'ils ont tendu loin de la côte, ils les relevent au bout de 36 heures.

Les filets sont ordinairement lovés ou roués dans la cale à l'arriere du grand mât : & quand on releve, on les love à la place où ils étoient.

Pour faire ces manœuvres, qui sont longues & pénibles à cause de la grande étendue de la tessure, qui a quelquefois plus d'une grande lieue ; tout l'équipage s'arrange le long d'un bord, à-peu-près, comme quand on veut mouiller ou relever un cable.

On releve la tessure quand la marée commence à porter au vent, pour avoir fini avant que la marée rapporte. Mais si l'on est surpris par le retour de la marée, on attache aux pieces de folles qui restent à la mer, un bout de cordage amaré sur la tête de l'ancre ; & les Pêcheurs attendent pour achever de relever, que la marée & le vent deviennent favorables.

Quand la mer est calme & les eaux mortes,

on peut relever de flot & de jusan. Mais lorsque les temps ne sont pas favorables, les Pêcheurs sont quelquefois plusieurs marées sans relever entiérement leur tessure.

Lorsque le temps est bon, l'on tend & releve de jour & de nuit.

Il est toujours mieux que les Pêcheurs aux Folles restent sur leurs filets. En ce cas, afin de n'être point surpris par le gros temps, outre la grosse cabliere qui pese plusieurs quintaux, & qui est amarée au bout forain avec la bouée; ils en mettent une autre vers le milieu de la tessure, qui pese environ 100 livres; & encore une à environ 16 pieces du bout de la tessure: ils attachent celle-ci au cable de leur ancre.

Pour relever le filet, les Pêcheurs levent l'ancre, & l'amenent à bord. Aussi-tôt qu'elle y est, ils halent sur le cordage qui répond de l'ancre à la Folle. Quand ils ont amené la premiere piece de filet, tout l'équipage s'assied sur le franc-bord à bas-bord; *Pl. XXXIV*, *B*, *Fig.* 1; ayant la grande voile pliée sous eux, pour être plus à leur aise & moins gênés dans leur travail. La tessure arrive dans le bateau par l'écubier de stribord, sur un rouleau qui y est solidement assujetti.

Un des plus forts Matelots, *F*, se place à l'avant, & est occupé à gaffer les gros poissons qui se présentent, à mesure qu'on hale la Folle. Si par malheur la tessure vient à rompre, on recherche avec un grapin, comme nous l'avons dit, ce qui est resté à la mer: & pour qu'il se couche sur le fond, on attache une cabliére de 20 à 25 livres, à quelques brasses du bout du cordage où est attaché le grapin. Quelquefois encore, on frappe à une patte du grapin *Q*, *Fig.* 1, *Pl. XXXIII*, un menu cordage de 2 brasses de longueur, qui porte un petit grapin *R*, qu'ils nomment *Chien*. Quand les ralingues du filet ont échappé au grapin *Q*, elles sont presque toujours rencontrées par le petit grapin *R*. Comme c'est une grande opération que de mettre la tessure à la mer, & encore plus de la relever; les Pêcheurs observent entre-eux un ordre qu'il est bon de rapporter.

Lorsque les Pêcheurs mettent dehors (*A*, *Fig.* 1, *Pl. XXXIV*) leur tessure, quatre d'entr'eux descendent dans la cale pour parer les filets. Deux hommes qui se tiennent sur le pont, les reçoivent & les donnent à deux autres qui sont appuyés sur le bord; immédiatement derriere eux sont deux forts Matelots, qui souvent sont à califourchon sur le bord du bateau, & qui jettent à la mer les pieces de filet à mesure qu'on les leur présente. Entre ces hommes, les uns se donnent de main en main le pied du filet chargé de cailloux; les autres, la tête garnie de flottes ou corcerons de liége; pour que la tessure se distribue à la mer dans la position verticale qu'elle doit avoir, & que le filet ne se torde pas. Une partie de l'Equipage se repose pour prendre la place de ceux qui travaillent, & les relever lorsqu'ils seront fatigués.

L'opération de Relever le filet est tout autrement pénible. Tout l'Equipage y est employé, *B*: *Pl. XXXIV*, *Fig.* 1. Ils sont assis le long du bord, le dos à la mer. Un fort Matelot, qu'on nomme *Forciblement*, se porte à l'avant, pour harponner avec une gaffe les gros poissons, qui au sortir de l'eau, font de grands efforts pour s'échapper. Quand on a relevé un quart de la tessure, ce qu'on nomme un *Pilot*; un autre Matelot prend la place de celui là.

On conçoit bien que le filet qui sort de l'eau, mouille prodigieusement les matelots. C'est pourquoi ils mettent toujours, pour cette opération, des bottes de cuir, & un grand tablier, aussi de cuir, qui pend depuis le col jusqu'à mi-jambes.

On voit dans la *Pl. XXXIV*, *Fig.* 1. *A*, les Pêcheurs qui mettent leurs filets à l'eau; *D*, des bateaux démâtés qui sont sur leurs filets; *B*, des Matelots qui relevent leur tessure; *C*, un bateau qui ayant fait sa pêche se remâte; *E*, un bateau appareillé qui retourne au Port.

Les Pêcheurs sont traversés dans ce travail par beaucoup d'accidents. Nous avons déja dit qu'ils perdoient quelquefois une partie de leur tessure: car quand il faut aller la chercher avec des grapins, on endommage une quantité considérable de mailles.

Les gros temps qui surviennent quand on releve, causent de grandes pertes; & encore plus, lorsqu'en attendant que le temps soit favorable pour relever, les Pêcheurs sont obligés de laisser long-temps leur filet au fond de l'eau; il s'y pourrit, & une partie du poisson qui a donné dans le filet est perdue, ou prodigieusement endommagée.

Ils ont plus à craindre les gros temps en Hyver qu'en Eté; mais le séjour des filets dans l'eau est plus dommageable pendant les chaleurs. En ce cas, il ne faut quelquefois qu'une nuit pour que le poisson soit corrompu: & si le filet reste sur un fond marneux, les Limaces, les Sangsues, les Coquillages, & les Crustacés, devorent le poisson qui est dans le filet; d'autant que les gros poissons l'affaissent & le couchent sur le terrein, ce qui les met plus à portée d'être dévorés. Les poissons qui ont été ainsi sucés, sont blancs, & si disposés à être entiérement corrompus, qu'il faut les consommer sur le lieu.

Nous ne savons pas quelle confiance on doit avoir en la prétention des Pêcheurs, qui assurent qu'il y a un poisson, qu'ils comparent pour la forme au Marsouin, qui fend le

le corps des Rayes pour en tirer le foye. Divers Pêcheurs assurent en avoir vu presqu'à la surface de l'eau, attaquer les Rayes qui étoient prises dans les Folles. Mais ils n'ont jamais pris ce poisson; qu'ils disent être trop gros pour être arrêté par le filet.

Ils ajoutent que ces poissons attaquent les Rayes blanches, les Anges, les Tires, & autres qui ont la peau lisse; mais rarement les Rayes bouclées: apparemment que les os pointus qui recouvrent ces Rayes, écartent ces poissons voraces. Comme ils ne mangent que le foye, on tire quelquefois les poissons encore en vie: alors les Marchands de marée recousent la playe; mais en peu de temps, ces Rayes sont hors de vente, & même corrompues.

Il est probable que le poisson dont nous venons de parler, qui n'a jamais été vu hors de l'eau par les Pêcheurs, n'est ni l'Empereur, ni le Renard de mer; dont nous parlerons dans des articles particuliers.

Qu'on pense ce qu'on voudra de ce poisson imprenable, il est toujours très-intéressant pour les Pêcheurs de ne point laisser leurs filets à l'eau plus de 48 heures. Quand les mauvais temps les y obligent, ils ne méritent aucun blâme. Il n'en est pas de même quand ils différent de relever leurs filets, pour attendre les jours où la vente du poisson peut être plus avantageuse. Assez souvent l'espérance d'un gain plus considérable est trompeuse; & ils ne retirent que des poissons meurtris, mutilés par les poissons voraces, & presque pourris, sur-tout en Eté.

Comme on tend sur certains parages une grande quantité de Folles, on prétend que les poissons pourris éloignent les autres, au point que les Pêcheurs cordiers ne prennent rien, quand les Folles ont long-temps séjourné dans un endroit. Au reste, il faut convenir que les filets sédentaires & à très-grandes mailles, ne font jamais autant de tort à la multiplication du poisson, que ceux que l'on traîne. Et le poisson des Folles seroit de la meilleure qualité si, conformément à l'Ordonnance, les Pêcheurs restoient sur leurs filets pour les relever fréquemment. Mais comme ce travail est pénible, ils trouvent des prétextes pour ne relever qu'à leur volonté. Peut-être seroit-il plus avantageux aux Pêcheurs folliers de mettre à la mer plusieurs petites tessures, qu'une fort grande: ils auroient plus de facilité à relever leurs filets, & courroient moins risque de les perdre.

La Pêche aux Folles se fait ordinairement entre la pêche du Harang & celle du Maquereau; & on fait bien de l'interrompre pendant ces Pêches, non-seulement parce qu'on doit préférer de prendre les poissons de passage plutôt que les domiciliés; mais encore parce qu'on recherche plus volontiers ces poissons délicats que les Rayes: alors si les Pêcheurs ne trouvent pas à les vendre, ils sont obligés de les sécher, & de les saler; ce qui fait un très-mauvais manger, qu'on est obligé de donner à bon marché dans les villages éloignés de la mer.

Nous pourrions parler ici de la vente du poisson qui provient des Folles. Mais comme cette vente a beaucoup de rapport avec celle qui provient d'autres grandes pêches, nous remettons à en parler dans la suite.

§. 4. *De la Pêche qui se fait avec les* Demi-Folles; *qu'on nomme aussi* Grandes Pentieres, *ou* Brettelieres, *&c.*

LES *Demi-Folles* usitées pour pêcher à la mer, sont semblables aux Folles, tant pour la maniere de les tendre & de les établir sur le fond, que pour celle de les relever.

Ces rêts ne différent que par l'étendue de la tessure, qui est moindre pour les demi-folles; & par la grandeur & le calibre des mailles; celles des folles devant être au moins de cinq pouces, au lieu que les mailles des demi-folles, n'ont que deux pouces & demi, ou trois pouces en quarré.

Ces filets se nomment *Rieux* en Picardie; parce qu'ils prennent des Rayes.

Sur plusieurs côtes de Normandie, on les nomme *Brettelieres*, parce qu'ils servent à prendre des Roussettes ou petits Chiens de mer, qu'on y nomme *Brettes* ou *Bretelles.* Aussi appelle-t-on ces filets *Canieres* en basse-Normandie. On leur a encore donné le nom de *Grande Pentiere*, parce qu'ils sont soutenus à-peu-près verticalement par les flottes & le lest, & qu'ils ont une grande longueur.

Au reste, ces filets sont sédentaires, ils sont garnis de bouées & de cablieres, ainsi que les folles: mais comme ils sont beaucoup moins grands que les folles, on peut les tendre en tout temps, même dans les vives-eaux. La meilleure saison est depuis le commencement de Février jusqu'au mois de Mai.

On prend des poissons plats & de ronds avec ces filets; sur la côte de haute-Normandie, beaucoup de Chiens; & en basse-Normandie, des Colins, qui y sont assez communs.

§. 5. *Sorte de Demi-Folles, nommées* Jets *sur les côtes de Picardie.*

LES Jets de l'Amirauté de Saint-Valery en Somme, sont des pieces de filet, longues de 20 à 25 brasses, & ont 3 brasses de chûte. La tête en est garnie de flottes de liége: & quand le passage n'est pas fort large, on arrête les bouts des filets à des pieux: *AA, Pl. XXXIV, Fig.* 3.

Le bas est plombé ; il ne devroit y avoir qu'un quarteron de plomb par brasse, mais la force des courants oblige quelquefois à y en mettre davantage. On joint ensemble deux ou trois pieces bout-à-bout. Cette pêche se fait à pied, & avec de petits bateaux, entre les barres de Somme, dans les basses qui restent après le retour de la marée ; & aussi par le travers de Saint-Valery : mais alors les filets n'ont que deux brasses & demie de hauteur, sur une longueur de 20 ou 25 brasses. Les Pêcheurs se contentent de mettre deux pieces bout-à-bout ; & c'est avec cette sorte de Rêt qu'ils font la pêche du *Chantage*, *Huage*, ou du *Poisson Canté* (pour *Chanté*). Le fil en est blanc & très-fin, pour que le poisson ne s'effarouche pas. Ils ne prennent guere que des poissons plats ; principalement des Plies de mer ou Flies.

Dans l'Amirauté d'Abbeville, à l'embouchure de la Somme, on fait aussi une pêche de Jets, mais un peu différemment de ce qui se pratique à Saint-Valery.

Les Pêcheurs au nombre de 3, 4 ou 5, se mettent dans de petits bateaux plats, avec des filets dont les pieces ont deux brasses & demie ou trois brasses de chûte, & 30 ou 35 brasses de longueur ; ce qui fait toute la longueur de la tessure, qui n'est composée que d'une seule piece. Le pied est garni de plaques de plomb, pour le faire caler ; & la tête est garnie de flottes de liege. Cette pêche ne se fait que dans la riviere. Les Pêcheurs frappent sur une petite ancre le bout de leur filet, qu'ils jettent du bateau au milieu de l'eau. Ils filent ensuite le rêt jusqu'au bord, & amarent à ce bout du filet une cabliere ; puis ils mettent cette partie du filet à l'eau, au plus à une brasse du rivage.

Comme il ne reste pas ordinairement assez d'eau dans le lit de la Somme pour faire flotter le filet de toute sa hauteur, il se plie dans le sens de sa largeur, de sorte qu'il fait une follée ou une espece de poche. On frappe une bouée sur la tête du filet, tant au-dessus de l'ancre, qu'au dessus de la cabliere, pour faire mieux appercevoir l'étendue du filet, qui est placé de maniere qu'il traverse ou barre une partie de la riviere, & que la follée soit exposée au courant.

Quand les Jets sont ainsi établis, 3 ou 4 Pêcheurs, hommes ou femmes, se mettent dans le bateau ; ils nagent avec leurs avirons, en s'éloignant de quelques centaines de brasses au-dessus du filet, en chantant & faisant le plus de bruit qu'il leur est possible, criant, heurlant, & frappant sur le bord du bateau pour augmenter le bruit. Quelques Pêcheurs se mettent encore à l'eau, qu'ils agitent & battent avec leurs avirons ou des perches, pour faire saillir le poisson hors du fond ; en sorte que suivant le courant, il tombe dans la follée du filet.

De temps en temps, les Pêcheurs relevent le filet pour prendre le poisson. Et pour cela, commençant par le bout qui répond à la cabliere, ils plient en deux le filet suivant sa longueur, joignant ensemble la tête & le pied du filet.

Quand ils ont pris le poisson, ils remettent le filet à l'eau ; ce qu'ils continuent jusqu'à ce que la marée les oblige de se retirer.

Plusieurs Pêcheurs conviennent qu'ils pourroient faire cette pêche sans tant de bruit & de fracas ; mais qu'il est nécessaire d'agiter le fond, pour faire dessabler les poissons qui s'y retirent. Aussi y en a-t'il qui font ce métier sans aucun bruit.

La grandeur des mailles n'est pas constante, même dans l'Amirauté d'Abbeville. Les unes ont 21 lignes, & d'autres 14 ; & on change de filet selon les saisons. Quand on tend dans un courant, on fait en sorte que la tête du filet soit au-dessous de la surface de l'eau, pour que les immondices passent par dessus les Jets.

On traîne aussi ces especes de filets, comme on le voit dans le lointain de la *Fig. 3, Pl. XXXIV*. Deux hommes tirent le filet d'un même bord, tandis qu'un troisieme qui est de l'autre côté de la riviere, tient une corde qui est amarée au milieu du filet, par le moyen de laquelle il aide à ceux qui traînent, à le guider à peu-près à l'endroit qu'il désire. Ce filet, dont l'usage tient beaucoup de la Saine, est plombé & flotté.

On lit dans la collection des Grands Voyages, *Hist. Antipodum, parte tertiâ, p.* 107, que les naturels du Brésil se réunissent plusieurs ensemble, apportant chacun un filet ; & qu'entrant dans la mer à des endroits où elle n'est pas profonde, ils en forment une espece d'enceinte, où ils entrent & battent l'eau pour obliger les poissons à donner dans leurs filets, en voulant gagner la haute mer.

§. 6. *Sorte de Rêts ou Demi-Folles, nommés* Picots *sur la côte de Normandie.*

Les Picots de Normandie reviennent assez aux Jets de Picardie ; ils sont sédentaires, flottés & plombés. Les flottes, qui ont trois quarts de pouce d'épaisseur sur 7 à 8 pouces de circonférence, sont espacées de deux en deux pieds sur la ralingue de la tête ; & les bagues de plomb qui sont sur la ralingue du pied, pesent une demi-once, & sont aux mêmes distances que les flottes.

Les Pêcheurs nomment ces filets *Picots*, parce qu'ils piquent ou agitent & brouillent le fond aux environs des filets.

Cette pêche est commune dans l'Amirauté de Honfleur ; on la commence à la fin d'Avril ;

& elle continue jusqu'au mois de Novembre. Les Pêcheurs vont en bateau établir leur filet par fond, de travers à la marée, dans des endroits qui ont depuis 5 à 6 pieds jusqu'à 9 ou 10 brasses d'eau. La longueur du filet est de 40 à 50 brasses, sur deux ou trois de chûte. Les mailles sont faites d'un fil fin, retors en 3, & ont environ 2 pouces d'ouverture en quarré.

Le bout forain, qui est le premier qu'on met à l'eau, est frappé sur une ancre, avec son orin & sa bouée; *A*, *Pl. XXXIV*, *Fig.* 2. Ayant tendu le filet un peu en demi-cercle, on attache à l'autre bout une grosse pierre *B*, qu'on nomme *Etalon* ou *Cabliere*, sur laquelle est encore frappée une bouée *C*. Quand le filet est ainsi établi, les Pêcheurs *D*, s'éloignent à une distance de 40 à 50 brasses du filet; puis ils reviennent vers lui, louvoyant de droite & de gauche, en piquant & brouillant le fond avec une perche ferrée quand il y a peu d'eau. Ou bien, lorsqu'il y a beaucoup d'eau, au lieu de piquer le fond avec des perches, ils prennent une grosse cabliere qui pese 60 à 80 livres; ils l'amarent à un cordage, & la laissent se précipiter au fond de l'eau pour épouvanter les poissons plats: d'autres parcourent lentement la longueur du filet, traînant sur le fond une chaîne avec des anneaux, & autres morceaux de fer qu'ils font sauter pour faire du bruit: le poisson épouvanté prend la fuite, & étant en partie porté par la marée vers le filet, il va s'y arrêter. Lorsqu'on est parvenu vis-à-vis du bout forain, on s'en rapproche à la distance d'environ 15 brasses, & on revient parallélement au filet, en pratiquant la même manœuvre avec la chaîne, jusqu'à ce qu'on soit revenu à la bouée de la cabliere. Par ces manœuvres, les poissons sortant du sable, se jettent dans le filet; ce qui réussit, sur-tout quand les picots sont tendus sur des fonds durs & de roche, qui sont recouverts d'une couche de sable suffisante pour que les poissons plats s'y enfouissent.

Quand les Pêcheurs sont arrivés, en brouillant le fond, tout près du filet, ils le relevent le plus promptement & le plus horisontalement qu'ils peuvent, en réunissant les deux ralingues, & tirant avec plus de force celle du bas; par ce moyen, le filet se trouve plié en deux, & le poisson reste engagé dans le milieu, qui forme une poche dans toute sa longueur. Les Pêcheurs répetent cette même manœuvre tant que le reflux le leur permet.

Quand leur pêche n'a pas été heureuse, ils la reprennent de flot, en faisant la même manœuvre.

Cette pêche est sur-tout avantageuse dans les temps de forte marée. On y prend principalement des poissons plats; & fort peu de ronds, parce que ces derniers ne s'ensablent point comme les autres. Ainsi il en provient des Turbots, des Barbues, des Solles, & sur-tout des Flets; que pour cette raison les Pêcheurs nomment des *Picots Francs*. *

§. 7. *Thonaires de la Méditerranée.*

Ce filet qui sert en Provence à prendre des Thons, est ou sédentaire, ce qui le fait nommer par les Provençaux *Thonaire de Poste*; ou dérivant, & alors il s'appelle *Courantille*, au moins dans quelques endroits de Provence.

La Thonaire de Poste est composée de trois pieces de filets qu'on joint les unes au bout des autres. Comme chacune a 80 brasses, la tessure entiere est de 240 brasses: la chûte de ce filet est de 6 brasses; mais on la double en joignant deux pieces l'une au-dessus de l'autre.

On fait ces rêts avec de gros fil de chanvre, formé de 3 brins commis ensemble; le calibre des mailles est de 9 pouces en quarré.

Le bas du filet n'est pas plombé; mais on attache, de 10 en 10 brasses à la corde qui le borde, des cablieres qui pesent chacune 10 à 12 livres. On laisse quelquefois 19 brasses de distance d'une cabliere à celle qui la suit.

La tête du filet est soutenue par 160 nattes ou flottes de liége, distribuées à une brasse & demie ou deux brasses les unes des autres.

On établit ce filet un bout à la côte, & l'autre au large, d'abord en ligne droite, & ensuite on lui fait décrire un crochet, à-peu-près comme on le voit *Pl. XXXII*, *Fig.* 2.

Le bout de terre est fixé par un grapin ou *ampin* de fer, qui pese environ un quintal, le reste de la tessure flotte au gré du courant. Comme les Thons suivent ordinairement les côtes, lorsqu'ils rencontrent le filet, ils le côtoyent dans sa longueur, & quand ils sont parvenus au contour de l'extrêmité, ils s'effarouchent, s'agitent & s'embarrassent dans le filet, où se prennent aussi d'autres gros poissons.

L'autre espece de Thonaire, qu'on nomme *Courantille*, est abandonnée à elle-même & dérive au gré des courants. Ce filet est de la même nature, & a les mêmes mailles que le précédent; mais il est communément plus long, étant composé de 3 ou 4 pieces; sa chûte est de 6 ou 7 brasses. On met à sa tête quelques nattes de liége pour la soutenir, comme un quarteron de liége distribué en 6 pieces sur chaque brasse; mais point de baudes ou cablieres au pied: un seul liband d'ausse

* Ceci a passé sous les yeux de M. Richer, Commissaire aux Classes, au Havre: qui nous a fait le plaisir d'y faire quelques additions.

long de 30 brasses, fait descendre le filet dans la mer, en sorte qu'il y en a une partie qui flotte tandis que l'autre est à quelque distance du fond. Et comme ce filet doit faire une panse ou bourse, les mailles ne sont attachées à la monture que de quatre en quatre.

On jette la Courantille en droite ligne, au gré des courants, en observant de faire en sorte qu'ils puissent la prendre de plein & l'entraîner.

Un bateau monté par 4 hommes s'attache à un bout du filet, & se laisse dériver & emporter par les courants; de maniere qu'on releve quelquefois à deux ou trois lieues de l'endroit où l'on avoit calé: c'est ordinairement de nuit que l'on cale; & on releve le matin.

Dans le Golphe de Messine, comme en Provence, cette pêche n'est permise que depuis environ la mi-Juin, jusqu'au commencement d'Avril.

On fait aussi la pêche de la Courantille à Leucatte près de Narbonne: le filet est composé de 8 pieces, qui ont chacune 30 à 40 brasses de longueur. Il y a toujours dans le bateau un Pêcheur de veille, qui tient la corde qui répond au filet, & quand il s'apperçoit que des Thons ont donné dans le filet, il éveille ses Camarades; & saisissant la tête du filet, ils se halent dessus, jusqu'à ce qu'ils sentent le poids & les efforts que les Thons font pour se dégager; alors ils soulevent le filet pour prendre le poisson, & replongeant le filet, ils vont reprendre leur amare, & continuent leur pêche.

§. 8. *Pêches qui ont rapport aux Folles & aux Demi-Folles; & auxquelles on donne des noms particuliers, dans différents Ports.*

Les grands & petits *Rieux*, qui sont des Demi-Folles, servent à pêcher à pied sur les greves ou à la mer. Ils sont pierrés & flottés. Leurs mailles doivent avoir au moins deux pouces d'ouverture en quarré.

Ce que nous avons appellé *Folle*, est nommé à Dunkerque *Cibaudiere*. Ses mailles ont depuis cinq jusqu'à huit pouces d'ouverture.

Les *Cibaudieres* ou *Demi-Folles* de l'Amirauté de Calais, sont composées de plusieurs pieces, dont chacune a 18 ou 20 brasses de longueur, sur une brasse de chûte. L'ouverture de leurs mailles est de deux pouces en quarré. Quand on tend ces filets à la basse-mer, leur pêche se fait comme nous l'avons représenté dans la *Pl. XXXIII*, *Fig.* 2. Cette pêche dure depuis la Saint-Michel, jusqu'au commencement de Mai.

Les *petites Pentieres* du Crotoy, sont les *petits Rieux* d'Ambleteuse.

A Boulogne, les Pêcheurs appellent *Grands Rieux*, & *Folles*, des rêts d'un fil très-fin, & dont les mailles ont 5 pouces ou 5 pouces & demi d'ouverture. On les tend à la côte & à la mer. Les *Petits Rieux* ou *Demi-Folles* que ces Pêcheurs tendent à la côte, ont de plus petites mailles que celles des grands Rieux; leur calibre ordinaire est de deux pouces & demi. Pour pêcher à la côte, on ensable le bas du filet, qu'on place le plus près qu'on peut de la laisse de basse-mer. Les pieces de petits Rieux ont dix ou douze brasses de longueur. Leur tête est garnie de quelques bandingues. Ces petits Rieux s'établissent comme les Folles & Cibaudieres flottées de Calais.

Du côté d'Abbeville, on nomme *Macle*, peut-être par corruption de *maille*, ce qu'ailleurs on appelle *Rieux*. Ces Pêcheurs donnent aux Demi-Folles le nom de *Grand-Macles*. Lorsque les Rayes abondent à la côte, ils tendent ces filets flottés & pierrés, un bout à terre & l'autre à la mer.

Dans l'Amirauté d'Eu, les Pêcheurs donnent le nom de *Lesques* ou *Lisques*, aux Cibaudieres ou petits Rieux.

Les Dieppois pratiquent beaucoup la pêche aux Folles pendant le Carême, entre les Saisons du Harang & du Maquereau.

Quelques Pêcheurs de Saint-Valery en Caux, tendent à la côte pour pêcher de même qu'on le fait en Flandre & en Picardie, avec les filets nommés *Cibaudieres*, *Petits Rieux*, *Mailles Royales*, ou *Six-Doigts*; dont nous avons parlé dans le Chapitre où nous avons traité des Etentes sur Piquets. Mais ils tendent aussi ces filets flottés. Ils vont avec des Carvelles du port de 25 ou 30 tonneaux, depuis les mois de Février jusqu'en Mai, dans l'intervalle de la pêche du Harang & de celle du Maquereau, pour pêcher des Rayes, des Anges, des Turbots, vers les côtes d'Angleterre, durant les mortes-eaux. Pour tendre à la Basse-mer, ils placent leur filet en demi-cercle, comme on le voit dans la *Pl. XXXIII*, *Fig.* 2; avec des Bandingues F, de distance en distance.

On fait cette pêche depuis la fin d'Octobre jusqu'au commencement de Mai. Comme on s'y sert de mailles dont les calibres sont différents, on prend des poissons plats & de ronds. Il y a de ces rêts dont le fil est très-fin, & qui ont leurs mailles de 21 lignes en quarré: d'autres, faites de fil blanc, qui est aussi d'une grande finesse, ont 20 lignes d'ouverture: on en fait aussi avec du fil très-fort, auxquelles on donne ce même calibre.

Environ à deux lieues à l'Est de Fécamp, on se sert de bateaux dont le port est de 3 ou 4 tonneaux, pour aller à la pêche des Rouffettes, des Solles, des Rougets, &c; depuis

depuis le mois de Février jusqu'à celui de Mai. Les Pêcheurs joignent 40 ou 42 pieces de *Bretellieres*, qui ont chacune cinquante brasses de longueur, & trois pieds de chûte; & dont les mailles sont d'environ 16 lignes en quarré. Ces rêts sont d'un fil fin & très-blanc. On fait cette pêche comme celle des folles à la mer. Plusieurs Pêcheurs se réunissent pour former une seule tessure. Quelquefois chacun prend le poisson qui se trouve dans la partie de filet qu'il a fournie, & il le vend à son profit: d'autres fois les associés sont à la part, & le poisson est vendu en commun. L'Equipage de chaque bateau est ordinairement de douze hommes, y compris le Maître & un Mousse. Les filets sont garnis de bouées, de cablieres, & de flottes.

Il y a des endroits où on dit *Bretelles*; au lieu de *Bretellieres*.

Dans l'Amirauté de Barfleur, on nomme *Houleviches* les rêts à Chiens. Ces rets different des Bretellieres en ce que celles-ci ne prennent que de petits Chiens; au lieu que les Houleviches en pêchent de gros, que l'on appelle *Houles*, & qui sont assez estimés sur cette côte: où on les séche & apprête comme la Merluche. Ces rêts se tendent sur les fonds de roche, que fréquentent ces sortes de Chiens: ils sont pierrés & flottés. On les tend aussi au large depuis le mois d'Août jusqu'à la fin de Décembre. Leur fil est comme celui des folles; & les mailles ont deux pouces six ou sept lignes d'ouverture.

Les Pêcheurs de Honfleur vont, à morteau le long de la côte, tendre des folles; pour prendre des Barbues, Turbots, Rayes, & quelquefois des Esturgeons. En Hyver, ils vont aussi, de temps à autres, tendre des folles qui ont six pieds de chûte, sur un banc de galet qui est du côté du Havre.

Les folles de Trouville ont leurs mailles de huit pouces d'ouverture.

Les Pêcheurs de Villerville se réunissent quatre ou six, pour porter à la mer leurs folles qui ont six pieds de chûte, quarante brasses de longueur, & les mailles de six pouces en quarré. Ils y prennent plus de poissons plats, que d'autres.

Dans l'Amirauté de Touques & Dives, on fait en mer la pêche aux Folles avec des plates du port d'environ deux tonneaux, montées de six hommes. Chaque piece de filet est longue de cinquante brasses: on en met ensemble trente, qui forment une tessure de quinze cents brasses. Ces Pêcheurs se servent aussi de *Fluës* & Demi-Folles, pour prendre des poissons plats: elles se tendent comme les folles. Chaque piece a douze brasses de longueur, & deux brasses de chûte. Le calibre des mailles est de trois pouces & demi ou quatre pouces. Chaque bateau en porte jusqu'à quatre-vingt-quatre pieces, dont les Pêcheurs forment quatre tessures, de vingt & une pieces chacune: ce qui fait pour le tout une étendue de mille huit brasses.

Les *Séchées* de Morlaix sont les Cibaudieres des Flamands; ainsi que les Bretellieres, Fluës, & Haussieres ou Ansieres des Normands; & les *Tressons* ou *Tressures* des Bretons de la côte de l'Est. Cette espece de Folles, n'est guere en usage dans cette Amirauté, qu'à Roscoff. On s'en sert aussi, sous le même nom, à l'Isle de Bas.

A l'Isle de Bouin, on nomme *Rêts de Gros Fond*, des Folles dont les pieces ont 35 ou 40 brasses de longueur; les mailles, cinq pouces huit lignes, ou 6 pouces d'ouverture: & qu'on tend rarement à plus de deux lieues au large.

On prend des Tortues à la Guadeloupe avec des filets semblables aux folles. On pêche aussi quelquefois dans ces filets le poisson que les Pêcheurs de cette Isle nomment *Diable*: mais il est sujet à emporter les filets quand ils ne sont pas bien forts.

Ce que les Languedociens nomment *Mâcloniere*, sur les côtes de la Méditerranée, est un filet que l'on peut rapporter aux folles. Il est formé d'une simple nappe, dont les mailles ont deux pouces quatre lignes d'ouverture. On le tend à la mer, par quatre ou cinq brasses d'eau. Il porte environ 28 brasses de longueur. Sa chûte est de quatre pans, ou 36 pouces. Les plombs & liéges dont on le garnit, sont à trois pans les uns des autres. Ce filet est assujetti au fond de l'eau avec des pierres qui tiennent par des lignes à la ralingue du pied: & sa tête est soulevée au moyen de quelques gros liéges ou signaux. On n'y prend guere que des poissons plats.



ARTICLE TROISIEME.

Des Pêches qu'on fait avec les Tremails ou Tramaux lestés & flottés.

Nous avons amplement exposé dans le premier Chapitre de cette seconde Section, la façon de faire & de monter l'espece de filet qu'on nomme dans l'Océan *Tremail*, *Tramail*, ou *Tramaux*; & aux bords de la Méditerranée, *Tramaillades*. Car ce filet a, comme tous les autres, plusieurs noms différents, suivant les côtes où l'on s'en sert. Pour ce qui est de ses usages & de ses avantages, nous en avons déja parlé à l'occasion des Etentes sur Piquets, & de la garniture des Parcs. Ainsi il nous suffira de rappeller en général qu'il est formé de trois Nappes, (*Pl. XXXV. Fig.* 3 & 4,) posées immédiatement les unes sur les autres, & montées sur une Ralingue qui est commune à toutes; *A B* & *C D*, *Fig.* 4; qui borde le filet haut & bas.

Les deux Nappes *E F*, qui renferment entre-elles une Nappe intermédiaire *G*, s'appellent *Hamaux* dans les Ports de l'Océan; & *Entremaux* sur la Méditerranée. Ces Nappes sont faites d'un fort fil retors. Leurs mailles ont depuis 5 pouces d'ouverture en quarré jusqu'à 9 & 10. Le filet *G*, qui est renfermé entre les deux Hamaux, se nomme en Ponant la *Flue*, la *Carte*, ou la *Nappe*: ce dernier nom est celui qu'on lui donne aux bords de la Méditerranée. Cette nappe est faite d'un fil plus ou moins délié, suivant l'espece de poisson qu'on se propose de prendre. Ses mailles sont aussi de différentes grandeurs; car, quoique les poissons ne doivent pas s'y mailler, comme dans les Manets, ce filet étant de nature à en arrêter de grosseurs différentes, il ne faut pas que les mailles soient aussi serrées pour prendre de fort gros poissons, que pour en arrêter de petits. Mais elles sont toujours beaucoup moins ouvertes, que celles des Hamaux.

Comme il faut que la Flue flotte entre les Hamaux, on la tient toujours plus grande qu'eux: s'ils ont sept pieds de chûte & 80 brasses de longueur, la Flue doit avoir au moins 8 à 10 pieds de chûte, & une longueur de 100 brasses.

Par ce moyen la Flue, qui est d'un fil délié, & qui flotte entre les Hamaux, prête aux poissons; qui faisant effort pour vaincre l'obstacle, obligent la flue à entrer dans les mailles des Hamaux, pour y former des poches d'où les poissons ne peuvent se dégager.

L'avantage de ce filet est d'arrêter les poissons qui s'y présentent, de quelque côté qu'ils le rencontrent; sans avoir besoin qu'ils s'emmaillent en s'arrêtant par les ouies, comme lorsqu'on se sert de Manets. Les Entremaillades de la Méditerranée, sont ordinairement bordées par la tête, d'une espece de lisiere *H H*, *Fig.* 3, qu'on nomme *Sardon*. Il est formé de 3 à 4 rangées de grandes mailles, faites avec du fil encore plus fort que celui des Hamaux: & c'est sur le sardon que sont attachées les flottes ou nattes de liége. Ces généralités suffisent pour rappeller ce que nous avons dit ailleurs sur cette espece de filet. A l'égard de la maniere de s'en servir, nous avons déja expliqué comment on le tend sur des piquets à la façon des Ravoirs, ou pour en former des Palis, ou encore pour en garnir les Parcs. Il s'agit maintenant d'expliquer comment on les tend sans piquets, étant pierrés & flottés.

On tend les Tremails comme les autres Etentes pierrées & flottées, ou à la mer-basse sur les greves, ou dans l'eau à une petite distance du rivage, ou dans les grands fonds. Assez souvent on tient ce filet sédentaire; d'autres fois on le laisse dériver au gré des courants; quelquefois même on le traîne. Ainsi on pourroit substituer avec avantage le Tremail à presque toutes les autres especes de filets: mais il est beaucoup plus cher. Nous allons expliquer en détail ses différents usages.

§. 1. *De la Pêche aux* Tremails *ou* Tramaux *pierrés & flottés, tendus sédentaires à la basse-eau sur les greves.*

Les petits Pêcheurs Riverains des côtes tendent des Tramaux à la basse-eau, comme on tend les Folles. Pour cela, à toutes les grandes vives-eaux, lorsque les sables découvrent beaucoup, & depuis le mois de Mars, jusqu'à la fin d'Octobre; nombre de Pêcheurs étendent sur le sable (*Pl. XXXV*, *Fig.* 1,) des pieces de Tramaux, le pied tourné à la mer. La tête du filet, qui est garnie de flottes de liége, est couchée vers la côte: ils attachent aux deux bouts de la corde qui borde le pied du filet, une grosse Cabliere *a*: ils mettent quelquefois des pierres sur cette corde; mais le plus souvent ils se contentent de l'enfouir dans le sable, & ils attachent à la tête du filet des Bandingues *b*, terminées par des pierres qu'ils enfouissent dans le sable.

Nous avons déja eu occasion de parler des

Bandingues. Ainsi on conçoit que quand la marée monte, elle tend à soulever la tête du filet, à cause des flottes qui y sont attachées; mais le courant de la marée qui porte à la côte, couche le filet tout près du terrein; & alors il s'y prend bien peu de poisson. Il n'en est pas de même au retour de la marée, parce que les Bandingues *b*, empêchent que le filet ne se renverse: l'eau s'entonne dans le filet, avec le poisson qui quitte la côte au retour de la marée. Ce sont sur-tout des poissons plats, Solles, Limandes, Carrelets, Rayes; on y trouve encore des Roussettes & divers Crustacés, tels que Homars, Langoustes, Crabes, &c; les poissons ronds qui donnent dans le filet, sont également pris comme les poissons plats.

Les Pêcheurs craignant que les poissons voraces n'endommagent le fruit de leur pêche, ont coutume d'aller avec des bottes prendre leurs poissons avant que la mer soit entiérement retirée. Ils redoutent les Crustacés, qui se portent en abondance à la côte dans les chaleurs: mais ils craignent encore plus les Etoiles de mer, qu'on nomme *Chassolles* en quelques endroits; & on dit qu'elles dévorent même les Crabes, lorsqu'ils sont embarrassés dans les filets: c'est ce que nous n'avons jamais eu occasion d'observer.

Comme on ne peut pas ensabler le pied du filet, quand on est obligé de tendre sur des fonds durs, on le charge de beaucoup de pierres; on en met même aux deux extrémités de la tête du filet: ce qui n'empêche pas qu'on ne fasse usage de Bandingues; qu'on termine par une grosse pierre, ou qu'on arrête à des crochets que l'on fait entrer dans ces fonds.

Ces Pêcheurs ne peuvent tendre que par un beau temps. Les vents forcés emplissent les filets de sable & de goesmond; & le courant de l'eau étant arrêté par ces immondices, il rompt ou emporte les filets. Mais quand les Bandingues sont bien disposées, & que l'eau ne charie point d'immondices, le filet fait une grosse poche à la marée descendante; & s'abaissant vers la côte à mesure que l'eau se retire, il couvre le poisson qu'il a arrêté, & qui se trouve ainsi pris entre le filet & le sable: comme on le voit, *Pl. XXXIII, Fig.* 2.

On donne différents noms à ce filet. Quelques-uns l'appellent *Rieux tramaillé*, flotté & pierré; d'autres, *Cibaudiere flottée*; & ailleurs *Folle tramaillée*.

Comme il y a de grandes plages de sable dans l'Amirauté du Bourg d'Ault, on y pratique cette pêche, & le filet s'y nomme *Tramail*, ou *Tremillon* s'il est petit; & les liéges qu'on met à la tête, *Flotterons*.

On voit que la tente de ces Tramaux sur les greves, differe peu de celle des Folles, dans la même circonstance.

§. 2. *De la tente des Tramaux sédentaires dans les rivieres, dans les étangs, & à peu de distance du bord de la mer.*

NOUS avons dit, en parlant de la façon de pêcher à l'Epervier, que quand on traine ce filet dans un cours d'eau, l'on tend assez souvent en travers un Tramail plombé & flotté; qu'on place à une certaine distance en avant de l'Epervier, pour prendre le poisson qui fuit devant les Pêcheurs: comme on le voit en *N*, dans le lointain de la *Fig.* 4, *Pl. VII.* Voici d'autres usages auxquels on emploie les Tramaux.

Quand il y a beaucoup de crônes & d'herbiers au bord des rivieres & des étangs poissonneux, les Pêcheurs entourent ces endroits avec un Tremail pierré & flotté; ainsi qu'on le voit, *Pl. XXXV*, sur le devant de la *Fig.* 2. Lorsque le filet est tendu ils *boulent*, en fourrant des perches dans les crônes & les herbiers qui se rencontrent entre la terre & le filet: ce qu'ils font à pied quand les bords sont praticables; sinon, avec un petit bateau. Les poissons effarouchés se jettent alors dans le filet, s'y embarrassent, & sont pris.

Ce qu'il y a d'avantageux à cette pêche, c'est qu'on peut la pratiquer avec succès par les temps frais, quand les poissons se retirent dans les crônes.

Les mailles de la Flue ont ordinairement 8 à 9 lignes d'ouverture; & celles des Hamaux, 5 pouces.

On tend aussi des Tramaux par le travers des petites rivieres dans lesquelles il y a beaucoup d'herbiers; & dans des étangs, par le travers des canaux qui conduisent aux décharges; à-peu-près, comme on le voit dans le lointain de la *Fig.* 2, *Pl. XXXV*: ou dans des routes qu'on forme en fauchant l'herbe des étangs, comme *a a*, *Pl. XV*, *Fig.* 8; & on boule au-dessus & au-dessous du filet, pour engager le poisson à donner dedans.

On traverse encore avec des Tramaux, les rivieres où la marée remonte. On choisit par préférence les temps des mortes-eaux: & on tend le filet immédiatement avant que la mer commence à monter; pour le relever à l'instant du reflux. On peut aussi y tendre de pleine mer, lorsqu'elle est étale, & relever avant qu'elle soit entiérement retirée.

Outre les plombs du pied du filet, on amare de grosses cablieres *A*, *Pl. XXXVI*, *Fig.* 1, aux angles d'en bas du filet.

La tête du filet est garnie de flottes: & on attache aux extrémités *B*, deux lignes qui portent chacune une bouée ou signal *C*, qui servent à reconnoitre où est mouillé le filet, lorsqu'on veut le relever.

Un homme & un petit garçon dans un

batelet *D*, suffisent pour faire cette petite pêche.

Le filet ne reste tendu qu'une heure & demie ou deux heures au plus; parce que si l'on a tendu la mer étant basse, il faut relever avant que le reflux se fasse sentir : & si l'on a tendu de pleine mer, il faut relever avant qu'elle soit entiérement retirée.

Pour Relever, l'homme qui est dans le batelet tire à bord son filet par le bout qu'il avoit mis le dernier à l'eau; & le petit garçon rame afin que le bateau résiste à l'effort que fait l'homme pour amener le filet à bord.

On voit de ces Tramaux tendus en Folles, en remontant la Seine au-dessus de Quillebeuf; ils y sont appellés *Rets Dormants*. Le tramail est d'un usage si commode, qu'on en fait usage en beaucoup d'endroits, entre-autres dans la riviere de l'Isle près Libourne; au-dessus de Bordeaux vers Pouillac; à l'entrée de la Loire, pour prendre plusieurs sortes de poissons, particuliérement les Aloses.

A l'Isle du *Trentemou*, dans l'Amirauté de Nantes, on pêche à la mer avec un Tremail que ces Pêcheurs nomment *Sept-Doigts*. Il est tendu en rêts traversant entre les roches. Les Pêcheurs se mettent dans leurs barques, entre la terre & le Tremail, & battent l'eau avec leurs avirons pour faire lever le poisson plat, & l'obliger à fuir dans le filet aussi-bien que le poisson rond. Ils relevent le Rêt aussitôt qu'ils ont cessé leur battue, & souvent ils font trois battues en une heure. Ils pratiquent cette pêche en tout temps, sur-tout lorsqu'ils ne peuvent pêcher à l'embouchure de la riviere, à cause des glaces, des lavasses & des débordements.

En Bretagne, dans l'Amirauté de Quimper; & en Normandie, près de Port en Bessin; on pratique une petite pêche que deux hommes peuvent faire sans bateau, & qu'on nomme communément *Rêt Roulant*, ou *Vas-tu-Viens-tu*. Le filet peut être de l'espece des Manets, ou des Tramaux. Si c'en est un du genre des Manets, il faut que la grandeur des mailles soit proportionnée à la grosseur du poisson qu'on se propose de prendre. Et comme il peut s'y présenter des poissons de différentes especes, il vaut mieux tendre un Tremail; parce que ce filet n'exige pas autant de précision dans la grandeur des mailles. Mais quand certains poissons, comme les Maquereaux, les Harangs ou les Sardines, donnent abondamment à la côte, on doit tendre des Manets : parce que ces filets coûtent moins que les Tramaux.

Quelques-uns mettent un peu de plomb au bas du filet; d'autres frappent quelques pierres sur la ralingue d'en bas, seulement ce qu'il en faut pour que le filet soit tendu : car il ne doit pas traîner sur le fond.

La longueur du filet n'est pas déterminée : elle dépend de l'espace qu'on peut occuper; comme à la *Fig.* 3, *Pl. XXXIX*, de la côte *A*, à la roche *B*. Sa chûte dépend de l'élévation que prend la marée : souvent c'est 8 ou 10 pieds. Les Pêcheurs portent le plus loin qu'ils peuvent à la basse eau une poulie, qu'ils frappent sur une petite ancre, ou qu'ils amarent à une roche telle que *B*, *Fig.* 3, s'ils en trouvent à portée. Ils passent dans la poulie une corde *C B*, qui revient à la côte en *D*. Elle est donc double depuis la côte jusqu'à la poulie; & ils la tiennent toujours plus longue que cette distance. On amare le bout forain *E*, du filet à l'endroit *E* de la corde *E D*. Lorsque ce point *E* est près de la côte, en halant sur la corde *B C*, on oblige le point d'attache *E*, d'aller tout auprès de la poulie *B* : & on amare à terre l'autre bout *A*, du filet; qui est tendu, mais qui forme une courbe à cause du courant qui le frappe. On attend que la mer soit montée d'une quantité égale à la chûte du filet, pour le tendre en halant sur la corde *C B*. Alors un Pêcheur tient une manœuvre qui répond à la ralingue flottée du filet : & quand il sent aux secousses de cette corde, & aux mouvements des liéges, qu'il y a du poisson qui est engagé dans le filet, un Pêcheur hale sur la corde *D E*, pour amener à la côte le bout forain du filet. Puis ce bout étant près de la côte, on tire à terre tout le filet par les deux bouts; & on prend le poisson : dont une partie est maillée, & l'autre embarrassée dans les plis. Ensuite, en halant sur la corde *B C*, on tend de nouveau le filet : & répétant cette même manœuvre, on continue la pêche jusqu'à ce que la mer soit assez retirée pour que le filet ne puisse plus flotter.

C'est pourquoi il y auroit de l'inconvénient à donner au filet autant de chûte que la mer prend d'élévation. Car en ce cas la pêche ne dureroit pas long-temps. On prend à cette pêche toutes les especes de poissons ronds qui donnent à la côte; sur-tout quand on tend un Tremail.

Cette petite pêche est sur-tout avantageuse quand les Marsouins rangent la côte; car les poissons qui veulent fuir pour les éviter, donnent dans le filet, & se prennent.

On commence cette pêche dans le mois de Décembre, & on l'abandonne quand on peut aller à la grande pêche du Harang & du Maquereau.

§. 3. *De la Pêche aux Tramaux sédentaires en grande eau.*

Les Pêches dont nous allons parler, sont plus considérables que celles dont il a été question jusqu'ici.

Les Gascons pêchent avec le Tremail, près de la côte, & aussi en pleine mer. Ils donnent

donnent à cette derniere pêche le nom de *Peugue*. C'est la seule dont nous parlerons ici; celle qui se fait à la côte étant à-peu-près semblable aux pêches dont nous avons traité dans les Paragraphes précédents.

Les Pêcheurs du Cap de Gascogne ne vont à la grande mer avec des Rêts tramaillés que depuis le commencement de Novembre, jusqu'au mois de Mars. Ils appellent de divers noms leurs pêches, quoiqu'elles ne soient différentes que par la grandeur des mailles, ou par l'étendue & la chûte des filets : il nous a paru qu'ils donnent à ces filets le nom de *Peugue*, ainsi qu'à des Rêts qui sont du genre des Manets, & dont nous avons parlé.

Chaque piece a communément 30 brasses de longueur, & une brasse ou une brasse & demie de chûte. La tête est garnie de flottes de liége; & le pied, de 3 onces de plomb par brasse.

Quand les Pêcheurs se servent de ce Tremail dans le Bassin d'Arcançon, la tessure n'est composée que de 3 ou 4 pieces de filet : ils la nomment *Chasse*. Chaque bout porte une cabliere du poids de 20 livres; & une bouée.

Pour la pêche à la grande mer, ils joignent les unes aux autres 30 ou 40 pieces de Tremail, dont chacune a 30 brasses de longueur; ce qui forme une tessure de 1000 à 1200 brasses.

On met à chaque bout de ces grandes tessures, une cabliere du poids de 40 à 50 liv. On en ajoute encore une, qui pese 20 liv. au bout de chaque piece, pour que la tessure demeure sédentaire. Il y a alors 3 bouées, une à chaque bout de la tessure, & une au milieu.

Ces filets ne restent guere plus de 10 ou 12 heures à la mer : souvent on les tend vers le Soleil couché, & on les releve à minuit.

Les Pêcheurs étant revenus à terre avec leur poisson, ils étendent leurs filets pour les faire sécher; & recommencent ensuite la pêche.

Les mois de Novembre & Décembre passent pour être les plus avantageux à cette pêche; parce que les poissons quittent alors le Bassin, pour gagner les grands fonds. Elle est encore abondante dans le mois de Mars, où les poissons quittant la grande eau, vont frayer à la côte, & dans le Bassin d'Arcançon.

On cale les tessures depuis 10 jusqu'à 40 brasses. On mouille toujours une ancre au bout du filet; & elle reste à l'eau jusqu'à ce qu'on releve.

Durant le Carême on pêche tous les jours; & seulement trois fois par semaine pendant le reste de l'année.

EN plusieurs endroits, notamment dans l'Amirauté de Marennes, on appelle *Folles Tramaillées* ou *Rêts à Raye*, des Tramaux qui ont environ 80 brasses de longueur : on les tend sédentaires sur les fonds, précisément comme les Folles : *Pl. XXXVI, Fig.* 2. Cette pêche, qui se fait depuis le commencement d'Avril, jusqu'à la fin de Juillet, exige que plusieurs Matelots s'associent. Chacun d'eux fournit 4 pieces de filets. Le Propriétaire du bateau a un lot pour sa part; & les Matelots partagent le reste du profit, proportionnellement à la quantité de filets que chacun a fournie. Les mailles des Hamaux ont 10 pouces d'ouverture en quarré; & celles de la Flue, 2 pouces 10 lignes. On y prend des Rayes, des Turbots, & d'autres poissons plats.

Les *Folles Tramaillées* de La Rochelle ont les mailles des Hamaux de 14 pouces d'ouverture; & celles de la Flue sont de 18 lignes. La pêche de ces Tramaux se fait précisément comme celle des Folles : & on y prend de toutes sortes de gros poissons, principalement des plats.

LES Pêcheurs de Brest prennent des Lieux, des Merlans, des Rougets, des Plies, des Solles, des Turbots, des Poules de mer, des Grondins; avec un Tremail qu'ils tendent de nuit, & qu'ils relevent durant le jour.

DANS l'Amirauté de Fécamp, on appelle *Tremats*, *Tramillons*, & *Folles Tremaillées*, des filets établis sédentaires à la mer, précisément comme les Folles. Ce filet, qui est flotté & pierré, est donc garni aux extrêmités de grosses Cablieres & de bouées. Sa chûte est ordinairement d'une brasse. On l'établit suivant le vent & le cours de la marée, quelquefois un bout vers la terre & l'autre au large, d'autres fois parallélement à la côte. Chaque piece a environ 22 brasses de longueur : & l'on en ajoute assez les unes au bout des autres, pour former une tessure de 5 à 600 brasses.

Les mailles des Hamaux ont 8 pouces d'ouverture en quarré : & celles de la Flue, qui est d'un fil très-fin, en ont deux.

Les Pêcheurs se tiennent dans leur bateau, & ne s'éloignent guere de la côte que d'une lieue & demie.

On fait cette pêche toute l'année : & les Pêcheurs font plusieurs marées avant de rapporter leur filet à terre. Il s'y prend, suivant les différentes saisons, des Solles, des Carrelets, des Rayes, des Turbots, des Aloses, & autres poissons, tant plats que ronds.

§. 4. *Pêche qu'on fait avec des Tramaux qui ne sont pas sédentaires.*

LES Tramaux qu'on nomme dans l'Ami-

rauté de Marennes *Rêts à Meuilles* ou à Mulets, ou encore *Rêts d'Enceinte*, ont les mailles tant des Hamaux que de la Flue, de différentes grandeurs; & l'on fait usage des uns ou des autres dans différentes saisons de l'année.

Les Tramaux dont nous parlons ne peuvent pas être regardés comme sédentaires, puisqu'on ne les fixe point en un endroit par des ancres ou des cablieres; on ne peut pas aussi les regarder comme dérivants, puisqu'on ne les tend point dans des courants, mais dans des endroits où l'eau est à-peu-près dormante. Il importe peu de quelle nature soit le fond. Quand les Pêcheurs jugent qu'il y a du poisson rassemblé dans un bas fond où il ne reste que 5 à 6 pieds d'eau, ils font une enceinte avec 3 à 4 pieces de Tramaux; dont chacune porte 50 brasses de longueur, & environ 5 pieds de chûte. Les poissons qui se trouvent renfermés par le filet, se prennent dans sa Flue.

On pêche depuis Toulouse jusqu'à Agen, des Saumons dans la Garonne, avec des Tramaux plombés & flottés; & deux bateaux, dans l'un desquels se mettent deux hommes, & trois dans l'autre qui portent le filet. Après avoir fait un certain chemin, ils se réunissent. Un seul homme leve le filet par le milieu du bateau, & le jette à l'eau par l'arriere. Quand les Pêcheurs se rencontrent dans un lieu favorable, ils relevent tous les quarts d'heure. Nous parlerons plus amplement de cette pêche dans l'article du Saumon; il nous suffit d'avoir fait appercevoir qu'elle ressemble en petit à l'enceinte dont nous avions parlé précédemment.

§. 5. *Des Pêches qu'on fait sur différentes côtes de l'Océan & à l'entrée de quelques Rivieres, avec des Tramaux flottants & dérivants.*

A Villerville, dans l'Amirauté de Honfleur, on prend des Solles, des Limandes, & d'autres poissons plats, depuis les mois de Juin ou Juillet jusqu'à celui d'Octobre, avec un Trémail de 20 brasses de longueur. On le laisse aller à la dérive, après en avoir amaré un bout à un petit bateau que ces Pêcheurs nomment *Platte*.

Les Tramaux de Lomariaker, à l'entrée du Morbian, Amirauté de Vannes, sont presque toujours flottants. Chaque piece a 25 brasses de longueur, & une brasse & demie de chûte. Pour l'ordinaire quatre Pêcheurs s'associent; & chacun d'eux fournit une piece: au moyen de quoi la tessure entiere est de 100 brasses.

On frappe une bouée à chaque extrêmité. Comme ce filet ne porte pas sur le fond, les Pêcheurs n'y prennent que fort rarement des poissons plats. Il n'y a que les grands froids qui fassent interrompre cette pêche.

On pêche les Saumons sur la Dordogne avec un Trémail qu'on y nomme *Erege*, & dont les mailles sont fort larges. Cette pêche se fait en Novembre, & se continue ordinairement jusqu'à la fin de Mars. Quoique le filet soit garni de plomb par le bas, il ne laisse pas de flotter; parce que les liéges soulevent les plombs: qui ne servent qu'à tenir le filet tendu; y ayant seulement trois onces de plomb par brasse.

Deux Pêcheurs jettent à l'eau un bout du filet, où est amarée une bouée. Ils retiennent l'autre dans le bateau; & se laissent dériver avec le filet, soit que la marée monte, soit qu'elle retire. Après avoir parcouru environ deux cent toises, ils relevent leur filet. Ils ne prennent guere à cette pêche que des Aloses, outre les Saumons.

Les Tramaux de la Garonne, appellés *Breches*, se gouvernent de même. Ils ont 40 ou 50 brasses de longueur.

On pêche quantité d'Eperlans, à l'entrée de la Seine, avec des filets nommés *Tramillons* ou *Tramaillons*. La Flue est faite de fil très-fin. Ses mailles ont 4 à 5 lignes d'ouverture; & celles des Hamaux, depuis 3 jusqu'à 5 pouces. Le pied du filet est garni de plomb: la tête l'est de flottes de liége. De plus, on ajoute une bouée au bout forain. Ces filets ont sept ou huit pieds de chûte. Comme on les établit dans des endroits où l'eau a tantôt plus tantôt moins de profondeur, les Pêcheurs emploient des *Enards*, (*a a*, *Pl. XXXVI*, *Fig.* 3,) pour prendre comme des ris, & augmenter ou diminuer à volonté la chûte des Tramillons proportionnellement à la profondeur de l'eau: ce qu'ils exécutent en bouclant, ou débouclant, les Enards *a a a* qui répondent à la tête du filet.

On fait cette pêche lorsque la marée monte, & quand elle retire. Si l'eau est claire, on ne peut pêcher que de nuit: mais lorsqu'elle est trouble, le jour & la nuit sont également avantageux.

Un homme & un garçon de bord suffisent presque toujours pour pêcher ainsi. Le premier tend & releve le filet: l'autre rame, pour soutenir la dérive du filet, dont un bout tient à la barque.

Le Pêcheur est ordinairement propriétaire de sa barque, ainsi que de ses filets; & il pêche pour son compte. S'il a besoin d'Aides, il les loue, soit à la journée, soit pour une saison. Car on fait cette pêche en deux saisons; savoir, depuis la fin de Février jusqu'à la mi-Avril; & du commencement de No-

vembre à celui de Janvier : auquel temps la plûpart des Eperlans se retirent dans des endroits où l'on ne peut aller que difficilement les chercher.

Quelques-uns de ces filets restent blancs; d'autres sont tannés.

On tend à La Hougue, à Grand-Camp, & ailleurs, des Tramaux d'une autre maniere : suivant laquelle ils dérivent à la marée; reposant légérement sur le fond, qui doit être sain, comme sont les sables de presque toutes les côtes de basse-Normandie. En quelques endroits, on appelle ce filet *Petite Drege.*

La tessure (*Pl. XXXVII, Fig.* 3,) est composée d'autant de deux pieces de Tramaux, qu'il y a d'hommes dans l'Equipage; & une de plus, qui est fournie par le Maître. Tous les Pêcheurs s'associent, & se mettent dans un même bateau.

Chaque piece de filet a quatorze ou quinze brasses de longueur, & quatre à cinq pieds de chûte. La tête est garnie de flottes de liége; & le pied, chargé d'environ une livre de plomb par brasse : ce qui est suffisant pour faire caler le filet jusque sur le fond, qu'il doit toucher légérement.

Les pieces ne sont pas immédiatement jointes les unes aux autres; mais séparées par un *Funin A*, gros comme le pouce, & qui a environ huit brasses de longueur. On attache au milieu de chacun de ces funins une ligne assez fine, à laquelle on donne communément une longueur de douze brasses : & chaque ligne répond à un assez gros morceau de liége, ou à une petite bouée *B*. Ainsi, outre les flottes de la tête, ces filets sont encore soutenus par les bouées, ou des barils vuides *B B*, &c. Les lignes doivent être d'une longueur égale, pour que tous les filets soient soutenus à une même profondeur dans l'eau. Mais l'intention des Pêcheurs étant que le pied des filets porte légérement sur le fond, ils allongent ou raccourcissent les lignes des bouées, suivant qu'ils sont près ou loin des vives eaux. Pour cela les Pêcheurs ne passent pas une marée sans visiter leurs filets. Ils savent par habitude combien à-peu-près a changé l'élévation de la marée : & pour l'ordinaire, à la seconde marée, ils carguent de deux brasses leurs lignes de bouées; & de même successivement à mesure qu'ils approchent de la morte-eau, jusqu'à ce qu'enfin les lignes n'aient plus qu'environ six brasses de longueur.

C'est toujours quand la marée est étale, qu'on releve le filet pour prendre les poissons : qui sont le plus souvent plats, tels que des Barbues, Solles, Turbots, Limandes, Carrelets, petites Rayes; quelquefois aussi des Rougets, des Vives, &c.

Ces Pêcheurs s'établissent toujours de travers à la marée; comme pour les autres filets qu'ils nomment *Cachants*, par corruption de *Chassants*.

Il n'y a que les gros vents qui les empêchent de faire leur métier. La meilleure saison est depuis le mois de Juillet jusqu'à la fin d'Octobre, & par les vives-eaux; quoiqu'on pêche aussi de morte-eau.

On porte dans chaque bateau seize ou dix-huit pieces de Tramaux, disposées comme nous l'avons expliqué.

Quand les Pêcheurs arrangent ainsi leurs filets, ils ne font pas beaucoup de tort à la multiplication du poisson. Mais il n'en est pas de même lorsqu'on charge le pied des filets avec beaucoup de plomb; & qu'au risque de les endommager, on les laisse beaucoup traîner sur le fond. Cependant ils font toujours moins de dommage en Hyver que dans l'Eté, lors de l'abondance du frai.

Il est sensible que quand on veut prendre beaucoup de poissons plats, sans s'embarrasser de la destruction du poisson, l'on n'a qu'à tendre par fond, comme nous l'avons dit ci-devant; ou mettre assez de plomb sur le pied du filet pour qu'il remue le sable, de sorte néanmoins que le courant puisse entraîner la tessure.

Nous aurons occasion de parler encore des Tramaux, lorsque nous en serons à traiter en particulier de ce qui concerne la pêche des Mulets, des Saumons, des Aloses, &c. &c.

§. 6. *Des* Maillades, Tremaillades, *&c, de la Méditerranée.*

Comme il n'y a point de flux & reflux régulier dans la Méditerranée, il est évident qu'on ne peut pas y tendre à pied des Tramaux à la basse-mer, ainsi qu'on a vu dans les premiers Paragraphes de cet Article, qu'on le fait dans l'Océan. Mais on y fait grand usage de filets, auxquels les Pêcheurs de ces côtes donnent les noms de *Maillades*, *Entremaux*, *Tremaillades*, *Entremaillades*; & qu'ils tendent pierrés & flottés. Quoique leurs pêches ne différent pas essentiellement de celles qu'on pratique aux bords de l'Océan, il nous a paru convenable de rapporter sous un titre séparé celles de ce genre, qui sont d'usage dans les Ports de la Méditerranée : d'autant qu'elles nous mettront à portée de faire observer quelques circonstances qui leur sont particulieres, & d'indiquer diverses dénominations qu'on leur donne dans les Ports où ces pêches sont usitées.

Le terme de *Tisse simple*, équivaut, en

Provence, à celui de *Rêts* ou *Tessure*; dont se servent les Ponentois. Mais ce que les Provençaux nomment *Tisse d'Entremaillade* est le *Trémail* de l'Océan. Dans quelques endroits, les Pêcheurs suppriment le surnom *d'entremaillade*; & alors le mot *Tis* ou *Tisse*, signifie un Trémail : c'est assez l'usage du Martigues.

L'Entremaillade (*Pl. XXXV, Fig.* 3,) a ses deux nappes extérieures formées de grandes mailles, dont le fil est gros : au lieu de nommer ces nappes *Hamaux*, comme en Ponent; on les appelle *Entremaux* dans les Ports de la Méditerranée. Le filet du milieu, qui est fait de fil fin, dont les mailles sont assez petites, & qui s'appelle *Flue* dans l'Océan, n'a pas d'autre nom sur les côtes de la Méditerranée, que celui de *Nappe*.

Dans les Ports de ces deux mers, le pied du filet est lesté de plombs ou de pierres, & la tête est garnie de flottes ou *Nattes* de liége, qu'on attache aux Ralingues, nommées *Bruimes* en Provence.

Quelques Pêcheurs Provençaux ajoutent au haut de leur filet trois rangs de fort grandes mailles, *H H, Fig.* 3, *Pl. XXXV*, & dont le fil est très-gros. Ils nomment cette espece de lisiere *Gancette* ou *Sardon*.

La longueur & la chûte de ces Tisses, de même que la grandeur de leurs mailles, varient beaucoup, suivant l'espece de pêche qu'on se propose de faire. Cependant les pieces d'Entremaillades ont assez souvent trente à quarante brasses de longueur; quelquefois six à sept pieds de hauteur, formée par dix mailles; d'autres fois une brasse & demie de chûte. Selon l'intention qu'on a en faisant cette pêche, on joint bout-à-bout, tantôt quatre pieces de Tisse, tantôt jusqu'à vingt-cinq. Elles sont assemblées par des attaches, que les Pêcheurs nomment *Estaquets*.

Les mailles de la *Nappe* ont assez souvent un pouce d'ouverture en quarré; ou, comme on dit en Provence, neuf Oudres au Pan. Et celles des Entremaux ont quelquefois plus d'un Pan d'ouverture.

La longueur commune de la Nappe est de soixante à soixante-cinq brasses. Mais on la réduit à la même longueur que les Entremaux, c'est-à-dire, de trente à quarante brasses, par la maniere dont elle est montée : un fil nommé *Trentraille* passe dans chaque maille de cette Nappe, & est attaché sur le bruime du haut & celui du bas, ainsi qu'aux deux Entremaux ou Nappes extérieures, par le moyen de plusieurs anneaux du même fil, qu'on nomme *Pinpignons*, & qui sont distribués de trois en trois mailles sur les Entremaux; mais de six en six sur la *Nappe*, pour former les bourses.

Quand on veut que ces filets soient sédentaires, on amare à un de leurs bouts, une pierre ou *Baude*; & une bouée à l'autre extrémité qui est au large, & qu'on laisse flotter au gré du vent & des courants. Quelquefois aussi l'on attache des bouées aux deux bouts, afin de retrouver plus facilement les filets. On les cale en ligne droite; ou, comme disent ces Pêcheurs; *tous d'une filiere*. Mais ensuite ils prennent toutes sortes de directions, par l'effet des courants & du vent, auxquels on les abandonne. Cette maniere de tendre se nomme *à Poste* : terme qui répond en partie à celui de *Sédentaire*. Il y a d'autres circonstances où tout le filet s'en va à la dérive.

On peut établir les Entremaillades à Poste sur des fonds de roches, à différentes profondeurs; quelquefois jusqu'à cinquante ou soixante brasses, même jusqu'à quatre-vingt. Il y a des Pêcheurs qui essayent de le faire, autant qu'il leur est possible, entre deux pointes ou avancements de rochers, pour fermer l'entrée des petites anses ou *Calangues* qui sont le long du Rivage.

En nombre d'endroits de ces côtes, après avoir tendu le filet, on *resaigue* : c'est-à-dire, qu'on jette des pierres, qu'on bat l'eau, & qu'on fait du bruit : afin que les poissons effrayés viennent se jetter dans le filet.

Suivant les regles, les Pêcheurs devroient ne laisser leurs filets à l'eau, qu'une seule nuit; ou les visiter deux fois par jour. Mais ils sont quelquefois plusieurs jours sans les relever. Les filets & le poisson souffrent de ce délai. C'est pourquoi les Pêcheurs attentifs ne vont pas relever un filet sans en mouiller un autre, qu'ils ont porté dans leur bateau; afin de sécher & réparer celui qu'ils auront relevé.

Ce qu'on appelle au Martigues *la Tisse*, ou *le Tis*, est semblable à l'*Entremail* de ce Port, le même que nous venons de décrire : à cela près, que les mailles du Tis sont des sept au pan.

A ce filet, & à l'Entremail, on laisse un espace de trois Pinpignons entre chaque natte de liege, qui pese environ une demi-once. Chaque piece porte aussi quinze livres de plomb, partagées en bagues de quatorze à la livre.

On se sert de ces filets durant neuf mois de l'année, à compter du premier d'Avril *.

Il est évident que, si l'on se proposoit d'arrêter seulement les poissons qui viennent d'un côté, au lieu de vouloir les prendre des

* Ce que nous disons relativement au Martigues, dans ce Paragraphe, est d'après M. de la Croix, Commissaire aux Classes de la Marine, qui se fait un plaisir de nous communiquer des éclaircissemens sur ce qui se pratique dans son Port.

deux

deux côtés, on pourroit y réussir avec un filet qui n'eût que *deux Nappes*; savoir, un Hamau ou Entremaux, & une Flue ou Nappe à mailles serrées : pourvu que cette derniere Nappe fût placée du côté par où le poisson doit venir. Car la Flue étant alors reçue & embrassée par les grandes mailles, elle feroit bourse. Mais nous ne sommes pas bien certains que l'on fasse constamment usage de cette sorte de filet. Il y a cependant quelques Seinches ainsi disposées, qui servent à pêcher des Muges dans les Canaux des Bourdigues.

LES filets qu'on nomme *Entremaux* à Saint-Tropez, & *Tramaillades* ou *Tremaillades* à La Ciotat, ne différent presque pas de la Tisse d'Entremaillade, décrite ci-devant. Et après tout, les différents filets de ce genre, dont on se sert en Provence & en Languedoc, se ressemblent beaucoup. Mais des changemens souvent peu considérables, ont donné lieu de diversifier les noms.

LA pêche appellée à Narbonne *Tramaillade* ne se fait ordinairement que dans le cours des mois de Février, Mars & Avril. Les Pêcheurs s'établissent sur des bancs de roche, tels que ceux qui bordent la côte de Leucatte. On emploie des bateaux dont le port est communément de quatre à cinq tonneaux; qui ont des façons; & qui vont à voile & à rames. Quatre Matelots & un garçon de bord suffisent pour faire cette pêche.

Ayant joint les unes au bout des autres, dix à douze pieces de filet, ils en forment des enceintes autour des rochers; & on n'apperçoit que les flottes & les bouées, qui nagent sur l'eau.

Les flottes de liége garnissent la tête des filets; & le pied est lesté de plomb. Ces filets ont au plus quatre pieds de chûte. Les mailles des Hamaux ou filets extérieurs, ont huit pouces d'ouverture en quarré; & celles de la Nappe du milieu, trois pouces.

On visite le filet soir & matin, pour en changer la situation, après avoir retiré le poisson qui s'y trouve.

Cette pêche fournit beaucoup de Crustacés.

COMME on s'est apperçu que les mailles des Entremaux ordinaires ne pouvoient pas arrêter les Langoustes, les Homars, & d'autres gros Crustacés; on a imaginé de faire des Tisses d'Entremaillades, dont les mailles de la *Nappe* fussent de quatre oudres au pan. Les Homars & les Langoustes, passant leurs pattes dans ces larges mailles, ils restent embarrassés dans le filet. On donne à cette Entremaillade, selon les différentes côtes, les noms de *Langoustiere* & *Croupatiere*.

On pratique cette pêche tant en Provence qu'en Languedoc; nommément à Cette & à Agde. Les Pêcheurs d'Agde appellent le filet, *Armaillade*.

Les pieces ont ordinairement trente brasses de longueur, & une de hauteur. Chaque bateau ou *Bette* porte cinquante ou cinquante-six pieces; dont la plus grande partie est fournie par le Patron, & le reste par l'Equipage.

On cale ces filets le soir, entre des roches, sur dix ou douze brasses d'eau : & on les releve le lendemain, de grand matin.

CE qu'on nomme *Paillole*, au Martigues, ne differe de la Tisse commune d'Entremaillade, qu'en ce que, premiérement son fil est plus fin; & souvent de soie: secondement les mailles sont plus serrées : enfin les pieces ont moins de chûte.

Lorsqu'elles sont de fil, la Nappe du milieu a ses mailles de neuf au pan, à-peu-près comme dans la Tisse d'Entremaillade. Mais quand cette Nappe est de soye, les mailles sont de dix au pan.

LA *Segetiere* ou *Sagetiere*, est encore très-ressemblante à la Tisse d'Entremaillade. Chaque piece de ce filet a trente brasses de longueur, & plus d'une brasse de chûte. Les mailles de la *Nappe*, sont de cinq oudres & demi au pan: celles des Entremaux ont un pouce & demi d'ouverture. Il faut souvent trente pieces jointes ensemble pour former une Segetiere.

Pour caler ces filets, on choisit de grands fonds, où il y ait cinquante à soixante brasses d'eau; & par préférence ceux de vase, de sable, ou d'algue. On met à chaque extrémité du filet une bouée; où tient un orin, qui a plus de longueur que l'eau n'est profonde. Les plombs du pied, qui pesent chacun quatre onces, sont distribués à un pied & demi les uns des autres. Les liéges qui bordent la tête sont espacés de même.

On prend avec ce filet les différentes especes de poissons qui se tiennent dans les fonds indiqués ci-dessus. Tels sont les Merlans, les Solles, &c.

Comme les endroits où on cale les Segetieres, sont les mêmes que ceux où les Pêcheurs Tartaniers * traînent leur filet; & qu'ainsi les uns pourroient respectivement faire tort aux autres; on a réglé le temps & les places où ces Pêches pourroient être pratiquées : ce qui doit varier suivant les lieux.

On estime que la saison la plus favorable

* Nous parlerons dans la suite, de la pêche à la Tartane.

à la pêche de la Segetiere, eſt pendant les mois de Janvier, Février & Mars. Au Martigues, on tend les Segetieres toute l'année, dans la grande mer : mais dans les étangs, on ne le fait que depuis le milieu d'Août juſqu'en Avril. Il arrive ſouvent que les Segetieres demeurent deux jours à la mer. Car, comme on tend ces filets aſſez loin du rivage, on ne peut pas toujours les relever fréquemment. En allant relever, les Pêcheurs portent un autre filet, pour le caler à la place de celui qu'ils relevent & qu'ils emportent avec eux.

L'Equipage eſt aſſez ordinairement compoſé d'un Patron, ſix Matelots, & un Mouſſe. Ils s'expoſent à ſe perdre; étant obligés de relever leurs filets à une aſſez grande diſtance & par toute ſorte de temps.

Le filet qu'on nomme *Reſegue* ou *Reſſaigue*, tant à Marſeille que ſur pluſieurs autres côtes de Provence, & qui ſert pour une pêche qui porte ce même nom; differe de la Segetiere, en ce qu'il a communément les mailles moins ouvertes. Celles de ſa *Nappe* ſont de neuf au pan; & celles des Entremaux ont trois quarts de pan d'ouverture. Le filet a ſix pans de hauteur. Les plombs dont il eſt garni, ſont de huit à la livre, & diſtribués à un pan les uns des autres. Les liéges ſont arrondis, & larges d'un tiers de pan.

La Reſegue peut être tendue, ſoit près de terre, ſoit en pleine mer. On l'emploie depuis le commencement d'Avril, juſqu'à la fin de Décembre.

La Pêche du *Tremallas* ou *Tremail*, d'Alicante, ſe fait dans de petits bateaux montés de ſept hommes qui ſont à la part. Ils vont à deux lieues en mer, chercher vingt braſſes d'eau, & y tendent leur filet : qui occupe environ une demi-lieue de longueur, & qui eſt ſoutenu par des flottes de liége. On prend à cette pêche diverſes ſortes de poiſſons; particuliérement des Dauphins de toutes grandeurs. Le temps le plus favorable eſt durant le mois de Mars, lorſque la mer eſt peu agitée.

On nomme *Soltas*, à Alicante, une pêche au Trémail, pour laquelle quatre hommes dans un bateau, tendent leur filet pendant les nuits obſcures à une petite diſtance du rivage; & ils effraient les poiſſons en jettant des pierres dans l'eau. Ce ſont particuliérement des Muges qu'on prend ainſi. Cette pêche commence en Septembre, & finit en Mai. Le mois de Mars y eſt le plus avantageux. Le Maître du bateau a le tiers du profit; & les Matelots partagent le reſte.

A Ceuta, ſitué à l'embouchure du Détroit de la Méditerranée, ſur la côte d'Afrique; on ſe ſert de bateaux pendant toute l'année, pour pêcher avec des filets que les Eſpagnols nomment *Boniteras*, parce qu'on n'y prend que des Bonites, & quelques autres gros poiſſons eſtimés. Ces filets ſont des Tramaux, qui ont ſeulement trente à quarante braſſes de longueur; & qu'on cale par ſix ou ſept braſſes d'eau. Les bateaux ne ſont armés que de trois ou quatre hommes : qui ſont à la part.

En parlant des *Batudes* de Provence, & des *Armaillades* de Languedoc, nous avons dit qu'il y en avoit de trémaillées. On les tend comme celles qui ſont à ſimple nappe. Les Batudes trémaillées de Catalogne ont deux ou trois cents braſſes de longueur, ſur quatre braſſes de chûte. Elles reſtent toute la nuit tendues en pleine mer.

Lorsque nous avons traité des Etentes ſur piquets, nous avons dit qu'il y en avoit dont un bout du côté de terre, étoit tendu en ligne droite pour former une ſorte de Chaſſe; & que le bout qui étoit vers la grande eau, ſe terminoit par une eſpece de *Spirale*. Nous avons encore obſervé par rapport aux Manets, qu'on eſſayoit d'imiter cette façon de pêcher, avec des filets pierrés & flottés. On ſuit ces mêmes diſpoſitions avec des Tramaux; qu'on tend en *Croc* ou *Crochet*, à-peu-près comme on le voit dans la *Pl. XXXII*, *Fig.* 2. Mais le plus ſouvent il n'y a que la partie qui forme le crochet, qui ſoit trémaillée.

Quand on tend ces filets à pied ſur un fond de roche, on garnit le bas du filet avec des cailloux; auxquels on ajuſte, de diſtance en diſtance, des cablieres, pour affermir le filet dans la ſituation qu'on veut lui faire prendre.

Si le fond eſt de ſable, on y enfouit les cailloux & les cablieres. Malgré toutes ces attentions, la volute ou le crochet n'a jamais une forme auſſi réguliere, que quand on tend ſur des piquets. Il y a encore bien moins d'exactitude lorſqu'on tend ces filets en pleine eau avec un bateau. Mais pourvu que le filet faſſe des révolutions; le poiſſon, conduit par la partie qui eſt droite, s'engage ordinairement dans la partie trémaillée qui eſt en crochet.

On pratique quelquefois cette pêche à Port en Beſſin, avec de fort longues teſſures, dont la chûte eſt de ſix pieds.

§. 7. *D'une grande Pêche, qu'on fait avec un Trémail traîné par fond en pleine eau, & qu'on nomme* Dreige, *ſur les côtes de l'Océan.*

Nous avons parlé dans les §§. précédents des

Tramaux pierrés & flottés qu'on tend sédentaires à la basse-mer sur les greves ou en pleine eau ; ainsi que des pêches où le filet est abandonné au cours de l'eau, flottant entre deux eaux, plus ou moins loin de sa surface : nous terminerons ce qui regarde les Tramaux, par une des plus grandes & des plus industrieuses pêches qu'on fasse à la mer.

On la nomme *Dreige* sur les côtes de Normandie & de Picardie ; apparemment à cause que le filet gratte ou drague le fond de la mer. Néanmoins il ne faut pas la confondre avec les Dragues, qui sont des façons de pêcher très-différentes ; dont nous parlerons dans le Chapitre suivant.

L'Ordonnance de la Marine écrit *Dreige* ; quelques-uns écrivent *Droige* ou *Drege* : c'est pourquoi on appelle ces Pêcheurs tantôt *Dregeurs*, tantôt *Dreigeurs*, & quelquefois *Drogeurs* ou *Drogueurs*.

Cette pêche exige de forts Equipages, & occasionne de grands frais ; aussi forme-t-elle d'excellents Matelots. Elle se fait au large, avec des bateaux pontés, auxquels on donne divers noms, suivant les différents Ports où on la pratique : à La Rochelle, ce sont des *Traversiers* ; en une partie de la Picardie, des *Dreigeurs* : à Dieppe, on y emploie les *Crevelles*, qui servent à faire les grandes pêches du canal ; & ce sont les mêmes Equipages. Dans l'Amirauté de Boulogne, on se sert de bateaux moins grands ; qui n'ont que 8 à 10 hommes d'Equipage, y compris le Maître & un Mousse : dans ce cas, les filets sont proportionnellement plus petits ; & ces petits Dreigeurs vont dans la saison à la pêche du Harang. Il y a donc des Dreiges beaucoup plus grandes les unes que les autres. Nous nous proposons de décrire la pêche d'une grande Dreige ; ce qui nous dispensera de parler des petites, qui en sont un diminutif.

Pour prendre une idée générale de cette pêche, il faut imaginer un très-grand Tramail *P Q O*, *Pl. XXXVIII*, *Fig.* 1 ; qui porte sur le fond de la mer, & qu'il faut traîner de façon que les deux extrêmités *P O*, soient les plus ouvertes qu'il est possible. On emploie pour cette opération un seul bâtiment *A*, qui emprunte le secours d'un corps flottant *K*, auquel on donne le nom de *Bourset* ou *Borset*. Il est évident que si les deux bras *F* & *G* étoient amarés à proue & à poupe du bâtiment *A*, les deux bouts *O* & *P* du filet se toucheroient : au lieu qu'ils sont tenus fort écartés l'un de l'autre au moyen du Bourset *K*, qui est bien éloigné du bâtiment *A*. Cette manœuvre se montre déja fort ingénieuse. Mais elle paroîtra bien autrement admirable, quand nous aurons suivi en détail toutes les opérations de cette belle pêche.

On distingue deux especes de Pêcheurs à la Dreige ; les uns qui exercent leur métier toute l'année ; les autres, qu'on répute dreiger pour les Vives, ne doivent chasser que depuis le Lundi gras, jusqu'au Samedi-Saint. Or les filets des Pêcheurs qui exercent leur métier toute l'année, doivent avoir les mailles des Hamaux de 9 pouces d'ouverture en quarré ; & celles de la Flue, de 21 lignes.

Mais les Tramaux réputés pour les Vives, peuvent avoir les mailles de leur Flue, de 13 lignes en quarré ; sans changer celles des Hamaux.

Il est sensible que ce Tremail doit prendre plus de petit poisson que l'autre, qui a les mailles plus ouvertes. On n'en tolere l'usage, qu'en considération de l'approvisionnement du Carême. D'ailleurs, la destruction du frai n'est pas autant à craindre dans cette saison, que dans celles qui sont plus avancées.

La tessure *P Q O* des Dreiges, a 6 pieds de chûte ; & depuis 250 jusqu'à 280 brasses de longueur, suivant la force des Equipages : elle est composée d'un nombre de pieces de Tremail, qui ont depuis 15 jusqu'à 18 brasses de longueur, qu'on réunit les unes aux autres.

Comme ce filet est fort cher, il n'appartient pas en entier à un Pêcheur ; chacun en fournit une ou deux pieces, & il a part au profit de la pêche proportionnellement à ce qu'il a fourni. L'étendue qu'on donne au filet ne dépend pas uniquement de la force de l'Equipage ; car toutes les marées ne permettent point de traîner un fort grand filet : en ces cas défavorables, les Pêcheurs qui ont deux pieces de filet, n'en fournissent qu'une.

Un filet ne dure ordinairement qu'une saison, même en ayant soin de le radouber ou ramander à tous les démarages.

Nous avons dit qu'à tous les Tramaux, il falloit que la Flue fût considérablement plus étendue que les Hamaux, dont les mailles doivent être fort grandes. A l'égard du filet de la Dreige, il faudroit qu'une maille de Hamaux contînt 7 mailles de la Flue ; cependant cela varie, suivant qu'on fait les mailles de la Flue plus ou moins serrées, celles des Hamaux restant les mêmes.

On traîne ce filet sur des fonds qui n'ont quelquefois que 5 à 6 brasses d'eau ; & d'autres fois dans des endroits où il y en a 35 ou 40.

Pour que le filet puisse résister à l'effort qu'on fait pour le traîner, on le borde tout autour, avec une Ralingue ; ou, comme disent quelques Pêcheurs, un *Bouchet* ; aux angles duquel on fait des anses, pour y amarer les cordages ou bras qui servent à le traîner. Afin d'empêcher que le filet ne se couche sur le terrein, & faire en sorte qu'il traîne sur le

fond, dans une ſituation à-peu-près perpendiculaire; on attache des liéges ſur la Ralingue d'en haut; & ſur celle d'en bas, des bagues de plomb, dont 12 à 14 peſent ordinairement une livre. Suivant l'Ordonnance, il eſt défendu de mettre plus d'une livre & demie de plomb par braſſe de filet; ainſi il faut 24 à 26 livres de plomb pour garnir une piece de filet de 18 braſſes. Il eſt évident, qu'en chargeant le pied du filet de beaucoup de plomb, on le fatigueroit, ainſi que l'équipage, lorſqu'il faudroit amener à bord la teſſure. Ce n'eſt cependant pas dans la vue de ces ménagements, ſoit de l'équipage, ſoit du filet, que le poids du leſt a été fixé par l'Ordonnance; mais afin de favoriſer la multiplication du poiſſon, & d'empêcher que les Pêcheurs ne bouleverſent les fonds; comme ils le faiſoient en joignant à beaucoup de plomb, des barres de fer, & des chaînes, qui labouroient le fond preſque comme l'eût fait une charrue.

Voilà, au moyen du plomb, une force qui tire en bas le pied du filet, pour qu'il ſe place verticalement dans l'eau. Il faut appliquer à la tête du filet une force antagoniſte, qui tende à le porter vers la ſurface. Pour céla, comme nous venons de le dire, on garnit la Ralingue de la tête, avec des morceaux de liége, qu'on nomme *Flottes*, *Corcerons*, *Corches*; tous termes ſynonymes. On choiſit les liéges les plus épais; & on les diſtribue ſur la Ralingue de la tête, à environ 20 pouces les uns des autres; plus ou moins, ſuivant la bonté du liége: car le liége le moins ligneux a le double avantage d'être plus leger, & de s'imbiber plus difficilement d'eau, que celui qui eſt dur & poreux.

On prétend que pour la Dreige des Vives, il faut que le filet ſoit tendu plus verticalement que pour les autres pêches de Dreige. Cette raiſon doit engager à y multiplier les flottes. Mais d'un autre côté, comme le liége qui eſt long-temps dans l'eau perd de ſa légéreté, il s'enſuit que les Dreiges qui pêchent toute l'année, doivent être flottées davantage que les autres. Ainſi, il faut que la tête des Dreiges ſoit bien garnie de flottes; puiſque ſi, dans les Dreiges ordinaires, elle venoit à battre le fond, on ne prendroit rien.

Avant de parler de l'armement des Bâtiments dreigeurs, il eſt bon de dire un mot des circonſtances qui paroiſſent favorables à cette pêche; puiſque c'eſt ce qui peut déterminer à mettre dehors, ou à reſter dans le Port. Quoiqu'aucun Pêcheur, quelqu'expérimenté qu'il ſoit, ne puiſſe prévoir à l'avance s'il fera une bonne pêche, ou non; tous conviennent néanmoins, qu'il y a des circonſtances qui ſont plus favorables que d'autres à cette pêche.

Suppoſons, pour nous faire mieux entendre, que l'on ſe propoſe de pêcher à la Dreige dans la Manche, à un endroit où le canal commence à ſe rétrécir au point de n'avoir que 20 à 22 lieues de largeur. Les Pêcheurs, pour y faire plus avantageuſement & plus aiſément leur métier, ont beſoin d'un Vent Traverſier, que nous ſuppoſons être, dans cet endroit de la Manche, le Nord-Eſt & le Sud-Oueſt. Il faut encore que ce vent traverſe la marée; car les vents qui ſeroient d'accord avec la marée, ne leur permettroient pas d'établir leur pêche. On en appercevra la raiſon par ce que nous dirons dans la ſuite.

Les gros vents ne conviennent pas aux Dreigeurs; parce que, comme ils relevent leur teſſure à force de bras, cette manœuvre ſeroit très-pénible & même impoſſible, par un vent forcé.

Les marées trop molles & trop fortes ne ſont pas propres à cette pêche. Celles de morte-eau ſont les moins favorables. Ainſi les plus avantageuſes ſont celles de demi-vives-eaux; ſur-tout s'il y a un peu d'agitation à la mer; parce que les petites motures engagent le poiſſon à quitter le fond. Quand la mer eſt tranquille, les grandes vives-eaux ſont très-bonnes. Cependant les grandes marées ſeroient fort à craindre ſi le filet venoit à s'accrocher: car, ne pouvant s'arrêter; & le bateau, ainſi que le bourſet, halant de même bord, ils romproient infailliblement le filet: que nous avons dit être fort cher.

Quand les eaux ſont chaudes, on peut s'approcher des côtes: mais lorſqu'elles ſont froides, il faut aller chercher les poiſſons dans les grands fonds. De plus, les Pêcheurs prétendent qu'ils font de bonnes pêches lorſqu'il y a eu de fortes gelées pendant l'Hyver; parce qu'alors les poiſſons, ayant quitté les bayes & les bas fonds, ſe ſont retirés dans la grande eau, où la Dreige va les chercher. Quelle qu'en ſoit la cauſe, on convient généralement qu'après les Hyvers doux, les Pêcheurs reviennent le plus ſouvent *à retour*; c'eſt-à-dire, que la dépenſe & les avaries excédent le produit de la pêche.

La Pêche eſt ordinairement bonne, quand la mer eſt devenue praticable après une tourmente.

Il eſt encore ſenſible que le ſuccès de la pêche dépend du choix du terrein où l'on s'établit. On perdroit ſon filet, & on ne prendroit rien, ſur un fond de roche. Sur les fonds inégaux, beaucoup de poiſſons s'échappent par-deſſous le filet. Mais entre les fonds doux & unis, il y en a qui méritent la préférence; non-ſeulement à cauſe de l'abondance du poiſſon; mais encore à cauſe de ſa bonne qualité. On regarde comme excellents les fonds qui ſont de fragments de coquilles;

que

que les Pêcheurs diſtinguent par le nom de *Pailleux*. On eſtime enſuite les fonds de ſable, pour les poiſſons plats. Il en eſt à-peu-près de même des fonds vaſeux ; mais la qualité du poiſſon y eſt inférieure.

Nous aurons occaſion de faire remarquer dans la ſuite, que les poiſſons perdent aſſez promptement le goût de vaſe, quand ils ont ſéjourné dans une eau vive. C'eſt pour cela qu'à un Cap qui s'étend à la mer, on prend quelquefois de bon poiſſon d'un côté, & de très-médiocre de l'autre.

Enfin les Pêcheurs qui ont une grande pratique d'une côte, connoiſſent des endroits qui ſont plus fréquentés que d'autres par certains poiſſons. C'eſt ſur quoi on ne peut preſcrire aucune regle.

Maintenant que nous avons donné une idée de la pêche à la Dreige, des bâtiments qui y ſervent, des filets qu'on y emploie, des temps & des parages qui y ſont favorables ; il faut parler des Apparaux néceſſaires pour cette pêche.

Le Bâtiment qui doit y ſervir, ſon grément & ſes apparaux, appartiennent preſque toujours à un Bourgeois ; qui a part au profit de la pêche, comme nous le dirons dans la ſuite. Il n'y a que les filets, qui appartiennent aux Pêcheurs. Voici un détail des Uſtenſiles qui ſont néceſſaires pour cette pêche.

1°. Des Halins, Chaſſes ou Grelins, *A*, *Pl. XXXIX, Fig.* 1. On voit en *B*, des Matelots qui les portent au bateau *D*, qui eſt dégréé. *C*, indique des Matelots qui portent une grande voile à bord. En *E*, ſont des Barils vuides, dont on ſe ſert pour ſoutenir ſur l'eau la Vergue du Bourſet. *F*, eſt une Vergue pour la grande voile. Il faut en outre, des Bouées, des Cablieres, des Grapins, des Gaffes, & autres uſtenſiles qui ſont repréſentés ſur la *Pl. XXXIII, Fig.* 1.

Les Chaſſes, Cablots, Orins, & Halins, ſont des cordages qui ont à-peu-près quatre pouces de circonférence : & ordinairement la Chaſſe Foraine, qui répond au Bourſet, eſt plus menue que celle qui tient au bateau. L'une & l'autre Chaſſes ont 100 ou 120 braſſes de longueur. Nous allons expliquer en détail le grément du Bourſet.

Le corps flottant qu'on nomme *Bourſet*, *Pl. XXXVIII, Fig.* 3, eſt compoſé d'une Voile *C* : c'eſt proprement elle qui forme le Bourſet. Elle a 17 aunes de chûte, 6 à 7 aunes de large, ou environ ſoixante & quatre pieds de hauteur, ſur 18 de largeur par la tête ou à l'envergure, & 27 par le bas ou le pied. Elle eſt fortifiée tout autour, comme toutes les autres voiles, par une ralingue : cette ralingue forme des annelets, dans leſquels paſſe une autre manœuvre, qui ſert pour recueillir la voile & lui faire prendre la courbure que les Pêcheurs jugent convenable, afin que la marée & le courant s'y entonnent. Ceci s'éclaircira par la ſuite.

Cette voile eſt tannée, & quelquefois gaudronnée, pour qu'elle réſiſte mieux aux impreſſions de l'eau, dans laquelle elle doit être perpétuellement plongée. Cependant ſon milieu doit être d'une toile douce & molle, pour qu'elle ſe prête à l'effort de l'eau : & la tête, ainſi que les bords le long des ralingues, ſont d'une toile plus forte. Le Bourſet eſt encapelé par la tête ſur une Vergue *D D*, (*Pl. XXXVIII, Fig.* 3,) qui a 19 à 20 pieds de longueur.

Au bout de cette Vergue ſont frappés les *Bras d'eau*, *E E* ; qui ſe réuniſſent & s'amarent au Halin *F F*, qu'on nomme *du Bourſet*, ou *Forain*. Au bas du Bourſet, ou aux points de la voile, ſont frappées les *Ecouttes d'eau*, *L L* ; & les Cablieres *G G*, qui ſervent de leſt pour faire entrer dans l'eau la voile du Bourſet : elles peſent de 8 à 12 livres, plus ou moins, ſuivant la force de la marée.

Les deux Ecouttes *L L*, ſe réuniſſent à une manœuvre menue, *H* ; qu'on nomme le *Petit Four* : elle n'a qu'une demi-braſſe de longueur. On fait ce petit four avec un vieux cordage ragué & uſé ; pour qu'il n'ait pas beaucoup de force, & qu'il rompe quand la teſſure s'eſt accrochée au fond de la mer à une roche, ou à une carcaſſe de Navire : car la rupture du petit four évite celle du filet.

Le petit four eſt prolongé par une manœuvre plus longue, *I* ; qu'on nomme le *Fort Four*, ou le *Grand Four* ; & qui va s'attacher au halin du Bourſet, qu'on nomme auſſi la *Chaſſe Foraine* : *F*. Ce point d'attache eſt environ à 14 braſſes du bout qui tient à la Vergue *D*.

Les cablieres *G G*, tiennent les angles ou points de la voile *C*, ſous l'eau.

Quoique la Vergue *D D*, qui eſt de Sapin, flotte ſur l'eau ; elle pourroit bien n'avoir pas aſſez de légéreté pour ſoutenir la tête de la voile à fleur d'eau. C'eſt pourquoi on attache au milieu de cette Vergue un baril vuide, *K*, qui eſt ſur ſon roule. Cette futaille, enfoncée par les deux bouts, eſt garnie de 18 cercles ; 5 ſur chaque bout, & 8 ſur le bouge. La plupart de ces futailles ou barils ont à la douve du bondon une anſe ou *poche* ; dans laquelle paſſe une manœuvre qui ſert pour l'amarer à la Vergue. D'autres entourent la futaille, d'une Eſtroppe qui ſert pareillement à l'attacher à la Vergue.

On frappe encore ſur le halin forain, à environ 25 braſſes de la Vergue, un orin, *N*, long de neuf braſſes, qui répond à une bouée *M*. C'eſt aſſez ſouvent un baril conique, lequel eſt amaré par un de ſes fonds, pour que l'autre, flottant ſur l'eau, ſoit plus aiſé à appercevoir. Cette bouée, que les

Pêcheurs nomment *Eprevier*, sert à soutenir en partie le halin forain ; & est fort utile pour gouverner le Bourset. On attache un bout du filet à l'extrémité du halin forain ou de la chasse du Bourset ; & on ajoute en cet endroit une cabliere plus ou moins grosse, suivant la force de la marée.

Après avoir exposé en détail le Grément du Bourset, il faut parler de celui du Bateau, *Pl. XXXVIII*, *Fig.* 2. La grande voile *D*, qu'on verra qu'il faut jetter à l'eau pour augmenter la dérive du Bateau lorsqu'il est démâté, comme on le voit en *A* ; cette voile *D*, & la vergue *E*, sur laquelle elle est encapelée, sont celles du Bateau, & servent quand le vent manque : ainsi qu'on le verra dans la suite. Cette vergue *E* est retenue au bateau par une manœuvre *F*, qu'on nomme *Traversinne* ; elle a environ 36 brasses de longueur, & est un peu plus forte que le halin de la Dreige *F*, *Fig.* 3. Les Bras d'Eau *G G*, *Fig.* 2, de la grande voile, sont les mêmes qui servoient au grément du bateau. A l'égard des Ecouttes *H* ; celles du bateau seroient trop courtes ; & ordinairement, on les fait avec de vieux halins.

Touts ces Agrès étant préparés à terre, les Matelots les portent au bateau *D*, comme on le voit dans la *Fig.* 1. de la *Pl. XXXIX.* Ils élevent le mât, ils parent la grande voile, & gréent le bâtiment pour se porter au large : ils rangent la tessure sur un bord, les cordages sur l'autre ; & appareillent pour se rendre à l'endroit où ils se proposent d'établir leur pêche, comme nous allons l'expliquer.

Les Pêcheurs amenent sur le bord la Vergue & la grande Voile, sans la plier ou *ferler* ; si elle l'étoit, elle seroit moins bien disposée pour être jettée à l'eau. Puis ils amenent leur mât sur un chandelier, comme on le voit en *A*, *Fig.* 2. *Pl. XXXIX.* Quand le bateau est démâté, on *dérape*, ou l'on détache les écouttes & écouets de la grande voile, pour frapper à leur place les écouttes d'eau *H*, *Pl. XXXVIII*, *Fig.* 2. On frappe aussi la Traversinne *F*, au milieu *E* de la vergue. A l'égard des Bras *G G*, on se contente de les allonger quand il en est besoin. Enfin on amare aux points ou angles de la grande voile, à la place des écouttes & des écouets, les écouttes d'eau *H* ; qu'on fait ordinairement, comme nous l'avons dit, avec de vieux halins.

Tout étant ainsi disposé, on pare ou arrange sur le bord le Bourset de Dreige ; qui a été précédemment gréé & armé de ses cablieres.

Lorsque tout est prêt, le Maître commence à faire la manœuvre, soit à l'avant soit à l'arriere du Bâtiment, suivant l'établissement du vent & sa direction.

On jette d'abord le Bourset à la mer, en le croisant par le travers du flot ; pour que l'eau s'y entonne, & qu'elle enfle la voile : ce qui est nécessaire pour qu'il tire bien son halin. Car, comme nous l'avons déja dit, le Bourset tient lieu d'une chaloupe qui auroit une voile, à laquelle seroit attaché le halin forain, pour tirer un bout de la Dreige, pendant que le bateau tireroit l'autre. Mais il faut remarquer que, si l'on employoit une chaloupe, ce seroit le vent qui la feroit agir : au lieu que c'est le courant de la marée qui fait chasser le Bourset.

Un des bouts *O*, de la tessure (*Pl. XXVIII*, *Fig.* 1,) a donc été amaré au halin *F* du Bourset, qu'on nomme *Halin Forain.* On amare l'autre bout *P*, au halin *G*, du bateau qu'on nomme la *Nef* : & aux amarages qui joignent les bouts du filet aux halins, la ralingue de la tête du filet est réunie avec celle du pied. Le halin embrasse toute la largeur du filet.

On jette le filet à la mer par le travers du bateau, tribord au vent. Deux Matelots font ce travail ; & un troisieme soutient les flottes, comme on le voit en *A*, dans la *Fig.* 2, de la *Pl. XXXIX* ; pour que la ralingue flottée ne s'engage pas avec celle qui est plombée.

Afin de prévenir que les deux hommes qui mettent hors le filet ne tombent à la mer, ils sont contretenus par les jarrets avec un aviron, que deux Matelots tiennent ferme dans une situation convenable. A l'égard du Matelot qui arrange les flottes, il n'a rien à craindre, parce que son ventre est appuyé contre le bord du bateau.

Quand tout le filet est à la mer, on file le plus promptement qu'on peut le halin du bateau ; que les Matelots appellent *la Chasse de la Nef.* Si on fait cette manœuvre de marée montante, on file jusqu'à la rencontre du cordage *B*, *Pl. XXXVIII*, *Fig.* 2, qui a environ 18 brasses de longueur, & que les Matelots nomment la *Guie.* Cette guie fait à l'égard de ce halin, le même effet que le four pour le halin du Bourset. On porte, soit la chasse, soit la guie, à l'avant du bateau ; pour le faire venir de bout à la marée, & attendre que le Bourset ait pris sa place pour faire route de concert ; comme fait le bateau *B*, avec son Bourset *a*, *Pl. XXXIX*, *Fig.* 2.

S'il arrive que le bateau ne puisse pas suivre le Bourset, on lui donne sur l'avant une petite voile, dite *Trinquette* ; comme on le voit au bateau *C.*

Si, faute de vent, cela ne suffit pas ; c'est le cas de mettre à l'eau la grande voile dont nous avons parlé. Voici comme se fait cette manœuvre.

On tend toujours le Bourset à bas bord :

& le plus souvent la voile du bateau se jette à stribord; mais si le vent change pendant la pêche; si, par exemple, ayant tendu par un vent de Nord-Ouest, on s'apperçoit qu'il se jette au Sud; on fait en ce cas passer à bas-bord la grande voile qui étoit à stribord, & la marée s'acheve ainsi. Mais laissons à part cette manœuvre accidentelle, pour continuer à expliquer la façon d'appareiller le bateau.

La voile étant armée & préparée comme nous l'avons expliqué, on la pose sur le bord par le travers de stribord; & on jette à l'eau toute la toile, & ensuite la vergue, ainsi que ses écouttes. Puis, lorsque la marée est entonnée dans la voile, on file en partie toutes les manœuvres. Ensuite on les largue ou on les hale, suivant les ordres du Maître; qui parvient à faire traîner le filet, partie par le Bourset, & partie par le bateau: lesquels doivent faire route de concert, & agir également sur les halins. On emploie pour cela des manœuvres particulieres, qu'il n'est pas aisé de bien décrire. En voici cependant quelques-unes, qui pourront donner une idée des autres.

Quand la grande voile tire le bateau par le travers de la lame, la traversinne est amarée au grand mât, & les deux écouttes le sont à l'avant & à l'arriere, vers les couples de balancement. Les Bras, qu'on laisse ordinairement largues, sont en ce cas simplement roulés sur les écouttes. Par cette manœuvre, la voile à l'eau augmente la dérive du bateau.

Quand on est obligé de se servir de la voile à l'eau, aux marées du vent, on l'établit à l'avant du bateau, qui est ordinairement rasé de tous mâts: pour faire venir le bateau travers à la marée, on hâle sur la chasse de nef & la guie; on jette la voile à stribord; & on amene à l'avant toutes les manœuvres d'eau. Pour cela on amare la traversinne à l'étrave; & les deux écouttes bas-bord & stribord, comme on le voit à la *Fig.* 2, *Pl. XXXVIII*: on largue ou hâle aussi les bras, pour que la marée s'entonne bien dans la voile.

Aux marées de jour, on apperçoit la manœuvre du Bourset; ce qui indique celles qu'il faut faire dans le bateau. On n'a pas ce secours la nuit; mais tant que la tessure est à la mer, le Maître a continuellement, de nuit & de jour, la sonde à la main: ce qui le met en état de connoître l'établissement de la tessure au fond de la mer. Car si le Bourset hâle trop de l'avant, la sonde va de l'arriere: si le Bourset se porte trop au large, la sonde s'y porte aussi: & si les deux chasses vont bien, la sonde reste à plomb.

Il peut arriver que pendant la marée la tessure s'accroche dans le fond à des roches, à des ancres perdues, ou à des carcasses de Navires. Alors si la marée porte au vent, on hâle aussi-tôt les chasses. Mais si la marée porte contre le vent, on attend la morte-eau; pour éviter de rompre le filet: & on porte le halin de la nef, ainsi que sa guie, à l'avant du bateau; qui alors reste, comme s'il étoit à l'ancre. A l'égard du Bourset; comme son Petit Four rompt, alors sa voile flotte sur l'eau, & ne fait plus d'effort pour hâler sur sa chasse.

Si la Dreige se trouve arrêtée pendant la nuit pour quelque cause que ce soit, les Pêcheurs sont obligés de faire des signaux, afin de prévenir que les autres Pêcheurs ne les abordent. Suivant l'Ordonnance, ils doivent même ne jamais mettre hors leurs filets pendant la nuit, sans avoir deux feux; un à l'avant, l'autre à l'arriere.

Voilà tout ce qu'il nous est possible de dire pour donner quelqu'idée des manœuvres qu'on fait pour traîner réguliérement les filets. Nous allons parler de la façon de les relever, lorsque la marée est finie.

Cette manœuvre, qui apprend aux Pêcheurs ce qu'ils peuvent espérer de leur travail, est sans contredit la plus pénible.

Pour se disposer à relever la tessure, tous les Matelots s'asseoient à bas bord, sur le bord du bateau, le dos tourné à la mer: & pour se donner plus de force, ils s'appuyent par les genoux contre un mât, qu'on a amaré exprès pour cela en-dedans du bateau.

Le Matelot qui doit tirer à bord le halin & la tessure, se place à stribord de l'étrave. A mesure qu'on amene à bord la chasse, on la roue sur le pont, à l'avant du grand mât, aux deux côtés de la grande écoutille; ayant l'attention de mettre le halin de la nef à stribord, & celui du bourset à bas bord. On tire à bord la tessure, en halant sur les ralingues. On voit exécuter ici cette manœuvre, dans le bateau *D*, *Fig.* 2, *Pl. XXXIX.*

Quand le temps est favorable, il arrive souvent que les Dreigeurs chassent quatre marées en 24 heures. Ils traînent pendant 3 heures: ils relevent ensuite leur tessure, prennent le poisson, & nettoient le filet; ce qui occupe encore trois heures. Et sur le champ ils remettent hors. Ils continuent ainsi toutes les marées, quand le temps est favorable.

Cette pêche est sans contredit la plus fatigante de toutes: les Pêcheurs y sont toujours en action. Et comme les Dreiges, qui vont chercher les poissons dans les grands fonds, vont à la mer dans les saisons humides & froides; les Pêcheurs sont presqu'entiérement habillés de cuir: pour se garantir de l'eau, le plus qu'il leur est possible. Il est vrai que, pendant que le filet dérive, l'équi-

page n'ayant que quelques manœuvres à exécuter, il peut prendre un peu de repos: mais le Maître fait un Quart continuel; ayant toujours, comme nous l'avons dit, la Sonde à la main. Le seul temps où il a quelque relâche, est entre deux marées; pendant qu'on vuide & répare la tessure.

Si la marée est douteuse, & que l'eau n'enfle pas bien la voile, il y a pendant toute la pêche un autre Matelot que le Maître, pour veiller la grande voile, & faire exécuter les manœuvres qui en dépendent.

Lorsque l'Equipage est de 17 hommes, il y en a deux qui mettent le filet à l'eau: au reste, tous peuvent faire cette opération. Si le temps est beau, ils se mettent à califourchon sur le bord, ou bien, ils s'y asseoyent les jambes en-dedans; & ils sont, comme nous l'avons dit, contretenus par un aviron qu'ils nomment *Ancel*; que deux Matelots tiennent dans une position convenable. Un cinquieme pare les flottes pendant ce travail: le reste de l'Equipage a différentes occupations; comme de désagréer le bateau, d'appareiller la grande voile à l'eau, si cela est nécessaire.

Quand on releve la tessure, qui alors est très-chargée d'eau, tout l'Equipage est occupé à la hâler: quoiqu'il n'y ait qu'un seul homme placé à l'avant à côté de l'étrave, les pieds dans la gatte, lequel hâle la tessure à bord, & prend avec un petit gaffot les gros poissons lorsqu'il s'en présente. Les autres Matelots reçoivent le filet; se le donnent de main en main; & l'arrangent sur le pont.

Lorsque le filet est tiré à bord, tout l'Equipage travaille à en retirer le poisson & les immondices; & à nettoyer la voile, pour la préparer à être mise à l'eau lorsque la marée le permettra. Enfin quand la pêche est finie, l'Equipage remâte le bateau, comme on le voit en *E*, *Pl. XXXIX*, *Fig.* 2: & ils appareillent pour retourner dans le Port avec leurs apparaux, & avec leur poisson: qui consiste en Turbots, Barbues, Solles, Limandelles, grands Carrelets; Rayes, Vives, Rouges, Merlans, Esturgeons, Saumons, &c. Il passe pour constant que les poissons que nous venons de nommer sont tellement effarouchés par la Dreige, qu'ils se retirent dans les fonds de roche où la Dreige ne peut aller les chercher; de sorte, que quand on répete plusieurs fois cette pêche dans un même endroit, on n'y prend guere que des especes de petites morues: qui ne s'effarouchent point par ce filet. Mais le filet lui-même court de grands risques, parce que ces poissons ne s'écartent guere des fonds de roche.

On prend aussi à la Dreige une grande quantité de petites Roussettes ou petits Chiens de mer. Mais les Pêcheurs redoutent cette capture; non-seulement parce que ce poisson est peu estimé; mais principalement parce qu'ils déchirent le filet lorsqu'on rencontre un lit ou bouillon de ces poissons, qui vont toujours en troupe. Il y a d'autres Chiens plus grands, & qu'on nomme *Puants*, lesquels paroissent vers le mois de Mars quand les eaux commencent à s'échauffer: les Pêcheurs sont obligés de laisser mourir ceux-ci dans le filet; qu'ils déchireroient entiérement, si on vouloit les en tirer vivants. Nous donnerons dans la suite une exacte description de tous les poissons que nous venons de nommer.

Le poisson pris à la Dreige est réputé assez bon. Effectivement, comme c'est un Trémail, il n'y est pas autant fatigué que ceux qu'on prend à la grande Saine, ou qu'on trouve dans les Manches & Guidaux. Mais il est bien inférieur à celui qu'on prend avec les filets Sédentaires, & avec les Hains. Un poisson qui a été traîné pendant 2 ou 3 heures est toujours fatigué.

Quand on examine avec attention la Dreige que nous venons de décrire, on ne peut s'empêcher d'admirer où peut aller l'industrie des Pêcheurs, qui parviennent à tenir au fond de la mer, à 25 ou 30 brasses, un filet d'une grandeur immense, dans une situation verticale; & à le traîner toujours grattant le fond, dans un espace de deux ou trois lieues, aussi exactement que s'ils le traînoient à bras, comme ils le pratiquent pour plusieurs pêches. N'est-ce pas une belle industrie que d'avoir imaginé, quand le vent leur manque pour se soutenir dans la route qu'ils doivent tenir, d'avoir, dis-je, imaginé de mettre leur grande voile à l'eau, tendue sur sa Vergue, & garnie de bras & d'écoutes; pour emprunter le secours de la marée, qui enfle la voile comme auroit fait le vent: tandis que la chasse de la nef & sa guie, qu'on porte tantôt à l'avant & tantôt à l'arriere, aident à gouverner? En jettant les yeux sur les figures, on apperçoit que si les deux chasses avoient répondu l'une à l'avant & l'autre à l'arriere du bateau, le filet eût été presqu'entiérement fermé. On auroit pu il est vrai, comme cela se pratique pour certaines pêches, frapper chaque chasse sur un bateau particulier: mais quoique le bateau auquel auroit répondu la chasse foraine eût pu être plus petit, & plus foible d'Equipage que celui où répond la chasse de nef, la dépense auroit été augmentée. On a donc fort ingénieusement imaginé de substituer à ce second bateau & à son équipage le Bourset: qui ne consistant qu'en une voile, une vergue, une barique vuide, des bras, & des écoutes, avec cette espece de bouée qu'on

qu'on nomme *l'Eprevier*; vogue tout seul à une distance convenable du bateau, & tire la chasse foraine, comme le bateau fait la sienne.

Cette pêche, toute belle & toute industrieuse qu'elle soit, a le défaut de détruire beaucoup de poisson; au point de rendre les autres pêches & la Dreige même infructueuses. Le pied du filet, qui gratte & rague le fond dans une grande largeur, & dans l'étendue de plusieurs lieues, détruit beaucoup de petit poisson.

Les Dreigeurs rapportent souvent sur la greve une multitude de Rayes si petites, qu'elles sont à peine mangeables; quoiqu'en vuidant leur filet à bord, ils en ayent rejetté un grand nombre à la mer, qui ayant été fatiguées dans le filet, ne peuvent reprendre eau, & sont perdues. D'ailleurs, comme nous l'avons déja dit, les gros poissons de cette pêche ne sont jamais aussi sains que ceux qu'on prend avec les rêts sédentaires.

Enfin ce filet bouleverse les fonds, & détruit les bancs d'algue, où s'élevent les jeunes poissons.

On remédieroit en partie à ces inconvénients si, au lieu de mettre les plombs sur la ralingue qui tient à la tessure, on mettoit le lest à l'extrêmité de lignes qu'on attacheroit à la ralingue du pied du filet; laissant 5 ou 6 pouces de distance entre cette ralingue & le fond de la mer, pour faciliter à la menuise le moyen de s'échapper. Alors on ne feroit que diminuer le mal, & prévenir l'entiere destruction des Solles, des Carrelets, des Barbues, des Turbots, dont on trouve une immense quantité d'extrêmement petits dans le filet de la Dreige. L'avidité des Pêcheurs ne s'accorde pas avec de telles précautions. On en a vu qui ajoutoient au bas de leur filet, des barres de fer pour labourer encore mieux le fond; & il en a résulté une telle destruction, que les Dreigeurs ne prenant presque plus rien, ont abandonné cette façon de pêcher: qui leur occasionnoit de grands frais, dont ils n'étoient pas remboursés. Le nombre des grands Dreigeurs est même beaucoup diminué.

Du temps de François premier, il n'y avoit à Dieppe que deux Dreigeurs; & qui n'avoient pas de fort grands filets. Les Gouverneurs, qui en retiroient du profit, en ont porté le nombre à 5, puis à 8; & peu-à-peu jusqu'à 16. Louis XIV ayant permis la pêche de la Dreige à tout le monde, le nombre des Dreigeurs a encore beaucoup augmenté; & l'on a vu toute la mer couverte de ces Pêcheurs. Il est vrai que leur nombre s'est réduit de lui-même. Mais c'est, comme nous l'avons dit, à cause de la disette du poisson.

ARTICLE QUATRIEME.

Des filets qu'on nomme proprement Saines *ou* Sennes.

ON comprend quelquefois sous la dénomination de *Saine*, toutes les especes de filets en nappe: & en ce cas, on les distingue en Saines *tendues sur piquets*, & Saines *flottées & pierrées*. De celles-ci, les unes sont Sédentaires, & les autres Dérivantes aux courants. Les Manets se sont ainsi trouvés confondus avec les Saines. On a été même, jusqu'à nommer les Tramaux, des *Saines Tramaillées*. Mais comme nous avons traité d'une partie de ces différentes pêches, sous les noms particuliers qu'on a coutume de leur donner, il ne nous reste à parler que des Saines proprement dites: qui sont des filets simples, plus ou moins grands, dont les mailles n'ont point de calibre déterminé pour aucune espece de poisson, & qui ont toujours beaucoup plus de longueur que de chûte. Comme il faut que ces filets se tiennent verticalement dans l'eau, la ralingue *A* ou *a*, (*Planche XL*, *Fig.* 1 & 2,) qui en borde la tête, est garnie de flottes de liége ou de bois: & la ralingue *B b*, du pied, est chargée de lest. Aux extrêmités de la ralingue de la tête, sont frappées des cordes plus ou moins longues, *D* ou *d*, qu'on nomme les *Bras*. On les dispose différemment, ainsi qu'on le voit aux deux filets qui sont représentés par les *Fig.* 1 & 2, de la *Pl. XL*. Ces bras servent à tendre ou à traîner le filet, comme on le verra dans les détails où nous allons entrer.

Toutes les pêches à la Saine se faisant en traîne, on ne peut les pratiquer que sur des fonds unis: & elles détruisent beaucoup de fray & de menuise, parce que la ralingue du bas qui est lestée bouleverse les fonds. Elle fait sur-tout une grande destruction de petits poissons, lorsque la chaleur de l'eau les attire dans les endroits où il n'y a qu'une épaisseur d'eau peu considérable. Il est certain que cette pêche est d'autant plus nuisible, que les mailles des filets sont plus serrées. Au reste, en obligeant les Pêcheurs de donner aux mailles une certaine grandeur, on ne diminueroit pas beaucoup la destruction du poisson; non-seulement parce qu'en traînant le filet, les mailles se rétré-

cissent ; mais encore parce qu'il s'amasse dans la Saine des immondices qui empêchent que le frai & la menuise ne traversent les mailles. Le meilleur moyen, & qui se pratique en quelques endroits, seroit qu'au lieu d'attacher le lest sur la ralingue qui borde le pied du filet, on l'attachât à des lignes de quelques pouces de longueur, qu'on distribueroit, de distance en distance, sur cette ralingue. Au moyen de quoi la ralingue seroit toujours éloignée du fond de la mer; & le frai, ainsi que la menuise, s'échapperoient avec les immondices par-dessous le filet : ce qui n'empêcheroit pas qu'une partie des poissons plats qui seroient effrayés, ne se jettassent dans le filet ; où ils seroient arrêtés, surtout quand le fond du filet feroit une poche. Mais l'avidité des Pêcheurs les engage à faire leurs mailles fort serrées, & à charger de beaucoup de lest le pied de leurs filets.

A l'égard de la grandeur des mailles, les Pêcheurs la varient beaucoup. Quand ils se proposent de prendre de gros poissons, ils les tiennent assez larges ; & ils y trouvent le double avantage, de moins fatiguer le filet, & d'avoir moins de peine à le traîner. Mais lorsqu'ils veulent pêcher de fort petits poissons, ils tiennent nécessairement les mailles très-serrées : & afin de pouvoir traîner leur filet, tantôt ils se rassemblent un nombre considérable, tantôt ils font leurs filets bien petits ; ou encore ils donnent différentes grandeurs aux mailles d'une même Saine : par exemple, ils emploient un fil très-fin pour les mailles qui sont auprès de la ralingue, où sont attachées les flottes; & en cet endroit, ils tiennent les mailles de 13 à 14 lignes d'ouverture en quarré : celles du milieu, qui sont d'un fil plus fort, sont moins grandes : enfin la partie du filet qui est vers le pied, ou auprès de la ralingue chargée de lest, est faite d'un fil encore plus fort ; & à cet endroit, les mailles n'ont que 10 lignes en quarré. La longueur de ces filets varie depuis 8 brasses jusqu'à 60, même plus : & leur chûte est de 4, 5, 6 pieds & au-delà.

§. 1. *De la Pêche avec la Saine dans les petites Rivieres ; & dans les Courants d'eau entre les bancs, lorsqu'ils ont peu de largeur.*

Les filets dont il s'agit sont plus ou moins longs, suivant la largeur du courant qu'on essaye d'embrasser en entier. A l'égard de la hauteur ou chûte des Saines, on la proportionne à-peu-près à la profondeur de l'eau. Cependant comme il est avantageux que le filet fasse une poche, il vaut mieux lui donner plus de chûte que moins ; & on tient les mailles plus ou moins grandes, suivant la grosseur du poisson qu'on se propose de prendre. Mais ce n'est pas avec la précision qu'exigent les Manets. Sur quoi il est bon de remarquer, qu'il s'arrête bien par les ouies quelques poissons, qui par hasard se trouvent de grosseur à entrer dans les mailles de la Saine. Mais l'usage de ce filet ne consiste pas à ce que le poisson s'y emmaille : il faut le regarder comme un crible, qui laisse passer l'eau, & arrête le poisson qu'il rencontre.

On verra que la Saine, par sa position, forme dans l'eau une courbe dans le sens de sa longueur. Et comme le poisson ne s'emmaille pas, on ne peut relever le filet, qu'en joignant l'une à l'autre les deux ralingues, pour renfermer le poisson dans cette duplicature. Ces circonstances servent à distinguer la Saine d'avec les Tramaux, les Manets, & les Folles. Mais il y a bien des façons de se servir de ce filet; comme on l'apercevra dans les Paragraphes suivants.

On peut pêcher sans bateau dans les Rivieres, ou les Courants qui ont peu de largeur. Pour cela les Pêcheurs s'étant partagés, moitié d'un côté, moitié de l'autre ; ceux qui ont le filet de leur côté, attachent une pierre au bout de l'un des bras, & ils la jettent aux Pêcheurs qui sont de l'autre bord. Quand ceux-ci ont saisi le bras qu'on leur a jetté, ils halent sur ce bras, & tirent ainsi le filet vers eux à mesure que ceux qui l'ont de leur côté, le jettent à l'eau. Quand tout le filet est établi de la sorte par le travers du courant ; les Pêcheurs de l'un & de l'autre bord halent chacun sur un bras pour traîner le filet ; comme on l'a représenté dans le lointain de la *Pl. XL. Fig.* 3.

Lorsqu'on a traîné dans une Anse qui n'a pas beaucoup de profondeur, les Pêcheurs de l'un & l'autre bord se réunissent au fond de l'anse ; & prenant le filet par la ralingue du pied & celle de la tête, afin d'envelopper le poisson, ils tirent la Saine à terre.

Dans le cas où on pêche dans une petite riviere ; comme on ne peut pas en gagner le bout, de même qu'à une anse, les Pêcheurs d'un bord amarent leurs *bras* à un piquet, ceux de l'autre bord lient une pierre au bout du bras sur lequel ils ont halé, & jettent la pierre à leurs Camarades. Ceux-ci remontent la riviere ; & tirant le bras, ils font décrire une courbe au filet : puis ramenant ce bout à celui qu'ils ont amaré au bord de l'eau ; & ayant choisi une place convenable, ils tirent le filet à terre. Après quoi ils jettent encore la pierre aux Pêcheurs qui sont à l'autre bord ; & recommencent leur pêche.

Quand la riviere ou le courant ont trop de largeur pour qu'on puisse jetter un bras de l'autre côté, on met le filet dans un petit

bateau, où s'embarquent trois hommes ; & trois autres, qui se tiennent à terre, conservent un des bras. Deux de ceux qui sont dans le bateau, rament pour traverser le courant, & le troisieme jette à l'eau le filet, pli-à-pli. Quand le bateau est arrivé à l'autre bord, les six Pêcheurs, trois d'un bord & trois de l'autre, halent sur les bras, & traînent le filet. Lorsqu'ils ont traîné durant un certain temps, ceux qui ont mis le filet à l'eau, remontent dans le bateau, & gardant le bras sur lequel ils ont halé, ils repassent l'eau en décrivant une ligne circulaire ; puis finissent par rejoindre leurs Camarades, pour tirer le filet à terre, comme nous l'expliquerons plus amplement dans la suite, à l'occasion d'autres pêches.

La pêche qu'on appelle *Frongiata* à Raguse, & qui se fait en mer, ne differe presque de celle que nous venons de décrire, que parce qu'ils attachent au bras qui répond au bateau, des fagots d'herbe, pour engager le poisson à donner dans le filet, au lieu de s'échapper en passant sous le bras.

La pêche qu'on nomme *Escave* ou *Escabe*, dans la Garonne, differe peu des précédentes : seulement les mailles du filet sont fort serrées.

A l'égard de celle que les Pêcheurs de la Dordogne appellent *Tresson* ; elle se fait avec des filets dont les mailles sont plus petites. C'est en cela que consiste la différence.

Nous nous bornerons à dire ici que quelques Pêcheurs préférent de traîner un Trémail au lieu d'une nappe simple : & presque tous ceux qui se servent d'une nappe simple, tendent par le travers de la riviere un Trémail Dormant, à l'endroit où ils se proposent de terminer leur trait. Ils arrivent dessus en traînant la Saine ; & le poisson, qui est effrayé, tant par le filet que par les Pêcheurs, se prend dans le Trémail.

§. 2. *De la pêche au Colleret, dans les Etangs, au bord de la Mer, & entre les Roches.*

Dans les endroits où il y a peu d'eau, on traîne à bras & à pied un filet simple plombé & flotté ; en un mot une petite Saine de 8 à 10 brasses de longueur, sur une brasse ou une brasse & demie de chûte : & quelques-uns de ces filets n'ont à leurs bouts *a*, que 3 pieds de hauteur, comme on le voit au filet de la *Fig.* 2, *Pl. XL* ; pendant qu'ils ont 3 à 4 brasses de chûte au milieu *C*, afin de former dans cet endroit une espece de poche qui retienne le poisson.

La tête du filet *A*, *Fig.* 1, est garnie de flottes de liége ; & le pied *B*, de bagues de plomb. Quelquefois il n'y a qu'une corde au haut & une au bas du filet, qui se rejoignent en *D*, *Fig.* 1, à quelque distance, & ne font plus qu'une seule corde, au bout de laquelle ils forment comme une bandouliere pour traîner le filet.

La grandeur des mailles varie depuis 12 lignes jusqu'à 15, suivant l'espece de poisson qu'on se propose de prendre : en sorte, qu'assez souvent elles n'ont même que 10 lignes en quarré. Presque toujours les mailles du fond *C*, sont plus serrées que celles des extrêmités *A*.

Les Pêcheurs attachent aux deux bouts du filet un bâton *A*, *Fig.* 3, dont la longueur égale la largeur que le filet a à ses extrêmités. On met le gros bout du bâton, qu'ils nomment *Bourdon*, en en bas ; & on attache ce bâton au bout du filet, comme le font les Matelots qu'on voit en *A*, *Fig.* 3. Ou si les bouts du filet sont fort étroits, on l'ajuste, comme on le voit en *e*, *Fig.* 2.

On attache aux extrêmités de ces bâtons deux cordes qui se réunissent à une petite distance du filet, *d* ; & c'est à ce point de réunion qu'on amare les Bras : qui ont quelquefois 60 ou 70 brasses de longueur. Enfin on ajuste au gros bout de ces bâtons, qui répond à la corde plombée, un morceau de plomb, pesant 5 ou 6 livres ; pour qu'il contribue avec le lest, à faire prendre au filet une position verticale.

Les Pêcheurs ayant ainsi disposé leur filet au bord de l'eau, comme on le voit en *A*, *Fig.* 3, ils le portent le plus avant qu'ils peuvent dans l'eau, *Fig.* 5 ; y entrant souvent jusqu'aux aisselles, & tenant les bâtons des bouts aussi élevés qu'ils peuvent au-dessus de la surface de l'eau. Souvent deux autres hommes leur aident en soulevant le milieu du filet : & quand il s'agit de mettre le filet à l'eau, les deux aides le saisissent par la ralingue flottée, pour qu'il prenne une position verticale.

Le filet étant à l'eau, les Pêcheurs qui en tenoient les extrêmités, se forment une bandouliere avec les cordes qui font les Bras ; & entrant dans l'eau presque jusqu'au col, ils traînent le filet dans une longueur d'environ 100 brasses, à-peu-près parallélement au bord de l'eau. Peu-à-peu les deux Pêcheurs se rapprochent l'un de l'autre *B C*, *Fig.* 3 ; faisant décrire au filet une portion de cercle : & étant réunis, ils tirent le filet sur le sable : où ils prennent le poisson qui se trouve renfermé dans la Saine, & le mettent dans leur panier.

Les Pêcheurs nomment cette traînée de filet, un *Trait*. Ils continuent à faire de nouveaux traits, tant que la marée le leur permet. Car lorsqu'elle monte, elle les force de s'approcher de la côte, & les oblige enfin de se retirer plutôt ou plus tard, suivant les parages & la force des marées. Ordinairement, on commence cette pêche deux heu-

res avant que la marée soit tout-à-fait basse : & elle finit deux heures après que la marée a commencé de monter.

Souvent les Compagnons qui ont aidé à mettre le filet à l'eau prennent des perches pour battre l'eau, en marchant un peu à côté, mais toujours au-devant de ceux qui traînent; afin de déterminer le poisson à donner dans le filet.

Ce filet, qui est fort en usage sur quantité de côtes, & particuliérement auprès d'Oleron, se nomme *Colleret*; à cause de la maniere dont on le traîne. Mais on conçoit qu'il ne peut pas être fort grand; parce que les hommes qui sont dans l'eau jusqu'aux aisselles, perdent presque tout leur poids, & ainsi ont très-peu de force pour le traîner. C'est pourquoi, quand le Colleret est un peu grand, ils se mettent quatre pour le traîner, deux sur chaque bras.

A la côte du bas Médoc, on fait usage d'une Saine qu'on nomme *Traîne*, qui a 30 ou 40 brasses de longueur: sa chûte au milieu est de 3 brasses, & seulement d'une brasse & demie à ses extrémités, où est attaché un bâton, comme au Colleret. Les mailles des extrémités ont un bon pouce d'ouverture en quarré; elles se retrécissent en approchant du milieu, où à peine on peut passer le doigt. Le haut du filet est garni de flottes; mais il n'y a point de plomb au bas. Un cordage d'un pouce de grosseur tient lieu de lest.

Quatre ou cinq hommes suffisent pour cette pêche: deux se mettent à l'eau pour traîner le filet; ce qui devient pratiquable, parce que la côte est platte: ils portent au large un des bouts du filet, pendant que les autres retiennent l'autre extrémité au bord de l'eau. Quand le filet est déployé, les uns & les autres traînent le filet de concert, & le poisson se rassemble au milieu, où les mailles sont fort petites. Ils terminent leur pêche par haler leur filet à terre.

A l'embouchure des rivieres d'Orne & de Dive, ainsi que sur les greves d'entre ces deux rivieres, on fait la pêche des *Equilles*, avec un filet que les Pêcheurs appellent *Seinette*, comme étant un diminutif de la Saine; mais la maniere de s'en servir est particuliere. Les mailles de ce filet sont en losange, & ont environ 3 lignes d'ouverture, montées sur des lignes assez déliées. Cette nappe est simple; elle a au plus une brasse de chûte, & six brasses de longueur: aux deux bouts sont attachées des perches ou gaulettes, qui sont longues de 7 à 8 pieds. Les hommes, femmes & enfans font cette pêche; chaque perche est tenue ferme par un Pêcheur; ils marchent contre le flot sur les bancs les plus élevés, en foulant le sable avec les pieds, & brouillant l'eau avec leurs jambes, qui vont contre le flot, pendant que d'autres avec de longues gaules battent l'eau. Les Equilles effrayées se jettent dans le filet; celles qui sont enfouies dans le sable saillissent, & donnent aussi dans le filet : aussi-tôt que les Pêcheurs qui tiennent les perches sentent les secousses du poisson, ils soulevent le filet par le pied, se rapprochent l'un de l'autre, & renversent le poisson dans des corbeilles ou glinnes qu'ils ont sur leurs épaules. Mais cette glinne, à la moitié de sa profondeur, porte un filet qui forme comme un double fond, & les mailles de ce filet sont exactement de grandeur à laisser passer les Equilles, qui le traversent comme quand elles s'enfoncent dans le sable. S'il reste sur le filet du frai ou de petits poissons, les Pêcheurs les rejettent à l'eau; ou plutôt, ils s'y précipitent d'eux-mêmes quand les Pêcheurs se baissent pour continuer leur pêche : au lieu que les Equilles restent au fond de la glinne.

Nous parlerons ailleurs de la nature de ce poisson, & de plusieurs autres façons de le prendre. Comme il n'est question ici que des filets qui ont rapport à la Saine, ce n'est point le lieu d'entrer dans ces détails.

M. Viger, Procureur du Roi de l'Amirauté de Caen, à laquelle celle d'Oystrehan est aujourd'hui réunie, nous a fait part de cette pêche des Equilles. On a déja vu dans notre Ouvrage plusieurs autres choses dont nous lui sommes également redevables. Et les Mémoires qu'il a bien voulu nous adresser, ainsi que ceux qu'il nous fait espérer, ne peuvent que contribuer à mettre de l'exactitude dans les détails instructifs qui font l'objet de notre travail.

On fait de plus petits Collerets pour prendre les poissons qui sont restés entre des roches ou des islets, dans des endroits qui n'asséchent point de basse-mer. Comme ils ne different pas de ceux dont nous venons de parler, il nous suffira de dire que ces petits Collerets tiennent lieu des grands Havenaux, qui servent aux mêmes usages, & dont nous avons parlé dans le troisieme Chapitre de cette Section.

On se sert encore de Collerets semblables à ceux que nous avons décrits au commencement de ce Paragraphe, pour prendre des Equilles & des Hamilles ou Lançons. Seulement, comme ces poissons sont souvent fort petits, on fait les mailles de ces Saines très-serrées: & sachant que ces poissons s'ensablent, on charge de beaucoup de plomb le pied du filet.

On trouvera aux articles de ces poissons, le détail des grandes pêches qu'on pratique pour les prendre.

§. 3.

§. 3. Collerets traînés par des Chevaux.

Il eſt ſenſible qu'en ſe procurant une force plus conſidérable, on peut augmenter l'étendue des Collerets. C'eſt auſſi ce que font des Pêcheurs Flamands, en faiſant traîner leur filet par des chevaux ; ce qui eſt praticable ſur leurs ſables, qui ſont fort unis.

Ils mettent ordinairement un cheval ſur chaque bras ; *Pl. XL, Fig.* 4. Mais quelquefois ils y en mettent deux, ou même un plus grand nombre : & plus ils ſe procurent de force, plus ils augmentent la grandeur de leur filet. Au reſte, cette pêche ſe fait préciſément comme celle du Colleret à pied. Ils finiſſent par tirer le filet ſur le ſable : & quand ils ont pris le poiſſon, ils recommencent un nouveau trait, lorſque la marée le leur permet.

Cette pêche ſe fait ordinairement depuis le mois d'Avril juſqu'à celui de Septembre. Mais elle n'eſt pratiquable que par les beaux temps, & lorſque la mer eſt calme. Inutilement voudroit-on la pratiquer lorſque les eaux ſont froides : alors les poiſſons ſe retirent dans la grande eau ; & les pêches qu'on fait ſur le rivage ſont infructueuſes.

On y prend, de même qu'avec les autres Collerets, toutes ſortes de poiſſons. Comme ils ne s'emmaillent pas, il eſt aſſez indifférent de quelle grandeur ſoient les mailles. Mais il eſt eſſentiel d'éviter de les faire trop ſerrées : cette pêche, toujours deſtructive pour le frai & la menuiſe, le ſeroit alors encore plus.

Comme le filet pour la pêche au Colleret eſt traîné par des hommes ou des chevaux qui ſe mettent dans l'eau, il eſt ſenſible que ces pêches ſont impraticables aux endroits où l'eau eſt profonde. Pour traîner le filet de-deſſus les bords, il faut que la nappe d'eau ait une médiocre largeur ; ſans cela le filet ne pourroit pas l'embraſſer. Ainſi, pour pêcher à la Saine dans les endroits où il y a une grande profondeur d'eau ; ſur-tout, lorſque la nappe eſt fort étendue, comme cela ſe trouve preſque toujours à l'embouchure des grandes rivieres, & aux bords de la mer ; dans ces circonſtances, on ne peut ſe diſpenſer de ſe ſervir de bateaux : ce qui ſe fait de différentes manieres, que nous allons expliquer dans les Paragraphes ſuivants.

§. 4. De la pêche à la Saine, avec des Virevaux *ou* Treuils.

La pêche dont nous venons de parler, ne peut guere être pratiquée que par des gens qui ont des Fermes auprès de la mer ; le commun des Pêcheurs n'ayant pas de chevaux ; & entre ceux-là, il s'en trouve qui ayant de grandes Saines, ne ſont pas en nombre ſuffiſant pour les haler. En ce cas, après avoir engagé un des bras dans un Treuil qu'ils ont établi ſur le rivage, ils ſe mettent tous dans un bateau pour tendre leur filet. Puis ils amenent à terre le bras forain, & ils l'ajuſtent ſur un autre Treuil qu'ils ont ſolidement établi ſur le rivage, auprès du premier. Enſuite, tournant avec des leviers le cylindre du Treuil, ils amenent peu-à-peu leur filet à terre. Cette opération, que l'on voit dans la *Pl. XLI, Fig.* 1, eſt longue ; mais elle a l'avantage de pouvoir être exécutée avec peu de monde.

§. 5. Pêche avec une Saine, dont un bras eſt amaré à terre.

D'autres Pêcheurs ſont encore parvenus à pêcher avec peu de monde, par un moyen bien ſimple. Ayant amaré un bras de leur Saine à un pieu au bord du rivage, ils embarquent le filet dans un bateau, en le pliant ſur une planche ; puis ils attachent l'autre bras au bateau, & nagent au large pendant qu'un d'eux met peu-à-peu le filet à l'eau, à meſure que le bateau s'éloigne de la côte : *Pl. XLI, Fig.* 2. On eſſaie de former comme un demi-cercle, & on décrit une ligne circulaire auſſi grande que le filet & même ſes bras peuvent le permettre. Les Pêcheurs ramenent enſuite le bateau à l'endroit où eſt amaré, au bord de l'eau, un des bouts du filet. Alors les Pêcheurs du bateau mettent pied à terre, & ſe joignant avec ceux qui ſe trouvent au bord de l'eau, ils tirent de concert le filet à terre, & prennent le poiſſon. Vers l'embouchure de la Vilaine, & en remontant dans cette riviere, on voit un homme ſeul, ou aidé d'un petit garçon, faire la pêche dont nous venons de parler. Mais en ce cas les Saines ſont très-petites.

§. 6. Pêche à la Saine, où une partie de l'Equipage hale à terre un bout du filet, pendant que le reſte hale l'autre bout avec un Bateau.

Cette pêche ſe fait quand on a plus de monde, que pour la précédente : au reſte, elle en differe peu. Au lieu d'attacher un des bras à un pieu au bord de l'eau, cinq ou ſix hommes le tiennent ; d'autres s'embarquent dans un bateau, & tendent le filet. Quand il eſt mis à l'eau, ceux-ci attachent un bras du filet à l'arriere du bateau ; & formant une portion de cercle, ils nagent à-peu-près parallélement au bord de l'eau. Quand ils ont fait un certain chemin pour ſe rendre par le travers de ceux qui ſont à terre, ceux de terre & ceux du bateau agiſſent de concert, halant chacun ſur un bras

du filet : ils traînent ainsi une longueur de deux à trois cents brasses. Puis le bateau se rapprochant peu-à-peu du rivage, & de ceux qui sont à terre, (*Pl. XLI*, *Fig.* 3,) les deux bandes de Pêcheurs se réunissent à un endroit où les bords soient peu escarpés. Ceux du bateau se débarquent ; & tous tirent de concert le filet à terre, halant d'abord sur les bras, puis sur le filet. Pour cela, joignant la tête & le pied du filet, ils le doublent, & forment un sac dans lequel se ramasse le poisson.

Cette façon de relever le filet, est sans contredit la meilleure : & on la pratique autant qu'on le peut ; sans quoi il s'échapperoit beaucoup de poisson au moment que le filet sort de l'eau. Quelque précaution qu'on prenne, il y en a toujours qui se sauvent. Pour les ratrapper, aux grandes pêches, quand le filet est prêt à sortir, deux Pêcheurs se mettent à l'eau, & trainent un Colleret, (*Pl. XLII*, *Fig.* 1,) derriere le fond de la grande Saine : de plus, le bateau se tient derriere le Colleret, battant l'eau avec ses avirons. Par cette manœuvre, le poisson qui s'est échappé de la Saine, tombe dans le Colleret. On appelle cette pêche, *à la grande Saine, soutenue par un Colleret :* on la nomme aussi en plusieurs endroits, pêche *à la Traîne*. C'est la *Tratta* de Senigaglia ; & encore, ce qu'on nomme *Xabegas*, sur les côtes d'Espagne.

Voici comment les Pêcheurs de la Baye d'Arcançon font pendant toute l'année la pêche à la Traîne, au bord de l'Océan.

Douze à quinze hommes s'associent pour faire leur métier à la part. Ils construisent eux-mêmes des cabannes du côté du Bassin, & ils les adossent aux dunes de sable qui bordent la côte. Au moyen de ces cabannes ils sont toujours à portée de faire leur pêche avec des Saines ; qui ont quelquefois plus de 70 brasses de longueur, & seulement une ou deux brasses de chûte au milieu, & au plus une brasse aux deux bouts. Quand ils veulent pêcher dans le bassin & les chenaux, ils se servent de petites Saines ou Sainettes, qui n'ont quelquefois que 4 brasses de longueur. Le pied des grandes Saines est garni de plomb : mais les petites sont lestées avec des pierres percées.

Les mailles de leurs filets sont de différentes grandeurs, suivant l'espece de poisson qu'ils se proposent de prendre ; car à la Tête de Buch, ils prennent des Dorades, des Loubines, des Maigres, des Solles, &c ; & dans le Bassin, des Barbeaux, des Aiguilles, des Seches, des Congres, des Sardines, des Carrelets, des Tires, &c.

Les conventions des Pêcheurs sont à-peu-près les mêmes que celles des Pêcheurs aux cordes : qui sont décrites dans notre Premiere Section, Chapitre I. *Art.* 12. Un Marchand de poisson, qui fournit les pinasses & les filets, se charge de la vente du poisson. Moyennant quoi il retient pour ses agrès le tiers du profit, & en outre une part de Matelot pour le soin qu'il prend de faire la vente. Le reste se partage également entre les Pêcheurs.

Quand la pinasse & les filets sont préparés, le Chef des Pêcheurs se promene au bord de l'eau : & lorsqu'il apperçoit des poissons dans les brisants, il en avertit par un coup de sifflet. Alors les Matelots qui sont à la pinasse, viennent le joindre à force de rames ; ils amarent à terre un des bras de leur Saine ; puis se portent au large, un Matelot jettant à l'eau pli par pli le filet qui est rangé sur une planche. Puis en décrivant une ligne circulaire, ils gagnent le rivage, & se jettent à terre pour tirer le filet, de concert avec ceux qui sont restés à terre ; à-peu-près comme nous l'avons représenté *Pl. XLII*, *Fig.* 1.

A Arles, les Saines ont environ 200 brasses de longueur, sur 3 ou 4 de chûte ; & les bras sont longs de 3 à 400 brasses. La pêche se fait précisément comme nous venons de l'expliquer.

A Oleron, la plupart des Saines n'ont que 30 à 35 brasses de longueur.

§. 7. *De la Pêche à la Saine ou à la Traîne, en pleine-eau.*

NOUS avons expliqué comment on traîne le filet à pied, soit qu'on le tende sans bateau, soit qu'on emploie un bateau pour cette opération. Il nous reste à exposer comment on traîne ce même filet en pleine-eau.

Les Pêcheurs de La Rochelle, qui ont de forts bateaux pontés qu'on nomme *Traversiers*, traînent à la voile des filets qui ont 6 ou 7 brasses en quarré ; également sur les fonds de vase & sur ceux de sable. Les Bras de ces filets ont 3 ou 4 pouces de circonférence, & 50 à 60 brasses de longueur : ils sont attachés l'un à pouppe & l'autre à proue, sur un des bords du bâtiment ; qu'on fait dériver par le travers. Les mailles du filet, ont environ 4 pouces d'ouverture en quarré. Les Pêcheurs estiment que les vents de Nord & de Nord-Est leur sont favorables. Pour relever le filet, on le tire à bord par le travers du bateau. On y prend ordinairement des poissons plats.

En plusieurs endroits, notamment aux environs de Caen, on traîne les Saines en pleine rade, avec deux bateaux. Le filet a communément 40 brasses de longueur sur 4 brasses de chûte.

Quand la mer est forte, 6 ou 8 hommes se mettent dans de bons bateaux : dont un a sur son bord le filet, & l'autre en retient un

bras. Celui qui a le filet, le jette à l'eau à meſure que les deux bateaux s'écartent; comme on le voit en *A*, *Fig.* 3. *Pl. XLII.* Ou bien les deux bateaux prennent chacun une partie du filet, & le mettent à l'eau à meſure qu'ils s'éloignent l'un de l'autre; comme on le voit en *C*. Mais pour cela il faut que la mer ſoit belle. Quand le filet eſt à la mer, chaque bateau hale ſur ſon bras: & ils tirent le filet, de concert, comme on le voit dans la *Fig.* 2. Quelquefois les deux bateaux aterrent pour tirer leur filet ſur le ſable. Mais quand la côte n'eſt pas favorable, ils relevent à bord; comme on le voit en *B*, *Fig.* 3.

Lorſque la mer eſt parfaitement belle & calme, il y a des Pêcheurs qui prennent de petits bateaux qu'ils nomment *Picoteux* (ou *Piloteux*,) qui n'ont que 13 pieds de longueur. Deux hommes ſe mettent dans chaque bateau; & pêchent avec des Saines moins grandes. Il eſt vrai qu'ils courent riſque de périr quand il ſurvient du mauvais temps: mais comme cette pêche leur eſt plus profitable, l'appas du gain les décide pour expoſer leur vie.

Quand on fait les grandes pêches à la Saine en pleine eau, il eſt important de relever le filet dans les bateaux, en ſorte que les Pêcheurs halant ſur les bras, l'un ne tire pas le filet plus que l'autre. Pour cela, il y a des Pêcheurs qui prennent une fort bonne précaution: elle conſiſte à mettre des ſignaux ſur les bras, de diſtance en diſtance, comme de 4 en 4 braſſes; afin que chacun retirant un pareil nombre de ſignaux, les deux Pêcheurs ſoient aſſurés d'amener à bord une pareille longueur de cordage. En ne prenant pas cette précaution, ſi un Pêcheur tiroit beaucoup plus de corde que l'autre, il pouſſeroit hors du filet une partie du poiſſon qui devroit reſter au milieu & au fond du filet; & ce ſeroit autant de perdu.

§. 8. *Expoſé ſommaire des Pêches qu'on fait avec les Saines, ſur les côtes de l'Océan & de la Méditerranée.*

NOUS allons parcourir très-ſommairement l'uſage qu'on fait du Colleret & des Saines ſur pluſieurs côtes: pour faire obſerver quelques particularités qui ſont dignes d'attention. Il faut être prévenu qu'aſſez ſouvent les Pêcheurs nomment *Colleret* les petites Saines ou *Sainettes*, quoiqu'on ne les traîne pas entiérement: comme nous l'avons expliqué.

La riviere de Seine ſe trouvant fort entrecoupée d'Ilets par le travers du Village d'Oyſſel, on ne peut y faire uſage que des Sainettes; qui n'ont que 15 à 20 braſſes de longueur, & 2 à 3 de chûte. L'ouverture de leurs mailles eſt de 6 lignes.

DANS l'Amirauté de Fécamp, aux endroits où la pêche à la côte eſt très-difficile, on ſe ſert de Traîneaux, Sainettes, ou petits Collerets, à mailles étroites, & qui n'ont que 10 à 12 braſſes de longueur.

QUELQUES Pêcheurs côtiers des environs de Dieppe ſe ſervent de pluſieurs ſortes de Collerets: les uns ont les mailles fort larges vers les deux bouts, & plus ſerrées au milieu: d'autres ont vers la tête du filet, des mailles de 13 à 14 lignes, faites d'un fil très-fin; les mailles qui approchent du pied du filet, n'ont qu'environ 9 lignes: & comme cette partie du filet ſe traîne ſur un fond dur, le fil eſt plus fort; & au lieu de charger de plomb le pied du filet, comme le ſont les Collerets de Flandre, on y ſubſtitue ce que les Pêcheurs nomment de la *Souillardiere*, qui eſt un rouleau de vieux filets.

A l'*Iſle-Grand*, dans l'Amirauté de Morlaix, où les côtes ſont dures & ferrées; on ne met point de plomb à la ralingue du pied; mais on y attache des lignes menues, longues de quelques pouces, au bout deſquelles ſont amarées de petites pierres plattes. Ainſi le pied du filet ne porte point ſur le fond: qui en auroit bientôt détruit les mailles. Au reſte, la manœuvre pour ſe ſervir de ce filet, eſt la même que pour le grand Colleret plombé. Mais comme le pied du filet ne porte pas ſur le fond, on ne prend guere de poiſſons plats.

DANS l'Amirauté de Barfleur, on pêche avec une Saine, dont le fond a environ 40 braſſes de longueur. Toutes ſes mailles ſont d'un même moule; excepté 4 ou 5 braſſes de chaque bout, qui communiquent avec le *Canon*, *Bourdon* ou *Bâton*, auquel ſont amarées les ralingues. Les Pêcheurs nomment ces dernieres braſſes, *Hargneres*. On tient de terre un des bâtons, tandis qu'un bateau porte le filet au large, & le tend en enceinte; puis revenant à terre, y apporte l'autre canon. Quatre ou cinq hommes exécutent cette pêche, de la même maniere que nous l'avons décrite en parlant de la grande Saine ſoutenue du Colleret.

CETTE même pêche ſe fait auprès de Cherbourg, avec des filets dont les mailles ſont ſerrées. Le fond de la Saine eſt composé de 6 pieces, de 31 braſſes chacune. Les bras ſont formés chacun de quatre pieces, qui ont enſemble cent-vingt braſſes. Ce ſont ordinairement des femmes qui ſe mettent à l'eau juſqu'aux aiſſelles, pour ſoutenir le fond avec un Colleret.

DANS l'Amirauté de Caudebec, on pêche dans la riviere de Seine avec deux ſortes de

Saines. L'une qu'on nomme *Saine Claire*, sert à prendre, sur-tout, des Aloses & des Saumons; ses mailles ont 11 à 12 pouces d'ouverture. Les autres Saines, dites *Epaisses*, ont souvent leurs mailles de cinq à six lignes, tout au plus, d'ouverture. Elles servent à prendre des Eperlans; quoique communément ces poissons se prennent avec des Manets. Ces secondes Saines sont pierrées par le bas. Les Pêcheurs augmentent à volonté la longueur & la chûte de leurs filets, en sorte qu'ils ont quelquefois 60 brasses, & d'autres fois jusqu'à 200 de longueur; & tantôt une brasse & demie de chûte, d'autres fois trois brasses & plus, suivant la profondeur de l'eau où ils établissent leur pêche. Un bout du filet reste à terre; l'autre est porté au large par un bateau: le reste s'exécute, comme nous l'avons expliqué plus haut.

Les Pêcheurs de l'Amirauté de Touques & Dives nomment *Traînes*, des Saines plombées & flottées, qui ont 18 brasses de long, une brasse & demie de chûte vers les extrêmités, & trois brasses au milieu. Quatre Pêcheurs se mettent dans deux petits bateaux qui ne tirent que 12 à 15 pouces d'eau. Ils embarquent le filet, moitié dans chaque bateau. Un homme de chaque bateau jette le filet à l'eau, tandis que l'autre nage mollement. Lorsque le filet est à l'eau, les deux bateaux le traînent chacun par un bout. Après avoir fait cette manœuvre pendant un certain temps, les deux bateaux faisant une enceinte, se réunissent pour le tirer à terre ou à bord de leurs bateaux, comme nous l'avons expliqué plus haut; rassemblant toujours le pied & la tête du filet, pour retenir le poisson. Quand on tire à terre, on traîne derriere la Saine un Dranet ou Colleret, pour retenir le poisson qui pourroit s'échapper.

Il y a dans l'Amirauté de Cherbourg, des Pêcheurs qui vont tendre des Saines dans quelques anses, & qui les halent à terre au moyen de petits virevaux ambulants.

La Saine traînée par deux bateaux est appellée *Tournée*, dans l'Amirauté de Saint-Brieuc. Le filet a environ 3 brasses de chûte, & 30 ou 40 brasses de longueur. Il n'y a point de plomb sur la ralingue du pied; on met seulement, de deux en deux brasses, des pierres qui pesent une livre ou une livre & demie. Ordinairement les Pêcheurs ne halent point leur filet à la côte; après avoir fait une enceinte, ils le relevent où ils se trouvent.

Dans l'Amirauté de Vannes, on se sert aussi de Saines dont le pied est garni de pierres peu pesantes; qui sont à une brasse & demie les unes des autres. Ainsi ces filets endommagent peu les fonds.

Quatre chaloupes s'associent pour en faire usage. Celle qui porte le filet, a 5 hommes. Quand ils veulent tendre, quatre hommes de ce bateau nagent, en sorte que le cinquieme puisse placer la Saine en demi-cercle dans l'eau. On amare un des bouts à l'arriere du bateau.

Pour relever le filet, ce bateau tournant suivant l'établissement du filet, deux Pêcheurs se mettent à l'avant: & afin d'empêcher que le poisson qui se trouve dans l'enceinte n'en sorte, ou qu'il ne saute pardessus les flottes de liége, qui sont à fleur d'eau, deux autres bateaux entrent dans l'enceinte, & battent l'eau avec leurs avirons; le quatrieme bateau, qui se tient en dehors, fait la même manœuvre.

Chaque piece de ces filets a 30 brasses de longueur, & 3 de chûte. Cinq Pêcheurs conviennent ordinairement de fournir chacun une piece; ce qui forme une tessure d'environ 50 brasses. Mais comme elle doit former un sac pour retenir le poisson, elle n'a guere que 80 brasses quand elle est tendue. Cette pêche se fait à la mer, ou à l'embouchure des rivieres; & elle se pratique toute l'année, hors la saison des Sardines: encore y a-t-il des vieillards & de jeunes gens qui la font alors, n'allant pas pêcher des Sardines avec les autres. On y prend des poissons ronds & des plats; en un mot, tous ceux qui s'entonnent dans le fond du filet: qu'il faut relever en le pliant en deux sur sa longueur, pour que les poissons ne s'échappent pas.

Ce qu'on appelle *Grande Traîne*, dans l'Amirauté de Caen, a des mailles larges de 3 à 4 pouces; & peut être plutôt regardé comme une Folle ou Demi-Folle dérivante, que comme une Saine.

Il n'y a point de côte où l'on ne pratique quelques-unes des pêches dont nous venons de parler; à Marennes, aux environs de Royan, à Honfleur, à Villerville, à Brest, aux environs de Caen, dans presque toutes les grandes rivieres, les étangs, &c. Toute la différence consiste en ce que les filets sont plus ou moins grands, & qu'ils ont des mailles plus ou moins serrées. L'étendue & la profondeur de l'eau à l'endroit où l'on veut établir sa pêche, décident sur la grandeur du filet: & la largeur des mailles varie suivant la grosseur du poisson qu'on se propose de prendre. Car, quoiqu'on n'ait pas intention qu'ils s'emmaillent, il seroit superflu & embarrassant de faire de fort petites mailles pour prendre de gros poissons. Il suffit d'annoncer ces différences. Des détails circonstanciés deviendroient ennuyeux, sans être plus instructifs.

Les Pêcheurs redoublent d'activité pendant le Carême; non-seulement parce que la vente du poisson est plus avantageuse, mais encore

parce

parce que les eaux commençant à s'échauffer, les poissons s'approchent du rivage ; où l'on pratique beaucoup la pêche aux petites Saines. Lorsque les eaux deviennent froides, il faut aller chercher les poissons dans la grande eau. En général toutes ces pêches détruisent beaucoup de frai & de menuise, sur-tout quand le bas du filet est fort chargé de lest, & lorsque les mailles sont serrées : & le poisson y est toujours plus fatigué, que quand on le prend avec des filets sédentaires.

Nous allons dire un mot des Pêches de la Méditerranée, qui ont rapport aux Saines.

Comme il n'y a point de marées dans la Méditerranée, & que la mer y est rarement aussi agitée que dans l'Océan, on y fait les filets beaucoup plus grands. Tels sont ceux qu'on nomme *Trahines* ou *Boulieches*, du côté de Narbonne. Il y a de ces filets qui ont jusqu'à 195 brasses de longueur, sur 9 brasses de chûte, & qui sont chargés de 140 livres de plomb. Ces filets ont des mailles de différente grandeur : les plus larges ont 4 pouces d'ouverture en quarré ; & les plus petites, 2 pouces.

Les Italiens font sur les côtes du Duché d'Urbin, une petite pêche qu'ils nomment *Rivale*, & qu'on peut regarder comme un diminutif du Colleret. Ce filet n'a qu'environ 75 pieds de longueur ; sa chûte est de 9 pieds au milieu, & de 4 aux deux bouts. Il est tendu par deux hommes, dont un tient à terre un des bras du filet, & l'autre entre dans l'eau jusqu'à dix ou douze brasses du rivage. Celui-ci fait un demi-cercle, & vient rejoindre son compagnon qui est resté à terre. Alors ils tirent le filet de concert, & prennent le poisson qui s'y trouve : ce sont ordinairement des Muges, des Anguilles & des Loubines. On pratique cette pêche durant l'Automne *.

On fait en Provence des Pêches avec des filets d'une énorme grandeur, que l'on traîne. Presque tous ces filets ayant au milieu un sac ou une poche, nous remettons à en parler ailleurs.

Nous aurions encore plusieurs choses à dire sur les Saines : mais comme elles ont rapport à la pêche de différents poissons, nous n'en parlerons que dans les articles dont ces poissons feront l'objet.

§. 9. *De quelques Pêches étrangeres.*

ON lit dans l'Histoire générale des Voyages, *Tom. XIII, pag. 366*, in-4°, que les Indiens de la côte de Guayaquil, dans l'Audience de Quito, sont fort habiles Pêcheurs, sur-tout à la Saine. Ils s'associent plusieurs pour faire cette pêche singuliere. L'un jette à la mer une espece de solive, longue de deux à trois toises & qui a un pied d'équarissage ; ce qui est suffisant pour porter une Saine qui est pliée sur un bout de la solive, & un Indien monté sur l'autre bout. Il s'y tient droit sur ses pieds, voguant avec une espece de pagaye nommée *Canulette* ; & s'éloigne à une demi-lieue de la plage. Alors il jette la Saine à l'eau. Un second Indien, qui vogue sur une pareille solive, saisit le bout du filet que son camarade a jetté à l'eau : & tous deux, tenant la Saine tendue, s'avancent vers le rivage, en faisant un quart de conversion. Ils y trouvent de leurs compagnons, qui les attendent pour leur aider à tirer le filet sur le sable.

Il est bon d'être prévenu que ces mers sont fort tranquilles ; & que les Indiens sont d'excellents nageurs, qui savent remonter sur leurs solives quand ils ont tombé à l'eau.

D'autres Voyageurs rapportent que certains Indiens vont quelquefois jusqu'à deux milles de la côte, étant enfourchés sur un faisceau de roseaux, lors même que la mer est assez grosse. Ils portent avec eux leurs filets, & pêchent de jour & de nuit. Quand ils sont retournés à terre, ils emportent sur leurs épaules la botte de roseaux ; qu'ils font sécher pour s'en servir une autre fois. Ils nomment ces faisceaux des *Balses*. Cette façon de pêcher est commune à Collao de Lima. Une gaule menue, ou baguette, leur sert d'aviron : ils en ont une dans chaque main.

En Guinée, à la Côte d'Or, les Pêcheurs se servent de filets faits d'écorce d'arbre. Ils chargent de grosses pierres les extrêmités ; & mettent pour bouée un bâton. Le filet placé dans un courant, y reste la nuit : & le lendemain, on y trouve des especes de Brochets, des Requins, &c : ou bien, ayant garni la tête du filet avec des bâtons qui tiennent lieu de flottes, ils traînent le filet dans les étangs, & l'amenent avec le poisson sur le rivage. Ce filet ayant autant de chûte que l'eau est haute, aucun poisson ne peut échapper.

Les Russes établis sur les bords de la Baltique ne connoissent guere d'autre pêche que la Saine : & ils y prennent plus de petites Morues, que d'autres poissons.

On lit dans l'Histoire génerale des Voyages, édition *in-quarto*, *Tom. III*, *page* 180, que les Négres de la côte du Senégal, qui veulent pêcher dans l'intérieur du pays, s'assemblent jusqu'au nombre de 30 ou 40 pour en demander la permission au Seigneur de la riviere. Après l'avoir obtenue, ils passent huit à dix jours sur l'une & l'autre rive, où ils prennent toutes leurs mesures pour assurer le succès de leur entreprise. Leur méthode ordinaire, est de gagner avec de grands filets le milieu de la riviere, les uns à gué, quand la chose est possible, les autres à la nage. Ensuite faisant un demi-cercle, qui

* On trouvera au bas de la *Planche L*, une Figure relative à la pêche à la Saine.

embrasse une assez grande étendue, ils se rapprochent de la rive avec leurs filets, qu'ils tirent aussi-tôt à terre : comme ils sont fort adroits à cet exercice, ils ne manquent guere de faire une pêche abondante. Le Droit du Seigneur est un vingtieme de leur prise.

Article Cinquieme.

De quelques Pêches qui ont beaucoup de rapport aux Saines.

§. 1. *Pêche à la grande Saine, dite* Grand Filet, *dans la Durance.*

On fait dans la Durance, auprès de Xaintes, une pêche très-considérable qu'on nomme au *Grand Filet* : & ce filet est du genre des Saines. Il embrasse toute la largeur de la riviere. Voici comment se fait cette pêche. Neuf Maîtres Pêcheurs & six Garçons ont ensemble 8 bateaux plats, dans lesquels ils portent des piquets & des filets jusqu'à l'endroit où ils veulent établir leur pêche. Quand ils s'y sont rendus, ils enfoncent les piquets suivant une ligne droite, qui traverse la riviere d'un bord à l'autre ; & ils y tendent des pieces de filet. Ensuite ils se remettent dans leurs bateaux, & remontent la riviere viron un demi-quart de lieue. Là ils jettent à l'eau un autre filet semblable au premier, & qui embrasse aussi toute la largeur de la riviere. Quatre hommes à pied sur chaque bord halent sur les bras pour traîner le filet : les autres, qui sont dans les bateaux, soutiennent le filet & le conduisent en suivant le cours de l'eau, faisant toujours grand bruit, jusqu'à ce qu'ils aient joint l'autre filet, qui est resté fixe & tendu sur les piquets. Lorsque les deux filets sont tout près l'un de l'autre, on détache des piquets le filet fixe, & tirant dans les bateaux les deux filets joints ensemble, on prend les poissons qui sont renfermés entre deux. Les Chasse-marées portent ces poissons en Poitou, à La Rochelle, à Rochefort, & ailleurs.

Ces Pêcheurs ont droit de faire leur pêche depuis le Port du Lis, près Coignac, jusqu'à Saint Savinien, trois lieues au-dessus de Xaintes. Ils ne pourroient pas pêcher plus bas ; les marées y étant trop fortes. Leur pêche ne réussit que quand la riviere n'est pas débordée.

Nous voyons dans un Mémoire de Bengale, que les Pêcheurs de Pondichery, font trois ou quatre fois l'année une pêche, pour laquelle ils barrent la riviere haut & bas, dans toute sa largeur, avec des Clayes de bois de hêtre. Ensuite ils rapprochent peu-à-peu ces clayes les unes des autres ; & parviennent ainsi à rassembler le poisson dans un endroit où il y ait peu d'eau ; afin de le prendre aisément.

§. 2. *Pêche à la grande Saine dans la Moselle ; où les Pêcheurs de Metz la nomment* Rêt, Rêts, *ou* Raye, (*substantif féminin*).

Le filet qui porte ces différents noms est une nappe simple, qui a 10 ou 12 pieds de chûte, & quelquefois cent brasses de longueur, plus ou moins, suivant la largeur & la profondeur de la riviere à l'endroit où l'on s'établit. On fait avec ce filet une enceinte en forme d'arc, dont le rivage est la corde.

Quand les deux bouts du filet touchent le rivage, alors on le tire à terre, & le poisson se trouve renfermé dans une poche ou ventre, que forme le milieu du filet ; & qui est produite par quantité de mailles surnuméraires. La tête de ce filet est garnie de flottes de bois ; & le pied, de bagues de plomb.

Les mailles doivent être au moins d'un pouce en quarré. Mais on donne des permissions particulieres en faveur des Ables ; qui exigent que les mailles soyent beaucoup plus serrées.

Article Sixieme.

Des Pêches qui se font avec des Filets Traînants, qui ont rapport aux Saines ou Traînes ; mais au milieu desquels est un Sac, Manche ou Poche, où le poisson se rassemble.

Si l'on s'en tenoit exactement aux dénominations qu'adoptent les Pêcheurs, on auroit bien de la peine à donner une idée juste des différents filets, & des usages qu'on en fait pour la pêche. Effectivement la plupart des Pêcheurs confondent les Manets avec les Saines ; pareille confusion se trouve entre la Saine proprement dite, & les filets en Trémail. Pour nous tirer de cet embarras, nous avons pris le parti de ranger tous les filets en

nappe, sous 4 classes principales : la premiere comprend les filets dont les mailles sont de différentes grandeurs, suivant la grosseur des poissons qu'on se propose de prendre ; & nous les avons nommés *Manets*, de quelque façon qu'on les tende, par fond & sédentaires, dérivant au gré des courants, ou formant des enceintes.

Nous avons nommé *Folles*, les filets à grandes mailles, qu'on tend toujours par fond & sédentaires; dans lesquels les Rayes & quelques autres gros poissons s'embarrassent.

Les filets composés de trois nappes forment une troisieme classe, que nous nommons *Trémails* ou *Tramaux* ; soit qu'on les tende par fond & sédentaires, soit qu'on les laisse dériver au gré des courants, ou qu'on les traîne.

La quatrieme classe comprend des filets qui étant traînés dans l'eau, rassemblent les poissons de toutes les especes, qui se présentent à leur passage. Quoiqu'on ne s'y propose pas que les poissons s'emmaillent, & que pour cette raison il soit indifférent de quelle grandeur soyent leurs mailles ; ne fût-ce que pour diminuer le prix du filet, & le rendre plus aisé à manier & à traîner, on tient les mailles plus grandes lorsqu'on se propose de prendre de gros poissons, que quand on en pêche de petits. On peut regarder les filets dont nous allons parler, comme de vraies Saines; puisqu'il n'est point essentiel que les poissons s'y emmaillent, & qu'on les traîne toujours sur le fond. Ainsi nous aurions pu les comprendre dans l'Article 4. Mais ces filets ont tous au milieu de leur longueur, une *Manche*, *Poche*, *Queue*, *Nasse*, *Bourse*, ou *Sac*, dans lequel le poisson se rassemble : ce qui fait qu'on peut les regarder comme mixtes, entre les Saines proprement dites, dont nous avons parlé, & les Dragues dont il sera question dans le Chapitre suivant. Ces raisons nous ont déterminé à en former un cinquieme Article.

Ces filets, qui ne servent que dans la Méditerranée, portent les noms de *Boulier*, *Bregin*, *Aissaugue*, *Ganguy*, *Bœufs*, *Tartanne*. Quoique ces différentes pêches ne different entre elles que par la grandeur des filets, l'ouverture de leurs mailles, & la façon de s'en servir; nous avons cru devoir entrer à leur sujet dans de grands détails : ce que nous exécuterons dans autant de Paragraphes particuliers.

§. 1. *De la grande Aissaugue.*

Il est bon de commencer par prévenir que les uns écrivent *Eissaugue*; les autres, *Aissaugue*, *Essaugue*, ou *Issaugue*. Ces incertitudes de dénominations sont bien fréquentes entre les Pêcheurs, même ceux d'une même côte.

L'Aissaugue est formée d'un Sac, Bourse, Nasse, ou Manche, *A H*, *Fig.* 1, *Pl. XLIII*, qui fait le fond du filet : & de deux longues *Bandes* de filet, *Jambes*, *Traits*, ou *Aîles*, *B B*, qui en sont les côtés; & à l'extrémité desquelles on joint de longues cordes ou halins *C*, pour le traîner.

La longueur des Aîles est de 95 brasses. Les 80 premieres brasses, de *B B* en *N*, ont leurs mailles d'un bon pied d'ouverture en quarré : & la hauteur du filet en cette partie, est au moins de cent soixante-dix pieds. Au reste, toutes les proportions que nous donnons ici, d'après de bons Mémoires, sont sujettes à variation.

Les 10 brasses *N D*, qui suivent les 80 dont on vient de parler, sont nommées *Aureras*; elles ont 2 pouces & demi d'ouverture en quarré. La hauteur du filet en cet endroit, est d'environ 73 pieds. Ces mailles, sur-tout celles des 80 premieres brasses, sont trop grandes pour arrêter le poisson; elles ne servent qu'à former comme une gallerie, qui détermine le poisson à se rendre dans la poche *A*. On tient néanmoins les autres mailles plus serrées, à mesure qu'on approche du fond; parce que le poisson, qui s'apperçoit du piege qu'on lui tend, s'échapperoit si des mailles plus serrées ne le retenoient.

Les cinq dernieres brasses *D E*, sont appellées *Failles* ; & formées d'un filet qu'on nomme *Majour*, dont les mailles n'ont que 5 ou 6 lignes d'ouverture en quarré, & où les Sardines commencent à s'emmailler. Cette partie du filet peut avoir 36 pieds de hauteur.

Il faut observer que les 15 dernieres brasses des aîles, sont bordées haut & bas, d'une espece de galon de filet *F G*, qu'on nomme *Chappe*; dont les mailles sont d'un fil retors en quatre : celui du haut a 40 mailles de hauteur; & celui du bas, soixante.

Ces chappes ne servent pas à prendre le poisson. Leur usage est de conserver le filet, qui est fait d'un fil plus délié. Et quand les Pêcheurs tirent les aîles hors de l'eau, ils ont soin d'envelopper les *Aureras* & les *Majours* par la chappe, dans la vue de les conserver; comme le font les Pêcheurs *A A*, de la *Fig.* 3. C'est pour cette raison, que la partie inférieure de la manche est formée de mailles de Chappe, capables de résister au frottement que le filet éprouve contre le fond de la mer.

Les termes d'*Aureras*, de *Failles* & de *Majours*, sont en usage au Port de Marseille.

A la Ciotat, & à Antibes, les Aîles sont formées de 4 pieces de filet. La premiere a 80 brasses de longueur, & ses mailles ont 21 pouces d'ouverture : la seconde est longue de 13 brasses, & a les mailles ouvertes de

deux pouces & un quart : la longueur de la troisieme est de cinq brasses, dont les mailles ont un pouce d'ouverture : la quatrieme, qu'ils nomment *Margue*, & qui forme l'embouchure du filet, a 9 brasses ; & ses mailles, 6 à 8 lignes d'ouverture : ce qui n'est pas fort différent de ce qu'on pratique à Marseille. Ces petites variétés peuvent s'observer dans les divers Ports, & quelquefois dans le même, suivant la fantaisie des Pêcheurs.

L'embouchure du filet s'appelle *Margue* ou *Gorge*.

La Poche ou Manche *A*, *Fig.* 1, a 9 brasses de longueur, depuis l'entrée, jusqu'au fond ou cul-de-sac. L'entrée a 18 ou 20 brasses de circonférence.

Lorsque dans un grand fond elle est tenue ouverte par les liéges & les plombs, ses mailles sont en losange de haut en bas ; & alors la manche a peu de profondeur ; comme on le voit en *A*, *Fig.* 1 : elle ressemble en quelque façon, à une voile enflée par le vent. Mais elle s'allonge, à-peu-près, comme l'indique la ligne ponctuée *M*, à mesure qu'elle s'emplit de poisson, quand l'eau s'y entonne avec force, ou lorsqu'étant près du rivage les liéges s'approchent des plombs : & à proportion que la poche s'allonge, l'embouchure se ferme par l'affaissement des aîles ; au moyen de quoi le poisson ne peut s'échapper. Ainsi la Manche de l'Aissaugue fait deux fonctions ; en pleine-mer, celle d'un filet qui arrête le poisson, comme les Saines ordinaires ; & auprès du rivage, c'est une poche dans laquelle le poisson se trouve enveloppé. Aux approches de terre, le poisson effrayé s'enfonce dans la manche, & en est plus sûrement pris. Quelques-uns, qui se trouvent d'une grosseur proportionnée à l'ouverture des mailles, s'y arrêtent par les ouies ; ce qui arrive pareillement aux Saines : mais ce n'est pas le grand nombre.

On distingue cinq parties dans la Manche : savoir, 1°. le Cul de Sac *H* ; qui a une brasse & demie de diametre. A Marseille, on le nomme *Cul de Peivau*, ou *Chauderon*. Il est fait d'un filet très-fort, & capable de soutenir le poids du poisson lorsqu'on le tire de l'eau. Ses mailles, dites *de Pin*, ont un peu moins de 4 lignes d'ouverture en quarré. Comme le fil retors en 3 ou 4 se gonfle à l'eau, les mailles ont au plus 3 lignes d'ouverture, lorsque le filet a servi.

2°. Dans la partie supérieure de la manche *I*, les deux brasses les plus proches du cul-de-sac, sont d'une maille appellée *Clairets*, qui a un peu plus de 4 lignes & demie d'ouverture en quarré. Les 7 brasses suivantes *K*, qui terminent l'entrée de la manche, sont de mailles dites *Majours*, qui ont 6 lignes d'ouverture.

3°. La partie inférieure de la manche a pareillement deux sortes de mailles : les 7 brasses les plus proches du cul-de-sac, sont d'une maille appellée *grand Majour*, qui a 7 lignes d'ouverture en quarré, & qui est faite avec un fil plus fort que les Majours ordinaires : les deux autres brasses, qui sont à l'ouverture de la manche, sont appellées *Tirassadour* ; elles sont formées de mailles de Chappe, qui ont 15 lignes en quarré.

4°. Les deux Flancs de la manche *L*, qu'on appelle *Pouches* ou *Pointes*, ont une figure presque triangulaire ; & sont formés de mailles qui tiennent le milieu entre les Majours & les Clairets. Ces mailles ont environ 5 lignes d'ouverture en quarré.

On ne peut pas, à cause des fausses coupes, établir exactement la mesure des différentes mailles à un nombre fixe de lignes. Cependant on peut dire à-peu-près que les mailles de Pin sont de 3 lignes d'ouverture, franc de nœuds ; celles dites Clairets, au moins de 4 lignes ; celles des Pouches ou Flancs, de 5 lignes ; & les mailles dites Majours de 6 lignes.

Les Pêcheurs à l'Aissaugue ont trois sortes de Manches, qu'ils ajustent aux mêmes Aîles ou Bras : savoir, 1°. la *Potiniere* ; 2°. la *Tiersiere* ; 3°. la *Claire*. Ces trois manches ne different que par le filet appellé *Majour* ; elles sont les mêmes quand aux Clairets, aux Pouches *L*, & au Cul-de-Sac *H*.

La manche Potiniere a les Majours de 5 lignes. Cette manche est destinée à prendre de petits poissons, Anchois, Sardines, &c.

La manche Tiersiere est celle que nous avons décrite ; dont les Majours ont 6 lignes d'ouverture : c'est la plus commune.

La manche Claire a ses Majours de 7 lignes d'ouverture. Cette manche n'est guere d'usage ; les Pêcheurs ne s'en servent que lorsqu'ils s'apperçoivent qu'il passe des Sardines d'une grosseur extraordinaire.

Nous avons dit que, pour établir la situation du filet à la mer, le pied est chargé de plomb, & la tête est garnie de liége. Or, chaque bande de grandes mailles a 236 bagues de plomb, d'environ 3 onces 6 gros chacune ; qui toutes ensemble pesent à-peu-près 55 livres, poids de marc. Il y a sur la ralingue de la tête, 32 nattes ou flottes de liege, qui pesent une livre & demie chacune ; ce qui fait en tout 48 à 49 livres, poids de marc.

Autour de la Manche, en y comprenant les Majours & les Aureras de chaque bande, il y a 123 nattes ou flottes de liége, pesant chacune une livre ; & 360 bagues de plomb, qui pesent toutes ensemble 90 livres, poids de table, lesquelles reviennent à environ 68 livres poids de marc.

On peut remarquer que ces filets étant appareillés comme nous venons de le dire, il

il y a beaucoup de liége, proportionnellement au left; ce qui eft très-avantageux. Car il en réfulte que le plomb ne faifant prefqu'aucune impreffion fur le fond, le filet le drague peu, & ne l'endommage pas autant que nombre d'autres filets qui ont beaucoup de plomb & peu de liége. Ainfi on peut dire que, quoique tous les filets qu'on traîne détruifent quantité de poiffon, l'Aiffaugue leftée & flottée comme nous l'avons dit, eft beaucoup moins préjudiciable, que la plupart des autres filets qu'on traîne : 1°. parce que la quantité de flottes qu'on y met, contrebalance en quelque forte l'effort que font les Pêcheurs en tirant le filet, & qui naturellement doit allonger & fermer les mailles ; & celles de l'entonnoir de la chauffe reftant affez ouvertes pour que quantité de petits poiffons puiffent s'échapper : il ne s'accumule au fond de la chauffe, que ceux qui font entraînés par les herbes. Il eft vrai que ceux-là font perdus : mais dans la grande eau, la Manche étant peu profonde & fort ouverte, le dommage n'eft pas confidérable.

2°. Ce filet eft traîné lentement par un petit bateau, armé de 6 à 7 hommes ; ce qui permet au poiffon de paffer entre les mailles, au lieu de s'entonner dans la chauffe.

On choifit, pour tendre ce filet, des endroits éloignés de la côte de 8 à 900 braffes; où il y ait une plage unie, fond de fable & d'algue, exempte de roches, & où il fe trouve une profondeur d'eau confidérable. On attache aux extrémités des aîles, des pieces de cordage, qui font quelquefois de chanvre, prefque toujours d'auffe, qu'on nomme *Sartis*. Chaque piece qui eft affez fouvent appellée *Maille* en Languedoc, doit avoir 40 braffes de longueur : on en ajoute jufqu'à 20, bout-à-bout, ou ce qu'il en faut pour gagner la côte ; & fur chaque maille ou piece de cordage, on met un fignal de liége, qui fert à foutenir le halin; & encore à indiquer la tente des filets aux autres Pêcheurs, & aux barques qui rangent la côte, afin qu'on ne les endommage point.

Les Pêcheurs, au nombre de 5 à 8, fe mettent avec le filet & ces cordes (que nous nommerons *Bras* ou *Halins*, pour éviter l'équivoque du terme de *Maille*,) dans un bateau *A*, *Fig.* 2, *Pl. XLIII*, qui eft un Sardinal; & vont à environ trois quarts de lieue au large, plus ou moins, chercher un fond qu'ils favent être fain, pour y tendre leur teffure, de maniere qu'elle foit à-peu-près parallele à la côte. Ils reviennent avec leur bateau, ou leurs bateaux, porter à terre le bout des bras, en forte qu'ils foient éloignés l'un de l'autre, au bord de la mer, de 2 à 300 braffes. L'Equipage fe partage en deux bandes, & chaque Matelot prend une fangle qu'il met de travers fur fes épaules, en forme de bandoulliere : l'extrémité des fangles fe réunit à un bout de corde, à l'extrémité de laquelle eft une petite rondelle de bois, que les Matelots font tourner par une fecouffe, fur la circonférence du bras qu'ils doivent haler, comme font les Mariniers qui traverfent les rivieres avec les bacs. Chaque bande de Pêcheurs tire fon bras à terre; puis fe rapprochant un peu les uns des autres, ils font ainfi décrire aux aîles du filet, une portion de cercle, de plus en plus petite ; *Pl. XLIII*, *Fig.* 3 : & tirant le filet fur les greves, ils y amenent tout le poiffon qui eft pris, gros & petits. Plufieurs de ceux qui fe trouvent de groffeur proportionnée à l'ouverture des mailles des différents filets qui forment la Chauffe, s'y emmaillent; les autres s'accumulent dans la Chauffe, comme dans les Manches des Gors. On prend quelquefois des Marfouins & des Thons, dans ce filet. Mais cela n'eft pas commun.

On voit que ce filet reffemble beaucoup à une grande Saine, qui auroit une manche au milieu de fa longueur. On peut faire cette pêche avec un bateau même affez petit, tel que *B*, *Fig.* 2. Mais il eft plus commode d'en avoir deux.

Quand le filet eft rendu à terre, il faut, pour le haler, 16 à 18 perfonnes, hommes ou femmes ; plus ou moins, fuivant la grandeur du filet.

Si le temps eft favorable, les Pêcheurs peuvent caler leur filet jufqu'à 4 fois dans un jour. En Ponant, on diroit qu'on *fait quatre traits*.

A La Ciotat & à Marfeille, on pêche à l'Aiffaugue pendant toute l'année. A Caffis, cette pêche commence en Août, & finit en Décembre. Il feroit bon de l'interrompre partout, pendant les mois de Mars, Avril, & Mai; parce que c'eft la faifon où les poiffons dépofent leur frai, fur-tout dans les Provinces méridionales.

Les Pêcheurs ont deftiné certaines heures aux différentes efpeces de pêches, afin que chacun puiffe gagner fa vie fans porter de préjudice aux autres. Ces conventions, qui d'abord étoient libres, ont pris force de loi, depuis que les Prud'hommes, en vertu du pouvoir légiflatif qui leur a été donné fur les pêches, ont autorifé les conventions précédemment établies. Sur quoi il eft bon de remarquer que les Pêcheurs qui fe fervent des filets de la plus ancienne invention, ayant la poffeffion pour eux, ont fait la loi à ceux qui ont voulu introduire de nouvelles façons de pêcher. Ainfi lorfqu'on imagina l'Aiffaugue, les Pêcheurs aux Sardinaux prétendirent que cette nouvelle pêche ne pouvoit être introduite au préjudice des filets plus anciens, & dont on étoit en poffeffion. Pour éviter toute conteftation, il

a été ordonné que l'Aiſſaugue ne pourroit caler que d'un ſoleil à l'autre : de ſorte, que ſi le Sardinal ou d'autres filets ſe trouvent avoir occupé un poſte, le Pêcheur à l'Aiſſaugue ne peut les obliger de relever leurs filets qu'après le ſoleil levé. Mais l'Aiſſaugue peut caler à toute heure, aux poſtes qui ne ſont pas occupés par d'autres filets. Cependant ils uſent rarement de ce droit; parce que, comme ils tendent ordinairement dans le voiſinage des roches, ils courroient riſque de perdre leurs filets s'ils chaſſoient durant la nuit. Seulement quand un poſte eſt vuide, les Pêcheurs calent leur Aiſſaugue dès le point du jour, & continuent leur chaſſe tant que le ſoleil luit. Ainſi l'Aiſſaugue doit abandonner les poſtes au Sardinal, à la Thonaire, à l'Aiguilliere, &c. pendant les nuits; & ceux-ci, en revanche, doivent les abandonner à l'Aiſſaugue pendant le jour.

Le poſte qu'occupent les Pêcheurs à l'Aiſſaugue ſe nomme *Bol* ou *Bau* : & pluſieurs Pêcheurs peuvent pêcher en même-temps au même poſte. Ils y ſont même obligés, parce que les Madragues leur ont retranché quantité de poſtes. Or, quand ils ſont pluſieurs à un même poſte, ils calent plus près ou plus loin de terre, ſuivant qu'ils ſe rendent plutôt au lieu de la pêche : & pour éviter les conteſtations entre les Pêcheurs, ils ſont obligés de ſe ſoumettre à des réglements de police, qu'il ſeroit trop long de rapporter ici, d'autant qu'ils varient ſuivant la poſition des lieux. Mais ils ſont connus & exécutés par les Pêcheurs, qui y ſont même contraints par les Prud'hommes.

Le Patron fait des conventions avec les Pêcheurs qui lui aident. Ordinairement ils ſont à la part. Et quand le filet, ainſi que le bateau, appartiennent au Patron, il a ſix parts; les Matelots chacun une; & les Mouſſes & Garçons de bord, une demi-part. On donne en outre, quelques poiſſons à ceux qui ont aidé à tirer le filet à terre.

On trouvera dans les Paragraphes ſuivants, la maniere de pêcher avec de ſemblables filets traînants, en laiſſant un halin à terre, & allant en bateau porter au large le filet & l'autre halin.

On fait même ſans bateau, à Alicante, & ſur la côte de Valence, une pêche qu'on y nomme *Pecica*. Deux ou trois hommes tendent près le rivage de la mer leur filet, au milieu duquel eſt une poche ou manche; ils entrent dans l'eau juſqu'à la poitrine, pour tirer le filet chacun par un bout, juſqu'à ce qu'ils l'amenent à terre. Ils y prennent toute ſorte de petits poiſſons; & il s'en rencontre quelquefois qui ſont de bonne qualité.

On voit que cette pêche ne differe du Colleret dont nous avons parlé, que parce qu'il y a une manche au milieu du filet.

§. 2. *Du filet dit* Boulier, Bouilliete, Bouliche, Bouliech.

Le filet qu'on nomme *grand Boulier*, à la côte de Narbonne, eſt comme l'Aiſſaugue; formé de deux Bras qui aboutiſſent à une manche. Le tout eſt compoſé de pluſieurs pieces de filets, qui ont leurs mailles de différentes grandeurs. Les *Bras* ſont formés 1°. de 12 pieces, dites *Alas*, dont les mailles ſont de deux pouces d'ouverture en quarré : 2°. de 14 pieces, dites *de Deux Doigts*, dont les mailles ont un pouce & demi en quarré : 3°. dix pieces de *Pouſal*, *Pouſaux*, *Pouçeaux*, ou *Pouſaoul*; dont les mailles ont 9 lignes d'ouverture : le tout forme depuis 120, juſqu'à 180 braſſes de longueur. Le corps de la *Manche* ou *Bourſe*, qu'ils nomment auſſi *le Coup*, eſt compoſé 1°. de 6 pieces, dites de *Quinze-Vingt*, dont les mailles ont 6 lignes d'ouverture; 2°. de 8 pieces de *Braſſade*, dont les mailles ſont d'environ quatre lignes.

Suivant l'Ordonnance de 1728, les plus petites mailles de ce filet devroient avoir au moins 9 lignes; mais depuis 1733, on a toléré celles de 6 lignes, à compter du premier Mai, juſqu'à la fin de Septembre, pour que les Pêcheurs puiſſent profiter du paſſage des Sardines.

La totalité de cette teſſure forme en mer une étendue, tantôt de 120, de 230 braſſes, tantôt auſſi de 360; car les Bouliers ne ſont pas tous de la même grandeur. Les bras ou aîles, ont communément 7 braſſes & demie ou 8 braſſes de chûte; cependant on la proportionne à la profondeur de l'eau : ainſi on la diminue pour pêcher dans les étangs. Chaque bague de plomb, peſe une demi-livre; & elles ſont à 18 pouces les unes des autres : ce qui fait 2 livres par toiſe; excepté à l'ouverture de la manche, où on les met de quatre en quatre pouces. Ce filet eſt donc beaucoup plus chargé de plomb que l'Aiſſaugue. La longueur de la Bourſe ou Sac n'eſt pas aiſée à meſurer, à cauſe de l'alongement des mailles; comme nous l'avons auſſi remarqué en parlant de l'Aiſſaugue; à l'étendue de laquelle elle a beaucoup de rapport. Il y a des Pêcheurs qui mettent à l'avant de la Bourſe quatre plombs, attachés tout près les uns des autres, & qui peſent tous enſemble trois livres : à une petite diſtance, ſur les aîles, ils mettent encore quatre plombs, qui ſont à quatre pouces & demi les uns des autres, & qui peſent tous enſemble deux livres & demie.

Sur la ralingue d'en-haut, vis-à-vis de chaque plomb, eſt une flotte de liége, à-peu-près de même grandeur que celles de l'Aiſſaugue; c'eſt-à-dire, environ de neuf pouces de largeur.

La Pêche du grand Boulier ſe fait à la

mer & dans les étangs, depuis Pâque jusqu'à la fin d'Octobre.

Les bateaux pour cette pêche à la Mer, sont ordinairement de petites Tartannes, qui vont à la voile, & à la rame lorsqu'on est pris de calme. Dans les Etangs, on emploie de plus petits bateaux, *Planche XLIV, Fig. 2, B*, souvent de ceux qu'on nomme *Bettes*: & quand on s'éloigne peu de la côte, on se sert à la mer, de Barques plattes. En un mot, chacun fait usage des bateaux qu'il a à sa disposition; pourvu qu'ils soient proportionnés à la grandeur du filet.

Pour faire la pêche, on embarque avec le filet trois mille brasses de corde; plus ou moins, suivant qu'on s'écarte de la côte. Chaque piece de corde est longue de 40 ou 60 brasses.

Une partie de l'Equipage tient à terre le bout d'un des halins, pendant que ceux qui sont dans le bateau s'éloignent du rivage pour aller chercher 6 à 8 brasses d'eau. Et chemin faisant, ils jettent à la mer la portion du halin qu'ils ont prise dans leur bateau; puis le filet; & ensuite le second halin, formant une enceinte d'environ mille toises pour revenir gagner la côte, où se trouve une partie de l'Equipage. Les deux bandes de Pêcheurs tirant chacune leur halin uniformément, ils se rapprochent les uns des autres, & amenent le filet à terre. *Voyez la Pl. XLIII, Fig. 3.* Il faut 12, 14, 20, & jusqu'à 30 ou 35 personnes pour tirer le filet à terre. Mais on se sert indistinctement d'hommes, de femmes, & de vieillards.

Sur la côte d'Aigue-morte, la Bourse ou le *Coup* est formé de mailles plus serrées que celles qu'on emploie à Narbonne. On y nomme *Jambes* ou *Traits*, ce que d'autres appelent *Bras*: les Halins y sont nommés *Mailles*, de même qu'en quelques autres endroits.

Aux environs de Cette, on pêche depuis le mois d'Avril jusqu'en Novembre, avec un filet qu'ils nomment *Boulier* ou *Bouliche*; qui ressemble beaucoup à l'Aissaugue de Marseille. Chaque Aile a 125 brasses & plus, de longueur; sur 7 à 8 de chûte. La tête du filet est garnie de flottes, & le pied l'est de plombs. A l'extrêmité des aîles, sont des halins faits de cordes menues, ordinairement de chanvre, qui ont jusqu'à quinze cents brasses de longueur. Pour faire la pêche, on laisse, comme à Narbonne, le bout d'un halin à terre entre les mains de quelques hommes; & le Patron s'embarque avec des Matelots dans un bateau; ils se portent au large, & lâchent toujours du halin. Lorsqu'ils sont au bout, ils jettent le filet à la mer par le travers de la côte. Ensuite ils ramenent à terre l'autre halin, & se partagent sur les deux cordages pour tirer le filet à terre, & prendre le poisson.

Comme la pêche dont il s'agit se fait la nuit, on allume des feux sur le rivage pour guider ceux qui sont dans la bette: quoiqu'il soit dangereux, à cause de la navigation, de faire du feu à la côte. Ils mettent deux fois le filet à la mer dans une nuit; & font en sorte que le second trait finisse au point du jour, pour profiter des chasse-marées, qui se trouvent à cette heure au bord de la mer. Ce que nous venons de dire, est pour faire appercevoir que la *Bouliche* de Cette ressemble beaucoup au Boulier de plusieurs côtes, & à l'Aissaugue de Marseille: ce qui nous dispense d'entrer dans de plus grands détails.

On défend de faire usage de toutes les especes d'Aissaugue & de Boulier à l'entrée des rivieres, des étangs & des anses, pendant les mois de Mars, Avril & Mai; pour laisser aux poissons la liberté d'y aller déposer leur frai. Il suivroit de ces vues qui sont bien raisonnables, qu'en partant de ces principes, on devroit interdire l'usage de ces filets dans les étangs, au moins depuis le mois de Mars jusqu'à celui de Juillet: & assûrément, si l'interdiction étoit pour toute l'année, les étangs salés seroient des pépinieres de poissons, qui se répandroient dans tout le voisinage. C'est à quoi on n'a pas fait assez d'attention; puisqu'on tolere dans les étangs, des pêches qu'on défend à la mer: comme si ces étangs étoient un trop petit objet pour mériter l'attention des Législateurs. Mais il faut convenir que le produit de la plûpart de ces Etangs est un droit seigneurial.

Les Espagnols font une très-grande pêche, qu'ils nomment *Arte Real de Peschera*, ou quelquefois *Boulic de Plage*: pour laquelle ils emploient jusqu'à 80 hommes. Elle peut être regardée comme un fort grand Boulier.

Sur les côtes de Roussillon, & en Catalogne, la pêche du grand Boulier, (qu'on y nomme *Art* ou *Œuvre*,) est la même que celle de Narbonne, quant au filet & à la manœuvre. Seulement, l'Equipage de chaque bateau n'est que de 4 hommes, parce que les gens des lieux voisins leur aident à tirer le filet à terre; hommes, femmes, filles & garçons, tous sont admis à faire ce travail, & ont quelques poissons pour récompense: à l'égard de l'Equipage, il est à la part.

A Gibraltar, on pêche les Sardines avec un filet de même genre, qui a deux bras de 130 brasses chacun, lesquels aboutissent à une manche d'environ dix brasses de long, que les Espagnols nomment *Couvo*; & tout le filet, *Havega* ou *Reddes Reales*. Les mailles de cette manche sont très-serrées; & celles des aîles auprès de la manche jusqu'à la moitié de sa longueur, ont environ un pouce d'ouverture en quarré: elles vont en augmentant toujours d'ouverture, jusqu'à l'extrêmité des

filets qui forment les aîles.

Au lieu de plomb, la ralingue du pied du filet est garnie de boules de terre cuite, grosses comme des œufs de dinde, enfilées comme des grains de chapelet. La tête du filet est garnie de flottes de liége.

On se sert ordinairement sur les plages sablonneuses de toutes les côtes du Royaume de Naples, de filets longs de mille pas ou environ, suivant la situation des endroits où on les tend. Ils sont faits de fil de chanvre; & leurs mailles sont d'une médiocre grandeur. Aux deux extrémités, sont attachées de longues cordes, grosses comme le doigt. On tend le filet à deux ou trois milles au large. De distance en distance, sont attachés à la tête du filet des morceaux de liége, qui indiquent l'endroit où le filet est établi : & le pied du filet est lesté de plomb. Ces filets se tendent en demi-cercle, les deux bouts vers la terre. Au milieu est un grand sac, de 8 à 10 pieds de profondeur. Deux barquettes, armées chacune de cinq à six hommes, halent le filet vers le rivage; où elles se rapprochent l'une de l'autre, à une distance de 30 à 40 pas. Les hommes descendent à terre pour y tirer le filet; & enfin le sac, où presque tout le poisson se trouve rassemblé. Le poisson se partage entre l'Equipage. Le Propriétaire des barquettes, ainsi que celui du filet, ont une part beaucoup plus forte que les autres.

Après avoir parlé de quelques Pêches étrangeres qui ont rapport au Boulier, je reviens à celles du Royaume.

Le filet qu'on nomme à Narbonne *Petit Boulier*, est, à la grandeur près, tout comme le grand; & la manœuvre de sa pêche est la même. Quand on se sert de bateaux, ils sont plats, & se nomment *Bettes*; alors il y a 8 hommes d'Equipage, tous à la part; fournissant une égale portion de filet : il n'y a que le garçon de bord, qui n'ayant point de filet, a moins de profit.

On distingue cependant trois sortes de ces filets, dont on fait usage dans des temps & des lieux différents. Le plus grand, dont on se sert en mer près des côtes depuis le mois de Mars jusqu'à la mi-Août, a ses aîles composées de 20 pieces de *deux doigts*; de six de *pousal*; & de deux de *quinze-vingt*; ayant en tout 80 brasses de longueur, & cinq de chûte. La Manche est faite de deux pieces de *quinze-vingt*, & de deux pieces de *brassade* : elle se termine en pointe : on la lie par le bout avec une petite ligne; qu'on dénoue quand on veut retirer le poisson. On emploie pour lester ce filet, 80 livres de plomb; & on met 50 livres de liége sur la ralingue d'en haut. Les halins sont beaucoup moins longs que ceux des grands Bouliers.

Depuis la mi-Août jusqu'au commencement de Novembre, on pêche dans les étangs avec de petits bateaux. Alors les aîles du filet sont formées de 20 pieces de *Pousal*, faisant 40 brasses de longueur sur 4 de hauteur. La Manche est pareille à celle qui sert au bord de la mer. Il ne faut, pour le garnir de lest & de flottes, que 40 livres de plomb & 20 livres de liége. Les halins n'ont que 25 à 30 brasses de longueur.

Au commencement de Novembre, on va pêcher en mer à l'ouverture des étangs, avec un filet dont les Bras sont formés de 14 pieces de *deux doigts*, & six de *Pousal*; & ont ainsi soixante brasses de longueur, sur six de chûte. La manche est semblable aux précédentes : il faut en tout, pour le lester & le flotter, 60 livres de plomb & 25 livres de liége. Les halins sont formés d'une, deux ou trois *mailles*, ou pieces de cordage, pour tirer le filet à terre.

Les Pêcheurs se servent encore dans les étangs, de plus petits filets; qui n'ont pour halins sur chaque bras qu'une demi-piece de cordage. Ils les traînent à pied : & pour cela ils mettent des bottes, & entrent de plus de deux pieds dans l'eau.

A la côte d'Aigue-morte, en Languedoc, on pêche au Boulier depuis le mois d'Avril, jusqu'à celui d'Août; pour prendre des Maquereaux.

A Cassis en Provence, on distingue le Boulier, de l'Aissaugue; se servant de l'un & de l'autre. Cependant ce sont mêmes bateaux, même équipage, même manœuvre; il y a seulement une petite différence dans la grandeur des mailles : & ils pêchent des Sardines avec leur boulier, depuis le mois de Juin jusqu'en Septembre; au lieu que, ce qu'ils nomment l'*Aissaugue* ne leur sert à en pêcher que depuis le mois d'Août jusqu'en Décembre : les Sardines étant plus menues à leur arivée qu'à la fin de leur saison.

On donne quelquefois le nom de *Traîne* à ces différents filets. Mais comme il convient à quantité d'autres, nous avons évité de nous en servir ici.

Il y a des côtes du Languedoc, où on appelle *Gorge* les aîles du Boulier.

§. 3. *Du Bregin.*

Le filet qui porte à Marseille le nom de *Bregin*, ressemble beaucoup au petit Boulier; & il se tend de même. C'est pourquoi nous nous bornerons à en donner une description fort abrégée. Les aîles des plus grands Bregins ont 75 brasses de longueur; savoir 60 brasses de mailles dites *Aureras*, qui forment dans le Bregin les plus grandes mailles; ensuite dix brasses de mailles qu'on nomme *Bouguieres*, qui ont 9 lignes d'ouverture en

quarré.

quarré. Ainsi les Bouguieres tiennent lieu, dans le Bregin, des Aureras de l'Aissaugue. Les cinq dernieres brasses sont de Majours, entiérement semblables à celles de l'Aissaugue. Les Bouguieres & les Majours du Bregin sont bordées d'un galon de Chappe, comme les Aureras & les Majours le sont dans l'Aissaugue.

La Chausse du Bregin est la partie qui differe le plus essentiellement de l'Aissaugue. 1°. Cette manche n'étant pas faite pour les grands fonds, on n'y met point de Flancs ou Pointes; ce qui fait que cette manche conserve dans l'eau plus de longueur que celle de l'Aissaugue, & elle y a toujours la forme d'un sac. 2°. On ne doit distinguer que deux pieces dans la manche du Bregin; savoir le cul-de-sac, & les Majours. Le cul-de-sac est plus long & plus étroit que celui de l'Aissaugue. Le sac de l'Aissaugue en pleine eau, n'a pas une brasse de profondeur; celui du Bregin en a 5. Les mailles du cul-de-sac de l'Aissaugue, ont plus d'ouverture que celles du Bregin, qu'on fait avec un fil plus gros qui est retors en trois; ce qui rend cette manche si serrée, qu'il n'y a point de petit poisson qui puisse s'échapper: de sorte que, quand on a tiré le filet hors de l'eau, & qu'on en a ôté le gros poisson, on en laisse sur le rivage un tas qui devient la pâture des oiseaux. Pour que ce filet causât moins de désordre, il faudroit réduire le sac à une brasse ou une brasse & demie; faire les mailles au moins de 5 lignes d'ouverture en quarré; & que le filet fût d'un fil moins gros, comme seroit le même fil retors en deux. A l'égard du reste de la manche, qui est composé de Majours, lesquels ont un peu moins de 6 lignes d'ouverture; on feroit mieux de leur en donner 7; conservant à l'embouchure de cette manche, 15 brasses de circonférence.

Ajoutons que le Bregin est plus chargé de plomb que l'Aissaugue. Il entre en tout, pour le Bregin, trois quintaux de plomb, & autant de liége; pendant que l'Aissaugue, qui est un plus grand filet, n'est chargé en tout que de 200 livres de plomb. On emploie 3 quintaux de liége pour le Bregin; & ce n'est pas trop pour contrebalancer le grand poids du lest, & tenir les mailles plus ouvertes.

Il est sensible que l'embouchure de la manche, que les Pêcheurs nomment souvent la *Gorge*, ou la *Margue*, augmente ou diminue, suivant qu'on écarte ou qu'on rapproche l'une de l'autre, les Aîles en traînant le filet.

Nous avons dit que les Pêcheurs à l'Aissaugue essayant d'établir leur filet sur des fonds unis, mais dans le voisinage des roches, courroient risque de perdre leur filet s'ils tendoient la nuit. Il n'en est pas de même du Bregin: comme on cale le filet sur des plages unies, éloignées des roches, on s'en sert la nuit; avec d'autant plus de raison, que comme les Pêcheurs se proposent de prendre des Bogues, ces poissons naturellement fuyards, ne donnent dans le filet que durant la nuit.

Nous avons déja prouvé que ce filet, tel qu'on l'établit, détruit beaucoup de menuise. Ajoutons que les Pêcheurs au Bregi n,pour prendre des Maquereaux & des Bogues, ne font leur métier que pendant les mois d'Avril, Mai, Juin & Juillet; saison la plus dangereuse pour la destruction du frai & de la menuise.

Cette pêche se fait ordinairement avec un bateau plat, armé de 15 ou 20 hommes. La moitié de l'Equipage reste à terre, & conserve le bout d'un des halins; le reste se met dans le bateau avec la tessure. Le Patron jette à la mer le halin, à mesure que le bateau s'éloigne du rivage; ensuite il met à la mer la moitié de la tessure; puis il se rapproche un peu de terre, continuant à jetter à la mer d'abord le reste du filet, ensuite le second halin. Lorsque le bateau est rendu à terre, l'Equipage fait un feu pour avertir leurs camarades qui sont restés à terre; lesquels répondent par un autre feu. Alors chacun tire sur son halin fort lentement; & ils se rapprochent peu-à-peu les uns des autres, amenant à eux le filet jusqu'à ce qu'ils aient mis à terre la manche: où l'on trouve ordinairement des Maquereaux, des Sardines, des Bogues, des Mulets, des Rougets, des Pagets; quelquefois, mais rarement, de petits Thons. A Marseille, les Pêcheurs prennent des Bols ou Postes pour le Bregin, comme pour l'Aissaugue.

On pêche avec le Bregin *à la Lumiere*: mais nous nous réservons à en parler lorsque nous traiterons de la pêche au feu.

AU Martigues, les noms de *Bourgin* & *Boulier* sont synonymes; c'est le même filet. Car, quand on pêche dans les étangs, on dit *faire le Bourgin*: & à la mer sur les plages, c'est le *Boulier*; qu'on pourroit nommer *Grand Bourgin*. Quelques-uns en distinguent de trois especes; savoir, 1°. le Martégal; 2°. le grand Bourgin ou Boulier; & le petit Bourgin: mais ces filets ne different absolument, que par leur plus ou moins d'étendue en longueur & en hauteur, & par les mailles plus ou moins ouvertes.

DANS le Royaume de Grenade, on se sert beaucoup, pour la pêche des Sardines, d'un filet à mailles serrées, semblable au Bregin. Sur les côtes de Malaga & de Marveilha, on le nomme *Xabega* & *Boliche*. Il y en a, comme par tout ailleurs, de différentes grandeurs.

Depuis le premier de Septembre jusqu'à la

fin de Mai, on prend avec ce filet des Sardines, des Anchois, & d'autres petits poissons. Pendant les trois mois suivants, ce sont des Bonites, des Thons, des Aloses, &c. Ils calent ce filet jusqu'à 30 brasses, & s'établissent à 600 brasses de terre. Le reste de la pêche se fait comme celles que nous avons décrites.

Nous voyons dans un Mémoire de Rovigno, qu'en Dalmatie on prend le poisson nommé *Gurizza*, & d'autres, avec la *Tratta*: qui ressemble au Bregin.

Les Pêcheurs sont sujets à corrompre tous les termes propres à leur Art. Le Bregin se nomme *Brigin* à La Ciotat; *Bergin*, à Antibes. Le Bregin de Cette, est un Sardinal, nommé *Boulejou*. Dans plusieurs Ports de Provence, on le nomme *Bourgin*, *Burgin*, *petit Bouliech*, *petite Eissaugue*, *Traîne*, &c.

Le filet que les Pêcheurs du Martigues nomment *Soret*, est une espece de petit Bourgin. Ses Alas ont 30 cannes de longueur; & la Margue, Manche, ou Poche, est de 3 cannes, tant en longueur qu'en largeur. Chaque Alas est composé de 3 pieces: la premiere, qui est au bout opposé à la manche, & qui porte le Clava, a ses mailles de 24 au pan, 10 cannes de longueur, & 200 mailles de hauteur: la seconde a sa maille de 30 au pan, même longueur que la premiere, & 300 mailles de hauteur; enfin la troisieme piece, dont la maille est de 36 au pan, a la même hauteur que la seconde; mais elle est d'une canne & demie plus longue. La Margue ou Poche du Soret, qui se termine quarrément comme le fond d'un sac, a 3 cannes en longueur & en largeur; savoir une canne & demie, faisant partie de la troisieme piece d'alas; & une canne & demie d'autre filet, qui est de même hauteur, & dont les mailles sont de 40 au pan: les deux guirons, qui se trouvent placés immédiatement après la dixieme canne de la troisieme piece, n'ont que 3 pans en longueur; leurs mailles sont de 25 au pan; ils commencent par 30 mailles vers l'ouverture de la manche, & finissent par 25 vers le fond du sac.

Le Soret differe des autres filets traînants en ce qu'il est monté, haut & bas, sur des sardons dans toute l'étendue des alas. Le sardon du liége a 3 quarts de pan de hauteur; & sa maille est de 25 au pan, & d'un fil plus fort que la nappe. Le sardon du plomb a un pan & demi de haut, avec ses mailles de 14 au pan. On met ces sardons pour conserver le filet, qui à cause de la petitesse de ses mailles est fort cher.

Ce filet sert uniquement à prendre en Automne, des Mulets; & on en prend quelquefois plusieurs quintaux d'un seul coup de filet.

§. 4. *De la Pêche au Gangui.*

On prétend que cette pêche nous vient d'Espagne; où on la nommoit *Guanguil*: d'où l'on a fait *Gangui*. Quoi qu'il en soit, ce filet est formé, comme l'Aissaugue, d'une chausse accompagnée de deux Aîles ou bandes de filets; auxquelles on donne plus ou moins d'étendue, suivant l'aisance des Pêcheurs. Et il suit, de ce que les Pêcheurs augmentent ou diminuent à volonté l'étendue de leurs filets, comme ils le font pour l'Aissaugue & le Boulier, qu'on ne peut pas en fixer les dimensions. Un autre point plus important, qui distingue la plupart des Ganguis, d'avec les autres filets de même genre dont nous avons parlé, est que les mailles sont communément plus serrées; & que ce filet, quoique plus chargé de plomb, est ordinairement traîné avec plus de vîtesse: & on verra que quelques Ganguis se rapprochent fort des Dragues, dont nous parlerons dans le Chapitre suivant; sur-tout quand les Pêcheurs mettent à l'avant de la manche, une armure qui gratte & entame le fond.

Pour éviter, autant qu'il nous est possible, la confusion, nous devons observer qu'il y a des Pêcheurs qui ne font pas difficulté de nommer *Bregin* touts les filets à manche; & par conséquent, ils donnent ce nom à celui dont nous nous occupons présentement. Il y a effectivement de grands Ganguis, qu'on tend au large comme les Bregins: mais les petits ne s'éloignent pas de la côte, ou se bornent à pêcher dans les étangs salés.

Comme on est prévenu par ce que nous avons dit, qu'on ne peut pas donner de dimensions précises du Gangui, nous allons néanmoins, pour fixer les idées, décrire les Ganguis qui sont le plus en usage.

On sait déja que le filet du Gangui est formé d'une manche, nasse ou sac, *A*, *Pl. XLIV*, *Fig. 3*, dont l'embouchure est précédée par deux bandes de filets ou Aîles, *B C*, comme au Boulier. Ces Aîles ou Jambes n'ont que 8 à 10 pieds de hauteur, sur 30 pieds de longueur. Comme cette pêche n'a jamais été véritablement permise, & que par conséquent, l'ouverture des mailles n'a été fixée par aucune Ordonnance; chaque Pêcheur les fait comme il le juge à propos. Les deux bandes de filet sont montées haut & bas, sur deux cordes jonquinnes, ou de sparte. La corde de la tête a un pouce de circonférence; & celle du pied, deux pouces. C'est à cette ralingue, qu'on attache 9 livres de plomb par brasse; quoiqu'il soit défendu de mettre sur chaque brasse des filets de ce genre, plus d'une livre & demie de plomb. On attache à la ralingue de la tête du filet, des flottes ou nattes de liége, à un

pied les unes des autres.

La Bourſe, Naſſe, Chauſſe, Sac ou Manche, *A D*, *Fig.* 3, a 30 pieds de longueur; ſouvent cependant, beaucoup moins pour la proportionner à la force des Equipages. Ordinairement, on met à la Margue ou Gorge de la manche, en-dedans & en-dehors, un cercle de bois, de 3 pieds de diametre, *C*, *Pl. XLIV*, *Fig.* 1; pour tenir cette partie ouverte. Quelques Pêcheurs en mettent encore d'autres moins grands, dans la longueur de la chauſſe; qui diminuent un peu de diametre, à meſure qu'ils approchent de l'extrémité de la chauſſe, ou qu'on s'éloigne de la gorge.

Sur quelques côtes, on ajuſte au cerceau qu'on met à la gorge de la manche, un goulet de filet; qui permet au poiſſon d'entrer, mais qui s'oppoſe à ce qu'il ſorte. La manche eſt, en ce cas, un vrai Verveux.

Quand ce filet eſt deſtiné à être traîné par un ſeul batelet, *G*, *Fig.* 2, comme les aîles ſe rapprocheroient preſqu'au point de ſe toucher; on attache à la ralingue de la tête une perche de trois braſſes de longueur, *E*, *Fig.* 1 & 3, qui eſt fermement liée par ſes bouts, au haut de chacune des aîles, en traverſant de l'une à l'autre; comme on le voit en *E*. Cette perche qu'on nomme *Parteque*, eſt d'autant plus néceſſaire, que les halins des petits Ganguis ſont fort courts. Et l'intention eſt que les aîles ſe trouvant toujours éloignées l'une de l'autre, elles forment un entonnoir qui conduiſe le poiſſon dans la manche. C'eſt aux extrémités de cette perche qu'on attache les halins de jonquinne; qui ont quelquefois 7 braſſes de longueur: & lorſque les Ganguis ſont fort petits, la perche touche preſqu'au bateau. Mais les halins ſont toujours attachés au bateau, bas bord & ſtribord, *G*, *Fig.* 2: ce qui fait que le bateau peut filler à pleines voiles; & le filet qui eſt quelquefois chargé de 80 ou 100 livres de plomb, drague le fond; à moins que rencontrant une roche, une ancre, ou une carcaſſe de navire, la corde qui eſt au bas des aîles, & qui entraîne tout ce qu'elle rencontre, ne rompe. Car un bateau, ainſi garni de toutes ſes voiles, a beaucoup de force. Voici la manœuvre que font les Matelots. Ils s'élevent au vent: puis ils levent leur gouvernail. Ils jettent le filet à la mer, d'abord par la manche; les aîles ſuivent: puis ils filent les halins, dont ils amarent le bout dans l'intérieur du bateau. Alors ils prennent des bordées; & en peu de temps, ils labourent toute l'étendue d'une plage, ou d'un étang ſalé.

A la côte de Cette, la pêche du Gangui ſe fait avec les mêmes bateaux, (*Pl. XLIII*, *Fig.* 2, *A*,) & les mêmes Equipages qui ſervent pour la pêche de la Sardine. Souvent pour de petits Ganguis, il n'y a que deux hommes: & ils mettent au bout de la manche un ſignal de liége, qu'ils nomment *Gallet*; qui leur ſert à retirer le filet quand un halin vient à rompre; ſans quoi ils courroient riſque de perdre leur teſſure. Cette bouée ſe nomme *Gayot*, en Catalogne.

Sur la côte de Narbonne, on ſe ſert pour cette pêche, de bateaux qui portent des voiles latines & des avirons. Leur port eſt de 4 ou 5 tonneaux. Il y a 3 ou 4 hommes d'équipage, avec un garçon de bord. Lorſqu'ils pêchent dans les Etangs, ils ſe ſervent de plus petits bateaux.

A La Ciotat, la plupart des bateaux n'ont point de voile: & quoique la pêche du Gangui ne s'y faſſe pour l'ordinaire que par quatre hommes, ils vont à rames.

Il eſt rare de voir les Pêcheurs au Gangui attacher leurs halins à poupe & à proue, comme en *C*, *Pl. XLIV*, *Fig.* 1; ſe halant avec leur voile, le côté en travers. Comme les petits bâtiments ainſi armés vont lentement, il en réſulte un moindre dommage pour le poiſſon: mais auſſi leur pêche eſt peu abondante. C'eſt pourquoi nous réſervons cette façon de pêcher, pour celle qu'on nomme la *Tartanne*; dont nous parlerons dans la ſuite. Ainſi, quand le vent n'eſt pas fort, les Pêcheurs pour faire beaucoup de chemin en peu de temps s'aſſocient deux; afin que prenant chacun un halin, & ſe tenant l'un à l'égard de l'autre à une diſtance convenable, ils puiſſent tirer de concert le Gangui, *Pl. XLIV*, *Fig.* 1, *D*. En ce cas, les aîles étant plus écartées, elles embraſſent une plus grande étendue du fond. Il y a une grande pêche qu'on fait de cette façon, avec de grands filets & des bateaux plus forts: on la nomme *des Bœufs* ou *du Bœuf*. Nous en parlerons dans un inſtant. Mais il faut auparavant dire quelque choſe de la *Pêche au Moulinet*.

On ſe rappellera que des Pêcheurs à la Saine, qui ont de grands filets & peu de monde, parviennent à faire leur pêche en s'aidant de treuils ou moulinets, qu'ils aſſujettiſſent au bord de l'eau. Il en eſt à-peu-près de même à l'égard du Gangui. Pour faire cette pêche, on mouille l'ancre ou le grapin du bateau; & on attache à ſa bouée, ou plutôt à ſon orin, un des halins du filet, qui a ordinairement les mailles fort ſerrées. Enſuite, on fait à la voile ou à rames, une enceinte avec le bateau: à meſure qu'on avance, on jette le filet à la mer: puis on rapporte le bout qui tient au bateau, à l'endroit où l'on avoit laiſſé l'ancre. On enveloppe ainſi tout le poiſſon qui a pu ſe rencontrer dans l'étendue qu'on a fait parcourir au filet. Quand les deux bouts du filet *I K* ſont réunis, on hale le filet dans le bateau au moyen d'un Treuil, Virevaux ou Moulinet. Car comme cette pêche ſe fait avec un

petit bateau plat, & deux ou trois hommes, ils ont besoin de ce secours pour tirer leur filet à bord. Nous avons représenté un bateau en grand, *F*, *Fig.* 2, pour rendre l'ajustement du moulinet plus sensible.

Quand les Pêcheurs ont vuidé leur filet, ils le rejettent à la mer, filant leurs halins; & remettent à la voile, ou se servent de rames, pour recommencer leur chasse.

Cette pêche se pratique fréquemment dans les étangs de Cette. Elle est destructive, à cause de la petitesse des mailles; qui ramassent le frai & toute la menuise.

Le Gangui dit *Badail*, ou Gangui *de la Voile*, tient encore plus de la Drague que tous ceux dont nous avons parlé. Outre qu'il est fort chargé de plomb, on met à l'entrée de la Manche ou Nasse une *Armure de fer*; qui consiste en un demi-cercle, qui aboutit à une bande de fer plate, un peu tranchante, & soutenue par une piece de bois de 4 pouces d'épaisseur. Ainsi c'est une vraie Drague, qu'on a nommée *Gangui*: comme on appelle *Ganguis* des Huîtres, des Oursins, du Carambot, &c; des Engins grands destructeurs de poisson, qui sont de vraies Dragues, & dont nous nous proposons de parler dans un autre endroit.

On a encore donné le nom de *Gangui*, à des filets Dormants, lorsqu'on a employé les filets du Gangui pour garnir des Parcs, ou pour former des Tonelles. Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous en avons dit plus haut.

Mais il y a de très-petits Ganguis, que quelques-uns ont nommé *Brégins*. Ils ne sont guere d'usage que dans les marais salés, qui s'étendent depuis Frontignan jusqu'à Aiguemorte. Et ils ne différent des petits Ganguis dont nous avons déja parlé, que parce que le filet est encore plus petit; que ses mailles sont extrêmement étroites; & qu'il est fort chargé de plomb. Ainsi c'est encore un diminutif du Gangui; qui est remorqué par un petit bateau plat, nommé *Bette* sur cette côte. L'équipage n'est que de 3 hommes. Dans les étangs salés, où il y a peu d'eau, ils font en petit la même manœuvre que les Pêcheurs au Gangui font, soit à la mer, soit dans les étangs où il y a une grande profondeur d'eau.

Ils ont néanmoins dans leur bette un virevau; non-seulement pour tirer à bord leur filet, comme nous l'avons expliqué; mais encore pour le traîner quand le vent leur manque. En ce cas, ils allongent de 60 brasses leurs halins; puis s'étant éloignés du filet, de cette quantité, ils s'amarent sur leur grapin, & tirent à eux le filet, au moyen du virevaux. Ces petits Ganguis à moulinet, qu'on nomme *Ganguiel* à Narbonne; servent à prendre des Anguilles: & ils sont tolérés pendant le Carême, quoiqu'ils labourent & endommagent beaucoup les fonds qu'ils parcourent. Cette pêche fait d'autant plus de dommage, qu'elle se pratique dans des endroits où il y a moins d'eau.

La pêche qu'on nomme *Boliez*, en Catalogne, est un très-petit Gangui.

§. 5. *De la pêche au Gangui, dite* du Bœuf; des Bœufs; *ou* aux Bœufs.

Nous avons déja dit que deux petits Pêcheurs s'associoient pour faire ensemble leur pêche, prenant chacun un halin, & traînant de concert leur tessure, chacun par un bout *B D*, *Fig.* 1, *Pl. XLIV.* Ce peut être cette petite pêche qui ait fait naître l'idée d'une fort grande, qu'on nomme *du Bœuf* ou *aux Bœufs*; probablement parce qu'on a comparé les deux bateaux qui traînent de concert un même filet, à une paire de Bœufs qui sont attelés à une voiture. Quoi qu'il en soit de cette conjecture peu importante, la pêche dont nous nous proposons de parler, se fait avec le filet nommé *Gangui*: qui est formé d'une Manche, Nasse, ou Coup, (car ces termes signifient la même chose), qui a quelquefois 6 à 7 brasses de longueur, de *A* en *D*, *Fig.* 3; & de deux Bandes de filets ou bras, qui ont chacun 8, 10, 12 brasses de longueur *B C*. Ainsi la tessure a en tout une longueur de 28 à 30 brasses plus ou moins, à la volonté des Pêcheurs; & 8 brasses de chûte. Les mailles du Coup, ont 5 à 6 lignes d'ouverture. Au reste, ce filet est semblable au grand Gangui que nous avons décrit; excepté qu'il est fait avec du fil un peu plus fort. La premiere corde qu'on attache aux bras du filet, est ordinairement *d'Herbage* ou *Auffe*. Mais pour que la pesanteur des halins ne retarde pas la marche du filet, on ajoute à chaque halin cinq pieces de corde de chanvre, de 60 brasses chacune, qu'on nomme *Mailles*. Ainsi chaque halin *F G H*, a au moins 300 brasses de longueur. On met outre cela, des flottes sur les halins. *Voyez la Pl. XLIV*, *Fig.* 3.

On emploie pour cette pêche deux bateaux, qui sont quelquefois du port de 8 à 10 tonneaux, & montés chacun par 5 ou 6 hommes.

Chacun des deux bateaux qui font de concert la pêche du Bœuf, prend un des halins; & s'écartant ordinairement l'un de l'autre, de 50 à 60 brasses, chemin faisant ils jettent à la mer les halins & le filet: qui, moyennant l'éloignement des bateaux, a à son embouchure 4, 5, ou 6 brasses d'ouverture, comme on le voit, *Fig.* 1, *B D*. Le filet étant tendu, les deux bateaux courent à toutes voiles vent arriere, & tirent le filet avec une rapidité qui équivaut à un fort courant

qui

qui s'entonneroit dans le filet. Ce courant porte dans la manche, non-seulement tout le poisson qui se trouve sur son chemin ; mais encore ceux qui sont à quelque distance sur les côtés. S'il en échappe au filet, ils sont tellement épouvantés qu'ils abandonnent la côte.

Il résulte de l'exposé que nous venons de faire, que la pêche au Gangui, dite *du Bœuf*, est la plus préjudiciable de toutes celles qu'on fait à la traîne : d'abord, parce que son filet a beaucoup d'étendue ; que les mailles en sont petites ; & qu'il est chargé de beaucoup de plomb, ainsi que de cordages : & en outre, parce que ce filet traîné avec force & vitesse, drague & bouleverse le fond, arrache les herbes, ne permet à aucun poisson de s'échapper, & endommage beaucoup les bons poissons qui s'entassent dans la manche : enfin une troisieme raison est que cette pêche se fait toute l'année, en tout temps, & à toutes les hauteurs.

Aussi s'apperçoit-on de la rareté du poisson dans les endroits où on pratique cette pêche. Mais comme elle peut se faire avec peu de monde, les Arrêts du Conseil & Déclarations du Roi, qui l'ont interdite, n'ont pu jusqu'à présent empêcher de la pratiquer. Cependant nous croyons que les Prud'hommes de Marseille ne la souffrent point dans leur district.

Il y a des pêches au Gangui, où l'on ne vient point à terre pour relever ; on tire le filet à bord : mais pour lors, il faut de forts Equipages.

§. 6. *De la Pêche dite* Tartane.

ON nomme *Tartane* un Bâtiment ponté & léger, très-commun sur la Méditerranée. Il y en a de différentes grandeurs, & qu'on emploie à divers usages, tant à Marseille qu'au Martigues, ainsi qu'aux environs & sur plusieurs côtes de Languedoc, & même d'Espagne & d'Italie. Le Port du Martigues a toujours passé pour un de ceux de la Méditerranée où l'on en fait le mieux la construction. Ce Bâtiment porte presque toujours des voiles latines. Son mât ou arbre est placé vers le milieu, & il porte une grande vergue ou antenne, à laquelle est attachée une voile *A*, dite la *Meistre* ou grande voile. On joint à cette voile, quand il le faut, des foques, qu'on nomme aussi *Coutelats*, ou voiles d'étaies.

On a aussi donné pendant long-temps le nom de *Tartanne*, au Filet dont on se servoit dans la principale pêche où l'on emploie cette sorte de Bâtiment. Il est encore d'usage à Livourne, & en quelques autres endroits.

Il y a des Pêcheurs Languedociens qui appellent ce filet *Laüte* : mais les Martegaux disent *Laveü*. Nous croyons qu'il est encore d'usage à *Senigaglia*, de nommer le filet *Tartena* ; & la barque, *Pescareccia* : cette barque est du port de 7 à 8 tonneaux ; & quand elle peut aller à la voile, sept à huit hommes s'y mettent avec deux Mousses. En général même, comme les filets usités dans l'Etat Ecclésiastique ressemblent beaucoup à ceux du Martigues, les Pêcheurs de ces côtes les nomment *Marteguali*.

Les Pêcheurs Provençaux ont changé les proportions du bâtiment & celles du filet, depuis environ vingt ans ; & en conséquence, au lieu de Tartane, ils appellent aujourd'hui le filet *Trabacou* & *Trabauqué*.

Nous expliquerons cela plus en détail dans la suite ; mais nous croyons devoir continuer à décrire ce qui concerne la pêche à la Tartane.

Cette pêche se fait jour & nuit, à quatre milles de terre : plus le vent est fort, plus on y prend de poisson.

Dans les Etangs des côtes de la Méditerranée, on appelle assez fréquemment cette pêche, *Gangui par Tartane*, ou *Gangui par Bateaux*. Plusieurs encore lui donnent le nom de *Grand Gangui*.

Cette pêche revient assez à celle qu'on pratique dans l'Océan, & qu'on y nomme *Dreige*. C'est un grand filet qui s'établit à 20, 30, ou 35 brasses sous l'eau ; & qu'on traîne sur le fond de la mer, pour prendre le poisson qui s'y est réfugié. Fort rarement trouve-t-on à une moindre profondeur, les fonds convenables pour cette pêche, tels que ceux de sable ou de vase. Les Pêcheurs évitent soigneusement les fonds de roches ; ne pouvant y rien prendre, & risquant d'y déchirer leurs filets.

La Tartane differe de la Dreige à plusieurs égards.

Comme ce premier filet porte à son fond une *manche* ou poche assez étendue, le poisson s'y engage ; & il auroit peine à en sortir, tant que le filet est en traîne. C'est pourquoi on s'est contenté d'en faire un filet simple : au lieu que la Dreige, qui n'a point de poche, est un Trémail.

Avec la Tartane, ainsi qu'avec la Dreige, on pêche en dérivant. Mais les Dreigeurs de l'Océan savent profiter adroitement du cours de la marée, pour augmenter la dérive de leur bateau, en mettant des voiles à l'eau, où elles sont enflées par le courant : Au lieu que dans la Méditerranée, où l'on n'a point de marée, on est obligé de précipiter la dérive au moyen du vent & des voiles.

Les Bâtiments qu'on emploie pour cette pêche sur nos côtes, sont du port d'environ 25 tonneaux ; & ils ont 8, 10 ou 12 hommes d'équipage.

Description du Grément, relative au Dessein de la Pl. XLV, Fig. 1.

A, Grande voile. *B*, Tente : elle devroit être triangulaire. *C*, Trinquette de Proue. *D*, Trinquette de Pouppe. *E*, Pau de Proue. *F*, Pau de Pouppe. *G*, Sartis. *H*, Double de Sartis. *I*, Alas. *K*, Enclestres. *L*, Margue ou Manche. *M*, Ségarié. *N*, Culaignon.

Description du Filet, &c.

Le filet pour la pêche de la Tartane ou du grand Gangui, est une chausse, manche ou sac, dont l'ouverture est précédée des deux côtés par une Aîle dite *Alas*, qui peut avoir 6 ou 8 brasses de longueur, & depuis une brasse & demie jusqu'à six brasses de hauteur perpendiculaire. Ces Alas font une espece d'entonnoir, à l'avant du sac. Leurs mailles ont environ huit lignes en quarré. Le sac ou la manche a 6 brasses de longueur. Les mailles des deux premieres brasses ont 7 lignes en quarré : celles des 2 brasses suivantes sont de 6 lignes : la cinquieme brasse, qu'on nomme la *Ségarié*, a ses mailles de cinq lignes en quarré ; enfin, la derniere brasse appellée *Cul-de-sac*, *Culaignon*, & *Curagnon*, est plus étroite que les autres, & formée de mailles encore plus serrées. Comme elles sont faites avec du fil aussi gros que des ficelles, leur calibre diminue de moitié quand le filet a été à la mer, parce que ces fils retors se gonflent & se retirent beaucoup.

Sur plusieurs côtes, les Pêcheurs appellent *Margue*, la gorge ou l'ouverture de la chausse. A Narbonne, cette partie est faite de mailles dites *Deux-doigts*. Celles qui suivent sont de *Pousal* : on appelle *Ségarié* ou *Séguérié*, celles du corps ; elles ont un quart de pouce d'ouverture.

Le filet qui forme cette chausse n'est pas travaillé en rond, comme le sont les Verveux. Les cinq premieres brasses, sont faites de deux pieces de filets, dont les mailles diminuent selon les proportions que nous venons d'indiquer. Chacune de ces pieces a 80 mailles de largeur : & comme ces mailles sont plus petites à un bout qu'à l'autre, les pieces sont de largeurs inégales en ces endroits. Une de ces pieces fait la droite de la manche, & l'autre la gauche ; elles sont réunies en dessus & en dessous par deux bandes de mailles, faites d'un fil très-fort ; les Pêcheurs les nomment *Guirons* ou *Gueyrons* : & ce sont comme deux fort galons, qui s'étendent depuis la bouche de la chausse jusqu'à la *Séguérié* seulement, & souvent jusqu'à la moitié ou les deux tiers de la Margue.

Ces deux bandes sont tendues, & soutiennent tout le poids de la chausse, parce que les pieces du filet qui sont attachées dessus, sont plissées ou froncées. Ces pieces sont donc lâches, & ne souffrent point de la tension. Cependant le Gueyron du dessous de la chausse, qui doit supporter la plus grande partie de l'effort de la traîne, est fait avec de fortes ficelles ; & ses mailles n'ont que trois pouces d'ouverture. Le cul de la chausse porte à ses côtés deux anneaux de corde, qui servent à retirer la manche dans le bâtiment. Les Matelots les nomment souvent des *Couets* : les Martegaux les appellent *Couillons*.

L'entrée ou embouchure de la Chausse est environnée d'une corde qui s'étend tout autour. La partie qui borde le bas, est garnie de plomb quand on le juge nécessaire ; celle du haut l'est de flottes de liége, ou *Nattes* comme on dit en Provence ; afin que cette embouchure baille & se tienne ouverte. Mais les Pêcheurs varient la quantité du plomb selon la nature du fond où ils se proposent de pêcher. Si c'est un fond de sable, qui est ordinairement fort dur & uni, & sur lequel les poissons plats s'appliquent pour se reposer ; on met assez de plomb pour les obliger de quitter le fond & de nager. Il y a tels fonds pour lesquels on met 30 livres de plomb, distribuées de trois en trois pans par morceaux, dont chacun pese neuf onces. Mais quand on doit passer sur des fonds de vase molle, non-seulement les Pêcheurs ne mettent que très-peu de plomb à la gorge de leur filet, mais ils mettent en avant ce qu'ils nomment *des Paillets* ; ce sont de petits fagots de cordage de neuf pouces de longueur, qui remuent le fond sans charger le filet. Mais aux endroits où la chausse se joint aux aîles, & par en bas, on attache deux morceaux de plomb avec des cordes ; ce qui suffit pour que la chausse se porte sur le fond. Ils tiennent lieu de ce qu'on appelle *Baude* dans la Méditerranée, & *Cabliere* dans l'Océan.

Il y a des côtes où le filet de la Tartane n'est aucunement garni de plomb : on y attache, de brasse en brasse, des pierres qui pesent huit à dix livres. Le haut du filet est garni de quarante à cinquante livres de liége. Ainsi le filet nage entre deux eaux ; ou au moins il porte peu sur le fond : ce qui est très-avantageux pour la conservation du poisson. Les Pêcheurs ont intérêt de ne pas épargner le liége ; parce que la Tartane allant à voile déployée, il faut assez de liége pour que le filet ne s'affaisse pas. On met, dans cette intention, au-dessus de la manche un paquet de liége qui pese environ quinze livres : & les aîles sont soutenues par huit ou dix nattes, dont le poids est de huit à neuf livres.

Ces liéges ne sont pas assez considérables pour faire flotter le filet de la manche sur l'eau ; mais ils tiennent la manche ouverte.

A l'égard des aîles qui précédent la chausse & qui forment l'entonnoir de ce filet, où l'on ne met pas de plomb ; les cordes ou

ralingues qui les bordent par en haut, sont garnies de liége; & celles d'en bas le sont de plomb.

Le filet tient au bâtiment par de longues cordes, qu'on fait quelquefois de chanvre; mais, presque toujours en Provence avec une espece de jonc qu'on appelle *Auffe* ou *Sparte*. Ces cordages, qui ne valent pas ceux de chanvre, sont à beaucoup meilleur marché. Voyez ce que nous avons dit de l'Auffe dans la premiere Section, Ch. I, Art. III, *page* 16.

Ces manœuvres ou cableaux qui joignent le filet à la Tartane, se nomment *Libans* ou *Sartis;* ce sont d'ordinaire des cordages de 4 à 5 pouces de circonférence: on peut les appeller *Ecoutes du filet*; parce qu'elles font à-peu-près le même effet que les Écoutes des voiles. Chaque piece de cordage est de 23 brasses; & on en met 12, au bout les unes des autres, pour former chaque liban; ce qui fait 276 brasses. Les 225 ou 26 brasses de l'extrémité des Aîles ont des Ecoutes, Libans, ou Sartis, doubles; & l'endroit où ils commencent, est garni de pierres que nous avons dit être appellées *Baudes* en Provence. Celle qui est sur la corde qui répond à la proue, pese 35 livres; & celle de la corde qui répond à la pouppe, en pese 25. La raison de cette différence, est que les pierres sont destinées à amortir les secousses que le filet pourroit recevoir du bâtiment; & que les secousses de la proue étant plus fortes que celle de la pouppe, la baude qui y répond doit être plus pesante.

Ces pierres font encore que la tire du filet est plus rapprochée de la ligne du fond, sans toutefois le draguer. C'est aussi pour cette raison que depuis les baudes jusqu'au filet, on met de vieilles cordes; afin qu'étant plus souples, elles affleurent mieux le fond. Il ne faut cependant pas croire que les baudes y fassent une grande impression: car comme elles reçoivent les premiers effets des secousses du bâtiment; elles sont souvent à une ou deux brasses au-dessus du fond, se levant ou s'abaissant continuellement, suivant que le vent mollit ou qu'il devient plus fort, ou suivant les élans du bâtiment.

Quelques Pêcheurs mettent de 20 en 20 brasses, dans toute la longueur des écoutes du filet ou des libans, des morceaux de liége attachés à des lignes fines assez longues: ils les appellent des *Signaux*, parce qu'ils prétendent que ces petites Bouées qui flottent sur l'eau indiquent la position des Libans, ou, ce qui revient au même, celle des deux Aîles du filet; observation utile pour conduire la manœuvre, de façon que les aîles se tenant écartées l'une de l'autre, la Chausse soit suffisamment ouverte. Chaque aîle tient au liban par un morceau de bois, long de trois pieds, nommé le *Clava*, qui la termine en travers, & sur lequel on amare les libans.

Quoiqu'à cette Pêche la Tartane dérive en travers, & qu'un des cordages que les Pêcheurs Provençaux nomment *Libans* soit attaché à l'avant & l'autre à l'arriere du bâtiment, l'entonnoir formé par les aîles du filet pourroit n'être pas assez ouvert. C'est pour cette raison que les Patrons placent à l'avant & à l'arriere, à pouppe & à proue, deux Vergues ou *Matreaux*, que les Pêcheurs nomment *Paux*, *Bout-hors* ou *Aîles*, & qui ont de 38 à 42 pieds de longueur; aujourd'hui même, au moins 45 pieds. C'est à l'extrémité de ces Paux ou *Bout-dehors* qu'on amare les Libans; & la tartane, présentant le travers au vent, traîne le filet à force de voiles, se halant cependant toujours un peu vers l'avant. Tout vent convient pour cette pêche, puisqu'il est presque toujours indifférent de quel côté on fasse route. Mais on craint le calme, qui l'interrompt entiérement; & la tourmente, qui déchire le filet. En général, beaucoup de vent est avantageux pour la Tartane.

Le bâtiment étant établi, par exemple, bas-bord au vent, & fillant en dérive, le filet parcourt le fond, & la manche se charge de tout ce qu'elle rencontre, poisson, coquillage, pierres, gouesmon, limon, &c. Nous avons dit qu'on évite les fonds de roche, parce qu'ils déchireroient le filet.

On conçoit que le poisson qui est engagé dans l'entonnoir que forment les aîles, se trouve forcé d'entrer dans la manche ou bourse, & d'y rester pendant 15 ou 20 heures que dure cette pêche; plus ou moins, suivant que le temps est favorable, & selon d'autres circonstances: car il y a des côtes où on releve ordinairement le filet toutes les 9 à 10 heures; & on nous a dit que c'est toutes les 3 ou 4 heures à Senigaglia.

Pour mettre la Tartane en pêche, on amene la vergue ou antenne sur le bâtiment, de maniere que l'extrémité de la *Penne* se trouve entre deux bittes de l'arriere, & que le bout du *Quart* soit entre les bittes de l'avant. Après quoi on hisse une petite voile à la pouppe, pour faire dériver le bâtiment, pendant le temps qu'on jette le filet à la mer, ayant levé la barre du gouvernail. Ensuite on attache la Sarty aux Paux que l'on pousse dehors; & on fait de la voile suivant le vent. On commence par la *Grande Voile*, ensuite la *Tente;* après on pare des voiles de Foque, dites aussi les *Trinquets* ou *Trinquettes*, à l'avant & à l'arriere; les Ecoutes sont bordées dans le bâtiment; quand le vent est mol, on ajoute trois autres petites Voiles; deux, dites les *Mouvaillons*, sous chacun des Paux; & une troisieme, dite le *Moyreau*, placée comme la grande Voile, attachée d'un bout au Bataleau, & de l'autre au Quart de l'Antenne. Ces voiles reviennent

encore aux Foques de l'Océan.

La Tartane se trouve ainsi toute couverte de voiles; & elle présente par le côté une voilure énorme en largeur, mais fort basse.

Lorsque le vent varie, le Patron gouverne en halant ou en largant les libans de l'avant & de l'arriere.

Nous ne devons pas oublier de parler d'un moyen que les Patrons emploient pour gouverner leur filet, sur-tout dans l'obscurité; car on fait cette pêche le jour & la nuit.

Pour connoître si le filet est bien établi, le Patron emploie la Sonde : il jette par le milieu du travers de la Tartane, une ligne de 10 à 12 brasses de longueur, à l'extrémité de laquelle est un plomb pesant 30 livres; & par la direction que prend cette ligne, le Patron juge de l'établissement du filet. Car quand la Tartane dérive bien, la ligne se tient droite vis-à-vis le corps du bateau. Si la Tartane se porte trop d'un côté ou d'un autre, la ligne l'indique par sa situation : & dans le cas où la Tartane se trouveroit arrêtée, la ligne viendroit à pic se coller contre le bateau.

J'ai dit qu'on amaroit les libans à l'extrémité des Bout-dehors, que les Pêcheurs nomment *Paux*. Ils font cette amarre au moyen d'un œillet qui est formé au bout des Paux, dans lequel ils font passer les libans ployés en deux; puis introduisent dans l'anse que forme cette duplicature, une cheville qu'ils nomment *Pacolet*. L'extrémité des libans ainsi arrêtée, rentre dans le bâtiment.

Il suit de ce que nous venons de dire, que la Tartane porte sa voilure renversée, c'est-à-dire, la vergue en bas, prolongée de l'avant à l'arriere; l'écoute de la grande voile au haut du mât & passée aux itagues. Les deux autres voiles qu'elle porte sont presqu'aussi grandes que la premiere : les deux de l'avant sont saisies aux deux Bout-dehors, les deux pennes sont attachés au haut du mât, & les deux écoutes amarées aux bittes de l'avant & de l'arriere. On ôte la barre du gouvernail pour que le bâtiment aille au gré de la mer. La maniere d'orienter les voiles fait gagner de l'avant ou de l'arriere, quand on veut s'approcher ou s'éloigner de la côte en dérivant pendant la pêche.

Les filets étant en mer, au lieu de la grande voile qu'ont ordinairement les Tartanes, plusieurs Pêcheurs mettent une autre voile au milieu du bâtiment, & une à chaque bout: toutes les trois amarées au mât : le gouvernail est inutile, & le bâtiment dérive par le travers. Outre les voiles dont nous venons de parler, on en ajoute quelquefois une sur le pau de la proue, quand le vent est peu considérable.

Quand le Patron veut finir sa pêche & lever son filet, il tire à lui une petite ligne qui répond à la tête de la cheville nommée *Pacolet*; & tout d'un coup, les deux libans, au lieu de répondre aux extrémités des Bout-dehors ou Paux, sont dans le corps du bâtiment. Cette manœuvre étant faite, on amene toutes les voiles; on retire les Paux en dedans, on remet la barre du gouvernail, & on appareille pour faire route.

Après avoir ramené, comme nous l'avons dit, les libans dans la Tartane, on porte à la pouppe le liban qui étoit à proue, pour fermer d'autant mieux la manche. Les Mousses rouent les cordages à mesure que les Matelots qui halent dessus les tirent à bord. On hale de même les aîles du filet.

Comme il importe pour cette Pêche, ainsi que pour toutes les autres qui se font avec des filets traînants, de tirer également des deux côtés, quand on releve, de maniere que la poche reste toujours dans le milieu; il y a un signal de 10 en 10 brasses sur chaque liban, pour servir d'indication, le jour comme la nuit : c'est un petit morceau de liban, de même grosseur que le farty, passé entre les cordons, & appellé *Arnaud*. Le premier de l'équipage, du côté de l'avant ou de l'arriere, qui en tirant la farty, attrape une de ces marques, crie *Arnaud premier*; après quoi on tire plus lentement de son côté, jusqu'à ce que de l'autre côté on répete le même cri. Si le Patron s'apperçoit qu'on fasse plus de force d'un côté que de l'autre, il passe avec les moins forts. A chaque marque on crie de même *Arnaud second*, *troisieme*, *&c.*

Sitôt qu'on apperçoit la chausse, on l'embrasse avec un cordage qui en ferme l'entrée; & au moyen d'un ou plusieurs palans, frappés par le travers du mât, on parvient à hisser à bord la chausse, qui est presque toujours très-pesante. Enfin on passe des manœuvres dans les œillets que nous avons dit être vers le fond du culaignon, & on tire cette partie à proue.

On ouvre ensuite la chausse, & on la vuide. Ce n'est point le culaignon ou extrémité de la chausse, que l'on ouvre, mais le dessus de la séguérié, qui a une ouverture d'environ 6 pans, que l'on tient fermée pendant que le filet est à l'eau, au moyen d'une ficelle, dite *levadisse*, parcequ'on l'ôte & la remet à volonté.

Quelquefois on ne trouve dans la chausse que de la vase, des pierres, des coquillages, du goüesmon, &c.(*) Mais quand les Pêcheurs ont traîné dans un bon endroit, ils rapportent plusieurs quintaux de poissons de toute espece.

La saison de l'hiver est la plus favorable pour cette Pêche; parce qu'on trouve les poissons retirés dans les grands fonds; & le vent du Nord-Ouest, qui souffle souvent alors, est avantageux, pourvû qu'il ne soit pas trop violent. On y prend quelquefois des Lamies & des Marsouins.

Comme cette Pêche doit se faire à 40 ou 50 milles au large sur nos côtes, depuis 25

(*) *Nota.* S'il s'y rencontre des huitres, elles gâtent le filet.

jusqu'à

jufqu'à 60 braffes d'eau, on la tolere durant toute l'année : au lieu que les pêches de même genre qui fe font près des côtes, font interdites dans le temps du frai.

On ne pêche point avec la Tartane, à La Ciotat, parce que le fond de la mer y eft rempli de roches. Les Pêcheurs du Martigues, qui font particuliérement en poffeffion de cette Pêche, vont la faire en Languedoc, à Livourne & à Cadix.

Le poiffon étant à bord, les Pêcheurs le lavent pour en ôter la vafe, & ils le mettent dans des paniers, en féparant les différentes efpeces.

Si ce poiffon n'a pas demeuré affez de temps fur le bord pour perdre fa fraîcheur, il eft encore très-fain, quelquefois même vivant, quand on l'expofe en vente. Les Solles, les Merlans, & beaucoup d'autres poiffons encore plus délicats, font de ce nombre, quelque chaud qu'il faffe : fur-tout quand on pêche par les vents du Levant, du Midi ou de l'Oueft ; & lorfqu'on vient *tirer le bau*, c'eft à-dire, lever les filets, près du port. Quoique les filets de la Tartane, ainfi que les autres filets traînants, ramaffent beaucoup d'autres chofes que du poiffon, cependant le grand volume de la manche fait que durant toute la pêche le poiffon n'eft prefque jamais engagé dans les faletés, qui fe précipitent au fond ; il nage affez librement dans un volume d'eau prefqu'auffi étendu que le filet même, jufqu'au moment où on le force de quitter l'eau.

Ceux qui font cette pêche, font ordinairement à la part ; & tous les Dimanches, ils comptent du produit de leur travail. Le Patron fait plus ou moins de parts, fuivant le nombre d'hommes d'équipage qu'il peut avoir. Les propriétaires du bâtiment ont 7 parts ; fur lefquelles ils donnent une demi-part au patron, qui en outre a une part avec l'équipage : de forte que s'il y a quatorze hommes à la part, le patron compris, deux novices à demi-part chacun, & deux mouffes à un quart chacun, faifant en tout quinze parts & demie, le profit de la femaine fe divife en vingt-deux parts & demie ; dont fix & demie au bâtiment, une part & demie au patron, & le refte au furplus de l'équipage. Telle eft la regle générale qu'obfervent tous nos Pêcheurs de Tartane fur les côtes de Provence, fur celles du Languedoc, & en Italie. Mais à Cadix, le corps du bâtiment a une part & demie de plus.

On fait cette même pêche à Barcelone avec de légeres différences. Le poiffon y eft divifé en dix-fept parts, dont fept pour le Maître de la Tartane, des filets, du grément, &c. une pour chaque marinier, une demie pour le garçon de bord, & une pour la femme qui vend le poiffon.

Il y a des gens qu'on nomme ordinairement *Chaffes-marée*, qui font le commerce d'acheter le poiffon, & de le porter dans les lieux circonvoifins, où ils favent en trouver le débit. Le poiffon du Martigues, qui eft le plus eftimé de la côte de la Méditerranée, à caufe qu'il fe prend d'ordinaire fur les embouchures du Rhône, eft diftribué dans toute la Provence, dans une partie du Languedoc, dans le Comtat Venaiffin, le Dauphiné : on en porte même jufqu'à Lyon dans les grands froids. Le poiffon de Cette fe vend dans tout le Languedoc.

En *Corfe*, où l'on pêche avec des gondoles, & un filet femblable à celui de la Tartane, les Pêcheurs, après avoir frit la plupart de leur poiffon dans l'huile, le mettent dans des barils avec du vinaigre, pour le tranfporter à Gênes, à Rome & à Naples.

AYANT fait paffer le Mémoire ci-deffus au Martigues, pour profiter des remarques de M. de la Croix, ce Commiffaire aux Claffes de la Marine, m'a averti que cette pêche avoit fouffert plufieurs changements depuis une vingtaine d'années, qui eft la date du temps où je l'avois vu pratiquer. Les notes fuivantes qui font de M. de la Croix, feront appercevoir quels font ces changements.

Les Pêcheurs du Martigues voulant que leurs bâtimens puiffent leur fervir pour le commerce, quand la Pêche n'eft pas abondante, & auffi fe mettre en état d'employer pour leur pêche des Tartanes qui ne feroient plus en état de fervir pour le commerce ; ils font préfentement dans l'ufage de faire leur pêche avec des Tartanes de 40 à 45 tonneaux, excepté à Livourne, où l'on a voulu conferver l'ancienne Tartane. Le filet, proportionnellement plus grand prefque partout ailleurs, ne fe nomme plus Tartane, mais *Trabacou* ou *Trabauqué*. Sa différence principale d'avec le filet qu'on nommoit Tartane, confifte dans fon étendue & fa capacité. Les Equipages font de 12 à 15 hommes.

Les Alas du Trabauqué ont 36 pans de long ; & ne font pas attachés immédiatement fur les libans qui les portent, mais fufpendus (ainfi qu'une partie de l'enclestre jufqu'aux guirons), avec des ficelles, dites *Compas*, parce qu'elles en ont la forme, étant doublées & diftribuées fur les libans, à la diftance d'un pan l'une de l'autre.

La maille des Alas eft de 18 lignes en quarré. Ils ont 80 mailles de largeur à la tête, & 160 proche de la partie qu'on nomme *Enclestre*, à laquelle les Alas font attachés. L'Enclestre a 280 mailles de largeur à l'extrémité où elle fe joint aux Alas. Sa maille eft d'un pouce en quarré : & fa longueur, de 26 pans ; y compris les 8 pans qui fe trouvent en avant des Guirons vers les Alas. La largeur de l'Enclestre vers la Margue eft de 200 mailles.

La Margue, à l'extrémité qui joint l'Enclestre, a 200 mailles de largeur, de 7 à 8 li-

gnes d'ouverture en quarré. Sa longueur est de 30 pans jusqu'à la séguérié, avec laquelle elle se joint; n'ayant à ce bout que 130 mailles de largeur.

La Séguérié, à l'extrémité qui joint la margue, a 225 mailles de largeur. Sa maille est de 4 à 5 lignes en quarré; & sa longueur de 9 pans jusqu'au culaignon : auquel elle se joint par une largeur de 250 mailles.

Le Culaignon, à l'extrémité qui joint la séguérié, a 250 mailles de largeur; & il finit en sac, par le même nombre de mailles d'un pouce en quarré : sa longueur est de six pans.

Les *Guirons* sont deux pieces de filet, qu'on place dessus & dessous, pour joindre les côtés de l'enclestre & de la margue, & par là former l'ouverture du sac qui est terminé par le culaignon.

Le guiron du dessus, dit *Guiron du Subre*, ou du Liége, commence par 25 mailles, qui forment la largeur du côté du culaignon; & il finit par 50 mailles du côté de l'enclestre. La maille est de 4 à 5 lignes en quarré. La longueur de ce guiron est de 38 à 40 pans.

Le guiron de dessous ou du Plomb, commence par 9 mailles de largeur du côté du culaignon, & finit par 17 mailles du côté de l'enclestre. Sa maille est de 4 à 5 pouces en quarré, & sa longueur, de 35 pans : d'où il suit que le guiron du haut avance sur celui du bas, de 5 à 6 pans.

En général, le Trabacou ou Trabauqué a 44 pans de longueur, de chaque côté des alas, depuis le clava jusqu'à sa gorge; 60 à 63 pans de longueur, depuis la partie supérieure du guiron portant le liége, jusqu'à l'extrémité du culaignon; & 5 à 6 pans de moins sur la partie inférieure de la gorge.

La plombée & la flottée du Trabacou est, comme à la Tartane, de 25 à 30 livres de plomb & autant de liége : le plomb en bagues d'une livre, distribuées de 4 en 4 pans sur les Alas, & 10 livres à l'embouchure de la chausse. Le Liége est distribué par morceaux d'environ demi-livre, de 2 pans en 2 pans sur les Alas, & le reste à la bouche du sac. Il n'y a ni plomb ni liége sur les baudeaux du dessus & du dessous de la poche, qui se trouvent à l'extrémité des guirons, & qui vont jusqu'au culaignon.

Les Pêcheurs mettent ordinairement pour cette pêche, 13 libans de 20 à 22 brasses de chaque côté; ce qui fait près de 300 brasses : & de plus, 4 libans doubles, qui viennent prendre le *Clava*, ou morceau de bois auquel le filet est attaché.

Les baudes pour affaisser le filet, se placent 25 brasses en avant des libans doubles, sur le sarty.

CHAPITRE SEPTIEME.

Des Pêches qui se font à la Traîne avec des Filets à Manche; & qu'on peut comprendre sous le terme générique de Drague.

QUOIQUE nous ayons parlé dans le Chapitre III. de cette seconde Section, des Pêches qu'on fait avec des filets en Chausse, qu'on nomme *Manches*, *Guidaux*, *Verveux*, *&c.* tendus sédentaires dans les courans; nous nous trouvons obligés de revenir à parler de ces sortes de filets, considérés comme n'étant point établis sédentaires : tous ceux dont il va être question, traînent sur les fonds. Cette façon de pêcher est d'autant mieux placée ici, qu'elle ressemble beaucoup aux Aissaugues, Bouliers, Ganguis, &c. dont nous venons de parler : puisque si l'on retranche les aîles de ces filets, & qu'on traîne au fond de la mer les poches ou manches qui sont au milieu de ces mêmes filets, on aura les Dragues dont nous nous proposons de traiter présentement.

La différence essentielle qu'on pourra remarquer entre les Pêches dont nous allons parler, & celles qui ont été détaillées dans les articles précédents, consiste donc en ce que les filets dont nous nous sommes occupés ont des Aîles plus ou moins longues, qui précédent la chausse; au lieu qu'aux Pêches que nous

comprenons sous le nom de *Dragues*, il n'y a point d'Aîles, & les halins sont immédiatement attachés à la chausse.

Quoique l'idée générale que nous venons de présenter soit exacte, on varie néanmoins de différentes manieres l'ajustement de ce filet ; ce qui a fait donner des noms particuliers aux Pêches qu'on pratique avec la Drague. A quoi il faut ajouter la variété des noms qui viennent du jargon des Pêcheurs, qui est différent dans chaque Port.

Ces noms sont : *Drague*, *Chausse*, *Cauche*, *Chalut*, *Sac de Drague*, *Bache traînante*, *Couvreaux*, *Carte*, *Corret*, *Dranguelle* ou *Drangelle*. On se sert encore d'autres termes dont nous éviterons de faire usage, parce qu'ils conviennent à des Pêches très-différentes ; tels que *Traversiers*, *Picots-à-poche*, *Grande Sauterelle* ou *Grenadiere à la mer*, *Draige*, *&c.* Comme toutes ces différentes dénominations dépendent du caprice des Pêcheurs, & qu'elles n'ont aucun fondement, nous ne nous en occuperons pas. Il nous paroît plus important de bien faire connoître la méchanique des Pêches, que de nous engager dans des discussions de nomenclature qui seroient ennuyeuses, & causeroient de l'obscurité sans rien apprendre d'intéressant.

En général les différences qu'on peut remarquer dans les diverses façons de pêcher à la Drague, consistent dans l'étendue & la forme des manches ; ainsi que dans celle des embouchures, & dans les moyens qu'on emploie pour les tenir ouvertes, de sorte qu'elles soient propres à gratter ou draguer plus ou moins le fond. Les unes sont traînées à pied & à bras ; d'autres le sont par un ou deux bateaux. C'est ce que nous allons exposer dans les paragraphes suivants.

§. 1. *De la Pêche avec la Chausse, halée de Terre sur les greves.*

Cette Chausse est assez semblable à celle du Gangui, mais beaucoup plus petite ; étant proportionnée à la quantité d'hommes qui la peuvent traîner. Le bas de l'embouchure *A B*, *Pl. XLV. Fig.* 2, est garni d'un cordage assez gros, chargé de bagues de plomb pour le faire caler sur le fond. La tête est amarée sur un matreau *C D*, de bois léger, tel que du Sapin ; qu'on substitue aux flottes de Liége, pour tenir l'embouchure du filet ouverte. On met ordinairement une cabliere aux deux extrémités de la corde plombée *A B* : puis on attache aux bouts *C D* du matreau, deux funins, qui vont se réunir au point *E*. Aux extrémités *A B* de la corde plombée, on frappe encore deux bouts de funin *A F*, *B H*, qui vont s'attacher aux funins *C E*, *D E*, aux points *F H*. Il part du point *E* un petit cablot, qui sert à traîner la manche.

Les Pêcheurs, pour faire leur métier, embarquent dans un batelet leur Chausse & leurs cordes ; & ils se portent au large, à une distance proportionée à la longueur de leur cablot. Quand ils y ont calé la Chausse, ils reviennent à terre, se débarquent sur la greve, halent sur le cablot ; & tirent la Chausse suivant une direction à peu-près parallele à la laisse de la mer : *Fig.* 1. *Pl. XLVI.* Peu à peu la chausse gagne le rivage : & quand elle y est arrivée, ils la tirent entiérement à terre ; ils dénouent la ligne qui tient fermée l'extrémité de la Chausse ; & en retirent le poisson, ainsi que les immondices qui s'y sont accumulées.

On ne prend presque à cette pêche que des poissons plats, que le frottement de la Chausse a fait saillir de dedans le sable & la vase.

Suivant la prononciation Normande, on dit *Cauche* au lieu de *Chausse*.

§. 2. *La même Pêche, à la Voile.*

A l'Isle de Rhé, on fait à la voile une pêche à-peu-près pareille. La chausse a environ 4 brasses d'ouverture, sur 6 de profondeur. Les

Pêcheurs chargent les angles du bas de leur filet avec des cablieres qui pesent 20 à 25 livres. Les plaques de plomb qui sont sur la traverse de grosse corde, pesent environ 50 livres : & pour tenir l'embouchure du sac ouverte ; au lieu de mettre sur le haut du filet le matreau ou *Espar C D, Fig.* 2. *Pl. XLV*, ils en mettent un, long de 5 à 6 brasses, amaré sur les funins en *I* & en *K*, comme l'indique la ligne ponctuée de la même figure 2. Cet Espar est à quelques pieds de l'ouverture du sac, lequel il tient ouvert. Au milieu de l'Espar, pour le rendre encore plus flottant, on frappe deux grosses pieces de liége, qui pesent chacune 5 à 6 livres.

Il y a de ces chausses qui sont les unes plus, les autres moins, chargées de lest ; & qui ont aussi plus ou moins de flottes ; enfin dont les mailles sont plus ou moins grandes, suivant l'idée des Pêcheurs. On en verra dans la suite quelques exemples.

§. 3. *De la Pêche dite* Chalut, *telle qu'elle se pratique dans l'Amirauté de Marennes, en plusieurs endroits de la Bretagne, &c.*

QUOIQUE toutes ces pêches s'exécutent à-peu-près de la même maniere, & qu'elles consistent à traîner une manche assez semblable à celle du Gangui ; il y a néanmoins des variétés, tant dans la grandeur & la forme de la chausse, que dans l'ajustement qu'on met à l'embouchure pour la tenir ouverte.

La Drague, *Pl. XLVI. Fig.* 2. que les Pêcheurs Saintongeois, Poitevins, & Bretons, nomment *Chalut*, est de forme quarrée longue ; ayant ordinairement huit brasses d'ouverture, qui se réduit au fond à 5 ou 6 brasses de largeur. Les mailles sont de différentes ouvertures ; mais elles se rétrécissent toujours, à mesure qu'elles sont plus près du fond. L'ouverture du sac est chargée par en bas d'un cordage de deux pouces de grosseur, *A K A* ; & de plus d'une livre de plomb par brasse. Le haut de ce sac est garni d'une ligne *A L A*, d'un quart de pouce de grosseur ; qui porte des flottes en assez grand nombre pour tenir le sac ouvert. On attache quelquefois la ligne chargée de plomb *A K A*, sur une perche pliante, dont la corde peut avoir 20 ou 25 pieds de longueur : ce qui établit à cette quantité, la largeur de l'embouchure de la Drague : consultez la figure 3.

La corde plombée & la ligne chargée de flottes sont amarées en *A A* à deux petits échalons ou genouillets de bois ; & on attache tant aux échalons qu'au cordage, une pierre ou cabliere pour appuyer la corde plombée sur le fond.

C'est encore sur les échalons qu'on frappe de chaque côté un funin ou petite haussiere *B B*, de 2 pouces & demi ou 3 pouces de grosseur, & long de 100 à 120 brasses : & pour mieux entretenir ouverte l'embouchure du filet, quelques Pêcheurs ajoutent une perche *CC* ; au milieu de laquelle, pour la faire mieux flotter, ils amarent quelques pieces de liége, *D*. Sur cela les sentiments sont partagés. Car il y en a qui prétendent que le filet ne doit point draguer le fond, mais seulement le battre pour faire saillir le poisson ; d'autres sont d'un avis contraire.

Quoique le mieux soit de ne caler le Chalut qu'à 8 ou 10 brasses de profondeur, néanmoins les Pêcheurs chalutiers font quelquefois leur métier sur 30 ou 40 brasses. En ce cas, il leur est important que les halins soient fort longs, pour peu que l'embouchement de la chausse ne s'éleve pas.

Quand le bateau *E* est rendu sur le lieu de la pêche, on met en panne pour jetter le filet à l'eau. Aussi-tôt qu'il y est, on fait courir de l'avant, & en larguant les bras du filet, dont les bouts sont frappés à stribord au vent, à environ une brasse de l'étrave & de l'étambot, ainsi que le représentent les lettres *FG*. Comme le bateau va en dérivant le côté en travers, on prend presque toujours un peu de voile pour presser la marche ; à moins que le vent ne soit très-fort : car en ce cas on le laisse dériver à sec. De sorte qu'il faut proportionner la voilure à la force du vent, pour que la marche de la chausse surpasse celle du courant. C'est pourquoi on ne peut pas faire cette pêche par le calme ; mais les vents médiocres sont les plus favorables. On la fait également de jour & de nuit.

Comme les poissons se retirent dans les grands fonds durant l'hiver, les Pêcheurs sont obligés de se porter au large pour les y aller chercher. En été, ils rangent la côte.

Pour relever la Drague, on amene les voiles ; on hale à bras les haussieres : & on tire le filet à stribord, pour le vuider du poisson & des immondices qui s'y sont amassées.

Si les Pêcheurs veulent continuer un nouveau *Land*, c'est-à-dire, faire un second trait, ils rejettent sur le champ la chausse à la mer, & continuent la manœuvre que nous venons d'exposer. Quand la pêche se fait en hiver, un seul trait dure quelquefois quatre heures ; d'autres fois huit ; parce que la pêche se fait au large & dans de grands fonds : mais l'été, quand on s'établit près de la côte, un trait ne dure qu'une ou deux heures ; d'autant qu'alors la manche est bientôt remplie d'immondices & de bourbe, dont il faut la vuider. Pour éviter cet inconvénient, les Pêcheurs passent de petites ficelles, de deux en deux brasses, afin de resserrer l'ouverture de la manche ; ce qu'ils nomment *brider* la Drague. Alors son ouverture est réduite à un pied & demi ou deux pieds.

Quelques Pêcheurs mettent aux deux bouts du bateau, des bout-dehors, *HI* ; qui en augmenten

augmentent la longueur: & c'est à l'extrémité de ces bout-dehors qu'ils attachent les halins, dans la vue de tenir l'embouchure du filet plus ouverte. En ce cas, on peut se dispenser de mettre la perche courbe *A C B*, *Fig. 3*, ainsi que la perche droite *C C*, *Fig. 2*.

Après l'exposé que nous venons de faire de cette pêche, on conçoit qu'on n'y prend presque que des poissons plats. En été ce sont des Solles, & des Raies en hiver: outre ces mêmes poissons, on prend des Turbots, des Barbues, des Gournaux, des Grondins, des Vives, &c.

Pour traîner la manche *Fig. 3*, on amare deux manœuvres aux bouts de la perche droite *A B*; & une troisieme en *C*, au milieu de la perche courbe *A C B*; toutes trois se réunissent en *D*: où l'on attache le halin *E*, qui répond au bateau.

§. 4. Chalut du Poitou, traîné sur les vases.

En Poitou, on pêche avec des Chaluts dont le sac a 5 brasses de large à son embouchure, six brasses de long, & au fond une brasse & demie; se terminant par une pointe fort obtuse. A cet endroit, le rêts est lacé, & se ferme comme une bourse: on l'ouvre pour retirer le poisson. Ces Pêcheurs ne se servent point de perches; le haut du filet est garni de flottes de liége; & sur la corde du bas sont amarées de chaque côté quatre vieilles savattes, l'ouverture en en-haut dans chacune desquelles on fourre une pierre. Il y a outre cela au bout de la chausse deux cablieres pour la faire caller. Par cet ajustement, le filet ne peut entrer dans la vase: il coule dessus.

Les halins sont amarés aux deux bouts du bateau, à l'avant & à l'arriere, à deux bout-dehors, de 22 pieds de long; dont 6 pieds au moins sont dans le bateau; ensorte que les bout-dehors font une saillie d'environ 16 pieds. Les halins de ce Chalut sont à peu près disposés comme ceux de la figure 2, *Pl. XLV*.

Comme ce Chalut n'entre point dans le fond de l'eau, il prend quelques poissons ronds qui se trouvent près du fond.

Quand on veut relever le Chalut, on amene la voile; on tire à bord les haussieres, ensuite les flottes, puis la partie où sont les savattes; ensuite tout le filet; finissant par le fond du sac: qu'on délace pour le vuider. Un trait dure deux heures, plus ou moins, suivant le lieu où l'on s'est établi.

§. 5. Pêche de même genre, nommée Carte, *à Dunkerque.*

La *Carte* de Dunkerque est un filet en chausse, large à l'embouchure, & qui va toujours en diminuant jusqu'au bout. Les mailles, qui sont assez grandes à l'entrée, vont toujours en se rétrécissant jusqu'à l'extrémité; qui est fermée par une corde, qu'on dénoue pour retirer plus aisément ce que la chausse contient. Comme le fil en est très-gros, & qu'il se gonfle à l'eau, les plus petits poissons qui y sont entrés ne peuvent s'échapper. Cette chausse a environ quatre brasses de longueur. Le bas de l'embouchure est garni d'un gros cordage qui porte des bagues de plomb. Les côtés ont deux pieds ou deux pieds & demi de haut. La partie supérieure de cette embouchure est garnie de flottes, ou encapellée sur un petit sapin, pour que cette partie flotte, & que l'embouchure demeure ouverte. Les cordes qui répondent à cette chausse, sont disposées comme on le voit à la figure 2, *Pl. XLVI.* Chaque bateau traîne sa carte ou chausse; car ils sont presque toujours deux bateaux, de conserve, éloignés l'un de l'autre de 4 à 5 brasses, faisant leur pêche suivant l'établissement du vent & le cours des marées. Les cableaux qui traînent la carte sont amarés aux bateaux vers le milieu; un bateau ayant son cordage à bas-bord, & l'autre à stribord.

Les Pêcheurs recommencent plusieurs traits si le temps le leur permet.

Le but principal de cette pêche est de se procurer des appâts pour amorcer les hains. Néanmoins on prend souvent des poissons qui sont de vente, particuliérement de ceux qui sont plats.

§. 6. De la Pêche qu'on nomme Dranguelle, *à l'embouchure de la Seine.*

Les Pêcheurs de la Seine nomment *Dranguelle*, une chausse qu'ils traînent sur le fond. Elle ressemble aux Chausses de Flandre; & n'en differe que par la grandeur de l'embouchure du filet. Car les manches dites *Dranguelles* ont 7 à 10 brasses d'ouverture, & une pareille profondeur; mais en sorte qu'elles se réduisent par degrés à 5 brasses de largeur.

La partie de la ralingue qui borde l'embouchure, & qui doit être en bas, est garnie dans une longueur de 5 brasses, de pierres rondes, plattes, & percées, pour faire caler le filet sur le fond. Une pareille étendue de la ralingue est garnie en haut de flottes de liége, pour tenir cette partie élevée & l'embouchure du filet ouverte; ordinairement 7 morceaux de liége & 7 pierres suffisent, en ajoutant aux bouts de la corde pierrée, deux cablieres du poids de 7 à 8 livres, pour mieux affermir cette partie de l'embouchure sur le fond.

On apperçoit sensiblement, à l'inspection de la figure 2, *Pl. XLVII*, la disposition des halins à l'embouchure de la Dranguelle.

Ordinairement quatre hommes se mettent dans deux petits teaux pour faire cette

pêche, en tirant la Dranguelle de concert. C'est pourquoi il y a deux halins, afin que chaque bateau en prenne un.

En partant, on met le filet dans un des bateaux : & étant rendus au lieu de la pêche, les deux bateaux se rapprochent pour mettre la Dranguelle à la mer. Un homme de chaque bateau en prend la moitié, pour qu'ils jettent ensemble tout le filet. On amare l'extrémité des deux bras vers le milieu de chaque bateau ; en sorte que l'un a son bras à bas-bord, & l'autre à stribord. Pour cette pêche, on suit toujours le courant ; mais il faut faire en sorte, à l'aide des rames, que les bateaux aillent plus vîte que le courant : afin que les halins tirent toujours la dranguelle. Et pour cela on ne met les halins à l'eau que peu-à-peu. Quand ils y sont entiérement, les deux Pêcheurs de chaque bateau rament avec vigueur, pour que la dranguelle aille vîte. Si elle ne faisoit que suivre le courant, elle ne prendroit rien, ou fort peu de chose.

Quand on a traîné le filet environ deux cents pas, les deux batteaux se rejoignent pour le relever. Alors un Pêcheur de chaque bateau cesse de nager ; & chacun hâle à son bord le halin qui répond à son bateau : l'autre continue de ramer, pour faire toujours effort contre la dranguelle à mesure qu'on s'en approche. On augure avantageusement de la pêche, lorsque le filet résiste beaucoup. Pour le mettre à bord, les pêcheurs des deux bateaux en saisissent l'embouchure, l'un par la partie pierrée, l'autre par celle qui est flotée. Le filet étant ainsi soulevé, tout le poisson tombe dans le fond. Enfin ils parviennent à le mettre en entier dans un des deux batteaux. Et quand ils en ont tiré le poisson, ils continuent leur pêche, en faisant la même manœuvre.

On distingue deux especes de Dranguelles. Il y en a une qu'on nomme *Claire*, qui a les mailles d'un pouce d'ouverture en quarré ; & dont on se sert toute l'année, pour prendre différentes sortes de poisson. La dranguelle qu'on nomme *Epaisse*, a ses mailles au plus de dix lignes ; & elle ne sert que pendant les deux saisons des Eperlans : avec lesquels on prend aussi des Ables.

Au reste ce métier est plus fatiguant que la Saine ; parce que les Pêcheurs sont obligés de relever leur filet en pleine eau, & qu'ils ne peuvent être aidés comme ceux qui relevent au bord de l'eau sur le terrein.

§. 7. *Chalut monté avec un fût de bois formé en traîneau.*

Il y en a qui mettent au bas de leur chalut, *Pl. XLVII*, *Fig. 3*, *A B*, des Genouillets ou genouillettes, formés d'un morceau de bois fourchu ou qu'on ploie comme le collet d'une charrue ; & entre les branches de l'un ou de l'autre morceau de bois, une ou plusieurs pierres, comme on le voit en *C C*, pour faire caler le chalut sur le fond.

Les Pêcheurs de S. Brieuc, Amirauté de S. Malo, emploient des fûts mieux construits ; *Fig. 4* : ils forment les genouillettes avec deux bouts de membrure, auxquels ils donnent une forme approchante d'une console, *A*. Les deux genouillettes sont assemblées l'une avec l'autre par un morceau de bois rond, *B*, dont les extrémités entrent dans les trous qui sont à la partie évasée des genouillettes, *A* : & la portion du morceau de bois qui les traverse, excede leur épaisseur pour recevoir une pierre percée, *C*, qui sert de lest. Le tout est arrêté par une clavette, qui serre & la pierre & la genouillette contre un petit épaulement qu'on a ménagé à la traverse *B*. Il est superflu de faire observer qu'on pourroit substituer une plaque de plomb à la pierre dont nous venons de parler. A la pointe *D* du genouillet, est un trou qui sert à attacher l'extrémité des bras ou petits funins *E*, avec lesquels le bateau traîne le chalut.

Le bas des genouillettes étant arrondi, il forme comme un traîneau ; qui coule aisément sur le fond, & passe sur les petites roches & les inégalités du terrein sans éprouver beaucoup de résistance. Ainsi on peut manœuvrer avec facilité ce chalut, sans courir risque de déchirer son filet.

Comme le haut de l'embouchure du filet est garni de liéges, cette partie se tient soulevée : & il se prend dans le filet, des poissons plats & de ronds. Pour empêcher ceux-ci de s'échapper, on jette des deux côtés de la longueur du sac *F*, comme deux cloisons de filet, qui s'étendent depuis les genouillettes jusqu'aux trois quarts de la longueur de la chausse : ce qui forme une espece de goulet, bien capable d'arrêter les poissons qui voudroient sortir de la chausse. Car il reste entre elles une ouverture de 5 à 6 pieds, par laquelle les poissons peuvent passer pour se rendre au fond du sac ; & lorsqu'ils passent derriere les cloisons, ils remontent jusqu'aux genouillettes, & ne peuvent s'échapper. Ces manches se terminent en quarré, comme le fond d'un sac ordinaire : & on attache à chaque angle une petite cabliere *G*, pour en tenir l'extrémité assujettie sur le fond. On laisse à l'un des coins une ouverture d'environ une brasse, qui se ferme comme une bourse, & qu'on ouvre pour vuider la manche.

§. 8. *Description du Chalut dont on fait usage aux environs du Havre.*

M. Cleron, Hydrographe au Havre, m'ayant envoyé une description détaillée de la pêche du chalut, telle qu'on la fait à cette

côte de Haute-Normandie ; je crois devoir la rapporter, principalement parce que l'armure de l'embouchure est partie en fer & partie en bois : car du reste ce chalut differe peu des filets de même nom dont on se sert dans d'autres Ports.

Ce Chalut, *Pl. XLVIII, Fig.* 1, est fait de mailles serrées. Il a la forme de ces manches dont on se sert pour renouveller l'air dans les entre-ponts & la cale des vaisseaux ; ainsi c'est un cône tronqué. La circonférence de son embouchure est de 25 brasses : dix brasses de cette circonférence sont encapelées sur un bâton *B B*, qui peut avoir quatre brasses de longueur.

A l'extrémité *G*, les mailles sont des plus étroites, & faites avec un fil renforcé. Au moyen d'une ganse, cette partie se ferme comme une bourse : & à ce même endroit, est attachée une bouée *R*, qui tient à une ligne ou orin dont la longueur est proportionnée à la profondeur de l'eau où on cale la chausse, qui a 8 ou 10 pieds de longueur. A l'égard de l'embouchure, nous avons dit qu'environ un tiers de sa circonférence étoit attaché par de petites ganses à une perche *B B* ; le reste de l'embouchure *M M*, est bordé d'une ralingue assez forte, qui est garnie de bagues de plomb.

Aux deux bouts du bâton *B B*, il y a des anses de fer *K K*, dont chacune porte une douille dans laquelle entrent les extrémités du bâton. C'est encore à ces anses de fer, que sont attachées les manœuvres *C C D*, qui servent à traîner le chalut.

Pour se préparer à mettre le chalut à la mer, le bâton ou fût étant sur le bout de la barque, on y envergue la partie *B B* de la ralingue qui borde la chausse ; & on attache aux anses de fer *K K*, la partie de ralingue *M M* qui est chargée de bagues de plomb. L'extrémité *G* étant fermée, comme on vient de le dire, par un lacet, on jette d'abord à la mer cette partie de la chausse, avec l'orin & la bouée *R* ; le filet suit ; on jette enfin le bâton *B B* ; avec les anses de fer *K K*, sur lesquelles sont frappées en pattes d'oies les manœuvres *C C D* : dont deux, *C C*, sont attachées aux anses, & l'autre, *D*, au milieu du bâton : toutes trois se réunissent en *E*, où l'on attache un funin ou filin de 27 fils, *F*.

On donne au bateau un peu de voile, pour qu'il aille plus vîte que le courant ; & on file peu à peu le gros funin *F*, dont on conserve le bout dans le bateau, attaché à un banc ou tire du bateau. On ne lâche que peu à peu le gros funin ; pour que la chausse s'établisse bien sur le fond dans toute sa longueur, & qu'elle ne soit pas recouverte ni par le fût ni par le gros cordage *F* : ce qui ne manqueroit point d'arriver si le bateau ne silloit pas plus vîte que le courant, ou si on mettoit trop promptement le cable à l'eau.

On voit que, pour que le chalut soit bien placé au fond de l'eau, il faut que les deux segments de fer *KK* arrivent les premiers au fond ; & qu'au moyen de la gaule *BB*, ils se placent sur une ligne droite. Ainsi la gaule se trouve élevée au-dessus du sable, de toute la hauteur des anses ou segments de fer ; & elle soutient à cette hauteur la partie du filet *B B*, qui est encapelée sur la gaule ; tandis que l'autre, *M M*, qui est chargée de plomb, coule sur le fond. Par cette disposition, le chalut qui est traîné plus vîte que le courant, présente une embouchure béante, dans laquelle entrent tous les poissons qu'elle rencontre, de quelque grosseur qu'ils soient ; & ils s'accumulent au fond du sac *G*.

Après une heure de traîne, on amene le chalut à bord, pour prendre le poisson & vuider les immondices qui se sont amassées dans la chausse. Pour cela on hale sur le funin *F* : & quand le chalut est près de la surface de l'eau, on s'aide en halant sur l'orin de la bouée, mais seulement pour soulager le filet

Quand le filet est à fleur d'eau, on le saisit à pleine main, pour en tirer l'embouchure à bord, & successivement tout le filet : ensuite on cherche l'extrémité *G* ; dont on ôte le lacet pour tirer le poisson, & les immondices qui se sont rassemblées à cet endroit.

On essaie de se placer sur un fond sain. Mais si par accident le filet se trouvoit accroché, il faudroit pour le débarrasser aller chercher l'orin de la bouée, & tirer le chalut en reculant.

§. 9. *Armure de la Drague de Cancalle.*

L'AGITATION de la mer dans une baie aussi vaste que celle de Cancalle, romproit ou emporteroit tous les filets qu'on pourroit tendre à la basse-eau, dans la vue de prendre des Solles & d'autres poissons plats. C'est ce qui a engagé à y substituer les Dragues, qu'on tolere pourvu que la traverse ne soit pas de fer.

La drague ou chausse dont on fait usage à Cancalle pour prendre des Solles, a pour armure une Perche de bois *A A*, *Pl. XLVIII, Fig.* 2, qui traîne sur le fond ; une corde *B B*, à laquelle une partie de l'embouchure du filet est attachée ; un cercle de fer *C*, auquel est attachée l'autre portion de l'embouchure : la corde *B* passe dans des pitons de fer, *D*, qui sont assujettis dans la perche de bois *A* ; & le cercle de fer, *C*, est soutenu par d'autres pitons, *E*. Les barres de fer *F*, sont proprement l'armure de la drague : elles se réunissent en *G*, où il y a un organeau, auquel s'attache le cordage qui doit traîner la drague. Voilà en abrégé la description de l'armure de cette drague : & après ce qui a été dit plus haut, cette description sommaire suffit pour en

prendre une idée assez exacte.

§. 10. *De la Drague* ou *Chausse*, *armée de Fer.*

La *Drague Angloise*, *Fig.* 3, *Pl. XLVIII*, ne differe presque de celle du Havre, *Fig.* 1, que par la forme de ses genouillettes, dont nous avons représenté une en grand, avec la lettre *B*, & qui ne paroissent pas préférables à celles de bois dont nous avons donné ci-devant la description. Ainsi nous ne nous y arrêterons point davantage; nous passons aux dragues, où l'armure est entiérement en fer, & qui sont de quelque usage en Bretagne.

Cette armure ressemble assez à celle de la Drague aux Huîtres, dont nous parlerons dans le paragraphe suivant: excepté qu'elle est beaucoup plus grande; ayant quelquefois 10, 12, & jusqu'à 14 pieds de longueur. *AA*, *Fig.* 4, est une lame ou espece de couteau de fer plat, qui doit porter sur le terrein: & en l'inclinant plus ou moins, on fait qu'elle mord dans le terrein, suivant le desir des Pêcheurs. Car pour draguer des Huîtres, il faut qu'elle morde plus que lorsqu'on pêche des poissons plats.

ABBBA, est une Tringle de fer courbée, rivée en *AA*, aux extrémités de la lame.

AD, *AD*, *CD*, sont trois Tringles droites, dont deux sont rivées aux extrémités de la lame; & la troisieme, *CD*, est soudée au milieu de cette lame. Toutes les trois se réunissent en *D*, où est un organeau, qui sert à attacher le halin *E*. Pour fortifier cet assemblage, il y a des Traverses en crochet qui sont soudées en *F*, sur la lame; en *B*, sur la barre contournée; & en *G*, sur les barres droites *AD*, *AD* & *CD*. Le bas de l'embouchure de la manche est attaché à la lame *AA*; & le reste de la circonférence de cette embouchure l'est à la tringle contournée, *ABBBA*. Ainsi l'ouverture de la manche est comprise entre la lame & la barre contournée. Cette manche, *HIK*, *Fig.* 5, a 5 à 6 brasses de longueur. Les mailles de l'entrée sont assez larges; mais elles se rétrécissent à mesure qu'elles approchent de l'extrémité, où elles sont fort serrées.

Comme ce filet est destiné à être traîné sur des fonds qui assez fréquemment pourroient l'endommager, on attache à la lame une peau de bœuf d'Irlande *LL*, *Fig.* 4, sous la manche, auprès de l'armure. Quelques-uns se contentent de faire le dessous de la manche avec des lanieres de cuir, tressées; & le dessus, avec de fortes ficelles.

Quand la drague est montée, on frappe un petit cableau *E*, sur l'organeau: sa longueur doit être proportionnée à la profondeur de l'eau.

La manœuvre de cette pêche est la même que celles que nous avons décrites ci-dessus. Les Pêcheurs s'établissent à une petite distance du rivage, comme un demi-quart de lieue; sur au plus 7 ou 8 brasses d'eau; & autant qu'il est possible, de basse mer: car il est avantageux pour toutes les pêches qu'on fait à la traîne, que l'eau ne soit pas profonde. C'est pourquoi ces pêches sont plus avantageuses en été qu'en hiver; attendu que durant cette derniere saison, il faut aller chercher les poissons dans les grands fonds, où ils se retirent pour trouver une eau moins froide. Au reste on pêche indifféremment de jour & de nuit; cependant les Pêcheurs aiment mieux le clair de lune que l'obscurité.

On pourroit faire cette pêche pendant toute l'année. Mais les Pêcheurs l'interrompent pour se livrer à d'autres pêches, telles que celle du Maquereau.

Lorsqu'on traîne la drague avec un bateau à la voile, on ajoute un petit halin à celui qui répond à la drague; puis on en amare un à basbord, & un autre à stribord: au moyen de quoi la drague suit le bateau.

Quelquefois un même bateau hale deux dragues; l'une amarée à bas-bord, & l'autre à stribord: *Pl. XLVIII*, *Fig.* 6.

On ne traîne pas au-delà d'un quart de lieue sans relever; ne fût-ce que pour vuider la chausse, qui se trouve toujours remplie de varec, de pierres, d'huîtres & d'autres immondices. Quand les Pêcheurs l'ont vuidée, & qu'ils en ont retiré le poisson, ils remettent le filet à l'eau pour faire un nouveau trait.

Comme cet instrument pese quelquefois 200 livres, il laboure, boulverse les fonds, & détruit beaucoup de poisson & de frai; d'autant qu'on le traîne auprès des côtes, où les poissons déposent leur frai.

§. 11. *De la Drague pour les Huîtres.*

Comme nous nous proposons de parler fort en détail de la pêche des Huîtres, nous nous bornerons à dire ici un mot de la drague avec laquelle on les pêche. Cette drague ou chausse est une espece de filet, qu'on fait en entrelaçant des lanieres de cuir de bœuf, en sorte que les mailles aient deux pouces en quarré d'ouverture. La chausse a ordinairement quatre pieds de long, sur 12 à 15 pouces de large. Sa hauteur est d'environ 3 pieds & demi. L'embouchure est montée sur un chassis de fer (*Fig.* 7.), lequel raclant le banc, en détache les Huîtres qui tombent dans la manche. Quelquefois on emporte deux cents huîtres d'un seul coup de drague.

Cette pêche se fait par les beaux temps, depuis le mois d'Octobre jusqu'à Pâque.

§. 12. *Pêches à la Drague, qui se pratiquent en différents Ports.*

Dans la Baie de Bourneuf, & près des Isles de Bouin & de Noirmoutier, les Pêcheurs vont

vont avec des bateaux non pontés, du port de 8 à 10 tonneaux, à une lieue au large. L'équipage consiste en un Maître, un Matelot, & quelquefois un Mousse. La drague a 5 brasses de longueur, sur 4 d'embouchure. Ses mailles ont un pouce & demi en quarré. On y prend des Raies, des Solles, des Merlans, des Turbots, &c.

Le Bourgeois a le tiers de la vente du poisson; le Maître, l'autre tiers; & les Matelots, le troisieme. Ils font leur vivre à leurs dépens.

A S. Malo, des vieillards qui ne naviguent plus, ont de petits bateaux, depuis quatre jusqu'à dix tonneaux, pour aller autour des rochers, pêcher des Solles avec la drague.

A La Hougue, on prend nombre de petits poissons plats, & quelques grands, avec une Drague de fer: qui laboure les fonds, détruit le frai, & gâte même la rade, où mouillent souvent des barques & de petits navires qui y relâchent.

A Olonne, les petits Pêcheurs ont des dragues de deux brasses de largeur sur quatre de longueur; dont les mailles ont un pouce & demi en quarré: avec lesquelles ils prennent des Solles, des Raies, des Plies, des Turbots, des Merlans, des Vives, Congres, Sardes, Barauds, Merlus, Chiens de mer, &c. Cette pêche se fait souvent à deux ou trois lieues au large, hors des fonds de roches. Pour cette pêche, 7 hommes, (sçavoir le Maître, 5 Matelots & un Mousse), s'embarquent dans une chaloupe de deux à trois tonneaux. Ils sortent pour cette pêche tous les jours, & rentrent les soirs.

D'autres Pêcheurs plus considérables, se servent de barques non pontées, du port de 15 tonneaux. Leur drague a 4 brasses de largeur, & 18 de longueur. L'ouverture des mailles est d'un pouce & demi en quarré. Ils rentrent tous les soirs dans le port; & vendent leur poisson à des Chasse-marées, qui les transportent dans les Bourgs & Villes où s'en fait la consommation. L'équipage est à la part, comme nous l'avons dit.

Les Pêcheurs d'Oleron ayant des filets dont les mailles sont très-serrées, ils détruisent beaucoup de frai & de menuise; outre le tort qu'ils font aux fonds, en les labourant avec leur drague.

Il y a peu de Ports où l'on ne fasse usage des dragues: qui different un peu les unes des autres. Mais ce que nous venons de dire suffit pour donner une idée de ces différences, qui ne sont pas considérables: d'autant qu'à l'occasion des pêches particulieres, nous aurons plusieurs fois occasion de parler de la Chausse & de la Drague.

CHAPITRE HUITIEME.

De quelques Pêches qui se pratiquent sur les bords de la Méditerranée, & qu'on peut regarder comme des Parcs Pierrés & Flottés, tendus à la Mer.

LES Pêcheurs de l'Océan savent profiter de la marée pour tendre, lorsque la mer est basse, quantité de filets qui arrêtent au retour de l'eau les poissons qui ont monté avec le flot: & de ce genre sont les Parcs; dont nous avons suffisamment parlé dans le Chapitre V, qui a terminé la Tente sur Piquets. Les Pêcheurs de la Méditerranée n'ayant point de semblables marées, ils ne peuvent faire aucun usage de ces façons de pêcher; mais ils parviennent à former dans la mer même, des enceintes de filets qu'on peut regarder comme des Parcs Pierrés & Flottés: dont il ne seroit guere possible de faire usage dans l'Océan. La mer y est communément trop agitée pour que les filets tendus sur Piquets pussent résister aux efforts de l'eau; qui est presque toujours très-considérable dans cette grande mer, d'autant que les marées y occasionnent une agitation continuelle.

C'est de ces Parcs Pierrés & Flottés, tendus en pleine eau, que nous nous proposons de parler dans ce Chapitre. Et de même que nous avons terminé la

Tente sur Piquets par les Parcs où l'on emploie des piquets ; nous terminerons la Tente Pierrée & Flottée, par les Parcs qui ne sont retenus qu'au moyen du lest dont on charge leur pied, & des liéges dont leur tête est garnie.

§. I. *De la Pêche qu'on appelle dans la Méditerranée* Seinche *ou* Enceinte.

Nous avons déja parlé en quelques endroits de divers filets qu'on tend, soit sur des piquets, soit par fond, soit dérivants, pour envelopper des troupes de poissons qui vont en compagnie. Mais nous ne sommes pas pour cela dispensés de faire mention d'une grande pêche qu'on pratique dans la même vue, & qu'on appelle *Seinche* sur les côtes de la Méditerranée ; d'autant qu'elle se fait en pleine eau avec des filets tendus à-peu-près comme ceux des Madragues, qui sont l'objet principal de ce Chapitre.

On sait, & nous avons déja eu plus d'une fois occasion de le dire, qu'il y a des poissons domiciliés qui restent attachés à une côte, comme certains oiseaux ne quittent point le canton où ils ont été élevés. D'autres poissons, grands voyageurs, séjournent quelques mois sur nos côtes, & vont passer le reste de l'année dans des parages qui probablement leur conviennent mieux ; semblables aux Hirondelles, aux Cailles, & à quantité d'oiseaux qu'on nomme pour cette raison, *Oiseaux de passage*.

Ces poissons, ainsi que les oiseaux de passage, vont, rassemblés par troupes, & forment comme disent les Marins, *des Bancs* : que les Pêcheurs Provençaux essayent d'envelopper avec des filets, dont ils proportionnent la force, & la grandeur des mailles, à l'espece de poisson qu'ils se proposent de prendre. Si ce sont, par exemple, des Thons ; les filets sont plus forts, & les mailles plus grandes, que s'il s'agissoit d'arrêter des Maquereaux.

Un nombre de matelots pourvus de filets & de bateaux, s'associent pour faire cette pêche, sous les ordres d'un Patron qu'ils nomment *Capitaine de Seinche*.

Dans la saison du passage des poissons, ils parcourent la mer, comme les chasseurs battent la campagne ; & quand ils apperçoivent un Banc de poissons, plusieurs bateaux les mieux armés gagnent la tête de ce Banc : & ferment le passage aux poissons en tendant leurs filets devant eux ; tandis que les autres en tendent sur les côtés & vers l'arriere, essayant d'entourer ainsi le plus de poissons qu'il leur est possible. Quand l'enceinte est achevée, les poissons s'y trouvent renfermés comme dans les Parcs dont nous avons parlé au Chapitre V : l'industrie des Pêcheurs est différente ; l'effet est le même.

Sans doute que les poissons qui s'apperçoivent qu'ils sont renfermés, particuliérement les Thons (qui sont le principal objet de cette pêche), nagent de tous côtés. Et s'ils trouvent une ouverture pour s'échapper, tous se pressent d'en profiter pour recouvrer leur liberté ; de sorte qu'en peu de temps il n'en resteroit plus dans l'enceinte. C'est là sur-tout que l'habileté du Capitaine de Seinche se fait connoître. Il doit examiner s'il y a des issues ; & s'il en découvre, les fermer promptement par de nouveaux filets, afin de rendre l'enceinte bien close par-tout : ce que les Provençaux nomment *faire emperna*. Si l'on a renfermé de petits poissons, on les pêche dans la Seinche avec différentes sortes de filets. Mais si ce sont des Thons, on forme depuis la Seinche jusqu'auprès de terre, avec des palissades de bons filets, tendues parallélement l'une à l'autre, un canal qui communique à un petit Parc qu'on a fait auprès du rivage. Ce canal étant établi, on ouvre la paroi de la Seinche, vis-à-vis de la grande enceinte. Aussi-tôt les Thons qui cherchent à se sauver, se jettent précipitamment dans le canal. On les y engage encore, en les effarouchant dans l'enceinte de la Seinche ; & quand ils y sont tous, on en ferme l'entrée avec un filet. Les Pêcheurs continuant à les épouvanter pour les faire avancer vers le petit Parc qui est près de la côte, ils traversent de temps en temps le canal avec des filets pour empêcher qu'aucun Thon ne se sauve. Quand on les a ainsi conduits dans le petit parc, on en fortifie les parois en doublant les filets qui le forment, avec d'autres ; & en les affermissant par des manœuvres qui répondent aux ancres ou grapins de tous les bateaux qu'on mouille à dessein ; car il est important que le parc ne puisse être dérangé, ni par les courants, ni par les efforts que les Thons font pour se sauver.

On prend les Thons qui sont renfermés dans ce Petit Parc (que les Provençaux nomment *Faurrade*), ou avec de petits filets semblables aux bregins ou aux bouliers ; ou en les harponnant. Mais comme le poisson est bien en sûreté dans le réservoir : afin d'éviter que l'abondance du Thon n'en fasse diminuer le prix, les Pêcheurs ne les prennent dans leur faurrade que peu à peu ; ne voulant les exposer en vente que lorsqu'ils sont à un prix convenable.

Cette pêche étoit autrefois très-avantageuse ; mais on ne la pratique plus guere, depuis que l'établissement des madragues s'est beaucoup multiplié ; d'autant que ceux qui font l'entreprise des madragues, ont droit

d'éloigner de leurs pêcheries toute autre forte de filets.

§. 2. *Autre espece de Seinche : dont nous croyons qu'on ne fait usage qu'au Martigues.*

COMME nous n'avions qu'une connoissance assez imparfaite de cette pêche, nous étions déterminés à n'en point parler. Mais M. de la Croix étant venu à notre secours, nous sommes en état de donner une juste idée de cette façon singuliere de pêcher.

Le filet appellé *Seinche* ou *Seincho* au Martigues, doit enceindre un canal ou espace d'eau, de façon que le poisson qui se trouve devant ce filet soit forcé ou de suivre la route qu'on veut qu'il prenne, ou de se prendre dans le filet : qui est formé, tantôt de deux pieces ou filets distincts, tantôt d'une seule.

La partie qu'on appelle *le Tirant*, en Provençal, *lou Tirau*, est une nappe simple ; l'autre, dite la Sautade ou *Soutado*, est un trémail.

Il est bon d'être prévenu que la pêche dite Seinche ou Seincho, ne se fait au Martigues que pour prendre des Loups ou des Muges ; & que la Bourdigue du Roi est la seule au Martigues, qui puisse faire usage de ce filet dans son canal : elle est interdite à toutes les autres Bourdigues.

Lorsque le Patron de cette Bourdigue s'apperçoit durant l'été, que les Loups & les Muges, qui quittent alors l'étang pour retourner à la mer, se rassemblent en quantité dans le canal de la Bourdigue sans y entrer ; c'est alors qu'il emploie la Seincho pour les forcer ou à entrer dans la bourdigue, ou à se prendre dans le filet. Comme ce sont les Muges qui sont les plus empressés de retourner à la mer, le Patron dispose son filet pour les prendre, en réunissant les deux filets ; savoir, le Tirau & la Soutado. Le *Tirau* n'est autre chose qu'une simple nappe, qui a 80 mailles de chûte, des 9 au pan, plus ou moins suivant la profondeur du canal : cette partie, qui doit former comme une cloison dans l'eau, a le pied chargé de lest, & la tête garnie de liége. Le liége que porte la ralingue ou le bandeau du haut, est distribué en nattes des six à la livre, espacées l'une de l'autre d'un pan. Les deux bandeaux du bas ont, de deux en deux pans, une bague de plomb dans toute la longueur du filet, du poids d'un quarteron. Il faut que l'étendue du filet en longueur, soit au moins égale à la largeur du canal. Enfin il y a aux deux bouts, des Cordes dites *Mailles* ; & pour Clava, une Canne placée à chaque bout, laquelle contient étendue les deux extrémités du Tirau.

L'autre partie de la Seinche, dite *Soutado*, a la même longueur que le Tirau. Sa largeur est de 8 pans vers le milieu ; & se réduit à 6 & demi, aux extrémités. Les hamaux de ce trémail ont leurs mailles de six pouces en quarré : celles de la Flue ou Nappe du milieu sont de 9 au pan. Cette entremaillade est montée comme les autres filets de même genre ; excepté qu'étant destinée à flotter sur l'eau, elle n'a pour garniture qu'un bandeau à la tête, garni de liége : l'autre côté ou le pied, étant attaché au haut du tirau, est soutenu à fleur d'eau par ce filet. Ainsi il faut concevoir que quand le filet est à l'eau, le Tirau est perpendiculairement dans l'eau, & que la Soutado flotte horisontalement sur l'eau derriere lui. La ralingue du pied de la soutado est attachée à la tête du tirau par des ficelles qui sont dans toute la longueur, de deux en deux pans, pour que la soutado se tienne mieux étendue sur l'eau. On lie, de deux en deux pans, dessus & dessous la soutado, deux cannes, entre lesquelles passe le trémail.

Le filet étant disposé comme nous venons de l'expliquer, on le met dans un bateau dit *Bette Marine* ; avec au moins 4 hommes d'équipage. Les Pêcheurs se portent à quelque distance de l'endroit où ils ont vu les poissons assemblés. Un homme reste à terre, tenant la corde qui répond à une des extrémités du filet, & qui doit servir de bras pour le traîner. A mesure que le bateau quitte le bord du canal en le traversant pour aller à l'autre, deux hommes sont occupés à jetter le filet : l'un met à l'eau dans une situation verticale le Tirau, qui doit être placé du côté de la Bourdigue ; & l'autre, la Soutado, qu'il établit horisontalement derriere. Ensuite les Pêcheurs se séparant en deux bandes, traînent le filet en s'approchant de la bourdigue. Le poisson effarouché par le filet, s'efforce, en bondissant, de sauter par-dessus ; & en retombant, il se trouve engagé dans le trémail, qui est horizontal. Quand il y a beaucoup de poissons, il en résulte un spectacle fort amusant : car on en a souvent pris en moins d'un quart d'heure plusieurs quintaux.

Lorsque les Pêcheurs à la Seincho s'apperçoivent qu'il y a d'autres poissons nommés Loups, avec des Muges : après avoir jetté le filet qui vient d'être décrit, ils en mettent encore un à l'eau par derriere. C'est bien une seconde seinche ; mais qui n'a que le tirau : & lorsqu'on se propose de ne prendre que des Loups, on n'emploie que cette nappe seule.

On traîne donc ces deux filets l'un derriere l'autre, en s'approchant de l'entrée de la Bourdigue. Quand les Pêcheurs sont arrivés aux premieres cannes, c'est-à-dire, à l'entrée de la grande *vengude*, ils levent la premiere seincho pour conduire la seconde jusque dans l'intérieur de la Bourdigue, afin de forcer les Loups d'y entrer. Pour cela on se sert de deux bateaux postés de chaque côté en dedans des

cames; & de deux Perches dites *Partegons*, ſur leſquelles on attache les extrémités du filet: à meſure que les traverſes de la grande vengude rétréciſſent l'eſpace, les Pêcheurs roulent les bouts du filet ſur les partegons; & le diminuent ainſi de longueur, juſqu'à l'entrée du grand Baladou; qu'ils ferment alors avec un morceau de filet.

Après avoir pratiqué cette manœuvre dans le Grand & le Petit Baladou, comme ils l'ont fait dans la grande Vengude, élargiſſant ou rétréciſſant le filet, à meſure qu'ils avancent vers les traverſes des Tours dites *Atrouba*, ou des *Requinquets*; ils s'arrêtent au paſſage appellé *Embourigue*, qui communique du Petit Baladou à l'Entre-bouque. S'ils s'apperçoivent que le poiſſon en grande quantité pourroit gêner la Tour de Dehors, ils en prennent le plus qu'ils peuvent dans l'enceinte qu'ils ont formée avec leur filet.

Cette pêche, qui ſe fait dans l'intérieur de la Bourdigue, n'eſt pas ſeulement pour les Loups; mais encore pour les Rougets, les Melets, les Sardines. Dans ce dernier cas elle change de nom, & prend celui de *Sauceiron*. Le filet qu'on y emploie differe du Tirau dont on vient de parler, par la grandeur des mailles; qui ſont de 36 ou 40 au pan. Cette pêche ſe pratique dans toutes les Bourdigues indiſtinctement. Quand les Bourdiguiers s'apperçoivent que les Rougets ou les Sardines donnent en grande quantité, ce qui arrive ordinairement lorſqu'il ſurvient des froids vifs à la fin de l'été ou en automne; & que ces poiſſons reſtent dans les Chambres des Bourdigues, ſans entrer dans les Tours: c'eſt alors qu'ils font le Sauceiron, ou pour les prendre, ou pour les faire entrer dans les Tours.

Il n'en eſt pas de même de la pêche dite particuliérement *Seincho*. Nous avons dit qu'il n'y a que la Bourdigue du Roi où elle ſoit permiſe. Cette réſerve eſt apparemment faite pour obvier à la trop grande dépopulation du poiſſon; ou pour faire une faveur particuliere aux propriétaires de cette Bourdigue Car cette pêche ſeroit praticable ailleurs. Il eſt vrai qu'elle ne détruit point le frai & la menuiſe: mais ſi on autoriſoit à la pratiquer dans des étangs, elle détruiroit plus de poiſſon que beaucoup d'autres pêches ne pourroient faire. Et il eſt avantageux que le produit de la pêche ne ſoit pas attribué à un ſeul propriétaire; mais qu'un plus grand nombre ſoit en état d'en jouir.

On fait une pêche à Barcelone, en formant des enceintes de filets aſſez ſemblables à ceux de la ſeincho: ils la nomment *Taranyina*. Celle qu'on nomme à Alicante *Pantaſana*, eſt encore du même genre.

§. 3. *Des Madragues.*

La Madrague eſt encore plus exactement un grand Parc de filets tendus à la mer ſans piquets ni perches. Les filets qui la forment ſont aſſujettis ſur le fond par un poids énorme de leſt de pierres; puiſque pour les grandes Madragues, il en faut juſqu'à 400 quintaux. Et ils ſont tenus verticalement par beaucoup de nattes de liége, qui ont un pied en quarré. Il eſt vrai que les parois de ce parc ſont affermies par un grand nombre de cordes, *V*, *Fig.6. Pl. XLIX*, longues de 40 à 50 braſſes, & frappées d'un bout ſur la corde qui borde la tête des filets, & de l'autre à une ancre que l'on a mouillée au fond de la mer.

Le but de cette pêche eſt d'arrêter les Thons qui font route à une petite diſtance de la côte; ainſi que quelques-autres poiſſons; en engageant les uns & les autres à entrer dans la Madrague, au moyen d'une grande Chaſſe de filet, *A B*, *Fig. 6.* que les Provençaux nomment *la Queue* de la Madrague. Comme elle s'étend depuis la côte juſqu'à la Madrague, elle a quelquefois 1000 braſſes de longueur.

On ne connoît peut-être point d'établiſſement de pêche qui prouve mieux que la Madrague, où peut aller l'induſtrie des Pêcheurs. Auſſi tous les Voyageurs qui vont en Provence ſont-ils très-curieux de voir une Madrague: & s'ils ſont aſſez heureux pour ſe trouver dans la circonſtance d'une pêche abondante, c'eſt un ſpectacle admirable que de voir quelquefois ſept à huit cents poiſſons, dont quelques-uns peſent 150 livres, raſſemblés dans un compartiment qu'on nomme *le Corpou*, ou *la Mort*, *op*, *TT*, *Fig.* 1: dans lequel on en apperçoit qui font des efforts conſidérables pour s'échapper, ou pour ſe défendre contre ceux qui veulent les prendre; *A D*, *Pl. L.* On voit encore à cette pêche nombre de Pêcheurs qui ſe jettent dans le même filet où ſont les poiſſons, pour les harponner, les aſſommer, ou les ſaiſir à force de bras lorſqu'ils ne ſont pas fort gros; car il y en a qui ne peſent que 25 livres & même moins. Le combat qui ſe fait entre les Pêcheurs & les poiſſons; les clameurs des ſpectateurs, où ſe mêlent ſouvent l'harmonie de pluſieurs cors de chaſſe; joint à la légéreté & l'activité des Pêcheurs Provençaux; font un ſpectacle très-amuſant & qui ne ſort point de la mémoire des Voyageurs qui l'ont vu. Ils en parlent toujours avec une ſorte d'enthouſiaſme; mais toute leur attention s'eſt portée à la chambre du *Corpou*, ou de la *Mort*; à peine ont-ils une légere idée du reſte de la Madrague: qui néanmoins eſt tout autrement digne d'admiration. Oſeroit-on effectivement imaginer, ſi on ne l'avoit pas vu, qu'on puiſſe tendre dans la mer une enceinte de filets, qui pour les plus petites Madragues a 130 braſſes de longueur ſur 28 à 30 de largeur; & dont le pied, chargé de beaucoup de pierres, eſt calé dans l'eau à la profondeur

fondeur de vingt ou vingt-cinq brasses ; & la tête est soutenue à fleur d'eau par une grande quantité de nattes de liége. Joignons à cela, nombre de compartiments formés par des filets d'auffe ; qui sont bordés à la tête & au pied par de grosses cordes de même matiere : & en outre, une chasse ou queue formée des mêmes filets, qui s'étendant de la Madrague à la terre, a depuis 200 jusqu'à 1000 brasses & plus, de longueur. Il faut pourtant que ces grands établissements, affermis seulement par des cordes qui répondent à des ancres, soient établis avec assez de solidité pour résister aux vents, aux courants & aux efforts de ces gros poissons. De plus, il faut que ce parc soit assez exactement clos dans toute son étendue, pour ne permettre à aucun poisson de s'échapper; car en ce cas il seroit bientôt suivi de tous : c'est l'instinct de ces poissons, de se suivre les uns les autres.

Voilà une idée générale de ces belles & grandes pêcheries. Les détails où nous allons entrer ne les rendront que plus dignes d'admiration.

Il faut établir la Madrague sur un fond d'Algue, qui n'ait pas plus de 20 à 25 brasses de profondeur : ce qui oblige de la placer, tantôt plus près & tantôt plus loin de la terre.

J'ai vu la grande Madrague de Bandol, *Fig. 6.* Et quoique je n'aie pas été à portée d'examiner celles de Toulon, qui sont moins grandes, je me trouve en état d'en donner une description très-exacte : que je tiens de M. Broquier, Sous-Ingénieur Constructeur des Vaisseaux du Roi au département de Toulon.

La Madrague, *Fig. 1*, qu'a examinée M. Broquier, est placée au Nord de la montagne des Signaux, qui est au Midi de l'entrée de la rade de Toulon. Elle est tendue à 200 brasses ou environ, de la côte. Ainsi sa chasse ou queue doit avoir une pareille étendue. La longueur de cette Madrague est de 122 brasses : savoir, la Chambre *F*, 16 brasses; celle *P*, 27 brasses; celle *O*, 20 brasses; celle cotée *Q*, 28 brasses; & la cinquieme, *Y*, 31 brasses.

Ces différents compartiments ont chacun leur nom particulier, très-différents de ceux que j'ai pris à Bandol, & que j'emploirai pour l'explication de la grande Madrague *Fig. 6.*

La premiere chambre, *F*, se nomme à Toulon le *Bourdounoro*.

La seconde, *P*, qui forme la Grande Entrée, s'appelle le *Farati*.

La troisieme, *O*, le *Gardy*.

La quatrieme, *Q*, le *Pichou*.

La cinquieme, *Y*, est composée de trois parties, qui ont aussi leur nom particulier : la premiere, *ghik*, longue de 18 brasses, s'appelle le *Gradou* : la seconde, *ikop*, le *Gravicheli*, ou *Gravichelli* ; sa longueur est de 8 brasses. Enfin la troisieme, *opTT*, qui a cinq brasses, se nomme le *Corpou*.

La Grande Entrée, *ae*, est de toute la longueur du *Farati*; cette partie n'est point garnie de filets, & ne se ferme jamais.

La largeur de la Madrague, en *ut*, en *ad*, & en *fe*, est de 28 brasses. Elle en a 25 en *bc*; 18 en *gh*, qui est l'entrée du Gradou ; & elle se réduit à 5 brasses à l'extrémité du Corpou *TT*.

Quoique cette Madrague ne soit établie qu'à 15 brasses de profondeur, les filets qui en forment les murailles ont 21 brasses de hauteur ; pour leur donner du jeu. On fait ordinairement ce jeu, du tiers de la hauteur du filet ; c'est-à-dire, que pour un fond de 16 brasses, le filet des murailles doit avoir 23 à 24 brasses de hauteur.

Les mailles de ce filet sont de 11 à la Brasse : qui est de 5 pieds 3 pouces.

Les filets qui forment l'enceinte des Madragues sont de simples nappes; dont le pied est assujetti au fond de la mer par des pierres, & la tête retenue à la surface de l'eau par des nattes de liége. Ainsi il n'y a point de filet tendu sur le fond de la mer, d'une muraille à l'autre.

Les libans ou ralingues qui bordent le filet haut & bas, doivent être très-forts. Ceux des murailles ont six pouces de grosseur.

Le *Bourdounoro*, *F*, & le *Gardy*, *O*, ne sont séparés de la chambre de la grande entrée *P*, que par une demi-cloison, *aq*, *em* : de sorte que la partie *dq*, & celle *fm*, sont tout à fait ouvertes.

L'ouverture *bn* du *Pichou*, *Q*, est fermée par un filet dont les mailles ont environ 18 pouces en quarré; il doit être exactement tendu : on ne le laisse jamais tomber, les poissons traversant librement ses mailles.

Enfin, la porte de la derniere chambre, *Y*, est fermée par un filet dont les mailles sont d'environ 10 à 11 à la brasse. On le fait tomber quand on veut faire passer le poisson dans le *Corpou*. Comme l'arrangement de cette porte est assez ingénieux, il convient d'insister un moment sur cet objet.

A chaque coin, *h* & *g*, on place une piece de filet triangulaire *R*, *Fig. 2 & 3* : qu'on nomme *Giron*; & dont les trois côtés, qui sont égaux, ont chacun 18 brasses. Le côté *GL*, est cousu perpendiculairement au filet de la muraille, à l'endroit où est la porte; en sorte que la pointe *L* est tout-à-fait au fond de la mer : & le côté *LS*, *Fig. 2*, est cousu avec le côté vertical du filet de la porte, de maniere que lorsqu'on laisse tomber celle-ci, les pointes *S* des *Girons* l'accompagnent jusqu'au fond de la mer; & lorsqu'on veut la fermer, en halant sur les cordes *XX*, *Fig. 2*, les girons se reploient sur les côtés, & servent à joindre exactement la porte avec la muraille : ce qui empêche que le poisson ne puisse s'échapper

entre deux. La porte *Y*, *Pl. L*, *Fig.* 7, est fermée: & les girons pliés sur les côtés sont marqués par *Mm*, *Nn*.

Il reste à faire connoître dans la *Fig.* 1. de la *Pl.* 49, la derniere chambre, *Y*; qui est celle de la Mort du poisson, & qui devient par là la plus intéressante.

Nous avons dit qu'elle est composée de trois parties, qui sont formées de trois sortes de filets joints bout à bout les uns aux autres par des nœuds qui en réunissent les mailles.

Le premier de ces filets, *Y*, qu'on nomme le *Gradou*, a ses mailles de 15 à la brasse. Il est arrêté par un de ses côtés, *B*, *Fig.* 4, au fond de la mer; au moyen d'une corde, à chaque bout de laquelle est une pierre qui pese deux quintaux (*LL*, *Fig.* 2). C'est à cette corde qu'est aussi arrêtée par le bas la porte dont nous venons de parler. A cette même corde enfin est cousu un troisieme filet d'environ 15 brasses de long, qui s'étend dans le fond de la chambre *Q* dite du *Pichou*; & qui est destiné à empêcher que le poisson ne puisse passer par-dessous cette corde, dans le cas où elle viendroit à se lâcher un peu.

Ce Gradou dans la moitié de sa longueur traîne au fond de la mer; & l'autre moitié s'éleve par degrés en faisant la coquille.

Le *Gravicheli*, *Z*, qui vient après & dont les mailles, plus serrées, sont de 18 à la brasse, s'éleve toujours de plus en plus.

Enfin le *Corpou* (*&*) dont les mailles sont presqu'entiérement fermées, vient se terminer obliquement à la surface de la mer: *C*, *Fig.* 4.

Ces trois filets forment ensemble un plan incliné, un peu concave. Il faut remarquer que dans cette derniere chambre, les filets des murailles doivent suivre, quant à la grandeur des mailles, celle des filets du fond qui leur correspondent. Ou plutôt ce sont les mêmes filets qui forment les murailles & le fond.

Le Corpou est quelquefois de chanvre; mais le plus souvent, d'auffe, comme tout le reste: à la différence près, que les cordons en sont beaucoup plus forts.

Pour pêcher le Corpou on attend que le poisson se soit rendu dans le Pichou *Q*. C'est dans cette seule chambre que l'on fait la chasse. On se sert pour cela d'un filet d'environ 28 brasses de largeur, lesté par un de ses côtés avec des bagues de plomb, & qu'on place d'abord verticalement en *e b* tout près de la porte, de maniere que les plombs affleurent le fond sans s'appuyer dessus. On le promene ensuite dans le Pichou, en le faisant avancer, toujours bien tendu, de *b* vers *h*, & de *e* vers *g*; par le moyen de deux bateaux, qui en retiennent les angles supérieurs: le filet dont nous parlons s'appelle *l'Engarre*, & la manœuvre s'appelle *Engarrer le poisson*.

Tant qu'on chasse ou qu'on *engarre*, dans le Pichou *Q*, on tient la porte du Gradou abaissée ou ouverte.

Le Rey ou chef, pendant cette manœuvre, est en védette sur un bateau *A*, *Fig.* 1, pour observer l'entrée du poisson dans le Gradou *Y*: & on ne releve le filet qui ferme la porte, que quand il en donne le signal.

Lorsque les bateaux qui chassent sont arrivés, l'un en *h*, l'autre en *g*, le bateau *A* commence à soulever le gradou; & pour cela 7 à 8 hommes qui sont tous placés sur le même bord, ayant l'estomac appuyé sur le plat-bord, saisissent le filet avec leurs mains, & halent dessus. Consultez la *Pl. L. Fig.* 7.

Avançant toujours dans cette situation, ils rejettent à la mer la portion du filet qu'ils ont amenée à la surface de l'eau, & le bateau passe par-dessus: lorsque le bateau a traversé le Gravicheli *Z*, *Fig.* 1, *Pl.* 49, & qu'il est arrivé au Corpou, on accroche le filet au plat-bord de ce bateau, comme il est déja accroché au bateau qui est au bout du corpou & aux deux qui sont sur les côtés: ce que l'on voit à la figure 7. Par cette manœuvre, tout le poisson qu'on a conduit dans le corpou se trouve presque à la surface de l'eau: où on le prend quelquefois en le harponnant ou en l'assommant, ou à bras; car il y a des Pêcheurs qui se jettent dans le filet pêle-mêle avec le poisson pour le saisir à force de bras.

Les bateaux qu'on met à la tête & aux deux côtés du corpou sont destinés à prévenir que le poisson ne s'élance lorsqu'il se sent resserré & qu'il ne tombe à la mer; précaution nécessaire, puisqu'il arrive assez souvent que des poissons qui s'élancent pour franchir le filet retombent dans les bateaux.

J'ai déja prévenu que je n'avois pas examiné les Madragues de Toulon; & que je n'en parlois que d'après les Mémoires que m'avoit adressés M. Broquier. Mais j'ai vu la belle *Madrague de Bandol*, qui passe pour la plus étendue de toutes celles qui sont en Provence. J'ai essayé de prendre sur les lieux même le plus d'éclaircissements qu'il m'a été possible. Cependant je n'oserois assurer qu'on ne m'auroit pas trompé, particuliérement sur l'étendue des différentes parties qui composent ce grand établissement; n'ayant pas pu les mesurer moi-même, comme M. Broquier l'a fait à l'égard de la petite Madrague de Toulon: au reste ces dimensions sont bien sujettes à varier, n'y ayant pas deux Madragues qui soient exactement d'une même grandeur.

Je crois que la Madrague qu'a décrite M. Broquier est une des plus petites; & celle de Bandol, des plus grandes. Les détails où M. Broquier est entré, me mettent en état de beaucoup abréger la description de celle de Bandol, dont il va être question.

A B, *Fig.* 6, est la Queue de la Madrague:

qui fait le même effet que ce que les Pêcheurs Parquiers nomment la *Chasse*. C'est un filet d'auffe, semblable à celui qui fait l'enceinte de la Madrague. Il est tenu verticalement par du lest de pierres dont on garnit le pied, & des nattes de liége qui sont attachées à la ralingue de la tête. Cette muraille de filet, comme disent les Pêcheurs Provençaux, doit s'étendre depuis la Madrague *B* jusqu'à la côte *A*. On m'a assuré que celle de Bandol avoit près de 1000 toises de longueur. Quand les Thons qui rangent la côte par bandes rencontrent ce filet, ils le suivent; & sont par là déterminés à entrer dans la Madrague, comme nous le dirons dans la suite.

On prétend que cette grande Madrague est longue de 1000 toises; & qu'elle a dans sa plus grande largeur, le quart de cette étendue.

TTTT est l'enceinte de cette Madrague; qui est formée par des filets d'auffe, lesquels sont tenus verticalement, comme on l'a dit à l'occasion de la Madrague de Toulon, par du lest de pierres, des flottes ou nattes de liége; & affermie par des cordes *V*, amarées d'un bout à la tête du filet, & de l'autre à des ancres qui sont mouillées au fond de la mer.

Cette grande enceinte *TTTT* est divisée par des cloisons de filets, en cinq compartiments qu'on nomme *Chambres*.

La Chambre *G* est dite *de la Grande Entrée*. Elle n'a point de filet en *a b*; il n'y a qu'une corde, soutenue par des liéges, laquelle sert à entretenir la liaison de la muraille en cette partie. On peut regarder cette chambre comme un vestibule ou une piece de Distribution, dans laquelle se rendent les Thons qui venant du côté de *d e*, & étant arrêtés par la Queue *A B*, la suivent, & se rendent dans cette chambre *G*. Les poissons qui sont dans cette chambre peuvent entrer dans la chambre *F*, (qu'on nomme à Bandol *la Chambre du Levant*), par un endroit *P*, où il n'y a point de filet, mais seulement une corde garnie de liéges.

D'autres Thons, prenant une route contraire, passent dans la chambre *O* (qu'on m'a nommée à Bandol, *la Premiere Chambre du Couchant*), par une ouverture qui est en *C*, où il n'y a point de filet, mais seulement une corde garnie de liéges. Il y a ordinairement en cet endroit un bateau de garde.

A la cloison qui sépare la chambre *O*, d'avec la chambre *D*, qu'on nomme *Seconde Chambre du Couchant*; il y a, vers *E*, un espace qui n'est formé que par un filet à très-grandes mailles, au travers desquelles les Thons passent sans difficulté. Et à portée de là est un bateau, d'où l'on peut observer si le poisson se rend dans la chambre *D*.

Quand les Thons y sont entrés, il s'agit d'y faire passer ceux qui sont dans la Chambre *F*, dite *du Levant*. Pour cela on se promene dans la chambre *F* avec le bateau *s*, faisant du bruit, & battant l'eau. Les poissons effarouchés, sortent par l'ouverture *P*; & traversant la chambre *G*, ils entrent par l'ouverture *C*, dans la chambre *O*, & ensuite dans celle *D*, traversant un filet à grandes mailles.

Il est bon de faire remarquer que les Croisées *g* qu'on apperçoit sur les chambres *O D*, *I M*; ainsi que la corde *q*, qui est auprès de la grande entrée; sont de simples cordes, qui ne portent point de filet, & qui sont seulement garnies de nattes de liége. Elles ne servent qu'à donner de la fermeté aux filets qui forment les chambres; & à la queue: ce qui est convenable, à cause de leur grande étendue.

Nous devons encore arrêter ici les yeux des Lecteurs sur un agrandissement qu'on appelle la *Petite Entrée*: qui est à la grande Madrague de Bandol, & qu'on ne voit point aux Madragues de Toulon dont nous avons parlé en premier lieu.

En se rappellant ce que nous avons dit, on conçoit que les Thons qui suivent la direction *d e*, étant arrêtés par la Queue ou chasse *A B*, sont déterminés à entrer dans la Madrague par la grande entrée *a b*. Mais ceux qui suivroient la route *m n* ne pourroient y entrer, à cause de l'obstacle qu'y fait la queue *A B*, laquelle s'étend jusqu'à la côte. C'est pour retenir ceux-ci, qu'on pratique la Petite Entrée *H*, par laquelle ils se rendent dans la chambre *I*; & ensuite, par le passage *L*, dans la chambre *M*; puis dans celle *D*, par le passage *N*.

Quand il y a une assez grande quantité de Thons dans la chambre *D*, on les fait passer dans la chambre de la Mort, *Y*, & on les rassemble dans le Corpou *Z*. Comme cette opération a été bien expliquée à l'occasion de la Madrague de Toulon; nous devons, pour éviter des répétitions, y renvoyer le lecteur.

Quoiqu'ordinairement on ne leve le filet de la chambre *Y* qu'une fois, le matin au point du jour; & une autre fois, le soir à la brune: on le releve néanmoins trois ou quatre fois dans une journée, quand il se présente du poisson en abondance.

Il y a des propriétaires de Madragues qui font de ce corpou un réservoir de poissons: où ils ne prennent les Thons qu'à mesure qu'ils savent en avoir un débit avantageux.

La pêche du Thon commence ordinairement en Mars ou Avril; & elle finit en Octobre. C'est dans les mois d'Août & Septembre que la pêche est la plus abondante.

Cette pêche, qui exige de grands frais, est très-lucrative quand les Thons donnent abondamment à la côte. Mais elle est casuelle; & dans certaines années, on ne se rembourse pas de ses frais.

On peut servir les Petites Madragues avec 10 à 12 hommes; y compris le Chef, qu'on nomme *Rey*; & l'Ecrivain. Il faut avoir quatre bateaux de 25 pieds de longueur, & un de 30 ou 35 pieds qu'on met à la tête du corpou; mais pour les grandes Madragues, il faut plus de monde & de plus grands bateaux.

En examinant la construction des Madragues, on sera sans doute surpris de voir les poissons se laisser prendre dans ces enceintes de filets, pendant qu'ils ont autant de facilité pour en sortir qu'ils en ont eu pour y entrer. Mais il ne faut pas avoir long-temps suivi cette pêche, & observé les mouvements des poissons dans les Madragues, pour être pleinement rassuré à cet égard. En effet, le poisson qui tend à faire route parallélement à la côte, suivant la ligne *d e*, *Fig. 6*, étant arrêté par la queue *A B*, il la côtoie jusqu'en *b*, où ne trouvant plus d'obstacle suivant sa premiere direction, il la reprend, & entre par l'ouverture *C* dans la chambre *O*. Il peut bien s'en égarer plusieurs dans la chambre *F*: mais appercevant qu'il y a des poissons dans la chambre *O*, ils traversent ensuite la grande entrée *G*, & s'y rendent; quelques autres pour suivre la direction de leur premiere route, passent dans la chambre *D*, en traversant le filet à larges mailles. Comme toutes les ouvertures des différentes chambres sont du côté de l'enceinte du fond, les poissons la suivent comme ils ont suivi la queue, & d'autant plus volontiers que cette muraille étant parallele à la côte, elle est dans la direction de la route qu'ils veulent suivre, & les demi-cloisons ne sont point inutiles puisqu'elles obligent les poissons de se porter auprès de la muraille du fond.

On n'imagine pas d'abord à quoi sert le filet à grandes mailles, qui est entre la chambre *O* & la chambre *D*; car si les Thons ont franchi ce filet pour entrer, ils peuvent de même le traverser pour en sortir. Mais les Pêcheurs assurent que cela n'arrive pas; & ils disent que quelque grandes que soient les mailles du filet *E*, les Thons ne manquent guere de se froisser en le traversant, ce qui, disent les Pêcheurs, les effarouche tellement, qu'ils s'en éloignent aussi-tôt & évitent de rencontrer ce filet; aussi voit-on de petits Thons qui essaient d'entrer dans la chambre *Y* au travers des mailles, plutôt que de revenir sur leurs pas & de traverser le filet à grandes mailles. C'est en étudiant l'instinct des poissons, qu'on est parvenu à simplifier les Madragues & à retrancher des filets qu'on tendoit pour fermer les portes lorsque le poisson est entré dans une chambre. Il n'y avoit autrefois qu'un tiers de la cloison qui sépare la chambre *O* de la chambre *D* qui fût à grandes mailles.

On a trouvé plus à propos d'élargir toutes les portes & de les laisser ouvertes, pour qu'à toute heure de jour & de nuit les poissons puissent entrer dans la Madrague.

On prétend que quand les Thons sont effarouchés, ou par les Pêcheurs ou par quelque Requin, ils plongent jusqu'au fond, mettent leur tête dans l'algue & ne remuent plus; c'est ce qui arriva, dit-on, lorsque M. le Duc de Penthievre fut voir les Madragues, en passant par Toulon. Le cortege étoit des plus nombreux; la mer étoit couverte de canots; mais de deux cents Thons qu'on sçavoit être dans la chambre *D*, il ne fut pas possible d'en faire monter un seul dans le corpou *Y*: la pêche se réduisit à quelques livres de petits poissons: ces mêmes Thons se montrerent le lendemain comme d'eux-mêmes, & on fit une pêche abondante.



RÉCAPITULATION

RÉCAPITULATION:

Et Réflexions générales sur les façons de pêcher, exposées dans la Seconde Section.

APRÈS les détails où nous sommes entrés, nous croyons qu'on ne sera pas fâché de voir rassemblées sous un même point de vue, les différentes industries dont les Pêcheurs font usage, & que nous avons expliquées dans les plus grands détails. C'est ce tableau abrégé que nous nous proposons de tracer: & nous en profiterons pour exposer les Avantages & les Inconvénients de ces différentes pratiques.

Après avoir enseigné dans le premier chapitre la maniere de faire, de raccommoder & d'entretenir les *Filets;* nous nous sommes proposés d'exposer dans les Chapitres suivants la façon de s'en servir. Nous commençons par parler de deux sortes de filets qui sont d'un usage bien familier dans les étangs, les rivieres, & même au bord de la mer. Ce Chapitre II contient cinq Articles.

Dans le premier Article il s'agit de la pêche avec l'*Epervier;* qui est un filet en forme de cloche, & dont la bordure est garnie de plomb. Il y a différentes manieres de s'en servir, que nous avons exposées dans des Paragraphes particuliers.

Il s'agit dans le premier, de la façon de le Traîner, à la maniere des Saines. Ce n'est pas le vrai usage de ce filet: cependant cette pêche est avantageuse dans les petites rivieres, & dans les gorges étroites où il y a du courant. S'il est rapide, on traîne le filet contre le courant: s'il ne l'est pas, on suit le courant. Mais pour arrêter le poisson que le filet effarouche, on tend quelquefois de distance en distance, un Trémail dans lequel il se maille.

Il s'agit dans le second Paragraphe, de l'usage véritable de l'Epervier; qui consiste à le jetter de sorte qu'il couvre les poissons qu'on apperçoit rassemblés par troupe au fond de l'eau. Quelquefois le Pêcheur s'établit au bord de l'eau; d'autres fois il se met dans un bateau: & nous avons exposé le plus clairement qu'il nous a été possible, comment on doit s'y prendre pour jetter ce filet de façon qu'il s'étende bien sur le fond; & comment on doit le relever pour que le poisson ne s'échappe pas. Tout cela est représenté sur la Planche VII. Nous avons exposé dans le troisieme Paragraphe différentes circonstances où l'on se sert avantageusement de l'Épervier; même pour poursuivre le poisson dans l'eau, & le couvrir avec de petits Eperviers lorsqu'il fuit le Pêcheur.

Nous ne pouvons pas imaginer pourquoi on a regardé cette pêche comme destructive. Outre qu'elle n'est jamais très-considérable, les petits poissons peuvent s'échapper au travers des mailles; & s'il en reste quelques-uns engagés dans les immondices que ramasse le filet, ils sont très-vivants, & les Pêcheurs peuvent les remettre à l'eau. Enfin un avantage de la pêche à l'Épervier, est que le poisson y est toujours vivant, & nullement meurtri. Il est cependant vrai que l'Epervier qu'on traîne, étant un diminutif de la Seine; il participe un peu des inconvénients de ce filet. Nous les ferons appercevoir dans la suite.

Dans le Second Article nous avons parlé de la pêche au *Carreau* ou *Echiquier.* Cette pêche est très-différente de celle de l'épervier; puisqu'au lieu de couvrir le poisson, on étend une simple nappe sur le fond, & on la releve promptement pour prendre le poisson qui s'est assemblé sur la nappe.

Assez souvent on détermine le poisson à se rassembler sur la nappe, en lui présentant quelques appâts. On pratique cette pêche, ou étant à terre; ou dans de petits bateaux, en relevant le filet avec une perche, au bout de laquelle est un contrepoids qui aide à soulever le filet qui est grand & pesant; ou bien le filet étant attaché au bout d'une manœuvre qui passe dans une poulie. Dans ce dernier cas, on le releve en halant sur cette manœuvre. Tous ces usages de l'Echiquier sont rapportés dans trois Paragraphes, & représentés sur la Planche VIII.

Nous ignorons si cette Pêche a jamais été prohibée, & nous n'appercevons aucune raison de la défendre. On n'y prend ordinairement que de petits poissons; mais qui sont toujours très-sains.

Dans l'Article Troisieme; il s'agit de petites pêches qu'on fait avec un filet qui fait un peu la Poche, & qui est monté sur un cercle de bois ou de fer. Cet article est formé de quatre Paragraphes. Dans le premier, il s'agit des différens *Trubles*: pour lesquels le filet, monté comme nous venons de le dire, est ajusté au bout d'une perche qui forme son manche. Il sert pour faire de petites pêches dans les réservoirs, les parcs; ou quand il remonte une grande quantité de poissons dans les rivieres. Le *Tamis*, dont il s'agit dans le Paragraphe second, est un vrai Truble formé avec une toile de crin tendue sur un cercle de

bois : il sert aux mêmes usages que les Trubles du Paragraphe premier.

La *Chaudiere* ou *Caudrette*, dont il est question dans le Paragraphe 3, est un vrai Truble ; mais auquel on ne met point de manche de bois. On la suspend comme le plateau d'une balance : après avoir mis au dedans quelques appâts, on la calle au fond de l'eau ; & de temps en temps, on la releve. Elle sert à prendre des crustacés, particuliérement des Chevrettes, à la mer, & des écrevisses dans les eaux douces.

La *Bouraque*, dont il s'agit dans le Paragraphe 4, est une Nasse d'osier ; qui est formée précisément comme les souricieres de fil d'archal. On y met des appâts comme dans les Caudrettes ; on la calle au fond de l'eau ; & on y prend des crustacés.

Ces différentes petites pêches, qui se bornent presque toujours à prendre des crustacés, n'ont jamais été prohibées : nous les avons représenté sur les Planches VIII, IX & X.

Dans l'Article Quatrieme, il s'agit des *Bouteux*. Ce sont de grands Trubles, qui se terminent par un de leurs côtés à une traverse toute droite, & assemblée à l'extrémité de la perche qui forme le manche. Ce côté droit se présente comme la traverse d'un T. Assez souvent les Pêcheurs poussent cet instrument devant eux, la traverse portant sur le fond ; à-peu-près comme les Jardiniers poussent leur ratissoire. Quelquefois on ajuste le Bouteux à un batelet qui côtoie les bords escarpés de la mer ou des rivieres ; on s'en sert alors pour fouiller dans les herbiers ; ou on le présente vis-à-vis des crosnes, dans lesquels on boule pour en faire sortir le poisson. Il y en a donc de différentes especes. Nous les avons décrit dans trois Paragraphes, & représenté sur la Planche XI. Plusieurs de ces Bouteux, qui ont les mailles très-petites, servent à prendre des Chevrettes. Avec d'autres, dont les mailles sont un peu plus larges, on prend des Lançons ou Hamilles, rarement de gros poissons. Il est vrai que les Bouteux qui ont les mailles étroites peuvent détruire du frai & de la menuise ; & que tous labourent le sable où se retirent des poissons qui sont encore trop petits pour entrer dans le commerce : mais le tort que ces pêches font au poisson est bien peu de chose, en comparaison de plusieurs grandes pêches dont nous parlerons dans la suite. Cependant on pourroit en interdire l'usage dans les saisons où le frai & la menuise se portent en abondance à la côte.

Dans l'Article Cinquieme, huit Paragraphes sont destinés à expliquer la pêche avec le grand *Haveneau* ou *Avenet*, &c. Ce filet, avec lequel on fait des pêches approchantes de celles du Bouteux, est monté sur deux perches ou quenouilles qui se croisent ; & étant traversées en cet endroit par une cheville, les deux perches peuvent se rapprocher l'une de l'autre comme les lames d'une paire de ciseaux. Mais ce qui établit la principale différence entre les Haveneaux & les Bouteux, c'est qu'on promene ceux-ci dans l'eau le plus vîte que l'on peut ; au lieu que la plupart des Haveneaux sont tenus sédentaires : les premiers vont chercher le poisson ; ceux-ci l'attendent ; & pour cela les Pêcheurs se placent dans un endroit où il y ait du courant, auquel ils présentent leur filet.

Souvent les Pêcheurs au Haveneau se proposent principalement de prendre des Chevrettes ; & alors leur filet a des mailles fort serrées. Comme le filet reçoit tout ce qui suit la marée, il s'y trouve du frai & de la menuise, qui sont en bonne partie perdus. Ainsi on pourroit restraindre son usage à certaines saisons : comme nous l'avons dit du Bouteux. Nous observons seulement que, comme on ne le traîne pas sur les fonds, il ne les endommage point.

On fait encore la pêche au grand Haveneau dans des Bateaux, pour prendre des Mulets, & d'autres poissons de moyenne grosseur. En ce cas, les mailles des filets doivent être plus grandes. Si cela étoit bien observé, ils ne détruiroient point le frai & la menuise, & les Pêcheurs auroient plus de facilité à les relever. Après avoir examiné ces différentes especes de filets, nous terminons l'article par dire quelque chose, dans le Paragraphe 9, des *Sacs* ou *Manches de Toile* ; dont on se sert uniquement pour prendre du frai & de la menuise. Assurément cette pêche doit être prohibée avec beaucoup de sévérité, comme très-destructive de l'espece.

Dans le Paragraphe 10, qui est le dernier de l'article, nous parlons d'une pêche que nous n'avons jamais vu pratiquer, & qu'on nous a assuré être quelquefois en usage sur les côtes de Bretagne, où on lui a donné le nom de *Faux*.

Toutes ces façons de pêcher n'alterent point la qualité du poisson ; & nous en avons représenté plusieurs sur les Planches XII. & XIII. On voit au bas de cette planche une petite pêche pour prendre de grosses Chevrettes ; qu'on nomme *Treuille* ou *Trulot*, & dont nous avons parlé page 33.

Dans le Chapitre III, il s'agit encore des pêches qu'on fait sur le rivage, ou à une petite distance, avec des filets sédentaires, mais en forme de Manche.

Les filets dont il a été question dans le Chapitre II, se tenoient à la main ; ceux dont nous allons parler, s'arrêtent & se fixent avec des piquets.

Il y a dans ce Chapitre, 6 Articles. Il s'agit dans le premier, qui est composé de 3 Paragraphes, de Manches fort longues, très-lar-

ges à leur embouchure, & qu'on présente à un courant; qui est d'autant plus avantageux, qu'il a plus de rapidité. On conçoit que le poisson, le frai & la menuise, s'entassent dans ces longues manches qu'on nomme *Guidaux*. Les petits poissons y sont écrasés; la plupart même des gros sont étouffés, ou au moins meurtris. Outre ce défaut qui est très-grand, il en résulte une perte énorme de frai & de menuise. Ainsi cette pêche devroit être sévérement interdite depuis le mois de Février jusqu'à la fin d'Août. Inutilement exigeroit-on que les mailles fussent plus ouvertes qu'elles n'ont coutume de l'être; puisque ces filets étant tendus, leurs mailles deviennent losanges, & se ferment: outre que les immondices qui entrent dans le filet, laissent à peine le passage à l'eau, & arrêtent les plus petits poissons qui sont entraînés par le cours de l'eau.

On a perfectionné ces filets en les soutenant intérieurement par des cerceaux, qui empêchent qu'ils ne s'affaissent; & pour que les poissons ne s'échappent pas, on y a ajouté des goulets. Les filets en cet état changent de nom; on les appelle *Verveux*: & nous en avons traité dans le second Article qui contient 6 Paragraphes.

Quand on a voulu déterminer une plus grande masse d'eau à traverser ces filets, on les a fait précéder par de longues Aîles, qui forment comme un grand entonnoir; à la pointe duquel sont placés les Guidaux ou les Verveux, comme nous l'avons expliqué dans les 8 Paragraphes de l'Article III. Ces Guidaux ou Verveux précédés d'aîles formées avec des palots, des clayonages, ou des filets, s'appellent *Gors*, au bord des rivieres. Nous parlerons dans le Chapitre des Parcs, de Pêcheries à-peu-près semblables; que l'on construit au bord de la mer, & qu'on y nomme *Bouchots*.

Les Planches XIV, XV, & XVI, ont rapport à ce qui est traité dans les Articles I, II & III.

Après ce que nous avons dit plus haut, on conçoit que ces Pêcheries doivent faire une grande destruction de frai & de menuise: nous remettons à le prouver d'une façon plus sensible, dans l'Article où nous traiterons des Bouchots.

Il s'agit dans l'Article IV, d'especes de Verveux qui sont faits avec de l'osier, & qu'on nomme *Nasses*. Seize Paragraphes, & la Planche XVII, sont destinés à expliquer en détail l'usage qu'on fait de cet instrument, quoique nous n'y comprenions pas les Bourgnes & les Bures, qui sont de vraies Nasses, dont nous parlons ailleurs, parce qu'ils sont partie de grandes Pêcheries dont nous traitons en détail.

Les Nasses employées seules, ne servent guere qu'à prendre des crustacés, ainsi que des Anguilles; & elles n'ont rien de répréhensible: mais quand elles sont précédées d'aîles, elles forment des Gors & des Bouchots, dont nous ferons voir l'abus.

Nous passons tout de suite, de ces petites Pêcheries, a de très-grandes, qu'on nomme en Provence *Bourdigues* & *Maniguieres*. La Bourdigue que nous avons décrite est celle du Martigues. Ce sont de vraies Nasses, qui ont une grandeur énorme; Planches *XVIII* & *XIX*. Nous en avons donné la description dans le cinquieme Article, qui est composé de 8 Paragraphes. Pourvu qu'on ait soin d'ouvrir ces Pêcheries dans la saison où le poisson passe de la mer dans les étangs, elles ne font point de tort à la multiplication du poisson.

On trouvera à la page 63, des *Additions* qui ont rapport à cet article.

L'Article VI, ainsi que la Planche XX, sont destinés à décrire des Pêcheries qu'on établit aux Arches des Ponts sur les grandes rivieres. Ce sont de grands filets en chausses, qui embrassent toute une arche, & qui sont terminés par une nasse qu'on nomme *Bure*; dans laquelle se rassemble le poisson.

L'Article VII, page 67, auroit dû précéder l'Article VI; puisqu'il y est question de petites *Bourdigues* qu'on tend dans *la Camargue* pour prendre les poissons d'eau douce. Mais la description de ces Pêcheries nous étant parvenue lorsque nous étions près de commencer l'impression du quatrieme Chapitre, il en a résulté une transposition: qui après tout n'occasionnera pas de grands inconvénients, puisque l'essentiel est de faire connoître une Pêche qui offre des singularités dignes d'attention.

Dans le Chapitre IV, qui est composé de trois Articles, nous avons traité des Tentes ou Etentes qu'on fait à la basse eau. Ce sont des nappes de filets, qui sont tendues de basse mer sur des piquets. Mais il y en a de bien des especes différentes: ce qui a fourni matiere à beaucoup de Paragraphes. Le but de cette façon de pêcher est encore d'arrêter le poisson qui suit le cours de l'eau. Mais on ne se sert point de Guidaux, de Verveux, de Nasses; on ne présente au courant que des filets plats ou des nappes, qu'on tend sur des piquets plus ou moins élevés, pour former ce que les Picards appellent assez à propos des *Palis*, puisqu'ils forment des Palissades.

On nomme *Ravoir*, un filet dont les mailles ont 18 lignes ou deux pouces d'ouverture en quarré, & qu'on tend de façon que le courant tombe perpendiculairement sur lui. On retrousse le pied du filet pour qu'il s'y forme des Poches comme celles du bas des Eperviers.

Les Pêcheurs tendent aussi des Tramaux comme les rêts simples: ils n'attachent ces

filets aux perches que par le haut; & ils ne les retroussent point par le bas. C'est ce qu'on appelle des *Ravoirs Tramaillés*.

Les filets nommés *Folles*, & *Demi-Folles*, sont à très-grandes mailles. Pour les tendre en Ravoir, on attache le haut du filet à la tête des pieux, & le bas du filet un demi-pied au-dessus du terrein. Comme ces filets ont beaucoup de chute par comparaison à la longueur des pieux, ils font une espece de panse dans laquelle s'arrêtent les Raies & d'autres poissons plats. On les tend perpendiculairement à la direction du courant; un bout vers la côte, l'autre à la laisse de basse mer. Quelquefois on garnit ces piquets avec des Tramaux qui font pareillement la poche; ce qui les fait nommer *Folles Tramaillées*. Ces étentes sont destinées à prendre les poissons qui rangent la côte.

Pour prendre les poissons de passage, les Maquereaux, les Harengs, quelquefois même des Merlans; on tend sur de longues perches, des *Manets*: qui sont des filets dont les mailles sont proportionnées à la grosseur des poissons qu'on se propose de prendre. C'est ce qu'on appelle en Picardie, les *Hauts Palis*. On les tend un bout à terre, & l'autre bout à la mer, comme les Folles. Il est très-important à la conservation du poisson que le pied de ces filets ne porte pas sur le terrein; afin qu'ils ne retiennent ni le frai ni le fretin: ce qui n'empêche pas les Pêcheurs de prendre les poissons de passage; qui ne se tiennent guere au fond.

Les filets qu'on nomme *Cibaudieres sur Piquets*, ou *Muliers*, sont de vrais Ravoirs; qu'on tend de même perpendiculairement au courant. Leur dénomination vient de ce qu'ils sont principalement destinés à prendre des Mulets. L'ouverture des mailles est proportionnée à la grosseur des poissons.

Nous terminons cet Article par une énumération de l'usage qu'on fait des Etentes sur différentes côtes de l'Océan. Quoiqu'elle soit assez étendue, nous sommes persuadés que cette énumération n'est pas à beaucoup près complette.

Nous devons encore prévenir que quand nous disons qu'on pratique telle pêche à tel endroit, nous ne prétendons pas qu'elle ne soit en usage qu'en ce lieu exclusivement à tous autres; notre intention est de désigner un endroit où nous sommes informés qu'on la pratique.

Toutes les façons de pêcher que nous venons d'exposer sont détaillées dans 8 Paragraphes, & représentées sur les Planches XXI & XXII.

Dans l'Article II, qui ne contient que deux Paragraphes, nous exposons, Planche XXII, une maniere de pêcher fort ingénieuse, qu'on appelle en quelques endroits *Rêts Traversants*, & en d'autres, *Palets*. Pour comprendre en quoi cette façon de pêcher differe des Ravoirs, il faut se rappeller que les Ravoirs tendus à la basse eau s'opposent à ce que le poisson se porte à la côte lors de la marée montante, jusqu'à ce que l'eau se soit élevée au-dessus des filets; & pour cette raison on les tient fort bas. A l'égard des pêches dont il s'agit dans ce second Article; après avoir attaché le pied du filet au bas des perches, au lieu de le tendre, on le plie sur le sable, & même on en met un peu dessus: alors les poissons ont une entiere liberté de remonter à la côte, ou de *terrir*, comme disent les Pêcheurs. Mais quand la mer est pleine, les Pêcheurs remontent leur filet tendu jusqu'au haut des perches, au moyen de manœuvres qu'ils ont frappées à la tête du filet, & qui leur servent à l'attacher au haut des perches; qu'ils sont maîtres de tenir assez longues pour embrasser toute l'épaisseur de l'eau.

Toutes les façons de pêcher dont nous venons de parler, ne feroient aucun tort à la multiplication du poisson, si l'on faisoit en sorte que le filet ne portât pas sur le fond. Mais les Pêcheurs, pour prendre des poissons plats, sont toujours tentés d'ensabler le pied de leurs filets; & ils font de cette sorte une énorme destruction de frai & de menuise. Nous indiquerons, à l'occasion des parcs, un moyen de prévenir cet inconvénient au moins en partie, sans faire un tort considérable aux Pêcheurs.

Dans l'Article III, nous rapportons sous trois Paragraphes, de petites pêches qu'on nomme *Loup*, *Etaliers*, *&c.* qui sont représentées sur la Planche XXX.

Dans le Chapitre V, nous avons parlé des Pêcheries qu'on établit au bord de la mer en formant des enceintes qu'on nomme *Parcs*; au moyen desquelles on retient le poisson, qui après s'être porté à la côte veut suivre le cours de l'eau pour retourner à la mer.

Il y a des endroits entre les rochers & les bancs, où l'eau entre de haute mer, mais qui n'asséchent point quand la mer est retirée. Il y reste du poisson, que les Pêcheurs prennent avec de petits filets. Nous regardons ces Réservoirs, dont il s'agit dans l'Article premier, comme des *Parcs Naturels*, qui ont donné l'idée d'en faire d'Artificiels.

Il y a des *Parcs Ouverts* du côté de la terre. Plusieurs sont construits en Pierres qu'on arrange les unes sur les autres comme pour bâtir une muraille à pierres seches: leur construction nous a fourni quatre Paragraphes. Il est très-important de pratiquer au fond de ces parcs, des ouvertures qu'on nomme *cunettes* ou *canonnieres*, pour laisser échapper l'eau. Le seuil de ces cunettes doit être placé assez bas pour que l'eau s'égoutte entiérement; parce qu'il en reste rarement assez pour que

ces

ces parcs n'affechent pas d'une marée à l'autre, & en ce cas tout le frai & le poiffon périt. Ceci eft commun à tous les parcs. De plus, il faut défendre pour toutes fortes de parcs qu'on n'ajoute aux ouvertures du fond, des Naffes ou des Poches de filets qui retiennent le frai & la menuife. Ces ouvertures doivent être fermées par un grillage de fer ou de bois; ou encore par des Filets bien tendus, dont les mailles aient au moins deux pouces d'ouverture en quarré : & pour le mieux, il conviendroit de les laiffer entiérement ouvertes pendant les mois de Mars, Avril, Mai & Juin; afin de ne point détruire le frai & la menuife. Cependant on voit des parcs formés comme les Gors dont nous avons parlé Chapitre III, Article 3, & qui font terminés par des Naffes qu'on nomme *Bourgnes*: ces fortes de parcs, appellés *Bouchots*, font une énorme deftruction de frai & de menuife; il faudroit les détruire, ou au moins forcer les Pêcheurs à laiffer une large ouverture au bout de leurs bouchots, qui ne feroit fermée que par un grillage à larges mailles.

Dans l'Article 3, qui eft compofé de cinq Paragraphes, il s'agit des Parcs dont l'enceinte eft formée de bois. Prefque tous ont des aîles droites, & fe terminent en pointe; où l'on met un Bourgne. Quelques-uns qu'on nomme *à Claire-voie*, font faits avec des perches mifes près-à-près. Ces pêcheries font peu de tort quand elles font terminées par une large ouverture, qui n'eft formée que par un grillage; d'autant qu'il s'échappe un peu de menuife entre les perches. Il n'en eft pas de même quand on accumule des pierres au pied des perches. La deftruction du poiffon eft énorme, lorfque les bouchots font formés avec un clayonage très-ferré & portant fur terre, & qu'ils font terminés par une Naffe. Nous en dirons autant des petites pêcheries qu'on nomme *Benâtres*; qui devroient avoir au fond une grande décharge : au lieu que fouvent l'eau ne peut s'échapper qu'au travers du clayonage.

Il s'agit dans l'Article 4, des Parcs Ouverts, dont l'enceinte eft formée par des filets tendus fur des perches. Ces pêcheries, qu'on nomme *Courtines*, ne différent pas effentiellement de celles dont nous venons de parler. Ainfi il importe beaucoup à la multiplication du poiffon que le pied du filet ne foit point enfablé; qu'on n'y accumule pas de pierres; & qu'on n'ajufte à leur fond ni Guidaux ni Naffe.

On tend ces filets en différentes manieres, que nous avons rapportées dans dix Paragraphes.

On voit des plages toutes couvertes de ces étentes qui forment des zig-zags, & dont on établit plufieurs rangs les uns derriere les autres. Il eft fenfible qu'elles doivent faire une grande deftruction de frai & de menuife, lorfqu'on ne fe conforme pas aux regles que nous avons rapportées en parlant des Bouchots.

Toutes ces réflexions ont lieu pour les parcs qu'on nomme *à grandes* & *à petites Tournées*. Quelques Pêcheurs, pour ménager leurs filets, laiffent un efpace entre le pied du filet & le terrein; par où l'immondice s'échappe. Mais la plupart, dans la vue de prendre des poiffons plats, enfablent le pied de leurs filets, ou les affujettiffent avec des crochets de bois: fur quoi nous ferons, à la fin de ce Mémoire, quelques réflexions qui ont leur application à ces efpeces d'Etentes & de Parcs. Les Planches XXIII, XXIV, XXV & XXVI, ont rapport à ce que nous venons de dire.

Nous terminons le Chapitre V par les Articles 5, 6, & 7. Le cinquieme, qui regarde *les Parcs Fermés*, eft divifé en onze Paragraphes; dans lefquels nous expliquons tout ce qui regarde les parcs à plufieurs Tournées, dont l'enceinte eft formée foit par des pierres, foit avec des clayonages, foit fimplement avec des filets : qui font tantôt femblables aux Saines, d'autres fois comme les Manets, ou comme les Folles & Demi-Folles, ou en Tramaux. Toutes ces Pêcheries font repréfentées fur les Planches XXVII, XXVIII, XXIX. Nous avons expliqué en cet endroit le plus clairement qu'il nous a été poffible ce que c'eft que les *Chaffes* des Parcs : & nous devons avertir que tout ce que nous avons dit à l'égard des enceintes des parcs, pour la confervation du frai & de la menuife, a fon application aux claies ou filets dont on forme les Chaffes.

Dans l'Article 6, nous décrivons des Parcs qu'on tend en pleine eau dans la Méditerranée, qu'on nomme *Paradieres*, & qui font repréfentés fur la Planche XXIX. A l'égard de l'*Aiguilliere*, la figure eft en fonte fur les pages imprimées.

Dans l'Article 7 qui comprend trois Paragraphes, nous expofons la fituation qu'on doit choifir par préférence pour Affeoir les Parcs. Enfuite nous rapportons les Accidents que les Pêcheurs Parquiers ont à redouter: ce font les coups de Vent, qui rompent les perches; les Poiffons & Oifeaux Voraces, qui dérobent le poiffon aux Pêcheurs. Enfin dans le Troifieme Paragraphe, nous détaillons les Uftenfiles qui font néceffaires aux Pêcheurs Parquiers.

Nous avons dit que toutes les Pêcheries où l'on emploie des piquets doivent être éloignées de 25 à 30 braffes au moins, de la route que tiennent les bâtiments : & les Pêcheurs Parquiers font aftreints à cette regle, comme tous les autres.

On prend dans les Pêcheries dont nous avons parlé, des Raies, des Tires, des Do-

rées, des Tacaux, des Merlans, des Lieux, des Congres, des Loches, des Muges, des Plies, des Solles, des Limandes, des Carrelets, des Saumons, &c. &c.

Ayant ainsi amplement parlé dans le Chapitre V, de toutes les façons de tendre les filets sur des piquets & des perches, nous nous sommes proposés d'expliquer dans le Chapitre VI, les différentes manieres d'établir les mêmes especes de filets sans pieux, perches, ni piquets. Suivant ces pratiques, on tient les filets dans une situation à peu-près verticale; au moyen du lest dont on charge le pied, & des flottes de liége dont on garnit la tête. Ce Chapitre qui est ample, est divisé en six Articles.

Dans le premier, il s'agit des *Manets*: qui sont des filets dont la grandeur des mailles est proportionnée à la grosseur des poissons qu'on se propose de prendre, afin qu'ils s'emmaillent par la tête. Et nous traitons dans différents Paragraphes de ces filets tendus entre les Roches; de ceux qu'on tend dans les Anses entre les Bancs; ainsi que de ceux qu'on tend en pleine eau, sédentaires, tantôt droits, & tantôt en enceinte.

Nous parlons ensuite des Manets Flottants, & Dérivants au gré des courants; soit qu'ils soient établis auprès de la surface de l'eau, ou à différentes profondeurs: & à cette occasion, nous disons quelque chose, mais fort superficiellement, de la pêche de différents poissons; tels que les Orphis, les Harengs, les Sardines, les Maquereaux, &c; tant dans l'Océan que dans la Méditerranée: ce qui nous fournit l'occasion de parler des pêches qu'on nomme soit en Provence soit en Languedoc *Sardinaux*, *Batudes*, *Hautées*, *Bouguieres*, *Aiguillieres*, *Alignolles*, *Rissoles*, *Socletieres*. Toutes pêches qu'il est bon de faire connoître; quoiqu'elles ne different pas essentiellement les unes des autres. On n'a jamais défendu ces pêches, qui ne portent aucun préjudice à la multiplication des poissons. Nous les avons représenté sur les Planches XXXI & XXXII.

Dans le Second Article, nous avons parlé des filets qu'on nomme *Folles*, *Demi-Folles*, *Rieux*, &c, tendus sans piquets; étant pierrés & flottés. On se souviendra que les filets de ce genre sont à larges mailles, & destinés à prendre des poissons plats; qui, exactement parlant, ne s'emmaillent pas, comme les poissons ronds dans les Manets: mais ils s'embarrassent dans le filet; qu'on tend pour cette raison mollement.

Les filets de ce genre se tendent toujours sédentaires, & par fond. Nous avons expliqué dans différents Paragraphes comment on les tend à pied au bord de la mer, ou à la mer sur les grands fonds. Nous avons aussi parlé de la pêche aux Demi-Folles, qu'on nomme en quelques endroits *Bretellieres*, ou *Grandes Pentieres*; *Jets*, sur la côte de Picardie; *Picots* sur celles de Normandie; *Thonnaires* dans la Mediterranée. Enfin nous avons rappellé ce qui a rapport aux pêches qui ressemblent aux Folles ainsi qu'aux demi-Folles, & auxquelles on donne des noms particuliers dans différents ports. Toutes ces pêches sont très-peu de tort à la multiplication du poisson. On peut consulter les Planches XXXIII & XXXIV.

Dans l'Article 3. il s'agit des filets composés de trois nappes, qu'on nomme *Tremails*, *Tremaux*, *Tremaillons*, &c, qui ont l'avantage d'arrêter le poisson de quelque côté qu'il donne dans le filet. Nous détaillons dans différents Paragraphes, comment on les tend sédentaires & à pied sur les greves, étant pierrés & flottés; de plus leur tente dans les rivieres, les étangs, & au bord de la mer, ainsi que dans la grande eau; sédentaires, ou dérivants au gré des courants. Après avoir parlé des Pêches de l'Océan, nous nous sommes occupés de celles de la Méditerranée, qu'on y nomme *Tremaillades* ou *Mailades*, *Langoustieres*, *Croupatieres*, *Pailloles*, &c: toutes façons de pêcher qui ne different pas beaucoup les unes des autres; nous avons cru cependant devoir les détailler; d'autant qu'elles ne font que très-peu de tort à la multiplication du poisson. Il n'en est pas de même d'une grande pêche qu'on fait dans l'Océan en traînant au fond de la mer avec un bateau & un bourset, un grand Trémail. Cette façon de pêcher qu'on nomme la *Drege*, est très-industrieuse: mais elle détruit beaucoup de frai, ainsi que de menuise; & elle bouleverse les fonds. On devroit la proscrire; d'autant que les poissons qu'on prend de cette maniere, sont ou morts ou très-fatigués quand on les tire du filet.

Ces différentes pêches sont représentées sur les Planches XXXV, XXXVI, XXXVII, XXXVIII & XXXIX.

Dans l'Article Quatrieme nous traitons des différentes pêches qu'on fait avec les Saines. Elles détruisent beaucoup de frai & de menuise; & elles endommagent les fonds. On les pratique de bien des façons différentes: ce qui nous a engagé à rapporter dans quantité de Paragraphes la maniere de traîner la Saine à bras dans les petites rivieres & les courants; celles qu'on pratique au bord de la mer, & qu'on nomme *Colleret* à pied, & avec des chevaux, suivant qu'on traîne la Saine, une corde passée en bandouliere sur les épaules, ou avec des chevaux qu'on atelle sur les bras de ce filet.

Des Pêcheurs qui sont en petit nombre, attachent un des bras à un Pieu, à terre; & prenant l'autre dans un bateau, font décrire à la Saine une portion de cercle dans l'eau, puis ramenent le bras qu'ils ont conservé

dans le bateau, au Pieu pour tirer la Saine à terre. D'autres établissent sur le rivage deux Treuils pour tirer à terre la Saine qu'ils ont tendue avec un bateau. D'autres se partagent en deux bandes, dont une hale de terre un des bras, pendant que les autres qui sont dans un bateau traînent l'autre bras. D'autres encore ont deux bateaux avec lesquels ils traînent les deux bras de la Saine; & ils finissent par la tirer à terre quand le rivage est praticable, ou bien ils relevent leur filet à la mer en rapprochant l'un de l'autre les deux bateaux.

Comme, en tirant à terre les grandes Saines il s'échappe toujours un peu de poisson; deux Pêcheurs se mettent à l'eau & traînent un Colleret derriere le fond de la Saine pour reprendre le poisson qui s'échappe. C'est ce qu'on appelle *pêcher à la grande Saine soutenue d'un Colleret*. Ces différentes Pêches sont représentées sur les planches XL, XLI, & XLII.

Nous avons traité dans l'Article V, de plusieurs pêches de la Méditerranée qui ne different des Saines que parce qu'au milieu du filet il y a une poche ou une manche plus ou moins longue. Ces pêches sont l'*Aissaugue*, le *Boulier*, le *Bregin*, le *Gangui*. Elles se font à peu de chose près, comme celles des grandes Saines; le filet étant tiré à terre à bras d'hommes: & toutes sont aussi destructives que la Saine. Mais elles ne le sont pas autant que la pêche qu'on nomme *aux Bœufs*: où le filet, fort chargé de lest, est traîné bien rapidement par deux bateaux à la voile, qui halent chacun sur un des bras. Aucun poisson ne peut s'échapper; les fonds sont labourés, comme si la charue y avoit passé: ainsi tout le frai & les petits poissons sont détruits; & en outre, les poissons de vente que l'on prend ayant été traînés fort long-temps, entassés dans la poche du filet; ils sont presque tous morts ou meurtris. Cette pêche est donc destructive à tous égards. Aussi est-elle défendue par toutes les Ordonnances. Mais quelqu'attention qu'y apportent les Officiers de toutes les Amirautés; on ne peut réprimer l'avidité des Pêcheurs; faisant leur métier la nuit, ils parviennent à se soustraire à la vigilance des Juges, qui ne peuvent travailler avec trop d'activité à l'abolition de cette façon de pêcher.

Dans le Sixieme Paragraphe nous avons décrit fort en détail une pêche de même genre, qui cause aussi la destruction du poisson, mais pas à beaucoup près autant que celle aux Bœufs; sur-tout quand on ne charge pas trop de lest le pied du filet, quand on met à la tête suffisamment de lest, & quand on tient les mailles assez ouvertes. Car la *Tartane* traînant le filet plus lentement parce qu'elle va à la dérive, quantité de petits poissons peuvent s'échapper; & les fonds sont moins endommagés que par la pêche aux Bœufs. Pour prendre une idée de ces différentes pêches, on peut consulter les Planches XLIII, XLIV & XLV.

Nous avons exposé dans l'Article 6 les Pêches qu'on fait avec des filets à manche, traînés sur le fond de la mer sans être garnis d'aîles. Cette circonstance établit une différence essentielle entre les pêches dont nous parlons, & celles dont il a été question dans l'Article précédent; puisque tous les filets étoient garnis de grandes aîles; ou plutôt c'étoient de grandes nappes, au milieu desquelles il y a une poche ou manche. Et la différence des dragues dont il s'agit, d'avec les Guidaux, Verveux, & les Nasses, dont nous avons parlé dans le Chapitre III, consiste en ce que ces filets sédentaires étoient tendus dans les courants: au lieu que ceux-ci sont traînés sur le fond de la mer: quoiqu'en général tout se réduise ici à traîner une manche sur le fond de la mer. On y employe différents ajustements: ce qui l'a fait nommer dans différents endroits *Drague*, *Chausse*, *Cauche*, *Chalut*, *Sac de Drague*, *Bache traînante*, *Couvreau*, *Carte*, *Corret*, *Dranguelle* ou *Drangelle*, &c. Tous ces noms signifient une Manche qu'on traîne sur le fond de la mer; tantôt à bras d'hommes, & d'autres fois avec un ou deux bateaux à rames ou à la voile. Il faut tenir l'embouchure de ce filet ouverte; & c'est quelquefois seulement en garnissant le pied avec du lest, & le haut en liége. D'autres fois c'est en mettant à l'embouchure une armure de bois, quelquefois une partie en bois & une partie en fer, ou entiérement en fer; & cela, suivant qu'on se propose de pêcher des poissons plats, ou des coquillages, ou de petits poissons pour amorcer des hains. Toutes ces choses sont détaillées dans 12 Paragraphes, & représentées sur les Planches XLVI, XLVII, XLVIII.

Nous terminons cette Seconde section par quelques Pêches qui se pratiquent dans la Méditerranée, & qu'on peut regarder comme des Parcs tendus à la mer, sans perches ni piquets; les filets étant seulement pierrés & flottés. Nous en décrivons trois dans le Chap. VII. Deux sont nommées *Seinche* ou Enceinte, parce qu'après avoir enveloppé un banc de Thons dans une enceinte de filets, on les conduit par une gallerie aussi de filets dans un petit parc construit à la côte, où on les conserve jusqu'à ce que la vente des Thons soit avantageuse. L'autre espece de Seinche se pratique dans les Canaux des Bourdigues. La troisieme Pêcherie, qu'on peut regarder comme un chef-d'œuvre d'industrie, est une enceinte d'une immense étendue; dans laquelle on détermine le poisson, à entrer au moyen d'une grande chasse: & peu-à-peu on conduit les Thons à passer dans un com-

partiment où on les prend avec facilité. Cette belle & immense Pêcherie qu'on nomme *Madrague*, est représentée sur les Planches XLIX & L.

Maintenant qu'on connoît les différentes pêches aux filets, on voit clairement que l'Epervier qu'on jette sur le poisson qu'on apperçoit au fond de l'eau, ainsi que le Carreau avec lequel on le souleve, fournissent des poissons très-vivants & sains, sans causer aucun préjudice à la multiplication du poisson. On en peut dire autant des Trubles, des Caudrettes, des Bouraques, des Nasses, & des Verveux tendus dans des eaux dormantes. De ce genre sont encore les Bourdigues, tant de la Méditerranée que de la Camargue. On reproche aux Paradieres d'arrêter & d'accumuler les sables auprès des enceintes. Cela peut être. Mais si ces sables n'étoient point arrêtés, ils se répandroient dans l'étang: & je ne sais pas lequel est le plus à craindre. Ainsi nous nous bornerons à dire qu'elles ne s'opposent point à la multiplication du poisson.

A l'égard des Bouteux: on leur reproche avec raison de gratter les fonds. Et comme on s'en sert près du rivage, dans les endroits où il devroit y avoir beaucoup de frai & de petits poissons; il seroit bon d'en interdire l'usage en certaines saisons. Les Havenaux n'endommagent point les fonds. Mais comme on les présente aux grands courants, & que leurs mailles sont fort serrées, ils arrêtent beaucoup de menuise. Il faudroit, pour cette raison, ou obliger à en tenir les mailles d'un pouce & demi d'ouverture en quarré, ou en interdire l'usage dans les saisons où les petits poissons se portent en grande quantité à la côte.

Le dommage de ces filets est cependant peu considérable, en comparaison de celui qui résulte de l'usage des Guidaux, des Gors, & de tous les autres filets ou nasses qu'on présente aux courants. Non-seulement ils arrêtent beaucoup de frai & de menuise; mais de plus, ces poissons entassés avec des immondices, & comprimés par le courant, sont meurtris & morts avant qu'on les retire de ces manches: ce qui fait qu'ils ne peuvent être transportés qu'à une petite distance.

Les filets en nappe sont sujets aux mêmes inconvénients, quand on en ensable le pied; il s'y accumule une immensité de frai & de menuise, avec les immondices. Et comme ces filets sont fort étendus, il en résulte un dommage considérable: qui n'arrive pas quand on laisse entre le pied du filet & le terrein, un espace suffisant pour que les immondices suivent le cours de l'eau. Cela est très-praticable pour les Manets & les Tramaux; mais alors on ne prend point de poissons plats. Le moyen de s'en procurer, sans faire beaucoup de tort à la multiplication du poisson, est de tendre des nappes à très-grandes mailles, comme sont les folles ou au moins les demi-folles; & on pourroit border le pied des manets avec une bande de ces filets à larges mailles, qui arrêteroient les gros poissons plats, pendant que les poissons ronds s'emmailleroient dans les manets. Et comme cette bande de filets à larges mailles seroit faite avec de bon fil retord, elle serviroit encore à empêcher que le reste du filet ne fût endommagé.

On peut faire les mêmes réflexions à l'égard des filets pierrés & flottés qu'on tend à la basse eau sur les greves. Mais tous ceux qu'on tend en pleine eau, ou sédentaires, ou dérivants au gré des courants, ne peuvent endommager les fonds ni détruire le frai & la menuise. On ne peut trop engager les Pêcheurs à en faire usage; d'autant que la plupart des poissons sont tirés très-sains du filet.

Il est incontestable que tous les Parcs détruisent beaucoup de frai & de menuise. Néanmoins il n'est guere possible de les proscrire; non-seulement parce qu'il y en a qui font partie des Droits Seigneuriaux, & des revenus des terres limitrophes à la mer; mais encore parce qu'ils sont nécessaires pour fournir du poisson frais lorsque les gros temps empêchent de pêcher au large. Cependant il nous paroît qu'en conservant les parcs, on pourroit prévenir en grande partie le tort qu'ils font à la multiplication du poisson.

1°. Si l'intention des Pêcheurs étoit de prendre des Maquereaux, des Harengs, des Sardines & d'autres poissons ronds; ils garniroient leurs parcs de Manets. Comme ces poissons nagent entre deux eaux à différentes profondeurs, les Pêcheurs n'éprouveroient aucun tort, s'ils laissoient un espace entre le pied de leur filet & le terrein; comme on le voit, *Pl. XXVI, Fig.*

2°. Si les Pêcheurs veulent prendre des poissons plats, on peut leur permettre d'ensabler le pied de leurs filets, lorsqu'ils se servent de Folles; parce que les grandes mailles qui retiennent les Raies & les Solles un peu grosses, permettent au frai & aux poissons fort petits de retourner à la mer. Mais pour cela il faut que les Pêcheurs aient soin d'ôter à toutes les marées le varec & les immondices qui ont été arrêtés par le filet.

3°. S'ils vouloient tendre pour prendre en même temps des poissons ronds & de plats; il ne tiendroit qu'à eux de garnir de Manets ou de Tramaux leurs parcs jusqu'à 18 pouces ou deux pieds de terre: & ils garniroient cette partie avec des filets à larges mailles; qui retiendroient les gros poissons plats.

A l'égard des parcs de pierres; il faudroit obliger ceux qui en construisent, de pratiquer

tiquer à leur enceinte beaucoup de grandes cunettes ou canonnieres, qui ne feroient fermées qu'avec des grillages à larges mailles; qu'on ôteroit entiérement dans les saisons où le frai & la menuise donnent abondamment à la côte. J'en dis autant des parcs qui sont formés par des palots ou des clayonnages. Il seroit seulement à propos de ne faire l'enceinte de clayonnage, que fort basse, qui ne s'élevât que de quelques pouces au-dessus du terrein, seulement pour y attacher le bas des filets: ce qui n'empêcheroit pas de laisser au fond une grande décharge fermée de treillage à larges mailles, comme nous l'avons dit; de ménager une pente considérable au parc, pour qu'il se desseche à la basse mer; & le nétoyer à toutes les marées: sans quoi les immondices arrêteroient la menuise & le frai dans l'intérieur du parc.

4°. Il seroit convenable de défendre expressément qu'on terminât les parcs, bouchots, écluses, courtines, avec des nasses ou des manches.

On permettroit seulement l'usage de ces instruments pour de petites Pêcheries, afin de prendre des Anguilles, des Lamproies, des Congres, &c.

A l'égard des especes de parcs pierrés & flottés qu'on nomme dans la Méditerranée, Seinche & Madrague: ces Pêcheries ne font aucun tort à la multiplication du poisson.

Il n'en est pas de même de toutes les Pêches qu'on fait en traînant sur le fond. Telles sont les Saines, de toute espece; les Aissaugues, les Ganguis, les Bouliers, les Bregins, la Tartane, les Dragues, Chaluts, &c. Tous bouleversent les fonds, détruisent le frai & la menuise; & les poissons qu'on retire des filets sont morts pour la plupart & meurtris. Pour diminuer un peu ce grand dommage, il ne faudroit mettre que peu de lest au pied du filet, & beaucoup de liége à la tête. On pourroit, comme on fait en quelques endroits, attacher le lest à des lignes, pour que la ralingue du bas ne portât pas sur le fond.

Toutes les réflexions que nous venons de faire, sont de la plus grande importance pour favoriser la multiplication du poisson. Et il sembleroit que les Pêcheurs, qui y sont particuliérement intéressés, devroient se porter d'eux-mêmes à observer des regles qu'on ne peut se dispenser de regarder comme importantes. Il en est tout autrement. Ils ont imaginé la Dreige dans l'Océan, & la Pêche aux Bœufs dans la Méditerranée, qui sont des Pêches très-destructives. Ils essaient de retenir les plus petits poissons, même le frai & la menuise; les uns pour vendre des appâts aux Pêcheurs cordiers, les autres pour en faire une espece de résure qu'ils emploient pour la Pêche de la Sardine. D'autres emploient des sacs de toile pour prendre le frai & ce qu'ils nomment *le mélis*; & les emploient à nourrir des cochons, ou à fumer les terres. D'autres enfin, pour éviter l'infection que le frai & les petits poissons morts produiroient dans les parcs lorsque les oiseaux s'en sont rassasiés, jettent à la mer cette source immense de poisson qui ne peut leur être d'aucune utilité. Il sembleroit que les Pêcheurs aient pris à tâche de détruire la race des poissons: qui font néanmoins tout leur revenu. Heureux si je pouvois persuader aux Pêcheurs qu'il leur est de la plus grande importance de favoriser la multiplication du poisson, qui devient tous les jours de plus en plus rare. Ils s'en apperçoivent, ils s'en plaignent, & ne se corrigent point.



EXPLICATION DES FIGURES
DE LA SECONDE SECTION.

La Planche premiere repréſente différentes ſortes de *mailles* employées dans la fabrique des filets ; & la maniere de les travailler. On y voit, *Fig.* 1 & 2, la forme générale de ce qu'on nomme filet en *Simple Nappe* : qui a ſes mailles ou quarrées ou en loſange. Les figures 3 & 4 montrent deux *Tramaux*, c'eſt-à-dire, des filets compoſés d'un aſſemblage de trois nappes : dont deux, à larges mailles, retiennent au milieu d'elles la troiſieme; qui a des mailles beaucoup plus étroites. Ces larges mailles ſont tantôt en loſange & tantôt quarrées. Nous avons mis pour figure 6, un troiſieme genre de filet, qui forme un ſac conique : l'eſpece repréſentée ici eſt le *Verveux* : on trouvera d'autres eſpeces du même genre, dans pluſieurs Planches de cette Section. Voyez les pages 7 & 8.

Les chiffres qu'on apperçoit dans les mailles de la figure 2, indiquent l'ordre du travail des filets. Quand on a fait la maille 9, on retourne l'ouvrage pour former la maille 10; & de même pour la 19, la 28, & celles des rangées ſuivantes : ainſi que nous l'expliquons dans le Chapitre I, article 4, §. 1.

La figure 5 eſt relative à la page 5, col. 2 ; où nous diſons que les chiffres placés ici à côté de la bande de filet ſervent à déſigner la maniere dont on meſure le diametre des mailles, ſur les côtes de la Méditerranée.

On voit dans la figure 7 une maniere de mailler expliquée dans la premiere colonne de la page 11, & qui eſt commode pour travailler les filets ronds.

La figure 8, eſt l'expoſition d'une autre méthode pour mailler. Les chiffres ne ſont pas dans le même ordre que ceux de la figure 2 ; parce que l'objet eſt différent. Il s'agit ici de montrer par les chiffres 1, 2, 3, 13, 14, 15, 21, 22, 23, 26, la forme primitive de chaque maille au ſortir du moule : les autres chiffres ont rapport à l'état des mailles quand elles ſont unies à d'autres par différents points. Conſultez la page 11.

Les *Accrues*, dont le procédé eſt décrit dans la page 13, ſe trouvent ici repréſentées dans les figures 9 & 18.

La figure 10 marque comment on diminue la largeur d'un filet. C'eſt à cette figure que ſe rapportent les cinq ordres de chiffres romains qu'on voit à ſa droite. Conſultez la page 14.

Les figures 11 & 13 ſont relatives à la maniere de travailler les filets ronds : pages 17 & 18.

Au-deſſous de la figure 7 eſt la figure 12, qui préſente une maniere de travailler les mailles en loſange. Voyez le premier §. de l'Article 4 du Chapitre I.

Les figures 14, 15, 16, 17, analyſent le procédé du travail des filets; tel que nous l'avons détaillé pages 11 & 12.

On voit repréſentée, *Fig.* 19, la monture du filet faite par de grandes anſes qu'on nomme *Pigeons*.

Les figures 20, 21, 22, ſervent à indiquer comment on attache les Plombs au bas des filets.

Planche II.

Les figures 1, 2, 3, montrent la maniere dont on commence un filet à mailles quarrées.

On voit, *Fig.* 4, ce filet que l'on a travaillé en mailles à loſange. Mais la figure 6 démontre comment ces mailles ſont ramenées à une figure quarrée.

La figure 5 eſt le faiſceau que forme l'enſemble des mailles durant qu'on travaille le filet.

Conſultez ſur tout cela les pages 14 & 15.

Nous avons tracé dans la figure 7, le plan ſur lequel on travaille un filet à mailles quarrées, auquel on veut donner plus de longueur que de largeur.

La figure 8 repréſente la maniere dont on diſpoſe les corps legers deſtinés à être attachés au haut d'un filet : & dont l'effet eſt de tenir cette partie ſoulevée vers la ſurface de l'eau, tandis que le leſt dont le pied eſt garni tend à attirer le reſte vers le fond.

Relativement à la page 12, on voit dans la figure 9, l'art d'empêcher qu'un filet ne s'allonge au-delà de la proportion qu'on juge lui convenir.

La figure 10 montre la façon de border le haut & le bas d'un filet.

Planche III.

Fig. 1. Maniere dont ſe fait le nœud dit *ſur le Pouce.*

Fig. 2, au bas de la Planche : Développement de ce nœud.

Fig. 3, 4, 5. L'opération du nœud dit *ſous le petit Doigt*, repréſentée en trois temps ou parties, pour la rendre plus diſtincte.

Planche IV.

Cette Planche eſt toute relative au Raccommodage des filets : décrit dans le Chap. I, Art. 12.

La figure 1, indique la façon dont on agrandit le trou, afin de le réparer exactement.

Fig. 2. Ordre ſucceſſif du travail pour faire les nouvelles mailles. Le ſecond rang ſe commence au-deſſus de l'endroit où le premier a fini. L'un & l'autre ont pour liaiſon, des mailles latérales, dont on ne refait qu'une partie.

Fig. 3. Continuation de la réparation du filet troué, juſqu'à ce que l'ouverture ſoit entiérement fermée.

PLANCHE V.

On voit dans la figure 1, une femme qui file le chanvre ou le lin, pour faire des filets.

Fig. 2. Un homme qui retord le fil, pour faire de petites ganses. Il se sert d'un rouet dont la construction est simple & ingénieuse. Voyez la page 5.

Fig. 3, 4, 6, Aiguilles pour mailler.

Fig. 5. Aiguille couverte de fil, en état de travailler. La lettre *g* désigne un peloton de fil.

Fig. 7. Valet, servant à tenir le filet tendu lorsqu'on le veut ainsi, pour travailler plus commodément.

Fig. 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14: Moules cylindriques, de diverses grosseurs.

Fig. 15: Moule plat, en forme de regle.

Fig. 16. Grand moule, servant à faire des Hamaux.

Fig. 17. Autre moule, dont l'usage est pour des filets à prendre du poisson plat.

Fig. 18. Ouvrier ajustant un filet. La fille *C*, est occupée à charger de fil une aiguille pour ce travail.

Fig. 19. Mailleur qui fait un filet.

Fig. 20. Raccommodeur de trous à un filet.

PLANCHE VI.

Fig. 1. Cuve de cuivre, pour le tannage des filets.

Fig. 2. Baril plein de tan en poudre.

Fig. 3. Tonne ou Gonne, dans laquelle on met l'eau qu'on a retirée des chaudieres.

Fig. 4. Manne pour égoutter le tan, au sortir des chaudieres.

Fig. 5. Lanet: qui est garni d'un filet de ficelle.

Fig. 6. Puiseux.

Fig. 7. Gaffe.

Fig. 8, 9, 10. Divers Fourgons; servants, ou à attiser le feu, ou à changer la situation des filets dans la chaudiere.

Fig. 11. Bâtiment d'une tannerie pour des filets. *A B C* sont des chaudieres. *D*, pompe dont l'eau est conduite en *E*, pour se rendre dans les chaudieres. Consultez la page 23.

Fig. 12. Gens occupés à sécher les filets qui ont été tannés.

PLANCHE VII.

Fig. 1. Filet nommé *Epervier.*

La *Fig.* 2, présente une coupe de ce filet.

On voit dans la *fig.* 3, une sorte de petit Epervier, qui n'a point de bourses sur ses bords; & où regnent dans toute sa hauteur, des ficelles qui se réunissent en *L* à un anneau: au moyen de quoi on ne peut tirer la corde *M*, sans que tout le filet se fronce, & que le poisson s'y trouve enfermé.

Fig. 4. Epervier qu'on traîne.

Fig. 5. Epervier que l'on jette de terre à l'eau.

On a représenté dans la figure 6, des Pêcheurs qui jettent l'Epervier, de dedans un bateau. Ceux de la figure 7 le retirent.

PLANCHE VIII.

Le Pêcheur, *figure* 1, tient un Echiquier ou Carreau, qu'il tire de l'eau.

Celui de la figure 2 est dans une attitude différente.

On remarquera aussi que les arcs croisés qui tendent son filet, sont attachés immédiatement à la perche: au lieu que dans la figure 1, il y a une longueur de ficelle entre la perche & ces arcs.

On voit dans les figures 3, 4, & 11, des Pêches à l'Echiquier, où on se sert de poulies au lieu d'une perche, mais en trois manieres différentes.

Fig. 5. Filet du même genre, mais nommé *Calen.* En *B* est un boulon de fer, qui supporte l'effort de levier que fait le Pêcheur pour relever le filet.

Fig. 6 & 7. Lanets pour prendre des Chevrettes.

Fig. 8. Savenelle ou Saveneau: dont il est traité dans la page 42.

L'instrument *figure* 9, est une Bichette, ou Savenelle à deux arcs croisés: page 42, col. 1.

Fig. 10. Truble, Trouble, &c. Voyez la page 33.

PLANCHE IX.

Fig. 1. Petit Truble, dont le cercle est de fer.

Les figures 2, 6 & 7, sont des gens occupés à pêcher avec le truble.

Fig. 3 & 4. Caudrettes ou Chaudieres: page 35.

On voit dans la figure 5, une perche fourchue relative en partie à la figure 12: où un Pêcheur se sert de cette fourche pour descendre la Caudrette à l'eau, de dessus un rocher qui s'incline vers la mer.

Fig. 8. Sorte de Pêche qu'on fait avec un grand Truble: page 33, col. 2.

Les Pêcheurs, des figures 9 & 10, relevent leur Caudrette avec une fourche comme celle de la figure 5.

Fig. 11. Pêche à la Caudrette, dans un bateau. L'échaffaudage représenté figure 13, & décrit dans la page 35, est pour pêcher avec des especes de Caudrettes ou Chaudieres, dans des endroits pleins de rochers.

PLANCHE X.

On voit dans la figure 1, un Tamis de crin qui sert à la pêche, figure 9. Cette Pêche se fait de nuit, dans le temps qu'on est un peu éclairé par la lune. Chaque femme a près d'elle une lanterne & une seille ou espece de seau. Elles jettent dans la seille les petits poissons qu'elles ont pris dans leur tamis, pêle-mêle avec l'eau de la marée. Consultez la page 34.

Fig. 2, 3, 4, 5, Bouraques, Paniers, Casiers.

Les gens des figures 6, 7, &c. vont placer des bouraques à la mer basse, entre des rochers.

Ceux de la figure 8, ont un bateau pour en établir sur des rochers qui restent baignés, lors même que la mer est basse.

PLANCHE XI.

Les figures 1 & 2 représentent deux situations différentes de Pêcheurs qui courent dans l'eau, en poussant devant eux l'instrument nommé *Bouteux.* Celui de la figure 3 a relevé cet instrument pour prendre le poisson qui y est: ce que la figure 4 montre plus distinctement. Le Pêcheur a

ſur les reins un panier pour mettre le poiſſon.

On voit le Bouteux ſeul & en entier, dans la figure 5. Conſultez les pages 37, 38.

La figure 6, eſt celle du filet nommé *Grenadiere* : que nous avons décrit dans la page 39.

Ce ſont des Bouteux de différentes formes que l'on trouve aux figures 7, 8, 9, 10, 11.

PLANCHE XII.

Les Pêcheurs, figures 1 & 2, préſentent au courant le grand Haveneau. Ceux des figures 3 & 4 le relevent, parce qu'ils ſentent qu'ils y ont pris du poiſſon. Tous ont ſur le dos un panier pour ſerrer le poiſſon.

Fig. 5 & 6. Grande Pêche au Haveneau. Les uns tiennent leurs filets tendus, pendant que d'autres battent l'eau pour faire fuir le poiſſon de ce côté-là.

On voit le grand Haveneau ſeul, dans la figure 7.

La figure 8, eſt le filet dit *Bout de Quievre* : page 42.

L'inſtrument figure 9, eſt le Savre : page 39.

La figure 10 repréſente la maniere dont eſt roulé le grand Haveneau, pour l'emporter commodément après la Pêche.

PLANCHE XIII.

Fig. 1. Pêche du Haveneau, dans un bateau, par le travers duquel on place ce filet.

Fig. 2. Autre maniere, où le même filet eſt établi à l'arriere d'un bateau nommé *Acon*.

On voit dans la figure 3, des femmes & filles occupées à prendre entre les roches, de groſſes Chevrettes, avec une eſpece de Truble nommé *Treuille* ou *Trulot* : dont nous avons parlé page 32.

PLANCHE XIV.

La figure 1, eſt un Guideau. *A*, ſon ouverture ou entrée. *C D E F*, chaſſis ſur lequel eſt quelquefois tendue cette ouverture.

Fig. 2. Guideaux tendus aux arches d'un pont. L'extrémité *F* de l'un n'eſt fermée qu'avec une corde, que l'on dénoue quand on veut faire ſortir le poiſſon en ſecouant ſur le ſable. L'autre Guideau a ſon extrémité *G* terminée par un panier d'oſier, où le poiſſon ſe retire, & d'où on l'ôte enſuite facilement par une porte qui eſt au bout. Les lettres *A A* déſignent les files de pieux qui accompagnent ces Guideaux. *C D*, entrées des Guideaux. *B B* eſt une ouverture pratiquée dans une chauſſée, pour y établir le Verveux *E* : pages 45, 46, 51 & 52.

On voit dans la figure 3, une autre diſpoſition de Guideaux, dans des iſlots & petits bras d'une riviere. C'eſt ce qu'on nomme des *Gors* : voyez la page 53. Il y a un goulet, ou petit filet formé en entonnoir, dans l'ouverture du guideau *E*, afin que le poiſſon qui eſt entré par cet entonnoir ne puiſſe pas retourner à l'eau. *A* eſt le grand bras de la riviere, qu'on laiſſe libre pour la navigation. *C D* ſont deux eſpeces d'entonnoirs formés par des files de pieux jointifs, pour conduire les poiſſons dans les guideaux *E F*. Les lettres *G G* marquent le bord de l'iſlot.

Nous avons repréſenté dans la figure 4, des Guideaux tendus au bord de la mer, en hauts étaliers & en bas étaliers. Ceux-ci ſont compris entre les lettres *i k l* : on apperçoit aiſément par le peu d'élévation des pieux, ce qui les fait nommer bas étaliers. Les autres ſont ſoutenus par de hautes perches ou pieux dont on voit les têtes ſous les lettres *a a a a* : *c c c c* eſt le terrein où ces pieux ſont enfoncés ; *b e*, cordes d'étai qui ſoutiennent les pieux contre l'effort de la marée. *d b*, autre étai qui les affermit encore par les côtés : on en met un pareil à l'autre bout de la file de pieux. Il y a en *g*, un autre cordage à 18 pouces du terrein, pour ſoutenir le filet dans une direction inclinée.

PLANCHE XV.

Fig. 1. Verveux ordinaire, ſéparé de ſa coëffe, que l'on voit en *c b d c*, fig. 3. L'un & l'autre ſont encore diſtinctement repréſentés dans la *Pl.* 1. *fig.* 6. Conſultez la page 48. Ce Verveux eſt le plus ſimple de tous.

On en voit ici de plus composés, *fig.* 2 & 3. Au lieu que celui de la figure 1. n'a qu'un ſeul goulet *f* ; ceux-là ont pluſieurs de ces entonnoirs qui ſe correſpondent.

Fig. 4. Verveux affermi dans le fond de l'eau par des pierres *A B B*, &c. & *D*. Les lettres *K K* ſont à l'extrémité de deux Ailes qu'on ajoute à l'avant du Verveux en certains endroits de la mer : la tête de ces ailes eſt garnie de flottes de liége : & il y a en *E F*, des pierres pour aſſujettir les ailes ſur le fond.

Fig. 5. Pêcheur portant ſon Verveux.

Fig. 6. Pêcheurs qui étant dans un bateau, enfoncent un piquet dans le fond de l'eau pour y arrêter la queue *d* du Verveux, *fig.* 2.

La figure 7, préſente un Verveux qui a deux entrées, oppoſées l'une à l'autre. On le voit, *fig.* 8. établi dans de l'eau qu'on a nétoyée d'herbes, pour y former une paſſée large, de *A* en *A*. Ce Verveux double y eſt *a b*. On y a ajuſté des coëffes *c d* ; & des ailes ou bandes de filet en entonnoir. Conſultez les pages 48, 49, 51.

Nous avons montré dans la figure 9, des paliſſades en zig-zag, dont les trois angles ſont garnis de guideaux ou de verveux.

Fig. 10. Verveux au bout duquel eſt une petite Naſſe pour recevoir le poiſſon.

PLANCHE XVI.

On voit dans la figure 1, des Gors tendus au bord de la mer, ayant leurs paliſſades formées de filets & de piquets.

Celles des Gors, *fig.* 2, ſont en clayonnage.

Fig. 3. Haïes ou arrêts : paliſſades compoſées de pieux ſeuls, mais où les Verveux ſont placés dans un ſens contraire à celui des Gors, *fig.* 1 & 2. Les paliſſades de ceux-là communiquent avec un Verveux, où elles conduiſent le poiſſon, de même que la liqueur d'un entonnoir entre dans la douille. Ici au contraire le Verveux eſt iſolé & placé dans la partie évaſée de la paliſſade ; & l'extrémité étroite forme une eſpece de gouffre, qui y attire le poiſſon.

PLANCHE XVII.

Fig. 1. Panier, au fond duquel eſt un appât, pour des Anguilles : page 54.

La

La figure 2 eſt une Nanſe (ou Naſſe) dont on ſe ſert en Provence; on voit qu'elle tient des Bouraques de la *Pl. X.* Mais elle en differe comme nous le diſons page 54.

On voit différentes formes de Naſſes, dans les figures 3, 6, 7, 8, 9, 10, 11.

Celle de la figure 4, eſt nommée en Provence, *Lance*, *Gombin*, & *Gembin.* *A* eſt la coupe de cette naſſe.

Fig. 5. Panier de bonde, qu'on met à la décharge d'un moulin quand on leve la vanne.

Fig. 12. Naſſe des Pêcheurs de Nantes, pour prendre des Lamproies.

Fig. 13. Maniere de tendre des Naſſes pour les Eperlans.

Fig. 14. Pêcheurs qui vont en bateau établir de grandes Naſſes.

PLANCHE XVIII.

AB, Canal d'un étang ſalé qui communique à la mer.

CDEFG, Revêtiſſement d'un des bords.

HIK, Rive oppoſée; qu'on laiſſe volontiers dans ſon état naturel.

L, Entrée par où le poiſſon eſt conduit dans la Bourdigue.

MNO, Trois Tours où les poiſſons ſe raſſemblent.

P, Eſpece de Verveux. [*Nota.* Cette lettre manque dans pluſieurs exemplaires, page 58, col. 2, lig. 6 depuis le bas].

Q, Ouverture par où les poiſſons qui ont ſuivi les parois, s'engagent dans la Bourdigue.

R, Maiſon du Bourdiguier.

ST, Deux tours, comme celles des lettres *MNO*.

XXX, Eſpace étroit, où les poiſſons ſe trouvant reſſerrés, ils ſont forcés de paſſer dans le réſervoir *Y* nommé *Serve*: ou dans la tour *O*; & enſuite dans le Verveux dit *Pantenne.*

Z, Paſſage pour les bateaux qui vont de l'étang à la mer. Ce paſſage eſt fermé par un filet, qu'on abaiſſe & releve au moyen du moulinet *I*.

Le cône que l'on voit près de *I*, eſt un monceau de cannes deſtinées à former les parois de la Bourdigue. On y travaille dans l'attelier voiſin.

&, Garde de forts pieux & de perches, ſans claies: pour empêcher que les bateaux n'endommagent la Bourdigue.

Sur le devant de la Planche eſt un Pêcheur qui va prendre le poiſſon de la Bourdigue, avec une eſpece de Truble.

PLANCHE XIX.

La figure 1, repréſente la maniere dont ſont conſtruites les paliſſades des Bourdigues: le filet *Z* de la Planche 18, ſe trouve ici marqué *r*.

On voit en grand dans la figure 2, l'eſpece de Truble dont nous avons obſervé que le Pêcheur qui eſt ſur le devant de la *Pl.* 18, doit ſe ſervir pour prendre le poiſſon.

Le rateau, figure 3, ſert à dreſſer le fond de la Bourdigue.

Nous montrons dans la figure 4, une canne préparée comme toutes doivent l'être pour entrer dans la conſtruction des paliſſades.

Fig. 5. Diſpoſition des cordes dans l'attelier, pour aſſembler & lier les cannes, enſorte qu'elles forment des claies ſolides.

Fig. 6. Un goulet de Maniguiere, vu en grand.

La figure 7, eſt la vue d'une eſpece de Bourdigue, dite *Maniguiere* ou *Meynadiere*. *C*, coupure nommée *Grau*, qui communique de l'étang *DH* à la mer *E*. On pratique dans l'étang une enceinte *F*, que l'on interrompt en pluſieurs endroits pour y placer des goulets de Bourdigue *G*, ſemblables à celui de la figure 6.

On voit, *fig.* 8, un labyrinthe dont nous avons parlé dans la page 61.

PLANCHE XX.

On l'a mal-à-propos coté XXII.

Cette Planche repréſente des Dideaux ou Guïdeaux uſités au Pont de S. Cloud près Paris, & à d'autres ponts.

La vignette d'en haut, ou *fig.* 1, montre en *A*, un de ces filets en entier. De *B* en *C*, il eſt étendu dans l'eau. Les lettres *ED* ſont relatives à la largeur de l'arche, dans la deſcription que nous avons donnée de cette pêche. *FF*, Matreaux ſcellés dans le maſſif de l'arche. On voit en *GG*, des courbes de bois, qui embraſſent en partie les Matreaux. *HH*, Moulinets. *K* eſt une corde, qui communique par en haut à un moulinet *L*, & par le bas à la queue du filet. *M*, Bateau dont les Pêcheurs relevent le filet. *O*, Piquet enfoncé dans le terrein, & qui ſert à tenir ouverte également l'entrée du filet. Les lettres *QR* indiquent la poſition de la queue du filet, levé pour qu'il ſeche.

Fig. 2. On voit en *f* une portion d'un matreau. En *dd* eſt un collier de corde: en *b*, un des bords de l'ouverture du filet: ce bord eſt à fleur d'eau. L'autre bord *C* eſt au fond de l'eau. Le piquet *o* les tient écartés l'un de l'autre. *e*, largeur de leur diſtance. *g*, courbe de bois. *h*, crochets auxquels on attache l'anſe de corde *i*. La lettre *k* déſigne une bride de fer, dont l'œil reçoit le chevron *l*, ſurmonté du bout de corde *m*; & le long duquel ſont des chevilles *n*.

Fig. 3. Le filet *a*, eſt bordé d'une forte corde *bc*. Les lettres *f*, *gg*, *h*, *ii*, répondent à leurs ſemblables dans la figure 2: ces objets ſont ſeulement vus ici, tournés dans un ſens différent.

Fig. 4. La Bire ou Bure, qu'on voit en *C* dans la figure 1. Elle doit être plus allongée du corps qu'elle ne l'eſt ici.

m, Embouchure de la bure. *nn*, le corps de cette eſpece de naſſe. *o*, ſon extrémité. *p*, petite naſſe, nommée *Cornion*, adaptée au corps de la bure. *q*, tampon, dont on bouche l'ouverture *o*. Celle du cornion, marquée *r*, ſe bouche par l'un des deux tampons *ſt*. On aſſure les tampons avec une cheville de fer *u*, dans le trou de laquelle on met un cadenas.

Fig. 5. Vue en grand d'un moulinet pareil à ceux qu'on voit en *H*, au haut de la figure 1. *AA*, eſt une portion du parapet, contre laquelle ſont appuyées les potences *DB*, *DB*. La lettre *C* déſigne la corde dont on ſaiſit un des leviers *EEEE*, quand on veut arrêter le treuil.

PLANCHE XXI.

On voit au haut, des Ravoirs ſimples, tendus

en paliſſades ſur des piquets : page 71.

La vignette du milieu repréſente ces filets dans l'état où la marée montante les ſoulevant, leur fait prendre une ſituation horiſontale : dont ils changent pour redevenir verticaux, lorſque la marée ſe retire.

Au bas de la Planche ſont des Folles tendues en ravoirs ; elles font par le bas une panſe, où le poiſſon ſe raſſemble : page 73.

PLANCHE XXII.

Fig. 1. Hauts-Palis : filets tendus en paliſſades ſur de hautes perches. Leurs mailles ſont calibrées en ſorte que les Harengs & les Maquereaux s'y prennent par les ouies : page 74.

Dans la figure 2, ſont des filets abbatus au pied de leurs piquets, juſqu'à ce que le juſan commençant à ſe faire ſentir, on les releve avec des poulies & des manœuvres *AB* qu'on voit à la tête de tous les piquets : page 76.

On voit dans la figure 3, un filet pour prendre des poiſſons nommés *Mulets* : page 75. *BAB* le repréſentent tendu. On le tend actuellement en *bab*.

PLANCHE XXIII.

Fig. 1. Parcs preparés par la nature ; auxquels on a ajuſté, ſoit un clayonnage *a*, ſoit une digue de pierres *b*, pour y retenir l'eau de la mer : page 81.

Fig. 2. Parcs que l'art a ménagés d'une maniere très-ſimple, au moyen des murailles *aa*, qui ſont en pierres ſeches, & des grillages *bb* qui permettent à l'eau de s'écouler, mais s'oppoſent à la ſortie du poiſſon que le flot y a porté par-deſſus les murailles : page 81.

Fig. 3. Parc de pierres, terminé par des naſſes *abc*, miſes bout-à-bout, & ſoutenues par des piquets *dd* : page 82.

Fig. 4. Parcs en pierres ſeches, dans la conſtruction deſquels on a mis plus d'art que pour les précédents. Nous avons repréſenté par les lettres *a*, des ouvertures pratiquées pour l'écoulement de l'eau : en *bbb*, ſont des eſpeces de contreforts. Voyez la page 82.

Fig. 5. Parcs de pierres, fort bas, mais où on n'a laiſſé aucunes ouvertures pour la ſortie de l'eau. Ainſi les plus petits poiſſons même s'y trouvent retenus. Voyez la page 81.

Fig. 6 & 7. Parcs conſtruits en bois : pages 83, 84. On voit de *a* en *b*, les claire-voies enfoncées dans des banquettes de pierres qui en aſſujettiſſent le pied ; mais de *b* en *c*, le terrein eſt ſuppoſé aſſez ſolide pour que les montants y étant entrés avec force, tout l'ouvrage ne ſoit point ſujet à être emporté par le courant. Il y a en *ddd*, des bouts de roches dont on a profité pour ne mettre de clayonnages qu'en *eee*.

PLANCHE XXIV.

On voit dans la figure 1, pluſieurs petits Parcs qui s'entretouchent ; & dont on établit ainſi quelquefois un plus grand nombre pour couvrir toute une plage.

Fig. 2. Un de ces Parcs nommé *Benâtres*, vu en grand : page 85.

Dans la figure 3, *BAC* repréſentent un Parc de clayonnage, formé par deux ailes droites, & terminé par un Bourgne *D*.

Il y a en *HK*, une autre conſtruction de Parc, dont tout le bas eſt à jour, pour laiſſer librement l'eau s'écouler, & les petits poiſſons retourner à la mer : page 84.

Le tiſſu des clayonnages ordinaires, eſt repréſenté dans la figure 4. Voyez la page 84.

Fig. 5. Batte pour enfoncer les piquets *aaa* du clayonnage.

Fig. 6. Coupe d'un Bourgne, tel que celui de la figure 3. Voyez page 84.

Fig. 7. Pêcheurs qui vont ſur des côtes vaſeuſes, avec de petits bateaux nommés *Acons* : page 85.

Fig. 8. Clayonnage moins ſerré que celui de la fig. 4.

Fig. 9. Plan d'une diſpoſition de Bouchots ſur pluſieurs rangs, qui vont de *B* en *A*, depuis la côte juſqu'à la mer. Voyez la page 85.

PLANCHE XXV.

La figure 1, repréſente comment on tend à la fois grand nombre de Parcs anguleux : page 86 & 87.

On voit dans la figure 2, un Parc de filets, qui forme une portion de cercle : page 87.

Fig. 3. Parc, dit à l'Angloiſe : il ſe termine par un crochet ; page 88.

Fig. 4. Parc à Grandes Tournées. Voyez la page 89.

Il eſt encore traité dans la même page, des hauts parcs à Crochet : qui ſont ceux de la figure 5.

PLANCHE XXVI.

La figure 1, montre une diſpoſition de Parc ; où on met alternativement une certaine quantité de filets bas, & une autre quantité de filets hauts : ainſi que nous l'avons expliqué dans les pages 89 & 90.

La figure 2, relative aux pages 90 & 91, montre une maniere dont on tend un parc de hauts filets pour prendre des Maquereaux.

Fig. 3. Petit parc, nommé *Cloſet*, dont nous parlons dans la page 92.

On voit, *fig.* 4. une ſorte de petite Courtine, propre à prendre des poiſſons plats : pages 86 & 87.

PLANCHE XXVII.

La figure 1, eſt le plan d'un Parc Fermé. Conſultez les pages 91 & 93. *AB* eſt le corps du parc. *CHGD*, la Chaſſe qui y conduit les poiſſons. *E*, ouverture pour procurer l'écoulement entier de l'eau.

Fig. 2. Maſſif de clayonnage & de pierres ſeches, pour former le pied d'un parc.

Fig. 3 & 4. Parcs fermés, qui ne ſont compoſés que de filets tendus ſur des pieux. Les filets de la figure 3, ſont tendus en Folles : voyez page 92.

La figure 5 eſt relative à la même page. C'eſt un Verveux au-devant duquel eſt une chaſſe.

PLANCHE XXVIII.

Le pied des parcs, *fig.* 1 & 2, eſt compoſé du

massif de clayonnage & de pierres seches, qu'on a vu dans la *Pl.* 27. *fig.* 2.

Il y a ici dans la figure 1, quatre tours ou corps de parcs, qui ont une communication mutuelle par autant de chasses.

Au contraire, dans la figure 2, chaque corps ou tour a une chasse qui n'est que pour lui.

Consultez la page 94.

PLANCHE XXIX.

On voit dans la figure 1, une sorte de Parc construite autour de rochers, & que pour cette raison l'on nomme *entour*: page 93.

La figure 2 est un Parc, au fond duquel est ajusté un Verveux : pages 94 & 95.

Nous avons parlé dans les pages 95 & 96, d'une espece de Parc qu'on est dans l'usage d'établir en pleine eau dans la Méditerranée, & que l'on nomme *Paradiere*. On en voit ici la figure & le plan, l'une au-dessus de l'autre, sous la dénomination de *fig.* 3.

PLANCHE XXX.

Fig. 1. Petite pêche, nommée *le Loup*, dont il est traité dans la page 77. On n'y emploie que trois perches. C'est une sorte de parc qui n'est point fixe.

On voit en fig. 2, ce qu'on nomme *Etalieres*, en basse Normandie. Le fond seul de ce petit parc, est assuré avec des piquets. Le reste est libre pour que le varech passe par-dessus, sans déranger la tente. Consultez la page 78.

Nous avons mis dans la figure 3, relativement aux pages 78 & 79, une pêche où deux hommes nuds dans l'eau présentent un filet ouvert à la marée : les perches qui sont aux extrémités, leur servent à s'élever au-dessus de la lame quand elle vient les couvrir, ils reculent de la sorte vers la côte à mesure que le flot les gagne.

PLANCHE XXXI.

La figure 1, représente des Pêcheurs occupés à tendre des filets dans une anse entre des roches Voyez la page 104.

Il est aussi traité dans la même page, d'une seconde maniere de tendre un filet d'une roche à une autre, ce que l'on voit dans la figure 2. On abaisse ce filet pour livrer passage aux poissons qui suivent la marée : & on le releve par les cordes passées dans les poulies *d*; avant que la mer se soit retirée entiérement.

Fig. 3. Filets tendus d'une façon particuliere; qui consiste à mettre sur leur tête, d'espace en espace, des lignes qui ont environ deux fois la hauteur des filets, & dont l'extrémité embrasse une pierre qu'on enfouit dans le sable; pages 101 & 104. Ces lignes se nomment *Bandingues*.

Fig. 4. Après avoir amarré en *A*, à un rocher ou une cabliere, un bout du filet; les Pêcheurs s'éloignent dans la mer pour former une enceinte avec le reste : page 105.

PLANCHE XXXII.

Ici, dans la fig. 1, les Pêcheurs ont tendu leur filet sédentaire, par le travers de la route que tiennent les poissons. Ils en tiennent un bout, de dedans le bateau : l'autre est amarré à une ancre ou à une pierre : page 105.

Sur le devant de la fig. 2, est un filet tendu de maniere qu'il fasse par une de ses extrémités, une espece de spirale, pour y embarrasser le poisson. Les lettres *A B C* indiquent d'autres directions qu'on tâche de faire prendre aux filets, pour que leurs sinuosités occupent le poisson, & le retiennent dans sa fuite : page 128.

Fig. 3. Pratique au moyen de laquelle on établit un filet dans la mer, à telle profondeur qu'on veut. Consultez les pages 92, 101, 106, 108, 110.

PLANCHE XXXIII.

La figure 1, représente en général les instruments qui servent aux Pêcheurs Folliers. *AA*, est une corde où sont enfilées des rondelles de liége, *B B*. Cette corde étant attachée à la tête des filets, sert à les soutenir verticalement dans l'eau.

CCCC, deux autres cordes entre lesquelles sont amarrés des cailloux *DD*. On les ajuste de la sorte au pied des filets, pour les caler à fond. *L*, grosse pierre, garnie d'une anse ou estrope *K*; que l'on attache aux deux extrémités des filets nommés *Folles*. Dans cette estrope, passe encore un Orin *V*, au bout duquel est attachée une bouée *M* ou *N*, garnie d'un pavillon ou signal *O*. En *P*, est une petite pierre semblable à celles qu'on attache quelquefois de distance en distance à la ralingue du bas d'un filet qui a beaucoup de longueur. *Q* & *R* sont deux grapins. *T*, un gaffot.

Consultez sur tout cela la page 111.

Fig. 2. Folles qu'on tend un peu en demi-cercle aux bords de la mer : page 112.

Nous avons expliqué dans la même page & dans la suivante, ce qui concerne la figure 3; où on voit des Folles tendues en mer sur de grands fonds.

PLANCHE XXXIV.

La figure 1, représente différentes opérations relatives à la Pêche des Folles. En *A*, les Pêcheurs mettent leurs filets à l'eau. *D*, bateaux démâtés qui sont sur leurs filets. *B*, Matelots qui relevent leur tessure. *C*, bateau qui ayant fait sa pêche, se remâte. *E*, bateau appareillé qui retourne au port. Consultez la page 114.

On voit dans la figure 2, des especes de Demi-Folles, tendues par fond, de travers à la marée. *DD*, sont des bateaux d'où on pique le fond de la mer avec des perches, pour obliger les poissons plats à quitter le fond, & à se jetter dans les filets. Cette opération fait donner à la pêche même, le nom de *Picots* : pages 116 & 117.

La Pêche, *fig.* 3, se fait au contraire en battant l'eau avec les avirons, &c. On l'appelle *Jets*, en Picardie : pages 115 & 116.

PLANCHE XXXV.

Fig. 1. Pêcheurs qui tendent des Tramaux sédentaires à la basse eau sur les greves : *a a*, sont de grosses pierres, attachées aux angles d'en bas du filet. *b b b*, Bandingues, comme celles de la *Pl.* 31, *fig.* 3. Consultez la page 120.

La fig. 2 représente un Trémail tendu le long des bords d'une riviere ou d'un étang. Deux hommes qui sont sur le bord, fourrent des perches

dans les crônes & les herbiers, pour contraindre le poiſſon à en ſortir & à ſe jetter dans le filet. Un autre Pêcheur le fait auſſi de dedans un bateau. Voyez la page 121. Il y a encore dans le lointain un Trémail tendu par le travers du canal de la riviere.

On voit dans la fig. 3, un Trémail bordé de quelques rangs de mailles d'un autre filet *HH*: ce qui ſe pratique aſſez ordinairement dans la Méditerranée : pages 120 & 126.

Fig. 4. Trémail de l'Océan, & des rivieres. *ABCD*, ralingue qui les borde, haut & bas. *EF*, les deux nappes extérieures, dont les mailles ſont fort larges. *G*, nappe du milieu, qui a les mailles plus ſerrées. Voyez la page 120.

PLANCHE XXXVI.

Fig. 1. Trémail tendu en travers d'une riviere où la marée remonte : page 121.

Fig. 2. Trémail tendu ſédentaire au fond de la mer, comme on tend les Folles : page 123.

On voit dans la figure 3, des Tramaillons, dont la tête eſt garnie de longues lignes terminées par des liéges; ces ſortes de lignes ſont appellées *Enards*. Conſultez les pages 102 & 124.

PLANCHE XXXVII.

La fig. 1, eſt un filet ajuſté de maniere qu'on l'établit dans l'eau à une profondeur déterminée, au moyen de la fauſſe ralingue *AB*, ſurmontée d'énards *FF*, & qui communique par des lignes *EE* à la vraie ralingue *CD* de la tête du filet. Ces lignes ſe prolongent quelquefois juſqu'à la ralingue du pied, *HI* : page 102.

Nous avons repréſenté dans la figure 2, une nappe de filet qui eſt tendue tout près de la ſurface de l'eau; y ayant beaucoup de liéges ſur la tête, & fort peu de leſt au pied : page 102.

Fig. 3. Pluſieurs pieces de Tramaux, ſéparées les unes des autres par un funin de communication, *A*; au milieu duquel eſt une ligne dont l'extrémité porte une bouée *B*. Conſultez la page 125.

PLANCHE XXXVIII.

Fig. 1, eſt la Pêche à la Dreige. *A* eſt le bâtiment : *BC*, deux cordages, amarrés aux deux côtés de la pouppe : *D*, grande voile à l'eau, avec ſa vergue *E* : *HH*, écoutes d'eau : *FG*, bras, dont l'un communique du filet *OQP*, au bâtiment; & l'autre, au Bourſet *K*. On voit en *MN*, une bouée avec une ligne ſur le bras *F*, pour indiquer l'endroit où eſt le bourſet dans l'eau. Il y a auſſi une bouée ou une barrique ſur la vergue du bourſet. Voyez la page 129 & les ſuivantes.

La fig. 2 montre le bâtiment avec ſa grande voile, ſéparés du bourſet, pour faire mieux diſtinguer chaque partie. Nous ne nommerons ici que celles qui n'étoient pas cotées par des lettres dans la fig. 1. *F*, eſt une manœuvre qu'on appelle *traverſine*. *GG*, ſont les deux bras de la voile : page 132.

On voit dans la fig. 3, le bourſet ſeul, avec ſon gréement. Outre ce que nous en avons dit à propos de la fig. 1; on apperçoit en celle-ci, dans un plus grand détail, la voile indiquée par *C*, ſur la vergue *OO*, les deux bras d'eau *EE*, qui ſe réuniſſent au halin *F*. Au bas du Bourſet ſont frappées les écoutes d'eau *LL*, & deux groſſes pierres *GG*. Il y a en *H*, une manœuvre menue & courte, qu'on nomme *petit Four*, qui communique aux écoutes d'eau, & qui eſt prolongée de l'autre côté par une plus longue manœuvre *I*, appellée *grand Four*. Conſultez la page 131.

PLANCHE XXXIX.

Dans la figure 1 : *AA* ſont des cordages, nommés *Halins* ou *Grelins*, qu'on voit ici levés comme ils ſont d'ordinaire quand ils ne ſervent pas. On voit en *B*, des Matelots qui portent un de ces grelins au Bateau *D*, lequel eſt dégréé. En *C* ſont d'autres Matelots qui portent à bord du bâtiment une grande voile. La lettre *E* indique des barils vuides, dont on ſe ſert pour ſoutenir ſur l'eau la vergue du bourſet.

Fig. 2. *A*, Pêcheurs qui mettent à l'eau le filet de Dreige; ils ſont dans un bâtiment dont le mât eſt abaiſſé. Le bateau *B* fait route, de concert avec ſon Bourſet *a*. En *C* eſt un bateau auquel on a donné ſur l'avant une petite voile, parce qu'il ne pouvoit pas ſuivre ſon bourſet. Le bateau *D* releve le filet de la Dreige : voyez page 133. On voit en *E*, un bateau qui ſe remâte ayant fini ſa pêche : page 132.

La figure 3 eſt relative à la page 122 : où nous avons décrit une petite pêche, dont le filet eſt appellé *Rêts roulant*, & *Vas-tu-viens-tu*. Ce filet, d'abord plié ſur la côte *A*, eſt tendu par une corde *C*; laquelle étant attachée à ſon extrémité, en *E*, paſſe dans une poulie qui tient à la roche *B*.

PLANCHE XL.

Fig. 1. Filet nommé *Saine*. *C*, ſon fond. *AA*, ſes deux extrémités. *A*, la partie flottée. *BB*, la partie garnie de plomb. *D*, un des bras.

Fig. 2. Autre Saine; qui eſt fort large en *c*, & qui s'étrécit beaucoup en *ab*. On voit en *ed*, une façon d'ajuſter les bras pour le Colleret.

Les Pêcheurs *BC*, fig. 3, ayant paſſé ſur eux en bricole les bras *d* de la figure 2; ils traînent dans l'eau une Saine, dite pour cela *Colleret*.

Ceux de la figure 4, traînent le Colleret avec des chevaux : page 139.

On voit, *fig.* 5, des Pêcheurs qui entrent dans l'eau pour y établir le Colleret qu'ils doivent traîner à pied. Deux en tiennent les extrémités; deux autres en ſoulevent le milieu. Voyez page 137.

PLANCHE XLI.

Fig. 1. Saine, dont un bout étant arrêté à un treuil, le reſte a été porté au large par un bateau, & l'autre extrémité ramenée au ſecond treuil. Ces deux treuils ſervent enſuite à tirer le filet à terre : page 139.

Fig. 2. Saine dont on amarre un bout à un pieu. Le bateau, qui porte le filet au large, lui fera décrire une portion de cercle; & venant à terre avec l'autre bout, le Pêcheur joindra ſes camarades qui l'aideront à tirer tout le filet à terre.

On voit dans la figure 3, une Saine tirée d'un bout par des hommes à terre, & de l'autre par un bateau.

PLANCHE

PLANCHE XLII.

On voit, *fig.* 1, deux bandes de Pêcheurs qui tirent à terre une grande Saine; à la suite de laquelle deux autres traînent un Colleret, pour reprendre les poissons qui s'en échappent: page 140.

Fig. 2. Est une Saine que traînent de concert deux bateaux: pratique différente de toutes celles qui ont précédé.

Les Pêcheurs *A* (*fig.* 3), jettent chacun une partie de leur filet, les deux bateaux s'éloignant à mesure l'un de l'autre. Ceux que désigne la lettre *B*, relevent à bord le filet; ne l'ayant pas jetté à une côte favorable: voyez pages 140 & 141.

PLANCHE XLIII.

Nous avons représenté dans la figure 1, un filet nommé *Aissaugue* dans la Méditerranée. La longueur de ses bras *B B*, qu'il convenoit de rendre sensible, nous a mis dans le cas de les diviser. Les lettres *C C* indiquent le commencement des halins qui servent à traîner ces bras; comme ceux de la Saine (*Pl.* 40). Les bras ou aîles sont deux bandes de longs filets, qui s'étendent depuis *B* jusqu'à une vaste Poche *A*. De *N* en *D*, leurs mailles ont moins d'ouverture. Elles sont encore plus étroites de *D* en *E*. Les lettres *F G* indiquent une espece de galon de filet, qui fortifie le haut & le bas des aîles, depuis *N* jusqu'à *E*. La capacité de la Poche ou Manche est comprise entre les lettres *A K L H*: son ouverture est sous *K*: le fond est en *H*: les deux parties *I I* ont leurs mailles plus serrées que celles de la partie *K*. En *L*, est de chaque côté la partie qu'on nomme *Pouche* ou *Pointe*. La manche est représentée ici dans l'état raccourci où les lieges & les plombs la tiennent ordinairement ouverte dans un grand fond. Mais à mesure qu'elle s'emplit de poisson, ou quand l'eau s'y entonne avec force, elle s'allonge, telle que la montrent les lignes ponctuées qui se terminent à *M*. Consultez les pages 145, 146, 147.

Fig. 2. *A* est un bateau, nommé *Sardinal*; dont on se sert en quelques endroits pour pêcher à l'Aissaugue. *B*, petit bateau qui est quelquefois employé à la même pêche, sur-tout dans les étangs.

On voit dans la figure 3, deux bandes de Pêcheurs qui tirent à terre l'Aissaugue, observant d'envelopper avec le galon les parties des aîles qui ont de petites mailles. Voyez la figure 1, & page 145, col. 2. Il est encore parlé spécialement de ce tirage, pages 147 & 149.

PLANCHE XLIV.

Fig. 1. On voit en *C*, un Gangui dont les halins sont attachés à la poupe & à la proue du bâtiment. *E* est une perche destinée à assujettir les deux bras du filet dans un écartement convenable.

B D: deux bateaux qui traînent de concert un Gangui, afin d'aller plus vîte. C'est ce qu'on nomme *les Bœufs* ou *le Bœuf*.

Dans la figure 2, *G* est le bateau *C* de la figure 1, vu en grand.

F, bateau qui sert à la pêche du Gangui, avec un moulinet *a*. Les halins du filet, passés à poupe & à proue, sont désignés par les lettres *I K*. On voit en *H* un cablot qui répond à une ancre.

Nous avons été obligés de partager la figure 3, pour faire appercevoir l'ensemble du Gangui. *A* est la manche ou sac du filet. Elle est précédée des deux bandes ou aîles *B C*; qui sont tenues dans un écartement toujours égal, par la perche *E*. Le tout est amené à terre quand la Pêche est finie, par des hommes *H H*; qui tirent les halins *H G F*, que l'on voit amarrés aux aîles *C*. On voit que les halins, les aîles, & l'entrée de la manche, sont soutenus flottans par des lieges.

Consultez les pages 152, 153 & 154.

PLANCHE XLV.

La fig. 1, représente une Tartane actuellement en pêche.

A est la grande voile.

B, autre voile nommée *Tente*.

C D, voiles dites *Coutelas* ou *Trinquettes*; espece de Foques.

E F, Bouts-dehors ou Paux, auxquels sont amarrés les halins.

G G, Halins ou Sartis. Ils sont doubles en *H*.

I. Bandes ou aîles de filets, qui précedent le corps de la Tartane.

K. Partie de ces bandes, dite *Enclestre*, dont la maille est plus serrée.

L. Margue ou entrée du corps de la Tartane.

M. Endroit où les mailles sont différentes. C'est la Ségarié.

N. Culaignon ou fonds de ce filet.

Tout cela est amplement détaillé depuis la page 155 jusqu'à 160.

La figure 2, est une Drague ou Chausse. *A B* désignent les deux extrémités du bas de l'entrée de ce filet: l'intervalle est garni de plombs. A ces deux endroits *A B* sont ordinairement deux grosses pierres. La partie supérieure de l'entrée du filet est amarrée sur un Matreau *C D*, fait d'un bois léger. Des extrémités *C D* partent deux funins, qui vont se réunir en *E* à un petit cable; lequel sert à traîner la Drague. Il y a deux petits funins, de *A* en *F*, & de *B* en *H*; qui communiquant ainsi aux deux grands, font que le bas est traîné également comme le haut. La ligne ponctuée *I K* désigne un Epar, qu'en quelques endroits on attache ainsi sur les funins, au lieu d'employer à la tête même du filet le matreau ou épar *C D*.

PLANCHE XLVI.

On voit dans la figure 1, des Pêcheurs occupés à tirer à terre la Drague.

Fig. 2. Sorte de Drague nommée *Chalut*. C'est ici le chalut de Bretagne, Poitou & Xaintonge; sauf de légeres différences selon les endroits. Les lettres *A K A* désignent la bouche du filet, dont on apperçoit le bas en *K*, à travers des mailles du dessus: *L* est le haut. *B B*, deux funins qui servent à traîner le chalut de dedans le bateau *E*, où ils sont attachés en *F G*. On voit en *C C* une perche destinée à entretenir la bouche de ce filet toujours ouverte. Il y a des lieges en *D*. Quelques Pêcheurs mettent des bouts-dehors *H I*, pour

y amarrer les halins afin de les tenir plus écartés.

Le chalut, *fig*. 3. a son ouverture amarrée sur une perche pliante *ACB*, dont les bouts sont amarrés sur une perche droite *AB*. *ACD* sont autant de points d'où partent des manœuvres, qui se joignant en *D* au halin *E*, facilitent le tirage.

On voit, *fig*. 4. un chalut disposé pour être traîné par deux bateaux.

PLANCHE XLVII.

Fig. 1. Bateau à la voile, traînant une chausse.

Fig. 2. Sorte de chausse, dite *Dranguelle* ou *Drangelle*, traînée par deux batteaux.

Le chalut, *fig*. 3, a en *AB* des Genouillettes de bois pliées pour recevoir une grosse pierre; comme on le voit plus sensiblement en *C*.

On voit dans la figure 4, une différente construction de chalut. *F* en est le corps ou Sac. Il se termine quarrément en *G*; où sont deux cablieres, attachées aux angles. L'embouchure est montée sur deux genouillettes de bois en console, comme celle qui est cotée *A*: elles sont assemblées par la traverse de bois *B*; dont les bouts excedent les genouillettes par dehors, pour s'emboîter dans une pierre *C*. Les genouillettes sont percées en *D*: on passe dans ce trou le funin *E*, qui sert à traîner le chalut.

PLANCHE XLVIII.

La figure 1, est un Chalut usité en Normandie. On voit en *BB* la partie supérieure de l'ouverture, encapelée sur un bâton. Trois manœuvres *CCD*, servent à traîner le chalut: celle *D* part du milieu du bâton: les deux autres sont frappées sur des anses de fer, *KK*; elles se réunissent en *E*, à un funin *F*. Le bas de l'ouverture est marqué des lettres *MM*. *G*, extrémité du chalut, qu'on ferme avec un lacet. Il y a une bouée en *R*.

Fig. 2. Armure de la Drague usitée à Cancalle, pour prendre des poissons plats. Voyez la p. 165.

Fig. 3. Drague surnommée *Angloise*: dont nous avons représenté en grand avec la lettre *B*, la genouillette qu'on voit en petit à la bouche du filet. Voyez page 166.

Fig. 4. Entrée d'une Drague dont l'armure est toute de fer. On voit en *ALAL* une peau de bœuf avec son poil; laquelle frottant sur le fond de la mer, sert ainsi à garantir une partie du filet. Consultez la page 166.

Fig. 5, est cette même Drague, vue de côté & entiere.

Fig. 6. Bâtiment qui hale deux Dragues, amarrées l'une à bas-bord, l'autre à stribord.

Fig. 7. Drague pour les Huîtres. Consultez la page 166.

PLANCHE XLIX.

La figure 1, présente la Madrague de Toulon, vue en dessus. Nous nous croyons dispensés d'en expliquer les détails: il faudroit répéter presque tout ce que nous avons dit dans les pages 171 & 172, pour les rendre bien intelligibles. On y trouvera donc aussi ce qui concerne les figures 2 & 3, dont l'une est relative à l'autre; & qui sont une façon singuliere de fermer l'entrée d'un des compartiments de la Madrague.

On voit dans la figure 4, la disposition du dessous du filet à mailles étroites qui forme dans la figure 1, l'espace *hg TT*.

La figure 5, montre comment ce même filet est relevé par degrés au moyen d'un bateau *Z*, qui flotte dessus en avançant toujours vers *&*.

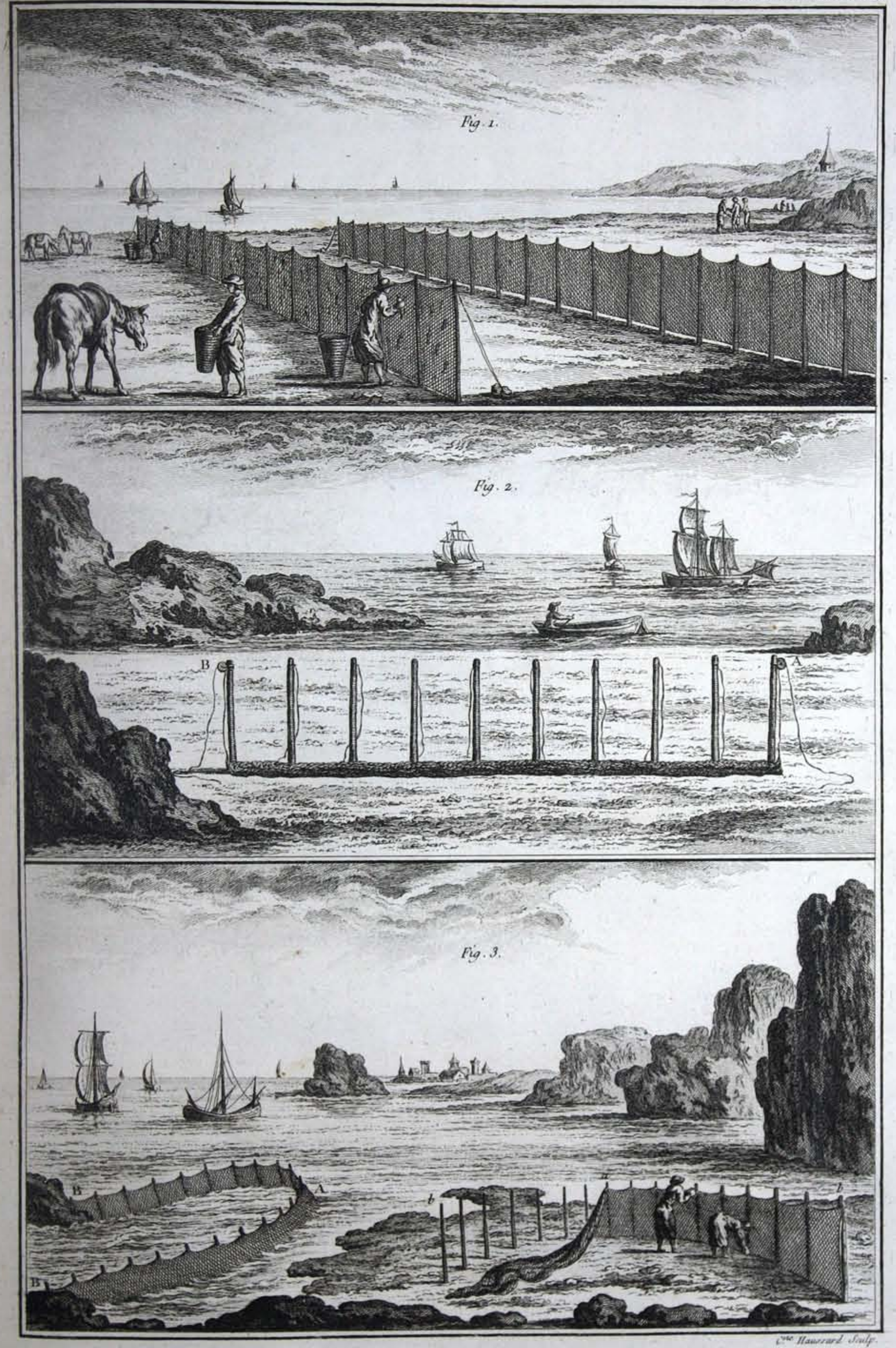
Fig. 6. Grande Madrague de Bandol: que nous avons décrite dans la page 173.

PLANCHE L.

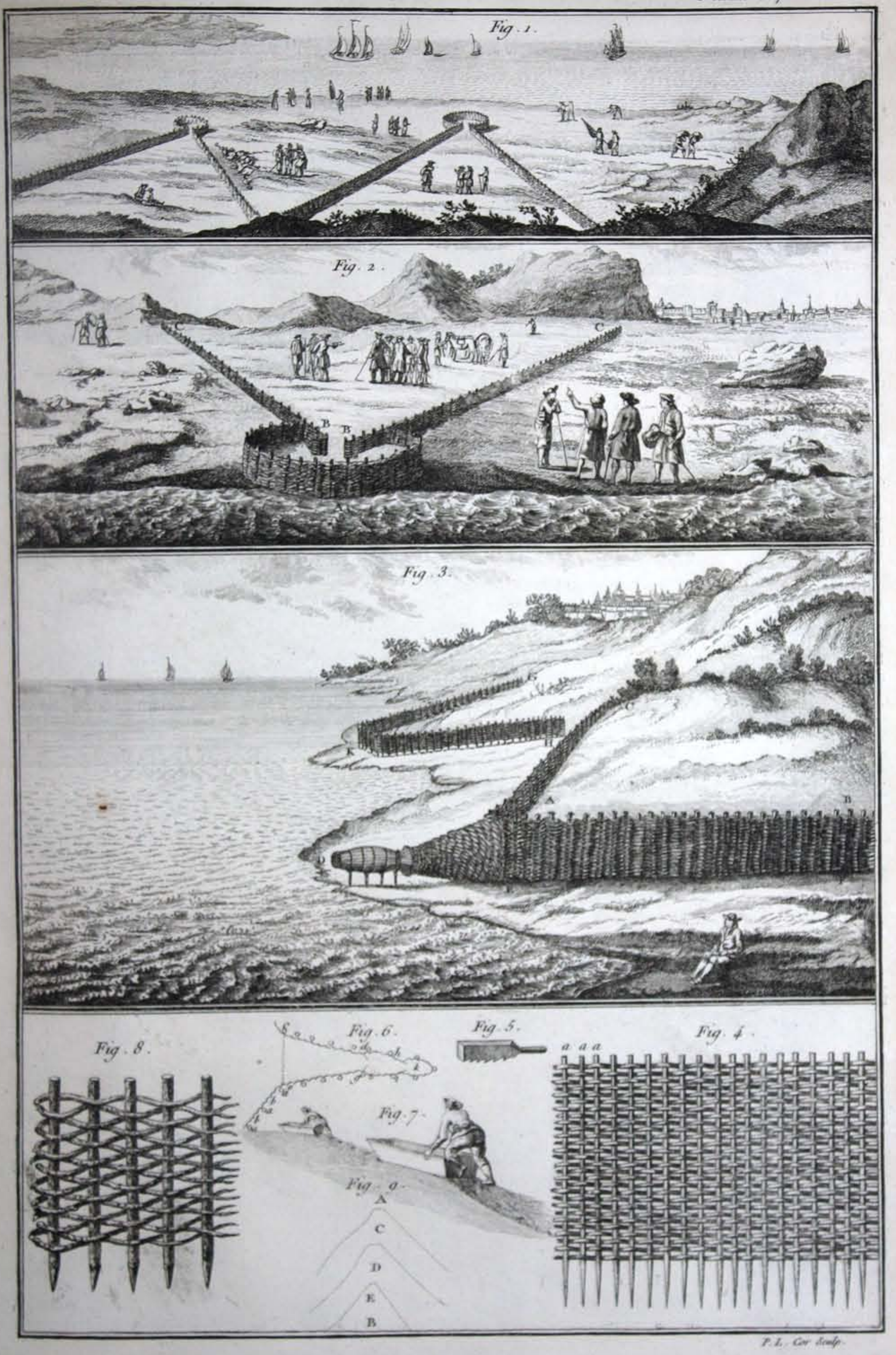
La figure 7 est destinée à montrer en grand, 1°. la maniere dont s'exécute la progression du bateau sur le filet pour rassembler tous les poissons à fleur d'eau dans un petit espace: 2°. l'établissement d'une porte de filet, telle qu'on l'a vue dans les figures 2 & 3 de la planche précédente. Nous renvoyons encore au discours pour les détails.

Le bas de cette planche est rempli par des Pêcheurs en action pour retirer de l'eau une Saine. Nous l'avions annoncé dans une Note, page 143.

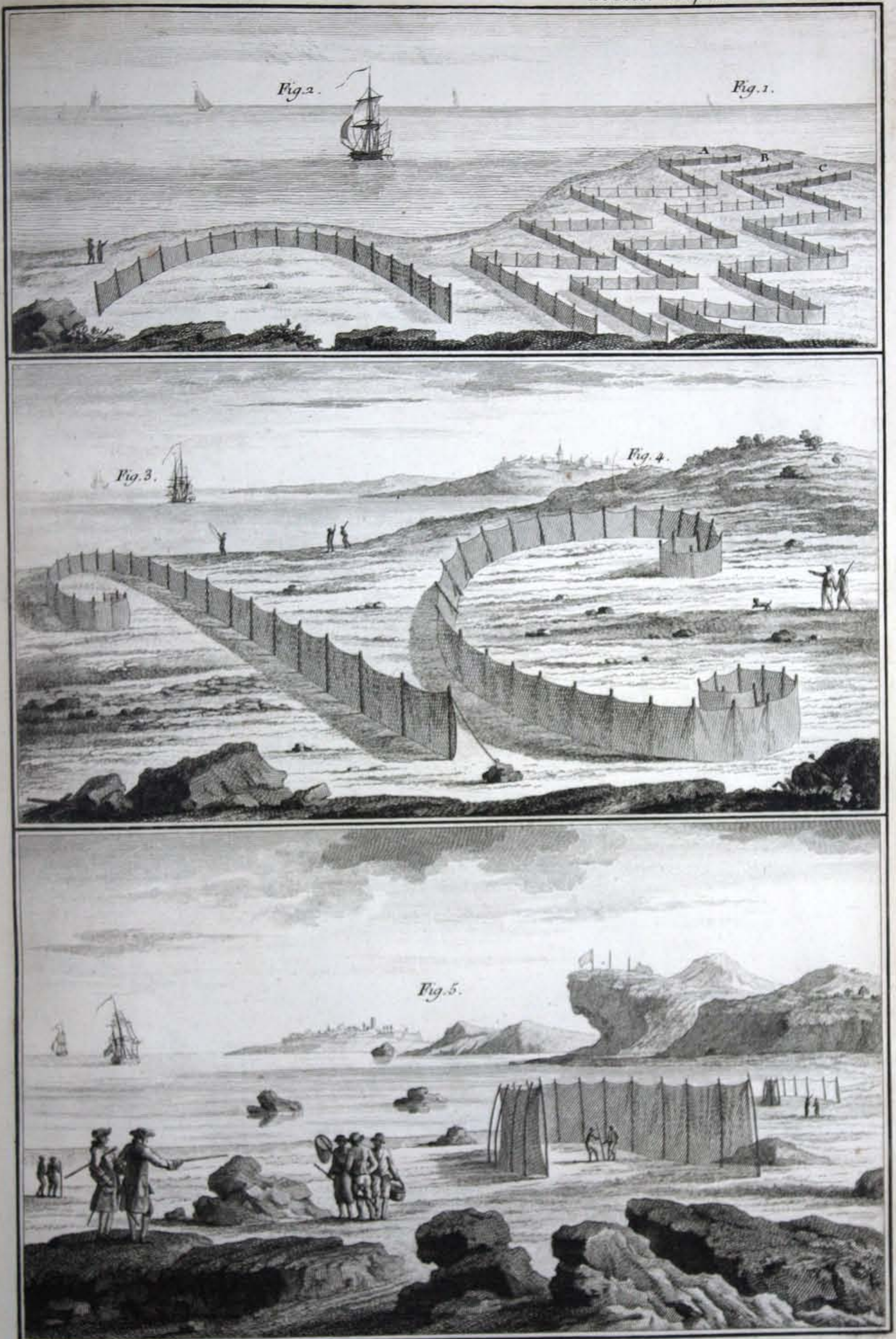
Fin de l'Explication des Figures de la seconde Section.

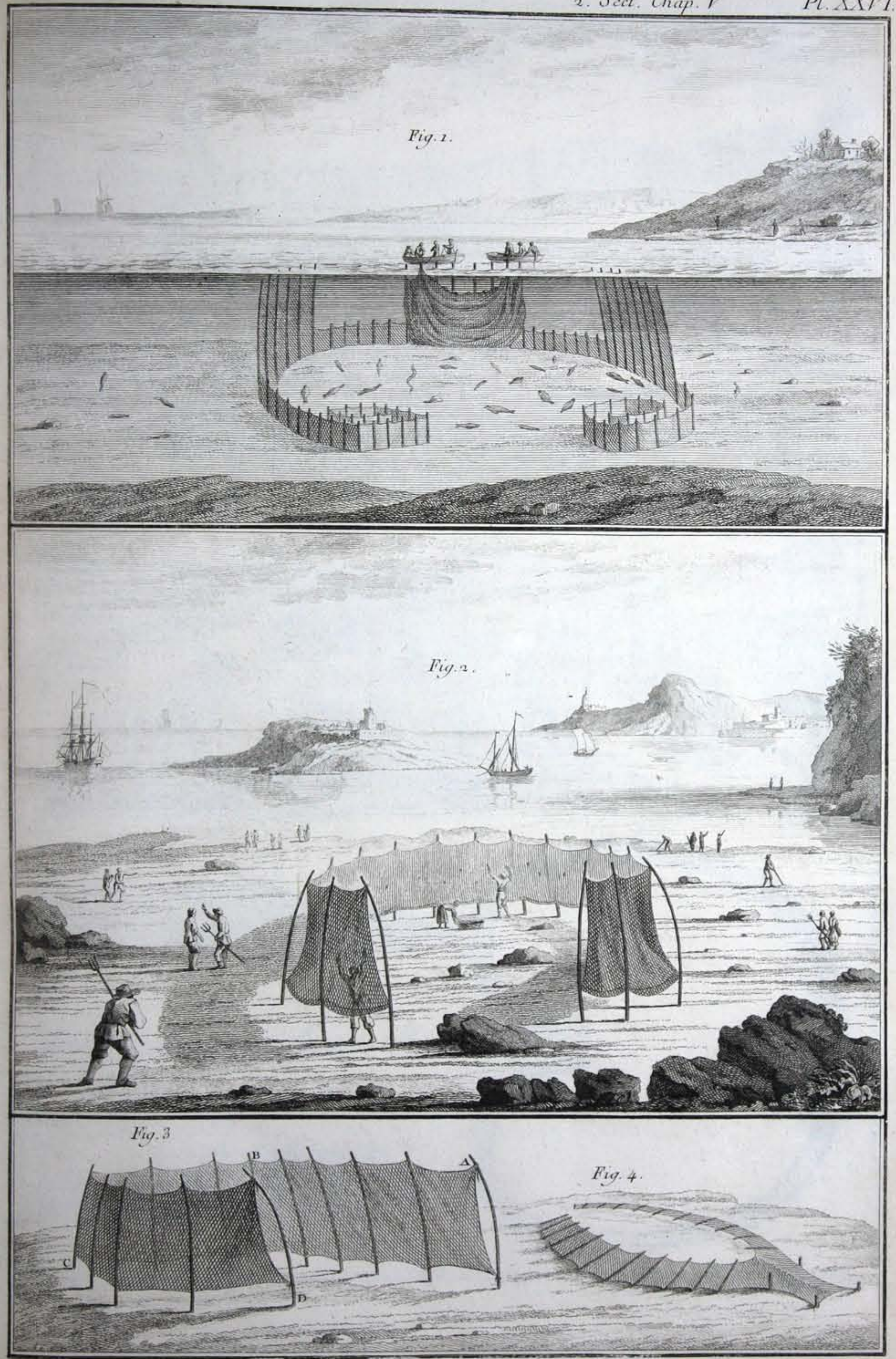


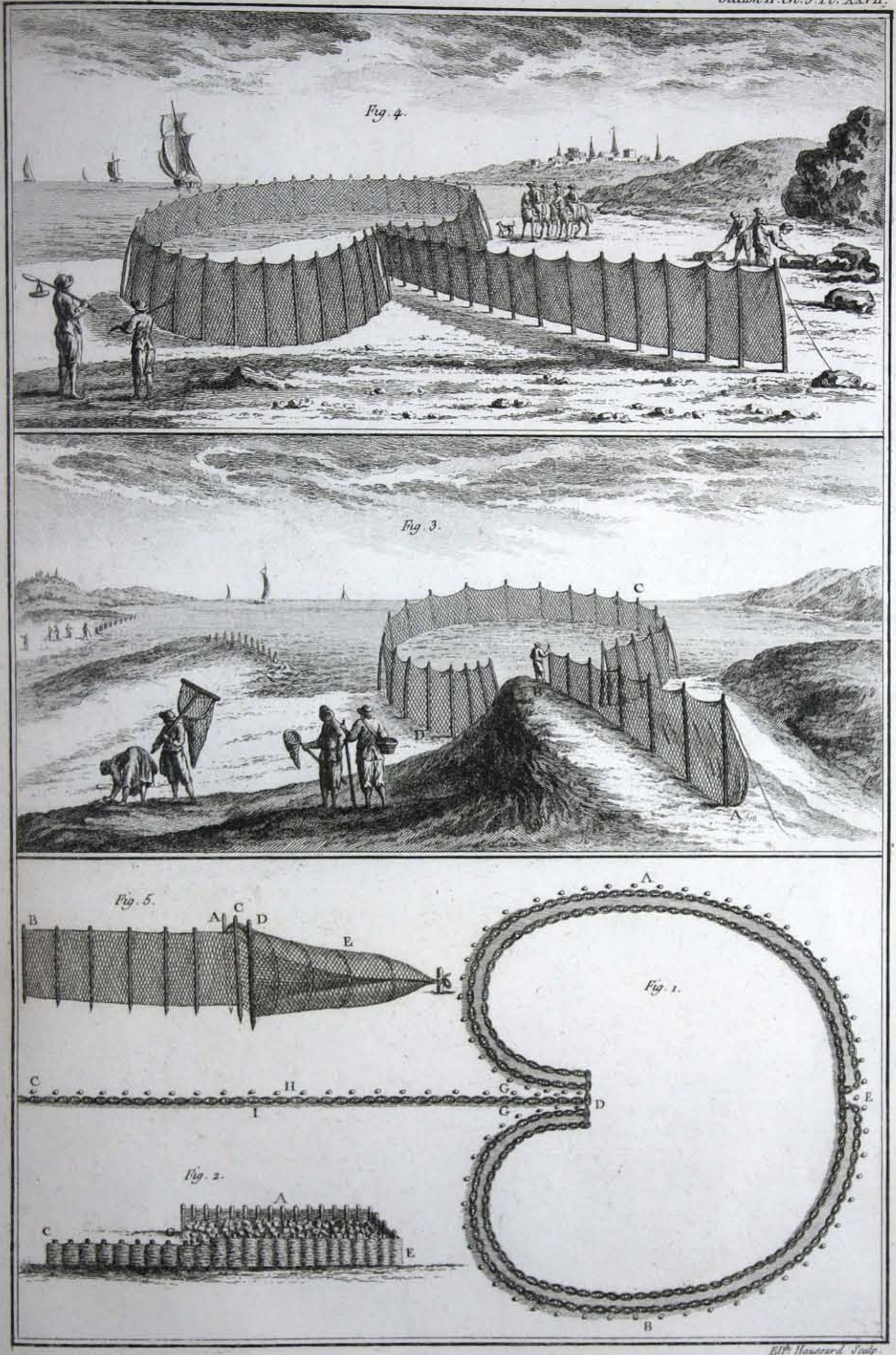
Cne Haussard Sculp.


Fig. 1.
Fig. 2.
B
B
C
C
Fig. 3.
A
B
C
Fig. 8.
Fig. 6.
Fig. 5.
Fig. 4.
a a a
Fig. 7.
Fig. 9.
A
C
D
E
B

P. L. Cor Sculp.

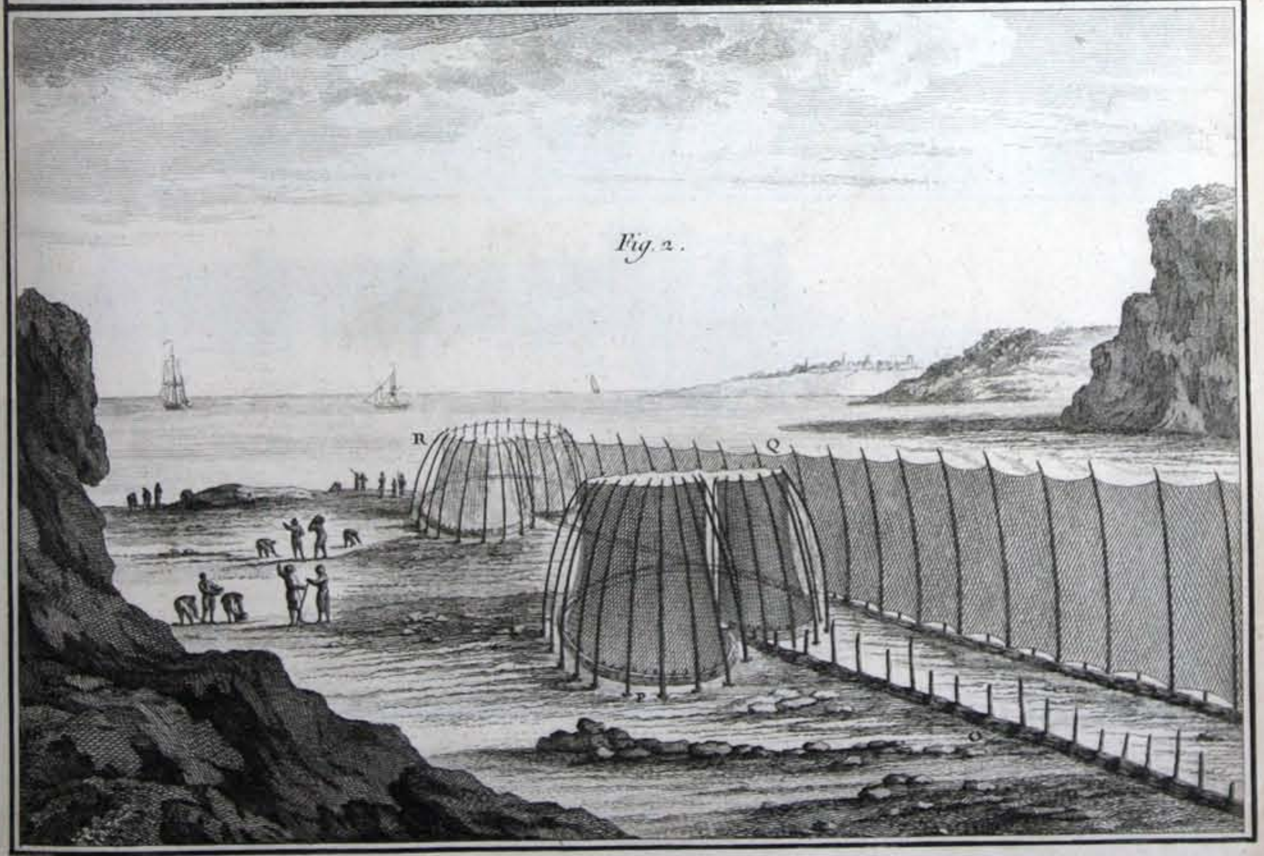

Fig. 2.
Fig. 1.
A
B
C
Fig. 3.
Fig. 4.
Fig. 5.

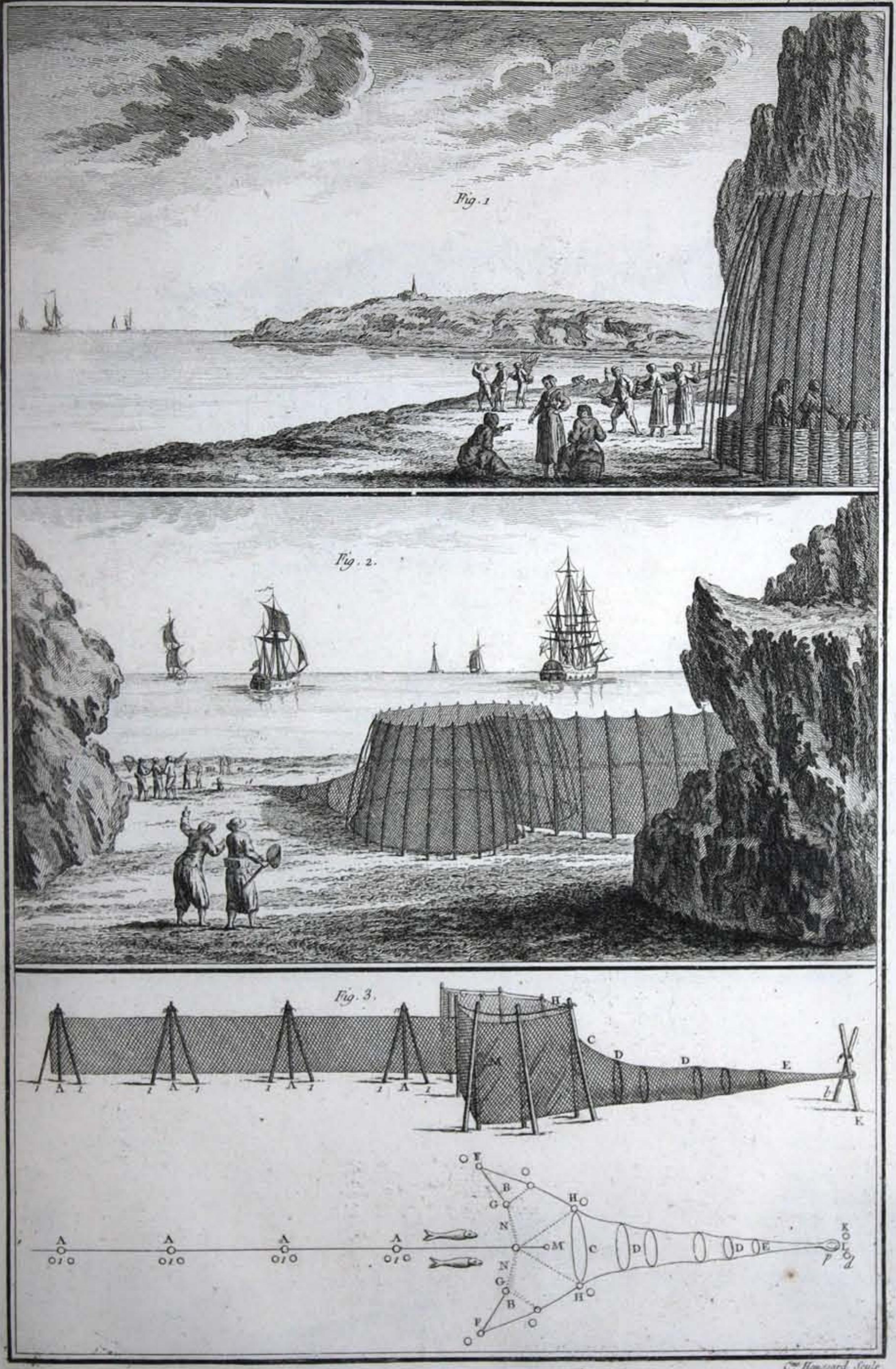

Fig. 1.
Fig. 2.
Fig. 3
A
B
C
D
Fig. 4.



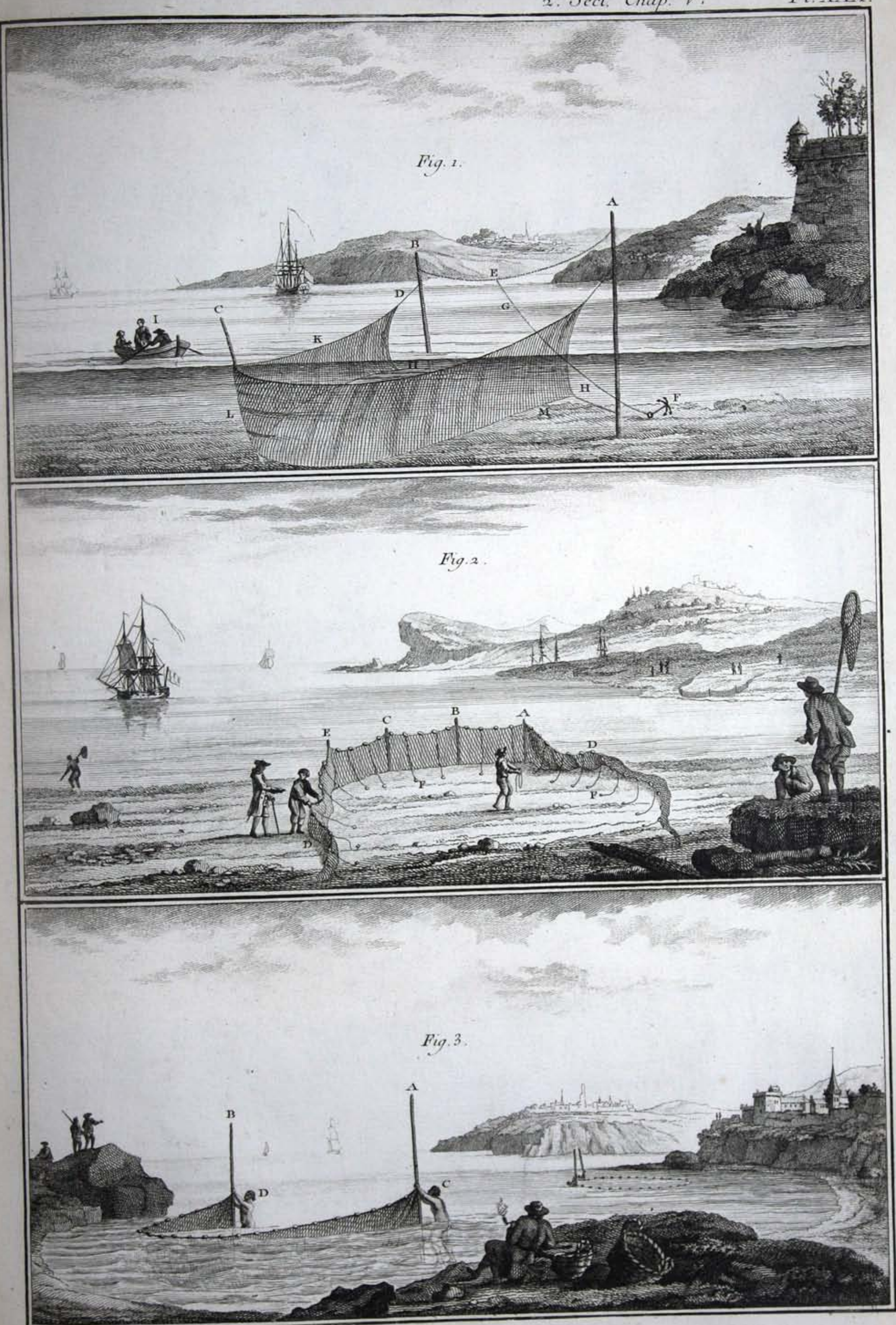
Ell.ª Haussard Sculp.

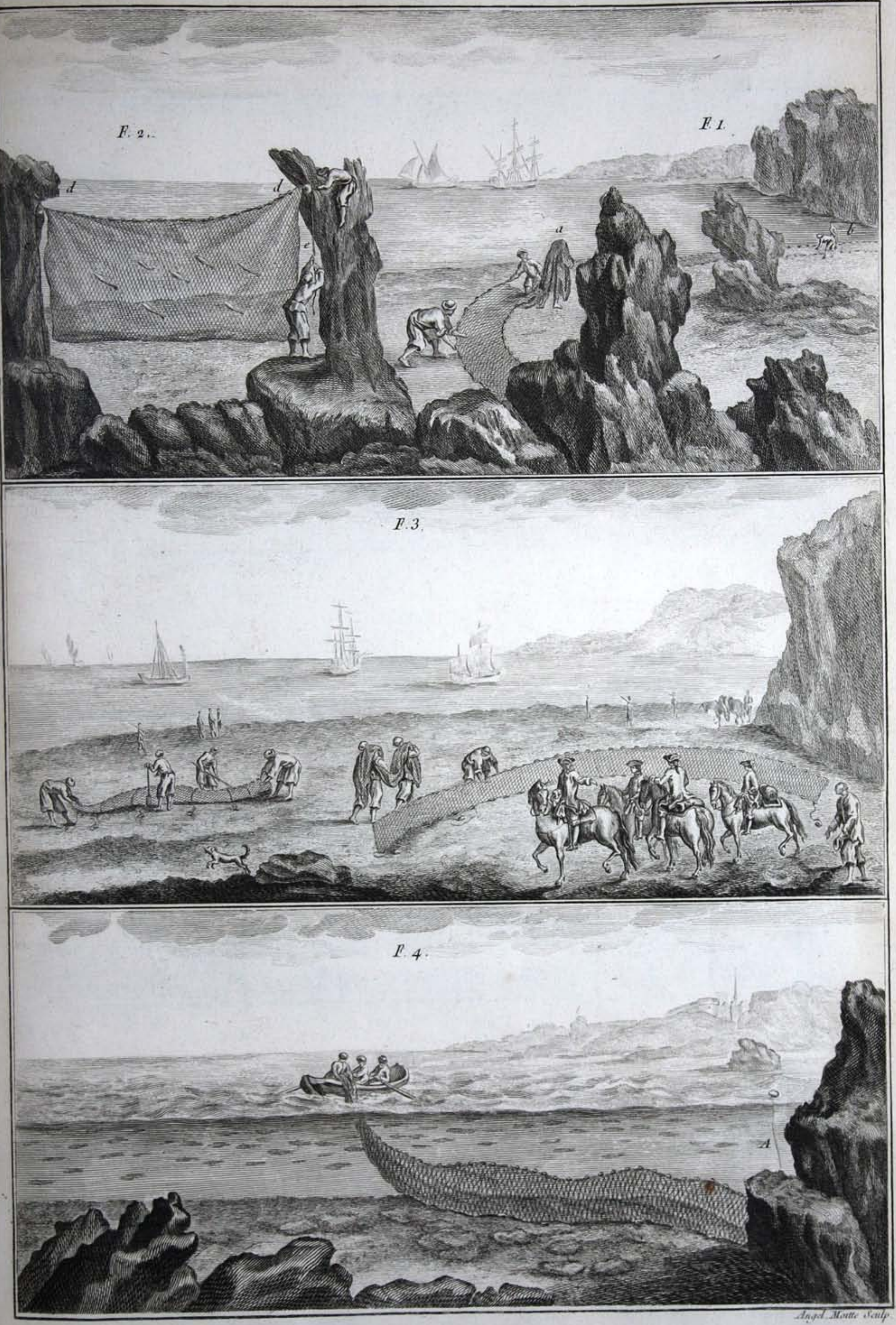

Fig. 1.
L
N
M
K
D
B
E
H
A
C
I


Fig. 2.
R
Q
P
O

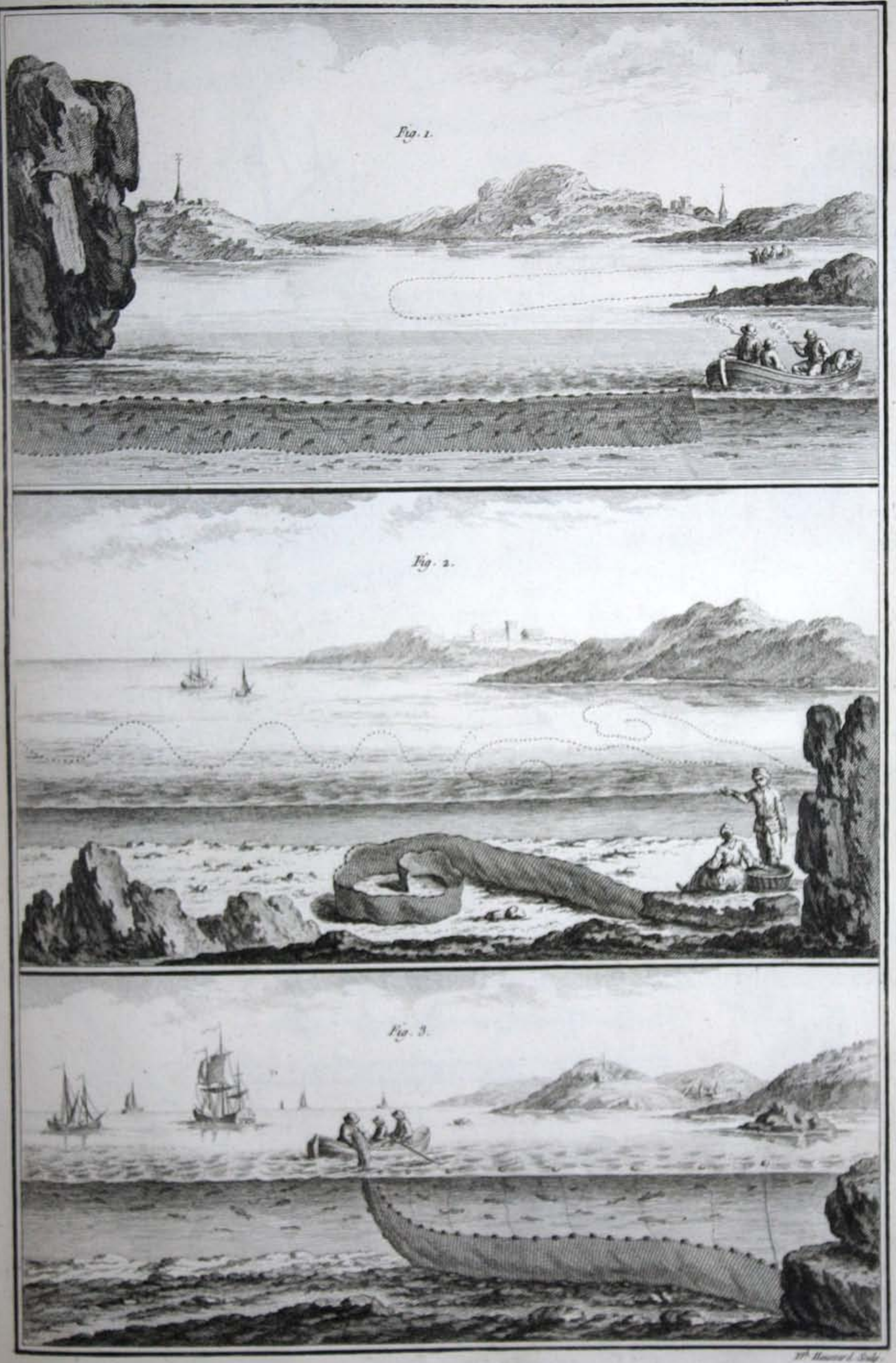


Cne Haussard Sculp.

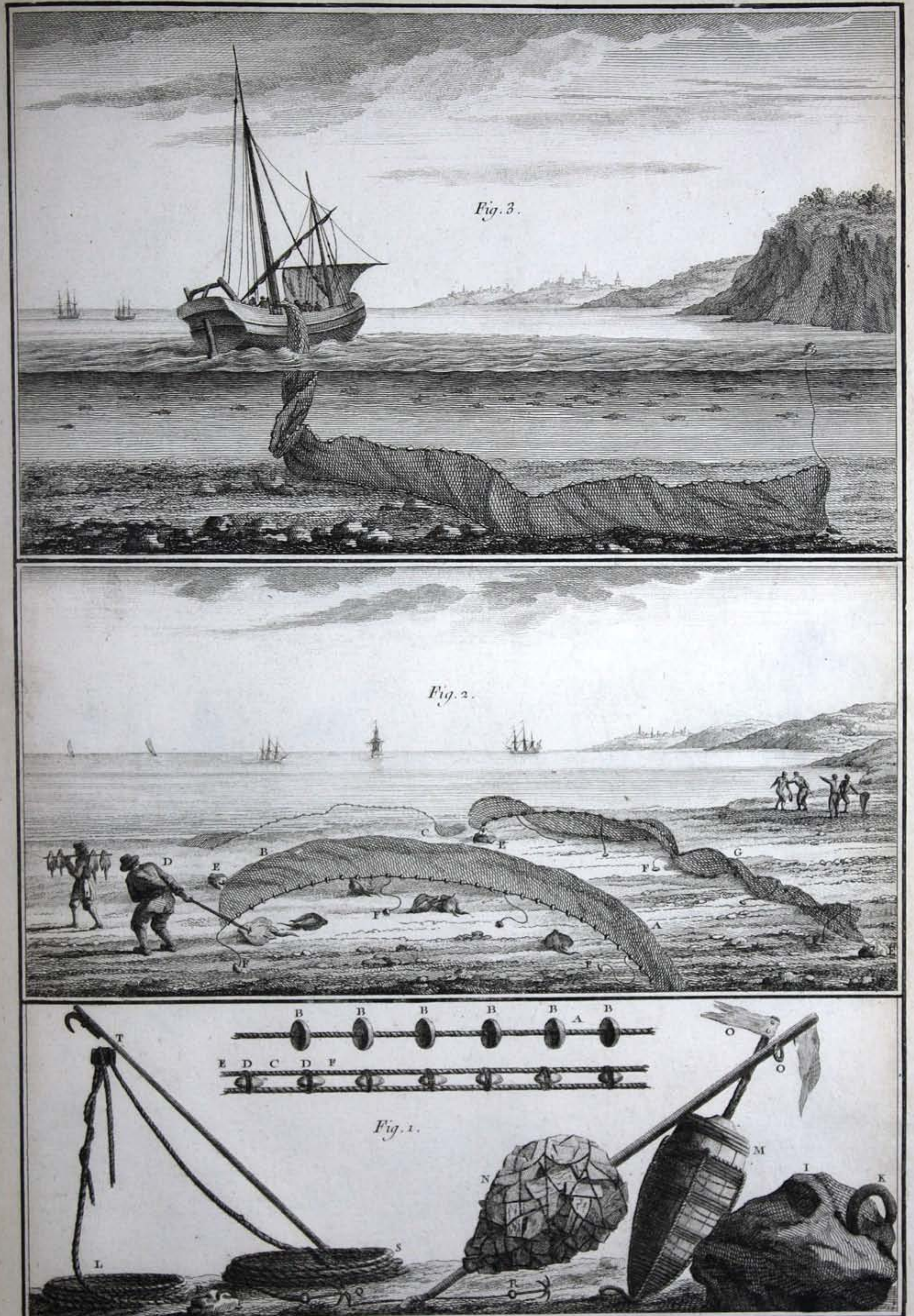

Fig. 1.
A
B
C
D
E
F
G
H
H
I
K
L
M
Fig. 2.
A
B
C
D
D
E
F
F
Fig. 3.
A
B
C
D

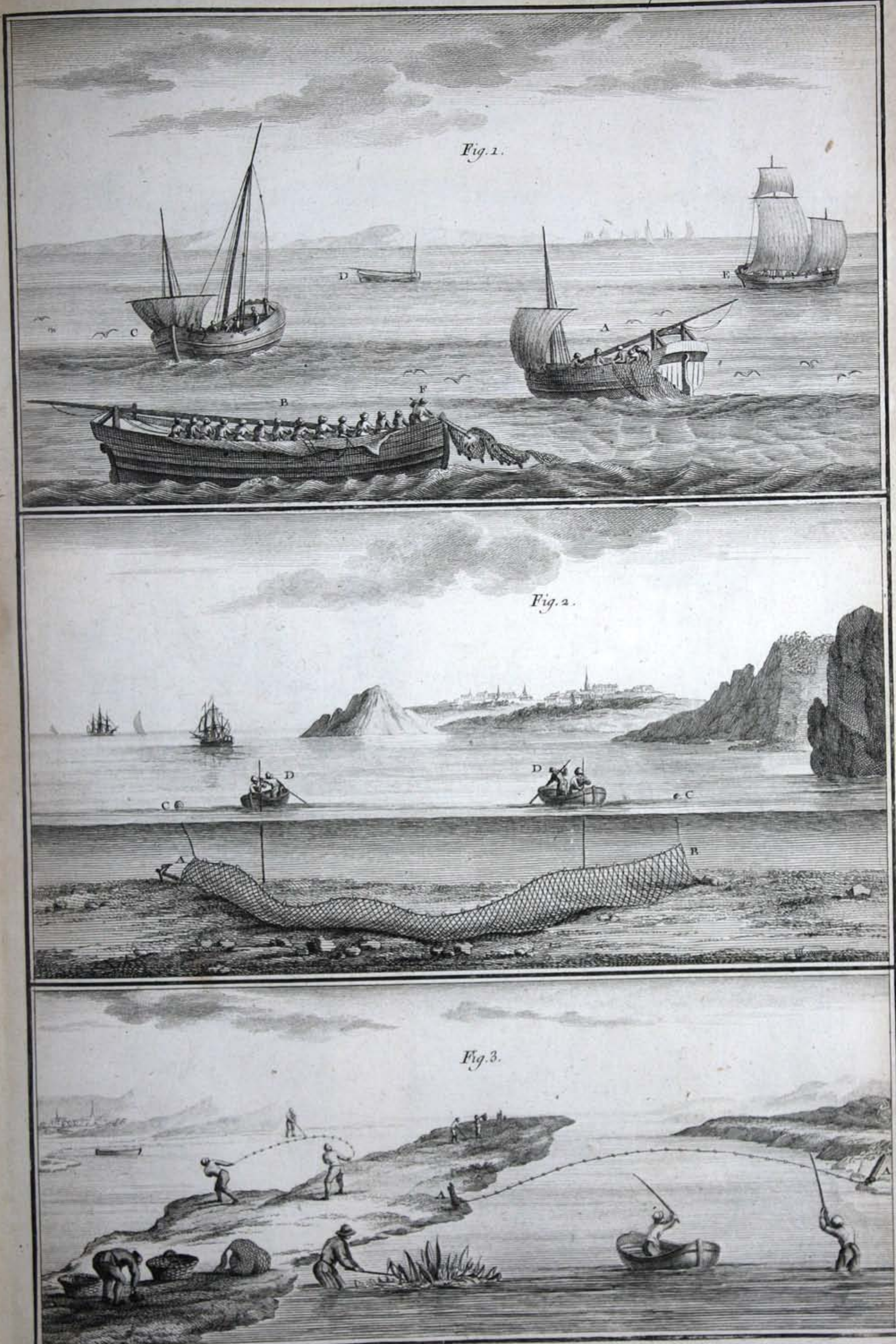


Angel. Moitte Sculp.



Wm Howard Sculp.


Fig. 3.
Fig. 2.
Fig. 1.


Fig.1.
D
E
C
A
B
F
Fig.2.
D
D
C
C
A
B
Fig.3.
A

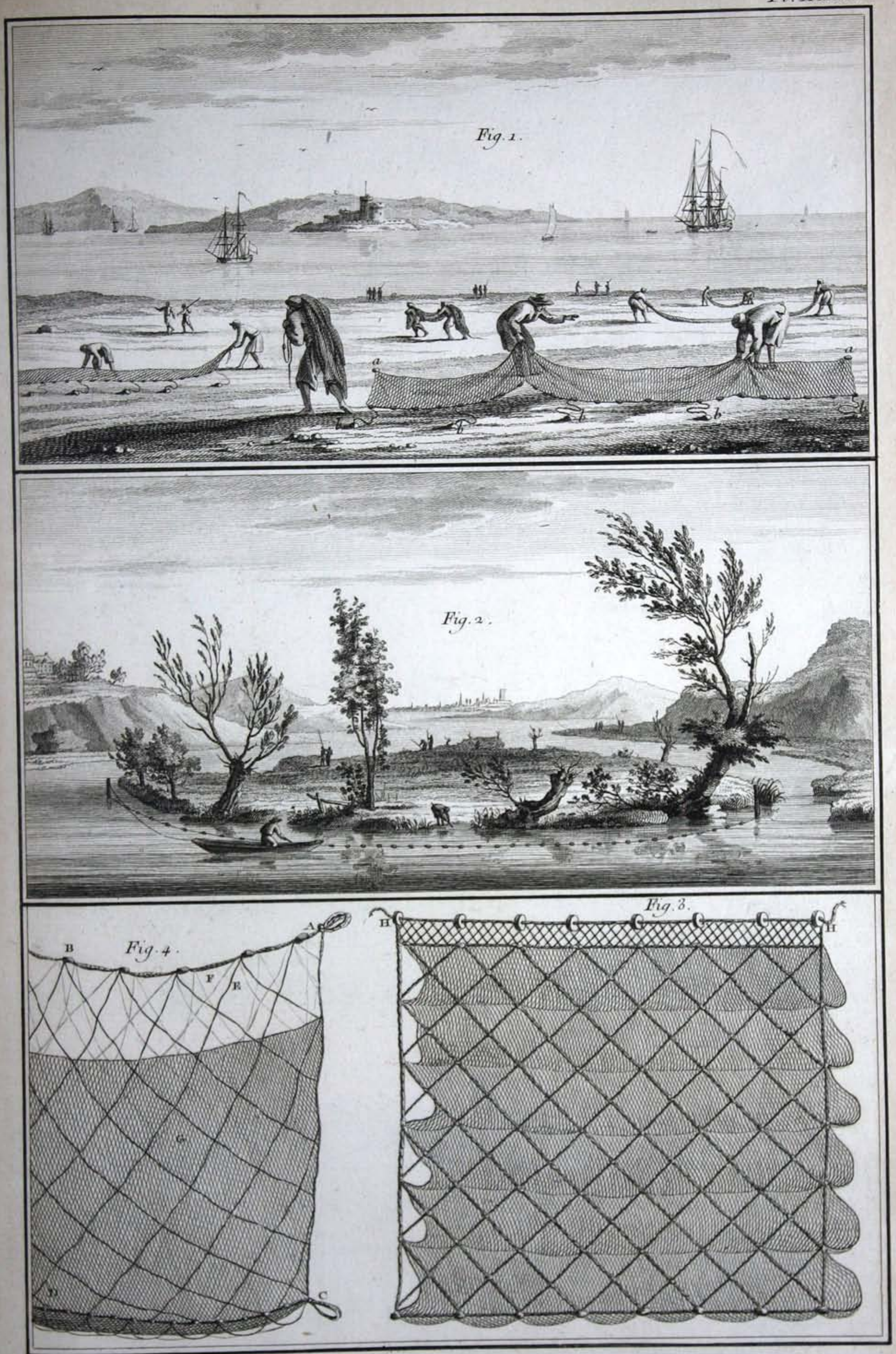
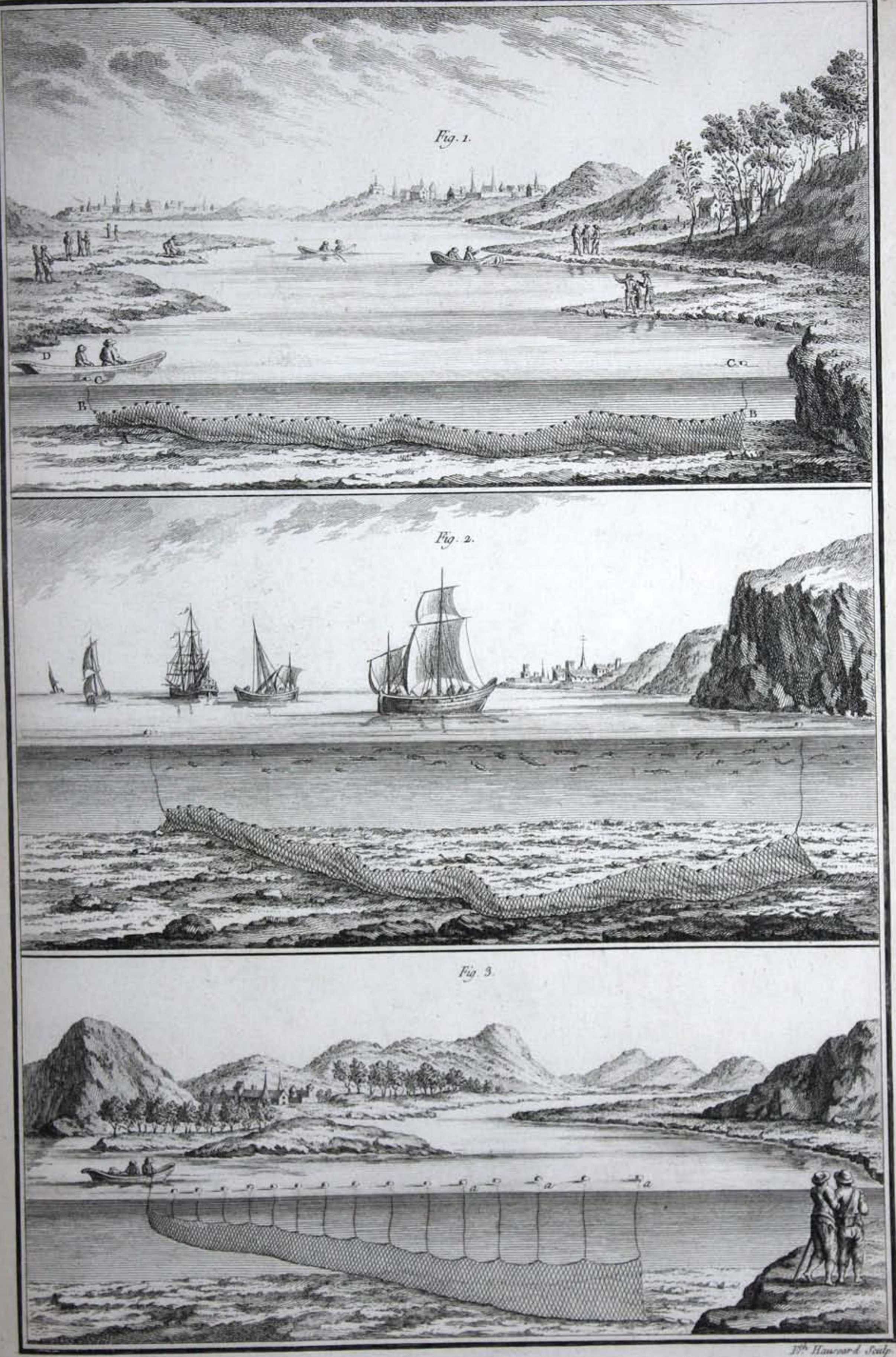
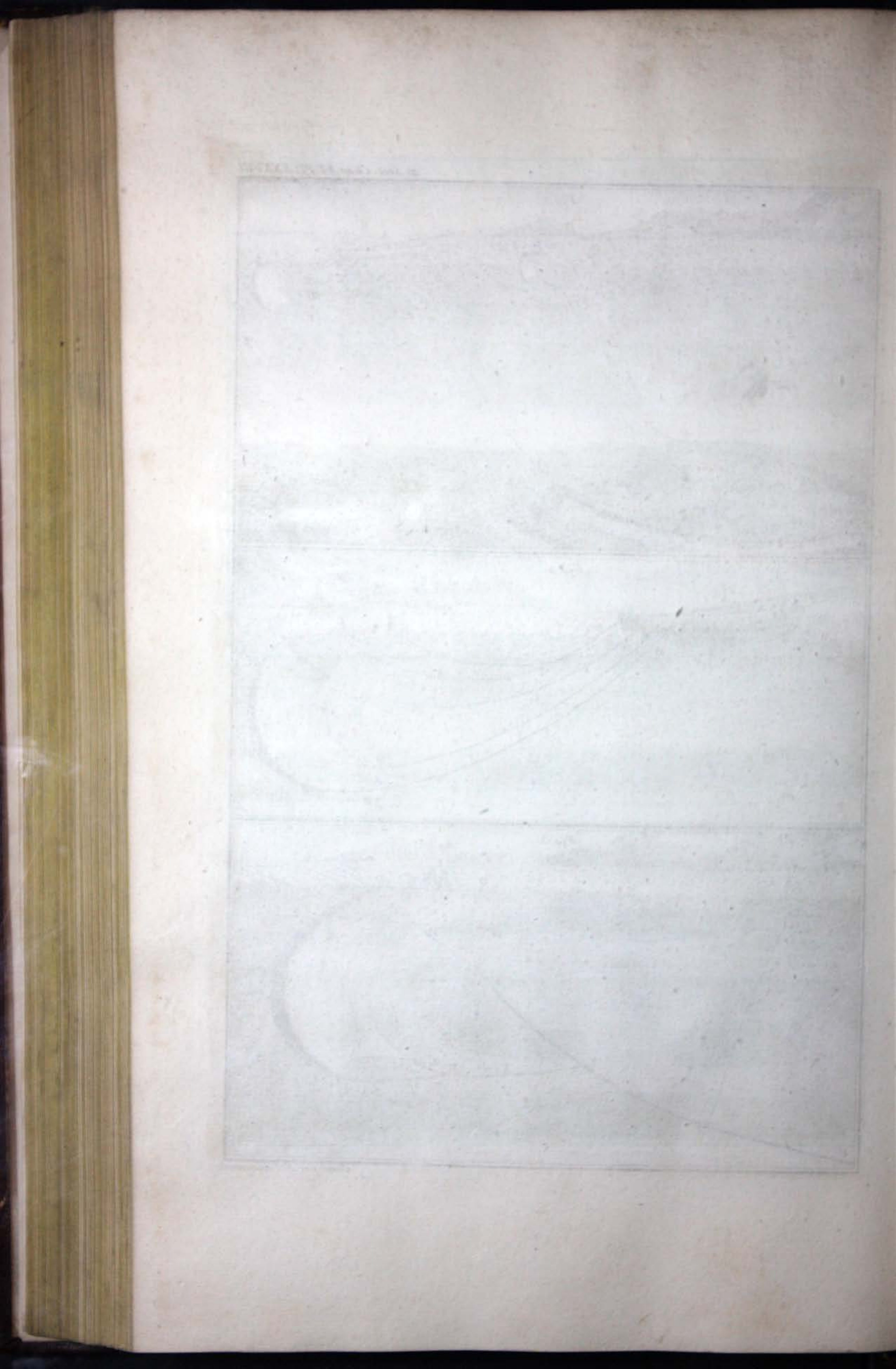


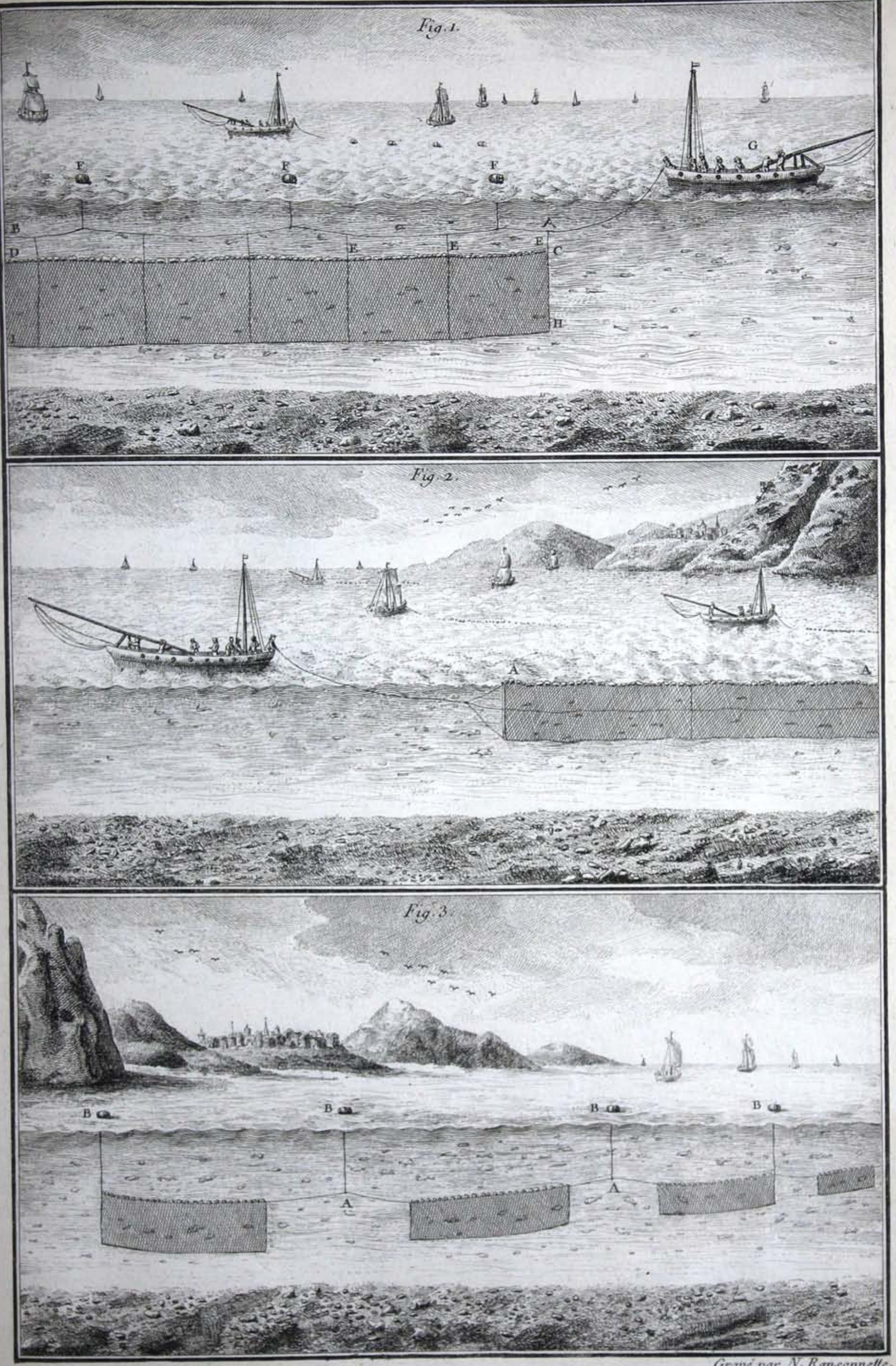
Fig. 1.
a
a
b
b
Fig. 2.
Fig. 3.
H
H
Fig. 4.
A
B
F
E
G
D
C



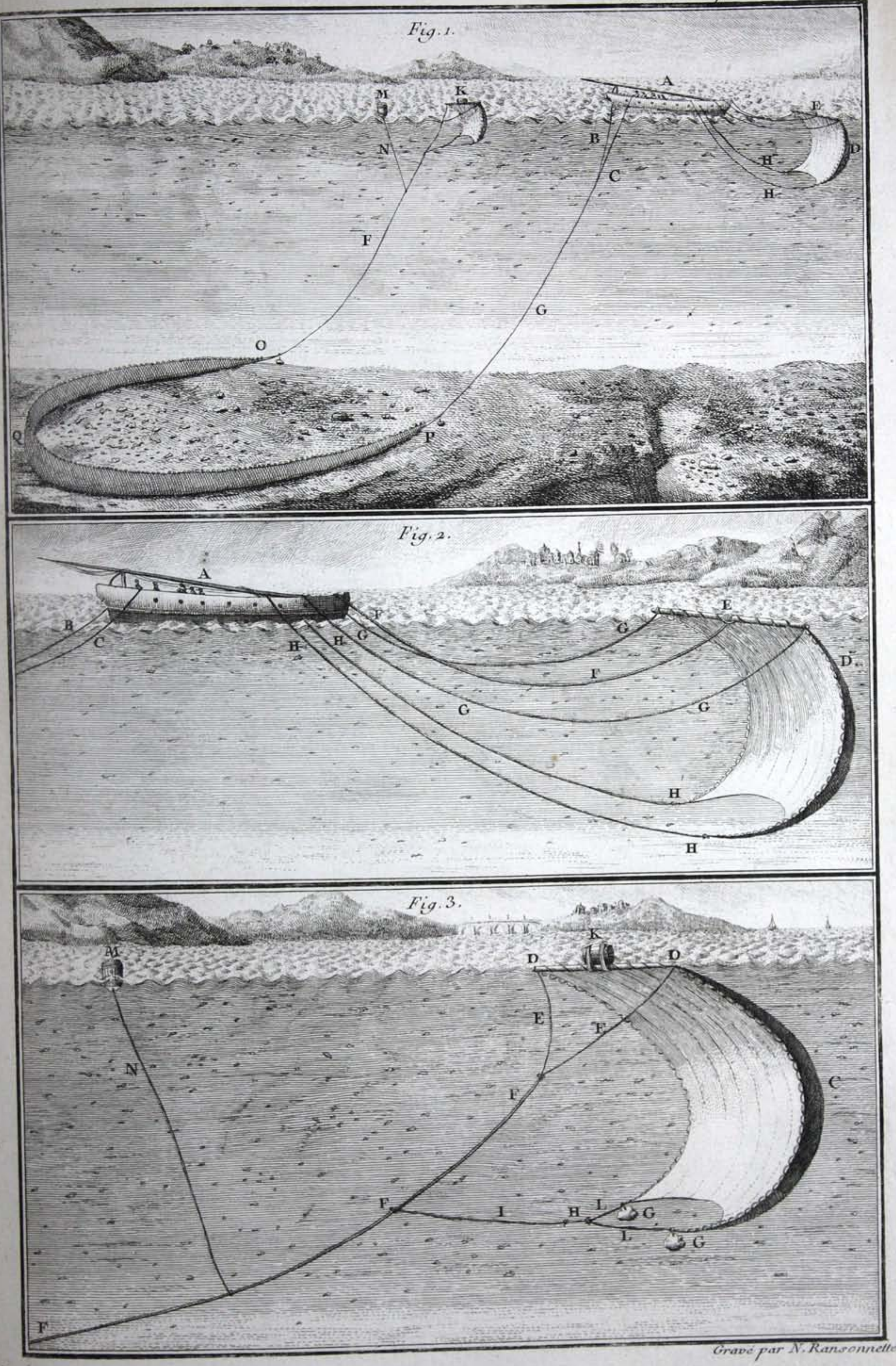


Wm Haward Sculp.

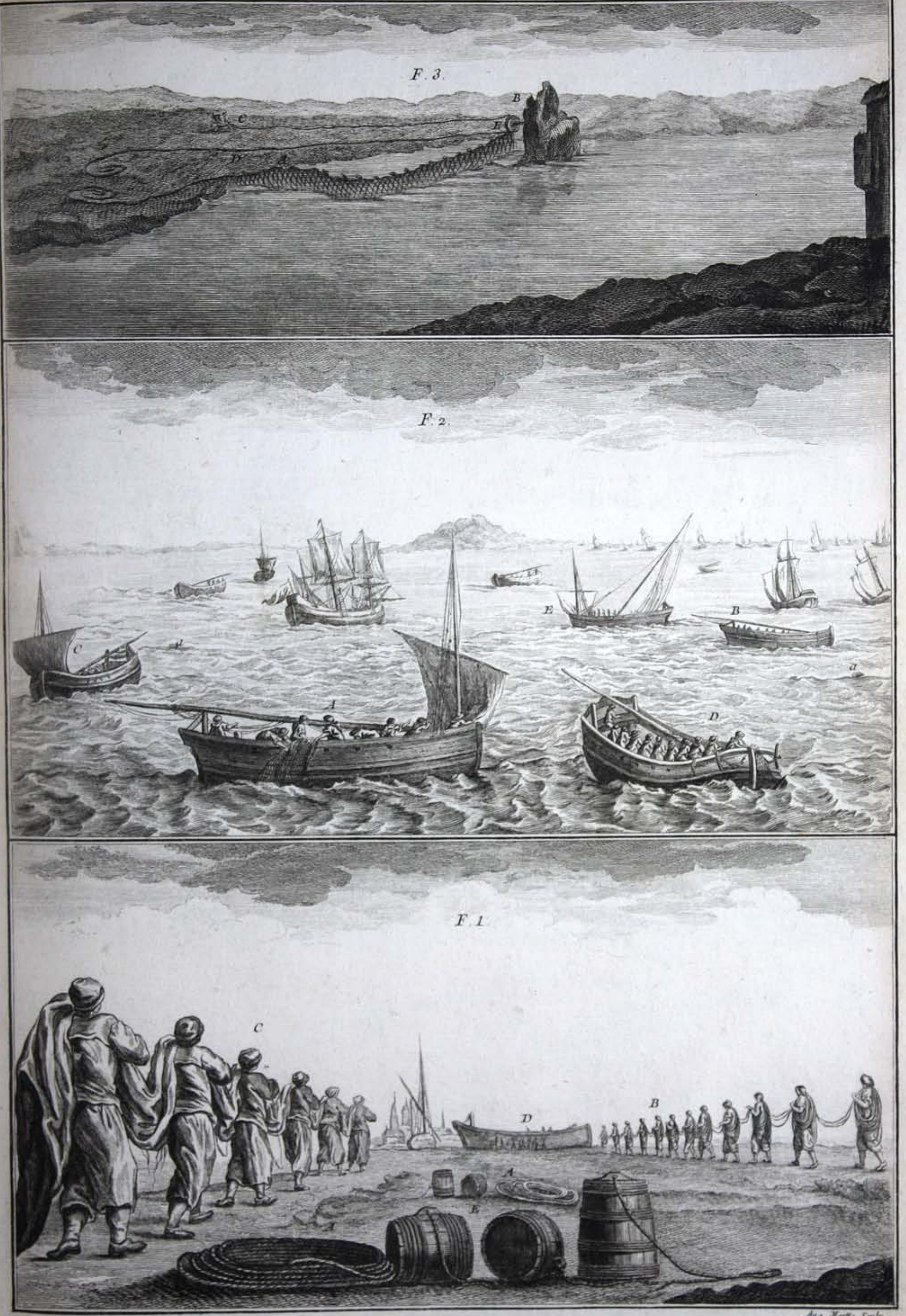




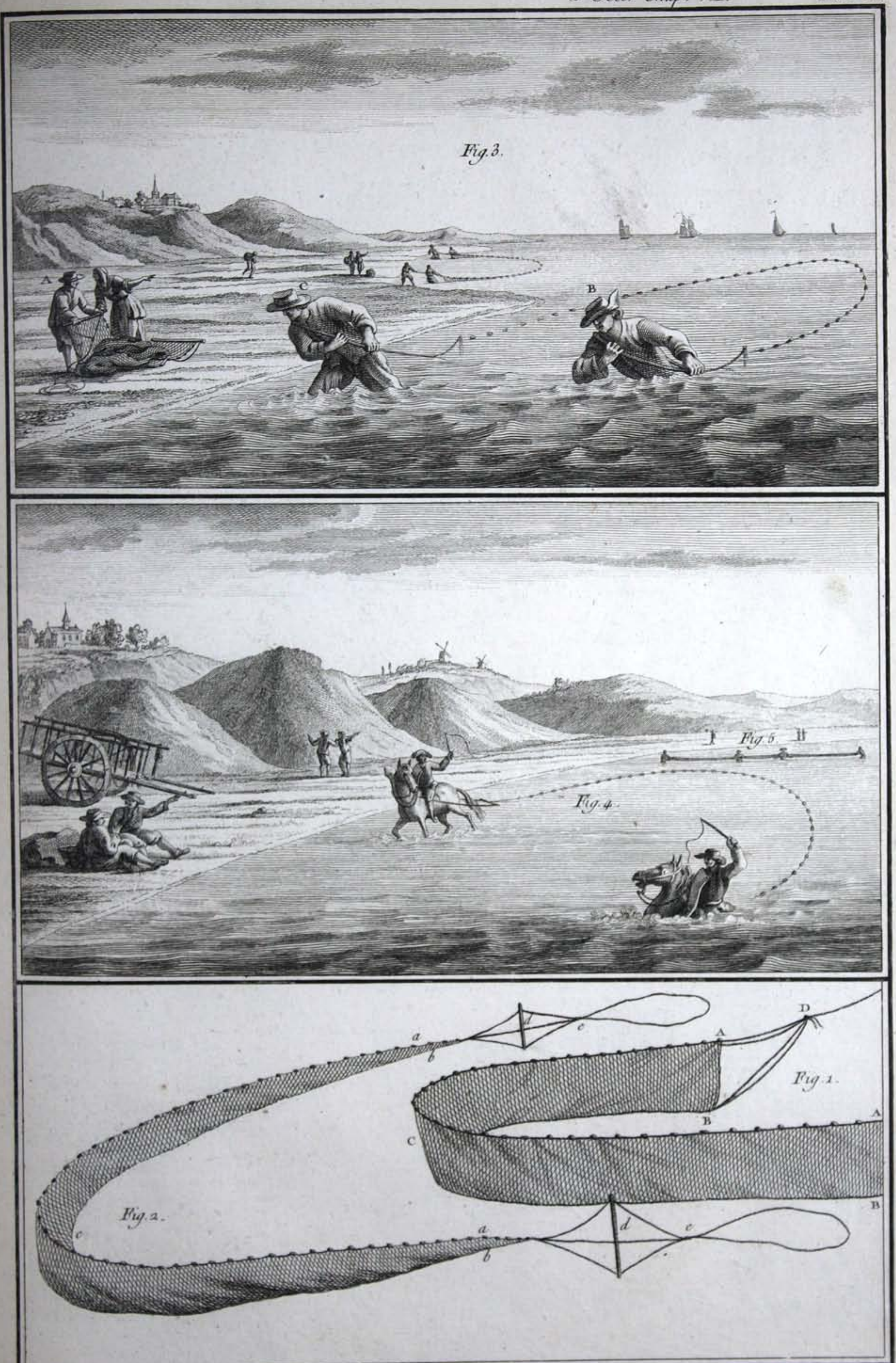
Gravé par N. Ransonnette.

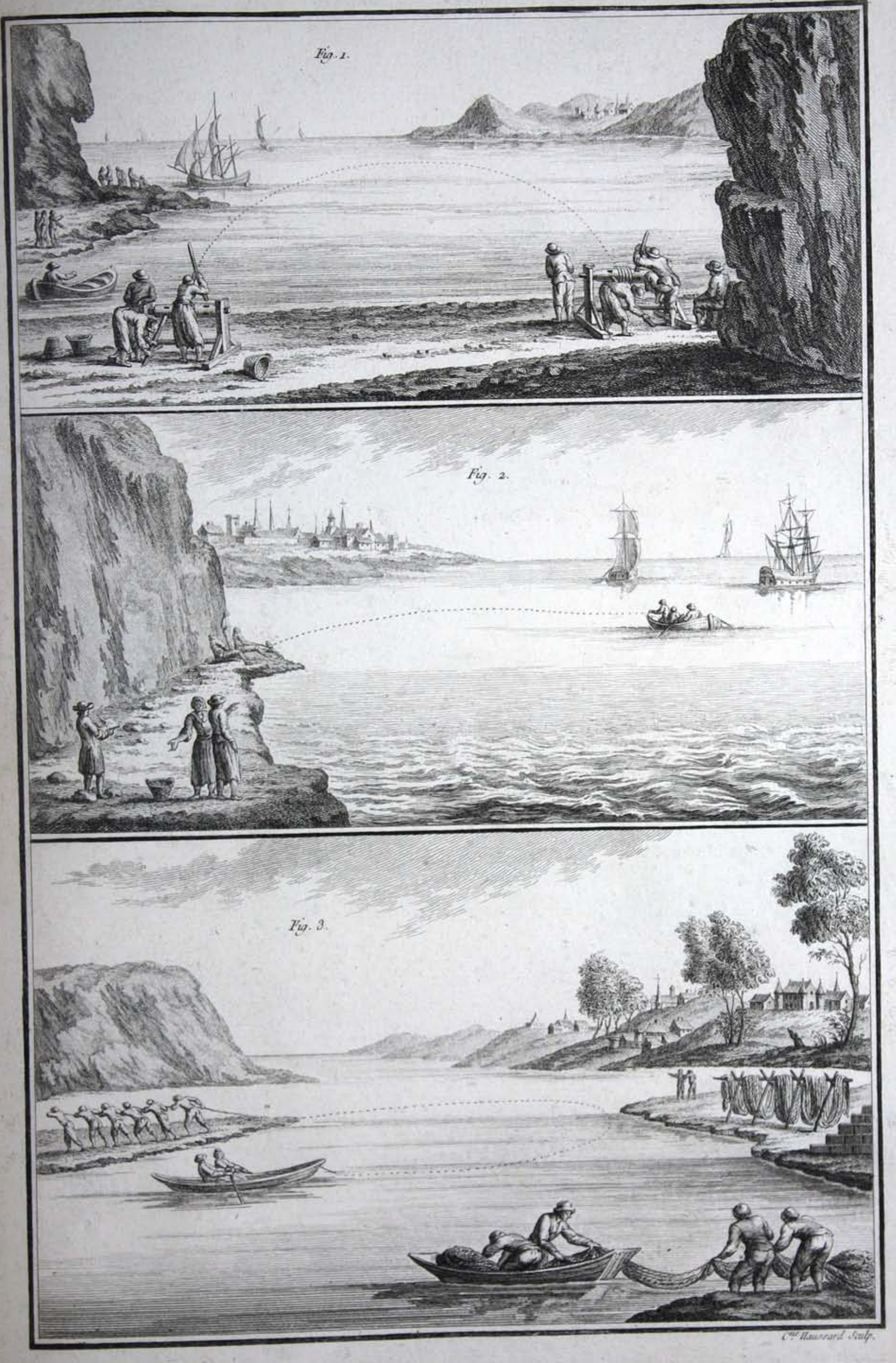


Gravé par N. Ransonnette.

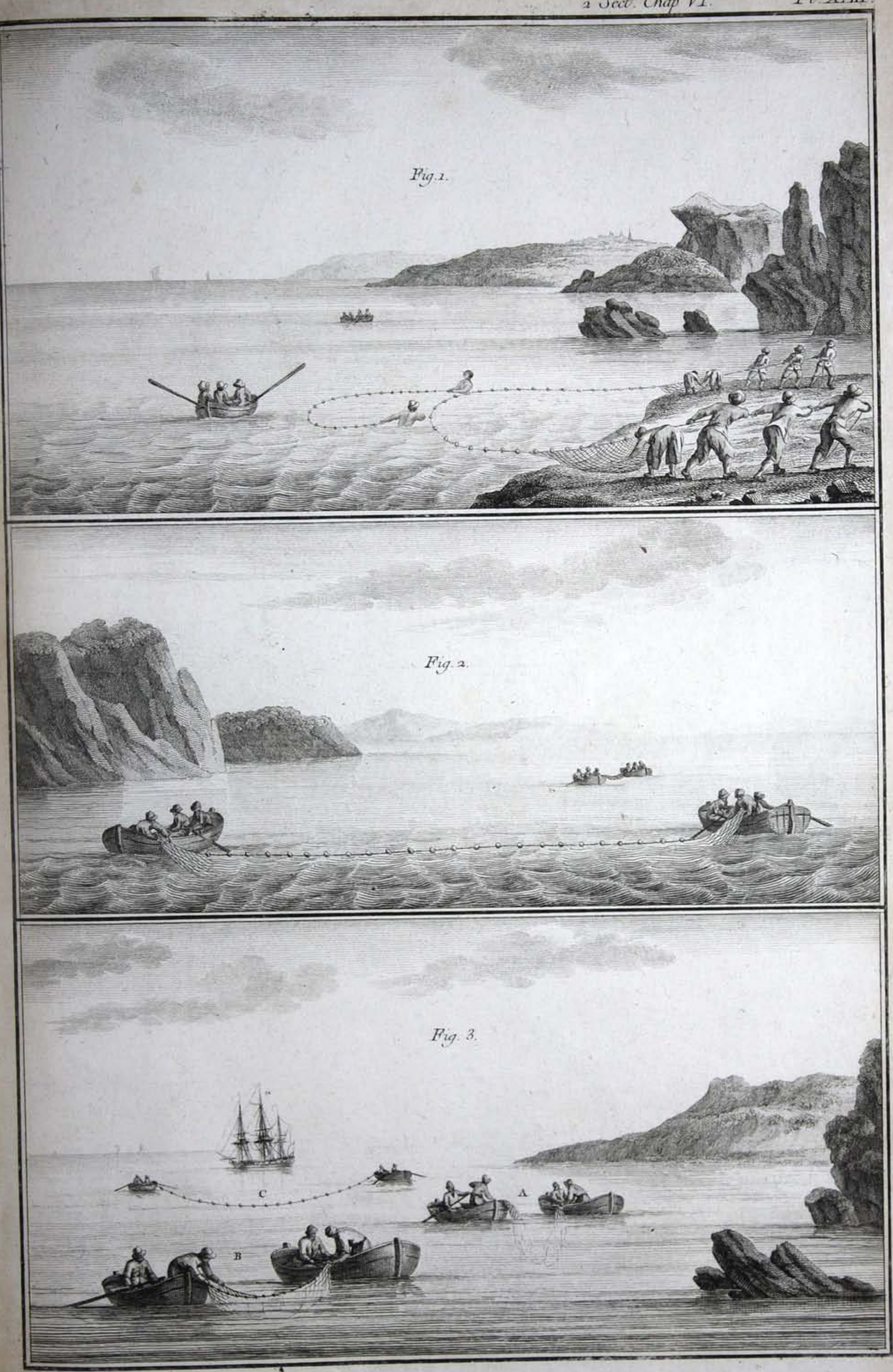


Ant. Motte Sculp.

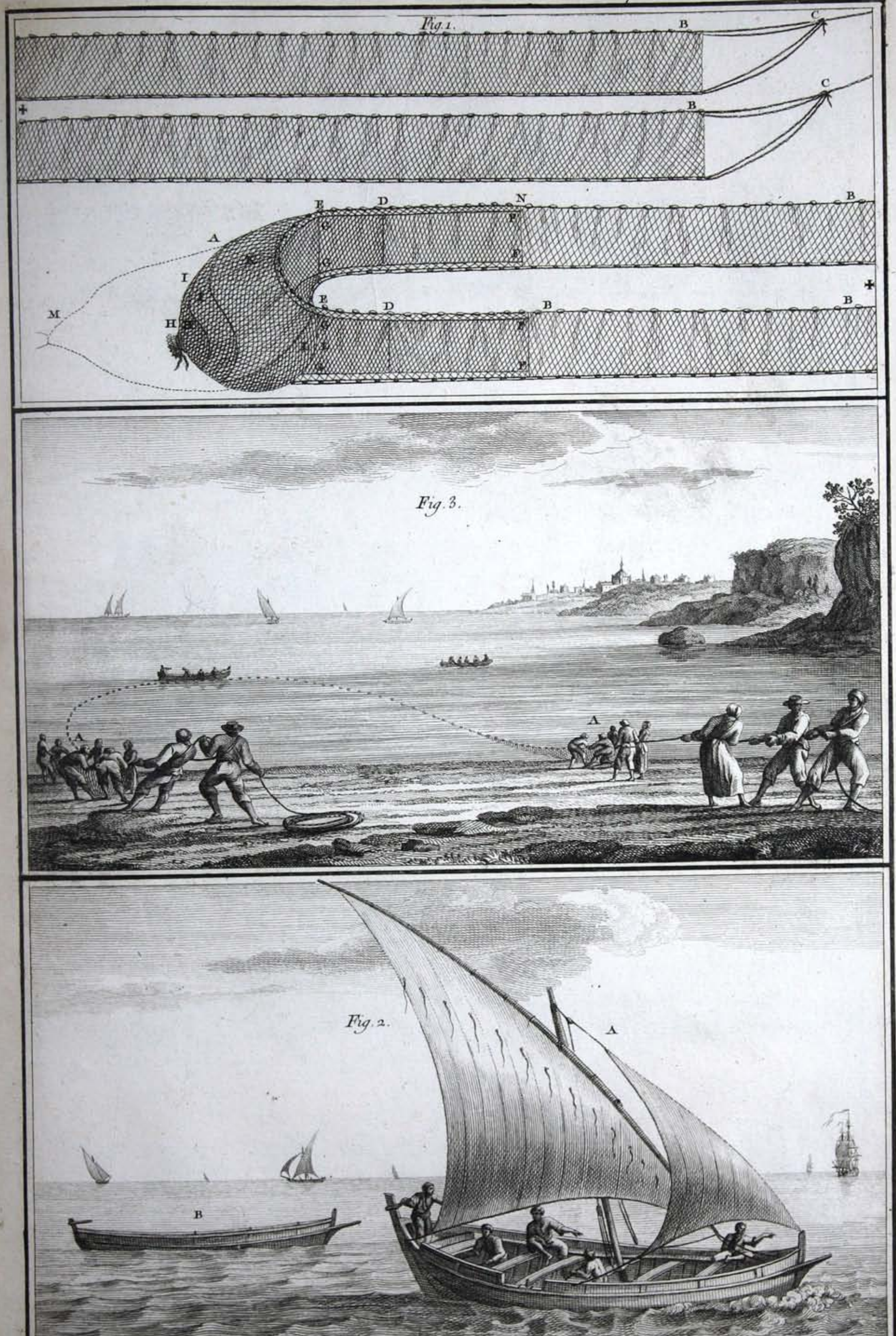

Fig. 3.
A
B
C
Fig. 5.
Fig. 4.
Fig. 1.
Fig. 2.
a
b
c
d
e
A
B
C
D

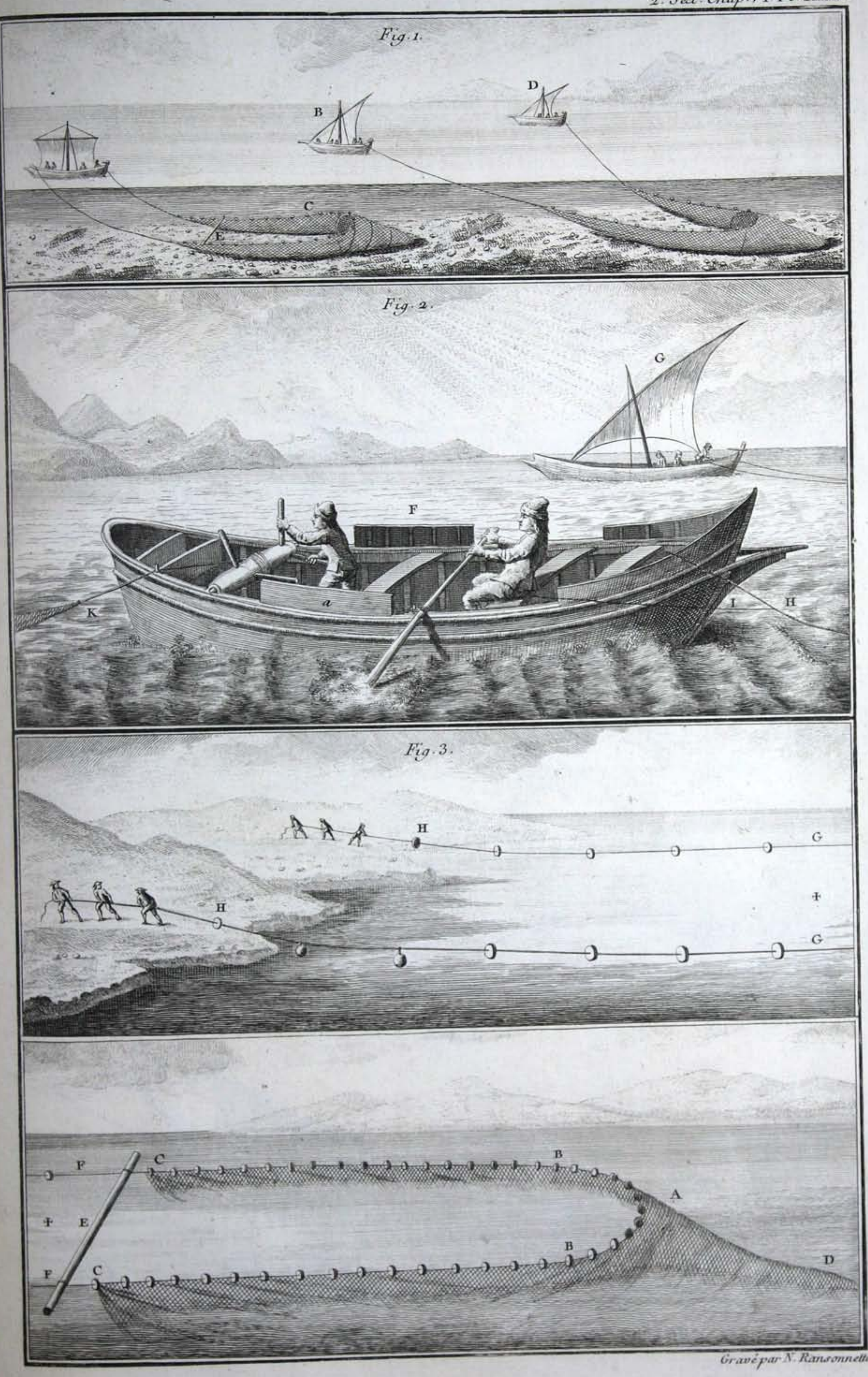

Fig. 1.
Fig. 2.
Fig. 3.
Cne Haussard Sculp.




Fig. 1.
Fig. 2.
Fig. 3.
A
B
C




Fig. 1.
A
B
C
D
E
F
H
I
M
N
Fig. 3.
Fig. 2.



Gravé par N. Ransonnette.

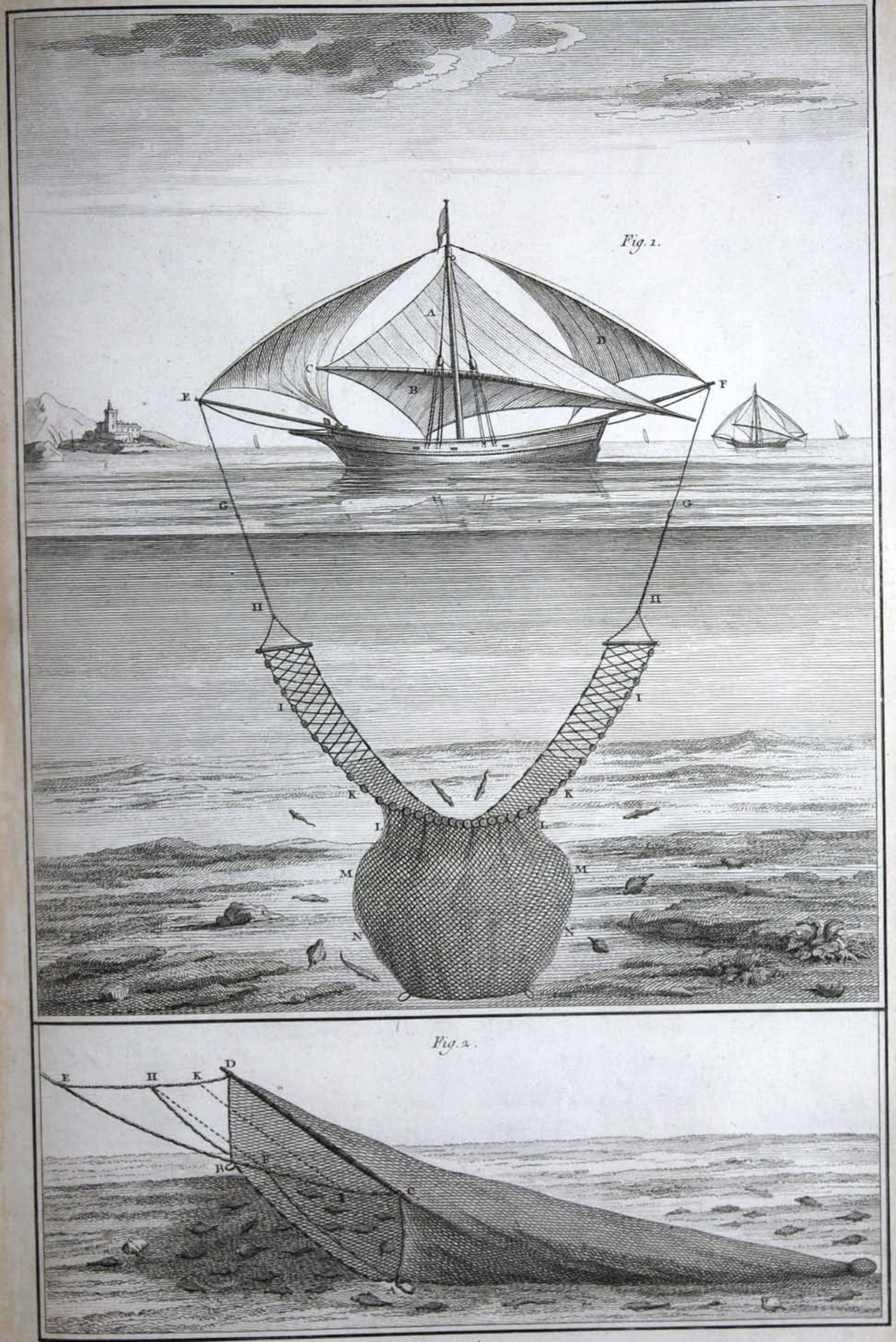
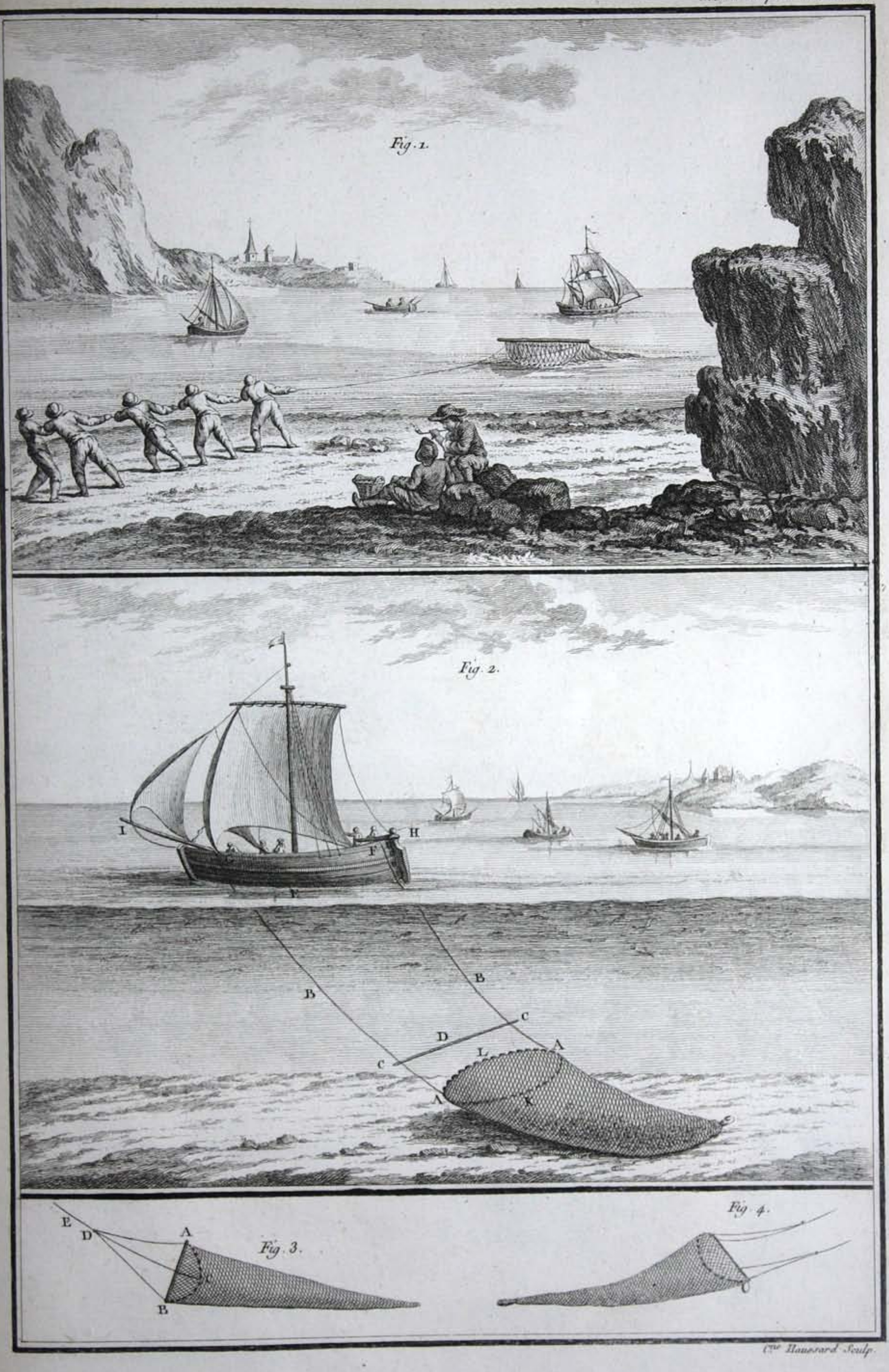
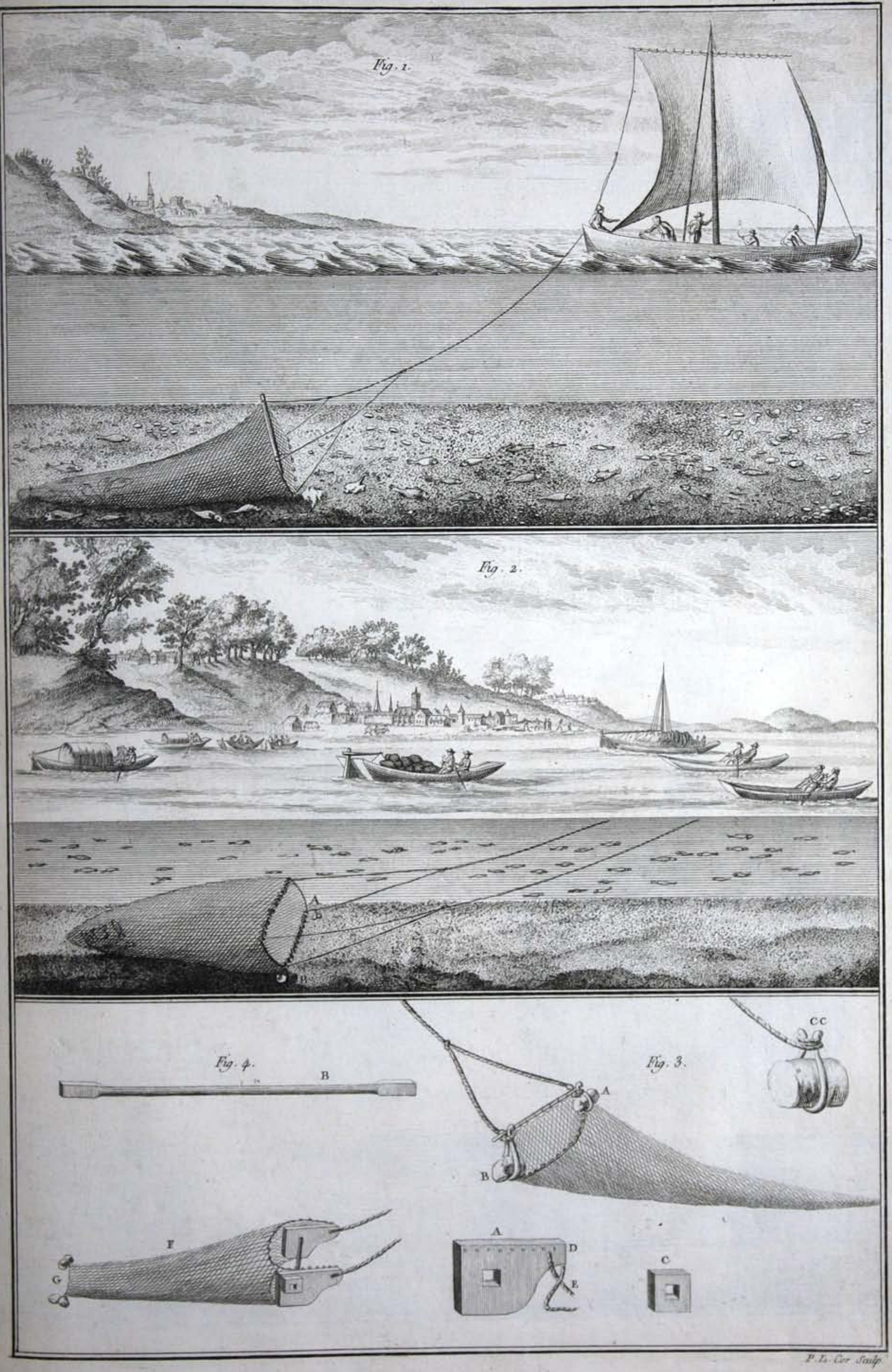


Fig. 1.
A
B
C
D
E
F
G
G
H
H
I
I
K
K
L
L
M
M
N
N
Fig. 2.
E
H
K
D
B
F
I
C



Cl.de Haussard Sculp.

Sect. II. Chap. 6. Pl. XLVII.



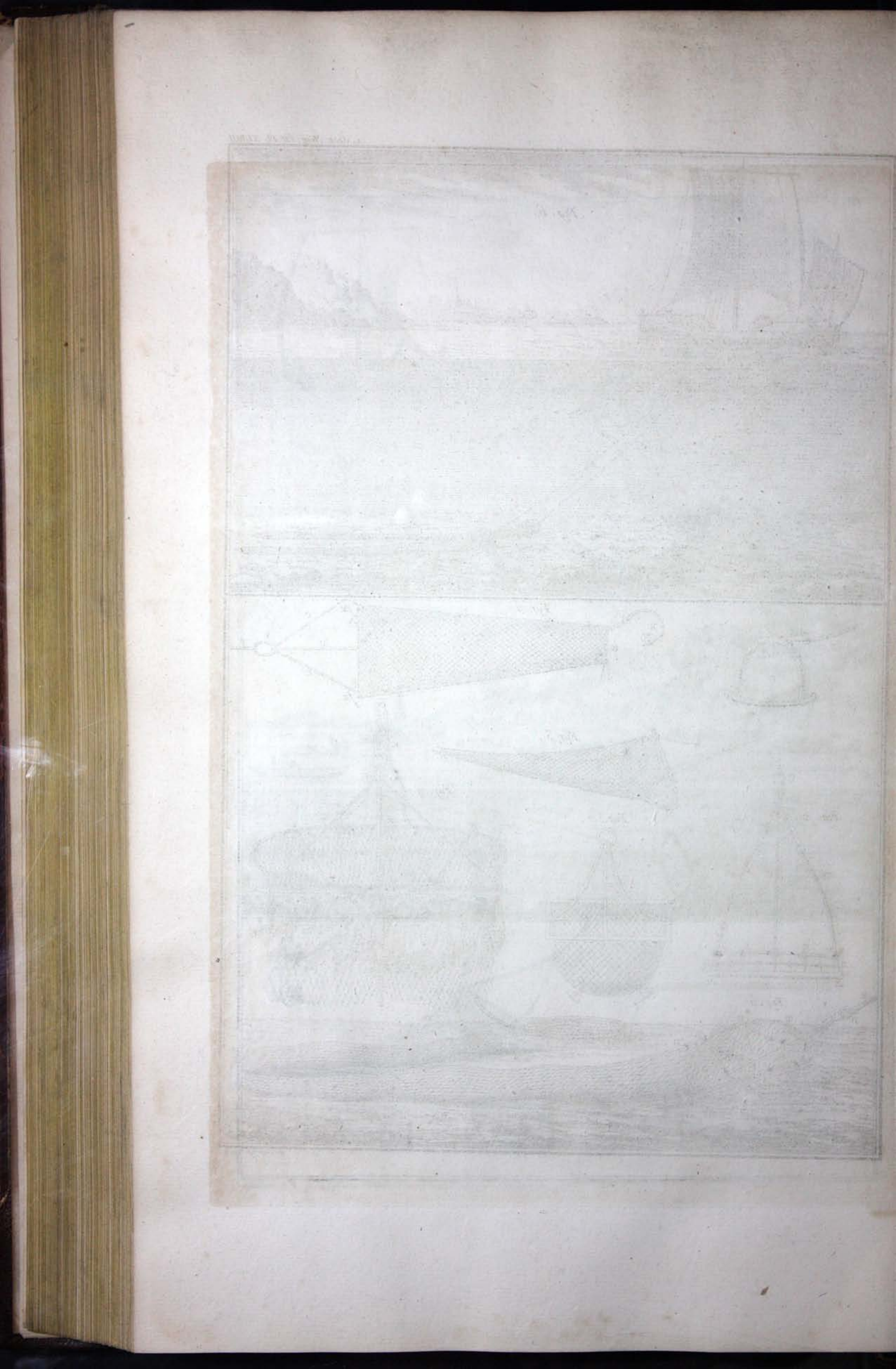


Fig. 6.

Fig. 1.

Fig 3.

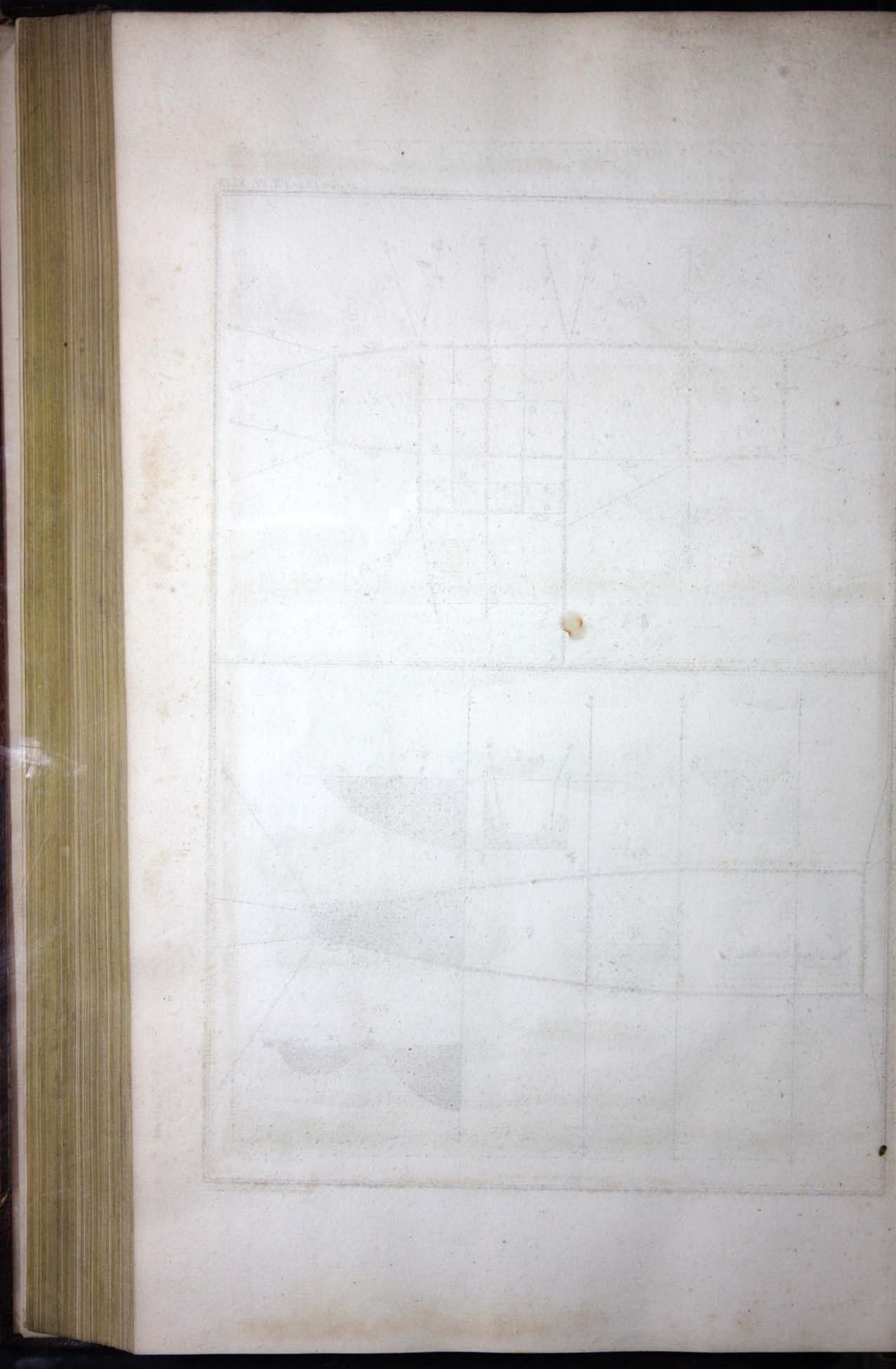
Fig. 4.

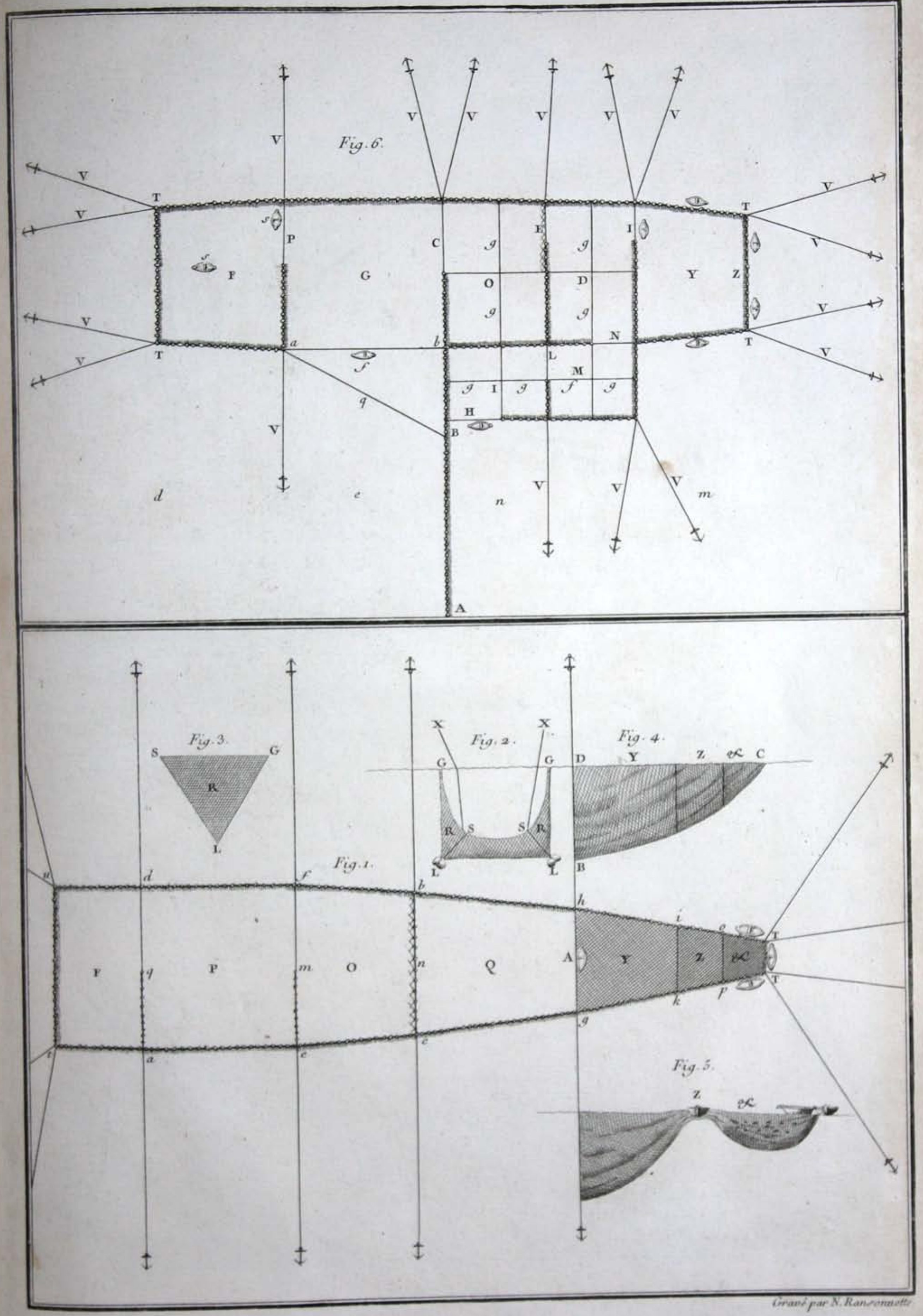
Fig. 2.

Fig. 7.

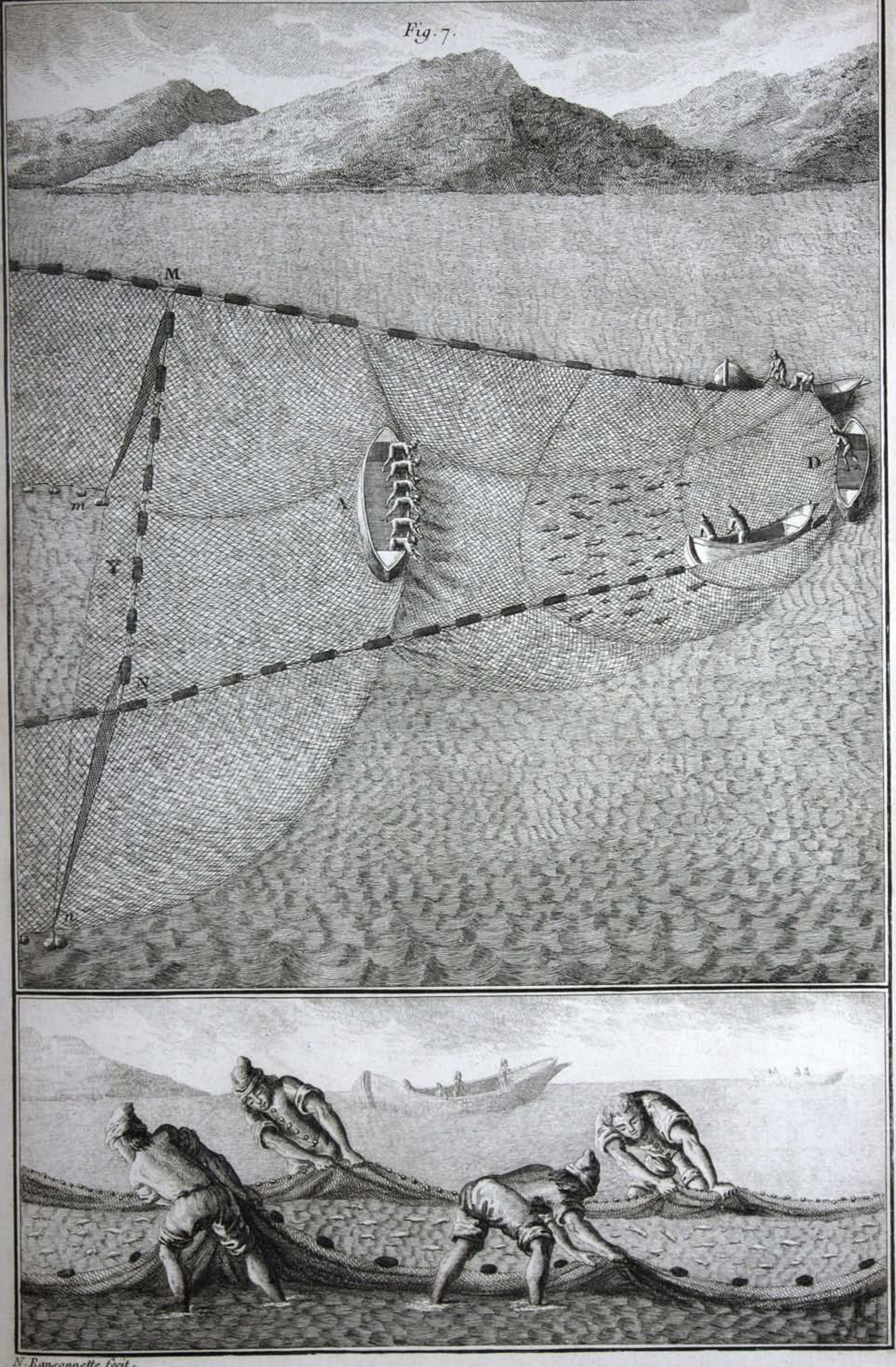
Fig. 5.

Herisset fils Sculp.





Gravé par N. Ransonnette



N. Ransonnette fecit.

TRAITÉ
DES PÊCHES.

TROISIEME SECTION.



TRAITÉ DES PÊCHES, ET HISTOIRE DES POISSONS, OU DES ANIMAUX QUI VIVENT DANS L'EAU.

TROISIEME SECTION.

Où l'on traite de plusieurs façons de pêcher qui n'ont pu être rapportées à celles dont nous avons parlé dans les deux précédentes Sections ; avec quelques discussions qui, sans appartenir proprement aux Pêches, y ont un rapport très-prochain.

INTRODUCTION.

Nous avons prévenu au commencement de cet Ouvrage, que nous réserverions pour une troisieme Section, le détail de plusieurs façons de pêcher, qui n'appartiennent ni aux Hains, dont il s'agit dans la premiere Section, ni aux Filets dont nous nous sommes occupés dans la seconde. Si dans les Pêches dont nous allons parler, on fait quelquefois usage de quelque morceau de filet, ce n'est qu'un accessoire, & non pas la partie principale des instruments qui servent pour les Pêches dont nous expliquerons la manœuvre.

Les petites Pêches dont nous allons nous occuper, se font avec des Rateaux, des Herses, des Digons, des Harpons, des Fouannes, &c. Ces différentes Pêches qui se pratiquent de jour ou de nuit à la lumiere, à pied ou en bateaux, seront détaillées dans des Articles & des Paragraphes particuliers, & formeront le premier Chapitre.

Nous expliquerons dans le second tout ce qui regarde la vente & le transport du poisson. Ces différents objets fourniront plusieurs Articles, & différents Paragraphes.

Nous formerons un troisieme Chapitre de ce qui regarde les Réservoirs, les Viviers & les Etangs, tous objets très-intéressants.

CHAPITRE PREMIER.

De la Pêche aux Rateaux, aux Herses, aux Digons, aux Harpons, à la Fouanne, &c.

COMME toutes ces Pêches exigent beaucoup de différentes especes d'instrumens, nous croyons devoir commencer par en donner une idée générale. Nous parlerons ensuite de leurs usages.

Ce que les Pêcheurs à la basse-eau sur les sables nomment *Etiquette*, est un couteau *A*, *Pl. I*, dont la lame a un pouce & demi ou deux pouces de largeur, & trois ou quatre de longueur. Son manche qui est de bois, a environ 5 pouces de longueur; les Pêcheurs à pied s'en servent pour détacher les coquillages de dessus les rochers qui ont peu de hauteur, ou de dessus les gros galets, & aussi pour enfoncer dans le sable & en retirer les poissons qui s'y sont cachés. Les Pêcheurs font quelquefois eux-mêmes ces especes de couteaux, avec un morceau de fer plat auquel ils ajustent un manche; car il ne faut pas qu'il soit tranchant.

B, est une vieille Faucille, semblable à celles dont se servent les Moissonneurs, & que les Pêcheurs employent aux mêmes usages que l'Etiquette, soit pour détacher les coquillages, ou plus ordinairement en l'enfonçant dans le sable, pour en retirer quelques especes de poissons ou des vers.

C, est un Crochet emmanché au bout d'une longue perche, ou une espece de gaffe, qui sert à détacher les coquillages qu'on apperçoit sur le haut des rochers escarpés & élevés, ou encore à fouiller dans le sable.

D, représente un Croc double, avec lequel on laboure le sable pour en retirer des coquillages, des vers, ou des poissons qui s'y retirent.

E, petit Rateau semblable à ceux des Jardiniers: ordinairement les dents sont de fer, quelquefois elles sont de bois. On s'en sert pour rassembler les coquillages qui sont à la superficie du sable. Il y en a de semblables qui ont de longues dents, avec de fort longs manches pliants, & qui servent pour pêcher en bateau.

F, est un grand Rateau à dents de fer, dont on se sert à pied pour entamer le sable. Il y a au manche un morceau de bois qui s'éleve verticalement en appuyant dessus; on le saisit avec une main pour faire entrer le rateau dans le sable, pendant qu'avec l'autre on le traîne.

G, représente un Pic, qui sert à entamer les rocquets, roches pourries, & tuf endurci, pour en tirer des pitauts & des vers plats qui s'y retirent.

H, *I*, Herses quarrées ou triangulaires, semblables à celles des Laboureurs. On les traîne avec des chevaux ou des bœufs, pour faire saillir les vers, les coquillages, & quelques poissons qui s'enfouissent dans le sable.

K, eſt un Rateau à grandes dents, garni d'un ſac de filet à la tête pour pêcher des coquillages ; c'eſt une eſpece de drague.

L L, &c. Ce ſont des Pelles, Palots, Bêches, Louchets, les uns de bois, les autres de fer, d'autres de bois dont les bords ſont garnis de fer, pour aller chercher dans le ſable pluſieurs ſortes de poiſſons & de vers. On leur donne différentes formes ſuivant l'uſage des différents pays.

Q, Croc ou Grapin pour ſe ſaiſir des gros poiſſons qui ſont reſtés dans les bas-fonds, ou qu'on a peur de laiſſer échapper en les tirant de l'eau.

R, Digon ſimple, qui n'eſt qu'une pointe de fer ajuſtée au bout d'une perche.

S, Digon, dont le dard eſt terminé comme la moitié d'un fer de lance ; quelquefois le fer de lance eſt entier.

T T, &c. Fouanne, Fougne, Harpon, Fourche, Trident, ou Fichoire, à 2, 3 ou 4 branches, terminées en fer de lance ; quelquefois les branches ſont plattes & barbelées.

N, Gamelle dans laquelle les Pêcheurs vérotiers mettent les vers dans de l'eau de mer pour les conſerver vivants.

O, Pannier pour mettre les coquillages.

P, autre pannier : c'eſt quelquefois un ſeau dans lequel on les conſerve en vie dans de l'eau.

V, Pannier couvert, ou Glinne pour mettre le poiſſon.

X, Cuiller de bois dont ſe ſervent les Pêcheurs vérotiers pour vuider l'eau qui remplit les trous qu'ils ont faits dans le tuf, ou les rocquets.

Y, ſorte de Drague qui ſert en Provence pour pêcher des coquillages.

Il y a encore d'autres uſtenſiles dont nous aurons occaſion de parler dans le détail des Pêches. Nous remarquerons ſeulement en général, que lorſque les côtes étoient plus fournies de poiſſons qu'elles ne le ſont, les Pêches à la Fouanne, ou Fichure, ſe pratiquoient plus fréquemment ; alors les Pêcheurs avoient des Fouannes de pluſieurs eſpeces. Les plus groſſes qui avoient ſept pointes barbelées, étoient pour prendre des Dorées : elles ne ſont plus d'uſage, parce que ce poiſſon ne ſe trouve plus guere ſur les côtes de l'Océan.

Une autre Fouanne moins groſſe formoit une eſpece de croix ; il y avoit deux ou trois pointes ſous chaque branche, & une dans le centre.

Ces Fouannes étoient deſtinées pour pêcher des Vives qui ſont maintenant trop rares pour en prendre à la Fouanne.

Les petites Fouannes dont on fait encore uſage, n'ont que deux ou trois branches, comme celles qu'on voit en *T*, *Pl. I.* Lorſque nos Pêcheurs déſirent un plus grand nombre de dents, ils les montent ſur une tête de bois, ſemblable à celle des Rateaux, comme *M*.



Article Premier.

Différentes Pêches qui se font à la basse-eau, à pied, à la main, ou avec Rateaux, Digons, Fouannes, &c, pour prendre des Coquillages qui s'attachent aux rochers ou aux grosses pierres ou galets, ainsi que plusieurs especes de Crustacées qui se retirent dans les roches ; & des Poissons qui s'ensablent, ou qui restent dans des marres lorsqu'elles n'asséchent point à la basse-mer.

Il y a des coquillages qui s'attachent aux rochers, aux grosses pierres, & galets qui découvrent de basse-mer ; des crustacées & quelques especes de poissons qui se retirent dans des trous qu'ils trouvent au pied des rochers. Quantité de coquillages & plusieurs especes de poissons s'enfoncent dans le fond ; & suivant qu'il est plus ou moins dur, il faut employer différents moyens pour les en tirer. Enfin il y en a qui, lorsque la mer retire, échouent à sec, ou restent dans des bas-fonds qui n'asséchent point. Nous nous proposons d'expliquer dans des Paragraphes particuliers, les Pêches qu'on pratique dans ces différentes circonstances.

§. 1. *De la façon de pêcher les Coquillages qui s'attachent aux rochers.*

Plusieurs coquillages, & particuliérement les Moules, s'attachent aux rochers que la mer recouvre à toutes les marées. Les Pêcheurs vont à la basse-eau les détacher avec un crochet *C*, *Pl. II*, *Fig.* 1, qui est ajusté au bout d'une perche plus ou moins longue, suivant l'élévation des rochers ; & quand ils les ont fait tomber, les femmes les ramassent dans des panniers *A*, *Pl. II*, *Fig.* 1. Lorsque les roches sont basses & à portée de la main, les hommes, femmes & enfants les détachent avec une espece de couteau *b*, *Pl. II*, *Fig.* 1, qu'on nomme *Etiquette* sur les côtes de Normandie.

§. 2. *De la Pêche au Pic ou à la Pioche.*

Les Pitauts ou Folades, ainsi que quelques vers marins, se retirent dans des tufs très-durs, qui forment une espece de marne, ou dans les fonds de roches tendres délitées, qu'on nomme assez volontiers *Roches pourries*. On va dégager de ces fonds durs, ces vers & coquillages, qui servent à amorcer les hains. On se sert pour cela de pics ou de pioches *G*, *Pl. I.* Comme presque toujours le trou se remplit d'eau, on le vuide en la puisant avec une cuiller *X*, *Pl. I.* On met les vers dans des gamelles *N*, pleines d'eau de mer, pour les conserver en vie ; & les Pitauts dans des scilleaux *P*, *Pl. I*, ou des paniers plats à anses *O*, qui sont ordinairement supportés par 3 ou 4 pieds. Cette Pêche est représentée dans une Vignette au haut de la Planche premiere.

§. 3. *De la Pêche des Vers qu'on fait avec une espece de Couteau, nommé* Etiquette.

Lorsque les fonds sont moins durs, les hommes & les femmes vont de basse-mer ramasser des vers marins & des hamilles, pour amorcer les hains ; & cela avec l'instrument dit *Etiquette*, qui, comme nous l'avons dit, est un couteau sans tranchant, mais dont les bords sont souvent barbelés. *A*, *Pl. I.*

Les vers s'annoncent par de petites mottes de terre, en forme de vermisseaux qu'ils rejettent sur le sable ; & les hamilles, par des traces qu'ils font pour s'introduire dans le sable.

Lorsque la chaleur commence à se faire sentir, la mer étant basse, les femmes tranchent le sable avec leurs étiquettes, auprès de la laisse de basse-mer. Comme la lame de ce couteau est barbelée & sans tranchant, elles tirent du sable les vers & les hamilles, qui s'agitent alors, comme font les Anguilles ; ce qui leur donne le temps de les ramasser, & de les mettre dans leur panier *B*, *Pl. II*, *Fig.* 1.

Il y en a qui, au lieu d'étiquette, se servent pour tirer les poissons du sable, d'une vieille faucille *B*, *Pl. I*, dont se servent les Moissonneurs. On voit cette Pêche en *d*, *Pl. II*, *Fig.* 1.

§. 4. *De la Pêche des Vers marins, des Hamilles & des poissons plats, avec le Palot, la Bêche ou la Fourche.*

Quelquefois le fond, sans être endurci comme la marne, est cependant trop ferme pour être aisément entamé avec l'étiquette, ou les poissons étant enfoncés dans le sable

à

à près d'un pied de profondeur, ne pourroient être atteints par la lame de l'étiquette; dans ce cas, on ſe ſert d'une vieille bêche, qu'on nomme *Palot*, *L*, *Pl. I*, ou d'une fourche qui a trois ou quatre larges dents, & en labourant le terrein, on en tire des Vers, des Coques ou Vanets, des Hamilles, & même de différentes eſpeces de poiſſons plats, comme on le voit *Pl. II. Fig.* 2.

Ce métier eſt très-fatigant, & cette Pêche qui ſe continue depuis Février juſqu'à Pâque, eſt ſouvent infructueuſe. Néanmoins ceux qui la pratiquent ſur les ſables des Vays, en tirent une partie de leur ſubſiſtance.

Du côté d'Eſtrehan, on fait la même Pêche la nuit; pour cela, on va de mer baſſe ſur les ſables avec une lanterne, *Pl. II, Fig.* 3, qui ſert à faire appercevoir le poiſſon qu'on a tiré du ſable.

§. 5. *Pêche des Cruſtacées, des Congres, & des autres poiſſons qui ſe retirent dans les roches & ſous les groſſes pierres.*

QUANTITÉ de poiſſons qu'on nomme *Saxatiles*, ſe retirent dans les trous qui ſe trouvent dans les roches, ou ſe fourrent ſous de groſſes pierres. Les Pêcheurs en prennent bien quelquefois à la main; mais comme pluſieurs pourroient les bleſſer, ou qu'ils courroient riſque d'être fortement pincés par les gros Crabes & les Homards, ils s'arment pour les tirer de leur retraite d'un inſtrument qu'on nomme *Angon* dans l'Amirauté de Marennes, qui eſt une broche de fer barbelée, & ajuſtée au bout d'une perche; ou de grands crocs ſemblables, mais plus forts que la lame d'une faucille, & qui ont un manche de trois ou quatre pieds de longueur: ou bien ils ont un grappin *C*, *Pl. I*, ou un crochet *Q* emmanché au bout d'une perche, dont ils ſe ſervent pour viſiter les trous & en faire ſortir les poiſſons, qu'ils auroient peine à tirer ſans ce ſecours. Ils renverſent les pierres à bras, ou avec un levier ſi elles ſont trop groſſes, & prennent les poiſſons qui ſont deſſous, ou avec la main s'ils ne ſont point trop gros, ou avec un digon, un grappin, ou la grande faucille, avec laquelle ils les tuent, s'ils ſont trop dangereux. Dans ce cas le crochet n'eſt quelquefois qu'un gros hain à morue attaché au bout d'une perche, ou ils forment des digons avec le même hain redreſſé.

§. 6. *Pêche dite à* l'Eſpadot.

En quelques endroits, particuliérement dans l'Amirauté de Marennes, on nomme *Eſpadot* une broche de fer d'environ deux pieds & demi de long, dont le bout forme un crochet qu'on ajuſte à une perche longue d'environ 5 pieds, qui augmente un peu de groſſeur du côté qu'on tient à la main. Ainſi cet inſtrument ſe rapproche beaucoup des crocs dont nous avons parlé dans le Paragraphe 5.

Les Pêcheurs ſe ſervent de cet inſtrument à pied & de baſſe-mer pour prendre les poiſſons qui reſtent au fond des écluſes, & dans les endroits qui ne ſéchent pas de baſſe-mer. Ils font cette Pêche de jour, mais plus ſouvent de nuit: en ce cas, *Pl. III, Fig.* 1, ils vont dans les endroits où il reſte de l'eau avec des brandons de roſeaux ou de paille; & quand ils apperçoivent un poiſſon, ils l'arrêtent avec le crochet de l'eſpadot, & l'aſſomment avec le même inſtrument.

§. 7. *Pêche qu'on fait dans la même vue que la précédente dans les endroits qui ne ſéchent point, & qu'on nomme* à la Fougne *à Oleron & ailleurs.*

L'INSTRUMENT qu'on nomme *Fougne*, eſt une fourche à deux, quelquefois trois branches fort menues, barbelées, de 8 ou 10 pouces de long, & qui a un long manche. On s'en ſert comme de l'eſpadot pour tirer les gros poiſſons qu'on apperçoit entre les rochers, dans les écluſes, & les autres endroits où il reſte de l'eau de baſſe-mer. Elle ſe fait de jour & de nuit, comme nous l'avons dit de l'eſpadot. On prend à cette Pêche de petites Raies, des Soles, des Trembles, des Crabes, des Langouſtes, des Homards, &c. Cette façon de pêcher différe peu de celles dont il ſera queſtion aux Paragraphes 18 & 19.

§. 8. *Pêche Etrangere, au Croc.*

IL eſt dit dans l'Hiſtoire générale des Voyages, que ſur la Côte *de Loango*, la Pêche la plus ordinaire ſe fait avec des crocs de toutes ſortes de longueurs, que les Negres manient avec beaucoup d'adreſſe. C'eſt tout ce qui eſt rapporté de cette Pêche.

§. 9. *Pêche des Coquillages, Vers de mer, Lançons, & autres poiſſons de baſſe-mer, ſur les ſables, avec un crochet qu'on traîne.*

DANS les endroits où le ſable peut s'entamer aiſément, les jeunes gens prennent un crochet double *D*, *Pl. I*, qui a une douille pour recevoir un manche de cinq ou ſix pieds de longueur; ils le paſſent entre leurs jambes pour appuyer deſſus ce manche avec une de leurs cuiſſes, comme les enfants qui montent à cheval ſur un bâton, & courant de toute leur force, ils entament & labourent le ſable: des gens qui ſuivent ramaſſent les coquillages, les vers, & les poiſſons qui ſe trouvent dans le ſable qui a

été renversé. Cette Pêche est très-fatigante pour celui qui traîne le croc. Elle est représentée *Pl. III*, *Fig.* 2.

§. 10. *Pêches qu'on fait de basse-mer sur les greves & les sables avec des Rateaux.*

Le crochet dont nous avons parlé dans le Paragraphe 9, n'ayant que deux dents, il n'entame qu'une petite largeur de terrein. Ainsi les Rateaux dont nous allons parler qui ont 12 ou 15 dents, expédient beaucoup plus la besogne. On emploie pour la Pêche deux especes de rateaux, l'un petit & tout-à-fait semblable à ceux dont les Jardiniers se servent dans les potagers *E*, *Pl. I*, est employé à ramasser entre les roches les coquillages qu'on a détachés avec l'étiquette ou les autres instruments dont nous avons parlé. Mais on emploie pour pêcher les poissons plats, les Lançons & les Vers qui s'enfouissent dans le sable, de grands rateaux *F*, dont la tête a trois ou quatre pieds de longueur, & est garnie de 12 à 15 dents de fer qui sont fortes, & ont 7, 8, ou 10 pouces de longueur : le manche a 7 à 8 pieds de long. Vers le milieu, un peu plus cependant du côté de la tête, est ajusté un morceau de bois de deux ou trois pieds de longueur, que le Pêcheur saisit de sa main gauche, pendant qu'il tient de la droite le bout du manche. Ce morceau de bois qui s'éleve verticalement, lui donne la facilité d'appuyer sur le rateau, pendant qu'il le tire de la main droite : car cette Pêche ne consiste qu'à traîner le rateau sur le sable, pour en faire saillir le poisson qui s'étoit ensablé. C'est pourquoi ces Pêcheurs ne prennent que des vers, des coquillages, & des poissons plats, rarement des Equilles, qui pour l'ordinaire, sont trop avant dans le sable.

Le temps le plus favorable pour cette Pêche est par les chaleurs & les grandes marées qui découvrent beaucoup. On a reproché à cette Pêche, qui n'exige aucune dépense, de détruire beaucoup de menuise. On la voit représentée *Pl. III*, *Fig.* 3.

§. 11. *Pêche sur les sables & les greves avec la Herse.*

Ceux qui ont des Herses & des bêtes de trait expédient beaucoup plus leur Pêche que ceux qui sont obligés de se servir de rateaux, & ils fatiguent infiniment moins.

Les herses, les unes quarrées *H*, les autres triangulaires *I*, endentées tantôt de bois, & pour le mieux de fer, sont les mêmes dont les Laboureurs font usage pour enterrer les grains qu'ils ont semés. Cette Pêche se fait dans le même temps que celle au rateau, & on y prend les mêmes poissons.

On y attele un bœuf, comme on le voit *Pl. III*, *Fig.* 3, ou un cheval, & on la traîne de basse-mer sur les sables. Quand ils sont couverts de quelques pouces d'eau, la Pêche ne s'en fait que mieux. Pendant qu'un homme conduit la herse, quelques enfants ou des femmes qui la suivent, prennent à la main le poisson qui saillit du sable : ce sont des Soles, de petits Turbots, des Barbues, des Plies, des Limandes, des Carrelets, des Anguilles, des Lançons, &c. On reproche à cette Pêche, à plus juste titre qu'au rateau, de détruire la menuise : on ne la fait que dans les chaleurs, parce que c'est alors que les poissons terrissent ; & les grandes vives eaux y sont les plus propres, non-seulement parce que le courant amene plus de poissons à la côte, mais encore parce que la plage se découvre davantage.

§. 12. *Pêche dite* Tonilliere, *pour prendre des Coquillages.*

A Aigues-mortes, on fait à pied au bord de la mer dans des endroits où il reste peu d'eau, une pêche avec le rateau pour prendre les coquillages qu'on nomme *Tonilles* ; on emploie un grand rateau de fer qui a une douzaine de dents longues de 6 pouces. Aux extrêmités de la tête de ce rateau sont attachés deux longs bâtons qui se croisent : derriere le rateau est ajusté un filet en forme de sac, dont les mailles sont serrées : un seul homme traîne cet instrument ; le rateau détache les coquillages, & le filet les reçoit. C'est ce qu'on appelle le *Tonillier*.

§. 13. *Pêche que les Provençaux nomment* Salabre de fond.

Ce Salabre est un sac de filet, *Y*, *Pl. I*, de 3 pieds de profondeur, qui est monté sur une armure de fer de 15 à 20 pouces de diametre : les extrêmités courbes répondent à une traverse droite qui est dentée comme la roue d'une grosse horloge ; la partie cintrée porte une douille qui reçoit un manche de douze à quinze pieds de longueur. On garnit ordinairement cette armure avec des paquets de vieux filets. Lorsque les Pêcheurs veulent s'en servir, ils laissent aller leur salabre sur le fond, à quatre ou cinq brasses de profondeur, quelquefois beaucoup plus. Ils le tiennent amarré par deux cordes, dont une est attachée au bout du manche, l'autre l'est environ au tiers de sa longueur du côté du cercle de fer. On le traîne lentement, & en roidissant une des cordes, on fait que les dents entrent plus ou moins dans le terrein qu'elles grattent, & le sac se remplit de coquillages & de sable. Cette Pêche qui se fait en Mars, ne se pratique que sur les fonds de sable, & par les temps calmes.

§. 14. *Pêche qu'on fait sur les sables & les vases, à pied, & qu'on nomme* Plyetter, *ou* Pommeter, *ou* à la Foule.

POUR faire cette Pêche, qu'on pourroit nommer *Pietiner*, les Pêcheurs qui connoissent les endroits où fréquentent les poissons qui s'ensablent, vont pieds nuds au bord de la mer ou dans les rivieres; ils marchent *Pl. IV, Fig.* 1, sur le fond, lorsque la mer étant retirée, il ne reste qu'une petite épaisseur d'eau. Quand ils sentent sous leurs pieds les poissons qui se sont enfouis dans le sable, ils les saisissent avec les mains, ou ils les perçent avec le petit instrument que nous avons appellé *Angon*, Paragraphe 5, ou une pointe de fer ajustée au bout d'une canne. On prend de cette façon des Plies dans la Loire; & on la pratique dans l'Amirauté de la Rochelle, à l'Isle de Ré, &c: on la fait de jour & de nuit, & en ce cas, c'est au feu.

La Pêche que nous venons de décrire revient à ce que pratiquent les Pêcheurs Picards pour prendre des Flets. A l'embouchure des rivieres sablonneuses, lors même qu'il y a trois à quatre pieds d'eau, quand ils sentent le poisson, ils le piquent avec un bâton au bout duquel il y a deux pointes de clous de deux ou trois pouces de longueur. Cette Pêche se fait quand les Flets commencent à monter dans les rivieres, & elle finit lorsque les eaux deviennent très-froides. Cependant on prétend qu'elle est infructueuse vers la S. Jean, quand on lave les moutons dans les rivieres avant de les tondre, parce que leur suint fait fuir les poissons.

§. 15. *Pêche des Coques, ou Vanons à la Foule.*

ON connoît qu'il y a des Coques à un endroit par de petits trous que ces poissons font, avec ce qu'on appelle leur langue, & encore parce qu'on entend leurs coquilles qui sont à peine recouvertes de sable craquer sous les pieds. Quand les Pêcheurs jugent qu'il y a des Coques en un endroit, ils piétinent le sable qui s'amollit, & permet aux dents des rateaux d'y entrer pour en retirer le coquillage; ou bien ces Coquillages se portent d'eux-mêmes à la surface, où on les ramasse avec des rateaux de bois. La Pêche à la Foule est représentée *Pl. IV, Fig.* 1.

§. 16. *Pêche d'une espece de Coquillage qu'on nomme* Manche de couteau.

LE Coquillage qu'on nomme *Manche de couteau* ou *Manchot*, est fort commun, & se trouve sur-tout abondant sur la côte du Cotentin. Les Riverains qui en font la Pêche se servent d'une petite broche ou aiguille à tricoter, qui a 18 à 20 pouces de long; il y a au bout un petit bouton de fer, ressemblant à une olive de moyenne grosseur qui seroit coupée par le milieu de sa longueur. Ceux qui pêchent ces coquillages avec cette broche, qu'ils nomment *Aiguillet* ou *Digot*, ne les désablent point comme on fait ailleurs. Ils examinent à la basse-mer les trous que font ces coquillages sur le sable; & comme les manchots sont toujours placés perpendiculairement, les Pêcheurs enfoncent leur digot tout droit, le bouton ne manque guere d'entrer entre les deux valves qui ne se joignent pas exactement. Le poisson qui se sent blessé, contracte un peu ses valves, & en retirant le digot on amene le coquillage.

Cette Pêche se fait aux côtes de Basse-Normandie, depuis le mois de Mai, jusqu'à la fin d'Août. Dans le mois de Mai, ce coquillage qui n'est jamais fort bon, est mangeable. Passé ce temps, il devient très-dur & indigeste. Les pauvres gens viennent dans la saison faire cette Pêche, & en font une partie de leur nourriture.

§. 17. *Pêche des Anguilles, à pied sur les vases.*

DANS le Morbian, Amirauté de Vannes, & sur plusieurs autres côtes vaseuses, les Pêcheurs vont de basse-mer étant presque nuds avec un bâton à la main; ils parcourent les vases, & ayant apperçu des trous qui sont évasés comme de petits entonnoirs, ce qui indique que les Anguilles se sont enfoncées dans la vase en ces endroits, ils émouvent le fond par l'ébranlement de leur corps, ce qui fait sortir les Anguilles; ils les assomment avec leur bâton, ou ils les retirent à la main, les étourdissent, & même les tuent en les frappant sur leur bâton. Cette Pêche ne laisse pas d'être avantageuse quand on la fait sur des vases fort étendues. Elle est représentée *Pl. IV, Fig.* 2.

§. 18. *Pêche des poissons plats, des Congres, des Anguilles, à pied sur des vases avec le Harpon.*

LES Pêcheurs qui vont faire cette Pêche ont à la main une fouanne qui a 3, 5 ou 6 branches, emmanchées au bout d'une perche longue de cinq à six pieds; & pour se soutenir sur les vases, ils ajustent sous chacun de leurs pieds un chanteau du fond d'une barrique, comme on le voit *Pl. IV, Fig.* 3. Lorsque la marée est en partie retirée, ils vont le long du rivage, & lancent de temps en temps au hazard leur fouanne qui ramene les poissons qu'ils ont piqués. C'est ordinairement des poissons plats, des Congres, ou des Anguilles.

La fouanne de la baie S. Cado, Amirauté de Vannes, est un trident ; elle sert à prendre des poissons plats & des ronds.

Dans le Morbian, les fouannes pour les Anguilles ont 6 ou 7 branches, longues de 15 à 16 pouces, qui se réunissent à une douille qui reçoit une hampe de dix à douze pieds de long.

A Narbonne, on se sert d'une épée pour faire la Pêche des Anguilles, & autres poissons qui s'envasent. Cette Pêche qui se fait dans la belle saison est assez usitée le long des étangs salés, à un pied & demi d'eau, tout au plus : on pique aux endroits où l'on voit remuer dans la vase.

§. 19. *Pêche sur les vases, à pied, à la Fouanne & au Feu.*

La Pêche à la Fouanne, Fouine, Fougne ou Salins, se fait aussi de basse-mer, & à pied, durant les nuits obscures avec le feu. Les Pêcheurs se transportent auprès des roches, dans les écluses, & aux endroits où il reste un peu d'eau de basse-mer, tenant de la main gauche un flambeau de paille, ou de quelque bois sec ; & quand ils apperçoivent un poisson, ils le dardent fort adroitement avec une fouanne qui n'a quelquefois que deux dents. On pratique cette Pêche en plusieurs endroits, & particuliérement sur les vases dans l'Amirauté de la Rochelle.

Les Languedociens, *Pl. V, Fig.* 1, poursuivent quelquefois à la course les poissons qu'ils apperçoivent, & ils ont l'adresse de les percer avec une fouanne qu'ils tiennent à la main, & qu'ils nomment *Meurtriere* ou *Fichoire* ; car les Pêches dont nous parlons sont nommées *Fichure* sur plusieurs de nos côtes de la Méditerranée.

Dans la belle saison la Pêche de la Fichure est assez usitée à Narbonne le long des étangs salés. Les vieillards & les jeunes gens portent à la main un petit fichoir à trois dents, lorsqu'ils se promenent aux bords de ces étangs, & ils le dardent avec force contre tous les poissons qu'ils apperçoivent.

A S. Tropez, la Pêche qu'ils nomment *Fasquier* se fait au feu & avec un trident. Ils prennent des Langoustes, des Muges, des Dorades, & d'autres poissons quelquefois très-gros.

§. 20. *Pêches de même genre, que font les Negres à la côte d'Or.*

Arthus * remarque que les Negres de cette côte sont très-adroits dans l'exercice de la Pêche qu'ils pratiquent dès leur enfance, & que suivant les circonstances & les saisons, ils y emploient différentes sortes d'instruments. Outre les Pêches de jour, ils en ont une de nuit, à la lumiere d'un flambeau fait d'éclats d'un bois léger qu'ils imbibent d'huile de palmier, & qui répand une lumiere très-vive. Ils le portent d'une main, tandis que de l'autre ils tiennent une fouanne ou trident, dont ils percent le poisson avec beaucoup d'habileté : & quelques-uns, au lieu de percer les poissons, les couvrent avec un panier semblable à une mue à élever de petits poulets. Le poisson attiré par la lumiere se laisse couvrir : ils ouvrent la porte qui est au-dessus du panier pour en tirer le poisson. Sur le champ ils passent un cordon dans ses yeux pour le pendre à leur col, & continuent leur Pêche.

* *Indiæ Oriental. pars VI. Latinitate donata ab Arthus, cum figg. de Bry, Francof. 1604, pag. 73.*

Article Second.

Des différentes Pêches qui se font en bateau, avec les Rateaux, les Digons, les Fouannes, pour prendre les Coquillages & les Poissons qui se tiennent, ou sur le fond, ou à une petite profondeur dans le sable ou la vase.

Toutes les Pêches dont nous avons parlé dans le premier Article se font à pied, au lieu que celles dont il va être question exigent qu'on se serve de bateaux. A cela près, la plupart ont beaucoup de rapport entre-elles.

§. 1. *Pêche des Coquillages dans un petit bateau, avec un Rateau.*

Les Pêcheurs de l'embouchure de la Somme se mettent au nombre de 4 ou 5 dans un petit batteau qu'ils nomment *Gobelette*, & se portent à un endroit où ils savent qu'il y a un banc de coquillage, de Moules, par exemple ; & avec des rateaux semblables à ceux des Jardiniers, qui ont de longues dents de fer avec des manches menus de trois à quatre brasses de longueur, ils ajustent à la tête un sac de filet dans lequel s'amassent les coquillages à mesure que les dents des rateaux les détachent : ainsi c'est une espece de drague. On la voit *Pl. V, Fig.* 2.

On pratique cette Pêche en plusieurs endroits, particuliérement à Isigny, le long de la côte, où l'on en fait usage pour draguer des Huîtres.

Les

Les Pêcheurs de l'Amirauté de Grand-Camp pêchent auſſi des Coquillages & des Moules en bateau avec des rateaux.

§. 2. Pêche des Huîtres au Rateau ſans ſac.

DEUX hommes ſe mettent dans une petite chaloupe avec chacun un rateau, dont la tête a environ deux pieds & demi de longueur; elle eſt garnie de douze dents de fer, longues de huit à dix pouces. Ces dents ſont larges, mouſſes par le bout, & fort crochues; à cauſe de leur largeur, elles ſont aſſez près à près pour retenir les Huîtres. De plus, il y a ſur la tête du rateau le long du manche une petite planche large de 4 pouces, pour retenir les Huîtres quand le Pêcheur redreſſe le rateau. La forme des dents, & cette planche tiennent lieu du ſac de filet. Le manche eſt une perche menue & pliante, longue de 18 à 20 pieds: elle eſt ſouvent faite de deux morceaux; mais il faut qu'elle plie pour que les dents du rateau raclent mieux le fond, comme on le voit *Pl. V, Fig.* 3.

§. 3. Pêche avec un petit bateau ſur les vaſes.

DANS le Morbihan, Amirauté de Vannes, les Pêcheurs vont de baſſe-mer ſur les vaſes avec de petits bateaux qu'ils nomment *Tignolles*, qui ſont figurés comme une navette, mais dont une extrêmité ſe termine quarrément. Ils ſont formés de trois planches, & ſi légers qu'un ſeul homme les porte aiſément ſur ſon dos. Deux hommes dans une Tignolle (& c'eſt tout ce qu'elle peut contenir) lancent dans la vaſe leurs fouannes au hazard: les branches qui la terminent ſont au nombre de 6 ou 7, & ont 13 à 14 pouces de longueur; elles partent toutes d'une même douille de fer, qui reçoit un manche de dix à douze pieds de longueur, & elles s'écartent les unes des autres vers leurs extrêmités. Quand le flot ſe fait ſentir, les Pêcheurs ceſſent leur métier. On pratique cette Pêche principalement depuis le mois de Décembre juſqu'à la fin de Février. Elle eſt repréſentée *Pl. VI, Fig.* 1.

ARTICLE TROISIEME.

Des Pêches qui ſe font avec la Fouanne en pleine eau.

PAR les Pêches dont nous avons parlé juſqu'à préſent, on ne prend que les poiſſons qui ſe retirent dans le ſable ou la vaſe pour y attendre le retour de la marée, ou qui étant recouverts d'eau ſe tiennent ſur le fond. Nous allons expliquer comment on prend ceux qui nagent en pleine eau.

§. 1. Pêche des Vives à la Fouanne avec un Leurre.

LORSQUE les Vives étoient communes, les Pêcheurs mettoient à l'arriere d'un bateau à la voile, une petite Anguille d'étain, dont l'éclat attiroit les Vives qui venoient par bouillons, dans leſquels les Pêcheurs lançoient leur fouanne, & ſouvent ils en prenoient pluſieurs d'un ſeul coup.

§. 2. Pêche des poiſſons plats & autres, à la Fouanne & avec bateau.

LES Pêcheurs ſe ſervent pour cette Pêche de fouannes en rateau, c'eſt-à-dire, que les dents ſont rangées ſur une tête de bois, comme les dents d'un rateau; mais ces dents au nombre de 8 ou 10, au lieu d'avoir une direction perpendiculaire à celle du manche, ſont dans une ſituation qui lui eſt parallele; elles ſont terminées comme un fer de lance, *M*, *Planche I.* On ſe ſert de cette fouanne dans les rivieres ainſi qu'au bord de la mer; & la façon de s'en ſervir eſt d'enfoncer les dents dans le fond, ſoit ſable, ſoit vaſe: comme la rangée des dents a une étendue aſſez conſidérable, elles peuvent d'autant mieux attraper les poiſſons. Quelques-uns trouvent plus commode de ſe ſervir de fouanne, dont les broches ſont attachées autour d'une douille. Ces deux façons de pêcher ſont repréſentées *Pl. VI, Fig.* 2. On prend avec cette fouanne des Anguilles, des Congres, des Flets, & autres poiſſons plats.

On pratique cette façon de pêcher dans l'Amirauté d'Abbeville. On s'en ſert auſſi tant à pied qu'en bateau, à Iſigny, & dans les Vays.

§. 3. Pêche avec le Trident, la Fourche, &c.

A Agde, deux hommes ſe mettent dans un petit bateau, qu'ils nomment *Bette*, avec un trident & une torche allumée; car cette Pêche ne ſe fait que la nuit. Un des hommes vogue, l'autre tient le trident avec lequel il perce les poiſſons qu'il apperçoit à ſa portée. Cette Pêche ſe pratique au bord de la mer, dans les étangs, & dans les rivieres.

§. 4. *Pêche au Feu, & à la Fouanne.*

Les Pêcheurs de Vannes ne font la petite Pêche des Orphis ou Aiguillettes dont nous allons parler, que pour avoir dequoi amorcer les hains, quand ils se proposent de pêcher des Tires ou Postaux, & des Congres; au reste, la Pêche des Orphis dure tant que ce poisson qui va par bande donne à la côte: c'est ordinairement depuis le mois de Mars jusqu'à celui de Juin.

Quatre Pêcheurs se mettent la nuit dans un petit bateau; l'un d'eux qui est placé à l'avant, tient un brandon de paille allumé qui par son éclat attire les Orphis. Les trois autres Pêcheurs ont des fouannes en forme de rateau, qui ont au moins 20 dents barbelées, longues de 6 pouces, & fort près les unes des autres, la tête du rateau n'ayant que treize à quatorze pouces de longueur. Au milieu est une douille de fer qui reçoit un manche, long de dix à douze pieds. Quand les Pêcheurs voyent les Orphis ou Aiguillettes attroupées, ils lancent leurs fouannes, & en prennent souvent plusieurs d'un seul coup Cette Pêche est représentée *Pl. VI, Fig.* 3.

Comme le bateau dérive lentement, la manœuvre n'effarouche point les Orphis. Lorsqu'il ne fait point de vent, & que les nuits sont fort obscures, on en prend quelquefois mille, douze cents, quinze cents dans une nuit.

On fait la même Pêche en plusieurs endroits, particuliérement à Belle-Isle. Assez souvent ils allument deux torches, & les poissons se portent du côté où est la lumiere. C'est aussi de ce côté-là qu'on lance les fouannes; & on en prend quelquefois jusqu'à dix d'un seul coup.

§. 5. *Pêche des Orphis au Pharillon.*

Cette Pêche se pratique dans l'Amirauté de Poitou. Cinq hommes & un Mousse se mettent dans une chaloupe; un de l'équipage est chargé d'entretenir le pharillon ou petit phare qui est placé à l'avant. C'est une espece de réchaud qui a un manche de fer d'un pied de long, terminé par une douille dans laquelle entre un manche de 4 pieds de longueur. On fait le feu avec des éclats de douves de vieux barils, qui ont servi à contenir du bray ou du gaudron.

Deux hommes nagent mollement, & trois lancent leurs fouannes dans les lits ou bouillons d'Orphis que la clarté du pharillon attire près de la surface de l'eau; & ces poissons s'attroupent quelquefois en si grande quantité, qu'on en prend des cinq & six d'un seul coup. Comme le batteau avance lentement, les poissons ne sont pas effarouchés, même par le lancement des fouannes. Lorsque le temps est calme, & que les nuits sont fort obscures, on en a quelquefois pris douze à quinze cents dans une nuit. On voit cette Pêche *Pl. VII. Fig.* 1.

§. 6. *Pêche à la Fourche, en bateau & au feu.*

A Toulon, les Pêcheurs à la fourche, ont de petits bateaux de 19 pieds de longueur, sur cinq & demi de largeur, dans lesquels se mettent deux hommes. Ils pêchent à la fouanne ou fichoire pendant toute l'année, à la lumiere, & prennent des Loubinnes, des Mulets ou Mujaux, des Congres, des Dorades, &c.

§. 7. *D'une Pêche au Feu & à la Fichure, dite* Phastier *ou* Phasquier.

Quand les Bourdigues sont rompues, comme on le fait tous les ans le 15 Mars, ainsi que nous l'avons dit en parlant de cette grande Pêche, Sect. II, pag. 60, on fait une Pêche plus amusante qu'utile, avec les petits bateaux qu'on appelle *Bettes Marines*. On les arme de 2 ou 4 rames sans gouvernail. On éleve à la poupe un morceau de bois arrondi, d'environ quatre pouces de diametre, & haut de quatre pieds. Au haut de ce morceau de bois, on établit une grille de fer, ou une espece de réchaud assez creux pour contenir les morceaux de Pin gras qu'on doit y brûler.

Aussi-tôt qu'il fait nuit, on sort pour faire cette Pêche. On allume le petit phare, qu'on nomme *Phastier*. On a quelquefois le plaisir de se faire suivre par une troupe de poissons qui sont attirés par la lumiere. Le Pêcheur armé d'un harpon à plusieurs branches, & qui est emmanché au bout d'une perche légere de huit pieds de long, se place à la poupe sous le *Fastier*, tandis que les Rameurs le promenent dans les canaux des étangs de Berre & de Caronte; & en jettant les harpons au milieu de touts ces poissons, on en prend presque toujours plusieurs à la fois. On ne prend guere à cette Pêche que des Aiguilles; mais quand ce poisson de passage donne abondamment, un seul homme en prend quelquefois plusieurs quintaux. Cette Pêche ne dure guere que quinze jours, les Aiguilles passant ailleurs. Ce sont ordinairement les Bourgeois qui s'exercent à cette Pêche; mais il se rassemble quelquefois plus de 40 bettes, qui ayant chacune leur feu, forment un spectacle assez agréable qui attire la curiosité des étrangers.

On allume dans le phastier des éclats de cœur de Pin gras, ou très-résineux.

Comme ceux qui font cette Pêche à Antibes, se rendent à voile sur le lieu de la Pê-

che, ils amenent leur mât, & le couchent vers l'avant ſur un chandelier. Les Pêcheurs d'Antibes prennent quelquefois avec la fouanne d'aſſez gros poiſſons qu'ils auroient peine à tirer à bord: en ce cas ils s'aident du grappin *Q, Pl. I.*

Il faut toujours attacher au milieu de la hampe de la fouanne, une ligne de pluſieurs braſſes de longueur, pour pouvoir la rattrapper ſi elle échappoit au Pêcheur, ou s'il la lançoit ſur un gros Poiſſon qu'il ne pourroit retenir.

On fait cette même Pêche à S. Tropez. On commence à pêcher le ſoir avant la nuit, & ſe portant auprès des roches, on y harponne des Crabes & des Homards: enſuite quand la nuit eſt venue, on allume le Paſtier, & on prend des Dorades, des Loups, des Muges, des Soles, des Rhombes ou Turbots, des Anguilles, des Maurennes, des Langouſtes, des Ombrines, ſorte de Truite, &c.

Le matin à l'aube du jour, on recommence à harponner des Cruſtacées comme le ſoir.

On voit que ces Pêches ne différent pas beaucoup du Pharillon dont nous avons parlé.

§. 8. *Pêche dite en Catalogne*, Enceza.

CETTE Pêche ſe fait de jour ou au feu avec le harpon ou la fichure, qu'on nomme *Fitora*; on allume à la poupe un feu de bois de Pin; on va comme pour le Faſſier, à la rame terre à terre, & deux hommes ont à la main une *Fitora*, avec laquelle ils percent les poiſſons qu'ils peuvent atteindre. Quand ils ſont gros, les Pêcheurs s'aident d'un grappin ou croc pour les tirer à bord: quelquefois ils employent un lacs.

Les Negres de la côte d'Or allument du feu dans leur canot, qui étant percé de 3 ou 4 trous ſur les côtés, donne paſſage à la lumiere, qui attire le poiſſon que les Pêcheurs dardent avec un trident à long manche.

§. 9. *Pêche à la* Foſcina *ou* Fuſcina.

A Raguſe, on fait la Pêche avec un trident nommé *Foſcina* ou *Fuſcina*, qui a une longue hampe ou manche: elle ſe fait le jour & la nuit. Il y a des Pêcheurs ſi habiles, que lorſqu'ils apperçoivent un poiſſon, ils ne manquent pas de l'attrapper avec la Foſcina. Quand on pêche ainſi pendant la nuit, on allume à la poupe un morceau de ſapin. Cette Pêche eſt repréſentée *Pl. VII, Fig. 2.*

§. 10. *Pêche à-peu-près ſemblable, que les Eſpagnols nomment* Fitora.

LE trident eſt nommé en Eſpagnol *Fitora*; il a ordinairement cinq pointes. A Alicante où cette Pêche ſe fait avec un ſeul homme dans un petit bateau, le manche de l'inſtrument a quatre braſſes de longueur. Chaque pointe eſt terminée comme le fer d'une fleche. Le Pêcheur eſt ſur la proue du bateau; il jette un peu d'huile ſur la ſurface de la mer, ce qui lui fait mieux appercevoir les poiſſons qui ſont au fond, qu'il darde avec ſa Fitora. Cette Pêche commence en Mars, & finit en Mai: le moment le plus favorable eſt le matin, par un temps calme. On la fait rarement de nuit à la lumiere.

§. 11. *Pêche de l'Amérique ſeptentrionale, qu'on nomme* Pêche à la Riſſolle *ou* au Feu.

ELLE ne differe de celles que nous venons de décrire, qu'en ce que celui qui doit harponner tient d'une main un bâton, au bout duquel il y a un paquet d'écorce de bouleau, qui étant allumé, fait au moins autant de lumiere que les flambeaux de poing dont on fait uſage en France. L'autre Pêcheur conduit le canot.

§. 12. *Pêche de la Guadeloupe, au Feu & à la Fouine.*

ON aſſure que les Pêcheurs de cette Iſle prennent ainſi les poiſſons nommés *Perroquets*, les uns verds, les autres jaunes, des Vieilles, des Crabes, & des gros Homards.

§. 13. *De la Pêche au Miroir.*

COMME c'eſt la lumiere qui détermine les poiſſons à s'approcher du miroir, dont nous allons parler, il ne ſera pas hors de propos d'en dire ici quelque choſe.

Dans les nuits calmes & obſcures, on prend un morceau de bois taillé en bateau, on en garnit le deſſous avec de petits morceaux de glace, ſemblables à ceux qu'on emploie pour amuſer les Alouettes; les Seches appercevant la lumiere de la Lune réfléchie par ces glaces, s'approchent, & on les ſaiſit ordinairement avec un truble, que les Provençaux nomment *Salabre*.

§. 14. *Pêche Chinoiſe, qui approche de la précédente.*

LES Chinois ont de longs bateaux, auxquels ils attachent des deux côtés une planche large de deux pieds, qui s'étend de l'avant à l'arriere. Cette planche eſt couverte d'un vernis fort blanc & fort luiſant; un des côtés eſt de niveau avec le bord du bateau, l'autre s'incline en pente douce, juſqu'à la ſurface de l'eau. Pendant la nuit, la lumiere de la lune étant réfléchie par cette ſurface blanche, le poiſſon qui s'ébat ſur l'eau, prend probablement la couleur de la

planche pour l'eau même ; il saute sur cette planche, & glissant dessus, il tombe dans la barque.

Ceci est tiré de l'Histoire générale des Voyages, *in*-4°. T. VI, pag. 221, 2.

§. 15. *Pêche des Indiens, au Feu.*

On lit dans l'Histoire générale des Voyages, que quand les Indiens pêchent au feu, ils ont dans un canot des tisons ardents qui éclairent la surface de l'eau ; les poissons attirés par cette lumiere, s'approchent du bateau du côté où elle paroît, & les Pêcheurs étant à l'eau, nagent de l'autre côté, à l'ombre du bateau, ce qui leur donne beaucoup de facilité pour darder les poissons ; mais il s'en rencontre de fort gros qui attaquent eux-mêmes les Pêcheurs, & quelquefois les dévorent.

§. 16. *Pêche de nuit qu'on pratique sur la côte du Sénégal.*

Il est dit dans l'Histoire générale des Voyages, *in*-4°. T. II. pag. 179, que sur les côtes voisines du Sénégal il y a des Pêcheurs, qui, durant les nuits obscures, tiennent d'une main une longue piece de bois très-combustible, qui les éclaire, & de l'autre un dard, dont ils ne manquent guere les poissons qui s'approchent de la lumiere. Lorsqu'ils en prennent de fort gros, ils les attachent à l'arriere du canot avec une ligne, & les remorquent à terre.

Nous ne rapportons toutes les Pêches étrangeres dont nous venons de parler, que sur la foi des Voyageurs.

§. 17. *Pêche au Harpon, dite* Foscina, *dont il a déja été parlé §. 9.*

Sur la côte de l'Etat Ecclésiastique, on pêche de jour, & plus souvent à la lumiere, avec un harpon en forme de trident *a*, *Pl. VII*, *Fig.* 2, qu'on nomme *Foscina.* On l'attache au bout d'une corde *b*, qui est fort longue. On le darde tenant le manche *e* à la main; mais quand les poissons sont gros, ils détachent le harpon du manche, & s'en vont avec lui; mais il n'est pas perdu : on le retrouve, ainsi que le poisson, au moyen de la ligne *b* qui est attachée. On fait cette Pêche l'été, autour des roches.

Article Quatrieme.

Des Pêches qui se font avec le Harpon volant, ou qu'on jette au poisson, & qu'on abandonne.

Dans les Pêches à la fouanne dont nous avons parlé jusqu'à présent, on n'abandonne presque jamais la hampe ou la perche qui sert de manche à cet instrument. On plonge la fouanne sur le poisson, & en la retirant par le manche qu'on n'abandonne point, on retire avec elle le poisson qui a été piqué ; pour les Pêches dont nous allons parler, & qu'on peut appeller le *Harponnage*, on lance le harpon, on l'abandonne entiérement, & on ne retient qu'une ligne, dont un bout est amarré au manche, ou au fer du harpon. C'est ainsi qu'on pêche les plus gros poissons, tels que la Baleine, comme nous l'expliquerons fort en détail dans l'Article de l'Ichthyologie, où nous traiterons de ces poissons. Nous nous bornons présentement à détailler quelques petites Pêches qui ont rapport aux grandes, dont nous remettons le détail à un autre lieu.

§. 1. *Pêche du Marsouin avec le Harpon.*

Nous choisissons pour donner un exemple du harponnage, la Pêche du Marsouin, parce qu'elle se pratique quelquefois sur nos côtes.

Outre les fourches, tridents, fouannes dont nous avons parlé, on se sert pour la Pêche des gros poissons, & particuliérement des Marsouins, de harpons, dont le fer qui se dégage du manche, est retenu par une ligne que l'on file à mesure que le poisson piqué s'agite & s'éloigne. Il y a des harpons de beaucoup d'especes, dont nous nous proposons de parler lorsque les occasions se présenteront. Nous nous bornerons pour le présent, à en décrire trois, dont se servent quelquefois les Pêcheurs du Polet.

Le harpon *A*, *Pl. VII*, *Fig.* 3, a deux pieds de long, y compris la pointe *A*, la verge *b*, & la douille *c*, dans laquelle entre la pioche qui forme le manche, & qui a 5 à 6 pieds de longueur. La tête de ce harpon a la forme d'un fer de lance *A*, ou d'un demi-fer de lance *a*, & est épaisse de 4 à 5 lignes à son échancrure *e*. Il n'est pas nécessaire que ce harpon soit bien affilé, parce qu'on ne s'en sert guere que quand le Marsouin est près du bord de la chaloupe ; & il entre d'autant plus facilement, que la peau, la graisse, & la chair du Marsouin, sont presqu'aussi tendres qu'à la Baleine.

Le poisson emporte le harpon, dont le manche reste au Pêcheur, ou plus souvent tombe à la mer. Mais il y a à la verge ou tige

tige du harpon, une ligne *d*, que le Pêcheur file jusqu'à ce que le poisson soit affoibli. On voit ce harpon sur son manche, en *B*, & en *C*, *Pl. VII, Fig.* 3. Ainsi ces harpons *B*, qui servent à la Pêche du Marsouin, sont semblables aux dards dont on fait usage pour la Pêche de la Baleine, ils sont seulement beaucoup plus petits, mais on les lance de même ; ils ont comme le harpon *A*, une ligne *d*, frappée sur sa tige *b* ; on la file pour laisser débattre le poisson, pendant qu'il perd son sang, pour avoir moins de peine à le haler à bord.

Il faut que les lignes de tous les harpons soient faites de bon chanvre, bien travaillées, & peu torses, pour qu'elles soient fortes & souples. On voit en *B* ce harpon monté sur son manche ou sa hampe.

Le harpon *E*, qui est d'une construction fort ingénieuse, a deux pieds de longueur, y compris la pointe *a*, la verge *b*, & la douille *c*, dans laquelle s'emmanche une perche de 5 à 6 pieds de longueur ; la forme de sa tête est une espece de couteau *a e*, long d'environ 8 pouces, & large vers *e* à peu près d'un pouce & demi ; elle se termine en pointe à son autre extrêmité *a*, & est épaisse par le dos ; cette lame est percée au milieu de sa longueur en *f* d'un trou, & l'extrêmité de la tige *b*, qui a 18 à 24 pouces de longueur, se termine en *f* par un œil où entre un clou rivé, qui traverse cet œil ainsi que le trou de la lame, ce qui permet à la lame un mouvement de charniere.

Pour se servir de ce harpon, on arrête à la tige le bas de la lame par un anneau de corde *g*, qui glisse le long de la lame, lorsque le Pêcheur a lancé le harpon dans le corps du poisson ; car la résistance des chairs est suffisante pour pousser vers le bas de la tige cet anneau de corde *g* ; alors l'effort que fait le poisson pour se dégager, s'exerçant sur l'espece de charniere *f*, la lame tourne sur le clou, & au lieu d'être placée comme on le voit en *F*, elle forme relativement à la tige comme un *T*, ainsi qu'on le voit en *G* ; dans cette position, le harpon forme dans les chairs du poisson une espece de grapin dont le poisson ne peut se dégager. Au bas de la tige est une douille *c* qui reçoit un manche, lequel n'y est point arrêté ; mais il y a une ligne *d*, dont un bout est amarré en *h* à peu près au tiers de la longueur de la tige. Le Pêcheur retient donc le harpon, s'il est assez près du poisson pour le percer ; ou s'il le lance, la hampe qui quitte le harpon flotte sur l'eau, & pour ne la pas perdre, on la retire à bord au moyen d'une ligne fine qu'on y a attachée. Le poisson piqué s'en va avec le fer du harpon ; mais on file de la ligne *d* autant qu'il est nécessaire pour retrouver le poisson quand il est affoblii par le sang qu'il a perdu.

§. 2. Pêche à la Fleche & avec le Fusil.

IL est dit dans l'Histoire générale des Voyages, *in*-4°. T. 2, page 455, que les Mores du Cap-Blanc prennent des poissons avec des fleches, comme nous en tuons quelquefois à coups de fusil. J'ai vu un Chasseur qui en tiroit à plus d'un pied sous l'eau ; mais il ne faut pas viser au poisson, parce que le rayon de lumiere & le plomb éprouvent une réfraction en passant d'un milieu dans un autre, & la quantité de ces deux réfractions n'est pas aisée à déterminer.

Nous lisons encore dans l'Histoire générale des Voyages, *in*-4°. T. 6, page 222, que les Chinois prennent le poisson avec des fleches qui tiennent à l'arc au moyen d'un fil, autant pour empêcher qu'elles ne soient perdues, que pour attirer à eux le poisson qui en est percé.

Anderson rapporte dans l'Histoire naturelle d'Islande, que les Groenlandois se servent pour la Pêche, de fleches & de dards qu'ils arment de fer, quand ils en ont ; ou au défaut de métal, ils se servent de cailloux appointis, d'os, de dents de poissons, &c, qu'ils attachent à l'extrêmité de la fleche avec des lanieres de cuir, ou des barbes de Baleines ; & pour ne point perdre leurs fleches ou leurs javelots, ils ont l'industrie d'attacher au milieu de leur longueur une vessie de chien de mer remplie d'air, qu'ils appellent *Avata*, afin que quand ils ont manqué le poisson, ou quand le javelot s'en détache, la fleche ou le javelot flottent sur l'eau. L'extrêmité postérieure de leur fleche est garnie de deux feuillets d'os qui tiennent lieu de plume pour qu'elles se dirigent mieux. Ils proportionnent la grandeur, la force & le poids de leurs fleches & javelots, à la grosseur des poissons, & quand ils se proposent d'attaquer un gros poisson, ils ajustent au milieu du manche du javelot un os, sur lequel ils appuyent le pouce. Ce point d'appui leur donne plus de force.

Suivant l'Histoire générale des Voyages, *in*-4°. T. 3, page 427, les Veteres percent un poisson avec leur dard à cinq ou six pieds de distance, & ils prennent ainsi des Mulets qui sont fort gros, fort gras, & d'une bonté extraordinaire.

Il est dit au même endroit, que les Negres de la partie occidentale d'Afrique, se mettent deux dans un canot fait d'un corps d'arbre creusé, qu'ils s'écartent jusqu'à six milles en mer, & qu'ils prennent les gros poissons avec un dard long d'une demi-pique, & armé de fer. Ce dard est attaché au bout d'une corde qui sert à le retirer ainsi que le poisson.

Nous voyons dans un Mémoire de Lisbonne, que depuis les habitations du Mara-

gnon jusqu'au bord de la mer, quand elle est basse, il y a 6, 7 & 8 lieues qui découvrent, & forment une plage qui est couverte d'eau à la haute-mer. Lorsque la mer est retirée, il y a une infinité de fosses, tant grandes que petites, dans lesquelles il reste beaucoup de toutes sortes de poissons. Les esclaves y vont pêcher, ils prennent les petits poissons avec des especes de nasses, & pour les grands, ils se servent de fleches.

Il est encore dit qu'à Messine on s'approche de l'Espadon (*Pesce Spada*), & qu'on le perce avec un dard armé d'un fer doux qui est au bout d'une hampe qui a plus de 12 pieds de long. Ce dard est attaché à une corde, longue de 120 brasses, que le Maître Pêcheur file jusqu'à ce que le poisson soit affoibli par la perte de son sang.

ARTICLE CINQUIEME.

Des Pêches qu'on fait au feu avec des Filets.

PUISQU'A l'occasion des Pêches qu'on nomme en général *Fichure*, nous avons parlé du feu & de la lumiere qu'on emploie pour attirer le poisson, nous ne devons pas différer plus long-temps à détailler quelques Pêches qu'on fait avec des filets, & pour lesquelles on emploie aussi la lumiere.

§. 1. *Pêche où après avoir attiré le Poisson par la lumiere on l'enleve avec un filet, au lieu de le percer avec la Fouanne.*

QUELQUES Pêcheurs pratiquent tout ce que nous avons dit pour attirer les poissons au moyen de la lumiere; mais au lieu de les percer, ils passent dessous un filet semblable à la truble ou aux autres filets équivalents, & ils enlevent le poisson sur le filet. Outre que cette façon de pêcher est souvent plus profitable que les fichures, elle a ce grand avantage, de ne pas endommager le poisson, comme le font les dents des digons, des tridents, & des fouannes, qui quelquefois coupent en deux les poissons, & quand ceux qui sont blessés retombent à la mer, ce qui arrive souvent, la plupart meurent de leurs blessures, & c'est autant de perdu. On évite cet inconvénient, en se servant des filets; mais comme ils écument tous les poissons, grands & petits, ils peuvent en détruire de petits, ce que ne font pas les fouannes, qui ordinairement ne prennent point de Menuise.

§. 2. *Pêche appellée à Alicante*, Encesa.

LE terme d'*Encesa*, signifie *lumiere*, & cette Pêche se fait ordinairement sans bateau. Deux hommes vont à pied le long du bord de la mer, l'un tient un morceau de bois de Pin allumé, l'autre une espece de petit épervier, à peu près semblable à celui qui est représenté seconde Section, Chapitre II, Planche VII, fig. 3. Le poisson fixant la lumiere se laisse prendre par le filet. On en pêche ainsi de toutes sortes. Cette Pêche n'est cependant pas considérable, & elle ne réussit que quand la nuit est fort obscure; & encore par les temps calmes: conditions, au reste, qui sont communes à toutes les Pêches à la lumiere; mais dans ces circonstances, on peut faire cette Pêche toute l'année. Les deux Pêcheurs partagent le profit.

En Catalogne & en Espagne, ils pêchent à l'Encesa comme nous venons de l'expliquer, & aussi avec le harpon; mais dans la saison des Maquereaux, comme des troupes de ces poissons suivent le bateau qui porte l'Encesa, ils les enveloppent avec un filet en pentiere, & prennent beaucoup de poissons.

§. 3. *Pêche au Bregin avec le feu.*

NOUS avons expliqué dans la seconde Section, page 150, ce que c'est que la Pêche qu'on nomme en Provence *Bregin*. On peut se rappeller que c'est un grand sac de filet, qui est précédé par deux grandes aîles, à l'extrêmité desquelles sont les cordes ou bras qui servent à le traîner. On laisse un bras à terre, & les Pêcheurs qui sont dans un bateau, font faire à l'autre une grande enceinte, puis reviennent joindre ceux qui sont restés à terre. La Pêche du Bregin à la lumiere se fait précisément de la même maniere, excepté que pour attirer le poisson dans l'enceinte que forme le Bregin, un petit bateau porte à l'avant un feu de quelque bois résineux, qui forme de la flamme. Ce bateau se promene lentement dans l'espace que le Bregin doit envelopper; & quand la tessure est près de terre, le bateau éteint son feu, & gagne le rivage pour aider aux autres à tirer le filet.

Cette Pêche au feu a été défendue en temps de guerre, parce qu'on a reconnu que ces feux guidoient les Corsaires, pour faire les Matelots prisonniers.

Les Prudhommes de Marseille ne la permettent point dans leur district: 1°, parce que les feux peuvent tromper quelques Navigateurs qui les prenant pour un feu entretenu à la côte, se perdroient; 2°, parce que suivant eux la Pêche au feu n'est abondante

que pour les premieres fois que l'on en fait usage, & que les poissons effarouchés fuient les endroits où l'on a pêché au feu ; 3°, comme on fait au moyen du feu des Pêches fort abondantes, les premieres fois qu'on en fait usage, & qu'ensuite on ne prend plus rien, on ne peut suffire à apprêter & saler la grande quantité de poissons que l'on a pris, & une partie est perdue : ce qui n'arrive pas quand en prenant moins de poisson à la fois, la Pêche dure plus long-temps ; 4°, les Prudhommes pensent qu'il est juste que tout le monde gagne sa vie, & que pour cette raison, il faut interdire une Pêche qui fait tort à ceux qui pratiquent d'autres façons de pêcher.

ARTICLE SIXIEME.

De quelques Pêches où l'on prend les Poissons à la main.

SOUVENT les Pêcheurs à la foule ne se servent d'aucun instrument pour prendre le poisson qu'ils sentent sous leurs pieds, ils le saisissent avec les mains ; d'autres vont aussi aux bords des rivieres & des étangs, fourrer les bras dans les crosnes, & en rapportent les poissons qui s'y sont retirés. A Toulon, on prend beaucoup de Coquillages à la main ; & comme la Méditerranée ne se retire pas ainsi que l'Océan, parce qu'elle n'est pas sujette au reflux, les Pêcheurs plongent quelquefois pour aller les chercher au fond de la mer.

On lit dans l'Histoire générale des Voyages, *in*-4°, T. XIV, page 126, extrait de Wafer, que les Indiens de l'Isthme de l'Amérique, se jettent à la nage pour suivre entre deux eaux les poissons qu'ils apperçoivent, & qu'ils vont les prendre à la main dans les trous où ils se sont retirés. La nuit, ils attirent les poissons avec des torches de bois de Mahot, & ils ont une extrême adresse pour saisir ceux qui s'approchent vers la lumiere.

Dans la même Histoire générale des Voyages, *in*-4°, T. XIII, pages 11 & 12, il est dit que les Indiens de Cumana s'assemblent plusieurs bons nageurs pour pêcher à l'œil & à la main tant le Poisson que les Perles, & que leur habileté passe toute expression. Ils forment une longue chaîne, & en sifflant & battant l'eau, ils entourent les poissons, & les rassemblent peu à peu vers la rive, en si grande abondance, que le spectacle en est quelquefois effrayant Cette Pêche se fait dans des temps réglés, & il y périt toujours quelques hommes, les uns noyés, les autres éventrés par de gros poissons.

Puisque les Plongeurs sont assez hardis pour aller chercher les poissons au fond des eaux, je crois qu'il ne sera pas hors de propos de dire ici quelque chose de l'art de plonger ; mais pour qu'on ne perde point de vue mon principal objet, je le ferai le plus briévement qu'il me sera possible.

Les animaux qui de leur nature doivent vivre dans l'air, ne peuvent pas plus subsister dans l'eau, que les poissons ne peuvent vivre dans l'air.

A l'égard des animaux qui vivent dans l'air, on remarque que le sang qui arrive aux poumons par les veines, est épais & d'un rouge très-foncé, pendant que celui qui sort des poumons est très-fluide, écumeux, & d'un rouge éclatant ; est-ce par de l'air qui s'insinue dans le sang, ou par une trituration que la raréfaction de l'air y occasionne, qu'il contracte ce changement? C'est une question qui n'est pas bien décidée, & que nous n'entreprendrons point d'éclaircir. Il suffit de fare appercevoir que sans le secours de la respiration, le sang deviendroit en peu de temps épais, & incapable de passer dans les vaisseaux capillaires, artériels, ou veineux. Ce n'est pas là le plus grand inconvénient ; si l'homme étoit privé de la respiration, le sang ne pouvant pas passer librement dans les vaisseaux des poumons qui seroient affaissés, la circulation seroit arrêtée, & bientôt l'animal périroit. Cependant le fœtus qui est dans le sein de sa mere, vit sans respirer. Il est vrai qu'au moyen du sang que le fœtus reçoit de sa mere qui respire, le sang de l'enfant peut conserver de la fluidité. Mais cela n'est pas suffisant pour le faire vivre, & il périroit si la nature n'avoitpas fourni des routes abrégées au sang du fœtus, pour qu'il circule sans passer par les poumons qui sont toujours affaissés. J'éviterai d'entrer dans de grands détails Anatomiques qui seroient déplacés ; mais pour faire comprendre ce que j'ai à dire sur les Plongeurs, je vais présenter quelques idées générales de la circulation du sang dans l'adulte, & dans le fœtus.

Dans l'adulte, le sang qui retourne des extrêmités au cœur par les veines, passe de la veine cave, dans le ventricule droit du cœur, & de-là, dans l'artére pulmonaire ; d'où les veines pulmonaires le reprennent & le portent dans le ventricule gauche du cœur, qui s'en décharge dans le tronc de l'aorte, puis dans les artéres qui se distribuent à toutes les parties du corps. Les veines le reçoivent des artéres & le rapportent au cœur, comme nous l'avons dit. Voilà une idée générale de la route que le sang tient dans l'adulte.

A l'égard du fœtus, comme il ne respire point, comme ses poumons restent toujours affaissés, toute la masse du sang ne peut pas passer dans le poumon, comme nous avons dit que cela se fait dans l'adulte; mais pour y suppléer, il y a un canal de communication, du tronc de l'artére pulmonaire, au tronc de l'aorte; & la cloison qui sépare les oreillettes du cœur, est percée d'un trou ovale, qui établit une communication de la veine cave, avec la veine pulmonaire, par l'entremise des Oreillets. On voit qu'au moyen du canal de communication, & de ce trou ovale, la nature a abrégé la route de la circulation dans le fœtus, & a suppléé aux obstacles que le sang éprouve à passer dans le poumon, lorsqu'il n'est pas dilaté par l'inspiration.

Quand le fœtus étant sorti du sein de sa mere, jouit de la respiration, le trou ovale se ferme, le canal de communication se desseche, & devient ligamenteux. Alors la circulation s'établit comme dans l'adulte; &, exactement parlant, on peut dire que l'enfant qui a une fois respiré, ne peut plus se passer de cette fonction.

Cependant j'ai éprouvé que de petits chiens tout nouvellement sortis de la mere, sont difficiles à étrangler, & à noyer; sans doute parce que le trou ovale & le canal de communication n'étant point oblitérés, la circulation pouvoit s'opérer comme dans le fœtus. Il est certain que cette oblitération s'opere, tantôt plutôt, & tantôt plus tard, puisque dans quelques cadavres d'adultes, on a trouvé ces passages encore ouverts; & il n'est pas hors de vraisemblance, que par une habitude contractée dès la plus tendre jeunesse, en s'efforçant de retenir longtemps sa respiration, ces canaux ne pussent rester long-temps ouverts. C'est peut-être à cette cause qu'on peut attribuer la facilité qu'ont eu certains Plongeurs, de rester pendant trois quarts-d'heure sous l'eau; mais ces cas sont fort rares. Les Plongeurs dont on fait usage dans la Marine, parviennent bien à aller visiter des voies d'eau qui sont auprès de la quille, & même à y appliquer quelques remedes; mais il faut après un temps assez court, qu'ils s'élevent au-dessus de l'eau pour respirer. Il y a des animaux amphibies qui sont d'excellents plongeurs; les Grenouilles, les Tortues, les Couleuvres, presque toutes les especes de Canards, se passent long-tems de respirer. Comme les Tortues & les Veaux marins ont particuliérement cet avantage, les Anatomistes se sont attachés à examiner, avec toute l'attention possible, la route de la circulation du sang dans ces animaux; & ils ont reconnu qu'elle étoit la même que dans le fœtus.

Cependant M. Portail en disséquant un Veau marin, a fait voir à l'Académie que le canal de communication étoit oblitéré, & qu'il n'y avoit que le trou ovale qui étoit resté ouvert, ce qui n'avoit pas empêché cet animal de vivre.

Les avantages considérables qu'on auroit à pouvoir rester longtemps sous l'eau, ont engagé à faire beaucoup de tentatives pour y parvenir: le moyen qui a eu le plus de succès, est de se mettre dans une grande cloche de bois, exactement calfatée, & lestée de boulets à ses bords. Comme on descend cette cloche bien perpendiculairement, l'eau n'y entre pas, & l'homme qui y est, se trouve dans un air qu'il peut respirer, pourvu qu'on ne descende pas la cloche à une grande profondeur. Car alors la compression de l'air gêneroit la respiration. Mais comme l'air qui a une fois servi à la respiration perd la propriété de procurer au sang la réparation que lui procure l'air nouveau, l'homme périroit s'il restoit trop long-temps sous la cloche, dont nous venons de parler; & au moyen des expériences, que le célebre M. Halès a faites à ce sujet, on peut connoître, à peu de chose près, combien de temps, la capacité de la cloche étant déterminée, le Plongeur pourra vivre dessous. Un autre Anglois a imaginé un moyen très-ingénieux, pour renouveller l'air de cette cloche. Il a fait ajuster au haut un robinet, par lequel le Plongeur peut laisser échapper l'air qu'il a infecté par sa respiration. Car cet air se porte toujours au plus haut de la cloche; & pour le remplacer, on descend à côté de la grande cloche, de petites cloches remplies d'air frais, que le Plongeur verse dans sa grande. Au moyen de cette manœuvre, que je ne décris que fort superficiellement, on prétend que des Plongeurs ont subsisté un jour entier dans une cloche. Malheureusement étant entiérement occupés d'en renouveller l'air, ils ne pouvoient pas faire beaucoup d'ouvrage au fond de l'eau. Ainsi on se borne à se servir de la cloche simple, que le Plongeur fait remonter, quand se sentant essouflé, il prévoit qu'il ne pourroit pas y subsister longtemps. L'homme est assis sur une planche qui traverse la cloche; & comme on ne la descend pas jusqu'au fond de l'eau, il peut sortir de sa cloche, faire quelque ouvrage; & quand il a besoin de respirer, il rentre dans la cloche, où il trouve une provision d'air dont il profite. Ce que nous venons de dire sur les différentes façons de plonger, suffit pour le présent; nous aurons occasion d'en parler plus amplement dans la suite.

ARTICLE SEPTIEME.

D'une Pêche qu'on fait avec des Oiseaux.

IL y a beaucoup d'oiseaux qui font la chasse aux poissons. Les uns munis de grandes jambes, de longs cols & de grands becs, font leurs pêches au bord des eaux ; d'autres nagent, plongent, & poursuivent les poissons dans l'eau avec tant de vîtesse, qu'ils parviennent à les prendre à la nage ; mais comme tous ces animaux ne pêchent que pour leur compte, nous ne devons point en parler : il convient de nous borner à ceux qui pêchent pour leur maître. C'est ce dont il sera question dans les Paragraphes suivants, qu'il convient de placer après ce que nous avons dit des Pêches que font les Plongeurs.

§. 1. *Pêche avec le Cormoran.*

LE Cormoran, *Corvus* ou *Carbo Aquaticus*, *Phalacrocorax*, Gesn. *Pl. XIV, Fig.* 1. Suivant M. Brisson, son caractere est d'avoir quatre doigts toujours joints ensemble par des membranes entieres.

Les jambes sont avancées vers le milieu du corps, & hors de l'abdomen ; elles sont plus courtes que le corps.

Le bec est droit, presque cylindrique, & crochu seulement vers le bout.

Dans les oiseaux de ce genre, l'ongle du doigt du milieu est dentelé intérieurement comme une scie.

J'ajouterai que le doigt extérieur de chaque patte, est plus long que les autres.

Cet oiseau est plus gros qu'un Canard musqué ; il a plus de deux pieds de longueur, depuis le bout du bec jusqu'à l'extrêmité de la queue.

Son bec a trois pouces & demi de longueur, sa queue environ six pouces, son pied deux pouces un quart : tous les doigts sont très-gros : il a quatre pieds un ou deux pouces de vol. Le dessus de la tête, & la partie du col qui en est proche, est d'un verd obscur, tirant sur le noir, varié de petites lignes longitudinales, blanches, parce que les plumes sont terminées par un petit onglet blanc : il a souvent sur l'occiput une huppe étroite, & longue d'environ deux pouces, formée par des plumes plus longues & plus larges que les autres ; celles-ci n'ont point de blanc : la gorge est blanche. Cette couleur remonte de chaque côté jusqu'aux yeux, & y forme une bande d'environ neuf lignes de largeur : tout le reste du plumage est de la même couleur que la tête. On remarque seulement une tache blanche à la partie extérieure des jambes.

L'aile est composée de 31 plumes, à peu près de la même couleur que le corps ; & la queue de quatorze plumes toujours noirâtres ; le bout de la queue est arrondi ; on trouve sous les plumes du ventre, un duvet très-fin. La prunelle des yeux, qui sont petits, est bleuâtre ; leur iris tire sur le verd ; les bords des paupieres sont marqués de petits points tirants sur le violet. L'espace contenu de chaque côté, entre le bec & l'œil, n'a point de plumes, & laisse voir une peau, qui entre le bec & l'œil, est noirâtre ; au-dessous de l'œil, jusqu'à l'angle du bec, elle est orangée ; d'un angle du bec à l'autre, en passant par dessous la gorge, on apperçoit encore une peau nue, variée d'une couleur noirâtre & olivâtre. Cette peau qui se prolonge jusque vers l'extrêmité de la partie inférieure du bec, se dilate beaucoup, lorsque l'oiseau avale quelque poisson. Les pieds, les doigts, & les membranes qui les joignent, sont d'un très-beau noir. On en connoît d'une autre espece plus petite, qui differe peu de celui que nous venons de décrire.

Si l'on désire avoir une description plus détaillée du Cormoran, on peut la chercher dans le Tome VI de l'Ornithologie de M. Brisson, ou dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, depuis *1666* jusqu'à *1699*, Tome III, premiere Partie, page 211.

Quand cet oiseau est dressé, on s'en sert pour la Pêche, & voici comme nous l'avons vu pratiquer sur le canal de Fontainebleau.

On leur serroit le bas du col avec une espece de jarretiere, pour les empêcher d'avaler entiérement le poisson ; ensuite on les laissoit aller à l'eau, où ils chassoient le poisson, nageant avec vîtesse, & plongeant jusqu'au fond ; ils avaloient tout le poisson qu'ils prenoient, mais à cause de la jarretiere qu'on leur avoit mise, ils ne pouvoient pas le digérer ; ils en emplissoient seulement leur œsophage, qui est susceptible d'une grande dilatation : quand ils en étoient gorgés, ils revenoient joindre leurs Maîtres, qui leur faisoient dégorger le poisson sur le sable : ils en mettoient à part quelques-uns pour eux, & voici comme ils s'y prenoient pour donner le reste aux Cormorans, après leur avoir ôté la jarretiere qui les empêchoit d'avaler entiérement le poisson.

Ayant une baguette à la main, ils les obligeoient de se ranger sur une ligne ; puis ils leur jettoient un poisson, que le Cormoran saisissoit en l'air, comme un chien saisit un morceau de pain. S'ils le prenoient par la

queue ou par le milieu du corps, ils avoient l'adresse de le jetter en l'air, & de le retenir par la tête pour l'avaler. Si un Cormoran vouloit s'avancer pour prendre le poisson à la main, on lui donnoit un coup de baguette. Car si cet oiseau très-vorace, en voulant prendre le poisson, avoit saisi le doigt, il l'auroit beaucoup endommagé.

§. 2. Pêche à peu près semblable, qui se fait à la Chine.

On lit dans l'Histoire générale des Voyages, *in-4°.* T. V, page 260, que les Hollandois avoient eu le spectacle d'une Pêche singuliere, qui se fait avec un oiseau nommé *Louwa*, un peu moins gros qu'une Oie, & peu différent du Corbeau. Il a le col long, le bec approchant de celui de l'Aigle. Cette description differe peu de celle que nous avons donnée du Cormoran.

Les Chinois se mettent dans un petit bateau de cannes de Bambou, & placent l'oiseau sur le bord. Quand il apperçoit un poisson, il s'élance dessus, le poursuit à la nage, même sous l'eau; il rapporte sa proie au bateau, & la cede aux Pêcheurs, qui lui font recommencer la même chasse. Mais pour empêcher qu'il n'avale sa proie, ils lui passent le col dans un anneau de fer. Les Maîtres sont quelquefois obligés d'aller au secours de l'oiseau quand il a pris un poisson trop gros. Lorsque l'oiseau est fatigué, ou que les Maîtres sont contents de la Pêche qu'il a faite, ils lui ôtent l'anneau, & le laissent pêcher pour lui-même.

Le droit de faire cette Pêche s'achete de l'Empereur, pour un an seulement.

Un oiseau bien dressé est si estimé, qu'on le vend cent cinquante florins de Hollande.

Dans le même ouvrage, au Tome VI, page 221, il est encore dit, qu'il est d'usage dans plusieurs Provinces, d'employer pour la Pêche, une sorte de Cormoran, assez semblable au Corbeau, qu'on mene avec soi, comme on fait un chien pour la chasse du Liévre. Au lever du Soleil, on voit sur les rivieres un grand nombre de bateaux, & plusieurs de ces oiseaux, perchés sur l'avant; au signal qu'on leur donne, en frappant l'eau d'un aviron, ils se jettent dans la riviere, chacun plonge de son côté, & saisissant un poisson par le milieu du corps, ils retournent à la barque avec leur proie. Le Pêcheur prend l'oiseau, lui baisse la tête, passe la main au long de son col, & lui fait rendre le poisson qu'il a avalé tout entier lorsqu'il est petit, & qui seroit entré dans son jabot, si on ne lui avoit pas passé le col dans un anneau; ensuite on lui donne quelques poissons pour récompense. Lorsque le poisson est trop gros, plusieurs oiseaux travaillent de concert à l'amener à bord.

ARTICLE HUITIEME.

Pêches sous la glace, qui se pratiquent en Russie, en Suede, & dans l'Amérique Septentrionale.

Quoique dans les pays froids, où les eaux sont glacées pendant une grande partie de l'année, on puisse conserver le poisson gelé, tant que le froid dure, on en prend cependant beaucoup sous la glace, ainsi que nous allons l'expliquer d'après des Mémoires que nous nous sommes procurés.

§. 1. Pêche sous la glace, telle qu'elle se pratique dans l'Amérique Septentrionale.

Les filets dont on se sert, ont souvent 50 brasses de longueur, sur un peu moins d'une brasse de chûte; les meilleurs sont faits de bon fil de chanvre qu'on tire d'Europe; ils sont bordés d'un bon bitord qui sert de maître; on les leste avec des pierres qu'on attache au pied du filet avec un gros fil d'écorce de bois blanc.

Au lieu de liége, on fait les flottes avec des bâtons de bois de Cedre, qui ont un pied & demi de longueur, & seulement un pouce de largeur, diminuant un peu vers les extrémités. On prépare le filet, & on ajuste le lest & les flottes le long de quelque rocher. Ensuite on perce la glace jusqu'à l'eau, faisant une ouverture de deux ou trois pieds de diametre; à environ quatre brasses de ce trou, on en fait un autre, puis un troisieme, un quatrieme, &c, plus ou moins, suivant la longueur du filet qu'on se propose de tendre. Il s'agit alors pour tendre le filet de le passer sous la glace; pour cela on attache une ligne de moyenne grosseur, & qui a plus de longueur que le filet, au bout d'une perche légere, qui doit être un peu plus longue que la distance qu'il y a d'un trou à un autre: on passe cette perche sous la glace par le premier trou, & on la pousse dans la direction du second; quand on l'apperçoit, on la saisit avec un crochet de bois, on la fait couler du second trou au troisieme, & répétant cette manœuvre autant de fois qu'il y a de trous, on passe au moyen de la perche, qui fait l'office d'une aiguille, la ligne depuis le premier trou

juſqu'au dernier. Alors on amarre un bout du filet à un des bouts de cette corde ; & pendant que des Pêcheurs, qui ſont au dernier trou, tirent la corde à eux, ceux qui ſont reſtés au premier, mettent le filet à l'eau : le filet ſe trouve ainſi tendu dans toute ſa longueur, & on en amarre les deux extrêmités au milieu d'une perche qui traverſe le premier & le dernier trou, s'appuyant ſur la glace : au bout d'un certain temps, on retire le filet pour prendre le poiſſon qui s'y eſt engagé, & qui ordinairement eſt en grande quantité ; & on le retend ſur le champ. Mais pour s'épargner la peine de paſſer la ligne ſous la glace, ce qui eſt l'opération la plus pénible de cette Pêche, on attache un bout de cette ligne à l'extrêmité du filet qui vient en dernier lieu, & ainſi la ligne ſe trouve dans la place où elle doit être pour remettre le filet à l'eau.

§. 2. *Pêche de Ruſſie ſous la glace.*

CETTE façon de pêcher differe peu de celle que nous venons de décrire ; ſeulement le premier & le dernier trou ont 8 à 10 pieds d'ouverture, pendant que les autres n'en ont que deux, & on les diſpoſe un peu en portion de cercle. Mais comme les Voyageurs & les voitures vont ſur la glace, les Pêcheurs ſont obligés de mettre autour des endroits où la glace eſt ouverte, des eſpeces de garde-fous. Ceci eſt tiré d'un Mémoire d'Aſtracan.

§. 3. *Pêche peu différente des précédentes, & qui ſe fait en Suede, ſous la glace.*

COMME cette Pêche eſt conſidérable, les habitants de pluſieurs Paroiſſes, ſituées ſur le bord du Lac, s'aſſocient, tant pour conſtruire le filet, que pour faire la Pêche. Ces filets ont depuis 50 juſqu'à 100 braſſes de longueur : il y a au milieu une grande manche fort longue, qui peut tenir une vingtaine de tonnes de poiſſon ; les mailles des ailes ont un pouce d'ouverture en quarré, celles de la manche ſont plus ſerrées : le pied eſt leſté de cailloux, la tête eſt garnie de flottes de bois pourri. Les trous des extrêmités ſont aſſez grands pour qu'on puiſſe retirer le filet & la manche lorſqu'elle eſt remplie de poiſſon : les autres trous n'ont que deux pieds d'ouverture, & ſont comme en Ruſſie, diſpoſés en portion de cercle. On amarre les bouts du filet, en l'attachant au milieu d'une perche qui traverſe le premier & le dernier trou. Ils prennent à cette Pêche une grande quantité de toutes ſortes de poiſſons : comme Brochets, Perches, Tanches, Brêmes, &c, que les Payſans partagent entre eux. Ceci eſt tiré d'un Mémoire de Suede

§. 4. *Pêche qui ſe fait dans le Fleuve S. Laurent, au-deſſus de Quebec, pour prendre un petit poiſſon gros comme un Eperlan, que les habitants nomment* petite Morue.

CETTE Pêche ſe fait dans le courant du mois de Janvier. On fait à la glace une ouverture de 6 ou 8 pieds en quarré, & on y introduit un petit filet de 3 pieds en quarré, monté ſur une fourche en forme d'haveneau. A peine ce filet eſt-il plongé, qu'on le retire rempli de ce petit poiſſon.

§. 5. *Pêche à la Ligne ſous la glace.*

LES Canadiens prennent les mêmes poiſſons dont il vient d'être parlé, en introduiſant ſous la glace, par le trou qu'ils y ont fait, des lignes de quatre à cinq pieds de longueur, & qui ont pluſieurs branches, au bout deſquelles ils ne metttent point d'hains, mais un morceau d'étoffe rouge ou de viande, préférant le foie de cochon, à cauſe de ſa dureté. A peine ces lignes ſont-elles à l'eau que les poiſſons viennent mordre à l'appât, & ils ne le quittent point qu'ils ne ſoient ſur la glace. On en prend ainſi des centaines en une heure de temps.

MM. les Académiciens qui ont été au Cercle Polaire pour connoître la figure de la terre, m'ont aſſuré que les Pêcheurs ſous la glace font des feux conſidérables tout autour des trous qu'ils y ont pratiqués.

On pêche auſſi ſous la glace en introduiſant dans les trous qu'on y fait de petits filets, ſemblables aux haveneaux, qu'on retire de temps en temps.

ARTICLE NEUVIEME.

Pêche qu'on pratique au haut de la Loire, près de Briare, & qu'on nomme des Fonds.

LES Pêcheurs du haut de la Loire choiſiſſent un endroit où le ſable ſoit bien uni ; ils y placent un aſſemblage de planches qui reſſemble à une table, & peut avoir 10 à 12 pieds de longueur ſur 8 à 9 de largeur ; en la plaçant ſur le ſable, ils ajuſtent des cordes qui ſerviront à la lever. Ayant poſé cette table, de ſorte que ſa longueur ſoit

dans la direction du courant, ils élevent le bout qui est du côté du bas de la riviere d'environ 6 ou 8 pouces; ils mettent dessous quelques pierres pour la tenir soulevée de ce côté, & ils chargent le dessus de la table d'autres pierres, pour qu'elle ne flotte point, & qu'elle ne soit pas emportée par le courant. Le poisson qui suivant son instinct naturel, remonte le courant, se fourre sous cette espece d'auvent, & y reste, étant tranquille, & à l'abri du courant. Quand les Pêcheurs jugent qu'il s'y en est amassé, ils entourent la table avec une espece de saine; puis ils ôtent les pierres du dessus de la table, & hâlant sur les cordes que nous avons dit être placées vers les angles, ils enlevent la table: le poisson privé de sa retraite veut s'enfuir, mais il est arrêté par le filet.

Lorsque les Pêcheurs se sont débarrassés de la table, & des pierres qu'on avoit mises dessous pour en tenir un bout élevé au dessus du fond, ils traînent le filet qui est plombé & flotté, & ils conduisent le poisson hors du lit de la riviere sur les bords, où ils le prennent à la main. On prend avec ce piége de toutes les sortes de poissons qui sont dans la Loire, excepté le Brochet, qui se plaisant dans la grande eau, & ne se tenant pas sur le fond, ne se fourre que rarement sous la table.

ARTICLE DIXIEME.

De la Pêche du Nonnat, & de la Guildre, Menuise, ou Semence de Poisson.

MALHEUREUSEMENT on s'occupe en plusieurs endroits de l'Océan, & de la Méditerranée, de ces Pêches, énormément destructives, par lesquelles on prend une multitude immense de fort petits poissons de toutes sortes d'especes, qui ne sont presque propres qu'à faire de la *Resure* pour la Pêche des Sardines, à fumer les terres, ou à engraisser des cochons, quoique cet aliment rende leur chair assez mauvaise. Nous avons cru devoir en dire quelque chose, ne fût-ce que pour mieux faire appercevoir combien elle est préjudiciable à la multiplication du poisson, & combien il est important de l'interdire sévérement.

§. 1. *Pêche de la Menuise aux environs de Morlaix.*

NOUS avons dit au Chapitre II, page 43 de la seconde Section, qu'aux environs de Morlaix, & ailleurs, les hommes & les femmes vont avec une manche de toile claire, dont l'embouchure est montée sur un cercle; qu'ils présentent cette embouchure au courant de la riviere, & qu'ils arrêtent ainsi beaucoup de poisson du premier âge, & de Frai.

§. 2. *Pêche de la Guildre avec un Sac monté sur une espece de rateau, dite* au Savre à Rateau.

LES Pêcheurs de plusieurs cantons de l'Amirauté de Vannes, s'occupoient de la Pêche de la Menuise, pour faire une Résure qui s'est quelquefois vendue 60 livres la barrique, pour la Pêche de la Sardine. Quoique cette Pêche soit défendue, parce qu'elle fait une énorme destruction de poisson, & qu'on ne la pratique que furtivement, nous ne devons pas nous dispenser d'en dire quelque chose.

Cette Pêche se faisoit avec une manche de grosse toile claire, d'une brasse & demie ou deux brasses de longueur, dont l'embouchure étoit attachée à la circonférence d'une portion de cercle, dont les extrémités répondoient à une barre de fer droite, ou à un rateau qui devoit traîner sur le fond; aux deux bouts de cette barre droite étoient attachées les extrêmités des branches d'une grande fourche de bois, dont le manche servoit à traîner cette espece de drague, dans les endroits où il reste peu d'eau: la barre grattoit le fond, & la Menuise ainsi que le Frai se ramassoient dans le sac, comme on le voit *Pl. VIII*, *Fig.* 1.

§. 3. *Autre façon de pêcher la Guildre, qu'on nomme* Bache traînante.

C'EST encore un sac de grosse toile, dont l'embouchure a deux brasses de largeur. Quand il est monté sur deux morceaux de bois de 3 pieds & demi de hauteur, qu'on nomme *Canons*, on ajuste au milieu une traverse de bois de deux brasses de longueur, qui en tenant écartés les deux canons posés verticalement, roidit le haut & le bas du sac, qui de cette façon est tenu ouvert. Au haut & au bas de chacun de ces canons, est frappé un cordage de deux ou trois brasses de longueur, que les Pêcheurs mettent à leurs épaules, comme les bretelles d'une hotte; & en hâlant sur ces cordages, ils traînent la bache dans des endroits où il reste 6 pouces ou un pied d'eau, même quelquefois deux pieds, ainsi qu'on le voit *Pl. VIII*, *Fig.* 2.

Le but de cette Pêche, qu'on peut regarder comme une drague, est de ramasser dans le sac du Frai & de la Menuise.

§. 4.

§. 4. Pêche de la Boette, à la riviere de Pontrieux, près Tréguier.

POUR pêcher le Fretin, qu'on nomme *Menue Boette*, on a un grand sac qui traverse la riviere à l'endroit le plus étroit ; il s'y ramasse beaucoup de Frai & de Fretin qu'on donne aux cochons.

§. 5. Pêche de la Menuise du premier âge, qu'on nomme à Antibes, Nonnat.

ON pêche le Nonnat sur le rivage de la Brague, petite riviere située à un bon quart de lieue de la ville, qui s'abouche à la mer du côté de *L*, *Pl. VIII*, *Fig*. 3. Le fond est tout de galet, ou de cailloux plats, ce qui se prolonge fort avant à la mer. Le filet dont on se sert, est une vraie Saine, qui a les mailles très-serrées, ou même qui est de toile claire : il est garni de flottes par le haut, & de pierres par le bas. Aux deux bouts sont amarrées deux pieces de cordages, ou sartis, qui forment des bras, & à la naissance de ces bras, sont deux barils vuides *F*, pour soutenir le poids des sartis. On tend le filet comme les Saines, au moyen du bateau *C*, on le traîne de même à terre. On ramasse le Nonnat qu'on met dans une corbeille *O*, pour le porter à la Ville. On en fait des fritures, que quelques-uns trouvent assez bonnes, d'autres fort mauvaises ; mais il en résulte toujours une énorme destruction de poisson.

C'est M. Regnier du Tillet, Commissaire de la Marine à Antibes, qui a bien voulu me procurer le dessein ci-joint, que M. Flachon de la Jaumanieres, Ingénieur du Roi, a eu la complaisance de faire.

CHAPITRE II.

Du Déchargement, de la Vente, & du Transport du Poisson, tant de mer que d'eau douce, mort ou en vie.

QUAND les Pêcheurs ont fini leur Pêche, si c'est sur les greves ou au bord de la mer, comme ce qu'ils rapportent est de peu de conséquence, ils le vendent à la côte à des Marchands qui s'y rendent pour les y attendre. Dans quelques Amirautés, ils sont seulement obligés de laisser une couple d'heures leur poisson sur la greve, pour donner aux Bourgeois du voisinage, le temps d'en faire l'acquisition. Comme on ne prête pas beaucoup d'attention à ces petites ventes, nous ne nous proposons d'expliquer en détail, que ce qui se pratique pour la vente & le transport du Poisson provenant des grandes Pêches ; encore nous seroit-il impossible de rapporter ici les polices particulieres qui s'observent dans les différents Ports. Il nous paroît suffisant d'exposer en détail, celles de quelques Ports où il se fait de grandes Pêches, pour donner une idée de ce qui se pratique dans les autres : nous choisissons les Ports de Haute-Normandie, qui fournissent Paris de Poisson frais.

On peut dire en général que la plupart des Poissons, tant de mer que d'eau douce, sont infiniment meilleurs au sortir de l'eau, que quand ils ont été gardés morts quelque temps. On voit dans Séneque, combien les anciens étoient délicats sur ce point ; car les poissons n'étoient pas regardés comme suffisamment frais, quand les Convives ne les voyoient pas vivants en se mettant à table. Pour cela, on tenoit dans les salles à manger des vases de verre pleins d'eau, où les poissons étoient en vie, & on se faisoit une grande

gloire de recevoir ses amis avec ces poissons vivants, qu'on tiroit de l'eau en présence des Convives, & qu'on apprêtoit sur le champ. Sans doute qu'on ne prenoit pas cette précaution pour certains poissons, tant de mer que d'eau douce, qui sont plus délicats quand on les a conservés morts, plus ou moins de temps, suivant leur espece & leur grosseur; ces poissons font une exception à la regle générale. Mais si nous étions aussi recherchés sur ce point que le rapporte Séneque, tous ceux qui sont éloignés de la mer, seroient privés de l'usage de la marée, & les Pêcheurs en souffriroient, par le vil prix où l'abondance feroit tomber le poisson au bord de la mer. Comme nous nous proposons d'exposer ce qui se pratique, nous parlerons du débarquement du poisson; des Regles de Police qui s'observent avant qu'il soit permis de le vendre; de la Vente du Poisson aux Chasses-marée; des précautions qu'ils prennent pour le mettre en panier; de la maniere de le chasser ou de le voiturer, soit à dos de cheval, soit par charrois. Nous terminerons le premier Article, par dire quelque chose du Transport du Poisson d'eau douce mort.

Dans le second Article, il s'agira du Transport du Poisson en vie: ce qui regarde particuliérement les Poissons d'eau douce. Nous ne négligerons cependant pas de rapporter les moyens qu'on a employés pour transporter en vie quelques Poissons de mer.

ARTICLE PREMIER.

Déchargement, Vente, & Transport des Poissons morts.

LA plupart des poissons, sur-tout ceux de mer, meurent peu de temps après qu'ils sont sortis de l'eau; ainsi il faut se presser de les vendre pour les transporter promptement aux endroits où l'on doit en faire la consommation; & malgré toutes les précautions qu'on peut prendre, il y a des poissons très-délicats qui se corrompent si promptement, qu'il faut les consommer dans le voisinage des Ports où ils ont été pêchés.

§. 1. *Débarquement du Poisson, & Transport au marché.*

QUAND une barque de Pêcheur arrive de la mer, on la laisse s'échouer dans le Port, comme on le voit *Pl. IX, Fig. 1.* Alors des hommes & des femmes viennent avec des hottes de quai, *a*, ou des mannes *c*, *Fig. 3*, ou des paniers *b*, *Fig. 1*, recevoir le poisson que les Pêcheurs tirent de leur bâtiment pour le porter sur la place du marché. Les Raies, les Tires, les Anges se portent dans des hottes; les petits poissons, comme les Merlans, Maquereaux, Harengs, &c. se portent de toutes sortes de façons; mais les beaux poissons singuliérement estimés, se portent à la main, ou dans des mannes. Quand les poissons de toutes especes sont rendus au marché, les Matelots les arrangent, comme nous l'expliquerons après avoir rapporté un usage singulier qui s'est pratiqué, & qui se pratique peut-être encore aujourd'hui au port de Dieppe.

Quand on a pris un Marsouin, les Matelots sont obligés de le porter à la Vicomté de l'Archevêque de Rouen. Ce poisson y devant un hommage simple, on le fait frapper trois fois à la porte avec sa queue. Lorsqu'il est trop gros, on se contente de frapper avec le marteau de la porte. Après cette cérémonie, il appartient aux Pêcheurs; mais s'ils négligeoient de l'observer, il y auroit lieu à la confiscation, & à une amende.

Il y a à Rome une autre pratique aussi singuliere, mais qui tourne au profit du Magistrat. Une loi oblige de porter aux Magistrats, qu'on nomme *Conservateurs*, la tête des poissons qui passent une certaine grandeur. On prétend que cette loi, qui s'exécute à la rigueur, tire son origine d'une coutume des anciens Romains.

Il y a dans une des salles du Capitole un Esturgeon en marbre, qui désigne la grandeur des poissons dont la tête doit être por-

tée aux Conservateurs ; & l'usage du poisson de marbre est indiqué par cette Inscription:

Capita Piscium marmoreo schemate, longitudine majorum usque ad primas pinnas inclusive, Conservatoribus danto ; fraudem ne committito ; ignorantiâ excusari ne credito.

Dans presque tous les marchés, il est défendu de vendre aux Marchands, Aubergistes, & Regrattiers, qu'après un temps fixé qu'on accorde aux Bourgeois, Officiers, & Privilégiés, pour leur provision. C'est ordinairement une heure l'hiver, & une demi-heure l'été, & souvent le temps de la vente libre est annoncé par une cloche. Il y a par exemple à Metz, un réglement de Police qui défend aux Revendeuses de poisson, d'en vendre sur les marchés avant midi : durant la matinée, il n'est permis qu'aux Maîtres Pêcheurs d'en vendre ; & ce réglement est établi pour gêner les reventes, qui augmentent toujours le prix des denrées.

Quand le poisson est transporté au marché, comme nous l'avons dit, les Pêcheurs l'arrangent à terre sur des claies *d*, *Fig.* 2, espece par espece, les poissons plats, comme sont les Soles, s'arrangent deux à deux posées l'une sur l'autre ; les Raies, les Morues, &c, se mettent aussi sur les claies; les Vives, les Rougets, se mettent dans de petites mannes : quand les Carrelets, les Barbues, les Poules de mer, & les Turbots sont gros, on les vend à la piece.

Dans certaines Villes, il y a des Inspecteurs de Police qui visitent le poisson ; s'il est gâté, ils le font jetter ; s'il est avarié, l'Inspecteur permet de le vendre à part, & comme l'on dit, *à tourne-dos* ; c'est à dire, qu'on le met sur l'étal dans un sens contraire à celui qu'on lui donne ordinairement, pour indiquer à l'Acquéreur la qualité de ce poisson. Ces usages, ainsi que les réglements de Police sur la vente, ne sont point les mêmes dans tous les marchés.

§. 2. *Livraison des Poissons de Coutume ou de Redevance.*

QUAND le poisson est ainsi exposé, le Bourgeois propriétaire du bateau, que les Pêcheurs appellent quelquefois leur *Hôte*, se rend avec le Maître Pêcheur, & le Fermier du Roi ou du Seigneur, pour lever son droit, & celui des pauvres.

Les intéressés à la vente étant ainsi assemblés, le Fermier prend à son choix un poisson qu'on nomme *de Coutume*. Le propriétaire du bateau qui l'a fourni tout gréé, en outre du sol pour livre qu'il aura du produit de la vente, prend à chaque marée un poisson qu'on nomme *Bourgeois*, & qu'il choisit après celui de Coutume. Ce même Propriétaire du bateau, prend encore trois autres poissons qu'il partage avec le Maître Pêcheur ; & comme celui-ci a le choix d'un sur les trois, ils partagent ordinairement par moitié le produit de ces trois poissons. On fait la vente du reste, & le produit se partage par lots, comme nous avons eu l'occasion de l'expliquer plus d'une fois. Le Maître a deux de ces lots ; chaque Matelot de l'équipage en a un : mais aussi le Maître fournit une fois plus de filets qu'un simple Matelot ; en outre, c'est le Maître qui doit payer le Garçon de bord, qui a quelquefois un demi-lot, suivant sa force, ou la bonne volonté du Maître.

Comme le poisson de choix vaut quelquefois un ou deux lots, ce qui arrive même toujours, lorsque les Pêches ne sont pas heureuses, il s'ensuit que le Maître est mieux traité que les simples Matelots ; mais aussi il a, comme nous l'avons dit, plus de charge, il fournit le double de filets, la récompense du Garçon de bord, & en outre il a beaucoup plus de peine & de fatigue.

Outre les redevances que nous avons dit appartenir au Propriétaire du bateau, il a encore quelque profit sur la vente des Vives, proportionellement à la quantité qu'on en prend ; mais cette Pêche est maintenant bien peu abondante.

Les Turbots, les Saumons, les Esturgeons & les Marsouins, sont des poissons qu'on nomme *Privilégiés*, parce qu'ils ne doivent pas être compris dans les poissons de choix ; & pour favoriser les Pêcheurs, il est spécifié dans quelques Ports, quelle sera l'espece de poisson qu'on pourra choisir, pour la Coutume, le poisson Bourgeois, & celui du Maître ; ce sera par exemple une Raie.

Quand on a pris des Crabes, des Homards, des Langoustes, des Araignées de mer, en un mot des Crustacées, ils appartiennent au Matelot propriétaire du filet où ils ont été pris ; ainsi ces Crustacées n'entrent pas dans la vente générale.

A chaque démarrage, le Propriétaire du bateau compte avec les Matelots, pour se rembourser peu à peu des avances qu'il a faites, & des avaries communes : ce qui finit quand les Matelots se sont acquittés avec lui.

Dans d'autres Ports, le partage se fait différemment. Au transport, par exemple, l'équipage commence par choisir les deux plus beaux poissons, ensuite le Commis chargé de la recette pour le Roi, ou les Seigneurs, choisit le poisson de Coutume ; le Propriétaire du bateau prend ensuite le poisson Bourgeois. Les deux beaux poissons que l'équipage a choisis rentrent dans la masse, pour être vendus au profit du commun.

Les Pêcheurs du bourg d'Ault, lorsqu'ils

vont vendre leur poiſſon à Dieppe, ſont regardés comme Marchands forains, & payent au Fermier des Aides, un ſol pour livre de droits, ce qui eſt bien capable de détourner les Pêcheurs voiſins de Dieppe d'y apporter leur poiſſon, quoique ce ſoit en ce Port que les Chaſſes-marée font principalement leur acquiſition pour Paris.

§. 3. *Vente du Poiſſon.*

QUAND toutes les redevances ſont prélevées, le Propriétaire du bateau avec le Maître, & quelquefois leurs femmes, font la vente du poiſſon. Les Turbots, les Eſturgeons, les gros Saumons, & d'autres poiſſons de prix, ſe vendent à la piece; les petites Raies, ainſi que pluſieurs autres poiſſons, ſe vendent à la douzaine; ou bien on en forme des lots dans des paniers, des mannes, ou ſur des claies, qu'on vend en bloc: c'eſt le parti qu'on prend ordinairement quand on a fait la vente des poiſſons eſtimés. Si dans les comptes ou les lots, il ſe rencontre des poiſſons bleſſés, meurtris, tachés, on les rebute, à moins qu'on ne ſoit convenu du contraire.

Quand la vente eſt faite, tout le poiſſon eſt porté chez les Acquéreurs par les Matelots, ou à leurs dépens.

On voit la vente *Pl. IX, Fig.* 2, & le tranſport chez l'Acquéreur, qui eſt ordinairement un Chaſſe-marée, à la *Figure* 3.

§. 4. *Emballage du Poiſſon par les Chaſſes-marée.*

QUAND le poiſſon eſt rendu chez l'Acquéreur, on le met dans de grands baquets, ou cuveaux *e*, où on le lave à grande eau pour le rafraîchir & le bien nettoyer avant que de le mettre en paniers. On fait cette opération avec la main, ſi ce ſont de petits poiſſons qu'on puiſſe manier ſans crainte d'être bleſſé. Mais ſi ce ſont de poiſſons épineux, tels que les Vives & les Raies bouclées, on ſe ſert de petits gaffots pour les laver, comme on le voit en *e*, *Pl. IX, Fig.* 3.

Au ſortir de l'eau, on les met dans des paniers pour les tranſporter.

Ces Paniers, *Pl. X, Fig.* 1, ſont de différentes grandeurs; celui *A*, eſt des plus grands; on le nomme *deux au cheval*, parce que deux ſuffiſent pour en faire la charge. Les moyens *B*, ſont dits *trois au cheval*, parce qu'il en faut trois pour faire la charge. Il y en a de plus petits *C*, qu'on accolle deux à deux; & quatre font la charge d'un cheval. Ceux *D*, ſe nomment *Cloyeres*; on y met aſſez ſouvent un aſſortiment de poiſſons pour quelque proviſion particuliere. Enfin on emballe quelques beaux poiſſons dans de la paille longue *E*, & cet emballage ſe nomme *torchette* ou *torquette*.

Les Emballeuſes, *Pl. IX, Fig.* 3, aſſortiſſent & arrangent avec ſoin les différents poiſſons dans les paniers qui leur conviennent: elles mettent ordinairement les Turbots, les grandes Barbues, & autres poiſſons précieux entre deux Raies, pour que ces poiſſons ſe conſervent mieux. Il eſt vrai que la fraicheur des Raies contribue à leur conſervation; mais quand les poiſſons précieux ſe gâtent, les Raies quoique fraîches & encore coriaces, contractent un très-mauvais goût. Les Emballeuſes bêchevettent les poiſſons longs & ronds; & elles mettent les uns ſur les autres les poiſſons plats: communément elles couvrent les paniers avec une ou deux Raies, & elles rejettent ſoigneuſement les poiſſons tachés & meurtris qui pourroient ſe gâter en route, & endommager ceux qui ſe trouveroient dans leur voiſinage. Ces poiſſons ne ſont pas perdus; des hommes les achettent à bon compte, pour les tranſporter à de petites diſtances, dans des hottes & ſur le dos.

On met depuis 6 juſqu'à 12 Raies marchandes ou franches, dans un grand panier dit *deux par cheval*; dans les paniers moyens, *trois au cheval*, on met trois Raies blanches, & deux griſes; moins, ſi elles ſont très-groſſes.

Les Anges & les Tires ſuffiſent quelquefois pour remplir un panier; & communément on choiſit des paniers proportionnés à la grandeur d'un ou deux de ces poiſſons. Au reſte, on conçoit bien que le nombre des poiſſons qui tiennent dans un panier, dépend de l'eſpece & de la groſſeur des poiſſons qu'on y enferme.

Quand les paniers ſont remplis, on les couvre de paille longue, *F, Pl. X, Fig.* 1, qu'on nomme *Glu*, & on forme ce qu'on appelle *le Chaperon*, qu'on arrête avec de la ficelle *G*, tels que ſont les paniers *H*, ainſi que les cloyeres *I*, & avec la même paille on forme les *Torchettes E*.

Les femmes qui ſont très-adroitement ce travail, n'ont pour outils, qu'un couteau & un épiſſoir *K*. L'épiſſoir eſt un poinçon de fer, figuré comme le bout d'une corne, & il ſert à écarter les oſiers, pour avoir la facilité de paſſer les ficelles: il ſemble qu'une aiguille d'emballeur ſeroit plus commode. Le travail des Emballeuſes eſt repréſenté *Pl. IX, Fig.* 3, où l'on voit auſſi les chevaux bâtés, & tout prêts à être chargés.

Deux grands paniers, comme nous l'avons dit, font la charge d'un cheval; on les attache des deux côtés du bât.

Un cheval porte 3 moyens paniers, 2 qu'on attache aux côtés du bât, & un qu'on met par-deſſus.

A l'égard des petits paniers, on les accouple pour en mettre quatre aux côtés du bât,

quatre aux côtés du bât, & un cinquieme par-dessus, ou bien on y met une cloyere avec quelques torquettes.

§. 5. Transport du Poisson par les Chasses-marée.

NOUS avons déja dit qu'il y avoit des hommes qui transportoient de la marée sur le dos, à de petites distances : on en voit un dans le lointain *a*, *Pl. X.* Mais la marée qu'on transporte au loin, se chasse ou à dos de cheval, ou dans des fourgons. Quand les chevaux sont chargés comme nous l'avons expliqué, les Chasses-marée partent pour leur destination, comme on le voit *Pl. X*, *Fig.* 2. Ils font ordinairement 60 lieues en 35 ou 40 heures ; & l'été quand ils chassent jour & nuit, ils font cette même route en 24 heures ; mais alors ils ont des relais.

Quand il y a beaucoup de marée, sur-tout lorsqu'il fait frais, & que les chemins sont praticables, on chasse sur des fourgons, dont on proportionne les dimensions à la grandeur des paniers, pour mettre sur une charrette 30 gros paniers, qui feroient la charge de 15 chevaux ; 60 à 64 moyens paniers, & des petits à proportion.

Je crois que les Chasses-marée sont obligés de se rendre à leur destination, pour y vendre leur poisson. Cependant quand avant de partir, ils ont payé le droit de consommation, il leur est libre d'aller où ils veulent, & de vendre leur poisson partout où il leur plaît ; de sorte que quand ils prévoient que la Pêche pourra être bonne, & lorsque leur poisson presse, ils sont disposés à le vendre sur la route ; mais lorsqu'ils présument qu'à cause du mauvais temps on ne pourra pas aller à la pêche, & que pour cette raison ils n'auront point à craindre la concurrence, ils se rendent aux grandes Villes, où ils espérent vendre leur poisson à un prix plus avantageux.

§. 6. Transport du Poisson d'eau douce, mort.

LA plupart des poissons d'eau douce se transportent en vie, comme nous l'expliquerons dans la suite. Mais comme ce transport exige des frais, pour les éviter, lorsqu'on n'a pas une grande quantité de poisson, on préfere de les transporter morts ; pour cela on les assomme au sortir de l'eau, & on les arrange en les couchant tout de leur long dans des paniers, avec de la paille fraîche, ou des orties ; quelques-uns les vuident, & mettent dans le corps une mie de pain trempée dans du vinaigre. Quand il ne fait pas chaud, les gros Brochets peuvent être conservés 4 ou 5 jours, & les grosses Carpes deux ou trois ; ces poissons n'en sont que plus délicats : mais les petits ne sont jamais meilleurs que quand on les apprête au sortir de l'eau.

Le moyen de conserver les poissons longtemps pour les transporter fort loin, est de les saler, de les sécher, de les fumer, de les mariner. Nous rapporterons tous ces moyens de conservation dans les Articles de la Morue, du Hareng, du Saumon, des Anchois, du Thon, &c.

Dans le Nord, on fait de grandes Pêches lorsque les gelées commencent à être constantes, & le poisson gelé se conserve tant qu'on veut, sans s'altérer.

A la Chine, on charge des bateaux avec des poissons & de la neige ; on les couvre d'une épaisse couche de paille, & on les conserve dans les glacieres fort long-temps, & quelquefois on les transporte à des distances considérables.

ARTICLE SECOND.

Transport des Poissons qu'on veut conserver en vie.

COMME ce sont les poissons d'eau douce qu'on transporte le plus ordinairement en vie, nous commencerons par ce qui les regarde.

Quand on pêche des étangs, la multitude de poisson que l'on prend ne pouvant être consommée sur le lieu, est destinée ou à être transportée dans des réservoirs, pour la provision d'une Communauté Religieuse, ou pour celle de quelque grosse maison, qui veut qu'on soit à portée d'en trouver dans le besoin. Car les maisons où l'on fait la meilleure chere, ne sont pas toujours dans le voisinage des marchés bien fournis. Enfin, & c'est le cas le plus ordinaire, on les porte chez des Marchands, qui les conservent, pour les revendre en détail.

Dans ces différents cas, il faut transporter les poissons en vie jusqu'au lieu où l'on veut les déposer dans des réservoirs. Ordinairement les réservoirs des particuliers ne sont pas très-éloignés des étangs, & le transport n'est pas considérable : mais les Marchands sont souvent dans le cas de transporter fort loin leur poisson. Ainsi on peut distinguer deux especes de transport, l'un à une petite distance, l'autre à de fort grandes.

§. 1. Transport du poisson à de petites distances.

LES Carpes, sur-tout celles qui sont grosses

ses, ont la vie assez dure pour être transportées en vie dans une hotte, hors de l'eau, pourvu que le temps soit frais, & qu'elles ne soient que deux heures hors de l'eau: mais si le lieu étoit éloigné, il vaudroit mieux les assommer pour les transporter mortes ; car le poisson qui meurt de lui-même, perd beaucoup de son mérite.

Les transports à de petites distances, pour rendre le poisson aux réservoirs des particuliers, ou aux Ports des grandes rivieres, se font par charrois. On met les poissons dans des tonnes *a*, *Pl. XIII*, *Fig.* 2, qui ont au lieu de bonde, une ouverture de 6 ou 8 pouces en quarré. On remplit ces tonnes aux trois quarts avec de l'eau claire, dans laquelle on met le poisson qu'on veut transporter, espece par espece : cependant on ne fait pas de difficulté de mettre des Tanches avec les Carpes, & des Perches avec les Brochets. Quand on a mis dans chaque tonne une quantité convenable de poisson, on acheve de les remplir d'eau, & on ferme l'ouverture de la bonde avec une trappe qui joint assez exactement, ou avec une espece de natte faite de joncs de marais, dont on forme comme un tampon On charge les tonnes sur des charrettes ; celles qu'on place entre les roues, sont mises de long *a*, *Pl. XII*, *Fig.* 2 ; celles qui sont à l'avant, ou à l'arriere, sont de *roule*. Le poisson qu'on met dans celles-ci étant moins fatigué, on y dépose les plus délicats, tels que les Brochets & les Perches ; & l'on met dans les tonnes du milieu, les poissons qui supportent mieux le transport : comme sont les Carpes, les Tanches & les Anguilles.

Il faut proportionner la quantité de poisson qu'on met dans les tonnes ; 1°, à la grandeur des tonnes ; 2°, à l'espece de poisson qu'on veut transporter ; 3°, à la grandeur des poissons ; 4°, à la distance où l'on doit les conduire.

Pour partir d'un point fixe, je suppose que les tonnes soient des demi-queues, jauge d'Orléans. Si ces futailles ont servi à mettre du vin, il faut gratter la gravelle, laver les futailles, & les échauder le mieux qu'il est possible ; puis brûler dedans de la paille, tournant en différents sens les pieces, pour que toutes les parties en ressentent la chaleur.

Si le transport est de quatre à cinq lieues, ce qui fait une distance considérable par charrois, lorsque les Carpes ont un pied marchand de longueur, entre œil & batte, qu'on mesure depuis le bas de l'œil jusqu'à la fourchette de la queue, on met au plus trente de ces Carpes dans une tonne de la jauge que nous avons fixée. Si c'étoit de grosses Carpes, on n'en mettroit que huit ou dix ; mais si les Carpes étoient petites, on en mettroit quarante, & plus, proportionnellement à leur grosseur.

Tous les poissons ne s'accommodent pas également du transport : en général les poissons voraces sont plus délicats que les autres ; c'est pourquoi on ne met dans chaque tonne que huit ou dix Brochets de 12 à 15 pouces entre œil & batte ; & si c'étoit de gros Brochets carreaux, on n'en mettroit que deux ou trois au plus : & à cause de leur délicatesse, on les met dans les tonnes qui sont chargées de roule, & préférablement dans celle qui est immédiatement derriere le limonier ; le flot est moins grand dans ces tonnes que dans celles qui sont de long, & la tonne qui est derriere le limonier éprouve moins de cahots que les autres. La Perche est encore plus délicate que le Brochet ; mais l'Anguille & la Lamproie supportent très-aisément le transport, quoique ce soient des poissons voraces.

A l'égard du Saumon, il faut renoncer à le transporter. On a essayé d'en transporter douze dans une petite bascule, à dix-huit ou vingt lieues de distance, y apportant toutes les précautions possibles ; il n'en est arrivé que trois ou quatre en vie.

On n'est guere dans le cas de transporter par charrois des poissons dans les chaleurs, parce que la Pêche des étangs se fait en automne ou en hiver ; mais si par accident on étoit pris de chaleur, ou d'un temps d'orage, il faudroit de temps en temps donner de l'air aux tonnes, mettre de la paille mouillée dessus, & avoir soin de tirer quelquefois une partie de l'eau des tonnes, pour y en remettre de nouvelle. Cette précaution est toujours utile, & elle devient nécessaire quand le transport est long.

Le froid n'est pas autant à craindre que le chaud; cependant quand il gélera, on fera bien de couvrir les tonnes avec de la paille, ou des herbes de marais.

Avec les précautions que nous venons de rapporter, on peut transporter les poissons aux réservoirs qui leur sont destinés, ou aux Ports des rivieres navigables, pourvu que ce ne soit pas à de grandes distances. Mais quand on a une fois gagné les rivieres navigables, on peut au moyen des bateaux à vivier, qu'on nomme *Bascules*, ou *Boutiques*, les transporter jusqu'à 50, 60, & 80 lieues de l'endroit où ils ont été pêchés.

Les Pêcheurs de riviere qui n'ont que peu de poisson à transporter à de petites distances, le font à dos de cheval, dans des *bachottes* qui sont attachées debout à côté du bât *b*, *Pl. XIII*, *Fig.* 2, le fond d'en haut étant percé d'une grande ouverture qu'on ferme avec une trappe ou un tampon de jonc de marais, comme nous l'avons dit à l'occasion des tonnes.

Quand le transport est éloigné, il est bon d'avoir des relais.

§. 2. *Transport du Poisson d'eau douce par bateaux.*

COMME les bateaux, *Pl. XI*, *Fig.* 2, n'ont aucune charge à porter, il suffit pour les tenir à flot, que les portions *A* de l'avant & *B* de l'arriere, ne prennent point l'eau; le milieu *CC*, où l'on met le poisson, est percé de nombre de trous, qui ont ordinairement un pouce de diametre, & qui sont moins grands s'il y a des Anguilles ou des Lamproies; cette capacité communiquant avec l'eau de la riviere, au moyen de ces ouvertures, le poisson est dans une eau perpétuellement renouvellée, & presque comme dans la riviere même. Aussi quand on ne met pas trop de poisson dans un de ces bateaux qu'on nomme *Bascules* ou *Boutiques*, il s'y porte bien, & il y vit très-long-temps, à moins qu'il ne survienne des circonstances fâcheuses, comme des orages & du tonnerre, des eaux fort basses où il n'en reste que quelques pouces dans la bascule, de fortes gelées, de la neige, ou même des crues occasionnées par des neiges fondues; enfin des débordements qui rendent les eaux fort troubles.

Quand il fait fort chaud, on découvre les bascules, & on étend dessus des bannes mouillées. Lorsqu'il gele, on casse la glace, & on jette les glaçons à l'eau; s'il tombe de la neige, on balaye le dessus des bascules; si les eaux sont fort basses, on essaye d'échouer les bascules dans des endroits où l'eau soit profonde: moyennant ces précautions, il meurt peu de poissons, lorsqu'on n'en a pas trop rempli les bascules.

On a soin de diviser la capacité intérieure des bascules par six ou huit compartiments *D D*, qui ne communiquent point les uns avec les autres, pour mettre séparément les différentes especes de poissons: on les nomme *Etuis*; & dans les étuis destinés aux Brochets, on met moins de poisson que dans ceux où sont les Carpes.

Nous avons dit que les Pêcheurs de la Camargue ont sur le Rhône des bateaux à-peu-près semblables à nos bascules de la Seine, dans lesquels ils mettent les poissons qu'ils viennent de prendre; & avec cette précaution, ils les transportent assez loin sur le Rhône, aux endroits où ils savent qu'ils les vendront avantageusement.

Les Pêcheurs de Lyon, qui exercent leur métier sur le Rhône, ont de petits bateaux qui peuvent contenir quatre hommes. Au milieu est un caisson percé où ils jettent leurs poissons vivants, qui s'y conservent 15 jours & plus.

On voit un plan de bascule, *Pl. XI*, *Fig.* 2, & au-dessous en est une coupe suivant la longueur.

§. 3. *Bâtiment de mer analogue aux Bascules, pour conserver le poisson de mer en vie.*

ON lit dans l'Histoire de la Chine, de Semedo, 1re. Partie, pag. 7, qu'on vient tous les ans pêcher dans la riviere de Nankin, pour la table de l'Empereur, & qu'il est défendu sous de grieves peines à toutes sortes de personnes de prendre aucune piece de celles qui sont mises en réserve, jusqu'à ce que le nombre qu'on demande soit complet. Il ajoute que quoiqu'il y ait 50 à 60 journées de Nankin, à la Cour de l'Empereur, les poissons y sont conduits frais, en les nourrissant avec de la viande qu'on leur donne de temps en temps.

Nous avons dit dans la seconde Section, Chap. II, page 37, que les Anglois ont de petits Heux, où il y a un réservoir plein d'eau, avec lesquels ils transportent des côtes de France en Angleterre, des Crustacées, que les Pêcheurs François conservent en vie dans de petits parcs de claie.

Les Hollandois, & à leur imitation, les Dunkerquois, ont fait construire des bâtiments propres à conserver à la mer les poissons qu'on pêche vivants, pour les livrer plus frais à la côte.

M. Fourcroy de Ramecourt, Ingénieur en Chef à Calais, a bien voulu m'en envoyer un plan. La longueur de ce petit bâtiment, *Pl. XI*, *Fig.* 1, *A B*, prise à la ligne de flottaison, en dehors des membres, est de 41 pieds. La largeur à la ligne de flottaison auprès du grand mât *C*, au dehors des membres, est de 14 pieds & demi.

L'endroit *D*, où l'on conserve le poisson dans l'eau, est établi dans la cale, & placé à l'arriere du grand mât; son étendue vers l'arriere est en dedans de 7 pieds & demi: la largeur du vivier est celle du bâtiment en cet endroit; & à 3 pieds & demi au-dessus de la quille, est un faux pont *E*, qui forme le dessus du vivier.

Pour donner de l'air au vivier, il y a un tuyau *F*, qu'on nomme le *Soupirail*, qui s'étend de toute la longueur du vivier; mais il a seulement deux pieds de largeur, & s'éleve jusqu'au dessus du pont, où il y a une écoutille *G*, qu'on ferme quand on le juge à propos. La capacité du vivier peut être regardée comme une soute formée par de forts bordages bien calfatés; & cette soute est divisée par plusieurs cloisons *H*, qui donnent la facilité de mettre à part les différentes especes de poissons, & qui amortit le flot de l'eau dans les mouvements de roulis & de tangage.

o o, *Fig.* 1, est la coupe du bâtiment à l'arriere du vivier. *p p*, coupe du bâtiment à l'avant du vivier.

Toute la partie du bâtiment, depuis le vivier *D* jusqu'à l'étambot *A*, est occupée par

des foutes ou parcs, pour mettre les tonnes & les autres uftenfiles pour la pêche. Il y en a une *I*, auprès du grand mât *C*, vers l'avant, qu'on nomme *la Foſſe aux cables*, dans laquelle on met les cables, les filets, les voiles, &c; & toute la partie *L*, depuis cette foute, en avant jufqu'au mât de mifaine *M*, eft deftinée pour le logement de l'équipage; *N*, eft la cuifine.

Le poiffon frais de la Pêche de Dunkerque, fe prend en été fur le *Doggers-banck*, & en hiver fur le petit Nord, à 60 ou 80 lieues au large dans le Nord de Dunkerque. C'eft donc de cette diftance qu'on le tranfporte à Dunkerque. Comme il courroit rifque d'être gâté dans cette traverfée, qui dure plus ou moins de temps, fuivant la direction des vents, fi on le tranfportoit mort; on a imaginé de le tranfporter vivant dans le bateau à vivier dont nous venons de parler.

Lorfque la mer eft belle, on peut le conferver vivant pendant un mois; mais quand le bateau eft fort battu de la mer, le poiffon ne peut y vivre que 5 à 6 jours.

On penfe que dans l'un & l'autre cas, il fe conferveroit plus long-temps dans des bateaux de 80 tonneaux, attendu que leurs viviers auroient plus de capacité.

Il n'y a pas de choix pour l'efpece de poiffon qu'on fe propofe de tranfporter dans le vivier; on met feulement dans des compartiments différents, les poiffons plats & les poiffons ronds, & on a l'attention de n'y en pas mettre de bleffés.

On nourrit le poiffon dans le vivier avec toutes fortes de menus poiffons, & les dépouilles de ceux qui ont été bleffés pendant la pêche: on en fait même provifion dans des tonnes pour nourrir les autres pendant le retour du bateau. Mais il ne laiffe pas d'en mourir toujours quelques-uns au tranfport, fur-tout par les mauvais temps.

§. 4. *Tranſport des Vers Marins.*

Il y a des Ports fond de roche, ou de galet, où l'on pratique beaucoup la pêche aux hains; mais où l'on manque des vers marins noirs, qui fourniffent les meilleurs appâts pour les Soles, ce qui oblige quantité de Pêcheurs aux cordes de tirer ces vers d'autres Ports où ils font abondants, lors même que ces plages abondantes en ces fortes de vers font fort éloignées de la demeure des Pêcheurs qui en ont befoin.

Nous avons dit comment on fait la recherche de ces vers dans les fables. Les femmes, les filles, ainfi que quelques jeunes garçons vigoureux, fe chargent de les porter aux Pêcheurs, & comme il faut qu'ils foient livrés vivants, les porteurs de vers les mettent dans des gamelles de bois, *N*, *Pl. I*, remplies d'eau de mer, pendues par une anfe à l'extrêmité d'un bâton qu'ils mettent fur leur épaule, & ils courent avec tant de vîteffe qu'ils ne font quelquefois que deux heures à faire les fix lieues qu'on compte du Crotoi, par exemple, au Tréport, traverfant les bancs de fables, & les flaques d'eau qui fe trouvent fur leur route; peu d'hommes formés font ce travail, auquel ils fuccomberoient bien-tôt; il n'y a que les jeunes gens qui puiffent le foutenir. Pour cela les garçons & les filles font habillés très-légérement l'hiver comme l'été, fouvent ils n'ont que leur chemife pour tout vêtement, comme on le voit repréfenté *Pl. X*, *Fig. 3*.

CHAPITRE TROISIEME.

Conſervation du Poiſſon dans des Réſervoirs.

Quelque bien fourni qu'on fût d'étangs & de rivieres poiffonneufes, quelqu'avantageufement qu'on fût placé pour la Pêche, à la mer, ou dans les étangs falés, on feroit fréquemment dans le cas de manquer de poiffon, pendant que d'autres fois on en auroit beaucoup plus qu'on n'en pourroit confommer, fi, pour prévenir cet inconvénient, on n'avoit pas l'attention de conferver dans des réfervoirs, le produit des Pêches abondantes, pour être à portée de le prendre lorfqu'on en auroit befoin.

On fait des réfervoirs pour conferver les poiffons d'eau douce; d'autres font pour conferver les Coquillages, les Cruftacées & les Poiffons de mer. Nous traiterons des uns & des autres dans des Articles particuliers.

ARTICLE PREMIER.

Des différentes manieres de conſerver en vie les Poiſſons de mer & les Coquillages.

IL eſt ſouvent très-avantageux aux Pêcheurs de Marée de pouvoir conſerver quelque temps en vie le poiſſon de leur Pêche, ſoit pour attendre les jours d'abſtinence, ſoit pour profiter des circonſtances où la vente eſt plus avantageuſe, ce qui arrive lorſque pendant pluſieurs jours le temps n'a pas été favorable à la Pêche.

Si les Pêcheurs qui ont des barques à vivier comme on en a conſtruit à Dunkerque, n'ont point éprouvé de gros temps en ſe rendant à leur deſtination, leur poiſſon étant en bon état, ils peuvent le conſerver quelques tems dans leur barque en lui donnant quelque nourriture.

Nous avons dit que les Pêcheurs à la Madrague conſervent quelquefois les Thons dans le corpou, ou encore mieux dans des enceintes ou parcs de filets qu'ils font près de la côte, & où ils conduiſent les Thons par des eſpeces de canaux formés de filets. Ces enceintes peuvent être regardées comme des réſervoirs qui mettent les Pêcheurs en état d'attendre des circonſtances favorables à la vente.

§. 1. *Induſtrie des Pêcheurs Picards pour conſerver des Raies en vie.*

QUAND les Pêcheurs ont pris dans leurs parcs beaucoup de Raies dans des circonſtances où la vente n'en eſt pas avantageuſe, pour les conſerver en vie pendant quelques marées, ils ſe placent dans le fond d'un parc qui ne ſeche point, ils amarrent une ligne fine à un des pieux de ce parc; ils la paſſent dans la gueule & dans un des trous des ouis d'une Raie, & la tenant fort lâche, ils en arrêtent l'autre extrémité à un pieu un peu éloigné du premier. Les Raies étant ainſi en quelque façon à l'attache, & ayant néanmoins la liberté de s'enſabler vivent pendant pluſieurs jours.

§. 2. *Maniere de conſerver les Poiſſons de mer vivants, dans ce qu'on appelle* des Viviers.

IL y a des Pêcheurs qui conſervent du poiſſon en vie dans des paniers couverts, qu'ils nomment *Viviers*; ils calent ces paniers entre des roches dans des enfoncements où ils reſte toujours de l'eau; ils les chargent avec de groſſes pierres, ou ils y attachent des cablieres pour qu'ils reſtent à l'endroit où ils les ont calés; & afin qu'on ne leur dérobe pas leur poiſſon, ils ne les quittent que quand la marée eſt montée. Ils conſervent ainſi leur poiſſon en vie pluſieurs marées, juſqu'à ce qu'ils jugent à propos de les retirer pour les vendre.

§. 3. *Marres qui ſervent de réſervoirs au bord de la mer.*

IL ſe trouve naturellement, ou bien l'on fait à bras d'hommes au bord de la mer des enfoncements où l'eau entre à toutes les marées, & qui ne ſéchent point; non-ſeulement les riverains y dépoſent des Moules qui s'y grouppent, mais ils y jettent auſſi des poiſſons plats, Turbotins, Barbues, Soles, Limandes, &c. Ces poiſſons y prennent même un plus prompt accroiſſement qu'à la mer, trouvant dans ces marres quantité de vermiſſeaux & d'inſectes dont ils ſe nourriſſent. Quoique quelques-uns bordent ces marres d'un clayonnage du côté de la mer, on ne peut y conſerver les poiſſons ronds, qui quittant le fond, & nageant en pleine eau, s'échapperoient; au lieu que les poiſſons plats s'envaſent ou s'enſablent, & ſe tiennent toujours ſur le fond.

Ces marres étant toujours ſuffiſamment profondes pour qu'elles ne ſechent jamais de baſſe-mer, le frai & la menuiſe s'y conſervent juſqu'au retour de la marée, qui leur donne la facilité de regagner la grande eau.

On lit dans l'Hiſtoire générale des Voyages, *in-4°*, Tome 12, page 646, qu'il part des Vaiſſeaux de la Jamaïque pour pêcher des Tortues ſur la côte du Mexique & ailleurs, & que quand elles ſont rendues à la Jamaïque, on les conſerve vivantes dans des réſervoirs conſtruits à la mer.

ARTICLE SECOND.

Des Réſervoirs pour conſerver en vie des Poiſſons d'eau douce.

LES poiſſons d'eau douce ont communément la vie plus dure que ceux de mer; d'ailleurs comme les poiſſons de riviere & d'étang ſont abondants dans l'intérieur des terres, où l'on ne peut pas avoir la marée fraiche, chacun eſt engagé à établir chez

lui des réservoirs où l'on en trouve dans le besoin : ces raisons font que les réservoirs pour les poissons d'eau douce sont plus communs que ceux qui sont destinés à la conservation des poissons de la mer, qui ne peuvent être établis qu'à portée de l'eau salée, où l'on ne peut les conserver que peu de temps, à cause de la délicatesse de ces poissons.

§. 1. *Petits Réservoirs qu'on a dans les appartemens par forme d'amusement.*

Outre ce que nous avons rapporté d'après Séneque, les Historiens disent que Lucullus avoit poussé la magnificence jusqu'à faire nourrir des poissons dans des vases de verre, qu'on suspendoit dans les salles à manger, comme nous faisons des cages où sont de petits oiseaux, pour que les Convives, étant à table, eussent la satisfaction de voir en vie les mêmes poissons qu'ils mangeoient avec délices. J'ai aussi vu une espece de poisson qui venoit de Hollande, qu'on appelloit, autant que je puis me le rappeller, *Worme-fisch*, qui subsistoit long-temps dans des bouteilles de verre pleines d'eau ; & quelques-unes de ces bouteilles avoient en dedans un globe de verre qui étoit ouvert par-dessous, & dans lequel l'eau de la bouteille ne pouvoit entrer ; en ajustant ces bouteilles sur une cage où il y avoit de petits oiseaux, comme des Serins, ils entroient dans ce globe intérieur, où l'on mettoit de petits bâtons pour les percher, & on croyoit les voir dans l'eau pêle mêle avec les poissons.

Tout le monde a pu voir de petits poissons dorés de la Chine, qu'on nourrit dans des vases de porcelaine ; mais ce sont là de purs amusements : parlons de choses plus utiles.

§. 2. *Des Huches ou petits Réservoirs de bois qu'on fait pour l'approvisionnement d'une maison, ou dont se servent les Marchands pour leur vente journaliere.*

Les bateaux, *Pl. IX*, *Fig.* 2, qu'on nomme *Bascules*, dont nous avons parlé, & qui servent pour apporter de grandes provisions de poissons aux endroits où l'on en consomme beaucoup, peuvent être regardés comme des réservoirs, puisqu'ils restent long-temps sur les Ports en attendant les Acquéreurs ; & c'est pour cette raison qu'on les nomme quelquefois *Boutiques à poisson.*

Mais les plus simples de tous ces réservoirs, sont ceux que chacun peut avoir à portée de sa demeure lorsqu'il a une riviere, une source, ou même une marre où il y ait une profondeur d'eau claire assez considérable. Ces réservoirs ne sont autre chose qu'une grande caisse faite de planches de chêne, clouées aux angles sur des chevrons de 3 ou 4 pouces d'équarrissage, précisément comme une grande caisse d'oranger, excepté que ces caisses doivent avoir un fond de bonnes planches, sans quoi les Carpes, les Tanches, &c, se frayeroient bien-tôt un chemin par-dessous ; on doit aussi les couvrir avec une trappe fermant à la clef, pour tenir le poisson à l'abri des voleurs & des Loutres, qui ne tarderoient pas à y avoir fait un grand dégât. Ces caisses sont percées de plusieurs trous, pour que l'eau y entre & en sorte aisément. Elles doivent être enfoncées dans l'eau de presque toute leur hauteur, & être assujetties par de forts pieux qui entrent dans le terrein, ou par les chevrons des angles qu'on fait excéder le fond d'une couple de pieds, & qui se terminent en pointe. On y pêche le poisson avec un truble ; & comme ces réservoirs sont établis à quatre ou cinq pieds du terrein, on y arrive au moyen d'une planche qu'on jette du rivage sur la caisse.

Les Meûniers qui ont ordinairement la pêche aux environs de leurs moulins, ont de ces réservoirs qu'ils nomment *Huche*, dans lesquels ils mettent les poissons qu'ils ont pris durant la semaine, pour les vendre lorsque l'occasion se présente ; il en est de même dans les villes de provinces pour des Marchands & des Aubergistes qui achettent le poisson des Pêcheurs, pour le revendre en détail.

Quelques Seigneurs ont à portée de leurs châteaux, des huches d'une construction plus recherchée, *Pl. XII*, *Fig.* 1, au moyen desquelles on a la facilité de choisir le poisson à la main, comme s'il étoit sur une table de cuisine : pour cela la caisse *A B*, dont nous venons de parler, a un double fond mobile, *C*, & percé de trous ; au milieu de ce fond mobile est attaché un montant *D*, comme la queue d'une bonde qui traverse un chapeau de charpente *E*. Au moyen de cette queue, quand on a ouvert les trappes *F*, qui ferment la huche, on éleve le fond mobile jusqu'à la surface de l'eau ; & comme le poisson est dessus, on peut choisir, & prendre à la main celui qu'on désire ; ensuite on laisse descendre ce second fond, & le poisson qu'on n'a pas pris rentre dans l'eau sans avoir été fatigué ; ce qui est inévitable quand on pêche, avec un truble, celui dont on a besoin. Ces huches sont fort commodes ; mais elles coûtent plus que les autres.

§. 3. *Réservoirs plus grands, qu'on fait ordinairement en Maçonnerie.*

Il y en a qui ayant un étang à portée de leur maison, y font au bord dans un endroit où l'eau est profonde un retranchement avec des cannes, ou en clayonnage, dans lequel ils déposent le beau poisson qu'ils ont pris, soit dans l'étang soit ailleurs ; & comme on le nourrit en cet endroit, le poisson de l'étang s'y rendra de lui-même, si à l'encein-

te de ce petit parc on fait des ouvertures qui ſoient comme le goulet d'une naſſe ; mais l'étang en eſt d'autant plus appauvri.

Quand on eſt dans le cas de profiter de la décharge d'un étang, ou des foſſés qui entourent un château, & qu'il y a une chûte d'eau un peu conſidérable, on peut faire de grands réſervoirs, & en mettant une petite pelle *Pl. XII, Fig.* 3, à la tête, & une autre au bout oppoſé : on peut en ouvrant celle-ci, vuider le réſervoir en un inſtant, quand on veut le nétoyer ou prendre du poiſſon, & le remplir de même dans le moment, en fermant la pelle de décharge, & ouvrant celle de la tête qui communique avec l'étang, ou les foſſés du château. J'ai vu de ces réſervoirs en maçonnerie où il y avoit un compartiment ſéparé pour les Brochets, avec encore un petit pour les Anguilles, ainſi que pour les Ecreviſſes, la grande partie étant pour les Carpes, les Tanches, les Vandoiſes, &c. Quand ces réſervoirs ſont remplis d'eau vive, les poiſſons qui auroient été pris dans la vaſe s'y dégorgent, & en peu de temps ils deviennent très-bons.

Il ne faut pas eſpérer que les poiſſons augmentent dans ces réſervoirs ; ils y ſubſiſtent ſeulement ; & pour qu'ils ne maigriſſent point, il faut les nourrir, les Carpes & les Tanches avec de gros pain bis, ou avec du grain qu'on a fait cuire dans de l'eau, & qu'on a pêtri avec de la terre graſſe. On remplit un panier ou un barril défoncé avec cette terre, & les Carpes ſucent la terre & le grain. De groſſes féves à demi cuites ſont auſſi fort bonnes à cet uſage. On leur donne encore des fruits qui ſe gâtent, hachés menu. Les Brochets ſe nourriſſent avec de la blanchaille qu'on prend en pêchant, des Grenouilles qu'on leur jette après les avoir déchirées, des Têtards qu'on peut prendre en grande quantité au bord de l'eau avec un truble, des cœurs de bœuf, &c. Les Ecreviſſes ſe nourriſſent avec des tripailles de la cuiſine. Il eſt ſur-tout important de nourrir les poiſſons dans le temps du frai ; mais on peut s'en diſpenſer l'hiver.

§. 4. *Des Viviers.*

LES Viviers ſont ordinairement de larges foſſes, qui ont 20 ou 25 toiſes de longueur, plus ou moins ſuivant la ſituation où l'on ſe trouve. Il ne faut pas ſe propoſer d'y mettre du poiſſon pour peupler ou pour y groſſir ; c'eſt un grand réſervoir où l'on en dépoſe quand il eſt parvenu à ſa groſſeur, & dans lequel on pêche journellement pour la proviſion de la maiſon ſeulement. Les viviers ayant plus d'étendue que les réſervoirs dont nous avons parlé précédemment, le poiſſon s'y porte mieux, ſur-tout quand ils ſont entretenus par une ſource, ou au moins un courant d'eau ; & il eſt bon, tant pour y pêcher que pour le nettoyer, qu'on puiſſe le vuider en ouvrant une petite vanne. Quand l'eau du vivier ne ſe renouvelle pas, la Carpe & la Tanche y prennent un goût de vaſe ; en ce cas, il faut avant de les employer à la cuiſine, les faire dégorger dans une eau vive.

Si l'on mettoit quelques Carpes dans des foſſes qui ſe trouvent au milieu des pâtures, il eſt d'expérience qu'elles y groſſiroient promptement ; mais ce moyen n'eſt guere praticable, parce qu'elles y ſeroient expoſées à être volées. Il ne faut pas mettre dans un vivier trop de Carpes, proportionnellement à ſa grandeur ; elles y maigriroient, à moins qu'on n'eût ſoin de les nourrir, ce qui exigeroit une dépenſe d'autant plus conſidérable, que le vivier ſeroit plus rempli de poiſſon. La Perche, la Tanche, le Gardon, y proſpéreront mieux que la Carpe ; & le Brochet y groſſira beaucoup, tant qu'il y aura du poiſſon dans le vivier ; mais ce ſera aux dépens des autres poiſſons : ſi c'étoient de petits Brochets, ils ne pourroient manger que les petits poiſſons ; mais les Brochets carraux détruiront tout ; je puis en parler d'après ma propre expérience. J'avois mis une trentaine de jolies Carpes dans un vivier : on prit dans la riviere un beau Brochet carrau, qu'on mit dans le même vivier : on le pêcha au bout de deux mois ; mais il étoit ſeul ; il avoit mangé toutes les Carpes. Il eſt vrai que c'étoit un manger excellent, mais qui me coûtoit cher.

Pendant que nous ſommes occupés des viviers, je dois rapporter un accident qui m'eſt arrivé, pour qu'on évite de ſe trouver dans le même cas. J'avois fait ouvrir un vivier parallelement à une riviere, ayant ménagé entre la riviere & le vivier une allée de 7 à 8 toiſes de largeur ; le deſſus de cette allée étoit de terre franche, & rapportée, mais le deſſous étoit la terre de marais qu'on y avoit laiſſée. Je mis de belles Carpes dans ce vivier, & on ſe divertiſſoit à les voir ſe diſputer le pain qu'on leur jettoit ; mais mes Carpes à force d'entamer dans la terre de marais, parvinrent à traverſer toute l'allée, & à gagner la riviere : on y en prit quelques-unes, mais la plus grande partie fut perdue pour moi ; & ne ſachant pas où trouver les routes qu'elles s'étoient formées, j'ai été obligé de combler ce vivier. Cela ne ſeroit pas arrivé ſi la levée qui ſéparoit mon vivier de la riviere, avoit été dans toute ſon épaiſſeur, de terre franche bien battue & foulée à la damme.

Ce que je viens de dire des viviers, par rapport au progrès du poiſſon, a ſon application aux foſſés qui entourent les châteaux. Le poiſſon que j'avois dans les miens ayant beaucoup multiplié, mes foſſés étoient pleins de fretin ; pour le détruire, je dis qu'on y

mît quelques Brochets mâles : apparemment que ceux que j'avois chargés de cette commiſſion y ont mis auſſi des femelles ; car les Brochets s'y ſont beaucoup multipliés, & ont détruit tous les autres poiſſons.

Quand on fait des viviers des foſſés même autour des châteaux, il faut leur donner une grande profondeur d'eau, ſans quoi les fortes gelées d'hiver feroient périr le poiſſon. Nous en parlerons dans la ſuite.

§. 5. *De la Caſtration des Poiſſons.*

Ce que nous venons de dire des réſervoirs où l'on nourrit les poiſſons, nous engage à parler d'un moyen qu'on a propoſé pour rendre leur chair plus délicate. Malheureuſement nous ne pouvons pas parler ici d'après nos propres obſervations, les endroits où j'aurois pu eſſayer les moyens qu'on a propoſés, étant remplis de Brochets, il ne nous a pas été poſſible de tenter des expériences ſur les poiſſons dont on prétend avoir rendu la chair plus délicate, au moyen de la caſtration. Je ſuis donc obligé de me reſtreindre à rapporter ce qui a été fait à ce ſujet.

Voici ce qu'on lit dans l'Hiſtoire de l'Académie Royale des Sciences, année 1742, page 31.

M. Sloane a écrit à l'Académie qu'un inconnu l'étoit venu voir pour lui communiquer le ſecret qu'il avoit trouvé de châtrer les poiſſons, & les engraiſſer par ce moyen.

Cet homme qui n'étoit au commencement qu'un faiſeur de filets, & qui réſidoit à 5 ou 6 lieues de la maiſon de campagne de M. Sloane, s'étant rendu habile à connoître & à nourrir les poiſſons, étoit parvenu à en faire un commerce conſidérable. La ſingularité du fait excita la curioſité du ſavant Naturaliſte, & le Marchand de poiſſons lui offrit d'en faire l'eſſai ſous ſes yeux : il fut chercher 8 *Corruches*, eſpece de petites Carpes qu'on avoit apportées depuis peu de Hambourg en Angleterre, il les avoit miſes pour les tranſporter dans de grandes veſſies pleines d'eau, qu'il avoit renouvellée une ou deux fois en chemin : d'abord il diſſéqua une de ces Carpes en préſence de M. Sloane, & lui montra l'ovaire avec ſon conduit, qui s'ouvre dans la partie qu'on appelle le Cloaque. Il fit enſuite l'opération de la Caſtration ſur une ſeconde Carpe, en lui ouvrant l'ovaire, & en rempliſſant la plaie avec un morceau de chapeau noir. La Carpe châtrée ayant été remiſe avec les ſix qui reſtoient, parut nager avec un peu moins de facilité que les autres. On les jetta dans le baſſin du jardin de M. Sloane, dont l'eau eſt renouvellée par une riviere.

Ce Marchand de poiſſons nommé Samuel Tull, promit à M. Sloane de lui faire manger au printemps de ce poiſſon, qu'il aſſure être d'un goût excellent, & ſurpaſſer les autres en délicateſſe, autant qu'une Poularde ſurpaſſe un Coq, ou un Bœuf un Taureau.

Voilà tout ce que M. Sloane nous a communiqué ; & j'avoue que quoique j'aie regardé ce procédé comme digne d'être imité, je n'ai rien fait à ce ſujet pour les raiſons que j'ai rapportées. Mais je vais placer ici ce qu'a fait à ce ſujet M. le Baron de la Tourdaigne.

Ce zèlé Citoyen fait exécuter dans ſes terres, & ſuivre avec beaucoup de ſoin tout ce qu'il voit annoncer comme utile au bien public. Je vais copier ſa Lettre.

Il eſt très-vrai que j'ai eſſayé la Caſtration des poiſſons ; rien n'eſt ſi aiſé, & cette opération n'eſt pas plus difficile ſur ces animaux, & peut-être moins dangereuſe que ſur tous autres. Car je puis vous aſſurer que ſur plus de 200 Carpes que j'ai fait opérer, il n'en eſt pas mort quatre. Voici le détail de l'opération.

Il faut être muni de deux biſtouris, un recourbé, & coupant par ſa partie convexe, & un droit ; ce dernier doit être terminé par un bouton réſervé à la pointe : en outre d'un ſtilet ou fil d'argent aſſez fort, terminé à un de ſes bouts par un petit bouton ; & à cette extrêmité, il doit former un petit crochet.

Pour faire l'opération, on prend une Carpe : plus elle eſt groſſe, & plus l'opération eſt aiſée. On peut opérer ſur les deux ſexes ; mais avec plus de facilité ſur les Carpes mâles, que ſur les femelles, parce que les vaiſſeaux ſpermatiques ſont plus en état de réſiſter.

On prend donc une Carpe d'une livre ſi l'on veut, on l'enveloppe d'un linge, on la couche ſur le dos, & on la tient en cet état entre les genoux ; alors avec le biſtouri courbe, on entame les écailles & la peau, préciſément entre l'anus & les nageoires du ventre, prenant garde d'entamer les entrailles, en entrant trop avant. Cette ouverture étant faite, & ayant ouvert la capacité du ventre, on prend le biſtouri droit qu'on y enfonce, ſans craindre de bleſſer les viſceres, à cauſe du bouton qui le termine, & l'on ouvre tout l'eſpace compris entre l'anus & les nageoires ; alors avec le petit crochet d'argent qu'on plonge dans le ventre, on tire le conduit des urines, & en même-temps les vaiſſeaux ſpermatiques qui viennent aboutir à l'anus.

Dans les poiſſons, les vaiſſeaux ſpermatiques partent de l'ovaire, & accompagnent l'uretre & le rectum, un d'un côté & l'autre de l'autre, & il faut avoir grande attention de ménager ces deux organes ; pour cela, il faut en ſéparer les deux vaiſſeaux ſpermatiques

matiques l'un après l'autre, avec une tenette, & on en coupera trois à quatre lignes, pour empêcher qu'ils ne puiſſent ſe rejoindre ; enſuite avec une aiguille & du fil on rapproche les levres de la plaie par un point de ſuture, & on remet le poiſſon à l'eau ; dès que l'uretre & le rectum ne ſeront point offenſés, tout ira bien. J'en ai gardé pluſieurs dans des réſervoirs juſqu'à parfaite guériſon, ce qui va ordinairement à trois ſemaines, & il m'a paru que ces plaies ſe guériſſoient plus promptement aux poiſſons qu'aux autres animaux.

C'eſt, autant que je puis m'en ſouvenir, l'opération Allemande que je viens de décrire ; j'ai auſſi eſſayé l'opération Angloiſe, dont il eſt parlé dans les Mémoires de l'Académie, & j'ai eu des ſuccès. Elle ſe fait en ouvrant le ventre du poiſſon par le côté ; mais on ne peut pas ſi bien diſtinguer les trois conduits ; de plus, à celle-ci, il ſeroit difficile de recoudre la plaie ; c'eſt pourquoi ils ſe contentent d'introduire dans la plaie un morceau de feutre, pour empêcher l'eau d'entrer dans la capacité de l'abdomen. Voilà toute l'opération, & pourvu qu'on parvienne à ne pas endommager le conduit de l'urine, on peut être aſſuré que le poiſſon guérira promptement ; il faut rarement plus de trois ſemaines, pour que la plaie ſoit bien cicatriſée, ce que j'ai remarqué dans ceux que j'ai conſervés ce temps dans le réſervoir.

A l'égard des grands avantages qui doivent réſulter de cette opération, je ne puis rien vous en aſſurer de poſitif, parce que je les ai toutes miſes dans mon étang, qui n'eſt jamais pêché à fond, & que je n'ai pu les diſtinguer dans la grande quantité de poiſſon qui y eſt ; mais vous pouvez être certain qu'il eſt plus aiſé de châtrer un Poiſſon qu'un Chapon.

C'eſt ce dont on eſt redevable à M. de la Tour-d'Aigues, & ce point eſt capital ; car comme il eſt très-probable qu'un animal qui n'eſt point occupé de la multiplication de ſon eſpece, engraiſſe plus qu'un autre, avec les inſtructions que donne M. de la Tour, chacun pourra faire des eſſais, qui probablement ne ſeront point infructueux.

ARTICLE TROISIEME.

Des Etangs.

LES Etangs ſont des pieces d'eau qui different des réſervoirs & des viviers, en ce que le poiſſon y groſſit, & s'y multiplie ſans qu'on ſoit obligé de le nourrir ; il doit y trouver ſa ſubſiſtance.

On ne peut guere mettre au nombre des étangs, des trous ou des mares très-profondes qui ne tariſſent jamais. Cependant ſi l'on y jette dix à douze Carpes œuvées, avec trois ou quatre laitées, on pourra ſe procurer pluſieurs milliers de Feuille ou d'Alvin, pourvu qu'il n'y ait ni Brochets ni Perches, & qu'on n'y envoie pas les beſtiaux laver & boire. Ainſi on peut tirer un parti avantageux de ces mares : il eſt vrai qu'il ſera plus ou moins conſidérable, ſuivant leur étendue, la bonté de l'eau & celle du terrein ; car ſans que nous puiſſions en dire la raiſon, il eſt certain que ces conditions importent beaucoup au ſuccès du poiſſon, puiſqu'il eſt d'expérience que les poiſſons réuſſiſſent beaucoup mieux dans certains étangs que dans d'autres, quoiqu'on n'y apperçoive pas de différence ſenſible.

Une condition qui eſt encore importante pour tirer un parti avantageux des mares dont nous parlons, & ſur laquelle on ne peut rien établir de précis, c'eſt la quantité de poiſſon qu'il faut y mettre ; car ſi l'on en met trop peu, relativement à leur étendue, les Carpes y groſſiront, elles y engraiſſeront, & ne donneront que peu ou point de peuple ; ſi l'on en met trop, elles fourniront beaucoup de Menuiſe, mais qui ſera maigre, & mal conditionnée ; de ſorte qu'on perdroit ſon temps à vouloir empoiſſonner un étang avec cet alvin : on n'en obtiendroit que du poiſſon qui auroit une groſſe tête, un corps très-effilé, point de ventre, & le dos renflé.

A l'égard des vrais étangs dont il s'agit dans cet Article, ce ſont des pieces d'eau plus ou moins grandes, qui ne doivent jamais ſécher, & qu'on doit être maître de vuider quand on le juge à propos.

§. 1. *Des Etangs en général.*

IL y a des étangs de bien des eſpeces différentes, ſuivant leur ſituation, leur étendue, & la nature des eaux qui s'y rendent : nous eſſaierons d'éclaircir cet objet intéreſſant dans des Paragraphes particuliers ; mais on peut dire en général, que comme on doit être maître de vuider un étang, lorſqu'on veut le pêcher, il eſt néceſſaire qu'il ſoit aſſis ſur un terrein en pente. A la partie qu'on nomme *la tête de l'étang*, on doit faire une levée bien ſolide, qui retienne l'eau, & l'oblige de s'accumuler pour former la maſſe d'eau qui eſt eſſentielle à l'étang. Mais il faut que derriere cette levée

ou chauſſée, le terrein ſoit en pente, pour que les eaux s'écoulent aiſément, quand on vuide l'étang. Au milieu de cette chauſſée, il doit y avoir une décharge qu'on puiſſe ouvrir lorſqu'on veut vuider l'étang. Ainſi un côté de la chauſſée doit être à la partie la plus baſſe de l'étang, & le terrein qui eſt de l'autre côté de la chauſſée, doit être encore plus bas pour l'écoulement des eaux.

Quand on veut faire un étang, il faut d'abord examiner ſi l'on eſt propriétaire de toute l'étendue du terrein qui ſera couvert d'eau. Car ſi dans des temps de grandes eaux, qui ſont ordinairement les plus favorables aux poiſſons, l'eau s'étendoit ſur des terres qui n'appartiendroient point au Propriétaire de l'étang, fuſſent des pâturages, ce particulier pourroit forcer le Propriétaire de l'étang d'ouvrir la bonde, pour tirer l'eau de l'étang, juſqu'à ce qu'il n'en fût plus incommodé. Ce n'eſt pas tout; il faut s'aſſurer, ſi, quand on vuidera l'étang pour le pêcher, on n'endommagera pas les terres de quelques particuliers, qui auroient droit de demander des dédommagements, d'où il réſulteroit des procès qui abſorberoient tout le profit de la pêche.

Ayant prêté une ſinguliere attention à ces points importants, il faut de plus conſidérer ſi la terre qui ſera occupée par l'étang, ne ſeroit pas plus profitable en la labourant, ou la mettant en pré. Car en ce cas la dépenſe qu'on feroit pour établir l'étang ſeroit employée à diminuer ſon revenu; & comme il y a des étangs dont l'établiſſement coûte beaucoup plus que d'autres, il eſt prudent d'arrêter un projet, & de faire un devis eſtimatif, pour être en état de prendre ſagement ſon parti : toutes ces choſes ſont des prévoyances économiques que tout homme ſenſé ne doit pas négliger. Mais les points qui doivent plus particuliérement nous occuper, ſont ceux qui importent à la réuſſite de l'entrepriſe.

§. 2. *De l'aſſiette des Etangs.*

D'APRÉS ce que nous avons déjà dit, on conçoit que les étangs doivent être placés dans un endroit bas, large & ſpacieux, où l'eau ſe rende de toutes parts. Il y en a qui ſont traverſés par une petite riviere qui eſt quelquefois aſſez abondante pour faire tourner un moulin à la décharge. Les poiſſons ſe plaiſent ſinguliérement bien dans ces étangs, & ils y ſont excellents. On peut en dire autant de ceux où il ſe rend un petit ruiſſeau qui eſt trop peu conſidérable pour faire tourner un moulin. Ces derniers étangs ont même cet avantage, qu'ordinairement l'eau de ces ruiſſeaux étant très-claire, ne porte point de vaſe dans l'étang; au lieu que les rivieres un peu fortes étant ſujettes à déborder, entraînent preſque toujours beaucoup de vaſe qui comble l'étang. Dans ce cas, il me paroîtroit à propos de détourner la riviere pour la faire paſſer le long de l'étang, & comme ſon lit en ſeroit ſéparé, on prendroit l'eau ſeulement quand on en auroit beſoin, en ouvrant une vanne, ce qui ſeroit d'une grande utilité, ſur-tout dans les étés ſecs, où l'eau baiſſant, le poiſſon ſouffre dans beaucoup d'étangs qui n'ont pas la reſſource d'un ruiſſeau ou d'une riviere, pour y entretenir une quantité d'eau convenable. Il eſt ſuperflu d'avertir qu'il faudroit que la levée qui ſeroit entre la riviere & l'étang, fût aſſez haute pour que les plus grandes eaux ne pûſſent paſſer par-deſſus; car en ce cas on perdroit tout ſon poiſſon.

Si l'on pouvoit diſpoſer d'un petit ruiſſeau d'eau claire, on le laiſſeroit traverſer l'étang; mais à ſon entrée, on mettroit une grille pour arrêter le poiſſon, qui ne manqueroit pas de remonter dans le ruiſſeau, au grand préjudice de l'étang.

Les cas que nous venons de rapporter ſont rares, & la plupart des étangs reçoivent leurs eaux de l'égout des terres, principalement de quelques forêts, ou de quelques montagnes voiſines. En ce cas, il faut pratiquer des foſſés qui aillent de tous côtés raſſembler l'eau qui s'amaſſe dans les terres, & les mares qui ſe forment dans des endroits plus élevés que l'étang; & ſi l'on eſt aſſez heureux pour rencontrer chemin faiſant quelques ſources, on ne manquera pas d'en profiter.

Autant qu'on le pourrra, on fera enſorte que toutes ces ſaignées ſe raſſemblent avant d'entrer dans l'étang, pour qu'on puiſſe y mettre une grille qui empêche le poiſſon d'en ſortir, même dans les plus grandes eaux.

Nous l'avons déjà dit, il faut qu'il y ait une pente réguliere depuis le fond de l'étang juſqu'à la chauſſée où doit être la plus grande profondeur d'eau; ainſi s'il ſe rencontroit quelqu'élévation dans l'emplacement de l'étang, il faudroit l'ôter, & emporter les déblais dans les endroits bas; ou s'il n'y en avoit pas, les conſerver pour former la chauſſée, comme nous l'expliquerons dans la ſuite.

Ce n'eſt pas tout: comme il eſt très-important pour pêcher l'étang que toute l'eau s'écoule par ce qu'on appelle *la bonde*, on fera dans toute la longueur de l'étang un foſſé, avec des embranchements qui s'étendront ſur les côtés à droite & à gauche, aboutiſſant à celui du milieu, pour que toutes les eaux s'y rendent quand on vuidera l'étang, lorſqu'on voudra le pêcher. Mais il ne faut pas laiſſer la terre qu'on tirera des foſſés ſur les bords en forme de berge; car, ou elle retomberoit dans les foſſés qu'elle

combleroit, ou elle formeroit une élévation qui empêcheroit l'eau de se rendre dans les fossés. Il faut donc enlever cette terre avec des tombereaux, & la déposer dans les endroits bas, ou l'accumuler à la tête de l'étang où l'on doit faire la chaussée.

En faisant ces travaux, on reconnoîtra la nature du terrein. Si c'est une terre grasse & argilleuse, ou un sable fort gras mêlé de glaise, on pourra être certain que l'eau ne s'y perdra pas ; mais si c'étoit un fonds de roche, ou de pierres remplies de délits, ainsi qu'un tuf très-graveleux, il ne faudroit pas s'engager dans la dépense de la chaussée, sans s'être assuré que ce terrein tiendra l'eau, ce qu'on reconnoîtra en examinant si l'eau qui s'amasse dans les enfoncements traverse le terrein, ou ne se dissipe que par l'évaporation.

Il est bien avantageux que le terrein soit relevé des deux côtés dans la partie où l'on doit établir la chaussée, afin qu'on la puisse faire plus solidement, & à moins de frais. Pour se former l'idée d'un lieu très-avantageux, imaginons donc celui qui seroit situé entre deux côteaux, qui se rapprocheroient l'un de l'autre à l'endroit où doit être la tête de l'étang : étant ainsi naturellement creusé, & la longueur de la chaussée ne devant pas être considérable, on ne s'engageroit pas dans une grande dépense.

§. 3. *De la Chaussée.*

LA Chaussée est une élévation de terre, *A B*, *Pl. XIII. Fig.* 1, qu'on fait à la tête de l'étang pour y retenir l'eau, de sorte qu'à cet endroit qui doit être le plus profond de l'étang, il faut qu'il y ait 10 ou 12 pieds d'épaisseur d'eau ; car s'il n'y en avoit que 4 à 5 pieds, le poisson souffriroit, lorsque l'eau diminue par les sécheresses de l'été, & aussi en hiver s'il survenoit de fortes gelées avant que l'eau fût revenue dans l'étang. Je dis que la chaussée doit être à l'endroit le plus profond de l'étang ; car on se souviendra qu'il ne faut pas qu'elle soit placée dans l'endroit le plus bas du terrein, puisqu'il doit y avoir derriere, un terrein bas *E*, qu'on nomme *la fosse*, qui est nécessaire pour l'écoulement des eaux, lorsqu'on vuide l'étang. En un mot, le point le plus important pour un étang, est d'avoir beaucoup d'eau, tant en profondeur qu'en étendue. En profondeur, pour défendre le poisson des chaleurs de l'été, des gelées de l'hiver, & de la rapine des animaux voraces, oiseaux ou quadrupedes. Et il faut être persuadé qu'un étang qui a cinquante arpents d'eau au printemps quand il est plein, n'en aura communément que 25 ou 30 à la fin de l'été, à moins qu'il ne soit alimenté par un ruisseau. C'est cependant durant les chaleurs que les poissons profitent le plus, & qu'ils ont besoin de plus de nourriture.

A l'égard de l'étendue de l'étang, elle est toujours avantageuse. Le poisson y trouve plus de quoi se nourrir, il s'égaye en grande eau, & il y prospere mieux de toute façon.

Il est certain qu'on feroit une excellente chaussée en élevant du côté de l'étang un bon mur de terrasse avec de la pierre dure & de bon mortier, qu'on épauleroit par derriere avec des terres grasses. Mais dans les endroits où il y a beaucoup de glaise & de sable gras, on ne trouve pas ordinairement de pierres ; & quand on en trouveroit, la dépense d'un mur bien construit, seroit considérable. Il est vrai que comme au moyen du mur, on est dispensé de faire la chaussée fort épaisse, on épargneroit quelque chose sur le transport des terres ; mais cette économie ne compenseroit pas la dépense du mur. Au reste, de quelque façon qu'on fasse la chaussée, il ne faut pas l'établir sur des roseaux & des terres de marais ; il convient de chercher le sable ou la glaise, en un mot un terrein ferme.

Pour faire une chaussée en terre, les curures d'étang, & les terres des marais ne valent rien, non plus que du sable pur, ou des terres remplies de pierres : la terre franche est la meilleure. L'argille ou un sable fort gras, c'est-à-dire du sable, qui, étant allié de glaise, peut prendre du corps, sont très-bons.

Dans les temps où les bois étoient à vil prix, on a fait de très-bonnes chaussées en arrangeant des morceaux de bois ronds les uns sur les autres, comme on le fait dans les chantiers, & mettant entre chaque morceau de bois de la terre franche bien battue. Ces jettées étoient excellentes ; on en connoît encore, qui ayant été construites de cette façon, subsistent depuis long-temps, parce que le bois ne se pourrit point dans l'eau, & dans les terres très-humides. Mais maintenant les bois sont trop rares & trop chers pour qu'on s'avise d'adopter une construction qui en fait une consommation énorme.

Il faut avoir soin que l'épaisseur de la chaussée soit proportionnée à sa hauteur ; quand elle ne doit point fournir de chemin, on lui donne par en haut 6 pieds de largeur, (9 à 10 seroient mieux) ; & comme il faut qu'elle ait de chaque côté au moins un pied de retraite par toise de hauteur, si elle a 12 pieds de hauteur, & 6 ou 8 pieds de largeur en haut, on lui donnera 10 à 12 pieds de largeur par le bas. Si au contraire elle est destinée à servir de chemin, elle aura 28 à 30 pieds de largeur par en haut, & davantage par en bas, proportionnellement au fruit qu'elle doit avoir.

Pour la construire en terre aussi solide-

ment qu'il est possible, on forme des especes de parements de muraille avec des gazons épais, mettant l'herbe en dehors. Ceux où il y a du petit jonc sont bons, cependant il ne faut pas les lever dans un endroit marécageux; on les place de suite & par lits, comme les pierres de parements d'un mur; on remplit l'entre-deux de ces parements de gazons, dans toute la largeur de la chaussée, avec de la terre qui ne doit pas être détrempée comme du mortier, mais qui doit être assez humide pour se pêtrir & faire corps quand on la pilonnera avec la dame ou la batte. Ainsi à mesure que les Ouvriers placeront bien d'alignement, & observant le fruit qu'on a prescrit, les gazons tant du côté de l'étang que du côté opposé, d'autres Ouvriers rempliront l'entre-deux des parements avec de la terre; ils la dresseront, & quand ils auront mis un demi-pied d'épaisseur, ils la fouleront avec la batte; si elle ne se pétrissoit pas, ils l'arroseroient un peu; & ils continueront cette manœuvre jusqu'à ce que la chaussée soit assez haute pour que l'étang étant plein, l'eau ne passe pas par-dessus. On choisira les meilleurs gazons pour mettre du côté de l'étang, & on aura soin que le dessus de la chaussée aille un peu en pente, ou en dos de bahut, pour que les eaux de la pluie ne séjournent pas dessus. Si l'on fait cette chaussée dans un endroit où il y ait des pierres, on fera bien d'en paver le dessus avec des pierres grosses ou petites, & du sable; ce qui sera suffisant, parce qu'il ne faut pas permettre aux voitures de passer dessus, le pavé n'étant que pour empêcher les eaux de pluie de dégrader la chaussée. Mais si on est asservi à fournir un chemin public, la chaussée sera couverte de bons pavés, comme celles des grands chemins. Quand on ne pavera pas le dessus de la chaussée, on y rapportera du gazon, ou on y semera de l'herbe. Il y en a qui conseillent de planter des arbres sur les chaussées, pour que leurs racines affermissent les terres; nous ne sommes point de cet avis: car si on tient ces arbres en têtards, ils se creuseront & fourniront des retraites aux loutres, aux rats-d'eau, & à d'autres animaux voraces. Si on les éleve à haute tige, les vents les renverseront, les racines souleveront la terre & endommageront la chaussée. Je crois donc qu'il n'y faut mettre que des arbrisseaux, tels que le Jonc marin. Voilà ce qui regarde la construction de la chaussée; mais il y a des attentions particulieres qu'il ne faut pas négliger pour avoir un bon étang. Nous allons en parler dans les Paragraphes suivants.

§. 4. *De la Poële.*

Il est à propos pour pêcher les étangs qu'il y ait auprès de la bonde, où il doit y avoir le plus d'eau, un endroit encore plus profond que le reste, dans lequel, quand on pêche, tout le poisson de l'étang doit se rendre à mesure que l'eau s'écoule. On creuse donc auprès de la bonde une étendue de terrein qui doit avoir deux ou trois pieds de profondeur de plus que le reste, & cet endroit qu'on nomme *la poële*, doit avoir au moins autant de pieds sur chaque face, que l'étang a d'arpents. Si l'étang est de 100 arpents, la poële aura 100 pieds de longueur sur une pareille largeur. Comme cet endroit où l'eau est profonde fournit une retraite au poisson, lorsqu'il gele, & par les grandes chaleurs, il est bon de lui donner plus d'étendue qu'il n'est nécessaire pour la pêche de l'étang. D'ailleurs la terre qu'on tire de cet endroit sert à former la chaussée, & comme elle est à portée, elle n'exige point les frais de transport. Il est bon qu'il y ait autour de l'étang des endroits, où le terrein au lieu d'être escarpé, soit en pente douce, afin que le Poisson puisse dans certains temps s'égayer sur l'herbe. Cela est sur-tout important aux étangs qu'on fait pour avoir de l'alvin.

§. 5. *De la Bonde.*

En construisant la chaussée de l'étang pour retenir l'eau, il faut ménager au milieu un endroit qu'on puisse ouvrir pour laisser écouler l'eau, lorsqu'on veut pêcher l'étang. On pourroit y pratiquer une vanne ou une pelle, *Pl. XII, Fig.* 3, semblable à celles qu'on met aux chaussées des moulins. Mais comme cet ajustement perd toujours un peu d'eau, parce que les planches qui touchent à l'eau seulement d'un côté, se déjettent & se coffinent en différents sens, on préfere donc d'y mettre une bonde *Fig.* 2, dont nous allons donner la description fort en détail, parce qu'il est important qu'elle soit bien faite, & que les plus habiles Charpentiers sont sujets à commettre des fautes qu'on ne peut réparer qu'à grands frais.

La Bonde est formée d'une auge *A*, *Fig.* 2, qui est assujettie sur un patin de charpente *B*: du pilon *C*, dont la queue traverse l'entretoise *D*, & le chapeau *E*. Ces pieces sont assemblées avec les jumelles *F*, qui répondent par le bout d'en bas au patin, & par celui d'en haut au chapeau *E*, & elles sont fermement assujetties au patin par les liens *G*. Une des Figures représente la bonde, vue du côté de l'étang; on y voit des planches *H*, clouées sur les liens, & percées de trous, pour, lorsqu'on laisse échapper l'eau, retenir le poisson dans la poële, & empêcher qu'il ne passe de l'autre côté de la chaussée. C'est ce qu'on nomme *la cage*.

L'Auge *A*, est faite d'un gros corps d'arbre de

de chêne bien sain, franc d'aubier, sans roulures, gelivures, ni cadranures au cœur; elle doit être creusée en gouttiere, depuis *a* jusqu'à *b*; & la tête *a c*, qui est du même morceau, est creusée en-dessous jusqu'au-delà du trou *d*. Cette piece doit nécessairement être fort grosse, pour que les joues, qui bordent l'auge, aient au moins 3 pouces d'épaisseur, & qu'à la tête qui est dans l'étang, il reste 4 à 5 pouces de bois autour du trou *d*, qui reçoit le pilon.

Il est très important qu'il n'y ait aucune roulure ni gelivure à la tête. A l'égard des fentes, elles se resserrent quand la piece est dans l'eau; mais il n'en est pas de même des gelivures & des roulures; & comme il est bien difficile de trouver maintenant de grosses pieces de bois exemptes de ces défauts, on mettra à ce bout, de la mousse seche, qu'on retiendra par une plaque de plomb laminé qu'on clouera sur la tête de l'auge.

Comme il faut que la partie *a b* traverse toute l'épaisseur de la chaussée à sa base, on est presque toujours obligé de faire cette gouttiere de plusieurs morceaux; le Charpentier les assemblera le mieux qu'il lui sera possible, & on mettra sur les jointures par-dehors, de la mousse qu'on retiendra par une bande de plomb laminé qui sera assujettie avec des clous. Comme le pilon fait l'effort d'un coin en entrant dans le trou *d* de la bonde, il sera bon, pour empêcher que cette tête ne se fende, de fortifier cette partie par deux étriers de fer, un qu'on mettra en *a*, & l'autre en *c*. La partie de l'auge depuis *a* jusqu'à *b*, qui traverse la chaussée, doit être recouverte, non pas par des planches de long, mais avec ce qu'on nomme des *pelotons*. Ce sont des bouts de membrures de chêne très-sain, de 3 pouces d'épaisseur, & qu'on clouera sur les joues de l'auge, comme on le voit en *e*, *Fig.* 2. Il est essentiel que ces pelotons n'aient point d'aubier, & ils doivent être joints bien exactement les uns aux autres à plat joint sans rainures ni recouvrement. Cet article est important; car les rats d'eau qui ne manquent pas de s'introduire dans ces auges, augmenteroient les ouvertures qui seroient entre les pelotons, fouilleroient la terre, & peu-à-peu formeroient des renards, par lesquels l'eau de l'étang s'échapperoit.

Comme la force de l'eau dérange souvent les pelotons qui sont à l'extrêmité de l'auge, parce qu'ils ne sont pas aussi bien retenus que les autres par les terres; il est bon, outre les clous qui retiennent tous les pelotons sur l'auge, d'assujettir les deux ou trois derniers par des équerres de fer. Cependant à la partie de l'auge qui excede les terres, on laisse toujours deux ou trois pieds qui ne sont pas recouverts par des pelotons.

La tête *f* du pilon *C*, doit être faite de cœur de chêne de la meilleure qualité; & afin qu'elle soit moins sujette à se fendre, on la fait avec du bois qui a passé deux ou trois ans dans l'eau; mais comme cela ne suffit pas pour empêcher qu'il ne se forme des fentes, on doit, aussi-tôt qu'elle est ajustée, la tenir à couvert du soleil dans un endroit humide. La forme de ce pilon est conique; ainsi le trou *d* de l'auge où il faut qu'il entre, doit être évasé. Le Charpentier prêtera toute son attention à bien ajuster la tête du pilon avec le trou qui doit la recevoir, afin qu'il ne se perde point d'eau quand le pilon sera en place; & cette tête ne doit excéder en dedans du trou *d*, que de 3 pouces au plus.

Quand la tête du pilon est bien ajustée dans le trou, on y met une queue *g* de bois de chêne, qui y est arrêtée avec des chevilles de fer. Cette queue traverse l'entre-toise *D*, & le chapeau *E*. On fait en haut des trous, dans lesquels on passe au-dessus du chapeau une cheville de fer, lorsqu'on veut tenir la bonde ouverte; & quand elle est fermée, on passe la cheville dans un trou sous le chapeau, mettant un cadenas dans un œil qui est au bout de la cheville de fer, pour empêcher qu'on ne leve le pilon, lorsqu'on veut que la bonde reste fermée. Cependant comme des gens mal-intentionnés pourroient rompre le cadenas, & lever la bonde, il est mieux de mettre un boulon ou cheville de fer, qui, dans la partie du côté de l'étang est à vis, & entre dans un écrou; cet écrou est encastré dans le chapeau & retenu avec des clous. Le boulon du côté de la chaussée est à quatre quarts; on se sert d'une forte clef pour l'ouvrir & le fermer; cette clef est faite comme celles dont on se sert pour monter les soûpentes d'un carrosse; cette façon est préférable au cadenas, & plus solide.

Les jumelles *F*, sont deux pieces de bois quarré, qui s'élevent verticalement, & sont assemblées par en bas dans le solin *B B* qui fait partie du patin, & par en haut dans le chapeau *E*. De plus, elles sont fermement assujetties par les liens *G*, que quelques-uns appellent des *jarretiere*, sur lesquelles on cloue du côté de l'étang des planches *H*, qui forment la cage. On les perce de trous pour que l'eau s'écoule, & que le poisson ne passe pas dans la bonde; ainsi il faut que les trous soient assez petits pour que l'alvin ne puisse pas les traverser. On doit avoir l'attention de mettre les meilleures planches en haut, parce que celles qui sont toujours couvertes d'eau durent beaucoup plus long-temps que celles qui sont tantôt

dans l'eau & tantôt à l'air. Il eſt vrai que quand les bondes ſont bien faites, il faudroit que l'eau fût fort baſſe dans l'étang, pour que les planches les plus élevées découvriſſent.

Cependant on eſt obligé preſque toutes les fois qu'on pêche de lever les planches de la cage pour donner de l'écoulement à l'eau, parce que les joncs, la vaſe & les herbes s'amaſſent ſur ces planches, & que ces immondices étant ſoutenues par le refoulement de l'eau, ne peuvent s'enlever en totalité, ou même en majeure partie; mais avant que de lever ces planches, on enfonce avec un maillet, derriere la chauſſée de l'étang, à quelques toiſes par-delà le trou de la bonde, des petits pieux, entre leſquels on entrelace des oſiers, pour empêcher le poiſſon qui pourroit paſſer d'aller plus loin. Ce clayonnage ou rouettis n'empêche pas que l'on ne mette encore devant la bonde, & en dedans de l'étang une truble pour retenir le poiſſon qui voudroit s'échapper.

§. 6. Des attentions qu'il faut prendre pour bien mettre la Bonde en place.

La Bonde étant faite ainſi que nous venons de l'expliquer, il faut la mettre en place, à peu-près au milieu de la longueur de la chauſſée, ou ce qui eſt preſque la même choſe, au milieu de la poële, & l'établir de façon que le deſſus de la tête de l'auge ſoit placé un pied plus bas que le fond de la poële, & l'autre extrêmité de l'auge qui excede la chauſſée du côté de la foſſe doit être de 5 à 6 pouces plus bas, pour qu'au moyen de cette pente l'eau coule rapidement dans toute la longueur de l'auge; & quand on ne l'a pas établie aſſez bas, on eſt obligé d'achever l'épuiſement en baquettant l'eau avec des écopes.

Comme il eſt important qu'il ne s'échappe point d'eau par aucune partie de la bonde, il faut faire une bonne proviſion de la meilleure glaiſe qu'on pourra trouver, la plus pure, la moins graveleuſe, & la faire bien corroyer par un Potier de terre, ou au moins par un Tuilier.

Avant de commencer à élever la chauſſée, ayant creuſé ſuffiſamment l'endroit où l'on doit établir la bonde, on y fera un lit de 6 pouces d'épaiſſeur de glaiſe bien corroyée. On placera deſſus les pieces *B* qui forment le patin: les enfonçant un peu dans cette glaiſe, de ſorte que l'auge *A* qui doit être deſſus, ſe trouve par la tête qui eſt du côté de l'étang, d'un pied plus bas que le fond de la poële. On mettra en place les jumelles *F*, l'entre-toiſe *D*, le chapeau *E*, & les liens *G*; puis on remplira de glaiſe bien corroyée l'épaiſſeur des pieces de bois qui forment le patin qu'on couvrira de deux pouces de glaiſe, & l'on placera ſur cette couche de glaiſe bien battue l'auge *A*, lui donnant la pente de 6 pouces que nous avons dit être néceſſaire. On mettra en place la queue *C* du pilon, & le pilon *f* pour s'aſſurer s'il ſe rencontre bien avec le trou *d* de la tête de l'auge. On conçoit que cet article eſt très-important; & pour que la ſituation de l'auge ne change pas, on mettra de chaque côté, entre les jumelles & l'auge, un bout de membrure qui la tienne bien aſſujettie, ayant ſoin que ces pieces n'excedent pas l'épaiſſeur des jumelles. Il y en a qui élevent enſuite un mur avec du moilon de pierre dure piquée & bien échantillonnée, poſée à chaux & à ciment, dont le parement affleure le côté des jumelles qui regarde la chauſſée; on éleve ce mur juſquà la hauteur que doit avoir la chauſſée, & on l'étend au-delà de la bonde de deux ou trois toiſes de chaque côté. Ce mur eſt pour empêcher que l'eau ne dégrade la glaiſe, & que les Carpes qui ſucent la glaiſe, les rats-d'eau & les canards n'entament le corroi. Mais quand on tiendroit ce mur fort épais, il ne ſeroit jamais ſuffiſament étanche. C'eſt pourquoi on le garnit par derriere avec du corroi qu'on bat bien, afin qu'il joigne exactement toute la longueur de l'auge & la partie du patin qui doit être noyée dans la chauſſée. On voit à une des Figures 2, la partie de la bonde qui eſt du côté de la chauſſée. A l'égard de ce qu'on apperçoit à l'autre, & qui eſt du côté de l'étang, cette partie ne doit être garnie de corroi que juſqu'à l'épaiſſeur de la tête de l'auge, puiſqu'elle doit reſter à découvert, ainſi que la partie des liens qui excede cette hauteur.

Dans les endroits où la pierre eſt rare, on garnit de planches la place où doit être le corroi, comme nous l'avons expliqué en parlant du revêtement en maçonnerie. Cette conſtruction eſt aſſez bonne, parce que les bois qui ſont dans l'eau, ainſi que dans de la glaiſe humide, durent fort long-temps. On doit avoir l'attention de bien battre la glaiſe, & qu'elle joigne très-exactement la partie de l'auge qui doit être dans la chauſſée, ainſi que tous les bois qui ſont de ce côté, & qu'il n'y ait aucun corps étranger mêlé avec la glaiſe: on éleve avec la même attention un contre-mur de corroi de toute la hauteur de la chauſſée, & qui ait 2 ou 3 pieds d'épaiſſeur, s'étendant des deux côtés de la bonde de deux ou trois toiſes; à meſure qu'on garnit ainſi la bonde, on éleve la chauſſée, comme nous l'avons expliqué plus haut.

Il faut mettre le pilon *f* dans le trou *d* de l'auge; l'aſſujettir au bout de la queue *c* avec un boulon de fer; & quand on aura bien ajuſté le pilon dans ſon trou, on rompra le batardeau, ſi on en a fait un pour placer la

bonde, parce que l'auge & tous les autres bois ſe conſerveront bien mieux dans l'eau qu'à l'air.

D'ailleurs étant à portée de voir ſi l'eau s'échappe par quelque endroit, on pourra y remédier plus aiſément que ſi la chauſſée étoit plus avancée. Mais ſi, malgré toutes ces attentions, on appercevoit quelque voie d'eau, on les étancheroit en y jettant du fraſil qui ſe trouve dans les forêts aux endroits où l'on a cuit du charbon : c'eſt pourquoi on a ſoin d'avoir ſur les chauſſées & auprès de la bonde une proviſion de ce fraſil, pour que les gardes puiſſent en avoir ſous la main lorſqu'ils apperçoivent quelque écoulement d'eau.

§. 7. *Du Cul-de-lampe.*

IL y a lieu de croire qu'en prenant les précautions que nous venons d'expoſer, la bonde ſera étanche. Mais ſi par quelque accident imprévu, ou par la mauvaiſe qualité des matériaux, il s'échappoit de l'eau par la bonde, comme dans bien des cas il eſt de la plus grande importance de ne perdre aucune portion de l'eau de l'étang, il n'y auroit point d'autre remede que de faire autour de la foſſe qui eſt derriere la chauſſée un batardeau pour retenir celle qui s'échapperoit ; c'eſt ce qu'on appelle *un Cul-de-lampe*. Il eſt ſenſible que quand l'eau retenue par le cul-de-lampe ſe ſera miſe de niveau avec celle de l'étang, il ne s'en échappera plus. Ce remede n'eſt pas ſans inconvénient ; mais enfin c'eſt un des meilleurs qu'on puiſſe employer, & peut-être le ſeul, quand l'étang eſt plein & empoiſſonné. Pour faciliter la conſtruction de ce cul-de-lampe, il y en a qui ménagent aux deux côtés de la foſſe deux levées en terre ferme, ou que l'on conſtruit en même temps que la chauſſée, & qui forment comme deux arcboutants qui la ſoutiennent. Quand on eſt obligé de faire un cul-de-lampe, on joint ces deux arcboutants avec un batardeau, ce qui facilite la conſtruction du cul-de-lampe, qui ſans cette précaution ſeroit très-difficile.

§. 8. *Des Grillages & des Décharges des Etangs, pour prévenir les accidents qui réſultent des débordements.*

IL y a peu d'étangs qui ne ſoient expoſés à avoir trop d'eau en certains temps, ſoit à cauſe des débordements des rivieres qui y aboutiſſent, ſoit par la grande quantité d'eau que fourniſſent quelquefois les ſources, ſoit par les eaux de pluie qui découlent trop abondamment des côteaux, ce qui pourroit gonfler tellement l'eau de l'étang qu'elle ſe répandroit par-deſſus la chauſſée, ou qu'elle ſe déchargeroit dans un endroit bas qui ſe rencontreroit à quelque partie de la circonférence de l'étang.

Ces Déchargeoirs naturels ſont très-avantageux, lorſqu'ils ne laiſſent échapper l'eau que quand l'étang eſt entiérement plein ; mais pour que le poiſſon ne ſorte pas de l'étang avec l'eau, il faut établir en ces endroits des grilles de bois *D*, *Fig.* 1. *Pl. XIII*, ou encore mieux de fer, dont les barreaux ſoient aſſez ſerrés pour que le poiſſon ne paſſe pas au travers.

Comme il eſt très-important, & pour retenir le poiſſon & pour la conſervation de la chauſſée, que l'eau ne paſſe pas par-deſſus, lorſqu'il ne ſe trouve pas autour de l'étang de ces déchargeoirs naturels, il faut en faire avec de bonnes pierres dures bien taillées, & poſées à chaux & à ciment. Mais quand ces déchargeoirs ſont trop larges pour que la face qui regarde l'étang ſoit fermée par une ſeule pierre, il faut y mettre une piece de bois noyée dans la maçonnerie. Les joints des pierres ne pouvant pas réſiſter à l'écoulement rapide de l'eau. Au reſte, il faut proportionner la largeur de ces déchargeoirs à la quantité d'eau ſurabondante qu'on prévoit pouvoir arriver dans l'étang lors des grandes eaux, & il faut établir le niveau des déchargeoirs préciſément à une hauteur convenable, pour que l'étang étant plein, l'eau ne paſſe pas par-deſſus la chauſſée. Car quand on ſatisfait à cette condition, il ne peut jamais y avoir trop d'eau dans l'étang.

On eſt ſouvent obligé de placer les déchargeoirs dans les chauſſées même, pour profiter de la foſſe qui facilite l'écoulement de l'eau ; mais quand on pourra les établir ailleurs, il ſera bon de le faire, pour ménager la chauſſée. A quelque endroit qu'on les place, il faut qu'ils ſoient précédés d'une grille qui retienne le poiſſon dans l'étang.

Si par des crûes ou des inondations, on s'appercevoit que malgré les relais ou déchargeoirs l'eau fût prête à paſſer par-deſſus la chauſſée, qui ſeroit bien-tôt ruinée, il faudroit lever de bonne heure la bonde, ou les bondes s'il y en avoit pluſieurs, ce qui ne ſeroit ſujet à aucun inconvénient, ſi la cage ou les planches qui précedent la bonde du côté de l'étang étoient en bon état, & on abaiſſeroit le pilon lorſque la force de l'eau ſeroit paſſée. On ſeroit privé de ce ſecours, ſi à cauſe du mauvais état de la bonde, on avoit été obligé de former le cul-de-lampe dont nous avons parlé.

Ces grandes affluences d'eau arrivent principalement aux étangs où aboutit une riviere, qui dans certains temps gonfle conſidérablement & déborde ; en ce cas, on peut établir à quelque endroit une vanne qu'on leve lorſqu'on veut laiſſer échapper beaucoup d'eau. Mais comme il eſt bien difficile de

tenir ces vannes étanches, il ne faut avoir recours à ce moyen que le moins qu'il est possible, ou les établir de façon qu'étant ouvertes elles ne puissent faire baisser l'eau de l'étang que d'un pied & demi, ou de deux pieds au-dessous du haut de la chaussée; & s'il se perdoit un peu d'eau lorsqu'elles seroient fermées, elle seroit amplement remplacée par l'eau de la riviere que nous avons supposé s'y décharger, ou bien on arrêteroit aisément les écoulements d'eau avec de la glaise & de la mousse.

Nous avons déja dit qu'il falloit établir des grilles à l'embouchure des rivieres & des ruisseaux dans les étangs, pour arrêter le poisson qui ne manqueroit pas de remonter dans les eaux vives. Mais de plus, pour les étangs où l'on éleve de l'alvin, il est très-important qu'il n'y entre point de Brochetons; car une douzaine de ces poissons qui seroient gros comme des Harengs, suffiroit pour détruire tout le frai & l'alvin d'un petit étang. En ce cas, aux endroits qui communiquent à de petites rivieres, ou à des étangs supérieurs, outre la grille on met en avant des fagots d'épines qui arrêtent les petits poissons que la grille laisseroit passer.

Il est bien utile, tant pour le bon entretien du poisson que pour l'avoir de bonne qualité, & pour prévenir l'inconvénient des eaux basses, de pouvoir introduire dans l'étang l'eau d'un ruisseau ou d'une petite riviere. Mais ces avantages sont compensés par de grands inconvénients. Ces eaux courantes charrient toujours, comme nous l'avons dit, des récréments qui comblent les étangs; il arrive, comme nous l'avons encore dit, des affluences d'eau dont on a peine à décharger l'étang. Mais un des grands inconvénients, c'est que comme il faut établir une grille à l'embouchure de la riviere dans l'étang, cette grille arrête des herbes, des branches d'arbres, des feuilles, & d'autres immondices qui ferment le passage à l'eau; si alors il survient une crûe, la charge de l'eau dont le cours est interrompu, renverse la grille, ou bien elle se fait jour tantôt par-dessous, ou par les côtés, & alors une partie du poisson s'échappe. Le mieux seroit donc, comme nous en avons prévenu, que la riviere eût son lit séparé de l'étang, & qu'on fût maître au moyen d'une vanne, d'en prendre la quantité d'eau dont on auroit besoin, ou pour remplir l'étang, ou pour renouveller son eau, ce qui est très-avantageux à l'accroissement du poisson, & très-propre à le rendre de bonne qualité.

§. 9. *De l'Empoissonnement des Etangs.*

QUAND un Etang est mis en bon état, conformément aux instructions que nous venons de donner, il faut le laisser se remplir d'eau. Ainsi supposant qu'on ait fait des digues pour arrêter l'eau, & avoir plus de facilité pour faire la chaussée, établir la bonde, les déchargeoirs, & les grilles, on rompra ces digues ou batardeaux pour laisser l'étang se remplir; alors il s'agira de l'empoissonner.

Quand on pêche de grands étangs, on y trouve des Barbeaux, des Vendoises, des Meûniers, des Chevannes, qu'on nomme aussi *Chevereaux* ou *Cheveneaux*, des Goujons, des Verons & autres menuises, des Anguilles, des Ecrevisses, des Grenouilles, &c; il se trouve toujours de ces poissons qu'on nomme *Roussaille* ou *Blanchaille*, quoiqu'on n'en mette point pour peupler les étangs, parce qu'ils ne sont pas marchands. On ne les achette point pour les transporter dans les grandes villes. Ils se consomment aux environs de l'étang, où on les vend bon marché par lot, ou comme l'on dit, *à la billotée*.

Les poissons estimés & qu'on appelle *Marchands*, sont la Carpe, le Brochet, la Perche, la Tanche, la Truite. On peut y ajouter le Gardon & l'Anguille.

Il est vrai qu'il y a des étangs où certains poissons se plaisent beaucoup plus que d'autres; nous donnerons sur cela quelques indications, auxquelles nous pensons qu'on doit avoir égard, quoique quelques-uns prétendent qu'il faut mettre dans les grands étangs de toutes sortes de poissons, disant que ceux qui y réussiront le mieux y prospéreront, & que les autres serviront de pâture aux poissons voraces.

On ne s'avise pas d'empoissonner un étang avec du Gardon qu'on met au nombre des Blanchailles, & qui se transporte difficilement; mais comme il multiplie beaucoup, on en trouve toujours quantité dans les étangs; sa principale utilité est de nourrir les poissons voraces, le Brochet, la Perche, & la Truite.

La Tanche se plaît par-tout, mais particuliérement dans les étangs limonneux. Ce poisson peuple beaucoup, & se transporte aisément en vie. D'ailleurs les grosses Tanches sont estimées quand elles ne sentent point la vase: mais on prétend assez généralement qu'il faut plus de terrein pour nourrir cent Tanches, que pour engraisser cinq cents Carpes. Outre cela, comme elles se vendent toujours à meilleur marché que les Carpes, on en met plutôt dans les marres vaseuses que dans les étangs.

La Perche est un excellent poisson, qui se vend très-bien. Il est vrai qu'il est vorace, mais pas à beaucoup près redoutable comme le Brochet. Il se nourrit de petites Blanchailles dont il débarrasse l'étang.

Quoiqu'elle soit difficile à transporter, on en peut mettre dans les grands étangs qui

qui ſont à portée des endroits où s'en doit faire la conſommation, par exemple, dans ceux qui appartiennent aux Maiſons Religieuſes qui ſont abſtinence, ou lorſque ces étangs ſont à portée des grandes Villes où l'on eſt aſſuré d'en trouver un débit avantageux. Ce poiſſon ſe plaît dans les eaux vives; on prétend qu'en relevant une arrête qu'il a ſur le dos, il ne craint point le Brochet; mais certainement le Brochet parvient à le ſaiſir par la tête, & à s'en nourrir; puiſqu'on en a trouvé ſouvent dans l'eſtomach des Brochets.

La *Truite* eſt un excellent poiſſon, qui eſt plutôt de riviere que d'étang. Elle ſubſiſte néanmoins dans les étangs où l'eau eſt vive; mais elle n'y multiplie pas. Ce poiſſon eſt vorace comme le Brochet, & encore plus difficile à tranſporter que la Perche. On ſe borne donc à pêcher la Truite dans les rivieres d'eau vive, fonds de gravier, où elle ſe plaît. Si cependant on vouloit en conſerver pour ſon propre uſage, ou pour en vendre dans le voiſinage, on feroit pour ce poiſſon une eſpece de vivier ſur un fonds de gravier, où couleroient des eaux de ſources : il ſuffiroit de donner à ce vivier 8 à 10 pieds de largeur; mais plus on lui donnera de longueur, & plus on pourra y mettre de Truites. Celles qu'on prendra dans la riviere, ſe conſerveront très-bien dans le vivier; elles s'y multiplieront même, ſi ce vivier, eſt fort long, ſur-tout ſi on les nourrit avec de la blanchaille; mais cette pêcherie ſera peu profitable : le mieux eſt de la reſtreindre à en faire un réſervoir où l'on conſervera les Truites qu'on aura priſes dans la riviere.

Les *Anguilles* ſont un fort bon poiſſon qui eſt vorace, mais comme il n'attaque que la menuiſe, il ne fait de tort que dans les étangs où l'on fait de l'alvin; il a l'avantage de ſe tranſporter aiſément, & quoiqu'on ne ſoit pas dans l'uſage d'en mettre dans les étangs, il s'y en trouve toujours. Quelquefois on en met dans des foſſes ou des viviers ombragés, dont on proportionne la grandeur à la quantité qu'on déſire en avoir. Les Anguilles ſe nouriſſent de Grenouilles & de Têtards; cependant elles proſperent mieux ſi on leur jette quelques menuiſes, quelques tripailles, des fruits tendres, &c.

Les *Ecreviſſes* d'étang ne ſont pas à beaucoup près ſi bonnes que celles qu'on pêche dans les eaux vives & courantes. Comme elles mangent du frai, elles ſont tort aux alvinieres. Nous rapporterons à l'Article de l'Ecreviſſe, ce que nous avons fait pour les multiplier dans un endroit où il n'y en avoit pas.

Les *Grenouilles* multiplient beaucoup, & on en trouve partout. Quoiqu'on en expoſe dans les marchés, elles ne font pas un objet de commerce. Comme elles mangent le frai, elles détruiſent de l'alvin : mais elles ne font aucun tort aux grands étangs; au contraire quelques poiſſons s'en nourriſſent, & ſur-tout des Têtards ou des jeunes Grenouilles qui ſe trouvent en quantité au bord de l'eau.

Le *Brochet* eſt avantageux pour la vente, & quoiqu'il ſoit plus difficile à tranſporter par terre que la Carpe & la Tanche, les Marchands s'en chargent volontiers d'autant qu'il ſe tranſporte aiſément par eau dans des baſcules. Mais c'eſt un poiſſon très-vorace qui coûte au Propriétaire de l'étang plus qu'il n'en retire. Car un Brochet d'un écu ne parvient à cette groſſeur qu'après avoir mangé pour quarante & cinquante francs de poiſſon. Il eſt vrai qu'il ſe nourrit d'abord de blanchaille dont il décharge l'étang ſans faire de tort au Propriétaire; mais il n'en eſt pas de même quand les Brochets ſont un peu gros, celui qu'on vendroit 30 ſols en mange un de 15, & j'ai vu cela arriver dans un baquet : il ſuit de là que ſi l'on ne mettoit dans un étang que des Brochetons gros comme des harengs, au bout d'un an à peine y en trouveroit-on ſix de chaque cent qu'on auroit mis dans l'étang. On prétend que dans le temps du frai ils épargnent leurs ſemblables; mais je n'oſerois pas aſſurer que cela fût exactement vrai.

Il eſt bon de faire ſon poſſible pour qu'il n'y ait point de Brochets dans les étangs qu'on deſtine à avoir de l'alvin; mais cela n'eſt pas aiſé : car quand il y a une fois eu du Brochet dans un étang, on ne peut l'en purger qu'en le laiſſant pluſieurs années à ſec; s'il reſte un peu d'eau en quelques endroits, il s'y conſervera de petits Brochetons, qui ſe montreront quand l'étang ſera plein, & détruiront beaucoup de frai & de poiſſon.

Pour ce qui eſt des grands étangs, il n'y faut point mettre de Brochets avec l'alvin; mais ſi l'alvin eſt fort, on peut y jetter de très-petits Brochetons. Cependant il eſt mieux de n'en mettre que la ſeconde année, lorſqu'on ne pêche qu'à 3 ou 4 ans. Mais ſi l'on vouloit pêcher après deux ans ou deux étés révolus, & que l'alvin fût très-fort, on pourroit mettre de la Brochetaille après la premiere année révolue. En général quand les Carpes ſont beaucoup plus groſſes que les Brochets, on prétend que ce poiſſon qui les chaſſe ſans pouvoir en manger, leur fait du bien, par l'exercice qu'il leur fait prendre; & dans les étangs qui ne ſont pas deſtinés à produire de l'alvin, on regarde comme un avantage que le Brochet détruiſe la menuiſe. On prétend que le Brochet a pris en 6 ans toute la groſſeur où il peut parvenir, qu'enſuite il devient aveugle, & ne fait que dépérir.

Il paroît que les étangs ſont particulié-

rement destinés pour la Carpe; elle y prospere singuliérement bien; elle est aisée à transporter par terre & par eau, & la vente en est assurée; c'est pourquoi les Marchands s'en chargent volontiers. Comme ils ne s'embarrassent point du tort que les Brochets causent aux Propriétaires, ils conseillent toujours d'en mettre une bonne quantité dans l'étang avec l'alvin de Carpe; mais les Propriétaires qui connoissent leurs intérêts, ne mettront l'alvin de Brochet qu'un ou deux ans après celui de Carpe, & en médiocre quantité, se conformant à ce que nous avons dit plus haut.

Les Carpes s'accommodent assez de toutes sortes de fonds, limonneux, sablonneux, &c, ainsi que de toutes sortes d'eaux; mais elles sont bien meilleures dans certains terreins & dans certaines eaux que dans d'autres. Heureusement des Carpes qui ne seroient pas mangeables au sortir des étangs limonneux, se dégorgent dans les bascules, & deviennent fort bonnes. J'ai même expérimenté que des Carpes qu'on avoit pêchées dans la vase, & qui avoient un très-mauvais goût, étoient parfaitement dégorgées, les ayant tenues quatre à cinq jours dans une eau vive.

On estime qu'on peut mettre dix-huit à vingt milliers d'alvin de Carpe dans un étang qui a cent arpents d'eau, dix à onze milliers dans celui de cinquante arpents, augmentant ou diminuant cette quantité suivant la force de l'alvin, l'étendue de l'étang, & la nature du fonds; car il y en a qui sont bien plus propres à nourrir beaucoup de poissons que d'autres. On auroit peine à donner sur cela des principes certains; c'est l'expérience qui doit plutôt diriger que tous les raisonnements. Heureusement un à peu près suffit, & il est inutile d'exiger de la précision où elle n'est pas importante; ainsi nous préférons de détailler comment on doit s'y prendre pour avoir de bon alvin.

§. 10. *De l'Etang destiné à fournir de l'Alvin.*

Il seroit bon quand on pêche un étang d'en avoir un à empoissonner dans lequel on mettroit les Carpes qui ne seroient pas assez grosses pour être d'une vente avantageuse. Mais comme on ne trouve souvent dans les grands étangs que peu d'alvin, sur-tout si dans celui qu'on pêche il y avoit du Brochet & de la Perche, le Propriétaire de plusieurs étangs doit faire ensorte d'avoir de quoi alviner ceux qu'il doit empoissonner; sans cela il se trouvera souvent dans le cas de n'en pas trouver à propos, ou d'être obligé d'en acheter fort cher. C'est pourquoi il faut qu'il ait de petits étangs qu'on nomme *Carpieres* ou *Alvinieres*, qui soient uniquement destinés à fournir de l'alvin.

Il suffit que ces étangs aient huit à dix arpents d'eau; mais il est très-important qu'ils n'en manquent point en été, afin que les Carpes qu'on y mettra pour frayer, puissent s'égayer sur l'herbe des rivages où il reste peu d'eau. Car c'est l'endroit où elles déposent leur frai, sur-tout aux parties qui sont exposées au midi & au couchant.

On ignore encore comment se fait la fécondation des œufs des poissons. On voit les mâles se porter sur l'herbe à des endroits où il y a peu d'eau, & les femelles les suivre. On prétend encore que huit ou dix jours après que les femelles ont déposé leurs œufs, ils éclosent. Nous pourrons rapporter ailleurs les différentes idées qu'on a eu sur cette fécondation mystérieuse. Il suffit pour le présent qu'on soit persuadé qu'il faut pour la multiplication des poissons le concours des deux sexes. D'où il suit qu'on doit mettre dans le petit étang destiné à l'alvin des Carpes mâles ou laitées, & des femelles ou œuvées.

Les meilleures Carpes pour peupler ne doivent être ni trop grosses ni trop petites; on les choisit à peu-près de dix à onze pouces; elles doivent être rondes, & avoir le ventre plein, observant qu'il ne faut au plus qu'un quart de mâles de ce qu'on met de femelles, c'est-à-dire, que pour cent femelles, il faut au plus vingt-cinq mâles, & dans un étang de huit arpents, il ne faut mettre que cent femelles, qui jetteront chacune plus d'un millier d'œufs.

Il y en a qui prétendent que les Carpes femelles ne sont en état de multiplier que quand elles ont huit à neuf ans, & les mâles trois ou quatre, ce qui ne s'éloigne pas beaucoup de ce que nous venons de dire à l'égard de leur grosseur.

Dans les mois d'Avril & d'Août, qui est à peu-près la saison du frai pour les Carpes, il faut bien garder les étangs; car le poisson alors engourdi, & presqu'à sec dans l'herbe, se laisse prendre à la main: il faut aussi empêcher que les bestiaux n'aillent boire à l'étang, ils feroient avec leurs pieds une énorme destruction de frai. Les cochons sur-tout sont fort à craindre, parce qu'ils mangent le frai avec avidité.

Si n'étant point Propriétaire des terres voisines, on n'avoit pas le droit d'interdire l'entrée au bétail, dans les prés ou bois voisins, il faudroit faire avec des pieux & des perches une barriere qui les empêchât de venir dans l'étang, & cette précaution doit être continuée jusqu'à trois semaines ou un mois après la saison du frai.

A l'égard de la nourriture de l'énorme quantité de petit poisson que produisent les cent Carpes meres, il ne faut pas en être inquiet; pourvû que l'eau ne baisse

pas dans l'étang, le poiſſon proſpérera ſûrement; ſi on le pouvoit, il ſeroit bon d'y introduire de nouvelle eau de quelque riviere à portée, les petites Carpes ainſi que les groſſes en réuſſiroient infiniment mieux. Mais c'eſt ici où il eſt de la plus grande importance qu'il n'y ait dans l'étang ni Brochets ni Perches, ni aucun autre poiſſon vorace.

La premiere & la ſeconde année ce petit poiſſon n'étant grand que comme une feuille de Saule, on le nomme *Feuille* en pluſieurs endroits. Quelquefois au bout de deux étés il a 4 pouces de longueur, lorſque le fonds eſt très-bon; mais c'eſt encore de la feuille, & il prend le nom d'*alvin*, lorſqu'après le troiſieme été il a cinq pouces depuis le bas de l'œil, juſqu'à l'angle de la fourchette de la queue, ce qu'on appelle *entre œil & bat*. Cet alvin eſt encore petit; car pour être bon, il faut qu'il ait 6 pouces, & il eſt encore meilleur quand il en a ſept, pourvû qu'il n'ait que quatre ans; car on n'eſtime point l'alvin qui n'eſt parvenu à cette groſſeur qu'au bout de cinq ans.

On doit exiger qu'il ait l'écaille nette, & le corps aſſez gros, par proportion à la tête; celui qui auroit une groſſe tête & un corps menu ne vaudroit rien. On rejette encore l'alvin qui a l'écaille noire, qui provient d'un étang bas & vaſeux, dans lequel il tombe beaucoup de feuilles des arbres voiſins. Il nous paroît néanmoins qu'il pourroit ſe réparer dans les grands étangs où il trouveroit de bonne eau.

Lorſqu'on empoiſſonnera un grand étang avec de l'alvin de ſept pouces, on fera bien d'y mettre du Brocheton, pour empêcher que la Carpe ne peuple trop, & ne force dans cet étang.

§. 11. *Méthode pratiquée à la Chine, pour empoiſſonner les endroits où il reſte de l'eau.*

ON lit dans l'Hiſtoire générale des Voyages *in*-4°. Tome VI, page 495, un commerce ſingulier qu'on fait de frai de poiſſon. Sans nous rendre garant du fait, voici ce qui y eſt rapporté.

La Chine offre une prodigieuſe abondance de poiſſon, les rivieres, les lacs, les étangs, les canaux même y ſont remplis de poiſſon, qui fourmille juſque dans les foſſés qu'on creuſe dans les champs pour conſerver l'eau qui ſert à la production du riz: ces foſſés ſont remplis de frai ou d'œufs de poiſſons, dont les Propriétaires du fonds tirent un profit conſidérable.

On voit tous les ans ſur la grande riviere de Yang-tſe-Kyang, à peu de diſtance de Kien-king-fou, dans la province de Kiang-ſi, un nombre ſurprenant de barques qui ſe raſſemblent pour acheter du frai. Vers le mois de Mai, les habitants du pays bouchent la riviere en pluſieurs endroits dans l'eſpace de neuf à dix lieues, avec des nattes & des claies, qui ne laiſſent d'ouverture que pour le paſſage d'une barque, afin d'arrêter le frai qu'ils ſavent diſtinguer au premier coup d'œil, quoiqu'il ne produiſe preſque aucun changement à l'eau. Ils rempliſſent des tonnes avec cette eau chargée de frai, pour la vendre à des Marchands qui la tranſportent en diverſes provinces, ayant l'attention de remuer cette eau de temps en temps. Elle ſe vend par meſure à ceux qui poſſedent des étangs. Dans l'eſpace de peu de jours, le jeune frai commence à paroître, & forme de petits bancs, étant ſi petits qu'ils ſont preſque imperceptibles. On les nourrit avec de la lentille d'eau, ou des jaunes d'œufs, à peuprès comme on éleve en Europe certains animaux domeſtiques. On empoiſſonne auſſi des canaux avec des poiſſons qu'on tire des rivieres & des lacs.

Quelques-uns diſent que ſi l'on arrache une racine d'arbre chargée de chevelu & dépouillée de la terre qui l'environnoit, que vers la fin d'Avril, ou au commencement de Mai, on la mette quelques jours attachée à une corde dans un endroit où le poiſſon fraie, elle ſe trouve en peu de temps très-chargée de frai, & qu'en la tranſportant promptement dans une mare la tenant à 3 pouces ſous l'eau, le frai y éclôt, & l'empoiſſonne. Ce fait nous paroiſſant difficile à vérifier, nous le rapportons ſans en garantir la vérité.

§. 12. *De l'entretien de l'Etang empoiſſonné.*

IL faut viſiter de temps en temps toutes les parties des étangs pour voir ſi la chauſſée, la bonde, les déchargeoirs, la grille ſont en bon état. Il faut nettoyer les foſſés qui conduiſent l'eau à l'étang; faire la chaſſe aux Renards & aux Lapins, qui fouillant dans les chauſſées les endommagent; affûter & tendre des piéges pour prendre les Loutres; tuer les Hérons, & les autres oiſeaux pêcheurs, même les Canards, principalement ſur les alvinieres; ne pas ſouffrir qu'on aille pêcher dans l'étang, à la ligne, au truble, au carreau, à l'épervier, & encore avec plus de ſévérité à la ſaine & au trémail; ce ſeroit épuiſer l'étang, & montrer le chemin aux voleurs.

Il eſt bon d'avoir ſur l'étang un petit bateau, pour ſe mettre à portée de tirer ſur les oiſeaux, Hérons, Grues, Canards, &c, pour faire la chaſſe aux Loutres, arracher avec un croc les roſeaux, qui forment quelquefois à la longue des iſles flottantes *G*, *Pl. XIII*, qui ſervent de retraite aux Loutres, & aux autres animaux malfaiſants. On prétend cependant, je ne ſais pas ſi c'eſt avec fondement, que les coups de

fusil étonnent le poisson, & le rendent malade. Enfin il faut tendre de grandes souricieres pour détruire les rats d'eau, qui s'y prennent d'autant plus volontiers qu'ils sont très-gourmands ; & des piéges ou traquenards aux Loutres.

Si l'eau baisse considérablement dans l'étang, il faut essayer d'y en conduire, ou d'un ruisseau si l'on en a à portée, ou même d'un étang supérieur, si l'on en a en propriété, quand on devroit pêcher l'étang supérieur hors de saison, & mettre le poisson dans celui qui est plus bas.

Si au contraire l'étang se remplit trop, & que l'eau menace de passer sur la chaussée, il faut y remédier de bonne heure, par les moyens que nous avons indiqués.

§. 13. *A quel âge il faut pêcher les Etangs.*

Quand un Etang est en bon fonds, & qu'il a été peuplé de bon alvin, on peut le pêcher trois ans après qu'il a été alviné, c'est-à-dire, lorsque l'alvin a resté trois étés dans l'étang : par exemple, s'il avoit été mis dans l'étang en Janvier ou Février 1760, on compteroit qu'il a trois ans en Octobre 1762.

Dans un bon étang qui a été peuplé avec de l'alvin très-fort, les Carpes se trouvent quelquefois assez grosses au bout de deux ans, pour être vendues.

On est encore obligé de pêcher un étang au bout de deux ans quand il y a de grandes réparations à faire à la chaussée ou aux bondes : ou quand il y a de gros Brochets qui détruiroient toutes les Carpes. Enfin quand l'étang a été à sec, l'année qui a précédé son empoissonnement : car on compte qu'une année d'à sec, & les deux années suivantes de bonne eau, valent trois ans.

Quand on a été forcé d'empoissonner un étang avec de fort petit alvin, le poisson n'est ordinairement parvenu à une bonne grosseur, qu'au bout de quatre ans ; alors il ne faut mettre du Brocheton dans l'étang que la troisieme année.

Si l'on en croyoit les Marchands, on ne pêcheroit les étangs que la quatrieme année. Comme les poissons, Carpes & Brochets, seroient plus gros, ils y trouveroient leur compte ; mais le Propriétaire perdroit une année & beaucoup de poisson qui seroit mangé par les Brochets.

§. 14. *De la saison où il convient de pêcher les Etangs.*

Plusieurs pensent qu'il ne faut pêcher les étangs que peu avant le Carême. Cela peut être quand l'étang est tout près de l'endroit où l'on doit vendre le poisson ; mais il y a bien des raisons qui doivent déterminer à pêcher en Octobre.

1°. On ne court point le risque des gelées, des crues d'eau, & des autres accidents qui arrivent fréquemment pendant l'hiver ; d'ailleurs le poisson n'augmente pas en cette saison ; & s'il y a beaucoup de Brochets, il vit pendant le retard, aux dépens de l'étang.

2°. En pêchant en Octobre, lorsque le pilon est rabaissé aussi-tôt après la pêche, l'étang se remplit pendant l'hiver, & il n'est pas rempli entiérement par des eaux de neige, qui sont contraires au poisson.

3°. L'alviniere qu'on pêche en Novembre, a le temps de se remplir pendant l'hiver, au lieu que si l'on ne pêchoit ces étangs qu'en Février ou Mars, on courroit risque que l'étang n'eût pas le temps de se remplir suffisamment d'eau pour n'être pas à sec l'été, à moins qu'on ne pût conduire à volonté dans l'étang, l'eau de quelque riviere ou de quelques sources abondantes.

4°. Quand on pêche en Octobre, on est plus maître de ces eaux qu'en Février, où il en tombe quelquefois trop abondamment.

5°. Les gelées continuant quelquefois bien avant en Février, la pêche est trop retardée pour le Carême.

6°. En pêchant en Octobre, on a le temps de faire les réparations nécessaires à la levée, à la bonde, aux déchargeoirs & aux grilles, qui au bout de trois ans se trouvent quelquefois en mauvais état.

§. 15. *De la Pêche des Etangs.*

Quand on veut pêcher un étang, on leve le pilon de la bonde pour laisser écouler l'eau peu-à-peu. Il faut néanmoins l'ouvrir assez, pour que l'eau baisse dans l'étang. Car dans ceux où il se rend des sources considérables, on n'avanceroit rien, si l'eau qu'on laisse couler par la bonde, n'étoit pas en plus grande quantité que celle que les sources fournissent. Mais si l'on tiroit l'eau trop vîte, le poisson n'ayant pas le temps de se débarrasser des herbes, resteroit à sec, & seroit perdu. Il arriveroit encore que celui qui seroit sous des isles flottantes y resteroit pris comme sous une trappe; au lieu qu'en laissant l'eau s'écouler lentement, le poisson qui sent que l'eau lui manque, cherche des endroits où elle est plus profonde, peu-à-peu il gagne le fossé du milieu, & se rend dans la poële qui est auprès de la bonde. C'est pourquoi l'eau est quelquefois six semaines ou deux mois à s'écouler. Enfin lorsqu'il n'y a plus d'eau que dans la poële, il s'est rassemblé une quantité prodigieuse de poisson en cet endroit, où on les prend avec de petites sainettes, ou des trubles. C'est alors qu'il faut garder l'étang jour

&

& nuit ; car un voleur auroit bien-tôt fait une pêche fort abondante avec un épervier.

Pendant que l'eau s'écoule, on forme des parcs de claies, ou avec des planches à un endroit où il reſte de l'eau *c*, *Pl. XIII*, *Fig.* 2, & le matin à la fraîcheur, quand on pêche la poële, des hommes accoûtumés à juger par habitude, de l'eſpece & de la groſſeur des poiſſons, les mettent promptement chacun ſuivant leur eſpece & leur groſſeur dans différents compartiments, les Anguilles à part, la menuiſe dans d'autres parcs, dans un autre la blanchaille ; les Brochets qui ſe vendent à la piece, dans un parc ſéparé, ceux qui ſe vendent comme Carpes, dans un autre. Il en eſt de même des Perches. Pour ce qui eſt des Carpes, quand on a ſéparé les groſſes, qui ſe vendent à la piece, on diſtribue les autres ſuivant leur longueur, celles de douze, celles de onze, celles de dix, celles de huit pouces ſont ſéparées ; & au moyen de ce triage, on eſt en état de les vendre au Marchand qui ſe charge du tranſport. Ou bien, comme cela ſe pratique ſouvent, les conventions étant faites entre le Propriétaire de l'étang, & le Marchand, celui-ci préſide à la pêche de la poële, & fait ſur le champ charger le poiſſon ſur ſes voitures, & l'enleve.

Il y a des étangs vaſeux où l'on ne peut pas former une bonne poële : en ce cas, on ne pêche pas dans l'étang ; mais on fait dans la foſſe *E*, *Fig.* 1. *Pl. XIII*, à la décharge de l'étang, avec des planches, de la maçonnerie ou des gazons, ce qu'on nomme un *tombereau*, *Pl. XIV*, *Fig.* 2. C'eſt une enceinte dans laquelle, ayant ôté la cage de la bonde, & levé le pilon, on laiſſe paſſer le poiſſon avec l'eau, & c'eſt dans cet endroit qu'on le pêche.

Vis-à-vis le trou de bonde *A*, on fait un évaſement *B B*, pour que la viteſſe du courant s'amortiſſe, & ne bleſſe pas le poiſſon. Quand tout l'eſpace *CC* eſt rempli d'eau, on baiſſe le pilon de la bonde, & on pêche dans le tombereau. Lorſqu'on a pris tout le poiſſon, on ouvre la vanne *D* pour laiſſer écouler l'eau du tombereau, & on met un panier de bonde derriere cette vanne pour arrêter le poiſſon qu'on n'auroit pas pris. Quand le tombereau eſt vuide, on ferme la vanne *D*, & on ouvre la bonde *A*, pour la laiſſer ſe remplir de nouveau ; ainſi on pêche l'étang par écluſées. Il eſt important que le fond du tombereau *C C* ſoit bien uni & ferme ; quelques-uns le plancheient.

§. 16. *Du Marché pour la vente du Poiſſon.*

CE que nous allons dire ſur le Marché, la Vente & la Priſée du poiſſon, varie ſuivant la poſition des étangs, & le plus ou moins de facilité qu'il y a à tranſporter le poiſſon. De plus, cette marchandiſe, comme toute autre, eſt ſujette à augmenter ou à diminuer de prix ſuivant les circonſtances : par exemple, le prix du poiſſon augmente à la ſuite des hivers très-rudes, & ſur-tout des étés ſecs, le poiſſon ayant ſouffert dans quantité d'étangs ; il eſt bon d'être prévenu de ces circonſtances.

La Carpe ſe vend ordinairement à l'échantillon, avec les quatre au cent, c'eſt-à-dire, à la meſure par pied & pouce, qui ſe prend depuis le bas de l'œil juſqu'à l'angle de la fourchette de la queue. Les Marchands prétendent que ce doit être deux écailles au-deſſus de cet angle ; mais quelque choſe que l'on faſſe, le Marchand parvient toujours à trouver ſon compte. Car ſi on lui vend toutes les Carpes de dix pouces, & au-deſſus, trois cents livres le millier, ou ſix ſols la piece, il rebutera toutes celles qui ſeront au-deſſous de onze pouces, & il demandera ce qu'il aura rebuté pour un prix très-modique ; voilà ce qu'on appelle le ſavoir-faire du Marchand.

Il n'eſt guere poſſible de vendre en bloc tout le poiſſon d'un étang. Car ſi le Vendeur ſachant ce qu'il a mis dans ſon étang, connoît ce qu'il doit en tirer, l'Acquéreur de ſon côté veut être certain s'il y trouvera ſon compte.

Le Brochet ſe meſure comme la Carpe, & aſſez ſouvent ſe vend de même ; mais on ne donne point les quatre au cent. Ce qui ne regarde pas les gros Brochets qu'on nomme *quarreaux*, qui ſe vendent à la piece : & ſi ceux de 24 pouces, & au deſſus, ſe vendent, par ſuppoſition, cent ſols, ceux de 21 pouces, & au-deſſus juſqu'à 24, celui-ci non compris, ſe vendront trois livres. Ceux de dix-huit pouces juſqu'à 21 pouces, celui-ci non compris, 30 ou 40 ſols. Ceux de 15 pouces juſqu'à 18 excluſivement, 15 à 20 ſols ; & celui de douze pouces juſqu'à 15 excluſivement, 8 à 10 ſols. Tous les autres ſe vendent comme les Carpes à ſix ſols la piece & les 4 au cent, & les Marchands font leur poſſible, pour avoir comme Carpes, les Brochets de 12 pouces.

Quand on a un petit étang en état de recevoir du poiſſon, il pourroit être avantageux d'y mettre les petites Carpes que les Marchands achetent bon marché en bloc ; car bien-tôt elles auroient pris dans cet étang une groſſeur ſuffiſante pour être vendues un bon prix.

§. 17. *Des accidents auxquels ſont expoſés les étangs empoiſſonnés.*

IL peut ſurvenir beaucoup d'accidents à un étang alviné, juſqu'à ce qu'il ſoit en pêche. Le plus fâcheux eſt s'il manquoit d'eau

pendant l'été. C'est la saison où les poissons profitent le plus; c'est aussi celle où ils ont plus besoin de nourriture. Ainsi s'il étoit possible, il faudroit mettre alors beaucoup d'eau dans l'étang, pour qu'en étendant la nappe d'eau, ils eussent abondamment de quoi se nourrir. C'est-là ce qui fait appercevoir le grand avantage des étangs qui peuvent tirer l'eau de quelques sources abondantes, ou d'une riviere: & nous avons dit que dans des années fort seches on étoit quelquefois obligé de pêcher hors de saison un étang supérieur, pour fournir de l'eau à celui qui est plus bas. On a même vu acheter l'eau & le poisson d'un petit étang élevé, pour ne pas perdre le poisson d'un grand étang.

C'est pour prévenir ces inconvénients, qu'on doit dans le mois de Mars curer les fossés qui conduisent l'eau à l'étang, réparer les déchargeoirs, s'ils perdent l'eau, ainsi que la chaussée, & particuliérement la bonde, derriere laquelle on fera un cul-de-lampe, si cela est nécessaire. Avec ces précautions, si la poële est suffisamment profonde, on perdra peu de poisson.

Quand les étangs sont bien pleins, les gelées ne font pas périr le poisson. Il est de l'instinct du poisson, lorsqu'il sent l'eau froide, de se retirer dans les endroits où il y a plus d'eau, & de se bourber. Ainsi quand il n'y auroit dans la poële que 5 pieds d'eau, comme il est bien rare que dans les forts hivers la glace ait deux pieds d'épaisseur, il resteroit suffisamment d'eau sous la glace pour que le poisson y subsistât. Ceux qui mettent du poisson dans des fossés & des viviers, doivent prêter attention à ceci, afin de donner assez de profondeur à leurs réservoirs, pour ne point craindre les grands hivers.

Une circonstance bien fâcheuse, & à laquelle il n'y a souvent point de remede, est quand une gelée très-forte prend subitement; car alors les poissons qui n'ont pas gagné les endroits où l'eau est profonde, sont surpris sous la glace, & périssent infailliblement quand le froid continue. En ce cas, si l'on peut jouir de l'eau d'une riviere, il faut en verser beaucoup dans l'étang pour rompre la glace; mais il y a bien des circonstances où ce moyen, dont peu de Propriétaires peuvent profiter, est insuffisant: par exemple, dans les faux dégels, si la glace est formée sur toute la superficie de l'étang, & qu'il survienne une pluie, cette eau s'amasse sur la glace. Dans ce cas, lorsque les poissons trouvent quelqu'ouverture au banc de glace, ils se pressent de sortir de dessous pour s'égayer dans cette eau nouvelle; & alors, si le froid reprend, le poisson se trouve enfermé dans la glace, & meurt infailliblement. Le seul moyen de parer à cet inconvénient, seroit de tirer par les déchargeoirs, ou même par la bonde, l'eau qui couvre la glace. C'est à quoi sert admirablement une vanne, si l'on en a établi aux déchargeoirs. Comme elle tire l'eau de la superficie, elle produit un meilleur effet que la bonde, qui tire celle du fond. Heureusement les faux dégels dont nous venons de parler, ne sont pas ordinaires: mais il faut dans les temps de gelée faire garder soigneusement les étangs jour & nuit; car les picoreurs ne manquent pas d'aller la nuit faire des trous à la glace, ils y attirent avec de la lumiere tout le poisson de l'étang, qu'ils prennent aisément avec une truble.

Il se forme dans les étangs des touffes de joncs ou de roseaux, qu'on nomme des *joncheres*. Elles grossissent journellement, & forment des isles, qui ont quelquefois assez de consistance pour qu'on puisse marcher dessus. Ce sont des retraites assurées pour les rats d'eau, qui détruisent les petits poissons, & pour les loutres qui attaquent les plus gros, & font une destruction énorme, sans parler des Hérons, des Canards, &c, qui profitent de ces retraites pour faire leur pêche. Le moyen de parer à cet inconvénient, qui est considérable, est de détruire avec un bateau & des crocs ces touffes d'herbe, avant qu'elles ayent pris une certaine consistance; & comme elles ne manqueroient pas de reprendre racine, il faut les transporter hors de l'étang. Si on les avoit laissé s'accumuler à un certain point, il seroit impossible de les détruire tant que l'étang seroit plein; mais lorsqu'il est vuide, on fera bien de les enlever hors de l'étang, sans quoi ces isles ou *Miternes* reparoîtroient bien-tôt plus grandes qu'auparavant. On prétend qu'il faut dans les mois de Mai ou de Juin faucher les roseaux & les glais, qui se multipliant énormément dans les étangs, font tort au poisson. Cela est praticable pour les viviers & autres petits réservoirs; mais à l'égard des grands étangs, on s'engageroit à faire une dépense considérable, dont on ne seroit pas dédommagé; il faut remettre à les détruire lorsque l'étang est à sec.

§. 18. *De l'à-sec des Etangs.*

Il arrive que quand on a pêché tard, l'étang ne se remplissant pas, on est obligé de le laisser à sec. Il en est de même si l'on manque d'alvin, & encore quand il y a des réparations considérables à faire à la chaussée, à la poële, à la bonde, ou aux déchargeoirs. Dans tous ces cas, on est obligé de laisser l'étang à sec; mais indépendamment de ces cas forcés, on fera bien de le tenir à sec pendant un, deux ou trois ans, tous les neuf à douze ans, pour raffermir le fond, détruire les roseaux & les grands joncs. Lorsqu'on empoissonnera l'étang ainsi reposé,

on prendra à la premiere pêche, peu de blanchaille; mais la Carpe y proſpérera tellement, qu'au bout de deux ans elle ſera auſſi forte qu'elle l'auroit été à la troiſieme année. Outre ce dédommagement, on ne perdra pas entiérement ſon revenu pendant le temps de repos; l'étang, tenu à ſec, produira de bon foin, & en labourant les parties qui peuvent l'être, on pourra y ſemer des menus grains, qui y réuſſiront au mieux; car le ſéjour de l'eau aura rendu ces fonds très-fertiles. De plus, par ces labours réitérés, on détruira les plantes aquatiques qui endommagent les étangs, & on formera un terrein neuf, où le poiſſon trouvera en abondance de quoi ſe nourrir.

Une dépenſe conſidérable, mais qui eſt quelquefois inévitable, eſt de curer les étangs qui ſe ſont remplis. J'en ai vu où l'on étoit obligé d'enlever dans une grande partie près de deux pieds d'épaiſſeur de vaſes & de plantes pourries.

Nous ne parlons point ici du tranſport du poiſſon à dos de cheval, en voiture & par eau, en ayant traité amplement plus haut.

Nous croyons devoir faire mention ici d'un étang aſſez ſingulier, qui ſe trouve à Camiers en Picardie, Paroiſſe maritime ſituée à quatre lieues de Boulogne, & à trois de Montreuil. Cet étang eſt dans des dunes conſidérables, à une demi-lieue de la mer; il contient environ quinze arpents, & change de place de temps en temps, c'eſt-à-dire, lorſque les vents pouſſent les ſables d'un côté, & obligent les eaux de gagner d'un autre: l'Egliſe du village s'eſt trouvée, il y a quelques années, ainſi que des maiſons, preſqu'au milieu de l'étang. Les eaux n'en ſont cependant pas ſalées. On y pêche des Carpes & des Anguilles d'une bonté ſinguliere, ce qu'on croit provenir de ce qu'il n'y a point de vaſe dans cet étang, dont le fond eſt toujours ſableux. Il n'eſt pas rare d'y trouver des Carpes de 15 à 20 livres, & leur bon goût fait qu'elles ſe vendent communément 30 ſols la livre. On ne peut pêcher ces Carpes que dans l'été; on les met dans un réſervoir pratiqué à un bout de l'étang.

Il ſe trouve dans l'étang de Camiers des endroits de 25 braſſes de profondeur; mais comme nous l'avons déja dit, les eaux changeant de place, les endroits profonds varient chaque année. On a remarqué que l'endroit où étoit l'Egliſe, qu'on a été obligé de démolir, eſt préſentement aſſez éloigné de l'étang.

Cette note, ſur l'étang de Camiers, m'a été fournie par M. Chanlaire, Commiſſaire des Claſſes à Boulogne.

RÉCAPITULATION:

Et Réflexions générales ſur les différentes façons de pêcher, qui ſont expoſées dans cette Troiſieme Section.

POUR ſuivre le plan que nous avons expoſé au commencement de cet Ouvrage, après avoir traité dans la premiere Section des Pêches qu'on fait avec les Haims, nous avons expoſé dans la ſeconde Section celles qu'on fait avec différentes ſortes de Filets, & il nous reſtoit à parler dans une troiſieme, de pluſieurs façons de pêcher que nous avons cru ne devoir pas confondre avec celles qui ont fait l'objet des deux premieres.

Nous avons diviſé cette troiſieme Section en trois Chapitres; & après avoir décrit dans une Introduction & repréſenté ſur la premiere Planche, *Fig.* 2, les Inſtruments dont on ſe ſert pour les Pêches dont nous nous propoſons de parler, nous détaillons dans le premier Chapitre les Pêches qu'on fait au bord de la mer, à pied ou en pleine eau, avec des bateaux, ſe ſervant de Digons, de Fourches, de Tridents, de Fouanes, Fouenes ou Fouines, de Harpons, de Rateaux, de Herſes, &c. tant de nuit que de jour; ce qui eſt renfermé dans dix Articles, qui contiennent pluſieurs Paragraphes.

On trouve dans le premier Article, les différentes façons de prendre les Coquillages qui s'attachent à des rochers qui découvrent de baſſe-mer, ainſi que les Poiſſons qui s'enfoncent dans le ſable ou la vaſe, de même que ceux qui reſtent dans les endroits qui n'aſſéchent point quand la mer eſt retirée. Ces différents objets ſont détaillés dans vingt paragraphes.

On expoſe dans le paragraphe premier, & on a repréſenté ſur la Planche *II*, *Fig. 1.* la façon de détacher, de baſſe-mer, les Coquillages qui s'attachent aux rochers & aux groſſes pierres, ſoit avec un crochet attaché au bout d'une perche, ou avec un couteau, qu'on nomme *Etiquette* ſur la côte de Baſſe-Normandie, ou avec une vieille faucille, dont on fait uſage dans la Gironde & ailleurs.

Comme il y a des Coquillages tels que les Pitaux & Folades, ainsi que des Vers marins, qui se retirent dans des fonds durs, on va les y chercher avec le pic & la pioche, comme nous l'avons expliqué dans le second paragraphe, & représenté sur la premiere Planche, *Fig. 1.* ainsi que la façon de retirer les Vers du sable avec l'étiquette ou la faucille, comme nous l'avons détaillé dans le troisieme paragraphe.

Quand les sables ne sont pas fort durs; on y cherche les Vers marins, les Hamilles, & quelques poissons plats, avec des louchets, palots, bêches ou fourches, ainsi que nous l'avons expliqué dans le quatrieme paragraphe, & représenté *Pl. II*, *Fig. 2.*

Les poissons qu'on nomme *Saxatiles* tels que les Crustacées, les Congres, &c. se retirent entre les rochers; & nous expliquons dans le paragraphe 5, comment on va les y chercher avec une broche dentelée, qu'on nomme *Angon* ou *Digon*, *Grapin*, &c.

Quand il reste des poissons dans les endroits qui n'asséchent pas, les Pêcheurs vont les y prendre avec un crochet de fer, qu'on nomme *Espadot*. Cette pêche qui est détaillée dans le sixieme paragraphe, se fait plus souvent de nuit que de jour, ainsi qu'on le voit représenté *Pl. III*, *Fig. 1.*

Nous avons dit dans le paragraphe 7, la façon de prendre les poissons qui restent dans les endroits qui n'asséchent point, avec les fourches à deux ou trois fourchons barbelés, sortes de tridents, qu'on nomme *Fougne* en plusieurs endroits, & particuliérement à Oleron.

Les Voyageurs nous ont mis en état de parler, à la vérité, très-sommairement, d'une Pêche étrangere, qu'on fait avec un croc: c'est la matiere du paragraphe 8.

Dans les endroits où le sable n'est pas fort dur, on le laboure avec un crochet double, pour en tirer les Coquillages, les Vers & les Poissons qui s'y sont enfouis, comme nous l'avons expliqué dans le paragraphe 9, & représenté *Pl. III*, *Fig. 2.*

Mais pour entamer à la fois une plus grande largeur de sable, on se sert, au lieu du crochet du paragraphe 9, des rateaux paragraphe 10. Il y en a de petits qui servent à ramasser les coquillages qui sont à la superficie du sable, ou à une très-petite profondeur dans le sable; & pour les vers & les poissons, on emploie de grands rateaux, tels qu'on les voit *Pl. III*, *Fig. 2.*

Ceux qui peuvent s'aider de bêtes de trait, chevaux ou bœufs, avancent beaucoup la besogne, en se servant de herses; c'est ce qui est expliqué au paragraphe 11, & représenté *Pl. III*, *Fig. 3.*

On pêche à Aigues-mortes, dans les sables, qui ne sont recouverts que d'une petite épaisseur d'eau, des coquillages, qu'ils nomment *Tonilles*, avec un rateau derriere lequel on ajuste une poche de filet: c'est ce qu'on appelle *Tonilliere*, paragraphe 12.

On pêche en Provence des Coquillages, à une assez grande profondeur d'eau, avec une espece de rateau de fer pesant, qu'ils nomment *Salabre*, paragraphe 13, & qu'on peut regarder comme une drague.

Nous avons représenté sur la Planche IV, *Fig. 1.* la Pêche qu'on nomme *à la Foule* ou *Pommetter* ou *Plyetter*, je crois par corruption, de *piétiner*, parce qu'elle se fait en marchant pieds nuds sur le sable, & quand on sent un poisson sous les pieds, on le prend avec les mains, ou on le perce avec un Angon, ainsi que nous l'avons expliqué paragraphe 14.

Nous faisons remarquer dans le paragraphe 15, qu'on pêche de cette même maniere des coquillages, qu'on nomme *Coques* ou *Vanons*. A l'égard des coquillages qu'on appelle *Manches de Couteau*, *Manchons*, *Couteliers*, on les tire du sable au moyen d'un petit instrument qu'on nomme *Digot*, qui n'est autre chose qu'une aiguille à tricoter, terminée par un petit bouton, comme nous l'avons expliqué dans le paragraphe 16.

Sur les côtes vaseuses, on fait sortir les Anguilles en émouvant la vase avec les pieds, & on les assomme avec un bâton, comme nous l'avons expliqué paragraphe 17, & représenté *Pl. IV*, *Fig. 2.*

On voit *Pl. IV*, *Fig. 3.* & nous avons expliqué dans le paragraphe 18, comment on prend des Anguilles, des Congres, & des poissons plats, en enfonçant au hazard, dans la vase, une Fouane, qui ramene les poissons qui sont piqués.

On pêche aussi sur les vases, paragraphe 19, avec la Fouane, & au feu.

En Languedoc, il y a des Pêcheurs assez adroits pour poursuivre les poissons à la course, étant éclairés par un flambeau, & pour les percer, ainsi qu'on le voit *Pl. V*, *Fig. 1.*

Nous rapportons dans le paragraphe 20, ce que les Voyageurs disent de l'adresse que les Negres ont pour percer les poissons avec un trident.

ARTICLE SECOND.

Dans le premier Article, nous n'avons parlé que des Pêches qui s'exécutent à pied; il s'agit dans le second, de celles qui se font en bateau avec des Rateaux, des Digons, des Fouanes, pour pêcher des Coquillages & des Poissons qui se tiennent sur le fond, ou qui s'y enfoncent à une petite profondeur.

A l'embouchure des rivieres, des Pêcheurs se mettent dans un petit bateau, *Pl. V*, *Fig. 2.* & avec des rateaux qui ont de longs manches pliants, & un sac de filet à la tête, ils détachent des coquillages du fond, comme

il eſt expliqué dans le premier paragraphe.

Nous avons dit dans le paragraphe 2, & repréſenté ſur la *Pl. V*, *Fig. 3*, comment on pêche des Huîtres avec un rateau dont la tête n'eſt pas garnie de filet, mais qui a auprès du manche une petite planche qui retient les Huîtres que le rateau a détachées.

Les Pêcheurs du Morbian, paragraphe 3 & *Pl. VI*, *Fig. 1*, vont ſur les vaſes avec des bateaux ſi légers, qu'ils les portent facilement ſur leur tête, & en lançant leur fouanne dans la vaſe au haſard, ils en tirent les poiſſons qui s'y ſont retirés.

ARTICLE TROISIEME.

PAR les Pêches dont il a été queſtion juſqu'à préſent, on ne prend que les poiſſons qui ſe retirent dans la vaſe ou le ſable, pour y attendre le retour de la marée, ou qui étant recouverts d'eau ſe tiennent ſur le fond; par celles dont nous parlons enſuite, on prend les poiſſons qui nagent en pleine eau.

Quand les Vives étoient communes, on en attiroit en troupe avec de petites Anguilles d'étain, qu'on tenoit fort brillantes, & ſouvent les Pêcheurs en prenoient pluſieurs d'un ſeul coup de fouanne; paragraphe premier.

On emploie pour pêcher avec la fouanne en bateau, tantôt des fouannes qui ſont figurées comme les dents des fourches, ou des tridents; ou bien un nombre de dards ſe raſſemblent à une même douille, formant comme une eſpece de balai, où encore elles ſont rangées ſur un morceau de bois ſemblable à la tête d'un rateau. Il y en a de bien des formes différentes qui ſont repréſentées ſur la *Pl. I*, de la troiſieme Section, & ſur la *Pl. X*, de la premiere Section. Ces pêches ſe font de jour, & encore mieux de nuit; comme nous l'avons expliqué aux paragraphes 2, 3, 4 & 6, & repréſenté ſur la *Pl. VI*, *aux Figures* 2 & 3.

La pêche au Pharillon, paragraphe 5, & qui eſt repréſentée, *Pl. VII*, *Fig. 1*, conſiſte en une eſpece de réchaud, qu'on attache à un bout-dehors à l'avant ou à l'arriere d'une chaloupe, ainſi, que celle dite au *Faſtier*, paragraphe 7, qu'on pratique la nuit dans les canaux des Bourdigues. Ces pêches ſont du même genre que celles dont il a été queſtion, dans les paragraphes qui précédent.

Il s'agit encore de pêches à-peu-près ſemblables dans les paragraphes 8, 9, 10, 11 & 12, qu'on pratique chez les étrangers, & qu'on nomme *Enceza*, *Foſcina* ou *Fuſcina Fitora*, à la riſſolle ou au feu, & à la fouine; ainſi, on voit que cette pêche ſe pratique en bien des endroits différents.

Quelquefois au lieu de feu, on attire les poiſſons avec un miroir qui réfléchit la lumiere de la lune, paragraphe 13; & les Chinois, paragraphe 14, oppoſent à la lune au bord de leur bateau, une planche blanchie & couverte d'un vernis très-poli; les poiſſons croyant que c'eſt une lame d'eau, s'élancent ſur cette planche, & tombent dans le bateau.

On voit paragraphe 15, comment les Indiens pêchent au feu, & au paragraphe 16, comment les habitants de la côte du Sénégal pratiquent cette même pêche.

Nous avons repréſenté *Pl. VII*, *Fig.* 2, & décrit au paragraphe 17, la pêche que les Italiens font de jour & de nuit aux environs des rochers, avec un trident.

ARTICLE QUATRIEME.

POUR toutes les Pêches aux Harpons ou à la Fichure, dont nous avons parlé, on n'abandonne point le harpon, & on ne prend que de petits poiſſons; mais pour prendre les gros tels que les Baleines, les Marſouins, &c. on lance le harpon, on l'abandonne entiérement, & l'on ne retient qu'une ligne qui eſt attachée, ou au manche, ou au fer du harpon. Comme à l'occaſion de quelques gros poiſſons, nous ſerons obligés de détailler cette pêche, nous nous ſommes contentés de décrire dans un ſeul paragraphe la pêche du Marſouin qu'on fait avec le harpon, & nous avons repréſenté *Pl. VII*, *Fig.* 3, l'inſtrument dont on ſe ſert pour cette pêche. On voit dans le même paragraphe, comment les Groenlandois prennent des poiſſons avec des fléches, & les Négres de la partie occidentale d'Afrique, avec des dards.

ARTICLE CINQUIEME.

COMME à l'occaſion des pêches au Harpon, nous avons été engagés à parler de l'uſage qu'on fait de la lumiere pour attirer le poiſſon, nous avons cru devoir traiter dans un Article particulier de la pêche qu'on fait au feu avec des filets. Dans cette vue, nous diſons dans le premier paragraphe, comment les Pêcheurs après avoir attiré le poiſſon avec le feu, parviennent à paſſer deſſous un filet & à l'enlever comme avec le carreau.

On voit dans le ſecond paragraphe, comment, à Alicante, en Catalogne, en Eſpagne, on parvient à entourer avec un filet, le poiſſon qu'on a attiré par la lumiere.

Dans la ſeconde Section, page 150, nous avons amplement parlé de la pêche au Bregin. Mais nous ajoutons, dans le paragraphe 3, de la troiſieme Section, la maniere d'attirer le poiſſon dans le Bregin, au moyen du feu.

ARTICLE SIXIEME.

NOUS avons raſſemblé dans cet article pluſieurs petites pêches, qu'on fait en prenant le poiſſon à la main; la plûpart ſont recueillies des Voyageurs, & à leur occaſion, nous diſons quelque choſe de l'Art des Plongeurs.

Article Septieme.

Il y a bien des especes d'oiseaux qui vivent de poisson, & qui sont d'excellents Pêcheurs : mais on est parvenu à en dresser pour la pêche, comme on dresse des Chiens pour la chasse. Nous exposons dans le premier paragraphe, la pêche avec le Cormoran, oiseau qui est représenté *Pl. XIV, Fig.* 1, & nous rapportons d'après l'Histoire Générale des Voyages, une pêche à-peu-près semblable, qu'on fait à la Chine.

Article Huitieme.

Quoique dans le Nord les eaux soient glacées une grande partie de l'année, on ne laisse pas de prendre beaucoup de poisson ; lors même que les glaces sont fort épaisses.

Nous rapportons dans le premier paragraphe, & dans le quatrieme, les pêches qu'on pratique dans l'Amérique Septentrionale, en faisant des trous par lesquels on passe sous la glace de grands filets, où dans lesquels on introduit des especes de trubles.

Il s'agit dans le paragraphe second, des pêches qu'on fait en Russie sous la glace ; & dans le paragraphe troisieme, celles de Suede ; l'une & l'autre differe peu de celle de l'Amérique Septentrionale : enfin, on explique dans le cinquieme paragraphe, comment on pêche sous la glace avec des hains.

Article Neuvieme.

On pratique près de Briare dans le lit de la Loire, lorsqu'il fait chaud, une pêche qu'on nomme *Fond* : c'est une espece d'auvent formé d'une grande table, qui porte sur le fond par un de ses côtés, & qui est soutenue un peu élevée par l'autre avec des pierres : les poissons vont se mettre à l'ombre du soleil & à l'abri du courant, sous cette espece d'auvent. Quand on juge qu'il s'y en est rassemblé, on entoure l'auvent d'un filet, on ôte la table qui le forme, & en tirant le filet à terre, on s'approprie le poisson qui s'étoit retiré en cet endroit.

Article Dixieme.

Comme dans cette troisieme Section, nous nous sommes proposé de rassembler toute sorte de petites pêches, il nous a paru convenable de rapporter celle qu'on fait pour prendre du Nonat, ou de la Guildre, qu'on nomme aussi *Menuise* ou *Menise*, en un mot de la semence de poissons de toutes especes.

Nous rappellons dans le premier paragraphe, une pêche dont nous avons parlé dans la seconde Section, au Chapitre II, page 43, & qui se pratique auprès de Morlaix, où l'on prend une grande quantité de Menuise, en présentant au courant une manche de toile claire.

Nous décrivons dans le paragraphe second, & nous avons représenté sur la *Pl. VIII, Fig.* 1, ce qu'on nomme dans l'Amirauté de Vannes, *Savre à rateau*, qui est une manche de filet ajustée au bout d'une fourche de bois, pour prendre de la Menuise qui sert pour faire de la resure, sorte d'appât dont les Pêcheurs de Sardine de l'Océan font usage.

C'est dans la même vue, qu'on fait la pêche que nous avons décrite au paragraphe 3, & que nous avons représentée *Pl. VIII, Fig.* 2, on l'appelle *Bache traînante.*

On pratique une pêche à-peu-près semblable paragraphe 4, avec un grand sac qui traverse la riviere de Pontrieu près Tréguier.

Nous avons représenté *Pl. VIII, Fig.* 3, & détaillé au paragraphe 5 la pêche qu'on fait du Nonat auprès d'Antibes, avec une espece de Saine à mailles très-serrées, & qu'on manœuvre précisément comme les grandes Saines.

CHAPITRE SECOND.

Nous traitons dans le Chapitre II, du Déchargement, de la Vente & du Transport du poisson, tant de mer, que d'eau douce, mort ou en vie. Si on étoit obligé de consommer tout le poisson aux endroits où on le pêche, il seroit si abondant, & par conséquent à si vil prix, que les Pêcheurs ne seroient pas remboursés de leurs frais. D'ailleurs les Provinces qui ne confinent point à la mer, ou qui sont éloignées des étangs, manqueroient absolument de poisson : il faut donc en transporter quelquefois même fort loin, & de façon qu'ils ne se gâtent pas dans le transport, pour cela il convient de prendre les précautions que nous avons rapportées dans ce second Chapitre.

Article Premier.

Il a été question dans cet Article du Déchargement, de la Vente & du Transport du poisson mort, tel que la Marée. Car tout le poisson, particuliérement celui de mer, périt presque aussi-tôt qu'il est hors de l'eau.

Il s'agit dans le premier paragraphe du Déchargement du poisson, tel qu'on le voit *Pl. IX, Fig.* 1. Quand la Barque des Pêcheurs est à quai, ou échouée sur la greve, des hommes & des femmes viennent avec des hottes & des paniers recevoir le poisson que les Matelots déchargent, & elles le transportent au Marché, où l'on arrange les poissons communs, espece par espece, sur des clayes, & les poissons rares dans des corbeilles.

Alors, paragraphe 2, on délivre les poissons de redevances ; sçavoir, aux Commis du Roi ou des Seigneurs ; c'est ce qu'on appelle *le poisson de coutume* : ensuite au Bourgeois à qui appartient la Barque ; on le nomme *le poisson Bourgeois* : enfin au Maî-

tre Pêcheur qui fournit plus de filets que les autres, & qui supporte la plus grande partie des fatigues de la pêche; il est cependant défendu aux uns & aux autres de prendre certains poissons qu'on appelle *privilégiés*, parce qu'ils sont d'un fort gros prix.

Quand on a livré les poissons de redevance, on vend le reste aux Chasse-marées, paragraphe 3 & *Pl. IX*, *Fig.* 2, & ensuite on le transporte chez l'Aquereur pour l'emballer, paragraphe 4, *Pl. IX*, *Fig.* 3. Là on le lave, & on l'arrange proprement dans des paniers qui sont de différente grandeur: deux des grands suffisent pour charger un cheval; il en faut trois de moyenne grandeur, & quatre petits pour faire une somme. Il y en a encore de plus petits qu'on nomme *Cloyeres*; & quelques poissons sont seulement enveloppés dans de la paille longue: c'est ce qu'on nomme *Torquette* ou *Torchette*. Tous ces paniers sont représentés *Pl. X*, *Fig.* 1.

Les paniers étant faits, & couverts de leur chaperon de paille, on les charge sur des Chevaux, comme il est expliqué, paragraphe 5, & les Chasse-marées partent pour leur destination, comme on le voit *Pl. X*, *Fig.* 2.

On transporte aussi, paragraphe 6, quelquefois du poisson d'eau douce mort & à somme; car les grosses Carpes peuvent se conserver sans se gâter deux ou trois jours, & les gros Brochets quatre ou cinq, suivant la température de l'air.

ARTICLE SECOND.

Du Transport du Poisson qu'on veut conserver en vie.

IL s'agit dans le paragraphe premier du transport du poisson d'eau douce à de petites distances; pour cela, on le met dans des bachottes remplies d'eau qu'on charge à dos de cheval, ou dans des tonnes aussi remplies d'eau qu'on voiture sur des charrois, *Pl. XIII*, *Fig.* 2. Mais tous les poissons ne supportent pas également le transport; c'est ce qui est très-amplement détaillé dans le paragraphe premier.

Il s'agit dans le paragraphe 2, du transport du poisson d'eau douce dans des bateaux, où il y a des réservoirs qui communiquent avec l'eau de la riviere. On les nomme des *Bascules* ou des *Boutiques*, & nous avons donné le plan de celles qui arrivent à Paris, *Pl. XI*, *Fig.* 2.

Les Hollandois & les Dunkerquois, à l'instar des bascules dont nous venons de parler, ont construit des barques à vivier, ou de petits lieux, dans lesquels il y a une espece de soute remplie d'eau de mer, dans laquelle ils mettent les poissons qu'ils ont pêchés au large, pour les transporter en vie au port. On voit un plan d'un de ces petits bâtiments, *Pl. XI*, *Fig.* 1, & la pratique des Dunkerquois, est détaillée au paragraphe 3. Il y a des circonstances où il est très-important de transporter assez loin & fort diligemment des Vers en vie, pour en fournir aux Pêcheurs aux hains, qui s'en servent pour amorcer. Ce transport se fait à pied, comme il est expliqué paragraphe 4, & représenté sur la *Pl. X*, *Fig.* 3.

CHAPITRE TROISIEME.

IL est important d'avoir toujours du poisson dans le besoin, pour l'approvisionnement des maisons, ou pour la vente, si ce sont des Marchands détailleurs; il faut donc avoir des réservoirs où il se conserve en vie.

L'Article premier, est destiné à parler de la conservation du Poisson de mer, & des Coquillages en vie, dans des réservoirs. En parlant des Madragues, nous avons dit que les Pêcheurs conservoient souvent des Thons dans des enceintes de filets, pour attendre des circonstances où la vente en fût plus avantageuse. Ceux qui sont pourvus de barques à vivier, y conservent leur poisson quelquefois assez long-temps. Mais on voit, paragraphe premier, une industrie des Pêcheurs Picards pour conserver des Rayes, pour ainsi dire, à l'attache.

Il y a des Pêcheurs, paragraphe 2, qui conservent leurs poissons vivants dans des paniers qu'ils calent dans des endroits qui n'assêchent point de basse-mer. Et dans le troisieme paragraphe, on voit qu'on profite des mares qui retiennent l'eau au bord de la mer, pour y conserver des coquillages, & même des poissons plats.

Dans l'Article second, nous traitons des réservoirs pour conserver en vie les poissons d'eau douce.

Nous n'avons pas omis de parler de quelques poissons, particuliérement des poissons dorés de la Chine, que l'on conserve par forme d'amusement, dans des vases de porcelaine ou de cristal comme on fait les oiseaux dans des cages.

Dans le second paragraphe, après avoir fait remarquer que les bateaux à bascule sont de bons réservoirs pour le débit journalier, nous parlons des réservoirs qu'on a pour l'approvisionnement d'une maison, & qu'on nomme *Huche*. On en voit une des plus commodes *Pl. XII*, *Fig.* 1.

Nous remarquons, paragraphe 3, qu'on en fait en pierre qui sont plus grands & plus de durée, & ils sont fort commodes, quand ayant une vanne *Pl. XII*, *Fig.* 3, à chacune des extrémités, on peut les vuider & les remplir à volonté & promptement.

Les viviers, paragraphe 4, sont de grands réservoirs, dans lesquels on peut conserver long-temps beaucoup de poisson.

A l'occasion de ces réservoirs où le poisson

acquiert de la bonté & s'engraiſſe quand on le nourrit, nous avons parlé de la caſtration du poiſſon, qu'on a propoſée comme un moyen ſûr de rendre les poiſſons à qui on fait cette opération, auſſi différents des poiſſons ordinaires, que les chapons & les poulardes le ſont des coqs & des poules.

ARTICLE TROISIEME.

NOUS terminons la troiſieme Section par un Traité aſſez complet des Etangs. Ce ſont des pieces d'eau plus ou moins grandes, où l'on éleve beaucoup de poiſſon: ils ne doivent jamais ſécher d'eux-mêmes; mais on doit être maître de les vuider quand on le juge à propos. Il s'enſuit, paragraphe 1, que l'étang doit être aſſis ſur un terrein qui ſoit dominé par les terres voiſines, afin que l'eau s'y rende; que le ſol de l'étang doit être en pente, pour que l'eau ſe porte à un des bouts qu'on nomme *la tête*, où l'eau doit être en plus grande quantité que partout ailleurs; pour cela on y fait avec ſoin une digue qu'on appelle *la chauſſée de l'étang*; & il faut que derriere cette chauſſée le terrein ſoit encore plus bas, pour que l'eau puiſſe s'écouler quand on ouvre la bonde pour vuider l'étang. Tout cela eſt rapporté fort en détail au paragraphe 2.

Nous avons expliqué avec ſoin dans le paragraphe 3, différentes façons de faire des chauſſées.

Devant la chauſſée dans l'étang, & vis-à-vis la bonde, il doit y avoir un endroit plus profond que le reſte; c'eſt ce qu'on appelle *la poêle*, dont il s'agit dans le paragraphe 4: elle eſt néceſſaire pour la pêche de l'étang.

Nous expliquons dans le paragraphe 5 & 6 la façon de faire & de poſer la bonde, qui eſt repréſentée ſur la *Pl. XII*, *Fig.* 2.

Quand malgré toutes les attentions que nous avons indiquées, la bonde perd l'eau, il faut derriere, à l'endroit qu'on nomme *la foſſe*, conſtruire ce qu'on appelle un cul-de-lampe, comme on l'a expliqué au paragraphe 7.

Il eſt ſenſible que le poiſſon pourroit ſortir de l'étang par les endroits qu'on pratique pour y introduire l'eau ou pour la laiſſer s'écouler quand il y en a trop. Nous avons rapporté dans le paragraphe 8, comment il faut garnir de grilles ces endroits.

L'empoiſſonnement de l'étang eſt un article très-important. Ce qui nous a engagé à entrer dans de grands détails au paragraphe 9.

Quand on a pluſieurs étangs, on eſſaie d'en avoir de petits qu'on deſtine à fournir de l'alvin pour empoiſſonner ceux qu'on a pêchés.

Les étangs qui ſont deſtinés à former de l'alvin, ſe nomment *Alvinieres*. On trouve ce qui les concerne dans le paragraphe 10.

Nous rapportons dans le paragraphe 11 ce que les Voyageurs diſent des méthodes que les Chinois pratiquent pour empoiſſonner leurs étangs, & nous détaillons dans le paragraphe 12 les attentions qu'il faut prendre pour entretenir en bon état un étang empoiſſonné.

Nous déterminons dans le paragraphe 13, à quel âge il faut pêcher les étangs; & dans le paragraphe 14, quelle ſaiſon il faut choiſir pour en faire la pêche, comme nous l'expliquons dans le paragraphe 15.

Le Marché pour la vente du poiſſon eſt traité dans le paragraphe 16.

Nous détaillons dans le paragraphe 17, les accidents qui arrivent aux étangs empoiſſonnés, & nous indiquons les moyens de les prévenir, au moins en partie. Il y a quelques avantages à laiſſer de temps en temps les étangs à ſec & ſans être empoiſſonnés; c'eſt ce qui eſt expoſé dans le paragraphe 18.

Enfin, dans le paragraphe 19, nous expliquons les cas où il faut faire derriere le trou de bonde ce qu'on nomme un *tombereau*, *Pl. XIV*, *Fig.* 2, qui eſt abſolument néceſſaire quand on veut pêcher ces ſortes d'étangs.



EXPLICATION

EXPLICATION DES FIGURES

DE LA TROISIEME SECTION.

PLANCHE I.

FIGURE PREMIERE. Cette vignette, qui est au haut de la Planche, représente des hommes qui fouillent avec des pics & des pioches, un fond dur pour en tirer des Vers-marins.

Fig. 2. On a représenté au bas de la Planche, la plus grande partie des instruments qui servent aux Pêcheurs Vérotiers, à ceux qui ramassent des coquillages, ainsi qu'à ceux qui pêchent avec les fouannes & les digons. On trouve les noms de tous ces instruments à la page 2.

PLANCHE II.

Fig. 1. On voit un homme, qui, avec un crochet ajusté au bout d'une perche, détache des Moules d'un rocher élevé, & auprès une femme qui les ramasse dans un panier : plus loin un homme qui tient à la main un couteau qu'on nomme *étiquette*, & une femme qui a une vieille faucille, l'un & l'autre pour détacher des coquillages des pierres qui ne sont pas hors la portée de la main, ou pour tirer du sable soit des vers, soit des poissons.

Fig. 2. On voit des hommes & des femmes qui labourent le sable avec des louchets ou des fourches, pour en tirer des vers ou des poissons qui s'y sont enfouis.

Fig. 3. On y a représenté une pêche de nuit. Les uns dérangent les pierres & le galet, pendant que d'autres, à la lumiere d'une lanterne, ramassent les vers qui s'étoient retirés dessous.

PLANCHE III.

Fig. 1. On y voit la pêche qu'on nomme à *l'espadot* : elle se fait la nuit dans des endroits où il reste un peu d'eau. Après avoir attiré le poisson par la lumiere d'un flambeau, on le saisit avec l'espadot, qui est un crochet de fer ajusté au bout d'une perche.

Fig. 2. On y voit deux jeunes gens qui labourent le sable avec un crochet de fer ajusté au bout d'une perche qu'ils passent entre leurs jambes; & des hommes ainsi que des femmes qui entament le sable avec de grands rateaux, les uns & les autres pour en retirer des vers, des hamilles, & quelques autres poissons qui s'ensablent lorsque la mer se retire.

Fig. 3. Cette opération se fait bien plus promptement, quand ayant des bêtes de trait, on peut traîner sur le sable des herses, qu'un homme ou une femme suivent pour ramasser dans des paniers les poissons qu'on a fait sortir du sable.

PLANCHE IV.

Fig. 1. Ce sont des Pêcheurs à la fougne qui marchent pieds nuds sur le sable dans des endroits où il reste un peu d'eau : quand ils sentent sous leurs pieds des poissons qui se sont ensablés, ils les prennent à la main, ou bien ils les percent avec un digon.

Fig. 2. En piétinant & émouvant le terrein sur un fond vaseux, on en fait sortir des Anguilles qu'on prend à la main, qu'on assomme avec un bâton, ou qu'on perce avec une fouanne.

Fig. 3. Quand les vases sont trop molles pour marcher dessus, les Pêcheurs ajustent sous leurs pieds des planches minces, & enfonçant au hasard dans la vase des fouannes : ils en retirent des Anguilles & quelques autres poissons.

PLANCHE V.

Fig. 1. On y voit au bord de l'eau, & près des rochers, des Pêcheurs qui ayant attiré du poisson par la lumiere d'un flambeau, le percent avec une fourche.

Fig. 2. Les Pêcheurs s'étant rendus en bateau sur un banc de coquillages, les détachent avec des rateaux, à la tête desquels il y a un sac de filet destiné à les recevoir.

Fig. 3. Quand on pêche des Huitres avec un rateau, au lieu du sac de filet dont nous venons de parler, on ajoute sur le manche une planche mince, qui forme comme une petite boëte dans laquelle s'amassent les Huitres.

PLANCHE VI.

Fig. 1. Ceux de cette figure se transportent sur les vases très-molles qui restent couvertes d'un peu d'eau, au moyen d'un bateau si léger, qu'ils peuvent le porter sur leur tête, & en enfonçant au hasard leurs fouannes dans la vase, ils en retirent les poissons qu'ils ont percés.

Fig. 2. On y fait la même pêche dans des endroits où les vases sont couvertes d'une épaisseur d'eau assez considérable, pour qu'on puisse s'y rendre en bateau.

Fig. 3. On peut faire cette même pêche la nuit; & nous avons représenté comment on attire les Orphis avec la lumiere d'un flambeau.

PLANCHE VII.

Fig. 1. Au lieu d'un flambeau, on ajuste quelquefois au bout du bateau un réchaud dans lequel on fait un feu clair; c'est ce qu'on appelle le *Farillon*, ailleurs le *Fastier*.

Fig. 2. On y voit comment un seul homme ayant les pieds sur les bords d'un très-petit batelet, pêche de jour & de nuit à la fouanne ou au trident. On peut remarquer une ligne fine qui est dans le bateau, & dont un bout est attaché au fer du trident pour ne le pas perdre, quand ayant harponné un gros poisson, l'instrument échappe des mains du Pêcheur.

Fig. 3. On y voit plusieurs harpons dont le fer reste attaché au poisson qu'on a percé : il faut en chercher la description *pages* 12 & 13.

PLANCHE VIII.

Fig. 1. On sait qu'on appelle *Guildre* ou *Nonat*, les poissons de toute espece extrêmement petits. On en fait la pêche avec une manche de filet, dont les mailles sont fort serrées; on ajuste cette manche au bout d'une fourche de bois, ce qu'on appelle *Savre à rateau*. On le traine sur le sable pour prendre ces petits poissons.

Fig. 2. On appelle *Bache roulante*, une manche de filet qui est ajustée sur deux morceaux de bois, aux extrémités desquels on amarre une corde, qui étant double, passe sur les épaules du Pêcheur comme les bretelles d'une hotte, & servent à traîner la bache sur le sable.

Fig. 3. On y voit une grande Saine, dont les mailles sont fort petites, qui ramassent tout le Nonat ou le Guildre qu'elle rencontre.

PLANCHE IX.

Fig. 1. On y voit une Barque de Pêcheur échouée sur le sable, des Matelots qui en retirent le poisson, & des hommes ou des femmes qui le portent au Marché.

Fig. 2. Elle représente le Marché où se fait la vente du poisson. Au bas de la Planche, un Matelot convient de prix avec un Chasse-marée. Auprès est un Matelot qui tient à la main un gros crabe qu'il cherche à vendre, parce que les Matelots sont propriétaires des crustacées qui se sont pris dans les filets qui leur appartiennent. Sur la même terrasse, est un gros chien de mer, qui ordinairement déchire les filets, & fait beaucoup de tort aux Pêcheurs. Dans le lointain, est une femme assise dans une baille qui vend à un Chasse-marée des poissons de choix qui sont dans des corbeilles.

Fig. 3. Des femmes transportent le poisson chez le Chasse-marée qui l'a acquis. On voit dans le lointain comment on lave ce poisson avant de l'emballer, & sur le devant des femmes qui les arrangent dans des paniers, & les chevaux qui sont tout prêts à être chargés.

PLANCHE X.

Fig. 1. On y a représenté des paniers, pour le transport du poisson, de toutes les grandeurs qui sont d'usage : savoir, ceux dits *deux au cheval*; d'autres, *trois ou quatre au cheval*; les uns vuides, & les autres pleins & chaperonnés. On y voit aussi des cloyeres & des torquettes, de la paille longue qu'on nomme *glu*, de la ficelle, le couteau & l'épissoir, qui sont les seuls instruments dont se servent les emballeuses.

Fig. 2. Les Chasses-marée partent avec leurs chevaux. On en voit dans le lointain quelques-uns qui portent du poisson dans des hottes à des endroits peu éloignés.

Fig. 3. Nous avons dit que les Vers marins se transportoient avec toute la diligence possible pour les livrer en vie aux Pêcheurs aux haims. C'est ce qui est représenté sur cette figure.

PLANCHE XI.

Fig. 1. Plan d'une Barque à vivier qui sert à transporter les poissons de mer en vie.

Fig. 2. On voit le plan & la coupe longitudinale d'une bascule ou boutique pour transporter par eau le poisson d'eau douce en vie.

PLANCHE XII.

Fig. 1. Huche propre à conserver du poisson d'eau douce en vie pour la consommation journaliere.

Fig. 2. Plan d'une bonde d'étang, vue par-devant & par-derriere : & à côté le pilon & l'auge de cette bonde.

Fig. 3. Elle représente une Vanne.

PLANCHE XIII.

Fig. 1, est la vue d'un Etang prise de derriere la chaussée, au milieu de laquelle est établie la bonde. On voit dans le lointain une grille pour retenir le poisson dans l'étang. On a mis derriere la chaussée dans l'endroit qu'on appelle *la fosse*, une huche semblable à celle qui est représentée *Pl. XII*, *fig.* 1.

Fig. 2. On voit dans le lointain la chaussée d'un étang qui est en pêche, & sur le devant des parcs pour y déposer les différentes espéces de poisson. Un homme qui transporte du poisson à dos de cheval dans des bachotes pleines d'eau, & une charrette sur laquelle il y a des tonnes aussi pleines d'eau pour le transport du poisson à mesure qu'on le tire de l'étang.

PLANCHE XIV.

Fig. 1. Oiseau nommé *Cormoran*, dessiné sur la planche de l'Ornithologie de M. Brisson, avec quelques changements pris sur un de ces Oiseaux qui est dans le Cabinet de M. Aubry, Curé de Saint Louis en l'Isle, à Paris.

Fig. 2. On y a représenté une partie de la chaussée d'un étang, & derriere un bassin qu'on est obligé de faire en plusieurs circonstances pour pêcher les étangs, auquel on donne le nom de *tombereau*.

PLANCHE XV.

Nous croyons, avant de terminer cette troisieme Section, devoir dire un mot de quelques bâtiments Pêcheurs que nous n'avons pas compris dans la premiere Section. C'est à M. Clairon, Hydrographe du Roi au Havre, que nous avons l'obligation de nous en avoir averti.

Fig. 1. *A*, représente une petite chaloupe qu'au Havre on nomme *Flambart*; elle a 12 à 15 pieds de long; elle est mâtée à deux livardes, c'est-à-dire, qu'elle porte deux petits mâts, deux voiles quarrées, point de vergue; la voile est tenue tendue par une espece de *gui* qui est attaché par un bout au mât vers le tiers de sa hauteur, & répond au point ou à l'angle supérieur de la voile, & le point d'en bas est amuré sur le bord du bateau. On se sert quelquefois de ces petites chaloupes pour entrer les vaisseaux : elles servent pour la pêche du Libouret & au Chalus; enfin, on les démâte, & alors elles servent de petites chaloupes d'aides pour porter les amarres aux bâtiments.

B & *C* sont de très-petits bateaux, dans lesquels un seul homme va à la pêche du Libouret ou de la Caudelette ou Caudrette, le long de la côte & entre les roches; ils ne different que par leur gréement.

Nous avons parlé dans la premiere Section *page* 41, des petites Biscayennes ou chaloupes

lamaneuſes ; nous venons de parler des flambarts : mais on a au Havre de grandes barques lamaneuſes, *fig.* 2. Ce ſont des eſpeces de bateaux qui ont 25 à 26 pieds de quille, 7 pieds & demi de maître-bau, point de pont, ſeulement une tille à l'avant & à l'arriere, & des bancs, ou, comme diſent les Pêcheurs Normands, des *taudes*. C'eſt ce que les Pêcheurs du Havre nomment *grandes barques lamaneuſes* : elle ſervent à toutes ſortes de pêches, quand les Pilotes n'ont point à entrer de bâtiments ; elles ſoutiennent bien la mer, & ſont bonnes voilieres : leur maître-bau eſt au tiers de leur longueur vers l'avant ; elles ont beaucoup de façons & peu de rentrée par les hauts ; elles tirent juſqu'à 3 pieds & demi d'eau.

Il y a au Havre des Biſcayennes ou Biſquines qui ont 25 à 26 pieds de longueur de tête en tête, quatre pieds & demi à 5 pieds de maître bau, l'avant & l'arriere ont beaucoup de façons ; elles ne ſont point pontées, elles ſont mâtées comme la chaloupe de la premiere Section, *Pl. XII*, *fig.* 1. Les voiles s'amurent à un banc avec un palan à fouet : comme elles ſont très-étroites, & qu'elles ont beaucoup de façons, elles vont très-bien de beau temps, ſe halent bien au vent & marchent ſupérieurement ; mais de gros temps, elles ne ſupportent pas la mer comme les grandes barques lamaneuſes, *fig.* 2. Elles ſervent à toutes ſortes de pêches, & même aux Pilotes lamaneurs pour entrer les bâtiments.

Fig. 3. On a repréſenté un Dogre, qui eſt un bâtiment de pêche dont nous aurons occaſion de parler pluſieurs fois. Ces bâtiments n'ont qu'un mât, une grande voile ſurmontée d'un hunier, & à l'avant un beaupré, ſur lequel s'amurent des foques : ils ſont pontés & fort taillés de l'avant & de l'arriere.

Fin de la Troiſieme Section.



Le Relieur mettra enſuite les XV Planches de la Troiſieme Section.

EXPOSÉ GÉNÉRAL DES PESCHES
qui se font sur les différentes Côtes.

APRÈS avoir expliqué en détail la méchanique des différentes façons de pêcher, tant dans les rivieres qu'à la mer, je crois qu'on ne sera pas fâché de trouver ici une indication des principales Pêches qui se font dans les différents Départements, & le nom des Poissons qu'on y prend le plus ordinairement.

Je commence par parcourir les Côtes de l'Océan. Je passerai ensuite dans la Méditerranée.

FLANDRE. *A Dunkerque*, port de la Flandre, les Pêcheurs prennent dans le courant de l'année des Soles, Barbues, Turbots, quelques Esturgeons, Truites saumonées, Vives, Egrefins, Cabillauds, Plyes, Limandes, Merlans, Flottes, Flets, Anges, Roussettes, Meulenards, Elbuths, &c. Ces poissons se pêchent à la ligne avec des hameçons.

Pendant les mois de Décembre & Janvier ils prennent des Merlans. Au commencement de Février jusqu'au 15 de Mai, ils vont à 40 lieues, vers le Nord, chercher des Cabillauds, Egrefins, Langhen, Flottes, des Rayes, &c. Depuis le 15 de Mai jusqu'à la fin de Juillet, ils ne prennent guere que des Rayes; en Août les uns restent auprès du port où ils ne font pas des pêches fort abondantes, & d'autres vont au Nord, chercher du Hareng, & de la Morue; à la fin de Septembre, commence la pêche du Hareng dans le canal. On y prend aussi des Maquereaux, mais il n'y a point de pêche expresse pour ce poisson.

Au Fort de Mardick, qui est à une lieue de Dunkerque, quoique les Pêcheurs ne s'éloignent guere qu'à une lieue de la côte, ils prennent avec leurs filets de bons poissons, comme Soles, Turbots, Barbues, Esturgeons, Vives, Surmulets, Truites saumonées, Plyes, Limandes, Egrefins, Merlans, Rougets, Anges, Roussettes, &c.

On sale à Dunkerque du Hareng, & l'on en sorit. Il y a une bonne Police établie sur ces salaisons, ce qui fait qu'elles sont fort estimées.

On a autrefois fait quelques armements dans ce port pour la pêche de la Baleine; on n'arme guere maintenant même pour la pêche de la Morue à Terre-neuve.

Nous remettons à expliquer ailleurs, autant qu'il nous sera possible, les différents noms qu'on donne dans les ports aux mêmes poissons. Cependant nous dirons ici que le poisson qu'on appelle *Elbuth* à Dunkerque, est une espece de *Flétan* : il s'en pêche aux côtes de Flandre, & au Nord de l'Angleterre; mais plus communément sur le *Doggersbanck*, & même cent lieues plus au Nord. Ceux qu'on pêche à Dunkerque, pesent depuis 25 jusqu'à 100 livres. On assure en avoir pris qui pesoient 400 & même 700 livres.

Avant que d'aller plus loin, nous devons prévenir que nous rapporterons les poissons qu'on pêche dans chaque département, sous les noms qu'on leur donne; & comme il y en a plusieurs que nous ne connoissons pas, il nous arrivera plusieurs fois de rapporter le même poisson sous différents noms; d'où il résultera beaucoup de confusion, & un cahos que nous ne sommes pas en état d'éclaircir présentement : mais nous espérons y parvenir dans la suite; en attendant, nous avons cru devoir faire connoître à chacun les poissons qui se prennent sur la côte qu'il habite.

Calais. Les principaux poissons que l'on prend aux environs de ce port, sont des Rayes, des Vives, Chiens, Roussettes, petites Morues, Egrefins, Merlans, Carrelets, Limandes, Flets, des Crustacées, Crabes, Homars, Chevrettes, Vers marins, &c. rarement des Esturgeons, des Saumons & Turbots. PICARDIE.

On pêche les Rayes toute l'année, à la drege, aux folles, avec les étentes & les haims; il y en a de différentes sortes qu'on nomme à Calais Rayes blanches, grises, clouées ou bouclées, le Sot, la Rayeue que je crois être la Tire ou l'Ange. On prend des Merlans toute l'année; mais ils sont singuliérement bons depuis la mi-Septembre jusqu'à la fin de Janvier. Les Limandes se pêchent aussi toute l'année; mais la saison où elles sont les meilleures, est depuis la mi-Mars jusqu'à la fin d'Août. A l'égard des Carrelets, pour les avoir bons, il faut les prendre au mois d'Avril jusqu'à la fin de l'été. On pêche les Flets, toute l'année, à pied & à la foule, ou en bateau, au feu, avec le harpon. Pour ce qui est des Vives, on en prend à la côte dans les chaleurs; mais quand les eaux sont froides, il faut les chercher dans les grands fonds avec la drege. La pêche du Hareng commence à-peu-près le 12 Octobre, & se continue jusqu'à la fin de Novembre. Le Maquereau depuis le 12 Mai jusqu'au 15 Juillet. On prend les petits poissons qu'on nomme *Rougets*, dans la saison des Harengs & des Maquereaux, ainsi que des Chiens de mer qui mangent le poisson & déchirent les filets. La plus

grande partie des poissons que nous venons de nommer, se pêchent avec des manets. Les Crustacées se prennent presque toute l'année ; cependant les Homars & les Crabes sont de médiocre qualité dans le temps où ils changent de robe. On prend toute l'année les petites Chevrettes qu'on nomme *Grenades* ou *Sauterelles*. En général, les Chevrettes sont petites à cette côte, quoiqu'elles soient plus grosses l'été qu'au commencement du printemps. On pêche beaucoup de Vers dans les sables, ainsi que des Hamilles qui ressemblent à de petites Anguilles.

Les pêches les plus en usage dans ce port, sont aux cordes ou aux haims, qu'on amorce avec des Vers, des Hamilles, ou du Foie de bœuf & de cochon, ou avec des Harengs quand on peut en avoir.

Il n'y a point de drege à Calais, mais bien aux environs sur les côtes des Paroisses de Marck & d'Oye. Mais dans toute cette Amirauté, il y a beaucoup de tendeurs à la côte qui prennent de toutes sortes de poisson.

Boulogne, & lieux circonvoisins, comme Ambléteuse, Etaples & autres lieux moins considérables, dans lesquels cependant des Pêcheurs font leur résidence.

On pêche dans ces quartiers à la drege, & l'on y prend entre autres des Turbots, Barbues, Soles, Vives, Rougets, Carrelets, Limandes, Rayes, &c.

Les Pêcheurs Cordiers prennent des Merlans, de petites Morues, des Carrelets, Limandes, Rayes, quelquefois des Soles.

On prend beaucoup de Maquereaux avec des manets, dont les moindres tessures ont 250 brasses de longueur; il y en a de beaucoup plus considérables. Cette pêche commence en Mai, & finit en Juillet.

La pêche du Hareng, commence le 10 Octobre, & se continue jusqu'au 10 Décembre. On en prend comme ailleurs aux manets ou sardinaux. Il y a des Pêcheurs qui tendent des tramaux ; ceux-là prennent des Turbots, des Barbues, des Vives, des Rougets, quelques Truites, rarement des Saumons.

Les Pêcheurs de Boulogne n'entreprennent guere de pêches étrangeres.

A l'égard des Testacées ou Coquillages, on prend dans les rochers & sur les sables, des Vigneaux & des Hançons qui ont la coquille blanche; l'un & l'autre sont contournés comme les Limaçons, leur coquille étant plus épaisse : mais ces poissons sont très-coriaces & indigestes; néanmoins les pauvres gens s'en nourrissent.

On détache les Moules des rochers; elles ne sont pas fort grosses. On prend une assez grande quantité de Homars, différentes especes de Crabes, & beaucoup de Chevrettes avec des filets du genre des bouteux.

Après avoir suivi la côte de Picardie, & passé par Etaples, qui est sur la riviere de Canche & Montreuil, on rencontre l'embouchure de la Somme, où l'on trouve les sables de Crotoy, qui fournissent beaucoup de vers marins, & le petit port de Saint-Valery en Somme, qui est le dernier de la côte de Picardie. On y fait les mêmes pêches, & on y prend les mêmes poissons qu'à Boulogne. On y pratique la pêche aux cordes, ou aux haims, toute l'année, pour prendre des Merlans, des Limandes, des Plyes, des Flets, &c. Mais les pêches qui sont particulieres à S. Valery, sont les filets que nous avons nommé *Jets* dans l'ouvrage, & que les Picards écrivent *Geays* : c'est un grand filet qu'ils tendent dans la riviere de Somme, en forme circulaire ; & étant dans leurs petites Plates, ils frappent l'eau avec des perches, criant de toute leur force pour émouvoir le poisson & l'engager à donner dans le filet. Quand les jets sont en tramail, & qu'ils pêchent un peu haut dans la riviere, comme du côté d'Abbeville, ils prennent des poissons d'eau douce.

Comme la Somme, à son embouchure dans la mer, se divise en plusieurs petits bras, il s'y forme beaucoup de courants entre les bancs, qui y sont en quantité, ce qui met les Pêcheurs dans le cas de tendre à la basse eau beaucoup de filets en ravoir, étentes, palis, tantôt avec des filets de la nature des saines, ou comme les folles, ou en tramail, avec lesquels ils forment des hauts & bas palis, des ravoirs, &c. comme nous l'avons expliqué dans le corps de l'ouvrage.

La haute mer recouvre les étentes, qui n'ont quelquefois qu'un pied & demi de haut; & à la marée baissante, les filets arrêtent des poissons de toutes especes, même des Saumons & des Esturgeons, ce qui est cependant fort rare. Comme ces étentes tiennent lieu de parcs, il n'y en a point aux environs de ce port.

Les sables mouvants de cette côte sont qu'il y a peu de coquillages ; on connoît cependant une Mouliere dans le port même de Crotoy.

On ne pêche à cette côte que de très-petites Chevrettes, qu'on appelle *Sauterelles de mer*, & à cause de leur petitesse, on n'y fait aucune attention.

Les petits bateaux de pêche, qu'on nomme *Gobelettes*, ont 21 pieds de longueur, 6 pieds de largeur au milieu : ils portent un mât soutenu d'un étai, une vergue & une voile quarrée. Passé Saint-Valery en Somme, la côte fait partie de la haute Normandie.

Quand on a passé l'embouchure de la Somme, on entre en haute Normandie, & on trouve d'abord le Tréport, ensuite Dieppe; & entre ce port & le Havre, Saint-Valery en Caux, Fescamp, &c. HAUTE NORMANDIE.

Comme les pêches qui se font dans les petits ports que nous venons de nommer,

ainsi que dans plusieurs autres dont nous n'avons point fait mention, sont des diminutifs de celles qu'on fait au port de Dieppe, nous n'insisterons que sur celles-ci.

On fait la pêche aux cordes dans tous les ports qui sont distribués tout le long de la côte; mais les Pêcheurs du Pollet, fauxbourg de Dieppe, sont ceux qui font les plus considérables, & qui s'en occupent le plus; de sorte qu'il y en a qui ne pratiquent que cette pêche.

Leurs grandes pieces d'appelets sont formées d'une ligne grosse seulement comme une forte plume à écrire, longue de 150 brasses, & qui porte 150 piles très-fines, au bout de chacune desquelles est un petit haim. Les Polletais nomment *bauffe* la maîtresse corde, & une tessure entiere est de 7 à 800 brasses. Ils tendent les grosses cordes par fond, tantôt à mi-canal, ou plus près des côtes soit de France, soit d'Angleterre. Les mêmes Pêcheurs ont des tessures moins grandes, qu'ils nomment *simples* ou *sangles*, qui n'ont que 50 brasses de longueur: les piles sont fort déliées, & n'ont que trois pieds de longueur; ainsi ces appelets portent 100 haims plus petits que pour les grandes cordes.

L'une & l'autre corde se tendent par fond: on prend avec les grosses des Rayes de toutes especes, quelques Turbots, des Morues, des Barbues, des Limandes, &c. Ils amorcent les appelets simples avec des vers marins, pour prendre principalement des Soles; alors ils pêchent jour & nuit, & relevent fréquemment leur tessure.

Il n'y a guere de ports le long de la côte, où l'on ne pêche avec les haims; mais leurs pêches ne sont pas aussi considérables que celles du Pollet. Les grosses cordes du petit Veule, par exemple, sont grosses comme le petit doigt, longues de 30 brasses, chargées de 20 piles, qui sont presque aussi grosses que la bauffe, & au bout est un haim assez fort. Ils prennent des Rayes, & rarement quelques Turbots. Dans les parages vaseux, on attache de petits corcerons de liege aux piles, qui sont très-déliées, & l'on ne prend guere que des Merlans. C'est encore ce poisson qu'on prend aux cordes flottantes, qu'on nomme *bellées*, ainsi que celles qu'on nomme *tirer à la balle & au libouret*. Ces pêches sont assez en usage du côté du Havre.

Dans les parties des côtes de Normandie où le fond est sain, on fait la pêche du colleret, à pied ou avec des chevaux: elle est fort en usage sur la côte de Caux. On pêche aussi avec de grandes saines, dont un bout reste à terre, & l'autre est tendu par un bateau qui revient à terre pour y tirer la saine & le poisson qu'elle contient. On pêche aussi sur les fonds de sable au boutteux & au bout de quiévre. On voit le long de la côte des étentes, des parcs hauts & bas, fermés & ouverts, de toutes les sortes.

La pêche à la drege est pratiquée à Dieppe & tout le long de la côte de haute Normandie: il y en a de petites & de grandes, dont le filet ou tramail a jusqu'à 280 brasses de longueur. Il y a des filets de drege dont il est permis de se servir toute l'année; les mailles de la flue ont 21 lignes d'ouverture en quarré: on tolere pendant le Carême, sous prétexte de prendre des Vives, des filets dont les mailles de la flue n'ont que 13 lignes. En suivant l'Ordonnance, les filets dont on peut se servir toute l'année ne devroient être lestés que d'une livre de plomb par brasse. Nous avons exposé fort en détail cette pêche dans la seconde Section, depuis la page 128 jusqu'à celle 135.

On prend à la drege toutes sortes de poissons, sur-tout des plats, qui ne quittent guere le fond de la mer.

On fait encore de grandes pêches, surtout à Dieppe, avec des filets à grandes mailles, qu'on tend sédentaires & par fond: ils sont connus sur les côtes de Normandie sous le nom de *Folles* & *demi Folles*, & destinés à prendre des poissons plats. On pratique ordinairement cette pêche entre la saison du Hareng, & celle du Maquereau. Dans les mortes-eaux & par un temps calme, il y a des tessures de 3000 brasses de longueur, & quelques Pêcheurs négligent la pêche du Maquereau, pour ne pas interrompre celle des folles. Comme les poissons qui sont pris dans ces filets, s'agitent beaucoup & au point d'être endommagés & mis hors de vente, il est ordonné aux Pêcheurs folliers de se tenir sur leurs filets, & de les relever fréquemment. Voyez seconde Section, page 73, jusqu'à la page 119 & 123.

On fait dans la plupart des ports de Normandie la pêche des Maquereaux & des Harengs. Indépendamment de ceux qu'on arrête dans les parcs & les étentes, on en prend beaucoup avec des manets, qui sont des filets très-déliés, qu'on tend à différentes profondeurs dans l'eau, & dont les mailles doivent être proportionnées à la grosseur des poissons qu'on veut prendre, parce qu'ils doivent s'y emmailler par la tête; ainsi les mailles doivent être plus grandes pour le Hareng que pour la Sardine, plus grandes pour le Maquereau que pour le Hareng, & pour les Mulets que pour le Maquereau. C'est ce qui a fait donner différents noms aux manets: s'ils sont destinés pour prendre les Sardines, ce sont des sardinaux; pour les Aiguilles, ce sont des aiguillieres; pour les Harengs, des harangueres; pour les Maquereaux, des marsaiques; pour les Mulets, des muliers; pour de petites Morues, des rêts à colins; si on les tend entre les roches, ce sont des rêts à roc; ce sont des ansieres, quand on les tend dans les anses; rêts à banc, si on

les tend entre les bancs ; enfin, on les tend ou fixes en un lieu, & on les nomme *sédentaires* ; ou flottants & dérivants, quand on es laisse suivre le cours de l'eau. Les Turbots sont fort rares en toute saison, les Rayes se prennent le Printemps & l'Automne, les Anges pendant les mois de Juin & de Juillet ; on n'en voit point l'Hyver ; les Tires, qui sont de grandes Rayes blanches, se pêchent en tout temps.

On peut rapporter aux demi-folles, ou encore mieux aux manets, des filets très-déliés, que les Pêcheurs du petit Veule tendent auprès de la côte pour prendre plusieurs poissons, particuliérement des Harengs : ils les nomment *Warnette*.

On emploie quelquefois des tramaux au lieu des folles : c'est ce qu'on appelle *folles tramaillées* ; en ce cas, on les tend par fond. On substitue aussi les tramaux aux manets, alors on les tient flottants entre deux eaux, & on prend des poissons ronds de beaucoup d'especes.

Après que la grande pêche des Harengs est finie, il y a dans les petits ports, comme, par exemple, à Fescamp, des Pêcheurs qui prennent des Harengs appellés *Marchais*. Chaque petit bateau tend, à un quart de lieue de terre, 12 à 15 pieces de filets très-fins, qu'ils arrêtent par les deux bouts à des ancres. Au bout de deux ou trois jours, ils vont les relever, & ils vendent les Harengs qu'ils ont pris aux Pêcheurs Cordiers des autres ports, pour amorcer leurs haims, & prendre des Merlans, des Rayes, des Rougets, &c.

Ce que je viens de dire de cette pêche, n'empêche pas qu'on ne fasse dans la saison la grande pêche du Hareng dans la Manche & à Yermuth, & les autres pêches, tant aux cordes qu'aux filets, dont nous avons parlé.

Les Pêcheurs d'Iport, petit port à une lieue de Fescamp, du côté du Havre, s'occupent beaucoup de la pêche aux grosses cordes & aux menues, & on voit beaucoup de parcs établis depuis Fescamp jusqu'à Iport, & d'autres depuis Iport jusqu'à Estretot, qui est à trois lieues de Fescamp, du côté du Havre.

Au port d'Estretot, ainsi qu'à Saint-Jouin, qui est à deux lieues d'Estretot, & à Bruneval, qui est tout près de Saint-Jouin, les Pêcheurs s'occupent principalement de la pêche des Soles, Aloses, Turbots, &c. depuis le premier Mars jusqu'à la fin de Mai, seulement dans les deux quarts de la Lune, c'est-à-dire, depuis le 4 jusqu'au 12, & depuis le 19 jusqu'au 27.

Leur pêche se fait à un quart de lieue de terre, ou au plus à une lieue & demie au large. Chaque bateau porte 30 piéces de tramail, qui ont chacune 20 à 25 brasses de longueur, & une brasse de chûte. On les établit sédentaires & par fond, où ils restent quelques jours, ensuite les Pêcheurs vont les relever.

Outre cette pêche, ils en font quelques autres, & on trouve, tout le long de la côte, des parcs, dans lesquels ils prennent de toutes sortes de poissons ; & pendant l'été quelques Aloses, des Saumons & des Esturgeons. Ordinairement on ne tend ces parcs que depuis le mois de Mars jusqu'à la fin d'Août.

Au port des grandes Dalles, qui est à l'Est de Fescamp, les Pêcheurs vont avec leurs petits bateaux, depuis le mois de Février jusqu'en Mai, pêcher des Roussettes, des Rougets, des Soles, &c. avec 40 pieces de filets, qu'ils nomment *Breteliere*. Chaque piece a 50 brasses de longueur, & 3 pieds de chûte ; les mailles sont de demi-pouce en quarré, d'un fil fort fin : ils établissent leur pêche à 8 ou 9 lieues au large, & ils tendent leurs filets par fond, dans le temps de la morte-eau ; ils restent un jour ou deux à l'ancre sur leurs filets : leur pêche est souvent avantageuse.

Au port des petites Dalles, à une demi-lieue à l'Est des grandes, les Pêcheurs s'occupent de la pêche du Merlan, depuis le mois de Janvier jusqu'à celui de Mars ; ensuite ils font la pêche des Rougets jusqu'à la fin de Mai ; après quoi ils pêchent jusqu'à la fin de Juillet des Maquereaux au plomb ; & pour toutes ces pêches, ils ne s'éloignent de la côte que de quatre lieues au plus.

On trouve à la côte quelques parcs.

Les Pêcheurs du port de Veulettes font les mêmes pêches que ceux des petites Dalles.

Il y a à Saint-Valery en Caux quelques bateaux qui font depuis le mois de Février jusqu'au mois de Mai la pêche des folles de morte-eau ; & par les temps calmes, ils prennent des Rayes, des Turbots & des Anges. D'autres petits bateaux font depuis le mois de Janvier jusqu'à Pâques la pêche des Merlans, des Limandes, &c. ou bien ils pêchent des Rayes aux grosses cordes, amorcées autant qu'ils le peuvent avec du Hareng. Depuis le mois d'Octobre jusqu'à celui de Novembre, quelques-uns s'occupent encore de la pêche du Merlan ; mais la plupart vont à la pêche du Hareng, tant à Yermuth, qu'à la côte.

On fait tous les ans à Fescamp & à Saint-Valery, quelques armements pour la pêche de la Morue à Terre-Neuve.

On trouve à l'Est & à l'Ouest de ce port, des parcs, dans lesquels on prend des Soles, Carneaux, Truites, Saumons, Mulets, & des Bars, depuis le mois de Mai jusqu'à la fin de Septembre.

Il y a deux grandes Moulieres, l'une à l'Est & l'autre à l'Ouest de Saint-Valery, sur les gréves qui découvrent dans les grandes

marées ;

marées ; alors une multitude de gens de tout état vont en ramasser à la main : ces Moules sont fort bonnes.

Dans toute l'étendue de côte depuis Fescamp jusqu'à Saint-Valery en Caux, on pêche des Salicoques & Chevrettes à la mer basse, avec des chauderettes ou cauderettes. Cette pêche dure depuis le commencement d'Avril jusqu'à la fin d'Août.

On a établi une pêcherie de Truites dans la riviere de Paluel : elle s'étend depuis la mer jusqu'au pont, qui en est éloigné d'une demi-lieue.

On prétend que depuis le mois de Janvier, jusqu'à la fin d'Avril, il y a continuellement des Truites qui montent dans la riviere pour frayer, & d'autres qui retournent à la mer après avoir frayé.

L'abondance de ce poisson est depuis le premier Juin, jusqu'à la fin de Janvier ; & on oblige les Pêcheurs d'ouvrir le pont depuis le 15 de Décembre jusqu'au 15 d'Avril, pour que les Truites puissent remonter librement dans la riviere : alors cette pêcherie en fournit très-peu ; on en trouvera les détails dans l'article où nous traiterons expressément de la Truite. On prend sur les roches, le long des côtes du quartier de Fescamp & Saint-Valery, des Crabes, des Homars, des Rousseaux. Depuis le mois d'Avril jusqu'en Octobre, quand les roches découvrent, on les prend à la main, sinon on les attire dans des nasses avec quelques appâts.

Les Pêcheurs des côtes de Touque, Trouville, Villerville & autres, depuis Saint-Sauveur proche Honfleur jusqu'à Estrehan, pêchent dans deux petits bateaux avec de petites saines, par le travers de l'embouchure de la Seine, & ils prennent beaucoup de petits poissons, mais rarement de gros.

Comme le Havre-de-Grace forme un Département de la Marine du Roi, & qu'étant à l'embouchure de la Seine, il est très-fréquenté par les bâtiments de Commerce, on n'y fait pas de pêches considérables ; les Pilotes Lamaneurs font quelques pêches dans leurs chaloupes, sur-tout pendant l'hyver, & l'été avec de petits bateaux armés seulement de deux ou trois hommes, leur poisson se consomme au Havre & aux environs; ils font entr'autres la pêche au libouret, & celle qu'on nomme *traîner la balle*.

On pêche aussi avec un filet qu'on nomme *chalus*, qui est une chausse qu'on traîne au fond de l'eau; ainsi c'est une espece de drague, qui prend tout ce qui se rencontre vis-à-vis son embouchure.

Il se fait au Havre peu d'armements pour la Morue verte ; quand il y en a, les Pêcheurs s'équipent depuis le mois de Janvier jusqu'en Mai, & leurs campagnes durent six, sept ou huit mois ; leurs barques sont depuis 60 jusqu'à 100 tonneaux, les petites sont montées de 12 hommes, les grosses de 32.

On a fait aussi dans ce port quelques pêches pour la Morue seche ; mais elle a été abandonnée.

Les Sardines ne donnent point à cette côte.

On pêche une petite quantité de Moules à l'entrée de la Seine & sur les dunes, comme elles sont mauvaises, il n'y a que le peuple qui en fasse usage ; le peu d'Huîtres que l'on pêche sont bonnes. Dans les grandes viveseaux, lorsque la marée retire beaucoup, on va chercher entre les rochers des Crabes & des Homars. On prend au Havre quelques Chevrettes à la chaudrette ; mais on en prend beaucoup avec le bouteux le long de la côte qu'on appelle *les Vaches noires*, & on les apporte au Havre.

Il n'y a guere d'années qu'on ne voye au marché une demi-douzaine de Marsouins qui échouent sur les bancs ; on les coupe par morceaux, pour les débiter à ceux qui ne sont pas délicats.

Pour continuer à parcourir la côte de Normandie, il faut traverser la riviere de Seine ; c'est pourquoi il nous paroît à propos de dire quelque chose des pêches qui s'y font & des poissons qu'on y prend.

On pêche, comme par-tout ailleurs, aux bords des rivieres avec la canne, qui n'a qu'un haim, les lignes ou bricolles sédentaires, & les cordes garnies de piles & d'haims. Pour ce qui est des petites pêches au filet, on fait usage du carreau ou carré de l'épervier & des tramaux. A l'égard des grandes pêches, ce sont les saines de différentes grandeurs, des verveux & d'autres filets à manche, des gors & des nasses.

Les poissons qu'on prend le plus communément, sont des Barbeaux, des Brêmes, des Anguilles, des Carpes, des Brochets, des Tanches, des Eperlans, des Aloses, des Fintes, des Caüyaux, des Lamproyes, Lamprions, de la Septœuille, des Goujons, des Truites, des Perches, quelques Saumons, quelques Esturgeons, mais cela est fort rare, des Lottes, des Poissons blancs, Meûniers, Chevannes, Gardons, &c.

La pêche des Aloses n'est pas abondante ; cependant on en prend quelques-unes jusqu'au dessus de Paris, & on remarque qu'elles sont d'autant meilleures qu'elles ont remonté plus haut dans l'eau douce. Elles commencent à être assez bonnes à Caudebec & à la Meilleraye; à la fin de la saison, leur chair devient molle. Cette pêche commence en Mars, & finit au commencement de Juin. On les prend avec des saines dont les mailles sont assez grandes.

On prend peu de Carpes dans la Seine ; mais elles y sont excellentes.

Les Brêmes sont, je crois, un poisson d'eau douce : je ne sçai si l'on en pêche à la mer ;

mais il est certain qu'on en prend dans la Seine jusqu'au dessus de Paris.

En remontant la Seine, on prend de tous les poissons d'eau douce, la Perche, la Truite, la Tanche, le Brochet, le Goujon, le Gardon, la Lotte, le Meûnier, la Chevanne, &c. Mais à l'embouchure on prend des Lamproyes, des Lamprions, & des Septœuilles qui sont de petits poissons qui ressemblent entiérement à la Lamproye, mais qui vraisemblablement restent toujours petits.

L'Eperlan est une des pêches les plus importantes de l'embouchure de la Seine : elle se fait depuis le mois de Janvier jusqu'à la fin d'Avril. Je crois que ce petit poisson se plaît dans les eaux saumâtres ; car le poisson qu'on prend auprès de Paris & que les Pêcheurs nomment *Eperlan*, n'est point du tout celui de l'embouchure de la Seine.

On prend beaucoup d'Eperlans avec des saines dont les mailles sont fort petites. On en prend aussi dans des nasses.

On trouve très-rarement des Marsouins échoués, sur les bancs de l'embouchure de la Seine.

On prend de tous ces poissons dans des gors ; mais les premiers qu'on voit sont à deux lieues au-dessus de Rouen.

En traversant la Seine, on passe du Havre au port de Honfleur, dont le département comprend plusieurs petits ports, comme Trouville, Villerville, Quillebeuf, &c. Les Pêcheurs de cette côte prennent des Rayes, des Turbots, des Barbues, des Soles, Carrelets, Plyes, Limandes, Flondes, Aloses, Maquereaux & plusieurs sortes de petits poissons, comme Œillets, Eperlans, Anchois, Blanches, Crevettes & d'autres Crustacées, ainsi que des Coquillages.

Les Turbots, Barbues, Rayes, se prennent avec des folles qu'ils tendent de morteeau auprès de leur côte, & qu'ils retirent dans les vives eaux.

Ils pêchent communément les Soles, les Carrelets, les Plyes, les Limandes depuis le 15 de Mai jusqu'à la fin d'Octobre, avec des tramaux qu'ils tendent en dérive à la grande mer. Ceux de Honfleur & de Trouville, traînent sur le fond de grandes saines à mailles très-serrées qui détruisent tout.

Ils pêchent encore de petits Turbots, de petites Rayes & d'autres poissons plats, avec un filet qu'ils momment *flue*. Ce sont des nappes faites avec du fil délié, & dont les mailles sont plus grandes que celles des saines, & qu'ils tirent avec deux bateaux.

Quelques bateaux plus grands que les plattes vont à la pêche du Maquereau qui se vend frais : la pêche de ce poisson n'est pas assez considérable pour en faire des salaisons.

C'est principalement à Quillebeuf qu'on prend des Aloses & des Lamproyes, depuis le 1 de Mars jusqu'en Avril, dans des guideaux qu'ils tendent de morte-eau au bord des bancs lorsque la mer est belle : ils prennent aussi des Aloses avec des saines qui ont les mailles un peu grandes.

A l'égard des Eperlans qu'on pêche depuis la fin de Février jusqu'au mois de Novembre, outre qu'il s'en trouve dans les guideaux, on en prend beaucoup avec des saines qui ont les mailles fort serrées, & dans des nasses.

On arme à Honfleur quelques bâtiments depuis 90 tonneaux jusqu'à 100 pour faire la pêche de la Morue verte : ils partent depuis le mois de Janvier jusqu'en Mai, & leur voyage est à-peu-près de huit mois.

Les Pêcheurs de cette côte ne vont guere à la Morue séche, parce que le débit de cette Morue n'est pas avantageux dans l'intérieur du Royaume ; il faut la porter dans la Méditerranée, ou la vendre en Espagne.

Il est bien rare qu'on prenne des Esturgeons avec les saines, les folles, & il se trouve rarement des Saumons dans les guideaux.

A l'égard des Marsouins, quand par hasard il en échoue sur les bancs, on les dépece par morceaux pour vendre le maigre aux pauvres gens, & faire de l'huile avec le gras.

Il n'y a point d'Huitrieres sur cette côte, mais deux Moulieres ; une sur un banc de cailloux entre Honfleur & le Havre dit le *rotin*, & une autre sur les roches de Villerville. Trente petits bateaux, dans lesquels se mettent des vieillards, des femmes & des enfants, s'occupent de cette pêche. Comme ces Moules sont très-estimées, on en transporte jusqu'à Paris.

On prend des Homars, des Tourteaux, des Crabes, des Etoiles, dans les différents filets dont nous avons parlé. A l'égard des Chevrettes & Salicoques, outre celles qu'on trouve dans les guideaux, on en prend beaucoup à la mer baissante avec les bouts-de-quievre, les bouteux & autres filets de même genre. Dans les temps favorables, les sables qui sont le long de la côte de Touque sont couverts de ces Pêcheurs.

En suivant cette côte, on traverse la Dive, & on arrive à la riviere d'Orne ou de Caen en basse-Normandie, dont nous allons parcourir les côtes pour exposer sommairement les pêches qui s'y font, ainsi que nous l'avons fait pour la haute-Normandie.

Il ne se fait point de salaisons de Maquereau ni de Hareng le long des côtes de Caen ; cependant durant tout le mois de Mai on y prend une petite espece de Maquereau, qu'on nomme *Sansonnets*. Cette pêche se fait à la côte de Langrunne & de Saint-Aubin : ces petits Maquereaux sont fort bons & se consomment frais. On en chasse jusqu'à Paris. BAS NORMA[NDIE]

La pêche qu'ils nomment à Caen *à la Drege*, & qui est une vraie drague, bien

différente de la drege de haute-Normandie, sert pour les Huîtres : elle commence au mois d'Octobre, & dure jusqu'en Avril; on pourroit la faire toute l'année; mais dans les trois mois de Mai, Juin & Juillet, les Huîtres ne sont pas bonnes.

Cette pêche se fait à une petite distance de Berniere, Courteuil, Langrunne; car il n'y a qu'une Huîtriere à la vue des côtes de Caen, où l'on fasse la pêche des Huîtres qui fournit Caen & les environs; on en transporte en bateau au Havre & à Rouen. Comme elles sont grosses, il n'y auroit pas de profit à les transporter à dos de cheval ou dans des fourgons; on a pris le parti de les écailler & de les porter à Paris en paniers; on n'est pas dans l'usage d'en mariner. Cette Huîtriere passe pour avoir six lieues de longueur sur une de largeur. On dit qu'il y a encore une Huîtriere à la vue de Dive, mais qu'on n'y pêche point; je ne sai pour quelle raison. On va ramasser sur les essars de Langrunne, des Huîtres roulées, que la mer y transporte.

La pêche aux folles se fait sur toute la côte de Caen pendant toute l'année; on est seulement obligé de l'interrompre par les gros temps. On y prend de toutes sortes de gros poissons, mais sur-tout des Rayes & des Turbots, principalement depuis le mois de Mai jusqu'en Septembre.

La pêche au tramail se fait en été, depuis la fin d'Avril jusqu'à la Saint-Michel : on y prend des Plyes, des Soles, des Barbues, des Cailletots ou petits Turbots, des Rousses, poisson peu estimé, des Chiens, des Homars & des Poupars que les Pêcheurs redoutent, parce qu'ils endommagent leurs filets.

Depuis le mois d'Octobre jusqu'à Pâques, on pêche aux cordes & aux appelets; on y prend des Merlans, des Plyes, des Rousses, des Chiens de mer ; ces derniers poissons sont très-communs & de peu de valeur : ils prennent quelquefois des Tires avec de gros haims, mais cela n'est pas commun.

Quelques villageois de la côte pêchent avec des saines qu'ils nomment *traisne*; elles ont 40 brasses de longueur sur 4 de chute : assez souvent ils se mettent six dans une platte pour faire cette pêche; mais quand il fait beau temps, ils entreprennent de la faire dans de petits bateaux qu'ils nomment *picoteux*, qui n'ont que 13 pieds de longueur, dans lesquels se mettent deux hommes qui courent grand risque de périr, pour peu qu'ils soient pris de mauvais temps : quelquefois ils s'associent deux picoteux pour faire leur pêche de concert : ils prennent avec ces saines de toutes sortes de poissons, particuliérement des plats.

A l'entrée de la riviere, les Pêcheurs prennent des Equilles & quelques Lançons avec un filet qu'ils nomment *sainette* ou *petite saine*.

L'Equille est un petit poisson qui n'a qu'un demi-pied de long, & un pouce de circonférence. Dans le commencement de la saison où l'on pêche ce poisson, il est blanc; mais dans le mois de Septembre, il devient verd, & diminue beaucoup de grosseur. Comme peu-à-peu il se réduit à rien, les Pêcheurs ignorent comment il se multiplie; car les premiers qu'on pêche l'année suivante sont blancs. Cette pêche se fait à pied, & est la même qui s'appelle ailleurs le *colleret*, les Pêcheurs entrant dans l'eau plus de la moitié du corps pour traîner leur filet.

On cherche aussi des Equilles dans le sable avec la bêche, ou palot : ce poisson n'a qu'une arête assez fine, de sorte que quand il est frit, on le mange comme une racine de salsifis.

On pêche des Saumons dans la riviere avec des saines qui ont 60 brasses de longueur, & 3 ou 4 de chûte. La véritable saison est depuis Noël jusqu'au Carême. Cette pêche peut aller à 100 Saumons dans une année : depuis le mois d'Avril jusqu'en Juillet, on prend beaucoup d'Aloses.

On prend de beaux poissons plats dans des filets qu'on tend avec de petits bateaux à l'entrée de la riviere de Caen : on les appelle *Picots*, & les poissons qu'on y prend se nomment *Poissons à picots*.

Tout auprès de la ville de Caen, dans le quartier nommé *Vaucelle*, on fait une pêche plus ou moins abondante, d'un petit poisson gros comme des vers de terre, qu'on nomme *Montée*, parce qu'on ne les prend qu'à la marée montante, au flot des vives eaux, depuis le commencement de la lune de Mars jusqu'à son déclin, passé lequel temps, cette pêche cesse. Il sort de Caen dans ce temps une multitude de gens de tous états, qui vont au bord de l'eau avec un silleau, une lanterne & un tamis ajusté au bout d'une perche; en plongeant ce tamis, ils en tirent de petits poissons, qu'ils versent dans le silleau, & reviennent avec leur pêche.

On fait, avec le filet nommé *Drouillette*, la pêche des Haranguets, depuis la mi-Octobre jusqu'à la Sainte-Catherine. C'est un petit poisson fort différent de l'espece de Hareng, qu'on nomme *Harangay* sur la côte de haute Normandie.

On tend sur les gréves, à pied & sur des perches, des filets d'une brasse de chûte & de 100 brasses de longueur : on leur donne une forme un peu circulaire, de sorte que le fond du filet soit du côté de la mer. Une femme suffit pour faire cette pêche, qui est une étente, un venet, ou une espece de bas parc ouvert, qui arrête les poissons qui veulent regagner la mer au retour de la marée. On y prend de toutes sortes de poissons, excepté de grosses Rayes; quelquefois on y trouve des Esturgeons, des Turbots, sur-

tout des petits, qu'on nomme *Cailletots*, des Soles, des Barbues, Plyes, Alofes, Mulets: toute la côte eft bordée de ces fortes de parcs.

On met auffi dans les courants de grands filets en manches, qu'on tend fur des chevres ou étaliers, & qu'on nomme *Guideaux*.

On ne tend point de filets pour prendre des Marfouins; mais quelquefois il s'en trouve dans les folles & les parcs. Comme ces poiffons ne peuvent fe paffer de refpirer l'air, ils étouffent quand ils font retenus quelque temps au fond de l'eau engagés par les filets; c'eft pourquoi on ne les en tire jamais vivants.

On prend auffi de temps en temps, & par hafard des Efturgeons.

On parle encore, comme d'une chofe fort extraordinaire, d'un poiffon qui fut pris à Courville dans une folle; on le nomma *Chien marin*; mais par la defcription que j'en ai eue, c'étoit un Veau marin.

On fait encore mention de deux grands poiffons qui échouerent à la côte de Caen, dont le plus grand avoit 22 pieds de longueur, & on eftima qu'il pouvoit pefer 4000 livres. Chacun en emporta ce qu'il put de maigre pour manger, & de gras pour faire de l'huile : il y a apparence que c'étoit des Cachalots.

Quelques gros bateaux, dans le quartier de Caen, fortent dans la faifon pour aller faire la pêche du Maquereau & celle du Hareng; favoir, celle du Maquereau à l'ifle du Bas, & celle du Hareng fur les côtes de Picardie.

A l'occafion du filet nommé *Drague*, & en baffe Normandie *Drege*, nous avons indiqué les Huîtrieres qui fe trouvent fur la côte. Il n'y a qu'une Mouliere du côté de Langrunne, dont les Moules ne font pas très-bonnes.

Outre les Homars, les Poupars ou Tourteaux & les Etrilles, qui fe rencontrent, comme nous l'avons dit, dans les filets & les guideaux, les Pêcheurs vont de baffe mer les chercher à la main dans les trous des rochers, au rifque d'être vivement pincés; les Etrilles, que quelques-uns nomment auffi *Etrittes*, font une efpece de petit Crabe fort eftimée : les habitants riverains en mangent beaucoup, & on en porte quantité à Caen.

Outre les Chevrettes, Salicoques, & les tites, qu'on nomme *Caudons*, & ailleurs *Sauterelles*, qui fe trouvent dans les guideaux, les hommes & les femmes vont dans l'eau, à la marée baiffante, pouffant en avant une efpece de bouteux, qu'on nomme *Buhotier* fur les côtes de baffe Normandie. Quand la pêche eft faite, ils vuident leur glinne, pour mettre, par lots féparés, les groffes, les moyennes & les petites Chevrettes.

M. Viger, Lieutenant-Général de l'Amirauté de Caen, nous a fait connoître le Roferet, la Buhotte, le Haranguet. Nous aurons occafion de parler ailleurs de ces petits poiffons.

Le peuple prend pour fon ufage différents coquillages. On trouve des bancs d'un coquillage qu'on nomme *Coque* : c'eft une bivalve affez mince, qui renferme un poiffon, dont la chair cuite eft dure, & le talon tendre : ce coquillage eft recouvert, de mer baffe, d'environ 3 pouces de fable rouge; alors ce poiffon eft de bonne qualité, & d'un goût agréable. Ceux qu'on pêche dans les terrains vafeux en confervent le goût, & leur coquille n'eft pas blanche comme celle des autres : on les prend à la foulle, comme nous l'avons expliqué dans la troifieme Section. On fent fous les pieds la dureté de la Coque, quelques-unes même fortent du fable; alors en renverfant le fable avec une pêle de bois, on ramaffe les Coques à poignée, on met ces coquillages dans des paniers, & les paniers étant dans l'eau, on les vanne, comme on feroit du grain; quand elles font bien nettes, on les met dans des paniers ou des facs, pour les porter au marché. Cette nourriture eft faine & bonne. On en porte auffi au marché d'écaillées; pour cela, on les met avec de l'eau dans un chauderon; fitôt qu'elles fentent la chaleur de l'eau, elles s'ouvrent, & on en tire le poifon, fans que rien refte adhérent à la coquille.

Pour les apprêter, on les met dans un chauderon, lit par lit, avec de fines herbes; quand le chauderon eft plein, on fait bon feu deffous, & il fort une écume qui fe repand d'elle-même par-deffus le chauderon : à la troifieme écume, on égoutte le chauderon, enfuite on le couvre d'un plat garni de beurre frais, que la chaleur des Coques fait fondre, & au bout de quelques minutes, elles font en état d'être mangées comme les Moules.

Celles qu'on achete écaillées s'accommodent en ragoût, ou bien on les hache avec des jaunes d'œufs & des fines herbes, pour en faire une farce, dont on garnit les tourtes de poiffons ou d'autres ragoûts. Quand ce coquillage eft abondant, on en enleve tous les jours 50 à 60 charges.

Le coquillage qu'on nomme *Flie* eft plus plat; il fe pêche comme les Coques, non pas dans le fable, mais dans la vafe. On n'en trouve que depuis la fin de Mars jufqu'à la fin de Mai. Ce poiffon n'eft pas délicat; cependant on en fait un grand débit. Comme il lui faut un apprêt de haut-goût, on le fricaffe au beurre roux, avec de l'oignon & du vinaigre. Le coquillage qu'on nomme *Flion* eft un diminutif de celui qu'on nomme *Flie*; il fe trouve depuis Avril & Mai jufqu'en Juin, dans les fables les plus purs; & même à mefure que la mer fe retire, une partie refte à la fuperficie du fable, où on le ramaffe avec des

des rateaux : il est plus recherché que la Flie. Comme on n'en trouve point l'hyver, on pense qu'il s'enfonce dans le sable; néanmoins il fait la nourriture ordinaire des oiseaux aquatiques; car on en trouve dans leur estomac. Son assaisonnement est à-peu-près celui de la Coque. Quand en en mangeant on ne boit que de l'eau, on se trouve dans le même état que si l'on étoit ivre de vin; mais quand on a bu du cidre, de la bierre ou du vin, cet accident n'arrive pas.

Port d'Isigny, & lieux en dépendants, tels que Grand-Camp, Villerville, Brevans, Beuzeville, Osville, Saint-Clément & Fontenay.

On pêche, dans les endroits que nous venons de nommer, des Flondres, des Plyes, des Mulets, des Raitons, des Cailletots, des Soles, &c. Les Surmulets, qu'on pêche plus particuliérement dans cette baye qu'ailleurs, sont un excellent poisson. La saison de sa pêche est depuis le mois de Mai jusqu'à celui d'Août. Il y a à l'entrée de la baye plusieurs Moulieres & Huîtrieres : on trouve sur les Huîtrieres, les Moulieres & ailleurs, des Crabes, des Homars, des Chevrettes, des Coques, des Berlins; ce coquillage est un univalve; sa coquille est conique & grosse comme la moitié d'une coque d'œuf : il est très-fermement attaché au rocher. Enfin, de petits coquillages, gros comme une noisette, & qui ressemblent à de petits limaçons noirs : on les nomme *Vignots*.

On ne pêche point de Saumons à Isigny, mais bien dans la riviere de Fremont, qui se décharge dans la baye.

On ne fait point de pêche pour prendre des Esturgeons ni des Truites; cependant il arrive quelquefois qu'on en prend dans les filets.

Dans la baye de Vire, on prend communément des Aloses, assez souvent des Saumons, rarement des Esturgeons.

A l'égard des Marsouins, il s'en trouve de temps en temps d'échoués.

On ne fait aucune pêche de Hareng ni de Maquereau.

Il y a quelques parcs entre Isigny & la Hougue, dans lesquels on prend principalement des Plyes & des Flondres.

On pêche un peu loin de la côte avec le filet nommé *Folle*: celles pour les Rayes & gros Turbots ont les mailles de 4 pouces d'ouverture; les demi-folles, servent pour les Mulets & autres poissons de moyenne grosseur, & il y en a de deux pouces & demi pour toutes sortes d'autres poissons. On se sert aussi du tramail, qu'on tend presque toujours à la dérive, comme nous avons dit qu'on le faisoit dans d'autres ports. Mais les pêches qu'on peut regarder comme propres à Isigny, sont le Picot. C'est un petit tramail qu'on tend, puis on bat l'eau tout autour, pour faire donner le poisson dedans, & on le releve pour prendre celui qui reste dans le filet.

On tend sur les greves des haims aux petites cablieres, pour prendre les poissons qui suivent le cours de la marée. On fait encore grand usage du bout-de-quievre pendant plus de la moitié de l'année : c'est un petit filet attaché à deux gaules qu'on tient de chaque main, & qu'un homme, marchant dans l'eau, pousse devant lui en le relevant de temps en temps; ils prennent, avec ce filet, des Chevrettes, des Aiguilles & beaucoup de Menuise, avec laquelle ils nourrissent des canards, ce qui est un grand abus.

Les Huîtres & les Moules sont estimées; on en prend de basse mer à la main; mais quand les bancs ne découvrent pas, on les drague avec des rateaux, étant dans de petits bateaux, comme nous l'avons expliqué à la troisieme Section.

On pêche beaucoup de coquillages toute l'année, mais sur-tout pendant le Carême.

Pour ce qui est des Chevrettes & des autres Crustacées, la pêche s'en fait depuis le mois d'Avril jusqu'à celui d'Août. Ils tirent les Homars & les Crabes des rochers avec un crochet de fer, qu'ils nomment *breveux*, & ils prennent les Chevrettes avec des especes de nasses ou de bouteux.

On conserve les Homars en vie dans des especes de parcs, & les Anglois en viennent enlever dans des barques à vivier.

Baye de la Hougue. Ce quartier est réputé très-poissonneux; on y prend dans le cours de l'année des Soles, Barbues, Plyes, Limandes, Flondres, quelquefois des Vives, de la Raye blanche & grise ou bouclée, des Tires ou Flets, Tingres, Rayes ou Turbots sauvages, des Turbots, Esturgeons, Roussettes, ce qu'on appelle sur cette côte *Dorades*, Congres, Hacqs, Morues ou Molues, Chiens-de-mer, Colins ou Lieux, Vracqs, Orphis, Maquereaux, Mulets, Surmulets, Grondins, Fintes, Talputes, Brêmes, Merlans, Anguilles, Bars, Godes, Loches, Lançons, Harengs & Gradeaux.

On pêche les Rayes & Turbots avec des folles, ou filets dont les mailles ont 5 pouces d'ouverture, qui n'ont qu'un peu plus de deux pieds de chûte, & qu'on tend sédentaires par fond, au moyen de lests de pierres; il y a à la tête des flottes de liége, pour qu'ils se tiennent verticalement dans l'eau. Ils vont les relever au bout de deux jours, & ils les retrouvent au moyen de bouées qui sont attachées aux extrémités avec des orins. Ils les tendent à une ou deux lieues au large. Cette pêche se pratique toute l'année dans les mortes-eaux.

Ils pêchent les Soles, Barbues, Plyes, &c. avec des tramaux, dont les mailles de la flue ont 1 pouce 9 lignes d'ouverture,

& les mailles des hamaux environ neuf pouces. Ces filets ont 14 à 15 brasses de longueur, & un peu plus de 3 pieds de chûte. On joint plusieurs pieces de filet les unes aux autres avec des pieces de corde, que les Pêcheurs nomment *cotros*, qui ont 8 brasses de longueur : deux de ces cordages séparent chaque piece de tramail ; & à l'amarrage de ces deux cordages, on met une bouée traversée par un bâton, qu'on nomme *chien* : chaque bateau porte 16 ou 18 de ces tramaux. On fait cette pêche à la dérive toute l'année dans les vives-eaux.

Celle des Limandes, Merlans, & autres poissons qu'on prend aux cordes, se fait l'hyver, & fort peu l'été : cependant depuis le 15 Juillet jusqu'au 15 Octobre, on prend à cette côte des Congres, des Limandes, des Colins, des Surmulets, des Grondins, &c.

Dans les saisons fraîches, les bons poissons de cette côte, ainsi que de celle d'Isigny, sont chassés pour Paris : ceux qui sont de médiocre valeur se consomment dans la Province.

On n'y fait point la pêche du Hareng ; cependant on prend quelquefois, le long de la côte, quelques Haranguets ; mais on fait celle du Maquereau, qui commence à la fin du mois de Mai, & finit à la fin de Juillet. Outre cela, quelques barques vont faire cette même pêche à Roscoff, côte de Bretagne.

On voit sur les greves des filets à petites mailles, qu'on tend sur des piquets, & dont on ensable le pied, ce qui détruit beaucoup de menuise.

Il y a quelques parcs & pêcheries établis tant dans le quartier de la Hougue, que derriere le Fort. Dans les parcs qui sont établis dans les roches, on ne prend guere que de petits Bars, des Mulets, des Orphis, des Maquereaux, des Colins, des Lieux, quelques Harengs, des Godes. Dans ceux qui sont sur les greves, il se prend quantité de Cailletots ou petits Turbots, des Barbues, Soles, Plyes, Limandes, Flondres, &c.

Les Lançons & les Gradeaux sont de petits poissons dont on se sert pour amorcer les haims pour la pêche des Rayes & Turbots, ou dont on fait des fritures.

On prend ces poissons avec des especes de saines, qui ont au milieu une manche de toile, dont l'embouchure a 3 brasses de circonférence, & 15 à 20 pieds de profondeur. On la traîne comme l'aissaugue de Provence, dont nous parlerons dans la suite. On bat l'eau devant la manche, pour déterminer le poisson à y entrer.

Outre les pêches dont nous venons de parler, on fait encore celle de la saine, ainsi que des dranets ; & quelques-uns se sont avisés de traîner des filets en manche, armés de fer. Des Matelots vont dans les grandes marées & à la basse eau, ramasser à la main des Moules & des Huîtres dans les rochers : mais à proprement parler, il n'y a dans le quartier de la Hougue, ni Mouliere ni Huîtriere.

On va aussi à la basse eau ramasser des Coques, des Bernicles, des Manchots ou Manches de couteaux, des Vignots, chacun pour son propre usage.

On prend encore entre les roches de petits Crabes, qu'on nomme *Etrittes* ou *Etrilles*, qui se consomment dans le voisinage.

Depuis le mois de Juin jusqu'à celui de Septembre, on pêche quelques Chevrettes entre les roches & à la côte, avec un petit sac de filet, tendu sur un bâton terminé par des fourchons, comme les fourches qui servent à faner les foins : ils traînent cette espece de petit bouteux à la basse eau dans les marres qui s'y trouvent : on y prend aussi quelques Crabes.

A l'égard des Homars, depuis le 15 d'Avril jusqu'à la fin d'Octobre, le long des côtes comprises entre le Cap de la Hougue jusqu'à la Perce ou Percée, on tend beaucoup de ces nasses que nous avons appellées *bouraques*, & que sur cette côte on nomme *boutiques*, qui tiennent à des lignes de 15 à 20 brasses de longueur : au bout de chacune on attache un morceau de liége, pour les retrouver ; car on les cale entre les roches, quelquefois à une demi-lieue de la laisse de basse mer : on attire les Homars dans ces nasses, au moyen de quelques appâts, & on les releve deux fois par jour. On met ceux qu'on prend, dans des especes de parcs de clayonnage, où on les nourrit avec quelques poissons qui se prennent dans les mêmes bouraques.

Il vient dans la saison de cette pêche des Brigantins Anglois ou François du port de 25 à 30 tonneaux, qui sont faits exprès, ayant chacun un puits ou réservoir au fond, & au milieu de leur bâtiment, où l'eau de la mer entre par des trous de tarriere qu'on y a faits à dessein ; au moyen de ces puits, ils transportent les Crustacées en vie.

Quartier de Cherbourg. La pêche n'est pas très-abondante dans ce quartier. On y prend cependant des Rayes, des Soles, des Plyes, Barbues, Limandes, Carrelets, Cailletots, rarement des Saumons & des Turbots, des Houlbiches ou Chiens-puants, des Roussettes, Vracqs ou Vieilles, Homars, Eperlans, Lieux & Congres. Quelques bateaux de la Paroisse d'Omerville font la pêche du Maquereau avec des manets dans la saison : on n'en sale point. Depuis la fin d'Avril jusqu'à la Saint-Michel, on pêche des Lançons avec une manche de toile qu'un homme traîne comme une petite charrue ; on la nomme *traînelle*, & on émouve le sable pour faire saillir ces poissons.

Il n'y a point ou très-peu de pêcherie le long de la côte.

On arme tous les ans une couple de Navires pour Terre-Neuve.

Il n'y a point de Mouliere dans ce quartier, & seulement une Huîtriere sur laquelle on pêche à la drague, que les Pêcheurs nomment *grage*; les Huîtres se consomment dans la Province : on ne pêche point d'autres coquillages.

On prend un peu de Chevrettes avec une espece de truble dont le sac de filet est monté comme une raquette. On prend aussi des Crabes qui se consomment dans la Province, & des Homars qu'on porte en vie en Angleterre, comme nous l'avons dit plus haut.

A Grandville, on pêche à-peu-près les mêmes poissons que sur le reste de la côte de basse-Normandie.

On prend aux hameçons tendus sur les sables des Rayes, des Turbots, des Flets qu'ils nomment *Flottes*, des Chiens, des Anguilles, des Congres; les Soles, Plyes, Limandes, Mulets, Barbues, Cailletots, &c. se pêchent comme dans les autres ports, principalement avec des saines & dranets. On en fouille aussi dans le sable.

Les Bouquets ou Chevrettes se pêchent avec une espece de bouteux, qu'on nomme *bouquetout*, & on pêche les Seiches au bord de la mer, à son montant, avec la main.

On ne prend point d'Aloses, de Lamproyes, & rarement des Saumons, ni Harengs, ni Sardines; il se prend quelques Esturgeons dans les rivieres d'Avranches & de Pontorson qui se répandent dans les greves du Mont-Saint-Michel.

Pendant les mois de Juin & Juillet, il y a des Pêcheurs qui vont la nuit tendre à la dérive, des manets ou des tramaux pour prendre des Maquereaux, & le matin ils en portent la plus grande partie à Saint-Malo; le reste se consomme dans les environs : on n'en fait point de salaisons.

Il y a des parcs & pêcheries ouvertes, construites en pierre, dont chaque bras a 30 à 35 brasses de longueur, dans lesquels on prend l'été des Plyes, Soles, Barbues, Cailletots, Anguilles, Chevrettes, &c. Comme ce sont de petits poissons, ils se consomment dans les environs.

Outre cela, des Pêcheurs de différents endroits vont tendre des filets sur les vases du Mont-Saint-Michel, & prennent entre autres beaucoup de Soles. Quand quelques Marsouins échouent sur ces vases, on en fait de l'huile.

On trouve sur les roches de la côte, des Homars, des Crabes, des Ouverts, des Betints ou Benins, & des Vignots ou Vignettes, peu de Chevrettes, & aussi des Moules & des Huitres, qu'on nomme *Huîtres de rocher*.

Autour de Chausé, on prend beaucoup de Crabes; & à portée de Grandville, il y a trois Huîtrieres, sur lesquelles on pêche les Huîtres à la drague.

Les Pêcheurs d'Huîtres de Grandville pêchent de trois sortes d'Huîtres, savoir, des grosses, des moyennes & des petites.

On transporte des grosses Huîtres dans des barques à Rouen, Dieppe & Paris.

Les Pêcheurs de Briqueville & de Regneville s'adonnent particuliérement à draguer des Huîtres; ceux de Liverville & de Blainville pêchent avec des haims dans de petits bateaux. Ils se servent aussi de casiers, sorte de nasses d'environ un pied & demi de hauteur, & quatre pieds de diametre, dans lesquelles ils prennent des Anguilles, des Homars, Lieux, & autres poissons qui y entrent.

Les Dragueurs d'Huîtres se mettent sept à huit hommes dans chaque bateau avec deux dragues, ou comme ils disent, deux *dreges*. Ils sont debout, pour en jetter une d'un bord, l'autre de l'autre; & quand le sac est rempli, après avoir fait un certain chemin à la voile, ils se réunissent tous, pour tirer à bord leur drague, qui est souvent fort pesante.

Quand au retour de leur pêche, ils ne trouvent pas des acheteurs, ils tirent leurs Huîtres de la vase; ils les lavent & les déposent dans des especes de parcs, où l'eau de la mer entre à toutes les marées : ceci s'entend des petites Huîtres, qu'on transporte avec leurs écailles : à l'égard des grosses, on les écaille, on en marine, ou bien on les met en panier, pour les transporter à somme : on les nomme *Crabieres*; d'autres moins grosses, qui se nomment *Forains*, se préparent de même.

D'autres plus petites, qui sont destinées à être transportées avec leur écaille, sont, comme nous l'avons dit, déposées dans des parcs, où elles n'ont à craindre que la gelée, qui en fait périr beaucoup. Les Huîtres de rocher sont très-bonnes, sur-tout celles qu'on nomme *Huîtres de pied*, qui se trouvent à la laisse de basse-mer, sur le sable, & à l'embouchure de quelques rivieres d'eau douce. Nous entrerons dans de plus grands détails dans l'article où nous traiterons particuliérement des Huîtres.

On fait à Grandville des armements considérables pour la pêche de la Morue; mais nous remettons à en parler dans l'article où nous traiterons expressément de ce poisson.

BRETAGNE.

Nous sortons de la basse-Normandie pour entrer sur la côte de Bretagne, & nous commençons par Saint-Malo. On pêche dans ce Département, comme tout le long de la côte, des Rayes, Bars, Mulets, Lieux, Congres, Plyes, Chiens-de-mer, Vieilles,

Rougets, Gradeaux, Lançons, & autres petits poissons. Ces pêches se font toute l'année; mais les circonstances les plus favorables sont les grandes marées pendant l'été. Elles se font avec les lignes à la main, les cordes chargées d'haims, des filets de différentes grandeurs & encore des filets en manche, qu'ils trainent sur le fond, comme les dragues. Ce filet, qui est comme le chalus de haute-Normandie, sert à prendre des poissons plats du genre des Soles.

Il y a quelques parcs & pêcheries, de pieux, de clayonnage & de bouchots, établies sur la côte, particuliérement du côté de Cancalle: on y prend de différentes sortes de poissons, sur-tout des Saumons & des Truites, mais fort rarement des Esturgeons.

On tend auprès des roches des nasses, qu'on nomme *casiers*, & que nous avons appellées *bouraches*, pour prendre des Congres & des Homars. Cette côte n'est pas fort abondante en Crustacées & en Testacées: cependant dans les grandes marées, quand la mer retire beaucoup, on prend de mer basse, à la main, ou avec un croc, des Homars, des Crabes, Poinclos, Ormées, Ricardeaux, Chevrettes, des Moules qui ne sont pas estimées, de petites Huîtres, &c. Celles-ci se prennent à la main; mais on en drague beaucoup de grosses, dont on marine une partie. On appelle *Huîtres huistrées*, celles qu'on conserve dans des parcs de pierre, qui s'y engraissent, & qu'on transporte en différents endroits. Il y a des parcs d'Huîtres à Cancalle.

Il se fait quelques armements pour aller pêcher la Morue sur le banc de Terre-Neuve: on en expédie aussi pour la Morue de Terre.

La pêche du Maquereau commence en Avril, & elle dure trois ou quatre mois.

On ne pêche aux environs de Saint-Malo ni Harengs ni Sardines.

Nous passons au Département de Saint-Brieuc, dans lequel il y a plusieurs petits havres, tels que Guildo, Plancoet, Saint-Cast, Port de la Due, ou Baye de la Fresnaye, Erquy, & Aupleneuf, dans la plûpart desquels il n'y a guere de bateaux pour la pêche: néanmoins on y prend des Plyes, Bars, Soles, Rayes, & autres poissons, pendant le courant de l'année, & des Maquereaux dans les mois de Mai, Juin & Juillet, avec des haims & des filets, que les Pêcheurs tendent à pied sur les gréves, ainsi qu'aux environs des rochers & islets.

A Prédoré sur la riviere de Saint-Brieuc, au port Rouaut en Pordic, à Pontrieux ou Saint-Quay, à Plouset, à Kerity, à Painpol, à Ploubalanec, à l'Isle-à-Bois, à Plourivaux, l'Isle de Brehat, &c. les Pêcheurs ont des bateaux depuis deux jusqu'à six tonneaux: les uns, depuis le mois de Janvier jusqu'à la fin d'Avril, vont draguer des Huîtres; d'autres pendant toute l'année, s'occupent de tendre des filets sur les gréves à la basse eau, particuliérement dans la Baye de S. Brieuc, ou bien ils pêchent encore en pleine eau avec des filets, comme font les Pêcheurs de basse Normandie: ils tendent des haims, tant sur le rivage qu'en pleine eau, & ils prennent à ces différentes pêches des Turbots, Plyes, Bars, Congres, Lieux, Vieilles, Mulets, & des Anguilles de mer, des Rayes, des Soles, des Roussettes, des Rougets, depuis le mois de Mai jusqu'à celui de Juillet. Ils prennent beaucoup de Maquereaux avec des haims.

Dans la riviere de Légué près S. Brieuc, on pêche des Saumons. Pour cela on y fait des fosses, & quand la mer est à-peu-près retirée, si l'on apperçoit des Saumons, on les arrête avec des filets tendus par le travers de la riviere.

A l'Isle de Bréhat, il y a de fort petits bateaux, qui s'occupent à prendre des Homars dans des bouraques ou nasses, dans lesquelles on met quelques Crabes déchirés par morceaux, ou d'autres poissons de peu de valeur, pour y attirer les Homars. On en prend aussi avec un croc de fer ajusté au bout d'une perche, pour les tirer d'entre les rochers. On va les vendre à Gersey ou Guernesey, à des Poissonniers qui les transportent en Angleterre.

Les Pêcheurs de Plousac pêchent dans la riviere de Tréguier des Flancs & des Guillaumes, avec des haims au bout d'une grosse corde.

Le long des côtes, on va chercher sur les palus, à mer retirante, de grosses Huîtres pour mettre en ragoût. On détache des rochers des Moules, des Bernicles, des Gourneaux, des Bigourdes & de petites Chevrettes.

On draguoit autrefois de petites Huîtres bonnes à manger, du côté de Painpol: mais ce banc est presque détruit, & il n'y a que les Prémontrés qui y envoyent un petit bateau. Comme ils les conservent dans des parcs, depuis le mois de Septembre jusqu'au commencement d'Avril, elles sont excellentes. Mais on va draguer de bonnes petites Huîtres du côté d'un rocher qu'on appelle *le Mât*.

Il n'y a presque point, dans le district de Saint-Brieuc, de ces parcs qu'on nomme *Gorets* en Bretagne.

Un homme ramasse de la menuise dans la riviere de Pontrieux, pour faire de la résure, qu'il vend dans les Evêchés de Cornouaille & de Vannes, à ceux qui pêchent des Sardines. Ils font cette pêche avec un grand sac de filet à mailles serrées, qui traverse toute la riviere, aux endroits où elle est étroite: quand ils en ont trop pour faire de la résure, ils en nourrissent des cochons.

A l'égard des pêches qui se font dans les

quartiers

quartiers de Tréguier & de Lannion, en suivant la côte de Bretagne, on trouve, sur la côte de Tréguier, l'embouchure de la riviere de Lannion, ville qui est sur cette riviere, à une lieue de la mer. Il n'y a que quelques petits bateaux de deux ou trois tonneaux, dans lesquels se mettent deux hommes, pour pêcher avec des haims. N'étant pas assez riches pour se pourvoir de filets, ils ne se servent que de lignes, de fourches, de crocs, & d'autres petits instruments de peu de valeur, avec lesquels ils prennent des Bars, Mulets, petites Soles, Plyes, Lieux, Vieilles, des Roussettes, & aussi des coquillages, tels que des Bernicles, ou petits Escargots de mer, des Moucles, & quelques Crustacées, tels que des Crabes & des Homars.

On a fait à la côte & entre les isles, des pêches de Maquereaux & de Sardines; mais maintenant peu s'occupent de ces pêches, peut-être parce que les Riverains préferent de travailler à la culture des terres.

Les Seigneurs Riverains de la riviere de Lannion, afferment chacun chez eux la pêche du Saumon, qui n'est pas fort abondante: ils la font en traversant la riviere avec des filets de 30 brasses de longueur; & quand la mer est retirée, ils mettent à l'eau des filets de 15 brasses, qu'ils conduisent jusqu'aux autres, pour rassembler le poisson entre deux: enfin ils tirent les filets à terre pour y amener le poisson qu'ils ont enveloppé. Dans tous les villages de la côte de Tréguier compris entre Lannion jusqu'auprès de Morlaix, il y a des Pêcheurs qui vont avec de fort petits bateaux faire plusieurs sortes de pêches.

Ces Pêcheurs prennent à pied sec, entre les rochers & autour des isles, des Chevrettes, des Crabes, Homars, des Ormeaux, des Moucles, des Palourdes, &c. sur les sables & vases à la basse-mer, des Lieux, des Bars, des Mulets, des Rayes, des Soles, Rougets, Plyes, rarement des Turbots.

Ils pêchent aussi à la ligne des Congres, Roussettes & grandes Rayes. Il y a une trentaine d'années qu'on prenoit beaucoup de Maquereaux avec des haims; mais cette pêche est beaucoup diminuée. Quelques vieillards s'occupent à ramasser des Moucles dans la riviere de Lannion; celle de Tréguier fournit beaucoup de petites Huîtres vertes, qui sont excellentes, & qu'on pêche avec la drague.

En suivant toujours les côtes de Bretagne, on arrive au quartier de Morlaix; & comme sur ces côtes & sur celles de Roscoff, ainsi que du Nord de la Bretagne, la mer est très-agitée & bordée de beaucoup de rochers, il y séjourne fort peu de poissons de passage, il n'y a que les Maquereaux qui passent de l'Océan dans la Manche, qui commencent à se montrer vers la fin d'Avril, par la côte du Conquet; ils prolongent celle de Léon & les bancs de ce poisson paroissent au commencement de Mai, à deux ou trois lieues des rades de Morlaix & de Roscoff. Pour faire cette pêche, quatre, cinq ou six Matelots s'associent pour se pourvoir de filets, & payer sur le profit de la pêche un droit à celui à qui appartient le bateau, qui est ordinairement du port de quatre jusqu'à neuf tonneaux: les filets ont communément 5 à 6 pieds de chûte, & depuis 50 jusqu'à 120 pieds de longueur, les mailles ont près de 2 pouces d'ouverture en quarré. Les Matelots qui ne sont pas assez riches pour acquérir des filets, se servent d'hameçons: pour cela ils s'associent aussi trois ou quatre ensemble, & vont à la pêche dans un petit bateau d'un ou deux tonneaux mal équippé. Comme l'abondance de ce poisson a beaucoup diminué dans ces parages, les Pêcheurs Normands qui avoient coutume de venir pêcher & saler du poisson à Roscoff, n'y viennent plus guere depuis neuf à dix ans; ils se tiennent sur leurs côtes, & poursuivent les bancs de Maquereaux jusqu'au Pas de Calais. Quand on en fait des salaisons, on emploie du sel du Croisic ou de Brouage; mais maintenant on en sale peu; celui qu'on prend, se transporte frais dans les terres. Il n'y a cependant point d'autre poisson de passage ou de saison dans les parages de Bretagne que nous venons de nommer, on n'y voit point de Hareng, & la Sardine ne passe pas les isles d'Ouessant.

Cette pêche commence à la côte du Sud de cette province, dans les premiers jours de Juillet, & finit avec le mois de Septembre. Les Pêcheurs du département de Morlaix, s'occupent le reste de l'année à pêcher, comme sur les autres côtes, les poissons qu'on peut appeller *domiciliés*: ceux qu'on prend le plus communément sont de grosses Rayes, qu'ils nomment gros *Guillot*, dont on seche une partie, qu'on nomme alors *Papillon*: c'est un très-mauvais manger, qui n'est consommé que par les plus pauvres gens. On pêche encore des Rougets, des Soles, des Mulets, des Bars, des Lieux, des Merlans, des Vieilles, des Plyes, des Carrelets, des Turbots, des Grondins, des Prêtres, des Congres, des Roussettes; mais toutes ces pêches sont si peu considérables, qu'elles ne suffisent pas pour la moitié de la consommation du pays.

Des Pêcheurs vont à pied le long des rivieres à la basse-eau, & autour des rochers, dans les mares, armés seulement d'un crochet au bout d'une perche, & ils prennent quelques Plyes, de petites Anguilles, des Homars, des Crabes, des Huîtres, des Moucles, des Petoncles, des Ormeaux, des Bernicles. Ce dernier coquillage, très-abondant à cette côte, leur sert principalement à nourrir des cochons, & ils font de la chaux avec les coquilles.

On ne se sert guere de filets, ni en pleine eau, ni tendus à la basse-eau; mais on tend des haims de différentes façons.

On voit dans ces parages des Marsouins en assez grande quantité; mais les Pêcheurs n'ont pas l'industrie d'en prendre. On raconte comme une chose fort rare, que des Souffleurs poursuivant des Maquereaux, vingt-deux qui pesoient chacun 12 à 15 cents livres, échouerent à la côte, & on en fit de l'huile.

Quand la pêche du Maquereau est un peu abondante, on sale de leurs œufs pour faire de la résure, qu'on vend aux Pêcheurs de Sardines: on en fait aussi avec de la menuise, & nous avons dit dans le corps de l'Ouvrage, comment on en prend dans la riviere de Morlaix avec des manches de toile qu'on présente au courant.

Dans la baye de Brest, & sur les côtes du quartier de Camaret & du Conquet qui en ferment l'entrée, on prend les mêmes poissons que sur les autres côtes, des Rayes, des Congres, des Lieux, de petits Rougets, des Bars, des Mulets, des Vieilles, des Piloumaux, des Prêtres, des Plyes, des Turbots, des Soles; mais rarement on fait ces pêches toute l'année de jour & de nuit: plusieurs Pêcheurs les interompent depuis le mois de Juillet, jusqu'à la fin de Septembre, pour faire la pêche des Sardines.

Pour prendre ces différents poissons, les Pêcheurs se servent des mêmes instruments que ceux des autres côtes, d'hameçons & de lignes ou de filets de différentes sortes. On prend les Lieux à l'hameçon & au tramail principalement entre le Conquet & le Mingan: il y a de ces poissons qui ont depuis 14 jusqu'à 24 pouces de longueur, & 4 à 5 pouces de largeur.

Les Rayes & Turbots se prennent avec des filets dont les mailles ont 9 à 10 pouces d'ouverture, & qu'on tend par fond, ils sont du genre de ceux qu'on appelle *folles* sur les côtes de haute Normandie.

Les Bars depuis le mois de Mars jusqu'en Juillet, les Mulets, Plyes, Rougets depuis le mois de Mars jusqu'en Novembre, les Soles toute l'année, se pêchent avec des saines qui ont des mailles tantôt de 8 lignes d'ouverture, & tantôt d'un pouce: ils s'en servent dans les anses, & traînent à terre les poissons qui se sont laissés enveloper par le filet.

Quantité de différentes especes de poissons se pêchent avec des lignes garnies d'haims, plus ou moins gros, suivant l'espece de poisson qu'on se propose de prendre; & on met ces lignes à la mer, dans les endroits où l'on juge que les poissons fréquentent. Un temps sombre est plus favorable pour ces pêches qu'un temps serein.

Quand les Congres & les Lieux donnent abondamment, on en seche une partie, comme on fait la Morue. Les Lieux se consomment dans la Province, & on envoye les Congres à Bordeaux, d'où on les transporte en Languedoc & ailleurs: les autres poissons se vendent frais à Brest.

On ne pêche point à la drague dans ces Départements, dans la baye de Brest, ni dans les quartiers du Conquet & de Camaret; on prend les Maquereaux avec des haims, toute sorte de poissons avec des tramaux, & quelques-uns traînent des manches de filet, qu'ils nomment *charrues*: c'est le chalus de haute-Normandie, avec lequel on prend principalement des poissons plats.

Il y a des années où la pêche des Sardines est très-abondante dans le département de Brest; mais dans d'autres années, il y en paroît fort peu, ou bien elles n'y font que passer, & n'y séjournent pas. On fait la pêche des Sardines en trois endroits de ce département; savoir, à Concarneau, Douarnenez & Brest: elle commence ordinairement en Juin à Concarneau, en Juillet à Brest, & au commencement d'Août à Douarnenez.

Les Sardines se pêchent avec des filets qu'on tend à la dérive, jusqu'à la surface de l'eau: les Bretons les nomment *résure*; mais ce sont des manets, dont les mailles doivent être proportionnées à la grosseur des poissons, qui se prennent par la tête: c'est pourquoi les Pêcheurs en ont de trois sortes, qui ne different que par la grandeur des mailles. On fait toujours cette pêche de jour, & on attire le poisson dans le filet avec des appâts, qu'on nomme *résure*, qui sont des rogues de Morue ou de Maquereaux, & quelquefois de petites Chevrettes, ou de la petite Menuise.

Ces pieces de filet ont 20 brasses de longueur, avant d'être cordagées ou montées sur une corde qui les réduit à 14 brasses, sur 3 ou 4 de hauteur: elles sont faites avec un bon fil retors assez fin. Il en faut 10 à 12 pieces à une chaloupe par an; car les Sardines augmentent considérablement de grosseur pendant la saison où elles séjournent à la côte. Et comme il faut que ces poissons s'emmaillent par la tête, la grandeur des mailles doit être proportionnée à la grosseur du poisson.

Les Marsouins étant des poissons voraces, causent quelquefois des torts considérables aux Pêcheurs de Sardines: cependant on ne fait point la pêche de ce poisson, qui pourroit être avantageuse, principalement par l'huile que fourniroient les graisses, pendant que le maigre serviroit pour nourrir de pauvres gens.

Outre les pêches dont nous venons de parler, il y a de pauvres gens qui vont de bassemer, dans les grandes vives eaux, chercher entre les rochers de petits Congres, de petites Anguilles, & d'autres poissons de peu

de valeur, qu'ils saisissent avec un croc, ou qu'ils assomment avec un bâton.

Il n'y a de pêcheries sur la côte, que quatre dans la riviere de Landernau, où ayant retréci le lit de la riviere avec des clayonnages, on tend une manche de filet à l'endroit qu'on laisse libre. On n'y prend point d'Aloses, mais quelques Saumons, Truites, Lamproyes, Soles, Plyes, Roussettes, Merlans, & quelques Rayes.

On fait, dans la riviere de Châteaulin, depuis le mois de Janvier jusqu'à celui de Juillet, une pêche de Saumons avec des manches de filet de 12 pieds de longueur, & dont l'embouchure a 9 pieds. On traîne cette manche; & quoique cette pêche soit quelquefois abondante, le poisson se consomme frais dans la Province; on n'en sale point.

On trouve le long des côtes de Bretagne, des Moucles, des Huîtres, des Bernicles, des Palourdes, que les habitants mangent; car les coquillages de basse-Bretagne sont bons.

On ramasse de mer-basse, sur les vases & entre les rochers, des Moucles, & dans la baye de Brest, des Huîtres, avec de petites dragues de fer. On trouve tout le long des côtes de Bretagne, différentes especes de Crabes dans toutes les saisons, & l'été des Chevrettes & des Homars.

Dans toute la partie des côtes de Bretagne, qui s'étend depuis Brest jusqu'à l'embouchure de la Loire, telle que la baye d'Audierne, le Port-Louis, &c. on prend les mêmes poissons que nous avons détaillés à l'occasion des autres côtes, & la pêche qui mérite le plus d'attention, est celle des Sardines, du Maquereau, des Rayes, des Congres, des Lieux, ou Merlus, &c. Pour éviter les répétitions, je me bornerai à dire quelque chose de ces pêches, qui sont les principales de cette grande côte.

La pêche des Sardines, qui se fait tout le long de la côte, & beaucoup au Port-Louis, est, comme nous l'avons dit, très-incertaine: il y a des années où il en paroît beaucoup sur cette côte, pendant que dans d'autres on n'en voit que fort peu. Elle exige de grands frais, non-seulement à cause des filets qui coûtent beaucoup, mais à cause de la rogue qui est toujours fort chere, & qui augmente de prix quand les Sardines donnent beaucoup à la côte. Cette pêche commence en Juillet, & finit en Octobre. On verra dans la suite, qu'on ne se sert point de rogue dans la Méditerranée. Quatre hommes se mettent dans une chaloupe, & ils ont pour salaire le neuvieme de la pêche; le reste est pour le propriétaire du bateau, qui le fournit tout grayé, avec les filets & les rogues de Morue ou de petites Chevrettes. Je ne m'étendrai pas davantage sur cette pêche, dont j'ai déja eu occasion de parler, & dont je parlerai plus au long dans l'article où il sera expressément question de la Sardine.

Nous avons déja dit qu'on pêche les Maquereaux principalement à Roscoff, département de Morlaix, sans rogue, avec des filets qu'on tend de nuit. Il s'en pêche aussi à Concarneau, mais en petite quantité, ce qui fait que plusieurs ne se servent point de filets pour prendre ce poisson, mais seulement d'hameçons. Je parlerai fort en détail de la pêche de ce poisson, dans un article qui lui sera particuliérement destiné.

On prend beaucoup de Rayes à Ploulan près Douarnenez, quartier d'Audierne, avec six hommes d'équipage, dans des bateaux de quatre à cinq tonneaux. Ce poisson sec est un mauvais manger; cependant on le débite assez avantageusement à Nantes.

On pêche beaucoup de Congres avec des hameçons, non-seulement à Ouessant, mais à l'isle des Saints, l'isle Thudy, & au-delà de la côte d'Audierne: pour cela cinq hommes se mettent dans un bateau de trois tonneaux. Quand le poisson donne abondamment, on en fait sécher qu'on envoye à Bordeaux, d'où il passe en Espagne.

La pêche des Lieux se fait aux mêmes endroits que celle des Congres, & de la même maniere; quand elle est abondante, on en fait sécher, & ce poisson, qui est meilleur que le Congre, se consomme dans le pays.

Les Merlus se pêchent encore avec des hameçons. Quand on prépare ce poisson comme la Morue seche, il est fort bon: on en consomme beaucoup de frais & de sec; il n'en sort guere du royaume. Cette pêche se fait principalement à la baye d'Audierne.

Les Pêcheurs de Ploulan, près Douarnenez, prennent avec des filets du genre des folles, des Rayes, des Posteaux ou Tires, depuis Pâque jusqu'à la Saint-Jean; ils en font sécher une partie. Toutes ces pêches se font l'été.

Je ne parle point de quantité d'autres poissons, qui se consomment frais pendant toute l'année; il suffit de dire qu'ils sont les mêmes que sur le reste de la côte, & qu'on les prend avec les mêmes filets. On pêche aussi en différents endroits de cette côte des Huîtres qui se consomment dans les lieux voisins des endroits où on les prend.

A Belle-isle & lieux circonvoisins, la pêche de la Sardine commence en Juillet, & finit en Septembre. On la fait avec des manets, dont les mailles ont depuis cinq à six jusqu'à neuf ou dix lignes, pour les proportionner à la grosseur du poisson, qui au commencement de la pêche est plus petit qu'à la fin. Comme cette pêche est quelquefois abondante, on en sale. On se sert pour attirer les Sardines de rave ou rogue.

On y pêche assez de Congres pour en faire des salaisons, dont une partie est envoyée en Catalogne.

En Avril & Mai, on pêche des Anguilles à la lumiere d'un flambeau : étant dans un batelet, on les darde. Comme elles sont à vil prix dans l'isle, on en emploie beaucoup pour amorcer les haims.

On prend accidentellement quelques Saumons aux haims : l'été quelques Marsouins s'embarrassent dans les filets qu'on tend pour les Sardines, & ils y font du dommage.

Il est défendu de pêcher à la drege ou drague plus près de l'isle ou de la côte, qu'à quatre lieues; encore faut-il que les filets soient conformes à l'Ordonnance.

Outre les Homars & les Crabes qu'on prend dans des nasses, on en va chercher de basse-mer entre les rochers.

Il n'y a point de Mouliere autour de l'isle; mais on prend de petites Moucles attachées aux rochers. On ne connoît qu'un petit banc d'Huîtres auprès des isles.

Nous voilà parvenus à l'entrée de la Loire, & nous nous bornerons à mettre ici une liste des poissons qu'on pêche dans ce grand fleuve; ceux qu'on prend communément dans la mer, vers l'embouchure de la riviere de Loire, en comprenant le Croisic, les environs du fort Pilier, l'isle de Noirmoutier & la baye de Bourg-neuf, sont les Rougets, les Soles, Turbots, Grondins, Lieux, Bars ou Lubines, Esturgeons, Poule-de-mer, Dorée, Mulet brun, qui n'entre jamais en riviere, le gros Mulet ou Sauteur, qui s'éleve de 6 à 7 pieds au-dessus de l'eau, la Loche, le Maquereau, le Saint-Charles, qui ressemble beaucoup au Maquereau, le Merlan, le Tacaud, qui a les yeux noirs comme la Brême, la Demoiselle rougeâtre, le Mulet fait comme une Brême & à la gueule de Merlan, la Targine qui est une grande Plye de Mer marbrée de rouge & de noir, une espece de Hareng qui remonte dans l'eau saumâtre, on en pêche quelquefois assez abondamment à Paimbeuf, la Raye bouclée, la Raye sablée, la grande Raye dite pocheteau, la Maigre qui ressemble au Bar, la Vive, Homars noirs & rouges, la Langouste, des Cancres, les Araignées de mer, Congres, le Tremblant, je crois que c'est la Torpille, l'Epinette, sorte de Chien de mer qui a deux épines sur le dos; la Tone, poisson plat qui a un dard à la queue, dont la piquure passe pour dangereuse; le Courlaseau qui ressemble à une Tanche, la Mordache, le Chien de mer, la Vieille, qui a quelque ressemblance avec la Carpe, la Roussette ou Chavoux, l'Espadon, le Marsouin, il en est quelquefois venu jusqu'à Nantes, la Saguine, le Prestreau, le Bougreau, la Seche ou Marcadon, grosses Chevrettes rouges, Huîtres, Moucles, &c.

Les poissons qui montent dans la riviere de Paimbeuf à Nantes sont, le Saumon, Alose, Lamproyes, Lamprion, Couverts, espece d'Alose, Sivelle qu'on regarde comme du frai d'Anguille, la petite Chevrette presque blanche ou Ecrouelles, le Mulet blanc, qui est fort bon, la Plye qui est d'autant meilleure qu'elle a plus remonté dans les rivieres d'eau douce, la Truite.

Les poissons qui se pêchent dans l'eau-douce, au-dessus de Nantes, & qu'on estime ne point venir de la mer, sont, des Dards, Eperlans, Goujons, Carpes excellentes, Chevannes, Tanches, Brochets, Perches, Barbots, Gardons, Brêmes, & beaucoup d'Anguilles, le Nosson, l'Ablette.

Je suis redevable de l'état ci-dessus, à M. de Montaudoin, de la Société d'Agriculture de Nantes, & à M. Bonvoux, Inspecteur des travaux de la Loire; la conformité de ces deux listes augmente la confiance qu'on doit y avoir.

Par une pareille liste que M. l'Abbé David, Archiprêtre de Tours, m'a envoyée de cette ville, & une que m'a procuré Dom Fabre, Religieux Bénédictin, Bibliothécaire de Bonne-Nouvelle d'Orléans, je vois que les Saumons, les Lamproyes, les Aloses, & les Plyes remontent la Loire, non-seulement jusqu'à Tours, mais même au-dessus d'Orléans, & qu'on pêche dans cette partie de la Loire, tous les poissons d'eau-douce qui se trouvent dans les grandes rivieres.

Une lettre du R. P. Jaubert, Religieux Feuillant, Supérieur de l'Abbaye de Saint Mesmin, m'apprend que dans le Loiret, petite riviere d'eau très-vive, qui n'a que deux lieues de cours, & qui se jette dans la Loire près d'Orléans, on pêche des Brochets de 15 à 20 liv. des Barbots de 7 à 8 liv. de belles Brêmes, des Chevannes de 4 à 5 liv. des Carpes qui pesent quelquefois 6 à 7 liv. de belles Perches qui pesent rarement 2 liv. quelques Truites, beaucoup d'Anguilles en Juin & Juillet, mais peu de grosses, des Dards, des Gardons quelquefois d'une livre, des Jossets, sorte de Gardon peu commun, les Plyes & les Tanches très-rarement, beaucoup de Goujons & de Verons, enfin des Ables : quelquefois on prend à l'embouchure de cette riviere dans la Loire des Aloses & de gros Saumons, & la plûpart de ces poissons se pêchent dans la Loire, beaucoup au-dessus de Briare, puisque j'ai mangé un Saumon qui avoit été pêché au-dessus de Saint-Chaumont.

Le détail que je viens de faire de tous les poissons de la Loire, m'a transporté dans des provinces bien éloignées de la côte maritime; mais je reviens à l'embouchure de ce fleuve, pour rapporter en gros quels sont les filets qu'on y emploie pour prendre les poissons qui s'y trouvent; je dis en gros, car je réserve toujours les détails pour les Cahiers, où je traiterai en particulier de chaque espece de poisson.

On se sert d'un filet que les Pêcheurs nomment *Sedoro*, & qui est du genre des Folles;

les, les mailles ont trois pouces & demi d'ouverture en quarré, & les pieces ont quarante braſſes de longueur, ſur 7 à 8 pieds de chûte; on en ajoute les unes au bout des autres, tant qu'on veut, pour embraſſer dans la mer un plus grand eſpace: ce filet ſert à prendre les plus gros poiſſons. Le filet que les Pêcheurs nomment *Lampreſſe*, a à peu-près les mêmes dimenſions; mais les mailles n'ont qu'un pouce & demi d'ouverture en quarré, c'eſt une ſaine à larges mailles.

On fait encore uſage de tramaux qui ont trente braſſes de longueur ſur 7 pieds de chûte, & les mailles de la flue ont un pouce un quart d'ouverture. On prend avec ce filet de pluſieurs eſpeces de poiſſons, particuliérement des Rougets.

Les Harengs ſe prennent avec des manets, qui ont 9 pieds de chûte ſur quarante braſſes de longueur, & dont les mailles ont un pouce d'ouverture en quarré: on joint les unes au bout des autres pluſieurs pieces de ces filets.

On prend les Anguilles, les Lamproyes & d'autres petits poiſſons, avec des naſſes d'oſiers qu'on tend en différents endroits, principalement auprès des ponts de Nantes; mais il eſt défendu d'en tendre dans le cours de la riviere, depuis Nantes juſqu'à Paimbeuf. Les Lamproyes paroiſſent au bas de la riviere dès le mois de Janvier, & on en continue la pêche juſqu'au mois de Mai. Elle ſe fait dans la riviere, comme à ſon embouchure, dans des naſſes d'oſier; on en prend auſſi dans le cours de la riviere avec un filet qu'on appelle *roulée*, qui eſt une petite ſaine de 50 pieds de longueur, légérement plombée & flottée, dont les mailles ſont aſſez ſerrées pour retenir les Lamproyes, & on les fait avec un fil très-fin, pour que les Lamproyes ne les apperçoivent pas. Cette pêche ſe fait avec un petit bateau & deux hommes; celui qui eſt ſur l'avant jette ſon filet, ou plutôt le déploye juſqu'à ce qu'il ſoit entiérement à l'eau, de façon cependant qu'il reſte attaché au bateau par la partie qu'il jette la derniere. A la tête du filet qu'on a mis la premiere à l'eau, on attache un gros bâton de ſaule, qu'on nomme *flotte*, qui ſert à ſoutenir la tête du filet, & auſſi à indiquer au Pêcheur où il eſt dans l'eau: il ſemble que ce filet, dont les plombs ne ſont pas fort lourds, ſe roule ſur lui-même dans l'eau; car quand le Pêcheur tire à lui la ſaine, il trouve les Lamproyes enveloppées par le filet, de ſorte qu'il lui faut beaucoup de temps pour le dérouler & en retirer les Lamproyes: celles qu'on prend ainſi à la ſaine ou roulée, ſont plus belles & plus blanches que celles qu'on prend dans les naſſes; apparemment parce que celles-ci ſe ſont meurtries en s'agitant dans les naſſes.

Les Saumons montent preſque toute l'année dans la riviere de Loire, le Cher, & la Vienne: ils paroiſſent plutôt & ſont en plus grande quantité dans la Vienne que dans la Loire auprès de Tours, parce que la Vienne, dont l'embouchure eſt à Candes, a un cours plus rapide & plus direct au canal qui vient de Saumur, que la Loire même, qui fait un coude à cet endroit: c'eſt pour cela qu'on voit dans cette riviere des Lamproyes, des Mulets & des Saumonneaux au commencement de Février; & quoiqu'on voie des Saumons dans la Loire dès le mois d'Octobre, c'eſt en Avril & Mai qu'ils ſont plus abondants.

On ne pêche les Saumons qu'avec des ſaines, dont les mailles doivent avoir 13 à 14 pouces d'ouverture: mais les Pêcheurs employent des ſaines qui ont les mailles plus petites; ils les nomment *de nuit*, parce qu'étant défendues par l'Ordonnance des Eaux & Forêts, ils n'oſent pas s'en ſervir de jour.

On ſait que ce filet eſt une ſimple nappe, dont le pied eſt leſté de plomb, & la tête garnie de liége; leur longueur & leur hauteur eſt déterminée par l'étendue & la profondeur de l'eau où l'on pêche. A Tours, les ſaines ont ordinairement 15 à 20 toiſes de longueur, & 6 à 7 pieds de chûte: on prend avec ce filet de toute ſorte de poiſſons, des Saumons, des Aloſes, des Brochets, des Carpes, quelquefois même des Eſturgeons, rarement des Lamproyes, à moins qu'elles ne ſoient fort groſſes.

On pêche, vers la Magdelaine, des Saumons de 5 à 6 livres, que les Pêcheurs nomment *Magdelaineaux*, à cauſe de la ſaiſon où on les prend. On prend auſſi dans ce même temps de petits Saumons gros comme des Harengs, qu'on nomme *Saumonneaux*: ils ſont plus abondants à Chinon qu'à Tours.

La pêche de l'Aloſe ſe fait comme celle du Saumon, & dans le même temps. Elle commence à la fin de Février: elle eſt plus abondante en Mars; mais la vraie ſaiſon eſt Avril, Mai & Juin. On prend enſuite des poiſſons qu'on nomme *Aloſeaux*, ou *Couvereaux*: ce ſont des Pucelles qui n'ont ni laite ni œufs.

Les Plyes de Loire ſont ſemblables à celles de mer; cependant il eſt certain qu'il s'en éleve dans la Loire & le Cher; car on en pêche de toute grandeur: il y en a qui ont des taches rouſſes fort vives, & d'autres qui n'en ont point. Les Plyes ſe pêchent dans les eaux-baſſes, à la fouine, qui eſt une fourche barbelée; c'eſt préciſément la même pêche que nous avons appellée *à la foule*: on perce le poiſſon qui s'eſt enfoui dans le ſable.

On en prend auſſi avec le truble: c'eſt une poche de filet, dont l'ouverture ou l'embouchure eſt attachée à un triangle de fer, qui a un manche de bois de 3 à 4 pieds de longueur. On préſente le truble devant le

poiſſon qui eſt caché dans le ſable, & en fuyant il ſe jette dans le filet.

Dans les grandes eaux, on en prend avec de fort petits haims, amorcés d'un ver de terre. Ces haims, montés ſur leurs empiles, ſont attachés en nombre à une ligne commune, qu'on laiſſe du jour au lendemain au fond de l'eau amarrée à une pierre.

Je me ſuis un peu étendu ſur les pêches de la Loire, pour donner une idée des poiſſons qui ſe trouvent dans les fleuves & les rivieres : il s'en faut cependant beaucoup que j'aie épuiſé ce qu'il y a à dire ſur ces différentes pêches : mais nous ſuppléerons à ces omiſſions dans l'Hiſtoire des Poiſſons.

CÔTES DU POITOU.

En ſortant du pays Nantois, nous entrons en Poitou, & nous trouvons d'abord les Iſles de Noirmoutier, l'Iſle-Dieu, l'Iſle de Bouin, & les Sables d'Olonne. Dans toutes ces iſles, outre des barques & des bateaux qui ſervent pour le cabotage, il y en a de deux à trois tonneaux, non pontés, dans leſquels ſe mettent un Maître, un Matelot & un Mouſſe, pour pêcher dans les baies de Bourgneuf, de Bouin & de Noirmoutier, avec des filets qu'ils nomment *drague*, qui ont 5 braſſes de longueur, & 4 de hauteur, dont les mailles ont un pouce & demi d'ouverture en quarré, avec leſquels ils pêchent des Soles, des Rayes, Plyes, Merlans, Rougets, Vives, Turbots, Pocheteaux, Loubinnes, Meuilles, Congres, Sardes, Barauds, Chiens-de-mer. Quand ils vont établir leur pêche plus au large, ils ſe mettent dans la barque juſqu'à ſept hommes, ſavoir, un Maître, cinq Matelots & un Mouſſe. Depuis le commencement de Novembre juſqu'au mois de Mai, ils vont juſqu'à deux lieues du rivage pêcher avec leur drague.

Ils pêchent auſſi avec des lignes de 15 à 20 braſſes de longueur, & 6 à 8 lignes de groſſeur, garnies d'haims amorcés de vers ou d'autres petits poiſſons ; ils les tendent par fond, en les attachant à de groſſes cablieres. Ils y prennent des Rougets, des Merlans, des Maquereaux, & la plupart des poiſſons que nous avons nommés ci-deſſus.

Les bourgeois qui fourniſſent la chaloupe, les filets, les agrès apparaux, & les vivres, levent les deux tiers du profit de la vente du poiſſon ; l'autre tiers appartient à l'équipage. Quelques Pêcheurs des Iſles & des Sables, vont, dans la ſaiſon, depuis le premier Mai juſqu'à la fin d'Octobre, à la pêche des Sardines pendant le jour, & ils rentrent le ſoir dans leur port. Leurs manets ou filets ont 60 braſſes de longueur ſur 15 à 16 pieds de chûte : ils en ont dont les mailles ont trois grandeurs différentes ; les uns ont un pouce d'ouverture en quarré, d'autres 8 lignes, & d'autres 6 ; & ils ſe ſervent des uns ou des autres, ſuivant la groſſeur des Sardines. Ils font uſage de rogue, rave ou réſure de Morue, pour attirer ces poiſſons.

On n'en fait point de ſalaiſon ; des Marchands Poiſſonniers les achetent comme les autres poiſſons frais, pour les tranſporter dans les terres, & en fournir les bourgs & villes voiſines.

Quelques chaloupes font encore la pêche des Aiguilles depuis le 15 Avril juſqu'à la fin de Mai, le long des terres, & au feu pendant les nuits obſcures & les temps calmes ; ils font leur feu avec des morceaux de barriques de gaudron, qu'ils allument dans un farillon, & ils les harponnent avec des fouannes qui ont dix pointes de fer : cet inſtrument ſert auſſi à prendre des Anguilles.

Quelques Pêcheurs, principalement de l'Iſle-Dieu, font la pêche du Germon dans des barques équipées de quatre hommes & d'un mouſſe : elle commence à la mi-Mai, & finit dans les premiers jours de Septembre. Ils s'établiſſent juſqu'à 30 lieues au large, où ils mettent à la mer des lignes de 25 à 30 braſſes de longueur & de 6 lignes de groſſeur, au bout deſquelles ils mettent un haim aſſez gros & étamé, qu'ils amorcent avec un morceau d'Anguille. Ils prennent ordinairement des vivres pour dix jours, & comme ils ſont ce temps ſans rentrer, ils ſont obligés de ſaler tous les deux jours, & vont vendre leur poiſſon à la Rochelle ou à Nantes. S'ils ſont cinq hommes d'équipage, ils diviſent le produit de leur vente en ſept lots ; deux de ces lots ſont pour l'Armateur, & chaque Matelot en a un : mais cette pêche n'eſt abondante que quand les vents ſont au Sud-Oueſt ; & les Matelots ſont obligés de faire leurs vivres, l'Armateur ne leur fourniſſant que le bateau gréé, avec ſeulement deux lignes pour chaque Matelot.

Ils vont auſſi prendre, entre les roches qui ſont à la côte, ou autour des iſles, des Huitres, des Moucles & des Palourdes.

Il part, ſur-tout du port des Sables d'Olonne, des bateaux pour la Morue verte ; mais nous réſervons à en parler fort en détail dans l'article où nous traiterons expreſſément de la Morue.

Liſte des poiſſons qui ſe pêchent le long des côtes de Poitou, ainſi qu'on les nomme à cette côte : Meuilles, Eſtaches, Sardes, Peaux noires, Touils, Merlans, Barotres, Tanches, Congres ou Concres, Poſteaux, Poulles-de-mer, Turbots, Rougets, Surmulets, Doreaux, Aſnons, Dorades, Séches, Rayes, Tares, Rouſſes, Maigres, Tortues, Germons, Plyes, quelques Marſouins, Carres, Querelles, Leoux, Audes, Langouſtes, Araignées, Abiſſeaux, Agathes, Moucles, Pignons, Jambes, Burgauts, Cois, Avignons, Coutelats, Baleneſſes, Chevrettes, Chancres.

CÔTES D'AUNIS ET DE SAINTONGE.

En sortant du Poitou, pour entrer en Aunis, on trouve, à une petite distance de la terre, l'Isle de Ré, où l'on fait quelques pêches, dont nous allons donner une idée.

Une des plus considérables est celle qu'on fait à la drague : elle differe peu de celle que nous avons indiquée sous ce même nom, en parcourant les côtes du Poitou ; mais comme nous n'avons réellement fait que l'indiquer, nous croyons devoir en donner ici une légere description.

On la fait à l'Isle de Ré avec des bâtiments pontés, du port de vingt ou vingt-cinq tonneaux, qu'on nomme *traversiers*, qui portent un grand mât, une vergue & un beaupré ; une grande voile & deux trinquettes ; & ces traversiers vont à la pêche avec trois hommes & un garçon. Cette pêche commence vers la fin de Septembre, & se continue jusqu'au mois de Mai ; & comme elle se fait toujours sous voiles, ils parcourent depuis la pointe de l'isle, du côté de l'Ouest, jusque par le travers d'Olonne, ce qui fait une distance de 15 à 20 lieues. Cependant l'été, par les chaleurs, ils s'éloignent peu de la côte, non-seulement parce que dans cette saison les poissons sortent de la grande eau pour s'approcher de la terre, mais encore pour vendre leurs poissons plus frais.

Le filet qu'on nomme *drague* est une espece de chausse qui a 7 brasses à son entrée, & six brasses de profondeur. Aux deux extrémités de la partie de ce filet qui doit porter sur terre, ils amarrent deux cablieres ou pierres de 20 ou 25 livres, & le long de la corde qui borde cette partie du filet, ils mettent, de distance en distance, des bagues de plomb, qui font en tout environ 30 livres. Le quarantenier ou la corde qui borde la partie supérieure de la drague, est garni de flottes de liege, qui pesent ensemble deux livres ou environ.

Cette manche doit être traînée par deux cordes qu'on nomme *funins*, & pour qu'ils soient écartés l'un de l'autre, & que l'embouchure du filet se tienne ouverte, on attache aux halins, à une petite distance du filet par les deux bouts, un espar qui a 20 ou 25 pieds de longueur ; & pour soutenir encore mieux ce sac ouvert, on amarre au milieu de l'espar deux bouées de liége, qui pesent chacune environ cinq livres. Les halins ont environ 6 à 7 vingt brasses de longueur.

On prend à cette pêche de toutes sortes de poissons, particuliérement de ceux qui se tiennent près du fond.

On pêche quelquefois au bord de la mer à la saine, mais fort rarement, & cela se fait plutôt par quelques particuliers pour se divertir, que par les Pêcheurs. Depuis le commencement d'Avril jusqu'à la fin de Septembre, on pêche dans des chaloupes & à pied avec le filet nommé *haveneau*. Comme nous avons beaucoup parlé de cette pêche dans le corps de l'Ouvrage, nous ne nous y arrêterons pas.

Nous avons aussi parlé dans l'Ouvrage de la pêche qu'on nomme *à la fougne* ou *salin* ; elle se fait pendant toute l'année à mer-basse, par les femmes ou les enfants, qui vont chercher les poissons & les coquillages que la mer a laissés sur les platins dans le goémon & les cavités qui se trouvent dans les rochers & le long de la côte, ou qui se sont enfouis dans le sable. La fougne est un bâton de 4 à 5 pieds de long, au bout duquel est une fourche de fer, dont les fourchons ont 8 à 10 pouces de longueur, & sont terminés par un dard.

On prend à cette pêche de petites Rayes, des Soles, des Trembles, des Chancres, des Langoustes, des Homars ; en un mot les poissons qui s'ensablent, ou se fourrent entre les pierres au retour de la marée. Pour cette pêche, les femmes & les enfants se mettent quelquefois dans l'eau jusqu'à mi-cuisses ; elles vont aussi détacher des coquillages des rochers avec des especes de couteaux, ou quelques instruments équivalents.

Depuis le mois de Septembre jusqu'à celui d'Avril, trois ou quatre hommes & un garçon se mettent dans une chaloupe pour pêcher des Huîtres avec une drague de fer. Les Huîtres d'autour de l'isle sont de médiocre qualité ; c'est pourquoi les Pêcheurs vont draguer sur un grand banc d'Huîtres qui est à la pointe de l'éguillon à l'entrée de la riviere de Marans, où elles sont fort bonnes ; ils vont aussi draguer sur un banc, dit de Pétoncles, qui est tout auprès.

Quelques Sauniers jettent des Huîtres dans leurs fosses : quand elles y ont séjourné quelque temps elles en deviennent meilleures ; cependant pas aussi bonnes que les Huîtres vertes de Saintonge.

Le peu de Maquereaux que l'on pêche, se prend avec des haims.

Les femmes pêchent avec des carreaux ou étiquets, qu'elles nomment *treille*, des Chevrettes, Loches, Aloseaux, & un fort petit poisson assez semblable à l'Eperlan, qu'elles nomment *Aubusson*. Cette pêche se fait de basse-mer, dans les endroits où il reste un peu d'eau.

Outre ces pêches, on construit des parcs de pierres ou écluses, dont nous avons amplement parlé dans le corps de l'Ouvrage ; ils sont tendus toute l'année, & il s'y prend de toutes les especes de poissons qui suivent le cours de la marée, des Meuilles, rarement des Harengs, quelques Sardines, des Loubinnes, &c.

Depuis le commencement d'Avril jusqu'au mois de Septembre, on tend encore des courtines, sorte de bas parcs de filets, dont nous avons suffisamment parlé dans le corps de l'Ouvrage.

Noms des Poissons de l'Isle de Ré.

Barbeaux, Barbues, Soles, Plyes, Fleurins ou Cardinaux, Merlans, Tacauds, Sargues, Poules-de-mer, Rayes de plusieurs sortes, savoir, la bouclée ou grise, la sablée, la douce ou lisse, qui n'est pas si bonne que les deux précédentes; Posteaux, Tremble ou Torpille, Poisson bourgeois ou Ange, sorte de Raye, Taurille ou Chien-puant; la Rousse ou Roussette, sorte de Chien, les Vives de très-médiocre qualité, Surmulet ou Barbutin, Aiguille, Seche, Julienne, Poisson long, Creusille ou Coquille de Saint Jacques, Maquereaux en petite quantité : il en est de même du Hareng.

Les anciens Pêcheurs rapportent comme des faits très-rares & presque uniques, d'avoir vu échouer des Cachalots, des Loups-marins, des Spadons, des Marsouins & quelques gros poissons qu'ils ne connoissoient pas.

A l'égard des Coquillages, on prend des Petoncles, Palourdes, Manchons ou Manches de couteau, Dailles ou Pitaux, Vignots, Jambles, Burgos, Guignettes, Sourdons, Moucles, Huîtres, Homars, Gourgalles ou gros Crabes de forme ovale, Araignées de mer ou Crabes à grandes pattes, Chancres ou Crabes de rocher: il y en a de plusieurs especes; les uns qu'on nomme *batans*, sont toujours changeant de place; il y en a de rouges. Ceux qu'on nomme *biette*, sont de la grosseur d'une Palourde; ils se rassemblent en hiver au nombre de trente ou quarante sous les pierres : enfin, ceux qu'on nomme *endormis*, ne font aucun mouvement, & ils rassemblent leurs pattes sous leur ventre; on n'en fait aucun cas.

Pêche de la Rochelle, pays d'Aunis.

On pêche durant toute l'année du poisson frais dans le département de la Rochelle, savoir des Turbots, Barbues, Soles, Rayes, Merlus, Barbarins, Grondins, Rougets, Terris, Touils ou Chiens-de-mer, Seches, Lamproyes, Vives, Merlans, Maquereaux, Maigres, Plyes, Carrelets, Cardinaux ou Fleurins, Tacauds, Meuilles ou Mulets, Loubinnes, Truites, Anguilles ou Husseaux, Eperlans, Aiguilles. Tous ces poissons se pêchent aux environs de la Rochelle, Ré, Oleron, jusqu'à la hauteur de Cordouan, Sables d'Olonne & Belle-isle. On fait ces pêches avec des traversiers, dont nous avons parlé dans l'article de Ré. On emploie aussi de petits bateaux qu'on nomme *filadiere*, qui ont 40 pieds de long, un seul mât, une voile quarrée & deux latines qui se bordent sur le beaupré: il y en a de dix-huit à trente tonneaux; elles sont montées de trois matelots & d'un mousse. On s'en sert depuis le mois d'Avril jusqu'en Novembre; après ce temps, elles ne vont qu'à la pêche aux Huîtres. Les traversiers pêchent toute l'année : on se sert aussi des acons qui glissent sur les vases.

Les traversiers pêchent à la voile, avec un filet de six à sept brasses en quarré, qui traîne sur la vase ou le sable, au moyen de deux halins de cinquante à soixante brasses de longueur: les mailles de ce filet ont 2 pouces d'ouverture en quarré.

Les Pêcheurs filadiers forment une enceinte avec leur filet; ensuite entrant dans cette enceinte, ils font quelque bruit pour engager le poisson à donner dans le filet, qui est un tramail.

On ne fait point de pêche expresse pour les Sardines & les Harengs; cependant on prend quelquefois de ces poissons, qui ne sont que de passage, & qui ne restent point à cette côte. Il paroit quelque Anchois à la côte d'Oleron, vers le mois d'Octobre; mais ils disparoissent en peu de jours. Il arrive bien rarement qu'on prenne des Thons ni des Germons.

La Maigre est un poisson, en quelque façon, propre à ces parages; c'est pourquoi nous insisterons un peu sur sa pêche.

C'est un grand poisson blanc, qui a souvent 4 ou 5 pieds de longueur; il a des écailles & paroît ordinairement sur les côtes d'Aunis, dans le mois d'Avril, & y demeure jusque vers la fin de Juin; mais on n'en pêche que jusqu'à la fin de Mai. Alors les Maigres s'écartent, & on n'en prend plus guere.

Elles vont en compagnie; on connoît leur arrivée à une espece de mugissement qu'elles font dans la mer. Il faut pour les prendre de grands filets & très-forts; ils ont ordinairement cinquante brasses de longueur & 15 à 16 pieds de chûte. On fait les filets avec dix à douze fils retors, & les mailles ont douze à treize pouces d'ouverture. Quelques particuliers ont mariné de ces poissons dans l'huile, ils se sont conservés un an fort bons; mais l'usage est de les manger frais.

Quand on entend un banc de Maigres, on fait le moins de bruit qu'il est possible, pour ne les point effaroucher : il y a des Pêcheurs qui prétendent les attirer avec un appeau; mais je crois que ce fait peut être révoqué en doute.

On pêche quelques Maquereaux dans les mois d'Avril & de Mai; ils ne sont pas si bons que ceux qui viennent sur les côtes de Normandie.

On fait peu d'armements pour la pêche de la Morue.

Il y a quelques Pêcheurs qui se transportent de mer-basse sur les vases, avec des acons, dont nous avons parlé dans le corps de l'Ouvrage; ils prennent des Anguilles, des Chevrettes & d'autres petits poissons, avec des haveneaux, qui sont un filet attaché à deux bâtons croisés.

Il y a des parcs ouverts, & des écluses de bois & de pierre, & aussi des bouchots de

clayonnage,

clayonnage, terminées par des nasses ou bourgnons. A la marée perdante on y va avec des acons, prendre le poisson qui est dans les nasses. On forme des écluses depuis Repentit jusqu'à Mareilles, & des bouchots depuis Charron jusqu'à la pointe de L'aiguillon. Outre les poissons qui se trouvent dans les parcs, on prend de très-bonnes Moules attachées aux clayonnages; les Huîtres, les Moules, les Petoncles, Palourdes, Couteliers ou Manchons, Dailles, Guignettes, Sourdons, Jambles ou Yeux de Bouc, se trouvent sur ces côtes, & chaque coquillage est bon selon son espece. On tend aussi ce qu'on nomme *des filets noircis*; & on ne prend, dans ces sortes de tentes, que des Chiens, des Taires, & autres mauvais poissons.

On pêche des Huîtres à la basse-mer & à pied sec, ou avec des filadieres; on en drague sur les bancs: les Huîtres sont bonnes depuis le mois d'Octobre jusqu'au mois de Mai, qu'elles deviennent laiteuses. Il n'y a guere de parcs à Huîtres où on en dépose pour devenir vertes. On en met cependant dans des fosses ou vasets, aux environs des marais salants; plus on les y laisse, meilleures elles sont; celles qui y ont séjourné cinq ou six ans sont excellentes; on en trouve aussi de bonnes dans les fossés de la Ville.

En suivant la côte d'Aunis, on rencontre l'embouchure de la Charente, & en la remontant, le port de Rochefort. Si je me proposois de parler des pêches qui se font à la mer, à l'embouchure de cette riviere, je me trouverois obligé de répéter ce que j'ai dit en parlant de l'Isle de Ré & de la Rochelle. C'est pourquoi je me bornerai à dire quelque chose des pêches qui se font dans la Charente, & je commencerai par son extrémité, qui est vers Angoulême; puis je la suivrai en descendant, jusqu'à Saintes ou à Rochefort. On peut dire en général que cette riviere est fort poissonneuse; on y prend des Carpes, des Brochets, des Tanches, des Truites, des Anguilles, des Gardons, des Gougeons, Barbeaux, Brêmes, Chalunes ou Chevesnes, Aubonnes, Loches, & Ablettes.

C'est depuis Angoulême jusqu'à Coignac, que la riviere est pourvue de Truites en plus grande abondance; & c'est depuis le mois d'Avril jusqu'à celui de Juillet qu'elles sont meilleures. On pêche beaucoup d'Ecrevisses dans les petits ruisseaux qui s'y déchargent; on y prend aussi des Carpes; elles sont plus abondantes & plus belles vers Château-neuf & Vibrac, comme les Perches & les Tanches le sont depuis Coignac jusqu'à Brive. J'ai décrit dans le corps de l'Ouvrage une grande Pêche qu'on fait auprès de Saintes, & qu'on nomme *le grand filet*. Neuf Pêcheurs & leur Syndic la tiennent du Roi; & moyennant 18 livres qu'ils payent au Domaine, ils ont droit de faire cette pêche depuis le port du Lis, près Coignac, jusqu'à Saint-Savinien, trois lieues au-dessous de Saintes, ne pouvant pas pêcher plus bas dans la riviere, à cause des marées qui deviennent trop fortes. Comme j'ai décrit cette pêche en détail, je me contenterai de rappeller en gros qu'elle consiste à tendre un filet qui traverse toute la riviere, & à traîner jusqu'à ce filet, une grande saine qui embrasse aussi toute la largeur de la riviere. On rassemble ainsi tout le poisson entre ces deux filets; & en les relevant ensemble, on l'enveloppe & on le tire à terre. Quand la riviere n'est pas débordée, ils font ordinairement une bonne pêche. Les mailles du grand filet ont 15 ou 18 lignes d'ouverture en quarré. Il se trouve au bord de l'eau des Marchands qui achetent le poisson pour le transporter aux endroits où ils esperent en trouver un débit avantageux.

Il y a, outre cela, le long de la riviere un nombre de petits Pêcheurs qui afferment la pêche ou du Roi ou des Seigneurs voisins. Ils prennent beaucoup d'Aloses, & Fintes qu'ils nomment *Gattes*, des Lamproyes, surtout auprès de Saint-Savinien.

Comme on y pêche quantité d'Anguilles, on en sale une partie; tous les autres poissons se consomment frais.

La Boutonne, petite riviere qui se jette dans la Charente à Cazillon, & qui prend sa source à Saint-Jean-d'Angely, est très-poissonneuse; on y prend de beaux Brochets, de belles Carpes, & beaucoup d'Ecrevisses, dans les petits ruisseaux qui sont auprès de Saint-Jean.

On pêche vers le bas de la riviere des Meuilles & des Plyes.

Il est assez rare qu'on fasse à Rochefort des armements pour la Morue.

Quand on a passé le port des Barques, qui termine la riviere de Rochefort ou la Charente, on trouve l'isle d'Oleron; la pêche la plus considérable qu'on y fasse, s'établit à deux lieues au large, par 18 ou 20 brasses d'eau. Chaque piece de filet a 40 brasses de longueur sur 8 pieds de chûte, & les mailles ont 6 pouces d'ouverture; le pied du filet est lesté, & la tête garnie de flottes de liége: en outre on l'établit sédentaire & par fond au moyen de grosses cablieres; & aux deux extrémités de la tessure, qui est formée d'un nombre plus ou moins grand de ces pieces de filet, sont amarrés des orins qui portent des bouées, pour indiquer la position du filet, qui, comme on voit, est une folle tendue sédentaire & par fond, on la releve autant qu'on le peut tous les deux jours; mais les mauvais temps obligent souvent de la laisser beaucoup plus long-temps à la mer. Cette pêche commence en Avril, & finit en Octobre.

Les gros temps lui sont contraires; mais les petites motures sont favorables.

On prend à cette pêche de toutes les especes de Chiens ou de Touilles; comme Touille à bœuf, à l'épée, à la dent, Mique, autre espece de Touille, Rouffette, &c. Bourgeois, Pucelles, quelques Marsouins, Merlus, Rougets ou Grondins, Creat ou Poisson royal, Maigres, Dorées, Fleurins ou Limandes, Poules de mer, Posteaux, Turbots, Barbues, Taulpes, Rayes, nommées *Taires* ou *Tires*, & de plusieurs autres sortes.

On pêche dans la même saison, auprès des côtes, à la saine ou à la traîne, & on y prend à peu-près les mêmes poissons, sur-tout quand il fait chaud, & que le poisson donne à la côte.

La pêche à la courtine se fait toute l'année, avec un filet de 2 à 300 brasses de longueur & de 4 à 5 pieds de chûte, dont les mailles ont un pouce d'ouverture; il se tend sur des piquets en angle ou en forme de gors, sur les platins ou le long de la côte, entre la laisse de haute & celle de basse-mer, sur-tout par les temps de haute marée. A l'angle qui fait la réunion des deux aîles du filet, il y a une manche aussi de filet qu'ils nomment *foue*, dans laquelle se rassemble le poisson. Ils prennent les poissons qui nagent encore entre les deux aîles avec un petit truble qu'ils nomment *Coupéru*.

Les vents qui portent à la côte sont favorables à cette pêche. Mais il y a à craindre que les gros temps ne culbutent les filets.

On prend dans les courtines des Soles, Plyes, Carrelets, Limandes ou Fleurins, Turbots, Meuilles, Loubinnes, Rougets ou Grondins, quelques Sardines, qu'on appelle *Royans*, Gatte espece d'Alose, mais pas aussi bonne, & très-chargée d'arêtes, Carreaux, espece de Maquereau, qui a la queue quarrée, Tuca, espece de Merlan, plus court, plus plat & plus large que le Merlan ordinaire, Merlan sergat, c'est un petit poisson aprochant de la Dorée, qui a la gueule rouge, on l'appelle *Besugue* en Bretagne, Lieux, Seches, Casserons.

Il y a autour de l'Isle des écluses; on se rappellera que ce sont des parcs construits à pierre seche, à l'extrémité desquels ils mettent souvent de ces nasses, qu'on nomme *bourgnes* ou *bourgnons* ou *bouchots*; & comme il reste souvent de l'eau dans ces parcs, on va les pêcher avec de grandes faucilles ou un espadot, ou une fougne, qui est une espece de fourche, dont les branches sont déliées. Quand on fait cette pêche la nuit, on attire le poisson avec des torches allumées, ou des brandons.

Les poissons qu'on prend dans les écluses sont des Meuilles, des Loubinnes, des Rayes, des Taires ou Tires, Trembles ou Torpilles, Anguilles, Dorées, Blitaux ou Bleteaux, qui ressemblent beaucoup à la Truite, Tacauds, Merlans, Lieux, Loches, Tanches, qu'on nomme *Vieilles* en Bretagne, Maigres, Congres, Ancornets, sorte de Seche, Anguilles, Aubussons, qu'on appelle aussi *Bouicons*, Crapeaux-de-mer, Chancres, Rougervant ou Homars, Langoustes, Aloseaux, qui est une espece d'Anchois, Barbarins, Colas ou Aloses, Gattes, Seches, Casserons, Soles, Plyes, Fleurins, Chevrettes, Serpents, Lésards-de-mer, ces deux poissons ne se mangent pas, Tanches, Loches, Chaboufseaux, petits poissons qui ont une grosse tête. On prend rarement quelques Sardines dans les courtines & écluses, ainsi que du Hareng & du Maquereau, des Saumons, Aloses & Lamproyes.

Les Pêcheurs vont aussi à mer-basse draguer les poissons qui s'ensablent; c'est ce qu'on appelle *pêcher à la foule*, ou *fougne*, ou *plietter*. On y prend des Rayes & d'autres poissons plats, Soles, Plyes, Fleurins, Trembles, Seiches, Congres, &c.

Il y a beaucoup de coquillages autour de l'Isle, Huîtres, Moules, Sourdons, Palourdes, Petoncles, Lavaignons, Dailles, Couteliers, Burgos, Guignettes, que les Bretons nomment *Bigourneaux*, Jambles, que les Bretons nomment *Bernits*.

On pêche les Petoncles sur les gréves, depuis le mois de Décembre jusqu'à la fin de Mai.

Les Sourdons pendant l'été sur les sables, les Lavaignons, Palourdes, Couteliers sur les platins, les Dailles sur les rochers avec un pic, le tout de basse-mer.

Depuis le mois de Septembre jusqu'au mois de Mai, on ramasse des Huîtres de roche, & on en drague sur les bancs. On en met quelques-unes dans des fosses pour verdir; mais elles ne sont pas si bonnes que celles de la riviere de Senvre.

En suivant la côte de Saintonge, on trouve Marennes, Chapus & la Tremblade, qui sont du même quartier, où les pêches différent peu de celles d'Oleron. On prend aux courtines, aux étentes & avec des saines, des Turbots, des Soles, des Meuilles, des Rayes, des Barbarins, Bourgeois, Posteaux, Trembles, Dorées, Rougets, Loubinnes, Maigraux & Sardines, un peu plus que dans les ports d'Oleron; mais tous en petite quantité, & seulement pour la consommation du pays. Ils font dans la saison la pêche des Sardines, avec un filet qu'ils nomment *saine*, qui est un manet. On prend encore des Touilles ou Chiens-de-mer, assez mauvais poisson.

Il n'y a point de parcs dans le quartier de Marennes, & très-peu d'écluses; les courtines en tiennent lieu; mais on fait plusieurs pêches au filet, comme dans les ports voisins, particuliérement celle au haveneau, depuis le mois d'Avril jusqu'à celui de Septembre, avec lesquels ils prennent des Chevrettes, des Anguilles, & un poisson qu'ils nomment *Busson*.

Dans les mois d'Avril & de Mai, on prend des Seiches avec des filets de courtine, on les fait sécher, & on les envoye à Limoges, où l'on en fait de la colle.

On trouve sur les côtes des Petoncles, des Sourdeaux, des Palourdes, des Dailles & des Jambles; il y a quantité de Moules ou Moucles, qui se prennent sur les basses. On ramasse aussi de petites Huîtres, qu'on porte dans les fosses qu'on nomme *claires*, pour qu'elles y engraissent, & qu'elles y deviennent vertes; & pour être bonnes, on les y laisse jusqu'à trois ans. Il y a des particuliers qui achetent les petites Huîtres de ceux qui les amassent, pour les déposer dans ces claires; & quand elles sont bien vertes, on les transporte dans les grandes Villes, même jusqu'à Paris.

Quelques-uns vont draguer de grosses Huîtres sur les bancs.

Il se fait plusieurs armements pour la Morue verte, & il s'en est fait quelques-uns pour la seche; dans ces cas, ils s'équippent dans la riviere de Senvre.

Royan. En suivant la côte de Saintonge, on arrive à Royan, qui est à l'embouchure de la Gironde.

Les poissons qu'on prend dans ce quartier qui termine la Saintonge, sont des Rayes, de grandes Rayes nommées *Posteaux*, Loubinnes, Meuilles, Plyes, Rougets, Grondins, petites Soles, des Congres de roche, des Chancres & des Sardines, qui sont fort estimées.

Les Aloses ou Colas, les Saumons, Truites, Lamproyes, ne se prennent point à Royan, mais dans la riviere de Libourne; & il faut aller chercher les Sardines à trois lieues de Royan: cependant, comme anciennement la pêche de cette excellente Sardine se faisoit à Royan même, les Sardines de cette côte, qui sont toujours très-bonnes, ont conservé le nom de Royan: ainsi quand on parle de ces bonnes Sardines, on se contente de les appeller des *Royans*.

On voit quantité de Marsouins à la côte de Royan; mais on n'y en prend point. Cette côte est très stérile en coquillages. On y prend beaucoup de Chevrettes à la cauderette, & on met dedans pour appâts de mauvais Crabes écrasés ou déchirés par morceaux.

A l'égard des Sardines, qu'on peut regarder comme propres à Royan, à cause de leur bonté, on en commence la pêche dans le mois de Juin, & elle finit assez souvent dans le mois de Septembre. Ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'auparavant de commencer cette pêche, les Pêcheurs vont avec leur chaloupe au large, & mettent souvent l'oreille sur le bord, pour écouter s'ils n'entendent point le chant des Maigres, gros poisson qui fait dans l'eau un bruit, qu'on dit sortir de leur anus, & qui imite celui des tourterelles. Les Pêcheurs prétendent que ces poissons annoncent l'arrivée des Sardines en riviere: probablement les Maigres les chassent pour s'en nourrir, & les Sardines fuyent devant l'ennemi qui les poursuit; dans cette circonstance, les Pêcheurs comptent faire une bonne pêche de Sardines.

Cette pêche se fait près de la côte, avec des filets qui ont 45 brasses de longueur, & 8 pieds de chûte. Ces filets sont du genre des manets, dont nous avons eu plusieurs fois occasion de parler: mais ce qu'il y a de singulier, c'est qu'au lieu que dans les autres ports, les Pêcheurs ont des filets dont les mailles sont de différente grandeur, pour employer les uns ou les autres suivant la différente grosseur des Sardines; ici le même filet a des mailles de différentes grandeurs: celles du milieu étant plus serrées, ce sont les petites Sardines qui s'y emmaillent; & celles des extrémités étant plus ouvertes, il ne s'y emmaille que les grosses Sardines. Je ne crois pas cette pratique préférable à celle des autres ports.

Quoique la pêche du Créat ou de l'Esturgeon ne se fasse ni par les habitants de Royan, ni vis-à-vis ce département, mais vis à vis Tallemont sur la Gironde, à trois lieues de Royan, nous croyons en devoir dire quelque chose. Cette pêche commence dans le mois d'Avril, & finit dans celui de Juin. Les Pêcheurs de Libourne & ceux de Bordeaux se trouvent quelquefois rassemblés au nombre de vingt dans leur filadiere avec leurs filets pour faire cette même pêche; & comme ces gens ont coutume de s'associer, à mesure qu'ils prennent un Esturgeon dans leurs filets, qui sont des tramaux, ils le brident avec une petite corde qu'ils lui passent dans les ouies, & l'attachent à leur filadiere pour le conserver en vie, en le remorquant jusqu'à Bordeaux. Leurs tramaux ont 80 brasses de longueur & 10 pieds de chûte; les mailles des hamaux sont de six pouces en quarré, & celles de la flue seulement d'un pouce.

Indépendamment des grandes pêches dont nous venons de parler, on prend les petits poissons avec des saines, qu'ils nomment *traîne*; ils prennent les Meuilles & autres poissons de médiocre grandeur avec des havenets qui ne sont point lestés de plomb; & outre les cauderettes qui servent à prendre les Chevrettes, on en prend encore avec un instrument qu'ils nomment *treu*, & qui est un truble de deux pieds & demi de diametre.

En remontant la Gironde, on arrive à Blaye, où l'on prend à-peu-près les mêmes poissons qu'à Royan, excepté les Sardines & les Maigrions; mais toujours en petite GOLFE DE GASCOGNE.

quantité, & point de coquillages. Comme les côtes sont vaseuses, on y voit peu de Crustacées, & ils sont si mauvais qu'on n'en fait aucun cas.

Le printemps & l'été, ils pêchent dans leurs filadieres, avec des filets en tramail, qu'ils nomment *bisarés*, des Aloses, qu'ils appellent *Colas*; les Gattes se prennent avec un filet de même genre, qu'ils nomment *estoueyre*. Cette pêche se fait depuis 4 lieues au-dessous de Bordeaux jusqu'à Pouillac, dans une étendue de 8 lieues.

L'automne & l'hyver, quand le temps leur permet, les Pêcheurs vont avec leurs filadieres & des filets semblables aux premiers, mais qui ont les mailles plus serrées, qu'ils nomment *tirolles*, pêcher depuis Cordouan jusqu'à Pouillac, de petites Soles de 6 pouces de long, des Plyes, des Mulets, & d'autres petits poissons.

Dans les endroits où l'on pêche l'Esturgeon ou Créat, on se sert, comme nous l'avons dit, de tramaux, qu'ils nomment *brege*.

Depuis By jusqu'à Verdon, près de Médoc, il y a bon nombre de gors, terminés par des nasses nommées *bourgnes*, où se rassemble beaucoup de poissons & de menuise, qu'ils appellent *Norrains*. Les Pêcheurs de Plassac mettent, au lieu du bourgne, un filet qui a les mailles assez ouvertes pour laisser passer le Norrain.

La Gironde est formée de deux grandes rivieres, la Garonne & la Dordogne, qui se réunissent au Bec d'Ambès. Disons un mot des pêches qui se font sur la Dordogne, qui arrose la Guienne; nous reviendrons ensuite au Bec d'Ambès, pour parcourir la Garonne.

En remontant la Dordogne, on trouve Libourne & les autres petits endroits qui sont de son quartier : nous allons parler des pêches qui s'y font.

Il y a depuis Lavagnau jusqu'à Castillon, & en d'autres endroits, des deux côtés de la riviere, quantité de pêcheries, que les habitans appellent *nasses* ou *naces* : elles sont faites avec des filets qu'on tend dans la riviere sur des pieux, formant comme de grandes manches : ainsi ce sont des gors ou bouchots; il n'y a que le nom de changé. On prend dans ces nasses de plusieurs especes de poissons, comme Saumons, Aloses, Carpes, Brochets, Surmulets, Poissons blancs; à l'égard des Esturgeons, il ne s'en trouve dans cette riviere que rarement.

Depuis le commencement de Novembre jusqu'à la fin de Mars, on pêche à la brege, filet qu'il ne faut pas confondre avec la drege de Normandie; nous en avons déja parlé dans l'article de Blaye. Le bas de ce filet est garni de peu de plomb, & la tête de beaucoup de liége, afin qu'elle se tienne à la surface de l'eau. Comme ce tramail n'est destiné qu'à prendre des Saumons, des Aloses, ou d'autres gros poissons, les mailles en sont larges. Ils tendent ce filet par le travers de la riviere, dont il occupe presque toute la largeur & la profondeur; ils le laissent dériver de flot & de jusan, ayant un bout du filet attaché à la filadiere, & une bouée à l'autre bout, environ l'espace de 200 toises, puis le tirent à terre pour prendre le poisson. La pêche du Saumon commence en Novembre, & finit en Mai. Celle de l'Alose commence en Mars, & finit en Juin. Les Aloses de prime sont les meilleures; passé le 15 de Mai, elles ne sont pas bonnes. A l'égard des Saumons, les meilleurs se pêchent en Février & en Mars.

On prend aussi ces poissons avec un filet en tramail, qu'ils nomment *Biecharies*; & comme nous l'avons dit les Fintes ou Gattes, avec le filet nommé *Estoueyre*; & cela depuis Mars jusqu'en Juin. Ce poisson donne abondamment; & quoiqu'il ne soit pas estimé, on en fait une grande consommation.

Les pêches dont nous venons de parler, se font mieux de nuit que de jour, à moins que le ciel ne soit couvert. Ils tâchent de s'établir dans des endroits sableux ou graveleux, plutôt que sur les vaseux.

Quelquefois pour que les gros Saumons ne s'échappent pas, on les saisit avec un harpon qu'ils nomment *saumier*.

On fait encore dans la riviere la pêche de la saine, qu'ils nomment *escave*, un des bouts du filet est traîné par des hommes qui sont à terre, & l'autre par ceux qui sont dans une filadiere; ensuite se réunissant, ils amenent le filet au bord de l'eau. On fait ordinairement cette pêche depuis le mois de Février jusqu'à la fin de Juin : comme nous en avons parlé amplement dans le corps de l'Ouvrage, il me suffit de l'avoir indiquée : le filet qu'ils nomment *tresson*, est une saine à plus petites mailles.

Il se fait encore une autre pêche, qu'on nomme *treaule* ou *tirolle*. Ce filet, par la petitesse de ses mailles, retient tous les poissons qu'il rencontre; c'est pourquoi il sert pour pêcher des Lamproyes. Ils ajustent ce filet qui a 6 à 7 pieds en quarré sur une perche de 12 pieds de long, laquelle porte au bout une traverse de la largeur du filet; la perche étant reçue dans une entaille qu'on a pratiquée à l'avant de la filadiere : la filadiere étant près d'un des bords de la riviere, le Pêcheur y plonge le filet; puis appuyant sur la partie de la perche qui est dans le bateau, il prend le poisson qui est sur le filet.

En Février & Mars, on pêche sur la Dordogne des Truittons, qui ne sont pas plus gros que des Harengs : on les prend avec le filet nommé *treaule* ou *tirolle*. Depuis le mois de Mai jusqu'à celui de Septembre, on prend encore à la tirolle des Mules ou Mulets.

Enfin on prend avec le haveneau des Chevrettes

Chevrettes dans la riviere de l'Isle. On pêche des Aloses avec un tramail de 18 brasses de longueur, sur 8 pieds de chûte, qu'on tend sur des piquets par le travers de la riviere.

A l'égard des Lamproyes, on les prend dans des nasses, qu'on appelle *barigues* dans le pays : elles sont coniques.

On pêche encore avec l'épervier, & on y prend du poisson blanc, que les Pêcheurs nomment *Assics*, des Barbeaux, quelques Carpes, des Plyes, qu'ils nomment *Platusses*, &c.

Nous revenons au Bec d'Ambès pour entrer dans la Garonne, & la remonter jusqu'à Bordeaux.

Depuis le mois de Février jusqu'en Avril, on pêche dans des nasses des Lamproyes, depuis Bordeaux jusqu'à Langon sur Garonne; ces nasses se nomment *brougnées*, & sont figurées comme une manche; on y prend aussi des Anguilles.

On pêche le Créat ou Esturgeon, comme dans la Gironde : cette pêche commence en Février, & finit en Juin. On prend quelquefois des Aloses dans les mêmes filets.

On prend les Saumons avec un tramail, qui est garni par le pied d'une corde assez grosse, chargée de quelques bagues de plomb distribuées de distance en distance : il y a à la tête du filet des flottes de liége. Cette pêche se fait avec deux bateaux ; dans l'un, il y a deux hommes ; dans l'autre où est le filet, il y en a trois. Quand ils ont fait un certain chemin, qu'ils nomment *cours*, un homme placé au milieu du bateau leve le filet doublé & le jette tout de suite à l'eau par le derriere du bateau. Quand les Pêcheurs se trouvent dans un endroit favorable, ils ne le relevent qu'après l'y avoir laissé un quart d'heure.

Pour la pêche de la Lamproye, des Barbeaux, de la Perche, de la Carpe, de l'Anguille, ils se servent aussi de filets en tramail, mais dont les mailles sont plus petites & proportionées à la grosseur des poissons : au reste ces pêches se font comme la précédente.

Il y a quelques Moulieres & Huîtrieres à la Tête de Buch, qui est le seul port du département de Bordeaux qui confine à la mer.

On fait à Bordeaux peu d'armements pour la Morue; & en ce cas, on tire les équipages de Bayonne pour la Morue séche, & de Saintonge pour la Morue verte.

Au reste, on fait dans la Garonne à peu-près les mêmes pêches que dans la Dordogne.

Quand on a traversé le Bourdelois, on entre dans le pays qu'on nomme *de Labour*, qui confine à une grande étendue de côte, sur laquelle on trouve plusieurs petits ports de Pêcheurs, & particuliérement l'embouchure de la riviere de Bayonne, ce qu'on appelle *la Tête de Buch*, & *Saint-Jean de Luz*.

Il y a à Bayonne une compagnie de Matelots, qu'on nomme *Tilloliers* ; ce sont proprement les Pêcheurs de la riviere, qui remontent depuis la derniere rade jusqu'à cinq lieues au-dessus de Bayonne; ils rapportent de petites Soles, des Sardines, des Plyes & des Mules, le tout en petite quantité.

Vers l'embouchure de la riviere, il y a des Pêcheurs qui vont jusqu'à 10 lieues en mer, faire les pêches à la ligne, dont nous parlerons dans un instant. Ce sont eux qui fournissent Bayonne de poissons frais, quoique le plus beau se tire de Saint-Sébastien du côté de l'Espagne, & de Buch, qui est à la côte de France.

Les Paysans établis au bord de la riviere depuis Bayonne jusqu'à Dacqs, fournissent la ville d'Aloses : cependant il y a en outre deux nasses qui traversent la riviere, une à 5 lieues de Bayonne, & une autre à une lieue & demie au-dessus, dans lesquelles on prend beaucoup de poissons, sur-tout des Aloses. La riviere de Gave se décharge dans l'Adour, qui traverse Bayonne ; car en remontant le Gave, on trouve deux nasses, où l'on prend, entr'autres poissons, des Saumons. L'hyver on en transporte une partie en Espagne, où l'on en trouve un débit avantageux.

Quoique j'aie rapporté dans la seconde Section, page 33, différentes façons de pêcher avec des trubles, qui sont représentées *Pl. VIII, fig. 10*, & *Pl. IX, fig. 1 & 8*, je vais encore détailler une pêche de même genre, qui m'a été communiquée par M. Vanduffel de Bayonne. Le filet qu'on nomme *manche* sur les rivieres de ce quartier, est assez semblable à celui qu'on voit *Pl. VIII, fig. 1* ; il forme une poche, & son embouchure est montée sur un cercle : un homme le tient par le manche plongé entiérement dans l'eau, en opposant au courant l'embouchure du filet ; & dès qu'il sent quelque mouvement, il releve le filet, avec le poisson qui reste dans la poche. On prend ainsi de toute sorte de petits poissons.

J'ai, continue M. Vanduffel, des moulins où je pêche, avec un pareil filet, des Tanches, des Brochets, &c. Un homme se met dans l'eau jusqu'à la ceinture, dans les endroits étroits où il y a beaucoup de courant; il y plonge son filet, & pour déterminer le poisson à donner dedans, on bat l'eau sur les côtés. De plus, on prend dans les petites rivieres des Truitons avec de vrais verveux, qu'ils nomment *nasses* : nous les avons représentés seconde Section, *Pl. XV*, & nous en avons expliqué l'usage, page 48.

Pour prendre des Truites avec des hameçons, on ajuste à l'haim une plume de duvet, qu'on fait mouvoir à la surface de l'eau, & les Truites prenant ce leure pour un insecte, sautent dessus & se prennent. On peut

consulter, sur cette façon de pêcher, ce que nous avons dit page 52 de la premiere Section, les insectes artificiels qui sont représentés dans la Planche XVI, & aussi la maniere de pêcher à la perche volante page 59, comme fait le Pêcheur *G*, *Pl. XV*, *fig. 1*.

Nous avons dit qu'on prend des Saumons dans l'Adour, avec de grands filets, qu'on nomme *nasses*. Mais dans le Gave, le cours de l'eau est arrêté par des digues qui barrent la riviere, ainsi que nous l'expliquerons dans l'article où nous traiterons expressément de ce poisson.

Je sors de la riviere pour parcourir la côte maritime. On ne trouve sur cette grande côte ni parcs, ni courtines, ni écluses; mais on fait usage de verveux semblables à ceux des environs de l'Adour. Comme les courants sont très-violents, on se sert peu de filets. On tend cependant des tramaux dans les endroits où il y a peu de courant, & l'on prend différents poissons, entre-autres des Bourgeois. Je ferai néanmoins remarquer que le filet que les Pêcheurs de cette côte nomment *rets bourgeois*, est une vraie folle pierrée & flottée, qu'on tend sédentaire & par fond; ils ont 50 pieds de longueur, 3 pieds de chûte, & avec ces filets, dont ils joignent plusieurs piéces bout à-bout, ils prennent des Muges, des Rayes, des Bourgeois, &c. Mais les pêches de ces quartiers se font communément avec des haims, ainsi que nous allons l'expliquer.

Depuis le 15 ou le 20 d'Avril jusqu'au mois d'Octobre, on s'occupe de la pêche du Thon: pour cela, neuf & jusqu'à douze Matelots se mettent dans une double chaloupe; entre ces Matelots, il y a quelques jeunes gens qui se forment par la pêche du Thon à celle de la Morue.

Ces Pêcheurs se portent depuis six jusqu'à vingt lieues au large. Quand les Thons paroissent en quantité, & que la pêche donne bien, étant partis de grand matin, ils peuvent revenir le soir chez eux: mais quand la pêche est ingrate, ils sont cinq à six jours sans rentrer.

Cette pêche se fait à la ligne, toujours sous voile. Au commencement de leur pêche, ils amorcent avec un leurre qui représente une Sardine, & que nous avons fait graver sur la Planche II qui est à la fin de la premiere Section; mais autant qu'ils le peuvent, ils embécquent leurs haims avec quelques morceaux de poisson. La ligne est ordinairement longue de 200 brasses; chaque Matelot jette la sienne à la mer, & il arrive quelquefois qu'on les retire toutes garnies chacune d'un Thon, dont quelques-uns pesent 200 livres.

Depuis le commencement d'Octobre jusqu'au mois de Novembre, ils pêchent pendant la nuit & à l'ancre des Rayes, des Anguilles, des Chats-de-mer. Pour cela, huit à dix hommes qui se mettent dans une chaloupe, s'écartent de la côte de trois ou six lieues au plus; alors ayant des lignes de 100 brasses de longueur, au bout desquelles est un haim proportionné à la grosseur des poissons qu'ils se proposent de prendre, & amorcé avec quelque morceau de poisson, ils attachent, à la distance d'une brasse de l'hameçon, un plomb qui repose sur le fond. On jette autant de lignes qu'il y a de Pêcheurs dans la chaloupe, & chacun retire sa ligne, quand il sent qu'un poisson a mordu. Ordinairement ils ne reviennent à terre qu'après avoir passé deux ou trois nuits à la mer.

Depuis le mois de Novembre jusqu'en Février ils prennent des Congres: depuis le mois de Décembre jusqu'à la fin de Mars, les mêmes Pêcheurs vont prendre des Rousseaux, des Merlus, des Meroux. Cette pêche se fait encore à la ligne & à l'ancre dans de doubles chaloupes; mais les Pêcheurs ne vont pas plus d'une lieue au large, & reviennent tous les jours chez eux. On attache au bout d'une ligne longue de 30 brasses, un plomb, & tout du long, de distance en distance, des haims amorcés de Sardines, mêlées avec de la chair de bœuf; au bout de cette ligne qui porte les haims, on en attache une qui est plus grosse, & qui a 150 brasses de longueur. Ainsi cette façon de pêcher aux cordes est à peu près semblable à celles qui sont en usage sur la côte de haute-Normandie. On prend avec ces haims beaucoup de Rousseaux dont on trouve le débit chez les Espagnols, qui en sont très-friands.

On tend des trubles, des haveneaux & des paniers pour prendre de petites Chevrettes, qui servent à amorcer les haims.

Enfin, on va entre les rochers prendre différents poissons avec des gaffeaux, qui la plupart sont faits avec trois gros haims, qu'on ajuste au bout d'une perche.

Outre ces petites pêches, les Matelots Gascons & Basques vont à la pêche de la Morue, & quelquefois à celle de la Baleine; mais comme nous nous proposons de traiter expressément de ces grandes pêches, nous n'en dirons rien ici.

Le bassin d'Arcachon, les étangs voisins, la Tête de Buch & la côte adjacente, tous ces lieux sont fort abondants en poissons, & pour cette raison méritent que nous nous en occupions particuliérement, & que nous entrions dans des détails qui ne se trouvent point dans notre Traité, où nous nous sommes bornés à donner une idée de la méchanique des différentes façons de pêcher: cependant nous ne ferons qu'indiquer celles qui se pratiquent en beaucoup d'autres endroits, & nous n'insisterons que sur celles qui sont en quelque façon particulieres

à ceux que nous venons de nommer.

On se sert communément, pour pêcher dans le bassin & les étangs, de petits bateaux que les habitants nomment *pinasses* : nous en avons parlé dans la premiere Section, page 42. Le Marchand Poissonnier qui fournit les pinasses, ainsi que les filets, & qui est chargé de faire la vente du poisson, a ordinairement le tiers du profit, & en outre une part de Matelot pour la vente : au reste, ces conventions entre les Pêcheurs & le Propriétaire du bateau étant libres, elles ne sont pas toujours les mêmes pour toutes les especes de pêches.

Les Pêcheurs des étangs & des canaux, outre plusieurs petites pêches aux hameçons, en font de considérables avec des cordes, ajustées à-peu-près comme nous l'avons dit premiere Section, page 71, qui portent jusqu'à 1000 haims, amorcés la plupart avec des vers, & chaque empile porte un petit corceron de liége, pour détacher les haims du fond : à une des extrémités de la maîtresse corde, est une grosse cabliere, & à l'autre bout un signal. Ils tendent le soir, & relevent leur corde à soleil levant.

A la côte & dans le bassin, on pêche des poissons de mer ; mais dans quelques-uns des étangs, ce sont des poissons d'eau douce : dans ceux qui avoisinent la côte de Médoc, on prend des Brochets, des Tanches, des Anguilles ; & des Carpes dans celui de la Cannau.

Outre les hameçons, on fait grand usage dans les étangs des verveux, qu'on tend dans le courant des ruisseaux qui s'y rendent. Nous avons parlé de ce filet, qu'ils nomment *bertaut*, seconde Section, page 49 & suivantes. Les autres pêches qui sont en usage dans ces parages, sont le sardina, le peugne, la traîne ou saine, la jagude & le cava. Ces pêches, qui portent des noms inconnus sur les autres côtes, peuvent néanmoins être rapportées à celles que nous avons décrites sous d'autres dénominations.

La pêche dite *sardina* ne se fait que pendant les mois d'Avril, Mai & Juin, toujours à l'extrémité du bassin d'Arcasson ou Arcachon, du côté de l'Ouest-Nord-Ouest, dans un grand chenal appellé *bouron*, au Nord-Ouest d'une Isle qui est dans le bassin. Le filet pour cette pêche se nomme *sardiniere*; & comme les Sardines doivent s'y emmailler par la tête, c'est un manet qui est fait de fil délié, dont les mailles ont 6 à 7 ligns d'ouverture en quarré ; il a 20 brasses de longueur sur 4 de chûte, il est lesté d'un peu de plomb par le pied, & garni de flottes de liége par la tête ; car il doit flotter entre deux eaux.

Deux hommes dans une pinasse se rendent dans le chenal appellé *bouron*, à demi-marée montante, & y restent jusqu'à demi marée descendante ; ils mettent leur filet à l'eau, & réservent dans la pinasse une corde qui est amarrée à un des bouts du filet. Un des Pêcheurs rame continuellement, pendant que l'autre jette de temps en temps de la rave ou rogue au-dessus de l'endroit où est le filet.

Quand les Sardines sont emmaillées elles s'agitent, & une partie de leurs écailles qui se détachent, se portent à la surface de l'eau, ce qui indique aux Pêcheurs qu'il est temps de relever le filet. Ainsi cette pêche se fait dans le bassin à-peu-près comme sur les côtes de Bretagne.

Quoiqu'on prenne des Sardines à Buch, la plupart de celles que l'on consomme à Bayonne viennent de Fontarabie.

On appelle *palicot* à la Tête de Buch, un petit parc tourné, dont nous avons parlé seconde Section, page 90.

A l'égard de la pêche du Palot, elle se fait depuis Pâque jusqu'au mois de Novembre dans toute l'étendue du bassin, aux endroits que les Pêcheurs choisissent par préférence, qui sont ceux où ils apperçoivent des traces de poisson sur le fond.

Ils font à mer basse dans le bassin une grande enceinte avec des piquets, & ils enfouissent dans le sable au pied de ces piquets, des filets qu'ils relevent quand la mer est haute, comme nous l'avons expliqué seconde Section, page 76 & 77. Quand la mer est retirée, on trouve dans cette enceinte de toutes sortes de poissons, ou à sec ou presqu'à sec. Ces filets sont faits avec de la ficelle, & les mailles ont 9 à 10 lignes d'ouverture en quarré.

La pêche qu'on nomme *jagude*, dont nous n'avons point parlé dans l'Ouvrage, se fait dans tous les chenaux du bassin, avec un filet appellé *l'égrau*, qui a 40 brasses de longueur sur une brasse de chûte ; il est lesté & flotté ; il est fait d'un fort fil retors, & les mailles ont un pouce d'ouverture en quarré. On amarre aux deux bouts de la corde du pied de grosses cablieres, pour le tenir sédentaire ; & aux extrémités de la corde flottée de la tête, on attache un orin de 10 brasses de longueur, à l'extrémité duquel est une bouée ou signal, que les Pêcheurs de ce quartier nomment *voye*. Quand ils ont ainsi tendu leurs filets, ils vont se reposer à terre jusqu'à demi-marée, qu'ils viennent chercher leurs signaux & relever leurs filets.

La pêche qu'ils nomment *cava* se fait comme la jagude, partout le bassin avec un filet qu'on nomme *aumailhade*, qui est fait avec un fil plus délié que l'égrau de la jagude, les mailles sont à-peu-près de même grandeur ; il a 20 brasses de longueur sur une demi-brasse de chûte ; il est lesté & flotté, & on le met à l'eau en tout temps : mais comme ce filet n'est pas sédentaire, on met à un des

bouts une bouée ou signal, & l'autre bout est attaché à la pinasse qui va à la dérive, entraînant le filet au gré de la marée : de temps en temps on le releve pour prendre le poisson, & on le cale jusqu'à 6 fois dans une marée.

La pêche qu'on appelle *au peugne*, est une des plus considérables qu'on fasse dans ce quartier ; elle commence ordinairement en Novembre, & finit en Mars ou à Pâque. Elle se fait avec des chaloupes de 30 pieds de long & 12 pieds de large ; elles portent un gouvernail, deux mâts & deux voiles ; douze hommes s'embarquent dedans, y compris le Pilote. Elles appartiennent ordinairement à quelques particuliers qui les louent aux Pêcheurs une certaine somme pour tout le temps de la pêche. Le loyer de la chaloupe & le prix du filet étant prélevés, le reste du profit se partage entre les Pêcheurs. Cependant le Pilote retire 60 livres plus que les autres, moyennant quoi il fait la vente du poisson. On arrête définitivement les comptes aux fêtes de Pâque, lorsque cette pêche finit.

La pêche du peugne se fait au large, par 10 jusqu'à 40 brasses d'eau. Quand les Pêcheurs sont rendus aux lieux qu'ils jugent les plus favorables pour la pêche, ce qui se regle suivant la direction des vents, ils mouillent une ancre, & mettent à l'eau leur filet, qui y reste tout le jour & la nuit suivante : à la pointe du jour ils relevent leur filet, & rentrent dans le bassin, où ils regagnent terre pour remettre leur poisson à deux de leurs camarades, qui viennent les attendre à toutes les marées avec une pinasse. Etant à terre, ils font sécher leurs filets, & les reprennent dans leur chaloupe pour recommencer leur pêche ; & suivant les différentes saisons, ils changent de filets, pour aller à la mer avec ceux qui sont propres à prendre les especes de poissons qui donnent à la côte. Par exemple, dans les mois de Novembre & de Décembre, n'y ayant guere que de gros poissons tels que les Marsouins, les Chenilles, Martrames, Posteaux & les Rayes, ils se servent des filets nommés *leugeons*, faits de bon fil retors & dont les mailles ont deux pouces d'ouverture en quarré ; les pieces ont 20 brasses de longueur & 4 pieds de chûte ; ou des filets qu'ils nomment *petus*, ou à trois fils, dont les mailles sont un peu plus grandes.

En Janvier, Février & Mars, ils se servent des filets qu'ils nomment *estoueyres* & *bigearreyns*, qui sont plus déliés pour prendre des Soles, des Rayes, des Turbots & autres bons poissons qui nagent sur la côte dans cette saison. Les filets que nous venons de nommer ont 40 brasses de longueur & 6 pieds de chûte; ils sont tous plombés & flotrés, pour qu'ils se tiennent verticalement dans l'eau ; on met à chaque bout de la corde plombée une cabliere, & une bouée ou signal aux extrémités de la corde garnie de flottes. Ces filets sont du genre des demi-folles; & pour qu'une partie du poisson s'emmaille, on doit proportionner l'ouverture des mailles à la grosseur des poissons qu'on se propose de prendre.

On fait encore une grande pêche au bord de la mer avec le filet qu'on nomme *saine* ou *traine*; il est fait avec des ficelles, & les mailles ont 9 à 10 lignes d'ouverture; son étendue est de 60 brasses, sur 3 brasses de chûte, il est lesté de 50 livres de plomb, la tête du filet est garnie de 15 livres de liége, distribuées dans toute sa longueur. On attache à chaque bout une corde ou halin, grosse comme le pouce & longue de 70 brasses. On met un des halins & le filet dans une pinasse avec deux ou trois hommes, dix à douze autres du même équipage se tiennent sur la côte, conservant un des halins; ils marchent le long du rivage parallélement à la pinasse qui fait la même route, à peu-près comme nous l'avons dit 2 *Sect.* pag. 139, & représenté sur la *Pl. XLI. fig.* 3. Si le Maître, qui est du nombre de ceux qui sont à terre, apperçoit certains bouillons qui indiquent qu'il y a du poisson, il fait un signal à ceux qui sont dans la pinasse pour les avertir de jetter le filet à l'eau, ce qu'ils exécutent très-promptement & sans bruit ; & sur le champ ils voguent dans la pinasse, à force de rames suivant une route circulaire, se rapprochant peu-à-peu de la côte ; quand ils l'ont gagnée, les hommes de la pinasse sautent à terre, & conjointement avec ceux qui y étoient restés, ils halent chacun sur leur halin, se rapprochant les uns des autres, & enfin ils tirent à terre le filet avec tout le poisson qui a été rencontré par la traîne.

On ne peut faire cette pêche que quand la mer est calme ; mais dans le bassin, on la fait en tout temps, avec des filets plus déliés qu'ils nomment *traîne de sceau*. Nous avons décrit cette pêche avec des circonstances particulieres, 2 *Sect. pag.* 140. Nous devons prévenir seulement qu'au lieu de lire *la baye d'Arcançon*, il faut lire *le bassin d'Arcachon* ou *d'Arcasson*.

Nous avons déja dit que les poissons qu'on prend au peugne sont, en langage du pays, les Marsouins, les Chenilles, Martrames, Posteaux, Rayes, Tombes, qu'on appelle à Bordeaux *Creat de Buch*, Turbots, Barbues, Rayes, Rouges ou Grondins, Soles, Merlues, Merlans, Roussetes ou Vilettes, Fletans; les poissons qu'on prend à la côte avec la traine sont les Dorades, les Brignes, ou Loubinnes, Mules, Turbillons, Maigres. On prend dans le bassin des Barbeaux, des Anguilles, qu'on appelle à Buch *Langreyres*, des Seches, qu'on nomme *Scipes* du latin *sepia*, Cassouvres, Congres, Sardines, Carrelets ou Platusses, souvent les Pêcheurs les

les nomment *Plaines*, Terres ou Hauches, Mirques espece de Chien-de-mer, Soles, Mules, petites Dorades que les habitants appellent *Bordannes*.

Les Pêcheurs ôtent les foies des gros poissons pour en tirer de l'huile.

On prend quelquefois, mais très-rarement, des Créats, Saumons, Aloses, Gattes, Lamproyes, & des Anchois, presque jamais des Thons ni de Truites.

On prend dans les filets, sur-tout du peugne, des Homars, des Crabes gros & petits, quantité de Chevrettes que les habitants nomment *Esquive*, des Oursins ou Chataignes-de-mer, Sourdaux, Coutoyes, je crois que c'est le Coutelier.

Il y a des Pêcheurs qui vont avec leurs pinasses à la rame draguer des Huitres & des Petoncles, qu'ils nomment *Barenne*, beaucoup de Moules ou Moucles, médiocrement bonnes.

A la basse-eau on ramasse sur les sables des Huitres, qu'on estime mieux que celles de drague.

MÉDITERRANÉE. Après avoir suivi toutes les côtes de l'Océan, nous allons passer dans la Méditerranée.

Comme il n'y a point dans cette mer de flux & reflux réglés, on ne peut pas y faire usage des étentes ni des parcs établis à la basse-eau; mais les Pêcheurs riverains emploient la tente des filets en pleine mer, les uns sédentaires & les autres dérivants au gré des courants: de plus, ils ont imaginé plusieurs méthodes, souvent très-industrieuses, & qui conviennent à la mer sur laquelle ils doivent s'exercer. Par exemple, comme elle n'est pas aussi agitée que l'Océan, ils ont pu y établir des filets plus étendus: nous aurons plus d'une fois occasion de le faire remarquer.

Il n'est pas douteux qu'on fait presque par-tout, principalement au bord des étangs & à l'embouchure des rivieres, la pêche à la canne ou à la perche au bord de la mer, à la ligne, à la ligne dormante, la fourquette, la couffe de palangre, celle dite *potera*.

Nous avons assez parlé de toutes ces petites pêches dans le corps de l'Ouvrage, pour que nous soyons dispensés d'y revenir; & notre but étant de traiter des grandes pêches, nous allons suivre les côtes de la Méditerranée, comme nous avons fait celles de l'Océan, commençant par celles du Roussillon.

ROUSSILLON. Les habitants riverains de ces côtes, n'ayant d'autre occupation que la pêche, font pendant le courant de l'année celles du grand Boulier ou Art, du Sardinal, de la Thonnaire, des Palangriers, des Pantannes, des Nanses; & à Colioure on fait la grande pêche du Thon. Comme toutes ces pêches ont été détaillées dans notre Ouvrage, & que nous serons encore obligé d'en parler, nous nous contenterons de les annoncer; assurant le lecteur qu'il trouvera dans la suite de quoi satisfaire sa curiosité. Il y a dans tous les petits Ports qui bordent cette côte, des bateaux pour faire toutes ces différentes pêches.

Les Catalans, qui sont de grands Pêcheurs, viennent quelquefois faire la pêche du Boulier qu'ils nomment *l'Art*, sur la plage de Connet; & comme les Catalans ne se réunissent que 4 hommes pour faire cette pêche, les habitants du Roussillon qui viennent aider à tirer le filet à terre, sont reçus à la part.

Les bateaux pour cette pêche, tant Catalans que du Roussillon, sont du port de dix à douze tonneaux, & le filet dont ils se servent, est le même qu'on nomme en Provence *la grande Issaugue*; quand ils pêchent avec le sardinal & le palangrier, ils se servent de bateaux de 18 à 20 pieds de long, du port de quatre à cinq tonneaux, dont le maître Gabari est assez rond: comme on a coutume de les tirer à terre, ils ont aux côtés de la quille, à droite & à gauche, deux piéces de bois qui sont comme des quilles, ce qui fait que ces bateaux se tiennent droits, au lieu de se pencher sur le côté; & ces especes de quilles sont très-utiles pour les faire courir lorsqu'on les met à l'eau ou quand on les hale à terre. La voilure de ces bateaux, contre l'ordinaire de la Méditerranée, est quarrée; ils vont aussi à la rame, & ordinairement ils ne s'embarquent que quatre hommes, le Patron compris.

On pêche des Sardines dans presque tous les Ports du Roussillon; mais on fait cette pêche à Colioure plus qu'en aucun autre endroit, parce qu'il s'y fait beaucoup de salaisons, de sorte que quoiqu'il y ait plus de Pêcheurs sardiniers à Colioure que par-tout ailleurs, les Pêcheurs des autres Ports y apportent la plus grande partie de leur poisson pour le vendre aux Saleurs qui sont, les uns des Marchands de la province, & d'autres de Perpignan, où il se sale, année commune, trois à quatre mille barrils de Sardines & quelques Anchois. Cette quantité de salaisons vient de la faculté qu'on a à Colioure d'avoir le sel à 7 livres 10 sols le minot, depuis Pâque jusqu'à la Toussaint. La plupart de ces salaisons se consomment en Roussillon & en Sardaigne.

La pêche de la Sardine se fait avec un filet très-délié, qu'ils nomment *espion*; chaque bateau en porte deux piéces, qui étant réunies ont 144 cannes de longueur, sur 800 mailles de chûte; & dans la longueur d'un pan ou de 9 pouces, il y a 14 nœuds ou ourdres. Cette pêche se fait le soir au soleil couché, & se continue jusqu'à une heure de nuit: les poissons qu'on y prend, s'appellent *de prime*. On la recommence au point du jour jusqu'au soleil levant, & les poissons qu'on prend se nomment *d'aube*. Comme il est très-

important de mettre le poisson dans le sel presqu'aussitôt qu'il sort de la mer, on donne la préférence aux Sardines d'aube sur celles de prime, parce qu'elles ont été pêchées six ou sept heures plus tard.

On n'établit point de madrague sur les côtes du Roussillon ; cependant on y prend beaucoup de Thons avec les thonnaires de poste, comme nous l'avons expliqué IIe. *Sect.* p. 117, ou en faisant ce qu'ils nomment *la grande pêche du Thon*, dont nous allons donner une idée assez précise, pour suppléer à ce que nous avons obmis à l'endroit cité.

Les filets dont se servent les Pêcheurs de Colioure, sont plus forts & plus grands que ceux qu'on emploie pour les thonnaires ordinaires. Chaque piece a 50 cannes de long sur 14 de hauteur, elles sont formées de quatre-vingt ourdres ou mailles, qui ont 9 à 10 pouces d'ouverture en quarré.

Un filet qu'on nomme *le grand Boulier de l'œuvre*, qui differe peu du filet qu'on nomme *l'Issaugue*, sert à former la derniere enceinte pour conduire les Thons à terre.

Il est fait d'une petite ligne ou ficelle, une fois plus grosse que celle dont on fait les thonnaires ou les courantilles ; il en faut 300 quintaux pour faire ce filet, qu'on peut comparer au boulier : les mailles de l'extrémité de ce grand filet ont 9 pouces d'ouverture en quarré, & elles vont toujours en diminuant à mesure qu'on approche du milieu, de façon qu'elles y sont réduites à n'avoir plus que deux pouces d'ouverture.

Comme on se propose par cette pêche de prendre à la fois un grand nombre de Thons, elle est très-intéressante pour les habitants de Colioure.

Cette grande pêche ne se fait ordinairement qu'en Juin, Juillet, Août & Septembre, un peu plutôt ou plus tard, suivant que la saison est belle & favorable.

Pour être informé quand des bancs de Thons s'approchent de la côte, la Communauté de Colioure entretient pendant la saison deux hommes entendus & expérimentés, qui se tiennent sur deux promontoires élevés au bord de la mer, à droite & à gauche de l'entrée du Port de Colioure, pour observer quand les Thons s'approchent de la côte ; car quelquefois il en passe des bancs de deux ou trois milliers : les naturels du pays appellent ces bancs *des mattes de Thons*.

Par les beaux temps, les guetteurs apperçoivent de loin les Thons, dont une partie se montrent à la surface de l'eau. Alors, pour en avertir ceux qui ont des bateaux, & même les habitants de Colioure & des environs, ils déployent chacun un petit pavillon blanc ; ce signal annonce l'arrivée des Thons, & en l'inclinant d'un côté ou d'un autre, ils indiquent la route qu'ils tiennent.

Aussi-tôt qu'on apperçoit les signaux des guetteurs, les enfants parcourent toutes les rues & places de la ville & des fauxbourgs, criant : *anante à la thonnaire*. A ces cris, les Bourgeois, les Ouvriers, les moindres habitants, même les Troupes qui ne sont point en faction, quittent leurs occupations ordinaires, & courent à la marine, se jettent dans les bateaux où les Patrons les attendent avec leurs filets, & chacun s'empresse de prêter la main pour embarquer les cordages, les filets & les apparaux qui sont nécessaires ; ils rament aussi pour se rendre à leur poste.

Les bateaux ainsi équippés, forment comme quatre petites escadres, commandées chacune par un chef pris du nombre des Pêcheurs, & nommé toutes les années par la Communauté.

Ces Commandants, suivis des bateaux de leur division, partent sans perdre de temps pour se rendre à force de rames à l'endroit où les guetteurs indiquent par leur pavillon qu'il faut établir la pêche.

Les bateaux des quatre divisions s'étant joints, forment une ligne en croissant ; à chaque bout il y a un des Capitaines & deux autres au centre, pour commander la manœuvre ; ils marchent tous en cet ordre, observant toujours les signaux que font les guetteurs, jusqu'à ce qu'ils leur marquent que les Thons sont dans l'enceinte, & qu'ils peuvent la fermer ; ce qu'ils jugent aussi eux-mêmes de dessus leurs bateaux, mais que les observateurs découvrent encore mieux de dessus les promontoires où ils se sont placés.

Lorsqu'étant bien disposé, chaque Patron de chaloupe est prêt à jetter à la mer son filet, ceux qui sont au centre de la ligne commencent, au signal qu'on leur fait, à mettre leurs filets à la mer, & ils les joignent l'un à l'autre, en les étendant vers la droite & vers la gauche ; ils forment ainsi avec ces filets une enceinte en rond, qu'ils ferment, & à laquelle ils donnent le nom de *jardin*, où les Thons se trouvent renfermés : au lieu de chercher à franchir le filet, ils tournent sans cesse dans cette enceinte, se tenant toujours éloignés du filet de 15 à 20 pieds. Cette barriere leur paroissant apparemment impénétrable, ils en sont effrayés. Au bas de chaque piéce de ces filets, on a attaché au moins dix pierres, qui pesent chacune dix à douze livres, pour faire caler & assujettir sur le fond le pied du filet. La corde qui borde le haut est garnie de morceaux de liége qui ont un pied & demi en quarré, qu'on place à deux brasses & demie les uns des autres pour la soutenir à la surface de l'eau. Au reste on proportionne la grandeur de l'enceinte à la quantité de poisson qu'on apperçoit, & on réserve toujours dix à douze bateaux pour faire avec les filets une cloison qui sépare en deux le jardin ou l'enceinte, à mesure que les poissons se rangent du côté de la plage : l'enceinte devenant plus resserrée, les bateaux qui se trouvent

dehors, levent promptement leurs filets, & vont former un autre parc quarré au-devant & attenant le premier : quand il est formé, on souleve un des filets du côté du second parc, pour permettre aux Thons d'y entrer, & on abaisse ce filet quand on apperçoit que tous les Thons ont passé dans le parc quarré.

Il faut remarquer que dès que les Thons apperçoivent une ouverture, ils y défilent tous les uns après les autres; & pour cette raison, la pêche est manquée, si les Patrons n'ont pas bien joint les filets les uns aux autres, ou s'ils ne les font pas bien porter sur le fond.

On construit de semblables parcs les uns au bout des autres, toujours du côté de la plage, & faisant passer les poissons dans celui qu'on a construit en dernier lieu, on les conduit jusqu'à un endroit où il n'y ait que 4 brasses d'eau; alors en étendant le grand boulier qu'on nomme *de l'œuvre* ou *de la margueillerie*, tout autour de la derniere enceinte, les deux bras de ce filet venant aboutir à terre, une grande partie des gens de mer & de ceux qui s'y sont joints, tirent à force de bras sur le boulier pour le roidir, afin d'enlever les filets du dernier parc : les Thons ne se trouvant pour lors resserrés que dans l'enceinte du boulier, qui se trouve assez grande, tournent tout autour; mais à mesure qu'on tire le boulier à terre les poissons perdent l'eau; les Pêcheurs les saisissent & les mettent dans leurs bateaux pour les conduire de la plage, qui sera, si l'on veut, celle d'Argeleos à Colioure. On en transporte de frais en différents endroits; mais la plus grande partie se marine, comme nous le dirons dans l'article où nous traiterons expressément du Thon : nous y dirons aussi comment se fait la répartition du poisson entre les Matelots & ceux qui ont aidé à la pêche, & même aux pauvres gens de Colioure.

Il est défendu d'établir ce filet plus près des Madragues que de deux mille. On peut consulter ce que nous en avons dit (*II. Sect. pag.* 117.) Les bateaux qui servent à cette pêche, vont à voiles & à rames, & ont une tille à l'avant & une à l'arriere; on les nomme *fregattons*. Outre les Thons, on prend à cette pêche des Lamies & plusieurs autres gros poissons; souvent les Pêcheurs en arrachent le foie pour en tirer de l'huile qui sert à la préparation des cuirs.

On trouvera ailleurs le nom des poissons qu'on prend sur cette côte : ainsi nous nous bornerons à dire qu'on n'y voit ni Harengs ni Morues, mais quantité de Merlans & de Maquereaux, qu'on prend avec le filet nommé *boulier* & au palangrier, en Juin, Juillet, Août & Septembre. On prend rarement des Esturgeons, mais plus communément des Aloses, sur-tout dans les rivieres où elles remontent.

Les petites pêches qui sont le plus en usage sur la côte de Roussillon, sont celles des nanses, nasses ou paniers, qu'on tend entre les rochers qui se trouvent entre Colioure & Bagnols.

Il y a peu de coquillages sur cette côte : on prend cependant entre les roches, plutôt par divertissement que pour un objet de commerce, des Moules qui sont petites, quelques Huîtres, des Lépas, Padaledas ou Lopedes, qu'on détache avec un couteau, des Oursins qu'on drague avec un rateau qui a les dents crochues.

On prend avec des nasses entre les rochers, des Chevrettes, des Langoustes, des Crabes : toutes ces pêches ne sont pas considérables.

LANGUEDOC.

Après avoir parcouru la côte du Roussillon, qui comprend entr'autres Perpignan & Leucate, nous allons suivre celles du Languedoc, & nous commençons par Narbonne. Comme les Riverains de cette côte, depuis l'étang de Vendrez, où se jette la riviere d'Aude, jusqu'au Cap de Leucate, s'occupent beaucoup de la pêche, tant au bord de la mer que dans les étangs salés, nous nous étendrons un peu plus sur les pêches qui s'y font, que sur celles des autres endroits.

Les pêches qu'ils pratiquent, sont les bourdigues, dans les canaux qui communiquent de l'étang de Perpignan à la mer : elles commencent en Juin, & finissent en Mars.

Le grand boulier se fait depuis le mois de Mars jusqu'à la fin d'Octobre, sur les côtes & dans les étangs.

Le petit boulier qu'ils nomment aussi *traîne*, se fait depuis Pâque jusqu'au 15 Août, au bord de la mer, depuis la mi-Août jusqu'au mois d'Octobre dans les étangs, & depuis la mi-Octobre jusqu'au mois de Mars à l'ouverture des graus & partie des étangs.

La pêche du gangui, dite *par bateaux*, se fait toute l'année en mer & dans les étangs, avec des bateaux qui traînent ce filet à la voile : on la pratique aussi au bord de la mer & à l'embouchure des étangs.

La pêche du gangui, qu'on nomme *à la tartanne*, est faite depuis le mois d'Octobre jusqu'en Avril, principalement par les Pêcheurs du Martigue, qui viennent pratiquer cette pêche jusques dans les environs de Narbonne.

On commence à faire usage du sardinal au commencement d'Avril, & on continue cette pêche jusqu'en Octobre.

Dans les basses & sur les fonds de roche, on tend des palangres depuis le commencement du Carême jusqu'au mois d'Octobre, & pendant tout l'hyver dans les étangs.

On prend des Thons avec le filet dit *courantille*, depuis le mois de Mai jusqu'en Novembre : pendant l'hyver on fait la pêche qu'on nomme *des romatieres*.

Par les temps calmes & dans la belle saison, on fait, au bord de la mer & dans

les étangs, la pêche qu'on nomme *bastude*.

On ne met ordinairement à la mer les tremaillades que dans les mois de Février, Mars & Avril, & au plus jusqu'en Septembre sur les bancs de roche.

Celle des nanses, nasses ou paniers, se fait dans la même saison & sur les mêmes fonds.

On sait que les pantannes sont des filets tendus dans les étangs sur des piquets, pour former des especes de parcs aux bords des étangs.

Les bâtiments dont on fait usage pour ces différentes pêches, sont les uns à fonds plats, & les autres ont plus ou moins de façons, & les équipages sont plus ou moins forts, suivant l'étendue & le poids des filets; tous sont à la part.

Ordinairement les tartanes de pêche sont moins gondolées, & ont le bord moins élevé que celles qu'on destine au commerce; leur port est de 25 à 30 tonneaux, & elles sont montées de 10, 12 & 14 hommes, suivant la grandeur des filets & celle du bâtiment.

Les bateaux à fonds plats se nomment *bettes*; leur port est communément de 10 à 12 tonneaux, elles sont montées l'été de 10 à 12 hommes, & l'hyver de 14. Ils s'associent ordinairement de jeunes gens, pour nouer les cordages qu'ils nomment *mailles*: quand on tire à terre les filets, des hommes, des femmes leur aident encore à faire ce travail, & ils les récompensent avec des poissons de la pêche.

Il y a en outre de petites bettes du port de 5 à 6 tonneaux, montées seulement de huit hommes; on s'en sert pour la pêche du petit boulier ou de la traîne. Toutes ces bettes, grandes ou petites, portent un gouvernail, un mât, une vergue, une voile latine; elles vont aussi à la rame quand le vent est contraire, ou par les temps calmes.

Les bâtiments pour le gangui différent des bettes, en ce qu'ils ont des façons & des fonds ronds: il y en a de grands & de petits; les petits servent dans les étangs, & les grands à la mer.

On ne fait guere de salaison que celle des Anguilles qu'on prend dans l'étang de Leucate; la plus grande partie des salaisons se fait à Cette, à cause du moindre prix du sel, ce qui oblige souvent en été les Pêcheurs de Narbonne de jetter à la mer une partie de leur pêche, ne pouvant pas les porter à Cette ou à Colioure.

Il n'est pas douteux qu'on fait usage aux bords de la Mediterranée, & particuliérement dans les étangs, ainsi qu'à l'embouchure des rivieres, de la pêche à la canne, à la ligne, à la fourquette, la couffe de palangre, la potera; mais ce sont-là de petites pêches de peu de conséquence: la plus grande pêche aux haims ou mouscleaux, comme l'on dit dans la Provence, est celle qu'on y nomme *au palangre*, qui est la même qu'on appelle *aux cordes* dans l'Océan. Sur une ligne grosse comme le doigt, de 3 ou 400 brasses de longueur, on attache à une brasse les unes des autres des lignes déliées ou bresseaux, qui portent des mouscleaux ou haims garnis de leurres, esca ou appâts; de sorte qu'ayant joint les unes au bout des autres un nombre de ces pieces, on forme une palangre qui porte 1600 jusqu'à 4000 mouscleaux. On jette peu-à-peu à la mer la palangre, en ramant lentement le long d'un banc, ou autour d'un rocher où l'on se propose de faire la pêche. Chaque piece a un signal de liége, & quand le Patron a achevé de la jetter à l'eau, il va relever le bout qu'il a mis le premier à la mer, pour s'approprier le poisson qui est pris, ou remettre des appâts où il en manque; de sorte que la palangre reste au plus une heure & demie ou deux heures à l'eau. Cette pêche se fait de jour & de nuit; il y en a qui la font toute l'année; mais communément on la commence en Octobre, & elle finit en Mars. On amorce avec des Sardines, des Savenaux & d'autres petits poissons, & on y prend de presque toute sorte de poissons, principalement des Pageaux, des Galinettes, des Merlans, des Gourneaux, des Aurades, des Clavelades ou Rayes bouclées, des Chats-de-mer, des Ronds, &c.

Nous avons exactement décrit cette pêche (premiere Section, page 71).

Les Pêcheurs de la Méditerranée font un grand usage des filets qu'on nomme *tremails* ou *tramaux* dans l'Océan, & *tremaillades*, *entremaux* dans les mers du Levant, comme nous l'avons expliqué (seconde Section, page 225). Les grandes mailles des côtés ont 8 pouces d'ouverture en quarré, & celles de la nappe du milieu 3 pouces. Cette pêche sur la côte de Narbonne se fait plus à Leucate qu'ailleurs, à cause des bancs de roche qui s'y trouvent, autour desquels on fait des enceintes avec 12 pieces de ce filet, que prennent chaque bateau. On les tend par fond, & on n'apperçoit sur l'eau que les signaux: on les releve soir & matin pour en tirer le poisson & les changer de place. On prend à ce filet les poissons qui se tiennent entre les rochers, ceux qui ne quittent guere le fond de la mer, & particuliérement des Crustacées.

La pêche dite *des romatieres* se fait avec 20 pieces de filets entremaillés, qui ont chacune 30 cannes de long & 3 pouces de chûte: les grandes mailles ont 10 à 11 pouces en quarré, & celles de l'embouchure ont 3 pouces & demi. Ils les mouillent le long de la côte à 5 ou 6 brasses d'eau, & ils ne les visitent que 24 heures après, pour prendre principalement des Turbots, que les naturels

du

du pays nomment *Roms*, ce qui la fait nommer *Romatiere*. Peu de Pêcheurs s'adonnent à cette pêche, qui n'est autre chose qu'un tramail tendu sédentaire & par fond, ou une folle entremaillée ; car ce filet est lesté & garni de flottes, avec des signaux pour les retrouver.

Le filet qu'on nomme *bastude* ou *battude* sur la côte de Narbonne, est encore une entremaillade faite avec un fil délié : la piece a environ 115 ou 120 pieds de longueur sur trois pieds & demi à quatre pieds de chûte : les mailles de la nappe du milieu ont un pouce d'ouverture en quarré, & celles des deux autres nappes cinq pouces : ces filets sont lestés & flottés ; on joint ensemble plusieurs pieces en plus ou moins grand nombre, suivant qu'on veut former une enceinte plus ou moins grande ; & quand le filet est tendu sédentaire & par fond, on bat l'eau tout autour, pour engager le poisson à donner dedans. On se sert principalement de ce filet dans la saison des Maquereaux. On donne quelquefois le nom de *hautées* à de grandes bastudes.

Le filet qu'on emploie pour prendre les Sardines se nomme *sardinal* ou *espion*. Après ce que nous en avons dit (seconde Section, page 107), on sait que c'est une simple nappe fort étendue, de 80 brasses de longueur sur 12 de chûte, faite d'un fil retors & délié, dont les mailles doivent être tellement calibrées, que le poisson puisse s'emmailler & se prendre par la tête. Rarement on le tend par fond ; ordinairement on l'appareille pour l'établir entre deux eaux, & le laisser dériver au gré des courants. On ne se sert point de résure dans la Méditerranée pour attirer les Sardines : si on établit ce filet à soleil couchant à 10 ou 12 brasses d'eau, on le releve à une heure de nuit ; on le remet à l'eau le matin au point du jour, & on le releve à soleil levant. Quand les gros poissons qui chassent les Sardines donnent dans les filets, ils font beaucoup de dégât. Depuis le mois de Mars jusqu'à celui d'Août, on prend des Sardines, un peu d'Anchois & quelques Mulets.

On fait en Provence grand usage de filets qui sont formés d'une manche précédée de deux grandes aîles.

De ce genre est le grand boulier ; ce filet occupe en mer une circonférence de 234 brasses ; ses bras ont 8 brasses de hauteur & 112 de longueur ; le corps ou la manche qui est au milieu a 20 brasses d'ouverture à l'entrée & dix de profondeur ; les bras sont formés de filets, dont les mailes les plus ouvertes sont aux extrémités, les plus serrées auprès de la manche, & elles diminuent toujours de grandeur à mesure qu'on approche du fond. Voici l'ordre de la diminution de l'ouverture des mailles : celles de l'extrémité des bras ont 2 pouces d'ouverture en quarré, ensuite elles n'ont plus qu'un pouce & demi ; celles d'ensuite 9 lignes : le filet à l'embouchure de la manche a les mailles de 6 lignes, & vers le fond elles n'ont que 4 lignes. Le bas de ce filet est très-chargé de plomb, pour le faire traîner sur le fond, & la tête est garnie de flottes de liége.

Au bout des aîles sont attachées 15 ou 20 pieces de cordages qu'on nomme *maille*, & chaque piéce est longue de 75 brasses.

Les bouliers pour pêcher dans les étangs, ont autant d'étendue ; mais les filets n'ont pas tant de chûte, elle n'est que de 4 brasses & demi, à cause qu'il n'y a pas une aussi grande profondeur d'eau qu'à la mer, & quatre ou cinq mailles ou pieces de cordage suffisent pour les tirer.

Le filet qu'on nomme *traîne* à Gruyssan côte de Narbonne, est un petit boulier ; mais on en forme de trois façons différentes, suivant le lieu, le temps & la saison où les Pêcheurs s'en servent.

Celui avec lequel on pêche en mer, depuis Pâque jusqu'à la mi-Août, est composé de trois sortes de filets, l'un dont les mailles ont un pouce & demi d'ouverture en quarré, l'autre dont les mailles ont neuf lignes d'ouverture ; & les filets auprès de la manche ont leurs mailles de six lignes ; les bras ont quatre-vingt cannes de longueur & cinq de hauteur. La manche qui se termine en pointe & qui est fermée au bout par un lien qu'on ôte quand on veut en tirer le poisson, est formée de deux sortes de filets ; les mailles de l'un ont six lignes d'ouverture, celles de l'autre seulement quatre lignes ; il faut pour appareiller ce filet 80 livres de plomb & 50 livres de liége, avec 5 à 600 brasses de mailles ou de cordes d'auffe.

Depuis le milieu d'Août jusqu'à la Toussaint, on pêche dans les étangs de Vendres & de Narbonne avec des traînes, dont les ailes de 40 cannes de longueur sur quatre de hauteur, sont faites de filets dont les mailles ont neuf lignes d'ouverture : la manche est semblable à celle que nous avons décrite. Il ne faut pour gréer ce filet que 40 livres de plomb & 20 livres de liége, avec environ 20 ou 25 brasses de corde ou maille.

A la Toussaint, les Pêcheurs qui vont pêcher au petit boulier en mer, près l'embouchure des étangs & sur les graux, forment leur filet avec quatorze pieces, dont les mailles ont un pouce & demi d'ouverture, & six dont les mailles ont 9 lignes, ce qui fait pour les bras une longueur de 60 cannes sur 6 de chûte ; il faut pour le gréer 60 livres de plomb, 25 livres de liége & 250 à 300 brasses de cordage ou 3 à 4 mailles ; car il en faut d'autant moins qu'on s'éloigne moins de la côte, ce qui arrive l'hiver plutôt que l'été.

On se sert encore à la côte de Narbonne de filets qu'on nomme *ganguy*, qui sont de même

genre que les bouliers, étant formés d'une manche, précédée de deux aîles; mais il y en a de différentes sortes.

Le ganguy pour bateaux, dont on se sert particuliérement à Gruyssan, est fait d'une piéce de filet dont les mailles ont un pouce & demi d'ouverture, & qui a trois cannes de longueur pour chaque bras, sur une pareille hauteur. La manche qui est faite d'un filet dont les mailles ont 9 lignes d'ouverture & le fond 4 lignes, a 3 cannes de longueur, & à son embouchure trois cannes de circonférence; il y a un peu en dedans de l'embouchure un cercle de tonneau qui porte un goulet comme aux verveux. Il faut pour gréer ce filet 40 livres de plomb, 35 livres de liége, & un cordage de quatre à cinq mailles ou de 350 à 400 brasses de longueur pour le traîner à 15 brasses d'eau avec un bateau sous voile. Quelquefois les halins ou libans sont amarrés bas-bord & tribord; mais le plus souvent on fait cette pêche avec deux batelets, chacun tirant son liban.

Quand on traîne un grand ganguy avec deux forts bateaux à la voile, on nomme cette pêche *aux bœufs*: elle est destructive, parce qu'on charge le filet de beaucoup de lest, même de barres de fer, & on le traine fort vîte.

La pêche qu'on nomme *ganguy pour tartane*, ou simplement *tartane*, parce que les Pêcheurs donnent au filet le nom du bâtiment qu'ils emploient pour cette pêche, est cependant un vrai ganguy plus grand que les autres.

La manche est formée de quatre sortes de mailles, de celles qu'on nomme *deux doigts*, qui ont un pouce & demi d'ouverture, & les côtés de la gorge ou entrée du filet sont formés par 64 de ces mailles; le haut & le bas de cette entrée sont formés de 150 mailles de pousal, qui ont 9 lignes d'ouverture. Le corps de ce filet, qui s'appelle *ségarié*, est fait de 300 mailles du filet dit *brassade*, dont les mailles ont 4 lignes d'ouverture; le bas de ce filet qu'on nomme *gueragnon*, doit être fort pour résister au frottement; c'est pourquoi on le fait de 500 mailles en quarré, & de gros fil, qu'on nomme *de six*.

Le haut du filet est garni de 40 à 50 livres de liége, le bas n'est point lesté de plomb, mais de pierres qui sont à une brasse les unes des autres: pour pêcher, on le cale à 25 ou 30 brasses d'eau. On traîne ce filet au moyen de libans d'auffe qui ont 170 ou 180 brasses de longueur, qui répondent aux bouts-dehors ou aux paux, qui sont à pouppe & à proue de la tartane. On prend à cette pêche toutes sortes de poissons.

Pour prendre des Anguilles, on traîne avec un bateau de fort petits ganguys, qui ont des mailles très-serrées: on les nomme *gangueille*.

On pêche dans les étangs de la côte de Narbonne avec l'épervier qu'ils nomment *ressaut*, en poursuivant le poisson dans l'eau.

On pêche encore dans les étangs de Narbonne avec des *nanses*, par corruption de *nasses*, ce sont des panniers d'osier dont les ouvertures sont garnies de goulets aussi d'osier. On les plonge ordinairement dans des trous de rocher ou sur les bancs jusqu'à 40 ou 50 brasses de profondeur. On met dedans quelques appâts, & on les leste avec des pierres pour qu'ils restent aux endroits où on les a calés; une corde qui s'étend jusqu'à la superficie de l'eau porte une bouée ou signal, qui indique où est la nanse, qu'on retire au moyen de la ligne, & on en tire le poisson par une petite ouverture qui est exactement fermée par une porte.

De ce genre est la pêche qu'on nomme *à la cage*, qui se fait dans l'étang de Vendres. Un homme porte devant lui cette cage, faite avec de l'osier croisé & lié avec de la ficelle; & marchant dans l'eau au bord de l'étang, il jette cette cage sur le poisson qu'il apperçoit au fond de l'eau; ainsi c'est le diminutif de la pêche à l'épervier.

Dans la belle saison, des vieillards & des jeunes gens s'occupent volontiers de la pêche à la fichure & à l'épée; ceux qui la font parcourent le bord des étangs salés, portant à la main un petit fichoir à trois dents qu'ils dardent avec force contre tous les poissons qu'ils apperçoivent.

Ils se servent aussi d'une épée pour faire cette pêche, & en l'enfonçant dans la vase, ils prennent des Anguilles & d'autres poissons qui s'envasent. On ne peut faire cette pêche que dans les endroits où il n'y a qu'un pied, ou au plus un pied & demi d'eau. Ils piquent l'épée ou le fichoir dans les endroits où ils apperçoivent remuer quelque chose dans la vase.

On fait de plus la pêche des bourdigues dans l'étang de Perignan. Comme nous avons beaucoup détaillé cette pêche dans l'Ouvrage, on se rappellera que ce sont des parcs qu'on établit dans les canaux qui communiquent des étangs à la mer, & qu'on les forme avec des palissades de roseaux, de façon que le poisson qui y est entré assez facilement, ne peut en sortir, & se réfugie dans des endroits où on va le prendre avec une truble qu'on nomme *salabre*.

On tend quelquefois du côté de l'étang en avant de la bourdigue un filet d'auffe dont les mailles ont 4 pouces en quarré, qu'on nomme *capouliere*; il a environ 40 pieds de longueur sur 18 pieds de hauteur: comme il forme un entonnoir, il sert à conduire le poisson dans la bourdigue.

Nous avons dit (*II. Sect. p.* 118.) qu'on fait à Leucate près de Narbonne, la pêche à la courantille: nous avons alors annoncé cette

pêche fort en bref, comptant qu'il étoit à propos d'en réserver les détails pour l'article où nous nous proposons de parler expressément du Thon; mais comme il nous a paru depuis, qu'il étoit important de détailler ces pêches dans la premiere Partie, nous avons rapporté fort en détail ce que c'est que la grande thonnaire de poste qu'on pratique dans le Roussillon, & nous allons détailler la pêche de la thonnaire à la dérive, qu'on pratique auprès de Narbonne. Ces grandes pêches méritent d'être décrites dans cette premiere Partie de notre Ouvrage, où il s'agit de la méchanique des Pêches, aussi bien que la madrague, sur laquelle nous nous sommes beaucoup étendus.

Les Pêcheurs de Leucate ont coutume de faire toutes les années la pêche de la thonnaire à la dérive, qu'ils nomment *courantille*, ainsi qu'avec un filet qu'ils jettent à 8 brasses d'eau sur la plage, en tirant droit au large. Ce filet est composé de 8 pieces de 30 à 40 brasses de long, qu'on joint bout à bout: quand on les met à l'eau, on amarre au bas & aux bouts de ce filet, une cabliere qui pese environ 20 livres, pour le faire plonger; le haut du filet est garni de rouets de liége qui le font flotter, de sorte que le pied entre de deux brasses dans l'eau.

Le bateau avec lequel on fait cette pêche s'amarre sur un bout de la corde qui borde le haut du filet, & il dérive ainsi que le filet au gré des courants, de sorte que souvent il se trouve avoir fait 3 à 4 lieues dans une nuit. Les Pêcheurs sont toujours en garde sur l'amarre, qui leur fait connoître quand les Thons y donnent, par les efforts qu'ils font pour s'en dégager, & au moyen desquels ils s'entortillent de plus en plus. Quand le Matelot de garde s'apperçoit de ces mouvements, il éveille ses camarades, & larguant l'amarre, ils se halent sur le filet, le suivant dans toute sa longueur, jusqu'à ce qu'ils sentent l'effort & le poids du Thon; alors ils s'y arrêtent, ils soulevent le filet & le développent pour prendre les Thons; puis ils vont reprendre leur amarre, recommencent leur garde, & continuent cette même manœuvre toute la nuit, relevant le filet toutes les fois qu'ils s'apperçoivent que quelque gros poisson a donné dedans. Cette pêche ne réussit que quand le temps est obscur; la lumiere de la lune y est même contraire: cependant ils ont coutume de laisser leur filet à l'eau tout le jour, & ils retournent à leur filet la nuit rejoindre quelques-uns de leurs camarades, qui sont restés dans le bateau où est amarré le filet.

En plusieurs endroits de Provence, on fait une pêche qu'on nomme *palamidiere*, qui différe peu de la courantille; seulement les mailles du filet sont plus petites, puisqu'elles sont de 4 au pan: les pieces ont 80 brasses de longueur sur 7 de chûte; & on en joint quelquefois quatre l'une au bout de l'autre: il est lesté & flotté, & on le tend comme la courantille. Il est principalement destiné à prendre des Palamides, qui s'y emmaillent la nuit. La Palamide ressemble assez au Thon; mais elle est moins grosse. La saison de cette pêche est communément depuis le mois de Mai jusqu'à celui d'Août.

On fait dans l'étang de Leucate plusieurs parcs nommés *pantannes* par les habitants du lieu. Quoique j'aie parlé de quelques pêches qui y ont rapport, particuliérement la paradiere, comme je n'ai point décrit expressément celle-ci, je vais entrer à son sujet dans quelques détails.

La pantanne est un parc fait en forme de croix, avec des pieux plantés dans la vase de distance à autre, autour desquels on tend différentes sortes de filets, qui forment des chambres pour conduire le poisson dans une manche qui la termine, d'où ils ne peuvent sortir une fois qu'ils y sont entrés.

Le premier filet dont on se sert, & qui forme une ligne un peu courbe, représente comme le montant de la croix; ils nomment cette partie *paradiere*. Ce filet est fait d'un fil d'auffe assez gros; il a 12 brasses de longueur, & 40 à 60 mailles de hauteur, suivant la profondeur de l'eau où le parc est établi. Ce filet est monté haut & bas sur des cordes qui sont fermement tendues sur les pieux, ce qui forme une espece de cloison, qui s'étend depuis le fond de l'eau jusqu'à la superficie.

Ce filet en va joindre un autre qu'on nomme *tour*, qui se divise en deux pieces, pour garnir les deux bras de la croix, lesquelles forment deux chambres, l'une à droite & l'autre à gauche, où le poisson se rend en suivant la paradiere. Chaque piece du tour a 40 brasses de longueur sur 70 mailles de hauteur, qui n'ont qu'un pouce en quarré. Ce filet est tendu sur les pieux qui forment le tour, comme l'est la paradiere sur ses pieux. Le poisson ayant roulé dans ces chambres, passe dans la *quioulette*, qui est un filet en manche, dans lequel il y a plusieurs goulets ou boursals, comme aux verveux, pour empêcher le poisson d'en sortir. Cette manche a 160 mailles de circonférence, & 120 de longueur; chaque maille a 6 lignes d'ouverture en quarré. C'est la nuit, & par les vents du Nord, qu'on prend le plus de poisson; dans les mois d'Octobre, Novembre & Décembre, on ne prend guere que des Anguilles: assez souvent, dans une année, on prend 20 quintaux de grosses Anguilles, & 40 de petites.

Liste des poissons qui se pêchent aux côtes de Roussillon & de Narbonne: Dauphin, Marsouin, Requin ou Chien-de-mer, Lamie, Empereur, Poisson à épée, Spa-

don, Ange sorte de Raye, Esturgeon, Thon, Palamide petit Thon plus long & moins gros, Lunade poisson qui porte ses yeux au bout de deux cornes, Filou poisson plus délicat que le Thon, Liche, Raye, Miraillet, Clavelade ou Raye bouclée, Dorade, Pageau, Vive, Merlan, Pinau, Cabotte, Belugan, Missole, Chat-marin, Eguille, Dentilliat, Congre, Turbot, Rascasse ou Escourpe, Mouve, Maigre ou Daine, Loup, Mulet ou Mujol, Lisse, Anguille, Sole, Palaigre sorte de petite Sole, Plane, Carrelet, Rouget, Barbeau, Barbue ou Passard, Saucanelle, Sardine, Anchois, Melette, Maquereau ou Veiral, Aragne sorte de Vive, Bolgne, Seüclet, Picarel ou Severeau, Seche ou Sepie, Calamar petite Seche, Pouphre, Galline ou Poule de mer, Alose ou Colas, Galanga ou Baudroy, Truye ou Revelonga, dit *Poisson de notre Seigneur*, Poisson volant: il a des aîles sous les nageoires, comme une toile très-fine; on en trouve sur le sable à 30 pas du bord de la mer.

Il y a au bord de la mer, le long de la côte de Narbonne, & dans les étangs salés, des coquillages que pêchent communément les Paysans riverains; savoir, les Tenilles: la pêche s'en fait toute l'année, dans des endroits où il reste 35 à 40 pouces d'eau, fond de sable, avec des rateaux dont les dents, qui sont de fer, ont 6 pouces de longueur, un pouce de largeur & 3 à 4 lignes d'épaisseur: sur le manche s'éleve une barre de bois; un seul homme le conduit en reculant, quelquefois avec une corde passée en écharpe, remuant sans cesse avec la main droite la perche qui aboutit au milieu du rateau, afin que le sable qui entre dans le filet avec les coquillages, s'échappe au travers les mailles, & que les Tenilles restent au fond du filet, qui a 8 pieds de longueur, se terminant en pointe; les mailles n'ont que 4 lignes d'ouverture en quarré.

Ce coquillage est ovale, assez applati, long d'un peu plus d'un pouce; sa couleur est d'un roux mêlé de brun & de taches blanches.

Il y a de plus de grandes & de petites Huîtres: les grandes se pêchent à 20 brasses de profondeur sur un banc qui est près du Cap Leucate: pour cela, on traîne à la voile une drague ou une manche de ganguy faite de corde d'auffe, dont les mailles ont 2 à 3 pouces d'ouverture. On les porte à Narbonne ou à Perpignan.

Ce sont les femmes de Gruyssan qui ramassent à la main les petites Huîtres, à l'ouvert du grau de l'étang de la Vieille-Nouvelle: elles sont excellentes, & presqu'aussi estimées que les Huîtres vertes; malheureusement il y en a peu.

Le coquillage que les naturels du pays nomment *Mendrousse*, qui est la coquille de Saint-Jacques, est assez abondant, & se prend au ganguy sur la côte de la mer, de même qu'avec les tartanes. Le poisson de ce coquillage est délicat & estimé. Le Clovisse de Provence, que les Pêcheurs de la côte de Narbonne nomment *Coquille grise*, se pêche le long des canaux des étangs: ce sont des femmes, filles & enfants, qui les prennent, à un demi-pied d'eau, avec un instrument fait comme la lame d'une bayonnette sans tranchant, en un mot, un digon, qu'on enfonce dans de petits trous qu'on apperçoit sur le sable, d'où on le tire, quand même il seroit enfoncé à un demi-pied dans le sable; mais si on le manque du premier coup, on a peine à le retrouver.

Les Moules se trouvent aussi le long des canaux des étangs, mais en petite quantité, ainsi que les Besourdes ou Bigourres, coquille rayée & ronde qu'on ramasse à la main le long du rivage, des étangs & de la mer.

On prend aussi dans ce département un petit nombre de Crustacées ou poissons à croûtes: le seul endroit où il s'en trouve un peu abondamment, est le Cap Leucate. A cet effet, on tend entre les rochers des tramaillades & des nanses, où se prennent des Langoustes, des Crabes, des Lonbrans ou Lingombaux, des Crans & d'autres poissons du même genre.

En suivant la côte de Languedoc, on rencontre le petit port d'Agde, qui ne laisse pas que d'être considérable pour la pêche; & à une lieue du grau, ou de l'embouchure de la riviere de cette ville, on trouve à l'Est-Sud-Est la petite Isle de Brescou, où l'on pêche des Langoustes & une autre espece de même genre, qu'on y nomme *Normands*, je crois que ce sont des Homars, quelques Muges, Pageaux, &c.

Les bâtiments dont on se sert pour les différentes pêches à Agde, sont des tartanes semblables à celles dont on fait usage à Narbonne, mais plus petits, ils sont de construction à peu-près pareille, & gréés d'un mât, d'une vergue, d'une voile latine[a], suivant l'espece de pêche qu'ils vont faire. Ces bâtiments sont armés de deux, quatre ou six hommes: une moitié du profit est pour le Propriétaire du bateau; le reste se partage entre les Matelots. Ces bâtiments servent pour la pêche des Sardines & pour le ganguy, qui sont de plus petites pêches que celles qu'on nomme *la tartane*, dont nous avons suffisamment parlé plus haut & dans le corps de l'Ouvrage.

Quand les Pêcheurs d'Agde ont fait de bonnes pêches de Sardines, ils les portent fraîches à Cette, où l'on en fait des salaisons.

On ne prend que peu d'Anchois à la côte de Languedoc, & il n'y a point de pêches destinées expressément pour ce poisson: cependant

cependant il s'en trouve quelques-uns avec des Sardines. Dans le fort de l'été, on prend quelques Melettes, petit poisson très-délicat qui se gâte promptement, & qui ne vaut rien étant salé.

On ne trouve point de madragues ni de bourdigues sur cette côte, & il est rare qu'on y tende des thonnaires.

Ils appellent *traîne* le grand gangui, même celui de la tartane, qui ressemble à l'eyssaugue & au boulier.

Il n'y a de différence entre la grande eyssaugue & le grand gangui que dans les aîles de l'eyssaugue, qui sont plus grandes que celles du gangui; il y a même des ganguis qui n'en ont point.

Tous ces filets qui sont formés d'une manche, de deux bandes ou aîles de filet, à l'extrémité desquels on attache de longs cordages pour les traîner; tous ces filets, dis-je, qu'ils nomment *traînes*, sont tirés à terre pour avoir le poisson; ainsi nous dirons une fois pour toutes, qu'ayant laissé un halin à terre à la garde de quelques Matelots, les autres Matelots s'embarquent dans un petit bateau avec le reste de ce halin, le filet & l'autre halin; à mesure qu'ils s'écartent de la côte, ils jettent d'abord à l'eau le reste du halin, dont un bout est resté à terre; ils mettent ensuite le filet à l'eau, & enfin l'autre halin, en regagnant la côte; & dans cette route ils décrivent une ligne circulaire, forment une enceinte, & reviennent gagner terre avec le halin qu'ils ont conservé dans le bateau, observant d'être éloignés d'environ 300 brasses du halin qui est resté à terre. Alors tout l'équipage, souvent avec quelques habitants du lieu, se divisent en deux bandes pour tirer d'abord les halins, ensuite le filet, toujours en se rapprochant l'un de l'autre peu à peu; & après avoir amené à terre le filet, ils se réunissent tous pour tirer à terre la manche, qu'ils ouvrent par l'extrémité, en déliant une ganse qui la tient fermée, & ils secouent sur le sable tout le poisson qui s'est rassemblé dans cette manche.

Quelques vieux Matelots s'occupent à faire avec une petite bette, qui n'a ni voile ni gouvernail, & un filet de 60 brasses de longueur, garni de lest & de flottes, la pêche de la battue le long de la côte.

On pêche dans les étangs avec le filet qu'ils nomment *bregin* : il ressemble au gangui, mais il est beaucoup plus petit; il sert à prendre de petites Soles, des Planes ou Limandes, des Muges, des Anguilles, des Dorades, des Godes, quelques Sardines & des Moules.

On pêche aussi à Agde, ainsi que dans plusieurs, Ports avec le filet qu'on nomme *bouguiere*, qui ne differe de la battue qu'en ce que ses mailles sont plus petites, parce qu'il est destiné à prendre de petits poissons qui s'emmaillent, tels que des Bogues, des Jarets. On le tend comme la battue, dont nous venons de parler, mais un bout à terre & l'autre au large, au lieu d'être parallele à la côte. Cette pêche se fait pendant toute l'année, particuliérement néanmoins depuis Février jusqu'en Mai.

On pêche aussi à Agde en pleine mer, jusqu'à huit lieues au large, au palangre, dont la maîtresse corde a 1000 brasses de longueur, & les lignes latérales chacune une brasse. On amorce les haims avec du poisson, & on met de temps en temps des bouées ou signaux. Nous n'avons rien à ajouter à l'occasion de cette pêche à ce que nous avons rapporté *I Sect. pag.* 71.

Outre la pêche à la mer & dans les étangs, on fait encore à Agde, depuis la mi-Mars jusqu'à la fin de Mai, des pêches dans la riviere d'Hévaut, qui coule le long des murailles de la ville; on y prend des Aloses, principalement à la chûte du moulin de M. l'Evêque, qui est à trois quarts de lieues de la mer. Cette pêche se fait à l'épervier auprès du moulin; mais de-là jusqu'à la mer, on les prend avec un gangui ou un filet peu différent, qu'on nomme *alosat* : ces filets traversent toute la riviere; on les cale à 6 ou 7 brasses d'eau, & on les tire à terre. On prend aussi toute l'année de très-bonnes Carpes dont quelques-unes pesent jusqu'à 15 livres, des Barbeaux, des Anguilles, quelques petites Soles, des Loups, des Muges, &c. On m'a assuré qu'on y prend en plongeant, d'excellentes Moules d'une espece qui ne se trouve point ailleurs. Enfin on pêche aussi dans cette riviere au palangre, avec des cordes déliées & de petits hameçons.

On ne prend à cette côte ni Hareng, ni Morue, ni Saumons, ni Truites, très-rarement des Esturgeons; mais beaucoup de Maquereaux & de Merlans, avec la plupart des poissons qu'on prend à Narbonne.

Il se prend peu de coquillages, qui sont les mêmes que ceux de Narbonne, savoir Huîtres, Moules, Pellerines, Pagelides ou Alabedes, Clovisses, Tenilles, &c.

Pour ce qui est des Crustacées ou des poissons à croûte, on prend des Chevrettes avec le filet qu'on nomme *bregin*, qui est une fort petite eyssaugue. On trouve quelques Crabes dans les filets de la tartane & dans le boulier.

On prend aussi des Langoustes avec des paniers ou nasses, dans lesquels on met quelques appâts.

On fait encore à Agde la pêche à la fichure, qu'on nomme dans l'Océan *fouanne*; pour cela deux hommes vont dans une bette au bord de la mer & des étangs, le plus souvent par les nuits obscures, avec une torche à la main, & ils percent fort adroitement avec une sorte de trident tous les poissons qu'ils apperçoivent.

Après avoir quitté Agde, on trouve en suivant la côte Aigues-mortes, autrefois Port célébre, maintenant lieu peu considérable, excepté pour la pêche. Celles qui sont les plus abondantes sont celles de la Sardine & du poisson blanc, qui se font depuis le mois d'Avril jusqu'au mois d'Août avec le filet qu'on nomme *sardinal*.

On prend le Maquereau dans cette même saison avec le filet qu'on nomme *boulier*.

Au Grau du Roi, qui est à l'embouchure de l'étang de Repausset, on fait la pêche des Sepies ou Seches, avec le filet qu'on nomme *maclonniere*.

La pêche du poisson blanc, soit à la mer ou dans les étangs, dure depuis le mois de Juin jusqu'à celui de Février, dans les manigueres ou les bourdigues qu'on est forcé d'ouvrir en cette saison, ou en terme de Languedoc, de *déficher*.

On prend dans ces Pêcheries, année commune, sept à huit cents quintaux d'Anguilles, outre quinze cents quintaux de poissons blancs de toute espece.

La pêche des Anguilles commence à la Saint-Michel & finit aux Rois, & on en fait des salaisons.

Les Pêcheurs ont pour saler les Anguilles de petites cabanes, situées au bord du canal nommé *la petite robine*, qui tire son eau du Rhône. Ils font mourir les Anguilles dans le sel, puis les empilent dans leurs cabanes: ces piles sont de 12 pieds de largeur sur pareille hauteur, & sont par lits, avec du sel broyé. Ils distinguent leurs Anguilles en trois lots; le premier lot est formé par les grosses, qui pesent depuis une livre & demie jusqu'à sept livres; on les nomme *pougalles*.

Le second lot, qu'on nomme *groupan*, est formé des Anguilles qui pesent depuis une demi-livre jusqu'à une livre.

Et le troisieme lot qu'on nomme *courant-vieil*, est formé d'Anguilles qui pesent depuis 2 onces jusqu'à une demi livre.

En outre ce qu'on appelle *lachenan*, qui est en quelque façon le rebut des autres.

On porte les Sardines fraîches à Cette, où on les sale.

Les filets qu'on emploie pour ces différentes pêches sont, la romatiere, la cabussiere, maclonniere, paliolle, bâtarde, bertoulonnet, le boulier, les queues pour prendre des Anguilles, la paladiere & autres filets pour les Pêcheries.

J'évite de décrire ces différentes pêches, dont nous avons parlé ailleurs.

Les principaux poissons qu'on prend à Aigues-mortes sont, Soles, Rougets, Vives, Merlans, Turbots, Pensardes, Scipions, Langoustes, Grunaults, Pagels, Dorades, Sardines, Maquereaux, Rayes ou Clavelades, Boudroy, Supis, Chat-de-mer, Thon. Cette pêche se fait au bord de la mer, vers l'étang de Peirols; elle est sur-tout considérable à Colioulles.

Les poissons qu'on prend dans les étangs & dans les eaux douces sont, le Muge, le Loup, Mejanne, Sparalion, Anguilles, Margagnos, Plane en françois Carrelet ou Limande, Carpes, Brochets, Jol-mougne, espece de Goujon bâtard, Carancottes ou Chevrettes, Cran ou Cranques.

La Tonnille est un des coquillages des plus estimés: on le pêche avec des rateaux à dents de fer, qui ont à la tête un sac de filet dont les mailles sont petites. Nous avons décrit cette pêche plus haut.

On pêche en Carême beaucoup de Moules dans l'étang de Thau. On prend des Langoustes avec le filet qu'on nomme *romatiere*, le même qui sert à prendre des Turbots.

Nous voilà parvenus au département de Cette, où l'on fait les mêmes pêches, & l'on prend les mêmes poissons que dans les autres départements dont nous avons parlé.

La pêche de la Sardine commence à la mi-Avril, & finit à la mi-Octobre; elle n'exige que quatre hommes d'équipage.

Celle du Thon commence au mois d'Août, & finit à la fin d'Octobre: on ne la fait que dans les nuits obscures des nouvelles Lunes.

On commence la pêche du Maquereau en Mai, & elle finit en Octobre: elle se fait avec douze hommes pour mettre à la mer le boulier, qu'ils nomment *bouliche*.

La pêche des Langoustes se fait au mois de Février, & finit en Avril. Celle des Huîtres & des Moules se fait toute l'année.

On pêche à la tartane toute l'année, & l'on y prend toutes sortes de poissons & de coquillages.

A la pêche dite *Sardinale*, on prend, outre la Sardine, des Anchois & des Melettes. Avec le bouliche ou boulier, on prend de toutes sortes de poissons; mais particuliérement dans la saison une prodigieuse quantité de Maquereaux.

Quoiqu'on trouve des Huîtres & d'autres coquillages dans le boulier, la pêche des Huîtres se fait avec le gangui, dans lequel il se rencontre par hazard quelques Soles.

Le poisson frais se vend à des Chasses-marée qui le débitent dans la Province; mais on fait à Cette de grandes salaisons de Sardine & de Maquereau, comme nous l'expliquerons fort en détail dans les articles où nous traiterons particuliérement de ces poissons. Nous avons déja dit que les Pêcheurs de quantité de Ports voisins y portoient leurs Sardines fraîches.

J'ai suffisamment expliqué ce que c'est que la pêche à la tartane, ainsi je me contenterai de dire qu'à Cette, c'est le filet qu'on nomme *tartane*, & le bâtiment s'appelle *laüt*;

que chaque bras du filet a environ 14 brasses de longueur sur une brasse & demie de hauteur; que chaque halin ou liban a 150 brasses de longueur.

Le filet pour prendre les Sardines a 190 brasses de longueur en deux pieces, sur 12 brasses de hauteur. On sait que cette pêche se fait à la dérive, que celle qu'on nomme *de prime* se fait le soir, & celle *d'aube* le matin, & qu'on n'emploie point de résure; tout cela a été suffisamment détaillé ailleurs.

Le bouliche qu'on nomme ailleurs *boulier*, est un très-grand filet dont les bras ont chacun, à Cette, 125 brasses de longueur & 7 à 8 brasses de hauteur. On sait qu'on le tire sur le rivage pour prendre le poisson qui se rassemble dans la manche.

En plusieurs endroits on nomme *traîne* le filet qui est connu sous le nom de *saine*; mais en Languedoc c'est un petit boulier.

Le filet qu'on nomme à Cette *langouste* est un tramail ou entremau : chaque piéce de filet a 30 brasses de longueur sur une de hauteur; chaque bateau qui va à cette pêche porte 56 pieces de ce filet, qu'on tend le soir autour & entre les rochers, & on les releve le lendemain de bon matin.

On pêche les Thons à la courantille avec un filet dit *thonnaire* : chaque piece a 56 brasses de longueur : on en joint ensemble suffisamment pour faire une tessure de 280 brasses de longueur. La manœuvre de cette pêche est suffisamment expliquée ailleurs.

Il n'y a point de banc de Moules aux environs de Cette, mais beaucoup sur les rochers, que quantité de gens de tous états vont ramasser : celles qui sont au bord de la mer, sont fort petites; mais celles qu'on trouve dans les étangs, sont plus grosses, & estimées.

A dix brasses d'eau & à une lieue en mer, il y a un banc d'Huitres, où l'on en pêche beaucoup. On fait, comme à Aigues-mortes, la pêche au palangre.

La salaison des Sardines & des Maquereaux est ce qu'il y a de plus intéressant à Cette; mais nous remettons à en parler quand nous traiterons expressément de ces poissons.

Le filet qu'on nomme à Cette *bouligou*, est un filet à mailles fort serrées pour prendre de petits poissons. On le nomme en Provence *bregin*.

On fait encore des pêches avec des filets qu'on nomme *gangui*; & outre ceux qui servent pour le poisson, il y en a qui ont la manche courte & large, & qui sont faits partie de chanvre & partie d'auffe : ce sont de vraies dragues, qui servent à pêcher des Huîtres jusqu'à 18 & 20 brasses sous l'eau.

Nous avons aussi parlé du gangui au moulinet, dont on fait usage quand les équipages sont foibles. Il y a une bourdigue dans le canal de communication de la mer aux étangs : elle est semblable à celle du Martigues, dont nous avons donné une exacte description. On y prend des Dorades, Muges, Loups, des Palaigres ou Soles, des Planes ou Carrelets, de grosses Anguilles, &c.

Outre ces grandes bourdigues, on y établit aussi des manigueres.

On pêche aussi dans les étangs à la battue, la caboutiere & la maclonniere, filets en tramaux ou tramaillades, qui ne différent les uns des autres que par la grandeur des mailles & l'étendue des filets. Comme nous avons eu plusieurs fois occasion de parler de ces pêches, je crois pouvoir m'abstenir d'insister sur leur description.

On pêche aussi dans les étangs avec des especes de verveux, qu'on nomme *bertoulens*.

On fait encore usage dans les étangs de la ligne dormante & dérivante ou traînante. On prend à ces petites pêches des Loups, des Muges, &c.

Il y a encore une pêcherie nommée *maniguere*, différente de celle dont nous avons parlé : elle est formée de filets tendus sur des pieux, & qui aboutissent à des bertoulens, verveux ou manches, dans lesquels se prennent des Anguilles en assez grande quantité pour en faire des salaisons considérables.

On voit dans ces mers beaucoup de Marsouins qui poursuivent les Sardines; mais on n'en prend que par hasard, & il n'y a point de pêches destinées à prendre ce poisson.

Dans les rivieres du Languedoc, on pêche des Aloses, des Carpes, des Brochets, des Truites, &c.

On prend à la côte & dans les étangs, des Tenilles, des Pellerines, des Manches-de-couteau, des Bioux, des Clovisses, des Oursins, &c. des Alapetes ou Lepas.

A l'égard des Moules & des Huîtres, nous en avons parlé plus haut.

Le Rhône est un très-grand fleuve qui sépare le Languedoc de la Provence. A son embouchure, les pêches sont les mêmes qu'aux Ports voisins, & même ce sont les Pêcheurs de ces ports qui les font : mais quand on a un peu remonté ce fleuve, l'eau n'étant plus salée, on n'y trouve que des poissons d'eau douce; encore est-ce en petite quantité, & les pêches qu'on fait dans la Camargue, fournissent plus de poissons qu'une grande partie du Rhône. Cependant on y pêche toute l'année avec la saine ou le grand filet, le tramail, les verveux ou manches, l'échiquier ou quarré, l'épervier & les haims, & on y prend des Brochets, des Carpes, des Barbeaux, des Meûniers, des Goffons ou Goujons, des Anguilles; on y prend peu de Perches, de Truites & de Tanches.

Dans les mois de Mars, Avril & Mai, on prend des Aloses en petite quantité, qui

ne sont pas aussi bonnes que celles de la Loire; cependant elles deviennent plus grosses & meilleures quand elles ont remonté jusqu'à Avignon. On prend aussi quelques Lamproyes : mais la riviere est sur-tout peu poissonneuse auprès de Lyon. On ne prend point de Saumons dans toute l'étendue du Rhône, & il est rare qu'on y prenne des Esturgeons ; si l'on en prend quelques-uns, c'est depuis son embouchure jusqu'au Pont-Saint-Esprit. Les grandes Moules qu'on prend dans le Rhône, ne sont bonnes que pour amorcer les haims.

La Saone, qui se décharge dans le Rhône à Lyon, a été autrefois plus poissonneuse qu'elle ne l'est. On ne discontinue d'y pêcher que dans les temps de débordements & de glaces : on y fait les mêmes pêches que dans le Rhône, & on y prend des Truites, Barbeaux, Carpes, Brochets, Chevannes, qu'on nomme aussi *Vilains*, Brêmes, Tanches, Lottes, Anguilles, Perches, Chevrains ou Œils rouges, des Roussins, Rayes, &c. Dans les mois d'Avril, Mai & Juin, on prend des Aloses & des Lamproyes.

Je reviens à l'embouchure du Rhône, pour entrer en Provence & en parcourir les côtes.

PROVENCE.

Je me bornerai à dire qu'aux embouchures du Rhône, à l'entrée du golfe de Lyon, les poissons qu'on prend le plus ordinairement, sont les Rougets, Merlans, Daines, Turbots, Melettes & Sardines. Ces pêches seront indiquées dans l'article du Martigues, qui est un des Ports de la Méditerranée où l'on fasse un plus grand nombre de différentes pêches.

On range volontiers au Martigues les différentes pêches par classes, auxquelles on donne le nom des bâtiments qui servent pour les faire : ainsi ils distinguent les pêches qui se font avec la tartane, avec les bateaux & avec les bettes.

On sait que les tartanes de pêche sont du port de 40 tonneaux, elles tirent huit pieds d'eau, parce qu'elles prennent beaucoup de lest pour résister à la mer : elles ont un pont, point de gaillards, un pied & demi de plat bord : j'ai parlé ailleurs de leur grément. L'équipage est ordinairement de neuf à onze hommes, y compris le Patron & deux Mousses. Le produit de la pêche se divise en 15 parts, dont 5 sont pour le bâtiment, les 10 autres se partagent également entre le Patron & les Matelots. Nous avons dit que ce bâtiment traîne un filet qui est formé de cinq différentes mailles : quand les tartanes sont rendues au lieu de la pêche, 40 ou 50 milles au large de la Tour de Bouc, & souvent dans des parages beaucoup plus éloignés, tels qu'en Languedoc, Roussillon, Lisbonne, &c. même à Cadix, où ils séjournent des années entieres, elles s'appareillent, comme nous l'avons expliqué ailleurs. On prend à cette pêche de toute sorte de poissons, & pour qu'elle réussisse, il faut qu'il vente bon frais; c'est pour cela que cette pêche est sur-tout avantageuse l'hyver.

La pêche qu'on nomme *aux bateaux*, ne se fait que depuis le Carême jusqu'à la Saint-Michel, parce que ces bâtiments ne peuvent supporter la grosse mer. Ils ne sont point pontés : leur port est de 6 à 8 tonneaux : quatre hommes, y compris le Patron & un Mousse, suffisent pour les manœuvrer; ils sont à la part, comme à la pêche de la tartane. Au reste, ils prennent différentes sortes de filets pour faire la pêche de la Sardine, & celle de la courantille pour le Thon. Nous avons suffisamment parlé de ces pêches.

Les bettes-marines sont de petits bateaux plats qui ne vont guere qu'à la rame : on s'en sert pour pêcher à la côte l'été par les beaux temps, & l'hyver ils pêchent dans les étangs. Trois hommes, y compris le Patron, suffisent pour manœuvrer ces petits bâtiments, qui sont au plus de deux tonneaux : ils partagent tous les jours le produit de la pêche.

Ces petits bateaux font dans les étangs de Bouc & de Carente, la pêche avec l'entremaillade, le ganguy, le bregin, & quelquefois celle du boulier.

On sait ce que c'est que toutes ces façons de pêcher; ainsi je ne m'y arrêterai pas.

On ne sale de Thons, d'Anchois & de Sardines au Martigues, que pour la provision des habitants.

Il y a une petite madrague sur la côte du Martigues, à un port appellé *Saint-Crois*, à trois lieues du Port de Bouc. Comme nous avons beaucoup parlé de cette pêcherie, il suffit de l'avoir indiquée.

Il y a quatre bourdigues à 500 pas de la ville, & huit au Port de Bouc. Le 15 Mars, les Officiers de l'Amirauté vont les faire ouvrir, pour donner aux poissons la liberté de passer de la mer dans les étangs. Plusieurs Propriétaires de bourdigues ont voulu différer le temps de leur ouverture ; mais ils avoient grand tort : car si le poisson de la mer n'entroit pas dans les étangs, l'année suivante la pêche des bourdigues seroit très-diminuée. Nous avons amplement détaillé toutes ces choses dans le corps de l'Ouvrage.

On prend dans les bourdigues quantité de Muges, qu'on ouvre pour en tirer les œufs, dont on fait de la poutargue ou boutargue : quelques-unes cependant n'en ont point. On prend aussi dans les pêcheries des Anguilles, dont on sale une partie, ainsi que des Soles, des Turbots, des Dorades, des Pageaux, & quantité d'autres petits poissons qu'on appelle *Flasque* : c'est un mélange de petits Gobis, Chevrettes, Meules, qui est une sorte de Rougets, Melets & Canadelles.

Enfin, quand les bourdigues sont ouvertes, on

on fait la pêche du fastier : c'est une pêche au feu, qu'on fait plutôt par forme d'amusement que par intérêt, car on n'y prend que des Aiguilles.

On drague dans l'étang de Berre beaucoup de Moucles & de Palourdes ou Clovisses.

Les bettes prennent avec leurs filets beaucoup de Chevrettes, de Crabes, Langoustes, &c. des Oursins : les tartanes des Huîtres, qui, avec leurs écailles, pesent 4 ou 5 livres ; mais le poisson n'est presque qu'une membrane, & n'est pas de bon goût.

Les pêches qui se font à Cassis sont celle de la Sardine, qui dure une bonne partie de l'année ; la thonnaire depuis le commencement de Novembre jusqu'à la fin de Décembre ; la rissolle qui commence en Avril, & finit en Septembre ; le palangre & l'entremaillade dure toute l'année ; la banis ou l'étis commence en Novembre , & finit en Décembre ; le boulier commence en Juin, & finit en Septembre ; les eissaugues en Août, & finissent en Décembre ; les buguyeres commencent en Décembre, & finissent en Février ; le bregin & le petit ganguy servent toute l'année. On ne pêche point à la tartane dans ce département ; & comme nous avons expliqué la maniere de faire les autres pêches, nous nous contentons de les indiquer.

Les Pêcheurs redoutent les Marsouins, les Chiens & les Lamies, qui déchirent les filets.

Il n'y a qu'une madrague à un quart de lieue de Cassis, qui ne produit pas des pêches abondantes. La saison de cette pêche est Juillet, Août & Septembre, & elle se distingue en pêche de venue & pêche de retour qui est la moins abondante.

On ne sale & on ne marine point de Thons à Cassis; on les porte frais à Aix & à Marseille. On fait dans ce Port la pêche des Anchois & Sardines ; mais elle n'est pas très-abondante : cependant elle dure presque toute l'année. La meilleure saison est dans les mois d'Avril, Mai & Juin. On partage le profit en huit parts & demie ; celui qui fournit le bateau & le filet en a cinq, chaque Matelot en a une, & le Mousse une demie. On fait à Cassis des salaisons de Sardines & d'Anchois ; pour cela on les vuide, on leur coupe la tête, & on les arrange dans les barrils, lit par lit, avec du sel : la plus grande partie se vend frais : chaque barril doit contenir 20 livres de poisson. Tout cela sera mieux détaillé, lorsque nous traiterons expressément de ces poissons.

Quand les Pêcheurs voient au large une quantité de Marsouins,ils se rassemblent quelquefois pour les pêcher, plutôt pour se débarrasser de ces poissons qui endommagent leurs filets, que pour en retirer quelque profit. Dans cette vue, tous les Patrons sortent avec leurs bateaux & toutes sortes de filets, & tâchent de les envelopper en faisant une enceinte : les Patrons se rangent donc, & enveloppent les Marsouins avec leurs filets ; ensuite d'autres font en dedans une enceinte plus petite, & relevent les filets de la premiere enceinte pour en faire toujours de plus en plus petites ; de cette façon ils les conduisent peu à peu à des endroits où il y ait peu d'eau, jusqu'à les faire échouer ; alors ne pouvant plus nager, ils meurent quand ils sont très-affoiblis: les Pêcheurs se jettent à l'eau, ils les lient par la queue & les tirent à terre : ils n'en tirent point d'huile, & n'en font aucun profit. Cependant il y a des années où l'on en a pris cent, dont quelques-uns pesoient 12 quintaux & d'autres seulement 4 ou 5.

C'est un spectacle bien singulier que de voir cette multitude de gros poissons s'agiter dans l'enceinte, & y faire un bruit épouvantable. Je ne puis imaginer pourquoi ces Pêcheurs négligent le profit de l'huile qu'on pourroit employer à la préparation des cuirs, & comment, pour abréger cette pêche, ils ne harponnent point les Marsouins.

On ne prend dans ce département que peu d'Oursins & de Bioux.

Il y a à Cassis un filet particulier qu'on tend dans le port même : je n'en ai jamais vu de pareil ; ainsi je vais rapporter la description qu'on m'en a donnée. On le nomme *canard* ; il a 30 brasses de long & 8 pans de large, & est soutenu sur la surface de l'eau par des roseaux & des liéges, de maniere que les poissons qui se sentent arrêtés par des filets qui vont jusqu'au fond de la mer, essayant de s'élancer au-dessus de ce filet, la plupart restent pris. Cette pêche dure depuis le mois de Juillet jusqu'en Septembre. Je voudrois bien pouvoir en donner une description plus exacte ; mais encore une fois, je n'en ai point vu qui en approchent.

On fait à la Ciotat de presque toutes sortes de pêches, savoir : le palangrier qui est chargé de 500 hameçons, l'issaugue ou eissaugue, les tramaillades, les sardinayes ou sardinalles, les ganguis qu'on traîne à la voile , les ganguis des oursins, la thonnaire ou courantille ; dans les endroits où il n'y a pas beaucoup de roches, le bregin, l'aiguilliere, le filet pour la batue ou bastude, celui de la rissolle, du létis ou du lattier.

On prend avec l'eissaugue des Maquereaux ou Aurions, des Rotes, des Verons, des Galinettes, des Gourneaux, des Bogues, des Melettes, des Gavarons, des Jarrets, des Suvereaux, des Thons, des Palamides, des Imperadors, des Priespases, des Chats marins, &c.

On prend avec les palangres des Merlans, Pageons, Boulegans, des Congres, des Paurons, des Cavillons, des Vives ou Araignes, des Miralles, Clavelades ou Rayes

bouclées, des Flanquades, des Gatons, des Baudroyes, &c. &c.

On prend avec les tramaillades des Ronds ou Turbots, des Clavelades de deux sortes, des Rougets, les uns rouges & blancs, & les autres qui ne sont pas si bons, ont un peu de verd, des Langoustes, des Rascasses, des Rouquiers, des Saupes, des Palamides, des Escoulpes, des Cagarolles, des Amandouces, des Lingombaux dits Homars.

On ne prend avec les sardinaux que des Sardines & des Anchois.

Avec le gangui on prend la plupart des poissons que je viens de nommer, & en outre des Seches, des Supillons, des Gougeons, des Suvereaux, Carambaux ou Chevrettes, des Supis, des Canadelles, des Sarrans, des Pourpres ou Margattes, des Congres, des Filas, des Baudroyes, des Soles; mais cette pêche est interdite dans les mois de Mars, Avril & Mai.

On pêche dans un bateau avec des lignes qu'on amorce avec de petits poissons, des vers de terre, d'autres vers qu'on trouve dans la vase au bord de la mer, & qu'on nomme *escavenne*.

Outre ces pêches, il y a deux madragues dans la rade de la Ciotat; les Thons qu'on y prend se consomment frais; on n'a pas coutume d'en saler.

On sale un peu d'Anchois & de Sardines comme à Cassis.

On ne trouve dans ce quartier ni Moules, ni Huîtres.

Tout du long de la côte de Provence, depuis le Martigues, Marseille, Toulon, &c. les pêches sont à peu-près les mêmes; celles du département de Toulon sont les madragues, eissaugue, bregin : on se sert à peu-près des mêmes filets pour ces deux pêches; mais celle des eissaugues se fait le jour, & celle du bregin la nuit : les pêches des palangriers, de la ligne, de la canne ou canette, celles des entremaillades qu'ils nomment *entremaillere*, des sardinaux, des ganguis, de la battue, de la bougueire, de la rissolle, de la fourche ou fichure, à la lumiere, celles du calen, &c. occupent successivement les Pêcheurs pendant toute l'année.

Il faut pour servir les madragues, ainsi que les eissaugues & les bregins, quinze hommes; pour le Palangrier six; pour les entremailleres, les Sardinaux & les ganguys quatre; pour les batues, bougueires, le calen trois; pour la fourche ou fichure, la ligne, la canette en bateau deux. Ils sont à la part, & communément il y a une part pour le bateau, cinq parts pour les filets, le Patron & les Matelots chacun une part : ce partage se fait le Samedi au soir.

On prend avec l'eissaugue des Maquereaux, de Rotes, des Verons, des Galinettes de mer, Melettes, Bogues, Jarrets & Gavarrons, qui sont des poissons peu recherchés. On pêche à peu-près les mêmes poissons avec le bregin, & avec les hameçons du palangrier des Merlans, des Pageaux, des Chats-de-mer, des Vives ou Araignes, & quantité d'autres poissons. Les entremailleres servent à prendre des Turbots, des Rayes, des Rougets, des Langoustes, des Rascasses, des Tanches de mer ou Rouquiers, des Lingombeaux ou Homars, &c. &c.

On ne prend avec les sardinaux que des Sardines & des Anchois.

Avec le gangui on prend quantité de poissons, principalement des petits, & entre autres des Seches, des Goujons, des Chevrettes, des Loinars, des Supines ou petites Seches, des Suvereaux, Sarrans, Canadelles, Poupres, des Anguilles, & quelquefois des Soles.

On ne prend guere à la batue que des Maquereaux, des Suvereaux & des Merlans; avec le bouguier, des Bogues & des Aiguilles; avec la rissole, des Potinnes & des Seuclets, qui sont de petits poissons.

A la canne ou canette on prend de toutes sortes de poissons gros & petits; ils amorcent avec des morceaux de Sardines, des vers de terre & des vers qu'ils trouvent dans la vase; on les nomme *escavennes*.

A la fichure & au feu on prend des Loups ou Loubinnes, des Mujoux ou Mulets, des Fieras ou Congres, des Dorades, &c.

Les Pêcheurs au calen prennent des Anguilles, des Mulets ou Mujoux, & des Saupes.

Il n'y a point de Moulieres dans le département de Toulon : on trouve dans les pierres qui ont resté à la mer, une sorte de Moule qu'on nomme *datte* : elle est fort bonne; mais il est défendu d'en pêcher pour prévenir qu'on ne démolisse les fortifications; car elles sont dans l'intérieur des pierres qui ont long-temps resté à la mer : il en est de même des grosses Huîtres qui se trouvent dans le port neuf, qui ne sont pas fort estimées. On prend dans ce département, en petite quantité, de petites Huitres qui sont très-bonnes : les Clovisses sont le coquillage le plus abondant ; on trouve aussi des Bioux, des Arapedes qui sont assez délicats, des Pierrés, quelques Nacres, des Oursins.

Sur la partie de côte, qui comprend Saint-Tropez, Fréjus, Canne, & Antibes, on pêche, comme dans les autres Ports de la Méditerranée dont nous avons parlé, avec l'eissaugue, le bregin, le bouguier, le sardinau, le gangui & la rissolle. Pour ne point répéter ce que nous avons déja dit plusieurs fois, je me bornerai à dire un mot du sardinal, parce qu'on en fait un grand usage dans ces parages; & je parlerai plus en détail de la rissolle, parce que c'est avec ce filet qu'on prend les Anchois, poisson particulier à ces Ports.

Le sardinal est un filet long de 160 brasses & de 9 brasses de chûte, plombé & flotté, de sorte qu'il se tient entre deux eaux: comme il faut que les Sardines s'emmaillent, la grandeur de ces mailles sont proportionnées à la grosseur du poisson : le bateau le traîne de côté & d'autre dans un endroit où il n'y ait point de rochers, s'éloignant de terre d'une portée de canon. On y prend des Anchois, des Sardines, & d'autres poissons qui sont de grosseur à s'emmailler.

Quoiqu'on prenne des Anchois avec le filet dont nous venons de parler, la véritable pêche de ce poisson se fait à la rissolle; & comme c'est principalement dans ces départements qu'on pêche le plus d'Anchois, nous allons expliquer en détail comment s'y pratique cette pêche.

Quatre bateaux se réunissent ensemble : un équippé de cinq hommes prend le filet à son bord ; les trois autres, sur lesquels s'embarquent deux hommes, ont à poupe une grille de fer qui a environ 3 pieds en quarré, sur laquelle ils font un feu clair avec du bois de pin bien sec, qu'ils appellent *de thé*.

Cette pêche commence au mois d'Avril, & se continue jusqu'au mois de Juillet, & on ne la fait que pendant les nuits où la lune ne paroît pas ; pour lors les trois bateaux destinés pour porter le feu sortent les premiers, & vont se poster à l'endroit où ils soupçonnent trouver du poisson, quelquefois à plus d'une lieue de la côte, & ils s'éloignent l'un de l'autre d'une portée de fusil, pour ne se point incommoder. Ces poissons qui sont de passage, viennent de tous côtés autour des feux ; & quand les Pêcheurs voient qu'il y en a une quantité auprès d'eux, ils font un signal pour avertir les hommes qui ont le filet, & qui ont soin de ne se pas tenir écartés ; alors ceux-ci déploient leur filet, & entourent le bateau qui porte le feu pour envelopper une grande quantité d'Anchois : le bateau qui porte le feu se trouvant au milieu de l'enceinte, celui qui la forme releve le filet, met le poisson dans son bateau, & va tout de suite faire une pareille enceinte autour des autres bateaux, ce qu'il continue toute la nuit. Quand la pêche est un peu abondante, on en fait des salaisons, ainsi que de quelques Sardines.

Nous avons parlé en plus d'un endroit d'une pêche à la rissole qui se fait avec un filet ; il y en a une autre qui porte ce même nom, pour laquelle on ne se sert point de filet : un homme tient d'une main un flambeau d'écorce de bouleau, & de l'autre un fichoir ou harpon, pendant que son camarade rame doucement.

Nous soupçonnons qu'on fait quelque part en Provence la pêche au miroir dont nous avons parlé (*Sect. III. pag.* 11) ; mais nous devons avertir qu'il faut qu'il y ait de la lune, au lieu que nous avons dit par mégarde qu'on doit choisir les nuits obscures.

On fait à Saint-Tropez la pêche qu'on nomme *fastier*, qui se pratique communément dans les bourdigues.

Auprès de Marseille, le long des côtes de Provence, & à Saint-Tropez, on pratique la pêche à l'épervier qu'on nomme *ressau*, & dont nous avons parlé à l'article de Narbonne.

Dans le port de Marseille, ainsi que dans un étang qui est près de la ville de Fréjus, on fait la pêche du calen ou venturon, que nous avons décrite (*II. Sect. pag.* 21.)



Dissertation sommaire

Sur ce qui peut occasionner la disette du Poisson, principalement de mer.

Comme on a vu que j'avois fait une étude particuliere des différentes industries que les Pêcheurs mettent en usage pour prendre les poissons qui peuplent les mers & les rivieres, on m'a souvent demandé pourquoi les pêches ne sont pas aussi abondantes qu'elles l'étoient anciennement. Je vais essayer de satisfaire à cette question; mais ce sera d'une façon générale, elle me méneroit trop loin si j'entreprenois de la traiter à fond.

Il ne faut pas attribuer la rareté du poisson à ce qu'on en fait une plus grande consommation qu'on ne faisoit autrefois; car d'abord, la consommation d'une denrée diminue à proportion que son prix augmente; & de plus les jours d'abstinence sont observés moins réguliérement que quand le poisson étoit plus commun.

On ne doit pas dire que le nombre des Pêcheurs s'est trop multiplié, puisqu'il en devroit résulter une plus grande abondance de poisson aux marchés, ce qui n'est pas. Seroit-ce que les Pêcheurs auroient imaginé des façons de pêcher, qui occasionneroient une énorme destruction de l'espece? C'est ce que nous nous proposons d'examiner; mais il faut pour faciliter l'intelligence de ce que nous avons à dire, jetter un coup d'œil sur la multiplication du poisson.

Il est certain que ces animaux aquatiques se multiplient, ainsi que ceux qui vivent dans l'air, par des œufs que jettent les femelles, & qui sont fécondés par les mâles: ceux-ci sont les laités; les œuvés sont les femelles, qui, à en juger par la quantité d'œufs qu'on trouve dans leurs corps, doivent être prodigieusement fécondes; circonstance bien heureuse, puisqu'outre ce que nous employons à notre nourriture, les petits poissons sont la pâture des gros, dont quelques-uns en font une énorme consommation.

Mais comment se fait la fécondation des œufs des poissons? On a formé sur cela beaucoup de systêmes que je m'abstiendrai de rapporter, parce qu'il m'a paru qu'aucun n'étoit appuyé sur des observations exactes, ni des expériences décisives.

On voit bien dans les étangs que les poissons des deux sexes se portent, dans la saison du frai, aux endroits où il y a de l'herbe & peu d'eau, qu'ils s'y ébattent, quoique dans ce temps ils soient dans un état de souffrance, puisqu'ils ne mordent pas aux appâts qu'on leur présente, qu'ils maigrissent, que leur chair est molasse & sans goût, plusieurs même ont leurs écailles hérissées & ternes; & quand le temps du frai est passé, ces poissons ont un appétit désordonné; ils se jettent avec avidité sur les appâts qu'on leur présente, ils engraissent en peu de temps, ils reprennent leur agilité naturelle, leurs écailles deviennent brillantes & bien colorées. Mais toutes ces observations ne nous apprennent point quand & comment les œufs sont fécondés: au reste, de quelque façon que s'exécute cette mystérieuse opération, il est certain que des œufs qu'on croit avoir été déposés dans les herbes où les poissons ont pris leurs ébats, il en sort des poissons d'abord si petits, qu'on ne les apperçoit pas; mais quand ils ont acquis un peu de grosseur, on les voit se porter de côté & d'autre, étant en troupe, & tous à peu-près d'une même grosseur, ce qui fait juger que chaque bande est venue d'une même ponte. Comme nous rapportons sur quelles observations est fondée cette conjecture, on est en état de se décider sur la confiance qu'on y doit avoir.

On observe dans les petits étangs qu'on destine à faire de l'alvin, qu'après un été, ces petits poissons sont grands comme une médiocre feuille de saule, & alors on les nomme *feuille*. Ils grandissent peu à peu; & après deux étés, si le fond est bon, ils ont 4 pouces de longueur, c'est de la *grande feuille*; après le troisieme été ils ont 5 pouces entre œil & batte, c'est du *petit alvin*; après quatre étés ils ont 6 pouces, & 7 après le cinquieme. Cet alvin étant mis dans un étang de bon fond, peut avoir, après y avoir resté trois étés 8, 10 ou quelquefois 12 pouces entre œil & batte, & former de bonnes Carpes marchandes; ainsi il faut huit à neuf ans pour avoir des Carpes en cet état. Ces différentes grandeurs du poisson qu'on tire d'un étang, dépendent de la force & de la bonté de l'alvin dont il a été empoissonné, & de la nature du fond qui est plus ou moins favorable à l'accroissement du poisson. Comme ces faits se passent sous les yeux, on peut les observer sans craindre de tomber dans de grandes erreurs. Il n'en est pas de même des poissons de mer, nous sommes obligés de nous en rapporter aux observations que les Pêcheurs prétendent avoir faites.

Les

Les Pêcheurs & même les Observateurs, qui se sont trouvés au bord de la mer, pensent que les petits poissons n'ayant pas assez de force pour tenir la grande eau, ni pour se défendre des gros poissons qui leur donnent la chasse, se retirent dans les endroits où il y a peu d'eau, dans des anses où il n'y a point de courants, & que les gros poissons ne fréquentent pas; qu'ils se tiennent aussi dans les bancs de varech: peut-être sont-ils attirés dans ces endroits par une multitude d'insectes qui leur fournissent une nourriture abondante qu'ils ne trouveroient pas dans les grands fonds. Les mêmes Observateurs prétendent qu'une multitude de ces poissons du premier âge restent au fond de la mer, à couvert des grandes agitations de l'eau, & effectivement on en trouve beaucoup dans tous les filets qu'on traîne sur les fonds. Il est encore incontestable qu'on en trouve beaucoup dans les parcs & étentes qu'on dresse à la basse-eau pour arrêter le poisson au retour de la marée; ce qui prouve que beaucoup sont entraînés par l'eau, & forcés de suivre le courant; étant trop foibles pour y résister, ils s'y abandonnent. Jusqu'à présent les faits que nous avons rapportés sont assez bien établis; ceux qui suivent, ne sont fondés que sur les dépositions des Pêcheurs. Ils prétendent qu'il faut cinq à six ans pour qu'un poisson soit de grosseur à être servi sur table. Prenant pour exemple un Maquereau, ils disent que ceux d'un an sont gros comme le doigt, ceux de deux ans comme une bougie des quatre à la livre; qu'au bout de trois & quatre ans, ce sont de petits Maquereaux qui n'ont ni laite, ni œufs, & qu'à cinq ou six ans ce sont de gros Maquereaux, bien œuvés & laités.

Ils ajoutent que les poissons plats, tels que le Turbot & la Barbue, sont au bout d'un an larges comme un écu; que la seconde année ils ont l'étendue de la paume de la main, & que la cinquieme ou la sixieme ils peuvent être servis sur table. Quoi qu'il en soit de l'exactitude de ces observations, qui sont rapportées par les Matelots, & qui ne peuvent pas être aussi certaines que celles qu'on fait dans de petits étangs, il est hors de doute que les poissons ne parviennent que peu à peu à la grosseur qu'ils doivent avoir, & à laquelle ils sont véritablement utiles. Ainsi pour que la mer & les rivieres soient bien peuplées de poisson, il est de la plus grande importance de ménager les petits, qui dans peu d'années deviennent de bons & gros poissons.

Je conviens bien qu'il doit arriver aux poissons comme aux animaux terrestres, que certaines années soient plus favorables que d'autres à leur multiplication & leur accroissement, sans qu'on puisse en assigner précisément la cause; de même qu'on voit certaines années beaucoup de Liévres, de Lapins, de Perdrix, pendant que dans d'autres on en voit peu. Ces vicissitudes qui se remarquent aussi sur les insectes, doivent se rencontrer dans les poissons qui peuvent encore être comme les autres animaux, sujets à des épidémies qui en fassent mourir beaucoup: mais comme ces circonstances, nuisibles ou avantageuses, ont probablement toujours été les mêmes, il n'en peut résulter qu'une disette passagere. Ce n'est heureusement pas à des causes qui tiennent au systême de l'Univers, qu'on doit attribuer la stérilité du poisson sur nos côtes: je dis heureusement, parce que si la disette du poisson dépendoit de pareilles causes, on ne pourroit y apporter aucun remede: cherchons donc ce qui peut occasionner la rareté du poisson, qu'on remarque depuis un nombre d'années.

Il est certain que les poissons doivent plus prospérer aux endroits où ils trouvent beaucoup de nourriture, & que cette circonstance les engagera à s'y rassembler: ainsi en détruisant sur une côte beaucoup d'insectes & de petits coquillages qui s'élevent du fond de la mer, on fait une déprédation considérable de la nourriture des petits poissons, dont une partie chercheront une côte qui leur soit plus avantageuse, & ceux qui resteront dans les parages dévastés, y prospéreront moins bien. Or il est sensible que le bouleversement des fonds détruit les coquillages & les insectes: voilà déja une cause de la destruction du poisson; il ne la faut point perdre de vue; nous le ferons encore mieux appercevoir dans la suite. Joignons à cette cause de la destruction du poisson, qui dépend du retranchement de sa nourriture, celle du poisson même.

Les poissons du premier âge se retirent, comme nous l'avons déja dit, dans les bancs de varech, dans les anses & sur le fond de la mer, pour éviter la violence du courant, qui les fatigue: on ne peut en douter, puisqu'avec les filets qu'on traîne sur le fond de la mer, on en emporte une quantité très-considérable, que les Pêcheurs jettent sur le rivage. Il est encore certain qu'une grande quantité de cette menuise, qui est trop foible pour résister aux courants, est emportée par la marée montante & descendante, puisqu'il en reste une quantité si considérable dans les guideaux, les étentes & les parcs, qu'on en emplit des tonnes pour faire de la résure, qu'on en fume les terres, qu'on en engraisse des canards, ou qu'on en nourrit des cochons. Quelle énorme destruction d'une matiere aussi précieuse! Une bande de canards, quelques cochons, dévorent en un jour de quoi empoissonner toute une rade; & peut-on concevoir que des Pêcheurs, qui tirent leur subsistance du poisson, qui se donnent tant de peine & qui s'exposent à tant de dangers pour en prendre, ne s'opposent pas à des abus aussi énormes? Leur

façon d'agir est aussi peu raisonnable que le seroit celle d'un Fermier qui feroit manger ses grains en verd par ses troupeaux, au lieu d'attendre la récolte. Mais, dira-t-on, il n'y a que peu de Pêcheurs qui s'adonnent aux pêches uniquement destinées à prendre ces petits poissons. Cela est vrai ; mais tous contribuent, quoique d'une façon moins sensible, à la destruction du poisson. Qu'on visite tous les filets qu'on traîne sur les fonds, les saines, les eissaugues, les bouliers, les ganguys, les dreiges, les dragues ; on les trouvera remplis d'une multitude de poissons du premier âge, confondus avec ceux qui sont assez gros pour être exposés en vente, & tous étant pêle-mêle, & entassés avec des algues, des pierres, du sable & de la vase, sont, pour la plus grande partie, meurtris, hoyés & presque corrompus. Ainsi il en résulte non-seulement la destruction du petit poisson, mais encore une altération considérable de celui qui peut être exposé en vente.

Comme les filets qu'on traîne, occasionnent un dommage proportionné à leur étendue, il est évident que les chausses, telles que les dragues & le chalus, n'endommageront pas un aussi grand terrein que les filets en nappe, tels que la saine, la dreige de haute-Normandie, les eissaugues, bouliers & ganguys de Provence qui sont d'une grandeur énorme ; mais un grand nombre de petits filets font le même dommage qu'un seul grand. Il faut encore avouer que ceux qui sont peu chargés de lest, & garnis de beaucoup de liége, comme l'est quelquefois le filet de la tartane, ne bouleverseront pas autant les fonds que le filet qu'on appelle *des bœufs*, qui est très chargé de plomb & de fer : ajoutons que ces pêches sont encore d'autant plus destructives, que les filets sont traînés avec plus de vîtesse ; d'où il suit que la pêche aux bœufs, où le filet est traîné par deux bateaux sous voiles, endommage plus les fonds, & détruit plus le poisson que la tartane qui dérive côté en travers : celui-ci permet à quelques petits poissons de s'échapper entre les mailles, pendant que la vîtesse du ganguy aux bœufs fait l'équivalent d'un courant qui force tous les poissons, sur-tout ceux qui sont foibles, d'entrer dans la manche : mais il est exactement vrai de dire que tous les filets qui traînent sur le fond, causent un tort énorme à la multiplication du poisson, non-seulement par la quantité de menuise que ramassent ces filets, mais encore parce qu'en bouleversant les fonds, ils détruisent quantité de poissons, & les insectes qui sont nécessaires pour les nourrir.

Le mal est encore plus considérable quand on fait ces pêches dans la saison du frai, dans les étangs & aux endroits peu éloignés de la côte, parce que tout le monde convient que c'est dans ces endroits que les poissons déposent principalement leurs œufs.

On a voulu remédier à ces inconvénients, en fixant la largeur des mailles ; mais pour peu qu'on y réfléchisse, on appercevra que ce moyen ne peut produire aucun bon effet à l'égard des filets qu'on traîne, parce que par la tension du filet les mailles s'allongent, & les fils se rapprochent au point de ne laisser presque aucun intervalle entr'eux : si l'on joint à cela que ces filets se remplissent de varech, de vase, &c. on concevra qu'ils font l'effet d'une toile, ou d'un panier d'un tissu fort serré, d'où les plus petits poissons ne peuvent s'échapper. Les Pêcheurs sentent intérieurement la vérité des faits que j'avance ; mais, sans faire attention que quand on dégrade son fond on perd son revenu, ils usent de toutes sortes de moyens pour éluder une Ordonnance qui ne fait que diminuer un peu le mal, au lieu qu'ils devroient, s'ils entendoient bien leurs intérêts, désirer qu'elle fût plus sévere, ou au moins plus exactement observée. Comme nous ne nous proposons pas, dans ce petit Mémoire, de traiter à fond cette matiere, en voilà assez de dit sur les filets traînants : nous allons examiner ce qui regarde les tentes ou étentes à la côte, qui comprennent les ravoirs, les jets, les palis & les parcs, tant ouverts que fermés, &c.

Le but de toutes ces façons de pêcher, est de retenir les poissons, qui s'étant portés à la côte à la marée montante, doivent, à la marée descendante, retourner à la mer ; mais pour remplir cette intention, on a imaginé bien des moyens différents ; & comme les uns sont plus destructifs que les autres, nous nous trouvons obligés de les suivre un peu en détail. On a vu, dans le corps de l'Ouvrage, que les tentes ou étentes sont des filets tendus à une plus grande ou moindre hauteur, en ligne droite ou circulaire, sur des piquets, & qu'ils doivent être bien tendus, & fermement attachés aux piquets qui les soutiennent. Cela étant, la grandeur des mailles subsiste, & c'est le cas de tenir la main à ce qu'elles soient assez ouvertes pour que les petits poissons puissent passer au travers sans résistance : cependant cela ne suffit pas, parce que dans certaines saisons l'eau entraîne avec elle du varech & d'autres immondices, qui s'accumulant au bas du filet forment une barriere impénétrable que les poissons ne peuvent franchir ; cela n'arriveroit pas, si conformément aux Ordonnances, on laissoit entre le pied du filet & le fond, un espace suffisant pour que ces immondices assez pesantes pour aller au fond, pussent suivre le cours de l'eau sans être arrêtées par le filet. Quelques Pêcheurs se conforment à la regle, en tendant au-dessus du fond des manets pour prendre des Harengs, des Maquereaux, des Rou-

gets, &c. mais plusieurs non contents de faire porter le filet jusque sur le terrein, & de le charger de pierres, l'ensablent, afin que rien ne puisse passer par-dessous; ceux-là retiennent beaucoup de menuise, sur-tout quand les mailles de leurs filets ne sont pas grandes; car le désordre n'est pas aussi considérable, quand ils tendent sur leurs piquets des filets du genre des folles dont les mailles ont 5, 6 ou 8 pouces d'ouverture; ces filets qui peuvent retenir les Rayes, les Turbots, les Esturgeons & autres gros poissons, laissent un libre passage aux petits lorsque les immondices ne ferment pas les mailles. Il y a quelques Pêcheurs qui pour ménager leurs filets, les tendent de sorte que la tête soit 4 ou 5 pouces plus basse que la surface de l'eau, afin que les corps légers passent par-dessus. Cette attention est très-bonne pour ménager les filets; mais elle est peu intéressante pour la conservation du poisson qui ne se tient guere tout près de la superficie de l'eau.

Une autre espece d'étente à la basse-eau, sont les manches de filets qu'on tend en nombre dans les endroits où la marée retirante forme des courants rapides: quand ces manches sont précédées de grandes aîles, elles forment des parcs ouverts. Ces Pêcheries sont encore plus préjudiciables à la multiplication du poisson, que les étentes simples, parce que tout se rend dans une manche dont les mailles sont toujours fort serrées, où les poissons gros & petits sont entassés pêle-mêle avec des immondices, au point d'être étouffés, écrasés, meurtris & au moins fort endommagés à force d'être comprimés par la force du courant. Tous les inconvénients que nous avons fait remarquer à l'occasion des étentes simples, ont lieu à l'égard des Pêcheries dont nous parlons; mais nous remarquerons qu'on diminueroit le dommage à l'égard des parcs, si on substituoit aux nasses, bourgnons & manches de filet, des ouvertures de deux ou trois brasses de largeur, qu'on fermeroit avec des filets qui auroient des mailles de deux à trois pouces d'ouverture: malgré cette attention, il faudroit tenir la main à ce que tous les parcs fussent ouverts depuis le mois de Mars jusqu'à celui d'Août ou Septembre; car on est effrayé de voir les Pêcheurs Parquiers obligés d'emporter à la pêle une multitude de petits poissons confondus avec des immondices de toute espece, & qui en se corrompant, répandent une odeur des plus infectes.

Pour résumer ce que nous venons de dire, nous ferons remarquer 1°. Que comme tous ces filets tendus à la basse-eau sont placés dans les endroits où il y a beaucoup de courant, les poissons gros & petits sont entraînés malgré eux dans le filet, où ils sont comprimés & entassés avec les immondices.

2°. Que les algues, varech & autres plantes marines fermant les mailles, ne permettent à aucun petit poisson de s'échapper, sur-tout à ceux qui sont trop foibles pour vaincre les moindres obstacles.

3°. Si ces Pêcheries sont faites ou terminées par des filets ou manches, le courant de l'eau tend ces filets au point que les mailles sont entiérement fermées; & quand il ne s'y amasseroit pas d'immondices, les plus petits poissons ne pourroient s'échapper.

4°. En vain diroit-on que les Pêcheurs remettent ces petits poissons à l'eau; ils sont si peu occupés de leurs vrais intérêts, qu'ils n'en prennent pas la peine; mais quand ils auroient cette attention, il n'en échapperoit presqu'aucun: c'est pourquoi on trouve à la basse-mer sur les greves & à l'embouchure des rivieres, qui sont toutes couvertes de ces étentes & parcs, des tas de menuise, dont les oiseaux se nourrissent en attendant que le retour de la marée les entraîne; car les Pêcheurs abandonnent cette menuise comme inutile.

Ces étentes & parcs détruisent donc beaucoup de petit poisson, & peut être plus que les filets qu'on traîne; mais elles ne bouleversent pas les fonds, & les poissons qui s'élevent dans les bancs d'algue ou sur les fonds, principalement aux endroits où il y a peu de courant, restent tranquilles.

Il est certain que si l'on interdisoit entiérement les pêches dont nous venons de parler, la côte se repeupleroit; mais comme à l'égard des parcs, il y en a qui sont établis par titre & exclusivement à toute autre, on ne pourroit à leur égard que diminuer les abus, en leur ordonnant de faire de grandes ouvertures à l'accul de leurs parcs, leur défendant d'y mettre des manches, les obligeant d'y substituer des nappes de filets dont la grandeur des mailles soient fixées, & leur enjoignant de les tenir entiérement ouverts dans certaines saisons où les petits poissons donnent beaucoup à la côte.

Mais, dira-t-on, si vous interdisez toutes les pêches, il sera inutile de laisser la mer se peupler de poisson, puisqu'on n'en profitera pas. Je suis bien éloigné d'avoir un projet aussi ridicule; il y a quantité de façons de pêcher que je conseille non-seulement de conserver, mais que je voudrois qu'on protégeât, même qu'on encourageât. De ce genre sont toutes les pêches aux haims, qui n'endommagent point les fonds & ne détruisent point la menuise, en même temps qu'elles conservent aux poissons que l'on prend toute leur bonne qualité; aucuns ne sont hoyés ou meurtris, & tous peuvent être transportés sains fort loin dans l'intérieur des terres.

On peut en dire autant des filets, folles ou tramaux, qu'on tend par fond & sédentaires, même les verveux qu'on tend dans les étangs & les eaux dormantes; nous mettons encore au

nombre des pêches qui ne font aucun préjudice à la multiplication du poisson, les manets & les tramaux qu'on tend entre deux eaux sédentaires ou à la dérive; & ceux qu'on tend au bord de l'eau sur des perches peuvent être mis dans cette classe, soit qu'ils soient du genre des tramaux ou des manets, pourvu qu'il y ait au moins un pied de distance entre le pied du filet & la superficie du terrein.

Les éperviers qu'on traîne sur le fond doivent être mis au nombre des saines & des autres filets de même genre; mais je ne vois pas pourquoi on défendroit la pêche de l'épervier que l'on jette. On apperçoit au fond de l'eau de beaux poissons; on les couvre avec l'épervier, il n'en résulte ni le bouleversement des fonds, ni la destruction de la menuise: j'en dis autant du carreau ou carrelet.

On condamne la pêche au harpon ou à la fichure, sur ce qu'on dit que ceux qui sont blessés & qu'on ne prend pas, courent risque d'en mourir; cela peut être: mais qu'on compare ce petit dommage avec la destruction énorme de menuise qu'occasionnent les filets qu'on traîne sur les fonds,& la plupart de ceux qu'on tend en parcs, en guideaux, &c.

On condamne la pêche au feu, on a raison, quand on enveloppe avec un filet à petites mailles tous les poissons que le feu attire: mais je ne regarde point cette pêche comme destructive, quand on ne harponne que les gros poissons qui se présentent à la lumiere, ou une infinité de petits qu'il n'y a point à craindre de détruire, tels sont les Anguilles.

Si l'on se bornoit à autoriser ces sortes de pêches, le public seroit pourvu de poissons plats, Rayes, Turbots, Soles, Carrelets, &c. &c. au moyen des folles & des tramaux tendus par fond. Avec les filets du genre des manets, on prendroit des Mulets, des Rougets, des Maquereaux, des Harengs, des Sardines, &c. Les tramaux tendus entre deux eaux mettroient en état de prendre de toutes sortes de poissons, ainsi que les différentes pêches aux haims; & pour que ceux-ci fussent pourvus de bons appâts, on permettroit de pêcher des Harengs hors la saison. Les bourdigues, les madragues, les thonnaires, les courantilles, les palamides fourniroient de gros poissons, sans causer de grand dommage aux petits. Assurément en n'employant que ces façons de pêcher, & interdisant toute sorte de pêche dans les étangs salés, où il s'éleve une immense quantité de poisson, les côtes se repeupleroient de poisson, & on en prendroit une grande quantité avec les haims & les filets flottants entre deux eaux, ou tendus sédentaires par fond; mais j'avoue que cette police souffriroit de grandes difficultés. Combien y a-t-il de gens qui ne s'occupent que du moment présent! ils emploieroient tout leur crédit, & mille mauvaises raisons, pour autoriser quelques Pêcheurs qui leur promettroient de bons poissons gratis, à faire les pêches les plus préjudiciables; d'autres produiroient des titres pour se prétendre à l'abri de tout réglement. Enfin comme les pêches les plus préjudiciables se font la nuit, il faudroit s'armer en guerre pour aller prendre en défaut les Pêcheurs qui exercent leur métier loin des côtes.

Mais dans ce petit Mémoire je n'ai prétendu, ni rapporter tous les abus des pêches, même ceux qui me sont connus, ni former le modèle d'un nouveau Réglement, je ne m'érige pas en législateur, ni indiquer les moyens de le faire exécuter: mon unique but a été de faire connoître en gros quelles sont les principales causes de la destruction du poisson sur nos côtes; c'est à ceux qui seroient chargés par le Ministere de travailler à ce grand Ouvrage, à méditer sur les moyens de le bien exécuter, ayant en vue l'avantage des Pêcheurs, les droits des particuliers, l'utilité du public, & mettant à part leurs intérêts propres.



EXPLICATION

EXPLICATION DE PLUSIEURS TERMES

Qui sont en usage entre les Pêcheurs, & communément peu connus de ceux qui ne se sont point occupés de la Pêche.

Il n'y a point de Science, d'Art, même de Métier, qui n'aient des termes qui leur sont propres; & ceux qui veulent s'instruire de quelque Science ou de quelque Art, doivent commencer par apprendre la valeur & la vraie signification de ces termes, sans quoi ils ne pourront prendre une juste idée de ce qu'on leur expliquera avec le plus grand soin. Ce sont ces réflexions qui ont déterminé l'Académie des Sciences, à faire joindre à chaque description des Arts qui seroient publiés sous son nom, un Vocabulaire ou une explication des termes propres à chacun de ces Arts. Ce secours est sur-tout nécessaire pour l'intelligence de l'Ouvrage que je présente au Public; car les côtes de la France étant fort étendues, & les lieux où l'on pratique les différentes pêches éloignées du centre du Royaume, le langage des Pêcheurs, qui est absolument ignoré dans les Provinces éloignées de la mer, est de plus sujet à varier beaucoup sur les différentes côtes où l'on s'occupe de la pêche.

Les Normands, les Bretons, les Saintongeois, les Flamands, les Picards, les Provençaux, ont des idiômes qui leur sont particuliers, d'où sont venus les différents noms qu'on a donnés à une même Pêche : mais quoique je me sois attaché à rapporter les expressions particulieres à chacune de ces Provinces, il ne faut pas présumer que j'aie rempli mes intentions sur ce point; les variétés infinies qui se trouvent dans une même Province, d'un Port à l'autre, ont rendu la chose presque impossible. Heureusement ces omissions ne seront sujettes à aucun inconvénient; car comme nous expliquons la manœuvre des Pêches, dans le plus grand détail, il sera aisé d'appercevoir que celle que nous annonçons sous un nom, est la même que celle qui est connue dans quelque Port que ce soit sous une autre dénomination.

Quelques-uns ont prétendu que comme nous expliquons les différents termes dans le corps de l'Ouvrage, nous aurions pu nous dispenser de les expliquer encore dans un Vocabulaire; mais ceux qui forment cette objection ne font pas attention que comme nous nous sommes contentés d'expliquer une seule fois des termes que nous avons été obligés d'employer plusieurs, il arriveroit que ceux qui liroient notre Ouvrage, ayant oublié l'explication que nous aurions donnée précédemment, & ignorant en quel endroit nous avons placé cette explication, ils se trouveroient dans un embarras dont ils ne pourroient se tirer; au lieu qu'en ayant recours au Vocabulaire, non-seulement ils trouveront une explication abrégée, qui souvent leur suffira; mais ils auront encore l'indication de la page où l'explication sera beaucoup plus détaillée.

Comme le Volume que nous publions sur la méchanique des Pêches considérées en général, doit être suivi des détails qui appartiennent à chaque espece de poisson, j'ai été tenté de ne mettre le Vocabulaire qu'à la fin de tout l'Ouvrage : mais je me suis rendu aux instances de plusieurs personnes, qui ayant ce qui a paru du Traité des Pêches, & désirant en jouir, m'ont témoigné un grand empressement d'avoir l'explication de plusieurs termes qui leur étoient inconnus. En cédant à ces raisons, je ne me dispenserai pas pour cela de mettre à la fin de la Description des Pêches particulieres à chaque espece de poisson, une explication des termes que j'aurai employés, & qui ne seront pas d'un usage familier.

A

Abait. Mot d'usage en Bretagne, pour signifier *Appât*; d'où l'on dit *Abaiter*, *Abecquer* ou *Embecquer* pour *Amorcer*. *Section I. pag. 29.*

Accrues. Ce sont de fausses mailles ou surnuméraires qu'on fait aux bords du filet quand on veut augmenter sa largeur. Pour les diminuer, on joint ensemble deux mailles par un même nœud. *Section II. pages 8, 13 & 14.*

Achée. Les Pêcheurs nomment ainsi les vers de terre, dont ils amorcent leurs haims. *Section I. pag. 29.*

Acon, petit bateau plat, très-léger, & quarré par derriere : il sert à aller sur les vases; un homme met une jambe dans le bateau, il appuie ses deux mains sur les bords, & il pousse l'Acon avec une jambe qu'il a dehors : de cette façon il se transporte où il veut. *Section II. pag. 87.*

Acq ou Acquie, terme Picard pour signifier un haim : d'où peut venir *Acquer*, pour dire *amorcer les haims. Section I. pag. 18.*

Acquer, synonyme d'*amorcer*.

Acul. Nom que les Pêcheurs donnent au fond des parcs, du côté de la mer. *Section II. pag. 91.*

Affaner ou Affamer : c'est engager par un appât les Sardines à s'élever à fleur d'eau, où l'on tend le filet. *Section I. pag. 33.*

Agave. M. Von-Linné a donné ce nom à l'Aloïdes qui fournit le fil de pitte. *Section I. page 48.*

Aiche, synonyme d'*Appât*. On dit aussi *Eche*. *Section I. pag. 29.*

Aicher, synonyme d'*Amorcer*. Ce mot peut venir d'*Achée*, vers de terre qui servent à amorcer. *Section I. pag. 29.*

Aiguille de laceur. C'est une espéce de navette de bois léger, sur laquelle on roule le fil qui doit servir à faire le filet. On *charge*, on *emplit* ou l'on *couvre* l'aiguille de fil; ces termes sont synonymes. Il y a aussi un petit poisson de mer, qu'on nomme *Aiguille*. *Section II. pag. 6.*

Aiguillette, morceau de fil-de-fer, terminé par une espece de bouton qui sert à tirer du sable les coquillages qu'on nomme *Manchots* ou *Manches de couteau*. *Section III. pag. 7.*

Aiguilliere. C'est un filet qui ressemble assez à la battude ou au sardinal. On le tend entre deux eaux ; il sert à prendre des Aiguilles & quelquefois des Muges ou des Bogues. *Section II. pages* 109 & 110.

Ailes de filet. Ce sont les bandes de filet qu'on ajoute aux côtés des filets en manche. *Section II. page* 145.

Ain. Voyez Haim.

Ainards. Petites gances qui servent aux Pêcheurs à attacher le bord de leur filet sur une corde ou ralingue qui les borde. *Section II. page* 5.

Alas. Partie des ailes du filet dit *boulier*; les mailles ont deux pouces d'ouverture en quarré. Ce terme a aussi rapport au filet de la tartane. *Section II. pag.* 148. 159.

Alignolle. Filet de Provence, qui est une simple nappe lestée & flottée, qu'on établit près de la surface de l'eau. On le fait avec un fil retors assez fort, parce qu'il sert à prendre des Bonites, des Thons, des Espadons, &c. *Section II. page* 110.

Aloës *aloides*. Plante dont on retire le fil de pitte. *Section I. page* 48.

Alosier. Voyez Verqueux.

Alviers. On nomme ainsi de petits étangs destinés à élever de l'alvin ou de petits poissons, pour peupler les grands étangs. *Section III. pages* 42. & 43.

Alvin. On appelle ainsi de petites Carpes, qui ont 6 pouces de long, & qu'on met dans les étangs pour les repeupler. *Section III. pag.* 42 & 43.

Amairades ou Armailladdes, sont des filets dont on fait usage en Languedoc : ils s'appareillent comme les battudes, & tiennent beaucoup des demi-folles. *Section II, page* 109.

A-mer. On nomme ainsi deux objets à terre, qui étant vus de la mer l'un par l'autre, ou sur la même ligne, indiquent la route qu'il faut tenir.

Amorcer, c'est garnir un haim de l'appât qui doit attirer le poisson, & l'engager à mordre à l'hameçon. Voyez Appat. *Section I. pages* 29 & 51-58.

Amouba, terme de la langue des Basques, qui signifie *hameçon*.

Ampin, signifie en Provençal un *grapin*. *Section II. page* 117.

Ancrage, c'est un lieu propre à mouiller l'ancre, soit à cause de la profondeur de l'eau, l'avantage de l'abri & la nature du fond, qui doit être de bonne tenue, & de nature à ne point endommager les cables. Il y a des endroits où il faut payer l'ancrage. *Section I. page* 2.

Ancre, est un gros crochet de fer qui mord dans le fond du terrein, & arrête les bâtiments. Toutes les ancres ont une tige, deux bras terminés ordinairement par un évasement, qu'on nomme *patte* ; à l'extrémité de la tige, est un organeau où on amarre le cable. *Voyez la Forge des Ancres*, dans la Description des Arts, donnée par l'Académie. *Section I. page* 28.

Andana, sorte de pêche que les Espagnols font à la nasse. *Section II. page* 56.

Angon, instrument qui sert à tirer les crustacées d'entre les rochers : c'est un morceau de fer barbelé par les bords, qu'on emmanche au bout d'un bâton. *Section III. page* 5.

Anse, enfoncement dans les terres, plus considérable que ce qu'on nomme *crique*, & moindre que la baye & le golfe : les bâtiments s'y retirent par les gros temps, quand ils y trouvent assez d'eau, un bon ancrage, & que la mer n'y est pas agitée. *Section I. page* 2.

Ansieres. On nomme ainsi les filets qu'on tend dans les anses. *Section II. page* 104.

Appareiller un vaisseau, c'est disposer toutes choses pour mettre à la voile ; & comme l'on dit *appareiller une voile*, les Pêcheurs disent aussi *appareiller leurs filets*, lorsqu'ils les préparent pour la pêche.

Appat. On nomme ainsi toute substance dont les poissons sont friands, & qu'on emploie pour les attirer dans un filet ou dans un lieu : on en garnit les haims. En quelques endroits on dit *Amorce*, *Baiste* ou *Aiche*, au lieu d'*Appât*. *Section I. pages* 29 & 50-58.

Appelet. On appelle *piece d'appelet*, une corde garnie de lignes ou empiles & d'haims. En joignant au bout les unes des autres plusieurs pieces d'appelets, on forme une tessure. *Section I. pages* 15 & 21.

Appointer un haim, c'est lui former sa pointe. *Section I. page* 23.

Aqueresses, Ouvrieres qui garnissent les haims d'appâts ; elles sont aussi chargées de réparer les lignes & les empiles qui sont rompues, & de mettre des haims à la place de ceux qui sont perdus. *Section I. pages* 44 & 29.

Arceau, annelet ou anse de cordage qui passe au travers d'un trou fait à une pierre nommée *Cabliere*, qui sert à faire couler bas les cordages & filets. Voyez Estrope.

Archet. On appelle ainsi une baguette souple que l'on plie : on attache au milieu un plomb & une longue ligne que l'on conserve dans la barque. Aux deux extrémités de la baguette, on attache des empiles garnies d'hameçons. *Section I. pages* 14 & 63.

Archipel, nombre d'Isles qui se trouvent assez près les unes des autres. Il y a un Archipel considérable dans la Méditerranée. *Section I. page* 2.

Areignol, est une grande battude. *Section II. page* 109.

Arondelle ou *Harouelle*, corde garnie de lignes latérales, qui porte des haims, & qu'on fixe sur le sable par de petits piquets. *Section I. page* 65.

Art. Les Pêcheurs des côtes du Roussillon nomment ainsi le filet appellé *boulier*.

A-sec. L'assec des étangs est le temps qu'on laisse les étangs à vuide d'eau, & sans être empoissonnés. Les Marins disent qu'un endroit assêche, quand il n'y reste point d'eau de basse-mer. *Section III. page* 4.

Atrouba, nom qu'on donne à deux des trous des bourdigues. *Section II. page* 66.

Attrait, synonyme d'*Appât* ou d'*Amorce*. *Section I. page* 29.

Aube du jour. On dit qu'une pêche se fait à l'Aube du jour ou du matin, quand elle se fait depuis le moment où la lumiere du soleil commence à paroître sur l'horison, jusqu'à ce que le soleil soit entiérement levé. C'est ce qu'on appelle aussi l'*aurore*. On appelle en Provence *Sardines d'Aube*, celles qu'on pêche le matin.

Auffe ou Sparte, plante qui vient d'Espagne, dont on se sert pour faire des filets à grandes

mailles ; & le plus souvent des cordages, qu'en Provence on nomme *sartis*. Une piece de ces cordages s'appelle *maille*. Voyez SPARTE. *Sect. I. page 16*.

AUMAILLADE, filet en tramail qui sert à la Tête de Buch pour la pêche dite *cara* : on y prend des Seches, des Barbues, &c. On les appelle aussi *Armaillades*. *Section II. page 109*.

AUMÉES ou HAMAUX, nappe à grandes mailles, faisant partie des tramaux. *Section II. page 16*.

AURERAS. On apelle ainsi en Provence les mailles d'une partie de l'eyssaugue, qui ont deux pouces & demi d'ouverture en quarré. *Section II. page 145*.

AUSSIERE, corde faite avec plusieurs faisceaux de fils commis ensemble & roulés les uns sur les autres. On appelle aussi en Provence *aussiere*, une bordure de filet, qu'on attache aux bouts des filets déliés. Voyez SARDON. *Section I. pages 8 & 15. Section II. page 107*.

AVALETTE. On nomme ainsi le morceau de bois qui sert à pêcher au libouret. *Section I. pag. 21 & 75*.

AUVEL, sorte de claie de canne, pour faire l'enceinte des bourdigues : celles qui sont les plus serrées se nomment *séguerié*; l'auvel *courant* a les cannes moins serrées : pour l'auvel dit *canadou*, les cannes sont encore plus écartées. *Section II. page 65*.

B

BACHE traînante, filet en manche qu'on traîne sur les sables dans des endroits où il y a peu d'eau, pour prendre de la menuise ou du frai. *Section III. page 20*.

BACHOTTE, espece de baquet qu'on emplit d'eau, & qui sert à transporter à dos de cheval une petite quantité de poissons d'eau douce en vie. *Section 3, page 26*.

BADAIL ; c'est une vraie drague qu'on nomme aussi *Gangui à la voile*. *Section II. page 154*.

BALADOU. On donne ce nom en Provence, aux chambres des bourdigues. Il y a le grand & le petit Baladou.

BALANTIN, pêche aux haims qui se fait à la côte de Valence en Espagne : elle ne differe pas beaucoup de celle du libouret. *Section I. page 67*.

BALISES, signaux qu'on met sur les écueils auprès des atterrages, pour qu'on puisse les éviter. Ce sont des perches qu'on enfonce dans le sable ou dans la vase ; d'autres fois ce sont des coffres, des tonnes ou des tonneaux de bois léger, retenus par des chaînes. Les Pêcheurs appellent aussi *Balises* une bouée qui indique où est établi un filet par fond pour le retrouver plus aisément. Ces bouées s'appellent communément *des signaux*.

BALLE (traîner la). On nomme ainsi une pêche qui se fait avec une ligne garnie dans sa longueur de petites baguettes dites *Baluettes*, à l'extrémité desquelles sont empilés des haims, & cette ligne est terminée par une balle ou petit boulet qui la fait caler. *Section I. pages 21, 74 & 75*.

BALSES. Les Pêcheurs de Callao & de Lima, nomment ainsi une espece de radeau fait de roseaux secs, qu'ils emploient pour la pêche. *Section II. page 143*.

BALUETTES, petites baguettes qu'on ajuste le long de la corde qui sert pour pêcher à la balle. Voyez BALLE. *Section I. page 75*.

BANC. Ce mot se prend à la mer en différents sens. On appelle *banc de sable*, une espece de montagne ou d'isle de sable qui s'éleve du fond de la mer. *Banc de poisson*, se dit d'une multitude de poissons qui vont par troupes, ce qui est propre aux poissons de passage. *Banc d'Huîtres*, de *Moules* ou d'autres coquillages, est une multitude de ces crustacées qui forment des lits quelquefois fort étendus, & qui ont plusieurs pieds d'épaisseur. On nomme *Rets à banc*, un filet qu'on tend entre les bancs. *Section II. page 104*.

BANDE de filet. Ceux qui pêchent avec le sardinal appellent *bande de filet*, cinq spens, ajoutés les uns au bout des autres. On nomme aussi de ce nom les ailes qu'on ajoute aux manches de filets. Voyez SPENS. *Section II. pages 108 & 145*.

BANDEAU, portion de la manche des filets qui en ont.

BANDINGUES, lignes qu'on attache à la tête d'un filet qu'on tend à la basse eau, & qu'on enfouit dans le sable par l'autre bout, pour faire une espece d'étai, qui empêche le filet de se renverser quand la mer se retire. *Section II. page 78*.

BANNE, grande toile formée de plusieurs lez : on s'en sert pour former des tentes & pour d'autres usages. En quelques endroits on appelle *Banne*, la flue des tramaux. Voyez FLUE.

BARBELET, outil qui sert à faire les haims, & qui est fixé sur l'établi. *Section I. pages 22 & 23*.

BARBILLON ou DARDILLON ; c'est la petite languette de l'haim qui sert à empêcher le poisson de se débarrasser.

BARBILLONNER, c'est relever la languette ou le barbelet, ou la petite levre des haims. *Sect. I. page 23*.

BARGES ; ce sont de fort petits bateaux, dont on fait usage à l'entrée de la Loire. *Section I. page 42*.

BARIGUE, nasse de figure conique, qui sert dans la Garonne à prendre des Lamproies.

BARIOSTE. On nomme ainsi en Gascogne une piece de bois qui se met à l'arriere des petits bateaux nommés *filadieres* ; & ce morceau de bois sert à supporter leur haveneau. *Section II. page 41*.

BARQUE. On donne ce nom à plusieurs petits bâtiments de grandeurs différentes : les plus grandes n'excédent pas le port de 100 tonneaux ; elles sont pontées, & portent trois mâts & un beaupré ; mais il y en a de petites qui ne sont point pontées, qui ne vont qu'à la rame pour le service des rades ; on les nomme souvent *Barquettes*. Les Pêcheurs Cordiers de la Manche se servent des barques longues de Dunkerque, qui sont réputées bonnes pour la pêche ; elles ont un demi-pont qui s'étend jusqu'au pied du grand mât ; souvent on les appareille en *brigantin*. Les *Barques lamaneuses* du Havre sont de petits bâtiments qui ont 26 pieds de quille, 7 pieds & demi de bau, point de pont, une petite tille à l'avant & à l'arriere : on s'en sert pour toutes sortes de pêches, principalement le *chalut*, & la drague pour les Huîtres. Elles marchent bien, & soutiennent bien la mer : le maître bau est au tiers de la longueur en avant ; elles ont beaucoup de façons ; elles tirent jusqu'à trois pieds & demi d'eau, ne se démâtent point ; mais le beaupré & la baume

se mettent tout-à-fait en dedans. Enfin, les barques à vivier sont des bâtimens destinés à transporter en vie le poisson de mer, dans une soute qui est remplie d'eau de mer. *Section I. pages* 37 & 38. *Section III. page* 27. *Pl. I. fig.* 4.

Bas-bord : c'est le côté du navire qu'on a à gauche, quand étant à la poupe on regarde la proue.

Bascule ou Boutique, bateau au milieu duquel il y a un coffre ou vivier rempli d'eau, pour transporter à flot le poisson d'eau douce en vie. *Section III. page* 27.

Bas-fond, endroit où il y a peu d'eau, & où l'on craint d'échouer : il est opposé à *grand-fond*.

Bastude ou Battude, espece de filet ou de manet dont on se sert en Provence pour pêcher dans les étangs salés au bord de la Méditerranée : les mailles en sont calibrées pour prendre des Maquereaux, Bogues, Blaques, &c. On le tend sédentaire & par fond. Les grandes battudes s'appellent au Martigues *Areignol. Sect. II. p.* 108 & 109.

Bateau. Petit bâtiment construit sans beaucoup de soins, qui va à la voile ou à la rame, & qui a ordinairement moins de façons que les chaloupes ; les uns ne portent qu'un mât & une voile, d'autres deux mâts & deux voiles ; quelques-uns ont deux mâts & trois voiles : ceux de l'Amérique sont fort estimés. Il y a de beaucoup d'especes de bateaux, tant sur l'Océan que sur la Méditerranée, qui tous sont appareillés de différentes manieres. *Section I. Pl. XL. XLI & XLII. Section III. Pl. I. & II.*

Batelage. *Faire le Batelage*, c'est aller chercher avec des canots ou des chaloupes le poisson qui a été pris à la mer, pour le porter en vente, & fournir à ceux qui sont à la mer les appelets ou les filets nécessaires pour continuer la pêche.

Batte. On mesure la longueur des poissons *entre œil & batte*, ce qui se prend depuis le coin de l'œil jusqu'à l'angle de la fourchette de la queue. *Section III. p.* 43.

Battude. Voyez Bastude.

Batture ; c'est un endroit où il y a peu d'eau, & où le fond étant de roche ou de pierre, la mer forme des vagues qu'on appelle *brisants*, qui indiquent que ces endroits sont dangereux.

Bau. On dit en Provence *tirer le Bau*, lever le filet qu'on traine. *Section II. p.* 159.

Bau ou Bol. On nomme ainsi en Provence le poste qu'occupent les Pêcheurs à l'eyssaugue. *Section II. p.* 148.

Baudau, corde d'auffe qu'on emploie pour monter les bourdigues. *Section II. p.* 64.

Baude, au Martigues Baudo. On donne ce nom en quelques endroits aux cablieres. Voyez Cablieres. *Section II. p.* 64.

Bauffe, grosse corde, le long de laquelle sont distribuées nombre de lignes garnies d'haims ; c'est aussi ce qu'on appelle *maîtresse corde*. La bauffe sédentaire sur les sables au bord de la mer est, ou enfouie dans le sable, ou retenue par de grosses cablieres. *Section I. p.* 14 & 65.

Baux : ce sont les poutres des vaisseaux, ou de grosses pieces de bois, qu'on pose par le travers des vaisseaux pour soutenir les ponts. On appelle celui qui est à la partie la plus large du vaisseau, le *maître Bau* : les petits Baux qu'on met aux gaillards se nomment *Barrots*.

Beaupré, mât qui est incliné sur l'étrave, à l'avant du bâtiment : il porte quelquefois une petite voile qu'on nomme *civadiere ;* mais son principal usage est d'y amarrer l'étai de misaine & les foques ou voiles d'étais.

Belandre, petit bâtiment à varangues plates, qui est appareillé comme un heu : les plus grandes Belandres sont de 80 tonneaux. L'avantage de ces petits bâtiments est de pouvoir être conduits par peu de monde.

Belée. On appelle *pêcher à la Belée* ou entre deux eaux, établir une corde qui porte les haims entre deux eaux, au moyen du lest & des liéges. *Section I. p.* 15 & 73.

Belouga : on appelle ainsi une pêche qui se fait à Astracan, à cause du poisson qu'on y prend : c'est une espece de gors formé de pieux, terminé par une cage de bois de 9 à 10 pieds de longueur sur 5 de large. On y attire les Belougas avec des appâts. *Section II. p.* 57.

Benastre, petit parc de clayonnages ouverts. *Section II. p.* 85.

Bergat, sorte de nasse dont les Pêcheurs de la Garonne font usage. *Section II. p.* 57.

Bertavelle, nasses que les Génois font avec du jonc. *Section II. p.* 57.

Bertaule, Bertoulens, Bertoulette ou Bertoulonnet, ce sont les noms qu'on donne en Languedoc aux filets, qu'ailleurs on nomme *verveux*. Les Bertoulettes de Cette sont de très-petits verveux. *Section II. p.* 49 & 50.

Bette-marine. Les Provençaux nomment ainsi de petits bateaux qui leur servent pour plusieurs sortes de pêches.

Bichette, filet qui ne differe du haveneau, que parce que le filet, au lieu d'être monté sur deux perches droites, l'est sur deux perches courbes. *Section II. p.* 42.

Biecharié, tramail dont on se sert dans la Dordogne pour prendre des Saumons & des Aloses. C'est, je crois, le même qu'on nomme dans la Gironde *Bizarré* : on le nomme aussi *Bicharriere*.

Bigearreyns, filet du genre des demi-folles, qui est en usage en Gascogne pour prendre des poissons plats. Voyez Estoueyres.

Billottée. On appelle vendre le poisson d'un étang *à la Billottée*, quand on le vend par lots ou en bloc, ce qui ne se fait que pour la blanchaille ou le petit poisson. *Section III. p.* 40.

Bire, Bure ou Bouteille, sorte de nasse que les Pêcheurs de la Seine mettent au bout de leurs diguiaux. Ces Bires sont terminées par une petite qui est sur le côté, & qu'on nomme *cornion. Section II. p.* 62.

Biscayenne ou *Yolle*, petite chaloupe qui va presque toujours à la rame, & sert à entrer les bâtiments dans le Port, ainsi qu'à plusieurs Pêches. Les Biscayennes ou Bisquines du Havre portent 25 à 26 pieds de quille, 4 à 5 pieds de bau ; elles ont beaucoup de façons : on les démâte lorsqu'on va à la rame. La grande voile s'amure à un des bancs ou taude. *Sect.* I. *pag.* 41. *Sect. III. Pl. I. Fig.* 5.

Bitord, menue corde faite de deux fils commis ensemble. Le luzin est un fil retors sans être commis ; au lieu que le bitord l'est. C'est en quoi consiste la différence de ces deux especes de cordages. *Sect. I. pag.* 15.

Bivalves, Coquilles qui ont deux battants ou

valves, & s'ouvrent comme une boîte.

Bizarré. *Voy.* Biécharié.

Blanc. Se dit du Hareng salé & prêt à être mis en caque.

Blanchaille, *Blanc* ou *Blanquet*. On comprend sous ces noms différentes especes de poissons, particuliérement des poissons blancs qu'on emploie pour appât, ou les poissons des étangs qui ne sont point marchands, tels que les Goujons, les Anguilles, &c. On les nomme aussi *Mesliers*. *Sect. I. page* 30. *Sect. III. page* 40.

Blanche. Petits poissons qu'on prend dans les parcs, & dont on ne peut encore distinguer l'espece.

Bloc, gros morceau de bois qui sert à couper les haims. Il porte une piece qu'on nomme *tranche*, & une autre qu'on nomme *rencontre*, sur laquelle on appuie le bout du fil-de-fer pour le couper d'une longueur convenable. *Section I. page* 23.

Bœufs. La pêche dite *aux Bœufs*, se fait avec le filet appellé *Ganguy*, qui est traîné par deux bateaux à la voile. *Section II. pages* 154 & 155.

Boisseau. Voyez Nasse.

Boitte. C'est le nom qu'on donne du côté de Tréguier aux petits poissons qui ne viennent que d'éclorre : ailleurs on les nomme *Menuises*, *Nonnat*, &c. *Section III. page* 21.

Bol ou Bau. On nomme ainsi les postes que doivent occuper les Pêcheurs à l'eyssaugue, pour ne point endommager les filets des autres Pêcheurs.

Bolantin, pêche qui se fait en bateau avec des lignes simples. *Section I. page* 67.

Boliche, sorte de Bregin, que les Espagnols nomment aussi *Xabega*. *Section II. page* 151.

Bolitz. Les Catalans appellent de ce nom un petit Ganguy. *Section II. page* 154.

Bonde. La bonde d'un étang est une espece de gros robinet qu'on établit au milieu de la chaussée, à la partie la plus basse ; elle doit retenir l'eau exactement quand elle est fermée ; on l'ouvre pour laisser échapper l'eau de l'étang quand on veut le vuider. *Section III. pages* 37 & 38.

Boniteras. Les Espagnols sur la côte d'Afrique nomment *Boniteras* une pêche qu'on fait avec des tramaux pour prendre des Bonites. *Section II. pag.* 128.

Bordage. On nomme ainsi les planches qui couvrent l'extérieur du Navire, depuis la quille jusqu'au plat bord. Celui qu'on place tout près de la quille, s'appelle *gabord*. Celui qui couvre l'œuvre vive ou la partie qui est dans l'eau, s'appelle *bordage de fond*. *Section I. page* 37, & *Pl. X. Figure* 16.

Border un filet, c'est passer tout autour avec du fil retors dans toutes les mailles sur les bords, une corde ou ralingue qui le fortifie. *Section II. page* 8 & 12.

Borigue. On nomme ainsi dans la Dordogne ce qu'ailleurs on nomme des *Nasses*.

Bouchelle, entrée de la tour de dehors de la bourdigue. *Sect. II. pag.* 65.

Bouchots. Ce sont des parcs ouverts du côté de la côte, qui sont formés de deux grandes ailes de pierre, de pieux ou de clayonnage, disposés en triangle, qui se réunissent en pointe, & sont terminés par une nasse ou filet en manche qu'on nomme *Bourgin*. Il ressemble beaucoup aux gords des rivieres. Dans le Poitou, on en met quelquefois trois au-dessus les uns des autres; celui qui est le plus près de la côte, se nomme *Bouchot de la côte* ou *de terre*; celui qui est plus bas, *Bouchot de parmi*; & le plus bas, *Bouchot de la mer*. *Sect. II. pag.* 83-85.

Bouée, corps légers qui servent à indiquer en quel endroit l'ancre est mouillée. En ce cas la bouée est amarrée à un cordage qu'on nomme *Orin* ou *Drome*, qui tient à la tête de l'ancre. Il y a des bouées qui sont faites comme des barrils vuides, d'autres sont formées par des morceaux de liége liés les uns aux autres. *Section I. p.* 28.

Bouffi. On appelle *Hareng bouffi* une espece de Hareng-soret.

Bouguiere ou *Buguiere*, filet très-délié, de l'espece des manets, qui en Provence sert à prendre les poissons appellés *Bogues*: il différe peu de la battude. *Section II. pag.* 109.

Boulets. On appelle ainsi à Estrehan les petits bouteux. *Section II. pag.* 38.

Bouleurs. Ce sont des hommes qui battent l'eau, & fourgonnent dans les herbiers, les crosnes ou les sourives, pour engager le poisson à donner dans les filets. *Section II. pag.* 28.

Boulic de plage. Les Espagnols nomment ainsi une très-grande pêche qu'ils font au boulier, & qu'ils appellent aussi *Arte real de Peschera*. Ils y emploient jusqu'à quatre-vingts hommes. *Section II. pag.* 149.

Boulieche ou *Trahines*. On nomme ainsi dans la Méditerranée de très-grandes saines. Il ne faut pas les confondre avec les bouliers. On les nomme ailleurs *Bouyer*. *Section II. pag.* 143.

Bouligou. C'est le nom qu'on donne à Cette à une espece de bregin.

Boullier, *Boulliere*, *Boulliche*, *Bouléche*. Le grand boullier est un filet formé comme l'eyssaugue, de deux bras qui aboutissent à une manche; il différe de l'eyssaugue par les mailles qu'on nomme *deux doigts*, *pousal*, *quinze-vingt*, *brassade*, &c. *Sect. II. pag.* 148-150.

Bouque & Contrebouque, goulets qui séparent les chambres des bourdigues. Voyez Embouigues. *Section II. pag.* 59.

Bouquetort, petit bouteux. C'est le nom qu'on donne à ce filet dans l'Amirauté de Coutances. *Section II. pag.* 38.

Bouraque, *Bourache*, *Bourague*, *Panier*, *Cage*, *Claie*, *Cazier*. Tous ces noms sont synonymes, & signifient une nasse d'osier qui est faite comme les souricieres de fil-d'archal. *Section II. pag.* 36.

Bourdigue. Ce sont de grands gords qu'on fait dans les canaux qui communiquent des étangs à la mer, au moyen desquels on prend le poisson qui veut retourner à la mer. Il y en a en Provence & en Languedoc, & de petites dans la Camargue. *Section II. pages* 57-67.

Bourdon. On nomme ainsi un bâton qu'on ajuste au bout des saines, pour tenir le filet tendu: on le nomme aussi *canon*. *Section II. page* 141.

Bourdonnoro. C'est le nom qu'on donne à la premiere chambre de la madrague. *Section II. page* 171.

Bourgeois ou *Hôte*. Les Pêcheurs nomment ainsi le Propriétaire du bateau dont ils se servent. De-là ils appellent *poisson bourgeois*, celui que cet homme a droit de prendre après celui de coutume. On nomme les Turbots, les Saumons, les Marsouins, les Esturgeons, *poissons privilégiés*, parce qu'ils ne peuvent pas être pris pour

les poissons de redevance. *Sect. III. pag.* 23.

Bourgin ou *Bregin*. On nomme ainsi à Marseille un filet qui ressemble beaucoup au petit boullier, & qui ne differe de l'eyssaugue que par la grandeur des mailles. Au Martigues, on ne distingue pas le bregin du boullier. *Section II. pages* 150 & 154.

Bourgne ou *Bourgnon*. Sorte de nasse qu'on met au bout des parcs ouverts. *Sect. II. page* 85.

Boursal. On nomme ainsi en Provence ce que dans l'Océan on nomme *Goulet*: c'est une sorte de filet conique, dont la pointe entre dans le corps du verveux, & qui empêche que le poisson n'en sorte.

Bourse, mot synonyme de *manche*, *poche*, *queue*, *sac*. On dit *bourse de l'eyssaugue. Section II. pag.* 145.

Bourset, corps flottant, qui sert à tirer un des bouts du filet de la dreige. *Section II. pag.* 129 131.

Bout-de-Quiévre, est une espece de grand haveneau, mais dont les perches qui le croisent sont terminées par des cornes de chevre, ce qui fait qu'on peut le pousser lentement sur la grève. Il y a un haveneau qui au lieu de ces cornes, a deux planches qui font le même effet. *Sect. II. page* 42.

Boutargue, œufs de poisson préparés, qui proviennent de la pêche des bourdigues.

Bouteux. Sorte de grande truble, dont la monture est tranchée quarrément; d'un côté, elle a un grand manche, avec lequel on la pousse devant soi, comme les Jardiniers font leurs ratissoires. Quelques-uns font le filet des bouteux comme un verveux, & ils l'appellent *bouteux à queue de verveux. Section II. pag.* 37 & 38.

Boutique. On nomme ainsi sur la côte de la Hougue des nasses que nous avons appellées *bouragues*. Voy. ce mot.

Branco, bouts de ficelle d'auffe, qui servent à attacher les cannes des bourdigues qui s'étendent de toute la longueur de l'ourdidou. *Sect. II. pag.* 65.

Brassade: c'est un filet dont les mailles ont quatre lignes d'ouverture, & qu'on emploie à la manche ou au coup du boullier. *Section II. p.* 148.

Brayes. On donne ce nom à des gords qu'on forme au bord de la mer avec des pieux ou des clayonnages. *Section* II. *pag.* 52.

Brege, tramail dont on se sert dans la Gironde pour prendre les Esturgeons ou *Créat*.

Bregin, Bergin ou Bourgin. On donne en Provence ce nom à un filet qui differe peu de l'eyssaugue; il est seulement moins grand, & on ne s'en sert point dans les grands fonds. Il prend bien des noms différents dans les Ports où on l'emploie: on s'en sert pour pêcher au feu, en faisant précéder le filet par un petit bateau qui porte un feu pour attirer le poisson. *Sect. II. pages* 150-154 & *Sect. III. pag.* 14 & 15.

Bresseaux, terme Provençal qui signifie les lignes menues, qu'on attache sur la maîtresse corde ou le maistre de palangre. Voyez Lanne. *Sect. I. pag.* 15.

Brételiéres, demi-folle qui sert à prendre de petits Chiens-de-mer, que sur plusieurs côtes de Normandie on nomme *Brette* ou *Bretelles. Section II. page* 115.

Breveux. On nomme ainsi sur la côte d'Isigny un crochet de fer, dont on se sert pour tirer les Homars & les Crabes d'entre les rochers.

Breuille, entrailles de poissons.

Bricolle. On appelle ainsi le long des rivieres une ligne attachée à un pieu, qui porte à son autre bout un ou plusieurs haims amorcés. *Section I. pages* 14 & 61.

Brider un filet. Un des inconvénients des mailles en losange, c'est de changer beaucoup de forme, suivant qu'on tire le filet dans un sens ou dans un autre, & on y remédie en le bordant ou en le bridant. *Section II. page* 12.

Brigantin: c'est proprement un bâtiment de la Méditerranée qui va à la voile & à la rame. Les Anglois ont cependant de gros brigantins pour la pêche de la Morue seche, qui ont un grand mât, un mât de misaine, un beaupré, point de perroquets ni d'artimon. *Section I. page* 39. *Section III. Planche III. figure* 2.

Brisants. On appelle de ce nom des rochers qui, s'élevant à fleur d'eau, forment des lames ou petites vagues: & on donne aussi ce nom aux vagues formées par ces rochers, qui annoncent qu'il y a des écueils à une petite profondeur sous l'eau. *Section II. p* 140.

Broquer, c'est percer le poisson avec l'haim. Pour l'amorcer on broque les petits poissons par les yeux, les ouies, &c. *Section I. p.* 31.

Brougnée, longue nasse, peu différente de celle dont on se sert dans la Garonne, & qui differe peu de la bourigue de la Dordogne.

Bruine. On appelle ainsi en Provence une corde qui borde la tête du filet, & qui porte les nattes de liége. On la nomme en Ponant *Ralingue. Section II. p.* 107 & 108.

Buhottier, petit bouteux qui sert à prendre des Chevrettes, que les Picards nomment *Buchots*. On appelle aussi quelquefois ce filet *Buchot. Section II. p.* 38.

C

Cabas, panier fait avec de l'auffe. On en fait un grand usage en Provence & en Languedoc, pour emballer des fruits secs, des poissons salés.

Cableau, diminutif de *cable*, ou synonyme de *grelin*. Les Pêcheurs emploient souvent ce terme pour signifier une petite corde qui sert à amarrer quelque chose. *Section II. pag.* 55.

Cabliere. Les Pêcheurs nomment ainsi une pierre percée, qui leur sert à tenir leurs cordes & leurs filets assujettis au fond de la mer ou sur le sable. On dit *pêcher à la petite cabliere*, quand on attache au bout d'une ligne simple une petite pierre, qu'on enfouit dans le sable, & *pêcher à la grosse cabliere*, quand on attache de grosses pierres aux deux extrêmités d'une grosse corde, qui est chargée d'empiles. *Section I. p.* 14. 28 & 64.

Caboutiere ou Cabussiere, sorte de tramail, dont on fait usage dans les étangs de Cette.

Cache ou Chasse. *Voy.* Manche. C'est un filet tendu sur des piquets en forme de palis. On en met à l'embouchure des parcs, pour déterminer le poisson à y entrer. *Section II. p.* 44 & 91.

Caquer. C'est mettre le Hareng dans des caques ou barrils lorsqu'il est salé.

Cage, Claye, Casier, sorte de nasse. On donne aussi ce nom à une barriere ou grillage de bois qu'on fait à la bonde d'un étang, pour empêcher que le poisson s'échappe quand on ou-

vre la bonde. *Section III. page* 46. Voyez Bouraque.

Cahosset, petit haut-parc qu'on appelle communément *Closet. Section II. p.* 92.

Cahuottier. Voy. Verveux.

Cailloux. Comme le plomb est fort cher, les Pêcheurs emploient autant qu'ils peuvent des cailloux pour lester leurs cordes & leurs filets. On les choisit de forme longue pour qu'ils soient plus aisés à attacher. *Section I. p.* 28.

Calangue. On donne en Provence ce nom à de petits ports ou anses. Voyez Anses & Criques.

Calen, grand carreau qu'on établit à l'avant d'un petit bateau, & qu'on releve au moyen d'un contrepoids. *Section II. p.* 31.

Caler, c'est enfoncer dans l'eau. La charge d'un vaisseau le fait *caler*. On dit *caler une tessure*, pour dire la jetter à la mer. L'eyssaugue ne peut caler que d'un soleil à l'autre. On la releve au coucher du soleil. *Sect. II. p.* 148.

Calins. Nom qu'on donne à deux piquets ou paux de l'entrée de la tour de la paradiere. *Sect. II. p.* 95.

Canard, espece de filet de 50 brasses de longueur & de 8 pans de large, soutenu par des roseaux. La pêche où on emploie ce filet, dure pendant les mois de Juillet, Août & Septembre.

Canchalavar. Nom que les Pêcheurs des Açores donnent à une espece de truble. *Section* 2. *p.* 34.

Canesteau. On nomme ainsi en Provence le panier dans lequel les Pêcheurs roulent les cordes chargées d'empiles & d'haims. Ces paniers ont une bordure de liége, qu'ils nomment *garlande. Section I. p.* 71.

Canne ou Cannette. On dit pêcher à la canne quand au bout d'une canne ou d'une perche déliée, on attache une ligne à l'extrémité de laquelle est empilé un haim. *Sect. I. p.* 14 & 46.

Canniere. On appelle ainsi en Basse-Normandie une espece de Breteliere qui sert à prendre des Chiens. *Sect. II. p.* 113.

Canon, synonyme de *Bourdon*, bâton qu'on ajuste au bout des saines pour tenir le filet tendu. *Sect. p.* 141.

Canonniere. Ouvertures qu'on pratique au fond des écluses ou parcs de pierre pour laisser échapper l'eau.

Canot, petite chaloupe. Les Canadiens font des canots creusés dans de gros corps d'arbres, ou avec de l'écorce de bouleau soutenue sur des membres fort minces. *Section I. p.* 43.

Canulette, forte pagaye dont les Pêcheurs des environs de Quito font usage. *Sect. II. p.* 143.

Capouliere, nappe de filet d'ausse, à larges mailles qu'on met à l'entrée des bourdigues pour empêcher le poisson de s'échapper, & qu'on abbat pour laisser passer les bateaux quand il s'en présente. *Sect. II. p.* 64.

Caravelle, Crevelle ou Clincart, petits bâtiments de 25 à 30 tonneaux qui sont employés pour la pêche du Hareng. Ceux qui servent dans la Manche ne sont que de douze à quinze tonneaux. *Sect. I. p.* 36 & 39.

Carcasse. On nomme ainsi de grandes glines ou corbeilles couvertes, dans lesquelles on met les grands poissons qu'on a pêchés. Ce sont surtout les Pêcheurs-parquiers qui en font usage. *Section II. p.* 98.

Cardon. On nomme ainsi à Caen les petites Chevrettes.

Carene. On appelle ainsi toute la partie d'un bâtiment qui est submergée. On dit aussi *œuvre vive*. On nomme encore *carene* l'enduit dont on couvre cette partie. *Sect. I. pag.* 37.

Carlock : quelques-uns donnent ce nom à la colle de poisson qui vient d'Archangel.

Carpiers, petits étangs qu'on appelle aussi *Alviers*. Voy. ce mot. *Section III. p.* 42 & 43.

Carra ou Cava. On nomme ainsi à la Tête de Buch & dans le bassin d'Arcachon une espece de manet avec lequel on pêche à la dérive. Nous avons décrit cette pêche dans l'article du bassin d'Arcachon ; le filet s'appelle *Aumaillade*.

Carré. Voy. Carreau.

Carreau, Carrelet, Carré, Calen, Venturon, Echiquier, Hunier. C'est une nappe quarrée qu'on tend sur deux portions de cerceau, qui se croisent & qu'on attache au bout d'une perche ; on le tend sur le fond, & quand on apperçoit quelques poissons dessus, on le releve promptement. *Sect. II. p.* 30 & 31.

Carrelet. Voy. Carreau.

Carrosse. Il y a de petits bas parcs, dont le dessus est couvert par un filet ; c'est ce qu'on appelle *carrosse* ou *parcs couverts. Sect. II. p.* 94.

Carte. Quelques uns nomment ainsi la flue des tramaux, ce qui n'est guere d'usage. La carte de Dunkerque est un filet en chausse qu'on traîne ; ainsi c'est une espece de drague. *Sect. II. p.* 120 & 163.

Castration du poisson. Opération aisée à faire, par laquelle on prétend que la chair du poisson devient plus délicate & de meilleur goût. *Sect. III. p.* 32.

Cateniere ou Catoniere, haut de chaîne qui porte quantité de crocs que les Pêcheurs traînent au fond de la mer pour retrouver leurs filets ou leurs appelets quand ils leur ont échappé. *Sect. I. p.* 28.

Catimaran, sorte de radeau fait avec trois piéces de bois, & qui sert sur la côte de Madras à pêcher à la ligne simple. *Sect. I. p.* 68.

Caudrette, Chaudrette, Caudelette, Chaudiere, Savonceau. Ces noms adoptés dans différents Ports désignent des trubles qui n'ont point de manche & sont suspendues comme le plateau d'une balance ; on les releve avec une petite fourche de bois. *Sect. II. p.* 34.

Caviar ou Caviat, œufs d'Esturgeon qu'on sale & qu'on prépare en Russie. Les Italiens le regardent comme un mets délicat.

Cazier ou Casier, nasse à peu-près semblable aux bouraches, avec laquelle on prend dans le quartier de Saint-Malo des poissons à croûte.

Ceinte. Voy. Préceinte. *Sect. I. p.* 37.

Chalon, grand filet que les Pêcheurs de riviere traînent entre deux bateaux : ce terme n'est guere d'usage.

Chaloupes, petits bâtiments qu'on embarque dans les vaisseaux, & qui sont d'un grand service dans les rades : on s'en sert pour la pêche. Il y en a qu'on nomme *lamaneuses*, qui servent à entrer les vaisseaux dans le port. *Sect. I. p.* 41.

Chalus ou Chalut. C'est un filet en chausse sans aîles, ou une drague qu'on traîne. Il y en a qui sont montés sur des especes de traîneaux de bois. *Sect. II. p.* 162-165.

Chandeliers. On nomme ainsi sur les barques & les chaloupes des especes de fourches de bois ou de fer, sur lesquelles on met les avirons,

les gaffes ou les vergues, quand elles sont abattues. *Sect. II. p.* 31.

Chantage ou Huage. On appelle une pêche *chantage* ou *huage*, quand on fait du bruit pour engager le poisson à donner dans le filet. *Voy.* Jets. *Sect. II. p.* 116.

Chapeau, sorte de truble dont on se sert à Calais pour prendre des Chevrettes qu'on y nomme *Grenades*.

Chaperon, couverture de paille qu'on met sur les paniers de poisson. *Sect. III. p.* 24.

Chappe. On nomme ainsi en Provence une espece de lisiere qu'on met autour des filets pour les fortifier. Les mailles de Chappe ont 15 lignes en quarré. Voy. Enlarmer. *Sect. II. p.* 8 & 145.

Charrue, filet en manche, d'usage en basse-Bretagne, semblable au Chalus. *Voy.* ce mot.

Chasse. Nom qu'on donne à de petites tessures qu'on tend dans le bassin d'Arcachon; & aux halins qui servent à tirer les grands filets. *Sect. II. p.* 123-131.

Chasse-marées. Marchands qui transportent promptement la marée, ou à dos de cheval, ou dans des fourgons, aux endroits où s'en fait la vente. *Sect. III. p.* 25.

Chat, petit grapin dont se servent les Pêcheurs pour retirer du fond de la mer leur tessure, quand elle leur a échappé. *Sect. I. p.* 28.

Chataigne de mer. On donne quelquefois ce nom aux Oursins.

Chatouille, espece de petite Lamproie qu'on emploie pour appât. *Sect. I. p.* 30.

Chausse ou Manche du bregin: elle différe de celle de l'eyssaugue en ce qu'elle est plus large, & les mailles du cul-de-sac sont si petites, que ce filet semble être une toile claire. *Sect. II. p.* 151.

Chaussée d'un étang, est une levée ou une digue qu'on fait avec beaucoup de soin pour retenir l'eau; il y a au milieu une bonde pour le vuider. *Sect. III. p.* 35 & 36.

Chevalet, instrument qui sert à faire des haims, & fait partie du barbelet. On le nomme quelquefois *rencontre du barbelet. Sect. I. p.* 23.

Chila. On nomme ainsi en Corse de petits parcs tournés qu'on forme avec des pieux. *Sect. II. p.* 90.

Chute. On entend par *la chûte* d'un filet, sa hauteur lorsqu'il est tendu: ainsi on dit qu'un filet a tant de longueur & *tant de chûte*.

Cibaudiere; c'est le nom qu'on donne dans quelques Ports sur la côte de Dunkerque aux *folles*. On tend quelquefois ces filets sur des piquets, pour prendre des Mulets; alors on les appelle *muliers* ou *mulotiers*. Voyez Rieux. *Sect. II. p.* 75, 118.

Claire. En général une tessure qu'on dit *claire* a les mailles larges; au contraire celle qu'on dit *épaisse* les a serrées. *Section II. p.* 142.

Clairet, espece de mailles de deux brasses de la partie supérieure au cul-de-sac d'une manche: elle est de 24 ourdes au pan, ou d'un peu plus de 4 lignes. Celles des manches, dites en Provence *clairets*, ont 4 lignes & demie; celles de l'eyssaugue les ont de 6 à 7 lignes. *Section II. p.* 142 & 146.

Clava. Les Provençaux nomment ainsi une perche ou une canne qu'on ajuste au bout du filet de la tartane, pour le tenir tendu. *Section II. p.* 160 & 169.

Claveau. Les bas-Bretons appellent ainsi les haims. *Section I. p.* 18.

Clef, *double clef & demi clef*, sorte de noeud qui est représenté dans les figures de la Planche III. & suivantes; il sert à attacher les haims aux empiles, les cailloux aux cordes, & les cordes aux piquets. *Section I. p.* 15.

Clincart, terme adopté à Saint-Valery, pour signifier un bâtiment employé à la pêche du Hareng. Quelques uns disent *trinquart*. *Sect. I. p.* 39.

Closets ou Cahossets. Ce sont de petits hauts parcs, formés d'un filet en manets & tendus sur des perches: un bout du filet tendu droit forme une chasse; & l'autre bout formant un crochet, fait le corps du parc. *Sect. II. p.* 92.

Cloyere, petit panier dans lequel on met un assortiment de poisson pour la provision d'une maison. Voyez Emballage. *Section III. p.* 24.

Coiffe, filet à grandes mailles & évasé, qu'on met à l'embouchure d'un filet en manche, pour déterminer le poisson à y entrer.

Colleret, petite saine ou sainette que deux hommes traînent au bord de la mer ou des étangs, ou par le travers des petites rivieres. Il y a de grands collerets qu'on traîne avec des chevaux ou avec des vireyaux. *Section II. pag.* 137-139.

Commende ou Eillere. C'est en général un bout de corde qui sert à retenir un corps dans une situation fixe & convenable. *Section II. p.* 62.

Concedon; c'est le nom qu'on donne à la seconde chambre des bourdigues. *Section II. p.* 66.

Condortes, faisceaux de cannes disposés pour la construction des bourdigues. *Section II. p.* 65.

Conservateurs. On nomme ainsi à Rome des Magistrats qui ont inspection sur la vente du poisson. *Section III. p.* 21.

Contremaille. On appelle ainsi en quelques endroits le filet en tramail.

Coraliere, petit bâtiment Provençal, qui sert pour la pêche du corail & aussi pour celle du poisson: il porte un petit mât, point de vergues, une grande voile quarrée & un foque. Quelques-uns disent *coraline*.

Corbeille. C'est en effet une corbeille d'osier revêtue de cuir de cheval, dont les Anglois se servent assez adroitement pour la pêche. *Section I. p.* 43.

Corcerons. Ce sont de petits morceaux de liége qu'on attache aux empiles, pour que les haims se détachent du fond. Ce mot est synonyme de *Flottes*. *Section I. p.* 28.

Corde d'auffe. On en emploie de trois grosseurs, qu'on distingue par les noms de *Lignette* ou *Brumel*, le *Baudou* & le *Filet prin*. Ces cordes se vendent par balles assorties. *Section II. p.* 64.

Cordes. *Pêcher aux cordes* est pêcher avec une longue corde, à laquelle on attache, de distance en distance des lignes ou empiles garnies d'haims: c'est ce que dans la Méditerranée on appelle *Palangre*. Lorsqu'elles sont chargées de plomb ou de cailloux, on dit *Corde par fond*; quand elles sont soutenues par des flottes de liége, on dit *Cordes flottantes*: la principale corde s'appelle *maîtresse corde* ou *Bauffe* dans l'Océan, dans la Méditerranée *maître de palangre*. Les pêches aux grosses cordes different de celles aux lignes, parce que les cordes sont plus grosses, & ordinairement plus longues. Voy. Lignes. *Section I. p.* 14, 15, 27, 28, 64, 71, 72 & 73.

CORDIER. Un Pêcheur Cordier est celui qui pêche avec des cordes garnies d'haims. On l'appelle dans la Méditerranée *Palangrier. Section I. p.* 14, 27 & 28.

CORESSE. On appelle ainsi à Dunkerque les magasins où on fait les Harengs sorets.

CORMORAN, oiseau qu'on dresse à la pêche, pour s'approprier le poisson qu'il prend. *Section III. p.* 17.

CORNION, partie de la bire, ou bure, ou nasse qu'on ajuste à l'extrémité des diguiaux. *Section II. p.* 62.

CORPON ou CORPOU, cinquieme chambre qui est à la tête de la madrague, où se prennent les Thons.

CORPS ou COSSE d'un bateau. On appelle ainsi la partie d'un bateau, comprise depuis le mât jusqu'à-peu-près les deux tiers de sa longueur, tant à l'avant qu'à l'arriere. *Section I. p.* 37, & *Pl. X. fig.* 16.

COTREAUX ou COTRAS. On nomme ainsi à la Hougue des pieces de cordages de 18 brasses de longueur, avec lesquelles on joint, à cette distance les unes des autres, des pieces de tramail, qu'on tient flottantes entre deux eaux.

COUDRE un filet, est joindre plusieurs filets les uns au bout des autres, pour en faire un grand. *Section II. p.* 8.

COUFFE de palangre. On nomme ainsi en Provence un panier fait avec de l'auffe, & rempli de pierres, au bord duquel on attache des piles qui portent des haims, & qu'on descend au fond de la mer. On le retire au moyen d'une ligne qui y est attachée. *Section I. p.* 14 & 63.

COULETTE, sorte de truble dont la monture est comme celle d'une raquette : on s'en sert dans la Garonne pour prendre plusieurs sortes de poissons. C'est un grand lanet. *Section II. p.* 33.

COULEUR D'EAU. Quand on n'étame pas les haims, on les fait revenir sur un petit feu : d'abord ils prennent une couleur bleue, ensuite une brune, qu'on appelle *Couleur d'eau. Section I. p.* 27.

COUP. On donne quelquefois ce nom à la manche du boulier. *Section II. p.* 148.

COUPEILLON, nom que les Bourdiguiers donnent à une pêchette ou sorte de truble, qui leur sert à prendre le poisson qui est dans les tours des bourdigues. *Section II. p.* 59.

COUPERU, nom que les Pêcheurs d'Oleron & d'Aunis donnent à une espece de petite truble ou de nasse, dont ils se servent pour prendre le poisson qui reste dans leurs écluses ou courtines, quand l'eau n'est pas entiérement retirée.

COUPLE. Ce mot se prend en différents sens : quand les Pêcheurs l'emploient, ils disent *pêcher au couple*, lorsqu'ils attachent au milieu d'un fil de fer un peu courbe, un petit poids, & aux deux bouts deux piles garnies chacune d'un haim. On amarre ce fil de fer par le milieu, à une longue ligne que les Pêcheurs tiennent dans la barque qui va à la voile. Lorsqu'on parle de la construction d'un bâtiment, le *couple* est une tranche verticale, formée de varangues, de genoux & d'allonges ; on l'appelle aussi une *levée*. Les *couples* de balancement sont ceux qui terminent la partie symmétrique du bâtiment, un vers l'avant, l'autre vers l'arriere : le *maître couple* est celui qu'on met à la partie la plus large du bâtiment. On peut, pour avoir des notions plus précises sur les couples, consulter le Traité d'Architecture Navale. *Section I. p.* 21, 37 & 76.

COURANTILLE, sorte de thonnaire ou filet à prendre des Thons, qu'on abandonne à lui-même, & qui dérive au gré du courant. *Sect. II. p.* 117, 118.

COURAU, petit bateau de la Garonne, qui sert pour l'armement des grands bateaux, & pour la pêche dans la riviere. *Section I. p.* 41.

COURBE, piece de bois cintrée ou en équerre, qui est d'un grand usage dans la Marine.

COURRIER, piquet qui assujettit le bout de la pantenne de la paradiere. *Section II. p.* 96.

COURTINE. On nomme ainsi des especes de gords ou de bouchots, dont l'enceinte est formée par des filets tendus sur des piquets. On nomme *Courtines vagabondes* ou *variantes*, celles qu'on change souvent de place. *Section II. p.* 86, 87 & 88.

COUTEL : c'est une espece de serpe qui sert à couper les cannes qu'on emploie pour faire les bourdigues. *Section II. p.* 64.

COUTELETS, sorte de goulets ou entrées des bourdigues. Voyez TRAVERSE. *Section II. p.* 66.

COUTUME. On nomme *poissons de Coutume*, ceux de redevance, qu'on donne avant la vente aux Commis du Roi ou du Seigneur, au Propriétaire du bateau & au Maître Pêcheur. C'est le poisson choisi par le Fermier qu'on nomme particuliérement *de Coutume* : celui du Propriétaire du bateau se nomme *Poisson bourgeois. Sect. III. p.* 23.

COUVO. Les Espagnols nomment ainsi le coup ou la manche du filet qu'ils nomment *havega* ou *reddes reales*, qui est un filet assez semblable au boullier. *Sect. II. p.* 149.

CRAYÉ : c'est le nom qu'on donne en Picardie aux macreuses.

CRIQUE : c'est un enfoncement dans les terres, ou une espece de petit port formé naturellement le long des côtes, où les bâtiments cherchent un asyle dans les gros temps. *Sect. I. p.* 2.

CROCHET, instrument de fer ajusté au bout d'une perche, pour détacher les coquillages des rochers, & tirer les crustacées & quelques poissons d'entre les roches. On traîne sur le sable un double crochet pour faire saillir les vers & les poissons qui se sont enfouis. *Sect. III. p.* 5.

CROSNES, trous ou petites cavernes qui sont au bord de l'eau, assez souvent sous des roches.

CROUSILLES. On nomme ainsi en Provence des enceintes de filets, ou des especes de parcs qu'on établit au bord des étangs. *Sect. II. p.* 60.

CRUSTACÉES, poissons qui sont couverts d'une croûte dure, tels que les Crabes, les Homars, les Ecrevisses, &c.

CUL-DE-LAMPE d'un étang ; enceinte qu'on forme derriere la bonde d'un étang, au moyen d'une chaussée pour retenir l'eau, & empêcher qu'elle ne se perde.

CUL-DE-SAC, CUL-DE-PEIVAU ou CUL-DE-CHAUDERON : c'est le fond de la manche de l'eyssaugue, & des autres filets de même genre. *Sect. II. p.* 146.

CULAIGNON, partie de la manche des filets, & qui en forme le fond. *Sect. II. p.* 160.

D

Dane, cabane pratiquée au pied du grand mât des gondoles qui servent pour la pêche à Yermuth, & qui se démonte pour celle du Maquereau.

Darder. Il y a des Sauvages qui sont très-adroits à lancer un dard sur les poissons qu'ils apperçoivent. *Sect. III. p.* 13.

Décharge ou Déchargeoir, endroit par où on fait échapper l'eau d'un étang, quand il est trop plein. *Sect. III. p.* 39.

Déclorre une bourdigue, c'est en ôter les roseaux, pour laisser le passage libre aux poissons. *Sect. II. p.* 59.

Démarrage se dit d'un bâtiment qui, n'étant plus retenu par ses amarres, obéit à l'action du vent. Les Pêcheurs comptent leurs petites campagnes par le nombre de démarrages qu'ils font : ils disent qu'il y a des démarrages qui leur sont bien plus avantageux que d'autres.

Demi-clef. Voyez Clef. *Sect. I. p.* 16.

Demi-folle, filet qui ne differe des folles que parce qu'il a moins d'étendue, & que les mailles en sont moins ouvertes. On peut rapporter à ce filet les bretelieres, les jets de Picardie, les picots de Normandie. *Sect. II. p.* 115.

Dérader, c'est désagréer un bateau quand la saison de la pêche est finie.

Deux doigts. Les filets du boullier, dit *de Deux doigts*, ont leurs mailles d'un pouce & demi en quarré. *Sect. II. p.* 148.

Digon, morceau de fer barbelé ou terminé par un demi-dard, ajusté au bout d'une perche, & dont on se sert pour piquer & prendre le poisson. *Sect. III. p.* 3 & 8.

Digot ou Aiguillette, petit instrument qui sert à tirer du sable les Manches de couteau. *Sect. III. p.* 7.

Diguiaux, grands filets en forme de manches, terminés par une nasse nommée *bire* ou *bure*, que les Pêcheurs de la Seine établissent entre les arches des ponts. *Sect. II. p.* 61-63.

Dogre, bâtiment que les Hollandois & les François emploient pour pêcher dans les mers d'Allemagne : il est pincé par l'avant & l'arriere, porte un mât surmonté d'un hunier, une grande voile & un beaupré à l'avant, sur lequel sont amarrés des foques. *Sect. I. p.* 39. *Sect. III. Pl. XV.*

Doigt. On dit en quelques endroits *pêcher au doigt*, quand on tient la ligne à la main sans canne ; mais c'est ce qu'on doit appeller *pêcher à la ligne. Sect. I. p.* 66. On spécifie quelquefois la grandeur des mailles en les dénommant *de deux doigts*, *six doigts*, &c.

Domiciliés. Nous nommons *Poissons domiciliés*, ceux qui se trouvent toute l'année sur les mêmes côtes, tels que les Soles, les Limandes, &c. *Sect. I. p.* 35.

Dormant. Les Pêcheurs disent qu'ils pêchent avec des *lignes dormantes*, quand ils en mettent un nombre au bord de l'eau, & qu'ils vont de temps en temps visiter celles où le poisson a mordu. Les Pêcheurs de l'embouchure de la Seine appellent *rêts dormants* des rêts tendus comme les folles. *Sect. I. p.* 60-69. *Sect. II. p.* 122.

Drague. On comprend sous ce nom générique, qui signifie un filet en manche que l'on traîne, bien des especes de filets. On peut les considérer comme des guideaux, qui, au lieu d'être établis sédentaires, sont traînés sur le fond, ou comme des eyssaugues ou ganguis qui n'ont point d'aîles : il y en a qu'on hale de terre sur les greves ; d'autres sont traînés par des bateaux : les unes se nomment *chaluts*, d'autres *dranguelles* ; d'autres *cartes* ou *dragues*. Toutes ces pêches s'exécutent avec des filets en chausses, qui sont plus ou moins longues, qui ont leur ouverture plus ou moins grande, & qui sont armées de fer ou de bois. La force des filets varie aussi suivant leur grandeur. On appelle aussi *drague*, un filet en chausse, armé par-devant d'un chassis de bois ou de fer, qui gratte le fond lorsqu'on le traîne : il sert principalement à prendre des coquillages, comme Huîtres, Carambots, Oursins. On l'appelle en quelques endroits *Ganguy. Sect. II. p.* 165-167.

Dragueur, bâtiment de haute-Normandie pour la pêche de la Morue, du Hareng, du Maquereau, au Nord, à Yermuth, aux côtes d'Irlande, &c. *Sect. I. p.* 39.

Drainette, Drivonnette, Drouillette, par corruption, je crois, de *Derivette*, filet dont on se sert à la dérive pour prendre plusieurs sortes de petits poissons ronds : c'est un manet. *Sect. II. p.* 106.

Dranet, synonyme de *Colleret. Sect. II. p.* 142.

Dranguelle, sorte de drague, ou chausse simple qu'on traîne sur le fond au moyen d'un petit bateau : il y a des dranguelles claires, & d'autres épaisses. *Sect. II. p.* 163 & 164.

Dreige, pêche considérable qu'on fait dans l'Océan, avec un grand tramail, qu'on traîne avec un bateau nommé *nef*, & un ajustement que la marée porte au loin, pour traîner un des bouts du filet : on le nomme le *bourset*. On donne aussi ce nom en Bretagne à une manche qui est tenue ouverte par un chassis de bois ou de fer, & dont le bas est chargé de plomb & de fer ; c'est une vraie dreige. *Sect. II. p.* 128-135.

Dreigeur, bateau qui sert à la pêche à la dreige.

Drome. On emploie ce terme dans quelques Ports, pour signifier le cordage qu'ailleurs on nomme *orin*, & qui sert à tenir la bouée arrêtée sur les filets des Pêcheurs. Voyez ce mot *Sect. I. p.* 28.

Drouillet, petit filet monté sur des perches, qu'on présente à l'opposite du cours de la marée, pour prendre de petits poissons, particuliérement le Haranguet, qui est fort différent du Hareng.

Dunes, élevations qui bordent la mer ; il y en a d'assez élevées pour former des montagnes : on donne volontiers ce nom à celles de sable qu'on voit aux environs de Dunkerque. *Sect. I. p.* 2.

E

Echiquier. Voyez Carreau. *Sect. II. p.* 30 & 31.

Echouer se dit quand un vaisseau manquant d'eau, porte sur le fond.

Ecluse. Les Pêcheurs Parquiers nomment ainsi les parcs de pierre. *Sect. II. p.* 80, 82.

Ecueil, rocher ou banc de sable qu'il faut éviter pour ne pas périr.

EGRAU, filet de la pêche dite *jagude* dans les chenaux de Buch.

EGUILLIERE. Voyez AIGUILLIERE. *Sect. II. p.* 109 & 110.

EIN; c'est un mot corrompu de *Haim*. Quelques-uns disent *Eiche*. Voyez HAIM. *Sect. I. p.* 18.

EISSAUGUE. Il vaudroit mieux écrire *Aissaugue*: quelques-uns écrivent *Essaugue*, d'autres *Issaugue*. C'est un filet approchant de la saine, au milieu duquel il y a un sac de filet, ce qui est assez d'usage en Provence. Ainsi ce filet est composé de deux aîles ou bras de filet & d'une manche qui est au milieu. Après avoir fait parcourir au filet une grande enceinte, on le tire à terre pour prendre le poisson. *Sect. II. p.* 145-150.

ELANCEMEMT de l'étrave; c'est la quantité dont l'étrave se porte en avant au-delà de l'extrémité de la quille. *Sect. I. p.* 37.

EMBALLAGE du poisson. On prend bien des précautions pour emballer le poisson dans des paniers, lorsqu'on veut le transporter, ou, comme on dit, *le chasser au loin*: on emballe dans des paniers qu'on nomme *deux au cheval*, quand deux paniers en font la charge; *trois au cheval*, quand il en faut trois; & de même *quatre au cheval*. Il y en a de plus petits, qu'on nomme *cloyeres*. Enfin, on enveloppe quelquefois de beaux poissons simplement dans de la paille; c'est ce qu'on nomme *torquette* ou *torchette*. On couvre les paniers avec de la paille longue, qu'on nomme *glu*, & on forme ce qu'on nomme *le chaperon*. *Sect. III. p.* 24.

EMBECQUER, c'est mettre un appât friand à la pointe d'un haim. Quelques-uns disent *abecquer* & *abaiter*. *Sect. I. p.* 29 & 32.

EMBOURIGUE; c'est le nom qu'on donne aux goulets qui séparent les différentes chambres des bourdigues: d'autres se nomment *bouques* & *contre-bouques*. *Sect. II. p.* 59

EMERILLON, petit crochet de fer, qui est disposé sur son manche de maniere qu'il y peut tourner facilement. *Sect. I. p.* 17.

EMPERNA. *Faire emperna*, c'est former l'enceinte de filets pour la pêche qu'on nomme *seinche* ou *enceinte*. *Sect. II. p.* 168.

EMPILER les haims, c'est les attacher à une empile; & comme il y a des haims de différente forme & grandeur, on a aussi des empiles grosses & menues, de simples & de doubles, de rondes & de cadenettées. Il y en a de métal & de crin. *Sect. I. p.* 17.

EMPILES ou PILES; ce sont des lignes déliées, ordinairement doubles, auxquelles on attache un haim, & qui s'attachent aux lignes ou cannes. On les appelle dans la Méditerranée *bresseaux*. *Sect. I. p.* 14.

ENCEZA, pêche de Catalogne, qui se fait de jour & de nuit avec le fitora ou le fichoir. A Alicante, cette pêche se fait avec le feu & le filet. *Sect. III. p.* 11 & 14.

ENCLESTRE, partie du filet de la tartane. *Sect. II p.* 159.

ENLARMER un filet, c'est le border d'une espece de lisiere de grandes mailles, faites de fil fort, ou pour fortifier le filet, ou pour former des anneaux comme ceux d'un rideau: c'est à-peu-près ce qu'on nomme en Provence *chappe*. *Sect. II. p.* 8, 12 & 13.

ENSABLER, c'est tendre sur un fond de sable des filets, au pied desquels on ne met point de lest. *Sect. II. p.* 99.

ENTREBOUQUE. On nomme ainsi la premiere chambre des bourdigues du côté de l'entrée. *Sect. II. p.* 66.

ENTREMAILLADE. Les Provençaux nomment ainsi ce qu'on appelle en Ponant *hamaux*. Voy. TRAMAUX. *Sect. II. p.* 120.

EPAISSE. Une tessure épaisse est celle qui a les mailles serrées. *Sect. II. p.* 142.

EPERVIER, filet en forme de cloche, dont les bords sont plombés; il y a une ligne ou corde à la pointe du cône; quand on voit du poisson au fond de l'eau, on jette ce filet étendu, & on le couvre. On le nomme aussi *furet*, *risseau*, &c. *Sect. II. p.* 26-30.

EPINETTE, sorte d'haim qui se fait avec des épines d'arbre. La pêche qui se fait avec ces sortes d'haims s'appelle *pêcher à l'épinette*. *Sect. I. p.* 64.

EPISSOIR, sorte de cheville de fer, dont les Emballeuses de poisson se servent pour écarter les osiers & y passer les ficelles. *Sect. III. p.* 24.

ESCABECHER, maniere de préparer les Sardines.

ESCAUME, cheville de bois qu'on frappe sur le bord du bateau, & qui forme un point d'appui aux avirons lorsqu'on rame.

ESCAVE, nom qu'on donne dans la Dordogne à un filet très-semblable à la saine. *Sect. II. p.* 137.

ESCOPE, grande cuiller de bois dont les Matelots & les Mariniers se servent pour vuider l'eau de leurs bateaux, quand ils sont trop petits pour avoir des pompes.

ESNARDS, lignes qu'on attache à la tête d'un filet, & qui tiennent à une grosse flotte de liége, pour tenir un filet entre deux eaux.

ESPADOT; c'est un morceau de fer ajusté au bout d'un bâton, & qui forme un crochet: il sert à prendre au fond des écluses, dans les endroits où il reste de l'eau, les poissons qui y sont restés. Cette pêche se fait ordinairement aux flambeaux. *Sect. III. p.* 5.

ESPALIER, nom qu'on donne à deux paux qui sont à l'entrée de la pantenne de la paradiere. *Sect. II. p.* 95.

ESPAR, levier qui sert pour la grosse artillerie. On emploie aussi ce terme pour signifier une forte perche, plus menue qu'un mâtereau. *Sect. II. p.* 31.

ESPENS, pieces au nombre de dix, qui composent le filet du sardinal, ayant chacune 16 brasses & demie de longueur, & 6 brasses de largeur. Voyez SPENS.

ESPERE. On appelle en Provence *tendre à l'Espere*, quand on tend des filets dans l'attente du poisson qui y donnera. *Sect. II. p.* 75.

ESPION. On nomme ainsi en Roussillon, le filet qu'on nomme ailleurs *sardinal*.

ESSAUGUE, est, comme nous l'avons dit plus haut, un filet dont on fait grand usage dans la Méditerranée: au milieu est une grande bourse, aux deux côtés de laquelle sont deux aîles. On le tire à terre après lui avoir fait décrire une grande enceinte. *Sect. II. p.* 145.

ESTOIRE ou ESTOUEYRE, sorte de tramail dont on se sert dans la Gironde pour prendre des Gattes ou Fintes, des Soles, des Turbots, &c. On le nomme aussi *bigearreyres* ou *bigearreyns*. *Sect. II. p.* 105.

ESTRITS ou ETRITTE. On donne ce nom sur les côtes de basse-Normandie à une espece de Crabes.

ESTROPE, bout de cordage qui entoure la

boîte d'une poulie, ou des cailloux, pour former une anse par laquelle on les suspend. *Sect. I. p.* 15 & 28.

Etabli des Ouvriers qui font les haims : c'est une table épaisse, basse & solide, sur laquelle sont plusieurs ustensiles & outils qui servent à ces Ouvriers. *Sect. I. p.* 22.

Etalier est pris pour deux pêches fort différentes : quelquefois c'est un établissement de pieux & de perches, qu'on fait au bord de la mer pour tendre des files de guideaux : les uns s'appellent *hauts*, & les autres *bas étaliers*, suivant leur grandeur. Dans l'Amirauté de Coutances, *Etalieres* est un filet tendu circulairement sur des perches. *Sect. II. p.* 46, 47 & 78.

Etalon ; c'est le nom qu'on donne en quelques endroits aux cablieres. *Sect. II. p.* 117.

Etambot, piece qui s'éleve à peu près perpendiculairement à l'arriere du bâtiment à l'extrémité de sa quille, & à laquelle est attaché le gouvernail. *Sect. I. p.* 37.

Etamer, c'est couvrir les haims d'étain, pour empêcher qu'ils ne se rouillent. *Sect. I. p.* 25 & 26.

Etangs. On sait que c'est une grande étendue d'eau, qu'on retient par une digue qu'on nomme *chaussée*, au milieu de laquelle il y a un déchargeoir appellé *bonde*, qu'on ouvre quand on veut vuider l'étang pour le pêcher. Le poisson croît & se multiplie dans l'étang. Il y a de petits étangs qui sont uniquement destinés à la multiplication du poisson ; on les nomme *alviniers* ou *carpiers*. *Sect. III. p.* 33-47.

Etau, morceau de buis dont se servent ceux qui font les haims, pour supporter le fil-de-fer. *Sect. I. p.* 23.

Etente. Voyez Tente. *Sect. II. p.* 75.

Etiquette. Les Pêcheurs Verrotiers nomment ainsi un couteau emmanché de bois, qui n'a point de tranchant, & dont la lame est barbelée : cet instrument sert à détacher les coquillages des rochers, & à tirer du sable les vers & les hamilles. *Sect. III. p.* 4.

Etrave, piece de bois ordinairement courbe, qui s'éleve verticalement à l'avant du bâtiment, & termine sa longueur à cette partie. *Sect. I. p.* 37.

F

Façons, partie du bâtiment vers l'avant & vers l'arriere, qui diminuent de capacité, tant dans le sens vertical que dans le sens horizontal. *Sect. I. p.* 37.

Faille, filet qui est d'usage en Provence. La portion du filet de l'eyssaugue nommée *faille* est formée du filet qu'on nomme *majour*, dont les mailles ont 6 lignes d'ouverture. *Sect. II. p.* 145.

Farati ou Grande entrée, est une espece de vestibule qui distribue à droite & à gauche dans les chambres de la madrague. *Sect. II. p.* 171.

Fas de la nause. Les Catalans nomment ainsi le goulet des nasses. *Sect. II. p.* 56.

Fauques, planches qu'on ajuste à coulisse autour des bateaux à rames, quand on va à la voile, pour empêcher que la lame n'entre dedans : on les nomme aussi *ansins*.

Fauvrade. Les Provençaux nomment ainsi une enceinte de filets, ou un petit parc qu'ils forment près de la côte, pour y renfermer les Thons qu'ils ont pris à la pêche qu'ils nomment *seinche*. *Sect. II. p.* 168.

Faux. On donne ce nom à plusieurs pêches ; mais entr'autres à une dans laquelle on se sert d'un grand filet à manche, monté sur deux quenouilles, & dans laquelle deux hommes se mettant à l'eau présentent ce filet au courant : il y a une autre pêche dite *à la Faux*, qui se fait avec l'hameçon : elle sera rapportée dans l'article de la Morue. *Sect. II. p.* 43.

Fer a croc. Les Provençaux nomment souvent ainsi un haim.

Feu : *pêcher au feu*. Cette pêche se fait avec des lumieres pendant la nuit : les poissons viennent à la lumiere, & les Pêcheurs profitant de cette inclination du poisson, le prennent, ou avec des fouannes, ou avec des filets. Outre cela, il se fait encore une pêche au feu avec des filets ; telle est l'enceza d'Alicante, & le bregin au feu de Provence. *Sect. III. p.* 14.

Feuille, petit poisson d'étang plus petit que l'alvin, & qui est grand comme une feuille de saule. *Sect. III. p.* 43.

Fichure. On appelle volontiers de ce nom en Provence, la pêche à la fouanne ou au harpon. *Sect. III. p.* 10.

Filadiere, bateau de la Garonne qui n'a qu'un mât, une voile quarrée, deux latines, une d'étai qui se borde sur le beaupré ; il a communément 20 pieds de longueur, 6 à 7 de largeur, 3 de creux : il est plat par-dessous, releve beaucoup de l'avant & de l'arriere, est pointu par les deux bouts, ce qui le fait ressembler a une navette de Tisserand. Voyez Courau.

Filet, réseau fait avec du fil, dont les mailles doivent être plus ou moins grandes, selon l'espece de poisson qu'on se propose de prendre. On en tend au bord de la mer sur des piquets ou palots ; on en tend aussi en pleine eau, qui sont pierrés & flottés. Ce qu'on nomme *grand filet*, est une saine dont on se sert dans plusieurs rivieres qu'on barre entiérement. Voyez Rêts. *Sect. II. p.* 3, 4, 71, 99 & 144.

Fitora, terme Catalan, qui signifie un harpon ou un fichoir. Sur les côtes de l'Etat Ecclésiastique, on appelle *Foscina* ce que nous appellons *harpon*. *Sect. III. p.* 11 & 12.

Flambart, petite chaloupe du Havre, qui n'a que 12 ou 15 pieds de long, qui porte deux mâts sans vergue : on s'en sert pour la pêche du libouret & du chalut. On la démâte quand on veut aller à la rame pour servir d'aide aux grands Pêcheurs. *Sect. III.*

Flamméque, filets dont se servent les Pêcheurs de Caux pour prendre du Hareng hors le temps permis.

Flêche. Comme on tue quelques poissons dans l'eau avec le fusil, il y a des Sauvages qui les percent à coups de flêche. *Sect. III. p.* 13.

Flibot, espece de petite flûte ou de pinasse, qui sert pour la pêche de la Morue. Les grands ont 3 mâts & un beaupré, point de perroquets : les petits, au lieu d'artimon, ont une voile d'étai, ils sont à cul rond, & ont un gros ventre. *Sect. III.*

Flottant. Les Pêcheurs disent qu'ils pêchent *à corde flottante* ou *à filets flottants*, quand ils attachent auprès de l'haim un morceau de liége qui les fait flotter près de la surface de l'eau. On fait quelquefois flotter la corde avec des vessies pleines d'air. *Sect. I. p.* 61, 68.

Flottes ;

FLOTTES ; ce sont des morceaux de liége ou de bois léger, qu'on ajuste aux cordes ou à la tête des filets, quand on ne veut pas qu'ils portent sur le fond. Au Bourg d'Ault, on les nomme *Flotterons*. *Sect. I. p.* 28, 61, 68. *Sect. II. p.* 21 & 121.

FLUE ; c'est la nappe fine qui est entre les deux hamaux aux filets en tramail. En quelques cantons de Normandie, on donne ce nom aux demi-folles. *Sect. II. p.* 16 & 120.

FLUTE, bâtiment de charge dont les Hollandois se servent beaucoup, ainsi que les François. Elles sont ordinairement mâtées en vaisseau. Les Hollandois en font usage pour le commerce de la Morue dans le Nord. *Sect. III.*

FOLLES. On nomme ainsi un filet à larges mailles, qu'on tend de façon qu'il fasse des plis, tant dans le sens vertical, que dans le sens horizontal : il est lesté & légérement flotté. On le tend toujours par fond. Il sert à prendre des poissons plats, particuliérement des Raies : c'est pourquoi, en quelques endroits on les nomme *Rieux*. On tend les folles en *ravoir*. Voyez RAVOIR. Les demi Folles différent des folles, en ce que les mailles sont moins ouvertes : elles servent à prendre des Soles, des Carrelets, & autres poissons du même genre. On nomme quelquefois ces filets *grandes pentieres* ou *bretellieres*, parce qu'on y prend de petits chiens qu'on nomme *Bret* ou *Bretelles*. On appelle *Folles tramaillées*, des tramaux tendus comme les folles. *Section II. p.* 73, 111-115, 123.

FOLLÉE, bourse que les Pêcheurs laissent faire au filet en le tendant sur des perches. *Section II. p.* 73.

FOLLIER, bateau qui sert à la pêche aux folles.

FOND : c'est le terrein ou la nature du sol qui est sous l'eau : c'est dans ce sens qu'on dit *Fond* de roche, de sable, de galet, de vase, de paillettes, de coquilles, briseis d'Algue, &c ; & *pêcher par fond*, quand on établit les filets ou les cordes auprès du fond. On appelle aussi *fond*, une pêche qu'on fait au haut de la Loire avec une trape. *Section I. p.* 70. *Sect. III. p.* 19 & 20.

FORCIBLEMENT, nom qu'on donne à un Matelot vigoureux qui tire à bord les grandes folles. *Section II. p.* 114.

FOSCINA ou FUSCINA : c'est ainsi qu'on nomme à Raguse une sorte de harpon, avec lequel on perce très-adroitement les poissons qu'on apperçoit. Quand cette pêche se fait la nuit, on s'éclaire avec un morceau de sapin allumé. *Section III. p.* 11.

FOUANE, instrument propre à percer les poissons pour les prendre. Il y en a de bien des formes : les unes sont une broche terminée par un dard, d'autres une lame barbelée ; d'autres sont formées de deux, trois ou un plus grand nombre de lames : quelquefois ce n'est qu'une fourche. Ces instruments étant ajustés au bout d'une perche, on en perce les poissons qu'on apperçoit au fond de l'eau, ou on les enfonce dans la vase aux endroits où l'on juge qu'il y a des poissons. *Section III. p.* 7, 8 & 9.

FOUE. Les Pêcheurs d'Oléron nomment ainsi une manche de filet qu'ils mettent au fond de leur courtine.

FOUGNE : c'est une fourche de fer à deux ou trois fourchons, avec laquelle on darde les poissons qui sont restés aux endroits qui n'assé- chent pas de basse-mer. La Fougne est un harpon. *Section III. p.* 5.

FOULE, sorte de pêche. Voyez PLYETTER. *Section III. p.* 7.

FOUR. On nomme *grand four* & *fort four*, des manœuvres qui servent à appareiller le bourset de la dreige. *Section II. p.* 131.

FOURCHE, espece de fouane à deux fourchons, emmanchée de bois, comme celles dont on se sert dans les fermes pour charger les gerbes ; d'autres sont à trois fourchons, comme celles qui servent à charger le grand fumier. On se sert aussi de petites fourches de bois pour relever les caudrettes. Voyez CAUDRETTES. *Section II. p.* 34.

FOURÉE, espece de bas parcs. Voyez VENETS.

FOURQUETTE. Les Provençaux nomment ainsi une croix de fer ou de cuivre, qui porte des lignes & des haims, & qui est attachée à une longue ligne pour la descendre au fond de la mer, & la retirer quelque temps après. On nomme aussi *fourquette* ou *fourchette*, une petite fourche de bois, à laquelle on entrelace la ligne des bricolles, pour que le poisson qui a mordu à l'hameçon ne rompe pas la ligne. *Section I. page* 63.

FRAI. On appelle ainsi les œufs de toute sorte de poissons. Le poisson n'est pas bon quand il fraye, c'est-à-dire, quand il dépose ses œufs. *Section I. p.* 34 & 35.

FREGATON, petit bateau de Provence pour la pêche : il est pointu par les deux bouts ; il a 18 pieds de longueur & 6 de largeur : il ne va qu'à la rame.

FRERES, nom qu'on donne aux pieux, piquets ou paux, qui forment le corps ou la tour de la paradiere. *Section II. p.* 97.

FRONGIATA, pêche de Raguse, qui est une vraie pêche à la saine. *Section II. p.* 137.

FUNIN, cordage fait de bon chanvre & de médiocre grosseur, ce qui le fait appeller quelquefois *franc funin*.

FURET. Voyez EPERVIER. *Section II. p.* 26-30.

G

GABARET, petite gabarre. Voyez FILADIERE.

GABEZ, enceinte de filets ou sorte de parcs d'usage en Egypte. *Section II. p* 61.

GAFFE, morceau de fer qui porte une pointe & un crochet, soudé à une douille, dans laquelle on ajuste une longue perche. Cet instrument est d'un grand usage pour tirer à terre les gros poissons. Les petites se nomment *gaffeaux* : en quelques endroits on les nomme *halle-crocq* & *gauchon*. *Section I. p.* 28.

GALET, cailloux roulés qui se sont arrondis en frottant les uns contre les autres, quand la mer les agite. Les fonds de galet sont de mauvaise tenue, & endommagent les cables. On nomme aussi en Provence *galet*, ce qu'on nomme ailleurs *bouée* ou *signal* pour reconnoître la situation d'un filet : en Catalogne on dit *Gayot*. *Section I. p.* 2. *Section II. p.* 153.

GANCETTES, mailles de trois pouces en quarré.

GANGUEILE, petit ganguy qu'on traîne avec un bateau : on s'en sert en Provence à prendre des Anguilles. *Section II. p.* 154.

GANGUY. C'est ordinairement un filet plus petit que le bregin, & qui a les mailles très-

serrées : le grand ganguy est un vrai bregin. Ce qu'on nomme *ganguy des Carambots* & *ganguy des Oursins*, sont des dragues qui traînent au fond de la mer. Celui qu'on appelle *à la voile* ressemble assez à la tartane. *Section II. p.* 152-154.

GARÇON DE BORD. On appelle ainsi un jeune homme qui se loue pour aider à la pêche ; il ne fournit point de filets, & ne partage point dans le profit de la pêche : c'est un grade au-dessus des Mousses, qui, étant plus jeunes & moins forts, ont une paie très-foible.

GARDY. C'est le nom qu'on donne à la troisieme chambre de la madrague. *Section II. page* 171.

GAULETTE, petite gaule, synonyme de *Volet*. Ce sont deux gaules menues & pliantes, auxquelles on arrête le bord du filet nommé *bouteux*. *Section II. p.* 37.

GAY. *Hareng-gay* se dit du Hareng qui a frayé, & qui n'a ni laite ni œufs.

GLACE. Dans l'Amérique Septentrionale, en Russie, en Suede, &c. on fait des trous à la glace, & on introduit dans l'eau qui est dessous, des filets & des haims, avec lesquels on prend beaucoup de poissons. *Section III. p.* 18 & 19.

GLAI, herbier de glayeuls qui forme des especes d'isles dans les étangs. *Section III. p.* 46.

GLINE, panier couvert dans lequel les Pêcheurs mettent le poisson qu'ils ont pris. *Sect. III. page* 3.

GLU, paille longue qui sert à emballer le poisson. *Section III. p.* 24.

GOBELETTE, petits bateaux de Picardie, qui ont 21 pieds de longueur & 6 pieds de largeur : ils portent au milieu un mât soutenu des étais, une vergue & une voile quarrée.

GOMBIN ou GEMBIN, noms qu'on donne en Provence à des nasses cylindriques qui ont deux entrées garnies de goulets : ce sont des louves faites très-artistement avec des cannes ou des osiers. Les Provençaux les nomment aussi *lances*. *Section II. p.* 55.

GONDOLE, barque plate, longue & très-légére, qui ne va qu'à la rame. Celles de Saint-Valery sont semblables aux batelets du Pollet. Les gondoles Provençales portent une grande voile latine & un foque à l'avant. *Section I. p.* 39 & 42.

GORETS, nom qu'on donne en Bretagne aux parcs. Voyez BENASTRE.

GORGE. C'est le demi-cercle que l'eyssaugue & le bregin forment dans l'eau. On le mesure plutôt par le cercle que forme au fond de l'eau la corde, sur laquelle est le plomb, que par celui que le liége forme sur l'eau. On donne aussi ce nom, en quelques endroits du Languedoc, aux aîles du boullier. *Section II. p.* 150.

GORDS, pêche qui s'établit dans le lit des rivieres & au bord de la mer : ce sont de grands entonnoirs qu'on forme avec des filets ou des pieux qui se touchent les uns les autres, & dont la pointe aboutit à l'entrée d'un verveux ou d'un guideau, pour y conduire le poisson. On nomme aussi à la Tête de Buch *gords*, le filet qui sert à la pêche dite *jagude*. *Section II. p.* 52.

GOULET. On appelle ainsi une espece d'entonnoir qu'on met à l'entrée des filets en manche & des nasses, pour que le poisson, qui y est entré librement, n'en puisse pas sortir. En Provence on lui donne le nom de *goulume*. *Sect. II. page* 8, 96.

GOURDE ou CALEBASSE : on s'en sert au lieu de flottes de liége, pour empêcher le filet d'aller au fond de l'eau. *Section II. p.* 28.

GOUVERNAIL, piece de bois plus large qu'épaisse, qui, étant attachée par des pentures à l'étambot, peut se mouvoir au moyen d'un levier, qu'on nomme *la barre* : par ce mouvement, le Pilote ou Timonnier dirige la route du bâtiment. *Section I. p.* 37. *Pl. X. fig.* 16.

GRADOU, chambre de la madrague, qui, avec le gravicheli & le corpou, fait la cinquieme chambre. *Sect. II. p.* 171.

GRAGE. C'est le nom qu'on donne en basse-Normandie à la drague aux Huitres.

GRAPIN, petite ancre qui a quatre bras, une seule tige & un organeau où l'on attache le cable. On n'y met point de jas.

GRAU. C'est le nom qu'on donne à des coupures ou de petits canaux qu'on fait aux digues qui séparent les étangs de la mer. *Section II. page* 60.

GRELINS. Les cordes en grelins sont faites avec plusieurs aussieres, commises les unes avec les autres : c'est pourquoi elles sont commises deux fois. *Sect. I. p.* 8 & 15.

GRENADIERS, grands bouteux qui servent à prendre des Chevrettes, que les Flamands nomment *grenades*. On appelle aussi *grenadiere* une petite saine qui sert au même usage. *Section II. page* 29.

GRIBANE, sorte de barque qui est ordinairement du port de 30 jusqu'à 60 tonneaux, & fort en usage sur les côtes de Normandie & de Picardie : elle porte un grand mât, une misaine sans hunier & un beaupré : ses vergues sont inclinées.

GRILLAGE, barreaux de bois ou de fer qu'on met à tous les endroits par où l'eau arrive dans un étang, & par ceux qui servent de décharge, pour empêcher que le poisson ne sorte de l'étang. *Sect. III. p.* 39 & 40

GUELDRE, GUILDILLE, GUILDIVE, GUILD, appât qu'on fait avec des poissons du premier âge, des petites Chevrettes, ou de la chair de quelques poissons cuits. *Section I. p.* 33.

GUERAGNON, fond de la manche du ganguy, qui est fait de gros fil, qu'on nomme *de six*.

GUIDEAUX, filets en manche, dont l'embouchure qui est large, se présente à un courant qui la traverse. On tend ces guideaux en traîne contre un courant : il y en a de plusieurs grandeurs, qui s'établissent de différentes manieres. *Section II. p.* 45 & 46.

GUIRON, terme Provençal, qui signifie deux pieces de filets qui forment une partie de la manche de la tartane & autres. Le guiron du subre est celui où sont attachés les liéges : le guiron du plomb est au bas de la manche. *Section II. page* 156 & 160.

H

HABILLER se dit du poisson qu'on apprête pour le saler, en lui ôtant la guigne & les ouies.

HAYE, tournoiement d'eau qui se forme dans les courants : on en occasionne quelquefois pour y placer des verveux. *Section II. p.* 52.

HAIM. On dit aussi *Ain* : nous l'avons écrit dans le courant de cet Ouvrage *hain* ; mais il paroît préférable de l'écrire *haim*, parce qu'il dérive de *hamus* : c'est un crochet fait ordinaire-

ment de métal, avec lequel on saisit le poisson. Il y en a de petits, d'autres fort grands : les uns n'ont qu'un crochet, d'autres en ont deux. On en fait avec des épines, & même avec des os. *Section I. p.* 12, 18, 21.

HALBOURG, espece de Hareng fort gras, qui se pêche dans la saison.

HALINS ou BRAS, corde qu'on ajuste aux extrémités des filets pour les traîner. En Provence & en Languedoc, ces cordages sont ordinairement d'auffe, & on les appelle *sartis* : chaque piece est assez souvent nommée *maille. Section II. page* 147.

HAMAUX, nappe des tramaux à large maille. *Section II. pages* 16 & 120.

HAMEÇON. Exactement parlant, c'est un haim garni de son appât. On le prend souvent pour l'haim ou le crochet qui arrête le poisson. Voy. HAIM. *Section I. p.* 15.

HARENGUIERE ou HARENGUADE, palis pour prendre des Harengs. *Section II. p.* 74.

HARENG. Ce poisson se prend avec les filets nommés *manets.* Voyez ce mot. *Sect. II. p.* 106.

HARGNIERE. On nomme ainsi sur les côtes de haute-Normandie quelques brasses de filet à larges mailles, qui terminent les extrémités des saines. *Section II. page* 141.

HAROUELLE. Voyez ARONDELLE. *Section I. page* 65.

HARPON, espece de dard mis au bout d'un manche de bois, qui se lance sur le poisson, comme on lançoit autrefois le javelot; & au moyen d'une ligne déliée, on suit le poisson qui a été piqué. *Section I. page* 28. *Section III. pages* 12-14.

HARPONNAGE, en Provence FICHURE, est la pêche avec la fouane ou le harpon.

HARPONNER. Quoiqu'on confonde communément le harpon avec la fouane, on appelle *harponner*, lorsqu'on lance le harpon sur un poisson; c'est ainsi qu'on prend les Baleines, les Marsouins, &c. *Section I. page* 28. *Section III. page* 12-14.

HARVIAU, anse de corde qui sert à attacher le grand filet en chausse, qu'on emploie pour les pêcheries établies aux arches des ponts sur les grandes rivieres. *Section II. page* 62.

HAVENEAU ou HAVENET, est un filet tendu sur deux perches qui se croisent comme une paire de ciseaux : on ne le pousse point devant soi, mais on le présente au courant. On pêche avec ce filet à pied, & dans de petits bateaux. Les petits haveneaux de Vannes different peu des bouteux de Normandie. *Section II. pages* 38, 40 & 41.

HAUSSIERES. Voyez ANSIERES. *Section II. page* 119.

HAUTÉE. Le filet qu'on nomme ainsi en Provence ne differe de la battude que parce qu'il est plus grand. *Section II. page* 108.

HEU, bâtiment à plate varangue, & qui tire peu d'eau : il est d'un grand usage, sur-tout en Hollande & en Flandre. Il n'a qu'un mât qui s'incline vers l'arriere, avec une demi-varangue ou corne qui porte une grande voile, à laquelle on ajoute quelques voiles d'étai. *Section III. Pl. I. figure* 3.

HERBIERS, bancs d'herbe qui se forment au milieu des eaux, & dans lesquels le poisson se réfugie.

HERSES, instruments semblables à ceux dont se servent les Laboureurs pour enterrer leurs grains : elles sont tirées par des chevaux ou des bœufs, pour entamer le sable. *Section III. page* 6.

HORIZON DU SOIR, pêche qui se fait au soir, commençant quand le soleil est couché, jusqu'à ce que sa lumiere disparoisse entiérement. C'est aussi ce qu'on nomme le *crépuscule.*

HÔTE ou BOURGEOIS. Les Matelots nomment ainsi celui à qui appartient leur bateau pêcheur, & qui leur loue suivant certaines conventions. *Section I. page* 44.

HOTTE de quai. Ce sont des hottes ordinaires, au fond desquelles on ajuste un morceau de bois qui répond du fond de la hotte à terre, & qui sert à ceux qui transportent le poisson à se reposer. *Section III. pag.* 22.

HOULEVICHE, filet qu'on appelle ailleurs *bretelliere*, parce qu'il sert à prendre une sorte de Chien qu'on appelle à Barfleur *Houle. Section II. page* 119.

HOUX-FRÉLON. C'est la plante appellée par les Botanistes *Ruscus myrtifolius aculeatus*, qu'on nomme sur la côte de Normandie *vergandier*, dont on se sert pour faire les avalettes pour la pêche qu'on nomme *la balle. Section I. p.* 21.

HOYÉ. On appelle *Poisson hoyé*, celui qui a été meurtri & fatigué dans le filet, ou attaqué par des poissons voraces : il se corrompt aisément, & il faut le consommer sur le lieu de la pêche. *Section I. page* 35.

HUAGE. Voyez CHANTAGE & JETS.

HUCHES, grandes caisses de bois qu'on établit dans l'eau, & qui ferment à clef : on y dépose le poisson qu'on doit prendre journellement pour la table. *Section III. page* 30.

HUNIER. C'est un grand calen qu'on attache au bout d'une corde passée dans une poulie frappée au bout d'une vergue; & en hâlant sur cette corde, on releve le carreau ou calen. *Section II. p.* 31.

HYDROGRAPHE, Maître payé par le Roi dans les Ports pour enseigner aux Eleves la théorie de la Navigation, & pour examiner ceux qui se présentent pour être reçus Pilotes Hauturiers ou Côtiers, & Capitaines de vaisseaux marchands. *Section I. page* 45.

J

JAGUDE. La pêche qu'on nomme ainsi dans le bassin d'Arcachon, est une espece de manet qu'on tend sédentaire dans les chenaux. Nous l'avons décrit dans le détail des pêches d'Arcachon & de la Tête de Buch.

JAMBE d'une maille, est le fil qui forme un de ses côtés. *Jambe de filet.* On nomme quelquefois ainsi les ailes qu'on ajoute à côté des filets à manche. *Section II. page* 20, 145.

JARDINET, compartiment fait sur le pont des gondoles, pour servir à cacquer le Hareng à Yermuth.

JARRETIERE, lien de charpente qui soutient les jumelles des bondes. C'est sur ces jarretieres qu'on cloue les planches percées qui forment la cage. *Section III. page* 37.

JETS. Les jets de Picardie sont des demi-folles tendues en ravoir. On fait quelquefois du bruit pour engager le poisson à donner dans le filet : alors on nomme cette pêche *chantage*, *cantage*, *huage. Section II. pages* 115 & 116.

INGE, corruption de *haim. Section I. page* 18.

JONCHERE, touffes de jonc qui se forment

dans les étangs, & deviennent quelquefois des isles flottantes. *Section III. page 46.*

Jonquinne ou Jonquille. On nomme ainsi les cordes d'auffe.

Issaugue, petite Issaugue ou *Bourgin.* Voy. Bregin.

Islot ou Ilot, petite Isle. Les Marins disent quelquefois *Islette.*

L

Laçeur, synonyme de *Mailleur*, Ouvrier qui fait des filets. *Section II. page 4 & 6.*

Laguilliere, rêts en usage à Marseille, fait avec du fil de lin fort fin double, de 15 mailles au pan, & de 200 brasses de long sur 6 de large.

Lampresse, nappe de filet dont les mailles n'ont qu'un pouce & demi d'ouverture. Il est du genre des demi-folles.

Lance, nasse cylindrique. Voyez Gombin. *Section II. page 55.*

Lane, étendue de riviere où on laisse dériver les filets avec lesquels on prend les Saumons & les Aloses. Ce mot est en usage dans la Dordogne.

Lanets. C'est un petit truble dont on se sert pour prendre des Chevrettes dans les algues. Il est ordinairement monté comme une raquette, & son manche est souvent fort court. *Section II. page 33.*

Langoustier, filet à mailles très-larges, qui sert à prendre des Langoustes. *Section II. page 127.*

Lannes. On appelle ainsi dans l'Océan les lignes fines qui partent de la maîtresse corde. Quelques-uns les appellent *femelles. Section I. page 14.*

Large. *Aller au large, se porter au large*, c'est s'éloigner de la côte vers la grande mer.

Lassins, filet à manche peu différent de tous les autres. *Section II. page 44.*

Latine. *Voile latine*: c'est une voile triangulaire qui est d'un grand usage sur la Méditerranée. Les tartanes portent des voiles latines, des foques, des coutelas, bonnettes en étai, des voiles d'étai: toutes ces voiles sont triangulaires. *Section II. page 155.*

Laüt, bâtiment qui sert à Cette à faire la pêche à la tartane.

Leches ou Achées. Voyez ce mot.

Légrau, filet qui sert à pêcher à la jagude dans l'étang d'Arcachon. Voyez Jagude.

Lépas, genre de coquillages univalves, ou qui n'ont qu'une coquille, & sont attachés au rocher qui leur sert d'une valve.

Lesque ou Lisque. C'est un filet semblable aux cibaudieres ou folles. Ces dénominations sont en usage dans l'Amirauté d'Eu. *Section II. page 118.*

Lest, poids dont on charge le pied du filet pour le faire caler: on le fait ordinairement de plomb ou de cailloux, ou de grosses pierres qu'on nomme *cablieres*, quelquefois avec un gros cordage. *Section I. page 28. Section II. pages 21 & 22.*

Létis. Voyez Battude.

Leugeon, filet dont les mailles ont deux pouces d'ouverture, que les Pêcheurs de la Tête de Buch tendent sédentaires & en pleine eau. Voyez Peugne.

Leurre. Ce sont des appâts factices qu'on met aux haims pour attirer le poisson. C'est quelquefois une espece de poisson fait avec de l'étain fondu; d'autres fois un morceau de liége couvert d'une peau de poisson, des chenilles, des papillons, &c. imités avec différentes substances; de petites Anguilles d'étain pour prendre des Vives avec la fouane. *Section I. p. 22. Section III. page 9.*

Leviere, grosse corde qui pose sur un treuil, & sert à relever le filet qu'on tend aux arches des ponts, lorsqu'on veut les faire sécher. *Section II. p. 62.*

Levure. Les Mailleurs nomment ainsi des demi-mailles par lesquelles on commence le filet. *Lever un filet*, c'est en faire la levure; & le *poursuivre*, c'est continuer à faire les mailles. *Sect. II. pages 8, 10.*

Liban. On appelle ainsi en Provence la corde qui borde le pied du filet, & à laquelle on attache le lest; c'est encore une corde de 4 ou 6 pouces, faite avec de l'auffe, & qui sert à attacher de grosses pieces de liége au filet de la madrague. *Section II. page 64.*

Libouret, pêche qui se fait avec une ligne qu'on enfile dans un trou qui est au bout d'un morceau de bois, qui à son autre extrémité porte plusieurs piles garnies d'haims. Cette ligne est terminée par un poids. Le morceau de bois du libouret se nomme *avalette. Section I. pages 21, 35, 75.*

Ligne. Les Marins employent ce mot en plusieurs sens différents. C'est ordinairement une corde menue qui sert à porter un poids pour connoître la profondeur de l'eau, & alors on l'appelle *ligne de sonde*; *ligne de loch*, celle qu'on attache à un petit instrument de ce nom, pour connoître la vitesse du sillage; *ligne d'amarrage*, qui sert à attacher différents corps; *ligne de pêche, fine ou simple*, celle qu'on fait avec de la soie ou du crin, à l'extrémité de laquelle on attache un haim amorcé, & qu'on tient à la main pour tirer à bord le poisson qui a mordu: on pêche de cette façon des Morues, des Cabillauds, des Thons & beaucoup d'autres poissons; *lignes dormantes & par fond*, celles qui sont garnies dans leur longueur d'empiles d'haims & de lest, qu'on tend au fond de la mer avec de petits bateaux: il y en a qui ont beaucoup d'étendue; *lignes sédentaires & flottantes*, qui sont attachés à des corps fixes, ou dont les haims sont attachés à des corps flottants: enfin on appelle *ligne d'eau en charge*, celle que trace la superficie de l'eau sur le pourtour du bâtiment lorsqu'il a sa charge. *Section I. p. 14, 15, 37, 48, 61, 66, 67, 68, 70.*

Lignette ou Brumet, ligne menue & fort déliée qui sert pour la pêche à la canne. *Section I. page 48.*

Lis ou Dreige, filet composé de 70 rangs de mailles, de 9 ourdres au pan, ou d'un pouce en quarré.

Lisseau. Les Faiseurs de filets nomment ainsi ce qu'on appelle communément *peloton. Section II. p. 6.*

Lotier, Pêcheur qui, au moyen de sa part de filet qu'il fournit pour la pêche, jouit du plein lot.

Loup. On donne ce nom à plusieurs sortes de filets: dans la rade de Nantes, on appelle ainsi un filet qu'on tend en pleine eau sur trois

piques

piquets ou perches : l'une qui est sédentaire se nomme *perche de terre*, une autre *perche de rade*, & la troisieme *perche du milieu. Section II. p.* 77, 78.

LOUTRE, animal amphibie du genre des castors, qui vit de poissons. Dans l'Abbaye de Sorgue près Bayonne, ordre de S. Benoît, un Religieux en avoit privé & dressé une à la pêche, de sorte qu'il lui ordonnoit d'aller à la pêche : la loutre obéissoit, & lui rapportoit un poisson ; ce qu'elle répétoit toutes les fois que le maître lui ordonnoit.

LOUVE. On donne quelquefois ce nom aux verveux, principalement à ceux qui ont plusieurs ouvertures à chaque bout : ceux qui sont garnis d'aîles sont appellés *rafles. Section II. page* 57.

LUZIN, menu cordage formé de deux fils simplement retors, & non pas commis comme le bitord. Voyez BITORD.

M

MACLE. On donne dans quelques Ports de Picardie ce nom aux folles. On nomme en Languedoc *Maclonniere*, un filet de la nature des folles. *Section II. pages* 118, 119.

MACLONNIERE, sorte de tramail dont on fait usage dans les étangs de Cette, & qui peut se rapporter aux folles. *Section II. page* 119.

MADRAGUE. On appelle ainsi de très-grandes pêcheries qu'on établit dans la Méditerranée, principalement pour prendre des Thons. On peut les regarder comme de grands parcs établis en pleine eau, & dans lesquels le poisson est conduit par une chasse ou une cloison de filet qui s'étend depuis la madrague jusqu'à la côte. *Section II. pages* 170-174.

MAILLADE ou TREMAILLADE. C'est ainsi qu'on appelle sur la Méditerranée les filets que dans l'Océan on nomme *tramaux. Section II. pages* 125-128.

MAILLE. On sait qu'on appelle ainsi les ouvertures qui sont entre les fils des filets. Il y en a de grandes & de petites : les unes sont quarrées, les autres en losange. On appelle en Provence *majours*, des mailles qui ont à peu-près six lignes en quarré d'ouverture, celles appellées *grand majour* en ont sept. *Maille royale* : en quelques endroits, c'est un filet qu'on peut regarder comme une cibaudiere ou folle, à cause de la grandeur de ses mailles : on le nomme aussi *six doigts*. Façon de faire les mailles. *Section II. page* 8. Quand on veut détacher un filet du milieu d'un autre, on fait un rang de mailles avec deux fils, ce qui fait deux anses qu'on nomme *mailles doubles* : on prend les unes pour faire un filet, & on réserve les autres pour l'autre filet. *Section II. page* 8. Enfin, on appelle en Languedoc & en Provence *maille* des pieces de cordes de sartis ou d'auffe qui ont 75 brasses de longueur. *Section II. pages* 5, 8, 9, 10, 11, 12, 14, 15, 118, 145, 146, 147.

MAILLEUR, synonyme de *Laceur*, Ouvrier qui fait des filets. *Section II. p.* 6.

MAJOURS. *Voyez* MAILLE.

MAISTRE DE PALANGRE. *Voyez* CORDE. *Sect. I. page* 14.

MAITRESSE CORDE. *Voyez* CORDE. *Section I. page* 27.

MANCHE, filet en forme de tuyau conique, large à l'entrée, & qui s'étrécit jusqu'à son extrémité, qu'on ferme de différentes manieres. Il y a des filets en manche auxquels on donne différents noms. *Section II. page* 44.

MANET, filet en nappe simple, dont les mailles sont proportionnées à la grosseur des poissons qu'on se propose de prendre ; ainsi elles sont plus serrées pour les Sardines que pour les Harengs, & pour les Harengs que pour les Maquereaux. Ceux pour prendre les Mulets ont les aîles encore plus larges ; car il faut que la tête du poisson entre dans la maille, & qu'il soit retenu par les ouies. Les manets se tendent en ravoir : on en garnit des parcs, on en tend en pleine eau pierrés & flottés. *Section II. pages* 4, 103 *& suivantes.*

MANGONNIERS, nom qu'on donne en Languedoc aux Chasses-marée ou Marchands de poisson en détail.

MANGUE, grand filet qui sert auprès de Fréjus.

MANIGUIERE, pêcherie formée de filets tendus sur des pieux qui aboutissent à des manches où entrent les Anguilles.

MANIOLLE, grande truble dont on se sert dans l'Adour près Bayonne, dans un petit bateau, pour prendre de petits poissons : on s'en sert aussi dans le port de Brest pour prendre des Merlans bâtards. Quelquefois la Maniolle n'a point de manche, & est suspendue à un cordage. *Section II. page* 33.

MARANDER signifie chez les Pêcheurs Normands deux choses fort différentes, savoir : mettre leurs appelets à la mer, ou raccommoder, rétablir, radouber leurs filets.

MARCHAIS ou HARENG-GAI. C'est le Hareng vuide de laite & de rogue après qu'il a frayé.

MARÉE. On appelle ainsi les poissons de mer. Les plus chers & les plus délicats se nomment *grande Marée*, les plus communs *petite Marée.*

MAREYEUR, Marchand de marée. Comme ils l'achetent des Pêcheurs pour la transporter en différents endroits, on les nomme *Chasses-marée.*

MARSAÏQUE, palis pour prendre des Maquereaux. *Section II. page* 74.

MARTEGAL, sorte de bregin. Ce mot est peu usité. *Sect. II. page* 157.

MATS, longues pieces de bois qui s'élevent verticalement sur les vaisseaux : on les nomme sur les galeres *arbres*. Sur les vaisseaux, il y a le grand Mât, le grand hunier & le grand perroquet ; le Mât de misaine, le petit hunier & le petit perroquet. A l'arriere l'artimon, en avant le beaupré. Les petits bâtiments ne portent qu'une partie de ces Mâts. *Section I. page* 37.

MATTE de Thons. On appelle ainsi en Provence un banc de Thons.

MEJANOS ou MEJANES. On appelle ainsi au Martigues les cannes qu'on emploie pour faire les bourdigues lorsqu'elles sont de moyenne longueur. *Section II. p.* 63.

MENTANA. Les Basques appellent ainsi les *noves* ou *noues* de la Morue.

MENUISE. Les Pêcheurs disent souvent *Menise* : ce sont des poissons du premier âge qu'on prend en prodigieuse quantité, ce qui détruit beaucoup de poisson. *Section III. page* 20.

MERLIN, menu cordage formé de trois fils commis ensemble : il est meilleur que le bitord & que le luzin. *Voyez* ces mots.

MESLIS. C'est un mélange de toutes sortes de poissons du premier âge. Ailleurs on l'appelle *Nonnat.*

Mestre ou Maistre. Les Levantins appellent le grand mât des galeres, tartanes, &c. *arbre de meistre. Section II. page* 155.

Miroir, sorte de pêche qui se fait avec un miroir, dans lequel, pour attirer le poisson, on reçoit la lumiere de la lune, comme on fait celle du soleil pour prendre les alouettes. Les Chinois, au lieu de miroir, se servent d'une planche blanchie & couverte d'un vernis poli. *Section III. page* 11.

Miterne, synonyme de *jonchere*. Voyez ce mot.

Monter un filet, c'est le garnir de cordes & apparaux pour le mettre en état de servir. *Section II. p.* 8.

Morgue ou Gorge. On appelle ainsi l'embouchure de la chausse du bregin & de l'eyssaugue : c'est aussi l'entrée de la manche des filets qui en ont, particuliérement de celle du filet de la tartane. *Section II. p.* 151, 160.

Mornelles ou Mornilles, pêche que les Espagnols font dans un batelet avec des nasses. *Section II. p.* 56.

Mouillage, endroit où l'on peut mouiller ou jetter l'ancre. Ce mot est assez synonyme d'*ancrage*. Voy. Ancrage.

Moule, morceau de bois rond ou quarré, sur lequel on forme les mailles, & qui en fixe la largeur. *Sect. II. p.* 5, 7.

Moulinet. C'est un treuil qui sert à plusieurs usages. Au Martigues, on nomme *Moulinet* celui qu'on emploie pour tendre le filet dit *capouliere*, qui est à l'entrée de la bourdigue. Quand les équipages sont foibles, ils se servent d'un Moulinet pour tirer à terre ou dans leur bateau leurs filets, saines, eyssaugues, bregins, &c. *Sect. II. p.* 64, 154, 157.

Mouscleau ou Muscleau. Les Pêcheurs Provençaux nomment ainsi un haim. *Section I. p.* 15.

Mousses, jeunes enfants qui vont à la mer pour s'accoutumer à cet élément, & pour apprendre le métier de Matelot ou de Pêcheur. *Voyez* Garçon de bord.

Mulier. Ce filet, qui est principalement destiné à prendre des Mulets, est du genre des cibaudieres ou folles. A Saint-Tropès, on dit *Mulletiere*. On le tend souvent sur piquet ou en palis. *Section II. p.* 75.

Muraille. On nomme volontiers ainsi en Provence ce qui forme l'enceinte des pêcheries, soit que ce soient des cannes ou des filets. *Sect. II. p.* 66.

N

Nançąs. Sorte de pêche à la nasse, que font les Espagnols, & qui différe peu de l'Andana. *Sect. II. page* 56.

Nanse. Les Provençaux appellent ainsi des nasses faites d'osier, & figurées comme le sont certaines souricieres de fil d'archal, que dans l'Océan on nomme *bouragues*. Les Nanses des Catalans approchent plus de la forme des verveux. *Section II. p.* 56.

Nappe de filet, étendue de filet simple, qu'on tend à plat. On donne aussi ce nom au filet des tramaux qui est entre les deux hamaux qu'on appelle communément *flue. Section II. p.* 4 & 16.

Nasses : ce sont des especes de paniers faits d'auffe, de jonc ou d'osier, qui étant à clairevoie, laissent passer l'eau, & retiennent le poisson. On leur donne différentes formes, & aussi différents noms, comme *nasse, nasson, nanse, lance, bire, boisseau, bouteille, ruche, panier, bouterolle, bourgne*: tous ont des goulets à leur entrée. *Sect. II. pages* 53-57.

Nasse ou Bande, une des trois parties principales qui composent le filet nommé *eyssaugue*.

Nasselle. On nomme ainsi à Gibraltar de petites nasses qu'on fait avec du jonc qui croit dans les marais. *Sect. II. pag.* 57.

Nassonnes, sont des nasses figurées comme une botte ; elles servent à prendre des crustacées. *Section II. p.* 56.

Natte de liége. On appelle ainsi en Provence ce que dans les Ports du Ponant on nomme *flottes*. Ce sont des morceaux de liége qu'on attache à la tête du filet ou au bruime supérieur. *Section II. page* 107.

Nef. C'est le nom qu'on donne au corps du bateau qui traîne la dreige. *Voyez* Dreige. *Sect. II. pag.* 130 & *suiv.*

Nœuds. Les fils des filets sont joints les uns aux autres par des nœuds. On en distingue entre autres de deux sortes : savoir le nœud sur le pouce, & celui sous le petit doigt. Pour constater la grandeur des mailles d'un filet, on compte combien il y a de nœuds dans une longueur, comme par exemple d'un pied. *Section II. p.* 8. 9. & 10.

Nogat. Les Pêcheurs Gascons donnent ce nom aux pains de noix ou au marc de noix, dont on a exprimé l'huile. Il leur sert d'appât.

Nonnat, synonyme de *Meslis*, vient du latin *Non natus*, parce que ces petits poissons sont à peine nés. On appelle ainsi ce que sur la côte d'Antibes, & ailleurs, on appelle *menuise. Section III. pag.* 21.

Noue ou Nove, vessie à air de la Morue, qui fait un mets délicat ; elle se trouve le long de l'arrête du poisson en dedans.

O

Œuvre morte. On appelle ainsi toute la partie du bâtiment qui excede la surface de l'eau. *Sect. I. pag.* 37. *Pl. X. fig.* 16.

Œuvre vive. La partie du bâtiment qui entre dans l'eau, ou celle qui est comprise depuis la quille jusqu'à la ligne de flottaison. *Section I. p.* 37. *Pl. X. fig.* 16.

Oiseaux. On prend des poissons avec des oiseaux pêcheurs, tels que le cormoran. Cette pêche est sur-tout en usage à la Chine. *Section III. pages* 17 & 18.

Ordun. C'est ainsi qu'on nomme une certaine longueur de cannes montées sur des cordes, comme on fait les paillassons. *Section II. pag.* 65.

Orin. C'est une corde qui répond d'une bouée ou à la croisée d'une ancre, ou à l'extrémité d'un filet qu'on a calé au fond de la mer, ou à une cabliere. *Section I. page* 28.

Orphis, poisson qui se prend avec les manets. *Voy.* ce mot. *Section II. page* 106.

Ourdidou. On nomme ainsi une espece de hangar ou de halle, sous laquelle on fait les pieces de canne. *Section II. p.* 64.

Ourdir les cannes. C'est en faire des cordes, ou des especes de claies semblables aux paillassons des Jardiniers : chaque piece se nomme *ordun* ou *auvel*. Voyez Auvel. *Section* II. *pag.* 64.

Ourdre, terme Provençal, qui signifie ce

que dans les Ports du Ponant on appelle *nœud.* *Section II. p.* 5.

OYÉ. *Voy.* HOYÉ. *Section I. p.* 13.

P

PACOLET. Les Pêcheurs à la tartane nomment ainsi une cheville qui sert à amarrer les libans à l'extrémité des paux ou boute-hors qui sont à poupe & à proue de la tartane. *Section II. page* 158.

PACQUER. C'est trier le poisson, & l'arranger dans les barrils pour le transporter.

PAGAÏE. Sorte de petit aviron qu'on n'appuie point sur le bord, & qu'on manie à deux mains, comme on feroit un balai.

PAILLOLE, filet d'usage au Martigues. C'est une tisse d'entremaillade, dont les fils sont déliés & les mailles assez fines. *Sect. II. pages* 125 & 127.

PALAMIDIÉRE, filet assez semblable aux courantilles: mais comme les Palamides sont moins grosses que les Thons, on fait les mailles moins grandes. Cette pêche est décrite dans celles de Provence.

PALANGRE, terme Provençal, qui signifie une corde garnie de lignes ou bresseaux, & d'haims ou muscleaux. Cette façon de pêcher se nomme dans l'Océan, *pêcher aux cordes.* Voy. ce mot. *Sect. I. pag.* 69-73.

PALANGRER, pêcher avec la corde dite *Palangre. Section I. page* 14.

PALANGRIER, celui qui pêche avec la corde nommée *palangre.* On nomme aussi *bateau palangrier*, celui qui sert à cette pêche. Dans l'Océan on appelle celui qui fait cette pêche *Pêcheur cordier. Section I. pag.* 14.

PALICOT de la Tête de Buch, est un petit parc tournant, que les Pêcheurs font aux endroits où ils jugent qu'il y a beaucoup de poissons, par les traces qu'ils laissent sur le sable. *Sect. II. p.* 90.

PALIS. Ce sont des filets du même genre que les manets, qu'on tend sur des piquets : on leur donne bien des noms différents, suivant les poissons qu'on se propose de prendre, comme *marsaique*, *harenguiere*, *harengade*, *&c. Section II. page* 74.

PALLETER un haim, c'est en applatir l'extrémité en forme de palette, pour l'attacher à la pile. Cela se fait sur un tas ou petite enclume. *Section I. pages* 23 & 25.

PALLETS de Gascogne. Ce sont des filets qu'on tend comme les rêts traversants, en les enfouissant dans le sable, pour les relever lorsque la mer est haute, en hâlant sur les lignes qu'on amarre au haut des perches plantées auprès du filet. *Section II. pages* 76 & 77.

PALOT ou PALET est une vieille bêche ou un louchet, avec lequel les Pêcheurs verrotiers labourent le fond du sable pour en tirer les vers, des coques ou vanets, des hamilles & quelques autres poissons. Ce mot signifie aussi des piquets sur lesquels les Pêcheurs tendent leurs cordes au bord de la mer, ce qu'ils appellent *tendre sur Palots. Sect. I. pages* 14. 65. *Sect. III. p.* 4 & 5.

PAN, mesure d'usage en Provence, qui a 9 pouces de longueur. *Sect. II. page* 5.

PANIER de bonde. Les Meûniers nomment ainsi de grandes nasses qu'ils ajustent aux décharges de leur moulin, quand ils lévent la bonde, ou à des ouvertures qu'ils font à dessein à leurs chaussées. *Section II. p.* 54.

PANTANNE. Sorte de parc ou d'enceinte de filet, qu'on établit dans l'étang de Leucate, près de Narbonne : nous en parlons dans l'article où nous traitons des pêches qui se font dans ce département.

PANTENO. C'est une espece de verveux qu'on met tout-à-fait à l'extrémité des bourdigues, pour retenir les Anguilles. *Section II. p.* 64.

PARADIÉRE. Comme il n'y a point de flux & de reflux sensible & réglé dans la Méditerranée, on ne peut y faire usage des parcs qu'on construit sur les côtes de l'Océan; mais les Pêcheurs ont eu l'industrie d'en établir en pleine eau qu'ils nomment *paradiere* ou *aiguilliere. Section II. p.* 95 & 97.

PARAGE se dit d'une étendue de mer, ordinairement peu éloignée des côtes. On dit *dans ce parage le mouillage est bon ou mauvais.*

PARAMITTE. Les Gênois appellent ainsi ce que les Provençaux nomment *Palangre. Section I. p.* 14.

PARANCHUSO. Les Napolitains nomment ainsi une pêche semblable à la Bellée. *Voyez* ce mot. *Section I. p.* 74.

PARCS, enceintes que l'on fait pour prendre le poisson qui suit le retour de la marée pour gagner la grande eau. Il y en a de bien des sortes, savoir : *les naturels*, qui sont naturellement ou presque naturellement formés par des rochers entre lesquels il reste de l'eau : *les artificiels*, dont les uns sont appellés *parcs de pierre*, qui sont formés par des especes de murailles à pierres seches & assez élevées auxquelles on ménage des ouvertures grillées pour laisser échapper l'eau; les autres sont appellés *bouchots*, & sont formés par des palis ou pieux jointifs, & des clayonnages; d'autres nommés *courtines* ou *tournées*, dont l'enceinte est faite de filets. Il y a des *parcs ouverts*, ainsi appellés parce qu'ils ne sont fermés que du côté de la mer, & qu'ils sont entiérement ouverts du côté de terre ; & des *parcs fermés* qui sont fermés de toutes parts, à l'exception d'une entrée assez étroite. On construit dans l'Amirauté de Quimper des *parcs ouverts*, garnis de manets qui ne portent point à terre; ils servent à prendre des Maquereaux. Les parcs fermés sont composés d'une grande enceinte, à laquelle on réserve une petite ouverture du côté de la terre pour l'entrée du poisson, & une autre du côté de la mer pour laisser échapper l'eau. On la ferme par un grillage ou un filet; ou bien on y ajuste tantôt un verveux, tantôt une nasse; vis-à-vis l'entrée, on établit un palis de filet qui s'étend jusqu'à la côte, pour déterminer le poisson à entrer dans le parc, ce qu'on nomme la *cache* ou la *chasse.* Le haut de ces parcs est formé par des filets; mais le pied l'est tantôt par des pierres, & tantôt par des clayonnages: de ces parcs les uns sont *simples*, d'autres ont plusieurs *tournées.* On fait encore la distinction des *bas parcs*, qui s'élevent peu au-dessus du sol où ils sont établis, & que l'eau de la marée surmonte beaucoup, dont quelques-uns sont formés par une enceinte de muraille à pierre séche; & des *hauts parcs* dont l'enceinte a beaucoup d'élévation au-dessus du sol : il y en a d'ouverts & de fermés. Enfin on fait aussi des *parcs à l'Angloise*; ce sont ceux qui sont formés par un filet tendu droit sur des piquets comme les palis, mais dont l'extrémité forme un crochet, il y en a de hauts & de bas : *des parcs à fond de verveux*, auxquels on ajuste à la décharge

une manche ou un verveux. *Section II. pages* 79-94.

Parescaume. On nomme ainsi un bateau qui sert pour la pêche de la madrague. Il est pointu par devant, & par derriere; il a ordinairement 27 pieds de longueur, 9 de largeur; il porte mâts & voiles.

Par fond. *Pêcher par fond* se dit quand les haims ou les filets chargés de plomb, répondent sur le fond de la mer. *Voy.* Fond.

Paroy, Parey. Les fils de canne des bourdigues s'appellent *parois* ou *murailles. Section II. p. 66.*

Parquiers. *Pêcheurs parquiers*, ce sont ceux qui s'adonnent à prendre du poisson dans les parcs. *Section II. pag.* 94.

Parteque. On nomme ainsi en Provence une perche qu'on attache aux halins du ganguy pour tenir ce filet ouvert. *Section II. p.* 153.

Passage. Les poissons de passage sont ceux qui ne paroissent dans certains parages que dans des saisons déterminées; tels sont les Harengs, les Sardines, &c. *Section I. p.* 7 & 35.

Paux: ce terme en quelques endroits est synonyme de *pieu*, *piquet*, *pal*, *palots*, *piochons*, &c. & signifie les piquets qui forment la muraille ou la chasse des paradieres. *Sect. I. p.* 14-97.

Pêche a la cage, elle se fait avec une nasse faite comme une espece de mue à élever des poulets, avec laquelle on couvre le poisson qu'on apperçoit au fond de l'eau; ainsi c'est une espece d'épervier.

Pêcher, proprement dit, est s'approprier le poisson qui se tient dans l'eau, ce qui se fait avec des haims, des filets, des nasses, des harpons, &c. &c.

On emploie aussi ce terme pour signifier tirer de l'eau quelque corps qui y est tombé: c'est dans ce sens qu'on dit *pêcher une ancre*, *un canon*, *une piéce de bois*, &c.

Pêcher par fond. C'est établir sur le fond l'instrument, cordes, lignes, ou filet, avec lequel on pêche sur le fond, & les y assujettir avec du lest pour qu'ils ne flottent pas. *Voy.* Par fond. *Section I. p.* 14.

Pêcher a corde flottante. *Voyez* Flottante.

Pêcherie. C'est un lieu disposé pour quelque pêche. On applique ordinairement ce terme aux parcs. *Voy.* Parcs.

Pêcheur, dans notre Traité, est celui qui s'occupe à prendre du poisson: presque tous les Matelots sont de bons *Pêcheurs.*

Pecica, pêche qui se fait à Alicante & sur la côte de Valence. Deux hommes marchent à pied au bord de la mer, traînant un filet à manches, qui est comme une petite eyssaugue. A la manche près, ce seroit un colleret. *Sect. II. p.* 148.

Peilles, Peies, synonymes de piles ou empiles. *Voy.* ces mots. *Sect. I. p* 16.

Pelard. Le bois qu'on nomme *pelard*, est le jeune chêne dont on a enlevé l'écorce pour en faire du tan.

Pelote ou Peloton. On nomme *pelotons* des bouts de membrure qu'on cloue sur la partie de l'auge qui traverse la chaussée des étangs. *Sect. III. p.* 37. Voy. Lisseau. *Section II. p.* 6.

Pentenne, nasse ou filet qui termine les bourdigues, & qui est destiné à retenir les Anguilles. *Section II. p.* 58.

Pentiere. On nomme *grandes pentieres* des filets qu'on établit verticalement & par fond; c'est pourquoi on donne ce nom aux folles. Les *petites pentieres* du Crotoy sont les petits rieux d'Ambleteuse. *Sect. II. p.* 115-118.

Perche. *Pêcher à la perche*: c'est attacher une ligne garnie d'un haim au bout d'une perche légere ou d'une canne. *Voy.* Canne. *Section I. p.* 47.

Perche volante. Les Pêcheurs à la canne disent qu'ils pêchent à perche volante, quand en se promenant le long du rivage, ils font sauter l'haim & l'appât, quelquefois même sans toucher à l'eau. *Sect. I. p.* 59.

Petut, filet de Gascogne. *Voy.* Leugeon, dont il ne differe que par la grandeur des mailles.

Peugne, pêche qu'on fait en mer, le long de la côte près de la Tête de Buch. On y emploie les filets dit *leugeons*, ou de ceux dits *petuts*, ensuite de ceux dits *estoueyres* ou *bigeaurraux*, qui tous sont du genre des manets. *Sect. II. p.* 123. Nous en donnons une description la plus exacte qu'il nous a été possible dans l'article où nous traitons de la pêche dans le bassin d'Arcachon.

Pharillon, sorte de pêche au feu avec une fouane. *Sect. III. p.* 10.

Phastier ou Phasquier, pêche au feu & à la fichure, ou avec la fouane. *Section III. p.* 10.

Pic ou Pioche, instrument dont se servent les Terrassiers, & que les Pêcheurs emploient pour tirer les Pitaux & les Folades des fonds qui sont durs. *Section III. p.* 4.

Pichou. On appelle ainsi la quatrieme chambre de la madrague. *Sect. II. p.* 171.

Picoteux, petits bateaux de la côte de basse-Normandie, qui n'ont que 13 pieds de longueur, & dans lesquels il ne peut tenir que deux ou trois hommes. C'est aussi un petit filet en tramail qu'on tend, & autour duquel on bat l'eau, pour engager le poisson à donner dedans.

Picots, filets d'usage en Normandie, qui ressemblent beaucoup aux jets de Picardie, & aux demi-folles: ils sont pierrés, flottés & sédentaires. On leur donne ce nom, parce qu'on pique le fond autour du filet pour engager le poisson à donner dedans. On appelle *Poisson à Picots* ceux qu'on prend dans ce filet. On tend des picots à l'embouchure de la riviere de Caen. *Sect. II. p* 116 & 117.

Pied d'un filet. C'est le bas du filet lorsqu'il est tendu verticalement. *Sect. II. p.* 7.

Pied. La pêche qu'on nomme *de pied* se fait sur les greves avec des cordes garnies de lignes & d'haims. *Section I. p.* 66.

Pielago, pêche en usage sur les côtes de l'Etat Ecclésiastique. La maîtresse corde s'appelle *parasina.* Voyez Ligne & Corde. *Sect. I. p.* 73.

Pierrés, cailloux qui servent à assujettir les filets à un endroit, par exemple, les verveux entre les rochers. On les nomme aussi *cablieres. Section II. p.* 50 & 51.

Pigeons, anses longues par lesquelles les Mailleurs commencent quelquefois leurs filets. *Section II. page* 11.

Piles ou Empiles, lignes faites de bon chanvre filé, qu'on attache au bout des lignes latérales qui partent de la maîtresse corde. Les piles servent à porter les hameçons. Les *Piles simples* consistent en une seule ligne, les *ovales* sont doubles. Quand on pêche des poissons qui pourroient

couper

couper les empiles avec leurs dents, on les fait avec du crin ou du fil de laiton. *Section I. pages* 15-18.

PILOT. On donne ce nom à une portion de tessure de folle, qui est ordinairement formée de quatre pilots. *Section II. p.* 114.

PILOTE, Officier Marinier chargé de diriger la route d'un vaisseau. Les Pilotes qui entrent & sortent les vaisseaux dans les rades & les ports, se nomment *Pilotes Lamaneurs* : ils doivent avoir une parfaite connoissance des fonds, des courants & des écueils. Les *Pilotes Côtiers* servent pour le cabotage & les attérrages. Ils doivent connoître la vue des côtes, des sondes, des courants & de tous les écueils qui sont à l'approche des terres. Les *Pilotes Hauturiers* conduisent les vaisseaux en pleine mer, en prenant hauteur au moyen de la boussole de l'estime, & en prenant leur point sur les cartes marines. Ordinairement c'est le Pilote qui, sur les bâtiments de pêche, commande la manœuvre pour mettre les filets à la mer. *Sect. I. p.* 5.

PILOTINS. C'est le nom qu'on donne aux principaux pieux qui servent à construire les bourdigues. *Section II. p.* 64.

PINS, mailles de fond de la manche, qui ont au plus 4 lignes d'ouverture en quarré. *Sect. II. p.* 146.

PINASSE, bâtiments des Basques, longs, étroits & légers, qui portent trois mâts, & vont à la voile & à la rame.

PIMPIGNON. On nomme ainsi en Provence des anses ou anneaux de fil, qu'on fait pour joindre les unes aux autres les nappes des tramaillades. *Sect. II. p.* 97, 126.

PINQUE, petite flute à varangues plates. *Voy.* FLIBOT. *Sect. III.*

PIQUER un poisson, c'est donner à l'haim une petite secousse, quand on s'apperçoit que le poisson a mordu, pour le faire entrer dans les chairs au-delà du barbillon.

PIROGUES, bateaux faits d'un gros corps d'arbre creusé par les Sauvages de l'Amérique Méridionale. Les Groenlandois en font avec du cuir tendu sur des membres légers, & qui ne tiennent qu'un homme. *Sect. I. p.* 43.

PITTE, *fil de pitte.* Il se fait avec les filaments qu'on tire d'une espece d'aloës ou aloïdes. *Sect. I. p.* 48.

PLANE, sorte de couteau dont se servent les Faiseurs d'haims pour détacher la languette de l'haim ou le barbillonner. *Sect. I. p.* 23.

PLAT-BORD, pieces de bois de chêne qui s'assemblent sur le bout des allonges de revers, & forment véritablement le bord du bâtiment. *Sect. I. p.* 37. *Pl. X. fig.* 16.

PLATE, très-petit bateau à fond plat, qui est en usage pour la pêche sur la côte de Picardie & de Normandie.

PLETEUX, instrument dont se servent les Faiseurs d'haims pour leur donner une courbure convenable. *Sect. I. p.* 23.

PLOMBÉE. C'est le plomb qu'on met au bas du filet pour le lester & le faire aller au fond de l'eau. *Sect. II. p.* 8, 21 & 22.

PLONGEURS, sorte de Pêcheurs qui vont sous l'eau, & prennent à la main des poissons & des coquillages. *Sect. III. p.* 15 & 16.

PLUMER, c'est ôter avec un couteau les feuilles des cannes dont on construit les bourdigues. *Sect. II. page* 64.

PLYETTER ou POMMETTER. Cette pêche, qui pourroit aussi se nommer *Piétiner*, se fait en marchant pieds nuds sur le sable, pour sentir les poissons qui y sont restés enfouis. Quand on sent un poisson sous ses pieds, on le pique avec un digon, ou bien on le saisit avec un angon, ou on le prend à la main sans aucun instrument. Cette pêche se nomme aussi *à la foule*, & on y prend des Anguilles. *Section III. p.* 7 & 15.

POCHE, espece de sac de toile, avec lequel on prend à Morlaix beaucoup de menuise. *Poche de l'eyssaugue*, espece de manche ou de sac des filets traînants, dans lesquels le poisson se rassemble. *Sect. II. p.* 43, 145.

POELE, endroit d'un étang vis-à-vis de la bonde, qu'on creuse plus que le reste, pour que le poisson s'y rassemble quand on vuide l'étang pour le pêcher. *Section III. p.* 36.

POISSONS, animaux qui vivent dans l'eau. On les distingue relativement à leur forme, en *Poissons ronds*, le Merlan, le Lieu; *Poissons longs*, l'Anguille, la Lamproie; *Poissons plats*, la Sole, le Turbot. Dans ces différents genres, il y en a *à arrêtes*, & d'autres *cartilagineux*. Certains viennent par troupes dans des saisons, & sont appellés *de passage*, le Hareng, le Maquereau : quelques-uns passent de l'eau salée dans l'eau douce, le Saumon, l'Alose. On nomme *Amphibies* ceux qui respirent l'air, se traînent à terre où ils paissent l'herbe, & qui néanmoins sont habituellement dans l'eau, où ils chassent les poissons, le Lamentin, la Vache marine. Les *Crustacées* sont les Homars, les Crabes, les Tortues : les *Testacées* sont les coquillages, les Huîtres, les Moules. On distingue encore les poissons, relativement à l'usage qu'on en fait, en *Poissons frais*, qu'on mange tels qu'ils sortent de la mer, en *Poissons salés* ou *séchés* ou *boucanés*, pour empêcher qu'ils ne se corrompent, & pour qu'ils puissent se conserver & se transporter au loin. On nomme aussi *Poisson de coutume*, celui qui se leve par le Seigneur ou pour le Roi; *Bourgeois*, celui que prend le Propriétaire du bateau; *du Maître*, celui que leve le Maître à chaque vente. *Section I. p.* 6 & 7.

POISSONNIERS, nom qu'on donne dans la Méditerranée aux Chasses-marée qui achetent le poisson des Pêcheurs, & le transportent par-tout où il peut arriver assez frais pour être mangé.

POMMETTER. *Voy.* PLYETTER.

POSTE. *Tendre un filet à poste*, c'est le tendre à un poste ou dans un endroit fixe. Cette expression est d'usage en Provence. *Sect. II. p.* 126.

PORTIERS. On nomme ainsi deux piquets de la paradiere, qui sont à l'entrée de la tour ou chambre. *Sect. II. p.* 95.

POTERA, nombre d'haims sans appâts, ajustés autour d'un leurre de plomb pour prendre des Seiches. *Sect. I. p.* 63.

POTINIERES, mailles des manches dites en Provence *potinieres* : elles servent à prendre de fort petites Sardines qu'on nomme *Potines* : elles ont environ 5 lignes en quarré d'ouverture. *Section II. p.* 146.

POUCHES, PONCHES ou POINTES. Ce sont des filets qui ont une forme triangulaire, & qui forment les flancs ou les deux côtés des manches des eyssaugues. Leurs mailles tiennent le milieu entre les majours & les clairets : ainsi elles ont à peu-près 5 lignes en quarré d'ouverture. *Section II. p.* 146.

POUPARDS, grosse espece de Crabes qu'on

pêche sur les côtes de Normandie.

Poursuivre un filet, c'est continuer à faire les mailles. Voyez Levure. *Sect. II. p.* 8.

Pousal, Pousaux, Pouceaux ou Pousaoul, filets du boullier auxquels on donne ce nom, & dont les mailles ont 9 lignes d'ouverture. *Sect. II. page* 148.

Précintes. Ce sont des virures ou filets de forts bordages, qui font une ceinture tout autour du bâtiment : celles qui sont le plus élevées s'appellent quelquefois *lisses*. *Sect. I. p.* 37. *Pl. X. fig.* 16.

Prime. On appelle *Sardines de Prime* celles qu'on prend au coucher du soleil jusqu'à l'entrée de la nuit, & *Aube* celles de la pêche du matin.

Prin. On nomme *filet prin* une corde d'auffe qu'on emploie pour monter les bourdigues. *Section II. p.* 64.

Privilégiés. Il y a des poissons qu'on nomme *Privilégiés*, parce que suivant la coutume, il est défendu de les prendre, ni pour le poisson bourgeois, ni pour autres redevances : tels sont les Turbots, les Saumons, les Esturgeons, les Marsouins. *Sect. III. p.* 23.

Prud'hommes, sorte de Jurisdiction Consulaire exercée à Marseille par d'anciens Pêcheurs qui jugent des faits de pêche. Il y a des Ports où on les nomme *Anciens* ou *Jurés Pêcheurs*. *Sect. I. p.* 5.

Q

Quarantenier, petite corde grosse comme le doigt, qui sert à raccommoder les manœuvres, & à beaucoup d'autres usages.

Quarré, métier à faire à la fois plusieurs peilles ou piles. *Sect. I. p.* 16.

Quenouille. On nomme ainsi sur la côte de haute-Normandie les bateaux pour la pêche. *Sect. I. p.* 40.

Quête de l'étambot, est la quantité dont l'étambot s'éloigne par en haut de la perpendiculaire à la quille, se portant en dehors. *Sect. I. p.* 37. *Pl. X. fig.* 16.

Queue. Voyez Manche ou Guideaux. *Section II. p.* 145.

Quille. On nomme ainsi dans le lac de Joux en Franche-Comté des morceaux de bois figurés comme des quilles, qui servent de signaux pour connoître les haims où les poissons ont mordu. *Sect. I. p.* 68 & 70.

Quille. On nomme aussi de la sorte la piece qui fait le fond du bâtiment, & sur laquelle sont assemblées les varangues. *Sect. I. p.* 37. *Pl. X. fig.* 16.

Quinque-porte, verveux dont le corps est comme cubique, & qui a 4 ou 5 entrées. *Sect. II. p.* 48.

Quinze-vingt, filet du col du boullier, qui a des mailles de six lignes d'ouverture en quarré; ainsi on pourroit l'appeller *majour*. *Sect. II. p.* 148.

Quioulette, manche de filet qui termine l'espece de parc qu'on nomme *pantanne* ou *paradiere*. *Sect. II. p.* 95-97.

R

Rabans. Ce sont de petites cordes, faites ordinairement de vieux chanvre. Il y en a qui n'ont que 6 fils, & d'autres plus gros. Ces cordages sont d'un grand usage pour la garniture des vaisseaux. Les Pêcheurs s'en servent aussi.

Radeau, assemblage de plusieurs pieces de bois léger, fortement liées les unes aux autres, & qui forment un corps flottant, sur lequel on peut naviguer. On en fait en Chypre avec des tiges de fenouil, qui servent à pêcher aux lignes simples. *Sect. I. p.* 43 & 67.

Rafle, verveux à plusieurs entrées. Voyez Louve. *Sect. II. p.* 51.

Ralingue, corde commise par des hélices fort allongées, & mollement : on les coud en forme d'ourlet autour des voiles, ou on les attache au bord des filets avec des ganses pour les fortifier. *Sect. II. p.* 5.

Ramander un filet, terme de haute-Normandie, qui signifie le radouber, le rétablir.

Rateau. Les Pêcheurs à la basse-eau s'en servent de deux especes, les uns semblables à ceux des Jardiniers, les autres beaucoup plus grands. Tous ont des dents de fer : on s'en sert pour amasser les coquillages qui sont à la superficie, ou pour entamer le sable, comme avec les crochets. Quand on se sert du grand rateau pour prendre des Tonilles, on le nomme *Tonilliere*. On pêche aussi en bateau avec des rateaux qui ont de longs manches pliants, & on rapporte des coquillages & des poissons qui s'ensablent. Enfin, on fait plusieurs pêches au feu avec la fouane. *Sect. III. p.* 6, 8, 9, 10.

Rave des Basques & *Rogue* des Bretons & des Normands, sont des œufs de Morue ou de Maquereau, qu'on sale pour fournir un appât pour les Sardines. Ce mot est synonyme de *Résure*. *Sect. I. p.* 33. *Sect. II. p.* 107.

Ravoirs, filets tendus par le travers des ravins ou des courants d'eau. On tend en ravoir de toutes sortes de filets, des saines, des manets, des folles, des demi-folles, des tramaux, &c. suivant l'espece de poisson qu'on se propose de prendre. *Sect. II. p.* 71-74.

Ray ou Capeiron, engin ou filet fait en forme d'entonnoir, à mailles fort étroites : il est de chanvre, & sert aux petites pêches, particuliérement des petits poissons qu'on nomme *Saupes*. On s'en sert à Marseille & à Cassis.

Reclares, filet en nappe simple, très-clair, pierré & flotté. Il a 25 brasses de long sur 3 de large. On le tend la nuit depuis le commencement de Novembre jusqu'en Avril.

Renard. On donne quelquefois ce nom aux verveux. *Sect. II. p.* 48.

Rencontre, piece de fer qui sert à fixer la longueur des fils que l'on coupe pour faire les haims. Voy. Bloc. *Sect. I. p.* 23.

Resaiguer. En Provence, c'est jetter des pierres auprès du filet qu'on a tendu, pour engager le poisson à donner dedans. *Sect. II. p.* 126.

Resegue ou Ressaigue. C'est une grande tessure de tramail, dont on se sert dans la Méditerranée : elle differe de la segetiere, en ce que ce filet est fait avec du fil plus délié, & que les mailles sont moins ouvertes. *Sect. II. p.* 128.

Réservoirs, enfoncements qu'on pratique sur les bords de la mer, pour conserver dans l'eau salée les coquillages & les poissons qu'on a pris. On en fait aussi pour conserver le poisson d'eau douce : les grands s'appellent *Viviers*, les petits *Huches*. *Sect. III. p.* 29-31.

Ressaut en Provence est l'épervier.

Resure, œufs de poissons salés, qui servent

pour attirer les Sardines. Les Pêcheurs des cantons de Brest donnent aussi ce nom au filet qu'ils emploient pour prendre les Sardines, apparemment à cause qu'en se servant de ce filet, ils se servent aussi de la résure. Ce filet se nomme aussi *sardinal*, du nom du poisson qu'on y prend, & le terme de *résure* vient de l'appât. *Sect. I. p.* 33. *Sect. III. p.* 20 & 21.

Retors. Les fils *retors* sont des fils simplement roulés les uns sur les autres, au lieu que les fils *commis* sont d'abord tordus séparément, & l'effort qu'ils font pour se détordre fait qu'ils se roulent plus intimement l'un sur l'autre.

Retour, terme de Pêcheurs, pour exprimer qu'ils ont fait une mauvaise pêche, & qu'ils sont dans le cas de retourner pour essayer d'en faire une plus avantageuse : ils disent qu'ils viennent *à retour*.

Rets, synonyme de *filet* : on en tend *sur piquets* ou *pierrés* & *flottés*. Rêts *à roc* ou *entre roche*, sont ceux qu'on tend entre les roches; *rêts à banc*, ceux qu'on tend entre les bancs. On nomme *ansieres* ceux qu'on tend dans les anses; rêts *sédentaires* sont ceux qui sont fixés en un lieu; *dérivants* ou *flottants*, quand ils suivent le cours de l'eau; *d'enceinte*, quand on en entoure un lieu où il y a du poisson : on appelle *rêts de gros fond* ceux du genre des folles. Les Pêcheurs disent abusivement *tendre leurs rêts*, quand ils mettent leur tessure à la mer. Voyez Filet, Folle, Tessure. *Sect. II. pages* 4, 103, 107, 111-119.

Rey, nom qu'on donne à Toulon au Capitaine de la madrague. *Sect. II. p.* 170.

Rhabiller, Raccommoder, Radouber, Ramander un filet : tous ces termes sont synonymes, & signifient *le raccommoder. Sect. II. p.* 18-20.

Ridains, Rideaux, quelquefois Ridelles. Ces termes synonymes, qui ne sont connus que sur certaines côtes, désignent des élévations du fond de la mer, qu'on a, je crois, comparées à des rides formées sur le fond. *Sect. I. p.* 4.

Rieux & Demi-Rieux ou Cibaudiere. Ce sont des filets du genre des folles & des demi-folles, qu'on tend en ravoir, principalement pour prendre des Raies : on les tend aussi pierrés & flottés. Voy. Folles. *Sect. II. p.* 74, 111-119.

Rissaut ou Ressaut. C'est le nom qu'on donne en Provence au filet qu'on nomme communément *épervier. Sect. II. p.* 29.

Rissole ou Reissole, filet dont on se sert en Provence pour prendre des Melettes, des Anchois & de petites Sardines : il ne différe pas beaucoup de la battude. Il y a une pêche à la rissole qu'on fait au feu & avec un harpon. *Section II. p.* 110. *Sect. III. p.* 11.

Rivale, pêche qui se pratique dans le Duché d'Urbin : c'est un diminutif du colleret. *Sect. II. p.* 143.

Roblots. On donne ce nom sur la côte de Picardie aux petits Maquereaux, que sur celle de Normandie on nomme *Sansonnets*. On appelle aussi *Roblots* les palis qui servent à les prendre. *Sect. II. p.* 74.

Rogue. Voyez Rave ou Résure, œufs de poissons salés qui servent à attirer les Sardines. *Sect. I. p.* 33. *Sect. II. p.* 106, 107.

Romatiere, pêche qui se fait en Provence avec une entremaillade pour prendre des Roms ou Turbots.

Ronds, *filets ronds*. Ce sont ceux qui ont la forme du corps d'un bluteau ou d'une manche en entonnoir. On ajuste ordinairement à l'entrée un ou plusieurs goulets. *Sect. II. p.* 17 & 18.

Roquets, petites roches peu élevées sur le fond, où se plaisent plusieurs especes de poissons.

Roubine. Les Provençaux nomment ainsi dans la Camargue les canaux qui communiquent des étangs salés à la mer, ou qu'on fait pour introduire l'eau douce du Rhône dans les endroits bas. *Sect. II. p.* 63, 67.

Roulée, nappe de filet qui sert dans la Loire à prendre des Lamproies.

Rousret. C'est le nom qu'on donne à Calais aux folles ou bouteux qui servent à prendre des Chevrettes & des Sauterelles.

Roussaille, synonyme de *Blanchaille*, se dit des petits poissons d'étang qui se vendent à bon marché. *Sect. III. p.* 40.

Royes. On nomme ainsi à Calais les pieces de filet qui étant jointes les unes aux autres, forment une tessure de manets pour le Hareng & le Maquereau.

S

Sac, espece de filet en manche. Voyez Manche. Le sac de l'eyssaugue est la partie qui en fait le fond. On se sert à Morlaix d'une espece de manche de toile claire, montée sur un cercle, pour prendre de la menuise : on l'appelle *Sac. Section II. p.* 43, 145. *Sect. III. page* 20.

Saines ou Sennes. Ce sont des nappes simples, destinées à arrêter toutes sortes de poissons : on en garnit les parcs, on en tend en ravoir; mais le plus souvent on les traîne; c'est pourquoi on les nomme aussi *traîne*. Il y a des saines de bien des sortes : mais c'est mal-à-propos que plusieurs Pêcheurs mettent au nombre des saines les manets & les tramaux. A Antibes, on pêche le Nonnat avec des saines fort épaisses, dont les mailles sont si serrées, que la tessure est comme une toile. On appelle aussi *Saine* un filet traîné par des bateaux en pleine eau, ou avec un bateau & des hommes à terre. *Sect. II. p.* 135-144. *Section III. p.* 21.

Sainette, diminutif de *saine* ou *senne*. Voyez Colleret. *Sect. II. p.* 141.

Salabre. Les Provençaux nomment ainsi une espece de truble qui a une manche, avec lequel on prend le poisson dans les trous des bourdigues : l'autre qu'on nomme *salabre de fond*, & qui est une espece de drague, est soutenu par des cordes sur le fond de la mer. *Sect. II. p.* 33, 34. *Sect. III. p.* 6.

Salicots ou Salicoques. On nomme ainsi sur la côte de Normandie les Chevrettes franches.

Salin, synonyme de *fougne* ou *foule*.

Sangle. Les Pêcheurs du Pollet nomment ainsi des pieces d'appelets de moyenne grandeur, destinés à prendre des Soles & autres poissons de ce genre. On nomme aussi *sangle* un tissu de cordes qu'on passe au travers des épaules pour hâler commmodément sur les bras ou hâlins qui servent à tirer les filets à terre.

Sansonnets. On nomme ainsi en Normandie une espece de petits Maquereaux, qu'on pêche avec un filet nommé *manet*, fait d'un fil très-

fin. Voyez MANET. *Section II. p.* 74, 106.

SARCIETA. On nomme ainsi à Alicante le filet qu'en Provence on appelle *Aiguilliere. Section II. p.* 110.

SARDINA, en Gascogne, signifie la pêche de la Sardine.

SARDINAL ou SARDINAU. On appelle ainsi en Provence des manets ou filets en nappe simples, dont les mailles sont calibrées pour prendre des Sardines, des Anchois, des Melettes. *Section II. p.* 107.

SARDINIERE, filet qui sert en Gascogne à prendre des Sardines.

SARDON, nom qu'on donne en Provence à une petite largeur de filet fort, avec lequel on borde le haut & le bas des filets déliés pour les fortifier; les mêmes bordures qu'on met aux bouts s'appellent *aussieres. Section II. p.* 107.

SARTIS, cordes d'auffe qui servent à hâler les filets : communément les pieces de sartis s'appellent *mailles. Section II. p.* 147.

SAUMIER, sorte de grapin ou harpon dont on se sert dans la Dordogne pour saisir les gros Saumons.

SAUSAYRON, terme Provençal. Voyez SAVENEAU. *Section II. p.* 42.

SAUTADO. On appelle ainsi au Martigues un filet d'entremaillade, qui fait partie du filet qu'on emploie dans ce Port pour faire la pêche nommée *seinche*, pour prendre des Muges & des Loups. *Section II. p.* 169.

SAVENEAU, SAVENELLE, SAVONCEAU, en Provençal *sausayron*, est un filet monté sur deux bâtons: il y en a où ces deux bâtons forment deux arcs qui se croisent; d'autres sont montés sur deux quenouilles qui ne se croisent pas. *Section II. p.* 42.

SAVRE ou SAVREAU, filet peu différent de la grenadiere, qui sert à prendre des Lançons. Le Savre à rateau sert à prendre de la résure ou du Nonnat. *Sect. II. p.* 39. *Sect. III. p.* 20.

SAXATILES. Les poissons saxatiles sont ceux qui habitent volontiers les roches, tels que les Congres, les Homars, &c. *Sect. III. p.* 5.

SEDE. On nomme en Provence *Sede* le petit bâtiment où se logent les Bourdiguiers. Ce mot vient probablement de *sedere. Sect. II. p.* 63.

SÉDENTAIRE, *pêches sédentaires.* Ce mot est synonyme de *dormantes.* On dit *pêcher avec des lignes sédentaires.* Voyez DORMANT. *Section I. p.* 61.

SEGARIÉ ou SEGUERIÉ, partie de la manche des filets du grand ganguy, dont les mailles ont un quart de pouce d'ouverture. *Sect. II. p.* 156.

SEGETIERE ou SAGETIERE, est un rêts en tramail, composé de 30 pieces de filets qui ont chacune 30 brasses de longueur, 6 pieds de chûte. On pêche avec ce filet dans les grands fonds. *Sect. II. p.* 127.

SEINCHE ou ENCEINTE, pêche propre à la Méditerranée, qui se fait avec de grands filets pierrés & flottés, avec lesquels on entoure un banc de poisson, formant une espece de parc. On appelle aussi *seinche* ou *seinoho* au Martigues, un filet ajusté pour prendre des Loups ou des Muges, ou au moins les forcer d'entrer dans une bourdigue. *Sect. II p.* 168-170.

SEMELLE, synonyme de *Lannes.* Voyez ce mot.

SERRE: on dit aussi *Contre-tour.* C'est une chambre de la bourdigue, qui sert de décharge à la derniere tour lorsqu'il y a beaucoup de poissons. *Sect. II. p.* 65.

SEUIL. On donne ce nom à la traverse de la grenadiere, apparemment la comparant au seuil d'une porte. *Sect. II. p.* 39.

SIGNAL. Les Pêcheurs nomment *signal* une bouée de liége, un morceau de bois sec, ou un faisceau de roseau qui flotte sur l'eau, & qui leur indique le lieu où sont leurs filets ou leurs cordes.

SIX-DOIGTS. C'est le nom qu'on donne aux folles en quelques endroits. *Sect. II. p.* 118.

SOCLETIERE, filet fait de fil très-fin, qui ressemble à la rissole ou à l'aiguilliere, & qui sert au Martigues à prendre des Soclets & de petites Sardines. *Sect. II. p.* 110 & 111.

SOLETTE, tringle de bois mince, qui fait partie du petit métier à faire des peies, & qu'on nomme *quarré.* La solette tient lieu de toupins, pour empêcher que les fils ne se roulent les uns sur les autres avant qu'ils aient pris assez de tors. *Sect. I. p.* 17.

SOLTAS. On nomme ainsi à Alicante une petite pêche qu'on fait avec le tramail. *Sect. II. page* 118.

SONDE, morceau de plomb plat par dessous, qui est attaché à une ligne; il sert à connoître la profondeur de l'eau à l'endroit où l'on est. On frotte de suif le dessous de la sonde, pour qu'il rapporte un peu du fond, sable, vase, coquillages, &c.

SORET. Le filet connu sous ce nom au Martigues, est une espece de bregin. *Section II. page* 152.

SORISSERIE, nom qu'on donne en Picardie à l'endroit où ceux qu'on nomme *Sorissoriers* fument & sorissent le Hareng.

SORISSORIERS, ceux qui fument & sorissent le Hareng.

SOUILLARDIERE. Les Pêcheurs Normands donnent ce nom à un rouleau de filet, qu'ils ajustent au pied du filet au lieu de lest, quand ils pêchent sur un bord serré. *Sect. II. p.* 141.

SOURIVE. Ce terme exprime de petites crônes ou trous qui se forment au bord de l'eau sous les racines des grosses souches.

SPARTE, AUFFE ou AUFFO, plante de la nature du jonc, dont on fait des nattes, des paniers, des cordages & des filets. *Sect. I. p.* 16.

SPENS ou ESPENS. On appelle ainsi en Provence des pieces de filet qui servent à faire le grand filet qu'on nomme *sardinal.* Cinq Spens font une bande de filet. *Sect. II. p.* 107, 108.

STRIBORD ou TRIBORD, par corruption de *Dextribord.* C'est le côté du vaisseau qui est à la main droite, quand étant à la pouppe on regarde la proue ou l'avant du bâtiment.

SUTARS, harpon des sables d'Olonne.

T

TAMIS. C'est en effet un tamis, que dans certaines circonstances on ajuste au bout d'une perche, & qui dans cet état sert de verveux. *Section III. p.* 34.

TANNER, c'est faire tremper les filets, pour les conserver, dans une forte teinture d'écorce de chêne, qui sert à préparer les cuirs, & qu'on nomme *tan.* Les Catalans tannent leurs filets avec l'écorce de quelques especes de pin. *Sect. II. p.* 22-25.

TARTANE, bâtiment léger dont on fait grand usage sur la Méditerranée pour le commerce,

quelquefois

quelquefois pour la guerre, & même pour la pêche. Il porte un grand mât ou arbre de mestre, un petit à l'avant, des voiles triangulaires. Quand il fait gros temps, on l'appareille en quarré. Ce bâtiment sert à Marseille, au Martigues & sur les côtes de Languedoc, à une pêche qu'on appelle *à la tartane* : elle se fait avec un grand filet à manche qui s'appelle aussi *tartane*, & ressemble au ganguy. *Sect. II. p.* 155-160.

TEDORO. On appelle ainsi à l'embouchure de la Loire, un filet du genre des folles : les mailles ont 3 pouces & demi d'ouverture.

TEMPLES. C'est le nom qu'on donne aux perches horizontales qui servent à construire les bourdigues. *Sect. II. p.* 64.

TENTE ou ETENTE à la basse-eau. On donne ce nom à plusieurs manieres de pêcher qui se font au bord de la mer lorsqu'elle est basse. De ce genre sont les ravoirs, les rieux, les folles tendues sur piquets, les palis, &c. *Section II. page* 75.

TERRIR. Les Pêcheurs disent que les poissons *terrissent* quand il fait chaud, pour dire qu'ils s'approchent de la terre, & quand les eaux sont froides, ils gagnent la grande eau, ou se retirent dans les grands fonds. *Sect. I. p.* 7.

TESSURE. Les Pêcheurs Cordiers appellent *une tessure* plusieurs pieces d'appelets joints les unes au bout des autres. Voyez APPELET.

TESTACÉES. Ce sont les coquillages qui sont renfermés dans un têt ou coquille, tels que les Huîtres, les Moucles, &c.

TESTADOU, piquet qui est tout près de celui qu'on appelle *courrier*, qui sont l'un & l'autre à la pointe de la pentiere. *Sect. II. p.* 69.

TESTE. La tête d'un filet en est le haut, lorsqu'il est tendu verticalement ; & c'est par cette partie qu'on commence à le travailler. *Sect. II. page* 7.

THÉE. On appelle en Provence *bois de thée*, du bois de pin bien sec, qu'on brûle dans le réchaud de la rissole.

THONNAIRE, filet qui sert dans la Méditerranée à prendre des Thons. Quand on le tient sédentaire, on le nomme *Thonnaire de poste* ; quand on le laisse dériver, on le nomme *Courantille*. L'un & l'autre ont quelque rapport aux folles. *Sect. II. p.* 117.

TIERCIERE. Les mailles du filet en manche qui porte ce nom, ont à peu-près 6 lignes d'ouverture en quarré. *Sect. II. p.* 146.

TIGNOLE, petit bateau dont on se sert dans le Morbihan pour pêcher avec la fouane. *Sect. III. page* 9.

TILLE, petit tillac qui ne s'étend que du quart de la longueur du bateau où il forme une soute ou un coffre. *Sect. I. p.* 37.

TILLOTTÉ ou TILLOLE, petit bateau d'une construction singuliere, qui n'a ni quille ni gouvernail. On donne aussi ce nom à de fort petits bateaux très-légers, pointus par les deux bouts, dont on se sert pour pêcher dans des endroits où il n'y a pas beaucoup d'eau, & où ils peuvent couler sur la vase. *Sect. I. p.* 42. *Sect. III. p.* 9.

TILLOTIERS, Compagnie de Bateliers Pêcheurs, établie à Bayonne.

TIRANT D'EAU d'un bâtiment ; c'est la quantité de pieds & de pouces dont le vaisseau entre dans l'eau lorsqu'il est chargé. On prend cette mesure à l'avant & à l'arriere du dessous de la quille à la ligne de flottaison. *Sect. I. p.* 37. *Pl. X. fig.* 16.

TIRASSADOUR. On nomme ainsi en Provence une partie de l'embouchure de la manche, dont les mailles étroites de chappe ont 15 lignes d'ouverture en quarré. *Section II. p.* 146.

TIRAU, est le nom qu'on donne au Martigues à une simple nappe, qui fait partie du filet qu'ils emploient pour faire la pêche nommée *seinche*, pour prendre des Muges & des Loups. *Section II. p.* 169.

TIROLLE ou TRÉAULE, filet à très-petites mailles en tramail, qui a 6 à 7 pieds en quarré, & est monté sur une perche de 12 pieds de long. Les Pêcheurs de la Gironde s'en servent pour prendre de petites Soles, des Plyes, des Mulets & autres petits poissons.

TIS ou TISSE, signifie en quelques endroits de la Provence une maillade ; mais assez souvent il ne signifie qu'une nappe de filet. *Sect. II. p.* 126.

TOILE, synonyme de *Flue*. C'est la nappe fine qui est entre les deux hamaux du tramail. *Sect. II. p.* 16.

TOMBEREAU, retranchement qu'on fait derriere la bonde des étangs, pour pêcher, lorsqu'on ne peut pas y faire une bonne poële, ou lorsque la bonde perd l'eau. *Sect. III. p.* 45.

TONILLIERE, rateau dont la tête est garnie d'une poche de filet. Cet instrument sert à prendre les coquillages qu'on nomme à Aigues-Mortes *Tonilles*. *Sect. III. p.* 36.

TONNELLE, gors qu'on forme au bord de la mer avec des filets. On les appelle ainsi, en les comparant aux tonnelles que les Chasseurs tendent pour prendre du gibier. *Section II. p.* 52.

TONNES. Ceux qui transportent le poisson d'eau douce, mettent sur les charrettes de grosses tonnes remplies d'eau, & qui ont à la bonde une grande ouverture quarrée, qu'on ferme avec un tampon d'herbes de marais. *Sect. III. p.* 26.

TORQUETTE ou TORCHETTE, sorte de panier ou emballage fait avec de la paille longue ou de la glu, dans lequel on enveloppe quelques poissons de choix. Voyez EMBALLAGE. *Sect. III. p.* 24.

TOULETTE, terme Picard qui signifie une espece de poulie en bobine, faisant partie du métier à faire les *peies* ou *piles*, & qu'on nomme *quarré*. *Sect. I. p.* 16, 17.

TOUPIN, morceau de bois, quelquefois de liége, figuré en cône tronqué, sur lequel on fait des rainures pour recevoir plusieurs fils ou tourons qu'on veut commettre, afin de régler leurs révolutions. *Sect. I. p.* 17.

TOUR, enceinte ronde des bourdigues, dans lesquelles le poisson se rassemble. Il y en a ordinairement cinq : les deux qui sont les plus près de l'entrée s'appellent *reculadou* ; celles du milieu *requinquette*, & celle de la pointe est dite *du dehors*. *Sect. II. p.* 66.

TOURNEDOS. On doit exposer dans les marchés les poissons un peu avariés dans un sens différent de ceux qui sont en bon état, pour que les acquéreurs les connoissent : c'est ce qu'on appelle *exposer à tournedos*. Cela se pratique particuliérement à Metz. *Sect. III. p.* 23.

TOURNÉE. On donne ce nom dans l'Amirauté de Saint-Brieuc au colleret. On nomme aussi *parcs à petite tournée* des parcs ouverts & à crochets;

mais ceux à grande tournée sont les grands parcs fermés. Il y a encore des hauts & bas parcs à tournée, qu'on tend de haute mer. Enfin, on appelle *tournée* une saine qui est tirée par deux bateaux. *Sect. II. p.* 89, 90, 142.

TRABACOU ou TRABAUQUÉ. C'est ainsi qu'on nomme maintenant au Martigues le filet des grandes tartanes. *Sect. II. p.* 155.

TRAILLET, sorte de chassis sur lequel on roule la corde du libouret. *Sect. I. p.* 76.

TRAINE. On donne assez souvent ce nom aux saines. Les Provençaux disent *Trahines.* Dans l'Amirauté de Caen, on nomme *Traîneaux* les petites saines. On nomme aussi *Traînes* une pêche qu'on fait avec un crochet double qu'on traîne sur le sable, pour en tirer les coquillages qui s'y enfoncent. *Sect. II. p.* 143. *Sect. III. p.* 5.

TRAINEAUX. Voyez TRAINE. *Sect. II. p.* 135, 141, 143.

TRAINELLE, sac de toile qu'on traîne sur le sable, comme une petite charrue, pour prendre des Lançons. Ce terme est usité en basse Normandie.

TRAIT, se dit de l'espace qu'on parcourt avec un filet qu'on traîne : après avoir fait un trait, on en recommence un autre. On appelle quelquefois *Trait* les ailes des filets en manche, apparemment parce qu'on les traîne par ces ailes. *Sect. II. p.* 145, 147.

TRAMAIL, TREMAIL ou TRAMAU, filet composé de trois nappes, deux de fil fort & à grandes mailles, qu'on appelle *hamaux* ou *aumés* : entre ces deux, une de fil fin & à petites mailles, qu'on nomme la *nappe*, la *toile* ou la *flue*. On tend ces filets, ou à la basse-eau, comme les palis, ou on en garnit les parcs, ou bien on les tend en pleine eau, tantôt par fond, & tantôt à la dérive. *Sect. II. p.* 4, 16, 120-128.

TRAMAILLADE ou TREMAILLADE, nom qu'on donne en Provence aux filets que dans le Ponant on nomme *tramaux* : ce que dans l'Océan on appelle *hamaux*, se nomme *entremaillade* ou *entremaux* ; & ils appellent *nappe* le filet qui est entre deux. *Sect. II. p.* 120, 125.

TRAMILLONS, petits tramaux.

TRANCHE, instrument des Faiseurs d'haims. Il ressemble à la tranche des Serruriers & des Cloutiers : c'est un ciseau acéré, qui est assujetti dans un bloc : il sert à couper le fil-de-fer de longueur, au moyen d'une autre piece qu'on nomme *rencontre.* Voyez BLOC. *Sect. I. p.* 23.

TRAVERSANT. Les rêts traversants sont de deux sortes : les uns, lorsque la mer est basse, sont enfouis dans le sable ; & comme il y a, de distance en distance, des lignes attachées à la tête du filet, & qui portent des flottes, on hâle dessus, & on releve le filet lorsque la mer est haute. L'autre sorte de rêts traversants se nomme en Gascogne *palets.* Voyez PALOT ou PALET. *Section II. p.* 76, 77.

TRAVERSE des bourdigues. Ce sont des cloisons qui se dirigent l'une vers l'autre, & qui forment comme des goulets qu'on nomme *coutelets.* *Section II. p.* 66.

TRAVERSIER, petit bâtiment ponté, d'usage à la Rochelle.

TRAVERSIERE, petite manœuvre qu'on frappe d'un bout sur le grelin qui répond à l'ancre, & est amarré par l'autre bout au bord du bateau qui est opposé au cable : par ce moyen, le bateau se trouve en traversé, ou comme affourché.

TRÉAULE, filet dont on se sert dans la riviere de Dordogne.

TREILLE, filet approchant du carreau, avec lequel les femmes du pays d'Aunis prennent des Chevrettes, Loches, Aloseaux & Aubussons.

TREMALLAS. On nomme ainsi à Alicante le filet que nous nommons *tramail. Section II. p.* 128.

TREMILLONS du bourg d'Ault. Ce sont de petits tramaux. *Section II. page* 121.

TRESSONS, espece de folle qui est en usage à Roscoff & à l'Isle de Bas. On donne aussi ce nom dans la Dordogne à une saine à mailles fort petites & serrées. *Section II. pages* 119, 137.

TRESSURE, filet d'usage en Bretagne, & qui est du genre des folles. *Sect. II. p.* 119.

TREU. Les Pêcheurs des environs de Royan nomment ainsi une espece de truble avec lequel ils prennent des Chevrettes.

TREUILLE ou TRULOT, petite truble pour prendre des Chevrettes, qui n'est pas montée sur un cercle, mais sur deux regles paralleles l'une à l'autre. Elle est en usage à l'Isle de Ré. *Section II. page* 33.

TRIDENT, sorte de fouane. Cette pêche se fait en Provence, en se mettant dans un bateau nommé *bette. Sect. III. p.* 9.

TRINQUETTE, voile triangulaire qu'on met à l'avant de plusieurs bâtiments de la Méditerranée. *Section II. p.* 158.

TROUELLE, petite baguette souple & pliante, qu'on passe entre les mailles de quelques filets à manche, comme les verveux, pour faire un petit cercle qui tient le filet ouvert. *Section II. p.* 18.

TROUILLOTTE, sorte de petit filet qu'on nomme ailleurs *caudrette* ou *chaudrette. Section II. p.* 35.

TRUBLE, poche de filet qui est attachée à la circonférence d'un cercle de bois ou de fer, auquel est ajusté un manche plus ou moins long. *Section II. pages* 33, 34.

TRUBLEAU, petite truble. Voyez TRUBLE. *Section II. p.* 33, 34.

TURBINÉES. Les coquilles turbinées sont univalves & roulées en spirale comme les limaçons.

V

VAGABONDES ou VARIANTES. On donne ce nom aux courtines qu'on change fréquemment de place. Il y a encore des courtines qu'on nomme *volantes. Section II. page* 86.

VALET, morceau de bois qui a un crochet à chacun de ses bouts, & sert à tenir tendue la portion du filet qui est faite, pour continuer à le faire commodément. *Sect. II. p.* 7.

VARANGUES. Ce sont les membres qui sont posés immédiatement sur la quille, & forment la partie la plus basse des couples. Quand on veut que les fonds du bâtiment soient fins, on donne de l'acculement aux varangues. On les fait plattes, quand on veut qu'ils tirent peu d'eau. Les varangues de l'avant sont acculées, celles de l'arriere encore plus. On nomme *maîtresse varangue* celle du maître couple, qui est vers le milieu de la longueur du bâtiment.

VARVOUTE, filet à manche. *Section II. p.* 44.

VAS-TU, VIENS-TU, pêche qui se fait avec un filet du genre des manets ou des tramaux, qu'on tend de terre par le travers d'un cou-

rant, au moyen d'une manœuvre passée dans une poulie de renvoi, qui est frappée à un rocher ou à un pieu. *Section II. page* 122.

VENETS, espece de petit bas parc du genre des courtines, formé de filets demi-circulaires. *Section II. page* 87.

VENGUDE. C'est ainsi qu'on nomme la grande entrée d'une bourdigue du côté de l'étang. *Section II. page* 66.

VENTURON, terme en usage au Port de Fréjus, pour désigner un filet appellé *carrelet*. Voyez CALEN. *Section II. page* 31.

VERGANDIER. On appelle ainsi sur la côte de Normandie un petit arbrisseau qu'on nomme ailleurs *houx frélon*, & en Latin *ruscus myrtifolius aculeatus*. *Section I. page* 21.

VERGUES, pieces de bois plus grosses au milieu que vers les extrémités, qu'on attache au mât par le milieu, & sur lesquelles sont tendues ou *encapelées* les voiles. *Section I. p.* 37.

VERQUEUX. Synonyme ou corruption de *Verveux*. Voy. ce mot.

VERROTIERS. On appelle ainsi les Pêcheurs qui fouillent le sable avec des pioches, louchets, cous, rateaux ou herses, pour en tirer les vers. On les transporte en vie dans des sebilles pleines d'eau de mer. *Section III. pages* 28, 45 *& suivantes*.

VERS. Il y en a de bien des especes qui servent à amorcer les haims. *Section I. page* 29.

VERVEUX ou VERVIERS, filets en forme de manche comme les guideaux, mais moins longs. Pour empêcher que le poisson n'en sorte, on ajuste à l'entrée & dans l'intérieur, un filet large d'entrée qui se termine en pointe, qu'on appelle *goulet*. *Section II. pages* 4, 48 *&* 49.

VIBORD, partie du vaisseau qui s'éleve audessus du pont le plus élevé, & forme avec ce pont une espece de coffre. *Section I. page* 37. *Pl. X. fig.* 16.

VIREVAU, cylindre de bois qui est percé horizontalement, & qu'on fait tourner avec des leviers. Voyez MOULINET. *Section II. page* 154.

VIRURE de bordage, est une bande de bordages qui s'étend tout autour d'un bâtiment. *Section I. page* 37. *Pl. X. fig.* 16.

VIVIERS. Ce sont de grands réservoirs qui reçoivent l'eau d'une source, dans lesquels le poisson se conserve mieux que dans les huches, & en plus grande quantité; mais il ne s'y multiplie pas. Les viviers pour conserver les poissons de mer, sont des marres qu'on creuse au bord de la mer, ou des paniers qu'on dépose dans des endroits où il entre de l'eau de mer. *Section III. pages* 29, 31.

VOILE, assemblage de plusieurs lés de toile cousus à côté les uns des autres, pour faire de grandes pieces de toile qui donnent le mouvement au bâtiment par l'action du vent. Il y en a de *quarrées*, qu'on tend sur des vergues; de *latines* ou *triangulaires*, qu'on attache aux antennes des galeres ou autres bâtiments de la Méditerranée; d'autres qu'on tend sur les cordages nommés *étais*. Les voiles tirent leur nom des mâts où elles sont attachées: le grand mât porte la *grande voile*, le *grand hunier* & le *grand perroquet*; le mât de misaine, la *grande voile de misaine*, le *petit hunier*, le *petit perroquet*; l'artimon ses voiles *latines* & le *perroquet* de fougue; le beaupré, la *civadiere*. *Section I. page* 37.

VOLARDS. Ce sont des rames ou menues branches d'arbres qui servent à faire les clayonnages. *Section II. page* 99.

VOLETS, gaules menues & pliantes, sur lesquelles les Pêcheurs montent le filet de leurs bouteux. *Section II. page* 37.

VORACES. Quoique presque tous les poissons vivent d'autres poissons, il y en a cependant qui en font une telle destruction, qu'on les regarde particuliérement comme voraces. *Sect. I. page* 35.

VOYE. On appelle ainsi à la Tête de Buch une bouée ou signal qui sert à retrouver les filets qu'on a tendus par fond.

VRAC. *Poisson en vrac*. C'est celui qu'on met pêle-mêle dans les barrils sans les arranger.

VREDELÉE. Les Pêcheurs de Saint-Michel en l'Herme nomment ainsi un filet dont les deux bouts sont montés sur deux perches: deux hommes les tiennent contre le courant, pendant que d'autres battent l'eau pour engager le poisson à donner dans le filet. *Section II. page* 79.

W

WARANDEURS. On nomme ainsi à Dunkerque des gens nommés par le Magistrat pour assister aux salaisons des Harengs qui se font dans la ville, & pour apposer les armes de la ville sur les caques.

WARNETTE. Ce terme sur la côte de Normandie signifie des filets en saine, qui sont faits avec du fil très-fin & très délié. *Section II. p.* 7.

WARNETTEURS, petits bateaux Pêcheurs à cul quarré, en usage à Dieppe. *Section I. p.* 41.

WARRETÉE, espece de fil à voile que les Pêcheurs achetent des Cordiers, pour joindre ensemble plusieurs pieces de filet. Ce terme est en usage sur une partie de la côte de Normandie. *Sect. II. p.* 5.

X

XABEGA, sorte de bregin dont se servent les Espagnols pour prendre des Sardines. On le nomme aussi *boliche*. *Sect. II. p.* 151.

Y

YOLLE ou BISCAYENNE, petite chaloupe qui va presque toujours à la rame. *Section I. p.* 41.

Fin de la Premiere Partie du Traité général des Pêches.



TABLE
DE LA PREMIERE PARTIE
DU
TRAITÉ GÉNÉRAL DES PÊCHES.

CHAPITRE III. *Des grandes Pêches aux Cordes garnies de Lignes & d'Haims, qu'on fait dans les rivieres, les étangs & à la mer.* 68



SECONDE SECTION.

Des Filets & des différentes façons de les employer pour plusieurs sortes de Pêches. *Page* 1

pierrés



TROISIEME SECTION,

EXTRAIT DES REGISTRES

DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES.

Du 16 Février 1771.

MESSIEURS DE JUSSIEU & ADANSON, qui avoient été nommés pour examiner la Description de *L'ART DE LA PESCHE*, par M. DUHAMEL, ayant fait leur rapport de la Troisieme Section de la premiere Partie de cet Ouvrage, l'Académie a jugé cette Section digne de l'impression; en foi de quoi j'ai signé le présent Certificat. A Paris, le 16 Février 1771.

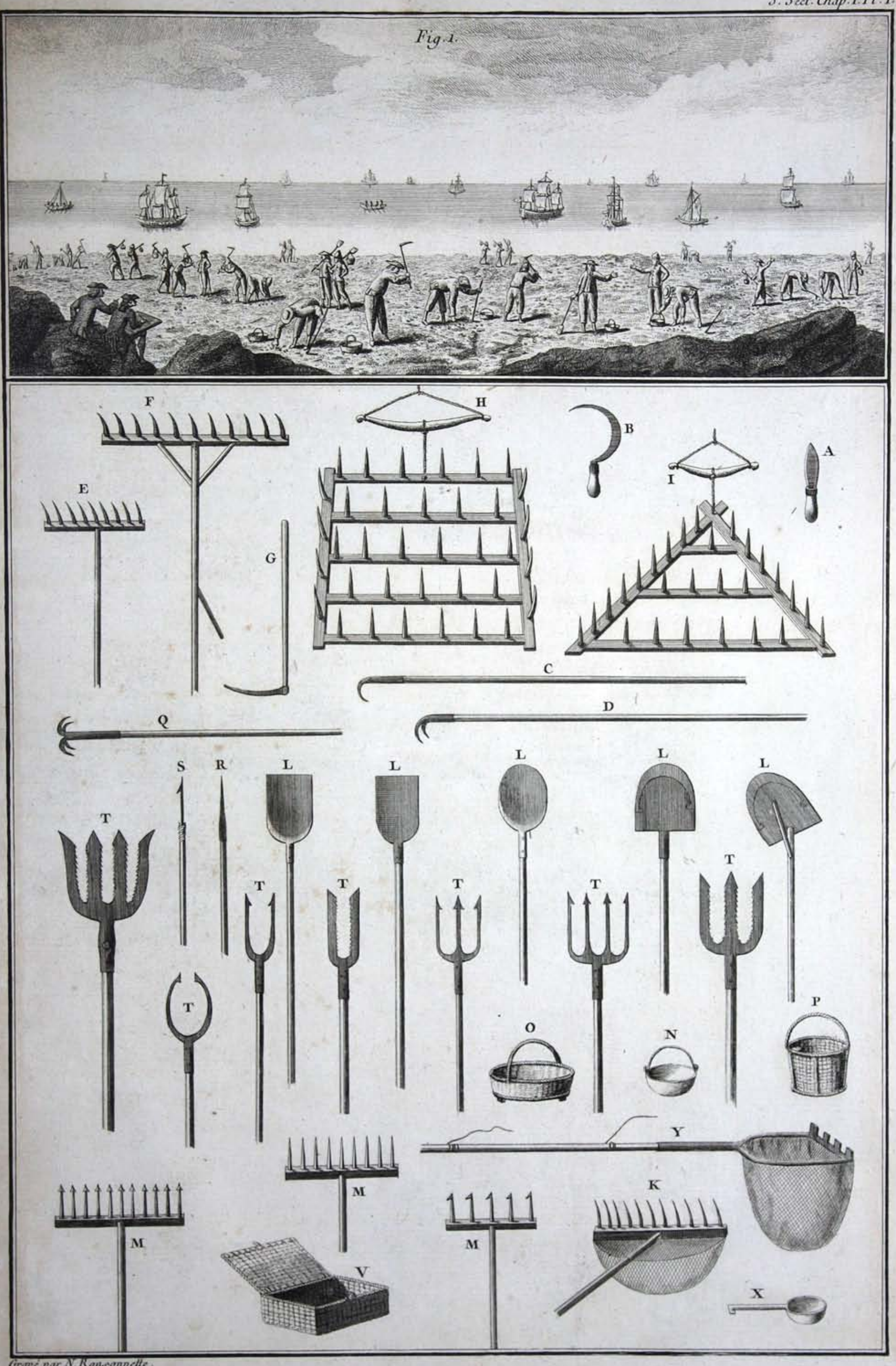
GRANDJEAN DE FOUCHY,

Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Sciences.

AVIS AU RELIEUR.

Le Relieur aura soin de placer les Planches de la premiere Section, au nombre de 21, après la *page* 84: il placera ensuite la seconde Section, commençant *page* 1 jusqu'à 192; viendront ensuite les Planches de cette seconde Section, au nombre de 50: enfin il placera les 15 Planches de la troisieme Section, après la *page* 56.

DE L'IMPRIMERIE DE L. F. DELATOUR. 1771.



Gravé par N. Ransonnette.



Ed. Haussard Sculp.

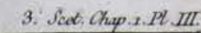
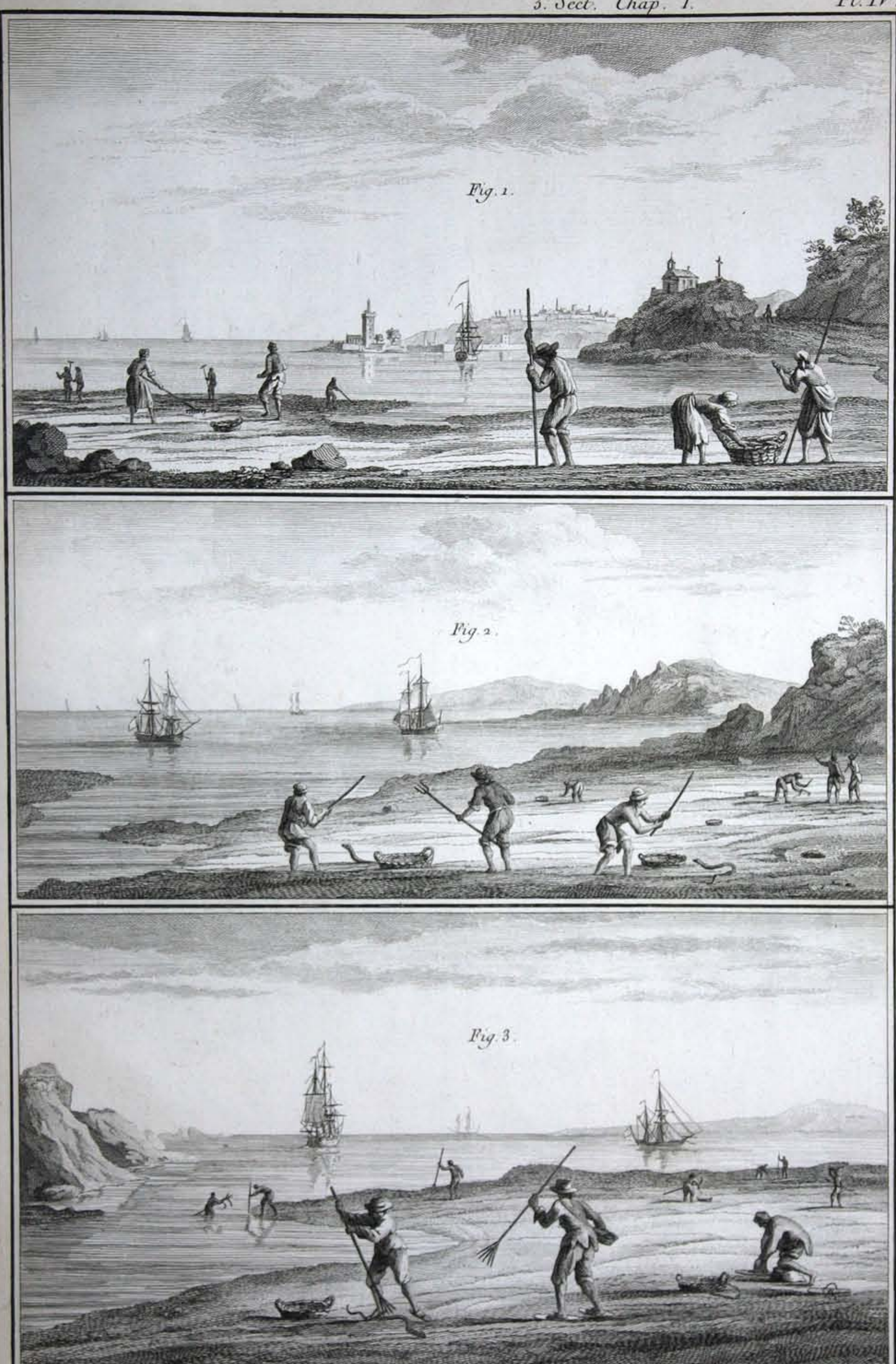


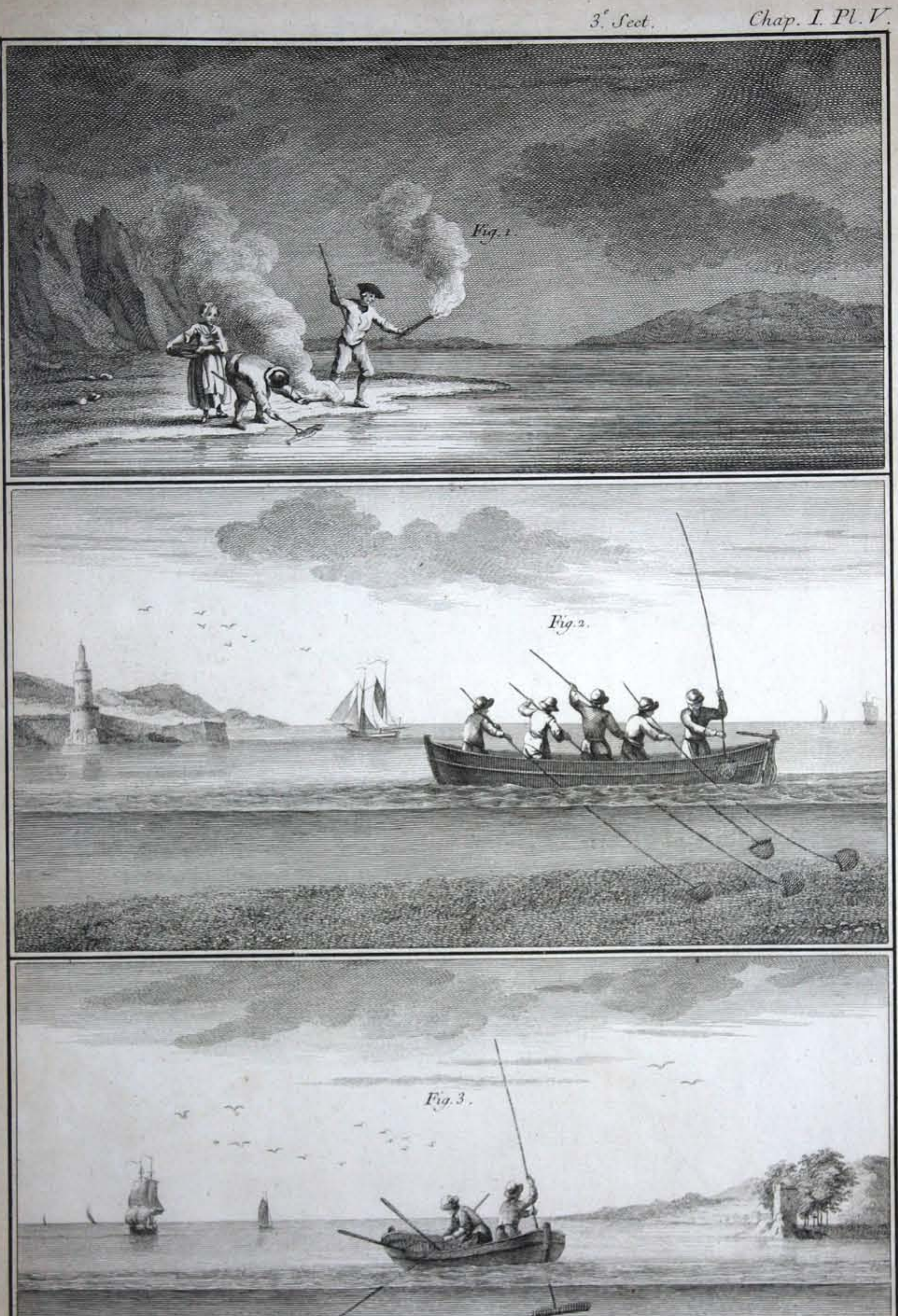
Fig. 1

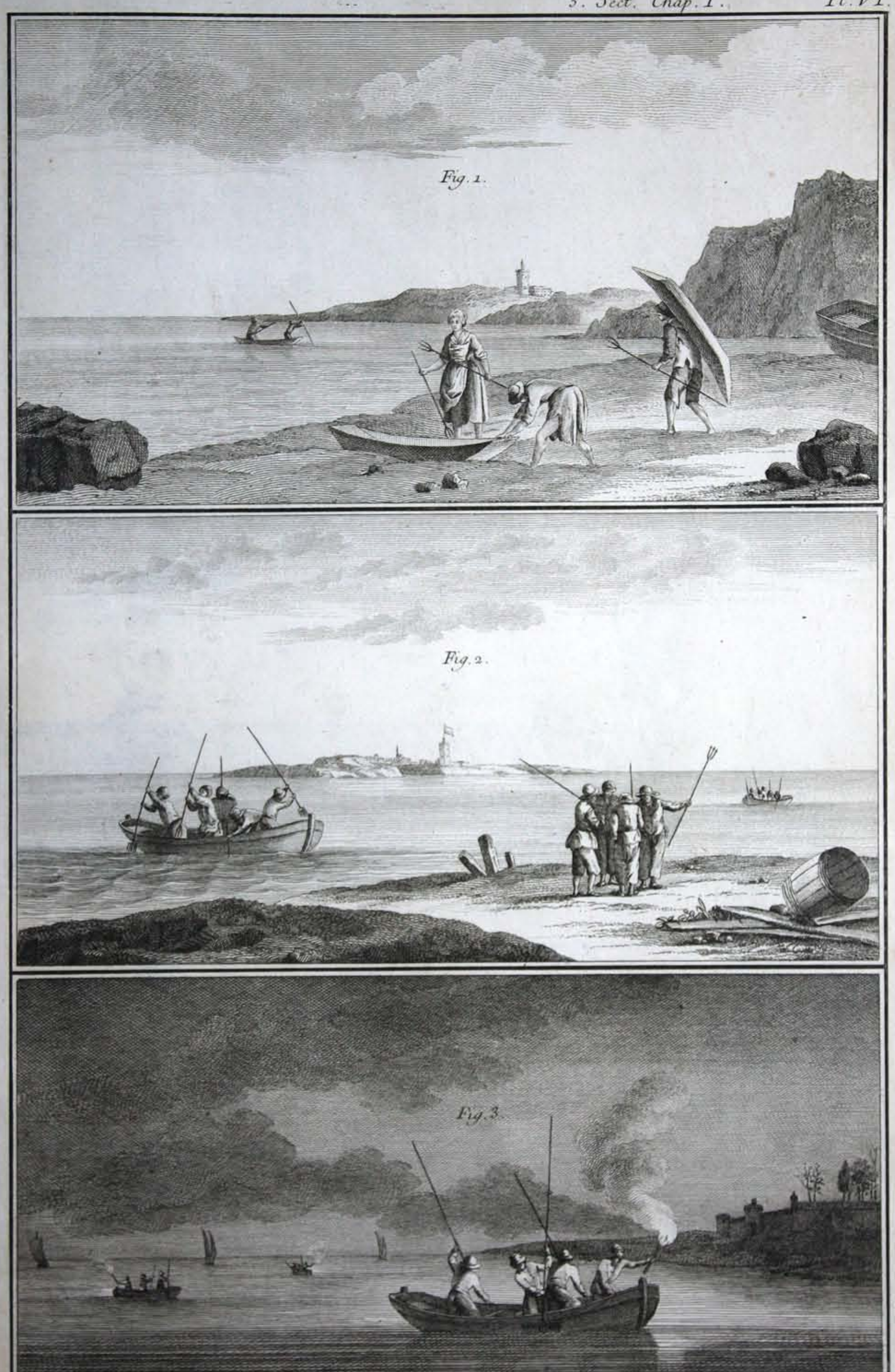
Fig 2

Fig. 3

Cne. Haussard Sculp.


Fig. 1.
Fig. 2.
Fig. 3


Fig. 1.
Fig. 2.
Fig. 3.


Fig. 1.
Fig. 2.
Fig. 3.

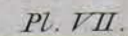
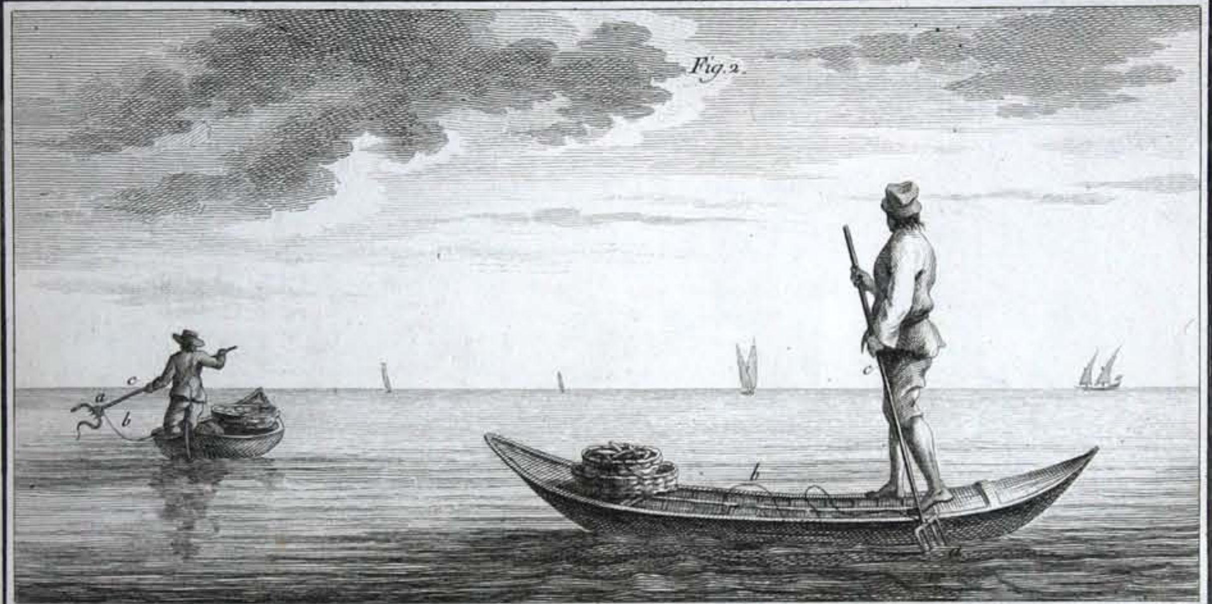
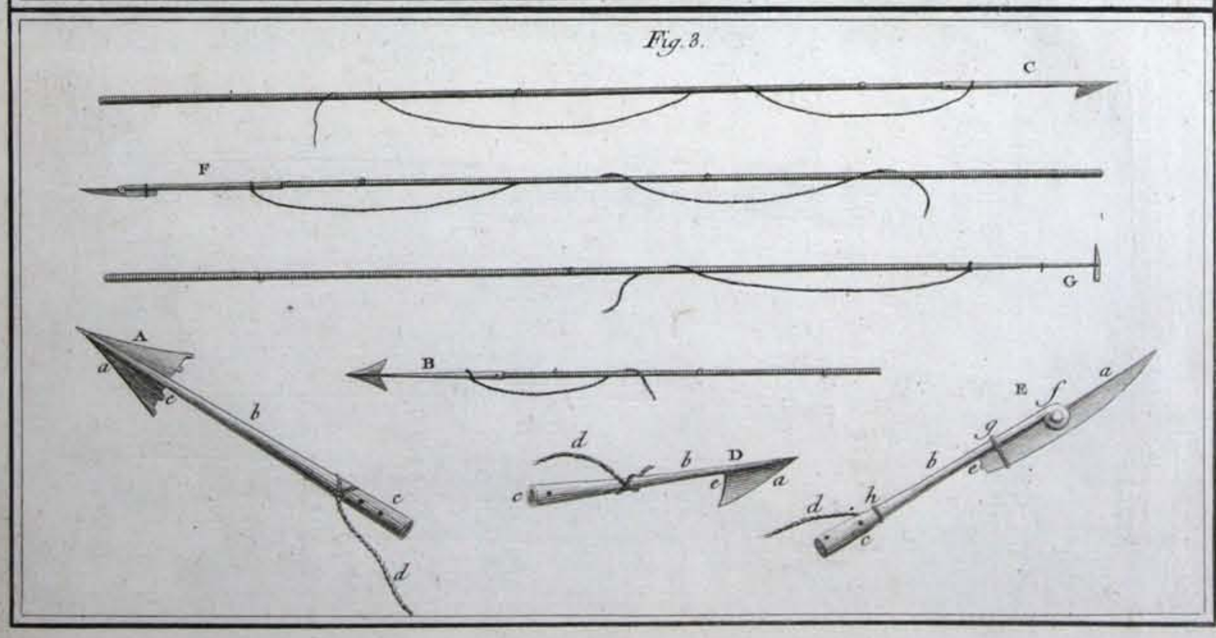
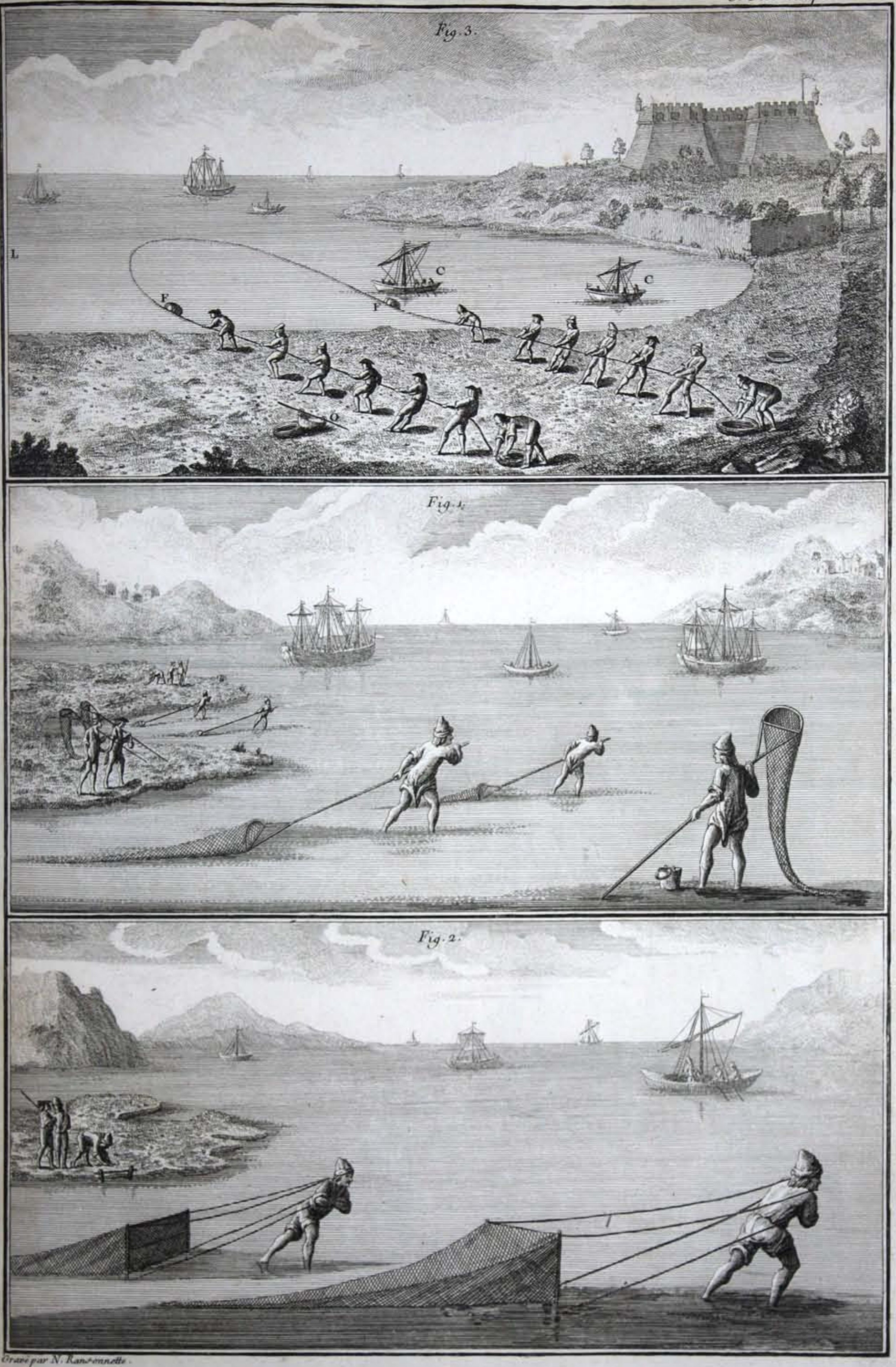

Pl. VII.


Fig. 1


Fig. 2.
a
b
c
a
b
c


Fig. 3.
C
F
G
A
a
e
b
c
d
B
d
b
D
c
e
a
E
f
a
g
b
e
d
h
c



Gravé par N. Ransonnette.



Angel Moitte Sculp.



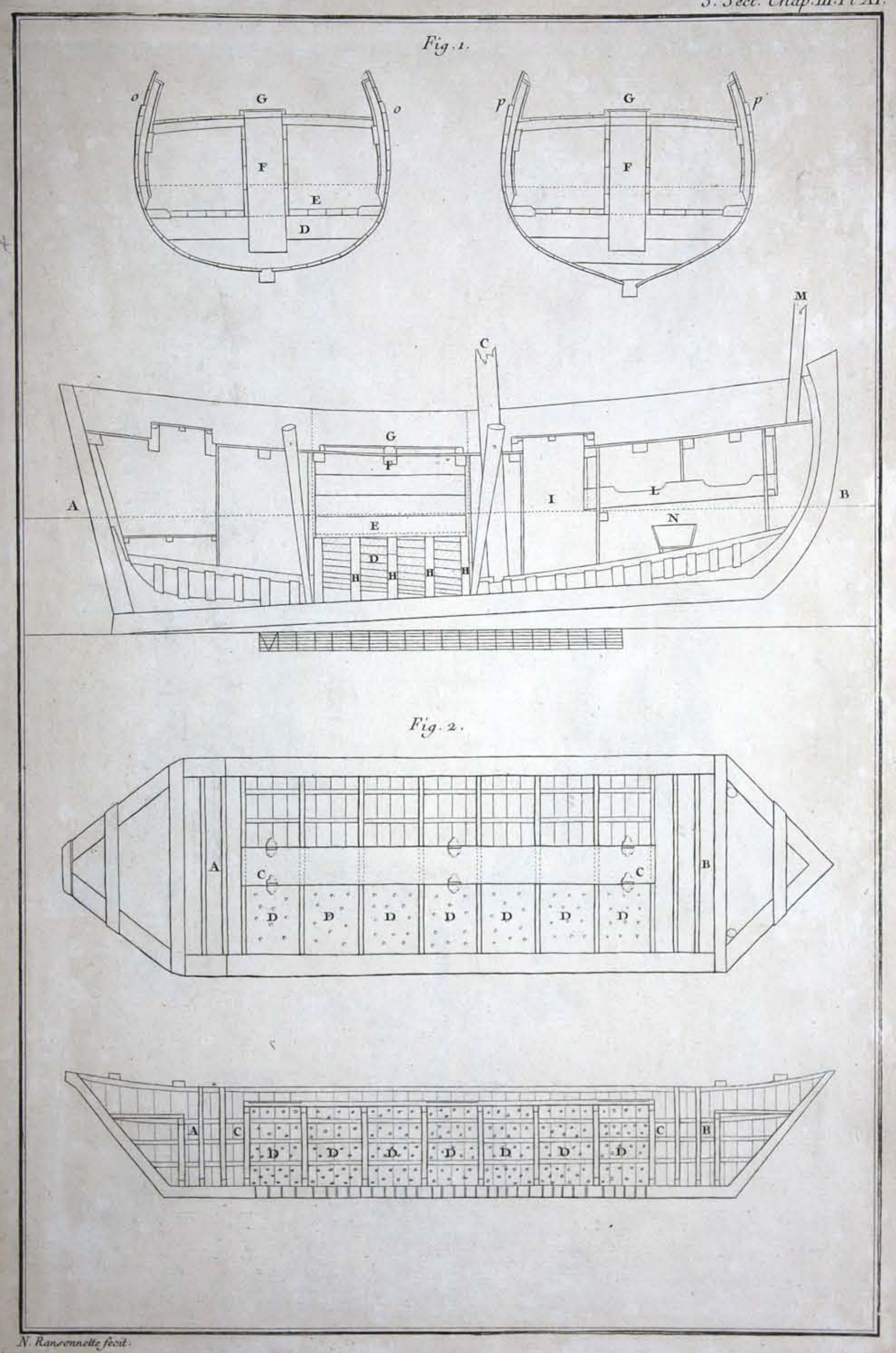
Fig. 1.

K G H I E H D C B F A

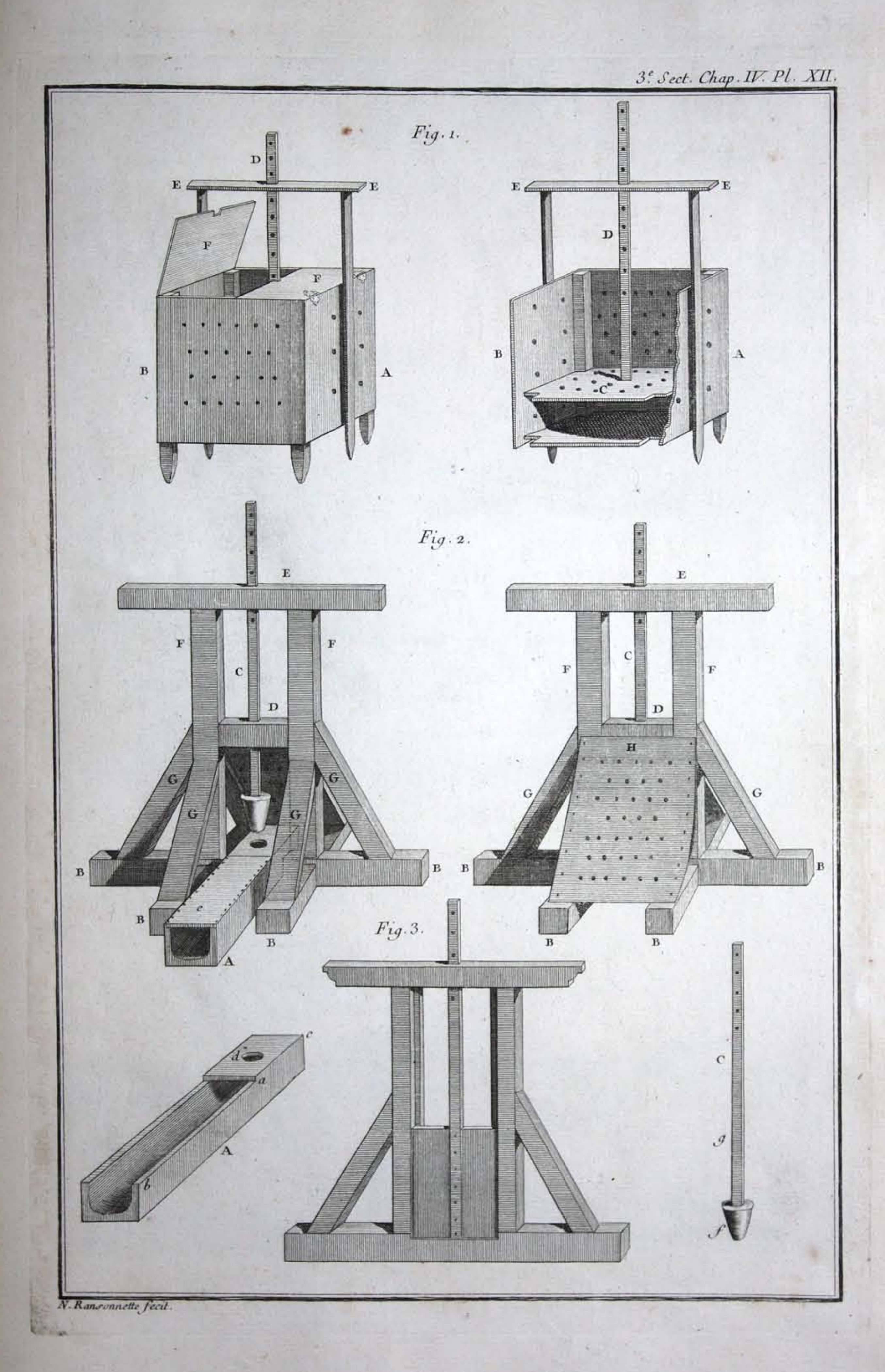
Fig. 2.

a

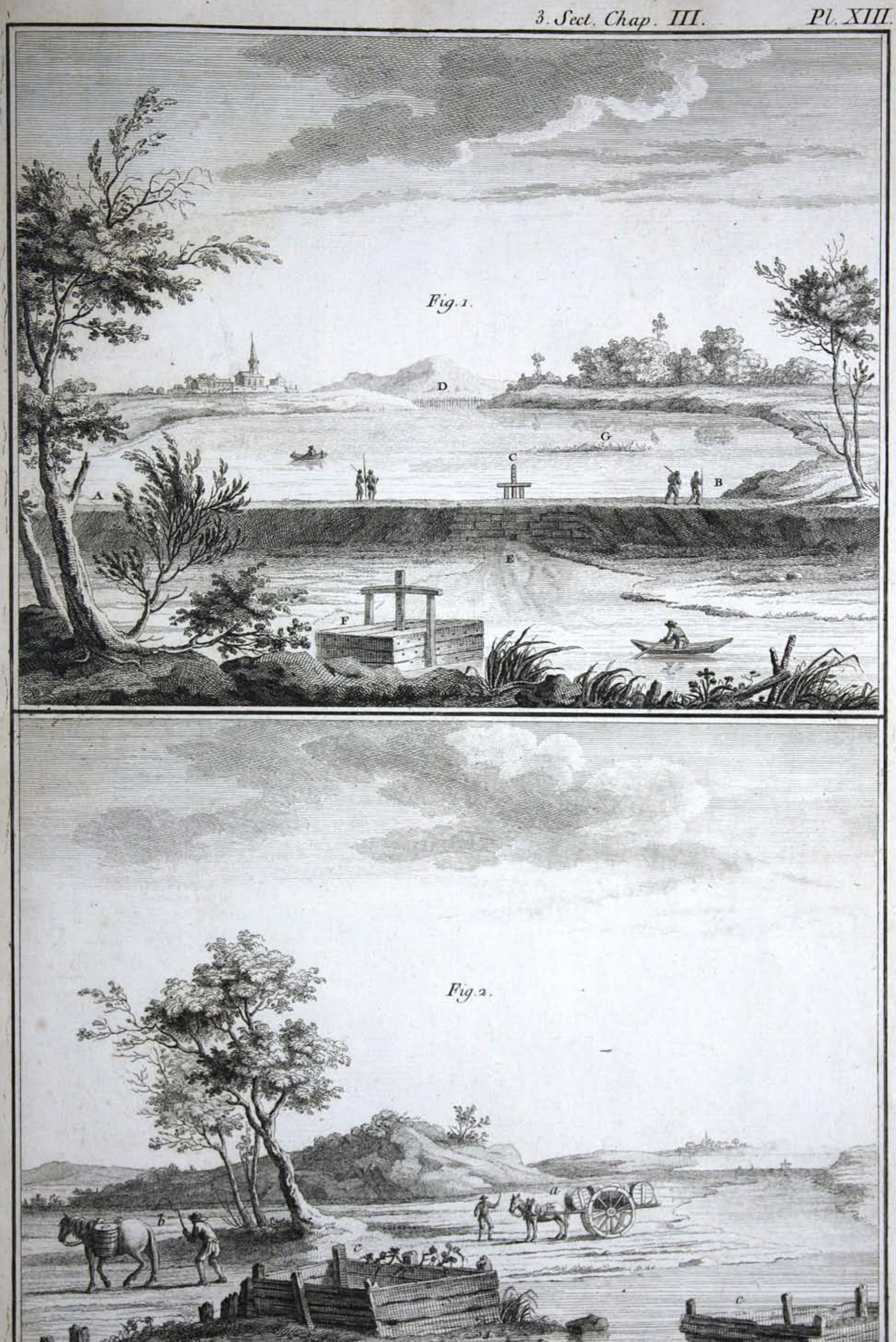
Fig. 3.

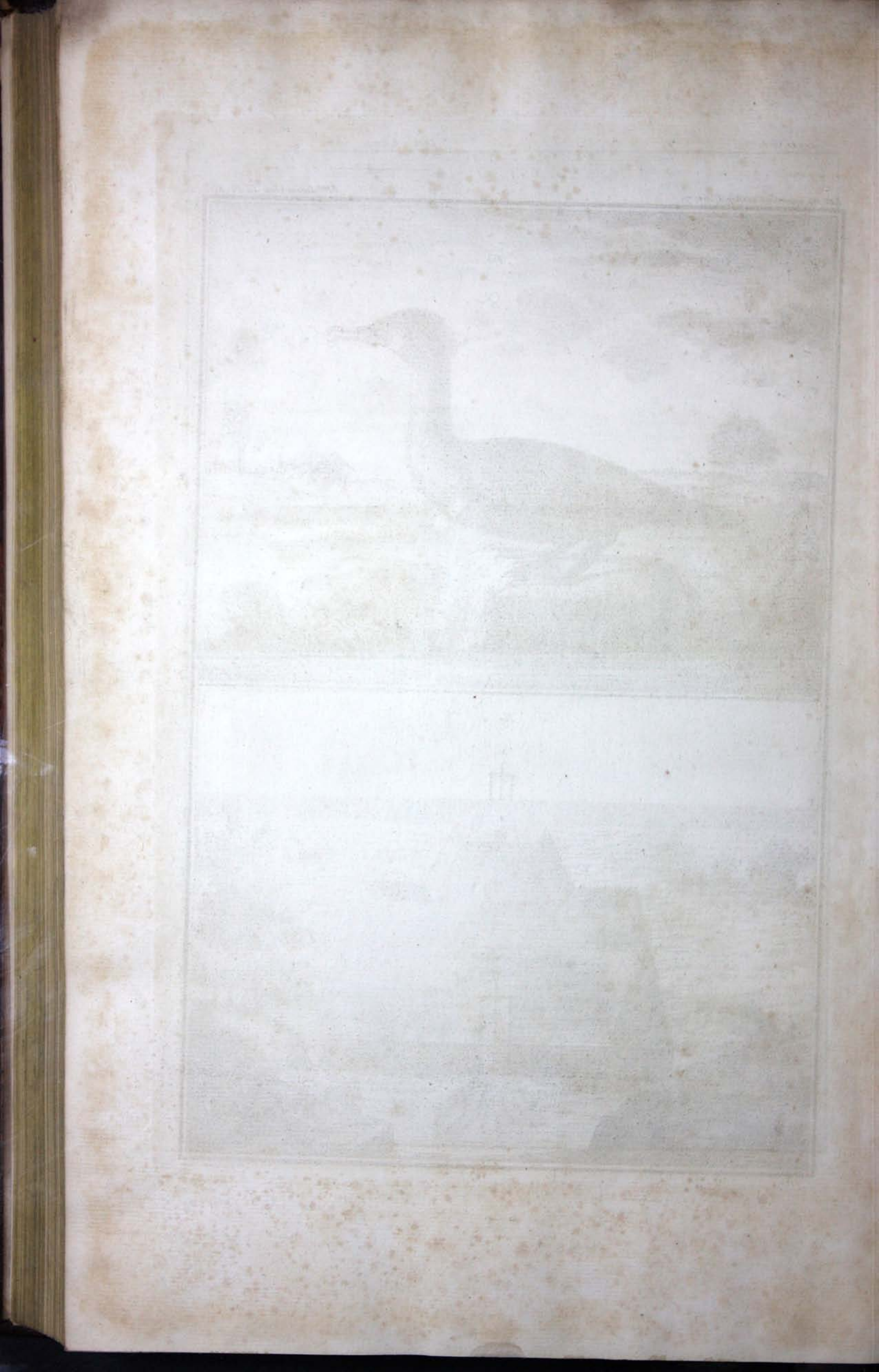


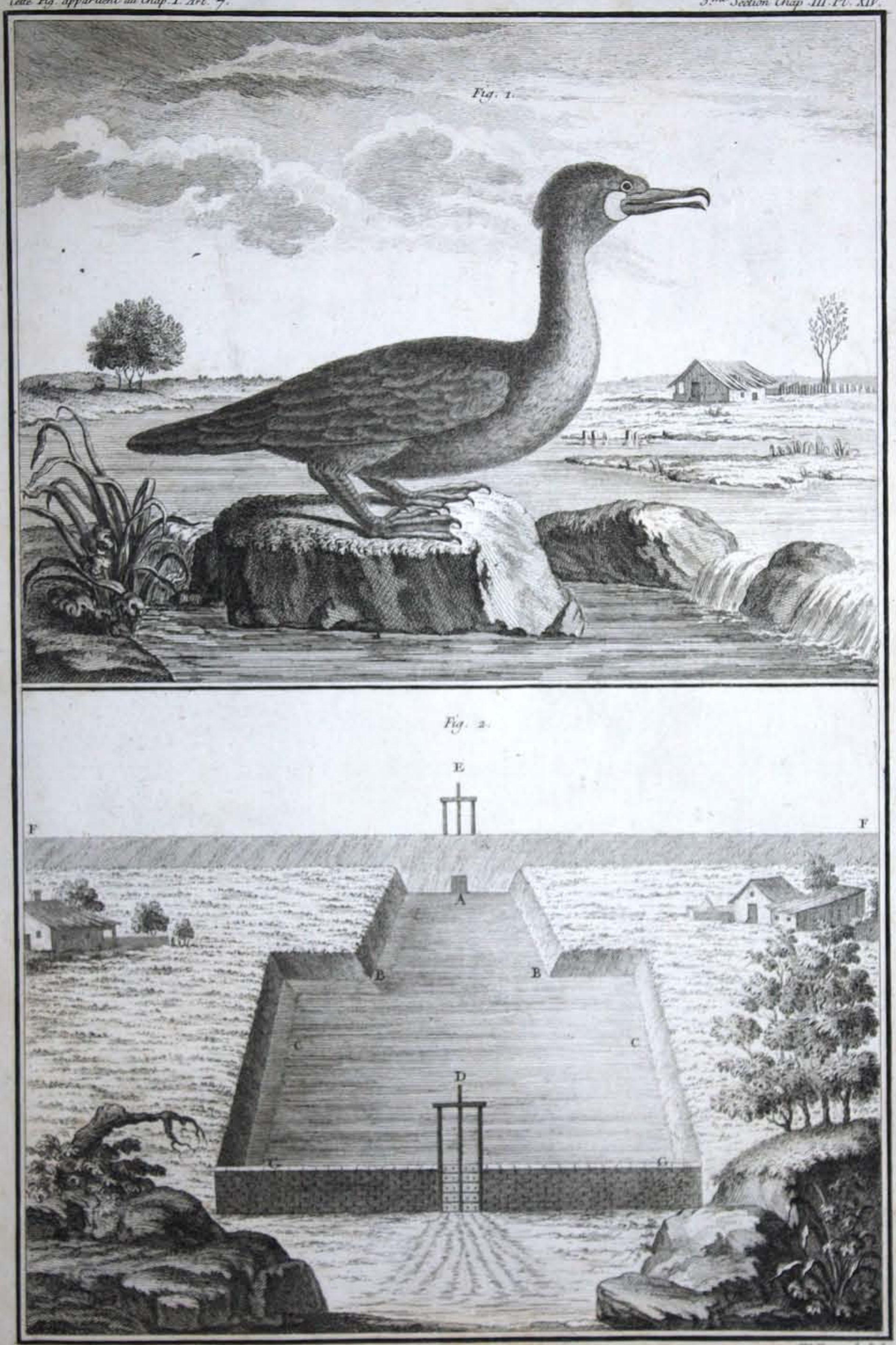
N. Ransonnette fecit.



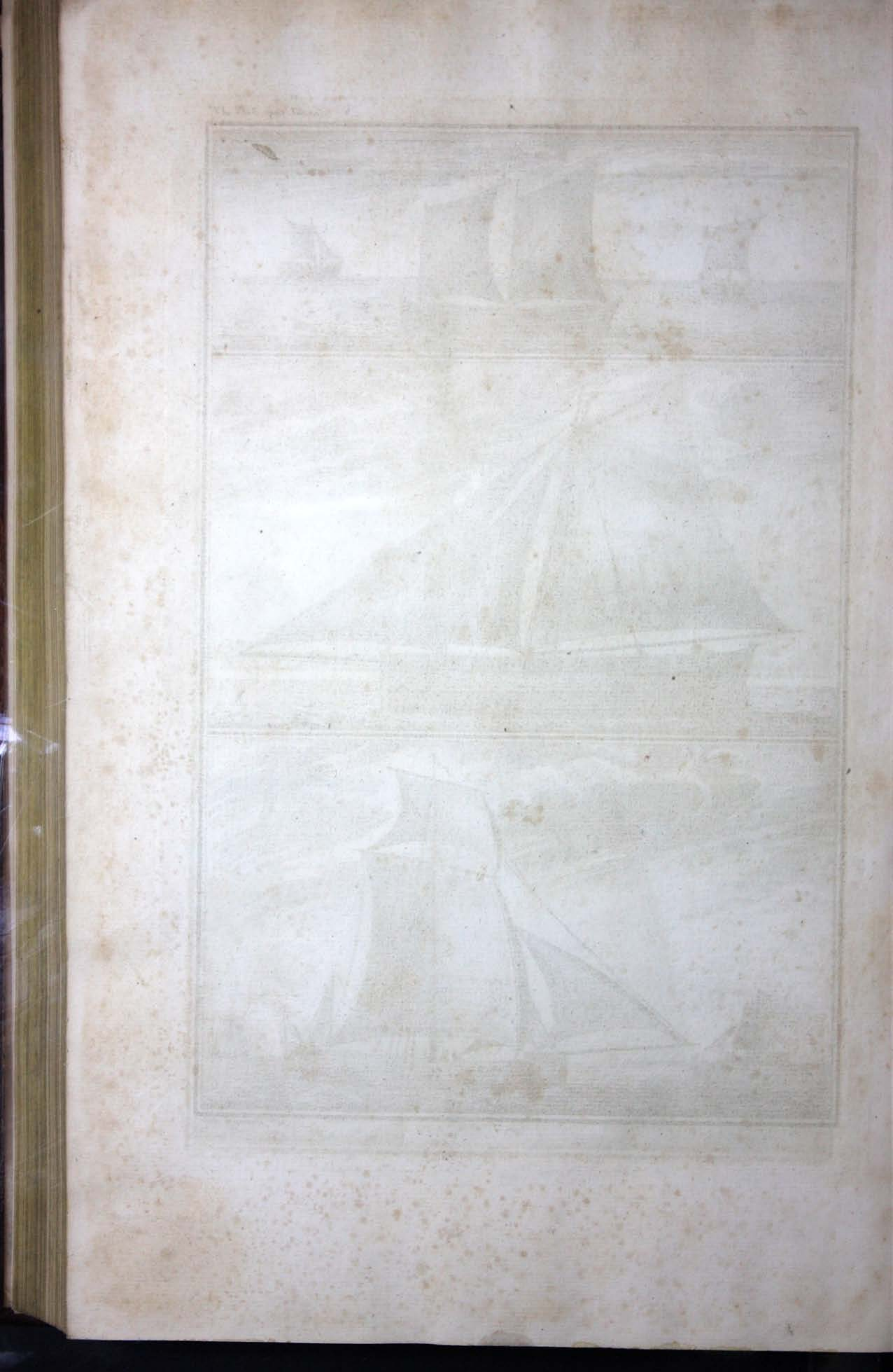
N. Ransonnette fecit.

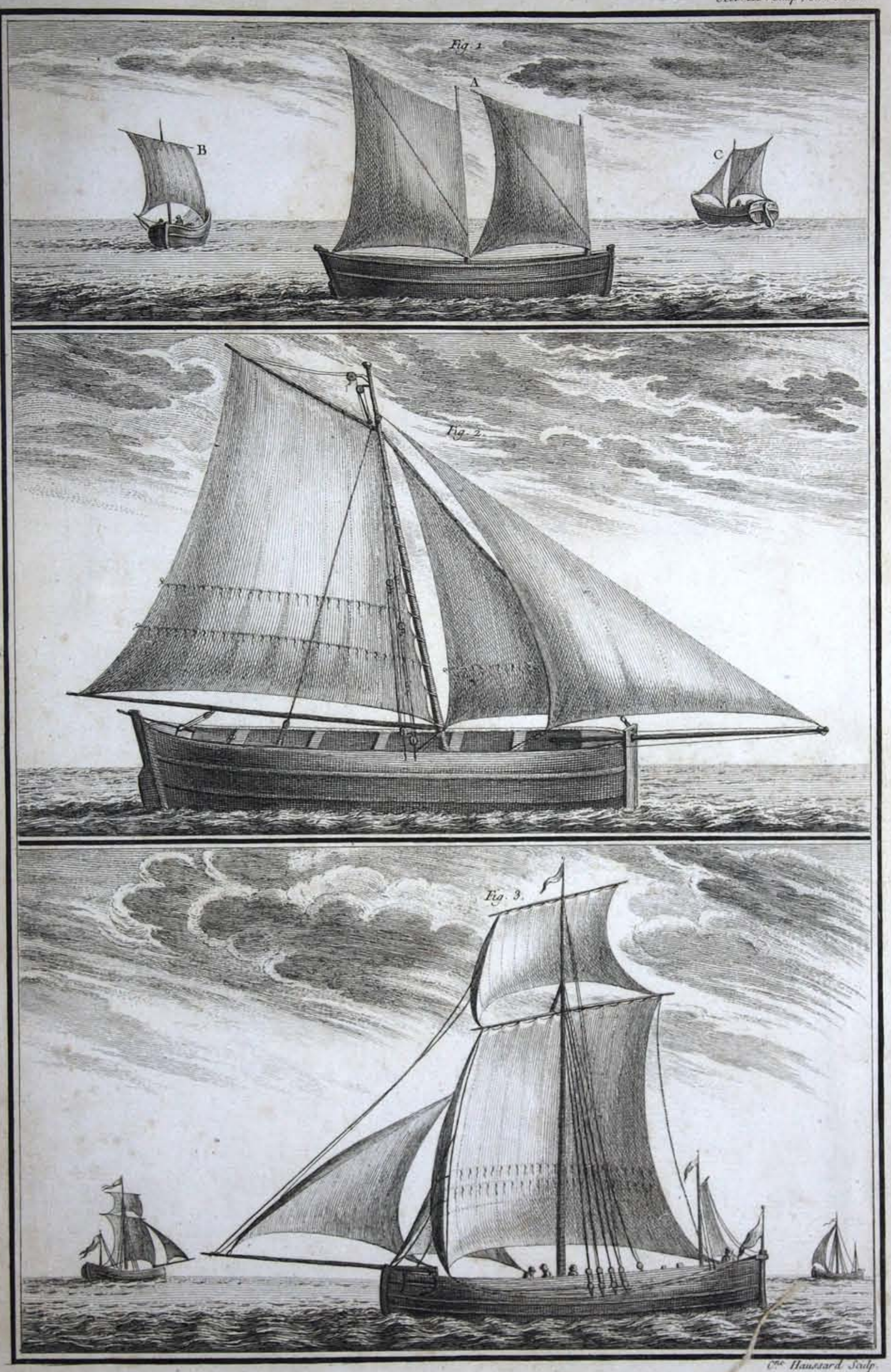

Fig. 1.
A
B
C
D
E
F
G
Fig. 2.
a
b
c
c





C.ne Haussard Sculp.





Ch.s Haussard Sculp.

